REVUE

DES

DEUX MONDES

SIXIÈME PÉRIODE

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LII. — 1er JUILLET 1864.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR
7 RUE SAINT-BENOIT

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1864

THE GETTY CENTER
LIBRARY

PAULE MÉRÉ

TROISIÈME PARTIE (1).

LETTRE TREIZIÈME.

Genève, 1er octobre.

J'ai passé tout ce jour dans un état d'esprit singulier. Du matin jusqu'au soir, j'ai vécu comme dans une sorte de rêve. C'est cette voix que j'entendis avant-hier... L'ai-je entendue? — Silence! si je rêve, ne m'éveillez pas.

Félix, est-il insensé de croire qu'il n'y a de réel dans ce monde que nos pensées, et que tout ce qui semble s'agiter autour de nous n'est qu'un jeu, une vaine fiction de notre esprit? Ce ciel sans nuages, cette verdure si douce au regard, et que l'automne nuance d'or et de pourpre, n'est-ce pas en moi que je vois tout cela? Nous croyons voir, et nous créons; le monde où nous vivons est notre ouvrage; c'est de notre cœur que sortent, comme d'une ruche trop pleine, ces essaims de fantômes dont nous peuplons l'univers. Et qu'importe après tout, pourvu que cette illusion soit durable?

Cependant je voudrais savoir à quoi m'en tenir; j'aimerais à m'assurer si mon bonheur n'est pas une histoire que mon cœur se raconte à lui-même. Est-il vrai qu'il existe dans ce monde une Paule? Est-il vrai qu'il y a quelque part une petite maison qui a un air de château?... Si j'essayais de la revoir et d'y retourner, la retrouverais-je en place? Ne se serait-elle pas évanouie comme un brouil-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin.

lard du matin? Est-il certain qu'une fois au milieu d'un bois, une autre fois près d'une fenêtre, au bruit d'une eau courante?... Mais était-ce hier ou il y a deux siècles? La scène se passa-t-elle au ciel ou sur la terre? Et serait-il vrai que, depuis ce temps, mon pauvre cœur, surchargé de lui-même, s'est senti délivrer comme par magie de ses ennuis et de ses années? Sûrement il y a là-dessous quelque mystère : un invisible musicien se tient auprès de moi, son luth chante et soupire, et cette musique me fait rêver,... à moins que ce luth magique ne soit cette voix que j'entendis avant-hier, que je crois entendre aujourd'hui, que je ne cesserai d'entendre tant que le cœur me battra.

J'avais résolu d'annoncer dès ce soir mon dessein à ma mère, mais je me suis accordé un délai de quelques heures. Il m'en coûtait de dénoncer si vite l'armistice. J'ai voulu savourer jusqu'au bout cette journée de rêverie et de parfait bonheur. L'affaire, je le prévois, sera chaude, mais je prendrai mes mesures pour qu'elle soit courte.

P. S. Votre lettre aussi est fort courte. « *Presto! presto!* » Est-ce un conseil? est-ce un reproche? Convenez en vérité que j'aurais le droit de me fâcher. Dans ma candeur, je m'imaginais que vous m'écririez : « Hâtez-vous lentement. A quoi bon vous presser? Le bonheur a sa folie, qui n'est pas faite pour durer. Délirez en paix pendant quelques jours. »

LETTRE QUATORZIÈME.

Genève, 2 octobre.

La scène a été plus vive encore que je ne pensais. Je connaissais ma mère pour une personne accoutumée à se posséder; je comptais sur de l'aigreur, de l'amertume, du mépris : je ne m'attendais pas à tant de violence. A peine eus-je ouvert la bouche, qu'elle perdit contenance. Pâle, les traits bouleversés, elle s'écria que je me déshonorais, et, cachant son visage dans ses mains, elle poussa des sanglots déchirans. Je m'approchai d'elle, je lui parlai d'une voix tendre et soumise. Elle me repoussa d'un geste impérieux, me somma de la délivrer de ma présence. Je sortis. Quand la reverrai-je?

Une telle scène, vous pouvez le croire, m'a été pénible; mais tant de déraison me met à l'aise. Puisqu'on refuse de m'entendre, je me tairai. Me voilà dispensé de discourir, d'argumenter, de répondre aux objections. Sot labeur dont je m'affranchis avec joie, car quel fruit en aurais-je retiré? La passion se laisse-t-elle convaincre, et

connaissez-vous des préjugés qui ne soient morts dans l'impénitence finale? Non, je ne parlerai plus, j'agirai. C'est pour le coup que je m'écrie avec vous : *Presto! presto!*

LETTRE QUINZIÈME.

Genève, 3 octobre.

Ma mère s'est ravisée. La nuit porte conseil. Dois-je m'en féliciter? J'ai toujours aimé les situations nettes et tranchées. Après ce grand éclat d'hier soir et ce refus de rien entendre, je n'avais plus rien à ménager, plus de mesure à garder... Vaincu par de tendres supplications, j'ai pris un engagement qui me coûte. Peut-être me blâmerez-vous. Je veux tout vous dire, vous en jugerez par vous-même.

Il y a deux heures, ma mère m'a fait demander une entrevue. Je me suis empressé de descendre auprès d'elle. Elle était assise dans sa chaise longue. Elle s'est levée, m'a ouvert ses bras. Jugez de la surprise que me causa un si grand changement! J'en fus comme étourdi. Je la questionnais du regard. Elle me fit asseoir en face d'elle, et prenant mes mains dans les siennes : — Je vous ai fait de la peine, me dit-elle; pardonnez-moi. J'ai cédé à un emportement de douleur que j'aurais dû maîtriser. J'en ai été punie la première. Une mère ne chagrine pas impunément son enfant. Le regret, le repentir, m'ont tenue éveillée toute la nuit.

Elle essuya ses yeux, et se forçant à sourire : — Allons, mon cher fils, reprit-elle, tâchons d'être raisonnables. Ne nous fâchons pas, causons tranquillement. Essayons de supporter patiemment, vous ce que vous appelez peut-être mes préjugés et ma dévotion bourgeoise, moi ce que j'appelle vos imprudentes et dangereuses chimères. Vraiment il me semble impossible que nous ne finissions pas par nous entendre. Je ne désire que votre bonheur; ce que je vous demande, c'est de le désirer autant que moi. Sans doute il me serait cruel de vous voir contracter une union que le monde et mes amis condamneraient, et qui vous exposerait au blâme des uns, aux dérisions des autres; cependant, je vous le jure, si j'acquérais la certitude que cette union vous offre des garanties de bonheur, je n'hésiterais pas à immoler toutes mes répugnances à la seule considération de votre avenir. Donnez-moi donc les preuves qui me manquent; tâchez de me convaincre, de me persuader. Je ferai taire mes préjugés, ma conscience même, pour n'écouter que mon cœur.

Que faire? Je dus entamer un long récit, rude et ingrate corvée à laquelle je m'étais promis d'échapper. Je contai à ma mère comment j'avais fait la connaissance de Paule, je la lui peignis telle qu'elle

est, je rétablis les faits, je confondis la calomnie. Peines perdues! ma mère m'écouta avec attention; mais tantôt elle hochait la tête, tantôt elle levait les yeux au ciel, tantôt elle me regardait d'un air de compassion et avec un sourire qui voulait dire : Pauvre dupe, comme ta passion t'aveugle! Quand j'eus fini, elle se renversa dans sa chaise, demeura immobile, les yeux fermés, et pendant quelques instans il régna un de ces silences embarrassans où l'on entend voler les mouches. Enfin elle me dit en soupirant : — Mon Dieu! que je voudrais croire! Mais j'ai beau faire, la foi ne me vient pas.

— Quand la vérité ne nous persuade pas, lui dis-je, c'est qu'au fond nous avons peur d'elle.

— Je pourrais vous répondre, me dit-elle, que nous sommes peu disposés à nous défier d'une erreur qui nous charme; mais Dieu me garde de rien vous dire de blessant, car j'ai des torts à réparer. Aussi, quoique j'eusse mille objections à vous faire, je les garderai pour moi. Je ne demande qu'à me laisser convaincre; malheureusement l'histoire que vous venez de me conter est assez extraordinaire.

— Qu'y voyez-vous de si singulier?

— Une jeune fille irréprochable que tout le monde s'entend à condamner.

— Ce ne serait pas la première fois que tout le monde se serait trompé.

— Ah! permettez, dit-elle, je veux que les apparences soient quelquefois trompeuses, que plus d'une fois l'innocence ait été en butte à d'injustes soupçons; mais soyez sûr qu'il se trouve toujours quelqu'un pour prendre en main sa défense. Parmi les personnes qui ont pu suivre de près cette triste affaire, trouvez-m'en une qui prenne le parti de Mlle Méré, et je suis prête à me rendre.

— Qu'à cela ne tienne! Nous avons d'abord pour nous un père.

— Quel témoignage! De bonne foi, serait-il reçu en justice? Aussi bien, si j'osais tout dire...

— Parlez, parlez, lui dis-je, vos réticences me sont cruelles.

— Eh bien! soyez certain que M. Méré juge sa fille comme je la juge.

— M. Bird m'a cependant donné connaissance d'une lettre...

— M. Bird! M. Bird! repartit-elle en levant les bras au ciel. Pauvre fille! elle a des répondans qui eux-mêmes ont grand besoin qu'on réponde d'eux.

— M. Bird est un saint, lui répliquai-je avec un peu d'emportement; mais laissons cela. Savez-vous qui me répond de Paule? C'est Paule elle-même. Quiconque l'a vue et peut la soupçonner de mentir...

— Ah! prenez garde, interrompit-elle; à votre tour vous allez

me dire des duretés. Vous avez eu jusqu'ici l'avantage de la modération, conservez-le. Mon Dieu! je connais Mlle Méré, je l'ai souvent vue, je vous accorde qu'elle a de très beaux yeux; mais il ne m'a jamais paru qu'elle eût le charme de l'ingénuité, de l'ouverture de cœur. Dans l'entourage de sa grand'mère, on l'accusait d'être un peu sournoise; elle parlait peu, éludait toutes les questions, ne disait son secret à personne.

— Et à qui l'eût-elle dit, je vous prie? A sa belle-mère? à ses grands-parens? aux amis qu'elle n'avait pas? Pauvre belle âme, tenue en chartre privée par la malveillance et la sottise!

— Je me défie, dit-elle, de ces pauvres belles âmes dont la supériorité consiste à se mettre au-dessus des petits devoirs.

— Et moi je me défie de la médiocrité qui hait ce qu'elle ne comprend pas, et de la petite morale qui tue la grande.

Elle parut rêver un instant, puis elle reprit : — Voyons, Marcel, je fais appel à votre bon sens. Y a-t-il jamais de fumée sans feu? Est-il possible qu'une jeune fille soit en butte à la médisance sans y avoir donné prise, et qu'elle perde sa réputation sans l'avoir hasardée? Vous qui affectez de ne pas croire aux miracles, pouvez-vous admettre celui-là? Que Mlle Méré renonce à vous faire croire l'impossible! qu'elle vous dise plutôt : Un jour je me suis oubliée. Je m'ennuyais; emportée par la légèreté de mon âge et de mon humeur, j'ai voulu tromper mon ennui par de coupables distractions; mais j'ai assez expié ma faute par mon malheur et mon repentir... A tout péché miséricorde. Cet aveu même me toucherait; je serais disposée à la plaindre, à lui pardonner...

— Est-ce bien sûr? lui dis-je. Quoi qu'il en soit, pouvez-vous exiger que pour vous faire plaisir elle s'accuse d'une faute qu'elle n'a pas commise?

— Encore un coup, reprit-elle, point de fumée sans feu. Ce billet anonyme, ce Lindor...

— Ah! parlons-en, m'écriai-je avec une vivacité dont je ne fus pas maître. Ce Lindor, qui est-il? où se tient-il? qui l'a vu? qui le connaît? qui a jamais donné son signalement? Eh quoi! une jeune fille contracte une liaison coupable, elle s'affiche sans pudeur, elle court les grands chemins avec son amant, et cet amant, personne ne le pourrait nommer? Est-il brun ou blond, jeune ou vieux? Point de réponse. Cet amant est un être de raison. La même journée l'a vu naître et mourir. A qui s'informe de son nom, on répond qu'il s'appelle Lindor. A qui demande à le voir, on répond qu'on ignore ce qu'il est devenu. La comédie jouée, on n'avait plus besoin de lui, il a disparu par une trappe. Et vous exigez que je prenne au sérieux une si méprisable imposture! Et voilà l'épouvan-

tail dont vous voudriez me faire peur! Et quand le bonheur est là qui m'attend, qui m'appelle, vous vous imaginez que ce ridicule fantôme planté sur mon chemin va mettre mes espérances en fuite et mon amour en déroute?

— Que diriez-vous, me répondit-elle d'une voix émue, si cet être de raison dont vous plaisantez avec tant de grâce ressortait un beau jour de sa trappe...

— Je l'attends sans inquiétude, m'écriai-je; mais plaise à Dieu que je me rencontre aussi face à face avec l'ingénieux romancier qui l'inventa! Oh! trop modeste anonyme, que j'aurais de joie à vous marquer l'estime que je fais de vous, et à vous payer le tribut d'hommages qui vous est dû!

— Calmez-vous, Marcel, me dit-elle, et discutons tranquillement, ou je quitte la place. J'admets, puisque cela vous plaît ainsi, que les amours de Mlle Méré n'aient été que d'idylliques amourettes...

— Au nom du ciel, lui dis-je, changez de langage, ou c'est moi qui quitterai la place.

— Eh bien! je consens que ces amourettes elles-mêmes ne soient qu'une fable; mais, je vous prie, si dans vingt ans d'ici vous aviez une fille qui s'en allât, sans vous en rien dire, s'ébattre toute seule dans les champs...

— Ma fille n'ira pas courir les champs toute seule, parce qu'elle aura un père qui lui offrira son bras.

— Qui sait? votre fille sera peut-être une belle âme. Elle aura des caprices, des fantaisies. Les belles âmes ont des priviléges; les petites règles de la morale commune ne sauraient enchaîner la liberté de leurs mouvemens; elles ne reconnaissent point d'autre loi que leur inspiration du moment. Les belles âmes sont des souveraines par la grâce de Dieu; elles sont impatientes de tout contrôle, et, les blâme-t-on d'avoir manqué à quelque devoir essentiel, elles se plaignent avec hauteur qu'on ne les comprend pas... Non, ne secouez pas la tête, je sais ce que je dis. Je me défie de toute la race des incomprises. Mlle Méré a de beaux yeux, des talens; je veux lui accorder du génie. Allez la visiter dans son atelier, causez avec elle d'idéal et de poésie, enflammez-vous pour elle d'un beau caprice, fort bien; mais l'épouser! C'est une affaire grave que le mariage. Vivre ensemble pendant quarante ans peut-être, et dès la seconde année se voir l'un l'autre tel qu'on est, sans qu'aucune illusion soit possible,... voilà le mariage, Marcel. La beauté, les conversations sur l'idéal, on se lasse bien vite de tout cela. L'amour avec son cortége d'erreurs ne vit qu'une saison; l'estime et la confiance réciproques sont les seuls sentimens qui puis-

sent durer autant que nous, et c'est là tout le secret du bonheur domestique. Aussi la compagne que je vous souhaite est une femme douce, bonne, agréable, sans dons exceptionnels et partant sans orgueil, attachée à ses devoirs, ne se croyant dispensée de rien, entendue dans la conduite d'un ménage, capable de s'oublier, de se dévouer, capable aussi de vous aider à bien vivre et de vous apprendre à croire.

— A merveille, ma chère mère! lui repartis-je; mais que voulez-vous? j'estime que la conformité dans les goûts est quelque chose. Une bonne ménagère ne me suffirait pas. Certes je tiens à pouvoir estimer ma femme, mais je ne serai pas fâché de l'admirer un peu. Qu'elle m'aide à bien vivre, j'y consens de grand cœur; mais penser à deux est une joie d'une douceur infinie, et c'est là, selon moi, le vrai secret du bonheur domestique. Après cela, ne vous figurez pas qu'auprès de Paule ni ma conscience ni mon pot-au-feu courussent les périls que vous redoutez. Vous la connaissez bien peu, vous ignorez tout ce qu'il y a de candeur dans son génie, de bon sens dans son enthousiasme, de sagesse dans ses rêves, de vertu dans sa poésie. L'esprit de Paule est l'esprit d'un cœur, le cœur de Paule est le cœur d'un esprit, et voilà pourquoi je l'aime autant que je l'admire, et je la révère autant que je l'aime.

Elle s'écria en souriant : — Amoureux! amoureux! vous êtes tous les mêmes!... Oh! que vous êtes jeune! poursuivit-elle. Vraiment, mon cher fils, j'en suis charmée, votre cœur a vingt ans! Moi qui le croyais hors de page! Mais que me disiez-vous l'autre jour? A vous entendre, vous étiez revenu de tout, vous ne regardiez qu'à la dot... Se moque-t-on ainsi de sa mère?... Eh bien! mon enfant, puisque vous êtes si jeune, permettez-moi de vous réciter un de ces contes bleus dont j'amusai autrefois votre enfance... Je ne vous prends pas sur mes genoux, ils ont vieilli.

« Il y avait une fois... M'écoutez-vous?... Il y avait une fois en Bretagne un petit génie qui s'appelait Gwyn. C'était le roi des fées, le souverain légitime du monde enchanté. Bien qu'il n'eût pas trois pieds de haut, sa beauté était merveilleuse. A son cou pendait un cor d'ivoire, et quand il en sonnait, l'homme de l'humeur la plus grave ne pouvait se tenir de chanter et de danser. Un jour, Gwyn pria un sage ermite nommé Kollenn à dîner. Grave imprudence! mais s'avise-t-on de tout? Le bon ermite se défiait du génie. « C'est peut-être un diable! » pensait-il, et à tout hasard, par précaution, il prit avec lui un flacon d'eau bénite. Il fait son entrée dans le palais féerique. Le roi des génies était assis sur un siége d'or. Autour de lui voltigeaient mille apparitions charmantes, sylphes, lutins, toute la troupe ailée des songes et des plaisirs. Kollenn se crut au

paradis. « Prends place à cette table, lui dit le roi; tu n'as qu'à le vouloir, et à l'instant les vases d'or et les coupes de diamant que tu vois vides devant toi se rempliront d'ambroisie et de nectar. » Mais le sage : « Je ne suis pas dupe de tes prestiges, je ne vois ici que des feuilles sèches. » Et, prenant son flacon d'eau bénite, il le versa sur la table, qui disparut soudain avec les vases, les coupes, le palais et le roi. Adieu, lutins! Rien ne resta, hormis une poignée de feuilles sèches... M'avez-vous compris, Marcel? »

— Pas trop, lui dis-je.

— Que vous avez l'esprit lent! Le roi des génies, l'habile enchanteur, le musicien consommé qui fait entrer tous les cœurs en danse, Gwyn en un mot, c'est l'amour. Les coupes de diamant, les féeries sont ses prestiges. Par malheur, dans le voisinage de son palais habite un vieux sage, d'une humeur revêche · on l'appelle, je crois, le Bon-Sens... Ne le prions pas à dîner! me direz-vous. Hélas! il est effronté : un beau jour il s'invite lui-même, et gare à son eau bénite! Marcel, croyez-moi, le mieux est de le faire venir avant le mariage, car il est fâcheux de croire aux vases d'or et de se voir condamné aux feuilles sèches à perpétuité.

— Votre allégorie me touche peu, lui répliquai-je. Je crois à Gwyn et à son cor d'ivoire. Bon Dieu! sans lui que serait la vie? Quant à votre ermite, je le connais. Lui, un sage! Il ignore que la poésie est une vérité. Ce sot brutal est un enchanteur de la pire espèce. Jaloux de tout ce qui brille, il transforme l'or pur en une vile poussière. Dieu nous garde de son eau bénite!... Vases d'or, coupes de diamant, je vous ai vus, mes mains vous ont touchés! Ah! malheur, trois fois malheur à qui ne voit dans ce monde que des feuilles sèches! De toutes les folies, c'est la plus triste, car les Paule sont dans la nature et les Marcel sont nés pour les aimer.

De nouveau ma mère demeura quelque temps silencieuse; enfin elle me dit :

— Nous rions, Marcel, et cependant il s'agit de votre avenir, de votre destinée. Hélas! il suffit d'une erreur pour empoisonner toute une vie! Écoutez-moi : j'ai une grâce à vous demander, une seule. Je l'implorerai, s'il le faut, à mains jointes, et vous ne pourrez la refuser à mes larmes. Vous me reprochez de faire trop de cas des opinions du monde : faiblesse bien pardonnable dans une femme et surtout dans une mère; mais, je vous le jure de nouveau, je donnerai mon consentement à ce mariage, si j'ai l'assurance qu'il fera votre bonheur, et cette assurance, c'est de vous seul que je veux la recevoir. J'ai une confiance absolue dans votre jugement, mais je sais aussi quelles sont les illusions d'une passion naissante et les étranges désordres où elle jette les esprits les mieux réglés. Don-

nez-vous le temps de revenir à vous; qu'on ne puisse pas vous reprocher d'avoir agi sous le coup d'une surprise, car de bonne foi, si vous épousiez demain Mlle Méré, que pourrais-je répondre aux étonnemens du monde? Un seul mot : « Il la vit un matin dans les bois, il la revit un soir près d'un ruisseau, et il décida que toute une ville avait menti... » Oh! de grâce, pensez-y bien! Vous êtes juge dans un procès très grave; les deux parties ont plaidé devant vous; vous avez à prononcer entre deux versions, l'une confirmée par plus de cent témoignages, l'autre qui n'a pour garant que deux beaux yeux, témoins suspects que la cour devrait récuser. Ah! prenez du moins le temps de la réflexion. Si, dans trois mois, il ne vous est venu aucun doute, aucun soupçon, toutes mes défiances s'évanouiront. Un sursis de trois mois, c'est peu quand il s'agit du bonheur de toute une vie! Et si vous me répondez que votre conviction est faite et qu'elle est fondée sur l'évidence, je réclamerai ce délai pour moi, pour ma faiblesse, pour mes préjugés... Les préjugés d'une mère méritent d'être ménagés... Et je vous le demanderai aussi au nom de la femme que vous aimez, car il ne peut lui être indifférent de ravir un fils à sa mère par ces violences mal déguisées qu'on appelle des sommations respectueuses, mot affreux que je ne prononce qu'à regret, ou de trouver en moi une vraie mère qui dira hautement : Nous nous étions trompés, elle est pure, elle est innocente; je la reconnais pour ma fille, et mes bras lui sont ouverts.

A ces mots, je devins pensif. Cette dernière considération me frappa; ma mère venait enfin de toucher une corde sensible. Si elle est de bonne foi, comme j'aime à le croire, quel triomphe nous est assuré au prix de trois mois de patience! Néanmoins je résistai longtemps. Pendant une heure entière, elle me pria, me supplia. Quelle triste violence je dus faire à mon amour! Mais l'intérêt de Paule parla plus haut dans mon cœur que l'intérêt même de ma passion. J'ai cédé, j'ai promis. Paule me remerciera, j'ai besoin de l'espérer.

Je m'aperçois, Félix, que j'ai trente ans et que cette fois je songe à me marier. Pourquoi, je vous prie, la société a-t-elle fait du mariage une affaire et de quel droit mêle-t-elle sa prose à cette divine poésie?

LETTRE SEIZIÈME.

Genève, 4 octobre.

Pendant tout un jour, j'avais cru rêver, — et le lendemain ma mère s'est avisée de me conter l'histoire de Gwyn. N'admirez-vous pas cette rencontre bizarre? Pour moi, j'en fus tellement frappé

qu'hier après-midi, en approchant des Terraux, l'inquiétude me prit. Kollenn, avec son odieux flacon d'eau bénite, n'avait-il point passé par là? Qui sait? Le château avait disparu, je n'allais trouver qu'une grenouillère, des roseaux... Je fus bientôt rassuré. Point de coassemens de grenouilles. Un coq, de sa voix la plus claire, me souhaita la bienvenue. Les petits balcons, les girouettes, je trouvai tout à sa place. Félix, les pierres ont un cœur. Toute cette maisou se prit à sourire en me voyant paraître.

M. Bird et sa sœur étaient absens. J'en fus fâché, il me tardait de les mettre au fait; mais je fus bien vite consolé. Paule vint me recevoir à la porte. — Dois-je vous faire entrer? me demanda-t-elle en rougissant. — Je ne vous répondrai, lui dis-je, qu'après être entré. — Nous ne restâmes qu'un instant au salon. Le temps était si beau (nous avons un automne doux comme un printemps), qu'elle me proposa de nous transporter au verger. C'était un piége. Au pied d'un cerisier, une vieille caméristé à lunettes tricotait des bas. Le banc où Paule me fit asseoir n'était qu'à trois pas du cerisier. — Vous êtes cruelle, lui dis-je en anglais; voilà un voisinage qui me gêne fort. — Par malheur, la bonne vieille entend l'anglais; elle me regarda par-dessus ses lunettes en souriant, et Paule, voyant mon air interdit, se mit à rire de son rire de cristal. — Marguerite, me dit-elle, est de la famille, et nous n'avons point de secrets pour elle.

Là-dessus elle s'en alla chercher ses portefeuilles et me fit examiner en détail les études qu'elle a rapportées de la Souabe et du Tyrol. Je vis là des dessins et des aquarelles où l'on sent la main d'un maître et le souffle d'un poète. Elle me conta son voyage, puis elle me questionna sur la Grèce. — J'ai souvent vu le Parnasse en rêve, me dit-elle; il faut que je m'assure si mes rêves ont le sens commun. — C'est plaisir d'être interrogé par elle; tout l'intéresse; elle a le sentiment du grand et ne laisse pas d'être curieuse des petites choses.

Jamais je ne l'avais si bien étudiée que dans ces heures d'entretien paisible où son âme était au repos. Que de contrastes charmans! Son esprit est à la fois ardent et réfléchi, vif et posé; ses pensées se précipitent vers ce qui les attire, et tout à coup elles s'arrêtent et font silence pour écouter parler la raison; elle est parfois subtile et parfois presque naïve; ses impressions sont promptes comme l'éclair, mais avant de s'engager son jugement tâte les choses et prend ses sûretés contre les surprises; elle se plaît dans la contemplation, et le détail du moment présent la captive; rien ne lui semble insignifiant; elle sait que tout est dans tout. Vraiment quel âge a-t-elle? Son âme est pleine de bruits de printemps, et tout ce

qui en sort est mûr comme dans la saison des fruits; elle ne se fait point d'illusions, et, ce qui est plus rare, elle s'en passe; les rêves lui sont doux; l'expérience ne lui est point amère; elle a plus que du respect pour la vérité, elle en a le goût; sans défense contre cette amie redoutable, elle s'empresse au-devant d'elle, s'offre à ses coups. Frappe! lui dit-elle, je suis sûre de guérir. Elle a sujet de se plaindre de la vie, elle ne lui en veut point; elle a confiance dans le bonheur, il s'est fait attendre, mais il est de parole; il viendra, il est venu; quel plaisir de lui dire : Enfin vous voilà!

Pendant que nous causions, je me disais qu'un jour je goûterais auprès d'elle des délices plus enivrantes encore que les premiers transports de la passion. Elle n'a pas seulement le génie, la beauté, elle a ce charme qui enchante la vie. L'habitude de vivre auprès d'elle, voilà le bonheur qui ne s'épuisera pas. Avoir des souvenirs communs, des secrets communs, un langage commun, s'entendre à demi-mot, se parler sans rien dire, tout deviner dans un geste, dans un sourire, savourer les douceurs de cette solitude peuplée que crée l'intimité, penser ensemble et sans quitter son coin de feu, posséder l'univers et ne lui point appartenir... Courbes divines, filles du ciel auxquelles Paule fut toujours dévote, moi aussi je veux croire en vous! Le vieil incrédule s'est converti. Je vous livre ma vie, je vois déjà descendre sur mes sillons comme une rosée céleste l'harmonie et la beauté.

M. Bird ne revenait pas. Ce fut elle qui me chassa. Je vis une larme briller dans ses yeux.

— Le bonheur, me dit-elle, a sa mélancolie. Nous trouvons toujours le secret de nous plaindre; tantôt c'est la vie qui ne suffit pas à notre cœur; tantôt c'est notre cœur qui ne suffit plus à la vie.

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

Genève, 6 octobre.

Vous me blâmez, je m'y attendais, c'était dans l'ordre. Il est écrit que je mourrai sans avoir pu rien faire qui vous agrée. Vous prétendez qu'après m'être trop pressé je me résigne à des lenteurs qui seront suspectes; vous me représentez que je suis trop engagé pour avoir encore le droit de disposer de moi. « En quelques semaines, dites-vous, il peut se passer bien des choses. » Éclaircissez-moi votre pensée; je ne vous comprends pas.

A la vérité, je n'ai guère plus à me louer de M. Bird que de vous. J'espérais qu'il m'approuverait sans réserve; j'avais compté sans la raideur britannique. Quand on est né de l'autre côté de la Man-

che, on a beau être le meilleur des hommes, l'âme manque de souplesse, elle ne prête pas, les ressorts n'ont pas assez de jeu. Il y parut bien hier matin. Je le trouvai dans son cabinet de travail; il était occupé à écrire. La correspondance absorbe la moitié de ses journées. Ses malades spirituels lui donnent beaucoup à faire; il faut qu'il réveille les endormis, qu'il remette au ton les désaccordés. Comme il posait sa plume, on lui annonça la visite d'un convalescent qui venait sans doute le remercier de ses soins, et qu'il eut peine à congédier. Enfin nous voilà seuls. Aux premiers mots que je lui dis, il changea de visage, tomba dans une morne stupeur. Quand il se fut remis, il s'étudia à scruter mes intentions, à sonder les abîmes de mon cœur. Je ne savais trop si je devais rire ou me fâcher.

Je découvris enfin la cause de son chagrin. Vous ai-je dit que le père de Paule est depuis trois semaines à Paris où, selon sa coutume, il passera l'hiver? M. Bird lui avait écrit l'avant-veille. — Me voilà forcé de lui récrire! me dit-il, et il ajouta naïvement : — Je n'ai jamais pu souffrir les ratures ni dans les lettres, ni dans la vie.

— Une apostille, lui repartis-je, n'est pas une rature.

Cependant, comme il est homme de sens, il finit par entendre raison.

— Je comprends, me dit-il, et j'approuve vos intentions. Il est certain que Paule serait fort heureuse d'obtenir l'aveu de votre mère. Ce serait une satisfaction donnée à son cœur aimant, un démenti infligé à la calomnie, une réparation d'honneur dont je sens tout le prix. Un seul point m'arrête : votre mère est-elle parfaitement sincère? Permettez-moi de vous le dire, j'en doute un peu.

Je lui répondis que je n'étais plus un enfant, que je ne m'en laissais pas imposer, que je connaissais ma mère, que j'avais eu des défiances, que son ton, son langage les avaient dissipées, qu'après tout c'était une épreuve à tenter, que nous serions bientôt éclaircis.

Sur ces entrefaites, Mme Simpson entra. Je recommençai mes explications. Elle ne me laissa point le temps d'achever. Croisant les bras et me regardant d'un air de défi :

— Charmant! admirable! dit-elle. Voilà la première fois que j'entends parler d'un amant qui se constitue juge d'instruction! L'enquête est ordonnée. Pendant trois mois, vous viendrez chaque jour nous interroger, vous dresserez des procès-verbaux. Nous n'avons qu'à nous bien tenir : trop heureux si vous ne décernez pas contre nous des mandats d'arrêt. Ferez-vous apposer les scellés? ferez-vous saisir nos papiers? Ne perdez point de temps; fouillez dans tous les coins. La vieille tour est pleine de réduits mystérieux. Vite,

à l'œuvre! Je vais vous remettre mon trousseau de clés. Commencez par cette chambre, voilà trois armoires qui ont un air bien suspect...

C'était un torrent de paroles à me faire perdre la tête. — Ah! c'en est trop, m'écriai-je, et je crois rêver! Eh quoi! je m'impose le plus cruel de tous les sacrifices, et voilà ma récompense! voilà mon salaire! Et c'est dans une maison où l'on se pique de sagesse, où l'on invoque sans cesse la raison, que je suis en butte à des soupçons extravagans dont j'aurais honte de me défendre!

Mme Simpson parut étonnée. Elle se tourna vers son frère. — Vraiment, je crois qu'il se fâche, mon cher frère, lui dit-elle.

— Je le crois comme vous, ma chère sœur, lui répondit-il.

— Allons, ce jeune homme a du bon, dit-elle en soupirant, mais que de chagrins il nous causera!

— Qu'on fasse venir Paule, repris-je, qu'elle soit notre arbitre! Ses décisions me seront sacrées, et puisse-t-elle me blâmer comme vous, car, Dieu soit loué! je serai délié de mon imprudente promesse, et je ne songerai plus qu'à hâter l'instant de mon bonheur.

M. Bird alla chercher Paule. Quand elle parut, je m'aperçus bien que sa figure trahissait quelque inquiétude. Je lui pris la main, je lui fis le récit fidèle de tout ce qui s'était passé. Elle m'écouta la tête penchée. Je n'eus pas plus tôt fini que relevant les yeux : — Je vous approuve tout à fait, Marcel, me dit-elle. Vous deviez cela à votre mère. Je ne mets pas en doute sa sincérité. Quelle joie si un jour ses bras m'étaient ouverts! Elle ne pourrait trouver une fille plus dévouée ni plus reconnaissante. Et qui sait? je regagnerai peut-être par elle l'estime et l'affection de mes grands-parens. Marcel, j'ai toujours goûté ce mot de l'Évangile : « Ils sont beaux, les pieds de celui qui apporte la paix. » Messager de paix, je vous remercie et je vous bénis.

— Vous l'entendez! dis-je à M. Bird.

— C'est que Paule est Paule, me répondit-il en souriant, et M. Bird n'est que M. Bird.

— Oui, Paule est Paule, dit la pétulante Mme Simpson. Paule aime, Paule a vingt ans, Paule est poète, Paule a toutes les imprévoyances des âmes généreuses. O jeunesse inexpérimentée, toujours prête à s'embarquer sans boussole sur la foi d'une utopie!

— Point de paroles de malheur! interrompit Paule. Je crois aux vents, je crois aux étoiles, je crois en Marcel.

— Et ta foi ne sera pas trompée, lui dis-je en portant sa main à mes lèvres.

— Comme ils se grisent de leurs paroles! murmura Mme Simpson. *Amen! amen!* Que le Dieu des innocens les assiste!

Je restai jusqu'à la nuit. M. Bird me reconduisit. En me quittant, il me dit : — La confiance de Paule m'a fermé la bouche. Cependant ne comptez pas trop sur sa raison. Les femmes sont des femmes. L'amour les exalte, mais le doute a son heure. Demain, à son réveil, elle se dira peut-être qu'elle donne au monde trois mois pour se mettre entre elle et vous. Je crains qu'elle ne souffre; c'est à vous...

— Laissez-moi faire, interrompis-je, je réponds de tout.

Félix, Paule est adorable. Que vos péchés vous soient remis!

LETTRE DIX-HUITIÈME.

Genève, 12 octobre.

Tout va bien. Paule me semble heureuse, confiante, sereine. Assurément je n'ai pas le droit de lui en vouloir; mais il s'agit bien de droit! Même à trente ans, l'amour est une déraison; je m'en aperçois. L'autre jour, elle vint au-devant de moi d'un air si tranquille... Grondez-moi; mais est-il juste de reprocher à l'amour ses inconséquences et ses injustices? Il en vit. M. Bird m'avait assuré qu'elle souffrirait : il la connaît peu. Elle travaille beaucoup et sans distraction; elle a toute sa tête, tout son talent, tout son esprit. Elle vient de commencer un grand tableau; j'ai bien ri en découvrant que j'étais un peu jaloux de ce tableau. C'est une scène de labour, une charrue tirée par quatre bœufs. Comme vous voyez, tout va bien. Les quatre bœufs sont si robustes et si vaillans qu'ils seront bientôt au bout du sillon.

Ma mère est d'une humeur charmante; décidément elle paraît contente. Tout le monde est content, il faut bien que je le sois aussi. M. Bird m'a laissé entendre que je ferais mieux de ne pas aller tous les jours aux Terraux. Je le croyais au-dessus de toutes les petitesses. Respect humain, où vas-tu te nicher? J'ai dû me le tenir pour dit. J'ai passé cette semaine deux soirées dans le salon de ma mère, avec ses habitués; j'ai joué le whist, j'ai dit des choses aimables à Mlle de Luz. Me croyez-vous encore incapable de vertu?

Que l'air est pesant dans ce triste salon! Il faut aller aux Terraux pour respirer. C'est là que la vie est légère; ici on en sent tout le poids. Là on vit hors du temps; ici on subit l'importunité des heures, on les entend marcher, et on s'applique à tuer les jours, qui vous le rendent bien. Là le cœur s'épanouit dans la paix et dans la liberté; ici on se défie, on a toujours l'œil au guet, on se défend même contre le bonheur. Là on se joue dans la lumière; ici on se fait une affaire de tout, et le plaisir lui-même est affairé. Là enfin

la religion est une céleste douceur qui se mêle à tout; ici on prête à Dieu des passions pour se donner la joie d'épouser ses querelles et de haïr en son nom... Et cependant les Terraux sont un lieu suspect. Trois mois d'enquête préalable sont nécessaires. Vraiment on s'accoutume trop à certaines choses. Qu'est-ce donc que ce monde? et jusqu'à la fin des siècles la vérité sera-t-elle tenue sur la sellette?... Lève-toi, éternelle accusée, et confonds tes juges!

Je regrette seulement que Paule travaille trop. Je la voudrais un peu distraite, un peu rêveuse. Et quand elle souffrirait un peu! Je souffre bien, moi! Mais ce n'est pas une chose à lui demander... Le ciel est pur et serein; la terre est humide, luisante; la charrue ne grince pas; les quatre bœufs roux ont le cœur à l'ouvrage.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

Genève, 14 octobre.

Ou ma mère ne me connaît pas, ou elle me connaît trop. N'était le point d'honneur et la honte de m'en dédire, j'aurais déjà rompu cet imprudent engagement. L'attente me tue; je compte les heures, je me ronge. Il me semble... Non, je ne vous dirai pas les idées folles qui me traversent l'esprit; je n'y puis songer sans rougir.

Mais laissons cela. Je veux seulement vous répéter ce que vous savez de reste : je ne suis qu'un apprenti dans l'art de vivre; quoi que je fasse, je passe la mesure, et tout me tourne à mal. Tenez, hier soir, par exemple... Quand je descendis chez ma mère, on jouait au whist. Je m'assis dans un coin, je feuilletai une revue. On ne disait mot. Je me levai, je pris mon chapeau. La porte s'ouvre, l'éternelle Mlle de Luz entre; elle fait à ma mère ce petit salut court que je ne puis souffrir, puis elle se tourne vers moi les yeux baissés et en rougissant un peu. Je la salue et je fais mine de gagner la porte; mais ma mère me regarde d'un air de reproche. Je prends mon parti, et après quelques instans nous étions assis sur un sopha, Mlle de Luz et moi, et nous causions en tête-à-tête. Mon intention était louable, je voulais complaire à ma mère : je tiens à ce qu'elle ne puisse pas dire que je fuis le danger, et que si je connaissais mieux la charmante Angéline... Bref, je fus aimable. Mlle de Luz s'anima; elle m'entretint du dernier roman qu'elle avait lu et du dernier sermon qu'elle avait entendu. Je ne sais si mes souvenirs s'embrouillent, mais il me semble que ce sermon était charmant, et ce roman traduit de l'anglais fort édifiant. J'étais tout oreilles, je souriais agréablement; mais, tout en écoutant ce ramage de pinson, je songeais à la voix du rossignol, à ces premières notes rares et sou-

tenues par lesquelles il prélude à ses concerts dans une soirée de printemps. Ce n'est qu'une note, mais une note de rossignol, — et la nuit s'éclaire, les bois frémissent, le ciel écoute... Cette vision ne m'empêchait pas de sourire, je crois même que, sans y penser, je débitai quelques fadeurs. Mlle de Luz devint sérieuse, elle lissait ses cheveux crêpés, regardait de très près ses poignets : je venais, sans le vouloir, d'intéresser la partie. Tout à coup, en tournant la tête, j'aperçus ma mère qui nous lorgnait du coin de l'œil, immobile, charmée, dans l'extase. J'avais réussi à réveiller ses espérances. N'avais-je pas raison de vous dire que je ne sais pas vivre?

Il faut en finir et brusquer le dénoûment. Par bonheur, M. Bird s'en charge. Il m'a insinué l'autre jour que, si ma mère était sincère, elle devait consentir à voir Paule. Une rencontre pourrait être ménagée sur terre neutre. — Il faudrait d'abord, ajouta-t-il, qu'elle consentît à me recevoir; je sonderai le terrain. — Sa proposition m'enchanta. J'en ai fait part à ma mère; elle s'est d'abord récriée, elle a fini par se rendre. — Mais je désire, m'a-t-elle dit, que vous n'assistiez pas à notre entretien; vous nous gêneriez. Je veux être libre de questionner M. Bird, et peut-être mes questions vous blesseraient.

Cette première entrevue a été fixée à après-demain. Je m'en promets un heureux résultat : l'air, le geste de M. Bird ont une éloquence irrésistible, et il n'est pas de préventions qui puissent tenir contre son sourire.

Félix, il est aisé d'avancer, il est trop aisé de reculer; mais s'arrêter! De tous les supplices de ce monde, l'immobilité est le plus cruel. Je souffre, oui, je souffre de mille manières que je ne puis vous dire.

LETTRE VINGTIÈME.

Genève, 15 octobre.

Que vous êtes éloquent sur les situations fausses! mais ne vous chargez pas de m'apprendre comment on s'y engage, je ne le sais que trop. Enseignez-moi plutôt comment on en sort. Oh! inutilité des amis! oh! vanité de la sagesse!

LETTRE VINGT ET UNIÈME.

Genève, 17 octobre.

L'entrevue en question a fort mal réussi. Elle n'a servi qu'à envenimer les défiances. Il paraît que de part et d'autre on a fait échange de mots piquans. A qui donner les premiers torts? Je crains que

M. Bird n'ait manqué de souplesse. On a les défauts de ses qualités; je vous l'ai dit, il est Anglais, il est philosophe, il se pique d'une droiture qui dégénère quelquefois en raideur.

Ce fut ma mère que je vis d'abord; elle était pâle comme au sortir d'une forte émotion. — Marcel, m'a-t-elle dit d'une voix tremblante, vous soumettez mes pauvres nerfs à de bien rudes épreuves. Je ne vous fais pas de reproches, mais je désire que vous preniez acte de mon dévouement. — Et en parlant ainsi elle se frottait les tempes avec du vinaigre de santé.

— Mais que s'est-il donc passé? lui dis-je; car vraiment, à la voir ainsi pâle et défaite, je craignais que le débonnaire, que l'angélique M. Bird ne se fût emporté à quelque violence.

— Dieu m'est témoin, me répondit-elle, qu'en arrivant à cette entrevue, j'étais disposée à recevoir les impressions les plus favorables, tant votre bonheur m'est cher! tant il m'est cruel de vous affliger! J'avais prié, j'étais pleine d'espoir. M. Bird semble s'être appliqué à réveiller mes défiances et à justifier mes préventions... Et à ces mots elle recommença de s'essuyer le front.

J'éprouvai un violent accès de colère contre ce flacon de vinaigre. Je l'eusse volontiers brisé sous mes pieds. Je me contentai de le lui ôter des mains et de le déposer hors de sa portée.

— Vous devriez ouvrir les fenêtres, lui dis-je. On respire ici une odeur de soufre... Le diable s'est trahi. Vous a-t-il laissé voir son pied fourchu?

— Vous croyez plaisanter, me dit-elle. Vous découvrirez un jour que le diable sait faire dans ce monde tous les métiers, même celui d'honnête homme.

— Vous reconnaissez donc, repris-je, que M. Bird est un honnête diable. C'est toujours cela de gagné.

— L'avantage n'est pas grand, dit-elle. Il n'y a de vertus sérieuses que celles qui plaisent à Dieu.

— Et vous vous flattez de connaître ses goûts? Êtes-vous sûre de ne pas vous y tromper? Pour moi, je ne crois pas aux caprices de Dieu, ni que nous vivions dans ce monde sous le régime du bon plaisir.

— A trente ans, repartit-elle, on ne relève que de son épée et on se contente d'avoir des opinions; mais on n'arrive pas à mon âge sans avoir découvert que les dogmes sont un bon oreiller de vieillesse, et qu'il est sage de prendre conseil de son oreiller.

— Consultons l'oreiller : que pense-t-il de M. Bird?

— Je ne vous ferai point son portrait. Entre un incrédule comme vous et une bigote comme moi, il n'y a pas d'accord possible sur certaines choses. Il me suffira de vous dire que je rends justice à

M. Bird sur deux points. Je crois qu'il a voué à Mlle Méré une affection sincère et désintéressée, et qu'il épouse ses intérêts avec un zèle tout charitable. Certaine bonté de cœur, certaine chaleur de sympathie sont des dons naturels qu'on peut posséder sans connaître Dieu. Je crois aussi que M. Bird sait vouloir ce qu'il veut; il a les ardeurs et les vivacités d'une âme forte, il en a aussi les acharnemens. Vous savez que les Anglais aiment les gageures. M. Bird a juré ses grands dieux de marier Mlle Méré en dépit de tout, et comme les paris font d'autant plus d'honneur qu'ils sont plus hasardeux, il a juré que le mari serait de bonne famille, riche, considéré, l'un des meilleurs partis de Genève, et qui, plus est, fils unique de Mme Roger, bonne bourgeoise à préjugés et à dogmes. Quel beau triomphe pour lui, s'il réussit! Quel défi jeté à toute cette séquelle dévote qui condamne ses hérésies! Quelle satisfaction de cœur et d'orgueil il peut se promettre de cette campagne entreprise pour l'amour de Paule et pour l'amour du scandale! car ces deux sortes d'affections se concilient très bien dans les MM. Bird. Vous riez, je crois.

— Je ris pour ne pas pleurer. O puissance des préventions! Comment, je vous prie? vous avez parlé à cet homme, vous avez entendu le son de sa voix, vous l'avez vu sourire...

— Oh! son sourire est charmant, interrompit-elle; mais il en a été fort économe. Je ne sais quel fâcheux effet j'ai produit sur lui, son front s'est rembruni, son humeur s'est assombrie. Il n'a pas su se contraindre, il a été maladroit... Passez-moi la vulgarité de cette comparaison, mais imaginez un honnête marchand en peine de se débarrasser d'un article qui n'est pas de défaite. Un chaland se présente, il va conclure; par malheur la bonne âme se ravise, demande à voir, à réfléchir. Le marchand se fâche, il voudrait vendre chat en poche. J'en suis désolée, mais en écoutant M. Bird je pensais malgré moi à ce marchand. En réponse à ses doléances, je lui rappelai les termes de notre traité, je lui déclarai que je m'en rapportais à vous, que j'étais résolue à voir Mlle Méré par vos yeux, mais que ce n'était pas trop de trois mois pour faire le tour d'une jeune fille, qu'au surplus j'avais votre promesse, que vous n'étiez pas homme à vous dédire. Il goûta peu mes raisonnemens, il goûta moins encore certaines questions que je lui adressai, et après quelques réponses évasives il est parti brusquement, peu satisfait de moi, je pense; mais vous conviendrez qu'il n'y a pas de ma faute... Allons, ne vous découragez pas, ajouta-t-elle. M. Bird prendra peut-être sa revanche un autre jour. Qu'il m'amène Mlle Méré : quoi qu'il m'en coûte, je suis prête à la recevoir; mais, savez-vous, Marcel? je suis presque sûre qu'elle ne viendra point.

— C'est ce que nous verrons, lui répondis-je en m'efforçant de lui dérober mon chagrin. Et là-dessus je lui restituai son flacon de vinaigre, et je partis.

Je me suis rendu sur-le-champ aux Terraux. Paule était sortie avec Mme Simpson. Je trouvai M. Bird dans la cour, où il se promenait en long et en large, les mains derrière le dos, la tête basse. Il avait l'air abattu.

— Eh bien! lui dis-je, la place est forte?

— Elle est imprenable, m'a-t-il répondu... Votre mère, monsieur, continua-t-il, est une personne fort estimable, mais trop entière dans ses idées pour que nous puissions attendre d'elle la moindre concession. Se flatter de la ramener serait une dangereuse chimère. Elle est incapable de comprendre Paule : elle n'admet pas les exceptions, et l'extraordinaire la scandalise. Ajoutez que les jugemens du monde lui sont sacrés; c'est un joug qu'elle ne secouera pas. Je ne crois pas lui faire tort en assurant que dans sa tendresse pour son fils il entre un peu de vanité; elle vous aime, mais elle ne s'oublie point. Elle ne se dit pas que vous êtes en position de ne consulter que votre cœur en vous mariant, que rien ne vous attache à Genève, que si les commérages d'une petite ville vous troublent dans votre bonheur, vous êtes libre de les fuir et de planter votre tente où il vous plaira. Elle ne pense qu'à elle, qu'au petit monde où elle vit, et dont les décisions lui tiennent lieu d'oracles et de conscience. Vous savez ce que sont ces coteries où règne une petite opinion d'autant plus tyrannique et plus ombrageuse que les frontières de son empire sont plus resserrées. Vous savez aussi quelles secrètes et tristes jalousies se cachent sous ces amitiés de circonstance, qui ne sont guère cimentées que par des aversions et des préjugés communs. Votre mère croit déjà voir les noirs sourires de ses bonnes amies, elle entend déjà leurs railleries, leurs mots couverts, leurs propos aigres-doux, leurs complimens de condoléance, leurs désolantes consolations, et elle en frémit d'avance. Son désir le plus cher est que vous fassiez un mariage dont il lui revienne quelque lustre, qui fasse ouvrir de grands yeux aux badauds, qui soit le désespoir des jaloux, qui la rehausse dans sa propre estime et dans l'opinion de la petite chapelle. Je ne serais pas étonné qu'elle eût déjà jeté son dévolu. Elle a quelque parti à vous proposer. Aussi ne vous a-t-elle demandé un délai que dans l'intention d'ouvrir la porte aux incidens; soyez certain qu'elle les appelle de tous ses vœux. Je vous parle franchement, il n'est plus temps de ménager les termes.

Nous fîmes quelques pas en silence, puis je lui dis :

— Nous avons fait une faute, nous devions laisser à l'ennemi

l'embarras des premières démarches; mais nous nous sommes engagés, il faut aller en avant. Ma mère consent à voir Paule, il faut la lui conduire.

Il me répliqua avec une vivacité qui me surprit : — Gardons-nous-en bien ! ce serait tout compromettre.

Je ne pus lui répondre, car ces dames parurent à l'entrée de la cour. Je m'avançai vers Paule, qui marchait la première.

— Nous avons été paresseuse aujourd'hui? lui dis-je. Vite à l'atelier! Quels reproches vous devez vous faire! Les quatre bœufs roux s'impatientent.

— Aujourd'hui, me dit-elle, ils ne sentaient pas l'aiguillon, et le pinceau m'est tombé des mains.

— Avez-vous pensé à moi en vous promenant?

— Demandez-le à ces fleurs, me dit-elle en me présentant quelques feuillages de houx.

— J'aimais mieux vos gentianes d'autrefois, lui dis-je.

Elle m'interrogea du regard. — Nous les avions cueillies ensemble, ajoutai-je.

Elle me remercia de mon explication par un sourire; puis elle fit un geste qui signifiait peut-être : De quoi vous plaignez-vous? c'est votre faute.

Mme Simpson s'était arrêtée près de la grille pour attendre Jane. Je m'approchai d'elle et je lui dis : — Pendant que les chiens aboient, la caravane passe.

Elle me répliqua vivement par cet autre proverbe : — Il ne faut point se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village.

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

Genève, 20 octobre.

Il y a quelques jours encore, j'avais un remède assuré contre ces crises de découragement, contre ces défaillances subites auxquelles mon âme est sujette. Loin de Paule, seul avec moi-même, de sinistres pensées traversaient mon esprit, ou bien mon amour se changeait soudain en une fièvre brûlante, et, pour savourer les délices d'un instant de possession, j'eusse sacrifié sans regret mon avenir et ma conscience; mais à peine me retrouvais-je auprès d'elle, mes désirs s'apaisaient, mes craintes se dissipaient, je voyais luire à son front deux fois couronné le diadème du génie et l'auréole d'une céleste pureté, et tout mon cœur ne respirait plus que foi, respect et adoration.

Aujourd'hui c'en est fait, j'ai perdu mon seul recours contre

moi-même. Adieu ce calme divin que sa présence répandait en moi! Même auprès d'elle je suis inquiet, agité. Félix, il me semblait autrefois que la sainte vérité me regardait par ses yeux; aujourd'hui ses yeux mentent... Ah! quel mot! quel blasphème! Non, je ne les accuse que de se taire. Paule a des pensées qui craignent le grand jour; il s'est fait en elle un changement qu'elle me cache, et je sens percer dans ses manières une secrète froideur qui me consterne et qui m'irrite. Que peut-elle donc me reprocher? Ne lui ai-je pas prouvé qu'elle m'était plus chère que mon amour même? Lui ai-je rien caché? N'ai-je pas agi avec son aveu? Sa fierté s'est-elle offensée de ce qu'approuvait son cœur? Pourquoi se taire? Penserait-elle s'abaisser en s'expliquant? Exige-t-elle que je la devine, que je la prévienne? Est-on si fort sur l'étiquette quand on aime? Les petits calculs se peuvent-ils allier avec les entraînemens de la passion? M'aimerait-elle moins que je ne le croyais? Aurait-elle quelque arrière-pensée? Serais-je à ses yeux un moyen de cassation contre les arrêts du monde?... J'en dis trop. Dieu me garde de rien outrer! Il y va de ma vie. Je dirai seulement avec Montaigne que *la police féminine a un train mystérieux;* mais le mystère, c'est de l'ombre! Y aurait-il une tache à mon divin diamant?

M. Bird lui-même devient mystérieux. Je suis comme un passant qui s'égare dans un quartier dont il se flattait de connaître tous les détours. M. Bird ne me parle plus à cœur ouvert, il use de réticence, il m'échappe, il se dérobe. Il se refuse à laisser voir Paule à ma mère, et m'allègue je ne sais quels périls imaginaires sur lesquels il ne s'explique pas.

Ma mère est triomphante. — Vous verrez qu'on ne me l'amènera pas, me disait-elle tout à l'heure. Je ne m'en étonne pas, et en vérité j'aurais tort de m'en plaindre. Cette pauvre enfant doit être peu curieuse de revoir une amie de ses grands-parens qui l'a beaucoup connue. Elle ne serait pas à l'aise en ma présence; elle risquerait de se troubler, et je pourrais lui faire telle question qui la mettrait sur les épines... Mais convenez que M. Bird est bien maladroit; convenez que ses impatiences et ses défaites sont également suspectes. Du reste je ne tire point de conclusions; je m'en rapporte à vous. Je croirai ce que vous croirez, je voudrai ce que vous voudrez...

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

Genève, 23 octobre.

Depuis plusieurs jours, le tonnerre grondait sourdement; enfin l'orage a éclaté. Puisse-t-il éclaircir mon ciel qui se voilait!

J'avais passé une nuit blanche. Les mystères de M. Bird, les froideurs, les silences de Paule, l'air triomphant de ma mère, il y a bien là de quoi m'ôter le sommeil. Je me rendis vers deux heures aux Terraux. Je venais de franchir le petit pont, lorsque j'aperçus devant moi, dans le chemin montant, les deux jouvenceaux que vous savez... Vous souvient-il de cette aventure? Elle est trop ridicule pour que je vous la rappelle... Cette fois ils étaient à cheval et regardaient par-dessus la haie, non sans jaser et ricaner... C'est un fait, Félix, que personne ne passe dans ce chemin sans regarder par-dessus cette haie. Arrivés à l'entrée de la cour, ils firent halte, et, le nez au vent, du bout de leurs gants jaunes ils jetaient des baisers dans l'air. Je les rejoignis en hâte. M'adressant au plus âgé (je lui donne dix-sept ans) : « A qui en avez-vous, mon petit monsieur? » Il me répondit d'un ton hautain : « Apparemment ce sont mes affaires. » Je lui arrachai sa cravache, et j'en sanglai un coup si vigoureux sur la croupe de sa monture que l'animal rua et partit au triple galop, emportant son cavalier effaré, qui se tenait aux crins pour ne pas tomber. Son camarade, non moins surpris, s'élança à sa poursuite. « Bon voyage! » leur criai-je, et j'entrai.

Comme j'approchais de la maison, M. Bird parut sur le seuil, accompagné d'un grand jeune homme blond qu'il reconduisait. C'est un Écossais, fils de famille, et l'un de ses malades. Je l'avais déjà rencontré aux Terraux l'avant-veille. Je ne sais pas encore quand il partira. Son cas est sans doute fort intéressant. Orphelin à vingt-deux ans et très empêché de sa fortune, dont il ne savait que faire, le *spleen* le prit, un *spleen* dévorant. Son étoile lui fit rencontrer M. Bird, qui l'ausculta, et, après réflexion, lui rédigea une ordonnance ainsi conçue : « Pour commencer, avoir une manie et lire Montaigne. » Il a lu Montaigne, il est devenu bibliomane, il est heureux; mais, comme on ne saurait l'être trop, il est en voie de devenir philanthrope. Les fils d'Albion sont des horloges qui vont au doigt et à l'œil. M. Otway, — c'est son nom, — adore M. Bird; il l'appelle son sauveur et l'Hippocrate des âmes. Une fois c'est bien; mais M. Otway se répète. Il me tendit la main et me dit en souriant : — Êtes-vous aussi des malades de M. Bird?

— Non, mon cher, lui répondit M. Bird. M. Roger est fort bien portant.

— Je le plains, reprit-il. Il ne connaît pas la douceur des convalescences. Mieux vaut revivre que vivre, et le parfait bonheur est d'être guéri par M. Bird et son miraculeux flageolet.

— J'admire infiniment, lui dis-je, le flageolet de M. Bird; mais il est plus sûr de se bien porter.

Ils s'éloignèrent. J'entrai. Mon irritation allait croissant. Je n'é-

tais pas au bout de mes épreuves. J'entr'ouvris la porte du salon. Mme Simpson était seule avec Jane. J'allais me retirer, elle me rappela. — Un instant, monsieur Marcel, me dit-elle. J'enseigne à Jane l'histoire romaine. Nous en sommes aux exploits de Fabius. Je veux vous montrer comme elle profite. Jane, qui était Fabius?

— Un grand général qui ne livrait pas bataille.

— Bien, Jane. Continuez. Que fit-il de grand, ce Fabius?

— Il fut sur le point de prendre Annibal, mais il ne le prit pas.

— A merveille, Jane..... Vous pouvez vous retirer, monsieur Marcel.

Je ne me le fis pas dire deux fois. Et Mme Simpson se plaint d'avoir des ennemis!

Je frappai à la porte de l'atelier de Paule. On me cria : Entrez. Pour m'achever, elle n'était pas seule. Un vieux peintre genevois lui avait amené l'un de nos premiers paysagistes français, le célèbre Z... Elle me présenta; on me salua, mais sans accorder à ma personne plus d'attention qu'elle n'en mérite. Z... était absorbé dans ses pensées. Paule avait disposé en demi-cercle autour de lui quatre ou cinq de ses petites toiles. Il fit quelques critiques, puis il tomba en rêverie : il se grattait le front, il soupirait, il grommelait, il jurait à la sourdine; c'est ainsi que s'exprime son admiration. Quand il eut tout vu, avisant dans un coin la charrue et les quatre bœufs : — Ah! par exemple, dit-il, je gagerais que ceci n'est pas de vous.

— Vous avez rencontré juste, dit-elle. C'est un tableau qu'en désespoir de cause l'auteur m'a priée de terminer.

— N'y perdez pas votre temps, reprit-il. Vous savez ce que disait cet autre : « qu'un jour Roland prit un capucin par la barbe, et qu'après l'avoir bien fait tourner, il le jeta à deux milles de là, où il ne tomba qu'un capucin. »

— Vous êtes bien sévère pour mon pauvre ami, lui répondit-elle sans le regarder.

— Il a du talent, je ne le nie pas; mais il n'a pas le diable au corps. Comme ces contours sont secs! comme ces lignes sont dures! comme ces détails sont peu d'ensemble!... Ici, ajouta-t-il en montrant du doigt les cinq toiles, ici il y a l'ordonnance, le style, l'harmonie, le feu sacré, la magie, le sortilége, le je ne sais quoi, la folie, la divine folie!

Paule avait pris un canif sur une table; elle en porta deux ou trois coups à son tableau, qu'elle mit presque en pièces du haut en bas.

— Eh bien! que faites-vous donc? s'écria Z..., et qu'en dira le capucin?

— Le capucin, c'est moi, répondit-elle.

Et comme il se confondait en excuses : — Oh! ne croyez pas que

je sois en colère, poursuivit-elle en tournant vers lui ses yeux pleins de larmes. La vérité peut me chagriner, elle ne me fâche pas... Hélas! vous avez raison. Voilà quinze jours que je me cherche, sans réussir à me trouver.

— Cherchez, cherchez bien, dit-il. L'art, la nature, les animaux et moi, nous y sommes tous intéressés.

Je sortis sans bruit. Le chagrin, la colère, me suffoquaient. Je m'en allai je ne sais où. Quand je revins, Paule était seule dans son atelier. Penchée sur un album, un crayon à la main, elle tournait le dos à la porte. Sans prendre la peine de me regarder : — Vous nous avez quittés bien brusquement, me dit-elle.

— J'étais de trop, je vous dérangeais.

— Vous, me déranger! Cela serait singulier, répondit-elle avec cette douceur tranquille qui m'irrite.

— Il y a des aventures singulières qui ne laissent pas d'être vraies, lui dis-je. Vous en savez quelque chose.

Elle tressaillit, me regarda fixement; puis, baissant les yeux, elle se remit à dessiner.

Tout mon sang bouillonnait. — Pourquoi avez-vous détruit ce tableau? repris-je. Il valait les autres.

— Tout le monde, à ce qu'il paraît, n'est pas de votre avis.

— Ce canif, lui dis-je, ce geste tragique...

— Oh! permettez, interrompit-elle en souriant, mon geste n'était pas tragique.

— Ces larmes enfin, ces mots mystérieux... N'auriez-vous pu nous épargner cette petite scène fort déplacée?

Point de réponse. — Parlez, je vous en conjure, m'écriai-je avec un peu de violence. Vos silences me tuent. Répondez-moi : pourquoi depuis quinze jours ne vous retrouvez-vous plus?

— Il n'y a pas ici de greffier? — Et elle promenait ses yeux autour d'elle.

— Ce qui est sûr, c'est qu'il y a ici un souffleur. Je crois reconnaître la voix de Mme Simpson.

— Vous vous trompez, dit-elle, mon cœur seul a parlé.

— Votre cœur? il est perdu! Voilà quinze jours que je le cherche et ne le trouve plus. Prenez garde que le mien...

— Oh! c'en est assez, interrompit-elle. Je supporte les questions, mais les menaces sont inutiles. Ne gâtez pas votre rôle. Et puisque mes silences, mes réponses, tout vous blesse, il me reste une ressource : je vous écrirai, et vous serez content.

— Je compte sur votre promesse, lui dis-je. Et je me retirai...

P. S. Mon Dieu! que se passe-t-il donc? Qui m'a fait perdre son cœur? Par quel conseil agit-elle? On me remet à l'instant une

boîte, et cette boîte contient la bague que je lui ai donnée et un papier où je lis ces mots : « Votre liberté vous est enfin rendue. Soyez heureux. »

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

Genève, 24 octobre.

..... Je lui dis avec colère : — Vous êtes mon ennemi.

— Monsieur, pas de folies! me répondit-il d'un ton d'autorité. Votre plus grand ennemi, c'est vous-même.

En ce moment on sonna... — Vite, me dit-il, glissez-vous dans ce cabinet. Prêtez l'oreille; mais, quoi que vous entendiez, ne sonnez mot.

Quelqu'un entre, salue, se nomme, s'assied. C'était le pasteur Gérard. D'une voix onctueuse et solennelle, il entama un long exorde, pièce d'éloquence fort étudiée.

— Au fait, au fait! interrompit doucement M. Bird. Moi aussi, j'ai prêché, *anch' io fui pittore*. Entre confrères on s'épargne.

Cette interruption démonta M. Gérard, mais il se remit. Les Gérard se remettent vite. Il reprit sa phrase où il l'avait quittée.

— Au fait, au fait! lui disait toujours M. Bird.

— Le fait, le voici, s'écria-t-il impatienté : ce mariage est impossible.

— Nous y voilà, dit M. Bird. Contez-moi vos raisons, mon cher confrère, et dites-nous nos vérités. Je suis prêt à tout entendre.

— Permettez, reprit-il d'un ton radouci, je ne censure point votre conduite. Vous êtes un sage, je suis venu consulter avec vous. Nous finirons par nous accorder... Je ne vous dirai pas que ce mariage serait le coup de mort pour une pauvre mère qui adore son fils; je ne vous peindrai pas ses inquiétudes, ses tourmens, ses larmes, ses nuits sans sommeil... Peut-être de telles considérations vous toucheraient peu.

— Vous avez raison, dit M. Bird. Je ne crois aux larmes que quand je les vois. Et encore!...

— Vous vous calomniez.

— Qu'attendre de bon d'un hérétique?

— Je ne suis pas intolérant.

— Vous ne l'êtes jamais hors de propos.

— A nous de pardonner, à Dieu de juger! Ne vous défiez pas de moi. La pure charité m'anime. Mlle Méré vous est chère. C'est au nom de son bonheur que je vous conjure d'user de votre influence pour empêcher ce mariage.

— Expliquez-vous et parlez haut : j'ai l'oreille un peu dure.

— Mlle Méré a pu commettre des fautes, des imprudences, des étourderies, — j'emploierai le mot qu'il vous plaira; — mais elle a l'âme noble, désintéressée...

— Venant de vous, cet hommage a du prix.

— Soyez certain que je lui rends justice. Je la crois incapable de tous les calculs vulgaires; elle aime et veut être aimée; le reste n'est rien pour elle.

— Vous la connaissez bien. Dans l'occasion, j'invoquerai votre témoignage. Eh bien! cher confrère, nous voilà d'accord. Paule aime, Paule est aimée. Conduisons ces jeunes gens aux autels.

— Hélas! dit-il, êtes-vous sûr qu'elle soit aimée comme elle veut l'être? Je me trompe bien, ou elle est trop fière pour se donner à un homme qui douterait, ne fût-ce que par instans, de son innocence et de sa sincérité. L'ombre même d'un doute serait à ses yeux un outrage...

— Que ne vous entend-elle! Jamais personne ne la jugea mieux. Vous êtes de nos amis, monsieur Gérard. Pourquoi nous en informer si tard? Mais, je vous prie, vous qui lisez si couramment dans les âmes, pensez-vous que M. Roger...

— Il croit et il ne croit pas.

— Vous jugez bien sévèrement ce jeune homme.

— Il a l'âme élevée, généreuse, mais sans ressort, sans consistance. Tête fumeuse, il veut et ne veut pas; il ne vit jamais dans le présent, il se ressouvient, il prévoit, il s'inquiète, il rêve, il s'écoute. Quel dessein suivi, quelle volonté ferme et constante pouvez-vous attendre d'un caractère indécis, d'un esprit flottant qui se complaît peut-être dans ses incertitudes?

— Cependant, à le voir, on le prendrait pour un sage.

— Lui, un sage! vous ne le connaissez pas. Je l'ai beaucoup étudié chez sa mère. A première vue, j'en conviens, on croit reconnaître un homme grave, sérieux, rassis. Creusez un peu : sous cette enveloppe, vous découvrez un esprit que l'expérience n'a pas mûri, mais raffiné, un de ces esprits bizarres, si nombreux aujourd'hui, qui subtilisent leurs sentimens, qui cherchent finesse à toute chose, qui se piquent de faire distiller du miel à leurs chagrins et quelques gouttes de poison à leurs joies, qui ont enfin trouvé le secret de s'affliger de leur bonheur, de s'enivrer de leurs regrets, de s'agiter dans l'inaction et de se reposer dans la fièvre. Permettez-moi de vous le dire, voilà les générations que nous font l'abus de la critique et le mépris superbe de toutes les traditions.

— Permettez-moi de vous répondre que la critique n'a rien à voir là dedans. La maladie que vous peignez est de tous les siècles, car en tout temps on a vu des esprits distingués, comblés des dons les

plus précieux, manquer en revanche de ce que possède le vulgaire, d'un peu de ce bon sens qui est *le maître souverain de la vie humaine;* mais ne divaguons pas. Vos réflexions m'effraient. Êtes-vous sûr de ne pas charger le portrait?

— Dieu m'en garde! Après tout, M. Roger n'est pas si coupable. Faites la part des circonstances. Franchement il est des cas où il n'est pas aisé de croire.

— Cependant il nous a juré...

— Sermens d'amoureux! Par malheur, dans certaines âmes, la fièvre d'amour est intermittente... Raisonnons un peu, cher monsieur Bird. Si M. Roger avait la foi du charbonnier, eût-il consenti à donner trois mois à la réflexion, à la critique, à l'examen? Est-ce là le procédé d'un cœur qui ne s'appartient plus, qui s'est donné sans retour?... Quand sa mère m'eut fait ses confidences, je plaignis ses alarmes, ses angoisses; mais je lui dis : « Défiez-vous de vos préventions. Peut-être Dieu a-t-il quelque dessein secret sur ces jeunes cœurs; peut-être les a-t-il liés lui-même d'un indissoluble nœud. Dès que le doigt de Dieu se montre, notre devoir est de nous incliner et de nous soumettre... »

— Vous êtes un homme admirable, monsieur Gérard.

— Par mon conseil, cette pauvre mère se résolut à attendre l'événement sans parti-pris, prête à immoler ses répugnances au bonheur de son fils; mais nous reconnûmes bientôt que cet amour, qui lui inspirait de si cruelles appréhensions, n'était pas un coup de la Providence, mais une surprise, un entraînement irréfléchi, l'ivresse passagère d'une imagination ardente et désœuvrée. Depuis quelque temps, ce jeune homme est triste, agité; son air, sa démarche, son langage, tout trahit un cœur partagé, combattu... J'ai cru de mon devoir de vous en avertir. A vous d'aviser! Je vous répète que nous nous reposons sur votre sagesse. Seulement, de grâce, n'allez pas vous imaginer que c'est M. Roger lui-même qui m'a chargé... Ce serait l'erreur la plus grave... Il y a des vraisemblances si trompeuses! M. Roger, je vous le jure, ignore entièrement ma démarche. S'il en était instruit, il ne me reverrait de sa vie. Il est homme d'honneur; consciencieux jusqu'au scrupule, il est incapable de reprendre sa parole. Il vous cachera son trouble, ses perplexités; il tiendra ses engagemens, dût-il lui en coûter le repos et le bonheur de toute sa vie. Encore un coup, je serais au désespoir, si vous pouviez penser que je parle en son nom...

— Je vous répète que vous êtes un homme admirable, monsieur Gérard. Que d'habileté se cache sous vos gaucheries apparentes!

— De l'habileté! Je ne vous comprends pas.

— C'est ma première réflexion. Voici la seconde : c'est que vous

nous considérez comme les plus honnêtes gens, comme les consciences les plus délicates de l'univers. J'en suis flatté, je vous en remercie. Une seule chose me chagrine : j'aurais été bien aise d'avoir les prémices de vos confidences.

— Vous êtes mystérieux comme une sibylle, monsieur Bird.

— Je tâcherai d'être plus clair. Tout ce que vous venez de me dire, vous l'avez dit à Mlle Méré il y a six jours... Ne niez pas; elle vous avait promis le secret, la douleur a brisé son âme, et son secret lui est échappé. Elle m'a confié qu'elle avait reçu de vous un petit billet onctueux comme une homélie, par lequel vous lui demandiez la faveur d'un instant d'entretien. Elle s'est empressée de se rendre auprès de vous. Avec la sagacité qui vous distingue, vous avez su lire dans son âme, et vous avez décidé que cette âme était noble, désintéressée, incapable de tous les calculs vulgaires. Vous avez réglé là-dessus votre politique; vous lui avez dit : « L'homme que vous aimez vous épousera, parce qu'il est homme de parole; mais il est triste, agité, il croit et ne croit pas... » Paule n'a qu'un défaut : malgré la netteté naturelle de son esprit, son imagination est sujette à se brouiller, à s'effarer; en vain la raison parle, l'ombrageux coursier prend le mors aux dents... Habile homme que vous êtes, grâce à vos insinuations charitables, les vagues inquiétudes qu'elle avait conçues ont pris un corps, une figure, et ces menaçans fantômes ont livré à son âme de funestes et victorieux assauts... Je ne vous redirai pas ses tourmens, ses larmes, ses nuits sans sommeil... De telles considérations vous toucheraient peu...

— Monsieur, répliqua M. Gérard en se levant, il est des coups salutaires que la charité n'hésite jamais à frapper.

— O charité! s'écria M. Bird avec emportement, que d'iniquités se commettent en ton nom! O Évangile! que de petites passions s'abritent sous ton manteau sacré! O religion! vous êtes la santé de l'âme, vous en êtes aussi le poison.

Et aussitôt : — Pardonnez-moi, je m'emporte, je déclame, reprit-il d'un ton tranquille. Quelque jugement que je porte sur les petites manœuvres de votre charité, vous nous avez donné peut-être de bons avis, nous en profiterons. Les ennemis sont utiles quelquefois. J'interrogerai M. Roger, je saurai...

— Vous vous piquez de donner aux autres des leçons de délicatesse, interrompit M. Gérard. Ainsi j'ose espérer...

— Que je vous garderai le secret? Impossible, mon cher monsieur. Voyez-vous ce cabinet dont la porte est demeurée entr'ouverte?... M. Roger a tout entendu.

— Une telle trahison, balbutia M. Gérard en gagnant le large, est indigne d'un homme qui se respecte.

— Je suis un scélérat, repartit M. Bird en le reconduisant; mais voilà six nuits qu'elle ne dort pas.

Quand il fut rentré dans le salon, il me dit : — Je vous plains, monsieur. C'est un supplice pour une nature supérieure d'être pénétré et jugé par un esprit subalterne; mais, que voulez-vous? les valets ont des yeux de lynx pour découvrir ce qui manque à leurs maîtres. C'est justice, noblesse oblige. Une âme de laquais a bien vite fait d'acquérir les vertus de son emploi. Un Gérard est égal à sa destinée, vous êtes inférieur à la vôtre. Pourquoi faut-il que tant d'hommes d'élite restent des êtres incomplets?

J'étais hors d'état de lui répondre. Aussi bien Mme Simpson ne m'en eût pas laissé le temps. J'imagine qu'elle sortit de terre subitement. Se dressant devant moi, elle me dit :

— Je ne vous aime pas, monsieur. Le malheur est entré avec vous dans cette maison. Paule était heureuse. N'avait-elle pas assez souffert? Vous avez rouvert la source enfin tarie de ses larmes. Soyez fier de votre œuvre; grâce à vous, elle a savouré de nouvelles douleurs plus amères cent fois et plus cuisantes que toutes les autres : l'homme qu'elle aimait a douté d'elle!... Ne me dites pas que vous l'avez consultée, qu'elle avait approuvé vos lenteurs. Fallait-il la prendre au mot? Aviez-vous le droit de vous autoriser de ce premier élan d'un cœur trop généreux? L'inconséquence est permise aux femmes. C'est aux hommes de prévoir et de vouloir... N'accusez pas non plus votre mère et ses acolytes. Vous êtes le le grand coupable, monsieur. Si Paule s'est inquiétée, c'est qu'un jour elle avait surpris un nuage sur votre front. Si Paule a pris peur, c'est qu'un soir, en entrant ici, vous aviez le parler bref et un sourire forcé sur les lèvres. En vain a-t-elle tâché de se distraire de son chagrin par les douceurs d'un travail aimé. Votre orgueil s'est plaint qu'elle voulût tromper ses ennuis : apparemment ils lui devaient être sacrés; ne venaient-ils pas de vous? Que ne prenait-elle plaisir à voir saigner une si noble blessure?... Monsieur, vous êtes de ces hommes qui se plaisent à tourmenter ce qu'ils aiment; le besoin de vous plaindre est votre plus chère passion. Vous n'avez pas découvert l'introuvable Lindor... Cherchez bien, monsieur; avez-vous visité toute la maison?... En attendant, il vous fallait un rival : vous vous êtes donné la joie d'être jaloux d'un pinceau; mais, que dis-je? Lindor est à demi retrouvé. Plus d'une fois vous avez eu l'art d'interroger Paule; vous furetiez dans son passé. Tous nos amis vous sont suspects; nous en avons trop, selon vous, tous aventuriers, coureurs de grands chemins. Ne vous êtes-vous pas plaint, l'autre soir, qu'on entrait ici comme dans un moulin, et ce même soir n'attachiez-vous pas sur M. Otway des regards sombres et ir-

rités? Lindor se retrouvera, n'en doutons pas!... Monsieur, vous n'êtes pas un homme libre, vous êtes un esclave de l'opinion. Maudit soit le hasard qui vous mit sur notre chemin! Maudits soient les lieux où se fit cette funeste rencontre! Maudite soit ma faiblesse qui vous ouvrit l'accès d'un cœur que j'avais sous ma garde et que vous êtes indigne de posséder!

Je lui répondis : « — Je suis résolu à tout endurer en silence, reproches, injures, calomnies; mais prenez garde de m'inspirer un tel dégoût de la vie qu'il soit plus fort que mon amour. »

J'étais à la torture; mon angoisse, je pense, se peignait sur mon front. Quand elle eut évaporé sa colère, Mme Simpson me regarda avec plus d'attention; elle parut frappée, saisie, changea de visage et, posant sa main sur mon épaule : — Pauvre garçon, dit-elle d'une voix émue, vous souffrez! J'ai été trop dure. A tout péché miséricorde. Allons, tout n'est pas encore perdu; il ne faut pas s'abandonner. Moi qui vous parle, je veux venir à votre secours. William, mon cher William, voyez comme il est pâle. Pardonnez-lui et conseillez-nous.

— Je lui ai tout pardonné, dit M. Bird. Comprendre, c'est excuser; mais je n'ose plus me mêler de rien. Pour combattre victorieusement les résolutions de Paule, il faudrait que je pusse lui répondre de l'avenir, et je ne m'en sens plus le courage.

— Que personne ne plaide ma cause devant elle! m'écriai-je. Je veux la voir, lui parler. Si la voix me manque, le silence même de ma douleur confondra son incrédulité.

Mme Simpson regarda son frère avec des yeux pleins de larmes. — William, dit-elle d'un ton grondeur, je ne vous reconnais pas. Il faut avoir plus d'indulgence pour les faiblesses humaines. Tout le monde n'est pas né raisonnable comme vous. Je prendrai le parti de ce jeune homme contre vous et contre Paule. Non, je ne souffrirai pas qu'on le calomnie. A vous entendre, ne croirait-on pas que c'est un scélérat? A quoi se réduisent ses forfaits? A trop de déférence envers sa mère. Pend-on les gens pour cela? Vraiment vous êtes un juge trop rigoureux, William, et de son côté cette chère enfant est trop prompte; elle ne sait pas assez se défendre de ses impressions; sa tête s'échauffe, se monte, adieu le bon sens! on dirait une boussole affolée par l'orage. Je m'en vais de ce pas la gronder. Monsieur Marcel, je vous l'amènerai. Remettez-vous, tout n'est pas désespéré.

Cette excellente femme sortit. M. Bird s'approcha de moi, me tendit la main, me parla sur un ton de cordiale affection. « — Vous comprenez maintenant, me dit-il, pourquoi je n'ai pas voulu que Paule vît votre mère; il n'est plus besoin de vous apprendre sur quel sujet eût roulé l'entretien. »

J'écoutais ses explications d'une oreille distraite. Je tenais mes regards attachés sur la porte. Elle se rouvrit au bout d'une heure. Mme Simpson revint fort émue : « — Je crois l'avoir ébranlée, me dit-elle; mais elle résiste encore. Elle va venir. Que votre cœur vous inspire! »

Paule parut enfin. Je la verrai toujours telle que je la vis alors, dans sa robe blanche, avec ses cheveux dénoués. Elle était très pâle, mais elle avait l'air calme, et ce fut d'une voix assurée qu'elle me dit :

— Mon parti est pris. Je ne crois pas aux raccommodemens. Marcel, j'avais une confiance absolue en vous, je l'ai perdue; tout ce que vous pourriez me dire ne me la rendrait pas. J'ai bien souffert pendant ces huit jours; je ne vous en veux pas; cela devait arriver. Je m'étais bercée d'une folle illusion; je m'imaginais qu'il suffit de parler pour convaincre. Mon Dieu! qu'est-ce qu'une parole? qu'est-ce qu'un regard? qu'est-ce qu'un sourire? Tout se contrefait, et les cœurs demeurent invisibles... Adieu, j'aime à croire que nous nous reverrons un jour. Je m'en vais tâcher de vieillir vite. Quand nos cœurs se seront calmés, nous nous retrouverons sans péril. Nous parlerons d'art, de peinture, nous raisonnerons sur les erreurs qui passent comme un songe et sur la sagesse qui ne passe point, et nous nous dirons, assis près de cette fenêtre : « Notre folie fut courte, un rêve d'amour est quelque chose; mais l'amitié est un bien plus sûr, les tempêtes la respectent. »

Je me sentais près d'étouffer; mes lèvres tremblantes se remuaient en vain; elles ne rendaient aucun son. Enfin je fis un effet suprême et je lui dis :

— Cruelle, trêve d'ironie! De l'amitié? que je t'aime en ami? Demande-moi plutôt de te haïr. Quel nuage s'est répandu sur tes yeux? Quels fantômes se sont mis entre nous? Comment ne vois-tu pas que je t'adore, et que cette folie, la mort seule peut m'en guérir? Moi-même, je ne savais pas assez combien je t'aimais; c'est au moment de te perdre que je reconnais le charme qui me possède. Que m'importent tes talens, ta muse? Ce que j'aime, c'est ta beauté, ton sourire, tes larmes, la cadence de ton pas, le flottement de ta robe autour de toi; l'air que tu respires m'enivre; un seul de tes cheveux m'est plus précieux que tout ton génie... Et tu viens me parler d'amitié! Mais, que dis-je? point de vaines subtilités. Ce que j'idolâtre, c'est toi, toi tout entière, c'est tout ton être, le souffle qui t'anime et le feu divin de ton âme inspirée. Grand Dieu! je chéris jusqu'à tes caprices qui m'outragent, jusqu'à tes fiertés qui me tuent! Nous dire adieu, nous quitter! Où est le glaive qui pourrait trancher le nœud qui nous unit? Penses-tu donc que je puisse vivre

loin de toi? Ici je respire, je vois le jour. Derrière cette porte commence la nuit, le vide, l'éternel silence. Le monde sans toi est un affreux désert où je périrais de langueur. Tu le sais, l'ennui avait séché mon âme; elle s'est ranimée à ta vue, comme la fleur renaît au matin en buvant les rosées du ciel... Paule, Paule, regarde-moi! Ne suis-je pas assez puni? Je n'ose me plaindre du châtiment; j'avais fait violence à ma passsion; le dieu s'est offensé; tu t'es faite le ministre de ses vengeances... Mais ne m'accuse pas d'avoir douté de toi. Pour la première fois Paule aurait menti. Moi, douter! L'éclair serait donc tombé sur moi sans me dévorer! Ne vois-tu pas que je vis encore?... Oh! je ne prie plus! Le rôle de suppliant ne me sied point. Tu m'appartiens. Tu t'es promise, tu ne peux te reprendre. Ces murs, ces arbres, ce coin de ciel ont été les témoins de nos engagemens sacrés; tous ils dénonceraient ton parjure. Chasse-moi de ta présence, je ne partirai point, et si tu refusais de me rouvrir tes bras, crois-moi, je trouverai bien le secret de mourir à tes pieds!...

Paule s'était affaissée sur une chaise. Elle couvrit son visage de ses mains, et tout son cœur se répandit en sanglots silencieux.

Je m'élançai à ses genoux... L'anneau est à son doigt!

Vous me reprochiez de ne pas tout vous dire, Félix. Soyez content. Il est possible que l'expérience m'ait plus raffiné que mûri; mais qui niera ma candeur?

LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

Genève, 25 octobre.

Je m'étais juré d'être calme; j'ai mal tenu ma promesse. La discussion s'est aigrie. Je n'ai pu m'empêcher de témoigner à ma mère combien sa conduite me semblait déloyale. J'attendais des larmes; elle a été sèche et dure, et la violence de son geste répondait à l'âpre accent de sa voix. — Il vous plaît de m'accuser, m'a-t-elle dit, pour avoir le droit de reprendre votre parole. A votre aise! Mais quelles étaient nos conditions? Un sursis de trois mois après lequel mon consentement vous était assuré. Qui de nous deux se soustrait à ses engagemens? Vous traitez de noirceur la démarche de M. Gérard. A-t-il outragé votre princesse, cet excellent et digne ami? Lui a-t-il mis le poignard sur la gorge? Il lui a révélé simplement ce qui est vrai et ce qu'il était de son intérêt de savoir, car, ne le niez pas, pauvre aveugle, vos yeux s'étaient ouverts par instans à je ne sais quelles importunes clartés. Aujourd'hui vous voilà de nouveau fasciné. Cette petite fille a de l'école; son tuteur est un habile homme; il gagnera son pari. Dieu sait les gorges chaudes!...

J'essayais en vain de l'interrompre. — A cette heure, continua-t-elle, la justesse de toutes mes conjectures m'est démontrée jusqu'à l'évidence. Vous êtes l'innocente victime d'une intrigue adroitement ourdie. Cette rencontre fortuite à Saint-Laurent, comédie! On vous attendait, on vous cherchait, le chasseur était à l'affût. L'aventure des deux cachets, comédie! Les hésitations calculées de ces bonnes gens à vous admettre dans leur intimité, comédie! Les délicatesses affectées de votre aventurière, comédie! Ses insomnies, ses sanglots, l'anneau renvoyé, comédie, comédie!

Elle prononçait ce mot *comédie* avec un accent que je n'oublierai pas. J'en ai encore le tympan déchiré. Elle finit par me dire : — Des aveux sincères m'eussent désarmée. Mlle Méré a mieux aimé se poser en sainte immaculée et abuser votre crédulité par de ridicules fictions que vous seul pouvez prendre au sérieux. Ne vous faites pas d'illusion : qui a menti hier mentira demain. Quand vous serez marié, fermez bien votre porte, ayez l'œil au guet, et Dieu vous garde du scandale! Adieu, Marcel, que votre destinée s'accomplisse! Un jour vous vous souviendrez que vous avez une mère, et que le métier des mères est de consoler...

LETTRE VINGT-SIXIÈME.

Genève, 26 octobre.

Que les lois humaines sont sottes! Que de formalités! que de lenteurs! Deux êtres jurent de s'appartenir l'un à l'autre. Qu'ils choisissent leurs témoins! Que l'acte soit dressé dans les formes!... Mais qu'ajoute à la validité de ce contrat le *visa* de la société, de ce grand corps sans âme et sans cœur?... Vous haussez les épaules. Songez qu'en faisant toutes nos diligences, nous ne serons mariés que dans un mois!

Il faut que le mariage se fasse à Genève. Il est bon que *ma princesse, mon aventurière* reçoive mes sermens à la face de la calomnie interdite. Haine, envie, sots préjugés, dardez sur nous vos regards enflammés! Ce sera là nos flambeaux d'hyménée. Sifflez, serpens! Quel cantique serait plus doux à mes oreilles?

Je vous écrirai souvent, Félix : j'en sens le besoin; mais n'attendez de moi que des billets.

LETTRE VINGT-SEPTIÈME.

Genève, 28 octobre.

J'ai reçu ce matin par la poste une lettre anonyme ainsi conçue : « Pauvre dupe!... » Je n'ai pas le courage de transcrire le reste. Serait-ce une coutume de ce pays?

LETTRE VINGT-HUITIÈME.

Genève, 30 octobre.

On reproche aux hommes d'être égoïstes. Que ne le sont-ils davantage! Je les voudrais enfermer tout entiers en eux-mêmes. Tant qu'ils s'occupent de leurs intérêts, qu'ils soient âpres à la curée, indélicats sur les moyens, ce sont les règles du jeu. Mais en quittant son tapis vert, voilà un maître fourbe qui se redresse; il oublie ses calculs et ses écus; avec une suffisance de connaisseur, il raisonne sur le bien et sur le mal, cite le prochain à sa barre, tranche du censeur public. Qu'y gagne-t-il? Rien. C'est du temps pris aux affaires. Oh! que les véritables égoïstes sont une espèce rare et précieuse! La plupart des hommes ont du temps de reste; dans leurs loisirs, ils tiennent à se donner l'air d'être des consciences, ils ont des scrupules; — sauve qui peut!... Le ciel bénisse les malhonnêtes gens qui savent des rubriques et ne débitent point de maximes! Seigneur Dieu, délivrez-nous des cuistres! Nous garderons nos poches contre les fripons.

Ce qui me désole surtout, c'est que, pour débiter leurs sentences, ces moralistes improvisés n'ont pas besoin d'ouvrir la bouche. Leurs lèvres ne remuent pas,... ils ont parlé! Leurs yeux, leurs sourcils, un certain gonflement des joues, je ne sais quel hochement du menton... La face humaine m'est odieuse. Des loups! des loups! Je voudrais voir des loups!

Tout à l'heure l'officier d'état *civil* à qui j'avais affaire me répondait fort honnêtement; il était grave, attentif, fort *civil*, comme son état. Tout à coup j'ai vu ses *coins de bouche* se contracter, et, détournant la tête, il a souri,... ce sourire de *plumitif!* Les loups ne rient pas.

Sur mon honneur, je ne suis pas déraisonnable, Félix. Que mon mariage fasse événement, que la malveillance publique en glose,... je connais les petites villes et leurs sots caquets; mais, moi présent, pas un mot. Les visages seuls parlent. Que le silence des sots est auguste! tous les gens d'esprit s'y laissent prendre. J'ai fait force visites ces jours-ci. J'espérais toujours qu'un quidam s'écrierait : « Est-il donc vrai?... » Point. Tantôt le silence de la morgue qui vous juge, tantôt celui de la compassion qui vous épargne.

Avant hier, je me présentai chez une aimable femme qui n'est point une amie de ma mère. De l'antichambre j'entends prononcer mon nom; bruit de voix, brouhaha, glapissemens de colombes. En étudiant Mlle de Luz, j'ai découvert que les colombes glapissent. J'entre. La parole expire sur les lèvres. On se regarde, on me re-

garde. La bête curieuse se met à l'aise; je parle, je m'anime : réponses froides et contraintes. A bout de patience, je veux frapper le grand coup. « — Madame, dis-je, j'ai une nouvelle à vous annoncer... » Elle m'interrompit vivement : « — Monsieur, quand vous étiez en Syrie, couriez-vous le pays à dos de chameau? »

Hier soir, je me crus au moment de réussir. Je dînais en ville. Parmi les convives se trouvait un petit magot connu dans tout Genève pour ses usures et ses lésines. Aujourd'hui Harpagon est l'ami chaud des autels. Il se plaignit (les larmes lui roulaient dans les yeux) que la foi se perdait, il dénonça M. Bird comme un homme sans mœurs et sans principes, comme un empoisonneur de consciences... Je répliquai vertement; mais l'amphitryon s'empressa de rompre les chiens, et l'instant d'après son regard vint chercher mes remercîmens. On eût juré qu'il m'avait sauvé l'honneur.

Félix, ce pauvre monde est une caverne où il y a des bénitiers à tous les coins. J'en reviens à mon dire : Dieu bénisse tout fripon qui n'est pas doublé d'un cuistre!

LETTRE VINGT-NEUVIÈME.

Genève, 31 octobre.

Hier soir, nous étions gais. Jane se déguisa en magicienne, couronne au front, baguette dorée à la main. Elle nous fit des prédictions charmantes, nous promit des jours filés d'or et de soie. Puis, tirant de sa corbeille une paire de jolies ailes en gaze rose, elle me les présenta en disant : « — Quand on épouse une fourmi ailée, il faut apprendre à voler. » On ne sait où elle prend tout ce qu'elle dit. Elle se mit à danser. M. Bird joua du flageolet. Voilà quinze jours que ce flageolet se taisait.

Aujourd'hui autre chanson : Paule a reçu une lettre anonyme qui l'a vivement affectée. Elle n'a pu me cacher son trouble; elle voulait me faire voir la lettre, je m'y suis refusé. M. Bird m'a dit : « — Nous avons un détroit à passer; nous aurons bientôt doublé le cap. Le monde est si affairé qu'il ne s'occupera pas longtemps de nous. Le point est de se bien porter pendant ce petit mauvais quart d'heure. Vous avez la fièvre, vous êtes en colère; vous avez beau vous contraindre, elle s'en aperçoit : vous savez, *les petites perceptions!...* C'est vous-même qui l'avez dit. Me permettez-vous de l'emmener pour quelques jours à Montreux? »

J'ai consenti, je suppose que c'est une épreuve.

Mais qui me fera connaître l'infâme officine où se barbouillent ces hideux chiffons?

LETTRE TRENTIÈME.

Genève, 4 novembre.

J'ai joué de bonheur. Ce matin, nouvelle lettre anonyme... Il est de par le monde une paire d'oreilles!... Mais où les trouver?... Ce billet doux ne sera pas le dernier; on me promet des *révélations*. Je ne pouvais tenir en place. Je sors, j'entre au café. Le hasard me servit à souhait. Près de moi, deux jeunes gens causaient. Un mot que je saisis me fit tendre l'oreille.

— A quand le mariage? dit l'un.

— Au premier jour, répondit l'autre. On assure qu'il y a urgence. Je n'en crois rien; ceux qui le connaissent le donnent pour un Dandin; ce sera, je pense, un mari commode.

Je ne desserre pas les dents. Ce beau parleur se lève, sort. Je m'échappe par une autre porte, je le rejoins dans une ruelle. Je lui dis deux mots à l'oreille. Nous nous reverrons demain sur terre de France... M. Bird ne se trompait pas; j'avais la fièvre, j'étais en colère. Je sens que je me porte mieux. Je respire, Félix, et je vous embrasse.

LETTRE TRENTE ET UNIÈME.

Genève, 5 novembre.

Il en a été quitte pour une légère blessure au bras droit. Ce jeune homme a de l'honneur; il s'est bien comporté sur le terrain, et quand il s'est vu hors de combat, il m'a fait ses excuses avec une dignité courtoise, et m'a promis de nouveau le secret. Il importe qu'elle ne sache rien.

Ma bile s'était évaporée. Au retour, M. de P..., qui m'avait servi de témoin, a tout gâté. Je vous ai parlé de ce vieux compagnon d'armes de mon père... Oh! que les amis sont maladroits!... Il s'avisa de me dire :

— Ne vous étonnez pas si votre mariage fait crier les gens. Plus d'une mère de famille, sans s'en vanter, vous couchait en joue; morbleu! quatre-vingt mille francs de rente ne se trouvent point dans le pas d'un cheval. D'autre part les jeunes gens ont sujet de se plaindre. On oublie vite; dans deux ans d'ici, tout ce grand éclat eût été assoupi. De la beauté, deux yeux sans pareils, de la gloire, cent mille francs de dot... Soyez sûr qu'en *dépit de tout* les prétendans n'eussent pas manqué.

Cet *en dépit de tout* me fit monter au front le rouge de la colère :

— Vous ne la connaissez guère, lui dis-je, si vous croyez qu'elle ait le cœur facile et que le premier venu se fût fait écouter.

Il ne me répondit rien, tambourina sur la glace de la portière et parla d'autre chose. Et voilà ce qu'on appelle un ami!

Heureusement en rentrant j'ai trouvé cette lettre :

« Que faites-vous, Marcel? A quoi pensez-vous? Pas un nuage au front, j'espère. Nous causions de vous tout à l'heure, les deux petits souliers de satin et moi. A eux seuls j'ose dire tout ce que j'ai dans le cœur, tout ce que j'ose à peine vous dire; ils me comprennent, ils ne me reprochent rien. Ah! c'est une belle et grande chose que l'amour; il a de bien autres ailes que toutes les fourmis ailées; il nous emporte, quand il veut, au séjour de l'éternelle lumière, et la lumière est une bonne nourriture pour l'âme : la force, la joie, elle donne tout, chère délicieuse dont on ne se rassasie point.

« Mais à propos de nourriture, Jane vous supplie de vous assurer que son petit chien Black a de quoi manger. Elle exigeait que j'en fisse le premier article de ma lettre. C'était trop demander.

« Si vous rendez visite à Black, allez-vous asseoir au bord de la Bédière; regardez-la couler, écoutez-la chanter, sûrement elle vous parlera de moi. Écoute, je veux être sans cesse autour de toi, auprès de toi, devant toi; je veux te cacher le monde, tout ce qui te blesse, tout ce qui t'irrite, tous ces fantômes que tu ne sais pas conjurer : — ce sera là ma vie, mon emploi. Plus je sonde mon cœur, plus je me sens capable de rendre heureux ce que j'aime: mais vous vous laisserez soigner, mauvais malade. Je sais bien qu'on me reproche à moi-même de battre quelquefois la campagne. Patience! je suis en train de devenir parfaite. Depuis que je t'ai quitté, je vois tout en beau. Quel aveu!... N'importe, dans trois jours nous nous reverrons. En attendant l'heure de la guérison, avoir la fièvre avec toi, chère âme, c'est ma santé... »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

L'AUSTRALIE

SON HISTOIRE PHYSIQUE ET SA COLONISATION

DÉCOUVERTES ET AVENTURES DES EXPLORATEURS DANS LE CONTINENT AUSTRAL.

I. *Australian Exploring Expedition of Burke and Wills. Papers presented to parliament,* 1862. — II. *Tracks of Mac Kinlay across Australia,* London 1863. — III. *L'Australie intérieure,* par M. Charles Grad, Paris 1864. — IV. *Edinburgh Review,* july 1862.

Les cartes géographiques qui furent publiées en Europe pendant les deux derniers siècles et au commencement de celui-ci marquaient, dans la partie du globe qui nous est diamétralement opposée, une grande île aux contours mal définis, une espèce de continent tout d'une pièce, sans découpures intérieures, sans fleuves, sans montagnes, presque sans nom, car pendant longtemps on n'appela cette contrée que la terre inconnue, *terra Australis incognita.* Le hasard des tempêtes ou l'amour des découvertes pouvait seul attirer les navigateurs dans ces parages situés en dehors des routes habituelles du commerce. Par un sentiment assez vulgaire de compensation géographique, on supposait qu'il devait exister au sud de l'Asie un vaste continent destiné à faire contre-poids aux terres de l'hémisphère boréal. Les Portugais, qui explorèrent tout l'archipel des îles de la Sonde de 1511 à 1529, furent peut-être les premiers qui aperçurent les rivages de l'Australie; mais l'aspect un peu ingrat de ces côtes ne les attirait guère, et d'ailleurs il y avait alors entre les Espagnols et les Portugais une rivalité ardente, qui se manifestait au sujet de toute possession nouvelle. Les renseignemens recueillis à cette époque furent tenus secrets. Il existe,

paraît-il, quatre cartes manuscrites du XVIe siècle où les côtes septentrionales de l'Australie sont dessinées avec assez de vérité. Un autre document, exhumé depuis peu d'une bibliothèque publique de l'Angleterre, ne fait remonter qu'à l'année 1601 la découverte de cette terre et en attribue le mérite au Portugais Manoel Godinho de Eredia. Vers le même temps aussi, un capitaine espagnol, Fernandez de Quiros, fit deux voyages au sud de l'Asie, découvrit l'archipel des Nouvelles-Hébrides, et laissa son nom à l'une de ces îles. L'un de ses lieutenans, Luis Vaez de Torrès, soit qu'il quittât l'escadre avec préméditation, soit qu'il en fût séparé par un orage, fut entraîné du côté de l'ouest, franchit le détroit tristement fameux qui sépare la Nouvelle-Hollande de la Nouvelle-Guinée et entrevit sans doute dans le lointain la grande terre Australe, sans en soupçonner l'importance ni l'étendue. Les Hollandais reconnurent en 1616 la côte occidentale et l'appelèrent *Endraagtsland* ou Terre de la Concorde, du nom du bâtiment qu'ils montaient.

Tels sont en résumé les renseignemens les plus anciens que nous ayons sur le continent austral. Plus tard vinrent les grands voyageurs, Carpenter, de Nuyts, Tasman et Cook, qui suivirent de près tous les rivages de l'Australie et en isolèrent la forme sur leurs cartes de même qu'elle est isolée au sein de l'océan. Cook, dans son premier voyage de circumnavigation, s'attacha surtout à étudier minutieusement la côte orientale, où s'épanouissent aujourd'hui deux grandes colonies, la Nouvelle-Galles du sud et la Terre de la Reine. Les renseignemens précis qu'il rapporta en Angleterre exercèrent une influence décisive sur le choix qui fut fait, quelques années après, du Port-Jackson pour y fonder la colonie pénitentiaire qui est devenue la puissante ville de Sydney. Aussi ne peut-on constater sans regret que les colons de l'époque actuelle aient oublié le nom de ce navigateur au point de ne pas consacrer à sa mémoire un seul point de leur territoire. Longtemps après Cook, de 1837 à 1843, la reconnaissance hydrographique des côtes fut faite par les marins anglais; mais cette œuvre, encore incomplète en bien des endroits, attend pour se terminer que la race européenne s'empare de tous les rivages.

Tous ces voyages d'exploration autour du continent australien avaient donné un même résultat, bizarre en apparence. Aucun cours d'eau de grande importance ne se déversait dans l'océan. Les côtes, tantôt uniformes et inhospitalières comme au long de la Terre de Nuyts, tantôt découpées en baies sûres et profondes comme sur le versant oriental, n'apportaient à la mer que le faible tribut de modestes affluens. Rien de comparable au Nil, au Rhin, au Danube, encore moins aux grands fleuves de l'Amérique, la Plata, l'Amazone et le Mississipi. Le drainage de cette vaste étendue de terrain, pres-

que aussi large que l'Europe, paraissait un problème insoluble. Les eaux qui retombent en pluie sur le continent, n'ayant pas d'issue vers la mer, s'écoulaient-elles dans un lac intérieur? Les premiers navigateurs qui, sur la côte méridionale, remarquèrent cette large ouverture à laquelle on a donné le nom de Golfe-Spencer (1), crurent un moment qu'ils avaient découvert l'entrée d'une méditerranée et que le continent, impénétrable jusqu'alors, était entrecoupé par un bras de mer; mais il fut bientôt reconnu que les rives basses et sablonneuses de cet estuaire se rejoignaient au nord en ne donnant passage qu'à quelques ruisseaux à moitié desséchés.

Il fallait donc renoncer à pénétrer au cœur de l'Australie par le moyen des cours d'eau. Les explorations devaient être terrestres. Elles furent singulièrement favorisées par le caractère particulier de la colonisation, qui est avant tout pastorale dans ce pays. La découverte d'abondantes mines d'or a peut-être un peu fait perdre de vue les richesses non moins importantes que le *squatter* australien se procure par l'élève des troupeaux, sans travail, mais non pas sans fatigues ni dangers. Cette industrie exige d'immenses étendues de terrain, en premier lieu parce que les troupeaux paissent en liberté et doivent, pendant l'année entière, trouver leur nourriture sur le sol, ensuite parce que le colon ne peut s'établir que dans le voisinage des rivières et qu'il dédaigne les cantons stériles ou desséchés, préférant s'éloigner davantage des centres d'habitation et s'étendre au large loin des terrains déjà occupés. Les concessions de terres pour la culture pastorale se mesurent par milliers d'hectares. L'*overlander* est le pionnier de la civilisation (2). Ses fonctions consistent à s'aventurer dans le *bush* au-delà des espaces connus, avec un troupeau pour lequel il cherche un terrain bien arrosé, couvert

(1) Le capitaine Baudin, qui, dans son voyage de découvertes aux terres australes de 1800 à 1804, avait exploré la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande, eut soin de semer des noms français sur les rivages dont il faisait la reconnaissance. Le Golfe-Spencer était alors le Golfe-Bonaparte. La riche et florissante province qui est aujourd'hui l'Australie-Méridionale avait été baptisée sous le nom de Terre-Napoléon; mais Flinders, marin anglais, visitait ces parages à la même époque, et les dénominations qu'il a imposées ont prévalu. Sur ce sol vierge, où l'Angleterre inscrit le souvenir de ses hommes d'état en leur donnant une illustration supérieure à leurs services réels, témoins Melbourne et Sydney, on ne rencontre que de loin en loin (ne faut-il pas le regretter?) quelques noms de navigateurs français, Freycinet, d'Entrecasteaux; encore est-ce sur les côtes désertes que la colonisation n'a pas encore envahies.

(2) Dans cette contrée singulière, où les saisons, le climat, l'aspect physique du sol et les habitans, tout enfin diffère de ce que nous voyons en Europe, la langue elle-même subit une transformation et s'approprie à des usages nouveaux qui n'ont pas d'équivalens pour nous. On voit ce qu'est l'*overlander*. Le *squatter* est l'industriel agricole, propriétaire du faible espace qu'il cultive autour de sa *station*, usufruitier seulement du *run*, sur lequel vaguent ses troupeaux. Le *bush*, c'est le territoire inconnu, recouvert en général de buissons et d'arbustes, qui attend les explorations du *bushman*.

de bonne herbe. Avec l'aide de quelques bergers, il y crée une station, surveille les troupeaux, conduit à la ville les bestiaux destinés à la consommation; enfin il a surtout à défendre son nouvel établissement contre les rares indigènes qui occupaient le pays avant lui, et auxquels il enlève une partie de leurs moyens d'existence. Les nouveau-venus étant toujours accueillis sans jalousie, avec bienveillance même, parce qu'ils ajoutent une force nouvelle aux établissemens plus anciens, les colons n'auraient pas tardé, en se dépassant les uns les autres, à occuper les territoires indéfinis qu'ils avaient devant eux, si d'autres obstacles que les noirs ne les eussent arrêtés. A certains endroits s'offraient aux limites des stations de vrais déserts, des terres sablonneuses où le berger ne trouvait ni eau ni verdure. Quelquefois aussi, au début surtout, ce furent des chaînes de hautes montagnes qui semblaient marquer une limite infranchissable aux envahissemens des Européens. Néanmoins les troupeaux se multipliaient, et les *squatters* ne pouvaient, abandonnant à d'autres le soin de leurs stations, chercher eux-mêmes de nouveaux districts fertiles et bien arrosés. Ils se cotisèrent alors pour entreprendre à frais communs des voyages de découvertes dans les pays inconnus. Les explorations du territoire furent élevées à la hauteur d'un service public, rétribué en partie par le trésor colonial, en partie par les souscriptions volontaires, un peu aussi, il faut en convenir, par les sociétés savantes de la mère-patrie et par celles qui se créaient dans les récentes capitales de l'Australie. Les hommes ne manquaient pas à la tâche ardue qui s'offrait à eux. En dépit des fatigues et des périls sans nombre qui menaçaient les explorateurs, malgré les sinistres aventures qui ont arrêté brusquement plusieurs expéditions, les *bushmen* se présentaient toujours volontairement. Capitaines, hommes de science ou simples subalternes, tous, loin de se rebuter, tiraient une ardeur nouvelle des obstacles mêmes qui leur étaient opposés. La vie du désert, avec l'imprévu qui en est le charme et les privations qui en font le danger, semble exercer un attrait irrésistible sur ceux qui ont déjà connu cette épuisante et monotone existence. Les courses aveugles à la recherche de l'inconnu ne satisfont-elles pas un des besoins les plus généreux de la nature humaine? Qu'on se hâte d'en jouir! Déjà l'océan n'a plus guère de mystères à nous révéler; nos marins ne font que revoir et explorer plus en détail ce que d'autres ont vu avant eux. C'est à l'intérieur des grands continens que s'exercent aujourd'hui la hardiesse, la vigueur et la sagacité des explorateurs modernes. Quelques générations encore, et il n'y aura plus rien à découvrir. La terre tout entière, avec des routes battues comme les allées d'un parc, pourra être passée en revue sur les cartes d'un atlas ou les photographies d'un stéréoscope.

Pour en revenir à l'Australie, les voyages de découvertes entrepris afin de faciliter la colonisation du continent ont été féconds en conséquences utiles. C'est en 1793 que furent introduits aux environs de Sydney les premiers moutons de pure race mérinos. Encouragés par les succès de l'industrie pastorale, les colons s'étendirent rapidement sur toutes les plaines déjà connues, et les explorateurs durent se mettre à l'œuvre. Leurs travaux ont été incessans, et cependant le colon a toujours suivi de près l'explorateur. A mesure qu'un nouveau district était annoncé, le *squatter* y poussait ses troupeaux, et s'y trouvait déjà établi avant même que cette découverte fût divulguée en Europe. Des territoires inconnus au commencement de ce siècle sont aujourd'hui des colonies indépendantes, qui construisent elles-mêmes leurs routes et leurs chemins de fer et discutent leurs lois dans des parlemens locaux, à l'instar de la mère-patrie. Les villes prospèrent là où les explorateurs faillirent, vingt ans plus tôt, périr de faim, de soif et de misère.

A ne prendre dans l'histoire de ces pérégrinations terrestres que le côté restreint, mais encore intéressant, qui a rapport à la science géographique, il y a une époque remarquable à noter : c'est l'année 1861. Jusqu'alors, les voyageurs, arrêtés par des empêchemens invincibles, avaient été contraints de se replier sur eux-mêmes et de revenir sur leurs pas. La région centrale semblait inabordable, et l'on pouvait encore y supposer de grands lacs salés ou des déserts d'une stérilité absolue. Tous les efforts pour pousser en avant venaient échouer contre des buissons impénétrables ou des districts pierreux d'une aridité désolante. Enfin Burke et Wills, puis Stuart à quelques mois d'intervalle, passèrent par des routes faciles d'une mer à l'autre, et firent connaître à leurs compatriotes que les terres propres à l'élève des bestiaux s'étendent au nord des établissemens actuels, sans interruption, jusqu'aux rives de la mer des tropiques. Leurs relations de voyages méritent un examen particulier. Cependant il est bon de rappeler d'abord les travaux de ceux qui les ont précédés, parce que la variété d'impression que divers voyageurs ont rapportée des régions centrales révèle le caractère singulier de la nature australienne. Cette contrée, d'une formation géologique plus récente sans doute que notre ancien monde, a présenté d'une année à l'autre des contrastes bizarres. Les mêmes provinces étaient signalées alternativement comme des marais fangeux ou comme des déserts d'une sécheresse absolue. Les lacs s'emplissaient et se desséchaient comme par enchantement. Les rivières contenaient tour à tour de l'eau douce et de l'eau salée. Quoique de vastes étendues n'aient pas encore été parcourues, les renseignemens recueillis sont assez nombreux aujourd'hui pour qu'il nous soit possible de nous figurer avec vraisemblance l'aspect physique de l'Australie intérieure.

I.

Lorsque le gouvernement anglais résolut de créer une colonie pénale sur le continent qui portait alors le nom de Nouvelle-Hollande, il paraît qu'il fut principalement décidé par les rapports favorables que Cook en avait faits après avoir exploré, dix-huit ans auparavant, la côte orientale. Ce navigateur, ayant visité la plupart des rades découpées sur ce rivage, avait signalé l'une d'elles, Botany-Bay, comme plus propre que toute autre à la fondation d'un établissement prospère. Un hâvre sûr, de l'eau douce en abondance, une grande variété de plantes, qui valut à cette baie le nom qu'elle a conservé, des plaines entrecoupées de bois, des habitans sauvages, mais inoffensifs, et à coup sûr peu nombreux, telles étaient les conditions qui militaient en faveur d'un essai de colonisation dans cette contrée. Des montagnes teintées d'azur, comme il arrive dans les climats chauds, où l'atmosphère est limpide et transparente, apparaissaient à 40 ou 50 kilomètres de la mer. C'est là que débarquait en 1788 le capitaine Phillip, sans rien connaître de l'intérieur du pays qu'il était appelé à coloniser. Les débuts furent pénibles au sein de cette société mitigée, qui n'était presque composée que d'hommes expulsés de leur patrie. Néanmoins des concessions de terre furent faites; la culture pastorale s'établit. Bientôt les colons, resserrés entre la mer et les Montagnes-Bleues, sentirent la nécessité de dépasser ces limites et de s'étendre au-delà. Par malheur la chaîne de montagnes qui bornait l'horizon était en apparence inaccessible. Les natifs ne pouvaient donner aucun renseignement sur la topographie du pays, soit qu'ils vissent avec un sentiment d'hostilité l'intrusion des Européens dans leurs domaines, soit qu'ils ne connussent pas les défilés par lesquels il était possible de passer. C'est en 1813 seulement que M. Evans, chargé par le gouvernement anglais de voyages d'explorations, découvrit le passage si longtemps cherché. Les colons débouchèrent sur les hauts plateaux où fut fondée la ville de Bathurst. Désertant le voisinage des villes, ils créèrent de nombreuses stations rurales au milieu des belles plaines qui s'étendaient devant eux. L'engraissement des bestiaux, la production de la laine, devinrent les industries les plus florissantes de la colonie.

Sous un climat qui peut être assez justement comparé à celui de l'Afrique septentrionale, les terres bien arrosées sont seules susceptibles, on le conçoit, de nourrir les troupeaux pendant toute l'année. Ce n'était pas assez de découvrir des terrains libres, il fallait encore des rivières. Les Montagnes-Bleues, qui s'élèvent à une assez grande hauteur (2,000 mètres environ), donnent naissance à une

foule de petits ruisseaux; mais le régime des eaux y est en apparence très irrégulier. Tous les cours d'eau du versant occidental se dirigeant vers l'intérieur des terres, on dut supposer en premier lieu qu'ils se déversaient dans un réservoir central encore inconnu, puisque les marins, en explorant les côtes, n'avaient découvert l'embouchure d'aucun grand fleuve. On admit l'existence d'un grand lac intérieur, d'une *méditerranée*, réceptacle commun de toutes ces rivières. En outre les eaux étaient tantôt saumâtres comme celles de la mer, tantôt fraîches et douces comme l'eau de pluie. Souvent réduites à quelques mares stagnantes dans un lit desséché, les rivières se transformaient, à peu de jours d'intervalle, au milieu même de la saison sèche, en des torrens impétueux qui déracinaient les arbres et entraînaient les malheureux colons établis sur leurs rives. La ville de Guadagai, sur le Murrumbidgee, fut totalement détruite en une nuit par une crue extraordinaire; deux cents personnes périrent dans cette catastrophe. Enfin M. Oxley, qui suivit jusqu'au bout, en 1818, l'un des plus importans de ces torrens, la Macquarie, le vit s'épandre en de vastes marais pleins de roseaux qu'il était impossible de franchir. Quelques années après, le capitaine Sturt, l'un des plus hardis explorateurs de l'Australie, retournait au même point; les marais avaient disparu. Les roseaux couvraient encore le sol; mais le sol était sec et les voyageurs ne purent trouver une goutte d'eau dans la contrée même qu'on leur avait dépeinte comme si marécageuse. Pour faire apprécier les difficultés du pays, il faut dire encore que toutes ces rivières, en nombre presque infini, qui descendent des alpes australiennes vers l'intérieur, traversent tour à tour des vallées fertiles et des plaines desséchées, en sorte que les colons ne pouvaient s'y étendre à l'aise et en suivre le cours. Trouvait-on aux limites des terrains déjà occupés un canton stérile, il fallait parcourir le pays, soit à droite, soit à gauche ou en avant, jusqu'à ce que l'on rencontrât une région mieux irriguée et couverte de cette bonne herbe longue et fine qui convenait si bien aux troupeaux. Souvent aussi les rivières terminaient doucement leur cours au pied d'une colline qu'elles n'avaient pas eu la force de renverser, comme si quelque réservoir souterrain les eût absorbées.

En 1829, le capitaine Sturt, accompagné d'une escorte nombreuse et bien équipée, partit des sources du Murrumbidgee, au sud-ouest de Sydney, avec l'intention de s'engager résolûment dans l'intérieur. Le terrain devint bientôt sablonneux, d'épais buissons embarrassaient la marche de ses équipages; mais cette rivière avait si belle apparence, le volume d'eau qu'elle charriait était si abondant, qu'il se crut enfin sur la voie la plus sûre pour pénétrer au cœur de l'Australie. Sur les chariots qui portaient ses provisions, il avait eu soin de charger un bateau démonté; lorsque la marche sur

terre devint impossible, il mit ce bateau à flot, congédia la plupart de ses hommes, en ne conservant qu'une demi-douzaine de compagnons, et s'abandonna à l'aventure au cours de la rivière sans savoir où il serait conduit. Le pays, généralement nu et desséché, n'offrant aucune ressource aux voyageurs, ils n'avaient d'autre nourriture que la farine qu'ils avaient emportée avec eux. Le Murrumbidgee était d'ailleurs d'une allure capricieuse. Parfois resserré dans des gorges profondes où le soleil pénétrait à peine, le chenal était encombré d'arbres et de rochers où le bateau courait risque de s'entr'ouvrir; parfois aussi le lit de la rivière se relevait, les rives se rapprochaient en donnant naissance à de dangereux rapides. Sept jours après son départ, l'expédition débouchait dans un beau fleuve, la Murray, comparable par la largeur et la masse de ses eaux à nos grands fleuves d'Europe. Cette découverte rendait déjà moins probable l'hypothèse d'une mer intérieure. Un cours d'eau si puissant avait évidemment pour affluens (le fait a été confirmé depuis) toutes les petites rivières qui découlent du haut des Montagnes-Bleues et en rassemblait les eaux dans son lit. Le capitaine Sturt, continuant son voyage, descendit la Murray pendant trente-trois jours, jusqu'à ce que, les rives du fleuve s'écartant de part et d'autre, il se vit sur un grand lac légèrement saumâtre. Dans le lointain, on entendait rouler les vagues du Grand-Océan. C'est le lac Alexandrina, qui n'est en effet séparé du Pacifique que par une barre de sable. Sturt avait coupé en triangle le coin sud-oriental du continent. Il apercevait sur les rives de verts pâturages et des terres admirablement disposées pour la culture des céréales, culture qui faisait défaut aux environs de Sydney et dans toute la Nouvelle-Galles du Sud, car les colons faisaient venir de la Nouvelle-Zélande et de la Terre de Van-Diémen le blé et les pommes de terre nécessaires à leur alimentation. Après un rapide examen des richesses promises par cette nouvelle province, Sturt entreprit en toute hâte son voyage de retour; ses provisions s'épuisaient, et ce ne fut pas sans d'énormes fatigues et de dures privations qu'il lui fut possible de remonter à la rame le courant qu'il avait descendu en venant et de rentrer à Sydney.

Les plaines fertiles qui s'étendent aux environs du Golfe-Spencer et de l'embouchure de la Murray furent bientôt occupées par les Européens, et ainsi se forma la colonie de l'Australie-Méridionale (capitale Adélaïde), qui fournit aujourd'hui aux provinces voisines d'énormes quantités de vin et de céréales. Les Anglais et les Allemands y vinrent directement d'Europe; les colons des Montagnes-Bleues y firent descendre leurs troupeaux, le long des rivières, par la route que Sturt leur avait ouverte. Il est à remarquer que sur

les hauts plateaux de la Nouvelle-Galles du sud les troupeaux se multiplient avec rapidité; mais les bêtes ne peuvent s'y engraisser, parce que le sol est trop pauvre. En conséquence, l'*overlander* achète les bestiaux à bon marché dans la montagne, et les conduit, par une course de 1,200 à 1,500 kilomètres, jusqu'aux plaines de la Murray, où il les revend. Cette industrie, dangereuse pendant les premières années, alors qu'on ne rencontrait sur la route que des tribus hostiles ou pillardes, a fait promptement connaître la région intermédiaire qu'arrosent toutes ces belles rivières, le Darling, le Lachlan, la Macquarie, le Murrumbidgee. Maintenant des stations agricoles sont dispersées sur la presque totalité de ces vallées; des bateaux à vapeur en remontent ou descendent le cours aussi loin que la navigation est praticable, et transportent aux ports de mer les produits du sol, en particulier les riches cargaisons de laine qui sont la fortune de l'Australie.

La découverte des plaines de Victoria suivit de près celle de l'Australie méridionale. Vers 1834, des colons, arrivés par mer, s'étaient déjà établis dans la baie de Port-Phillip, et y avaient élevé quelques cabanes qui furent le berceau de la splendide cité de Melbourne. Deux ans après, le major Mitchell, suivant les traces du capitaine Sturt, franchit la Murray, s'engagea dans les districts inconnus au sud de ce fleuve, et parcourut pour la première fois ce beau pays qu'il a surnommé l'Australie heureuse. De nouveaux pâturages étaient ouverts à la colonisation, moins éloignés de Sydney que l'embouchure de la Murray. Les Européens s'y portèrent en foule, y multiplièrent leurs établissemens, et relièrent peu à peu, par une suite ininterrompue de villes, de villages et de stations pastorales, les trois grandes provinces, la Nouvelle-Galles du sud, Victoria et l'Australie-Méridionale, qui occupent l'angle sud-est du continent.

Il serait inutile de rappeler en détail les nombreuses expéditions qui sillonnèrent ces contrées et ouvrirent le chemin aux *squatters*. Cependant une mention spéciale doit être accordée aux travaux du comte Strzelecki, qui parcourut toute la chaîne des Montagnes-Bleues depuis Sydney jusqu'à Melbourne, mesurant la hauteur des pics principaux, étudiant le climat, l'aspect physique et la géologie, les productions de ces alpes australiennes. Dès l'année 1839, il signalait au milieu des échantillons de minéralogie qu'il avait rapportés un sulfure de fer aurifère, observation précieuse qui fut oubliée jusqu'aux grandes découvertes que M. Hargreave fit douze années plus tard (1).

A l'extrémité opposée du continent, sur la côte occidentale, deux

(1) Voyez sur le voyage du comte Strzelecki la *Revue* du 15 février 1847.

petites colonies s'étaient fondées, l'une à Perth sur la Rivière des Cygnes, et l'autre à Albany près du Port-du-Roi-George. Le pays n'était pas, paraît-il, aussi fertile qu'à l'est; des plateaux d'élévation médiocre, des rivières torrentielles en hiver et desséchées en été, des lacs d'eau saumâtre qui s'évaporent pendant la saison chaude en laissant à la surface du sol une croûte de sel solide, tels étaient les caractères principaux de cette région, où les établissemens européens ne prospérèrent pas. Créées par le gouvernement anglais en 1829, à une époque où l'on craignait que la France ne prît pied sur cette portion abandonnée de l'Australie, les colonies occidentales ont médiocrement réussi, et, signe manifeste d'impuissance, ont réclamé l'assistance des *convicts* à l'époque même où les autres provinces s'affranchissaient de cet élément de désordre. Elles se sont un peu plus développées en ces dernières années; mais, à l'époque dont il s'agit ici, il n'y avait dans ces parages que quelques villages sans importance et quelques stations d'une faible étendue. On ne savait rien d'ailleurs du pays qui s'étendait au nord jusqu'à la mer des tropiques, ni de la côte inhospitalière, connue sous le nom de Terre de Nuyts, qui sépare l'Australie occidentale de l'Australie méridionale.

Tels furent les résultats des explorations géographiques jusqu'en 1840. Ce qu'on connaissait déjà était bien peu de chose en comparaison des immenses terrains du centre et du nord qui restaient encore inconnus; mais les explorations allaient se multiplier en proportion des richesses acquises par les habitans. Elles allaient aussi se poursuivre en diverses directions suivant les intérêts propres de chaque province. Ainsi la Nouvelle-Galles du sud aurait voulu s'ouvrir un débouché vers le nord. Il est peu de côtes dans le monde aussi dangereuses pour la navigation que la côte orientale de l'Australie. En remontant au nord de Sydney, on entre, à la hauteur du tropique, dans une mer parsemée de brisans qui s'étendent à plusieurs centaines de kilomètres au large. Une chaîne continue de récifs, la Grande-Barrière, règne tout au long du rivage, et n'en permet l'accès que par un petit nombre d'ouvertures. Enfin, avant de déboucher dans la mer des Moluques, il faut franchir le détroit de Torrès, auquel de nombreux naufrages ont fait une redoutable célébrité. Tous ces dangers eussent été évités, et l'exportation des produits du sol fût devenue plus facile, si l'on avait pu découvrir une rivière, comme la Murray, qui serait descendue des Montagnes-Bleues et aurait versé ses eaux au nord du continent, dans cette entaille profonde qui s'appelle le golfe de Carpentarie. Les colons de l'Australie-Méridionale ne songeaient pas encore à s'ouvrir une route vers le nord en traversant le continent dans sa plus grande largeur; mais, ayant rencontré devant eux un district stérile et de

grands lacs salés qui constituent la région du Torrens, ils auraient voulu passer outre, et ils envoyaient leurs explorateurs chercher des pâturages au-delà de cette contrée désolée. Ils désiraient aussi établir vers l'ouest une ligne de communications avec les établissemens de l'Australie occidentale. Quant à la province de Victoria, resserrée entre ses deux voisines et circonscrite dès le principe dans des limites bien définies, il ne lui restait qu'à compléter l'étude de son propre territoire. Dans tous ces projets, il n'y avait guère, il faut bien le remarquer, de préoccupation scientifique. On poursuivait un but utile, à savoir la découverte de riches pâturages. Les études météorologiques et ethnologiques, dont d'autres que les colons se fussent occupés, ne tenaient qu'un rang secondaire, et souvent même étaient totalement oubliées.

Dans la Nouvelle-Galles du sud, c'était sir Thomas Mitchell, déjà connu par la découverte de l'Australie heureuse, qui était chargé de diriger les recherches. Le premier voyage important fut entrepris, d'après ses instructions, par le docteur Leichhardt, qui partit de Sydney, en remontant vers le nord, en 1844, et, sans beaucoup s'éloigner de la côte, traversa toute la région qui s'est constituée récemment en colonie indépendante sous le nom de Terre de la Reine. Encouragé par la fertilité du sol et la facilité de la route à pénétrer toujours en avant, Leichhardt parvint sur les bords du golfe de Carpentarie, et ne s'arrêta qu'à Port-Essington, à la pointe la plus septentrionale du continent, après un parcours de 5,000 kilomètres à travers les contrées les plus propres à la culture. A mesure que l'on s'approchait de l'équateur, la végétation devenait plus belle; les rivières conservaient des eaux abondantes, et nulle part n'apparaissaient les plaines nues, stériles et desséchées, qui avaient découragé les colons sous une latitude plus tempérée. Ce voyage ne fournit aucun renseignement nouveau sur l'aspect des régions centrales, ni sur la possibilité d'une communication fluviale entre les hauts plateaux et le golfe de Carpentarie. Aussi, l'année suivante, sir Thomas Mitchell se mit lui-même en route, en se dirigeant franchement vers l'ouest. Il suffira d'indiquer ici les résultats essentiels de son exploration, dont une relation analysée dans ce recueil a fait connaître les périlleux incidens (1). Après avoir traversé, sur le versant occidental des Montagnes-Bleues, de splendides vallées, il parvint sur les bords d'une grande rivière, la Victoria (2), qui se diri-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1849.

(2) Il semble que chacun des explorateurs de l'Australie (ils sont nombreux) ait voulu mettre les plus importantes de ses découvertes sous l'invocation de la souveraine actuelle de l'Angleterre. En outre de l'immense province dont Melbourne est la capitale et de la rivière dont il s'agit ici, le nom de Victoria se retrouve un peu partout sur le continent. C'est encore le nom d'un fleuve qui a été découvert par le capitaine Stokes dans son

geait au nord-ouest. Forcé par l'épuisement de ses provisions de revenir en arrière, sir Thomas Mitchell renvoya l'année suivante (1848) M. Kennedy, l'un de ses compagnons. Celui-ci reconnut bientôt que la Victoria se détournait en se dirigeant directement au sud, et l'on a su depuis que ce cours d'eau, originaire des montagnes du tropique, allait encore se jeter au sud, dans le Pacifique, comme le Lachlan et la Macquarie. C'était décidément la côte méridionale qui recevait le tribut de toutes les eaux tombées en pluie sur le continent. Ces cours d'eau disparaissent souvent, il est vrai, avant d'avoir atteint l'océan. La raison en est facile à comprendre. Lorsqu'en partant de la côte on a franchi les Alpes australiennes, la grande Chaîne de Séparation (*great dividing range*), on traverse quelques plateaux élevés d'une faible étendue, puis on redescend dans les plaines, qui n'ont guère qu'une élévation de 500 à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Or les rivières qui y prennent leur source ayant à faire un parcours de 2,000 kilomètres au moins avant d'arriver à la mer, il est aisé de concevoir que la pente est insensible et que le courant est trop faible pour vaincre les obstacles qu'il rencontre. Sur un large continent, il faut des montagnes d'une taille proportionnée, comme l'Himalaya ou les Cordillères, sinon l'arrosement des grandes plaines devient impossible; les eaux croupissent en marais, au lieu de porter dans le lit des rivières la vie et la fertilité.

Lorsque le résultat des voyages de sir Thomas Mitchell fut connu, les colons de la Nouvelle-Galles du sud comprirent qu'ils devaient renoncer à s'ouvrir une communication fluviale vers le nord. Ne pouvait-on au moins trouver une route terrestre courte et facile en passant à la base du triangle allongé que forme la péninsule d'York? Leichhardt était déjà passé d'une mer à l'autre, de la côte orientale au golfe de Carpentarie, sans rencontrer d'obstacle. La colonisation remontait de plus en plus vers le nord, et ses progrès incessans raccourcissaient peu à peu la distance à franchir pour atteindre les bords du golfe. La péninsule d'York était une terre encore inconnue dont il fallait connaître les ressources et la configuration. M. Kennedy, que nous avons déjà vu accompagner sir Thomas Mitchell sur la Victoria, fut chargé de ces études. Parti de la baie de Rockingham, vers le 18e degré de latitude, il devait pénétrer dans la péninsule, sans s'écarter beaucoup du rivage, et rejoindre au cap York le bâtiment colonial *Albion*, qui allait l'y attendre. Cet infor-

voyage hydrographique de circumnavigation et qui se déverse sur la côte septentrionale, dans la mer de Timor. Tout en rendant justice aux sentimens de patriotisme sincère qui s'incarnent dans ces dénominations fréquentes de Victoria, d'Albert, de Prince de Galles, on conviendra que les études géographiques y perdent en variété en même temps qu'en précision.

tuné voyageur se mit en route avec une escorte de douze hommes, onze Européens et un indigène. Six mois après, l'*Albion*, qui stationnait au cap York, recueillit ce dernier, nu, couvert de blessures, mourant de faim. — Depuis quatorze jours, disait-il, il n'avait pas trouvé une goutte d'eau. Après avoir repris des forces, il put raconter que l'expédition, entravée dans sa marche par d'épais buissons, avait dû s'ouvrir une route à coups de hache. Les provisions étaient insuffisantes; bientôt il fallut manger les chevaux. Cette dernière ressource épuisée, il y avait encore 400 kilomètres à faire pour arriver au but du voyage. La plupart des hommes, dévorés par la fièvre, privés d'une nourriture fortifiante, s'arrêtèrent au bord de la mer, tandis que le chef, accompagné du noir et des trois Européens les plus valides, continuait son chemin. Peu de jours après, l'un d'eux est blessé par l'explosion d'un fusil, et reste encore en arrière avec deux de ses compagnons. Kennedy s'avance seul avec le noir; ils font la rencontre d'une tribu d'indigènes qui les crible de flèches. A eux deux, ils mettent tous ces ennemis en fuite, grâce au prodigieux effet de terreur que produisent les armes à feu; mais Kennedy, blessé à mort, expire bientôt, et le pauvre noir, à force d'errer au hasard, put enfin se trouver au rendez-vous où l'*Albion* attendait toute la troupe. Le capitaine de ce bâtiment revint aussitôt le long de la côte pour sauver, s'il était possible, les hommes qui étaient restés en arrière. Deux d'entre eux furent retrouvés en vie, gisant au milieu des cadavres de leurs camarades, qu'ils n'avaient pas eu la force d'enterrer. Ils n'avaient depuis longtemps d'autre nourriture que les coquillages qu'ils ramassaient sur le rivage. Quant au corps de M. Kennedy et aux papiers où ce voyageur avait sans doute consigné ses observations, il fut impossible de les découvrir. Soit par souvenir de cette fatale expédition, ou par impossibilité réelle de pénétrer à travers les broussailles qui recouvrent le sol, la péninsule d'York est encore inconnue et vierge de tout établissement européen.

Ce désastre ne fut malheureusement pas le seul indice des périls que couraient les aventureux explorateurs de l'Australie. Au moment où Kennedy s'éloignait vers le nord, le docteur Leichhardt se proposait de traverser le continent dans sa plus grande longueur, entre les 27e et 32e degrés de latitude. Parti de la baie Moreton, où prospérait déjà la ville de Brisbane, il serait passé au nord du lac Torrens, et serait venu aboutir à Perth, sur la côte occidentale. L'entreprise était, on peut le dire, téméraire; maintenant encore on serait tenté de la croire impraticable. Leichhardt se mit en route dans les premiers mois de 1848, et depuis cette époque on n'a eu aucune nouvelle de lui ni de ses compagnons. Un des chevaux qu'il avait emmenés est arrivé, dit-on, à Adélaïde plusieurs années après. Un

autre voyageur, Gregory, envoyé à sa recherche, découvrit, dix ans plus tard, des traces de son passage près de la rivière Victoria. Suivant l'usage de tous les explorateurs dans ces contrées, il avait marqué à son initiale les arbres près desquels il avait campé. Il est à croire que, s'étant engagé dans les solitudes du centre au printemps, il aura été trompé par l'apparence verdoyante des vallées et par l'abondance des ruisseaux; puis l'été sera survenu et l'aura surpris dans les régions voisines du tropique, où tout est desséché et mort pendant la saison chaude. Peut-être aussi les tribus sauvages auront attaqué et massacré toute la troupe. Le sort de ces infortunés voyageurs est encore un mystère dont les expéditions à venir donneront sans doute le secret.

En somme, les colons de la région du nord-est rencontraient peu d'obstacles : ils étaient souvent aux prises avec les indigènes; mais la présence de ceux-ci indiquait précisément un sol fertile et des eaux abondantes. Il n'en fut pas de même dans l'Australie méridionale. Lorsque la colonie d'Adélaïde fut fondée, on eût pu croire que les vastes plaines de la Murray suffiraient longtemps à l'expansion des Européens; mais il n'en fut rien. Les concessions de terrains furent faites par milliers d'hectares à la fois; les bœufs et les moutons se multiplièrent à l'infini, et de station en station les *squatters* arrivèrent bientôt aux limites de la terre cultivable. A 300 ou 400 kilomètres d'Adélaïde, ils trouvèrent une contrée d'une sécheresse extrême. Du haut des montagnes de Flinders, qui bornent de ce côté les terrains fertiles, on apercevait un lac, le Torrens, qui s'étendait à perte de vue vers le nord. A la surface du sol s'étendait une mince couche de sel qui avait à distance l'apparence de la neige tombée depuis peu. Lorsque les voyageurs essayèrent de se hasarder de ce côté, ils s'enfoncèrent dans la vase et furent contraints de revenir sur leurs pas. En 1840, M. Eyre, que le gouvernement colonial avait envoyé dans cette région, voulut contourner le bassin du Torrens par l'est en suivant la chaîne du Flinders, qui paraissait en être la limite orientale. A droite, il ne vit qu'une plaine sablonneuse sans arbre ni verdure. Dans le lointain apparaissait une surface brillante qui était due à la réflexion de la lumière du soleil sur une nappe d'eau ou sur les couches éblouissantes de sel dont le sol reste couvert après l'évaporation. Des effets de mirage étonnans étaient cause que l'on ne pouvait apprécier les distances, ni reconnaître si le bassin du lac contenait véritablement de l'eau. Sur la gauche, quelques collines d'une faible élévation apparaissaient dans le lointain. Des dunes d'un sable rougeâtre, avec des mares d'eau salée à leurs pieds, interrompaient seules la monotonie du paysage. Toute la végétation se réduisait à un petit nombre d'arbres rabougris qui disparaissaient dans le voisinage du lac. Sur la montagne

même, il n'y avait ni eau douce, ni bois, ni fourrages. Le sel était mêlé au sable, à l'argile, aux roches solides, et l'eau de pluie devenait saumâtre en peu d'instans au contact du sol. Aussi Eyre ne rapporta-t-il de cette expédition que des souvenirs de désolation. Les noms qu'il a inscrits sur l'itinéraire de son voyage en font foi. On y trouve le mont Erreur, la plaine des Illusions. Parvenu à l'extrémité de la chaîne du Flinders, inquiet déjà pour la sécurité de ses compagnons et de ses chevaux, car il n'avait plus que très peu d'eau douce et de fourrages, il découvrit au loin une dernière montagne, le mont du Désespoir, et voulut en faire l'ascension avant de retourner sur ses pas; mais, au-delà d'une plaine nue et désolée, il n'aperçut rien que le lac et les dunes qui s'étendaient à perte de vue.

Il paraissait donc impossible de pénétrer au centre du continent par cette voie. A supposer qu'une petite expédition bien équipée eût pu s'aventurer plus loin et découvrir au-delà des terres fertiles, les colons et leurs troupeaux n'auraient pu traverser à leur suite cet affreux désert. Eyre revint à la tête du Golfe-Spencer, où le lac Torrens se termine, en laissant entre lui et la mer un isthme étroit. Il essaya alors de tourner la région des lacs par l'ouest; repoussé par des buissons impénétrables, par l'absence d'eau et la privation de nourriture, il lui fallut encore revenir sur ses pas.

Ainsi les colons d'Adélaïde semblaient être arrêtés au nord par une barrière infranchissable. Après les belles plaines de la Murray, que l'on a surnommées le grenier de l'Australie, régnait le désert, et un désert d'une étendue considérable. La région des Lacs-Salés n'a pas moins de quatre degrés de large en latitude et presque autant en longitude, c'est-à-dire qu'elle occupe une surface à peu près aussi grande que l'Angleterre. Repoussé de ce côté par des obstacles qui lui paraissaient insurmontables, M. Eyre se résolut à tenter la fortune vers l'ouest. Était-il possible d'ouvrir une communication terrestre entre le Golfe-Spencer et les établissemens européens de la Rivière des Cygnes, sur la côte occidentale? Telle était la question que l'intrépide explorateur se proposait de résoudre.

La côte méridionale de l'Australie, vue sur une carte, présente dans sa partie gauche un grand renfoncement, de forme régulière, que les marins ont nommé la Grande-Baie (*Great-Bight*). Cette région est désignée plus habituellement sous le nom de Terre de Nuyts. Les navigateurs s'en éloignent le plus possible, parce qu'il n'y existe ni port, ni baie où l'on soit à l'abri, et surtout parce qu'un violent courant venant du pôle entraîne les navires à la côte. Le capitaine Flinders, qui avait reconnu ces parages au commencement du siècle, n'y avait trouvé qu'une plage unie, tantôt basse et sablonneuse, tantôt escarpée en falaises de 100 à 200 mètres de hau-

teur. Des roches verticales que le courant avait minées par la base, et qui semblaient sur le point de s'ébouler, étaient un obstacle à ce que l'on pût s'en approcher d'assez près. Un seul fait paraissait bien établi, c'est que, sur toute la longueur de cette grande crique, qui a plus de 1,000 kilomètres de développement, aucun ruisseau ne se déverse dans la mer. La région intérieure ne pouvait être privée de pluie, car on voyait de gros nuages, chassés par le vent du sud, s'avancer au-dessus du continent. Que devenaient donc les eaux? dans quelle direction s'écoulaient-elles? A défaut d'une contrée fertile sur toute son étendue, ne pouvait-on rencontrer quelques oasis intermédiaires qui serviraient d'étapes pour passer d'une colonie à l'autre.

M. Eyre se mit en route sans autre escorte que trois indigènes et un européen qui l'avait accompagné dans ses expéditions précédentes et lui était entièrement dévoué; il emmenait aussi quelques chevaux et quelques bœufs; des barils pleins de farine et des barils vides, pour faire provision d'eau, composaient tout son bagage. Les difficultés de la marche apparurent bientôt. Le bord de la mer que suivaient les voyageurs est un plateau de craie rongé au pied par les vagues et couvert à sa surface par d'épais buissons qui s'étendent à perte de vue vers l'intérieur. Sur d'étroites dunes de sable, entassées par le vent, croissent çà et là des herbes maigres et à demi desséchées. Pendant le jour, un vent brûlant chargé de sable souffle de l'intérieur; le soir, il est refoulé par une brise glaciale qui arrive de l'océan. A des distances de 200 à 300 kilomètres, on rencontre de petits amas de sable, et, en creusant jusqu'à la craie, on peut recueillir un peu d'eau saumâtre à la surface du roc. Ce fut la seule eau à peu près potable que les voyageurs rencontrèrent pendant leur longue pérégrination. Ils restaient quelquefois une semaine entière sans pouvoir renouveler leur provision. Pendant les premiers jours qui suivaient la découverte d'une fontaine, les chevaux marchaient volontiers et portaient sans peine les bagages; puis, quoique le poids diminuât peu à peu, comme le panier d'Ésope, à mesure que l'on vidait les barils, leurs forces déclinaient; il fallait abandonner sur la route une partie du chargement. Au cinquième ou sixième jour, les bêtes de somme étaient incapables de se traîner plus loin. Alors M. Eyre continuait son chemin, avec ses acolytes, en emportant les barils vides jusqu'au plus prochain mamelon. Le puits creusé, les hommes rafraîchis, on revenait en arrière pour sauver les animaux eux-mêmes et pour rechercher les bagages dont ils s'étaient allégés.

Il y avait deux mois que la petite troupe était en route, et déjà elle avait accompli la moitié du trajet, lorsqu'un affreux malheur vint s'ajouter aux périls et aux privations du voyage. A l'une des

haltes de nuit, tandis que M. Eyre s'était éloigné du camp pour surveiller les chevaux qui paissaient au hasard, le fidèle Européen qui l'avait accompagné fut assassiné par deux des indigènes, et ceux-ci, après avoir commis ce meurtre, s'enfuirent dans le *bush* en emportant tout ce qu'ils purent prendre d'eau et de farine. On comprend le désespoir du malheureux abandonné dans le désert, sans provisions, avec un natif sur la fidélité duquel il n'osait plus compter. Il fut contraint de tuer les chevaux l'un après l'autre et de se nourrir de leur chair cuite au soleil. Heureusement les falaises s'abaissèrent; une route plus facile lui permit de suivre le bord de la mer, où de temps en temps il attrapait quelques poissons. Enfin un baleinier français qui croisait dans ces parages le prit à son bord et le conduisit à peu de distance de la colonie d'Albany. Ce voyage, accompli au prix de tant de fatigues, n'eut d'autre résultat que de prouver la stérilité absolue de la Terre de Nuyts ou du moins de la partie de cette région qui avoisine la mer, car il est encore permis de croire que l'on trouverait à l'intérieur un chemin plus praticable. Toutefois aucune nouvelle tentative n'a été faite dans cette direction.

Ce fut M. Sturt, l'heureux explorateur du cours de la Murray, qui reprit, peu d'années après, la direction des expéditions vers le nord. Il se mit en route pendant l'hiver de 1844 (1) à la tête d'un parti de seize hommes; il avait pour premier lieutenant M. Poole et pour second M. Stuart, qui depuis s'est illustré lui-même en atteignant le premier le centre du continent et en le traversant tout entier d'une mer à l'autre. Afin d'éviter les pays désolés qu'Eyre avait déjà parcourus sans succès, Sturt, se dirigeant plus à l'est, voulait remonter d'abord la vallée de la Murray, puis un de ses affluens, le Darling, dont les bords étaient en partie colonisés, et ne quitter cette dernière rivière qu'au moment où elle s'écarterait trop de la direction vers le nord, qui lui était assignée. Il accomplit sans danger cette première partie de son voyage; mais ensuite il se trouva dans un district stérile, entrecoupé çà et là de petites vallées, — ce que l'on appelle *creek* dans la langue coloniale, — où l'eau se conservait dans des étangs entourés de maigres arbustes et d'un peu de verdure. C'étaient de véritables oasis au milieu du désert. Les premières chaleurs survinrent bientôt, desséchant tout à la ronde; en dehors de la vallée où l'expédition s'était arrêtée, les ruisseaux étaient sans eau, l'herbe était brûlée par le soleil. Sturt se vit donc enfermé dans le désert sans pouvoir avancer ni retourner sur ses pas.

(1) L'Australie étant située dans l'hémisphère austral, il ne faut pas perdre de vue que le cours des saisons y est renversé. L'hiver de ce pays occupe le milieu de l'année et les mois les plus chauds de l'Europe.

Ce que souffrirent les voyageurs dans cette prison d'un nouveau genre, il est à peine possible de le concevoir. Six mois durant, il ne tomba pas une goutte d'eau. La chaleur devenait excessive et tellement insupportable qu'il fut nécessaire de creuser une caverne dans le sol pour servir d'abri au milieu de la journée. Le bois et la corne se fendillaient. La laine des moutons et les cheveux des hommes cessaient de croître; les ongles devenaient friables comme du verre. Nourris de viandes salées et abreuvés d'eau saumâtre, ils furent bientôt attaqués du scorbut. L'existence de toute la troupe dépendait du petit étang qui était près d'eux, et qui heureusement ne fut pas desséché. Lorsque l'automne revint et que les premières pluies tombèrent, M. Poole, épuisé par les privations, succomba et fut enterré sous une pyramide de pierres dans le voisinage d'une montagne qui a conservé son nom, monument durable des souffrances que ses compagnons et lui avaient ressenties.

Loin d'être découragé par ce pénible début, Sturt résolut de mettre à profit l'hiver qui revenait pour pénétrer plus avant. A une centaine de kilomètres au-delà du point où il venait de rester si longtemps confiné, il découvrit une nouvelle vallée suffisamment verte et arrosée pour que la troupe pût y faire un long séjour. Laissant alors dans ce dépôt la majeure partie de son détachement, il essaya de pousser une pointe au nord-ouest dans la direction du centre, suivi seulement de quatre hommes et de quelques chevaux. Le pays présentait toujours l'apparence d'un désert; de longues dunes de sable courant parallèlement de l'est à l'ouest donnaient à toute la contrée l'apparence d'un océan qui eût été solidifié tout d'une pièce. Il n'y avait nulle trace d'eau ni apparence que ces ondulations du sol fussent dues à l'action d'un courant. Le vent seul, soufflant toujours dans le même sens, devait avoir amassé les sables en collines d'une monotone uniformité. Puis tout à coup les dunes cessèrent et firent place à une plaine immense, toute jonchée de cailloux roulés. Sur le sol d'une aridité absolue, il n'y avait ni eau, ni herbe, ni buisson. Les chariots et les chevaux passaient sans y laisser de trace. A la limite de cette plaine, connue sous le nom de Désert pierreux de Sturt, les voyageurs trouvèrent une autre plaine non moins aride, quoique d'une nature argileuse, et sillonnée de larges fissures que les chevaux évitaient avec peine. Toute cette région avait l'apparence du lit d'un immense torrent, de plus de cinquante kilomètres de large, où les eaux auraient roulé avec impétuosité, broyant et entraînant tout sur leur passage. Enfin les dunes de sable reparurent, et la petite troupe put se rafraîchir et reprendre quelque repos dans une étroite vallée où un mince ruisseau, la rivière d'Eyre, conservait encore une légère quantité d'eau. Sturt désirait ardemment continuer sa route dans la même direction; si

désolé que fût le pays où il s'était avancé, il touchait enfin à cette mystérieuse région centrale que nul n'avait encore abordée. Quelques jours encore, et le centre du continent serait atteint. En réalité, l'expédition était alors bien plus rapprochée du golfe de Carpentarie que d'Adélaïde, et, n'eût été l'intérêt géographique, elle pouvait retourner sur ses pas, car le triste aspect du pays prouvait abondamment que les colons n'y voudraient jamais pénétrer. Cependant Sturt fit encore deux ou trois étapes en avant jusqu'à ce que l'épuisement de ses compagnons et de ses chevaux l'eût contraint à revenir.

De retour au dépôt où le gros de sa troupe était resté, il repartit une seconde fois en prenant plus au nord, afin de tourner, s'il était possible, le désert pierreux et les plaines de sable qui lui avaient fait obstacle. C'est alors qu'il découvrit la belle et fertile vallée où coule la Rivière-Cooper, vallée devenue fameuse plus tard dans l'histoire des explorations de l'Australie, parce que ce fut un lieu de relâche, un point de ravitaillement et malheureusement aussi un triste tombeau pour d'autres voyageurs dont il sera bientôt question. Dans cette oasis inattendue se trouvaient des arbres d'une belle venue et des pâturages comme en demandaient les colons d'Adélaïde; mais au-delà les dunes reparaissaient, puis le désert pierreux, plus large peut-être que sur la route précédente, et les cailloux roulés, qui couvraient le sol au point de ne pas laisser à un arbuste la place de se développer; rien à l'horizon qui pût indiquer où la stérilité s'arrêterait. Il fallut revenir en toute hâte; une partie des chevaux, épuisés par une trop longue privation d'eau, fut abandonnée sur la route. D'ailleurs l'été arrivait à grands pas, et personne n'envisageait sans frémir la perspective d'une nouvelle captivité de six mois dans le désert. L'expédition fit une prompte retraite vers les bords hospitaliers du Darling, et put entrer sans accident à Adélaïde après une absence de dix-neuf mois. N'ayant rien appris sur eux depuis leur départ, on les croyait perdus; cependant à la joie de leur retour se mêlait un vif sentiment de déception, car l'impression générale que Sturt et ses compagnons rapportaient de ce long et pénible voyage était l'impossibilité absolue de pénétrer à l'intérieur du continent.

Il semble que la mort de Kennedy et de Leichhardt dans le nord-est et l'insuccès de Sturt dans la région centrale aient arrêté longtemps ceux qui eussent été tentés de les imiter. Pendant dix ans, de 1848 à 1858, on paraît craindre de s'engager dans l'intérieur, et il n'est plus question que de voyages sur les côtes occidentale et septentrionale. Dans le nombre, on remarque surtout les expéditions des frères Gregory. Pendant la campagne hydrographique qu'il avait accomplie autour de l'Australie de 1837 à 1843 pour lever le plan

des côtes, le capitaine Stokes avait reconnu au nord du continent l'embouchure de plusieurs rivières, et les avait quelquefois remontées en canot jusqu'à 100 ou 200 kilomètres. Des vallées bien boisées et bien irriguées, de larges cours d'eau peuplés de crocodiles et d'alligators, des prairies naturelles entremêlées d'arbustes et animées par le ramage d'innombrables perroquets, tel était l'aspect de ces contrées où la nature des tropiques se développait dans toute sa splendeur. Des essais de colonisation furent faits en divers points de la côte, entre autres à Port-Essington, mais ne réussirent pas, sans doute en raison de l'isolement de cet établissement et peut-être aussi parce que le climat tropical convenait moins aux émigrans que la zone plus tempérée du sud. Les expéditions de découvertes manquaient donc d'une base d'opérations. Néanmoins Augustus Gregory, sous les auspices de la Société royale de géographie de Londres et avec l'aide du gouvernement anglais, entreprit en 1856 de pénétrer par cette voie au centre du continent. Après être sorti du bassin de la rivière Victoria, il se vit au milieu d'impénétrables broussailles qui retardaient sa marche, et eut souvent affaire à des tribus indigènes d'apparence assez hostile. Il ne put dépasser le vingtième degré de latitude. Deux ans après, il entreprenait un nouveau voyage dans une région différente, et, parti de Brisbane, au nord de Sydney, il s'avançait vers la rivière Victoria de sir Thomas Mitchell, à la recherche de l'infortuné Leichhardt. Il descendit ce cours d'eau et reconnut que la rivière Cooper de Sturt n'en est que la continuation. Par une coïncidence bizarre, Mitchell et Sturt s'étaient trouvés en 1845 dans le bassin de la même rivière et à peu de distance l'un de l'autre sans s'en douter. Gregory, poursuivant encore sa route dans le même sens, vit que cette vallée aboutissait au lac Torrens, découverte qui éclairait d'un nouveau jour la topographie de l'Australie. De même que la Murray réunit et déverse dans la mer, près du Golfe-Spencer, tous les ruisseaux issus des montagnes qui sont à l'occident de Sydney, de même les montagnes plus septentrionales donnent naissance à un immense cours d'eau qui, sous le nom de rivière Victoria, rivière Cooper, traverse obliquement tout le continent dans une direction parallèle au Darling et à la Murray, et vient se jeter dans le bassin du Torrens. A ce fleuve, que sa longueur et la largeur de son lit feraient classer parmi les plus importans du globe, il ne manque que de l'eau. Pendant une partie de l'année, c'est un canal desséché où les voyageurs périraient de soif, s'ils ne rencontraient de petits étangs qui conservent un peu d'eau à l'abri des arbres qui les ombragent; c'est ce que les Anglais appellent *broken river*, régime habituel des rivières dans les pays chauds et peu accidentés.

Sur la côte occidentale, Frank Gregory, frère du précédent, ex-

plora aussi le bassin de plusieurs rivières sans jamais s'éloigner beaucoup de la côte; mais ces voyages, utiles au point de vue de la colonisation, qui en était le principal mobile, n'ajoutèrent que peu de chose à la géographie générale du continent. Ce qui fut reconnu certain, c'est que, malgré un climat très variable et des eaux de mauvaise qualité, la côte occidentale offrait quelques plateaux d'assez bonne nature pour nourrir de nombreux troupeaux, et que le bassin des rivières contenait plus de terres labourables qu'il n'était besoin pour suffire à l'alimentation des propriétaires.

Cependant les habitans d'Adélaïde ne pouvaient se résoudre à rester renfermés dans les plaines de la Murray. A mesure que leurs troupeaux se multipliaient, ils avançaient peu à peu vers le nord et créaient des stations dans des districts réputés inhabitables. Les concessions de terrains compensaient par l'étendue ce qui leur manquait en fertilité, et les établissemens européens, au lieu d'être limitrophes comme sur les bords de la Murray, s'espaçaient de trente à quarante kilomètres les uns des autres. On en vint par des progrès insensibles à créer des stations dans le voisinage du Mont du Désespoir, au milieu de la contrée sèche et salée qui avait rebuté Eyre quinze ans auparavant. De nombreux explorateurs, Swinden, Warburton, Babbage, fouillèrent dans tous les sens la région mystérieuse du Torrens et y reconnurent plusieurs bassins distincts. Au lieu d'une seule et unique dépression, on a trouvé le lac Eyre, le lac Gregory, le lac Torrens proprement dit, qui sont à des niveaux différens et séparés par de petites chaînes de collines. Enfin Stuart, le plus habile ou du moins le plus heureux des *bushmen* de l'Australie, fit en 1858 une expédition à l'ouest du Torrens et y découvrit un district d'une grande étendue, bien arrosé par des sources naturelles et couvert de l'herbe fine de kangurou, que les troupeaux préfèrent à toute autre. En récompense de cette belle découverte, le gouvernement local fit don à Stuart d'une vaste concession de terrain dans le pays qu'il venait d'ouvrir à ses compatriotes. Les colons l'y suivirent rapidement, et prirent pied, dans toutes les directions, à de grandes distances du bord de l'océan. Ces stations nouvelles, éloignées du littoral de plusieurs journées de marche, allaient devenir la base des opérations des explorateurs et le premier échelon de leurs nouvelles courses vers le centre. Nous arrivons à l'année 1860 et aux grandes expéditions qui ont soulevé le voile et révélé les secrets de l'intérieur du continent.

Peut-être, avant d'aller plus loin, est-il nécessaire d'adoucir l'impression un peu sombre que ces récits de voyages auront laissée dans l'esprit. Comment expliquer, dira-t-on, le prodigieux développement pastoral et agricole du nouveau continent, si le colon y rencontre tant de steppes et de saharas? Comment l'Australie peut-

elle, si l'eau manque à chaque pas que l'on fait dans l'intérieur, nourrir un million d'habitans et élever vingt millions de têtes de bétail? La réponse est facile, et la contradiction n'est qu'apparente. Les explorateurs ne nous font connaître que les mauvaises parties du territoire. Dans les districts fertiles, on n'avait pas besoin d'eux, ou bien leurs pérégrinations n'eurent rien de pathétique ni d'émouvant. Telle fut la longue promenade que Leichhardt accomplit en 1844 à travers la région du nord-est. Des montagnes d'une hauteur médiocre qui n'offrent pas des escarpemens inaccessibles comme les alpes australiennes de la Nouvelle-Galles du sud, de vastes plateaux assez élevés au-dessus du niveau de la mer pour n'avoir pas l'aridité des plaines, de frais ruisseaux au fond de chaque vallée, une brise délicieuse qui modère les chaleurs du tropique, un sol d'alluvion où les plantes des climats chauds croissent sans culture et les productions des pays tempérés s'acclimatent sans peine, tout ce qui peut favoriser la colonisation se trouve réuni dans ce coin du continent. La Terre de Gipps, dans la province de Victoria, située à l'est de Melbourne, entre les Alpes et l'Océan, n'est pas moins bien partagée, quoique sous un climat plus tempéré. La végétation y a une apparence luxuriante, et de belles rivières, navigables jusqu'à cent ou deux cents kilomètres de leur embouchure, porteront bientôt des bateaux à vapeur qui viendront prendre les produits du sol. Sur la côte septentrionale, le capitaine Stokes donnait le nom de *Terre promise* aux plaines qu'il venait de découvrir au fond du golfe de Carpentarie. Cette réunion bizarre de terres fertiles et de terres stériles assez rapprochées les unes des autres est un des caractères saillans de la nature australienne. Ce fut un encouragement pour les colons à pénétrer plus avant. Au-delà des déserts de sable, on espérait toujours trouver l'eau, la végétation et la vie.

II.

Vers l'année 1860, ce que l'on connaissait du régime fluvial de l'Australie et les explorations dirigées le long de cet immense et stérile cours d'eau qui, sous le nom de Rivière-Victoria, Rivière-Cooper, traverse obliquement le continent, avaient sans doute ébranlé la croyance à une mer centrale; mais l'intérieur était encore fermé, et les tentatives désespérées de Sturt faisaient croire qu'il serait à jamais impossible de passer d'une mer à l'autre. L'opinion la plus répandue et certainement la plus probable à cette époque, d'après les résultats antérieurs, considérait la région centrale comme un steppe sans eau et sans verdure. Cette énigme géographique, en apparence insoluble, allait être résolue, en l'espace de quelques mois, par plusieurs explorateurs et par diverses voies.

Assuré d'un lieu de ravitaillement dans le district que, deux ans plus tôt, il avait découvert à l'ouest du lac Torrens, Stuart se mit en route au mois de mars 1860, c'est-à-dire à l'automne, avec l'intention de s'avancer vers le centre. Il n'était accompagné que de deux amis. Le pays était bien un peu sec et couvert de broussailles qui embarrassaient la marche; néanmoins la petite troupe franchit aisément ces obstacles. Un mois après son départ, elle se trouvait dans de grandes plaines entrecoupées de petites chaînes de montagnes et de vallées. Le sol était couvert de verdure; l'avoine sauvage croissait admirablement sur le bord des rivières à l'ombre des gommiers. L'eau était abondante dans les étangs qui occupaient le fond des ravins, et la végétation qui entourait ces réservoirs naturels donnait lieu de croire qu'ils n'étaient jamais desséchés. L'herbe poussait même dans les champs pierreux que les voyageurs traversaient de temps à autre. C'était en résumé un excellent pays pour l'industrie pastorale. Sept semaines après avoir quitté les dernières stations de *squatters*, Stuart arrivait au point central du continent. A quelques kilomètres de là était une montagne, le mont Stuart (1), dont les voyageurs firent l'ascension. Parvenus au sommet, ils érigèrent une pyramide en pierres, et, arborant au haut d'une perche le pavillon britannique, saluèrent de trois hurras les couleurs nationales. L'expédition poursuivit ensuite sa route vers le nord sur un terrain recouvert d'arbrisseaux et de buissons épineux où les hommes et les chevaux eurent beaucoup à souffrir. Lorsqu'ils eurent dépassé le 19e degré de latitude, ils furent arrêtés par le nombre et l'attitude hostile des indigènes qui les entouraient, et furent contraints de revenir en arrière, ayant parcouru 2,600 kilomètres depuis leur départ d'Adélaïde et n'en ayant plus que 400 à franchir pour atteindre les bords du golfe de Carpentarie. Il est juste de rappeler que Gregory, qui, quelques années plus tôt, était descendu du nord au sud en partant de l'embouchure de la Rivière-Victoria, avait pénétré jusqu'au 20e degré de latitude, en sorte que la mission de 1860 eut le double mérite de passer au centre du continent et de parcourir dans toute son étendue la région intermédiaire qui n'avait pas encore été visitée. Le but principal, qui était de passer d'une mer à l'autre, n'était pas encore atteint; mais il s'en fallait de bien peu.

L'événement prouvait que la traversée complète ne pouvait se faire sans dangers que si l'on réunissait une troupe assez nombreuse

(1) Une surface de forme irrégulière, comme est l'Australie, n'a point, à proprement parler, de centre géométrique. Il s'agit ici du centre de gravité, point qui n'a en réalité aucune importance géographique, si ce n'est d'être le plus éloigné du rivage de l'océan. Le mont Stuart est à peu près situé par 22 degrés de latitude et 131 degrés de longitude à l'orient de Paris.

pour résister aux sauvages. C'est pourquoi l'année suivante Stuart se remit en route avec onze hommes et quarante-neuf chevaux, en suivant le chemin qu'il avait déjà parcouru. Fait bizarre : il n'avait pas plu depuis douze mois, car les traces du voyage précédent étaient encore visibles en quelques endroits. Dans la vallée où il avait fallu rebrousser chemin, il ne se trouvait cette fois aucun indigène. Au-delà venaient encore des forêts d'arbustes impénétrables, des plaines tantôt vertes et tantôt desséchées et des ravins avec des mares d'eau stagnante entourées de gommiers. Enfin l'expédition vit plus loin une immense plaine desséchée dont la monotonie n'était rompue que par des collines de sable rougeâtre où s'élevaient d'épais fourrés. Il était impossible de s'engager au milieu des buissons épineux de ce pays inhospitalier. De quelque côté que l'on essayât de se frayer un chemin, c'étaient toujours des bois, des sables, des pâturages; mais pas une goutte d'eau malgré les pluies abondantes qui tombaient de temps en temps. Après de nombreuses tentatives en diverses directions, Stuart dut renoncer à pénétrer plus avant. Les provisions qu'il avait emportées allaient être consommées; les chevaux étaient épuisés par la privation d'eau; les hommes, fatigués et rebutés par ces échecs successifs, auraient eu à peine la force de regagner Adélaïde. L'expédition revint donc sur ses pas, alors qu'elle n'était plus qu'à 150 kilomètres du bassin de la Rivière-Victoria; mais, quoiqu'elle n'eût pas tout à fait atteint son but, qui était de traverser entièrement le continent, elle avait obtenu des résultats importans. Il était démontré que le pays au-delà du centre contenait de vastes plaines basses dont le terrain argileux convenait à l'élève du bétail, et que de larges étangs d'eau permanente, espacés à de faibles distances, suffiraient à abreuver de nombreux troupeaux pendant l'année tout entière. Seulement ces plaines argileuses se transforment souvent en marécages pendant la saison des pluies et se dessèchent rapidement ensuite, sans doute par l'effet d'une évaporation trop active.

Stuart repartit encore l'année d'après, en 1862, et parvint sans encombre au point où il avait été forcé de s'arrêter. Cette fois il put éviter le désert sablonneux et les forêts épineuses en appuyant plus à l'est. La contrée était praticable, les indigènes que l'on rencontrait étaient d'humeur pacifique; cependant il était nécessaire de les tenir à distance, parce qu'ils allumaient l'herbe sèche et les broussailles, ce qui mettait en danger les voyageurs et leurs bêtes de somme. A mesure que l'expédition approchait de la mer, le pays semblait plus riche : le sol, formé d'alluvions noirâtres, était couvert d'herbes exubérantes où les hommes disparaissaient tout entiers; la nature des tropiques se manifestait par des bouquets de

palmiers; les rivières, qui devenaient permanentes et plus larges, contenaient d'excellens poissons, précieuse ressource pour des hommes réduits depuis leur départ à ne consommer que des viandes salées. Stuart savait par ses observations astronomiques qu'il devait être très près de la côte; les arbres étaient plus petits et rabougris, comme il arrive partout à proximité de l'océan. Enfin il entendit dans le lointain le grondement bien connu des vagues. Quelques pas encore et l'Océan-Indien s'offrit aux voyageurs ravis, but suprême de tant d'efforts et de fatigues. Le point où ils avaient touché la côte est voisin du cap Hotham, dans le golfe de Van-Diémen et à une faible distance à l'est de l'embouchure de la Rivière-Adélaïde. On arbora au haut d'un arbre le drapeau britannique au milieu duquel était brodé le nom du chef de l'expédition; une boîte en fer-blanc fut enfouie au pied avec une courte relation du voyage, et la troupe se remit en route pour revenir vers le sud. Le retour ne fut pas heureux. Les noirs devinrent menaçans et entourèrent les voyageurs en poussant leur cri de guerre; il fallut quelques coups de feu pour les tenir à distance; puis Stuart fut pris du scorbut, et devint malade au point de ne pouvoir plus se tenir à cheval. Néanmoins l'expédition put rentrer sans pertes à Adélaïde après une absence de neuf mois. La population européenne fit un accueil magnifique et bien mérité à l'aventureux *bushman*, qui venait de lui ouvrir de si vastes domaines. Vingt mille colons allèrent, dit-on, au-devant de lui, avec le gouverneur de l'Australie-Méridionale à leur tête, et la législature de cette province lui décerna généreusement le prix de 50,000 francs qu'elle avait fondé en 1859 pour récompenser le premier qui traverserait le continent.

Les résultats les plus intéressans de ce troisième voyage sont dus à un naturaliste, M. Waterhouse, qui faisait partie de la mission, et qui a rapporté de nombreuses observations sur les contrées traversées. Par malheur, ce savant n'avait à sa disposition ni thermomètre ni baromètre, en sorte qu'il ne reste que des renseignemens très vagues sur le climat et l'altitude du pays. Les instrumens de précision sont difficiles à conserver lorsqu'on n'a d'autres moyens de transport que les bêtes de somme. Une partie des collections de botanique et de minéralogie fut perdue pour la même raison. M. Waterhouse divise le pays, au long du diamètre australien qu'il a parcouru, du Golfe-Spencer au golfe de Van-Diémen, en trois régions distinctes bien caractérisées. La première, en venant du sud, s'étend jusqu'aux environs du 27e degré de latitude; elle est remarquable par la nature saline du sol et par de nombreuses sources qui jaillissent au milieu des plaines, et dont l'orifice est en général au sommet d'un petit mamelon conique :

c'est le produit des dépôts successifs abandonnés par les eaux qui sont surchargées de sels de soude et de chaux. Le même effet a été observé déjà, on le sait, dans bien d'autres contrées. Les eaux de source sont aussi imprégnées de gaz, d'hydrogène carboné sans doute, qui leur donne une odeur désagréable. Cependant elles sont potables, et la région dont il s'agit, à part la sécheresse de l'été et la rareté de la végétation en certaines parties sablonneuses, convient bien à l'industrie pastorale qui s'y est déjà introduite. La nature saline du terrain paraît être plutôt favorable que nuisible aux bestiaux. La seconde région, comprise entre les 27e et 17e degrés de latitude, ne produit guère qu'une grosse herbe de saveur âcre, que les colons désignent sous le nom « d'herbe de porc-épic. » Cette plante pousse d'habitude entre les buissons et indique un sol pauvre; cependant les troupeaux s'en contentent. Au fond des ravins, on trouve des pâturages plus riches et des gommiers. La contrée offre l'aspect d'une plaine coupée par des chaînes de collines qui ne s'élèvent pas à plus de 500 ou 600 mètres. L'eau est rare; peu de rivières conservent de l'eau pendant toute l'année, et la plupart ne sont que des mares stagnantes. Stuart ayant retrouvé d'une année à l'autre les traces de son passage sur le sol, il paraît probable qu'il n'y a pas de saison pluvieuse régulière, et que la faible quantité de pluie qui tombe accidentellement est bientôt enlevée par l'évaporation. Enfin la troisième région, qui s'étend entre le 17e degré de latitude et la mer des tropiques, présente d'abord des plaines d'alluvions assez fertiles où les arbres sont cependant encore rabougris, puis des vallées d'un bon sol noirâtre où la végétation est luxuriante, où l'eau est abondante, où les productions variées des tropiques croissent sans soins et sans culture. La canne à sucre et le cotonnier pourront se développer là sur d'immenses surfaces qui leur conviennent au mieux. Les indigènes paraissent aussi être beaucoup plus nombreux dans cette dernière région que partout ailleurs. Petits, maigres, chétifs, sauvages, mais rarement hostiles, ils redoutent d'instinct l'approche des blancs, et allument devant eux de grands feux de broussailles et d'herbes sèches, comme s'ils voulaient arrêter ces intrus qui leur raviront un jour les domaines dont ils jouissaient paisiblement jusqu'alors.

Tels sont les voyages qui ont fait à Stuart une réputation brillante au nombre des plus intrépides explorateurs de l'Australie. Le premier, il a su rompre le charme qui enveloppait encore le centre du continent. Il a montré aux colons d'immenses espaces à occuper, il a accompli ces pérégrinations périlleuses sans jamais compromettre la vie de ses compagnons; mais il n'eut pas le mérite d'être le premier à traverser le continent d'une mer à l'autre. Au moment

où il s'engageait dans sa troisième expédition, deux autres voyageurs, Burke et Wills, partis de Melbourne, étaient arrivés déjà au golfe de Carpentarie; moins heureux, ils ne purent jouir de leur triomphe et succombèrent en revenant vers leur point de départ.

Les découvertes géographiques, un peu négligées depuis quelques années, avaient repris vers 1858 une grande place dans les préoccupations des Australiens. Quelques colons de la province de Victoria se mirent à la tête du mouvement. Un comité se forma, sous les auspices de la Société royale de Melbourne, pour recueillir les souscriptions privées. La législature locale mit à la disposition de ce comité une somme de 225,000 francs, dont le tiers était destiné à l'achat de chameaux que l'on fit venir de l'Inde. Vingt-quatre de ces animaux, choisis en partie parmi les meilleurs coureurs et en partie parmi les plus robustes, arrivèrent en effet à Melbourne au commencement de l'année 1860, et six autres, que des spéculateurs avaient amenés d'Arabie, furent achetés comme renfort. Lorsqu'il s'agit d'organiser le personnel de l'expédition, le comité de Melbourne fut assez embarrassé. La colonie de Victoria, n'ayant jamais eu de vastes espaces à explorer, manquait de *bushmen*, et tous les hommes qui s'étaient fait un renom d'expérience et d'énergie dans les voyages d'exploration, Gregory, Warburton, etc., étaient occupés dans leurs provinces respectives. Enfin le choix s'arrêta sur Robert O'Hara Burke, jeune homme d'origine irlandaise qui était depuis quelques années dans la colonie. Burke, ancien cadet de l'académie de Woolwich, avait servi dans l'armée autrichienne avant 1848. Il fut ensuite placé dans la force publique irlandaise et échangea cette position peu après pour un emploi analogue en Australie. Au moment de la guerre de Crimée, il était retourné en Europe avec l'espoir de rentrer au service militaire; mais, arrivé trop tard pour suivre la campagne, il était reparti pour reprendre ses fonctions dans la province de Victoria, et s'en était acquitté de façon à se rendre très populaire dans les principales villes qui avoisinent les mines d'or. Son amour bien connu pour les aventures, le désir de se distinguer qu'il manifestait en toute occasion, le désignèrent au choix du comité; il reçut le commandement de l'expédition projetée et s'occupa tout de suite, avec son activité habituelle, des préparatifs de l'entreprise.

John Wills, qui fut adjoint à Burke et chargé des observations astronomiques et météorologiques, avait fait en Angleterre, où il avait été élevé, de bonnes études scientifiques et s'était adonné plus spécialement à l'astronomie depuis son arrivée dans la colonie. Il était alors attaché à l'observatoire de Melbourne. Un médecin, un géologue, un lieutenant et neuf hommes d'escorte, scrupuleuse-

ment triés parmi de nombreux candidats, composaient, avec trois Indiens, tout le personnel. Les chevaux et les voitures avaient été soigneusement choisis; des approvisionnemens de tout genre étaient préparés pour suffire à un voyage de dix-huit mois. Les ressources considérables dont le comité disposait permirent d'équiper largement cette petite troupe, dont on attendait de grands résultats; aussi ce fut un événement public que de la voir défiler dans les rues de Melbourne le 20 août 1860, jour de son départ. Il avait été convenu qu'elle se rendrait vers la Rivière-Cooper, où elle établirait un dépôt de vivres, et qu'ensuite elle se dirigerait vers le golfe de Carpentarie. On fut longtemps sans entendre parler de l'expédition. Onze mois seulement après son départ, le bruit se répandit à Melbourne que plusieurs hommes de l'escorte étaient morts du scorbut, et que MM. Burke et Wills, qui s'étaient engagés seuls dans l'intérieur, en emportant des provisions pour trois mois seulement, n'avaient pas encore reparu. Voici ce qui était arrivé.

La marche avait été très lente entre Melbourne et la Murray, et de cette rivière jusqu'au Darling. L'immense quantité de provisions que l'on emportait pour former un dépôt permanent retardait le convoi. Les chameaux étaient indisciplinés et difficiles à diriger. De plus, Burke, avec un caractère raide et ombrageux, s'était aliéné, paraît-il, l'esprit de ses inférieurs, et plusieurs d'entre eux l'abandonnèrent à Menindie, dernière station habitée sur le Darling, à 600 ou 700 kilomètres de Melbourne. Avant de quitter ce camp, la troupe fut reconstituée et s'adjoignit un nouvel officier, M. Wright, *bushman* expérimenté. Plusieurs hommes et une partie des chameaux furent laissés en arrière avec l'excédant de bagages qui alourdissait la marche. On repartit le 19 octobre, et sans autre accident on arrivait à la Rivière-Cooper le 20 novembre. C'était plus que la moitié du trajet total entre Melbourne et le golfe de Carpentarie, mais c'était la moitié la plus facile, puisque le pays était déjà connu; d'ailleurs l'été était commencé, saison peu favorable pour s'engager dans une contrée déserte où l'on devait craindre la sécheresse. Effectivement, en se dirigeant vers le nord et le nord-ouest, on retombait sur le désert pierreux de Sturt et sur les dunes de sable dont ce voyageur avait fait une peinture si désolante. Wills s'avança seul dans cette direction avec trois chameaux, fit 140 kilomètres sans trouver de l'eau, et revint au campement avec beaucoup de peine. Encouragé quelques jours plus tard par de fortes pluies qui avaient dû rendre le terrain plus praticable, Burke se résolut à marcher au nord, en laissant en arrière une partie de ses hommes. Il partit avec Wills, un ancien soldat, King, et un colon, Gray, qu'il avait recruté à Menindie. Il emmenait six chameaux et

un cheval chargés de vivres pour trois mois. Le reste de la mission devait attendre son retour pendant trois mois, dans un poste entouré de palissades que l'on avait construit, et se mettre, s'il était possible, en communication avec les établissemens européens de la vallée du Darling.

Qu'advint-il à Burke et à ses trois compagnons d'infortune dans les solitudes où ils venaient d'entrer? On ne le sait que par le journal de voyage qui a été retrouvé et par la narration incomplète du seul survivant. Le désert de Sturt, qu'ils traversèrent d'abord, ne paraît pas leur avoir laissé l'impression navrante que le premier explorateur en avait rapportée. Quoiqu'il n'y eût sur le sol aucune trace d'humidité, l'herbe poussait çà et là entre les cailloux. Au-delà se présentaient des pâturages, des étangs dans des ravins, des rivières même. De temps en temps on apercevait des indigènes ou des traces de leur récent passage. Puis l'eau devient abondante, la végétation plus active, le paysage prend un aspect moins monotone; tout annonce la proximité de la mer. En effet, le 11 février 1861, Burke et Wills, qui avaient encore laissé leurs deux compagnons un peu en arrière pour veiller sur les chameaux épuisés de fatigue, arrivent sur les bords d'une rivière où la marée se faisait sentir. Ils ne peuvent apercevoir l'océan, car des marécages couverts de buissons inextricables les empêchent d'avancer; mais ils observent nettement le flux et le reflux des eaux. Le but de leur voyage était atteint; il n'y avait plus qu'à songer au retour. Les notes que les explorateurs ont laissées deviennent plus succinctes et permettent à peine de soupçonner ce qui leur arriva. Le cheval et les chameaux périrent; les provisions étaient épuisées. Gray, le plus robuste de ces infortunés voyageurs, succomba aux fatigues et aux privations de toute nature. Enfin, quand après cinq mois d'absence, le 21 avril, ils rentrèrent au dépôt de la Rivière-Cooper, où ils croyaient trouver des secours, le dépôt était abandonné. Épuisés, sans forces, sans provisions, ils étaient seuls dans le désert, à 500 kilomètres de tout établissement européen. Tout leur manquait, même les moyens de transport, car de leurs bêtes de somme il ne restait plus que deux chameaux. En cherchant de tous côtés pour s'assurer que le camp n'était pas simplement changé d'emplacement, ils virent gravé sur un arbre le mot *dig*, et, en fouillant au pied, trouvèrent des provisions et une note que l'on avait laissée à leur adresse pour expliquer les motifs du départ. Cette note était datée du 21 avril au matin; il y avait quelques heures seulement que leurs compagnons s'étaient remis en route.

Burke, au moment de partir de la vallée du Cooper pour se diriger vers le nord, avait recommandé à Brahe, qui commandait le dépôt

en l'absence du chef, de l'attendre trois mois, ou même plus, si les approvisionnemens étaient suffisans. Brahe comptait être ravitaillé par le détachement qui était resté en arrière à Menindie, sur le Darling, sous le commandement de Wright; mais ce dernier, ayant perdu plusieurs de ses chevaux, n'avait plus à sa disposition des moyens de transport suffisans. Bref, il séjourna trop longtemps à Menindie, et ne se mit en route qu'à la fin de janvier, au milieu de l'été. Pendant ce temps, le détachement de la Rivière-Cooper avait consommé ses provisions. Harcelés par les indigènes, malades du scorbut, les hommes qui le composaient désespéraient de voir revenir Burke et ses trois compagnons. Craignant de n'avoir plus la force de rentrer dans les districts habités, ils se mirent en marche pour revenir, et au bout de trois ou quatre étapes ils rencontrèrent Wright et sa troupe, qui arrivait enfin avec des vivres et des secours. Brahe et Wright, une fois réunis, jugèrent bon de retourner encore une fois à la Rivière-Cooper. Ils se retrouvèrent donc au dépôt peu de jours après que Burke y était arrivé; mais, ne voyant aucun indice de changement, ils ne prirent pas le soin de fouiller la cachette où Burke venait d'enterrer son journal de voyage, et ils repartirent aussitôt, pour rentrer définitivement sur le Darling. Lorsque plus tard on connut l'étrange coïncidence qui avait réuni les trois détachemens à leur insu, à quelques pas l'un de l'autre, il y eut une explosion d'indignation contre la conduite égoïste ou imprudente de Wright et de Brahe, qui étaient repartis sans se livrer à des recherches suffisantes, et qui auraient, en tardant un peu, sauvé la vie des voyageurs absens. Il ne paraît pas cependant que ces reproches soient fondés. On était au plus mauvais moment de l'année pour séjourner dans cette région; les indigènes étaient très hostiles, le scorbut faisait d'affreux ravages dans le personnel de l'expédition; quatre hommes périrent avant que la troupe ne fût rentrée dans les districts habités, et peut-être, si elle eût tardé davantage, les autres n'eussent-ils pas eu la force de marcher jusqu'au bout.

Burke, Wills et King restaient donc seuls dans la vallée du Cooper, avec cette triste certitude qu'après cinq mois d'absence ils n'avaient manqué leurs compatriotes que de six ou sept heures. Que devaient-ils faire? Se diriger vers Menindie, à la suite de ceux qui venaient de partir. En réalité, cette résolution les eût sauvés, puisque le détachement revint en arrière peu de jours après son départ; mais il y avait 600 kilomètres au moins à faire dans cette direction avant d'arriver au Darling, et aucun d'eux n'était capable d'un si long trajet. Avant leur départ de Melbourne, ils avaient entendu dire qu'une station de moutons avait été créée près le Mont du Désespoir, à 250 kilomètres environ au sud-ouest du camp où ils

se trouvaient abandonnés. Ils descendirent lentement la vallée du Cooper dans cette direction, en emportant les provisions qui leur avaient été laissées. Bientôt les deux chameaux périrent; l'eau, les alimens, tout manquait à la fois aux malheureux voyageurs. Ils rencontrent une tribu indigène qui partage avec eux leur *nardou*, espèce de cryptogame dont les petits grains, écrasés entre deux pierres et transformés en farine, fournissent un assez bon aliment. Au bout de quelques jours, les trois Européens n'eurent même plus la force de broyer leur nourriture journalière. Désespérant de parvenir jamais jusqu'au Mont du Désespoir, ils revinrent près de l'ancien dépôt, et enfouirent dans la cachette qu'ils avaient déjà ouverte la relation de leurs dernières pérégrinations. C'était leur testament; épuisés par les fatigues et les privations, ils allaient périr d'inanition. Burke mourut le premier; Wills ne lui survécut que de quelques jours; quant à King, il réussit à se faire admettre dans une tribu d'indigènes. Ces hommes, dont tant d'autres voyageurs avaient eu à se plaindre, l'accueillirent avec bienveillance, le soignèrent de leur mieux, le nourrirent, comme ils se nourrissaient eux-mêmes, de nardou et de poissons. Au mois de septembre, une petite troupe, envoyée de Melbourne à la recherche des voyageurs perdus, vint enfin l'arracher à cette vie sauvage à laquelle il allait succomber. Cette expédition rendit ensuite les derniers honneurs à Burke et à Wills, qui gisaient encore aux lieux où ils étaient tombés, recueillit leurs papiers et tous les souvenirs de cette longue et cruelle agonie, fin déplorable d'un voyage entrepris sous les meilleurs auspices. La colonie de Victoria fit rapporter à Melbourne les restes de Burke et de Wills, vota des fonds considérables pour élever un monument à leur mémoire, et honora par des funérailles publiques ces hommes qui étaient tombés dans la fleur de l'âge, victimes de leur amour pour la science et les découvertes. La Société royale de géographie a confirmé depuis ces témoignages de la reconnaissance publique en décernant aux héritiers de Richard O'Hara Burke sa grande médaille d'or, la plus haute récompense que puisse accorder cette société savante.

Les voyages de Stuart et de Burke font époque dans l'histoire des explorations de l'Australie : tous deux ont réussi à traverser cet immense continent que l'on regardait avant eux comme impénétrable, et y ont acquis une juste célébrité. Auquel des deux revient la plus grande part de mérite? C'est une question qu'il n'est peut-être pas hors de propos d'examiner ici. Au moment où Burke se mettait en route, Stuart avait déjà dépassé le centre; il avait pénétré bien plus loin et n'avait été arrêté que par l'hostilité des indigènes. L'année suivante, dans son second voyage, lorsque son ri-

val touchait aux rives du golfe de Carpentarie, il était encore repoussé du but par l'épuisement de ses vivres et par les buissons inextricables qu'il avait rencontrés sur son chemin. Lorsque enfin Stuart descendait sur les rivages de l'Océan-Indien, en juillet 1862, il y avait dix-huit mois que Burke avait observé l'effet de la marée sur les bords de la rivière qui fut le terme extrême de son voyage. Il n'y a donc pas de doute sur la question de priorité, Burke est passé le premier d'une mer à l'autre; mais, à cela près, les résultats obtenus par Stuart ont infiniment plus de valeur. Burke n'a pas vu la mer, car il s'est arrêté dans les marais qui s'étendent au long de la côte, tandis que Stuart a planté son drapeau au bord même de l'océan. Stuart a coupé le continent par le centre dans sa plus grande largeur; il a fourni une course bien plus longue à travers les pays inconnus. Ne faut-il pas lui tenir compte aussi de sa prudence et de son habileté en tant que chef d'expédition? Il n'a perdu aucun de ses compagnons; il a su les préserver des maladies et accomplir son œuvre avec les seules ressources dont il disposait. L'expédition de Burke, au contraire, a été marquée par des pertes cruelles; d'une vingtaine d'hommes qui y ont pris part, sept ont péri. Avec les subventions que le gouvernement et ses compatriotes avaient généreusement mises à sa disposition, il n'a pas su prendre les mesures qui assurent le succès. A chaque instant, on sent, dans la relation de son voyage, les marques de l'inexpérience et de l'imprévoyance qui lui ont coûté la vie.

Avant même que l'on eût appris à Melbourne la triste issue de cette expédition, les colons de la province de Victoria s'étaient préoccupés des voyageurs dont ils n'avaient reçu aucune nouvelle depuis longtemps, et lorsque Wright et Brahe rentrèrent dans la colonie sans être accompagnés par Burke, il fut décidé que l'on enverrait d'autres explorateurs à sa recherche. Les autres colonies donnèrent de pareilles preuves de sympathie aux malheureux que l'on supposait être perdus dans le désert. Tandis que le gouvernement de Victoria expédiait au fond du golfe de Carpentarie un bâtiment sur lequel étaient embarqués des chevaux, des hommes, des provisions, tout ce qu'il fallait pour organiser une expédition dont M. Landsborough prit le commandement, la Terre de la Reine faisait partir de Rockampton une autre troupe qui, sous les ordres de M. Walker, se rendait à travers la colonie au point où ce bâtiment devait aborder. En même temps aussi, l'Australie-Méridionale organisait une expédition sous les ordres de M. Mac-Kinlay. Ces trois entreprises n'atteignirent pas le but que l'on s'était proposé, car au moment où elles étaient prêtes à se mettre en route, le sort de Burke et de Wills était déjà connu. Néanmoins elles ont parcouru de vastes

espaces de pays nouveaux et ont contribué pour beaucoup aux progrès géographiques, la dernière surtout qui mérite de plus longs développemens en raison du long trajet qu'elle a parcouru et des renseignemens importans qu'elle a recueillis.

M. Mac-Kinlay avait tenu compte, en organisant la mission qu'il allait diriger, de l'expérience que ses prédécesseurs avaient trop chèrement acquise. Il emmenait avec lui six hommes, ce qui était une force suffisante pour résister aux attaques des indigènes. Quatre chameaux et vingt-quatre chevaux portaient les bagages; il y avait même des chariots, mais on devait les abandonner aussitôt qu'on rencontrerait trop d'obstacles à leur marche. On devait encore s'adjoindre des indigènes qui serviraient de guides ou d'interprètes dans les régions centrales. Quant aux approvisionnemens de vivres, ils étaient assez abondans pour un long voyage. On avait eu soin d'y joindre des substances antiscorbutiques, graine de moutarde, acide citrique, fruits secs, enfin tout ce qui pouvait préserver les voyageurs contre cette affreuse maladie. On se faisait suivre, dans la même intention, d'un troupeau de douze bœufs et d'une centaine de moutons. Enfin les instructions minutieuses données au chef de la mission prescrivaient les mesures à prendre pour qu'on laissât des points de repère destinés à faciliter des explorations nouvelles. Des lettres gravées sur l'écorce des arbres, des pyramides de pierre élevées auprès de chaque campement, des papiers enfouis dans des bouteilles, devaient en quelque sorte jalonner la route pour ceux qui suivraient plus tard le même chemin.

Mac-Kinlay partit d'Adélaïde le 16 août 1861, en se dirigeant vers le nord. Il mit six semaines à atteindre la limite des territoires occupés par les *squatters*, qui s'étendaient déjà dans cette direction jusqu'à 650 kilomètres d'Adélaïde. On peut dire toutefois qu'avant d'arriver aux confins de la colonie il était déjà dans le désert. C'était la contrée découverte par Eyre dix-sept ans auparavant; c'était le bassin de ce mystérieux lac Torrens, couvert d'eau après les grandes pluies, desséché dans la saison chaude. De rares stations de troupeaux disséminées sur de grands espaces arides étaient là pour prouver qu'il n'y a pas de district si stérile que l'industrie pastorale ne puisse s'y établir avec succès. Au-delà de Blanchewater, le dernier point habité par des Européens, la mission poursuivit sa route dans une contrée qui n'était pas pire que la précédente. L'eau était rare, il est vrai. On faisait parfois deux ou trois étapes sans en rencontrer, mais on arrivait ensuite dans le voisinage de plusieurs lacs autour desquels s'étendaient de magnifiques herbages. Les indigènes paraissaient très nombreux; peut-être était-ce toujours la même tribu qui suivait pas à pas l'expédition. Après la région des lacs, Mac-Kinlay

parcourut le désert de Sturt; mais ce n'était pas le steppe aride et desséché qu'il s'attendait à voir. Où Sturt avait été sur le point de périr de soif, Mac-Kinlay et sa troupe faillirent être noyés. Il tombait à ce moment des pluies torrentielles, les voyageurs avançaient avec lenteur, à demi embourbés dans un sol détrempé. Pendant une semaine que les pluies persistèrent, l'expédition suivit le bord d'un ravin où coulait une petite rivière. L'eau, sortant de son lit, inonda bientôt tout le pays environnant, et s'étendit jusqu'au campement que Mac-Kinlay occupait alors. Hommes et bêtes, réunis dans un espace étroit, craignaient d'être engloutis par ces flots qui s'avançaient vers eux en tourbillonnant. Échappés à ce péril, ils entrèrent bientôt après dans la région tropicale, où ils retrouvèrent de belles plaines, des rivières paisibles, de petites chaînes de montagnes couvertes de verdure. Çà et là cependant des buissons épineux indiquaient de mauvais cantons, mais c'était sur une faible étendue de terrain. Enfin ils approchèrent du golfe de Carpentarie; la région qui l'avoisine a présenté à tous les explorateurs qui l'ont parcourue une remarquable uniformité. Tous y ont vu un sol excellent, une végétation exubérante. Le 29 mai 1862, neuf mois après son départ d'Adélaïde, Mac-Kinlay arrivait au terme de son voyage, sur les bords de la rivière Leichhardt, assez près de l'océan pour observer sur la rivière le flux et le reflux quotidien; il ne put poursuivre jusqu'au littoral, empêché qu'il était par les marais et les buissons, qui entravaient la marche des bêtes de somme.

La partie la plus importante du voyage et en apparence la plus pénible était terminée. La traversée de l'Australie s'était effectuée sans accident et presque sans privation. La mission n'avait parcouru en réalité aucun district qui fût plus stérile et plus aride que les cantons de la province méridionale que les colons occupent déjà. Toute la troupe était en bon état; cependant les vivres n'étaient pas assez abondans pour qu'il fut possible de revenir dans le sud par le même chemin. Mac-Kinlay résolut donc de rapatrier ses hommes en se dirigeant vers Port-Denison, à l'embouchure de la Rivière-Burdekin, l'établissement le plus septentrional de la Terre de la Reine. C'était un trajet de 700 à 800 kilomètres. Le pays était bon et n'offrait d'autre difficulté que le passage à gué de plusieurs grosses rivières; mais les hommes commençaient à être abattus par les fatigues et les privations d'un long voyage. Quelques-uns étaient pris de la fièvre; les bêtes de somme, épuisées, pouvaient à peine porter leur chargement et périrent en partie. Il n'y avait plus ni thé, ni sucre; il restait si peu de farine que l'on se réduisait à la plus faible ration par crainte de n'en pas avoir assez pour aller jusqu'au bout. Enfin l'expédition atteignit le 5 juillet le cours du Burdekin

et fut reçue avec empressement par des colons qui s'étaient déjà établis dans le haut de la vallée.

C'est ici que s'arrête pour le moment l'histoire des explorations de l'Australie. On voit combien d'hommes ont succombé à la tâche, quelles souffrances ont éprouvées ceux qui ont survécu. Ceux qui compléteront la reconnaissance topographique du continent souffriront moins assurément que leurs prédécesseurs, parce qu'ils sauront mettre à profit les enseignemens de l'expérience. Depuis quelques années, les expéditions sont déjà sans contredit mieux conçues, mieux dirigées qu'elles ne l'étaient autrefois. On a des idées plus justes sur la façon dont les voyages doivent être entrepris pour produire de bons effets. Ainsi il n'arrivera plus sans doute que deux ou trois hommes se hasardent seuls à l'aventure dans les solitudes du centre; on sait qu'il convient d'être en nombre pour tenir tête aux indigènes en cas d'attaque. Les moyens de transport ont aussi été perfectionnés. Les chariots sont décidément abandonnés parce qu'ils causent trop d'embarras. Les chameaux ont paru au contraire éminemment utiles et s'acclimatent si bien qu'il a été question d'en introduire un grand nombre dans la colonie et de les appliquer aux transports de tout genre. Plus élevés que les chevaux, ils ont, dit-on, cet avantage, qu'ils peuvent franchir les rivières et les marécages sans dommage pour les fardeaux qu'ils ont à transporter. On leur reproche néanmoins un grave inconvénient, et ceci fera juger d'un mot les souffrances auxquelles sont exposés les explorateurs: on leur reproche d'avoir une chair coriace, dure à la cuisson, et de ne pouvoir, en cas de disette absolue, servir d'aliment à de malheureux affamés. Il est arrivé plus d'une fois en effet que les chevaux ont été sacrifiés, comme ressource suprême, après épuisement de toutes les provisions de vivres. Leur chair, découpée par bandes et cuite au soleil, a été en bien des occasions la seule nourriture des voyageurs. La terre australe n'est pas riche en animaux sauvages; aussi ne peut-on compter sur les produits de la chasse pour assurer la nourriture de tous les jours. Il faut donc que la colonne expéditionnaire emporte avec elle ce qui lui est nécessaire. De la farine dont on fait des galettes cuites sous les cendres chaudes, du riz, du lard et des viandes salées, du thé et du sucre, — des médicamens, au nombre desquels on comprend un petit assortiment de liqueurs fortes, du tabac, de la poudre et des armes, voilà tout ce qui compose, avec les tentes et les couvertures, le bagage indispensable des voyageurs. C'est avec ces modestes ressources qu'ils parcourent des milliers de kilomètres et qu'ils séjournent des mois et des années dans des régions inconnues.

Sans contester le courage et l'abnégation qu'exigent de telles

expéditions, il est à remarquer cependant qu'elles n'ont jamais eu pour mobile principal les recherches scientifiques. La science en réalité n'y a pas beaucoup gagné. Sauf les observations astronomiques, qui sont indispensables pour se piloter dans le désert, les voyageurs ne se sont guère préoccupés d'étudier les pays qu'ils traversaient. Leurs entreprises avaient, on le sait, un but plutôt industriel que scientifique. Ouvrir de nouveaux espaces à l'industrie pastorale et de nouvelles voies au commerce, découvrir des districts aurifères, telles étaient les préoccupations dominantes. Ces recherches d'une utilité pratique portaient en elles-mêmes leur récompense. Les colons ont toujours rémunéré largement l'explorateur qui livrait de nouveaux terrains à leur activité. Il en est qui ont fait fortune à voyager dans le désert comme d'autres à élever des moutons ou à creuser les mines d'or. Plus tard viendront sans doute les savans qui étudieront mieux le pays et ses productions. Néanmoins, quelque vagues et incomplets que soient les récits de voyages, il est possible de se former dès à présent, d'après les indications qu'ils fournissent, une idée assez nette de la géographie physique du continent austral. Quels sont le climat, la configuration du sol et les ressources naturelles de l'Australie? Quels sont les caractères dominans qui la distinguent des autres terres du globe? Telles sont les questions qui se posent naturellement. En étudiant cette contrée à ces divers points de vue, on comprendra mieux les obstacles que les émigrans ont rencontrés et les causes qui ont favorisé leurs progrès.

III.

On est généralement d'accord pour attribuer une grande part de la prospérité d'un peuple aux conditions physiques au milieu desquelles il se développe. L'étude de ces conditions offre un intérêt plus particulier encore quand il s'agit d'un continent comme l'Australie, où les représentans les plus extrêmes de la race humaine, les plus dégradés et les plus civilisés, sont en présence. Comment ceux-ci prospèrent-ils dans le pays même où les autres n'ont pu ni se multiplier ni s'élever aux plus modestes jouissances de la vie commune? Qu'est-ce qu'une contrée où des voyageurs meurent de faim dans le désert, et où cependant s'improvisent en trente ans des villes comme Melbourne avec cent cinquante mille habitans? La civilisation, après avoir passé lentement et par l'effort de vingt siècles, de l'Euphrate en Grèce, de la Grèce à Rome, de Rome à l'Europe occidentale, va-t-elle franchir les océans par un bond prodigieux et atteindre chez nos antipodes ses extrêmes limites? ou

bien le développement que les colonies australiennes ont acquis est-il factice et temporaire? Examinons donc si la géographie peut fournir une réponse satisfaisante à ces questions.

L'Australie, longue de 3,900 kilomètres d'orient en occident, large de 3,200 kilomètres du nord au sud, s'étend du 11e au 39e degré de latitude méridionale, et du 111e au 152e degré de longitude à l'est du méridien de Paris. Sa superficie, qui est environ de 775,000 kilomètres carrés, est à peu près égale aux trois quarts de l'Europe. Pour se rendre compte du degré d'avancement qu'a atteint la géographie de cette vaste surface et apprécier les résultats obtenus par les voyages d'exploration dont il a été question plus haut, il faut tracer une ligne idéale qui irait du Golfe-Spencer à la Terre d'Arnheim en passant par le mont central de Stuart. Toute la moitié du continent qui est à droite, à l'orient de cette ligne, a été coupée en divers sens par les explorateurs de ces dernières années. Sans doute il reste encore bien des districts inconnus, des plateaux où l'homme blanc n'est jamais entré, des rivières dont il n'a pas remonté le cours jusqu'à la source; mais les itinéraires ont été assez nombreux et rapprochés les uns des autres pour qu'aucun caractère saillant n'ait échappé : il n'y a là ni de grands lacs intérieurs, ni des steppes d'une aridité absolue. Une grande chaîne de montagnes parallèle à la mer règne au long de la côte. Un seul système fluvial a une sérieuse importance, la Murray et ses nombreux affluens. C'est sur cette moitié de l'Australie que se sont établies les grandes colonies anglaises dont la prospérité nous émerveille, et tout porte à croire qu'avant un très petit nombre d'années elles se la seront appropriée en entier.

L'autre moitié, celle qui est a l'occident du diamètre idéal dont il s'agit, nous est beaucoup moins connue. Sur la côte occidentale, une bande de médiocre largeur a été explorée; la colonisation gagne peu dans cette direction. Quant à la portion moyenne qui s'étend entre la Terre de Tasman au nord et la Terre de Nuyts au sud, on ignore entièrement ce qu'elle renferme. C'est une région immense, qui n'est représentée sur la carte que par une surface blanche. Est-elle arrosée par un grand fleuve? C'est douteux, car ce fleuve ne peut se déverser au sud, où les côtes inhospitalières de la Grande-Baie ne donnent passage qu'à de petits ruisseaux, et au nord les recherches hydrographiques n'ont révélé aucune grande embouchure. Y a-t-il des montagnes élevées? C'est une supposition encore moins admissible que la précédente, puisque les grandes montagnes font les grandes rivières. Cette région inconnue contient sans doute, comme les districts déjà traversés, des plaines sans eau et sans verdure, des plateaux couverts d'une végétation chétive, puis des dunes de

sable, des lacs d'eau salée, des rivières à moitié desséchées, enfin cette demi-stérilité qui n'effraie plus les colons, et qui nourrit tant bien que mal d'innombrables troupeaux. En attendant que de nouveaux voyages confirment ou démentent ces hypothèses, l'analogie permet d'admettre la similitude de nature et d'aspect entre des contrées voisines soumises aux mêmes influences.

Il est donc permis de tracer dès à présent à grands traits le tableau physique de l'Australie; mais, pour s'en faire une idée complète, il faut élargir le point de vue et considérer en même temps les mers qui l'enveloppent. Au sud et à l'ouest, c'est l'Océan-Austral et l'Océan-Indien, mers profondes, sans îles, immenses masses d'eau qui s'étendent sans interruption jusqu'aux glaces du pôle et jusqu'à l'Afrique continentale. A l'est et au nord, ce sont au contraire des mers de faible profondeur d'où surgissent les nombreux archipels de la Polynésie et de la Malaisie. Le fond se relève si près du niveau supérieur des eaux, qu'il suffirait d'un abaissement de 2 à 300 mètres pour mettre à sec tout l'espace compris entre l'Asie et l'Australie, tandis que, dans notre Europe, un pareil abaissement augmenterait à peine l'étendue de la surface découverte. Au point de vue topographique, les îles de la Sonde, l'Australie et la Terre de Van-Diémen, qui lui fait suite, sont bien une dépendance de l'Asie. Dans toute l'étendue de la mer qui les sépare, le marin sent pour ainsi dire à chaque instant le sol qui est à une faible profondeur au-dessous de la quille de son navire. On dirait d'un ancien continent dont les eaux auraient envahi les vallées et les plaines basses, ne laissant plus apparaître que les sommets les plus élevés. Cette région a d'ailleurs une tendance marquée à émerger de nouveau au-dessus de l'océan. Les insectes corallins couronnent les pics sous-marins et les élèvent insensiblement au niveau de la mer. Ils ont déjà construit au long de la côte orientale une ligne continue d'écueils que l'on appelle la Grande-Barrière, récifs redoutables qui s'étendent depuis le détroit de Torrès jusqu'au tropique, et qui rendent la navigation plus dangereuse en ces parages qu'en tout autre point du globe.

Or on a remarqué que dans tous pays le relief du sol émergent est, par une sorte de compensation naturelle, en proportion avec la profondeur des mers avoisinantes. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'altitude moyenne de l'Australie soit peu considérable. En outre on a pu déjà reconnaître qu'il s'y trouve des plaines d'une vaste étendue qui ont de 100 à 200 mètres d'élévation, des plateaux qui vont à 500 et 600 mètres. Les montagnes y sont au contraire peu élevées et marquent des saillies à peine sensibles sur un terrain relativement plat et uniforme. Sur ce continent, qui se distingue ainsi

des autres continens par une sorte de nivellement général, il existe cependant une grande chaîne de montagnes qui règne tout au long de la côte orientale, depuis la péninsule d'York jusqu'à l'extrémité de la Terre de Van-Diémen, et porte les noms de « Montagnes-Bleues, Alpes australiennes, » ou plus généralement de « grande Chaîne de Séparation. » C'est en effet sur la ligne de faîte de cette chaîne que s'opère le partage entre les eaux qui coulent à l'est et celles qui coulent à l'ouest. Comme en Amérique, où les Cordillères sont très proches de l'Océan-Pacifique et très éloignées de l'Atlantique, cette ligne de partage est sur le bord extrême du continent. Les principaux sommets n'ont d'ailleurs qu'une médiocre élévation. Ils atteignent rarement 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer; il n'y a là rien de comparable aux grandes masses de montagnes qui occupent le centre de l'Amérique, de l'Asie et même de l'Europe. Des chaînons secondaires s'en détachent à angle droit en se dirigeant vers l'intérieur. Le plus important est celui qui traverse la colonie de Victoria, de l'est à l'ouest, sous les noms de monts Pyrénées, Grampians. C'est à cette chaîne secondaire qu'appartiennent les monts Ararat, William, Alexander, et c'est là qu'ont été découverts les fameux champs d'or de Ballarat et de Bendigo.

Cette chaîne de montagnes fait la prospérité des trois colonies qu'elle traverse, Victoria, Nouvelle-Galles du sud et Terre de la Reine, plus encore par l'influence qu'elle exerce sur le climat que par les richesses minérales qu'elle recèle. Entre la ligne de faîte et la côte du Pacifique, c'est une succession ininterrompue de belles vallées, de petites rivières qui sont navigables sur une faible étendue, mais qui ne sont jamais à sec. Sur toute cette côte, qui a plus de 3,500 kilomètres de long, on connaît à peine quelques districts stériles. Les ports naturels sont nombreux, les rades sont spacieuses, bien abritées, et certaines d'entre elles sont citées parmi les plus belles du monde, celle de Sydney par exemple. Les montagnes, assez escarpées dans la province de Victoria, deviennent tout à fait abruptes dans la Nouvelle-Galles du sud; on a cru pendant longtemps qu'il serait impossible de trouver des défilés praticables. Plus au nord, dans la Terre de la Reine, les sommités s'abaissent, s'arrondissent, et deviennent même propres à la culture. L'angle nord-est du continent est formé de hauts plateaux d'une fertilité admirable, où les chaleurs du tropique sont heureusement amorties par l'altitude du terrain. En résumé, toute la côte du Pacifique est promise à un brillant avenir, parce que la nature y a réuni tout ce qui fait les pays riches : un sol fertile, un climat tempéré et des eaux abondantes. On peut dire tout de suite que les autres côtes de l'Australie offrent à des degrés divers, et sur une étendue plus restreinte,

les mêmes élémens de prospérité, sauf l'épouvantable Terre de Nuyts, entre le Golfe-Spencer et le Port-du-Roi-George, qui n'est qu'une plage sablonneuse et stérile. En particulier, dans la région septentrionale, on connaît déjà un grand nombre de rivières dont les vallées encore désertes peuvent être comparées aux plus riches pays intertropicaux. C'est la même exubérance de végétation, la même fertilité du sol, mais aussi sans doute le même climat malsain pour les Européens. On comprend que les émigrans se fixent plus volontiers au sud de l'Australie, où ils retrouvent, à peu de chose près, la température de leur pays natal.

On sait quel est l'aspect des côtes de l'Australie; mais l'intérieur, quel est-il? Après avoir franchi la ligne de faîte de la grande chaîne, on redescend sur les plateaux; puis, peu à peu, le sol s'abaissant encore, on arrive à la région longtemps inconnue, au désert, que les premiers explorateurs nous ont peint sous des couleurs si sombres, et que les derniers ont traversé sans péril. Il n'y a plus là de rivières au cours régulier; à peine rencontre-t-on des mares d'eau stagnante ou des lacs salés. Le sol est en général aride et recouvert d'une végétation chétive. Souvent on y distingue des bancs de galets, des dunes disposées en lignes parallèles et régulières, comme au bord de l'océan. Les plateaux pierreux occupent de grandes surfaces. Le grès surtout domine, notamment dans le bassin des lacs salés de l'Australie méridionale. Plus ou moins agrégé par un ciment calcaire, il présente toutes les variétés d'aspect depuis la roche dure jusqu'au sable fluide. Sous ce rapport, il y a une analogie frappante entre l'intérieur de l'Australie et les parties désertes de l'Afrique septentrionale. A quelle cause sont dues ces steppes couverts de pierres ou de sables? Comment se fait-il que la couche de terre végétale, riche et épaisse près des montagnes, manque totalement en des régions voisines? On a supposé d'abord que la surface de l'Australie est un ancien archipel, et que les parties dénudées sont celles qui sont émergées les dernières du fond de la mer. On a émis ensuite l'hypothèse que la masse du continent s'est soulevée tout d'une pièce à son niveau actuel, et que les eaux, surprises par ce grand cataclysme, ont, en s'écoulant vers les régions les plus basses, ruiné, raviné, ravagé tout ce qui se trouvait sur leur passage. Les déserts actuels marqueraient le chemin parcouru par les eaux à la suite de ce soulèvement. L'une et l'autre de ces hypothèses s'accorde assez mal avec les théories géologiques modernes. Que sont donc ces terrains stériles? Sans doute des terrains de sédimens qui ont trop de cohésion et de dureté pour nourrir les plantes. Il leur manque la couche d'alluvions qui fait la richesse des vallées, et qui se forme de nos jours, sous nos yeux, sur le par-

cours de tous les cours d'eau. Il leur manque même le *diluvium*, ce dépôt de matières finement broyées et divisées qui constitue les terres propres à la culture, et qui est dû sans doute à d'immenses courans d'eau, à de grands déluges. Lorsqu'un cataclysme terrestre amène de nouvelles surfaces à la lumière du soleil, les terrains qui émergent ainsi ne sont pas capables de produire tout de suite les végétaux. Il faut d'abord qu'ils soient parcourus par les eaux courantes, qui arrachent aux montagnes des élémens minéraux de nature très diverse, les broient, les triturent et les mélangent pendant le transport, et les déposent sous forme de terre végétale. La préparation naturelle que doivent subir les terrains de sédiment pour devenir productifs n'est pas encore terminée dans le centre de l'Australie. L'homme est venu quelques siècles trop tôt sur ce sol encore imparfait.

Si ces contrées arides nous montrent une image rétrécie de ce que devait être la terre entière aux époques antédiluviennes, elles nous prouvent aussi combien les dégradations successives du sol brut ont influé sur le climat et les phénomènes météorologiques. Privé des pluies abondantes et régulières qui enrichissent les autres pays et des brises rafraîchissantes de la mer, le centre du continent a encore le désavantage de n'avoir ni hautes montagnes pour assembler les nuages, ni forêts pour conserver l'humidité à la surface du sol. Ce sont des plaines nues brûlées par un soleil presque tropical. Les pluies qui y tombent sont rares, incertaines et tout à fait insuffisantes pour compenser une évaporation très active. Aussi les vents qui traversent ce pays deviennent-ils secs et chauds comme au sortir d'une fournaise. Ces vents soufflent d'habitude du nord au sud, vers les colonies du sud et du sud-est, Victoria et l'Australie-Méridionale, où l'on en ressent à certains jours les désastreux effets. Ils sont surtout gênans pendant les années où la région intérieure reste tout à fait à sec. D'autres fois, au contraire, des pluies excessives tombent sur la région centrale et en renversent immédiatement le climat habituel. L'aspect du sol change aussi tout à coup. Partout où il y a un peu de terre, les plantes, nourries par un air chaud et vivifiant, croissent avec rapidité. Les vents deviennent humides, et les colonies voisines ressentent bientôt l'effet de ces changemens; leur climat s'adoucit; leur été est doux et tiède au lieu d'être brûlant. Ces changemens rapides, cette incertitude des phénomènes météorologiques, expliquent parfaitement les rapports contradictoires des voyageurs qui ont abordé la région centrale. L'été de 1844 à 1845 pendant lequel Sturt faillit périr de soif et de chaleur dans le désert fut remarquable par une sécheresse plus prolongée et plus intense que dans les années communes. Sur les côtes

de la province de Victoria, il ne tomba pas une goutte de pluie pendant quatre mois, de décembre à avril. La saison de 1861 à 1862, pendant laquelle furent accomplis les plus heureux voyages à travers le continent, fut au contraire froide et humide.

Eaux de pluie ou eaux courantes, c'est en somme l'insuffisance des eaux qui fait la pauvreté de l'Australie centrale. Tantôt elles manquent tout à fait, et des voyageurs retrouvent d'une année à l'autre la trace de leur premier passage. Tantôt aussi elles se précipitent impétueuses, torrentielles, et menacent d'engloutir tout ce qui se trouve sur leur passage. Il semble qu'il y ait ici un cercle vicieux auquel on ne peut échapper, et que les torrens d'un jour soient précisément un obstacle au développement de la végétation qui les transformerait en ruisseaux paisibles et fécondans. On croirait volontiers que, les arbres ne pouvant croître sur un sol desséché et le sol ne pouvant rester humide tant qu'il sera dépourvu de végétation, le centre du continent est condamné à une stérilité perpétuelle; mais la nature a par elle-même la force d'améliorer. Les torrens, si éphémères qu'ils soient, déposent des détritus qui fécondent; les végétaux, qui se développent après leur passage et grâce à l'humidité qu'ils ont laissée, périssent promptement, mais enrichissent la terre de leurs débris. Il s'opère ainsi une transformation lente et continue qui améliore les plus mauvais sols et les prépare pour l'avenir. L'homme contribue à rendre cette évolution plus rapide, et la culture pastorale, si précaire qu'elle soit, exerce une influence salutaire sur les terrains qu'elle occupe.

La question la plus importante pour le moment est de savoir sur quelle surface à peu près s'étendent les districts vraiment stériles où le colon ne peut même pas aventurer ses troupeaux. Il serait difficile d'y répondre, tant l'aspect du pays varie d'une année à l'autre. On compte dans l'histoire de la colonie des époques néfastes où les ruisseaux les plus abondans dans les années ordinaires furent tout à fait mis à sec. Telle fut la période de 1837 à 1839, qui vit périr une grande partie des troupeaux de la Nouvelle-Galles du sud. La province de Victoria fut frappée du même fléau au commencement de l'année 1851. Sauf le voisinage immédiat des grosses rivières, il n'y a guère de district qui ne soit atteint, une année ou l'autre, par une sécheresse désastreuse; mais par bonheur cette calamité n'a jamais un caractère général. Quand une colonie souffre et que ses moissons sont compromises, les autres provinces sont prospères et peuvent combler le déficit de la récolte. Lorsque les pâturages sont brûlés par la chaleur sur un point, les bergers n'ont qu'à conduire leurs troupeaux dans les cantons voisins qui ont été épargnés. En réalité, les portions les plus stériles de l'intérieur sont

plus rapprochées du littoral qu'on ne le croyait jadis, et les colons occupent déjà la plus grande part des déserts qui étaient réputés inhabitables. Ainsi la contrée qui s'étend au nord d'Adélaïde, et que les explorateurs s'accordaient à représenter comme recouverte d'efflorescences salines ou de maigres arbrisseaux desséchés, est déjà envahie par les *squatters*, qui retrouveront bientôt au-delà de ce canton désolé une végétation moins pauvre et des terrains moins arides. On peut juger dès à présent qu'il n'existe pas à l'intérieur de l'Australie des obstacles naturels assez puissans pour arrêter l'expansion des établissemens européens. L'occupation complète du territoire n'est qu'une affaire de temps, et ne se fera pas longtemps attendre, si la colonisation progresse avec la même vigueur que depuis trente ans.

Les paysages de l'Australie centrale présentent partout une singulière uniformité. Rien n'est monotone comme les descriptions que les explorateurs en ont faites. Sur un sol jaunâtre et de triste aspect croissent çà et là quelques arbres rabougris, des gommiers, des acacias, qui n'atteignent jamais un grand développement. Des buissons épineux, des arbustes grêles couverts de baies ou de petits fruits amers, occupent les terrains médiocres. Là où la terre est meilleure, on rencontre des herbages de nature diverse, depuis l'herbe de porc-épic, qui peut à peine nourrir les bestiaux, jusqu'à l'herbe de kangurou, l'espèce la plus recherchée, la véritable richesse de ces contrées.

La faune australienne n'offre pas plus de variété. Le kangurou, le plus grand des mammifères indigènes, est aussi le plus abondant. Animal timide et inoffensif, il vit en troupes nombreuses au milieu des buissons. Le chien sauvage, vulgairement appelé *dingo*, est plus redoutable. Assez semblable au chien de berger ou à un renard de grande taille, il n'aboie jamais et pousse seulement de mélancoliques hurlemens. C'est le fléau des troupeaux, autour desquels il rôde pendant la nuit, profitant du moment où l'homme est éloigné pour égorger ou blesser toutes les bêtes qu'il peut saisir. Cet animal étant le seul quadrupède indigène qui n'appartienne pas à l'ordre des marsupiaux, on supposait qu'il avait été introduit en Australie à une époque relativement récente. Cette hypothèse a été détruite par la découverte récente de chiens fossiles dans certains terrains d'alluvion. Les espèces d'oiseaux sont un peu plus nombreuses. Le plus grand d'entre eux, l'outarde, montée sur de grandes jambes et presque dépourvue d'ailes, ressemble assez à l'autruche et est conformée, de même que celle-ci, de manière à parcourir avec rapidité les grandes plaines où elle cherche sa nourriture. La chasse de l'outarde et celle du kangurou sont les exercices favoris des

riches *squatters*. Pour les chasseurs plus modestes, il y a les pigeons, les perroquets, les pélicans, que l'on rencontre partout où il y a de l'eau; mais en somme tous ces animaux sont rares, surtout dans les districts stériles, et le voyageur ne peut, en aucun cas, compter pour vivre sur les produits de la chasse. La pénurie de produits naturels au sol a été une des principales difficultés de tous les voyages d'exploration. Aussi les voyageurs sont-ils contraints d'emporter au départ tout ce qui est nécessaire pour assurer leur alimentation jusqu'au moment du retour.

Au milieu de cette nature triste et pauvre, qui ne s'attendrait à trouver l'homme dans un état de dégradation et d'infériorité par rapport aux peuples qui habitent des pays plus riches? Dépourvu d'animaux domestiques pour le transport des fardeaux et le travail des champs, réduit à une nourriture végétale souvent précaire, l'indigène australien est encore détourné de la civilisation par l'isolement dans lequel il est confiné. Chaque petite tribu considère comme ennemies les tribus voisines qui s'approchent de son territoire. Aussi les dialectes varient-ils d'un lieu à l'autre. Ces hommes n'ont rien de commun entre eux. Pour comprendre l'état d'abaissement où ils sont restés jusqu'à ce jour, il faut considérer qu'aucune des causes qui ont limité les progrès de la civilisation en d'autres points du globe n'a manqué ici. Comme les peuples pasteurs de l'Afrique, ils mènent une vie errante et isolée; comme les peuplades de l'extrême nord, ils ont à lutter contre la pauvreté du sol; comme les races de l'Asie méridionale, ils sont accablés par une chaleur excessive. Ni l'agriculture, ni l'industrie, ni le commerce ne pouvaient prendre naissance parmi eux. Cette race est en quelque sorte condamnée d'avance à disparaître. Et cependant les colonies européennes ont atteint une prospérité merveilleuse dans un pays où les indigènes végétaient depuis des siècles dans le plus sauvage abaissement. La race blanche, forte des lumières et de la puissance qu'elle avait acquises sous les latitudes fertiles et tempérées de l'ancien monde, s'est transportée dans une contrée nouvelle où la race noire dépérissait, et elle y a fondé en peu d'années un magnifique empire. Elle a réussi dans les conditions mêmes où les aborigènes ne pouvaient sortir de la barbarie. On se placerait donc à un point de vue trop étroit en considérant seulement les conditions physiques et météorologiques que les Européens ont su féconder dans l'Océanie. « Les pays ne sont pas cultivés, a dit Montesquieu, en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté, et si l'on divise la terre par la pensée, on sera étonné de voir la plupart du temps des déserts dans ses parties les plus fertiles, et de grands peuples dans celles où le terrain semble refuser tout. »

H. Blerzy.

MAURICE DE SAXE

III.

DERNIÈRES AVENTURES ET LOISIRS D'UN DUC DÉTRONÉ. [1]

I.

Le XVIIIe siècle n'est pas seulement le siècle des aventures dans le royaume de l'esprit; que d'aventures aussi dans le domaine des faits! Ce n'est pas en vain que cette vive époque a été inaugurée par Charles XII, et que ce chef des aventuriers de l'épée a eu pour historien le chef bien autrement hardi des aventuriers de la plume. Dans la révolution des finances, dans le bouleversement des fortunes, dans le mélange des classes sociales, on voit éclater un besoin de mouvement, une fièvre de tentatives nouvelles qui se reproduit au sein des régions supérieures. Les plus grands événemens tiennent à un fil. Le hasard est maître de la terre. C'est l'heure des conspirations gigantesques, conspirations qui pourraient changer la face du monde et qui finissent par la potence. Alberoni et le comte de Goertz s'entendent d'un bout de l'Europe à l'autre pour renouveler à leur façon le personnel des souverains. Ils réussiront peut-être, si le *don Quichotte du Nord*, comme l'appelle son panégyriste, vit encore deux ou trois ans; une balle renverse Charles XII dans la tranchée d'une forteresse, et le comte de Goertz est pendu. La littérature, sans trop y penser, reproduit quelque chose des imbroglios de la politique. Les héros du roman et de la comédie se confondent avec les personnages de la vie réelle. Gil Blas, passant du

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai et du 1er juin.

palais de l'archevêque à l'hôtel des comédiennes, a comme un pâle reflet de Dubois. Gil Blas est un Dubois innocent, Dubois un Gil Blas scélérat. *Les Jeux de l'amour et du hasard*, sur le théâtre de Marivaux, font penser aux jeux du hasard et de la force sur la scène où se disputent les trônes. Combien de rois dépossédés qui ne retrouveront pas leur couronne, comme les marquis ou les comtes, travestis en laquais, ont retrouvé leur Silvia! Voltaire a résumé tout cela dans la page la plus spirituelle de *Candide*. On se rappelle les six étrangers avec lesquels Candide se trouva un soir à souper dans l'hôtellerie de la ville des doges : ce sont six rois détrônés qui, pour égayer leurs loisirs, sont venus passer le carnaval à Venise, le sultan Achmet III, le tsar Ivan, Charles-Édouard, Auguste III de Pologne, Stanislas Leczinski, enfin ce gentilhomme westphalien, Théodore de Neuhof, qui fut roi de Corse et mourut à Londres au fond d'un hôpital. Pourquoi donc Voltaire a-t-il oublié le duc de Courlande dans cette compagnie si plaisamment rassemblée? Il se borne à jeter ces mots en finissant : « Dans l'instant qu'on sortait de table, il arriva dans la même hôtellerie quatre altesses sérénissimes qui avaient aussi perdu leurs états par le sort de la guerre, et qui venaient passer le reste du carnaval à Venise; mais Candide ne prit pas seulement garde à ces nouveau-venus. Il n'était occupé que d'aller chercher sa chère Cunégonde à Constantinople. » En vérité, c'est faire tort au comte de Saxe. Maurice était aussi, à ce point de vue, un des représentans du XVIIIe siècle; par ses aventures belliqueuses comme par ses longues années de loisir et d'ennui, il méritait bien, on va le voir, d'assister avec son ami Charles-Édouard au carnaval de Venise.

Au moment où Maurice, songeant à faire son métier de roi en Courlande, communiquait ses plans au comte de Friesen et s'interrompait tout à coup en disant : « Je rêve, ma foi, mon cher comte! je n'y suis pas encore, et l'on peut appeler cela faire des châteaux en Espagne, » il était bien loin de soupçonner l'orage qui allait éclater sur sa tête. Les magnats polonais avaient résolu de faire casser l'élection du 28 juin 1726. On comprend aisément leur intérêt : la dynastie des Kettler venant à s'éteindre par la mort du duc Ferdinand, la Courlande, placée sous le protectorat de la Pologne, faisait retour à la république; on la divisait en palatinats, et chacun des chefs de l'aristocratie polonaise prenait sa part de la proie. On comprend aussi l'embarras du roi Auguste : souverain d'une république féodale où il avait de nombreux ennemis à ménager, abandonné déjà par ses sujets à l'époque de l'invasion de Charles XII, toujours menacé au dedans et au dehors par les partisans de Stanislas Leczinski, le roi de Pologne n'était pas libre de soutenir la cause de Maurice de Saxe.

Auguste chargea Flemming de lui tracer un plan de conduite, afin de concilier, s'il était possible, le secret désir de son cœur et les nécessités de la situation. Ce plan, que nous avons sous les yeux, peut se réduire à ceci : les députés courlandais mandés en Pologne par les magnats et le ministère n'auront jamais l'air de compter sur l'appui du roi; ils viendront en solliciteurs, se faisant aussi humbles qu'ils le pourront; Maurice, de son côté, sollicitera de la république l'autorisation d'accepter l'honneur à lui déféré par la diète de Mitau; *les femmes garderont le silence*, « car si elles parlaient pour l'affaire, elles feraient parler le roi malgré lui, ce qui aurait un mauvais effet. » Enfin le roi ne cessera de répéter qu'il est le gardien des droits de la république, et que ces droits ne subiront aucune atteinte. Seulement le roi aura soin d'ajouter : « La Courlande est sous notre protection, la Courlande se plaint; ne convient-il pas d'écouter sa requête? Que gagnerait-on d'ailleurs à pousser les Courlandais au désespoir? » Après avoir tenu ce langage aux magnats en général, le roi dirait confidentiellement aux membres du ministère : « C'est contre ma volonté expresse que le comte de Saxe s'est jeté dans cette entreprise; aujourd'hui toutefois, puisque l'affaire est aussi avancée, je verrais le succès de Maurice avec plaisir, pourvu qu'il n'en coûtât rien aux intérêts de la république. » On tâcherait ainsi d'amener les seigneurs polonais à ratifier l'élection de Mitau, ou bien, si l'on ne pouvait ratifier un vote qu'on avait déjà déclaré illégal, la république affirmerait son droit en déférant elle-même le gouvernement de la Courlande à l'électeur de Saxe, et celui-ci serait autorisé à se choisir un lieutenant « de la religion du pays, avec la qualité de prince, qui le gouvernerait dans les formes requises, *in fundamento pactorum subjectionis.* » En dernier lieu, dans le cas où la république, repoussant toutes ces propositions, exigerait absolument le partage de la Courlande en palatinats, on demanderait au moins qu'un de ces palatinats fût donné à Maurice.

Le roi de Pologne essaya en vain de faire triompher cette politique. Il eut beau déployer toutes les ressources de sa parole dans un entretien fort curieux avec l'évêque de Cracovie (30 septembre 1726), entretien dont le comte de Flemming a eu soin de rédiger tous les détails, l'évêque, comme les principaux seigneurs, opposa une résistance invincible aux argumens du roi. Les adhérens de Maurice, parmi la noblesse polonaise, ne formaient décidément qu'une minorité insignifiante. Impossible d'insister davantage, c'eût été risquer une guerre civile ou plutôt une insurrection de la Pologne tout entière, comme celle qui avait eu lieu à l'approche de Charles XII, et cela au moment où le protégé de Charles XII, Stanislas Leczinski, aspirait encore à ce trône qu'il avait occupé. Le

11 octobre 1726, les ministres saxons, réunis en conseil, prononcèrent à l'unanimité « qu'il n'y avait plus aucune espérance de soutenir l'affaire. » On formula, séance tenante, un rescrit officiel par lequel le roi ordonnait à Maurice de quitter la Courlande et de déclarer aux Courlandais qu'ils n'avaient plus à compter sur lui. Ordre lui était signifié en même temps d'envoyer au gouvernement l'acte de la diète de Mitau qui constatait l'élection du 28 juin. Le roi ajoutait ces mots écrits de sa propre main : « C'est tout de bon que je vous demande l'acte de votre élection, et je vous dédommagerai d'une autre manière du sacrifice que vous me ferez en cela. » Les amis de Maurice, surtout le comte et la comtesse de Pociey, allèrent se jeter aux pieds de Flemming, le suppliant de tenir bon et de « sauver le comte de Saxe de toutes les infamies dont on le menaçait. » On pense bien que tout fut inutile. Flemming avait pu se soumettre un instant au désir du roi; au fond, il n'était pas fâché de ce résultat, et comment ne pas deviner sur ses lèvres le méchant sourire d'un ennemi, quand il écrit au prince royal Frédéric-Auguste : « Mme Pociey me parla en français pendant que son mari me parlait en latin, tous deux à la fois, de manière que je ne compris rien. » Sa joie secrète éclate encore non plus d'une façon piquante, mais avec une emphase vraiment bouffonne, lorsqu'il rédige en ces termes le discours que le chambellan Grabowski devait prononcer à la diète polonaise de Grodno : « Que ne fait le roi! Il agit non-seulement en véritable roi en nous faisant voir comment sur toutes choses il chérit son peuple, mais il agit encore en républicain, en Brutus, — ce Romain, ce grand républicain! Comme lui, il abandonne son fils à son peuple. Ce prince ne se contente pas d'être orthodoxe par rapport à la foi, il l'est aussi par rapport aux lois. Donnons-lui dès à présent le surnom de roi républicain! »

Pendant ce temps-là, Maurice, confiant dans les bonnes dispositions du roi, s'était approché des frontières de Pologne, afin de répondre sans retard au premier appel. Il fallait qu'il pût se porter de sa personne auprès des seigneurs polonais, se montrer, se faire entendre, déjouer les intrigues. Flemming lui fait dire de s'arrêter à Covenau; c'est là qu'il attendait les messages du roi quand il reçut comme un coup de foudre la sommation du 11 octobre. Exprimer sa surprise, sa colère, serait chose impossible. Huit jours après, quand il annonce l'aventure au comte de Friesen, sa main tremble encore, son sang bouillonne, il a cent argumens pour condammer la politique du roi, et dans la précipitation qui l'emporte on dirait que les mots et les idées s'embrouillent en son grimoire plus indéchiffrable que jamais.

« D'auprès de Grodno, le 20 octobre.

« Le feld-maréchal m'a servi un plat de sa façon : mon élection a été

cassée par un diplôme authenthique que le roi a donné, où il s'oblige de me faire revenir et rendre toutes les pièces faites et dressées entre moi et les Courlandais... Il est très singulier que le roi n'ait pas eu la fermeté de tenir bon, ayant eu tous les ministres étrangers pour moi, un *grand-général* (1), et un parti assez nombreux dans la Pologne! On a même fait la mine à ceux des nonces qui parlaient en ma faveur. La Pociey s'est tuée de faire dire au roi qu'il n'avait qu'à déclarer qu'il ferait ce que la république voudrait, mais qu'il fallait être d'accord; non, tout cela n'a rien fait! Le ministre de Russie lui a fait savoir qu'il devait seulement lui donner le temps de parler, qu'il avait de quoi faire bien vite taire la république; point du tout, cela n'a rien fait! Savez-vous ce que ce galant homme de feld-maréchal a fait pour m'empêcher d'arriver? Il a fait accroire au roi que tout irait le mieux du monde, pourvu que ma présence n'agitât pas les esprits. Là-dessus on m'envoie un courrier; je demeure à Covenau, et dans un tour de main on fait peur au roi, on le fait signer. Voilà où j'en suis, mon cher comte. Il est fâcheux qu'une affaire aussi bien annoncée que l'était celle-là devienne une difficulté affreuse par la faute de ceux qui devaient m'aider. Le grand-général s'est tiré d'affaire en grand homme et ne m'a pas tourné le dos un moment. Ses ennemis ont été trop heureux de se taire, et il les pousse encore actuellement l'épée dans les reins, si bien qu'ils ne savent où se fourrer. Une autre fois je vous dirai ce qui a fait peur au roi... (Ici plusieurs lignes indéchiffrables.) ... Je ne puis me résoudre à vous laisser dans le doute de ce que je ne vous ai pas expliqué dans ma lettre. Sachez donc que la tsarine voulait contracter une alliance étroite avec le roi, pour être soutenue dans ses vues, et que pour cet effet elle voulait me donner la princesse Élisabeth; c'était une affaire bâclée. Le courrier que je reçus de Pétersbourg, je l'envoyai au roi qui le reçut à Bialistock chez Branicki. Sur cette bonne nouvelle, on but, et le roi, qui recommande toujours aux autres de se taire, eut la bonté d'en faire confidence à cette grande haquenée de Corongine (2), qui l'a d'abord dit à qui a voulu entendre. Jugez comme cela les a hâtés d'aller. On lui a parlé de confédération, la peur lui a pris; vous savez le reste. Le prince royal, du temps qu'il était à Varsovie, m'a fait les premières ouvertures là-dessus et m'a écrit que cette affaire se proposait. Je l'ai mise... (Plusieurs mots illisibles.) ... et puis on me l'a fait peter dans la main. Je vous l'avoue, j'en suis furieux, et pour moi, et pour le roi, et pour le prince, à qui je suis sincèrement attaché. Croyez-moi, mon cher comte,... (Plusieurs mots illisibles) ... et si la postérité le croira. »

Inutile de dire que Maurice, d'abord un peu étourdi du coup qui vient de l'atteindre, ne se résigna pas facilement. Il s'agit bien des compensations que lui promet le roi, quand son honneur est engagé auprès des Courlandais! Il poursuit sa route, arrive à Grodno, et y

(1) Le comte Pociey. Ce mot de *grand-général* représente ici un titre et non une appréciation donnée par Maurice.

(2) Le mot est-il estropié? est-ce un nom véritable? Le directeur des archives de Dresde se borne à mettre ici un point d'interrogation. On aimerait à savoir quelle est *cette grande haquenée.*

trouvant une nouvelle lettre, une lettre confidentielle et pressante du roi son père, il répond aussitôt en ces termes :

« Grodno, le 23.

« Sire, en arrivant ici, l'on m'a remis la lettre dont votre majesté m'a honoré. J'y vois avec une douleur extrême la nécessité, sire, de vous désobéir ou de me déshonorer. J'appelle de ma situation au cœur de votre majesté. S'il ne me condamne pas, je me consolerai avec plaisir du sort que la destinée me prépare. »

— Cette réponse ne signifie rien, dit le roi à Flemming en lui lisant le billet, nous n'en sommes pas plus avancés. — Elle signifiait du moins que le duc-élu de Courlande ne renonçait pas à la lutte. Il était trop tard assurément pour que Maurice pût déjouer à Grodno les intrigues de ses adversaires. La diète polonaise avait réussi à éloigner ou à déconcerter les dissidens; l'unanimité était assurée au parti qui voulait faire casser l'élection de la diète de Mitau. On raconte qu'un gentilhomme saxon, M. de Dieskau, eut l'idée de se déguiser, de se raser les cheveux, de prendre le costume des seigneurs de Pologne, et de pénétrer ainsi dans l'assemblée pour opposer son *liberum veto* à la décision de la diète : singulière entreprise à laquelle il serait difficile de croire, si elle n'était attestée par des témoins. Ce stratagème de comédie montre bien que la cause de Maurice était désespérée en Pologne. Le 9 novembre 1726, la diète de Grodno prononce la nullité de l'élection faite à Mitau le 28 juin. Maurice est banni de Courlande, et sa tête mise à prix. Quant aux seigneurs courlandais qui ont élu le comte de Saxe malgré le *veto* du gouvernement, déclarés traîtres à la loi fondamentale, traîtres au pacte séculaire qui soumet la Courlande au protectorat de la Pologne, ils auront à rendre compte de leur crime devant le tribunal de la république. On voit quels étaient les sentimens des magnats polonais pour la noblesse de Courlande. Ces haines de race qui durent encore aujourd'hui, ces haines du Slave et du Germain qui font que l'héroïque Pologne du XIXe siècle est si froidement défendue, même par les libéraux, même par les démocrates de Berlin ou de Vienne, contre des oppresseurs sans pitié, ces haines éclatent ici d'une manière sauvage au milieu des questions d'intérêt. Flemming, s'il est vrai qu'il fût mêlé secrètement à l'affaire, n'avait pas eu de peine à soulever les passions. Il s'agissait pour lui d'effrayer le roi son maître, de le guérir une bonne fois de ses complaisances pour Maurice; il s'agissait aussi d'effrayer Maurice et d'en finir avec l'aventurier dont les coups de tête gênaient la politique saxonne. Effrayer Frédéric-Auguste, cela pouvait réussir à Flemming, bien que le roi de Pologne, on va le voir, ait considéré tout d'abord comme une plaisanterie ces tragiques menaces des Polonais. Effrayer

Maurice était chose moins facile. On en peut juger par cette lettre qu'il adresse de Mitau, le 15 novembre, à son cher confident, M. de Friesen :

« Eh bien! mon cher comte, me voilà proscrit, ma tête mise à prix! Dieu me fasse miséricorde si je suis pris! Je crois que l'on ne me fera non plus de quartier qu'à un loup. Tout cela, ce sont des gentillesses de M. le feld-maréchal; mais, comme je ne m'en étonne pas, aussi n'en suis-je pas autrement fâché, car, entre vous et moi, je me moque de la vie. Ce qu'il y a de très singulier, c'est que j'ai été condamné sans avoir été cité, sans avoir été accusé ni convaincu d'aucun crime, ni demi. En vérité, cela est fort drôle. Cependant ce décret est établi à éternité par la constitution de l'année 1726, et le roi, mon très honoré père, ainsi que toute la noble, prudente et juste assemblée, l'ont signé. Si je vous disais que j'en suis affligé, je ne vous dirais pas la vérité, car l'on m'ouvre une belle carrière; cependant il est inoui que l'on traite quelqu'un de ma sorte ainsi. Qu'ai-je donc fait pour me voir proscrit comme un scélérat infâme? Ah! messieurs du sénat et de la république, vous me paierez la sottise que le Flemming vous a fait faire, et vous allez voir un beau train! On veut donc que je prenne les armes? Soit! je les prends; mais, tant que je pourrai tenir mon épée dans mes mains, je m'en servirai pour vous détruire. C'est ici, mon cher comte, où il faut vaincre ou mourir. Je commencerai, n'eussé-je que cent hommes, et quand ils seront tués, j'en chercherai d'autres, et cela tant que je respirerai. Si vous savez quelque part officiers ou soldats, adressez-les moi; ils seront mes compagnons de fortune.

« Adieu, je suis furieux, non pas de ce que l'on me fait, mais parce que j'ai raison de l'être. Le feld-maréchal et Manteuffel sont deux grands coquins. Cela n'est pas nouveau, mais je veux faire à l'avenir comme ce barbier qui, se cachant dans les roseaux, criait toujours :

« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne! »

Voilà un beau cri de guerre, et celui qui le pousse est homme à tenir parole. « Je commencerai, n'eussé-je que cent hommes; quand ils seront tués, j'en chercherai d'autres, et cela tant que je respirerai. » Or il a plus de cent hommes pour entrer en campagne; la Courlande entière est prête à se lever avec Maurice! C'est du moins ce qu'il écrit le 2 décembre au feld-maréchal de Flemming. Il vient d'apprendre que la diète de Grodno, avant de se séparer, a nommé une commission chargée de se rendre en Courlande et d'y faire exécuter ses décisions. « Qu'ils viennent donc! s'écrie-t-il; qu'ils tâchent d'entrer! » Et sa première pensée est d'envoyer cet avertissement à Flemming :

« Votre excellence peut être persuadée que les Courlandais périront tous plutôt que de laisser entrer la commission en Courlande; ceux qui seraient d'un autre système seraient tués sur-le-champ comme traîtres à la patrie. Bref, à moins qu'on ne les extermine, on n'en viendra pas à bout. C'est ce que j'ai l'honneur d'assurer à votre excellence, et il ne faut pas croire que

remontrances ou autres choses ici fassent impression. Le désespoir est général, et ils aimeront mieux être la victime des Russes, s'ils ne peuvent l'éviter, que celle des Polonais, — se flattant toujours qu'un événement qui change le sort des royaumes et des empires pourra aussi changer le leur un jour. *Dixi et liberavi animam meam.* »

Tandis que Maurice de Saxe dégageait ainsi sa conscience, il y avait au fond d'une abbaye une malheureuse femme qui suivait avec anxiété les péripéties des affaires de Courlande. Quelle joie maternelle avait ressentie la chanoinesse de Quedlinbourg en apprenant les premiers succès de son fils! Maurice, au milieu de ses aventures, écrivait souvent à sa mère. On a publié quelques-unes de ses lettres il y a une trentaine d'années, lettres charmantes, exquises, pleines de tendresse et d'enthousiasme (1). Nous n'avons pas malheureusement les réponses d'Aurore de Kœnigsmark; mais comme on les devine bien par les billets de Maurice! comme elle prend sa part de tout ce qui lui arrive! Elle a vendu ses bijoux pour lui procurer des ressources; elle lui envoie ses vœux, ses encouragemens, ses conseils, toute son âme. Maurice aura donc enfin dans le monde la place qu'elle lui souhaitait depuis tant d'années! Le voilà duc! le voilà souverain! Les Kœnigsmark revivent en lui avec leur héroïsme guerrier, mais plus grands, plus heureux, une couronne sur le front! Non, tout cela n'était qu'un rêve; le souverain d'hier est redevenu l'aventurier d'autrefois; il est proscrit, sa tête est désignée aux sicaires, et s'il tombe aux mains des Polonais, « on ne lui fera pas plus de quartier qu'à un loup. » Que fait la pauvre mère? quels conseils donne-t-elle à Maurice en des conjonctures si graves? Elle hésite sans doute entre les inspirations de l'héroïsme et celles de la prudence, puisque Maurice lui écrit le 18 novembre : « Laissez-moi la main libre, madame: vous verrez revivre sous vos yeux le vieux Kœnigsmark, celui qui tenait en échec les armées de l'Allemagne (2)! » Quatre jours après (22 novembre), il lui annonce qu'il vient de demander des secours à M. de Lœwenhaupt, son cousin, officier au service du roi de Suède. « Il y en a des milliers là-bas qui meurent de faim. » Et lui-même, le comte de Lœwenhaupt, pourquoi ne viendrait-il pas chercher fortune en Courlande? Maurice lui a proposé d'accourir au plus

(1) *Denkwürdigkeiten der Gräfin Maria-Aurora Koenigsmark und der Koenigsmark'schen Familie. Nach bisher unbekannten Quellen von Dr Friedrich Cramer*, 2 vol., Leipzig 1836. — Voyez tome II, p. 112-123.

(2) Allusion à Jean-Christophe de Kœnigsmark, un des héros de la guerre de trente ans, le compagnon et le continuateur de Gustave-Adolphe. C'était surtout un preneur de villes. Il emporta d'assaut la citadelle de Prague, où cent ans plus tard son petit-fils, Maurice de Saxe, devait aussi entrer par la brèche. L'image de ce vieux soldat était souvent présente à la pensée de Maurice.

vite, pour peu qu'il s'ennuie dans les glaces du nord; il en fera son lieutenant. Que Mme de Kœnigsmark veuille bien lui écrire de son côté; l'entreprise est belle et glorieuse, surtout pour ceux qui auront l'honneur d'y jouer les premiers rôles. « J'ai trop d'affaires sur les bras, ajoute Maurice; je ne puis m'occuper à la fois et de l'armée et de la politique. Lœwenhaupt et moi, nous nous partagerons la besogne. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs qu'il donne sa démission en Suède; le gouvernement suédois ne lui reprochera pas d'être venu secourir un de ses parens contre les Polonais. » Ce même billet nous apprend que Maurice avait l'espoir de mettre bientôt quatre mille hommes sur pied. Il va jusqu'à s'écrier dans la fièvre de sa colère et de ses illusions : « Qui sait si le monde ne reverra pas en moi un nouveau Coriolan? » c'est-à-dire : malheur à la république! malheur au roi de Pologne! On se figure aisément quelles devaient être les angoisses d'Aurore de Kœnigsmark à la lecture de pareils messages. Avant d'autoriser son fils, par ses conseils, à se jeter dans les derniers hasards, elle veut savoir ce que signifie cette proscription, cette tête mise à prix, et elle écrit à l'un des ministres du roi de Pologne, à M. de Watzdorf, qui s'est toujours montré pour elle aussi respectueux, aussi bienveillant, que Flemming a été dur et cruel. Nous n'avons pas la lettre d'Aurore de Kœnigsmark, mais voici la réponse de M. de Watzdorf. Nous la donnons tout entière, parce qu'elle éclaire d'un jour inattendu ce dramatique imbroglio.

« Par la lettre dont votre excellence a bien voulu m'honorer, je vois la peine que les nouvelles de M. le comte de Saxe vous ont causée. Je puis vous assurer, madame, que, sans parler des sentimens d'autrui sur une affaire de cette nature, j'en ai, en mon particulier, conçu un véritable déplaisir, non que je croie que, pour tout ce qui s'est passé à Grodno, M. le comte de Saxe en soit moins duc de Courlande un jour, mais par suite de mon humeur accommodante qui souhaiterait que toutes les choses justes, louables, se fissent de bonne grâce. Pour celle-ci, ce n'est pas en cela qu'elle abonde, et c'est de quoi je suis fort fâché! Quant à la conservation d'une dignité acquise par son mérite, j'espère, madame, que vous aurez assez bonne opinion des Courlandais pour croire qu'ils n'ont pas entrepris cette affaire légèrement, qu'ils ont prévu une partie de ce qui s'est passé, et, bref, qu'ils ont réponse à tout. L'acte de proscription ne m'est connu que par ouï-dire. Cela ne tire pas à conséquence : M. le comte de Saxe n'est pas Polonais; par conséquent il ne doit pas plus s'en affliger que moi, si les Espagnols me reprochaient de ne pas aimer leur nation. Ce ban prétendu ne suppose pas un prix pour la tête. Je ne sache pas qu'il en ait été question; mais quand cela serait, comme il n'y a pas de fou en Pologne pour ces sortes de dépenses, je crois que M. le comte de Saxe peut voyager dans ce pays-là sans s'attendre à rien de funeste. Vous savez au reste, madame, que la proscription n'est pas toujours un augure certain à faire échouer les personnes qui en sont l'objet. Jules César l'a été, et s'il a trouvé

des vestales sous la main pour dissiper l'orage, le comte de Saxe, dans un siècle où un pareil secours pouvait devenir un peu... (mot illisible), le comte de Saxe, dis-je, trouvera dans l'entremise de la cour russienne de quoi conjurer l'orage d'une façon ou d'une autre. Enfin, madame, vous en serez quitte, selon toute l'apparence, pour un peu d'inquiétude et d'alarme, en quoi la distance des objets aura eu plus d'influence que l'importance de la réalité. »

Voilà donc, et de l'aveu d'un ministre du roi de Pologne, à quoi se réduit cette proscription du comte de Saxe. Il est évident que le roi joue un double jeu. Si Flemming a voulu tromper son maître et l'engager dans des mesures violentes contre Maurice, Frédéric-Auguste se moque de son ministre. Tout en laissant faire la diète de Grodno, en feignant même de partager ses colères, il espère bien que les Courlandais *auront réponse à tout*. C'est le sentiment du roi que M. de Watzdorf a exprimé dans la lettre qu'on vient de lire. A ce moment-là même, M. de Manteuffel écrivait au chargé d'affaires saxon à Saint-Pétersbourg : « Dites bien au baron Ostermann que notre inaction ne doit pas être interprétée comme un désaveu du comte de Saxe; nous désirons plutôt son succès, *pourvu que la chose puisse se faire sans que le roi y paraisse*. » Manteuffel ajoute que le roi a les mains liées par l'opposition de la noblesse polonaise, qu'il a été même forcé d'écrire à la tsarine, au nom de la république, pour la prier d'intervenir dans les affaires de Courlande et de désigner le coadjuteur du duc Ferdinand. La lettre officielle est pour les seigneurs polonais; c'est à Ostermann d'en compléter le sens pour la tsarine. Ce coadjuteur du duc Ferdinand désigné par la Russie, le roi de Pologne demande que ce soit le comte de Saxe. Ceux qui ne sont pas initiés à tous ces secrets ne peuvent comprendre que Maurice, sans armée, sans argent, soutenu par une noblesse courageuse, mais dénuée de ressources, ayant contre lui son père, le ministère saxon, les états de Pologne, menacé de quelque intervention périlleuse du côté de la Russie ou de la Prusse, proscrit enfin et exposé aux coups des fanatiques, s'acharne obstinément à cette lutte impossible. Un Français, M. de Brosses, ayant écrit à un diplomate russe, M. le comte de Flodrof, pour l'interroger à ce sujet, « il est difficile, répond le diplomate, de se former une idée de son entreprise quand on voit les déclarations et les ordres de sa majesté. On s'y perd. »

La doyenne de Quedlinbourg, mieux informée de la situation grâce aux confidences de M. de Watzdorf, s'était empressée de rassurer son fils et de lui conseiller la prudence. « Je vous remercie de vos conseils, écrit Maurice à Mme de Kœnigsmark (28 décembre). Vos idées sont les miennes. Ma position s'est fort améliorée depuis que les Russes se sont déclarés pour les Courlandais. Ils ont signifié

aux autorités polonaises que si une commission entrait en Courlande, ils y entreraient aussi, étant bien résolus à empêcher l'incorporation du duché à la république (1). » On s'agitait beaucoup en effet à Saint-Pétersbourg dans l'intérêt du comte de Saxe. Lefort et ses amis redoublaient d'instances auprès de la tsarine, assiégeaient Ostermann, s'efforçaient de gagner Menschikof; mais que d'intérêts en jeu dans cette affaire! La Russie ne demandait pas mieux que de soutenir Maurice à la condition de compromettre le roi son père auprès des états de Pologne. Le 31 décembre, les chefs du ministère moscovite, Menschikof, Ostermann, Apraxin, Galitzin, conviennent de présenter à l'impératrice un rapport favorable au comte de Saxe, pourvu toutefois que le roi de Pologne ait un plan de conduite bien arrêté, c'est-à-dire sans doute qu'il dise tout haut ce qu'il faisait dire tout bas, et marche ouvertement d'accord avec la Russie. Lefort, désolé, ne peut prendre cet engagement pour son maître; il y a plusieurs semaines qu'il demande sur ce point des instructions précises et ne reçoit aucune réponse. C'est alors que l'ambassadeur saxon, dans la chaleur de son zèle pour Maurice, imagine une combinaison qui assurera l'appui de la tsarine au duc-élu de Courlande, sans qu'on ait à s'inquiéter désormais des tergiversations du roi de Pologne et de ses ministres.

Lefort, dans une de ses dépêches de 1724, avait mandé au roi de Pologne un événement assez singulier dont on s'occupait beaucoup à Saint-Pétersbourg. On sait que l'impératrice était Allemande et de très basse origine. « Sa mère était une malheureuse paysanne nommée Erb-Magden, du village de Ringen en Esthonie, province où les peuples sont serfs... Jamais elle ne connut son père... Le vicaire de la paroisse l'éleva par charité jusqu'à quatorze ans; à cet âge elle fut servante à Marienbourg chez un ministre luthérien de ce pays (2). « Quand le tsar Pierre l'épousa en 1707 après la prise de Marienbourg à la suite des aventures que chacun connaît, elle avait laissé dans son pays quelques parens de sa mère, des oncles ou des cousins. Dix ans plus tard, l'un d'entre eux, nommé Carlsamuelovitz, se fit présenter au tsar, alors que celui-ci, revenant de son voyage d'Allemagne, traversait la Courlande pour rejoindre ses états. C'était un meunier qui gagnait péniblement sa vie au service d'un seigneur courlandais. Le tsar, l'accueillant avec bonté, lui avait fourni les moyens de se rendre en Russie. Dans quelle partie de la Russie? On ne sait. Ce qui semble probable, c'est que la tsarine épiait le moment de ramener son parent à Saint-Pétersbourg. Après son couronnement comme impératrice (3), elle jugea sans doute l'oc-

(1) *Denkwürdigkeiten der Gräfin Maria Aurora Kœnigsmark...* Voyez t. II, p. 118.
(2) Voltaire, *Histoire de Charles XII*, livre v.
(3) Catherine, qui avait épousé Pierre le Grand en 1707, ne fut couronnée qu'en 1724.

casion favorable pour demander et obtenir cette faveur, car c'est précisément en 1724 que Lefort signale à ses correspondans de Varsovie l'existence d'un parent de la tsarine établi *incognito* depuis quelques mois dans la capitale de l'empire. L'incognito disparut peu à peu. L'ancien meunier et sa famille firent bientôt partie de la cour. En 1726, cette famille se composait du père, de la mère, de trois filles et de plusieurs fils. L'aînée des filles avait alors dix-huit ans; la cadette, Sophie Carlovna, en avait seize. Celle-ci, que Lefort nous représente comme « peu jolie, hardie, espiègle, raisonnablement têtue, mais spirituelle, » était depuis 1725 « première demoiselle de la tsarine. » Il y avait en outre deux tantes, « vraie pépinière d'héritiers, de cohéritiers, etc. » Déjà traitée avec beaucoup d'égards du vivant de Pierre le Grand, « cette famille prolifique, » comme l'appelle le ministre saxon, fut comblée de faveurs après la mort du tsar. Catherine n'était plus retenue par des motifs de discrétion et de prudence. Le fils de l'ancien meunier eut rang parmi les pages; le meunier lui-même fut nommé comte le 16 janvier 1727. « On assure qu'il n'en restera pas là, écrit Lefort, et qu'on le verra sans délai cordon bleu et déclaré prince. On travaille avec vigueur à réparer les défectuosités de leur état. » Ce travail *vigoureux*, cette nomination de comte, tout cela éveilla l'attention de Lefort. Le diplomate, avec son flair si sûr, comprit qu'il pouvait y avoir là quelque danger pour Maurice, car enfin cette couronne de Courlande si enviée, si disputée, et remise aux mains de l'impératrice pour qu'elle en fît présent à un prince de son choix, ne pouvait-elle pas tenter l'ancien meunier courlandais? « On assure qu'on le verra sans délai cordon bleu et déclaré prince. » Péripétie aussi inquiétante qu'inattendue! Si le nouveau comte avait sérieusement l'ambition d'être duc-souverain, si Catherine formait aussi ce projet pour lui ou quelqu'un des siens, adieu la dernière ressource de Maurice, l'appui moral de la Russie! Lefort voulut concilier tout, et, imaginant une combinaison nouvelle avec cette prestesse qui le caractérise, il eut l'idée de marier le comte de Saxe à Sophie Carlovna, la fille du meunier, cousine et première demoiselle de l'impératrice. « Le cabinet de Lefort, dit spirituellement M. de Weber, était un véritable bureau de mariages au service du comte de Saxe. »

Ce projet n'eut pas de suites. Est-ce Maurice qui refusa de s'y prêter? La chose est plus que probable. Celui qui avait montré si peu d'empressement pour la nièce et la fille de Pierre le Grand en montra sans doute bien moins encore pour cette parente de Catherine, « peu jolie et raisonnablement têtue. » Il dut comprendre toutefois, comme Lefort, que ses affaires se gâtaient à Saint-Péters-

bourg. Nous trouvons des détails fort curieux sur son existence à Mitau pendant ce mois de janvier 1727, où se débattait pour lui une question décisive, *to be or not to be*. Aurore de Kœnigsmark avait envoyé auprès de son fils un jeune gentilhomme suédois, le comte Axel Cronhielm, qui cherchait aventure. C'était pour elle un moyen d'avoir des nouvelles de Maurice, de le surveiller de loin, de lui faire parvenir plus sûrement ses secours ou ses conseils. Le comte Axel, dont l'imagination, à ce qu'il paraît, s'était bâti des châteaux en Courlande, fut un peu désappointé en voyant de près la situation de Maurice. Singulier souverain que ce duc en espérance! Point de palais, point de maison organisée; tant qu'il n'est que successeur désigné du vieux duc, il n'a droit à aucun des revenus de la couronne. « Sans les trois mille ducats que le roi de Pologne lui a fait passer dernièrement, ses affaires seraient dans le plus misérable état. La noblesse de ce pays est incroyablement avare. Maurice a une garde de cent hommes, dont quarante ont été raccolés avec peine. Voilà toute son armée, et comment la paiera-t-il? Je n'en sais rien. » On voit quelles illusions se faisait Maurice quand il se croyait sûr de mettre prochainement sur pied une armée de quatre mille hommes. Les Courlandais, malgré leur enthousiasme chevaleresque et patriotique, ressemblaient en cela aux seigneurs féodaux de la Pologne. « La noblesse, dit Voltaire, monte à cheval dans les grandes occasions... La difficulté des vivres et des fourrages la met dans l'impuissance de subsister longtemps assemblée. » Maurice trouvera peut-être une armée quand sonnera l'heure de la lutte; en attendant, il est seul avec une centaine de gardes. Voilà ce que le comte Axel écrit à Aurore de Kœnigsmark. Et quel séjour que celui de Mitau! Que faire? que devenir? comment tromper l'ennui? « Le prince en est réduit à passer au lit la plus grande partie de la journée et à se faire lire *Don Quichotte*. »

Pendant que le comte de Saxe, en rêvant aux difficultés de sa situation, écoute les aventures du chevalier de la Manche, on ne s'étonnera pas que des idées extravagantes lui traversent quelquefois le cerveau. La Pologne est hostile, la Saxe joue un double jeu, la Russie, qui ne songe qu'à ses intérêts, va lui tourner le dos à la première occasion; à qui s'adresser? Il conçut le projet de faire appel aux Anglais en leur offrant un établissement maritime sur les côtes de Courlande. C'était soulever contre soi et la Russie, et la Suède, et l'empire d'Allemagne, toute l'Europe du centre et du nord. M. de Manteuffel fait allusion à ce projet quand il écrit : « Ses propositions sont des plus vastes, des plus scabreuses et des plus mal digérées. » Le même personnage revient encore sur ce sujet dans une lettre à M. de Fontenay, l'un des compagnons de Maurice,

qui était alors comme son chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg : « Que rien de tout cela ne transpire, que rien n'en parvienne aux oreilles des ministres russes; la moindre chose qui arriverait au comte de Saxe serait d'aller écrire des *libros tristium* quelque part en Sibérie. » Il en transpira quelque chose, non pas à Saint-Pétersbourg, mais à Vienne. La chancellerie impériale s'en émut. L'empereur d'Allemagne fit écrire au ministère saxon (8 janvier 1727) qu'il était bien convaincu assurément que le roi de Pologne ne pouvait approuver un tel projet, et encore moins y avoir aucune part, mais qu'il désirait toutefois en recevoir l'assurance expresse. « Le roi, répondit M. de Manteuffel, a trop bonne opinion de la sagesse de M. le comte Maurice pour le croire capable de penser à un tel projet, et quand il le serait, sa majesté est si éloignée d'y avoir la moindre part qu'elle serait la première à l'en blâmer. »

Maurice, averti à temps, abandonna cette folle pensée, et se tourna de nouveau vers la Russie. Il était toujours soutenu à Saint-Pétersbourg par l'activité chaleureuse de Lefort, par les démarches de Fontenay, et aussi par la sympathie obstinée des deux princesses Anna Ivanovna et Élisabeth Petrovna. Cependant les combinaisons de Maurice avaient révélé chez lui une ardeur si téméraire que le roi de Pologne jugea nécessaire d'y couper court une fois pour toutes. Il était pressé d'ailleurs, et plus vivement que jamais, par la noblesse polonaise, qui s'inquiétait non sans raison des menées de Maurice à Saint-Pétersbourg et de l'intervention toujours imminente des Moscovites. Le roi écrit donc à Maurice et le supplie de quitter la Courlande au plus tôt; une occasion très honorable lui est offerte; l'Espagne, poussant l'Autriche à la guerre contre l'Angleterre et la France, vient de faire des provocations d'où peut sortir une grande lutte; la France s'y prépare : n'est-ce pas là qu'est la place de Maurice? N'est-il pas maréchal-de-camp dans l'armée française? n'a-t-il pas son régiment qui l'appelle? Là-bas la gloire, ici des aventures meurtrières; est-ce à lui d'hésiter? Voilà de l'argent pour faire le voyage. Le roi lui promet 4,000 ducats, et d'avance il lui en envoie 1,000 par le capitaine de Glasenapp. Un diplomate, ami dévoué de Maurice, M. de Lagnasco, joint à ces prières du roi deux mémoires très développés où la force des bonnes raisons est soutenue par l'éloquence du cœur. Maurice les lit la plume à la main, et y répond en marge; voici une de ses notes :

« Je demande si, quand on a une fois livré sa parole, on est le maître de la retirer sans le consentement de ceux à qui on l'a livrée, et si le roi peut ordonner à quelqu'un de la violer... Il vaut mieux que je perde les bontés du roi par une si noble cause que si je les conserve par une lâcheté. Après cela, il s'en ira comme il plaira à la fortune, pourvu que je n'aie rien à

me reprocher, et soit sur une brèche, sur un échafaud ou par une fièvre que je termine ma vie, il n'importe guère... Je déteste toute fortune qui me viendra par trahison. »

Il reste donc, et tout d'abord on dirait que la fortune veut récompenser son héroïsme. Le gouvernement moscovite envoie un de ses agens, le comte Devier, déclarer aux Courlandais que la Russie les soutiendra contre la Pologne. Mais nous marchons ici de surprise en surprise. Les péripéties se succèdent comme dans une comédie de cape et d'épée. Le comte Devier, après avoir rassuré les Courlandais, revient le 9 février à Saint-Pétersbourg. Huit jours après, Lefort annonce à ses correspondans de Varsovie un événement « qui va changer tout le système de la machine. » Lefort avait bien raison de redouter ces parens de l'impératrice qu'il fallait placer à tout prix, ces meuniers à peine débarbouillés de leur farine dont il fallait faire des cordons bleus! « Je sais de bonne part, dit-il, que samedi passé le mariage entre Sapiéha et la nièce Sophie s'est conçu, l'on dit même signé, et que le fils de Menschikof doit épouser la sœur de Sophie et être fait duc de Courlande. Cet enfant fut ait avant-hier chevalier de l'ordre, des mains de Catherine, chose inouie. La tsarine lui donna son ruban même et la croix et l'étoile qu'elle a portés, ornés de brillans. »

Ainsi Menschikof avait recherché pour son fils l'alliance que Lefort aurait désirée pour Maurice. C'est la revanche de Menschikof dans cette longue bataille, et c'est aussi une preuve nouvelle que le diplomate saxon avait le nez fin. Faut-il ajouter à cela les fautes de Maurice auprès d'Anna Ivanovna? Tous les biographes de Maurice racontent qu'il perdit l'appui de la douairière de Courlande précisément au mois de janvier ou de février 1727 pour avoir courtisé une de ses filles d'honneur. L'événement, à coup sûr, n'a rien d'invraisemblable; mais les circonstances du récit ont bien l'air d'appartenir aux arrangeurs vulgaires du XVIIIe siècle. En tout cas, peu importe; le désir de procurer un établissement à la famille de l'impératrice, la pensée d'utiliser à cet effet les embarras de la Courlande, toutes ces choses aujourd'hui révélées par les dépêches des archives de Saxe suffisent pour expliquer le revirement de la politique russe.

Ce revirement allait-il changer les dispositions des Courlandais? La diète de Mitau venait de se réunir au mois de février, et il s'agissait de prendre une résolution définitive. Laquelle? Céder à la Pologne, ménager la Russie, ou persister à soutenir l'élu du 28 juin? Au milieu des complications aggravées de jour en jour, il n'est pas surprenant que l'unanimité du premier vote ait disparu. Maurice fut obligé de déployer tous ses talens politiques pour rallier ses amis de

la diète. On le devine du moins par une lettre qu'il écrit le 4 mars au comte de Friesen. La diète! il l'appelle un monstre, *bellua multorum capitum*, un monstre qui parle sans cesse, écoute peu, n'agit point.

« A Mitau, le 4 de mars 1727.

« Me voilà enfin venu à bout de ce monstre qui a tant de têtes, plus de bouches, peu d'oreilles et point de bras, c'est-à-dire la diète. Tout s'y est terminé selon mes souhaits, et les Courlandais y ont confirmé tout ce qu'ils ont fait en ma faveur à la précédente. Sans avoir égard à toutes les foudres qu'on a lancées contre eux à Grodno, ils envoient un député à Varsovie, non pour traiter, mais pour protester contre tout ce qui s'est fait à Grodno contre eux, ainsi que notre commission qui doit venir, assurant qu'on ne la recevra pas (1). Voilà, mon cher comte, où en sont les choses. Si vous trouvez que je me sois bien conduit pour un homme proscrit, sans argent, sans alliances et sans troupes, je serai très content, et votre suffrage me dédommagera de toutes mes veilles et mes peines... Je crois que l'on sera dans une belle fureur contre moi à Varsovie, et que le ministère saxon sautera aux nues... Priez Dieu pour moi! Je vais entreprendre l'aventure la plus périlleuse. »

Un courageux député, M. de Médem, se charge d'aller porter à Varsovie les résolutions de la diète de Mitau. La diète polonaise, convoquée à la hâte (12 mars), ne tarde pas à se rassembler. Dans la séance du 24 mars, sur le rapport du grand-maréchal de la cour (*oberhof marschall*), elle décide à l'unanimité que les Courlandais sont des rebelles et donne l'ordre d'arrêter leur envoyé, si le roi ne s'y oppose. Le roi consent, sauf à intervenir plus tard, et M. de Médem est fait prisonnier.

Si les députés courlandais étaient toujours prêts à payer de leur personne aux heures décisives, ils refusaient pourtant à Maurice l'appui d'un service continu, d'une organisation régulière. Nul sacrifice de leur temps ou de leur fortune, impossible de mettre sur pied un corps de troupes. Le jour où Maurice écrivait à M. de Friesen : « Priez Dieu pour moi! j'entreprends l'aventure la plus périlleuse! » il tenait le même langage à sa mère, et, tout en remerciant la diète de son courage, il se plaignait amèrement des habitudes du pays. Cette dure expérience ne lui fut pas inutile; il se la rappelait, je n'en saurais douter, lorsque, cinq ans plus tard, rédigeant, sous le titre de *Rêveries*, son bréviaire du général en chef, il s'occupait, dès le premier chapitre, de la *manière de lever les troupes*. Après avoir indiqué les différens procédés de son temps, procédés injustes,

(1) La phrase est si incorrecte, qu'elle en est presque inintelligible. Voici le sens : « ..... Pour protester contre tout ce qui s'est fait à Grodno, et aussi contre l'envoi de la commission polonaise, assurant qu'on ne la recevra pas. »

irréguliers, pleins de conséquences funestes, il propose une grande innovation, celle que l'égalité moderne a consacrée dans l'Europe entière, et c'est là surtout que je retrouve l'influence de ses souvenirs personnels, tant il est vrai que le malheur est une bonne école pour un esprit bien fait. « Ne vaudrait-il pas mieux, s'écrie-t-il, établir par une loi que tout homme, de quelque condition qu'il fût, serait obligé de servir son prince et sa patrie pendant cinq ans? Cette loi ne saurait être désapprouvée, parce qu'il est naturel et juste que les citoyens s'emploient pour la défense de l'état. En les choisissant entre vingt et trente ans, il ne résulterait aucun inconvénient. Ce sont les années du libertinage où la jeunesse va chercher fortune, court le pays et est de peu de soulagement à ses parens. Ce ne serait pas une désolation publique, parce que l'on serait sûr que, les cinq années révolues, on serait congédié. Cette méthode de lever des troupes serait un fonds inépuisable de belles et bonnes recrues qui ne seraient pas sujettes à déserter. On se ferait même par la suite un honneur et un devoir de remplir sa tâche; mais, pour y parvenir, il faudrait n'en excepter aucune condition, être sévère sur ce point, et s'attacher à faire exécuter cette loi par préférence aux nobles et aux riches. Personne n'en murmurerait. Alors ceux qui auraient servi leur temps verraient avec mépris ceux qui répugneraient à cette loi, et insensiblement on se ferait un honneur de servir; le pauvre bourgeois serait consolé par l'exemple du riche, et celui-ci n'oserait se plaindre, voyant servir le noble. La guerre est un métier honorable. Combien de princes ont porté le mousquet (1)!... »

Puisque ce moyen lui manque de recruter des soldats, puisque ni le trésor public ni les habitudes du pays ne lui permettent d'organiser une armée, il faut bien qu'il s'adresse aux puissances étrangères. Il avait songé d'abord aux Anglais; il se tourne maintenant vers la France. Il part, traverse la Pologne d'un bout à l'autre, voit secrètement le roi à Bialistock, arrive à Dresde, où il est reçu par le prince royal, se dispose enfin à gagner la France et Paris. Maurice s'était fait de singulières illusions, s'il avait pu croire que le gouvernement français irait s'engager de gaîté de cœur dans ces complications de l'Europe du nord. Le cardinal Fleury, uniquement occupé à maintenir la paix, avait écarté des causes de guerre plus sérieuses que celle-là. Arrivé à Paris vers la fin d'avril, le duc-élu de Courlande en repartit le 2 juin sans avoir rien obtenu. Le 21, il était à Pillnitz auprès du roi son père, fort bien accueilli, mais à la condition de ne pas lui souffler mot des affaires de Courlande. « Je

(1) *Mes Rêveries*, par Maurice comte de Saxe, livre premier, chap. Ier, article Ier.

suis au mieux avec le roi, écrit-il à Mme de Kœnigsmark, et nous nous voyons comme s'il n'y avait jamais rien eu entre nous. Il n'est pas plus question de la Courlande que si elle n'existait point. On ne m'en dit rien; je poursuis donc ma route. La mort de la tsarine est pour moi une terrible catastrophe... Je m'attends aux complications les plus étranges. »

La mort de la tsarine! voilà en effet la crise qui va précipiter le dénoûment. Si quelque chose pouvait soutenir Maurice dans cette situation désespérée, c'était la bienveillance secrète de Catherine. Maurice, il est vrai, ne souhaitait pas l'intervention des Russes en sa faveur. « *Timeo Danaos,* » écrivait-il à sa mère; il espérait du moins que l'attitude et le langage de l'impératrice feraient hésiter les Polonais. Catherine morte, il était évident que Menschikof allait mettre la main sur la Courlande. La tsarine avait succombé le 17 mai. Dans un état comme la Russie du XVIIIe siècle, un changement de règne est toujours une révolution de palais. Après les premières intrigues, et quelques-unes fort tragiques, auxquelles donna lieu la succession de Catherine (1), Menschikof était devenu le plus terrible des tyrans. « Jamais, écrit Lefort au roi de Pologne (2 juin 1727), jamais on n'a redouté le tsar Pierre comme on redoute aujourd'hui le prince Menschikof; tout se courbe à ses pieds. Dieu ait pitié de quiconque oserait lui opposer la moindre résistance! Le despotisme d'autrefois n'est rien auprès de celui-ci. A peine est-on libre de respirer! Il n'est personne qui ne tremble. Il continue à faire arrêter les gens à tort et à travers. Il s'agit bien de crimes contre l'état! tout homme soupçonné d'avoir au fond du cœur une objection, un blâme, un désir contre la toute-puissance du despote est perdu (2). » Pour affermir son pouvoir, Menschikof a déjà fiancé sa fille aînée, Marie, au jeune tsar Pierre II (3 juin); il donnera sa cadette au futur duc de Courlande, dont il se réserve le choix. Quel sera ce duc? Menschikof n'en sait rien encore; il est décidé seulement à faire place nette en Courlande. Le général Lascy, qui commande huit mille hommes en Livonie, a l'ordre d'expulser Maurice de Saxe.

Maurice, revenu de Dresde à Mitau après de périlleuses aventures, reçoit la sommation du général moscovite : s'il ne quitte pas immédiatement la Courlande, on lui fait entrevoir « un pays éloigné en perspective. » C'est le moment de vous lever enfin, hommes de Courlande; où êtes-vous? Il faut croire que Maurice s'était singulièrement exagéré les dispositions de ses électeurs quand il écrivait

(1) Voyez Ernest Hermann, *Geschichte des russischen Staates,* tome IV, p. 493-495.
(2) Cité par Ernest Hermann, *Geschichte des russischen Staates,* tome IV, p. 509.

au comte de Friesen : « Mes Courlandais sont fermes comme roche, ils partageront ma fortune, ils mourront avec moi. » Maurice est seul avec ses gardes et quelques recrues arrivées des Pays-Bas. Sa petite troupe, où l'on regrette de ne pas voir les gentilshommes courlandais, est composée ainsi : douze officiers, parmi lesquels le général Belling et un capitaine français, M. de La Gascherie, qui était venu trois jours auparavant faire visite à Maurice; cent quatre hommes d'infanterie, quatre-vingt-dix-huit dragons et trente-trois domestiques. Maurice, pour gagner du temps, veut mettre la mer entre l'armée russe et ses compagnons. Il se retire à quelque distance de la côte dans l'île d'Usmaïz et les îlots qui l'avoisinent. Là il commence à se retrancher, et fait demander dix jours au général Lascy avant de répondre à la sommation qu'il a reçue. On lui accorde quarante-huit heures. Le délai est passé, les Russes sont en marche, ils approchent... Comment se défendre avec cette poignée d'hommes? Faut-il donc les sacrifier tous par un faux point d'honneur? Maurice, c'est là un de ses traits distinctifs comme chef d'armée, a toujours respecté la vie du soldat, il a toujours condamné avec horreur toute effusion inutile de sang humain. Il rassemble ses camarades et leur donne l'ordre de ne pas se défendre; l'honneur est satisfait. « Quant à moi, ajoute-t-il, ils ne me prendront ni aujourd'hui ni demain. Nous verrons par où toute cette comédie finira! »

Le 19 août, il monte à cheval, et, tantôt nageant avec sa monture, tantôt traversant à gué les points où la mer est basse, il aborde à Windau. Pendant ce temps, la petite armée se rend au général russe, qui la traite avec honneur. Les bagages de Maurice sont pris, excepté une cassette qui renfermait le diplôme de son élection au duché de Courlande, et que son fidèle serviteur, Beauvais, put soustraire à toutes les recherches.

Ainsi finit cette singulière aventure; mais ce ne fut pas Menschikof qui profita de la victoire. Quelques semaines après, au moment où Maurice, en perdant son duché, gardait du moins d'héroïques souvenirs, gage de sa gloire future, le despote qui avait tiré l'épée de la Russie contre un homme désarmé allait expier en Sibérie son orgueil et ses iniquités (septembre 1727). Les Russes, chose singulière, avaient travaillé pour la Pologne. Les commissaires polonais, entrés à Mitau sans coup férir à la suite du général Lascy, s'empressèrent d'effacer toutes les traces de l'élection de Maurice. Les Courlandais firent soumission entière; la diète rassemblée à Mitau le 15 septembre 1727 déclara illégal et sans effet le vote unanime du 28 juin 1726.

Dans une lettre à Mme de Kœnigsmark, Maurice, parlant de la fai-

blesse de son père en face de la république de Pologne, se compare au Nicomède de Corneille. Prusias, c'est le roi de Pologne; Flaminius, c'est la république dominant le roi; Nicomède, c'est lui, Maurice de Saxe, essayant de rendre au roi le sentiment de sa dignité souveraine et ne faisant que lui inspirer de ridicules alarmes ;

Ah! ne me brouillez pas avec la république!

Il y a une différence pourtant : le Nicomède du poète, pareil à ce Polyeucte dont l'enthousiasme chrétien convertit Pauline et Félix, finit aussi par éveiller le goût de l'indépendance et chez Prusias, et chez Attale, et chez Arsinoé; Maurice au contraire est demeuré seul, Nicomède est vaincu. Noble défaite après tout, et qui le désignait aux chances glorieuses de l'avenir! Son père a beau le traiter de *galopin*, l'impression générale de cette histoire est restée dans le souvenir des hommes du XVIIIe siècle, et Rulhière, qui était loin de connaître les détails publiés aujourd'hui en France pour la première fois, en résume fidèlement l'esprit quand il écrit ces mots : « Le jeune comte de Saxe ne manqua point à sa fortune; réduit à se défendre contre deux puissances, dont l'une employait l'autorité des lois, le traitait de rebelle et sous ce titre mettait sa tête à prix, et dont l'autre, n'ayant que la force pour elle, fit envahir le pays par une armée, il osa soutenir une guerre. Il trouva des ressources dans son génie; il se retira avec honneur, quand il ne lui resta plus aucune autre ressource que la retraite, conservant ses droits, s'il en avait, et ayant commencé d'acquérir par cette entreprise illustre, quoique malheureuse, le nom qui le rendit immortel (1). »

II.

Et maintenant, en attendant les grands jours, le voilà qui prend place au souper de Candide. L'hôtellerie de Venise pour lui, c'est la France de Louis XV; le carnaval où il va chercher à se distraire, c'est le Paris du XVIIIe siècle.

Ce Paris, qui devait plus tard lui prodiguer tant d'ovations, lui faire décerner tant de couronnes par des déesses d'Opéra au milieu des acclamations de la foule, Paris d'abord ne fit guère attention à sa présence. Ses aventures de Courlande l'avaient rendu plus célèbre dans l'Europe du nord que chez les Parisiens. Les chroniqueurs du temps, soit l'avocat Barbier, soit le duc de Luynes, ne commencent à citer son nom qu'après plusieurs années. Il va peu à la cour, il chasse, il dort, il s'amuse enfin, c'est-à-dire qu'il meurt

(1) Rulhière, *Histoire de l'anarchie de Pologne*, livre III.

d'ennui. Si on veut trouver le nom de Maurice de Saxe mentionné quelque part avec sollicitude pendant la période qui suit son retour de Courlande, il faut s'adresser à ses amis du Nord, aux princes russes, aux diplomates saxons. Lefort n'a pas renoncé à le marier en Russie. Au commencement de 1728, le général Münnich, celui qui jouera plus tard un rôle si tragique dans les révolutions de palais à Saint-Pétersbourg, rencontre Lefort à la cour et lui demande des nouvelles du comte de Saxe : « où est-il ? que fait-il ? C'est ici que sa destinée l'appelait. Je m'étonne qu'il ne pense pas sérieusement à se placer. Il peut faire sa fortune, si la cour de Pologne veut aider de son côté. — Je comprends ce que vous voulez dire, répond l'envoyé du roi de Pologne; mais le comte peut-il faire aucune démarche avant de connaître les sentimens de la princesse Élisabeth? — S'il ne tient qu'à cela, je les saurai demain. » Nous résumons ici les dépêches de Lefort en nous servant de ses expressions mêmes. Le lendemain, la princesse, interrogée par Münnich, répondait « qu'elle avait résolu de ne s'engager avec aucun médiateur avant de voir celui qui devait la posséder. » N'était-ce pas suggérer à Maurice l'idée d'un voyage à Saint-Pétersbourg? Quelques jours après, l'invitation devenait plus pressante. Lefort écrivait au roi que la princesse Élisabeth voulait absolument faire connaissance avec Maurice et voir de ses propres yeux « si la marchandise lui plairait. » On parlait encore ce langage dans cette cour à demi tartare. Pourquoi donc les amis de Maurice ne le décident-ils pas à tenter cette nouvelle campagne et à prendre sa revanche? Lefort n'y comprend rien. Les argumens se pressent sous sa plume bavarde : « Sans ce qu'on donnera à la princesse Élisabeth, elle est déjà un très gros parti; les terres de la tsarine que le tsar lui a données passent cent mille roubles de revenu. » Et puis la cour le veut, la cour l'appelle. On dirait une sorte de réaction contre Menschikof. Ostermann, Dolgorouki, tous les vainqueurs du moment, raffolent de Maurice. L'occasion est plus belle que jamais. Un fonctionnaire supérieur, grand ami de Maurice, étant parti pour l'Allemagne et la France, Lefort est persuadé qu'on lui a donné mission de ramener le comte de Saxe. Voici ce qu'il écrit le 24 janvier :

« Bacon est parti cette nuit pour aller rejoindre le comte de Saxe. Les discours qu'on lui a tenus, et la façon dont la cour du tsar lui fait précipiter son voyage, semblent lui dire à mots couverts : Allez-vous-en et amenez-nous-le. A vue de pays, tout parle en faveur du comte, depuis que l'amour du tsar a passé sur la Sibin (1). Le zèle des Dolgorouki s'est aussi

(1) Le tsar Pierre II, après avoir été fiancé d'abord à la fille de Menschikof, avait dû épouser ensuite la princesse Élisabeth, sa tante, la même que le diplomate saxon

réveillé en faveur du comte. Enfin je suis émerveillé de voir ce qui se passe. Il n'est non plus question de la Courlande que s'il n'en fut jamais. Chacun crie : *mariage! mariage!* Ce ne sont pas les partis qui manquent à la princesse Élisabeth, — jusqu'au duc Ferdinand qui a fait faire des propositions! On se flatte que le génie du comte plaira infiniment au tsar; il est chasseur, aime à monter à cheval, et beaucoup d'autres qualités qui sympathisent. »

Lefort, dans son dévouement pour Maurice, se faisait sans doute des illusions, non pas sur les sentimens de la princesse, mais sur les dispositions des puissans du jour. Manteuffel, en lisant ces dépêches de l'envoyé saxon, trouvait que l'ardeur de son correspondant l'empêchait de voir nettement les choses. « Lefort est trop sanguin, » disait-il (1). D'ailleurs il consultait de son côté deux grands personnages de la cour de Russie et en recevait cette réponse « qu'il faudrait être fou pour conseiller pareille tentative au comte de Saxe. » Maurice lui-même, soit prudence, soit dégoût des fatigues et des déconvenues récemment essuyées, partageait cette opinion. « Je ne puis, écrivait-il, me risquer à de certaines démarches qui me donneraient du ridicule et me fatigueraient inutilement par l'ennui du séjour et par la longueur du voyage. Je vous dirai en outre que je ne suis pas du tout pressé de me marier, si je ne trouve toutes les convenances qui peuvent mettre les choses à couvert des événemens. » L'ennui du séjour, la longueur du voyage, qu'est-ce à dire? Maurice avait bien su s'ennuyer à Mitau, devait-il s'ennuyer davantage à Saint-Pétersbourg ou à Moscou? Ces mots se rapportent à un projet de Lefort, qui, pendant tout l'été de 1728, ne cessait de faire dire aux amis du comte de Saxe : « Tout va bien, nous réussirons, que le comte se tienne aux environs de Moscou (2) et soit prêt à venir ici au premier appel pour saisir l'occasion favorable. » En même temps il leur contait maintes anecdotes qui ne laissaient point de doute, à l'entendre, sur les sympathies de la princesse. « Le roi de Pologne ayant envoyé à Élisabeth un magnifique service de porcelaine (septembre 1728), une personne de son entourage lui dit : Voilà le premier présent que votre altesse ait reçu d'une tête couronnée. — C'est vrai, répondit-elle, mais j'au-

désirait pour Maurice. En 1727, Pierre avait treize ans, Élisabeth dix-neuf. Nous ne savons quelle est la personne désignée ici sous le nom de *la Sibin*. Il s'agit peut-être d'une fille du prince Dolgorouki, fort occupé alors à consolider sa faveur auprès du jeune souverain.

(1) *Zu sanguinisch.*

(2) Depuis la chute de Menschikof, le parti russe, vainqueur du parti allemand, avait fait transporter la cour à Moscou, pour marquer le retour aux vieilles traditions nationales.

rais mieux aimé que le roi m'en fît un autre. — Et lequel donc? — Un mari. » Un autre jour, au mois de décembre, un ami de Maurice, M. de Fréneuse, ayant écrit à une dame de la cour, Mme de Rame, pour la prier de sonder les dispositions de la princesse au sujet du comte de Saxe, la princesse se fit montrer cette lettre, prit plaisir à toutes les choses flatteuses qu'elle y trouva pour elle, puis manda le diplomate saxon et lui dit en présence de Mme de Rame : « Ne faites pas savoir au comte de Saxe que j'ai lu la lettre de son ami, mais écrivez-lui que je serai charmé de le voir. » Enfin les démarches de Lefort auprès du roi de Pologne devinrent si vives, si pressantes, que le roi, pour terminer l'affaire ou s'en débarrasser une bonne fois, dut signifier à son représentant le *memorandum* que voici :

« Le roi ayant ouï les différens rapports que son envoyé extraordinaire, le sieur Lefort, lui a faits au sujet d'un projet formé par quelques amis à la cour de Russie pour marier M. le comte de Saxe avec la princesse Élisabeth, et ayant fait attention, entre autres choses à ce que ces amis souhaitent que le comte se rende sur les lieux, et à ce que ledit sieur Lefort demande d'être instruit des sentimens de sa majesté sur ce projet, sa majesté a ordonné de lui faire savoir qu'elle ne s'opposera ni au projet en question, ni à ce que le comte de Saxe aille à Moscou, pourvu qu'elle puisse être assurée préalablement : 1° que la princesse Élisabeth veuille l'avoir pour époux, 2° que sa majesté le tsar y consente, 3° qu'on veuille et puisse procurer au comte un établissement convenable en Russie, et 4° qu'on n'exige pas du roi que sa majesté lui fasse elle-même un établissement qu'il ne dépend pas d'elle de lui procurer.

« Sa majesté ne pouvant consentir à ce que le comte de Saxe fasse encore, comme ci-devant, le galopin et l'aventurier, à moins d'être sûr de ces quatre conditions préliminaires, elle enjoint au sieur Lefort de bien recommander aux amis sus-mentionnés de l'éclairer avant toute chose là-dessus, lui défendant en même temps de rien avancer ou assurer, ou d'agir au nom de sa majesté pour faire réussir le mariage en question, avant d'être assuré des quatre points susdits. »

Ce curieux document est du 7 février 1729; six semaines après, le 21 mars, Lefort écrivait à Varsovie ces paroles vraiment inattendues après tant d'instances et d'enthousiasme : « La conduite irrégulière que la princesse tient depuis quelque temps, et qui se manifeste de jour en jour, semble avoir entièrement dégoûté les amis de son excellence le comte de Saxe de pousser son projet plus loin. La chose est si vraie que l'on n'est plus d'opinion qu'il faille renouer l'entrevue dont j'ai parlé ci-devant. Il paraît même que cette conduite engendre du mépris; les amis du comte disent qu'il n'y faut plus penser. » Encore une couronne qu'aurait pu lui donner le hasard et que le hasard emporte! Quelles furent les réflexions de Mau-

rice lorsque, douze ans plus tard, la princesse Élisabeth, poussée par Lestocq et le marquis de La Chétardie, s'empara si résolûment du trône de Russie avec ses deux cents grenadiers dont elle resta le capitaine (1)? Ni Lestocq ni La Chétardie n'auraient eu besoin de donner le signal de la révolution. Il est probable que cet acte hardi aurait devancé l'année 1741. Le duc de Biren n'eût pas été régent après la mort d'Anna Ivanovna (1740), la duchesse Anna n'eût pas été régente; les destinées de la Russie auraient suivi certainement un autre cours, et nous connaissons assez le cœur de Maurice pour affirmer que le règne d'Élisabeth n'eût pas été marqué par les cruautés qui lui impriment dans l'histoire une flétrissure éternelle. On aurait vu peut-être des tragédies d'un autre genre; qui l'eût emporté du généreux Maurice ou de la féroce Élisabeth? Ces *rêveries*, que l'imagination ne peut écarter tout à fait en présence de rapprochemens aussi extraordinaires, sont demeurées le secret du comte de Saxe. Il est impossible qu'un esprit si vif, si plein de ses souvenirs et toujours si porté aux aventures, n'ait point ressenti quelque émotion en assistant du sein de sa gloire aux honteux exploits de la femme qui aurait pu lui donner un empire. Nous n'en trouvons pourtant aucune trace dans ses lettres (2). Quels qu'aient pu être ses sentimens à cette époque, nous l'estimons heureux d'avoir été conduit par la fortune dans notre France du XVIIIe siècle. Pendant qu'Élisabeth envoyait quatre-vingt mille infortunés en Sibérie, et parmi eux les plus dignes serviteurs de l'état, un Münnich, un Ostermann, Maurice, escaladant la brèche de Prague, donnait à nos soldats un chef digne de leur courage. Élisabeth arrêtait pour longtemps en Russie l'œuvre civilisatrice de Pierre le Grand; Maurice, au milieu de nos mœurs amollies, relevait toute une nation en ramassant l'épée de la France. Lequel des deux avait régné?

Tandis que Lefort combinait les projets de mariage dont nous venons de raconter la rupture soudaine au mois de mars 1729, Maurice avait fait une perte dont on aimerait à le voir plus profondément affligé. Sa mère était morte à l'abbaye de Quedlinbourg dans la nuit du 15 au 16 février 1728. D'après tous les biographes d'Aurore de Kœnigsmark, la vie de la pauvre femme fut abrégée par la douleur que lui causèrent les événemens de Courlande. Dédaignée par le roi, combattue sans cesse par Flemming, elle avait mis tout

(1) Voyez Ernest Hermann, *Geschichte des russischen Staates*, t. IV, p. 679.

(2) Nous savons seulement et nous raconterons plus tard que le comte de Saxe, pendant la campagne de 1741, ayant eu un congé pour aller à Moscou, y fut reçu magnifiquement par la tsarine Élisabeth. C'était au lendemain de la chute de Biren, duc de Courlande. Maurice, qui sollicitait l'appui de la tsarine pour la revendication de ses droits, n'obtint d'elle, malgré ce fastueux accueil, qu'une réponse insignifiante.

son espoir dans ce fils qu'elle aimait tant. C'était à lui de venger les Kœnigsmark. L'orgueil de la grande dame et l'affection de la mère comptaient également sur la prospérité prochaine de Maurice. Il allait l'atteindre, cette couronne, et quand les ennemis se dressaient pour la lui disputer, quel cri, sorti de son cœur, avait retenti au cœur de sa mère : « Soyez tranquille, madame! le vieux Kœnigsmark va revivre sous vos yeux! » Et tout cela, sauf l'héroïsme de Maurice, s'était évanoui comme une fumée. Aurore de Kœnigsmark en mourut. Sa dernière parole, nous l'apprenons aujourd'hui par les archives de Dresde, fut pour son fils bien-aimé. On lui avait dit que les plaintes de Maurice contre le roi et ses ministres avaient eu de perfides échos à Varsovie; une dernière fois encore, avant de mourir, elle essaie d'apaiser les ressentimens de son ennemi : « Si le comte de Saxe, écrit-elle à Flemming, s'est plaint comme on a voulu le dire, je supplie votre excellence de le pardonner à l'aiguillon de l'honneur et de l'ambition qui le piquait. » Et lui, que fait-il? Pourquoi n'est-il pas auprès du lit de mort de sa mère? Pourquoi la pauvre délaissée n'a-t-elle pas au moins son fils pour lui fermer les yeux? Maurice était en Hollande, occupé de je ne sais quelle affaire, lorsqu'il reçut le funeste message. Il partit pour l'Allemagne, sans beaucoup d'empressement, à ce qu'il semble, puisqu'il n'arriva que vers le milieu d'avril dans le lieu où reposait la dépouille mortelle de sa mère. Le mois suivant, il est à Danzig, puis à Berlin auprès du roi de Pologne, qui faisait une visite au roi de Prusse. M. de Weber nous fait remarquer ici avec complaisance que Maurice, pendant les fêtes de cette réception, se lia d'une étroite amitié avec le prince qui devait être un jour Frédéric le Grand, et qu'il étonna les Prussiens par sa force, son habileté à la chasse, son adresse à tous les exercices du corps... Et pas un mot de sa douleur et de ses regrets! Maurice ne pensait-il à sa mère qu'en ses heures de détresse? Faut-il croire décidément que, né pour la guerre et les aventures, l'oisiveté lui était plus pernicieuse qu'à tout autre?

L'oisiveté! c'est là le tourment de Maurice. En 1729, nous le retrouvons établi à Paris, cherchant à tuer le temps, occupé de toute espèce de riens, achetant des chiens de chasse pour le roi de Pologne, souvent aussi méditant sur l'art de la guerre, inventant des machines, ou se plongeant tête baissée dans ses rêveries. C'est à cette époque, au commencement de 1730, qu'il vit mourir Adrienne Lecouvreur. Il est inutile de rappeler ici quelle part la célèbre tragédienne avait occupée dans l'existence de Maurice. Le spirituel historien de la régence, Lémontey, nous dit que le comte de Saxe, au moment de son arrivée à Paris, avait en son héroïsme sauvage quelque chose des allures de Duguesclin, de celui que les dames du

xve siècle appelaient *le Sanglier*. Quelle distance du xve siècle au xviiie! Le sanglier saxon, au milieu des reines du théâtre, est devenu un des types du mondain. Vainement son vieux général, le comte de Schulenbourg, lui a-t-il conseillé les vertus austères, l'amour de l'étude et la crainte de Dieu; vainement lui a-t-il répété ces paroles viriles : « Soyez irréprochable dans vos mœurs, et vous dominerez les hommes. » C'était trop demander au fils du roi Auguste et d'Aurore de Kœnigsmark. Avec cette nature à la fois active et rêveuse, demi-française et demi-germanique, comment eût-il pu résister aux séductions d'un monde où l'idée de Dieu était absente, où l'idée du devoir était bafouée? Les poètes chanteront ses faiblesses, Voltaire lui adressera la *Défense du Mondain*, « non-seulement comme à un mondain très aimable, mais comme à un guerrier très philosophe, qui sait... tantôt faire un souper de Lucullus, tantôt un souper de houssard (1), » et soixante ans après sa mort des plumes sérieuses glorifieront encore *la douce école* où les vertus sauvages du sanglier germanique se sont transformées à la française. « Sous l'enveloppe du Sarmate, Adrienne découvrit le héros et entreprit de polir le soldat... Comme au temps de la chevalerie, ses soins, sa tendresse, ses sages conseils, initièrent son ami aux connaissances aimables, aux vertus bienveillantes, aux mœurs choisies qui dans la suite le naturalisèrent Français autant que ses victoires. A sa douce école, l'Achille d'Homère devint l'Achille de Racine. Elle orna son âme sans l'amollir, et modéra ce qu'on remarquait d'extraordinaire et de singulier dans la tournure de ses idées. Elle lui fit connaître notre langue, notre littérature, et lui inspira le goût de la poésie, de la musique, de la lecture, de tous les arts, et cette passion du théâtre qui le suivit jusque dans les camps. On peut dire du vainqueur de Fontenoy et de sa belle institutrice, qu'elle lui avait tout appris, hormis la guerre qu'il savait mieux que personne et l'orthographe qu'il ne sut jamais (2)... »

Aimable et spirituelle apologie qu'on pourrait insérer à bon droit parmi les notes de la *Défense du Mondain*. Il y a pourtant le revers de la médaille, et, sans faire une homélie puritaine, il faut bien se demander comment de telles affections se dénouent. Est-il vrai que Maurice, à son retour de Courlande, allant chercher des consolations chez sa belle institutrice, y ait trouvé le comte d'Argental établi sur le pied de la plus parfaite intimité? Comment croire ensuite à la réconciliation qui aurait suivi cette scène? comment y croire ou comment l'apprécier? Ces va-et-vient de la passion et de la va-

(1) Voltaire, lettre à M. le comte de Saxe en lui envoyant la *Défense du Mondain*.
(2) *Notice sur Adrienne Lecouvreur*. — Œuvres de Lémontey. 1829, t. III, p. 328-329.

nité, ces caprices, ces désordres, ce sacrifice perpétuel de la dignité au plaisir, c'est bien là une objection assez grave à l'optimisme mondain de Voltaire et de Lémontey. On a conté de tragiques détails sur la mort d'Adrienne Lecouvreur; un des plus douloureux, à mon avis, et celui dont personne ne parle, c'est l'indifférence de Maurice de Saxe, ou du moins l'espèce d'embarras qu'il éprouve entre le sentiment de sa douleur et le soin de sa dignité. Quand la pauvre Adrienne fut si odieusement traitée sur son lit funéraire, quand on lui refusa non-seulement des prières, mais une sépulture, quand on fut obligé de transporter son corps la nuit dans un fiacre, et que deux portefaix, guidés par un parent, allèrent furtivement lui creuser une fosse au milieu des chantiers, à l'extrémité déserte du faubourg Saint-Germain (1), était-ce donc à Voltaire que le comte de Saxe devait laisser le soin de protester contre le fanatisme de la loi? Ne se devait-il pas à lui-même, *ce mondain très aimable et ce guerrier très philosophe*, de mêler sa plainte, j'allais dire son cri, aux généreuses invectives du poète? On assure que sa seule protestation eut lieu vingt ans après, lorsqu'il ordonna en mourant que son corps fût consumé dans de la chaux vive; il semblait dire par là : luthérien de naissance, je suis hors la loi de ce pays, comme Adrienne pour d'autres causes; je ne veux pas être enfoui comme elle, par pitié, dans une fosse obscure et inhospitalière. Amer ressentiment, ou plutôt outrage mérité à une loi inique! On aimerait mieux cependant que le comte de Saxe n'eût pas attendu si longtemps pour venger Adrienne; on aimerait mieux qu'il l'eût protégée à l'heure du péril et de la honte; mais il faut que ces aventures-là finissent toujours de même et que le mot de Pascal se justifie : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. »

Adrienne Lecouvreur était morte le 20 mars 1730. Pendant une grande partie de cette année, nous rencontrons Maurice dans les cours d'Allemagne, non pas errant comme une âme en peine, mais cherchant les distractions et les plaisirs. Le voici à Munich, à Dresde, à Mühlberg, à ce somptueux camp de Mühlberg où le roi de Pologne, du 30 mai au 29 juin, reçut si magnifiquement les princes de l'empire (2). Il y revoit le prince royal de Prusse, et le héros futur

(1) A l'endroit où se trouve aujourd'hui l'angle sud-est des rues de Grenelle et de Bourgogne.

(2) Cette fête laissa de brillans souvenirs dans les cours du XVIIIe siècle. En janvier 1739, à l'occasion d'un bal extraordinaire qui se préparait aux Tuileries et qui allait coûter des sommes énormes, le duc de Luynes consigne en ses mémoires ce qu'on vient de lui raconter au sujet du grand carrousel donné en 1662 par Louis XIV. Cette histoire du grand carrousel où Colbert joue un rôle fort curieux a pour but de prouver que certaines dépenses faites à propos peuvent être très productives. Le carrousel

de la guerre de sept ans s'y entend à merveille avec le futur vainqueur de Fontenoy. Il revient passer l'hiver en France; puis de mois en mois, tant l'oisiveté est insupportable à cette nature de feu, on le voit courir de Paris à Dresde et de Dresde à Paris. Une de ses préoccupations pendant l'année 1731 se rapporte à une danseuse de l'Opéra, Mlle Sallé, qui devait paraître à Dresde dans un opéra du célèbre compositeur Hasse. Fera-t-elle le voyage avec Maurice? Grande affaire, où le tacticien, *à vaincre accoutumé*, fut battu cette fois bel et bien; mais n'est-ce pas assez d'indiquer en passant les misères d'une existence sans but? Mieux vaut le suivre quand il se retrouve lui-même, quand la maladie l'arrache aux voluptés et le rend aux méditations sérieuses. Vers la fin de l'année 1732, au retour d'un voyage à Dresde, il est pris d'une fièvre violente qui met ses jours en danger. Que faire pendant les longues nuits de la convalescence? Le sommeil a fui sa paupière; cloué sur son lit, il faut bien qu'il pense, qu'il rêve, et alors cet art de la guerre, son premier amour, se représente à son imagination, avec ses difficultés, ses problèmes, ses périls enivrans, ses promesses plus enivrantes encore. Il prend la plume et coordonne ses *Rêveries*. Ce sont des *rêveries* en effet, rêveries d'un soldat et d'un capitaine, rêveries de l'intelligence la plus positive et de la plus audacieuse ambition. Sous les détails techniques, on y sent partout *le long espoir et les vastes pensées*. Maurice n'est plus le gentilhomme désœuvré gaspillant sa vie à plaisir, c'est le chef qui organise une armée pour je ne sais quelle expédition mystérieuse. Il a son idéal, et il l'applique. « Toutes les sciences, s'écrie-t-il, ont des principes et des règles; la guerre seule n'en a point. » Ces principes, ces règles, il essaiera de les formuler dans son livre, comme il serait heureux de les démontrer dans l'action. Point de routine, c'est la première loi. Est-ce donc qu'il est permis d'innover témérairement dans un art si difficile, après tant de génies inspirés et de

de 1662, qui devait coûter au roi un million, lui avait rapporté beaucoup plus d'un million, tous les frais étant couverts. Le duc de Luynes ajoute : « Le roi Auguste donna, il y a environ dix ans, une fête militaire encore plus magnifique que celle dont je viens de parler; c'était un camp de paix à Mühlberg, près de Dresde. Ce camp lui coûta 33 millions. Il y avait plus de trente mille hommes de troupes. Les deux derniers jours, le roi donna à manger à toute l'armée. Le roi de Prusse y était et fut fort étonné de sa magnificence extraordinaire; il demanda au roi de Pologne comment il pouvait faire. Le roi Auguste tira un ducat de sa poche et lui dit : « Si vous aviez ce ducat, vous le garderiez, et moi je le donne; il me revient cinq ou six cents fois dans ma poche. » — *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, 1735-1758, t. II, p. 334, Paris 1860. — Excellent principe, pourvu qu'on l'applique avec le génie d'un Colbert; il serait périlleux de l'interpréter à faux. Les prodigalités du roi Auguste ont ruiné la Saxe et la Pologne; les économies du père de Frédéric le Grand n'ont pas été inutiles à l'accroissement de la Prusse.

glorieuses expériences? Non certes; il faut respecter l'usage, car l'usage a souvent une illustre origine. N'oubliez pas cependant que les usages s'altèrent, se confondent, parce que nous n'en savons pas toujours le véritable sens, et que les esprits créateurs d'où ils émanent ont rarement livré leurs secrets. « Gustave-Adolphe a créé une méthode que ses disciples ont suivie, et ils ont fait tous de grandes choses. Depuis ce temps-là, nous avons dérogé successivement, parce que l'on n'avait appris que par routine. De là vient la confusion des usages, où chacun a ajouté ou retranché... J'approuve la noble hardiesse du chevalier de Folard, qui a été le seul qui ait osé franchir les bornes des préjugés. Rien n'est si pitoyable que d'en être l'esclave; mais il va trop loin : il avance une opinion qui détermine le succès sans faire attention que ce succès dépend d'une infinité de circonstances que la prudence humaine ne saurait prévoir. Il suppose toujours les hommes braves sans faire attention que la valeur des troupes est journalière, que rien n'est si variable, et que la vraie habileté d'un général consiste à savoir s'en garantir par les dispositions, par les positions, et par ces traits de lumière qui caractérisent les grands capitaines. Peut-être s'est-il réservé cette matière, qui est immense; peut-être aussi n'y a-t-il pas fait attention. C'est pourtant de toutes les parties de la guerre la plus nécessaire à étudier. » Quant à lui, dans ces pages rapides, il tâchera d'être complet. Deux livres composent son manuel et correspondent exactement aux divisions naturelles de la *mécanique de la guerre*; l'un traite *des parties de détail*, l'autre *des parties sublimes*.

On n'attend pas de nous l'analyse et encore moins la critique des *Rêveries* du comte de Saxe. C'est aux gens de l'art à commenter ce curieux ouvrage et à en marquer la place dans la littérature militaire. Il a été trop exalté par les uns, trop rabaissé par les autres. Celui-ci ne craint pas d'affirmer que les *Rêveries* attestent un écrivain militaire du premier ordre; celui-là n'y voit que « la boutade d'un homme de génie, *une bluette* de grand seigneur, enfin un opuscule bien au-dessous de la réputation que des adulateurs ont faite à Maurice de Saxe en le saluant du titre d'auteur. » Un juge compétent, M. de La Barre Duparcq, s'élève à la fois contre ces éloges sans mesure et ces blâmes sans justice; il admire la sagacité, le bon sens pratique, fruit d'une longue expérience, qui décorent maintes pages du livre. M. de La Barre Duparcq aurait pu conclure plus favorablement encore d'après le commentaire qui précède son jugement; n'y a-t-il que du sens pratique et de la sagacité dans un ouvrage écrit sous l'impression de la fièvre et où l'auteur a devancé quelques-unes des conceptions du vainqueur d'Arcole et de Rivoli? N'est-ce pas lui qui a proclamé ce principe « que tout le secret de

la guerre est dans les jambes, » principe, ajoute M. Duparcq, dont l'empereur Napoléon a fait de si merveilleuses applications? N'est-ce pas lui qui a révélé ce fait, démontré aujourd'hui de nouveau par nos dernières guerres de Crimée et d'Italie, à savoir que la grande arme, l'arme terrible, victorieuse, c'est la baïonnette, et non pas la poudre ou le plomb? « En tirant, on fait plus de bruit que de mal, et on est toujours battu... La poudre n'est pas si terrible qu'on le croit... J'ai vu des salves entières ne pas tuer quatre hommes, et je n'en ai jamais vu, ni personne, je pense, qui ait causé un dommage assez considérable pour empêcher d'aller en avant et de s'en venger à grands coups de baïonnettes et de fusils tirés à brûle-pourpoint. C'est là où il se tue du monde, et c'est le victorieux qui tue. » N'est-ce pas lui qui a protesté contre l'emploi des armées trop nombreuses, préférant cinquante mille hommes à cent mille, comme plus faciles à remuer, à tenir dans la main, à porter rapidement d'un point à un autre (1)? « Ce ne sont pas les grandes armées qui gagnent les batailles, ce sont les bonnes. » N'est-ce pas lui enfin, qui, sans négliger les détails, a toujours mis au-dessus de tout — l'art de camper, l'art de se mouvoir, c'est-à-dire l'action, et encore l'action, et toujours l'action?

Quoi qu'il en soit, ce qui nous intéresse ici bien autrement que le capitaine, c'est l'homme, c'est l'esprit ardent et songeur, c'est le duc détrôné de Courlande qui continuera pendant le reste de sa vie à poursuivre son royaume imaginaire. Les écrivains qui ont jugé les *Rêveries* du comte de Saxe comme un livre simplement technique n'étaient pas au vrai point de vue. Ce bréviaire du chef d'armée est surtout le commentaire des événemens de Courlande. On ne le comprendra tout à fait, j'ose le dire, qu'après la lecture des faits inconnus jusqu'ici et révélés par les archives saxonnes. Pourquoi ce chapitre intitulé : *Description de la Pologne et projet de guerre pour une puissance qui se trouverait dans le cas de faire la guerre à cette république?* Pourquoi cette manière si vive d'intervenir à tout propos, de se mettre lui-même en scène, de dire : *Je ferais*, et bientôt ensuite *je ferai?* Pourquoi ces affirmations qui ressemblent à des bravades? « La conquête de toute la Pologne serait l'affaire de deux campagnes et ne coûterait pas un sou. » Il s'exprime encore au conditionnel; un peu plus loin, il parle des fortifications en palissades dont les bois de la Pologne lui fourniraient les matériaux, et aussitôt l'y voilà installé. Ce n'est plus un projet; il est à l'œuvre, il combat, il défie l'ennemi, la Pologne, l'Europe

(1) Il s'agit pour lui, bien entendu, des armées d'opération; la nécessité des réserves est hors de cause.

entière. « Une fois établi dans ces postes, comme je ne vois aucune difficulté de pouvoir le faire, je me moque de tous les alliés de la Pologne et de tous ceux qui voudraient entreprendre de la secourir. Ce n'est au reste ni l'affaire des Tartares, ni celle des Turcs; il faudrait pour cela toutes les forces et les richesses de la France, de l'Angleterre et de la Hollande. Ainsi lancé à fond de train, rien ne l'arrête. Il y a là un *crescendo* d'imagination comme dans les projets de Pichrocole ou de la laitière : « J'ai dit qu'il ne fallait que quarante-huit mille hommes pour soumettre la Pologne. Qui est-ce qui m'empêcherait, quand j'y serais établi, d'en avoir cent mille? Le pays ne les fournirait-il pas? ou ne saurait-il les entretenir? Craint-on de n'en pouvoir faire la levée? On me dira peut-être : « Mais ce sont des Polonais! » comme si un homme n'était pas un homme. Il n'y a que la discipline et la manière de mener les hommes qui y fait. Et, comme j'ai déjà dit, ceux qui croient que les légions romaines étaient toutes composées de Romains de Rome même se trompent fort : elles l'étaient de toutes les nations; mais la discipline était la même, et parce qu'elles étaient bonnes, cette discipline et cette manière de combattre, toutes les troupes étaient bonnes, surtout lorsqu'elles étaient menées par d'habiles chefs. » Avec ces cent mille hommes, Polonais et autres, il braverait l'Europe conjurée. Comment ne pas retrouver ici le duc détrôné de Courlande toujours préoccupé de prendre sa revanche contre la république de Pologne?

Il y a autre chose encore dans les *Rêveries* du comte de Saxe. On connaît la jolie pièce de Voltaire sur la science des Eugène et des Maurice. Le poète a vu chez son libraire un ouvrage nouveau qui portait ce titre singulier : *la Tactique*. Qu'est-ce que cela? D'où vient ce nom? D'un mot grec qui signifie le grand art, l'art par excellence. Ah! sans doute il y trouvera le secret de prolonger la vie, de la rendre facile et douce. Livre divin! il l'ouvre, il le dévore...

Mes amis! c'était l'art d'égorger son prochain.

Si Maurice n'avait enseigné que l'art d'égorger son prochain, il eût écrit un manuel de tactique comme celui dont plaisantait Voltaire. Ce serait le livre du capitaine et rien de plus. Les *rêveries* de l'auteur seraient incomplètes, puisque l'une des chimères de son esprit n'y aurait laissé aucune trace. Maurice n'aspirait pas seulement à vaincre, à conquérir; il aura aussi, nous le verrons plus tard, l'ambition de fonder un empire, de créer une nation. Tous les grands tacticiens ont un penchant instinctif à s'occuper d'organisation sociale. L'habitude de remuer des bataillons éveille naturellement l'idée de régler les sociétés humaines. Vauban, en plein XVIIe siècle,

a été le plus hardi des réformateurs, et Catinat, dans ses méditations silencieuses, avait prédit la révolution (1). Sans être un réformateur à la Vauban, sans avoir en aucune manière la prévoyance de Catinat, Maurice a ses projets socialistes, projets étranges, où se reconnaît beaucoup moins un bienfaiteur de l'humanité qu'un chercheur d'empires, un fondateur de peuples. C'est alors qu'il écrit ces lignes : « Après avoir traité d'un art qui nous instruit avec méthode à la destruction du genre humain, je vais tâcher de faire connaître les moyens auxquels on pourrait avoir recours pour en faciliter la propagation. Il n'y a sorte de choses dont on ne s'avise lorsqu'on n'a rien à faire : on réfléchit sur les plus élevées ainsi que sur les moindres. La diminution extraordinaire dans le monde depuis Jules César a souvent attiré mon attention. Il est certain que les peuples innombrables qui habitaient l'Asie, la Grèce, la Scythie, la Germanie, les Gaules, l'Italie et l'Afrique, ont disparu à mesure que la religion chrétienne s'est étendue en Europe et la mahométane dans les autres parties du monde. Cette diminution va toujours en augmentant. Il y a environ soixante ans que M. de Vauban fit le dénombrement des habitans de la France; il en trouva vingt millions. Il s'en faut bien que ce nombre y soit à présent. »

Maurice commet ici de singulières erreurs; c'est l'esclavage qui avait dépeuplé le monde, et c'est le christianisme qui l'a régénéré. Si les vingt millions de Français comptés par Vauban ne se retrouvaient plus en 1732, est-ce donc à la sévérité chrétienne du XVIIIe siècle qu'il faut attribuer cette déchéance? Priviléges des castes, iniquité des lois, corruption des mœurs, voilà, sous des formes qui varient suivant les époques, les causes constantes du dépeuplement des états. Or, en se trompant ainsi sur le principe du mal, Maurice devait se tromper bien plus gravement encore sur le remède. Le christianisme et le mahométisme, suivant ce réformateur, contribuent également à paralyser le rôle social de la compagne de l'homme, l'un en prononçant l'indissolubilité du mariage, l'autre en permettant la pluralité des femmes. « Il faudrait, dit-il, établir par les lois qu'aucun mariage à l'avenir ne se ferait que pour cinq années, et qu'il ne pourrait se renouveler sans dispense, s'il n'était né aucun enfant pendant ce temps. » Il ajoute, il est vrai, que les époux dont l'union aurait été féconde et renouvelée trois fois de suite seraient désormais inséparables. Après quoi il s'écrie intrépidement : « Tous les théologiens du monde ne sauraient prouver

(1) C'est Saint-Simon qui nous a révélé ces pensées de Catinat : « Il voyait tous les signes de destruction, et il disait qu'il n'y avait qu'un comble très dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans ce royaume. » *Mémoires de Saint-Simon*, chapitre 321.

l'impiété de ce système. » On croit presque entendre le cri du Cid défiant les Castillans et les Maures : théologiens de l'Europe chrétienne et de l'Asie musulmane, voilà le cartel du comte de Saxe.

Si le saint-simonisme anticipé de l'auteur des *Rêveries* n'a pas droit à l'honneur d'une réfutation, il mérite pourtant d'être signalé comme un des traits caractéristiques de sa physionomie. Maurice est persuadé qu'une législation établie sur ces principes « fonderait une monarchie redoutable à toute la terre. » Et cette monarchie, si l'occasion lui était offerte, pourquoi ne serait-ce pas la sienne? Quelque peuple que ce puisse être, cette loi miraculeuse le transformera. Son système lui est si cher qu'il se livre à toute sorte de calculs pour s'en démontrer à lui-même l'efficacité infaillible. Il suppute, de génération en génération, toutes les chances d'accroissement dans son royaume d'utopie. Il prévoit les résultats de chaque union quinquennale, il additionne, il multiplie, et arrive à ce résultat, qu'un million de femmes, dont chacune donnerait le jour à six enfans, et dont les enfans à leur tour suivraient l'exemple de leurs mères, auront produit en cent quatre-vingts ans neuf cent soixante-dix-huit millions d'âmes. Il ajoute avec la joie sereine du législateur qui se complaît d'avance dans son œuvre : « Ce chiffre est énorme; lors même qu'on en retrancherait les trois quarts, il serait prodigieux. » N'est-ce pas déjà le rêveur qui voudra rassembler un jour tous les Juifs de l'Europe et les transporter dans les contrées incultes de l'Amérique, pour en faire une nation puissante dont il sera le monarque?

« J'ai composé cet ouvrage en treize nuits. J'étais malade; il pourrait donc bien se ressentir de la fièvre que j'avais. Cela doit m'excuser sur la régularité et l'arrangement, ainsi que sur l'élégance du style. J'ai écrit militairement et pour dissiper mes ennuis. Fait au mois de décembre 1732. » Ces mots, tracés de la main de Maurice, se lisent sur l'un des deux manuscrits des *Rêveries* que possède la bibliothèque de Dresde. L'auteur, comme on voit, ne demande grâce que pour la composition et le style; quant aux idées, il est prêt à les soutenir, et si elles sentent quelquefois la fièvre, c'est une fièvre qui a duré toute sa vie.

A peine rétabli, le comte de Saxe veut porter lui-même ce manuscrit à son père. Il arrive à Dresde le 12 janvier 1733. Le roi était parti la veille pour Varsovie; trois semaines après, on reçut la nouvelle de sa mort. On sait que le prince royal Frédéric-Auguste, devenu électeur de Saxe par droit de naissance, hérita aussi de la royauté d'Auguste II, grâce à de pauvres intrigues que soutenait l'empereur d'Allemagne. On sait également que cette élection du nouveau roi de Pologne, faite au détriment de Stanislas Leczinski,

beau-père de Louis XV, amena une guerre entre la France et l'empire. Quelle va être la situation de Maurice? Son devoir d'officier supérieur l'appelle sous les drapeaux de la France, les liens du sang lui indiquent sa place auprès du roi son frère. Tous les historiens du comte de Saxe affirment que le roi de Pologne lui offrit le commandement de son armée, et que le comte aima mieux nous rester fidèle. M. de Weber ne trouve aucune trace de cette proposition du roi dans les archives saxonnes; s'il reconnaît qu'en cette année 1733, et avant l'ouverture des hostilités, une mésintelligence assez vive éclata entre les deux frères, il l'explique par un nouvel incident des affaires de Courlande. En signant un traité avec la Russie (10 juillet), le roi de Pologne s'était engagé à maintenir l'intégrité du duché de Courlande, avec ses droits et franchises, tant sous le duc régnant que sous ses successeurs régulièrement élus, et le nom de Maurice n'avait pas même été prononcé dans les négociations auxquelles ce traité donna lieu. Le duc de Biren, candidat présumé, offrait pourtant de se retirer devant Maurice; le roi de Pologne, jaloux de faire sa cour à l'impératrice Anna Ivanovna, dont les prédilections pour Biren commençaient à se déclarer, n'accepta point ce refus et sacrifia Maurice. M. de Weber semble croire que ce procédé du roi rejeta tout naturellement le comte de Saxe dans les rangs de l'armée française, c'est-à-dire, en d'autres termes, que Maurice n'eût pas à opter entre son pays d'adoption et son pays natal. La conduite du roi de Pologne ne serait-elle pas plutôt une punition infligée à Maurice? Maurice a préféré la France à la Saxe, la Saxe se venge : tel est l'enchaînement des choses. Pour moi, je n'ai aucun doute à ce sujet lorsque je vois Maurice, en 1734, après un fait d'armes éclatant, réclamer au duc de Noailles, son chef, la récompense qui lui est due, et rappeler ses titres en ces termes : « J'ai moins consulté les devoirs du sang et ceux de mes intérêts que ceux de l'honneur qui m'attachent au service du roi (1). » Les devoirs du sang, ses intérêts en Courlande, lui conseillaient d'accepter le commandement des troupes saxonnes; l'honneur lui disait de rester en France. C'est l'honneur seul qu'il a écouté.

La France, unie à l'Espagne et à la Sardaigne, avait donc déclaré la guerre à l'empire. Une armée passe le Rhin sous les ordres du maréchal de Berwick. Maurice est un de ses lieutenans et prend part au siége de Kehl. C'est là, dans les tranchées de la citadelle, qu'il se trouve pour la première fois en face de ces troupes allemandes où s'était illustrée sa jeunesse. La prise de Kehl termine

(1) *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe*, 6 vol. Paris 1794. Voyez tome Ier, p. 9.

cette rapide campagne. L'année suivante, il reparaît à son poste, d'abord sous le comte de Belle-Isle, ensuite sous le duc de Noailles. Le prince Eugène, chargé de gloire et d'années, est dans les rangs ennemis; on dirait que le génie de Maurice fait explosion au choc de son vieux général. Il débute par un trait de maître. Eugène avait coupé l'armée française et la menaçait des deux côtés; Maurice le déloge, lui prend son camp, opère la jonction des corps, sauve l'armée tout entière. Quelle verve quand il raconte la première charge! « Rien ne fut plus fier que ce moment-là. » Et lorsqu'il annonce au duc de Noailles la position imprenable où il vient de s'enfermer pour débloquer Berwick et obliger Eugène à la retraite : « Monsieur, je me suis accommodé comme dans une boîte, et je me crois imprenable... Vous pouvez affirmer à M. le maréchal que, s'il veut, je serai demain à six heures du matin au-delà d'Ettlingen, prêt à lui ouvrir les barrières. » Établi cinq jours après dans le camp même d'où le prince Eugène nous tenait en échec, il a le droit d'écrire au duc de Noailles :

« Au camp de Graben, le 9 mai 1734.

« Monsieur, quoique les belles actions parlent d'elles-mêmes, je me trouve dans le cas d'être obligé de me louer moi-même. Je n'ai ni parens, ni amis à la cour, et une fausse modestie dégénère en stupidité. Vous ne sauriez douter, monsieur, que je ne serve le roi uniquement par honneur. La fortune m'a favorisé; j'ai eu le bonheur de faire une action d'éclat qui est de la dernière importance pour l'avantage et la gloire des armes du roi. Sans moi, l'on aurait peut-être vu périr inutilement la plus belle partie des troupes, et peut-être aurait-on été contraint de se retirer. Le prince Eugène fuit et tout cède à la gloire de vos armes. C'est moi qui vous en ai frayé le chemin; c'est moi qui ai trouvé les moyens de pénétrer dans des lieux inaccessibles, qui ai disposé les troupes, qui ai attaqué, conduit et vaincu à la tête de vos grenadiers,... en m'exposant à des périls qui font encore frémir ceux qui en ont été les témoins. Vous ne sauriez mieux faire, monsieur, que de récompenser les belles actions, parce que ces récompenses donnent de l'émulation. Il y a quatorze ans que j'ai l'honneur d'être au service du roi en qualité de maréchal-de-camp; j'en ai près de quarante, et je ne suis pas d'espèce à être assujetti aux règles et à vieillir pour parvenir aux grades... Si vous y ajoutez le titre d'étranger, vous trouverez des raisons suffisantes pour m'avancer et pour porter le roi à m'accorder cette grâce, en y ajoutant l'agrément qui met le prix aux choses.

La récompense qu'il sollicitait avec cette franchise militaire ne tarda point à venir : au mois d'août 1734, Maurice était nommé lieutenant-général des armées du roi. Il rendit encore des services pendant la campagne de 1735; il eut surtout l'occasion de voir de près l'impéritie des généraux en chef. Avec quelle amertume il s'en

plaint au duc de Noailles! « Je vous entretiendrais, monsieur, du nombre des fautes que nous avons faites, s'il était nécessaire de démontrer la misère de notre conduite. » Il savait bien par expérience ce que valaient nos soldats, il avait vu briller l'épée de la France au soleil des batailles, et il souffrait de la voir en des mains inhabiles. Ah! qu'il est impatient de pouvoir enfin la saisir!

L'heure n'est pas venue encore; il faut traverser une nouvelle période de désœuvrement et d'ennuis. Un armistice est signé le 5 novembre 1735 entre les parties belligérantes, et des négociations sont ouvertes qui amèneront la paix du 3 octobre 1736. Maurice recommence à errer de Paris à Dresde. Il se réconcilie avec le roi son frère, et passe auprès de lui l'hiver qui suit la conclusion de la paix. C'est là qu'il apprend la mort du vieux duc de Courlande (4 mai 1737). Il essaie encore de maintenir ses droits; il veut empêcher du moins la prescription et réserver les chances de l'avenir. Voici ce qu'il écrit aux députés des états de Mitau après leur avoir exprimé ses sentimens de condoléance sur la mort du vieux duc et les embarras de la crise prochaine : « Vous aviez prévu cette triste situation, et vous avez fait en ma faveur une élection éventuelle qui devrait avoir son effet à présent, si la fatalité n'était inséparable des choses humaines... Quant à moi, je me flatte que vous me rendrez assez de justice pour croire que je me ferais une félicité de mourir en combattant pour vous, s'il était question de combattre. Ce serait m'acquitter en quelque façon de ce que je vous dois. » On sait que le duché de Courlande fut donné alors, sous l'influence d'Anna Ivanovna, impératrice de Russie, à un aventurier d'un autre genre, à ce paysan courlandais devenu duc de Biren, qui plus tard gouverna les Moscovites comme régent de l'empire, et, précipité du souverain pouvoir par Élisabeth, fut exilé en Sibérie. Ne semble-t-il pas que le duché de Courlande porte malheur aux concurrens de Maurice? Biren ira retrouver dans les neiges la tombe de Menschikof.

Cependant le comte de Saxe est revenu à Paris dans l'automne de 1737, et l'on ne devinerait jamais à quels emplois va le réduire l'oisiveté. Auguste III, très curieux des nouvelles de Paris et continuant en cela des traditions de famille, trouvera dans Maurice un chroniqueur officiel. Oui, voilà le futur vainqueur de Fontenoy devenu collecteur d'anecdotes au service de la cour de Dresde. Il remplira ainsi ses loisirs, ce souverain sans couronne, ce général sans armée; il recueillera les on-dit, il répétera les scandales, il sera l'écho de la cour et de la ville. Les deux bourgeois de Paris, greffiers des rumeurs publiques, l'avocat Marais et l'avocat Barbier, ne savaient pas que le duc de Luynes s'était donné la même besogne dont ils s'acquittaient si minutieusement; combien ils eussent été

plus fiers encore en apprenant que le duc-élu de Courlande et de Sémigalle leur faisait concurrence! Et ce n'était pas le roi de Pologne qui avait imposé cette tâche à son frère; Maurice l'avait choisie lui-même. « Mon chroniqueur est mort, lui écrit un jour Auguste III, veuillez m'en trouver un parmi les lettrés de Paris. » — « Eh! vive Dieu! ce sera moi, » répond le disciple d'Adrienne Lecouvreur. — Il y met pourtant ses conditions; voyez ce billet du 5 décembre 1737 adressé au comte de Brühl, premier ministre du roi de Pologne :

« Lundi prochain, qui sera le 9, je commencerai à envoyer à votre excellence les nouvelles de Paris. Je les écrirai moi-même, mais j'ai bien des conditions à faire. Premièrement, je veux être lu, car je ne veux pas en être pour mon écriture, mon encre et mon papier, et si personne ne me lit, je veux au moins que ce soit Pétrouchon, à qui je vous prie de faire mes complimens.

« Mes nouvelles seront adressées au roi, mais elles seront sans signature; ainsi il n'y aura pas de réponse à me faire. Je veux que le roi les lise, et après lui la reine, après quoi votre excellence les livrera à qui il lui plaira. La reine en tiendra le cas secret et ne fera que s'en confesser une fois l'an à Pâques. Je mettrai cependant un manteau aux choses, qui à la vérité pourrait bien n'être qu'un manteau d'été, c'est-à-dire de gaze; mais d'envoyer des nouvelles de Paris et de ne pas dire des folies, autant vaudrait-il se taire. Votre excellence reconnaîtra aisément à tout ce que j'exige là le caractère babillard des gazetiers. »

Le directeur des archives saxonnes, placé à la source des renseignemens, aurait dû nous donner ici quelques détails sur ce Pétrouchon, qui ne sait pas encore lire, on va le voir, et que Maurice réclame gaîment pour lecteur, à défaut du roi et de la reine. Il savait bien qu'il n'aurait pas besoin de recourir à Pétrouchon. Les conditions du gazetier babillard furent acceptées avec reconnaissance. « Votre excellence, lui répond le comte de Brühl, peut être sûre que le roi lira toujours le premier votre feuillet, et après lui la reine, — excepté les cas où le manteau d'été dans lequel vous prétendez envelopper certaines particularités et expressions trop gaillardes ne suffirait pas pour des oreilles modestes. Après cela, vos nouvelles, monseigneur, amuseront aussi vos autres amis, et pour peu qu'elles soient intéressantes, elles trouveront assez de lecteurs, — jusqu'à Pétrouchon, quand il aura appris à lire. » Cette réponse du comte de Brühl est accompagnée d'un *post-scriptum* du roi : « Si aux particularités divertissantes il se trouvait ajouté quelquefois des anecdotes de la cour où vous êtes, et qui eussent influence dans les affaires, ce ne serait que mieux. » Tel est donc le programme du conteur : particularités divertissantes, nouvelles de cour, indications politiques. Nous ne savons si l'on publiera un jour les chro-

niques parisiennes du maréchal de Saxe ; en attendant, nous pouvons en offrir une page à nos lecteurs. C'est une curiosité qui a son prix. Il s'agit des prétentions du duc de Richelieu, gouverneur du Languedoc, et de la leçon qui lui fut gaillardement donnée par un simple chanoine. La bouffissure insolente déconcertée par l'esprit et l'aplomb d'un homme du midi, voilà un tableau bien français. Le plaisir que prend Maurice en le dessinant à la plume est aussi un trait de caractère.

« M. de Richelieu essuie dans son gouvernement de Languedoc de petites mortifications qu'il s'attire peut-être un peu plus qu'il ne faudrait. On nous conte ici qu'il y exige à son passage tous les honneurs qu'eût pu exiger en sa place son fameux grand-oncle Armand, de si glorieuse mémoire : salves d'artillerie, premières visites, harangues, *Te Deum*. Il ne vit plus que de ces friands morceaux-là. Il avait demandé à je ne sais quel chapitre, sur son passage, harangue et *Te Deum*. Un vieux singe de chanoine se chargea de tirer d'affaire son chapitre, qui supportait cette semonce altière très impatiemment. Il vint à la tête de ses confrères comme pour haranguer. M. de Richelieu les reçut gravement. Les révérences faites et rendues, et le silence imposé, au lieu de harangue, le vieux prêtre dit au gouverneur : « Monseigneur, comment se porte le roi ? » L'autre, ébahi d'une question si familière, ne sonna mot. « Monseigneur, recommence le harangueur, nous vous prions de nous dire comment se porte le roi ? » Le duc n'y sut autre chose que de dire brusquement : « Fort bien. Après ? — Messieurs, dit le chanoine aux autres, vous entendez les bonnes nouvelles qu'on nous donne de la santé du roi ; allons, pour en rendre grâces à Dieu, chanter un *Te Deum* où, je crois, M. le gouverneur voudra bien assister. » Il y assista en effet, de peur de pis, et l'on fit ainsi danser M. le vaniteux, bien que les violons ne jouassent pas pour lui. Il n'a osé, depuis cet endroit-là de sa marche, demander des *Te Deum*. »

Cette page fait désirer la suite. Pourquoi le gardien des archives de Dresde se borne-t-il à éveiller ainsi notre curiosité ? Il le dit expressément : c'est que le manteau d'été, le manteau de gaze promis par le chroniqueur dissimule trop peu, dans cette correspondance royale, les scandales de la ville et de la cour au temps de Louis XV.

Laissons donc le duc détrôné de Courlande continuer à tromper ses ennuis en rédigeant des historiettes libertines. N'est-il pas pour quelque temps encore le septième convive du souper de Candide ? Charles-Édouard, après la chute de ses espérances, cherchera un étourdissement dans l'ivresse ; Théodore, roi de Corse et de Capraja, sera conduit à l'hôpital par la fainéantise ; Maurice de Saxe gaspille sa vie dans les plaisirs, et, malheureux de sa force inoccupée, tourmenté par son génie sans emploi, il finit, à ce moment

de sa vie aventureuse, par devenir une sorte de Tallemant des Réaux. Ne dirait-on pas qu'il veut faire rougir la Fortune de l'indignité où elle le réduit? C'est le motif invoqué par Machiavel, lorsque, dans sa misérable villa de San-Casciano, déchu de son rôle politique et de sa généreuse ambition, il ne craint pas de s'attabler avec les rustres du grand chemin. Mais le soir, après ces journées honteuses, il l'a dit lui-même en termes pleins de grandeur, Machiavel jette là ses habits souillés de boue, et, vêtu de son costume de cour, il entre en son cabinet d'étude, au milieu de ses livres, en présence des sublimes esprits d'Athènes et de Rome, comme un ambassadeur dans un conseil de rois. Ainsi a fait Maurice aux heures de réveil moral, et cette inspiration l'a sauvé. Il lit Polybe, il y découvre sur plusieurs points la justification de ses *Rêveries*, il s'exalte à l'idée des grandes choses que sut accomplir la discipline romaine; un esprit viril le soutient et le redresse. Ces lectures fécondes que lui conseillait Schulenbourg le préservent des derniers excès; il s'en moquait naguère, il en sent aujourd'hui la vertu, et il en gardera la mémoire lorsque, prenant pitié de la condition du soldat en temps de paix, il se montrera si ardent à instituer des bibliothèques militaires. Le travail, la nécessité du travail continu, qui en a parlé plus pertinemment que ce désœuvré? C'est ainsi qu'il a relevé le niveau moral des armées de la France dans une époque de mollesse; c'est ainsi qu'il s'est trouvé prêt lui-même pour les occasions glorieuses. En 1740, la mort de l'empereur Charles VI est le signal d'une guerre européenne; Maurice reparaît sur les champs de bataille, et s'il cherche encore sa couronne de Courlande « dans *le brouillamini général,* » comme il l'écrit gaîment au comte de Brühl, c'est lui-même surtout qu'il cherche, c'est lui-même qu'il trouvera. Qu'importe que sa chimère lui échappe toujours? Il sera l'homme de Prague, de Raucoux, de Lawfeld, l'homme qui, animé de l'esprit de la vieille France et le réveillant parmi nous, laissera comme une excitation et comme un noble héritage à la France nouvelle le souvenir de Fontenoy.

Ne vous souvient-il plus des jours de Fontenoy?

C'est un des derniers cris de Voltaire, une quinzaine d'années avant 89.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES MARBRES

DE

L'ALTISSIMO ET DE CARRARE

I.

Le voyageur parti de Livourne sur la voie ferrée qui relie le port principal de la Toscane à sa vieille capitale Florence est bientôt arrivé à Pise, première station du parcours. Là, si, au lieu de continuer sa route vers l'ouest, il suit l'embranchement nord de la voie qui atteindra prochainement Gênes, unissant ainsi deux villes autrefois rivales, il peut d'abord admirer tout à son aise, sans descendre de wagon, les quatre monumens qui font la gloire de Pise. Réunis sur la même place, comme pour épargner au touriste la peine de les chercher les uns après les autres, le Dôme, la Tour penchée, le Baptistère et le *Campo-Santo* sont presque effleurés par la locomotive. Les travaux d'art de la voie et les vieux remparts crénelés de Pise la gibeline, trop étendus pour la ville moderne, tant elle a perdu de son ancienne importance, se touchent pour ainsi dire, et l'on peut embrasser du même regard les merveilles de notre siècle et celles des âges passés. La campagne est riante; l'olivier y croît au milieu des blés, la vigne s'y enlace à l'ormeau comme au temps de Virgile. A gauche est la mer, qui reçoit les eaux paresseuses de l'Arno. L'embouchure du fleuve est presque barrée par les sables, et une tour en ruine, qui servait jadis de phare, indique l'emplacement de l'ancien port de Pise. Parallèlement à l'Arno court le fleuve Serchio, dont l'embouchure est

également marquée par une tour. A droite se profilent de hautes montagnes aux tons bleuâtres, celles dont parle Ugolin dans le poème de Dante, et qui *empêchent les Pisans de voir Lucques.*

C'est à travers cette contrée, si belle dans sa végétation naissante, si riche en souvenirs, que m'entraînait la vapeur par une de ces magnifiques journées d'hiver comme on en voit beaucoup en Italie. On était au mois de décembre 1863. Parti de Livourne le matin, j'avais franchi la station de Pise, puis, tournant au nord, celle de Viareggio, caressée par les flots de la Mer-Tyrrhénienne, et j'arrivais à Pietra-Santa, terme de mon voyage par la voie ferrée. Un ami, que j'avais rencontré quelques années auparavant dans la Maremme toscane et qui depuis avait pris la direction d'une mine d'argent dans les Alpes apuanes, au nord du grand-duché, était venu m'attendre à la station; il me disputa aux nombreux *vetturini* qui s'emparaient déjà de mes bagages. Montés sur un léger *calessino* attelé d'un cheval fringant, nous dépassâmes bientôt tous les voiturins de louage qui nous avaient suivis à la course en vociférant, et en moins de trois quarts d'heure nous atteignîmes la jolie petite ville de Seravezza (1). J'allai aussitôt frapper à une maison hospitalière qu'un Français, M. Henraux-Sancholle, propriétaire des plus belles exploitations de marbre du pays, avait mise gracieusement à ma disposition, et je trouvai dans cette maison, au pied des Alpes toscanes, des hôtes aimables qui me rappelèrent la France.

Seravezza était un point de départ des mieux choisis pour quelques tournées qui devaient me conduire aux points les plus curieux de la Toscane, si riche en mines et en carrières, et surtout à deux centres d'exploitation justement célèbres, l'Altissimo et Carrare, — l'Altissimo, où le génie de Michel-Ange, obéissant à la volonté patriotique d'un Médicis, Léon X, découvrit, il y a plus de trois siècles, des gisemens de marbres qui, retrouvés il y a quarante ans, n'ont pas cessé depuis d'être exploités; — Carrare, où tous les habitans tiennent le ciseau comme sculpteurs ou comme carriers, et dont les marbres, connus bien avant ceux de Seravezza, ont depuis deux mille ans fourni tant de précieux matériaux à l'architecture et aux arts d'ornement comme à la statuaire.

La ville de Seravezza est située au confluent de deux ruisseaux, la Serra et la Vezza. A partir de Seravezza, ces deux ruisseaux n'en forment plus qu'un, connu sous le nom de Versilia, qui va mourir à la mer après avoir fertilisé la plaine de Pietra-Santa. Que l'on

(1) Il est d'usage en Toscane d'écrire Seravezza avec un seul *r*, contrairement à l'étymologie. On a évité ainsi le concours de deux syllabes longues dans le même mot et obéi à la règle qui ne veut qu'un seul accent tonique. La prosodie italienne, digne fille de la prosodie latine, est pleine de ces délicatesses.

remonte le cours de la Serra ou celui de la Vezza, ce ne sont partout, aux flancs des montagnes, qu'exploitations de marbre étagées à diverses hauteurs, et reconnaissables à la longue traînée de déblais qui descend du seuil de la carrière jusqu'au niveau de la vallée. A la couleur que revêt d'habitude la pierre extraite, on dirait de loin un vaste ossuaire ou encore un amas de neige.

Le long du cours d'eau, la scène change; on n'entend que le bruit monotone et continu des scieries, où le marbre est débité en planches par des lames d'acier disposées sur un châssis, et le grincement des *frulloni*, sortes de meules horizontales tournantes, où les carreaux, dégrossis à la carrière, reçoivent sur une de leurs faces le poli exigé pour la vente. Des roues hydrauliques, mues par les eaux des deux torrens, donnent la vie à tous les appareils, et le travail ne cesse ni le jour ni la nuit. Parfois des usines d'une autre espèce, comme les forges où l'on étire le fer, les moulins où l'on fabrique la poudre, les établissemens du Bottino, où l'on traite les minerais de plomb et d'argent du pays, viennent prouver au voyageur que le travail du marbre n'est pas le seul dont les habitans tirent profit. Ils exploitent même, concurremment avec le marbre, les ardoises de Cardoso, dont on se sert pour couvrir les toitures, et les schistes lustrés de la même localité, qui, réfractaires à l'action du feu, ont été employés de tout temps en Toscane pour le revêtement intérieur des foyers métallurgiques, entre autres des hauts-fourneaux à fondre le minerai de fer. Les chars à bœufs qui descendent de la montagne de Cardoso, chargés d'ardoises et de blocs de schistes, se croisent avec ceux qui portent le marbre, et le long du chemin on rencontre les bouviers des diverses carrières allant fraternellement de compagnie.

Les deux vallées de la Serra et de la Vezza sont étroites, rarement visitées du soleil. L'horizon est partout limité. Aux pentes et jusqu'aux cimes des hautes montagnes sont attachés quelques pauvres villages qu'habitent les mineurs et les carriers. Des champs de vignes, quelques prairies, des bois de chênes et de châtaigniers, plus haut le hêtre, enfin les bruyères, composent toute la végétation. L'oranger et l'olivier, le blé et le maïs sont réservés à la plaine, et ce n'est qu'entre Seravezza et la mer que la terre déploie toutes ses richesses. Là s'étend une vaste campagne qui, sous le ciel clément de l'Italie, est un véritable jardin. Des fleurs de toute espèce, aux couleurs vives et variées, s'épanouissent autour des gracieuses villas; le long des murs l'oranger s'étale en espalier, et marie le ton doré de ses fruits au vert sombre de son feuillage. Des deux côtés de la route qui conduit de Seravezza à Pietra-Santa ou à la station de Querceta, et de là au port d'embarquement des mar-

bres, ce ne sont que bois d'oliviers. L'arbre chéri des Grecs, qui l'ont transplanté sur ces rivages, empiète, tant le terrain lui est favorable, sur les fossés et jusque sur les accotemens de la route.

Si l'on revient sur ses pas, si l'on remonte la Vezza aux eaux vives et poissonneuses, on trouve à droite les carrières de *la Costa*, où le marbre prend toutes les couleurs, depuis le blanc clair ou ordinaire (le blanc par excellence, le marbre statuaire seul manque) jusqu'au bleu commun ou fleuri : *bianco chiaro*, *bianco ordinario*, *bardiglio comune*, *bardiglio fiorito*, comme disent les praticiens de l'endroit (1). Un peu plus loin, la route, déjà fort étroite et montante, se resserre et devient plus raide. On traverse le petit village de Ruosina, puis on aperçoit à gauche, perchés à mi-hauteur, Retignano et Stazzema, et l'on arrive au Rondone, où sont les dernières carrières. Des deux côtés du chemin, d'immenses ouvertures béantes annoncent d'importantes exploitations. A la surface moussue des déblais, aux tas volumineux qu'ils forment, on peut juger à la fois de l'ancienneté et de l'étendue des travaux. La pierre, dans sa cassure fraîche, indique une autre nature de marbre ; c'est le *marbre-brèche*, formé d'assemblages divers, — galets de calcaire blanc ou violacé, débris de roches éruptives verdâtres, réunis et comme soudés entre eux par un ciment ferrugineux de couleur jaune ou rouge. Tous ces élémens d'origines si différentes, produits à des époques géologiques éloignées les unes des autres, se sont un jour trouvés ensemble, roulés par un de ces torrens antédiluviens dont les plus furieux parmi les torrens de l'époque actuelle peuvent à peine donner une idée. Puis toutes ces roches, broyées, pulvérisées, réduites à des échantillons de grosseurs variables, se sont rassemblées dans un milieu aqueux plus tranquille ; elles se sont déposées au fond d'un lac, d'un estuaire, ou sur les bords d'un golfe d'une de ces mers anté-historiques. Un ciment argilo-ferrugineux, mêlé d'oxyde noir de manganèse, a rapproché, agglutiné ensemble toutes les parties ; il a lié toutes ces matières hétérogènes comme par une espèce d'affinité

(1) Tous ces marbres doivent leur origine à des carbonates de chaux ou calcaires qui se sont déposés dans les mers qui couvraient cette partie du globe au temps des révolutions géologiques. Dans les marbres statuaires, le calcaire est chimiquement pur ; dans les marbres *de couleur*, il est mêlé de matières bitumineuses qui donnent à ces roches la teinte qui les distingue. Les matières sont répandues dans la masse, non-seulement par taches sombres ou uniformément, mais encore en filamens déliés et d'un noir très vif dans les marbres fleuris. Le bitume qui a pénétré toutes ces couches est dû soit à des matières végétales mêlées aux calcaires et qui se sont déposées avec eux, soit à des émanations souterraines. — Les marbres de Seravezza et de Carrare ne renferment aucune empreinte de coquilles ou de plantes, nul fossile, nulle pétrification. Les géologues les rattachent à l'époque jurassique, ainsi nommée parce qu'elle correspond à la période où se sont formés les immenses dépôts calcaires du Jura.

chimique, à l'instar de nos mortiers modernes dans la fabrication du béton. Ainsi s'est formé et déposé le marbre brèche, qui de toute antiquité a été recherché par l'architecture. Celui du Rondone, ou, pour le désigner par le nom sous lequel on le connaît dans les arts et le commerce, celui de Seravezza, est le plus estimé. Il prend un beau poli et affecte une infinité de tons où dominent toutefois le blanc, le rouge, le violet. La variété la plus recherchée est celle dite *fleur de pêcher* à cause de sa couleur dominante. La brèche de Seravezza est connue plus particulièrement en Toscane sous le nom de *mischio*, qui lui vient du mélange des élémens variés qui la composent, ou d'*affricano* par analogie avec une brèche pareille fort célèbre que les Romains avaient exploitée en Afrique en même temps que celle de Seravezza, et qu'ils employaient surtout pour leurs colonnes. Le mischio de Seravezza a été aussi fort recherché au moyen âge et à l'époque de la renaissance. Dans la plupart des vieilles églises d'Italie, les piliers, les frontons et les colonnettes des chapelles, les revêtemens et les placages intérieurs sont faits avec cette brèche précieuse. Depuis, le goût a changé, et ces marbres ont injustement perdu la faveur dont ils jouissaient. Des deux carrières du Rondone, une seule est en ce moment exploitée (1).

Quand on entre dans la vaste excavation, le bruit particulier de la scie d'acier sans dents glissant à travers le marbre sur un lit de sable arrosé par un filet d'eau, l'éclat fumeux des lampes, les coups de marteau du mineur tombant répétés sur la pointerolle et le ciseau, ou frappant en cadence sur la tête des fleurets; par momens, l'explosion d'une mine retentissant dans la caverne et en ébranlant les parois, puis les cris des ouvriers, ceux-ci pressant sur les leviers, ceux-là chassant les coins de fer, ou disposant les rouleaux de bois sous les blocs de marbre, tout cela produit une vive impression sur le visiteur. Au moment où je pénétrai dans la carrière du Rondone, de jeunes filles au teint frais en sortaient pieds nus, la robe retroussée, un foulard noué autour des cheveux, portant dans un panier sur leur tête les déblais provenant des travaux. Elles se suivaient à la file, et, arrivées au dehors, jetaient nonchalamment le contenu de leur *canestre* sur le tas commun où s'amoncelaient les éclats de

(1) C'est de là que sont sorties les dix-huit colonnes monolithes qui doivent orner la façade du nouvel Opéra de Paris : on était en train de les extraire à l'époque où je visitai le Rondone; aujourd'hui elles sont rendues à destination, et on les polit sur le tour dans l'atelier du marbrier. La brèche de Seravezza a été fort employée dans les embellissemens de Versailles en placages, colonnes intérieures, dessus de table, etc. On la rencontre également au Louvre. A Florence, outre un grand nombre d'églises, elle orne le palais Pitti, et a servi à tailler les deux obélisques de la place de Sainte-Marie-Nouvelle.

marbre formant talus de chaque côté. Sans doute la brouette eût été un moyen de transport plus expéditif, mais comment circulerait-elle au milieu des blocs de marbre amoncelés çà et là, dans un lieu éclairé à peine? *Così fan tutti*, ainsi fait-on partout, me dit l'un des mineurs auquel je témoignai mon étonnement.

Attentif à tout ce qui se faisait, donnant ses ordres d'une voix brève et quelquefois sévère, un vieux surveillant, petit de taille, mais vigoureux, l'*ispettore* Niccolino, allait et venait, coiffé d'un bonnet phrygien qui annonçait un ancien marin. Il était vêtu de cette veste aux larges et nombreuses poches particulière à la Toscane, et qu'on appelle *cacciatora* ou veste de chasseur. Niccolino y entassait les paquets de cartouches destinés aux mineurs et tous les échantillons de marbre qu'il voulait montrer à son chef, le *padrone* ou directeur des travaux. C'est avec ce digne Génois, qui avait passé toute sa vie au milieu des marbres, que je visitai le Rondone. Marin, comme je l'ai dit, avant d'être carrier, Niccolino avait porté des marbres de la Rivière de Gênes en France et remonté le Rhône jusqu'à Arles. Aussi me parlait-il avec orgueil une espèce de langue franque que je ne comprenais guère mieux que son affreux patois de Gênes; mais c'était là le moindre de ses soucis. Son père avait servi « dans les marbres, » comme il disait; lui-même servait comme son père, et avait aussi poussé son fils dans le rude métier des carrières. Depuis 1806, cette triple génération de braves ouvriers était ainsi attachée au même établissement, et donnait raison à l'adage que « les bons maîtres font les bons serviteurs. »

Les marbres blancs, clairs ou ordinaires, dont on fait des chambranles de cheminée, des baignoires, des vasques de fontaine, des colonnes, des dessus de meubles; les marbres bleus communs, dont on fabrique surtout des dalles et des carreaux pour parquets, des vases et des balustrades de jardins; les marbres bleus fleuris, qu'on emploie de préférence pour l'ornementation, urnes, colonnettes, consoles; enfin les marbres brèches, dont on fait essentiellement des colonnes ou des placages, — voilà ceux que l'on exploite communément à Seravezza. Est-ce à dire que le marbre statuaire y manque? Non sans doute, et Carrare, qui avait eu jusqu'ici le privilége de fournir des blocs irréprochables pour statues, bustes ou bas-reliefs, n'est plus sans rivale; les qualités jadis si vantées de ses marbres statuaires ne sont plus hors ligne dans l'estime des connaisseurs. Le premier rang semble désormais appartenir à Seravezza; et c'est aux flancs de l'Altissimo, à plus de 1,000 mètres de hauteur, qu'il faut aller chercher maintenant le marbre blanc pur de tout défaut et de toute tache.

Le statuaire de Seravezza est plus beau encore que celui de Carrare. Le grain est serré, homogène, cristallin, rappelant la cassure

du sucre, d'où l'épithète de saccharoïde donnée en minéralogie au marbre statuaire. La couleur est d'un blanc mat, prenant sous le poli un ton de cire vierge, sans aucune ligne jaune ou bleuâtre. Le ciseau se promène facilement sur le bloc et enlève des éclats réguliers. Guidé par Niccolino, je visitai d'abord les carrières du Giardino, situées sur le penchant méridional du mont Altissimo, dont la cime est à près de 1,800 mètres de hauteur. A partir du village de Ruosina, on quitte la Vezza pour prendre une vallée transversale remontant au nord. Le chemin s'élève avec le torrent. Construit pour la descente des marbres par le propriétaire du Giardino, il mesure une lieue et demie de longueur (6 kilomètres), et rachète une différence de niveau d'environ 350 mètres; il n'a pas coûté moins de 50,000 francs.

Les pentes raides des montagnes latérales sont plantées de pins, de châtaigniers, de hêtres, et recouvertes d'un gazon toujours vert. Quelques cascades, descendues des plus hautes cimes, tombent en lames argentées, éparpillant au soleil une poussière blanchâtre où étincellent, sous le jeu capricieux de la lumière, toutes les nuances du prisme. La route dispute la place au torrent, resserrée entre les deux montagnes. Çà et là sont quelques cahutes, refuge des bergers qui mènent paître leurs chèvres sur ces sommets ardus, quelques vieilles masures abandonnées où l'on fait griller les châtaignes destinées au moulin à l'époque de la cueillette, en octobre. Sur le chemin, une escouade de terrassiers modenais, désignés ironiquement sous le nom de *lombardi* (synonyme ici de lourdauds) par les ouvriers toscans plus policés, répare la voie, comble les ornières de sable ou de cailloutis. Ces terrassiers sont restés fidèles, comme les jeunes filles du Rondone, à l'usage du panier, qu'ils préfèrent à la brouette. Le terrain, formé de micaschistes noirâtres, a une teinte sombre qui va bien au tableau, et tout l'ensemble du paysage revêt un caractère d'austère majesté. Les Modenais, que les beautés de la nature inquiètent peu, ne suspendent un moment leur travail que pour surveiller la confection de la *polenta*, pâtée de farine de maïs ou de châtaignes qu'on fait bouillir avec un peu de graisse dans une immense marmite en fonte. Sur un coin du chemin, dans le fond du fossé, l'un des ouvriers auxquels le suffrage de ses camarades a délégué les fonctions de *maître coq* agite la pâte fumante avec une latte de bois qui rappelle l'arme d'Arlequin. Quelques branchages secs font tous les frais du combustible, et deux pierres sur lesquelles est placée la marmite composent tout le fourneau. La cuisson terminée, on découpe le gâteau en tranches où chacun mord à belles dents.

Assis sur une borne du chemin, je contemplais le groupe des *lombards* dévorant leur frugal repas, quand Niccolino me montra

devant nous, de l'autre côté du torrent, un précipice escarpé que couronnait un bouquet de pins. *Questo è il paradiso de' cani*, c'est là le paradis des chiens, me dit-il. — Et d'où vient ce nom? Alors il me raconta que les chiens, quand ils étaient sur le plateau supérieur, à la poursuite du gibier, se précipitaient quelquefois tête baissée dans l'abîme que leur masquait le bouquet de pins. *E così se nè vanno al paradiso de' cani* (et c'est ainsi qu'ils s'en vont au paradis des chiens), termina-t-il avec un sourire en manière de péroraison. Au pied de la carrière du Giardino est la cabane du forgeron où l'on affûte les fleurets des mineurs et où l'on retrempe les têtes des marteaux. Un plan incliné, dont le seuil est formé de larges dalles de marbre, conduit à la place où l'on charge les blocs. Des chars aux roues basses et massives, serrées par les mâchoires des freins que commandent deux fortes vis à l'arrière, se tenaient prêts pour le chargement lors de ma visite au Giardino. Cinq ou six paires de bœufs, encore suans de la montée, soufflaient avec bruit en attendant le signal du départ. La vapeur de leurs naseaux, se dissipant avec lenteur au soleil, formait une traînée transparente. Quelques-uns, moins fatigués, broyaient une poignée de foin que leur présentait un des bouviers, fixant sur lui leurs gros yeux ronds avec un air calme et débonnaire. Autour du char étaient disséminés les manœuvres, prêts à mettre en mouvement leviers, crics et rouleaux.

C'est à cet endroit où les bœufs s'arrêtent que commence réellement l'ascension du voyageur. Je levai la tête et regardai mon guide, qui semblait me dire comme la sibylle à Énée : *nunc animis opus*, c'est maintenant qu'il faut du courage. Une différence de niveau de près de 200 mètres en verticale séparait le point où nous étions de celui que nous devions atteindre. Le sentier suivait d'abord une pente rapide, inclinée de 30 à 40 degrés; puis c'étaient des marches comme celles d'un escalier avec la montagne d'un côté, l'abîme de l'autre. Enfin aux marches succédaient des encoches taillées à pic dans le roc. Il y avait tout juste place pour le pied, et le long de cette échelle d'un nouveau genre tombait en guise d'appui une chaîne aux anneaux de fer, sur laquelle il fallait s'élever par la seule force des poignets. On mettait les pieds l'un après l'autre dans les entailles du rocher, à peu près comme sur les barreaux d'une échelle toute droite, mais avec infiniment moins de commodité. Dans ce passage dangereux, que je gravis tant bien que mal, un ouvrier pris tout à coup de vertige, ou perdant la chaîne des mains, s'était laissé choir un samedi du mois de juin 1861. Son corps, qui avait roulé dans l'abîme, fut ramassé en lambeaux au pied de la montagne et rapporté dans un sac. Le lundi suivant, on eut toutes les peines du monde à ramener à la carrière

les camarades de la victime, qui ne voulaient plus revoir le théâtre de ce lamentable accident.

Sur ces escarpemens où l'homme à peine peut atteindre, on conçoit qu'il n'y ait pas d'autres moyens de transport pour les blocs extraits des carrières que de les précipiter dans le vide. De distance en distance règnent des murs énormes, des *bastions*, comme les appellent si bien les carriers italiens. Ils sont dressés en talus, et de loin en loin sont ménagées des plates-formes horizontales qui permettent aux ouvriers de travailler, et où s'amortit la vitesse des blocs tombés des plus hautes cimes. La descente de ces monolithes, qui atteignent parfois jusqu'à trente mètres cubes de volume et pèsent plus de quatre-vingt mille kilogrammes (ce sont alors des bancs entiers détachés de leur lit de carrière), est vraiment magnifique à voir. Le géant de pierre roule avec fracas sur les débris de marbre rejetés de l'exploitation et formant talus; il franchit dans une immense parabole les corniches des bastions et se remet à descendre. Le bruit ressemble au grondement du tonnerre répété par tous les échos des vallons. L'énorme masse est emportée par une vitesse qui va s'accélérant de plus en plus, selon les lois de la pesanteur. Si un arbre, si un autre bloc se rencontre sur sa route, alors un choc terrible a lieu : l'arbre est déraciné, tordu, broyé; ses débris sont projetés au loin. Si ce sont deux blocs de marbre qui se choquent, le plus volumineux brise l'autre et le fait voler en éclats. Pour prévenir ces accidens, on accumule parfois devant les masses arrêtées à mi-chemin, et qui peuvent gêner la descente d'un bloc supérieur, des monticules de débris de marbre qui forment une espèce de matelas protecteur. Souvent la descente seule suffit, sur le cailloutis de la montagne, à mettre un bloc en pièces pour peu qu'il ait quelque défaut. Il se divise avec un tel fracas qu'on dirait un coup de mine, et l'analogie est d'autant plus frappante que du milieu de ces débris se dégage une poussière fumante que l'on prendrait pour la vapeur produite par l'ignition de la poudre. Après toutes ces péripéties de la chute, le bloc s'arrête enfin, comme épuisé, non sans tracer un profond sillon dans le sol, où il s'enfonce quelquefois jusqu'à un mètre. C'est alors qu'arrivent les ouvriers, munis de pinces et de rouleaux.

Cependant j'étais parvenu au point culminant où se développent les magnifiques *filons* de marbre statuaire, capables d'alimenter une exploitation de plusieurs siècles (1). Je m'arrêtai à la cabane des

(1) On emploie à dessein le mot *filon*, que la géologie réserve pour d'autres gîtes. Non-seulement ce mot est l'expression technique dont se servent tous les carriers italiens, mais il indique encore très bien la nature toute particulière du gisement du marbre statuaire. Ce marbre est loin en effet de se rencontrer en bancs stratifiés régu-

ouvriers; elle est toute construite en beau marbre blanc saccharoïde, la seule pierre qu'on trouve en cet endroit. De l'éminence où j'étais placé, je contemplais avec un certain plaisir la pente que j'avais gravie. Le retour ne m'effrayait guère, car la descente, même par les étranges échelons dont j'ai parlé, est plus facile que la montée. Çà et là se dressaient les cimes neigeuses des points culminans de la contrée, entre autres la Pania et la Corchia, dont les pics isolés s'élevaient comme d'immenses pains de sucre. Quelques prairies se déroulaient en tapis de verdure aux flancs des montagnes, et trois lignes de végétation bien apparentes, en quelque sorte trois *courbes horizontales*, se dessinaient franchement, de quelque côté qu'on portât les yeux, comme si on les avait tracées au niveau. Chacune de ces lignes marquait une région botanique distincte : la région des châtaigniers, celle des hêtres, enfin celle des bruyères et des graminées.

Au pied de la carrière du Giardino, exposée au midi et défendue contre toute brise, poussaient à l'aise quelques plantes aux feuilles vertes, des choux sauvages montés déjà en graines, des violettes et des fraisiers qui n'attendaient que le printemps pour étaler leurs fleurs ou leurs fruits, et mériter à la carrière le nom de Giardino, dont on l'a décorée. Çà et là, on voyait quelques villages bâtis sur d'étroits plateaux, entre autres celui de Basati, d'où les ouvriers du Giardino pouvaient à leur tour être aperçus de leur famille; partout ailleurs un horizon restreint, des vallées taillées en précipices, véritables déchirures du sol, s'entrecoupant en divers sens; partout des roches abruptes de couleur sombre, soulevées à d'énormes hauteurs, aux époques des bouleversemens géologiques, par des agens plutoniques qui n'ont pas trouvé d'issue au dehors. Ces agens sont sans doute les mêmes qui, calcinant sur place les argiles anciennes de ces localités, les ont transformées en schistes micacés ou talqueux, en stéaschistes et en ardoises, les mêmes qui ont ouvert ces fissures profondes, ces *failles*, comme on les nomme, où ont été injectés de bas en haut la galène argentifère, le cuivre gris, le fer oxydulé magnétique, le vermillon natif ou sulfure de mercure, enfin le quartz aurifère, car tous ces minerais ont été découverts et exploités sur différens gîtes de la contrée. Dirai-je de plus que ces

lièrement, comme on pourrait le croire; il est au contraire disséminé en amas limités au milieu des autres couches de marbre, où il prend toutes les allures des véritables filons. Des plans de séparation dus à des infiltrations talqueuses ou à des dépôts ferrugineux, et que les carriers appellent les *madri-macchie*, les taches-mères, forment comme les *salbandes* ou les *épontes*, c'est-à-dire les lits de pose, le toit et le mur des filons. Ces filons se renflent, diminuent, disparaissent, varient de qualité d'un point à un autre, comme ceux des gîtes métallifères.

agens restés cachés, granites, serpentines ou porphyres, roches ignées bouillonnant dans le laboratoire central toujours en travail sous la faible croûte de notre globe, sont les mêmes qui, grâce à un excès de chaleur et de pression, ont transformé en marbres, c'est-à-dire en calcaires cristallins, les calcaires primitifs du pays (1). C'est là une hypothèse qu'encouragent parfaitement les leçons de la géologie moderne; mais quel maître possède à fond la science de la formation du globe? La vérité de la veille ne devient-elle pas trop souvent l'erreur du lendemain? La vérité même, sur ce point comme sur tant d'autres, sera-t-elle jamais dévoilée? Et un poète, un penseur, qu'on est tenté de citer sans cesse quand on aborde la philosophie des sciences naturelles, n'écrivait-il point récemment : « Le chaos ne lâchera pas sa proie, et le mot mystère est écrit sur le berceau de la vie terrestre (2)? »

II.

Après avoir parcouru le Giardino, je devais une visite aux autres carrières de l'Altissimo, à ces gisemens que découvrit et exploita un moment Michel-Ange, heureux de voir sa patrie fournir le marbre du tombeau de Jules II et de la façade de l'église Saint-Laurent de Florence. Mon guide ordinaire, Niccolino, qui connaissait si bien toutes les traditions et légendes locales, ayant été appelé à Carrare le jour même où je voulais tenter cette nouvelle ascension, me présenta comme cicerone pour le remplacer son fils Antonio et le *capocava* (chef de carrière) Agostino Falconi. « Ce sont mes lieutenans, dit-il, vous pouvez avoir en eux toute confiance. » Antonio était un vigoureux garçon, à la jambe alerte, au regard vif, à la figure franche, et habitué dès son enfance aux carrières. Agostino, plus solidement bâti encore, était moins allègre. Une surdité précoce, contractée dans son état de marin, lui donnait un certain air de mélancolie. Il avait fait jusqu'à six voyages au Havre et à Rouen, toujours pour porter des marbres, ceux entre autres des-

(1) On suppose aujourd'hui en géologie que les calcaires, pour passer à l'état de marbres, ont dû être soumis à un excès de pression et de chaleur, et l'on cite à l'appui de cette opinion la fameuse expérience des physiciens anglais Hutton et Hall, qui, ayant fait chauffer de la craie dans un canon de fusil hermétiquement fermé, la transformèrent en marbre. Faut-il passer ainsi du particulier au général? Les marbres n'ont-ils pas pu se déposer à l'état cristallin dans les eaux qui les renfermaient en dissolution? La célèbre fontaine de Sainte-Allyre, à Clermont, donne des dépôts calcaires rappelant parfaitement la cristallisation du marbre statuaire. Il n'est donc pas besoin forcément de recourir au *métamorphisme* par la chaleur et la pression pour expliquer la formation des marbres en géologie.

(2) George Sand, *Voyage dans le cristal;* voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier 1864.

tinés au tombeau de l'empereur. Sa surdité l'avait forcé de renoncer à la mer, et alors il était entré dans les carrières, afin, disait-il, de ne pas déroger, et de continuer à *servir* dans les marbres.

C'est en compagnie de ces deux guides que je partis le matin dès l'aube de Seravezza. Remontant le cours de la Serra, nous traversâmes d'abord le village de Rimagno, où les scieries de marbre et les *frulloni* faisaient entendre leur bruit habituel. Malgré l'heure matinale, les actives ménagères se montraient déjà aux fenêtres, et de petits gamins en haillons préludaient à leurs jeux bruyans dans l'unique rue du hameau. « *E un Francese* (c'est un Français), » disaient quelques-uns en me regardant avec cette curiosité inquiète et pleine d'intuition particulière à l'enfance. « *Dove andate*, demandaient d'autres plus hardis à mes guides; où allez-vous donc ainsi? »

Bientôt nous nous croisâmes avec les femmes des villages environnans, qui, pendant que leurs maris se rendaient aux chantiers, allaient au marché voisin faire leurs provisions de la semaine ou porter des fruits, du lait, des légumes. Un panier sur la tête, les mains occupées à tricoter des bas, elles marchaient nu-pieds sur les pavés froids et glissans du chemin, et charmaient la longueur de la route en récitant le rosaire. L'une d'elles entonnait les versets d'une voix monotone, et les autres répondaient machinalement sur le même rhythme, tout en faisant courir l'aiguille agile entre leurs doigts. A la manière dont elles débitaient l'*Ave Maria*, on devinait que c'était affaire d'habitude, de pratique superstitieuse, plutôt que de vraie dévotion.

Après avoir tourné à droite, nous gravîmes une pente raide, pavée, sans doute une de ces vieilles routes qui reliaient jadis la Toscane au duché de Modène, et nous atteignîmes bientôt le village d'Azzano, au-delà duquel il fallut prendre un petit sentier à mi-côte. A nos pieds s'étendait la vallée étroite de la Serra. Le bruit du torrent, roulant sur les galets de son lit, montait vaguement jusqu'à nous. Sur le versant qui nous faisait face se développaient presque à pic les carrières de la Capella et celles de Trambiserra, où avait travaillé Michel-Ange. Celles-ci étaient pour le moment abandonnées; mais des chantiers étaient ouverts sur d'autres points, et déjà l'écho était troublé par le bruit des coups de mine ébranlant les vallons, par le son métallique du ciseau d'acier sur le marbre, ou le roulement des blocs à la descente. A gauche le *Mont frappé de la foudre* (*il Monte Fulgorito*), à droite l'Altissimo, deux immenses murs parallèles de calcaire, s'unissant par un col d'une dépression à peine sensible, fermaient la vallée. Sur ce col, des schistes mêlés de noyaux siliceux venaient buter contre les marbres, qui, violemment soulevés à cette hauteur, s'étaient inclinés sur eux-

mêmes. Les schistes, plus flexibles, s'étaient simplement contournés sans se rompre. On voyait ainsi sur ce point une coupe de terrain naturelle et une division bien tranchée entre deux dépôts d'âges différens. Il y avait là comme une sorte d'*arête de rebroussement*, un de ces points de repère auxquels se rattache le géologue dans l'étude d'une localité.

Antonio me montra vers la droite un passage étroit, un défilé portant le nom caractéristique de Serr'alta, où il y avait place à peine pour un homme, et c'est par là que nous quittâmes le versant tributaire de la Serra pour entrer dans celui de la Vezza. Nous avions atteint à cette altitude le niveau de la carrière du Giardino, située derrière nous, et qu'un pan de montagne, qui se déroulait comme un gigantesque rideau, masquait entièrement à nos regards. Il y avait quatre heures que nous montions; le sentier, de plus en plus raide et étroit, pendait sur l'abîme, et nous avions hâte d'arriver. Le temps, fort beau le matin, s'était couvert à cette hauteur, comme il arrive quelquefois. Des vapeurs, d'abord presque invisibles, s'étaient formées au bas des montagnes, et, s'élevant, n'avaient pas tardé à devenir plus denses. Un brouillard épais, puis de véritables nuages nous environnèrent, masquant tout à coup à nos yeux et la cime de l'Altissimo, à laquelle nous touchions presque, et celle de la Pania et de la Corchia, qui se dressait à droite. On voyait venir l'orage du côté de la Corchia, sombre, menaçant; c'était comme une immense nappe qui apportait l'eau dans ses plis. Enfin la nuée se déchire. « Vite, vite! crie Antonio, courons à la caverne. » Nous y entrons, non sans avoir été fortement atteints par l'ondée. Cette caverne, délaissée l'hiver, est le refuge habituel des carriers pendant la tempête, quand ils travaillent l'été à cette hauteur; elle est tapissée d'une mousse verte et moelleuse : une source d'eau fraîche, s'échappant goutte à goutte entre deux lits du rocher, tombe par un bec de canne dans un petit bassin creusé dans le marbre. A terre sont des siéges naturels, de grosses pierres en forme de dés. Sur le pourtour de la salle sont des inscriptions, des dates, quelques-unes fort récentes. Le *W* traditionnel (*viva Vittorio!*), le cri de ralliement patriotique à double sens, *viva Verdi!* dessinés sur le marbre en lettres rouges ou gravés au ciseau, rappellent au voyageur qui franchit ces montagnes que l'unité italienne compte des partisans jusqu'en ces endroits presque inaccessibles.

Pendant que je déchiffrais toutes ces inscriptions lapidaires, l'orage avait cessé. A cette hauteur, la grêle s'était mêlée à l'eau, et sur les cimes la neige avait remplacé la pluie et les grêlons; mais nous étions presque parvenus au terme de notre excursion : encore quelques efforts, et le sommet de l'Altissimo était atteint. An-

tonio était triste. Comme je lui en fis la remarque : « Ah! monsieur, ne m'en parlez pas! être monté si haut pour ne rien voir! D'ici, quand il fait beau temps, nous apercevons la Corse et la Sardaigne, toutes les montagnes qui nous séparent d'avec le pape, toutes les îles de l'archipel toscan : Monte-Cristo, la Pianosa, l'île d'Elbe, la Gorgone et la Capraia; nous voyons la mer de Massa et de Carrare et le golfe de la Spezzia, le golfe de Gênes, celui du Lion, les îles d'Hyères, et les ports de Toulon, de Marseille, enfin la silhouette du cap Creus, qui annonce les côtes d'Espagne. » Heureusement j'avais, en tentant cette ascension, un autre but que celui de jouir du spectacle magique que présente la mer infinie; j'étais venu pour voir des carrières de marbre statuaire, et je fus amplement satisfait.

A notre droite s'étendait Falcovaja, d'où est sorti tout le marbre destiné à Saint-Isaac, la nouvelle cathédrale de Saint-Pétersbourg. Dans le concours ouvert à ce sujet par l'empereur de Russie, vers l'année 1842, les marbres de l'Altissimo obtinrent la préférence sur ceux de Carrare. En trois ans, les trois carrières réunies de Falcovaja, la Polla et la Vincarella livrèrent ainsi près de 2,000 mètres cubes de marbre des plus belles qualités, blanc clair ou statuaire. A Falcovaja, les filons sont fort beaux; seulement, comme disait Antonio dans son gros bon sens de carrier, *la madre natura li porta troppo alto* (la mère nature les a portés trop haut). Après notre visite à Falcovaja et un coup d'œil jeté sur les énormes bastions en contre-bas, nous entrâmes dans la cabane des carriers. Là, tout en me chauffant à un feu de broussailles, je regardai par la fenêtre la végétation rabougrie qui couvrait le plateau : c'étaient de petits hêtres souffreteux, aux feuilles jaunies, desséchées par les frimas. Non loin étaient les carrières abandonnées, entourées de déblais de marbre dont la blancheur se confondait avec celle de la neige. Les faucons, les corneilles et les aigles, ces oiseaux des abîmes, planaient au-dessus de nous avec des cris rauques et sauvages. Après notre déjeuner, arrosé de libations abondantes que justifiaient assez le froid, la fatigue et la hauteur, il fallut penser à la descente. Nous prîmes un sentier différent de celui du matin, et passant devant la carrière qui porte le nom caractéristique de *Cava del Saltetto*, à cause du saut que l'on fait faire aux blocs de marbre par-dessus la corniche de son énorme bastion, nous quittâmes bientôt les eaux de la Vezza pour celles de la Serra. Nous suivions, aux flancs de la montagne, un chemin encore plus dangereux peut-être que celui qui conduit aux plus hauts chantiers du Giardino. Nous nous engageâmes à la file sur un cordon horizontal taillé dans le marbre, et si étroit qu'il y avait à peine de quoi poser un pied devant l'autre. Inutile d'ajouter que la main n'eût pu un instant abandonner la

chaîne de fer fixée par ses deux bouts le long de cette corniche à pic. Au-dessus de nos têtes surplombait le calcaire, sous nos pieds s'ouvrait l'abîme vertigineux. La corniche, encore mouillée de la pluie, polie d'ailleurs par le passage fréquent des ouvriers, était glissante comme si elle eût été recouverte d'une couche de verglas. Nous la franchîmes toutefois sans encombre, et je fus récompensé de n'avoir pas reculé devant ce mauvais pas, car j'entendis Antonio, déjà arrivé à la nouvelle carrière vers laquelle nous nous dirigions, me crier de toute la force de ses poumons en agitant les bras : *la Cava del Buonarotti!* J'étais donc enfin parvenu au principal but de cette pénible excursion, à l'une des carrières jadis fouillées par Michel-Ange. C'était là le champ d'exploration où le grand homme, pour complaire à son protecteur Léon X, avait, à force de fatigue et de courage, découvert des marbres statuaires qui devaient faire concurrence à ceux de Carrare. En 1518 et 1519, Michel-Ange put à grand'peine extraire de ce chantier cinq colonnes et quelques blocs qui ne furent pas même employés. Une partie fut toutefois transportée jusqu'à la mer par la route qu'on avait ouverte sur les flancs de l'Altissimo, et l'une des colonnes arriva brute à Florence; mais ni la façade de l'église Saint-Laurent, où sont les tombeaux des Médicis, ni la tombe même de Jules II, ne furent jamais achevées. Léon X d'ailleurs n'avait pas tardé à mourir. Tout ce que gagna Michel-Ange à l'extraction des marbres de l'Altissimo fut de se brouiller à mort avec son ami le marquis Albéric, seigneur de Carrare, auquel appartenaient les carrières de cette dernière localité, et qui ne pardonna jamais à Michel-Ange d'avoir ouvert celles de l'Altissimo.

Environ une quarantaine d'années s'étaient écoulées depuis ces événemens, quand Cosme Ier de Médicis, aussi profond politique qu'habile administrateur, appelé à régner sur la Toscane, reprit heureusement les traditions de Léon X. On conserve dans les archives grand-ducales à Florence une lettre où Cosme exige que, pour les ouvrages dont il embellit sa capitale, les marbres de Seravezza soient seuls employés à l'exclusion de ceux de Carrare. La direction des travaux fut confiée aux plus célèbres artistes du temps, et Vasari, l'Ammanati, Mosca, Jean de Bologne, qui ont orné Florence de leurs chefs-d'œuvre sous le long règne de Cosme Ier, se succédèrent dans la surveillance et l'administration des carrières de Seravezza. Les lettres échangées à ce sujet entre ces vaillans artistes et leur royal protecteur ont toutes été conservées et sont curieuses à plus d'un titre. On y voit Cosme suivre d'un œil attentif les progrès de l'extraction des marbres. Jour par jour sont notés les frais de l'exploitation, et il les acquitte de sa bourse. Lui-même venait quelquefois à Seravezza : il aimait à y séjourner dans une villa

qu'il avait fait construire et qui existe encore; il occupait ses loisirs à visiter l'exploitation des carrières de marbre, les travaux des mines de plomb et d'argent qu'il avait fait également rouvrir.

Au règne de Cosme Ier succédèrent des règnes moins glorieux, moins favorables aux beaux-arts et aux carrières de l'Altissimo. Ces gîtes avaient d'ailleurs à lutter contre des difficultés d'extraction et de transport presque insurmontables à cette époque; aussi tombèrent-ils pour la seconde fois dans l'oubli. Les choses en étaient là quand, vers le milieu du dernier siècle, puis vers le commencement de celui-ci, on songea derechef à l'Altissimo. M. Borrini de Seravezza et MM. Henraux, soutenus du reste et encouragés par la protection éclairée du grand-duc Léopold, et indirectement favorisés par les entraves que le gouvernement voisin de Modène apportait à l'exploitation des marbres de Carrare, tentèrent une épreuve qui fut décisive. En 1840, une société anonyme réussit enfin à se constituer sur de larges bases, avec des ressources assurées, pour l'extraction des marbres de l'Altissimo. Cette exploitation, dont la marche n'a cessé d'être progressive, est aujourd'hui si prospère qu'on peut prévoir le moment peu éloigné où les marbres statuaires de l'Altissimo auront le pas sur ceux naguère si vantés de Carrare. De la carrière de Michel-Ange, connue sous le nom de la Vincarella, nous passâmes à celle de la Piastra, puis nous visitâmes celle de la Polla. Cette dernière a pris son nom d'une source d'eau vive fort abondante, qui sort d'une petite grotte voisine. La nappe s'échappe en bouillonnant entre deux lits de calcaire, comme la fontaine de Vaucluse. A chaque pas, dans ces montagnes, des phénomènes naturels du plus gracieux effet viennent ainsi embellir le paysage. On a déjà vu que c'est de la Vincarella et de la Polla qu'ont été tirés, en même temps que de Falcovaja, les 2,000 mètres cubes de marbre commandés par la Russie pour la cathédrale de Saint-Pétersbourg. C'est aussi de la Polla qu'a été extrait récemment le bloc réclamé par Florence pour la statue de Dante, hommage tardif que cette cité rend au grand poète. Ce bloc, au sortir de la carrière, ne cubait pas moins de 2,000 palmes et pesait par conséquent 80,000 kilog. (1). Grâce à la pente du chemin, il fut descendu sur un traîneau jusqu'à Seravezza. Il était retenu par de gros câbles attachés derrière le bloc et enroulés sur des poteaux ménagés de distance en distance. La corde se déroulait peu à peu à mesure que

(1) Le palme est une ancienne mesure d'Italie dont on se sert exclusivement aujourd'hui dans le commerce des marbres. Le palme linéaire de Gênes, le seul adopté, vaut environ $0^{m}25$ ou un quart de mètre; il faut donc 64 palmes cubes pour faire un mètre de volume. Le mètre cube de marbre est estimé en moyenne à 2,650 kilogr., soit un peu plus de 41 kilog. au palme.

le bloc descendait. Les ouvriers gouvernaient avec des pinces cette lourde masse, et une armée d'auxiliaires les accompagnait, mettant la main où besoin était. Le chemin était pavé de bois savonnés couchés à plat et sur lesquels s'avançait le colosse de marbre. En plaine, les bœufs vinrent s'atteler au traîneau. Ce spectacle de la descente des blocs, toujours fort animé, prend, lorsqu'il s'agit de grandes masses, un caractère vraiment majestueux. Au départ, les ouvriers se découvrent et font leurs prières, puis les signaux sont donnés comme dans la manœuvre d'un navire. Parvenu à destination, le monolithe extrait pour la statue de Dante mesurait encore 800 palmes, et pesait par conséquent près de 33 tonnes ou 33,000 kilogrammes. Comme je contemplais avec admiration ces masses énormes, que les carriers de l'Altissimo manœuvrent si habilement, Agostino me rappela avec orgueil que le bloc amené en 1824 par son oncle Domenico de Carrare à Paris, pour la statue équestre de Louis XIII sur la Place-Royale, pesait 52,000 kilogrammes. Quoi qu'il en soit, le bloc d'où sortira la statue de Dante n'en représente pas moins un des monolithes les plus imposans extraits jusqu'ici des carrières de marbre. Chargé sur le chemin de fer à Seravezza, on l'a transporté à Florence *sans rompre charge*, c'est-à-dire sans transbordement; il a été amené enfin dans l'atelier de l'artiste, où on le dégrossit en ce moment.

Pour aller de Seravezza à la mer, à *Forte de' Marmi*, le port d'embarquement des marbres, on suit une route des plus animées et des plus pittoresques : elle longe d'abord le cours de la Versilia, qui reçoit les eaux des deux torrens de la Serra et de la Vezza. Les berges sont plantées de peupliers, et ce rideau de verdure borde agréablement la rivière. La vallée est étroite au début; à gauche se montrent encore des marbres, à droite s'élèvent à de grandes hauteurs les schistes, dont la cime déchiquetée, fendillée, revêt des formes bizarres : on dirait de vieux châteaux en ruine, de ces nids d'aigle comme les seigneurs du moyen âge en bâtissaient volontiers sur les sommets les plus ardus. La fiction côtoie ici la réalité, et non loin de là existent en effet des restes de vieux manoirs, d'antiques tours, à Corvaja, à Vallechia. On dit que les seigneurs de ces contrées soutinrent même des siéges en règle contre la république de Lucques, qui leur disputa longtemps la possession des mines d'argent de Val di Castello et du Bottino vers le milieu du XIVe siècle (1).

(1) De ces deux mines, la première, reprise à diverses époques, est maintenant abandonnée; la seconde, réexploitée avec fruit d'abord sous les Médicis, puis de nos jours, est à cette heure une des plus productives de la Toscane, qui renferme tant de riches gisemens. Sous l'habile direction de l'ingénieur actuel, M. F. Blanchard, la mine du Bottino est entrée dans une période d'exploitation des plus heureuses. Le gîte est par-

Les fiers barons durent avoir d'autant moins de peine à résister que le pays, par sa disposition, se prête à une défense facile. On voit encore sur la route, près de Seravezza, au point où la Versilia se resserre, un vieux pan de muraille où devait exister une porte avec ses mâchicoulis et ses ponts-levis, pour fermer complétement le passage en cet endroit. Et sans vouloir faire ici de l'étymologie, Vallechia ne nous paraît être que la contraction de *valle chiusa* (Vaucluse) ou vallée fermée : c'était assez l'habitude, on le sait, au moyen âge, de barrer ainsi les routes pour obtenir des péages et faire composer les passans. Louis IX lui-même, partant pour la croisade, fut plusieurs fois arrêté le long du Rhône par les seigneurs riverains, qui le mirent à contribution, ce à quoi le saint roi se prêta d'assez bonne grâce malgré les récriminations de Joinville, qui eût préféré payer d'autre monnaie, et guerroyer un peu en chemin avant d'aller s'embarquer à Aigues-Mortes.

En se dirigeant de Seravezza vers *Forte de' Marmi*, on quitte bientôt la Versilia, et on laisse à droite la mine de mercure de Ripa, dont une des galeries débouche sur le chemin. La plaine alors s'élargit et présente de beaux bois d'oliviers ou des prairies bien arrosées. On traverse la route de Lucques à Massa et à Carrare, et immédiatement après, à la station de Querceta, le chemin de fer, qui a détrôné la route de terre, qu'il côtoie sur tout son parcours. On rencontre ensuite les vestiges de la voie Émilienne (*via Emilia Scaura*), plus tard connue sous le nom de voie Aurélienne : c'était, nul ne l'ignore, la grande route qui de Rome menait dans les Gaules en suivant le littoral tyrrhénien. Enfin on arrive à la mer. La plage est basse, sablonneuse. Une immense quantité de blocs, dont la couleur blanche et l'éclat cristallin, reluisant au soleil, éblouissent les yeux, gît sur le rivage. Chaque propriétaire reconnaît son lot à sa marque. Çà et là sont des tas de planches de marbre sciées, pla-

faitement aménagé; une machine à vapeur d'extraction a été établie dans la galerie principale, pour remonter le minerai par un puits incliné intérieur, le long du plan du filon. Un tunnel de plus de 800 mètres atteindra bientôt la partie inférieure du gîte. Au sortir de la galerie, les produits extraits sont amenés au bas de la montagne par un chemin de fer automoteur, c'est-à-dire où les wagons pleins descendent par leur propre poids, remorquant les wagons vides. Arrivé aux ateliers de préparation, le minerai est trié à la main, puis broyé en poudre sous les bocards ou pilons mécaniques, et enfin divisé en différentes qualités et teneurs au moyen d'appareils classificateurs fort ingénieux. Les matières isolées dans ces opérations (galène et cuivre gris argentifères) sont alors fondues dans des fours spéciaux. L'argent se concentre dans le plomb, et des *saumons* ainsi obtenus on extrait à la coupelle un gâteau d'argent, résultat final de l'opération. Les litharges ou oxydes de plomb provenant de la coupellation sont refondues et réduites pour en tirer du plomb marchand. Tout cet ensemble de travaux mériterait d'être étudié, et prouve que l'industrie des marbres n'est pas la seule intéressante dans le district de Seravezza.

cages, dessus de table, etc., des *marmetti* ou carreaux en paquets. Quelques blocs de couleur insolite se détachent vigoureusement sur l'ensemble. C'est le *portor* aux veines jaunes sur fond noir venu du golfe de la Spezzia, le *vert* de Gênes ou vert de mer, la *griotte* du Languedoc au ton rouge cerise, ce qui lui a valu son nom. Ces marbres étrangers ont été portés jusque-là pour être amenés aux scieries de Seravezza et débités en tables. Les carrières d'où ils ont été tirés ne donnent pas lieu à une extraction assez importante pour qu'on y ait établi des appareils de sciage, ou peut-être manquent-elles de chutes d'eau, force toujours plus économique que la vapeur et souvent la seule possible dans les montagnes.

La manière dont on embarque les marbres est primitive, mais originale. La balancelle ou *lancia* est tirée à sec. Avec des grues et des palans, on élève les blocs et on les descend à fond de cale, puis le navire est lâché à la mer glissant sur des bois savonnés comme si l'on procédait au premier lancement. Cette méthode date des Romains, et les Grecs eux-mêmes n'opéraient pas autrement quand ils chargeaient le marbre de Paros. Les balancelles portant les marbres jaugent de 20 à 50 tonneaux; elles s'en vont ainsi à Gênes, à Livourne, où l'on transborde les blocs sur de plus grands bâtimens. Quelquefois des navires de 150 à 200 tonneaux sont expédiés directement de Marseille à la *marine* de Seravezza. En ce cas, les *lancie* prennent toujours les blocs au rivage, et les portent aux navires qui attendent en rade. Si le mauvais temps survient dans l'intervalle, ceux-ci sont obligés de s'éloigner sans compléter leur chargement.

La vue dont on jouit de la plage de *Forte de' Marmi* est des plus pittoresques. Quand le temps est clair, on découvre toute la mer de Toscane, depuis le Montenero de Livourne jusqu'à la pointe de Porto-Venere, qui ferme au couchant le beau golfe de la Spezzia. Sur le rivage, au-delà du dépôt des marbres, présentant un amas de blocs disséminés dans un désordre qu'on pourrait prendre pour un effet de l'art, s'étend une rangée de maisons proprettes où sont établis les marins et les carriers. Deux édifices plus imposans, situés orgueilleusement à l'écart, attirent les yeux. C'est d'un côté l'inévitable douane, bâtisse sans art, n'appartenant à aucun ordre d'architecture, et d'autre part le fort (d'où le nom de *Forte de' Marmi* donné à la localité). Le style à la fois élégant et sévère de la forteresse révèle le siècle des Médicis, l'époque où Michel-Ange, précurseur de Vauban, dessinait des citadelles de la même main qui peignait la chapelle Sixtine ou sculptait le David. Sur la façade qui regarde la mer, l'écusson grand-ducal aux six boules s'est effacé devant la croix de Savoie. Des artilleurs piémontais à la tenue mâle

et irréprochable ont également remplacé les *carabinieri* peu redoutables du vieux Léopold. Par l'une des embrasures du fort, un respectable canon de fonte et un antique fusil de rempart, faisant ensemble bon ménage, sont toujours dirigés sur la mer, menaçant les forbans sarrasins, contre lesquels la citadelle a été bâtie. Il y a des forts de cette espèce tout le long du rivage toscan, et bien que les pirates barbaresques ne s'y montrent plus pour faire comme autrefois des razzias jusque dans les grandes villes maritimes, l'autorité militaire continue à occuper les forts. L'artillerie tient à ses priviléges. Une des premières mesures du Piémont devenu le royaume d'Italie a été de garnir les citadelles du littoral de canonniers bien disciplinés.

III.

En quittant Seravezza, je me dirigeai vers Carrare par la route de terre, plus courte que la voie ferrée, qui, par raison d'économie et pour éviter les tunnels, a longé le bord de la mer au lieu de se rapprocher des grands centres d'industrie et de population, Seravezza, Massa et Carrare, groupés autour des carrières. Je partis aux premières lueurs du jour avec le *vetturino* Galibardi, tout fier d'être désigné par un sobriquet qui n'est autre que le nom sous lequel les gens du peuple connaissent Garibaldi en Italie. Les chevaux et le conducteur étaient pleins d'entrain, et nous ne tardâmes pas d'arriver sur la voie Émilienne. La route moderne a conservé le nom de son aînée, la voie romaine, qu'elle côtoie ou dont elle suit le parcours en se superposant à elle. Le chemin est large et bien tracé, sans montée ni descente. Fouettant vigoureusement les chevaux, Galibardi les mena d'un train de poste, voulant sans doute faire concurrence à la locomotive qui passa un moment près de nous, puis disparut bientôt avec son blanc panache de vapeur derrière un rideau de peupliers.

Assis familièrement à côté de mon voiturin, qui parlait le toscan comme un académicien de la Crusca, je l'interrogeai sur les habitudes et les mœurs du pays, sur les progrès qu'y faisait l'idée unitaire. — *Illustrissimo*, me dit-il, l'unité, il y en a qui la veulent, il y en a qui ne la veulent point. Pour moi, je suis Italien avant tout, et j'abhorre le *Tedesco;* mais les impôts ont augmenté, la conscription ne fait grâce à personne. Sous les ducs, on payait peu, et il n'y avait de soldats que les Autrichiens. — On payait peu, répliquai-je, mais l'industrie était souffrante, et avec elle le commerce et l'agriculture; puis vous n'aviez presque pas de routes, pas de chemins de fer, pas de ports, presque aucune école, aucun lien sur-

tout entre vous, et ceci s'applique trait pour trait à ce duché de Modène où nous touchons, naguère isolé de toute l'Italie, renfermé obstinément dans des idées d'un autre âge. — Oh! pour cela, oui! et j'aime mieux Victor que François ou Léopold; mais je voudrais qu'on mît la Toscane à la tête de la péninsule. *Di Toscana non ce n'è che una*, il n'y a qu'une Toscane, — ajouta mon conducteur en faisant allusion à la gloire historique et littéraire du pays des anciens Étrusques. J'interrompis la conversation pour mieux admirer le paysage. D'un côté s'étendait la mer calme et azurée, de l'autre on découvrait un rideau de montagnes calcaires couvertes de pins. La plupart des variétés de l'essence résineuse s'y trouvaient représentées, pin maritime, sylvestre, *laricio*, pin d'Alep; Par bouquets isolés se montrait le pin parasol, au port original, et qui se rencontre partout en Toscane. Sur les hauteurs se dressaient les murs d'un vieux donjon démantelé, celui de Montignoso, datant de l'époque lombarde, et jusqu'à ces derniers temps refuge de hardis contrebandiers. Au niveau de la route, la cernant de chaque côté, on voyait également une espèce de château-fort. Comme à Montignoso, les soldats avaient disparu, les fenêtres étaient démontées, les portes défaites : c'était la ruine, l'abandon. — Qu'est cela? demandai-je à mon cicerone. — C'est l'ancienne douane, *il forte di porta;* voyez si l'on est joyeux qu'elle ait disparu! les murs sont couverts d'inscriptions chantant la gloire de Victor. — C'était là en effet une de ces douanes maudites où le voyageur qui parcourait l'Italie entre Gênes et Livourne, par la route maritime ou la *Corniche du Levant*, était obligé de s'arrêter, de descendre pour montrer son passeport, ses malles, son visage. C'était perte de temps et d'argent, car il fallait donner le pourboire, *la mancia*, à tous ces importuns. Sous le moindre prétexte, on vous renvoyait en arrière. Celui-ci portait des moustaches! ce devait être un *carbonaro*, et il lui était défendu de passer outre. Cet autre couvrait son chef d'un chapeau pointu : *carbonaro!* il n'allait pas plus loin. Toute discussion était inutile; la douane rendait ses décrets sans appel, il fallait rebrousser chemin (1). Aujourd'hui plus de douane, plus de gendarmes tracassiers, plus de passeports, plus de ces *mancie* honteuses qui déshonorent autant ceux qui les donnent que ceux qui les reçoivent,

(1) Pour éviter toutes ces tracasseries, les voyageurs avaient l'habitude de descendre de diligence avant l'arrivée aux limites douanières, et rejoignaient la voiture au-delà, à travers champs. Le Piémont, Modène, Lucques, la Toscane exerçaient tour à tour leur droit de visite, et souvent à plusieurs reprises, car les limites, les enclaves allaient s'enchevêtrant. Le Piémont avant 1848, et Modène de tout temps, se sont distingués par le zèle que mettaient douaniers et gendarmes à molester les voyageurs. On ne pouvait leur opposer en ce sens que Rome et Naples.

plus d'exploitation d'aucune sorte. Le pays a changé d'aspect depuis la formation de l'unité italienne, depuis le jour où les habitans étonnés ont entendu le sifflet strident de la vapeur et vu la locomotive rouler sur un chemin de fer.

Cependant nous étions entrés sur le territoire de Massa, autrefois *Massa ducale*, maintenant *Massa di Carrara*. Nous gravîmes une côte partout couverte d'oliviers et de vignes. La ville, cachée au milieu de ses bois d'orangers, qui poussent ici en pleine terre, laissait seulement apercevoir les campaniles et les rotondes de quelques-unes de ses églises. Sur un monticule élevé se dessinait la forteresse, le *Castello*, comme on le nomme, et sur le rivage on entrevoyait la *marine* de Saint-Joseph, où Massa va charger ses marbres. Parallèlement à la côte, et protégeant la ville, se dressaient les hautes montagnes modenaises, le Monte-Sagro, le Monte-Brugiano, la Tambura, la Penna-di-Sumbra, se rattachant à l'Altissimo. C'est des contre-forts de ces alpes littorales que Massa tire ses marbres blancs et veinés qui essaient de faire concurrence à ceux de Carrare et de Seravezza.

La ville de Massa est bien bâtie. Ce sont partout de belles maisons aux vastes fenêtres, aux balcons de fer s'ouvrant sur la rue. La grande place, plantée d'orangers, est ornée d'une pyramide de marbre blanc où on lit qu'en 1848 comme en 1859 Massa a été la première à adopter les idées nouvelles. Les citoyens du pays, sous ces ombrages odorans, devisent des affaires publiques comme des bourgeois du moyen âge. De la grande place de Massa on peut aller jeter un coup d'œil sur le Frigido, qui arrose la partie nord de la ville. Descendu des hautes montagnes aux flancs desquelles sont attachées les carrières de marbre, le Frigido, dont le nom latin a été si bien conservé, promène au-dessous de Massa ses eaux toujours vives et claires. Il s'est glissé dans une vaste anfractuosité qu'on dirait ouverte pour lui, et, resserré entre ses berges de calcaire, il prend quelquefois les allures d'un vrai torrent. Alors ce sont d'énormes blocs de roches qu'il roule, ce sont des ponts qu'il emporte. Il a ainsi violemment abattu l'ancien pont qui reliait Massa à ses faubourgs et promené jusqu'à la mer une partie de ses débris. Les plus gros blocs sont restés en place, et l'eau, dans les momens de crue subite, vient s'y abattre à la façon d'un bélier, comme si la lutte était ouverte entre la pierre et l'élément liquide, et qu'il s'agît de décider lequel des deux l'emportera.

Le Frigido, au sortir de Massa, se déroule dans une verdoyante plaine, et vient se jeter paisible à la mer, après avoir fait dans la montagne un vacarme d'enfant terrible. La route de Massa à Carrare le traverse sur un beau pont de marbre. A l'une des extrémi-

tés de ce pont est le *Château-d'eau*, où un canal vient déverser dans un vaste siphon de fonte l'eau d'arrosage pour les jardins environnans. Le siphon traverse le pont sur un de ses tympans, et vient reparaître à l'autre extrémité, où le canal coule de nouveau à découvert. Une cascade venue d'un autre point se déverse au même endroit dans le Frigido; elle tombe à pic d'une hauteur de près de 20 mètres, et cette abondance de l'eau explique la beauté, la richesse de la nature en ces lieux favorisés. Le coup d'œil sur la mer est magique. Massa est véritablement la Nice de cette partie de l'Italie, plus agréable, mieux située, et d'un climat bien plus doux que celui de la Nice provençale.

A Massa, je remarquai des scieries peut-être plus belles encore que celles que je venais de visiter, et je pus voir aussi des ateliers presque inconnus à Seravezza, et que j'allais retrouver en grand nombre à Carrare : je veux parler des *études* de sculpteurs (1). Je m'arrêtai un moment à celle du professeur Isola, qui, le ciseau à la main, la figure blanchie par le marbre, la blouse de l'artiste sur le dos, me convia gracieusement à entrer. Des muses, des Vénus, presque toutes du style de l'empire inauguré en Italie par Canova, c'est-à-dire coquettement coiffées et retroussant galamment leurs tuniques pour mieux montrer leurs jambes nues, semblaient joindre leurs sollicitations à celles du *chiarissimo professore*. J'entrai donc et donnai partout un coup d'œil. Les élèves, les ébaucheurs, étaient çà et là occupés, qui autour d'une colonne, qui devant un bas-relief. Celui-ci dégrossissait une statue dont on voyait encore le réseau des points de repère, comme sur l'esclave de Michel-Ange qui est au Louvre; celui-là traçait un dessin pour préparer la pierre d'un tombeau. Je remerciai le maître de m'avoir si poliment ouvert son étude, et je hélai Galibardi impatient, qui était venu me rejoindre, et dont les chevaux, excités par l'avoine, n'attendaient que le signal du départ sur le pont de marbre du Frigido. L'art importait peu au voiturin; il avait hâte d'arriver. Pour lui, le but était Carrare, — Carrare, avec son théâtre, ses jolies filles et ses cafés. Je me livrai à lui, et d'un trait il me porta à destination. J'avais à peine réfléchi à tout ce que je venais de voir, que déjà il s'arrêtait devant la porte de M. Th. Robson, un Anglais, l'un des premiers exploitans de Carrare, pour lequel j'avais une lettre, et qui me reçut en ami. Dès qu'il me vit en présence du maître du logis, Galibardi remonta sur son siége, et, faisant claquer son fouet, prit triomphalement le chemin de l'*Albergo nazionale :* c'est le grand

(1) A Carrare, à Massa, on dit une étude de sculpteur, comme en France une étude de notaire.

hôtel de Carrare, qui étale dans la principale rue sa façade bariolée peinte aux trois couleurs de Savoie.

Un des plaisirs les plus vifs qu'éprouve le voyageur, quand il arrive dans une ville qu'il voit pour la première fois, c'est d'aller seul à la découverte. A Carrare, ce plaisir est encore augmenté par l'intérêt qui s'attache à l'industrie même des habitans; tous sont carriers, marbriers ou sculpteurs. Les *études* vous arrêtent à chaque pas, portant sur une plaque de marbre, au-dessus de la large porte d'entrée donnant sur la rue, le nom du *professeur*. A côté des études sont les ateliers plus modestes des simples marbriers, ébauchant, dans le marbre blanc bleuâtre que le pays produit en si grande abondance, les baignoires, les mortiers, les vases, les balustrades et les statues de jardin. Les vibrations métalliques du ciseau d'acier résonnant sur la pierre frappent l'oreille à chaque pas, et parfois on entend aussi le grincement monotone de la scie glissant à travers un bloc qui interrompt le passage au détour d'une rue. La lame de fer, montée sur un châssis vertical que retiennent des cordes latérales, va et vient, manœuvrée par le scieur nonchalant. Bien que payé suivant la besogne faite, c'est-à-dire à tant le *palme* d'avancement, l'ouvrier ne se hâte guère. Il sait d'ailleurs que la scie descend lentement, de quelques centimètres par jour au plus. Avant tout, il aime ses aises. Si la pluie ou le soleil l'incommode, il dispose au-dessus de sa tête soit une tente, soit l'*ombrello* traditionnel, qui font dès lors partie intégrante du mécanisme fixé autour du bloc.

Aux environs de la ville, le spectacle n'est pas moins curieux pour l'étranger. A chaque moment, il rencontre des chars traînés par plusieurs paires de bœufs, souvent cinq et six à la fois, qui servent au transport des cubes de marbre. Ces lourds véhicules sont construits sans doute sur le même modèle que les chars étrusques de l'ancienne Luna, dont les habitans exploitèrent les premiers les carrières de ces localités. Les roues sont basses, massives, pesantes, à six rayons. Elles ressemblent à celles que Carrare porte sur son écusson, autour duquel se lit le vieux nom latin de la cité, *civitas carrariæ*, ou la ville des carrières. Les couples attelés, *d'un pas tranquille et lent*, promènent le bloc sur la route. Les bouviers vont et viennent, criant, piquant violemment de l'aiguillon les pauvres bœufs, qui n'en peuvent mais. Cependant la lourde masse continue à s'avancer péniblement, ballottée dans les profondes ornières. La route de ceinture que traversent ces chars, et qui relie la ville aux carrières, porte le nom caractéristique de *via Carrareccia*.

Quelques-unes des *études* de Carrare méritent de fixer l'attention, et les professeurs Lazzerini, Franchi, Pelliccia, Bonanni, sont cités

parmi les plus connus; tous les quatre du reste sont professeurs de nom et de fait, puisque, outre les leçons données à l'atelier, ils font un cours à l'école des beaux-arts de Carrare, qui relève de l'*académie de sculpture* de la ville. Cette académie, dont Carrare s'enorgueillit à juste titre, a formé des maîtres célèbres, et Canova le Vénitien, le célèbre Danois Thorwaldsen, ont été au nombre de ses associés étrangers. Depuis l'époque de la renaissance, il est du reste peu de sculpteurs qui ne soient venus à Carrare pour choisir des marbres, et les habitans montrent avec fierté la maison où descendait Michel-Ange. La ville elle-même a produit des sculpteurs célèbres : Pietro Tacca, élève, puis émule de Buonarotti, comme le dit l'inscription placée sur la façade de la maison où il est né; Carlo Finelli, qu'une autre inscription plus orgueilleuse, à peine excusable même chez des compatriotes, appelle un sculpteur *à nul autre second;* Franzoni, qui sous Pie VI travailla au Vatican; enfin Tenerani, encore aujourd'hui à Rome (1).

Les maîtres contemporains fixés à Carrare, bien que n'ayant pas le renom de leurs prédécesseurs, n'en tiennent pas moins fort dignement le ciseau. M. Bonanni est dans la sculpture d'ornement d'une habileté rare, et nul mieux que lui ne sait détacher du marbre un bouquet ou une couronne de fleurs. MM. Pelliccia, Lazzerini, Franchi et d'autres sculpteurs carrarais réussissent également bien dans la statuaire, et de leur ciseau sont sorties des œuvres du plus grand mérite. Au-dessous des maîtres vient le cortége nombreux des *faiseurs.* Ceux-ci réduisent les statues connues, antiques ou modernes, et les vendent aux touristes de passage à des prix généralement très modérés. On trouve chez eux des Vénus de Milo, de Médicis ou du Capitole, des Dianes de Gabies ou des Dianes à la biche, des Hercules, des Antinoüs, des Bacchus, des gladiateurs mourans, des Mercures, puis tout l'œuvre de Canova ou de Pradier. Tout cela se vend, s'expédie, s'exporte pour ainsi dire au poids ou au mètre cube. C'est tant pour une réduction de moitié, tant pour une réduction d'un quart, tant pour un groupe, tant pour une statue détachée. Tout l'olympe antique est coté, et il y a peu de différence entre les copies de deux concurrens. Dans le Nouveau-Monde les deux Amériques sans exception, en Europe l'Angleterre, la Russie et l'Espagne sont surtout friandes de ces produits, et les marbres ouvrés de Carrare font concurrence aux albâtres de Volterra. Cependant, depuis que le chemin de fer, passant assez loin de la ville, a détourné les voyageurs, on se plaint d'une diminution dans

(1) Carrare ne s'est pas seulement illustrée dans les arts; elle a encore produit dans la politique et les sciences des hommes justement célèbres, comme l'économiste Rossi et le géographe Repetti.

la vente. Autrefois le commerce allait mieux; au sortir de la table d'hôte où la diligence s'arrêtait, on entrait chez le sculpteur, on y trouvait tous les chefs-d'œuvre étalés, et l'on achetait une statue tout comme on eût fait à Montélimart pour une boîte de nougats ou pour une caisse de pruneaux à Tours. Outre les statues, les réductions, les bustes-portraits, Carrare se charge encore de l'ornement: panneaux, trumeaux, chambranles de cheminées de luxe; enfin le style funéraire lui-même n'est pas dédaigné, et plus d'un tombeau de prix, commandé par le Chili, le Pérou, la Russie ou l'Espagne, est dessiné, puis ciselé dans les ateliers carrarais (1).

L'académie de Carrare renferme la copie de tous les modèles antiques ou modernes de quelque renom. C'est là que la jeunesse du pays vient se former dans l'art délicat de l'imitation du relief par le dessin et le moulage. Il y a aussi une école de nu, où l'on travaille d'après le modèle vivant. Enfin ceux que la statuaire n'attire pas étudient l'ornement et demandent à la feuille d'acanthe, aux griffons ailés ou aux arabesques le secret de leurs capricieux contours. Les élèves couronnés chaque année sont envoyés à Rome. La municipalité carraraise et quelquefois le gouvernement italien acquittent une partie de leur pension.

On remarque à l'académie de Carrare un bas-relief antique fort curieux au point de vue de l'archéologie et de l'histoire. Ce bas-relief, transporté depuis six mois seulement à l'académie, a été sculpté, au temps de l'exploitation romaine, sur un bloc de marbre tenant à la montagne. La carrière d'où ce bloc a été tiré a pris au moyen âge et a conservé le nom de *Fantiscritti* (mot à mot, soldats sculptés), à cause du sujet même que représente le bas-relief, ou plutôt de l'explication qu'en donnaient les gens du peuple. Voici maintenant comment les artistes et les archéologues italiens interprètent généralement ce sujet. Jupiter, Hercule et Bacchus se présentent ensemble, de face. Le *père des dieux et des hommes*, reconnaissable

(1) A Carrare, tout le monde est sculpteur, plus ou moins. Il semble qu'il y ait une relation secrète, mystérieuse, entre les qualités physiques et morales d'un peuple et les caractères lithologiques des terrains qu'il habite. Un ingénieur, M. A. Burat, a fort bien exprimé ce fait dans sa *Géologie appliquée;* il cite à ce propos Carrare et ses marbres, Volterra et ses albâtres, et fait justement observer que l'existence de quelques roches propres aux ouvrages d'art peut rendre communes des qualités rares partout ailleurs. Le géographe Repetti, étudiant surtout le côté physique de la question, avait déjà remarqué que les Carrarais, ses compatriotes, manifestaient dans leur caractère je ne sais quelle souplesse, quelle malléabilité en rapport avec celles des marbres de leur pays. L'habitant d'un territoire calcaire ne pense et n'agit pas comme celui qui habite un sol schisteux ou granitique. En France, dit avec raison le père de la géologie moderne, M. Élie de Beaumont, les expressions de Provençal, Gascon, Auvergnat, Parisien, correspondent à autant de régions géologiques différentes.

à sa barbe et à ses cheveux olympiens, tient le milieu; il appuie paternellement ses bras sur les épaules de ses compagnons. A gauche est Bacchus, que l'on devine au thyrse qu'il tient dans sa main (1); à droite est Hercule portant la massue, couvert de la dépouille du lion. Tous les carriers, tous les artistes de passage à Carrare, sont allés visiter ce bas-relief. Bien des sculpteurs ont inscrit leurs noms sur la pierre; ceux de Pietro Tacca, Gian Bologna, Canova, semblent être d'hier. A l'élégance, à la profondeur des entailles, on voit que ces noms ont été gravés par des mains habituées à tenir le ciseau. Il paraît que le nom de Buonarotti se lisait également sur ce marbre, et qu'il a disparu, soit dans un éclat qui a tronqué l'un des angles, soit emporté par quelque fanatique.

Dans une autre carrière romaine près de Carrare, à Colonnata (2), l'attention des visiteurs était également attirée par les restes d'un autel votif, dont l'inscription témoigne qu'il a été dressé par Villicus, décurion des esclaves attachés aux carrières. Cet autel a depuis un an été transporté aussi à l'académie de Carrare; il certifie le renom dont jouissait le marbre de Carrare chez les Romains. Avant eux, les Étrusques ont excavé les montagnes de Carrare, et la ville de Luna, qu'ils avaient construite sur ces rivages, vivait surtout du commerce des marbres. Ce ne fut qu'à partir du temps de César et d'Auguste, quand les carrières de la Grèce commencèrent à s'épuiser, quand le Pentélique et Paros refusèrent aux maîtres du monde ce qu'ils avaient si abondamment donné à Ictinus, à Phidias et à leurs élèves, que les Romains s'adressèrent à Carrare (3). Les marbres blancs cristallins de Luna reprirent leur premier renom, et pendant plusieurs siècles, jusqu'à la chute de l'empire, fournirent à tous les artistes de Rome, sculpteurs ou architectes, la matière indispensable. A l'époque de l'invasion des Barbares, l'exploitation des carrières cesse ou demeure fort languissante. Luna, qui a essayé de revivre et qui de païenne s'est faite chrétienne, est ruinée une seconde fois par le passage des hordes du nord. Malheur aux villes que traverse la voie Aurélienne sur le littoral de la péninsule! C'est par là que les Goths, les Lombards, et plus tard les Normands et les Allemands, font successivement irruption. Les Sarrasins eux-mêmes viennent à plusieurs reprises porter le fer et le feu sur ces rivages. Luna, de nouveau dévastée, disparaît cette fois pour toujours, et les hommes sont sur le

(1) D'autres y voient Mercure. Le thyrse deviendrait alors un caducée, supposition bien permise, vu l'état de dégradation du bas-relief. Dans ce cas, on aurait les trois dieux protecteurs des chemins.

(2) De *colonia*, colonie, à cause de la colonie d'esclaves établie sur ce point.

(3) Pline, *Hist. nat.*, lib. XXXVI.

point de perdre jusqu'au souvenir du marbre de Carrare; mais c'est alors que Pise, avec ses valeureux enfans, commence la première la renaissance des arts en Italie. Dès le XIe siècle, il faut du marbre aux architectes pour édifier le Dôme, le Baptistère, la Tour penchée et le Campo-Santo : c'est vers Carrare qu'on se tourne. Depuis lors, les carrières n'ont plus cessé d'être exploitées. Les belles églises de Lucques, modèles d'architecture lombarde, les palais de Gênes, de Pise, sont faits du marbre de Carrare. Quand les arts ont été à leur apogée, en quelque lieu de l'Europe que ce fût, l'exploitation des carrières a atteint sa période la plus brillante, comme elle a déchu dans les momens de décadence. Le siècle de Léon X, le siècle de Louis XIV ont ainsi marqué pour Carrare, comme déjà le siècle d'Auguste, et avant lui la période étrusque, les plus célèbres époques de l'exploitation et du commerce des marbres. La prospérité des carrières a, comme de raison, marché de pair avec celle de l'architecture et de la statuaire. Louis XIV surtout a demandé à Carrare ses masses les plus belles pour orner Versailles. Le marbre pur et sans tache n'a pas été seulement réservé aux statues, on l'a prodigué dans les vasques des fontaines, dans les balustrades des jardins, jusque dans les parquets (1). La consommation a été énorme, et si aujourd'hui quelques-unes des montagnes de Carrare ne produisent plus de statuaire, c'est que les filons sont épuisés après des demandes si répétées, après plus de deux mille ans d'une exploitation presque continue. Cependant la trace laissée par la main de l'homme est à peine visible sur les imposantes masses calcaires dont sont formés les monts carrarais, tant il est vrai que les forces de l'homme se réduisent à bien peu de chose, mises en opposition avec celles de la nature.

IV.

Les montagnes voisines de Carrare sont coupées d'anfractuosités profondes, aux pentes desquelles sont attachées les carrières. Les trois principales de ces coupures naturelles portent les noms de *Ravaccione*, *Canal grande* ou *Fantiscritti* et *Colonnata;* elles se ramifient derrière Carrare comme les branches d'un éventail.

La vallée de Ravaccione est surtout intéressante à visiter : elle est

(1) A cette époque, les marbres de Carrare arrivaient en France par le Rhône. On transbordait les blocs à Arles. A Lyon, on prenait la Saône, puis les canaux, et l'on atteignait Paris et Versailles par la Seine : il fallait quelquefois deux ans pour le voyage. Aujourd'hui, par l'Atlantique et Rouen, c'est l'affaire de deux mois. Quand une voie ferrée continue reliera l'Italie à la France, le même transport ne demandera que quelques jours.

à trois kilomètres de Carrare, tandis que Fanti scritti et Colonnata partent presque des faubourgs de la ville. On trouve à gauche de la route le gracieux village de Torano, pittoresquement perché sur une hauteur, et dont la vieille église et les toits de tuile se détachent sur le fond du tableau. Au pied du riant coteau sont des scieries et des *frulloni* d'une construction toute primitive; les appareils sont mis en mouvement par une roue pendante ou une grossière turbine qui empruntent leur force à l'eau du torrent. On passe devant une vallée transversale, celle de Pescino, où sont aussi de nombreuses carrières. On les laisse derrière soi, et bientôt on arrive à une première exploitation, — *la Mossa,* — qui marque la première étape dans le parcours des travaux de Ravaccione. C'est de là, ainsi que de la carrière voisine de la Bettuglia, que l'on tire le marbre statuaire le plus renommé aujourd'hui à Carrare. Il ne se vend pas moins de 20 francs le palme, soit 1,280 francs le mètre cube, sur les lieux, à pied d'œuvre. Le jour où je visitai l'excavation, un beau bloc de 800 palmes gisait à terre, attendant les bouviers. La valeur du statuaire indique le haut prix que l'on attache à un bloc bien homogène et cristallin, pur et sans mélange, et les bénéfices élevés qu'en peut procurer l'exploitation. Le marbre blanc clair descend bien vite à des prix moitié moindres, et cependant le coût de l'extraction et du transport est absolument le même que pour le statuaire.

Si l'on continue à remonter dans le vallon de Ravaccione, on rencontre à Polvaccio une ancienne carrière romaine qui a fourni jusqu'à ces derniers temps un marbre statuaire très renommé (1). Le roc conserve encore la trace des outils d'extraction; la marque horizontale que le travail a laissée sur la pierre de distance en distance indique bien le mode d'exploitation adopté par les anciens. On dégageait la masse sur cinq de ses faces. La face antérieure, la face supérieure et les deux faces latérales étaient préparées par la précédente excavation. La face postérieure était ouverte à la pointerolle, puis, avec le ciseau, des pinces et des coins, on faisait sauter le

(1) C'est de là que les Romains ont tiré le marbre du Panthéon, de la colonne Trajane, de l'arc de triomphe de Titus et de celui de Septime-Sévère. L'Apollon du Belvédère est également en marbre de Polvaccio. Les blocs qui ont servi à Michel-Ange pour le David et pour les célèbres statues allégoriques couchées qui ornent les tombeaux de Julien et de Laurent de Médicis ont été aussi extraits de ces carrières. Enfin on peut citer encore comme sculptés en marbre de Polvaccio le Neptune de l'Ammanati et le groupe d'Hercule assommant Cacus qui ornent la place du Palais-Vieux à Florence. On ne dit pas si c'est à Polvaccio que s'adressa Louis XIV, mais nous savons que les marbres fournis pour le tombeau de l'empereur, une des constructions modernes qui en ont consommé le plus, ont été tirés de Colonnata, qui en a aussi fourni beaucoup aux Romains.

bloc, en dégageant ainsi violemment la face inférieure. Jusqu'au XVIIe siècle, ce mode d'opérer a été en usage dans l'exploitation du marbre. A cette époque, la poudre a été appliquée aux mines et aux carrières. Les acides qui attaquent et dissolvent les calcaires sont ensuite venus faciliter l'action de la poudre. En versant de l'acide sulfurique (vulgairement huile de vitriol) dans le canal ménagé par le fleuret du mineur, on en a singulièrement agrandi le fond : on a formé ainsi une véritable poche qui, chargée de quantités considérables de poudre, a détaché des blocs énormes. A Marseille, pour les travaux du nouveau port et le nivellement de l'ancien lazaret, au Teil, près de Montélimart, dans l'extraction des calcaires à ciment et à chaux hydraulique, on a disloqué des montagnes entières. La poudre employée par centaines de kilogrammes dans les chambres ouvertes par les acides a fait voler en éclats des centaines de mètres cubes de rocher dans une seule explosion. On a procédé par de véritables fourneaux de mines comme quand il s'agit de faire sauter des citadelles. A Carrare, à Seravezza, on n'a point à opérer sur une aussi grande échelle, mais souvent cinq ou six mines profondes y sont allumées du même coup. Le bruit épouvantable de l'explosion est répété par tous les échos, et court de vallons en vallons comme les grondemens du tonnerre. Le bloc soulevé en l'air retombe lourdement et roule sur les flancs abrupts de la carrière. On charge jusqu'à plusieurs kilogrammes de poudre à la fois dans le même trou, et l'on y met le feu au moyen d'une mèche de sûreté. Ces mines à l'acide sont appelées par les ouvriers *mines à la française*, parce que l'usage en est passé de France en Italie.

Le point supérieur de l'exploitation dans la vallée de Ravaccione est à 650 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les chars à bœufs arrivent jusqu'au pied des dernières carrières par une bonne route, et le long du chemin on les rencontre qui se suivent à la file, se croisent, les uns montant à vide, les autres descendant les blocs. Pour arriver aux points de chargement, on a ménagé sur les diverses carrières des plans inclinés pavés en marbre, et sur lesquels les masses sont descendues. On en modère la course au moyen de câbles, et elles glissent sur des rouleaux savonnés. Ceux-ci fument ou s'enflamment sous le frottement du marbre, comme les supports sur lesquels se meut le navire qu'on lance à la mer. La descente naturelle des blocs n'a lieu que de la carrière aux plans inclinés. Le trajet est court, la différence de niveau assez faible. Le spectacle est donc loin de présenter ici la même grandeur qu'à Seravezza, sur les flancs de l'Altissimo; mais ce qu'on perd en pittoresque, on le regagne en économie, et les carriers ne s'en plaignent pas.

Le lieu où se trouvent les dernières exploitations de Ravaccione

porte le nom caractéristique de *concha*, parce qu'en cet endroit la vallée, partout fermée, présente la forme d'une conque. Le paysage est d'une désolante aridité : pas un arbre ne pousse sur ces calcaires dénudés; on y distingue à peine quelques herbes, et çà et là quelques mauvaises cahutes en pierres sèches, servant de refuge aux ouvriers. L'agriculture n'a que faire ici. Jusqu'aux points les plus élevés sont étagées des carrières. La qualité partout exploitée est le marbre blanc clair ou ordinaire et le veiné passant au bleu. Il n'y a plus de statuaire. A Carrare, cette qualité se tient volontiers vers le bas des vallées, à l'inverse de Seravezza, où elle semble affectionner les hauteurs les plus inaccessibles. L'aspect que présente la *concha* est des plus animés; il résume bien le spectacle auquel on a assisté tout le long du chemin en remontant le Ravaccione. Partout des carrières en exploitation : une armée d'ouvriers est occupée autour des blocs pour l'extraction, le sciage, la descente, le chargement. Quand vient midi, tous se réunissent fraternellement, au soleil en hiver, à l'ombre en été, pour faire en commun un frugal déjeuner. Il n'y a guère d'inimitié entre les ouvriers de deux carrières rivales, et quand souvent les patrons se jalousent ou se poursuivent dans des procès sans fin, les ouvriers, heureusement rebelles à l'usage, ne croient pas devoir prendre parti dans ces querelles. Aussi bien le dangereux métier de carrier compte assez de victimes déjà sans qu'on aille encore ensanglanter les chantiers par des rixes meurtrières.

Au-dessus des ouvriers sont les chefs des travaux, sortes de tâcherons, qui se chargent d'ordinaire, pour un prix fixé d'avance, de l'extraction du marbre. Ils traitent ensuite avec les simples carriers, soit à la journée, soit à prix fait, épargnant ainsi au patron le souci des menus détails et des discussions interminables avec l'ouvrier. Le patron, propriétaire ou locataire de l'excavation, ouvre un compte-courant à son entrepreneur. Au crédit passe le nombre de palmes extraits, au débit figurent les avances faites en poudre ou autres fournitures et en argent. On traite généralement à tant le palme rendu au bord de la mer, à la *marine* de Carrare, et l'entrepreneur doit par conséquent s'occuper encore de l'engagement des bouviers.

L'exploitation du marbre est de beaucoup plus importante à Carrare qu'à Massa et à Seravezza. A Carrare, le nombre des ouvriers directement attachés aux carrières est de deux mille cinq cents environ. Un millier d'hommes sont en outre employés au transport, à l'expédition et à la mise en œuvre des marbres : bouviers, portefaix de la marine, scieurs, ouvriers des usines ou des ateliers, tailleurs de pierre, etc. On estime le montant de l'extraction annuelle à quinze

cent mille palmes (1) au moins (soit, en nombre rond, 60,000 tonnes), dont au plus un cinquième ou un sixième pour la production de Massa et de Seravezza réunies, cette dernière ville d'ailleurs primant Massa de beaucoup. En prenant donc douze cent mille palmes pour la part afférente à Carrare, ce serait une somme de 3,600,000 fr. répandue dans le pays. Le statuaire, le marbre blanc clair et ordinaire, le blanc bleuâtre, sont les seules qualités qu'on rencontre; le *bardiglio* commun ou fleuri et la brèche manquent complétement. La moyenne du prix qu'on paie aux entrepreneurs est de 2 fr. 50 c. à 3 fr. le palme rendu à la *marine*. Sur ce prix, le transport entre en moyenne pour 1 franc. En somme, chacun est satisfait, personne ne se plaint. L'ouvrier est heureux, le patron s'enrichit, et tout le monde vit des marbres. Carrare compte quinze mille habitans, et dans ce nombre pas un malheureux. La population augmente encore tous les jours. En prenant le quart à peu près du chiffre de l'extraction à Carrare, on aura celui de Seravezza et de Massa; mais cette dernière localité est encore de beaucoup la moins importante : elle est cependant en grand progrès depuis quelques années, et l'on y compte de magnifiques établissemens de marbrerie.

La plus belle de toutes les scieries de Carrare appartient à un Américain, M. Walton : elle ne renferme pas moins de douze châssis pouvant marcher à la fois et portant jusqu'à trente lames chacun. Les blocs sont amenés sous les châssis sur des rails. Un filet d'eau, promené au-dessus de chaque scie par un mécanisme automatique, arrose dans son mouvement de va-et-vient la surface supérieure des blocs, empêchant ainsi l'échauffement du fer contre le marbre. Une roue hydraulique noyée, à réaction, en un mot une turbine du système le plus perfectionné, met toutes les scies en mouvement. Tout cet ensemble est disposé dans un vaste bâtiment, bien dessiné, sous une élégante charpente.

A Massa, à Seravezza, on rencontre également de fort belles scieries, mais les principaux produits de Seravezza sont les *marmetti* ou carreaux de marbre pour parquets. L'ouvrier les prépare bruts à la carrière, en frappant à la masse sur le petit côté des blocs, de manière à les fendre en longueur. Les blocs ainsi travaillés sont ceux d'ailleurs qui présentent déjà des fissures ou des joints naturels, mais il n'en faut pas moins une très grande habileté pour détacher les pavés. Le coup d'œil pratique du carrier lui fait deviner les plus imperceptibles fissures, dont il sait très bien profiter. Les carreaux sont ensuite refendus en largeur avec le ciseau, et amenés

(1) On sait qu'il faut 64 palmes pour faire un mètre cube, et que le mètre cube pèse 2,650 kilogrammes ou 2 tonnes 2/3.

de la sorte à la forme voulue. Alors on les porte à l'usine, où commence le travail du *frullone*. Qu'on s'imagine un axe vertical, un *arbre*, comme on dit en mécanique, monté directement au centre d'une roue hydraulique. Celle-ci est le plus souvent assez grossièrement installée, l'eau du torrent vient battre contre ses *cuillères*, et l'appareil se met en mouvement. A l'axe vertical sont attachées deux poutrelles en croix, régnant sur toute la largeur d'une auge circulaire. Dans chacun des compartimens ainsi formés, on dispose un certain nombre de *marmetti* reposant par la face à polir sur une meule gisante en pierre. Quand l'arbre se meut, il entraîne ainsi poutrelles et carreaux. On jette du sable sur la meule, qui reste fixe, et le frottement polit les *marmetti*. Cette fabrication et ce polissage des carreaux sont des plus répandus à Seravezza, mais presque nuls à Carrare, où l'on ne voit que quelques *frulloni* établis le plus souvent dans la campagne, tant bien que mal.

Le port d'embarquement des marbres à Carrare présente un aspect encore plus animé que celui de Seravezza. Partout sur la plage ce ne sont que blocs de marbre, et dans la rade, quand le temps est beau, navires qui attendent ou complètent leur chargement. Un magnifique pont-embarcadère, monté sur pilotis, a été construit par M. Walton. Il s'avance au loin sur la mer, et permet aux plus gros navires de recevoir directement les blocs en se rangeant le long du pont, qui forme quai. Cela vaut mieux que le système primitif des *lancie* en usage à Seravezza. Le tablier du pont est d'ailleurs muni d'une voie ferrée sur laquelle roulent les wagons portant les marbres. Des grues en fonte, manœuvrées par des roues dentées, prennent les blocs dans les wagons et les amènent lentement à fond de cale.

De la plage de Carrare, les navires vont à Gênes, à Livourne, à Marseille, les trois principaux entrepôts des marbres dans la Méditerranée. Près de la moitié de la production totale va dans l'Amérique du Nord, le pays qui consomme le plus de marbres de Carrare, même encore aujourd'hui, malgré la guerre. A Marseille, il y a de grandes usines pour le sciage et le polissage des marbres, puis de nombreux ateliers pour la mise en œuvre. Les marbres qu'on travaille à Marseille sont non-seulement ceux d'Italie, mais encore tous ceux du midi de la France, notamment le blanc verdâtre ou marbre campan des Pyrénées, le rouge cerise ou griotte du Languedoc, la brèche de Tholomet près d'Aix, connue sous le nom de *brèche d'Alep*. On y travaille aussi les beaux marbres veinés de l'Algérie, l'onyx, aujourd'hui si connu à Paris, enfin les marbres de Belgique, le noir de Liége, la lumachelle, le petit granite. De tous ces marbres, on fait surtout des chambranles de cheminées, des

socles de pendules, des dessus de table, des coupes. Aucun autre pays que Carrare, Massa et Seravezza n'expédie de marbres blancs ou bleus. Les carrières jadis si fameuses des Grecs sont depuis longtemps épuisées, ou du moins n'attirent plus l'attention de l'Occident. Quant aux anciennes carrières que les Romains et avant eux les Étrusques avaient également exploitées en Italie en même temps que celles de Carrare, par exemple à l'île d'Elbe et à Campiglia (dans la Maremme toscane), on a vainement essayé de les reprendre. Plus d'une fois on a voulu rouvrir des travaux à Campiglia, où toutes les variétés de Carrare et de Seravezza se retrouvent. Le marbre statuaire y est aussi beau, plus beau même en certains filons, puisqu'il rappelle, par sa texture lamelleuse et sa translucidité sur les bords, le marbre de Paros, qui donne aux chairs tant de *morbidezza;* mais ces travaux n'ont pas réussi, bien que les difficultés de transport soient moindres à Campiglia qu'à Carrare. Cosme Ier d'abord, puis une société livournaise il y a quelques années, ont successivement échoué. Aujourd'hui une nouvelle compagnie vient de se former. Sera-t-elle plus heureuse que ses aînées? Pour notre part, nous croyons qu'une industrie comme celle des marbres, assurée à Carrare par une durée de vingt siècles, ne peut être ainsi déplacée tout à coup.

En Afrique, à Filfila, de magnifiques veines de statuaire, jadis largement excavées par les Romains, ont également tenté, mais sans plus de succès, les efforts d'une société d'exploitans. Malgré le droit énorme de près de 50 francs la tonne qui pesait alors sur l'entrée des marbres en France, droit dont les marbres de Filfila avaient été exonérés, la société africaine n'a pu tenir contre la concurrence de Carrare. Le gouvernement italien fait du reste tous ses efforts pour encourager le commerce et l'exploitation des marbres. Tous les droits plus ou moins onéreux qui grevaient l'exploitation sous le dernier gouvernement ont été supprimés. De plus, aucune loi, aucun règlement administratif, aucune surveillance gênante de la part de l'état, n'apportent de restriction au travail libre des carrières (1). Dès que le chemin de fer sera terminé jusqu'à la Spezzia (et ce moment n'est pas éloigné), dès qu'un embranchement sur Carrare, qui

(1) Les droits de douane à la sortie des marbres et les droits de péage pour l'entretien des routes ont été réduits au minimum à 2 fr. la tonne de 1,000 kilog., soit environ 5 fr. le mètre cube. En signant récemment le traité de commerce avec la France, le roi d'Italie a de plus demandé la suppression des droits énormes qui grevaient chez nous, à l'entrée, les marbres statuaires de Carrare, comme si nous avions eu quelque exploitation rivale à protéger. Aujourd'hui ces marbres sont exempts de tous droits, et l'on ne paie plus à Marseille que 10 fr. la tonne pour l'entrée des autres qualités. Le fret de Carrare à Marseille est encore assez élevé : de 16 à 20 francs la tonne, suivant les cas.

est à l'étude ou même commencé, aura rejoint la station d'Avenza, le prix du transport diminuera de moitié, et les propriétaires des carrières échapperont surtout aux exigences des *facchini*, ces insolens portefaix de la plage. Massa et Seravezza pourront voir également les blocs descendre des carrières sur des embranchemens ferrés ou de simples *tram-roads* (1), et arriver jusqu'à la Spezzia traînés par la locomotive. Là, dans ce magnifique golfe, où la nature a tracé d'avance le plus beau port de l'Italie, les marbres s'embarqueront à prix réduit, et souvent comme lest, pour tous les ports de la Méditerranée et tous ceux de l'Atlantique.

Le port actuel où Carrare embarque ses marbres est connu sous le nom de Spiaggia d'Avenza, du nom du village qui se trouve tout près de là. Un large ruisseau, le Carrione, descendu des carrières, vient mourir à la marine, et c'est une remarque à faire que partout, dans les trois districts marbriers, Seravezza, Massa et Carrare, les conditions topographiques sont les mêmes. Aux flancs des vallées transversales sont les carrières. Sur chaque point, ces vallées se réunissent en une seule : la Versilia à Seravezza, le Frigido à Massa, le Carrione à Carrare; toutes trois sont parallèles, et chacune vient finir à la mer en y marquant le port d'embarquement. Enfin toutes les carrières sont contenues dans la même chaîne de montagnes, vaste contre-fort détaché du massif principal des Alpes apuanes et courant parallèlement au rivage.

La vue dont on jouit de la plage de Carrare en se tournant vers les montagnes n'est pas moins pittoresque que celle de *Forte de' Marmi* à Seravezza. Non loin du dépôt des marbres est Avenza, avec son vieux château-fort aux tourelles massives, aux fenêtres ogivales, aux élégans créneaux. La pierre a été taillée avec amour par un artiste du temps. Ce château commandait la voie Émilienne, et au moyen âge, au commencement des temps modernes, il arrêta plus d'une fois les armées qui descendaient en Italie. Le célèbre capitaine lucquois Castruccio Castracani, qui a mérité d'avoir Macchiavel pour historien, fit construire au XIVe siècle cette magnifique citadelle.

Les étymologistes font venir le nom d'Avenza de l'italien *avanzi* (ruines) : non loin du château de Castruccio sont en effet les ruines de la fameuse Luna, deux fois détruite, sous les Romains d'abord, après la soumission des Étrusques, puis au commencement du moyen âge, à la suite des incursions des Barbares, dont les hordes indisciplinées arrivaient dans l'Italie du centre par la voie Émilienne, qui traversait Luna. Du temps de Pline, la ville s'était relevée de ses premiers désastres, et faisait de nouveau le commerce

(1) Chemins à l'américaine comme celui de Paris à Versailles par le Cours-la-Reine.

des marbres. L'écrivain latin, dans la partie géographique de son *Histoire naturelle*, la désigne ainsi : *primum Etruriæ oppidum Luna, portu nobile.* Strabon la cite également sous le nom grec de Σελήνη. Luna a donc été pour les Romains le port d'entrepôt des marbres extraits des montagnes voisines. Ce port était à l'embouchure du fleuve Magra. Avec le temps, l'embouchure s'est ensablée, la mer elle-même s'est retirée, ou, si l'on veut, le sol s'est peu à peu soulevé sur ces rivages, et aujourd'hui la côte est à un kilomètre plus loin. Peut-être ces phénomènes physiques expliquent-ils en partie l'état d'abandon où se trouve de nouveau Luna. Il y a là plusieurs couches de ruines superposées; la terre végétale a recouvert les débris du passé, et le laboureur modenais, comme celui de Virgile, voit souvent des casques, des fers de lance, des ossemens, se dégager sous le soc de la charrue. On a trouvé aussi beaucoup de monnaies, des vases, des poteries de tout genre, des mosaïques, des pierres gravées, des statues, des ornemens et ustensiles divers. Dans tout cela, rien de bien saillant : Luna n'était qu'une ville de marbriers et de marins; le travail du marbre, comme aujourd'hui à Carrare, y occupait seul les habitans, et j'ai vu, en parcourant ces ruines, cinq ou six larges dalles de beau marbre blanc empilées derrière une haie, et retirées il y a quelque temps de dessous terre par un *contadino* du voisinage.

Une grosse tour massive, en pierres de petit appareil, reliées par du ciment, construction évidemment romaine et qu'on suppose avoir été un phare, des restes de salles voûtées qui ont pu être des magasins publics ou des prisons, à côté une des portes de la ville, puis un amphithéâtre elliptique, dont une partie de la galerie couverte, celle où s'ouvraient les vomitoires, est encore debout, enfin des pans d'épaisses murailles se profilant çà et là au milieu des terres, tels sont les seuls restes de la Luna romaine. L'agriculture a tout envahi, tout détruit sur ce sol fertile, et l'arène même de l'amphithéâtre, du *Colisée*, comme on l'appelle dans le pays, a été transformée en un champ de blé. De la Luna des Étrusques il ne reste plus rien, et de la Luna chrétienne on aperçoit seulement les ruines d'une église à fleur de sol. Les murs devaient être intérieurement revêtus de bas-reliefs en marbre, s'il faut en juger par les débris que l'on découvre çà et là. C'est entre les XIe et XIIe siècles, à la suite des nombreuses dévastations des Barbares, qui ont si longtemps prolongé leurs incursions sur cette partie du territoire italien, que Luna aura dû entièrement disparaître. Les Goths, les Lombards, les Sarrasins, les Normands, les Allemands eux-mêmes, la pillèrent tour à tour. Au Ve siècle, elle était encore très florissante. Rutilius Numatianus, qui nous a laissé une si élégante description du voyage qu'il entreprit vers l'an 471, allant de Rome dans la

Gaule sa patrie, appelle Luna la ville aux blanches murailles, la « terre fertile en marbre, » — *dives marmoribus tellus*. Les environs de Luna méritent aussi bien que cette ville en ruine l'attention du voyageur. De vertes montagnes, véritable ceinture de vignes et d'oliviers, dominent une plaine riante. Traçant une courbe gracieuse, formant comme les anneaux disjoints d'une chaîne, de nombreux villages, perchés sur les hauteurs, semblent sortir du milieu des arbres. San-Niccolo, Ortonovo, Cassano, Castel-Novo, San-Lazaro, Ameglia, San-Marcello, entourent Luna disparue de sites vivans, et les clochers de leurs églises, leurs vieilles murailles percées de portes, se dessinent heureusement sur le second plan du tableau. Aux flancs d'une haute montagne se déroule comme un large ruban la route de Carrare à Modène, que le duc François V, qui n'aimait guère les Carrarais, mit tant d'années à construire. A droite, à l'horizon, se profilent les monts de Carrare, dont le Sagro, d'où descend la vallée de Colonnata, forme le point culminant. Au pied des montagnes est la ville même de Carrare, qui disparaît dans ses jardins d'orangers et de lauriers-roses. Çà et là se détachent les blanches façades des villas qui l'avoisinent, et quelques vieux bourgs à mi-côte, comme Moneta. A gauche, dans un paysage enchanteur, s'étend la plaine de Sarzana. En se retournant vers la mer, on découvre l'embouchure de la Magra, barrée par les galets; à côté se dresse le promontoire sévère du Corvo, dont les roches volcaniques d'un noir sombre se détachent vigoureusement sur l'azur de la mer et du ciel. Derrière le Corvo est le golfe de la Spezzia. Là sont encore des exploitations de marbres, parmi lesquels se distinguent ceux de Porto-Venere, si heureusement employés dans l'ornementation. Ils sont connus sous le nom de *portor*, qu'ils ont pris soit, par contraction, du lieu de leur provenance, soit des lignes dorées qui se détachent sur le fond noir et qui en font des marbres *porte-or*.

Tel est ce coin pittoresque de l'Italie qui s'étend entre la Spezzia et Pietra-Santa, en passant par Carrare et Massa, et dont le commerce des marbres a fait de tout temps la fortune. Aujourd'hui plus que jamais, avec l'établissement de l'unité italienne, la prospérité de ces heureuses contrées ira croissant. Les chemins de fer, les ports que l'on y établit, seconderont l'industrie locale, qui de plus en plus se développera. Les institutions libérales dont le Piémont a doté l'Italie viennent elles-mêmes favoriser ce progrès matériel, et cet exemple prouve une fois de plus tout ce que peut gagner la péninsule à vivre sous les mêmes lois.

L. SIMONIN.

LA SCIENCE

ET

LE SURNATUREL

MÉDITATIONS SUR LE CHRISTIANISME (1).

Depuis dix-neuf siècles, la religion chrétienne a subi et surmonté bien des attaques, quelques-unes bien plus violentes que celle dont elle est aujourd'hui l'objet, aucune plus grave.

Pendant dix-huit siècles, les chrétiens ont été tour à tour persécutés ou persécuteurs : persécutés comme chrétiens, persécuteurs de quiconque n'était pas chrétien, se persécutant mutuellement entre chrétiens. La persécution a été, selon les temps et les pays, plus ou moins cruelle, plus ou moins inflexible et efficace; mais quelle que fût la diversité des états, des églises et des châtimens, qu'il y eût rigueur ou douceur dans la pratique, le principe était le même. Après avoir souffert la proscription et le martyre sous le régime impérial de l'état païen, la religion chrétienne a vécu à son tour sous la garde de la loi civile, et défendue par les armes du bras séculier.

Elle vit aujourd'hui en présence de la liberté. Elle a affaire à la pensée libre, à la discussion libre. Elle est appelée à se défendre, à se garder elle-même, à prouver incessamment, et contre tout venant, sa vérité morale et historique, son droit sur l'intelligence et l'âme humaine. Catholiques, protestans ou juifs, chrétiens ou philosophes, tous sont maintenant, parmi nous du moins, à l'abri de

(1) M. Guizot vient de terminer un nouvel ouvrage, *Méditations sur la Religion chrétienne,* qui doit paraître prochainement chez l'éditeur Michel Lévy. C'est à cet ouvrage qu'appartiennent les pages que nous publions ici.

toute persécution, car nul ne pourrait, sans ridicule, taxer de persécution les sacrifices ou les déplaisirs que peut lui imposer, dans certains cas, la manifestation de sa croyance; pour tous, cette manifestation est libre, et ne saurait coûter à personne aucun des droits ni des biens de la vie civile. La liberté religieuse, c'est-à-dire la liberté de croire, de croire diversement ou de ne pas croire, est encore imparfaitement acceptée et garantie dans divers états; mais il est visible qu'elle devient de plus en plus le fait général, et qu'elle sera désormais le droit commun dans le monde civilisé.

L'une des causes qui rendent ce fait si puissant, c'est qu'il n'est pas isolé; il tient sa place dans la grande révolution intellectuelle et sociale qui, après une fermentation et une préparation de plusieurs siècles, a éclaté et s'accomplit de nos jours. L'esprit scientifique, la prépondérance démocratique et la liberté politique sont les caractères essentiels et les tendances invincibles de cette révolution. Ces puissances nouvelles peuvent tomber dans d'énormes erreurs et commettre d'énormes fautes qu'elles paieront toujours chèrement, mais elles sont définitivement installées dans la société moderne : les sciences continueront de s'y développer dans la pleine indépendance de leurs méthodes et de leurs résultats; la démocratie s'établira dans les positions qu'elle a conquises et dans les voies qui lui sont ouvertes; la liberté politique, à travers ses orages et ses mécomptes, se fera plus ou moins lentement accepter comme la garantie nécessaire de tous les biens acquis et de tous les progrès possibles dans l'ordre social. Ce sont là maintenant des faits dominateurs auxquels toutes les institutions publiques doivent s'adapter, et avec lesquels toutes les autorités morales ont besoin de vivre en paix.

La religion chrétienne n'est pas dispensée de cette épreuve: elle la surmontera comme elle en a surmonté tant d'autres. Elle ne serait pas d'origine et d'essence divine, si elle ne pouvait pas se prêter aux formes diverses des sociétés humaines, et leur servir tantôt de guide, tantôt d'appui dans toutes leurs vicissitudes, heureuses ou malheureuses; mais il importe infiniment que les chrétiens ne se fassent point d'illusion sur la lutte qu'ils ont à soutenir, sur ses périls et sur les armes qu'ils y peuvent employer. Contre la religion chrétienne, l'attaque est ardente et poursuivie tantôt avec un fanatisme brutal, tantôt avec une habileté savante, et au nom tantôt des plus mauvaises passions, tantôt de convictions sincères; les uns la contestent comme fausse; les autres la repoussent comme trop exigeante et gênante; la plupart la redoutent comme tyrannique. On n'oublie pas vite l'injustice et la souffrance; on ne guérit pas aisément de la peur. Les souvenirs de la persécution religieuse sont encore vivans, et entretiennent dans une multitude d'esprits, d'ailleurs

incertains, des préventions malveillantes et de vives alarmes. Les chrétiens, de leur côté, ont peine à accepter le nouvel état social et à s'y faire; ils sont à chaque instant choqués, irrités, épouvantés des idées et du langage qui s'y produisent. On ne passe pas aisément du privilége au droit commun et de la domination à la liberté; on ne se résigne pas sans effort à la contradiction audacieuse et obstinée, à la nécessité quotidienne de résister et de vaincre. Le régime de la liberté est encore plus passionné et plus laborieux dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique; les croyans ont encore plus de peine à supporter les incrédules que les gouvernemens l'opposition. Et pourtant eux aussi ils y sont obligés, eux aussi ils ne peuvent trouver aujourd'hui que dans la discussion libre et dans le plein exercice de leurs propres libertés la force dont ils ont besoin pour s'élever au-dessus de leurs périls, et pour réduire, non pas au silence, ce qui ne se peut, mais à une guerre vaine, leurs acharnés adversaires.

Je sors de la société civile dans laquelle les diverses croyances religieuses sont aujourd'hui tenues de vivre en paix à côté les unes des autres. J'entre dans la société religieuse elle-même, dans l'église chrétienne de nos jours. Où en est-elle elle-même sur les grandes questions qu'elle a à débattre avec l'esprit humain libre et hardi? Comprend-elle bien, conduit-elle bien la guerre dans laquelle elle est engagée? Marche-t-elle au rétablissement d'une vraie paix et de l'harmonie active entre elle et la société générale au sein de laquelle elle vit?

Je dis l'*église chrétienne*. C'est toute l'église chrétienne en effet, et non pas telle ou telle des églises chrétiennes, qui est maintenant et radicalement attaquée. Quand on nie le surnaturel, l'inspiration des livres saints et la divinité de Jésus-Christ, c'est sur tous les chrétiens, catholiques, protestans ou grecs, que portent les coups; c'est à tous les chrétiens, quels que soient leurs dissentimens particuliers et les formes de leur gouvernement ecclésiastique, qu'on enlève les bases de leur foi. Et c'est par la foi que vivent toutes les églises chrétiennes; il n'y a point de forme de gouvernement, monarchique ou républicaine, concentrée ou éparse, qui suffise à maintenir une église; il n'y a point d'autorité si forte, point de liberté si large que, dans une société religieuse, elle puisse tenir lieu de la foi. Ce sont les âmes qui s'unissent dans une église, et c'est la foi qui est le lien des âmes. Quand donc les fondemens de leur foi commune sont attaqués, les dissidences entre les églises chrétiennes sur des questions spéciales ou les diversités de leur organisation et de leur gouvernement deviennent des intérêts secondaires : c'est d'un péril commun qu'elles ont à se défendre, c'est

la source commune où elles puisent toute la vie qu'elles sont menacées de voir tarir.

Je crains que le sentiment de ce péril commun ne soit pas dans toutes les églises chrétiennes aussi clair, aussi profond, aussi dominant que l'exige le salut commun. Je crains qu'en présence des mêmes questions partout soulevées et des mêmes attaques partout dirigées contre les faits et les dogmes vitaux de la religion chrétienne, les chrétiens des communions diverses ne concentrent pas assez toutes leurs forces sur la grande lutte qu'ils ont tous à soutenir. Je le crains sans m'en étonner beaucoup. Quoique le péril soit le même pour tous, les traditions, les habitudes et par conséquent les dispositions actuelles sont diverses. Beaucoup de catholiques se persuadent que la foi serait sauvée, s'ils étaient délivrés de la liberté de la pensée. Beaucoup de protestans croient qu'ils ne font qu'user du libre examen et qu'ils restent chrétiens quand ils abandonnent les bases et s'éloignent des sources de la foi. Le catholicisme n'a pas assez de confiance dans ses racines et tient trop à toutes ses branches; il n'y a point d'arbre qui n'ait besoin d'être cultivé et émondé selon les climats et les saisons pour porter toujours de bons fruits; ce sont les racines qu'il faut défendre de toute atteinte. Le protestantisme oublie trop que, lui aussi, il a des racines dont il ne saurait se séparer sans périr, et que la religion n'est pas une plante annuelle que les hommes cultivent et renouvellent à leur gré. Les catholiques ont trop peur de la liberté; les protestans ont trop peur de l'autorité. Les uns croient que, parce que la foi religieuse a des points fixes, la société religieuse ne comporte pas le mouvement et le progrès; les autres disent que la société religieuse ne saurait avoir des points fixes, et que la religion réside dans le sentiment religieux et la croyance individuelle. Que serait devenu le christianisme, s'il s'était condamné dès sa naissance à l'immobilité que les uns lui recommandent, et que deviendrait-il aujourd'hui, s'il était livré, comme le veulent les autres, au caprice de chaque esprit et au vent de chaque jour?

Heureusement Dieu ne permet pas que, dans cette crise, les vrais principes et les vrais intérêts de la religion chrétienne restent sans d'efficaces défenseurs. Il y a des catholiques qui comprennent leur temps et le nouvel état social, et qui acceptent franchement ses libertés religieuses et politiques, et ce sont précisément ceux-là qui ont le plus hardiment témoigné leur attachement à la foi catholique, qui ont réclamé avec le plus d'ardeur les propres libertés de leur église et défendu avec le plus d'énergie les droits de son chef. Il y a des protestans qui ont usé avec un zèle infatigable de toutes les libertés acquises de nos jours au protestantisme; ils ont fondé

toutes les associations et toutes les œuvres qui ont manifesté la vie et étendu l'action de l'église protestante; ils ont réclamé et ils réclament incessamment pour cette église le rétablissement de ses synodes, c'est-à-dire son autonomie religieuse. Parmi ces protestans, quand il s'en est rencontré qui n'ont pas trouvé dans l'église protestante soutenue par l'état la pleine satisfaction de leurs convictions, ils n'ont pas hésité à s'en séparer et à fonder, avec leurs seules forces, des églises libres. Et ce sont les protestans qui ont ainsi mis le plus largement en pratique tous les droits, toutes les libertés du protestantisme, ce sont précisément ceux-là qui aujourd'hui, dans l'épreuve intérieure que traverse le christianisme, professent le plus hautement les dogmes de la foi chrétienne, et maintiennent le plus fermement les droits de l'autorité légale au sein de leur église. Les catholiques libéraux de nos jours sont les plus zélés défenseurs des traditions et des institutions fondamentales du catholicisme. Les protestans les plus actifs, depuis un demi-siècle, dans l'exercice des libertés du protestantisme sont les plus fermes conservateurs de ses doctrines et de ses règles vitales.

Humainement parlant, c'est de l'influence qu'exercent et qu'exerceront dans leurs églises respectives et dans le public ces deux classes de chrétiens que dépend l'issue paisible de la crise que subit de nos jours le christianisme. Notre société est certes bien loin d'être chrétienne, mais elle n'est pas non plus anti-chrétienne; considérée dans son vaste ensemble, elle n'a aujourd'hui, contre la religion chrétienne, point de passion hostile ni générale; elle conserve des habitudes, des instincts, je dirai volontiers des désirs chrétiens; elle sait que la foi et la loi chrétiennes servent puissamment ses intérêts d'ordre et de paix; les adversaires fanatiques du christianisme l'inquiètent bien plus qu'ils ne la séduisent; elle a fait l'expérience de leur empire, et même quand elle ne s'en défend pas, même quand elle les vante, elle redoute au fond leurs progrès. Dans de telles dispositions, notre société peut être tirée de son indifférence et de son ignorance religieuse; elle peut être ramenée au christianisme, mais par ceux-là seulement qui, en défendant, en propageant le christianisme, ne blesseront pas la société elle-même dans les idées, les sentimens, les droits, les intérêts qui aujourd'hui ont pris place et racine dans sa vie intime et active. Comme la religion, la société moderne a aussi ses points fixes et ses tendances invincibles; entre la religion et elle, l'harmonie ne peut se rétablir que par l'action des hommes qui leur portent, à l'une et à l'autre, une vraie et profonde sympathie. Puisque la religion chrétienne vit aujourd'hui en présence de la liberté, ceux-là seuls sont d'efficaces défenseurs de la religion qui en même temps pro-

fessent pleinement la foi chrétienne et acceptent sincèrement l'épreuve de la liberté.

Mais qu'en poursuivant leur pieux et salutaire travail, ces chrétiens libéraux ne se flattent pas d'un prompt ni complet succès : ils maintiendront, ils propageront la foi chrétienne, ils ne supprimeront pas au sein de la société l'incrédulité et le doute; il faut qu'en les combattant ils s'accoutument à supporter leur présence; le régime de la liberté est essentiellement mêlé de bien et de mal, de vérité et d'erreur; les idées et les dispositions contraires s'y produisent et s'y développent simultanément. « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, disait Jésus-Chrit à ses apôtres; je suis venu apporter non la paix, mais l'épée (1). » L'épée de Jésus-Christ, c'est la vérité chrétienne combattant l'erreur et l'imperfection humaines; la victoire, mais la victoire toujours incomplète dans la lutte incessante, c'est la condition à laquelle doivent se résigner les défenseurs de la vérité chrétienne au sein de la liberté.

Si ces vaillans et intelligens champions de la foi chrétienne n'étaient pas accueillis et accrédités dans les églises auxquelles ils appartiennent; si le catholicisme donnait lieu de croire qu'il est essentiellement hostile aux principes et aux droits essentiels de la société moderne, et qu'il ne les tolère que comme Moïse tolérait le divorce parmi les Juifs, « à cause de la dureté de leur cœur; » si d'autre part les adversaires du surnaturel, de l'inspiration des livres saints et de la divinité de Jésus-Christ prévalaient au sein du protestantisme, qui ne serait plus alors qu'une philosophie hésitant à prendre son vrai nom, si toutes ces mauvaises chances venaient à se réaliser, je suis loin de penser qu'en présence de telles fautes et de tels revers, la religion chrétienne disparaîtrait du monde et retirerait définitivement aux hommes sa lumière et son appui : ses destinées sont au-dessus des égaremens humains; mais à coup sûr, pour que les hommes revinssent de tels égaremens, pour que la lumière rentrât dans leur âme et l'harmonie dans la société moderne, il faudrait qu'il éclatât de nouveau, dans les âmes et dans la société, un de ces troubles immenses, une de ces tourmentes révolutionnaires dont les hommes ne recueillent les leçons qu'après en avoir souffert tous les maux.

Près d'aborder des questions plus profondes et plus permanentes, je ne fais qu'indiquer ici ce que je pense de la crise qui agite en ce moment le monde chrétien, de sa cause principale, de ses périls, de ses acteurs, et des chances bonnes ou mauvaises qu'elle laisse entrevoir pour l'avenir. Dans l'ouvrage dont je publie aujourd'hui

(1) *Évangile selon saint Matthieu*, chap. x, verset 34.

la première partie, je laisse de côté ces faits et ces débats de circonstance; c'est de la religion chrétienne en elle-même, de ses croyances fondamentales et de leur légitimité que je m'occupe; c'est la vérité du christianisme que je voudrais mettre en lumière en le mettant en présence des systèmes et des doutes qu'on lui oppose. Je m'abstiendrai de toute polémique directe et personnelle; les personnes embarrassent et enveniment les questions : on ménage ou l'on injurie ses adversaires, deux genres de fausseté qui me sont également antipathiques. Je ne veux avoir pour adversaires que les idées, et quelles que soient les idées, j'admets la sincérité possible de ceux qui les professent : la discussion n'est sérieuse qu'à cette condition, et ni l'énormité intellectuelle de l'erreur, ni ses funestes conséquences pratiques, n'excluent sa sincérité. L'esprit de l'homme est encore plus facile à séduire et plus égoïste que son cœur; quand il a conçu et exprimé une idée, il s'y attache comme à son œuvre propre et s'y emprisonne orgueilleusement, comme s'il était en possession de la pure et pleine vérité.

Ces *Méditations* seront divisées en quatre séries. Dans la première, j'expose et j'établis ce qui est, selon moi, l'essence de la religion chrétienne, c'est-à-dire les problèmes naturels auxquels elle répond, les dogmes fondamentaux par lesquels elle résout ces problèmes, et les faits surnaturels sur lesquels ces dogmes reposent, la création, la révélation, l'inspiration des livres saints, Dieu selon la Bible, Jésus-Christ selon l'Évangile. Après l'essence de la religion chrétienne vient son histoire; elle sera l'objet d'une seconde série de *Méditations* dans lesquelles j'examinerai l'authenticité des livres saints, les causes premières de la fondation du christianisme, ce qu'ont toujours été la foi chrétienne et l'église chrétienne à travers les siècles et malgré leurs vicissitudes, la grande crise religieuse qui, au XVIe siècle, a divisé l'église chrétienne et partagé l'Europe entre le catholicisme et le protestantisme, enfin les crises anti-chrétiennes qui, à diverses époques et en divers pays, ont mis en question et en péril le christianisme lui-même, et qu'il a toujours surmontées. La troisième série de ces *Méditations* sera consacrée à l'étude de l'état actuel de la religion chrétienne, de son état intérieur et extérieur; je retracerai le réveil chrétien qui s'est manifesté parmi nous dès l'ouverture du XIXe siècle, soit dans l'église catholique, soit dans l'église protestante, l'élan de la philosophie spiritualiste, qui s'est relevée à cette même époque, et le mouvement anti-chrétien qui a éclaté bientôt après dans la renaissance du matérialisme, du panthéisme, du scepticisme, et dans les travaux de la critique historique. J'essaierai de déterminer l'idée et par conséquent, selon moi, l'erreur fondamentale de ces divers sys-

tèmes, adversaires déclarés et actifs du christianisme. Enfin, dans la quatrième série de ces *Méditations*, je tenterai de pressentir l'avenir de la religion chrétienne et d'indiquer par quelles voies elle est appelée à conquérir complétement et à dominer moralement ce petit coin de l'univers que nous appelons notre terre, et dans lequel se déploient les desseins et la puissance de Dieu, ainsi qu'ils se déploient aussi sans doute dans une infinité de mondes à nous inconnus.

J'ai passé trente-quatre ans de ma vie à lutter, dans une bruyante arène, pour l'établissement de la liberté politique et le maintien de l'ordre selon la loi. J'ai appris, dans les travaux et les épreuves de cette lutte, ce que valent la foi et la liberté chrétiennes. Dieu permet que, dans le repos de ma retraite, je consacre à leur cause ce qu'il me conserve encore de jours et de force. C'est la plus salutaire faveur et le plus grand honneur que sa bonté me puisse accorder.

I. — LES PROBLÈMES NATURELS.

Depuis que le genre humain existe, partout où il a existé et où il existe, il y a des questions qui l'ont préoccupé et le préoccupent invinciblement, non-seulement à cause de sa curiosité naturelle et de son ardente soif de connaître, mais pour une autre raison bien autrement profonde et puissante. — La destinée même de l'homme est intimement liée à ces questions : elles contiennent le secret non-seulement de ce qu'il voit, mais de ce qu'il est lui-même. — Quand il aspire à les résoudre, ce n'est pas seulement pour comprendre le spectacle auquel il assiste; il se sent, il se sait acteur dans le drame; il veut savoir son rôle et son sort. Il s'agit, pour lui, de sa conduite et de son avenir comme de la satisfaction de sa pensée. Ces problèmes souverains ne sont pas pour l'homme des questions de science, mais des questions de vie; en leur présence, il faut dire comme Hamlet : « Être ou n'être pas, c'est la question. »

D'où viennent le monde et l'homme au milieu du monde? Comment ont-ils commencé? Où vont-ils? Quelles sont leur origine et leur fin? Il y a des lois qui les gouvernent; y a-t-il un législateur? Sous l'empire de ces lois, l'homme se sent et se dit libre; l'est-il réellement? Comment sa liberté se concilie-t-elle avec les lois qui le gouvernent, lui et le monde? Est-il un instrument fatal ou un agent responsable? Quels sont, avec le législateur du monde, ses liens et ses rapports?

Le monde et l'homme lui-même offrent un étrange et douloureux spectacle. Le bien et le mal, moral et matériel, l'ordre et le désordre, la joie et la douleur y sont intimement mêlés et en lutte

constante. D'où viennent ce mélange et ce combat? Est-ce le bien ou le mal qui est la condition et la loi de l'homme et du monde? Si c'est le bien, comment le mal y est-il entré? Pourquoi la souffrance et la mort? Pourquoi le désordre moral, le malheur si fréquent des bons, le bonheur si choquant des méchans? Est-ce là l'état normal et définitif de l'homme et du monde?

L'homme se sent à la fois grand et petit, fort et faible, puissant et impuissant. Il s'admire, il s'aime, et pourtant il ne se suffit point à lui-même; il cherche un appui, un secours au-delà et au-dessus de lui-même; il demande, il invoque, il prie. Que veulent dire ces troubles intérieurs, ces élans alternatifs d'orgueil et de faiblesse? Ont-ils ou non un sens et un objet? Pourquoi la prière?

Ce sont là les problèmes naturels, tantôt obscurément pressentis, tantôt clairement posés, qui, dans tous les temps, chez tous les peuples, sous toutes les formes et à tous les degrés de la civilisation, par instinct ou par réflexion, se sont élevés et s'élèvent dans l'âme humaine. Je n'indique que les plus grands, les plus apparens; j'en pourrais rappeler bien d'autres qui se rattachent à ceux-là.

Non-seulement ces problèmes sont naturels à l'homme; ils ne le sont qu'à lui, ils sont son privilége. Parmi toutes les créatures à nous connues, l'homme seul les entrevoit et les pose, et éprouve un besoin impérieux de les résoudre. J'emprunte à M. de Chateaubriand ces belles paroles : « Pourquoi le bœuf ne fait-il pas comme moi? Il peut se coucher sur la verdure, lever la tête vers les cieux, et appeler par ses mugissemens l'être inconnu qui remplit cette immensité; mais non, préférant le gazon qu'il foule, il n'interroge point, au haut du firmament, ces soleils qui sont la grande évidence de l'existence de Dieu. Les animaux ne sont point troublés par ces espérances que manifeste le cœur de l'homme; ils atteignent sur-le-champ à leur suprême bonheur; un peu d'herbe satisfait l'agneau, un peu de sang rassasie le tigre. La seule créature qui cherche au dehors, et qui n'est pas à soi-même son tout, c'est l'homme (1). »

De ces problèmes naturels et propres à l'homme sont nées toutes les religions; elles ont toutes pour objet de satisfaire la soif qu'a l'homme de les résoudre. Comme ces problèmes sont la source de la religion, les solutions qu'ils reçoivent en sont la substance et le fond. C'est, de nos jours, une tendance assez commune de faire consister essentiellement, je pourrais dire uniquement, la religion dans le sentiment religieux, dans ces belles et vagues aspirations qui sont ce qu'on appelle la poésie de l'âme, en dehors et au-des-

(1) *Génie du christianisme*, t. Ier, p. 208, édit. de 1831.

sus des réalités de la vie. Par le sentiment religieux, l'âme entre en rapport avec l'ordre divin, et ce rapport tout personnel, tout intime, indépendant de tout dogme positif, de toute église organisée, suffit, dit-on, et doit suffire à l'homme; c'est là, pour lui, la religion vraie et nécessaire. Certainement le sentiment religieux, le rapport intime et personnel de l'âme avec l'ordre divin, est essentiel et nécessaire à la religion; mais la religion est autre chose encore, et bien davantage. L'âme humaine ne se laisse pas diviser et réduire à telle ou telle de ses facultés qu'on choisit et qu'on exalte en condamnant les autres au sommeil; l'homme n'est pas seulement un être sensible et poétique qui aspire à s'élancer, par l'imagination et l'amour, au-delà du monde matériel et actuel : il pense en même temps qu'il sent, il veut connaître et croire aussi bien qu'aimer; ce n'est pas assez, pour lui, que son âme s'émeuve et s'élève; il a besoin qu'elle se fixe et se repose dans des convictions en harmonie avec ses émotions. C'est là ce que l'homme cherche dans la religion; il lui demande autre chose que des jouissances nobles et pures; il lui demande la lumière en même temps que la sympathie. Si elle ne résout pas les problèmes moraux qui assiégent sa pensée, elle peut être une poésie; elle n'est pas une religion.

Je ne puis contempler sans émotion les troubles de ces âmes élevées qui essaient de trouver dans le sentiment religieux seul un refuge contre le doute et l'impiété. Il est beau de conserver, dans le naufrage de la foi et le chaos de la pensée, les grands instincts de la nature humaine, et de persister à ressentir les besoins sublimes dont on n'obtient pas la satisfaction. Je ne sais à quel point des esprits éminens peuvent ainsi combler, par leur sincérité et leur ferveur sensible, le vide de leurs croyances; mais qu'ils ne se fassent pas illusion : pas plus sur les intérêts de leur avenir spirituel que sur ceux de la vie actuelle, les hommes ne se paient d'aspirations stériles et de beaux doutes; les problèmes naturels que j'ai rappelés seront toujours le grand fardeau des âmes, et le sentiment religieux ne sera jamais la religion suffisante du genre humain.

A côté de l'apothéose du sentiment religieux se place aujourd'hui une autre tentative bien autrement grave et hardie. Loin de sonder les problèmes naturels auxquels correspondent les religions, des écoles philosophiques qui font bruit sur la scène intellectuelle, l'école panthéiste et l'école qui s'appelle *positiviste*, les suppriment absolument et les nient. A les entendre, le monde existe de toute éternité et par lui-même, ainsi que les lois en vertu desquelles il se maintient et se développe. Dans leurs principes et leur ensemble, toutes choses ont toujours été ce qu'elles sont et seront. Il n'y a dans cet univers point de mystère; il n'y a que des faits et des

lois qui s'enchaînent naturellement, nécessairement, et sur lesquels s'exerce la science humaine, incomplète, mais indéfiniment progressive dans sa puissance comme dans son travail.

Ainsi la création, la providence divine et la liberté humaine, l'origine du mal, le mélange et la lutte du bien et du mal dans le monde et dans l'homme, l'imperfection de l'ordre actuel et du sort de l'homme, la perspective du rétablissement de l'ordre dans l'avenir, ce sont là de pures rêveries, des jeux de la pensée humaine; il n'y a, dans la réalité, point de questions semblables; de même qu'il est éternel, le monde, tel qu'il est, est complet, normal et définitif en même temps que progressif, et ce n'est d'aucune puissance supérieure au monde, c'est du seul progrès des sciences et des lumières de l'homme qu'il faut attendre le remède au mal moral et matériel dont souffre le genre humain.

Je ne discute pas en ce moment ce système, je ne le qualifie même pas par son vrai nom, je ne fais que le résumer; mais au premier et simple aspect quel mépris des instincts spontanés et universels de l'homme! Quel oubli des faits qui remplissent l'histoire universelle et permanente du genre humain!

C'est pourtant là que nous en sommes. Non pas une solution, mais la négation des problèmes naturels dont l'âme humaine est invinciblement travaillée, c'est là ce qu'on lui offre pour toute satisfaction et tout repos! Soyez mathématicien, physicien, mécanicien, chimiste, critique, romancier, poète; mais n'entrez pas dans ce qu'on appelle la sphère religieuse et théologique : il n'y a là point de questions réelles à résoudre, rien à chercher, rien à faire, rien à attendre, rien, rien...

(Après avoir ainsi rappelé les problèmes naturels qui pèsent sur l'âme humaine, M. Guizot expose, dans une seconde méditation, les solutions que donnent de ces problèmes les principaux dogmes chrétiens, et dans la méditation suivante, intitulée : *le Surnaturel,* il soutient, en ces termes, le principe fondamental de ces dogmes.)

II. — LE SURNATUREL.

Contre le système chrétien, si grand et en si profonde harmonie avec la nature humaine, on élève une objection qu'on croit décisive : il proclame le surnaturel; il a le surnaturel pour principe et pour base. Or, dit-on, il n'y a point de surnaturel.

L'objection n'est pas nouvelle; mais elle est aujourd'hui plus sérieuse et plus forte en apparence qu'elle ne l'a encore été. C'est au nom de la science, de toutes les sciences humaines, des sciences physiques, des sciences historiques, des sciences philosophiques,

qu'on prétend réduire le surnaturel à néant et le bannir du monde et de l'homme.

J'honore infiniment la science, et je la veux libre autant qu'honorée; mais je la voudrais aussi un peu plus difficile avec elle-même, moins exclusivement préoccupée de ses travaux spéciaux et de ses succès du moment, plus attentive à n'oublier et à n'omettre aucune des idées, aucun des faits qui se rattachent aux questions qu'elle traite, et dont elle doit tenir compte dans les solutions qu'elle en donne.

Quel que semble le vent du jour, c'est une rude entreprise que l'abolition du surnaturel, car la croyance au surnaturel est un fait naturel, primitif, universel, permanent dans la vie et l'histoire du genre humain. On peut interroger le genre humain en tous temps, en tous lieux, dans tous les états de la société, à tous les degrés de la civilisation; on le trouvera toujours et partout croyant spontanément à des faits, à des causes en dehors de ce monde sensible, de cette mécanique vivante qu'on appelle la nature. On a eu beau étendre, expliquer, magnifier la nature : l'instinct de l'homme, l'instinct des masses humaines ne s'y est jamais enfermé; il a toujours cherché et vu quelque chose au-delà.

C'est cette croyance instinctive et jusqu'ici indestructible de l'humanité que l'on qualifie de radicale erreur; c'est ce fait général et constant dans l'histoire humaine qu'on entreprend d'abolir. On va bien plus loin: on dit que ce fait est déjà aboli, que le *peuple* ne croit plus au surnaturel et qu'on essaierait vainement de l'y ramener. Incroyable fatuité humaine! Parce que, dans un coin du monde, dans un jour des siècles, on a fait, dans les sciences naturelles et historiques, de brillans progrès, parce qu'on a, au nom de ces sciences, combattu le surnaturel dans de brillans livres, on le proclame vaincu, aboli! Et ce n'est pas seulement au nom des savans, c'est au nom du peuple qu'on prononce cet arrêt! Vous avez donc complétement oublié, ou vous n'avez jamais compris l'humanité et son histoire! Vous ignorez donc absolument ce que c'est que le peuple, ce que sont tous ces peuples qui couvrent la face de la terre! Vous n'avez donc jamais pénétré dans ces millions d'âmes où la croyance au surnaturel est et demeure présente et active, même quand les paroles qui passent sur leurs lèvres semblent la désavouer! Vous ne savez donc pas quelle distance immense existe entre le fond et la surface de ces âmes, entre les souffles changeans qui agitent l'esprit des hommes et les instincts immuables qui président à leur vie! Il est vrai, il y a de nos jours, dans le peuple, bien des pères, des mères, des enfans qui se croient incrédules et se moquent fièrement des miracles : suivez-les dans l'intimité de leur demeure,

dans les épreuves de leur vie; que font ces parens quand leur enfant est malade, ces cultivateurs quand leurs récoltes sont menacées, ces matelots quand ils flottent sur les mers en proie aux tempêtes? Ils lèvent les yeux au ciel, ils prient, ils invoquent cette puissance surnaturelle que vous dites abolie dans leur pensée. Par leurs actes spontanés et irrésistibles, ils donnent à vos paroles et à leurs propres paroles un éclatant démenti.

Je veux faire un pas vers vous; je vous accorde que la foi au surnaturel est abolie; j'entre avec vous dans les sociétés, dans les classes qui se vantent de cette ruine morale. Qu'y arrive-t-il alors? A la place des miracles divins, les miracles humains apparaissent; on en cherche, on en demande, et on trouve des gens qui en inventent, et qui les font accueillir par des milliers de spectateurs. Il ne faut pas remonter bien loin dans le temps et dans l'espace pour voir le surnaturel de la superstition s'élevant sur les ruines du surnaturel de la religion, et la crédulité s'empressant au-devant du mensonge.

Sortons de ces crises malsaines de l'humanité; rentrons dans sa permanente et sérieuse histoire. Nous reconnaîtrons que la croyance instinctive au surnaturel a été la source et demeure le fond de toutes les religions, de la religion en général et en soi. Le plus sérieux et aussi le plus perplexe des penseurs qui, de nos jours, ont abordé ce sujet, M. Edmond Scherer, a bien vu que là était la question, et c'est ainsi qu'il l'a posée dans la troisième de ses *Conversations théologiques*, belle et douloureuse image de la fermentation de ses idées et des combats qu'elles se livrent dans son âme : « Le surnaturel n'est pas quelque chose d'extérieur à la religion, dit l'un des deux interlocuteurs entre lesquels M. Scherer établit le débat, il est la religion même. — Non, dit l'autre, le surnaturel n'est pas l'élément propre de la religion, mais plutôt l'élément propre de la superstition; le fait surnaturel n'a point de rapport avec l'âme humaine, car le propre du surnaturel, c'est de sortir de cet ensemble de conditions qui forment la crédibilité, c'est d'être anti-humain. » La discussion continue et s'anime, les troubles contraires des deux interlocuteurs se révèlent. « Peut-être, dit le rationaliste, le surnaturel était-il une forme nécessaire de la religion pour des esprits peu cultivés; mais, à tort ou à raison, notre culture moderne repousse le miracle : elle ne le nie pas précisément, elle y est indifférente. Le prédicateur même ne sait qu'en faire; plus il est sérieux, plus son christianisme a d'intimité et de vie, plus aussi le miracle disparaît de son enseignement. Le miracle était jadis la force du discours religieux, il en est aujourd'hui l'embarras secret. Chacun sent vaguement, en face des récits merveilleux de nos saints livres, ce

que l'on sent en face des légendes des saints : ce ne peut être là la religion, ce n'en est que la superfétation. — Il est vrai, s'écrie avec douleur le chrétien chancelant, nous ne croyons plus au miracle; vous auriez pu ajouter que nous ne croyons guère à Dieu non plus, et les deux choses se tiennent. On parle beaucoup aujourd'hui de spiritualisme chrétien, de religion de la conscience, et vous-même, vous semblez voir dans l'abandon des miracles un progrès de la religion. Ah! que ne puis-je dire avec assez de force combien l'expérience intime de mon cœur proteste contre une pareille opinion! Quand je sens vaciller en moi la foi au miracle, je vois aussi l'image de mon Dieu s'affaiblir à mes regards; il cesse peu à peu d'être pour moi le Dieu libre, vivant, le Dieu personnel, le Dieu avec lequel l'âme converse comme avec un maître et un ami. Et ce saint dialogue interrompu, que nous reste-t-il? Combien la vie paraît triste alors et désenchantée! Réduits à manger, dormir et gagner de l'argent, privés de tout horizon, combien notre âge mûr paraît puéril, combien notre vieillesse triste, combien nos agitations insensées! Plus de mystère, c'est-à-dire plus d'innocence, plus d'infini, plus de ciel au-dessus de nos têtes, plus de poésie. Ah! soyez-en sûr, l'incrédulité qui rejette le miracle tend à dépeupler le ciel et à désenchanter la terre. Le surnaturel est la sphère naturelle de l'âme. C'est l'essence de sa foi, de son espérance, de son amour. Je sais bien que la critique est spécieuse, que ses argumens paraissent souvent victorieux; mais je sais une chose encore, et peut-être pourrais-je en appeler ici à votre propre témoignage : en cessant de croire au miracle, l'âme se trouve avoir perdu le secret de la vie divine; elle est désormais sollicitée par l'abîme;... bientôt elle gît à terre, oui, et parfois dans la boue. »

A son tour, l'incrédule au surnaturel se trouble et s'attriste. — « Tenez, dit-il, l'histoire de l'humanité me paraît quelquefois se mouvoir entre les termes suivans. Le monde commence par la religion, et, rapportant directement les phénomènes à une cause première, il voit partout un Dieu. Vient la philosophie, qui, ayant découvert l'enchaînement des causes secondes et les lois de leur action, réduit d'autant l'intervention directe de la Divinité, et qui, s'appuyant sur l'idée de la nécessité (car la nécessité seule tombe dans le domaine de la science, et la science n'est que la connaissance du nécessaire), tend, par ses données fondamentales, à exclure Dieu du monde. Elle fait plus, elle arrive à nier la liberté humaine comme elle a nié Dieu. On comprend pourquoi : la liberté est une cause en dehors de l'enchaînement des causes, une cause première, une cause qui est cause de soi, et dès lors la philosophie, ne pouvant l'expliquer, se trouve portée à la nier. Une philosophie

rigoureuse sera toujours fataliste; mais par là même la philosophie se corrompt et se détruit. Quand elle n'a d'autre Dieu que l'univers et d'autre homme que le premier des mammifères, elle n'est plus que de l'histoire naturelle. L'histoire naturelle est toute la science des époques matérialistes, et, pour le dire en passant, c'est là que nous en sommes; mais le matérialisme n'est pas le dernier mot du genre humain. Corrompue et affaiblie, la société s'écroule dans d'immenses catastrophes; la herse de fer des révolutions brise les hommes comme les mottes d'un champ; dans les sillons sanglans germent des générations nouvelles; l'âme éplorée croit de nouveau; elle reprend foi à la vertu, elle retrouve le langage de la prière. Au siècle de la renaissance a succédé celui de la réformation, à l'Allemagne de Frédéric le Grand l'Allemagne de 1812. C'est ainsi que la foi renaît à jamais de ses cendres. Hélas! l'humanité se relève pour recommencer la marche que je viens de décrire. Comme notre globe, avance-t-elle au moins dans l'espace en tournant sur elle-même, et si elle avance, vers quel but gravite-t-elle?

« Où va, Seigneur, où va la terre dans les cieux (1)? »

Ce n'est pas vers le ciel qu'irait la terre, si elle suivait la voie où les adversaires du surnaturel la poussent. C'est, disent-ils, le propre du surnaturel qu'étant incroyable il est essentiellement anti-humain. C'est précisément à quelque chose, non pas d'anti-humain, mais de surhumain que l'âme humaine aspire, et c'est du surnaturel qu'elle l'espère. Il ne faut pas se lasser de le redire : le monde fini tout entier, avec tous ses faits et toutes ses lois, y compris l'homme lui-même, ne suffit point à l'âme de l'homme; elle veut avoir quelque chose de plus grand et de plus parfait à contempler et à aimer; elle veut se confier dans quelque chose de plus stable et s'appuyer sur quelque chose de plus fort. C'est de cette ambition suprême et sublime que naît et se nourrit la religion en général, et c'est à cette ambition suprême et sublime que répond et satisfait en particulier la religion chrétienne. Que ceux-là donc se désabusent qui se flattent de laisser encore des chrétiens quand ils abolissent la croyance au surnaturel; c'est la religion même en général et la chrétienne en particulier qu'ils abolissent. Il se peut qu'ils ne se fassent pas à eux-mêmes tout ce mal, et que, conservant un sincère sentiment religieux, ils se croient encore à peu près chrétiens : l'âme lutte contre les erreurs de la pensée, et le suicide moral est infiniment rare; mais le mal se dévoile et s'exaspère en se répandant, et les

(1) *Mélanges de critique religieuse*, par M. Edmond Scherer; *Conversations théologiques*, p. 169-187.

hommes en masse tirent les conséquences de l'erreur bien plus rigoureusement que ne fait celui dans l'esprit duquel l'erreur est née. Les peuples ne sont ni des savans ni des philosophes, et si vous parveniez à détruire en eux toute foi au surnaturel, tenez pour certain que la foi chrétienne aurait disparu.

Y a-t-on bien pensé? Se figure-t-on ce que deviendraient l'homme, les hommes, l'âme humaine et les sociétés humaines, si la religion positive y était effectivement abolie, si la foi religieuse en disparaissait réellement? Je ne veux pas me répandre en complaintes morales et en pressentimens sinistres; mais je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse se représenter avec une vérité suffisante ce qui arriverait en nous et autour de nous, si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes se trouvait tout à coup vide et leur empire anéanti. Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de déréglement tomberait l'humanité. C'est pourtant là ce qui serait, si toute foi au surnaturel s'éteignait dans les âmes, si les hommes n'avaient plus dans l'ordre surnaturel ni confiance ni espérance.

Je n'ai point dessein de me renfermer ici dans la question morale et pratique, et j'aborde celle du surnaturel considéré au point de vue de la raison spéculative et libre.

On le condamne en vertu de son nom seul. Rien, dit-on, n'est ou ne peut être en dehors et au-dessus de la nature. Elle est une et complète; tout y est renfermé, et toutes choses s'y tiennent, s'y enchaînent et s'y développent nécessairement.

Nous voici en plein panthéisme, c'est-à-dire en plein athéisme. Je donne sur-le-champ au panthéisme son vrai nom. Parmi les hommes qui se déclarent aujourd'hui les adversaires du surnaturel, la plupart, à coup sûr, ne croient pas et ne veulent pas être athées. Je les avertis qu'ils mènent les autres là où eux-mêmes ne croient pas et ne veulent pas aller. La négation du surnaturel, au nom de l'unité et de l'universalité de la nature, c'est le panthéisme, et le panthéisme, c'est l'athéisme. Dans le cours de ces méditations, quand je parlerai spécialement de l'état actuel de la religion chrétienne et des divers systèmes qui la combattent, je justifierai à cet égard mon assertion; pour le moment, j'ai à repousser des coups plus directs contre le surnaturel, coups moins profonds que ceux du panthéisme, mais aussi graves, car, à vrai dire, qu'on le sache ou non, qu'on le veuille ou non, tous les coups, dans ce combat, vont à la même fin, et dès qu'ils s'adressent au surnaturel, c'est la religion qui les reçoit.

On invoque la fixité des lois de la nature; c'est là, dit-on, le fait palpable et incontestable qu'établit l'expérience du genre humain,

et sur lequel repose la conduite de la vie humaine. En présence de l'ordre permanent de la nature et de ses lois, nous n'y pouvons admettre des infractions partielles et momentanées; nous ne pouvons croire au surnaturel, au miracle.

Il est vrai, des lois générales et permanentes gouvernent la nature. Est-ce à dire que ces lois sont nécessaires et qu'aucune dérogation n'y est possible? Il n'y a personne qui ne reconnaisse entre ce qui est général et ce qui est nécessaire une différence essentielle et absolue. La permanence des lois actuelles de la nature est un fait établi par l'expérience, mais non pas seul possible et seul concevable pour la raison; ces lois auraient pu être autres, elles pourraient changer. Il en est plusieurs qui n'ont pas toujours été ce qu'elles sont, car la science elle-même établit que l'état de la nature a été autre qu'il n'est maintenant; l'ordre universel et permanent auquel nous assistons et nous nous confions n'a pas toujours été tel que nous le voyons, il a commencé; la création de l'ordre actuel de la nature et de ses lois est un fait aussi certain que cet ordre même. Et qu'est-ce que la création sinon un fait surnaturel, l'acte d'une puissance supérieure aux lois actuelles de la nature, et qui peut les modifier comme elle a pu les établir? Le premier des miracles, c'est Dieu.

Il y en a un second, c'est l'homme. Je reprends ce que j'ai déjà dit : en tant qu'être moral et libre, l'homme vit en dehors et au-dessus des lois générales et permanentes de la nature; il crée par sa volonté des faits qui ne sont point la conséquence nécessaire d'une loi préexistante, et ces faits prennent place dans un ordre absolument distinct et indépendant de l'ordre visible qui régit l'univers. La liberté morale de l'homme est un fait aussi certain, aussi naturel que l'ordre de la nature, et elle est en même temps un fait surnaturel, c'est-à-dire essentiellement en dehors de l'ordre de la nature et de ses lois.

Dieu est l'être moral et libre par excellence, c'est-à-dire l'être excellemment capable d'agir comme cause première, en dehors des causes qui s'enchaînent l'une à l'autre. En tant qu'être moral et libre, l'homme est en rapport intime avec Dieu. Qui définira les événemens possibles et sondera les mystères de ce rapport? Qui dira que Dieu ne peut pas modifier et ne modifie jamais, selon ses desseins dans l'ordre moral et sur l'homme, les lois qu'il a instituées et qu'il maintient dans l'ordre matériel de la nature?

On a hésité à nier absolument la possibilité des faits surnaturels; on a pris pour les attaquer une voie détournée. S'ils ne sont pas impossibles, a-t-on dit, ils sont incroyables, car aucun témoignage humain et spécial en faveur d'un miracle ne peut donner une certi-

tude égale à celle qui résulte, contre tout miracle, de l'expérience qu'ont les hommes de la fixité des lois de la nature. « C'est l'expérience seule, dit Hume, qui donne autorité au témoignage humain, et c'est la même expérience qui nous atteste les lois de la nature. Quand donc ces deux sortes d'expériences sont en contradiction, nous n'avons autre chose à faire que de retrancher l'une de l'autre, et de nous faire une opinion, dans l'un ou l'autre sens, selon l'assurance que nous donne le restant de la soustraction. En vertu du principe que je viens de poser, cette opération, appliquée à toutes les religions populaires, aboutit à leur complète annulation. Nous pouvons donc établir en maxime qu'aucun témoignage humain ne peut valoir assez pour prouver un miracle et pour en faire le fondement légitime d'aucun système de religion (1). » C'est dans ce raisonnement de Hume que s'enferment, comme dans un fort inexpugnable, les adversaires des miracles, pour leur refuser toute croyance.

Quelle confusion dans les faits et dans les idées! Quelle superficielle solution de l'un des plus grands problèmes de notre nature! Quoi! ce serait une simple opération d'arithmétique, sur deux observations expérimentales évaluées en chiffres, qui viderait la question de savoir si la croyance universelle du genre humain au surnaturel est fondée ou absurde, et si Dieu n'agit sur le monde et sur l'homme que par des lois instituées une fois pour toutes, ou s'il continue encore à faire, dans l'exercice de sa puissance, usage de sa liberté! Non-seulement le sceptique Hume méconnaît ainsi la grandeur du problème, il se trompe aussi dans les motifs sur lesquels il fonde son étroite idée : ce n'est point dans l'expérience seule que le témoignage humain puise son autorité; cette autorité a des sources plus profondes et une valeur antérieure à l'expérience; elle est l'un des liens naturels, l'une des sympathies spontanées qui unissent entre eux les hommes et entre elles les générations des hommes; est-ce en vertu de l'expérience que l'enfant se confie aux paroles de sa mère et croit tout ce qu'elle lui raconte? La confiance mutuelle des hommes dans ce qu'ils se disent ou se transmettent les uns aux autres est un instinct primitif, spontané, que l'expérience confirme ou ébranle, redresse ou limite, mais qu'elle ne fonde point.

Je trouve dans le même *essai* de Hume (2) cette autre phrase : « Comme la surprise mêlée d'admiration qu'excitent les miracles est une émotion agréable, de là naît une tendance sensible à croire

(1) *Essais et traités sur divers sujets*, par David Hume. — *Essai sur les miracles*, t. III, p. 119-145 (Bâle 1793).

(2) *Essai sur les miracles*, p. 128.

aux événemens d'où cette émotion dérive. » Ainsi, à en croire Hume, c'est uniquement pour son plaisir, c'est pour l'amusement de son imagination que l'homme croit au surnaturel, et sous cette impression réelle, mais secondaire, qui effleure la surface de l'âme humaine, le philosophe n'entrevoit pas les instincts profonds et les besoins supérieurs qui la dominent.

Pourquoi cette attaque indirecte et incomplète? Pourquoi se borner à soutenir que les miracles ne sauraient être historiquement prouvés, au lieu d'affirmer nettement qu'il ne saurait y avoir des miracles? C'est là ce que pensent au fond les adversaires du surnaturel; c'est parce que d'avance ils tiennent les miracles pour impossibles qu'ils s'appliquent à détruire la valeur des témoignages qui les attestent. Si les témoignages qui entourent le berceau de la religion chrétienne, que dis-je? si le quart, si la dixième partie de ces témoignages portait sur des faits extraordinaires, inattendus, inouis, mais sans caractère surnaturel, on tiendrait l'attestation pour très valable et les faits pour certains. En apparence, c'est seulement la preuve testimoniale du surnaturel que l'on conteste; en réalité, c'est la possibilité même du surnaturel que l'on nie. Il faut le dire et poser la question telle qu'elle est, au lieu de la résoudre en l'éludant.

Naguère des esprits conséquens et hardis n'ont pas hésité à la poser nettement ainsi : « Le dogme nouveau, ont-ils dit, le principe fondamental de la critique, c'est la négation du surnaturel... Ceux qui refuseraient encore d'admettre ce principe n'ont rien à faire de nos livres, et nous, de notre côté, nous n'avons pas à nous inquiéter de leur opposition et de leur censure, car nous n'écrivons pas pour eux. Et si l'on n'entre pas dans cette discussion, c'est par l'impossibilité d'y entrer sans accepter une proposition inacceptable, c'est que le surnaturel soit seulement possible (1). »

Je ne reproche point aux incrédules de l'école de Hume d'avoir été plus timides; ce n'est point avec intention et par artifice qu'ils ont attaqué le surnaturel par une voie détournée, non comme impossible en soi, mais comme impossible à prouver par le témoignage humain. Je leur rends plus de justice et je leur fais plus d'honneur. Un sage et honnête instinct les a retenus sur la pente où ils s'étaient placés; ils ont pressenti que nier la possibilité même du surnaturel, c'était entrer à pleines voiles dans le panthéisme et le fatalisme, c'est-à-dire abolir Dieu et la liberté de l'homme. Leur sens moral et leur bon sens le leur ont interdit. L'erreur fondamen-

(1) *Conservation, Révolution et Positivisme,* par M. Littré, *Préface,* p. XXVI et suiv. — M. Havet, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1863.

tale des adversaires du surnaturel, c'est de le combattre au nom de la science humaine et en le rangeant parmi les faits de son domaine. Le surnaturel n'appartient pas à ce domaine, et c'est pour avoir voulu l'y comprendre qu'on a été conduit à le nier.

III. — LES LIMITES DE LA SCIENCE.

Un moraliste éminent, à la fois théologien et philosophe, et très versé dans les sciences naturelles, le docteur Chalmers, professeur à l'université d'Édimbourg et correspondant de l'institut de France, a écrit, dans son ouvrage sur la *Théologie naturelle*, un chapitre intitulé : *De la connaissance partielle et limitée qu'a l'homme des choses divines*. J'en traduis les premières pages.

« La vraie philosophie moderne, dit-il, ne manifeste jamais plus clairement son caractère fondamental que lorsqu'elle touche à la limite qui sépare le connu de l'inconnu. C'est là qu'elle apparaît sous un double aspect : pleine de déférence et de respect pour toutes les découvertes de l'expérience en dedans de cette limite, peu favorable et méfiante envers toutes les spéculations ingénieuses ou plausibles qui appartiennent à la région idéale au-delà de cette limite. J'appelle à mon aide une langue supérieure à la nôtre en brièveté expressive, et je dis que l'office de la vraie philosophie est *indagare* plutôt que *divinare* (1). Ses œuvres sont des copies, non des créations. Elle peut découvrir un système dans la nature, non pas en inventer un. Elle commence par l'observation de faits spéciaux, et si ces faits parviennent à s'organiser en système, ce n'est qu'à la suite d'observations plus étendues. Dans son travail pour construire un système, la vraie philosophie ne fait point d'excursion hors du territoire de la nature actuelle, car ce sont les phénomènes actuels de la nature qui forment les premiers matériaux de la science, et ce sont les rapports actuels de ces phénomènes qui forment le lien, le ciment auquel les constructions de la science moderne doivent leur solidité et leur durée. C'est là ce qui distingue essentiellement la philosophie de notre temps de la philosophie des temps anciens; celle-ci était surtout inventive, la nôtre est surtout descriptive; son travail descriptif s'applique aux rapports similaires des choses aussi bien qu'à leurs traits particuliers, et c'est à l'aide de ces rapports, mais seulement de ces rapports observés en fait, que la science moderne arrive souvent à une harmonie plus magnifique et plus glorieuse que les plus brillans tableaux créés jadis par l'imagination des théoriciens.

« C'est l'un des caractères intellectuels de cette philosophie qu'elle

(1) *Chercher* plutôt que *deviner*.

unit la force de l'âge mûr à la modestie de l'enfance. Elle sacrifie l'idéal à l'actuel, et quelque brillante ou charmante que puisse être une hypothèse, si, dans l'histoire réelle de la nature un seul phénomène s'y oppose, l'hypothèse est de droit et expressément abandonnée. Pour certains esprits, cet abandon peut être aussi douloureux que de se faire couper la main droite ou arracher l'œil droit; néanmoins, si l'on est fidèle au grand principe de l'école de Bacon, on accepte cette douleur. Pour les disciples de cette école, une preuve solide pèse plus que mille conjectures plausibles, et la fermeté avec laquelle ils repoussent les spéculations de l'imagination n'est égalée que par la docilité avec laquelle ils se soumettent aux leçons de l'expérience.

« Le même principe qui dirige une philosophie saine pour tout ce qui est placé dans la sphère de l'observation humaine lui inspire, pour tout ce qui est au-delà de cette sphère, une complète et patiente modestie. Si quelque lumière nouvelle se répand sur la région où n'atteignait pas l'œil de l'observateur, on peut tenir pour certain que, de tous les hommes, les disciples de Bacon et de Newton seront ceux qui porteront le plus de respect à ces révélations inattendues; leur esprit est sans préoccupation comme sans préjugé, et la fermeté de leur confiance dans les faits bien établis de *la terra cognita* est en parfaite harmonie avec leur humble réserve sur toutes les conceptions plus ou moins plausibles qui s'adressent à la *terra incognita*.

« Comme il arrive toujours quand on se dévoue, en s'oubliant soi-même, à la cause de la vérité et de la vertu, ce modeste désintéressement intellectuel de la philosophie baconienne a sa récompense. En le prenant pour guide, nous avons souvent à abandonner les belles fascinations de la théorie, mais en échange et à la fin nous jouissons des beautés substantielles et plus hautes de la nature réelle. Les faits sont intraitables; devant leur présence, l'imagination est contrainte de céder, et jamais peut-être l'esprit n'éprouve un sentiment plus pénible que lorsque, après avoir vainement tenté de forcer la nature à s'adapter à ses brillantes généralisations, il voit apparaître quelque phénomène rebelle qui le repousse loin de la douce spéculation et le ramène sous le joug de l'humble et dure expérience. Ce fut, dans la vie des philosophes, un cruel moment que celui où il fallut quitter le monde de l'imagination, ce monde si séduisant par sa simplicité et sa complaisance, pour devenir les esclaves de l'observation et marcher à pas lents dans le labyrinthe infiniment varié et compliqué de la nature; mais cette époque douloureuse a eu un terme glorieux : en retour de l'assiduité avec laquelle l'esprit philosophique s'est livré à l'étude de la nature, elle lui

a bien plus largement révélé ses charmes. L'ordre est né du sein de la confusion, et dans l'édifice bien constaté de l'univers, la philosophie trouve maintenant une grandeur et une sublimité qui surpassent tout ce qu'elle avait jamais conçu dans ses jours de libre et aventureuse invention. A ne les considérer même que comme un beau et attrayant spectacle pour la pensée, qui comparerait le système de Newton à la machine des tourbillons de Descartes ou à cet ensemble planétaire encore plus compliqué de cycles et d'épicycles qu'avait construit l'antiquité? Aux premiers pas de l'esprit philosophique dans la voie de l'observation, il y a comme une sorte d'abjuration de la beauté; mais elle reparaît bientôt sous une autre forme, toujours plus brillante à mesure qu'on avance, et enfin s'élève sur de solides fondemens un système bien plus grand et plus beau que celui qui flottait dans l'air devant l'œil du génie. Il est aisé d'en assigner la cause. Ce que nous découvrons par l'observation est l'œuvre de l'imagination divine transformée par le pouvoir créateur en solide et durable réalité. Ce que nous inventons nous-mêmes n'est l'œuvre que de l'imagination humaine. D'une part est la fidèle représentation des conceptions qui sont dans l'esprit de Dieu, de l'autre la vacillante image des conceptions qui sont dans l'esprit de l'homme. L'ouvrier qui écarte les ronces et les décombres sous lesquels se cache quelque noble monument fait bien plus pour notre plaisir et notre goût que si, de sa main inhabile, il nous dressait quelque plan de sa façon. C'est ainsi que la science expérimentale, en échange des beaux rêves qu'elle a repoussés au début de sa carrière, nous révèle des beautés bien supérieures dans les réalités de la nature. Les spectacles que nous découvre l'observation n'ont pas seulement plus de vérité, mais aussi plus de grâce et de grandeur que toutes les visions que nous faisait apparaître l'imagination librement errante. Ni la grâce, ni la grandeur d'une idée, quelles qu'elles soient, ne suffisent pour la faire accepter sans preuve de l'esprit philosophique; il faut que cette idée subisse d'abord, et sans cérémonie, le libre examen des yeux humains et le libre travail des mains humaines; tantôt qu'elle descende au fond d'un creuset, tantôt qu'elle traverse les filtres et les fumées d'un laboratoire, ou bien qu'elle résiste très longtemps à toute sorte d'épreuves multipliées et compliquées, et ce n'est qu'après avoir été soumise et avoir survécu à cette inquisition intellectuelle qu'une idée prend place dans le temple de la vérité et est admise au nombre des lois d'une saine philosophie. »

Personne, à coup sûr, ne contestera que ce ne soit là le langage d'un fervent disciple de la science; il est impossible de sentir plus vivement sa beauté et d'accepter plus complétement ses lois. Quel mathématicien, quel physicien, quel physiologiste, quel chimiste

parlerait de la nécessité de l'observation et de l'autorité de l'expérience avec plus de respect et de soumission? Le docteur Chalmers n'en est pas moins un vrai et fervent chrétien; sa foi religieuse égale sa rigueur scientifique; il accepte et professe Jésus-Christ et sa doctrine aussi hautement que Bacon et sa méthode. Et ce n'est pas que sa religion ne soit, pour lui, qu'un résultat de l'éducation, de la tradition et de l'habitude; elle est réfléchie et savante aussi bien que son étude des sciences naturelles; dans l'une comme dans l'autre sphère, il a sondé les sources et pesé les motifs de sa croyance. Comment est-il arrivé à un si ferme repos dans l'un et l'autre travail? D'où vient en lui cette harmonie entre le philosophe et le chrétien?

Je laisse encore parler le docteur Chalmers lui-même. « Plus nos connaissances dans toutes les sciences naturelles s'étendent, dit-il, plus elles doivent, au lieu d'ajouter à notre présomption, nous donner un sentiment plus profond de notre ignorance et de notre incapacité naturelles quant à la science des choses divines... C'est comme si, en étudiant la politique de quelque monarque terrestre, nous faisions la découverte, jusque-là inconnue, d'empires et de territoires lointains qui lui appartiennent, et dont nous ne savions que l'existence et le nom; notre étude en serait fort compliquée sans que son objet définitif nous en devînt plus intelligible et plus clair. Il en est ainsi de toutes les merveilles nouvelles que la science découvre aux regards de ses adeptes; elles peuvent agrandir beaucoup devant nous les perspectives de la création, et en même temps jeter une ombre plus épaisse sur les desseins et les voies du Créateur. Ce télescope qui nous a ouvert le chemin vers des soleils et des systèmes innombrables laisse dans le plus profond mystère le gouvernement moral de ces mondes; le spectacle de jour en jour plus étendu de l'univers matériel nous apprend de plus en plus combien nous savons peu de l'univers spirituel; il ne nous révèle, de ces mondes qui roulent dans l'espace, que leur mouvement, leur grandeur et leur nombre, et nous restons encore plus étrangers à l'égard du gouvernement divin que lorsque nous parlons de notre terre comme de l'univers, et du genre humain comme de la seule famille spirituelle que Dieu ait chargée d'un corps et placée au milieu d'un système matériel. Savoir qu'il y a certaines choses que nous ne pouvons savoir est en soi une connaissance aussi précieuse que sûre, et il n'y a point de plus grand service à rendre à la science que la juste détermination de ses limites (1). »

Que fait le docteur Chalmers en tenant ce langage? Il sépare le fini de l'infini, la création du créateur, le monde gouverné du sou-

(1) *Chalmers's works, natural Theology*, t. II, p. 249-265.

verain qui le gouverne, et, marquant cette séparation, il dit, dans sa modestie, à la science ce que Dieu, dans sa puissance, dit à l'océan : « Tu iras jusque-là, et pas plus loin. »

Le docteur Chalmers dit vrai : les limites du monde fini sont celles de la science humaine; jusqu'où elle peut s'étendre dans ces vastes limites, nul ne le saurait dire; ce qu'on peut et doit affirmer, c'est qu'elle ne saurait les dépasser. Le monde fini seul est à sa portée et le seul qu'elle puisse sonder. C'est dans le monde fini seulement que l'esprit humain se saisit pleinement des faits, les observe dans toute leur étendue et sous toutes leurs faces, reconnaît leurs rapports et leurs lois qui sont aussi des faits, et en constate ainsi le système. C'est là le travail et la méthode scientifiques, et les sciences humaines en sont les résultats.

Ai-je besoin de dire qu'en parlant du monde fini, ce n'est pas du monde matériel seul que je parle? Il y a aussi des faits moraux qui tombent sous l'œil de l'observation et entrent dans le domaine de la science. L'étude de l'homme dans son état actuel, personnes et nations, est aussi une étude scientifique, soumise à la même méthode que l'étude du monde matériel, et qui peut aussi découvrir quelles sont, dans l'ordre actuel de ce monde, les lois des faits auxquels elle s'applique.

Mais si les limites du monde fini sont celles de la science humaine, ce ne sont pas celles de l'âme humaine. L'homme porte en lui-même des notions et des ambitions qui s'étendent bien au-delà et s'élèvent bien au-dessus du monde fini, les notions et les ambitions de l'infini, de l'idéal, du complet, du parfait, de l'immuable, de l'éternel. Ces notions et ces ambitions sont elles-mêmes des faits que reconnaît l'esprit de l'homme, mais en les reconnaissant il s'arrête : elles lui font pressentir ou, pour parler plus exactement, elles lui révèlent un ordre de choses autres que les faits et les lois du monde fini qu'il observe; mais en même temps que, de cet ordre supérieur, l'homme a l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut avoir la science. C'est la sublimité de sa nature que son âme entrevoie l'infini et y aspire; c'est l'infirmité de sa condition actuelle que sa science se renferme dans le monde fini où il vit.

Je suis né dans le midi, sous le soleil, et j'ai surtout vécu dans les pays du nord, ou voisins du nord, qu'enveloppe si souvent le brouillard. Quand, sous leur ciel pâle, on porte ses regards vers l'horizon, une brume, tantôt épaisse, tantôt légère, limite la vue; l'œil pourrait pénétrer plus loin : c'est un obstacle extérieur qui l'arrête, c'est la lumière qui fait défaut à l'organe. Regardez à l'horizon sous le ciel pur et brillant du midi : la lumière l'inonde dans les plans les plus lointains comme dans les plus proches; les yeux humains y voient aussi loin qu'ils peuvent aller; s'ils ne vont pas plus loin,

ce n'est pas la lumière qui leur manque, c'est leur force propre et naturelle qui a atteint son terme; l'esprit sait qu'il y a des espaces au-delà de celui que les yeux parcourent, mais les yeux n'y pénètrent point. C'est l'image de ce qui arrive à l'esprit lui-même dans la contemplation et l'étude de l'univers; il parvient à un point où sa vue nette, c'est-à-dire sa science, s'arrête. Ce n'est point la fin des choses mêmes, c'est la limite de la puissance scientifique de l'homme; d'autres réalités lui apparaissent, il les entrevoit, il y croit spontanément et naturellement : il ne lui est pas donné de les saisir et de les mesurer; il ne peut ni les méconnaître, ni les connaître, ni en acquérir la science, ni se défendre d'y avoir foi.

Je ne me refuserai pas le plaisir de reproduire ici ce que j'écrivais, il y a treize ans, sur le même sujet, en examinant philosophiquement quel est le vrai sens du mot *foi :* « L'objet des croyances religieuses, disais-je, est, dans une certaine et large mesure, inaccessible à la science humaine. Elle peut en constater la réalité, elle peut arriver jusqu'à la limite de ce monde mystérieux, et s'assurer que là sont des faits auxquels se rattache la destinée de l'homme; mais il ne lui est pas donné d'atteindre ces faits mêmes, pour les soumettre à son examen. Frappé de cette impossibilité, plus d'un philosophe en a conclu qu'il n'y avait là rien de réel, et que les croyances religieuses ne s'adressaient qu'à des chimères. D'autres, s'aveuglant sur leur impuissance, se sont hardiment élancés vers la sphère des choses surnaturelles, et, comme s'ils eussent réussi à y pénétrer, ils en ont décrit les faits, résolu les problèmes, assigné les lois. Il est difficile de dire quel esprit est le plus follement superbe, ou celui qui soutient que ce qu'il ne peut connaître n'est point, ou celui qui se prétend capable de connaître tout ce qui est. Quoi qu'il en soit, ni l'une ni l'autre assertion n'a obtenu un seul jour l'assentiment du genre humain; son instinct et sa conduite ont constamment désavoué le néant des incrédules et la confiance des théologiens. En dépit des premiers, il a persisté à croire à l'existence du monde inconnu et à la réalité des rapports qui l'y tiennent uni; malgré la puissance des seconds, il a refusé d'admettre qu'ils eussent atteint le but, levé le voile, et il a continué d'agiter les mêmes problèmes, de poursuivre les mêmes vérités, aussi ardemment, aussi laborieusement qu'au premier jour, comme si rien n'eût encore été fait (1). »

Je viens de relire le beau résumé qu'a donné M. Cousin de l'*Histoire générale de la philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.* Il établit que tous les efforts, tous les travaux philosophiques de l'esprit humain ont abouti à

(1) *Méditations et Études morales,* p. 170 (Paris 1851).

quatre grands systèmes, le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme, seuls acteurs dans l'arène intellectuelle où, de tout temps et chez tous les peuples, ils se combattent et dominent tour à tour. Et après avoir nettement caractérisé, dans leur origine et leur développement, ces quatre systèmes, M. Cousin ajoute : « Quant à leur mérite intrinsèque, accoutumez-vous à ce principe : ils ont été; donc ils ont eu leur raison d'être, donc ils sont vrais, au moins en partie. L'erreur est la loi de notre nature, nous y sommes condamnés, et dans toutes nos opinions, dans toutes nos paroles, il y a toujours à faire une large part à l'erreur, et trop souvent à l'absurde; mais l'absurdité complète n'entre pas dans l'esprit de l'homme : c'est la vertu de la pensée de n'admettre rien que sous la condition d'un peu de vérité, et l'erreur absolue est impossible. Les quatre systèmes qui viennent de passer sous vos yeux ont été; donc ils ont du vrai, mais sans être entièrement vrais. Moitié vrais, moitié faux, ces systèmes reparaissent à toutes les grandes époques. Le temps n'en peut détruire un seul ni en enfanter un de plus, parce que le temps développe et perfectionne l'esprit humain, mais sans changer sa nature et ses tendances fondamentales. Il ne fait autre chose que multiplier et varier presque à l'infini les combinaisons des quatre systèmes simples et élémentaires. De là ces innombrables systèmes que l'histoire recueille et que sa tâche est d'expliquer (1). »

M. Cousin excelle à expliquer les innombrables combinaisons philosophiques, et à les ramener toutes aux quatre grands systèmes qu'il a définis; mais il y a un fait plus considérable encore que la variété de ces combinaisons, et qui a besoin aussi d'être expliqué. Pourquoi les quatre systèmes essentiels, le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme, ont-ils apparu dès les temps les plus anciens, et se sont-ils reproduits toujours et partout, plus ou moins fortement déduits, plus ou moins habilement présentés, mais au fond toujours et partout les mêmes? Pourquoi l'esprit humain a-t-il, sur ces questions suprêmes, atteint de si bonne heure à des essais de solution qui l'ont en quelque sorte épuisé sans le satisfaire? Pourquoi les divers systèmes qu'il a si promptement inventés n'ont-ils pu parvenir soit à s'accorder, soit à se vaincre l'un l'autre, et à se faire accepter, l'un ou l'autre, comme la vérité? Pourquoi la philosophie ou, pour parler plus précisément, la métaphysique est-elle restée au fond stationnaire, grande en naissant, mais comme destinée à ne point grandir, tandis que les autres sciences, les sciences qu'on appelle naturelles, ont été essentiellement progres-

(1) *Histoire générale de la philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du dix-huitième siècle,* par M. Victor Cousin, p. 4-31 (1863).

sives, et, d'abord faibles, ont fait successivement des conquêtes qu'elles ont gardées, et qui sont devenues un domaine de jour en jour plus étendu et moins contesté?

Le fait qui soulève ces questions en contient en même temps la réponse. L'homme a, sur l'objet fondamental de la métaphysique, des lumières primitives, héritage et dot de la nature humaine plutôt que conquête de la science humaine : la métaphysique les recueille comme un flambeau à la lueur duquel elle marche dans une route obscure et indéfinie; elle a dans l'homme même son point de départ profond et assuré, mais son point de mire est en Dieu, c'est-à-dire au-dessus de sa portée.

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à l'étude des grandes questions qui sont l'objet de la métaphysique, comme à un travail vain où l'esprit humain tourne indéfiniment dans le même cercle, incapable non-seulement d'atteindre le but qu'il poursuit, mais d'avancer en le poursuivant?

On a bien des fois, et plus habilement que ne le fait de nos jours l'école positiviste, prononcé contre la métaphysique cet arrêt. L'esprit humain ne l'a jamais accepté et ne l'acceptera jamais; les grands problèmes qui dépassent le monde fini sont posés devant lui; il ne renoncera jamais à tenter de les résoudre, un invincible instinct l'y pousse, un instinct plein de foi et d'espérance, quel que soit l'insuccès répété de ses efforts. L'homme est le même dans la sphère de la pensée que dans celle de l'action; il aspire plus haut qu'il ne peut atteindre; c'est sa nature et sa gloire, et s'il y renonçait, il prononcerait lui-même sa déchéance. Mais il faut que, sans abdiquer, il se connaisse; il faut qu'il sache que sa force est ici-bas infiniment moindre que son ambition, et qu'il ne lui est pas donné de connaître scientifiquement ce monde de l'infini et de l'idéal vers lequel il s'élance. Les faits et les problèmes qu'il rencontre là sont tels que les méthodes et les lois qui dirigent l'esprit humain dans l'étude du monde fini ne s'y appliquent point. L'infini est pour nous objet de croyance, non de science, également impossible à rejeter et à pénétrer. Que l'homme ait un profond sentiment de cette double vérité, qu'il reconnaisse les limites de sa puissance scientifique en conservant toute son ambition intellectuelle : il ne tardera point à reconnaître aussi que, dans les rapports du fini avec l'infini et de lui-même avec Dieu, il a besoin d'un secours supérieur, et que ce secours ne lui manque point. Dieu a donné à l'homme ce que l'homme ne peut conquérir, et la révélation divine lui ouvre ce monde de l'infini où, par lui-même et à lui seul, l'esprit humain ne saurait porter la lumière. C'est de Dieu qu'il la tient.

GUIZOT.

LE PORTUGAL

SOUS LE ROI DOM LUIZ

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS.

I.

Depuis quelques années, l'Europe s'est peu occupée du Portugal, et il n'est guère de pays dont l'histoire intérieure, à part quelques courtes périodes, soit moins connue. Pour secouer notre indifférence, il a fallu des commotions politiques qui, à deux ou trois reprises, jetèrent parmi nous une émigration jeune et intelligente, l'élite de la nation portugaise. A l'abri de nos lois vint se réfugier une génération qui, sous le gouvernement de dom Miguel, avait abandonné tout à coup les bancs de la célèbre université de Coïmbre pour fuir les gibets que l'on dressait aux cris de *vive la religion! vive le roi absolu!* Ces jeunes soldats du bataillon académique nous révélèrent les premiers ce qu'il y avait de vitalité politique dans le Portugal. Plus tard, après avoir partagé les périls du chevaleresque Pedro IV, qui, accouru du Brésil, venait sauver le trône de sa fille en le plaçant sous la protection du drapeau de la liberté, ces jeunes gens, devenus hommes, surent de nouveau appeler l'attention sur un pays dont le nom avait rempli le monde.

La situation géographique du Portugal a toujours été pour beaucoup dans notre indifférence à l'égard de ce petit royaume, placé à l'extrême occident de l'Europe. Il fallait, pour y arriver, braver les hasards de la mer ou les fatigues d'un long voyage en diligence, à travers l'Espagne, des Pyrénées à Badajoz; hasards et fatigues disparaissent aujourd'hui. De Nantes et de Bordeaux partent régulièrement des bateaux à vapeur qui vous déposent à jour fixe sur les quais de Lisbonne ou de Porto. Le chemin de fer, d'un autre côté,

peut vous jeter en deux jours de Paris à Madrid. Malheureusement ici la scène change : il est impossible encore d'éviter la traversée fatigante en voiture des provinces de Tolède et d'Estramadure pour se rendre de Madrid à Badajoz, et la route à parcourir, l'une des plus importantes de l'Espagne cependant, puisqu'elle relie les capitales des deux royaumes de la péninsule, en est aussi sous tous les rapports la plus pénible et la plus ingrate.

Au mois d'août 1861, je prenais cette route, et je me hasardais dans une façon de coche qui s'engageait à me remettre intact, ou à peu près, en cinquante heures de la belle rue d'Alcala de Madrid à Badajoz. Jusqu'à Talavera de la Reyna, la campagne offre cet aspect aride qu'ont après la récolte toutes les contrées productrices de froment : paysage monotone et poudreux que pas un arbre n'égaie, plaines immenses et pelées dont les molles ondulations vont se perdre à l'horizon lointain. Vers la *sierra* d'Altamira, le sol s'accidente violemment; on entre dans la région montagneuse. Rien de plus triste que ces massifs où croissent à peine quelques chênes rabougris, quelques oliviers au tronc torturé, à la verdure grisâtre, sur des versans rocailleux couverts d'une couche de pierraille stérile. Là, parmi les bruyères et les broussailles, paissent de nombreux troupeaux de chèvres au poil fauve et ras sous la garde d'un berger qui, dans ces solitudes, ne trouve guère que l'ombre du genêt. C'est de ces contrées inhabitées que sort la Guadiana, fleuve aux bords nus, dont les eaux, encaissées entre de hautes murailles de rochers, baignent à peine les racines de maigres roseaux. Si parfois, la colline s'abaissant, on aperçoit une échappée de verdure, c'est un marais fiévreux où se vautrent parmi les lauriers-roses des cochons à demi sauvages. Le laurier-rose en Espagne est toujours un indice de fièvre. Si par hasard un hameau est venu s'établir dans le voisinage d'une source d'eau pure, il faut, pour le traverser, déranger une nuée de mendians en guenilles, parmi lesquels Goya, le peintre satirique de l'Espagne, a dû prendre plus d'un de ses types. Cette partie de la péninsule, dans son isolement, semble être restée l'unique spécimen d'une époque dont la civilisation a fait disparaître les vestiges dans les autres provinces.

On arrive enfin à Trujillo, petite ville d'Estramadure fort sale, fort mal bâtie, qui n'a rien absolument de curieux, si ce n'est les vieux restes d'un château-fort perché sur une masse noirâtre de rochers granitiques qui dominent une petite vallée sans eau. La chaussée venant de Madrid s'arrête à Trujillo. Il fallut quitter notre coche et nous installer tant bien que mal dans une carriole branlante, pompeusement décorée en lettres rouges du titre de *nueva trujillana*. Brisés et moulus par les cahots de l'incommode voiture

où quatre voyageurs avaient peine à tenir, nous arrivâmes à Badajoz par des chemins effondrés et poudreux, après vingt-quatre heures d'un véritable supplice. Dieu veuille que bientôt le chemin de fer délivre le voyageur de pareilles vicissitudes! Cet accès du Portugal était peu séduisant, comme on le voit, et tout ce que j'avais entendu dire en Espagne me faisait redouter singulièrement d'avoir à passer encore vingt-quatre heures dans une diligence portugaise.

Badajoz, malgré son importance, n'est pas une de ces villes où l'on puisse s'oublier. Des rues étroites, tortueuses, mal pavées, bordées de maisons aux fenêtres grillées, — la Guadiana au lit desséché et pestilentiel, des soldats, des casernes, tels sont les agrémens de la capitale de l'Estramadure espagnole. Rien ne pouvait nous retenir à l'hôtellerie du señor Panseco (*Pain-Sec*), au nom tristement significatif. Grâce à un compagnon de route obligeant qui se rendait lui-même à Lisbonne, les préparatifs du départ furent bientôt faits, et le 4 août nous traversâmes au galop des mules les rues de Badajoz, prenant la route de Portugal. Lorsque, après avoir dépassé la poterne et les fortifications de la ville, nous commençâmes à rouler dans la plaine, je ne fus pas peu surpris de me trouver installé dans un coupé fort propre et de ne plus sentir ma tête ballottée se heurter aux parois de ma prison; le *zagal* silencieux paraissait avoir oublié son répertoire de malédictions et de blasphèmes, qui en Espagne blessent parfois les oreilles les moins prudes. Déjà j'avais été frappé de la courtoisie du personnage galonné qui était venu nous aider à monter en voiture. Décidément cette impression première était bonne; mon compagnon, à qui je fis part de mes observations, m'expliqua comment j'avais pu être trompé par mes renseignemens, l'Espagnol étant le peuple qui tient le moins à connaître le Portugal, et qui par le fait le connaît le moins.

Au milieu de la plaine qui de Badajoz s'étend jusqu'au pied d'Elvas, un ruisseau desséché et une borne séparent seuls les territoires des deux pays; pas un douanier, pas un gendarme ne se présenta pour nous recevoir : au reste, l'institution de la gendarmerie est tout à fait inconnue en Portugal. Elvas nous apparut alors dans le lointain, s'élevant sur une colline à notre droite, entourée de ses bastions et de son aqueduc monumental; à gauche, sur un mamelon, la citadelle et le fort de Santa-Luzia dessinaient leurs redoutes au-dessus d'une ceinture d'oliviers. La disposition de ces constructions en face de Badajoz est telle qu'elles paraissent fermer les portes du royaume, laissant à peine apercevoir au-dessus des murailles une ligne de blanches maisons auxquelles se mêlent la flèche d'une église et un bouquet de palmiers. En général, de quelque nature que soient les frontières d'un pays, fleuves ou mon-

tagnes, il existe une certaine zone dans laquelle se confondent la langue et les coutumes, une sorte de terrain neutre. Ici la plaine qui sépare les deux villes extrêmes n'offre ce caractère que jusqu'à un certain point. A peine arrive-t-on sur le territoire portugais que l'aspect du pays paraît se modifier; la culture du maïs, exigeant un arrosage continuel, tranche par une fraîcheur relative sur les plaines à froment de l'Estramadure espagnole. D'ailleurs les échanges sont si rares entre ces populations qu'elles paraissent peu désireuses de se comprendre et gardent respectivement leur langue dans toute sa pureté, bien que les travaux de chemins de fer aient déjà opéré une certaine fusion.

Il ne faudrait pas toutefois juger l'entrée du Portugal comme des plus faciles. La route que nous suivions, comme toutes celles qui de ce côté viennent de l'Espagne, aboutissait aux portes d'Elvas. Là nous devînmes pour un instant la propriété du préposé à la garde des portes. On s'occupe fort peu, je dois le dire, des passeports; pas une question indiscrète n'est adressée au sujet de la contrebande. En revanche, lorsqu'il s'agit de s'assurer que les voyageurs n'introduisent du tabac sous aucune forme, les tracasseries deviennent insupportables. Ce n'est point le gouvernement qui exerce ici le rôle de fâcheux, c'est l'agent de la compagnie des tabacs. Moyennant la somme de 9 millions de francs par an, l'état afferme à une puissante société de capitalistes le monopole de vente de ce narcotique. Le public, livré à la royale société, doit accepter sans mot dire tout un système de surveillance qui souvent le met à la merci des intermittences de bonne ou mauvaise humeur d'employés faméliques. Cette tyrannie au bénéfice d'un monopole particulier a quelque chose d'odieux. Heureusement le Portugal est à la veille de voir disparaître cet état de choses; une loi nouvelle tend à introduire une certaine liberté de vente qui, si elle n'assimile pas encore le tabac à tout autre produit, n'en est pas moins un véritable progrès et une heureuse innovation.

Au sortir d'Elvas, le Portugal se présente sans mélange. Le panorama et les coutumes espagnoles ont bien réellement disparu. Quatre chevaux fougueux ont remplacé les mules légères dans l'attelage de la malle-poste, conduite désormais par un grave cocher vêtu d'une livrée aux armes royales portugaises. A l'un des relais, je voulus aller sur l'impériale pour mieux jouir de l'aspect du pays et de la fraîcheur que le vent de la mer nous apportait déjà; mon étonnement ne fut pas mince de me trouver sur le siége à côté d'un cocher, gros et gras Normand, qui entra immédiatement en connaissance et me narra son odyssée. Pendant la régence de dom Fernando, il était venu conduire des chevaux pour l'attelage de la

malle; séduit probablement par quelque brune Portugaise et à coup sûr par le vin du pays, il n'était plus reparti. Sa bonne humeur n'avait point souffert de ce changement de climat : elle avait pris, sous l'influence des rayons du soleil, des allures picaresques que relevait un langage de son cru à peu près incompréhensible à tout le monde : il affirmait que c'était du portugais. Au reste, le Français est généralement d'un sans-façon remarquable avec les langues latines; au moyen de quelques terminaisons qu'il saisit au hasard, il les a tout de suite modifiées à son usage, et s'il n'est pas compris, il accuse beaucoup plus volontiers l'intelligence de son interlocuteur que sa propre ignorance.

La route que nous suivions ne laissait pas de place à l'ennui; les relais se succédaient rapidement; nous traversions des vallées fertiles et riantes; nous gravissions des collines couvertes de chênes verts, d'oliviers et de vignes en fruit, tantôt égayés par une végétation luxuriante, tantôt saisis par l'aspect grandiose de rochers aux teintes rouges et grisâtres. Sur le bord du chemin étaient rangés des villages aux maisons blanches et propres entourées de leurs jardins. Lorsqu'aux dernières lueurs du jour apparurent au loin les murailles d'Estremoz, la ville de marbre, je me pris à trouver les journées d'août trop courtes. Cette promenade, qui n'avait plus rien de pénible, développa en moi un ardent désir de faire connaissance avec la *posada* portugaise. Les chemins de fer vont enlever aux voyageurs tout motif de visiter cette ville, d'ailleurs peu intéressante. Il y a là cependant un *estalagem* (cabaret), tenu par un certain coutelier-barbier, vraiment digne d'être recommandé aux touristes que le hasard conduirait à Estremoz. Dans son arrière-boutique, à la lueur d'une lampe de forme antique, ce brave homme nous servit un repas composé de poule au riz, de filets de cochon de l'Alem-Tejo, accompagné d'excellens fruits et arrosé de très bon vin. J'avais enfin échappé à l'arrière-goût d'huile de ricin que partout l'on retrouve dans la cuisine espagnole, et je ne vis pas apparaître l'ombre d'un *garbanzo* (pois chiche). Lorsqu'il fallut payer, j'eus beau défigurer la noble langue castillane, je ne parvins pas à en faire du portugais. Mon *patrão* (hôtelier), employant le même procédé avec sa langue natale, ne put en faire de l'espagnol. Ce qu'il y avait de plus clair dans notre conversation, c'est que l'on demandait 480 réaux (126 francs environ) pour mon dîner, et je me révoltais. Mon compagnon de route, rentrant à ce moment, m'expliqua qu'il s'agissait de 480 reis (2 fr. 75 c.). Il y avait avantage à s'entendre.

Jusque-là je m'étais peu occupé de mon compagnon de voyage, qui de son côté m'avait livré à l'initiative de mes observations personnelles; mais, la froide brume de la nuit nous condamnant à nous

enfermer dans l'intérieur de la voiture, quelques cigares dérobés à la surveillance des employés d'Elvas établirent bien vite entre nous l'intimité. Si je n'eusse connu le nom de mon interlocuteur et si son type national eût été moins accusé, j'aurais pu, à la façon dont il se servait de la langue française, me croire avec un compatriote. Il avait beaucoup connu la France autrefois; mêlé à toutes les commotions politiques de son pays, il était venu à plusieurs reprises se réfugier sur cette terre hospitalière et en conservait un souvenir agréable. Il connaissait bien ses compatriotes, et me donna sur le Portugal toute sorte de notions utiles. A propos de l'embarras où je m'étais trouvé lorsqu'il s'était agi de payer mon *estalageiro* (maître du cabaret), « notre système monétaire, me dit-il, embarrasse en général beaucoup les étrangers, et il est assez compliqué en effet. » Alors il m'expliqua la valeur et l'emploi du *reis;* j'appris ce que c'est que le *vingtain,* le *pataque,* le *teston,* le *pinto,* le *cruzade;* il me montra ces monnaies, m'en indiqua les rapports; ce fut un véritable cours de numismatique (1). Arrivés à Montemor o Novo, nous nous arrêtâmes pour prendre du thé; cette boisson asiatique, pour le dire en passant, est si fort en faveur parmi les Portugais, qu'on en retrouve l'usage jusque dans le plus petit hameau du royaume. Enfin à sept heures du matin la voiture s'arrêtait à la station de Vendas-Novas, d'où le chemin de fer du Sud devait me conduire à Lisbonne. La province que nous venions de traverser ainsi en courant est celle de l'Alem-Tejo, dont la réputation est assez fâcheuse. « C'est un pays désert et fiévreux, » m'avait-on dit. Ce que j'en avais vu ne répondait guère à cette peinture. L'Alem-Tejo m'avait au contraire paru gai et assez peuplé. Le chemin qui vient d'Espagne traverse, il est vrai, la partie la plus riche et la plus variée de cette province. Lorsque plus tard j'ai connu la région que parcourt le chemin de fer qui de Lisbonne se dirige vers Badajoz, la vue des *charnecas* (landes) désertes et marécageuses qui de Constantia s'étendent vers Elvas m'expliqua la triste renommée dont jouit le pays. Aux environs du Crato, par exemple, pendant l'été

(1) Le Portugal tend aujourd'hui à ramener son système monétaire au système décimal en prenant le réal portugais pour base, bien qu'il n'existe pas en fait. Les monnaies portugaises sont très multipliées et assez difficiles à classer. — *Cuivre :* 10 reis valant 0 fr. 056; 20 reis formant une subdivision nouvelle appelée le *vingtain,* 40 reis ou un *pataque.* — *Argent :* l'unité de la monnaie d'argent est le *tostao,* qui vaut 100 reis ou 0 fr. 56 cent.; il y a des monnaies d'un 1/2 *tostao,* de 2 *tostoes,* de 5 *tostoes;* il circule encore une vieille monnaie qui s'appelle le *pinto* ou cruzade neuf, qui vaut 480 reis. Le *pinto* sert souvent d'unité monétaire en province. — *Or :* la livre sterling et la demi-livre sont les deux monnaies d'or les plus répandues; la livre vaut 4,500 reis. Il commence à circuler des pièces de 1,000 reis, 5,000 et 10,000 reis, et parfois l'on rencontre encore l'ancienne *peça,* qui vaut 8,000 reis.

la nature entière semble grelotter de la fièvre; les rares et misérables villages qu'on rencontre sont habités par une population étiolée, amaigrie, au teint jaune, aux grands yeux noirs et fixes, que décime la terrible *terciana* (fièvre tierce). J'avais eu le bonheur d'échapper à une si pénible impression pendant ma première course à travers l'Alem-Tejo, et je n'en avais gardé qu'un agréable souvenir en arrivant à la station de Vendas-Novas, que 55 kilomètres de parcours en chemin de fer séparent seulement du Barreiro, sur la rive gauche du Tage. Là, je ne pus me défendre d'une vive émotion à la vue du panorama grandiose qui se déroula tout à coup.

Devant moi, aux bords d'une rade immense sur la rive droite du Tage, Lisbonne s'étalait en amphithéâtre. Les collines, étagées en gradins, semblaient recouvertes de palais, dont les colonnes élégantes, sortant de massifs de verdure et de fleurs, se reflétaient dans les eaux. Pas un nuage ne ternissait le bleu du ciel. Les pieds de la ville venaient se baigner dans des vagues tranquilles qui, scintillant aux rayons du soleil, paraissaient lancer des flammes; sur le vert de la mer se détachaient les teintes rosées d'une multitude de voiles triangulaires qui glissaient légèrement sur l'onde. Un bateau à vapeur vient attendre les passagers qu'amène le convoi pour leur faire traverser la rade; je m'élançai sur le pont pour mieux jouir de ce spectacle. Tandis que le bateau fendait les eaux du fleuve, mon regard avait peine à embrasser cette multitude de perspectives de la blanche ville. Ici, vers la gauche, c'était le palais de Belem, qui se laissait entrevoir; là, dans une échappée, entre deux collines, se montrait l'aquéduc d'Agoas-Livres; sur un roc escarpé apparaissait la vieille citadelle de San-Jorge; à mesure que j'approchais, les lignes se dérobaient ou se précisaient suivant les accidens du terrain. Bientôt apparurent les arcades gracieuses de la Praça do Comercio et son débarcadère majestueux; j'aperçus Joseph Ier qui, du haut de son cheval, regardant le port, semble faire à l'étranger les honneurs de la capitale nouvelle que construisit son grand ministre, Sébastiaõ de Carvalho, marquis de Pombal, après que le tremblement de 1755 eut bouleversé Lisbonne. Ce Terreiro do Paço ou Largo do Comercio, comme on voudra l'appeler, avec ses monumens alignés, ses arcs de triomphe, sa statue équestre, produit un effet d'une grandeur incomparable. Les Portugais sont fiers à bon droit de cette place, qui serait le plus bel ornement de la capitale la plus splendide. En présence des quais silencieux, à la vue des eaux désertes, on se prend à évoquer le souvenir du passé, on regrette le temps où l'on arrivait au rivage après avoir parcouru les rues d'une véritable cité de navires, après avoir reconnu les pavillons des nations les plus lointaines, le temps où sur le port se

heurtaient affairés le nègre africain, l'Indien, le matelot de la Baltique et le Levantin.

Avant d'avoir pu me reconnaître dans la confusion du débarquement, je me trouvai, grâce à un obligeant douanier qui daigna me qualifier d'*excellence*, dans une voiture de la dernière originalité. C'était une sorte de cabriolet couleur jaune serin, haut monté sur ses roues, traîné par deux chevaux fantastiques, sur l'un desquels se tenait en selle un postillon dont les formes obèses se renfermaient à grand'peine dans une veste courte et une culotte de peau; un chapeau impossible et des bottes de gendarme complétaient son costume. Je craignis un moment qu'un pareil équipage ne parût aux Lisbonnais trop excentrique. Cette machine avec son bruit de ferraille n'étonna cependant personne. Je traversai ainsi le quartier le plus riche, les rues les plus élégantes, la ville neuve, le Chiado : pas un des rares passans qui à cette heure de midi se cachaient sous leur parasol ne parut remarquer mon véhicule antédiluvien malgré le contraste de cette vieillerie carnavalesque avec les élégantes voitures de place qui sillonnaient autour de moi les rues de Lisbonne.

II.

Avant mon entrée en Portugal, j'avais lu tout ce qui avait pu être écrit sur ce pays, et je m'étais fait un petit royaume constitutionnel de fantaisie. Arrivé à Lisbonne, à peine reposé, mon premier soin fut de chercher la ville que j'avais rêvée, et, pour mieux préciser mes idées, j'ouvris un honnête *guide du voyageur*. Mes yeux et ma pensée furent bientôt à tout autre chose. La nouveauté de l'entourage me captivait; la propreté de l'installation à l'*hôtel d'Italie*, où j'étais descendu, me faisait éprouver un sentiment de bien-être auquel les hôtels de Madrid ne m'avaient guère habitué. Au reste, contrairement aux idées reçues, les hôtels portugais sont d'une propreté qui n'a rien de péninsulaire. En me balançant sur un fauteuil de jonc à bascule, je voyais d'un côté le mouvement de la foule sur la place de Loreto, tandis que d'un autre côté mon regard rencontrait dans la rade le triste *Vasco-da-Gama*, vieux vaisseau désemparé dont le nom seul rappelle une période glorieuse de l'histoire portugaise. Je ne sais plus où j'en étais lorsqu'un joyeux carillon partant de toutes les églises, et elles sont nombreuses, vint troubler toutes mes idées. Jetant alors au vent mon *guide* et mon érudition, je m'élançai dans les rues de Lisbonne.

Je sortis, conservant le nom de l'hôtel et de la place sur laquelle il se trouvait. Mon vagabondage aurait pu devenir pénible, si je m'é-

tais livré à la reconnaissance de toutes les rues qui vont s'étageant sur les sept collines, car la capitale portugaise, en cité qui se respecte, est construite sur sept collines tout comme la vieille Rome. Devant moi s'élevaient par des pentes raides les rues qui forment la ville haute; je préférai descendre vers le fleuve, parcourant les gradins de cet amphithéâtre. Le mot de gradins est ici d'ailleurs fort bien appliqué et donne une idée assez exacte d'une disposition générale où les escaliers abondent. A chaque pas, une église, un hôtel, un palais, venaient me rappeler que Lisbonne est la capitale d'un peuple qui à une autre époque posséda les plus riches comptoirs de l'Inde et de l'Amérique. La ville, construite à l'aide d'une sorte de marbre grossier, conserve une apparence de nouveauté extraordinaire; à peine si le temps accuse un peu la teinte rose ou orangée de cette pierre, qui ne tarde pas à prendre des reflets miroitans. Descendant ainsi au hasard, je me trouvai tout à coup dans le damier de la ville neuve.

Sur les bords du Tage, entre deux collines, le marquis de Pombal, après le tremblement de terre de 1755, « enterrant les morts et pensant aux vivans, » construisit une cité nouvelle. Établissant d'abord à l'endroit le plus favorable le *Terreiro do Paço* (esplanade du palais), il disposa autour de cette place les édifices destinés aux administrations publiques, et au milieu de ce rectangle il éleva la statue du roi Joseph Ier, son maître. Ce centre établi, de larges rues, bien droites, bien nivelées, divisèrent le terrain en quartiers formant un damier à peu près exclusivement occupé par le commerce. L'uniformité massive des constructions de cette partie de la ville ne manque pas de grandeur. On respire d'ailleurs un air si pur dans ces vastes artères lorsque souffle la brise, que l'on pardonne volontiers sa fantaisie théâtrale au grand marquis, comme on l'appelle. De temps en temps, pour me guider, j'interrogeais un passant qui, sans me comprendre, me donnait des indications que je ne comprenais pas davantage, et j'avançais toujours. C'est ainsi que j'arrivai au Rócio, grande et belle place rectangulaire à l'extrémité de laquelle on aperçoit le théâtre de dona Maria, dont la colonnade ionique est de l'effet le plus gracieux. Enfin, remontant vers le centre, je reconnus le Chiado avec ses boutiques somptueuses et sa population de désœuvrés aristocratiques. Une seconde excursion aussi aventureuse que la première me conduisit un autre jour dans la *ville haute*, à *Buenos-Ayres*, au *paseio da Estrella*, au palais das Necessidades, où résidait la famille royale. Sans cesse montant ou descendant, je m'arrêtai enfin devant une sorte de parterre étagé dont la végétation tropicale paraît étonnée de se trouver ainsi suspendue au-dessus du toit des maisons, qu'on aperçoit en bas, tan-

dis qu'en face on voit se dresser la noire forteresse de San-Jorge. J'étais à San-Pedro d'Alcantara, le jardin des rendez-vous. Cette fois je dus avoir recours à un *gallego* (commissionnaire espagnol) pour m'aider à me retrouver.

En voyage, le hasard est toujours le meilleur des guides. Dans l'hôtel où il m'avait conduit, je me trouvai entouré, dès le premier jour que je descendis à la salle à manger, de Portugais à la conversation desquels je ne comprenais mot. L'occasion était merveilleuse pour me forcer à apprendre un idiome qui m'était devenu indispensable. Je prêtais déjà une oreille attentive lorsque, reconnaissant à je ne sais quoi ma nationalité, tous ces convives continuèrent en français leur causerie. Du premier coup je me trouvais en pleine société lisbonnaise. Les hommes réunis autour de cette table étaient tous des députés, des pairs du royaume, des magistrats, des officiers et des écrivains. Le caractère de cette réunion ne laissa point de me surprendre. Je ne m'attendais guère à entendre à Lisbonne la langue française maniée d'une façon aussi gauloise, et certes ce n'est pas dans une salle d'hôtel que j'eusse cherché l'élite de la société. Ce n'était point cependant un fait isolé, comme je m'en assurai plus tard : le Portugais aime la vie extérieure; le foyer, à vrai dire, est si peu nécessaire sous un pareil climat. Il n'est pas jusqu'au grand seigneur qui ne déserte son palais blasonné pour venir parfois s'établir à l'hôtel; il y rend ses visites, il les y reçoit, et s'y crée des habitudes; l'étranger le trouve là presque en famille, discutant ses affaires. On pourrait craindre d'être venu par mégarde déranger une réunion intime, on s'aperçoit que l'on n'est qu'un convive de plus. Pendant la journée, tout ce monde se disperse; les uns consacrent quelques instans, le moins qu'ils peuvent, à leurs occupations; les autres, parcourant les groupes du Chiado, écoutent les nouvelles politiques, la chronique scandaleuse, et le soir venu chacun apporte son contingent d'anecdotes. Le repas terminé, les cigares s'allument, la causerie continue sur l'événement du jour, sur le livre à la mode, pour aller se terminer, suivant la saison, dans les bosquets du *paseio publico*, au théâtre San-Carlos ou dans les salons du *Gremio litterario*, toujours hospitaliers à l'étranger. Partout, pour exciter sa verve, le Portugais trouvera les tièdes haleines de la nuit, le parfum des fleurs, la musique et l'œil noir; l'œil noir joue surtout un grand rôle à Lisbonne. Si la femme, avec sa taille replète, son visage rond, sa lèvre épaisse, son nez large, son teint olivâtre et ses cheveux abondans, mais un peu crépus, n'est pas ici un type de beauté incontestable, il faut ajouter que nulle femme au monde ne possède l'œil brillant et noyé de la Portugaise en général et de la femme de Lisbonne en particulier.

Dans nos capitales affairées, le mélange des classes est beaucoup plus apparent que réel; le voisin que l'on coudoie pendant longues années reste un indifférent. A Lisbonne, nul n'est jamais affairé, le temps est de peu de valeur; tout le monde se connaît, le voisin, quel qu'il soit, devient presque un ami, on vit à ciel ouvert. Le secret n'est pas chose facile avec de pareilles gens; aussi une franche bonhomie est-elle le caractère principal de cette société. On se tromperait fort néanmoins si dans cette confusion des classes et des rangs on cherchait une familiarité vulgaire. L'étranger, ignorant la langue et les coutumes, ne voit dans les désignations fréquentes d'*excellence* et de *seigneurie* qu'une sorte d'emphase puérile; ces expressions courtoises ne servent en réalité qu'à remplacer des lignes de démarcation blessantes pour les susceptibilités locales. Ces mœurs ne s'expliquent-elles pas d'elles-mêmes quand on remarque la liberté d'allures que la famille de Bragance a conservée dans la foule? Que de fois dans les promenades n'ai-je point vu le roi dom Fernando entouré de ses fils, sans se gêner et sans gêner personne, venir participer aux plaisirs du public, se mêlant aux groupes, arrêtant au passage l'artiste ou l'écrivain pour lui adresser un éloge ou lui donner un conseil! Rien ne désigne le prince ici, et dans cette cohue gentilshommes et commerçans savent marquer le respect qu'ils doivent au souverain.

La vie portugaise, observée de près, a trois centres d'action principaux, et comme trois métropoles qui répondent à des ordres d'idées différens. Lisbonne, c'est la politique, la littérature; Coïmbre, l'étude; Porto, le commerce. Des aptitudes et des penchans si divers, consacrés par le temps, ont donné à chacune de ces trois villes son type caractéristique. Sans doute tout cela se mêle dans une certaine mesure : Lisbonne participe du mouvement commercial tout autant que Porto se livre à la littérature et à la politique; néanmoins le caractère particulier est assez marqué pour qu'il ne soit pas possible de le méconnaître.

En dehors de son passé, Lisbonne était la ville la plus propre à devenir le centre de l'action politique en Portugal, en ne tenant même pas compte de sa situation géographique exceptionnellement favorable. L'*alfasinho* (c'est ainsi que l'on désigne le Lisbonnais à cause de son goût pour la laitue, *alfase*), l'*alfasinho*, dis-je, est d'une nature douce, un peu nonchalante et obéissante; libéral par tempérament, les violentes idées révolutionnaires ont peu de prise sur lui. Une seule fois, le 9 septembre 1836, il prit l'initiative d'un véritable mouvement; en toute autre occasion, son effervescence ne s'est guère élevée au-dessus des proportions d'une *bernarda*, espèce d'émeute dont nul ne veut accepter la solidarité. Or dans ces *ber-*

nardas les premiers excès sont eux-mêmes des calmans, et si le sang coulait au milieu de ces luttes où se débattaient les destinées du pays, l'opinion publique s'employait aussitôt à calmer les haines. Tandis que dans des circonstances analogues l'Espagne offre l'exemple de sanglantes exécutions, les places de la capitale portugaise depuis 1834 n'ont point vu se dresser l'échafaud politique.

Voyez ce qui se passe dans les périodes les plus tourmentées qu'ait eu à traverser ce royaume depuis qu'il est rendu à lui-même, au lendemain de la révolution de septembre 1836 par exemple. Au milieu de ces orages, dans un faubourg de Lisbonne, s'était ouvert un club, le club des *Camilles*. Là se donnaient rendez-vous les élémens les plus fougueux de la capitale. Jose Estevao Coelho de Magalhaès, jeune député (il avait alors vingt-huit ans), qui maîtrisait la foule, faisait partie de cette réunion. Un jour il entre dans la salle au moment où l'un de ces énergumènes qui sont de tous les pays proteste, en brandissant un poignard, qu'il faut en finir avec la reine. Indigné de ce langage, le jeune tribun s'élance vers l'orateur, le saisit au collet, le précipite de son tréteau en lui jetant ces mots: « Tais-toi, misérable! Si dans ces murs tes paroles infâmes pouvaient trouver un écho, je m'éloignerais pour toujours d'une tourbe d'assassins! » Voilà le tribun portugais que la foule applaudissait; mais si, dans la salle de San-Bento, où se réunissent les députés, les trembleurs essaient de légitimer leurs répressions en évoquant les fantômes de Robespierre et de Marat : « ..... Que parle-t-on de Robespierre et de Marat en Portugal? répond-il; de pareils monstres ne naissent point sous notre ciel. » Voilà le député libéral et le véritable interprète des mœurs politiques de ses concitoyens. Ce caractère lisbonnais, doux et conciliant, semble avoir longtemps été méconnu par le pouvoir. De 1838 à 1851, on ne trouve que la compression à opposer à sa verve; les révolutions l'ont rendu railleur. Une sorte de gamin de Lisbonne, le *gaiato*, issu de toutes ces convulsions, étouffa sous le ridicule toutes les administrations que l'influence étrangère faisait éclore à une certaine époque sans leur donner de force réelle. Rien ne peint mieux cette humeur qu'une lettre satirique écrite par l'un de ces railleurs à son compère de Porto; il décrit le costume d'un ministère nouveau-né au moment où, dans une cérémonie grotesque, on va lui donner le baptême politique. « ... Il est vêtu d'une robe de satin allemand couleur *réaction*, d'une ceinture de taffetas *Morning Chronicle* frangée de discours Brougham; il est coiffé d'un bonnet de bulles pontificales doublé de canons ultramontains et brodé d'une loi sur la liberté de la presse découpée en bandes étroites; ses bas français sont du dernier goût... Voici venir la nourrice de ce jeune rejeton. C'est une dame vieille,

maigre, décolorée et un peu sale que *dona Fazenda publica* (trésor public); mais soyez sans crainte, malgré son délabrement, elle est bonne nourrice : elle en a tant allaité de ces enfans qu'un fringant lord anglais, grand coureur de ruelles (*enamorante*), répand de par le monde!... » Telle était la façon dont le Lisbonnais se vengeait de ses gouvernans, qui prétendaient le tenir en tutelle; mais que le pays retrouve sa liberté, la raillerie disparaît aussitôt, les colères se calment, et la royauté regagne sa popularité un instant compromise.

Dès mon arrivée, j'avais eu la bonne fortune de connaître à Lisbonne un homme dont la mort fut vivement regrettée l'année dernière, M. R. Nógueira Sóares. C'était un savant magistrat qui s'était créé, comme jurisconsulte, une place distinguée à la chambre des députés. Il était beau parleur, observateur original, et il aimait à faire part de ses observations. Ses causeries m'initièrent plus d'une fois au mouvement des groupes politiques qui président aux destinées de ce pays. Il trouvait d'ailleurs en moi l'auditeur le plus complaisant. « ... Vous aurez beaucoup entendu parler de concussion et de corruption en Portugal, me disait-il. Nous sommes ainsi faits; nous ne pouvons supporter un adversaire qui gêne nos vues ambitieuses; nous sommes toujours prêts à exagérer les défauts de nos ennemis. Je ne sais ce qu'il y a de vrai au fond de ces accusations, mais tenez pour certain que corrupteurs et corrompus se retirent pauvres du pouvoir après avoir mené une vie plus que modeste, s'ils n'ont pas de fortune personnelle. Nous sommes souvent insuffisans, et de cela nul ne veut convenir, tout le monde se croyant appelé aux plus hautes destinées. » Un jour il m'expliquait à peu près en ces termes les transformations successives des partis.

« En 1834, dom Pedro, régent au nom de sa fille, après avoir expulsé dom Miguel, son frère, établit définitivement la monarchie constitutionnelle et dote le Portugal d'une charte. Les chefs militaires, amis personnels du régent, et les timides se serrent autour de ce pacte fondamental, formant une sorte d'oligarchie puissante désignée sous le nom de parti chartiste. En effet, pour ce parti, la charte telle que l'avaient conçue le régent et ses auxiliaires était le dernier mot du progrès. Pendant la lutte, au milieu des dangers, s'étaient déjà manifestées des tendances plus hardies, et le groupe qui s'intitulait progressiste montrait qu'il ne voulait point s'arrêter au début. Un mouvement qui eut lieu en septembre 1836 donna le pouvoir à ces derniers. Manoel Passos, leur chef, investi d'une sorte de dictature volontairement reconnue, fut chargé de la direction des affaires, et cette fraction devint le parti septembriste. Trop fier pour plier devant les exigences des siens, Passos se vit bientôt me-

nacé de toutes parts, obligé de réprimer une conspiration des maréchaux, qui entourèrent la reine à Belem. Il finit par se retirer en 1838, abreuvé de dégoûts. Soutenus par la bienveillance de la reine, les chartistes allèrent peu à peu recouvrant le terrain que perdaient les septembristes, jusqu'au jour où Costa-Cabral, levant le masque en 1842, s'empara violemment du pouvoir et transforma l'ancien parti conservateur en parti cabraliste. Les septembristes, abandonnant cette désignation trop précise qui leur créait des obstacles, reprirent celle de progressistes, et poursuivirent ironiquement leurs adversaires du nom d'*ordeiros*, de *ordem* (ordre), comme si l'ordre de la rue fût devenu leur unique et suprême idéal. Cela dura jusqu'en 1846, époque où la révolution se relève, s'organise fortement en *junta* de gouvernement, et s'établit à Porto sous la direction de Jose da Silva Passos, le frère de dom Manoel, esprit fin, énergique, habile à manier les masses, et du comte das Antas, vieux soldat de la liberté, défenseur fidèle de dona Maria. Autour de ceux-ci accourent les progressistes et tout ce qu'il y a de jeune dans le pays, pour vaincre la réaction. La lutte s'engage entre la *junta* de Porto, que soutiennent un certain nombre d'officiers-généraux, et le gouvernement de Lisbonne, qui a pour défenseur le général Saldanha. Il fallut, vous le savez, une intervention de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne pour mettre fin à cette guerre civile. Le gouvernement progressiste de Porto disparaît alors; mais la nation entière reste profondément atteinte de cette victoire. Les chartistes, demeurés maîtres du terrain, voient chaque jour le pouvoir glisser de leur main, l'impopularité les accable; on sent partout qu'il faut chercher le salut dans la liberté. C'est en vain que le comte de Thomar, expulsé pendant les premiers momens de la lutte en 1846 et rentré au pouvoir depuis, cherche à réprimer cette aspiration; le terrain est miné sourdement sous ses pieds. Tout à coup, en 1851, Saldanha, devenu maréchal et duc, par une de ces évolutions si nombreuses et si imprévues dans sa carrière, lève le drapeau contre le gouvernement cabraliste; les esprits étaient disposés à la lutte, le comte de Thomar est emporté. Singulier mouvement que celui-là! Costa-Cabral, de révolutionnaire devenu comte de Thomar, représentait l'idée d'autorité. Mettant une intelligence peu commune et une décision prompte au service d'une ambition sans bornes, il était devenu le partisan de l'immobilité; son caractère souple et énergique s'était emparé de l'esprit de la souveraine, il se jouait des obstacles, renversait les lois, et lorsque son pouvoir paraissait inattaquable, il tombait tout à coup, abandonné de tout le monde, devant un révolutionnaire qu'il avait fait duc et maréchal, tour à tour gentilhomme favori de Jean VI et de Pedro IV,

prêt à mettre son épée au service de tous les partis, grand seigneur à tête folle. Qu'était-il donc arrivé à Saldanha? Après avoir secondé le parti chartiste en 1846, il était à son tour persécuté par ceux qu'il avait servis, et il entrait en campagne pour renverser le gouvernement. Ce duc est véritablement un personnage original dans l'histoire de nos variations portugaises; gâté par tout le monde, il s'est laissé prendre aux caresses de tous, et il a fini par nous faire payer fort cher ses services. Cependant, lorsque, démêlant à travers le trouble général les besoins et l'instinct vrai du pays, il convoqua autour de lui tous les hommes libéraux, quelle que fût leur origine, en les appelant à concourir au bien public, il effaça plus d'un tort. Le mouvement de 1851 ne prit pas le titre pompeux de révolution, il s'appela *régénération;* cette désignation n'était peut-être pas moins prétentieuse ni moins vague, mais elle indiquait des tendances généreuses. Le parti progressiste, qui était tout entier dans le mouvement, qui avait le premier répondu à l'appel du maréchal, subit alors une décomposition nouvelle. Les uns, se ralliant autour de Rodrigo da Fonseca Magalhaès, Almeida Garrett et Fontès Pereira de Mello, prennent le nom de *progressistes régénérateurs;* les autres, marchant sous les inspirations du marquis de Loulé (1) et de Jose Estevao, restent attachés aux traditions septembristes, et s'appellent *progressistes historiques.* Voilà en quelques mots les évolutions de notre monde politique. »

Le Portugais ingénieux et sensé qui me donnait ces détails sur l'histoire récente de son pays s'en prenait aux hommes aussi bien qu'aux événemens. « Le Portugal serait aujourd'hui, disait-il encore, dans la période la plus brillante de son libéralisme, s'il avait une *tête.* La mort de Rodrigo da Fonseca Magalhaès fut une grande perte; il était cette *tête* (2). Son esprit fin et pénétrant saisissait une situation du premier coup d'œil, sa repartie prompte et mordante séduisait plutôt qu'elle ne blessait; il aimait à voir la jeunesse s'élever autour de lui; sa prudence et son tact écartaient les aventures du chemin de ses jeunes collègues, dont il rassemblait les forces pour les diriger vers un but utile. Plusieurs fois ministre chartiste, il ne se révéla vraiment comme homme d'état que lorsqu'il prit en 1851 le ministère de l'intérieur. Auprès de ce chef qu'on n'a pas remplacé

(1) Depuis devenu duc à son tour.

(2) Né en 1787 à Condeixa, près de Coïmbre, il mourut à Lisbonne en 1858. Sa vie, commencée dans les camps pendant la guerre péninsulaire, fut jusqu'à sa dernière heure consacrée au pays; il ne voulut jamais accepter ni titres ni récompenses; la reine dut lui ordonner de porter le grand-cordon du Christ. A son lit de mort, il fit jurer au fils qu'il laissait de n'accepter aucune faveur. Rodrigo da Fonseca fut ministre de l'intérieur dans le premier cabinet formé par le duc de Saldanha après le mouvement de 1851. On lui doit la plupart des réformes de cette époque.

avait grandi M. Fontès Pereira de Mello. Tour à tour ministre des finances et des travaux publics, une première fois de 1851 à 1856, une deuxième de 1856 à 1861, M. Fontès Pereira fut moins heureux dans son second passage aux affaires que dans le premier; il n'avait plus alors pour le guider la main habile de Rodrigo da Fonseca. C'est un administrateur habile et honnête, mais paresseux; il excelle à présenter sous une forme séduisante les questions les plus arides, mais il plaît sans dominer. M. Cazal Ribeiro est une vigoureuse intelligence, et nos finances doivent beaucoup à son initiative. Parmi les hommes de la *régénération*, il faut encore nommer MM. Serpa Pimentel, Martens Ferrão. Le marquis de Loulé, grand seigneur de race (il appartient à l'une des plus vieilles familles de Portugal) et libéral de tradition, ne dirige ni ne domine le parti *historico-progressiste*, dont il est devenu le chef; mais il lui prête l'appui de sa faveur au palais. Le marquis n'est pas orateur. On lui fait difficilement aborder la tribune; s'il s'y décide, il n'abuse jamais des momens de la chambre : il prononce à peine quelques phrases. Sa nonchalance est proverbiale et souvent compromettante; il rachète ce défaut par un bon sens naturel qui n'est pas sans valeur. Au fond, si personne ne compte sur le concours de son activité, tout le monde l'estime. »

Tels sont les traits principaux de conversations qui souvent se prolongeaient très avant dans la nuit. Une figure se détachait parmi ces personnalités que mon aimable interlocuteur faisait passer devant moi : c'était Jose Estevao Coelho de Magalhaès. On le disait et il se proclamait lui-même progressiste historique. En réalité, il échappait à tout classement; il était libéral et souffrait avec peine les compromis politiques; il conserva toujours une grande indépendance de mouvement, prenant pour seul guide les intérêts de la liberté. C'était avant tout un homme de tribune, qui pendant vingt ans tint le pays sous le charme de sa puissante parole. Il mourut en novembre 1862 dans toute la force de son intelligence. Il était né en 1808 sur les bords de la mer, dans la petite ville d'Aveiro. Sa vie fut des mieux remplies. Député à vingt-huit ans, après avoir passé les premières années de sa jeunesse dans les camps, il devint avocat, professeur à l'école polytechnique, journaliste et lieutenant-colonel d'artillerie. On eût dit que sa nature bouillante se jouait au milieu de travaux si divers. Tout était permis à cet enfant gâté : l'adversaire qu'il avait vaincu à la tribune venait chercher une consolation dans le charme de sa causerie. Sa mort imprévue (il avait cinquante-quatre ans) fut un coup de foudre. Pour honorer la mémoire de cet éminent Portugais, dom Luiz Ier voulut être le parrain du dernier de ses enfans, né peu après sa mort. Sans doute il existe

encore des personnalités saillantes dans la famille politique portugaise; celles dont je viens de parler sont les plus frappantes qui soient restées dans mes souvenirs.

Il y a quelque chose de remarquable et d'heureux dans cette nation aux destinées aujourd'hui si modestes : c'est l'accord qui existe presque toujours entre le prince qui la dirige et les circonstances au milieu desquelles il agit. Faut-il reconquérir le trône de sa jeune fille, Pedro IV, renonçant à son empire du Brésil, arrive en Europe, et tous ceux qui aspirent à un avenir meilleur viennent se ranger autour de ce prince d'humeur et de physionomie chevaleresques. Le trône est reconquis après d'héroïques efforts; mais au lendemain de la victoire cette nature de soldat droite et forte ne semble guère propre à diriger les premiers pas des Portugais dans la voie du régime constitutionnel. La mort de dom Pedro appelle au trône sa fille, jeune princesse de quinze ans. C'est à dona Maria II qu'échoit la tâche difficile d'organiser la nation, et dona Maria se trouve précisément la personne la plus capable d'entreprendre et de réaliser avec décision et fermeté cette organisation. Le caractère entier et fier de cette princesse se révélait dans sa puissante nature. A chaque pas, elle avait à dompter ces personnalités bruyantes élevées dans les camps ou dans les orages d'une période de combats; son courage ne lui fait jamais défaut. Entourée de dangers de toute sorte, elle ne faiblit point. « C'était une femme redoutable, me disait un de ses ennemis, et contre elle la lutte n'était point possible. » Tout en refusant de seconder les vues audacieuses de quelques-uns de ses sujets, elle n'abandonnait pas l'espoir de mettre en pratique les idées de son père, et, secondée par son mari Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg, elle élevait autour d'elle une génération de princes qui assuraient l'avenir de la liberté et de la monarchie.

L'ordre rétabli, les passions se calmant, une ère nouvelle semblait s'ouvrir pour la reine dona Maria, lorsqu'elle mourut à l'âge de trente-quatre ans. Cette mort éteint les dernières haines. Le roi-époux, dom Fernando, devient régent, et son passage au pouvoir suffit pour faire apprécier les qualités de son esprit. Une sorte d'impopularité inexplicable aujourd'hui semblait avoir frappé ce prince. Il lui suffit d'être lui-même pour diminuer les préventions. Caractère conciliant et modeste, faisant bon marché des humiliations qu'il avait eu à supporter, il s'appliqua à guérir les dernières blessures des discordes civiles. Sa conduite fut telle que son fils dom Pedro atteignait sa majorité entouré d'une faveur populaire qu'il devait à la sage administration de son père. Ce prince, dont les qualités avaient brillé au pouvoir d'un si vif éclat, rentrait dans

l'ombre respecté de tous. Il s'agissait de réorganiser les forces de la nation, et, puisque l'ère des luttes était close, d'inaugurer une ère de travail que l'on n'avait guère connue jusque-là. Pedro V prit son rôle au sérieux; il se croyait personnellement responsable du bonheur de ses sujets, et le sentiment de cette responsabilité donna de bonne heure à sa physionomie une expression triste et grave. Dès le premier jour de son règne, il se mettait à l'œuvre, examinant toutes les affaires, s'arrêtant de préférence à celles qui intéressaient l'avenir de la jeune génération. Dans le silence du cabinet, il s'appliquait à étudier le pacte fondamental pour faire tout le bien qui dépendait de son pouvoir, sans dépasser ses droits constitutionnels, étonné plutôt qu'irrité parfois de trouver quelque défiance là où l'adhésion la plus chaleureuse devait se montrer. Le jeune souverain n'était préoccupé que des devoirs de sa position; c'est à ce sentiment sans doute qu'il faut attribuer chez un roi pacifique le penchant secret qu'il avait pour la vie militaire; on eût dit que la vie d'abnégation du soldat le tentait. Esprit irrésolu, hésitant, il aimait néanmoins à se mettre en face des problèmes les plus hardis de l'avenir, raillant parfois, dit-on, la timidité de ses ministres et prenant avec eux comme citoyen les libertés que l'on refusait au souverain. Jamais il ne se reconnut le droit de disposer de la vie d'un homme, cet homme fût-il coupable aux yeux de la loi. Aucune exécution capitale n'eut lieu sous son règne.

Dom Pedro avait déjà vu tomber autour de lui sa mère et une épouse qu'il aimait. Un jour, après une tournée pénible qu'il venait de faire dans l'Alem-Tejo (ses excursions dans les provinces n'étaient pas de simples voyages d'agrément), il se sentit frappé, et le prince, que la fièvre jaune avait respecté lorsqu'en 1855 il parcourait les hôpitaux entouré de tous les siens, mourut d'une maladie contractée dans l'accomplissement de son devoir. Le peuple, égaré par de sourdes rumeurs, ne voulait pas croire à une mort naturelle : personne ne songea dans ce premier moment à la terrible influence des fièvres de l'Alem-Tejo. Le frère de dom Pedro, dom Luiz Ier, apparut à ce peuple attristé comme une consolation. Son rôle était facile, il n'avait qu'à se laisser aller au flot de la popularité. Tout devait lui réussir. Son caractère expansif formait un contraste frappant avec la mélancolique figure de son prédécesseur. Destiné dès son enfance à la vie du marin, il devait à son éducation cette franchise d'allures qui séduit la foule. On lui demandait de se marier au plus vite pour assurer l'avenir de la monarchie, et pendant que les politiques s'en allaient lui cherchant une compagne, il fixait lui-même son choix sur la petite-fille de Charles-Albert, associant ainsi les destinées de la maison de Bragance à celles de la maison de Sa-

voie, comme s'il eût voulu donner à ses sujets un nouveau gage de son libéralisme.

C'est par des qualités si diverses que la nouvelle dynastie s'est affermie sur le trône, et l'union de ces princes avec la nation portugaise s'est si bien resserrée que pas un danger désormais ne semble menacer les destinées de cette famille. Lorsqu'au mois de novembre 1863 dom Luiz Ier voulut présenter à ses provinces du nord la mère du prince royal nouveau-né, la jeune Italienne put voir de ses propres yeux combien elle était elle-même une espérance pour le peuple.

III.

Pour connaître sous tous ses aspects la vie portugaise, c'est à Coïmbre et à Porto, la ville universitaire et la ville marchande, qu'il faut aller après le séjour de rigueur à Lisbonne. Grâce aux soins du roi dom Fernando pendant sa régence, la route de Lisbonne à Coïmbre et à Porto est desservie par des malles-postes qui sont presque somptueuses avec leurs armoiries royales et leurs fougueux attelages de chevaux anglais ou normands. On traverse Caldas da Reinha, renommée par des eaux sulfureuses qui attirent beaucoup de danseurs et quelques malades; Alcobaça, dont le monastère a été si célèbre; Leiria, qui montre encore les ruines du château du roi Denis, *o rey lavrador* (le roi laboureur), et on arrive à Coïmbre après vingt-quatre heures d'un voyage agréable. J'avais dans cette excursion deux compagnons de route, un Anglais de très haute taille, désespéré de ne pouvoir pénétrer dans la voiture son chapeau sur la tête, et un jeune étudiant de l'université, bachelier de fraîche date. Le jeune Portugais nous donna plus d'un détail curieux sur son pays, et si le flegme questionneur de l'insulaire ne l'eût déconcerté, il nous en eût dit bien davantage. S'agissait-il des couvens à la vue d'Alcobaça : « Combien y en a-t-il en Portugal? demandait aussitôt l'Anglais. Quel est le nombré des moines, des nonnes? quelles richesses possèdent les monastères? » En traversant certains villages, l'aspect maladif et fiévreux de la population nous frappa. Voici ce que nous dit à ce sujet le jeune Portugais : « Ces contrées étaient autrefois très saines; mais on a eu l'idée de nous persuader que le Portugal payait sous forme de riz un fort tribut à l'étranger. Vous aurez déjà remarqué notre goût national pour le riz. Aussitôt des rizières furent cultivées; quelques personnes ont ainsi réalisé de gros bénéfices, et nous n'achetons plus de riz à l'étranger. Désormais il ne nous reste qu'à exporter nos fièvres. — Combien dépensez-vous en quinine? demanda l'Anglais. — Je n'en sais rien, répondit l'étudiant; je sais seulement que le gouvernement nomma, il

y a quelque temps, une commission chargée de lui faire un rapport sur l'influence hygiénique de la culture du riz. La commission parcourut de loin et vite les localités infectées, revint à Lisbonne, et écrivit un gros livre que personne ne consulte. »

A Coïmbre, je me séparai de mes deux compagnons de route, qui ne devaient s'arrêter qu'à Porto. Bâtie sur les bords du Mondego, au penchant d'une colline, Coïmbre est, comme presque toutes les villes portugaises, disposée en amphithéâtre. Le voisinage des belles carrières de calcaire qui se trouvent dans la *gandara de Porthunhos* lui a valu sans doute l'air monumental qui la distingue; cependant la première impression que produit la ville est, à vrai dire, pénible. De tous côtés apparaissent de grands édifices délabrés à demi vides, transformés en casernes ou autres établissemens : ce sont les restes d'une vie monacale disparue. Il serait difficile aujourd'hui de compter tous ces cloîtres; mais si les moines, les frères et sœurs de tous les ordres et de tous les costumes ont quitté Coïmbre bien malgré eux, la gent écolière est restée, et cela suffit pour donner à la ville un aspect très caractéristique. Un climat doux et salubre, les plaines fertiles, les montagnes pittoresques et les vallées verdoyantes qui entourent la cité universitaire doivent puissamment contribuer à développer l'imagination de ses jeunes habitans. Le roi Denis, qui fonda l'université, n'eût pu choisir pour cet établissement des conditions plus favorables. L'étudiant est chez lui à Coïmbre, et sa souveraineté n'est guère contestée; la *batina* et la *capa* remplissent les rues de façon à en faire disparaître tout autre costume. Ce vêtement, introduit jadis par les jésuites, est peu en harmonie, il faut en convenir, avec l'humeur turbulente du jeune âge; il se compose principalement d'une longue soutane noire, la *batina*, et d'un collet noir, la *capa*. Des bas de soie noire, des souliers à boucles et une sorte de long bonnet noir dans lequel on enferme des livres, complètent ce costume de séminariste. C'est dans la ville haute, autour de l'université, que l'étudiant réside avec ses maîtres; il a bien voulu abandonner la ville basse, les bords du fleuve aux artisans, aux *foutricos*, comme il les nomme. Lorsqu'il daigne descendre de ses hauteurs, c'est pour corriger un rebelle de son royaume ou pour rosser le guet. L'étudiant est toujours prêt à livrer bataille pour maintenir sa suprématie. C'est un voisinage incommode que celui de ces ministres, de ces magistrats en herbe; mais l'ardeur enthousiaste de cette jeunesse a bien aussi son côté intéressant. N'est-ce pas elle qui a élevé presque à la hauteur d'un culte un des plus poétiques souvenirs du Portugal? C'est à Coïmbre, on le sait, sur les bords du Mondego, que Camoëns a placé la scène du dramatique épisode d'Inès de Castro. Enfermée au cou-

vent de Santa-Clara, la jeune fille confiait ses messages amoureux au courant d'un ruisseau que l'on nomme la *Fontaine des amours.* C'est dans la *Quinta das lagrimas*, le jardin des larmes, que le royal amant dom Pedro attendait les déclarations brûlantes de la recluse. Ce lieu est devenu la promenade habituelle des jeunes étudians, et plus d'un poète moderne de la Lusitanie a trouvé sous les cèdres séculaires de la Quinta ses plus fraîches inspirations.

On dit que l'enseignement de cette université serait susceptible d'améliorations, je le croirais volontiers; mais quand cette question s'agite, la discussion porte beaucoup moins sur le mérite des méthodes que sur les franchises de l'élève et les droits du maître. Le professeur qui dispose d'une grande autorité se montre-t-il sévère avec ses disciples, on crie à la réaction, l'académie entière s'émeut aux récits des mésaventures d'un camarade, le mécontentement de la jeunesse est signalé au recteur, et celui-ci n'a plus qu'à déguerpir. Coïmbre, comme toutes les villes en Portugal, possède un grand nombre de journaux; ceux-ci prennent fait et cause dans le débat, et la guerre s'allume, s'il y a résistance. Ces querelles cependant sont de peu de durée, on finit toujours par s'arranger en famille. Pour réformer d'ailleurs, il faudrait sévir. Sévir! mais ce serait provoquer une révolution : professeurs et parens se soulèveraient contre l'audacieux qui oserait prononcer une telle parole. Coïmbre est pour tous le souvenir des folies d'hier, c'est la ville où s'est passé le beau temps de la jeunesse. Combien de générations ont pris leurs ébats dans les rues da Sofia et du Vizconde da Luz! Pouvoir se dire *bacharel formado,* comme qui dirait docteur, après avoir passé quelques années dans la patrie du *fado,* cette danse si chère à l'étudiant, cette danse pour laquelle chacun a composé ses plus joyeux couplets, en faut-il davantage?

En supposant au reste que l'enseignement de Coïmbre ne fût point en rapport avec les besoins des sociétés modernes, il faut convenir que cette école a fourni pendant les cinquante dernières années tout un ensemble d'intelligences qui feraient honneur à plus d'un grand pays. Dans notre ignorance de la langue, nous lisons une stance traduite de Camoëns, et nous croyons connaître la littérature portugaise; nous ne nous doutons même pas qu'il existe des écrivains comme Almeida Garrett, Feliciano de Castillo et Alexandro Herculano, qui, s'inspirant des idées modernes, ont créé en Portugal toute une école nouvelle. Le premier, mort en 1854, a surtout réussi dans le roman; Castillo, un poète aveugle, a rajeuni les traditions lyriques de la muse des *Luziades;* Herculano enfin a renouvelé l'histoire nationale, et on lui doit des chroniques où une exactitude scrupuleuse s'allie à une forme vivante et dramatique. Autour de cette triple

personnification de la pensée viennent se ranger les récits historiques de M. Rebello da Silva et les romans humoristiques de M. Mendès Leal. Ce n'est pas seulement par les produits de l'imagination que cette école de Coïmbre est devenue célèbre, l'étude du droit ne le cède en rien à celle des lettres. Le Portugais est d'ailleurs jurisconsulte d'instinct, il aime la procédure; dans le nord surtout, chaque famille veut avoir son avocat, et ce n'est pas la matière à procès qui manque. Heureusement une magistrature intègre calme autant que possible cette humeur chicanière. La théologie et le droit canon ont également leurs chaires à Coïmbre; les sciences mathématiques et naturelles y sont enseignées, depuis quelques années surtout, avec un certain succès. Il existe sans doute d'autres écoles en Portugal, l'école polytechnique de Lisbonne, l'école polytechnique de Porto, etc.; mais l'université de Coïmbre est la seule et unique université. Les relations de jeunesse qui se forment là deviennent des amitiés pour la vie; elles laissent de profondes racines, et cette camaraderie tempère les haines entre les hommes, fussent-ils séparés un instant par les passions et les ambitions. L'université de Coïmbre a si bien gardé son vieil ascendant, que les Brésiliens eux-mêmes, quoique détachés du Portugal depuis longtemps, n'ont pu encore en perdre la tradition; ils n'ont pu oublier le chemin de cette ville de la jeunesse, et ils y envoient leurs enfans.

A Porto, où je me rendis après quelques jours passés à Coïmbre, ce n'est plus la jeunesse, c'est une maturité virile qu'on peut surtout observer. Si le climat présente les mêmes charmes qu'à Lisbonne et à Coïmbre, la nature se montre plus riche et plus vigoureuse sur les bords escarpés du Douro. Une puissante végétation couvre de sa verdure les roches granitiques, et sur le fond grisâtre de ces gradins gigantesques de belles touffes de camélias détachent leurs fleurs éclatantes. Porto étage ses maisons et ses monumens à teintes sombres et sévères empruntées au granit sur les pentes rapides de la rive droite, tandis qu'en face, sur la rive gauche, Villanova de Gaïa cache ses entrepôts de vins parmi les marronniers d'Inde et les magnolias. Si ce panorama n'a pas la grandeur de celui qu'offre Lisbonne, il est néanmoins d'un effet puissant. Un sentiment de crainte s'empare presque du voyageur lorsque, arrivant de la mer, il se hasarde pour la première fois dans cette gorge étroite d'où le fleuve s'échappe renversant tout ce qui le gêne.

Doué d'une imagination moins brillante, d'une intelligence moins prompte que vers le sud du Portugal, l'homme ici montre une énergie de caractère peu commune, énergie qui tranche avec l'élégante oisiveté de Lisbonne ou l'exubérante pétulance de la jeunesse de Coïmbre. Les riches capitalistes de Porto se réunissent *rua dos In-*

glezes et *rua das Flores*, non pour discourir sur des sujets oiseux, mais pour discuter leurs affaires. Dans les rues abruptes de la ville, on remarque une population active qui se presse en tous sens : un paquebot arrive d'Angleterre, un autre, lançant dans l'azur du ciel ses flots de fumée noirâtre, va partir pour le Brésil; il faut escompter à la hâte une signature, veiller à la dernière installation de ce brick prêt à ouvrir ses voiles. De lourds chariots traînés par de petits bœufs trapus encombrent les quais, tandis que dans le port se croisent des bateaux de toute forme et de toute dimension, le lourd chaland et la gondole légère. Le *Portuense* est fier de cette activité fébrile. C'est avec l'Angleterre que se font les échanges les plus nombreux. En retour du fer et du charbon qu'elle fournit, l'Angleterre prend des vins, des fruits, des bestiaux et du sel. Que l'on ne s'étonne pas de la faveur dont jouit ici le commerce anglais; la cause en est tout entière dans le fait que m'indiquait un jour l'un de ces marchands. « Vous autres, Français, vous n'êtes point commerçans; vous arrivez, vous vendez et emportez notre argent; les Anglais, eux, nous apportent leurs guinées et enlèvent nos marchandises. »

Bien que parcimonieux, le *Portuense* est hospitalier; il aime l'ostentation : aussi n'est-il pas rare de trouver de somptueuses résidences auprès des bâtimens industriels. Tel est le château de Freixo, que l'on rencontre, en remontant le fleuve, à 2 ou 3 kilomètres de la ville. Si le *Portuense* s'occupe de théâtres, de promenades, soyez convaincu que c'est plutôt pour se soumettre à la mode que par goût : son affaire, c'est la banque de Porto, la banque de l'union, le comptoir de crédit, la caisse hypothécaire. Il aime la toilette pour montrer ses richesses, pour étaler son luxe. Par son caractère positif et un peu rude, le *Portuense* se trouve sans cesse en opposition avec l'*alfasinho*, qui lui rend ce sobriquet en l'appelant *tripeiro* (mangeur de tripes). Le Lisbonnais lui reproche de manquer de goût; cela se peut, mais il reste à Porto une supériorité que la capitale ne saurait lui contester : c'est que les femmes y sont merveilleusement séduisantes. Au reste, dans toute la partie nord du Portugal, la femme est généralement belle : elle a la taille élevée et cambrée, le teint blanc et rose, le regard ardent, le visage ovale et distingué. C'est ainsi au moins qu'elle m'est apparue; elle jouit au reste de cette réputation de beauté dans tout le royaume.

La seconde capitale du royaume supporte mal le joug de son aînée : tout devient sujet de comparaisons et de rivalités. Je me promenais un jour entre deux amis : l'un était né au Chiado, l'autre était pur *tripeiro;* le premier accablait celui-ci de toute la supériorité de Lisbonne. Vint à passer un groupe de jeunes filles à la peau

blanche, à l'œil ardent, à la chevelure courte et bouclée; leur cou était orné de croix d'or et de colliers, la tête était parée d'un fichu de dentelle, et toutes portaient à la main le large chapeau de feutre noir orné d'un pompon de soie. Cette vue réveilla la verve du *Portuense*. « Montrez-moi donc, s'écria-t-il, un groupe pareil à Lisbonne! Tenez, je vous accorderai que votre Tage est plus large que le Douro, ne me demandez pas d'autre concession; encore ce Tage n'a-t-il pas les jolies batelières du Douro! » Je fus tout surpris de ne pas l'entendre citer la merveille de Porto, la *Torre dos Clerigos*, qui sert de clocher à l'une des églises bâties dans le haut de la ville. De construction moderne, l'architecture de la *Torre dos Clerigos* est de ce style bâtard adopté par les jésuites au XVIIIe siècle, et dont les contours difformes et vulgaires remplacèrent les belles lignes de l'art italien. Cette tour ou plutôt ce clocher n'est remarquable que par son élévation, qui permet aux navigateurs de l'apercevoir de loin et de s'orienter en mer.

Dans le domaine de la politique, la rivalité des deux villes a été l'occasion de luttes nombreuses pour Porto, la cité *toujours noble, toujours loyale*; c'est son titre. Les redoutes de la *Sierra del Pilar*, qui sont établies sur un mamelon élevé de la rive gauche du Douro, dans un ancien couvent, lui rappellent le siége glorieux qu'elle soutint contre l'armée de dom Miguel de 1832 à 1833. Ce peuple de marchands montra de la grandeur pendant cette période de combats héroïques. L'incendie engloutissait les fortunes, la mort portait le deuil dans les familles, le roulement du canon remplaçait dans les rues l'activité commerciale : rien cependant ne put vaincre son opiniâtreté, et la cause libérale triompha en Portugal; mais aux jours de calme ce caractère violent et indépendant eût créé un danger continuel pour les gouvernemens, s'ils eussent choisi Porto pour métropole. Orgueilleux des qualités qu'ils apportent dans la lutte, les habitans de cette ville sont toujours prêts à se lancer dans le mouvement. En 1842, Costa-Cabral fait dans ses murs une révolution qui lui livre le pouvoir; en 1846, c'est là que Jose da Silva Passos établit le centre de son gouvernement populaire; c'est de là qu'il dirige toutes les opérations de la guerre que les Portugais nomment *patuleïa*; en 1851, le maréchal Saldanha trouve à Porto les forces nécessaires à un soulèvement qui renverse le comte de Thomar. N'est-ce pas chose singulière que ces hommes de négoce soient si prompts à renoncer aux bénéfices de la paix pour se lancer dans les aventures?

La vie portugaise, ai-je dit, a trois foyers principaux; j'en pourrais même ajouter un quatrième, c'est Braga, où semble se concentrer l'influence des vieilles idées cléricales. Nulle part au monde le

clergé ne fut plus puissant à une certaine époque qu'en Portugal. Pour assurer sa domination, il enveloppa le pays dans un réseau de chapitres et de couvens qui pénétraient, sous les formes les plus variées, jusque dans l'intimité des familles. Son opulence s'accrut à mesure que l'état s'appauvrissait; les prélats devinrent de riches et puissans seigneurs ayant sous leurs ordres une milice de moines et de chanoines, qui trouvaient au fond du cloître ou dans les stalles d'une cathédrale toutes les délices d'une vie abondante et oisive. La virginité devint une profession à laquelle la jeune fille fut préparée dès l'âge le plus tendre : à six ou sept ans, elle était confiée à quelque vieille parente chargée de l'initier aux charmes de la vie contemplative, d'où l'ambition n'était pas bannie. Cette existence cléricale se développa si bien qu'elle faillit étouffer la société civile : on eût dit à certains momens que la famille ne subsistait que pour que la sainte milice pût venir s'y recruter.

Lorsque la société se montra, dans le mouvement moderne, décidée à détruire les priviléges, tout ce monde de privilégiés s'effraya. N'était-ce point une menace contre le principe même de son organisation? Qu'allaient devenir ces existences féodales, si leurs ressources venaient à tarir? Dans la lutte de l'absolutisme contre la liberté, le clergé prit parti pour l'immobilité, apportant à dom Miguel le secours de sa puissante influence sur les masses. On vit s'organiser, il est vrai, en face de ce clergé miguéliste un clergé pédriste; mais celui-ci ne réunit guère que les prolétaires de la robe noire, auxquels vinrent se joindre quelques ambitieux déçus et quelques révoltés; les riches et les puissans résistèrent. Dom Pedro, après sa victoire, ne se laissa pas tromper par toutes les soumissions apparentes, et en 1834 il brisa cette redoutable organisation : l'évêque et le prêtre furent respectés, mais leurs priviléges furent détruits. Les religieux, expulsés de leurs couvens, qui se fermèrent, durent se réfugier dans les rangs du clergé séculier; les religieuses seules obtinrent de terminer leurs jours dans la retraite. Les monastères et leurs dépendances furent déclarés biens nationaux. Comme mesure fiscale, si l'on consulte les adjudications dans lesquelles furent vendus ces biens, on s'apercevra que le gouvernement avait fait une assez pauvre spéculation; mais le résultat politique était obtenu. On peut regretter seulement que des monumens comme le cloître de Thomar, le monastère d'Alcobaça, la chartreuse du Bussaco, qui eussent pu servir à l'établissement des invalides, à la création d'écoles publiques, se trouvent aujourd'hui dans le plus triste délabrement, nul ne songeant à les entretenir. On a essayé à plusieurs reprises de revenir sur cette mesure; tout a été inutile jusqu'à ce jour. Naguère la vie de communauté essayait de faire une

nouvelle apparition; elle se présentait assurément sous sa forme la plus sympathique, sous la forme de sœurs de charité. Les lazaristes qui accompagnèrent les premières religieuses à Lisbonne purent voir néanmoins le mouvement de répulsion générale qui se manifesta. On s'efforça de présenter ce mouvement comme dirigé contre l'influence française. C'était là une erreur : le Portugal ne voulait pas de couvens, quels qu'ils fussent. Nul ne méconnut la touchante sollicitude des nobles patronnesses de l'œuvre, mais il y avait parti-pris : « plus de vie monacale! »

S'il fallait juger le passé du clergé par son présent, on se ferait une singulière idée des mœurs de cette classe qui se donnait comme un modèle. Ces mœurs n'émeuvent plus guère le Portugais malgré ce qu'elles ont de scandaleux parfois : le presbytère peuplé de cousines et de nièces n'étonne personne; nul ne trouve à redire à ces pseudo-paternités. Le prêtre, à la campagne surtout, n'aspire point à jouir d'une vie spéciale; il préfère se mêler à la foule. Il a même abandonné son costume : à peine le reconnaît-on à un liséré bleu ou blanc qui orne sa cravate noire. Le père prieur est de tous celui qui porte les plus belles bottes à l'écuyère; il est le mieux éperonné. Le curé, se mêlant à ses ouailles, s'en va brocantant des chevaux dans les foires et vendant des fusées et des feux d'artifice aux fêtes religieuses. De Coïmbre à Porto, tout le monde a connu un jeune prêtre, au surplus bon vivant, qui au sortir de sa chapelle se trouvait entrepreneur de travaux publics, élevant des ponts, déblayant des tranchées, menant enfin, le fouet à la main, le cigare à la bouche, la vie plus laborieuse que canonique des chantiers de chemins de fer. Les tribunaux de Beira connaissent tous aussi certain prieur, très habile plaideur, qui met son éloquence au service de ses paroissiens, non gratuitement bien entendu, et ne se fait nul scrupule de les abandonner dès que le papier timbré a par trop écorné leurs économies. On n'attache pas une grande importance à tout cela, s'agît-il même de choisir le confesseur annuel, car tous les Portugais, au moins une fois l'an, pratiquent la religion. S'il fallait en croire le bruit public, cet état de dissolution où l'on voit le clergé portugais serait déjà une amélioration. Franchement, ce n'est pas beaucoup dire. Cette vie un peu trop bohémienne pourrait bien porter atteinte au zèle des croyans; mais un refroidissement se manifeste-t-il, on organise aussitôt une prédication dont le genre trivial et terrible manque rarement son effet. On appelle quelques capucins prêcheurs qui, spéculant sur l'ignorance des populations, les tiennent des journées entières attentives aux récits des joies et des tourmens de la vie future. Ils font passer devant leurs yeux toutes les fêtes du paradis, ou leur versent à flots le plomb fondu et la poix

bouillante de l'enfer. Tout ce monde de *serranos* (montagnards) et de *marnotes* (ouvriers des salines) est là, frémissant et frappant la dalle d'un front couvert de sueur; puis un magnifique feu d'artifice vient couronner la prédication : les fusées et les feux de Bengale sont au moins pour moitié dans les effets oratoires. Si ces moyens ne suffisaient pas encore, on aurait recours au miracle, qui, lui, ne trouve pas un incrédule.

Autrefois le haut clergé s'occupait fort peu des subordonnés qu'il envoyait dans les campagnes, et en fait de science les desservans n'avaient guère à leur usage que quelques phrases latines fort obscures pour eux. Cette situation n'a guère changé, il faut le dire, et si l'influence du prêtre persiste, cela est dû beaucoup plus à la force de l'habitude qu'à la supériorité intellectuelle. Il existe fort peu d'écoles ecclésiastiques. Élevé en général dans un modeste lycée de district, le jeune lévite mène une vie libre et souvent fort désordonnée. Lorsqu'il entre au grand séminaire, s'il y entre (car il peut être ordonné sans passer par là), il se plie sans doute à une certaine discipline; mais il ne peut modifier les instincts que sa vie d'externe a déjà développés. Depuis nombre d'années, l'université de Coïmbre fournit des prêtres d'une supériorité incontestable sur ceux qui viennent des séminaires. Cela est naturel, l'éducation du prêtre, ici moins spéciale, lui permet de partager les idées de camarades dont rien ne le sépare; il connaît l'émulation et s'initie aux besoins de la société. Lorsque, devenu docteur en droit canonique ou en théologie, il entre dans les ordres, il apporte dans l'exercice de son ministère une indépendance de pensée que l'on ne trouve guère ailleurs.

Si jadis la société civile a été profondément pénétrée de l'élément clérical, elle prend sa revanche. En dépit de toutes les protestations épiscopales qui se produisent, elle se mêle d'une façon très active des affaires religieuses; les dignités ecclésiastiques sont souvent au concours, et plus d'un juge laïque a été appelé à donner son avis sur le mérite des concurrens. Est-ce un bien? est-ce un mal? Toujours est-il qu'il existe une tendance marquée à faire disparaître les barrières qui séparent le prêtre de la vie commune. Un mouvement pareil ne pouvait se manifester sans qu'il se produisît de violentes oppositions : il reste encore beaucoup de débris du *bon vieux temps;* tout ce monde se réunit et lutte pour le salut d'une organisation qui s'est elle-même compromise. Braga paraît être devenu le centre d'action de ces regrets impuissans; là quelques vieux *fidalgos* blessés dans leurs intérêts sont venus mêler leurs récriminations aux doléances des chanoines. Braga est d'ailleurs une ville fort bien choisie pour la propagande. Située dans une partie montueuse de la province du Douro, isolée au centre de

populations dont le fanatisme n'a rien perdu de son ardeur, on dirait que cette cité est encore sous l'empire des idées qui florissaient en 1828, lorsque les masses se laissaient conduire au cri de *vive la religion!* Ce cri n'a pas perdu toute sa force, il éclate parfois et parvient à galvaniser les populations. En 1862, une insurrection militaire éclatait à Braga; faible d'abord, elle n'acquit de l'importance que lorsque, se voyant abandonnée, elle poussa le cri sacramentel sans trop se rendre compte de ce qu'elle faisait. Le danger n'était pas grand, car les révoltés, embarrassés de leur victoire, essayaient d'entraîner le pays; ils n'arrivèrent qu'à se débander sans combat dès qu'ils s'écartèrent du quartier-général de leur insurrection. Jusqu'ici, et cela ne manque pas d'un certain comique, on n'a pu parvenir à découvrir le prétexte bon ou mauvais de ce *pronunciamento.*

IV.

Le mélange de ces élémens divers a développé des mœurs gouvernementales et administratives qui ne laissent point de former un côté original de la société portugaise. Il ne faut point en faire un crime aux hommes d'état, si leur bonne volonté affecte parfois des allures confuses; leur position est des plus difficiles. Ils doivent prendre l'initiative en tout et laisser voir en même temps le moins possible la main qui exécute. Le peuple portugais se laisse facilement diriger, il est vrai; mais il porte le culte de la liberté jusqu'au fanatisme : à la moindre restriction, son bon sens naturel l'abandonne; si l'on ne veut le pousser à quelque folie, il faut le laisser revenir de lui-même. Cependant, si l'on analyse les résultats obtenus, on reconnaîtra vite que, depuis 1851 surtout, le gouvernement a pris une marche notablement régulière, tout en se conformant, et c'était là une condition de succès, au programme : « ne gêner personne. » Les guerres civiles et les tourmentes révolutionnaires avaient laissé grandir des influences personnelles, des tyrannies de clocher, dont l'action se substituait à celle des lois; il fallait patienter et négocier pour les faire abdiquer volontairement, souvent même s'en servir avant de les détruire. Le désordre et la pénurie étaient dans les caisses de l'état; les employés, honnêtes au fond, étaient fort mal payés, lorsqu'ils l'étaient; il fallut donc, en imposant des sacrifices d'un côté et en se créant des ressources de l'autre, payer les arriérés, régler les dépenses et remplir les caisses. Or si par exemple on voulait commencer par porter la lumière sur tout ce qui touche à l'impôt, on s'apercevait qu'il n'existait point de cadastre, et si l'on essayait d'en dresser un, on venait se heurter contre le mauvais

vouloir de tous ceux qui allaient souffrir d'une semblable régularisation; il fallait donc y renoncer et se contenter d'une appréciation telle quelle. La répartition de l'impôt foncier, calculé au dixième du revenu, dut alors être confiée à des commissions dont les membres avaient intérêt à dérober la vérité, si bien que sur une population de 4 millions d'habitans spécialement voués à l'agriculture, on n'obtenait ainsi qu'une somme de 8 millions de francs. Il fallut un rare patriotisme et un esprit fécond en ressources aux hommes qui les premiers osèrent aborder les difficultés d'une semblable situation.

Si d'un côté le peuple portugais tendait à diminuer les revenus de l'état par la résistance dont je viens de parler, de l'autre il voulait voir son amour-propre satisfait; or son amour-propre consiste à jouer au soldat. Le Portugal veut une armée, et chaque ministère à son tour se voit harcelé par l'opposition, aucun n'ayant encore réussi à créer une armée qui réponde aux vœux du pays. Pendant la guerre des libéraux contre dom Miguel, tous les moyens furent bons pour se procurer des soldats : il dut par conséquent s'introduire de grands abus dans le recrutement; on voulut établir l'ordre en introduisant un système de conscription analogue à celui qui est usité en France, et par le fait les levées annuelles devinrent impossibles. La loi fixait, il est vrai, l'âge auquel devait se présenter le jeune conscrit; mais celui-ci ne savait jamais combien d'années il servirait réellement, bien que la durée légale du service fût fixée à sept ans. Le colonel commandant un corps était chargé de prononcer sur les libérations, et, quels que fussent les droits des soldats, ceux-ci devaient attendre la bonne volonté de cet officier, qui tenait, quant à lui, à conserver ses cadres complets. Une pareille incertitude augmenta la répulsion instinctive du Portugais pour la vie de caserne; afin d'échapper au service militaire, il se mutila; il s'enfuit vers le Brésil, s'enfonça dans les solitudes de l'Alem-Tejo, ou vint se perdre dans la foule des cités. D'ailleurs chacun dans le conseil de révision avait ses protecteurs, si bien que plusieurs municipalités, avec une population croissante, ne purent fournir leur contingent, et se trouvent encore arriérées. On gardait les soldats libérables parce que l'on ne pouvait se procurer de recrues, et les recrues s'enfuyaient parce que les soldats libérables n'étaient point libérés. Malgré les efforts du roi dom Pedro V pour assurer l'exécution stricte de la loi, le mal grandit à tel point qu'on en vint à poursuivre le conscrit, à le prendre au *laço* dans les rues des grandes villes. — C'est de la sorte qu'à grand'peine on réunit tout au plus quatorze ou quinze mille hommes sous les armes. Au reste, on ne voit pas trop pourquoi le Portugal, tranquille à l'intérieur, lorsque

rien ne le menace au dehors, nourrirait une armée nombreuse, qu'il ne peut même pas consacrer à la défense de ses colonies, car les *fueros* militaires s'opposent à ce que ces soldats si péniblement réunis servent sur les côtes d'Afrique ou dans l'Inde.

Dans toutes les administrations, des embarras de même nature se présentaient : partout le désordre traditionnel du passé et les habitudes surannées luttant contre les aspirations nouvelles. Pour opérer son travail de réforme, le gouvernement avait à sa disposition un pouvoir administratif inquiet et besoigneux dont il fallut relever le moral en le rassurant contre les rancunes particulières et en le payant régulièrement. C'est à M. Fontès Pereira de Mello et à ses amis que revient en grande partie l'honneur d'une régularité inconnue jusqu'à eux. L'administration, fort incomplète au reste, jouit d'une autorité encore très contestée. « Cela ne regarde pas M. le gouverneur, entend-on dire souvent; s'il ne se tient tranquille, nous le renverrons à Lisbonne : nous le tolérons, c'est assez. » Lisbonne reprend en effet souvent ses gouverneurs. Il faut le dire, la situation d'un gouverneur est singulière : lancé dans un district, presque sans appui, sans police, il ne doit compter que sur sa force morale; l'emploi de la force matérielle deviendrait le signal certain de sa chute. Une famille allemande était venue établir une exploitation de pyrites cuivreuses dans la province de Beira. Ces travaux firent naturellement hausser le prix des journées. Quelques propriétaires, au nombre desquels se trouvèrent des prêtres, résolurent de se délivrer de ces concurrens incommodes. Le bruit se répandit d'abord que la fumée des fours détruisait la végétation; pour toute réponse, les industriels montrèrent leurs plantations qui, autour de l'établissement métallurgique, n'en offraient pas moins l'aspect de la plus grande prospérité; ces étrangers devinrent alors pour les intéressés des impies, des hérétiques ne respectant ni madones, ni croyances populaires. Leur expulsion fut résolue à l'occasion d'une fête de la Vierge. Le peuple soulevé arrive en armes, brise, brûle et détruit. Le gouverneur survient aussitôt à son tour, escorté de quelques soldats qui dispersent la foule après avoir tiré des coups de feu inoffensifs. L'ordre fut immédiatement rétabli par cet acte de vigueur; mais à quelque temps de là le trop zélé administrateur dut transporter son énergie dans un autre district; sa position était devenue intolérable.

S'il s'agit d'élections, les passions s'allument. On s'excite, on s'injurie; les agens inférieurs trahissent les secrets administratifs. Malgré tout, le gouverneur, pauvre bouc émissaire, doit réussir, s'il ne veut se rendre impossible; il doit deviner les goûts de ses administrés, la moindre erreur trouve tout le monde impitoyable.

Or sait-on de quels moyens dispose un gouverneur pour réussir au milieu de ces exigences multipliées? Chaque district est divisé en conseils à la tête desquels se trouve un *administrador* ayant sous ses ordres les *regidores de freguezia*, et pour exécuter ses décisions quelques agens de police. Tel est le rouage administratif. Au surplus la simplicité de cette machine a le mérite de laisser libres tous les efforts, et à travers la vie la plus troublée le progrès se poursuit avec persévérance; les problèmes les plus difficiles sont abordés avec une naïveté dont on se ferait difficilement une idée. En 1863, à propos du budget, les cortès proclament en principe l'abolition de la peine de mort. A quelques jours de là, elles détruisent l'institution des majorats, et en 1864 elles viennent de décréter une loi qui fait disparaître le monopole de la vente du tabac.

Parmi les difficultés nombreuses qui peuvent entraver la marche du gouvernement, il en est une que nous ne connaissons guère en France et avec laquelle on paraît s'être familiarisé à Lisbonne : je veux parler de la liberté de la presse. Dégagée d'entraves, peu ou point responsable, la presse portugaise accuse et juge sans appel, et cela dans un style des plus singuliers. Il suffirait, pour s'en faire une idée, de lire quelques-unes des polémiques du *Portuguez* ou de l'*Asmodeu*. Chaque jour on trouverait étalée dans ces feuilles et dans beaucoup d'autres la vie publique et privée du citoyen, on verrait jusqu'où peut aller la licence; les réputations les plus pures n'échappent pas toujours à de pareilles atteintes. Rodrigo da Fonseca fut lui-même poursuivi plus que tout autre par la presse, et si ses amis le priaient de réprimer de pareils excès, fort de sa conscience, il leur répondait : « Laissez donc attaquer ma personne, pourvu qu'on respecte les institutions; plus tard, on me rendra justice. » Il ne se trompait point, le jour de la justice est venu pour lui. Ce serait cependant une erreur de croire que de pareils journaux sont les guides de l'opinion : elle s'en émeut au contraire fort peu; on sourit aux mésaventures d'un adversaire sans songer à relever pour son compte une insulte qui s'émousse en tombant. Il existe néanmoins des organes de l'esprit public, tels que le *Journal du Commerce*, *la Révolution de Septembre* et la *Gazette de Portugal*, qui ont su conserver la dignité de leur rôle en s'adressant à l'intelligence plutôt qu'aux passions. Dans ces luttes de la presse quotidienne, plus d'un écrivain illustre a dû à la polémique ses pages les plus glorieuses. Il suffit de citer au hasard MM. Al. Herculano, Mendès Leal, Latino Coelho, Rebello da Silva, Cesar Machado, A.-A. Texeira de Vasconcellos. Ce n'est pas seulement à Lisbonne du reste que la presse s'est développée : il n'existe pas une seule petite ville possédant une imprimerie qui n'ait sa feuille et même

plusieurs feuilles, car tous les partis veulent être armés dans cette mêlée. Il n'y a pas à s'effrayer beaucoup de cette confusion qu'un usage immodéré de la liberté peut jeter dans les mœurs politiques de ce peuple. Sans doute, si la situation violente des premiers momens se fût prolongée, elle eût paralysé les forces vives de la nation; mais les leçons n'ont point été perdues pour la génération actuelle, qui, studieuse et honnête, montre une rare aptitude gouvernementale, — et ce qui mérite d'être remarqué, c'est que l'armée a fourni souvent à la presse comme à l'administration quelques-unes de leurs plus brillantes individualités.

Ce n'est pas de la part de tels hommes qu'il peut y avoir à craindre une conspiration des maréchaux, comme celle qui eut lieu en 1836. Leur grade ne s'élève guère au-dessus de celui de capitaine. Jose Estevao Coelho de Magalhaès était cependant lieutenant-colonel; mais M. Fontès est capitaine, M. Latino Coelho est capitaine, M. Thomas Lobo de Avila est lieutenant, etc. La chambre des députés, les hautes fonctions administratives sont remplies de ces lieutenans ou capitaines, de même que la presse trouve parmi eux ses chroniqueurs et ses polémistes. J'avoue que je ne comprends guère la position hiérarchique de tous ces officiers vis-à-vis de leurs supérieurs. Je sais bien qu'ils ne sont pas spécialement attachés à un corps, ils sont en *commission*. J'ai vu cependant un jeune lieutenant, devenu ingénieur, être obligé d'aller reprendre ses épaulettes dans un régiment d'infanterie; un autre, plusieurs fois député et venant de gouverner une colonie, se demandait en riant comment il s'y prendrait désormais pour enseigner la charge en douze temps aux jeunes conscrits. Lorsque l'on voit tous ces hommes, jeunes encore, se charger de régulariser le jeu des institutions, il est bien difficile de ne pas leur souhaiter le succès; y eût-il même quelque faute commise, pourrait-on se montrer bien sévère? Le caractère des populations a beaucoup secondé leurs efforts, il faut le dire. Pour n'en citer qu'un exemple, si l'on a cru pouvoir supprimer la peine de mort, c'est peut-être moins par des considérations philosophiques et morales qu'à cause de la rareté de l'assassinat; même quand il y avait quelque meurtre, presque jamais il n'avait le vol pour mobile : c'était un acte de vengeance ou l'effet d'un emportement momentané. A mesure que l'instruction se développera, les mœurs iront se dépouillant de leur rudesse, l'ardeur du sang s'apaisera, et le peuple portugais, appréciant mieux les ressources du pays, évitera de compromettre ses intérêts dans les aventures. Déjà, sur les bords du Tage, tous les hommes politiques ont parfaitement senti combien un travail paisible et suivi est plus fécond que ces tristes agitations au milieu desquelles

se sont écoulées de longues années, et les résultats obtenus dès le début sont de nature à les faire persévérer dans la voie inaugurée en 1851. Le crédit relevé, des ports creusés, de belles chaussées et de grandes lignes de chemin de fer qui unissent la capitale aux principales villes du royaume, tels sont les résultats des premiers efforts.

Il y a quelques années encore, le Portugais se voyait forcé de voyager à cheval. C'est vers 1855 qu'il sentit enfin la nécessité de recourir aux nouveaux moyens de transport et de locomotion. Il appela donc à son secours les capitaux étrangers, il livra son territoire aux ingénieurs, qui lui vinrent de tous côtés, et les chemins de fer sillonnèrent le royaume. Lorsque l'on voit aujourd'hui la transformation produite par un mouvement auquel on a pris soi-même une part active, si petite qu'elle soit, il est peut-être permis de s'y arrêter avec complaisance. Le réseau lusitanien que parcourt la locomotive ne comprend pas moins de 700 kilomètres. Le chemin de fer du Sud, qui de Lisbonne se dirige vers Evora et Bejà, atteint un développement de 192 kilomètres, tous livrés à la circulation. La ligne du Nord-Est est de beaucoup la plus importante, puisque sur un parcours de 510 kilom. elle a eu à traverser de grands fleuves, de hautes montagnes, et souvent des marais pestilentiels. Entreprise en 1860 par M. J. de Salamanca, le riche capitaliste espagnol, elle a relié en 1864 la capitale portugaise d'un côté à Santarem, Abrantès, Elvas et Badajoz, tandis que de l'autre elle a ouvert de faciles communications entre Lisbonne, Coïmbre et Porto. Tout cela n'a pas coûté moins de 80 millions de francs au gouvernement portugais, et, loin de s'arrêter, le voilà projetant des lignes nouvelles pour aider au transport des vins du Douro, qui de Regoa se dirigent vers Porto, ou pour faciliter la sortie des produits agricoles et minéraux de l'intérieur du pays.

Ce n'est pas à dire assurément que l'avenir réserve au Portugal les pages brillantes de son passé, mais il peut retrouver la place à laquelle lui donnent droit sa situation et ses 4 millions d'habitans. Resserré du côté de la terre, le Portugais a devant lui la mer pour s'étendre; il est intelligent et laborieux. Pourquoi ne fonderait-il pas sur les côtes d'Afrique, dans les provinces d'Angola, des établissemens où son commerce puisse se développer? Au reste, à lui s'ouvre encore l'empire brésilien, vers lequel l'entraînent des traditions de famille. Le Brésil, en se séparant de la métropole, n'a pas établi ces barrières de haine et de jalousie qui s'élèvent lorsqu'une colonie s'affranchit par la force. Brésiliens et Portugais associent volontiers leurs intérêts : pendant que celui-ci va chercher fortune sur les plages de Rio, de Parana et de Pernambouc, celui-là

vient se reposer sur les rives du Tage ou du Douro, qui sont restées comme un eldorado dans l'imagination de plus d'un planteur. On dirait que le royaume européen est presque devenu la capitale de l'empire américain. Jamais les deux pays ne furent plus étroitement liés que depuis l'époque où, se séparant à l'amiable, ils ont pu librement, chacun de son côté, satisfaire leurs intérêts et leurs besoins.

On se trompe souvent sur le rôle et les tendances de la nationalité portugaise; on est tenté de faire trop bon marché d'une énergie bien caractéristique cependant. Des relations commerciales actives, des traditions historiques encore récentes unissent sans doute étroitement le Portugal à l'Angleterre; mais c'est une erreur de croire que la famille de Bragance et son peuple aient abdiqué leur liberté d'action. L'opinion si répandue qui prête aux Portugais des goûts exclusivement britanniques trahit une grande ignorance de l'état réel des choses, je dirai même de l'esprit de la race. On commettrait une erreur pour le moins aussi grande, si, par suite de considérations ethnographiques, on ne voyait dans la nation portugaise qu'un membre détaché de la monarchie castillane. Sans doute on peut croire qu'il s'opérera un jour un rapprochement entre les deux peuples de la péninsule ibérique; mais, pour amener cette réconciliation, il faut se garder avant tout d'afficher des idées ambitieuses d'absorption. En 1861, sous ce spécieux prétexte de communauté de race, il s'éleva à Madrid une polémique dans une pensée bien manifeste d'annexion. Cette polémique eut un résultat de telle nature que des côtes de l'Algarve aux rives du Minho on se prépara aussitôt à célébrer en grande pompe l'anniversaire de la révolution de décembre 1640, qui, mettant les Bragance sur le trône, rendit au Portugal son indépendance en chassant les Espagnols. Les esprits étaient si fort agités que Pedro V venant à mourir sur ces entrefaites, la foule crut voir dans ce malheur un attentat prémédité, une trahison; il fallut tout le patriotisme bien connu de quelques hommes pour calmer cette émotion. Tel fut le résultat de cette idée de fusion inopportunément soulevée, que le Portugais, plus défiant que jamais, se plaisait à rendre plus sensibles les barrières qui le séparaient de son voisin, affectant de ne pas connaître sa langue et de la mal parler lorsque le hasard la lui avait apprise. Ces deux peuples sont frères, mais ce sont deux frères qui veulent vivre indépendans.

Ce serait en définitive vers la France que le Portugal inclinerait le plus volontiers, si les hasards de la politique ne venaient de temps à autre refroidir ses élans. N'est-ce pas un phénomène singulier que la sympathie que nous a vouée ce petit peuple ait si peu excité

notre curiosité? Et cependant la connaissance de la langue française est devenue presque obligatoire dans la société portugaise, tout le monde la parle et la parle bien; notre littérature, nos modes, nos usages, sont devenus l'objet d'une imitation générale; notre organisation administrative et militaire, soigneusement étudiée, est le point de départ de toute tentative d'amélioration. Par malheur l'élément français chargé de vivifier cette sympathie sur les rives du Tage ne se compose guère que d'industriels fort honorables sans doute, mais qui représentent assez mal la prépondérance intellectuelle de notre nation. Cette tendance, cet engouement, pourrais-je dire, ne date pas d'aujourd'hui; depuis la fondation de la monarchie portugaise jusqu'à nos jours, on la retrouverait à toutes les époques, en exceptant toutefois les quinze premières années de ce siècle, où l'influence française, se manifestant par la conquête, ne pouvait, on le comprend, exciter l'enthousiasme populaire.

En définitive, la société portugaise telle qu'on peut l'observer à Lisbonne, à Porto, à Coïmbre, a sans doute ses défauts; elle a ses côtés faibles et ses naïvetés enfantines. Que parfois les personnalités tendent à s'exagérer leur importance, que des usages surannés prévalent trop souvent, c'est incontestable; mais l'étranger, obligé d'adopter des mœurs qui lui sont inconnues et de se plier à des coutumes nouvelles pour lui, est-il toujours certain de bien comprendre le sens intime de ces mœurs et de ces coutumes? et peut-il toujours répondre de la justesse de ses observations? Le Portugais, à tout prendre, est content de lui : est-il donc si coupable? Lorsqu'un petit peuple, par le temps qui court, a pu comme celui-là, après quarante années de luttes continuelles, sortir de ses combats agrandi moralement, lorsqu'il a su se créer une vie propre au milieu de difficultés inextricables, n'a-t-il pas lieu d'être satisfait? Ce qu'il y aurait de fâcheux pour lui, c'est que, considérant sa faiblesse relative, il se laissât aller à un découragement qui vînt refroidir sa généreuse ardeur. Pour échapper à ce découragement, il lui suffit de se mieux connaître lui-même. Le Portugal n'est pas seulement le « pays aux oranges, » comme on le lui reprochait autrefois; les idées aussi naissent et fleurissent sous ce ciel bienfaisant : c'est aux Portugais de montrer qu'elles peuvent y mûrir.

V. DE MAZADE.

LES

CORSAIRES CONFÉDÉRÉS

ET LE DROIT DES GENS

I. *Letters on some points of international Law*, by Historicus, Londres 1863. — II. *Additional Letters*, by Historicus, Londres 1863. — III. *Neutral Relations of England and the United-States*, by Charles G. Loring, Boston 1863. — IV. *England's Neutrality in the American contest*, by Prof. Cairnes, London 1864. — V. Documens diplomatiques. — VI. Débats de l'affaire de l'*Alexandra*.

De tout temps, les petits états maritimes ont cherché dans la course un moyen de se défendre contre des rivaux trop puissans; de tout temps aussi, l'armement et les déprédations des corsaires ont soulevé des problèmes de droit international que chaque pays a tenté de résoudre au gré de ses intérêts particuliers. Parmi les effets les moins prévus de la guerre civile qui depuis trois ans agite et désole les États-Unis, l'histoire signalera un jour le réveil subit de ces redoutables questions de droit maritime qui, pendant le siècle dernier et au commencement du siècle présent, ont contribué à entretenir des luttes si acharnées. Ces questions sont restées les mêmes, bien que la guerre des corsaires ait pris des caractères tout nouveaux. La vapeur prête aujourd'hui une sécurité inouie aux successeurs obscurs des hardis marins qui donnèrent autrefois à la course un prestige presque romanesque; elle diminue les chances glorieuses des combats, et multiplie au centuple celles de la capture. Les clauses protectrices du droit des gens rendent tout conflit impossible dans les ports et les zones territoriales entre les vaisseaux de guerre ordinaires et les navires de la marine irrégulière, et sur les hautes mers comment chercher, comment atteindre toujours des ennemis doués d'une aussi prodigieuse vitesse que les *Alabama?* Enfin les puissances maritimes en lutte contre des forces supérieures

tentaient bien jadis de trouver dans les ports neutres quelque secours lointain et inattendu; toutefois elles continuaient à tirer de leur propre fonds leurs principales ressources; les corsaires sortaient de leurs ports et y rentraient à travers les escadres de blocus; la marine qu'elles créaient dans les momens de péril conservait un caractère vraiment national. Mais de nos jours qu'avons-nous vu? Lorsqu'éclata la guerre civile des États-Unis, le gouvernement de Washington, bien que pris à l'improviste, avait les moyens de réunir une flotte nombreuse; les insurgés ne possédaient ni navires de guerre ni marine marchande. On pouvait donc croire que le conflit ne sortirait pas des bornes, déjà si vastes, du continent américain, et cependant, à une distance immense des ports des états du sud, on vit bientôt s'improviser une marine confédérée.

Des ports de la Grande-Bretagne sortirent trois bateaux à vapeur construits dans des chantiers anglais, armés de canons anglais, qui se jetèrent sur le commerce américain, parcoururent les mers en tous sens avec une célérité qui les rendait insaisissables, et, sans faire de prises, détruisirent et incendièrent cargaisons et navires. D'autres vaisseaux plus formidables, espèce de forteresses mouvantes sur lesquelles s'épuisait l'art de l'ingénieur moderne, furent mis en construction dans les ports anglais, et le gouvernement confédéré put émettre un emprunt dont le produit était notoirement destiné à compléter cette flotte. Sans faire sortir un seul vaisseau de ses ports, le gouvernement de Richmond trouva moyen en peu de temps de détruire des navires dont la valeur totale s'élève à plus de 100 millions de francs, et d'obliger la marine marchande des États-Unis à dénationaliser un nombre de vaisseaux jaugeant ensemble aujourd'hui 300,000 tonneaux. Le vaste courant commercial que les états du nord avaient détourné depuis trente ans à leur profit vint s'ajouter aux courans ordinaires du commerce de la Grande-Bretagne. On conçoit sans peine qu'en présence de tels résultats, une grande partie du peuple anglais ait montré peu de sévérité pour des violations du droit des gens dont, en somme, il bénéficiait. Les classes commerçantes ne pouvaient voir avec déplaisir ce qui restait encore de la marine marchande américaine obligé de subir les frets de la marine anglaise, et les classes aristocratiques oubliaient les traditions de la politique nationale, toujours si favorables aux droits des belligérans. C'est heureusement l'honneur et la sauvegarde des sociétés libres que les majorités n'y peuvent réussir à étouffer la voix des minorités, que la justice et la raison, lorsqu'elles trouvent des organes courageux, parviennent toujours à se faire entendre, et que la virile habitude de la discussion y rend les reviremens d'opinion plus faciles. On avait laissé échapper les premiers corsaires confé-

dérés; mais le gouvernement anglais, malgré les bruyantes protestations des amis de la cause du sud, n'hésita pas à saisir l'*Alexandra*, l'un des nouveaux navires qui se préparaient à prendre la mer, ainsi que deux magnifiques bâtimens blindés qui s'achevaient à Birkenhead, dans les chantiers de M. Laird, sous les noms bizarres et trompeurs de *El Toussun* et *El Monassir*. Cet acte de fermeté honore assurément le cabinet anglais; mais il fut provoqué par les efforts de quelques hommes d'état et de plusieurs publicistes qui, s'inspirant de sentimens élevés, ou se plaçant au-dessus des passions du moment pour envisager les intérêts permanens et lointains de leur pays, rappelèrent au gouvernement les devoirs de la neutralité chaque fois qu'il paraissait prêt à s'en écarter. Parmi eux, on doit citer dans le parlement M. Bright, M. Cobden, dont les noms sont assez connus; M. Forster, un jeune membre du parti radical, dont on s'accorde de tous côtés à reconnaître le talent et la précoce maturité; en dehors du parlement, M. John Stuart Mill, dont l'opinion solitaire est déjà une puissance, tant est grand le respect qui s'attache à sa personne; M. Cairnes, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans la *Revue* un livre remarquable sur l'esclavage américain; M. Goldwin Smith, un jeune professeur d'Oxford; M. Tom Hughes, l'auteur populaire de *Tom Brown Schooldays;* M. Édouard Dicey, qui a parcouru les États-Unis pendant la guerre et raconté son voyage dans un livre aussi agréable qu'instructif intitulé *Six mois dans les états fédéraux*. Si l'on ajoute à tous ces noms celui d'Historicus, devenu célèbre en peu de temps, ce n'est pas que l'écrivain désigné par ce pseudonyme s'inspire, comme ces hommes politiques et ces publicistes, d'une sympathie chaleureuse pour la cause des États-Unis, pour les intérêts et l'avenir du gouvernement et des institutions démocratiques. Historicus n'a point des sentimens si cosmopolites; il avoue loyalement que la cause du nord le laisse aussi indifférent que la cause du sud : Anglais, il songe avant tout à l'Angleterre, et c'est ce qui donne peut-être un intérêt tout particulier à ses lettres sur les droits des belligérans et des neutres (1).

De l'autre côté de l'Atlantique, l'attitude et la conduite de l'Angleterre n'ont pas été l'objet de moins vives discussions. L'incident qui a provoqué les protestations les plus vives et les plus justes du peuple américain a été, l'on devait s'y attendre, la construction et l'armement des corsaires confédérés dans les ports anglais. Un avocat de Boston, M. Charles Loring, a écrit sur ce sujet une série de lettres qui, avec celles d'Historicus, nous paraissent avoir épuisé

(1) Ce n'est pas commettre une indiscrétion que de dire que l'auteur des *lettres* d'Historicus est M. William Harcourt, un avocat qui fournissait, il y a peu de temps, une éloquente défense au colonel Crawley, dont le procès a eu un si grand retentissement.

tous les argumens qu'il est possible d'invoquer dans l'examen des questions de droit international que soulève ce grave incident. Il faut naturellement y ajouter les longs débats des cours anglaises dans l'affaire de l'*Alexandra*.

On voit donc se produire aujourd'hui, sous l'influence des événemens dont l'Amérique est le théâtre, tout un ensemble de doctrines sur le droit des gens qui mérite l'attention la plus sérieuse. La France ne saurait rester spectatrice indifférente des discussions engagées entre l'Angleterre et les États-Unis : il lui importe de savoir où l'Angleterre compte désormais tracer la ligne qui sépare les droits des neutres des droits des belligérans. Durant la longue période d'apaisement qui suivit la chute du premier empire, les esprits perdirent peu à peu de vue les problèmes internationaux que la force avait momentanément résolus; mais la diplomatie française ne les oublia jamais, et au lendemain de la guerre de Crimée elle obtint de notre alliée d'importantes concessions en faveur du commerce des neutres. Pourtant son ouvrage, qui ne semblait être alors qu'une sorte de hors-d'œuvre spéculatif, n'a pas encore été mis à l'épreuve, et si jamais il s'y trouvait mis, qui sait si nous subirions l'expérience en qualité de neutres ou de belligérans? Notre pays possède aujourd'hui une assez belle marine, et l'avenir de l'Europe est assez incertain, pour que les priviléges de la neutralité ne soient point l'objet exclusif de nos préoccupations. Nous nous flattons volontiers d'avoir toujours représenté et défendu la liberté des mers. Cette illusion a sa racine dans le souvenir des luttes soutenues au siècle dernier contre l'Angleterre au nom des principes de la neutralité armée; mais, si l'on remonte à une époque plus lointaine, on voit la France maintenir et exercer pendant plus d'un siècle les droits des belligérans dans leur inflexible rigueur. En 1681, à l'époque où Louis XIV se croyait devenu le maître de la mer, quand sa marine comptait cent vaisseaux de ligne et sept cents vaisseaux de guerre, il proclamait ce principe : « Tous navires qui se trouveront chargés d'effets appartenant à nos ennemis, et les marchandises de nos sujets et alliés qui se trouveront dans un navire ennemi, seront pareillement de bonne prise. » Pendant la guerre de la succession d'Espagne, la marine française confisqua toute production du sol ou de l'industrie de l'ennemi, quel qu'en fût le propriétaire. Les droits des neutres reçurent une importante consécration dans le traité d'Utrecht, que beaucoup de publicistes ont considéré comme la base du droit des gens modernes; mais la France n'était guère en mesure de dicter ses conditions à Utrecht, et ne saurait revendiquer pour elle-même tout le mérite d'une œuvre où l'Angleterre obtenait les plus grandes satisfactions. Pendant les soixante et quelques années qui s'écoulèrent depuis la si-

gnature du traité d'Utrecht jusqu'au *traité de la neutralité armée*, la France ne fit reconnaître dans aucune convention le principe de la liberté du commerce neutre. En 1716, c'est-à-dire trois ans après la paix d'Utrecht, elle déclarait, dans un traité de commerce fait avec les villes anséatiques, que « les marchandises trouvées sur les vaisseaux de ces villes et appartenant aux ennemis du roi seraient confisquées. » L'ordonnance de Louis XV, du 21 octobre 1774, déclare de bonne prise les marchandises ennemies saisies sur des navires neutres, ainsi que toutes les productions du sol et de l'industrie ennemis, à l'exception de celles que couvrirait le pavillon hollandais ou danois.

C'est en 1780 seulement que changea le langage de la France, et depuis cette époque il a peu varié, bien qu'il ait été souvent en contradiction avec ses actes. C'est à la philosophie du XVIIIe siècle que revient l'honneur d'avoir popularisé dans notre pays des doctrines qui tendent à adoucir et à circonscrire les horreurs de la guerre maritime. L'âme de la France s'ouvrit alors à toutes les pensées généreuses : Louis XVI proclama les principes de la liberté des mers; mais ces solennelles déclarations ne servirent point de règle au gouvernement républicain, qui, par la convention du 9 mai 1793, condamna les vaisseaux neutres à la saisie. Le directoire ne mit aucun frein aux entreprises des corsaires, viola le traité conclu par Louis XVI avec le Danemark, et alla, dans la loi du 18 janvier 1798, jusqu'à déclarer que la qualité des navires comme neutres ou ennemis ne serait désormais déterminée que par la provenance des cargaisons, et que tout bâtiment chargé de marchandises anglaises serait de bonne prise. En 1796, la France défendit aux neutres non-seulement de transporter, mais d'exporter de la contrebande de guerre, doctrine contre laquelle les États-Unis s'empressèrent de protester, et qui faillit nous mettre aux prises avec une république que nous étions pourtant si intéressés à ménager. Cet état de choses dura jusqu'au 18 brumaire. Le premier consul, préoccupé de rétablir de bons rapports avec les neutres, déclara que la république française revenait aux principes de 1780, et confia la présidence du conseil des prises à Portalis, dont la modération égalait la fermeté et l'intelligence; mais est-il nécessaire de rappeler ce qui suivit? Aux pratiques du consulat succédèrent les pratiques arbitraires de l'empire, et le grand principe de la liberté des mers servit à couvrir cet ensemble d'actes dictatoriaux et vexatoires qui aboutit enfin au fameux blocus continental. Si le règne de Louis XVI et le consulat sont les seuls points lumineux de notre politique maritime, il est cependant permis de remarquer que les écrivains anglais, tels qu'Historicus, manquent peut-être de générosité, quand ils nous représentent mesurant l'intérêt que nous portons à la cause des

neutres à l'état de force ou de faiblesse de notre marine. Est-ce au lendemain des plus grandes victoires navales de l'Angleterre que son code maritime a été le moins oppressif? et n'est-il pas naturel qu'une nation soit plus chatouilleuse sur le droit des neutres lorsqu'elle est moins bien préparée à la guerre maritime, et d'autant plus préoccupée des droits des belligérans qu'elle a plus de confiance dans la force de ses vaisseaux? Mais les devoirs internationaux demandent à ceux qui veulent les accomplir quelques sacrifices : ce n'est pas sur des intérêts étroits et changeans qu'ils doivent être fondés, c'est sur le sentiment supérieur de l'équité et sur la notion sévère du droit. Les droits des neutres et ceux des belligérans se limitent mutuellement et se définissent les uns par les autres. La ligne de démarcation n'est point, il est vrai, facile à tracer : elle varie d'âge en âge. Plus les sociétés sont policées et humaines, plus le droit des gens est favorable aux neutres, car la guerre devient l'exception au lieu d'être la règle : les belligérans sont en minorité par rapport à la masse des neutres, et n'ont pas le droit de leur opposer des contraintes oppressives. Si une guerre est déclarée, il faut qu'elle puisse être conduite de telle façon que les neutres ne soient point forcément entraînés dans les accidens de la lutte. Il faut donc qu'ils évitent de s'exposer à la juste colère d'un des combattans et se gardent de tout acte qui aurait un caractère d'hostilité. Si les neutres n'avaient aucun devoir bien défini, toute guerre particulière menacerait de devenir générale.

Les obligations qu'impose la neutralité peuvent se ramener à deux points : d'abord les neutres doivent s'interdire toute participation aux hostilités; en second lieu, leurs rapports avec les belligérans doivent s'assujettir aux règles d'une parfaite et loyale impartialité. Ces deux maximes renferment toute l'essence du droit international; mais, dans la pratique, on a toujours senti le besoin d'en régler les applications, soit par des traités qui engagent les nations entre elles, soit par des actes municipaux qui lient les citoyens d'un pays vis-à-vis du souverain. Enfin, on s'est habitué à ranger parmi les autorités qui composent le droit des gens d'abord certains ouvrages spéciaux que le temps ou une haute valeur a consacrés, puis les décisions des cours des prises, envisagées comme des cours internationales, chargées de veiller à certains intérêts généraux et de résoudre les questions litigieuses soulevées par le conflit des neutres et des belligérans. Ces autorités diverses ne sauraient avoir une valeur absolue, générale et invariable. Les traités par exemple ne lient évidemment que ceux qui les ont signés : le traité de Paris de 1854 n'impose aucune obligation aux États-Unis, parce qu'à l'époque où il fut signé le gouvernement fédéral refusa d'y souscrire. Les traités, d'ailleurs, n'ont rien de fixe et de constant : on y trouve

l'application des principes les plus opposés, et la guerre les déchire d'ordinaire au moment même où surgissent les difficultés en vue desquelles les stipulations étaient établies. Dira-t-on qu'il faille de préférence chercher les règles du droit des gens dans les décisions des cours des prises? L'auteur des *lettres* publiées sous le nom d'Historicus incline assez visiblement vers cette opinion. Il met comme une auréole au front de ceux qui ont exercé cette redoutable magistrature; ce ne sont plus pour lui des Anglais ou des Américains, ce sont des représentans de la justice universelle. Pourtant il est bien évident que, si haute que soit l'autorité d'un juge, ses arrêts ne peuvent perpétuellement lier ses successeurs.

Le droit des gens est donc toujours en voie de création : ce sont ces variations, ces incertitudes qui rendent si difficile la solution des litiges internationaux. S'il y a pourtant dans le monde deux puissances auxquelles il semble devoir être plus facile qu'à toutes les autres de régler les contestations qui peuvent surgir de la violation du droit des gens, ces deux puissances sont l'Angleterre et les États-Unis. Les autorités diverses dont l'ensemble constitue la loi internationale sont les mêmes pour l'une et l'autre de ces deux familles de la race anglo-saxonne. Parmi ces autorités, il en est plus d'une que la France par exemple ou toute autre nation pourrait être disposée à récuser; mais la Grande-Bretagne et la république américaine, obéissant, en matière de droit, aux mêmes traditions, ont été plus souvent en désaccord sur l'application des principes que sur les principes eux-mêmes. Dans toutes les questions capitales du droit maritime, la doctrine des jurisconsultes américains ne diffère pas essentiellement de celle des légistes anglais. Les juristes américains s'inclinent devant l'Anglais lord Stowell comme devant une de leurs propres autorités. « Il est à peine, dit le chancelier américain Kent (1), une seule décision des cours des prises anglaises de Westminster, sur quelque question générale de droit public, qui n'ait pas reçu l'approbation expresse et la sanction de nos cours nationales... Les décisions de la haute cour de l'amirauté anglaise, particulièrement depuis l'année 1798, ont été consultées et uniformément respectées par la cour suprême des États-Unis comme des commentaires éclairés de la loi internationale, comme fournissant une grande variété de précédens instructifs pour l'application de cette loi. Elles se recommandent aussi en ce qu'elles sont remarquables par leur sagacité, leur science, autant que par la beauté sévère et classique du style. » En revanche, Historicus, le publiciste anglais, ne se lasse point d'exprimer l'admiration, le respect que lui inspirent les grands légistes américains qui ont écrit sur le droit

(1) Kent's *Commentaries*, t. Ier, p. 68.

international, Wheaton, Story et Kent. « Sur toutes les questions cardinales et maîtresses, écrit-il, qui se rattachent aux droits des belligérans, les doctrines américaine et anglaise sont et ont toujours été en parfaite harmonie. » Historicus s'est donné beaucoup de peine pour démontrer cet accord, notamment dans les nombreuses et souvent très délicates questions qui se rattachent à l'exercice du droit de visite. Les décisions des cours des prises qui siégent depuis la guerre civile aux États-Unis fournissent des argumens nouveaux à l'appui de cette thèse, et le 18 mai 1863 lord John Russell déclarait à la chambre des lords que jusqu'ici les conseillers légaux de la couronne d'Angleterre n'avaient aucune plainte à élever contre les décisions des cours américaines. « Nous n'avons pas, ajoutait-il, le droit de dire que les juges américains aient dégénéré de ceux qui ont toujours été cités avec respect et souvent avec admiration par tous ceux qui ont écrit sur le droit international, tant en Europe qu'en Amérique. »

Non-seulement les États-Unis et l'Angleterre reconnaissent les mêmes autorités en matière de droit international, mais ils possèdent encore le même code de neutralité. Chacune de ces puissances a défini de la même manière les devoirs de la neutralité et les a imposés à ses sujets dans une loi qui porte dans l'un comme dans l'autre pays le nom de *foreign enlistment act*. Les stipulations verbeuses de ces lois sont si précises qu'il semble impossible de les éluder, et l'histoire nous montre en effet qu'elles ont toujours été efficaces quand les gouvernemens ont consenti à s'en servir. Il n'est pas sans intérêt de rappeler l'origine même du *foreign enlistment act* américain. Après la guerre de l'indépendance, le gouvernement américain se trouvait en face de deux belligérans, dont l'un était son ennemi, l'autre son protecteur et son allié de la veille : cette période fut pour la neutralité américaine ce que M. Loring appelle un *experimentum crucis*. Malgré les pressantes démarches de Genet, l'envoyé de la convention, malgré les murmures et les colères du parti anti-fédéraliste, Washington fit défense d'armer des corsaires dans les ports américains contre le commerce anglais. Hamilton, alors secrétaire de la trésorerie, fit surveiller tous les ports et ordonna aux gouverneurs d'arrêter tous les corsaires : plusieurs navires furent saisis au moment de prendre la mer, toutes les prises furent restituées aux propriétaires, et le gouvernement américain accepta vis-à-vis de l'Angleterre la responsabilité de toutes les captures faites par des corsaires sortis de ses ports.

En recourant à ces rigoureuses mesures, Washington n'obéissait qu'aux obligations générales du droit des gens; mais en 1794 le congrès, pour rendre les violations de la neutralité plus difficiles, fit une loi spéciale qui en fixait toutes les conditions et qui

sait tous ceux qui, de quelque manière que ce fût, y portaient atteinte. Cette loi, il importe de le rappeler aujourd'hui, fut rendue à la demande du gouvernement anglais, et les États-Unis firent en même temps avec la Grande-Bretagne un traité où l'on promettait une indemnité aux propriétaires anglais pour tous les vaisseaux capturés par des corsaires armés dans les ports de la république. L'acte de 1794 fut révisé en 1818 et rendu encore plus rigoureux à l'occasion de la guerre qui avait éclaté entre l'Espagne et ses colonies américaines. En 1819, le gouvernement anglais, à l'exemple des États-Unis, fit son acte de neutralité (statut 59 de George III), qui est encore aujourd'hui en vigueur et qui est en tout conforme à l'acte américain.

Puissance commerciale et pacifique, placée en dehors des agitations de la politique européenne, la république américaine avait le droit de se considérer comme particulièrement vouée à la neutralité, et il faut lui rendre cette justice qu'elle en exerça les devoirs avec une scrupuleuse fidélité. En 1817, les colonies de l'Espagne se soulevèrent contre leur métropole. La proximité des scènes du conflit, le sympathie éveillée par les efforts des insurgés, tout semblait inviter les Américains du nord à prendre une part au moins indirecte dans les hostilités. Des corsaires s'armèrent dans les ports américains; malgré tous les efforts du gouvernement, quelques-uns échappèrent. Quand les États-Unis et l'Espagne réglèrent leurs contestations mutuelles par le traité de 1819, la république américaine ne chercha point à nier qu'elle dût une indemnité à l'Espagne pour les prises faites par les navires sortis de ses ports, et elle fit plusieurs concessions à cette puissance pour obtenir sa renonciation à cette indemnité. En 1838, le gouvernement de Washington donna les ordres les plus sévères pour empêcher les Américains de prendre part aux mouvemens insurrectionnels dans le Canada, et Webster, dans une lettre officielle, écrivait alors : « Le président me charge de vous mander que sa résolution est de réclamer une punition exemplaire pour tous ceux qui violeraient la paix publique et les lois de leur pays. »

Lorsqu'éclata la guerre de Crimée, le ministre anglais à Washington communiqua au cabinet américain une dépêche où il exposait les principes des gouvernemens alliés sur la matière. « Ces gouvernemens, disait-il, avaient la confiance que les gouvernemens des pays qui resteraient neutres pendant la guerre feraient tous leurs efforts pour faire comprendre à leurs sujets la nécessité d'observer la plus stricte neutralité, et que le gouvernement des États-Unis donnerait des ordres pour empêcher que des corsaires sous pavillon russe ne fussent équipés ou fournis de vivres dans les ports des États-Unis, etc. » Quelques mois après, la barque *Maury*, de New-

York, se préparait à prendre la mer pour aller en Chine; le consul anglais, soupçonnant qu'elle emportait un armement et allait se mettre au service de la Russie, communiqua ses craintes au ministre anglais à Washington, et bien que ces soupçons fussent fondés sur les indices les plus vagues, le vaisseau fut immédiatement saisi sur la dénonciation du ministre d'Angleterre par les agens des États-Unis et retenu jusqu'à ce que le consul anglais eût acquis la preuve que la barque *Maury* ne cachait point de canons à son bord et n'avait point une destination illicite. L'incident n'eut pas de suite, mais il n'en reste pas moins que l'Angleterre avait demandé l'application d'une loi des États-Unis contre un navire marchand, non armé en guerre, sur la simple supposition qu'il recélait quelques canons dans son chargement.

Si le pouvoir exécutif aux États-Unis s'est toujours montré prêt à faire exécuter strictement la loi, le pouvoir judiciaire a eu plusieurs fois occasion de l'interpréter dans des cas fort difficiles, et son interprétation n'a jamais été de nature à relâcher les liens de la neutralité. Il importe surtout de rappeler les décisions des cours américaines dans des affaires plus ou moins analogues à celle de l'*Alexandra* et des corsaires confédérés construits à Liverpool. Le *foreign enlistment act*, en Angleterre comme en Amérique, renferme une section minutieusement conçue (section 7 dans l'acte anglais, section 3 dans le statut américain), où le législateur n'a reculé devant aucune répétition, devant aucune superfétation de mots, afin de laisser moins de place à l'équivoque et de mieux rendre sa pensée. Il faut fermer les yeux à l'évidence pour ne point voir que la seule *intention* de fournir aux belligérans un vaisseau de guerre est déjà réputée coupable. Tous ceux qui ont connu cette intention, constructeurs, vendeurs ou acheteurs successifs du navire, intermédiaires qui le font passer des mains du constructeur à celles des belligérans, tombent également sous le coup de la loi. Dès que cette intention existe, la construction ou la vente d'un navire cesse d'être une opération licite. C'est dans cet esprit que les cours américaines ont toujours interprété la loi : elles n'ont jamais interdit aux citoyens américains de construire ou de vendre des navires quand ces ventes n'étaient qu'une simple opération commerciale; mais quand à une opération financière se mêlait une pensée hostile à quelque belligérant, quand le vendeur fournissait sciemment une arme, fût-elle encore incomplète, contre une puissance amie des États-Unis, les juges américains n'ont jamais hésité à appliquer strictement la loi et à faire passer l'honneur et la sécurité de leur pays avant quelques intérêts particuliers. Trois procès, célèbres dans les annales du droit maritime, nous fourniront la preuve de ce que j'a-

vance, les procès du *Gran Para*, du *Bolivar* et de la *Santissima Trinidad*.

Le *Gran Para* fut lancé à Baltimore; les constructeurs le destinaient à faire la course pour l'une des républiques de l'Amérique du Sud. Le vaisseau fut vendu à un nommé Daniels, qui recruta un équipage de cinquante hommes et prit à bord des munitions de guerre. Il annonça son départ pour Ténériffe, mais se rendit directement à Buenos-Ayres, où il licencia son équipage. Ayant obtenu à Buenos-Ayres une lettre de marque pour faire la course contre le commerce espagnol, il recruta un nouvel équipage, où il fit rentrer presque tous les matelots qu'il avait licenciés. Le lendemain de son départ, il renvoya la lettre de marque brésilienne, produisit une commission du chef de la République-Orientale, et commença à faire la course contre la marine portugaise. Le gouvernement portugais demanda au gouvernement des États-Unis une compensation pour les importantes captures faites par le *Gran Para*, et soutint que ces captures étaient illégales. On allégua dans le procès que le *Gran Para* n'était pas un corsaire au moment de quitter Baltimore, que ce navire n'avait pris ce caractère qu'au moment où il arriva dans le fleuve de la Plata et y reçut une lettre de marque. Le *chief-justice* Marshall, après avoir exposé les argumens de la défense, ajoutait : « Si ces argumens pouvaient être admis dans un cas semblable, les lois qui protégent notre neutralité seraient complétement éludées. Les vaisseaux construits dans nos ports pour des opérations militaires n'auraient qu'à se rendre dans un port des belligérans, et là, après avoir obtenu une commission, les capitaines n'auraient qu'à jouer la comédie de licencier et de réengager leurs équipages pour que leurs navires devinssent des croiseurs légitimes, purifiés de toutes les souillures qu'ils auraient contractées dans le lieu où ils ont pourtant acquis leur force réelle et leur capacité pour causer un dommage. *Ce serait là une neutralité frauduleuse*, honteuse pour notre propre gouvernement, et dont aucune nation ne serait la dupe. Il est donc clair que l'*Irrésistible* (c'était le nom primitif du *Gran Para*) a été armé et équipé à Baltimore en violation des lois et des obligations des États-Unis comme puissance neutre. »

La seconde affaire à laquelle il faut arriver est celle du *Bolivar*. Ce navire était un bateau pilote de Baltimore; il fut acheté par un certain Armstrong, qui changea les mâts et la voilure, et perça une ouverture pour un canon. Le *Bolivar* se rendit à Saint-Thomas, emportant un affût, une caisse de mousquets et quelques barils de poudre. Dans cette île, le vaisseau compléta son équipement et se mit à faire la course avec une lettre de marque du gouvernement de Buenos-Ayres, achetée à Washington par Armstrong,

pour une somme de 800 dollars. Le *Bolivar* captura plusieurs navires portugais, espagnols et brésiliens. Un procès fut commencé contre un coacheteur, Quincey, qui avait acquis le vaisseau à Baltimore d'accord avec Armstrong. Ses avocats prétendaient que, le *Bolivar* n'étant ni armé, ni prêt aux hostilités au moment de quitter Baltimore, Quincey devait être acquitté; mais la cour suprême des États-Unis, appelée à définir les points dont la décision devait être livrée au jury, rendit un jugement où il fut expliqué très clairement que l'intention bien arrêtée d'employer le *Bolivar* comme un corsaire, lors même qu'il ne pouvait l'être qu'après avoir complété son armement dans les Antilles, était une violation de l'acte de neutralité.

Dans ces deux arrêts du *Gran Para* et du *Bolivar*, les juges américains distinguent toujours avec soin ce qu'Historicus appelle brièvement l'*animus vendendi* et l'*animus belligerendi*. L'intention belligérante est coupable, mais l'intention de vendre est, à leurs yeux, innocente. C'est ce qui ressort encore clairement du jugement rendu dans l'affaire de la *Santissima Trinidad*, jugement qu'on a pourtant quelquefois opposé aux précédens, et que les ennemis des États-Unis ont tenté d'exploiter en Angleterre pour empêcher la saisie des corsaires confédérés. Après la guerre de 1812 entre les États-Unis et l'Angleterre, un des corsaires construits à Baltimore et employés pendant la durée des hostilités fut vendu par ses propriétaires et envoyé au Brésil. Les nouveaux propriétaires n'étaient entrés dans aucun arrangement préliminaire, soit avec le gouvernement du Brésil, alors en guerre avec l'Espagne, soit avec des Brésiliens. La *Santissima Trinidad* fut achetée au Brésil par des particuliers, y reçut une commission comme vaisseau de guerre régulier, et alla croiser sur les côtes de l'Espagne. Elle retourna ensuite à Baltimore, où elle enrôla trente hommes de plus dans son équipage, et revint croiser dans l'Atlantique. C'est alors qu'ayant fait une prise, elle l'amena à Norfolk, où le consul espagnol la réclama au nom des propriétaires. La cour ordonna la restitution de la prise, par la raison que l'enrôlement de matelots à Baltimore était « une violation du droit des gens aussi bien que des lois municipales américaines. » Tout en restituant la prise, la cour n'admit point le motif tiré du fait que la *Santissima Trinidad* avait été primitivement équipée dans un port américain.

La première fois que ce vaisseau sortit de Baltimore, il cherchait seulement un marché pour y être vendu, et la cour ne jugea pas qu'il y eût connexité entre cette première opération commerciale et les opérations de guerre qui suivirent. Le jugement rendu en 1822 dans cette affaire délicate prouve donc que, dans la doctrine américaine, il est permis de construire et d'armer un navire, fût-ce

même un navire de guerre, et de l'envoyer dans tous les ports, même dans les ports d'un belligérant, pour l'y vendre soit à des particuliers, soit à un gouvernement. Il est bien entendu qu'un tel navire est essentiellement de la contrebande de guerre, et par conséquent court risque d'être saisi avant d'arriver à destination par les croiseurs belligérans; mais dès que la destination d'un tel navire n'a rien d'incertain ni d'aléatoire, dès que la résolution a été prise de l'employer comme instrument de guerre et de ne le céder qu'à un dernier acheteur qui lui donne cet emploi, ce n'est plus seulement le belligérant qui a le droit de le confisquer, la puissance dont ces intentions hostiles mettent la neutralité en péril a elle-même le droit de retenir ce vaisseau dans ses ports, ou, s'il en sort, de nier la validité de ses captures. M. Cairnes, adoptant la distinction faite entre ce que les cours américaines appellent l'*aventure commerciale* et l'*opération belligérante* (ou de guerre), fait toutefois remarquer que, dans la pratique, ces deux élémens se mêlent en proportions variables, de telle façon qu'il devient souvent difficile de décider lequel des deux donne au fait de la vente d'un navire son caractère principal. Il nous paraît néanmoins que le devoir d'une cour internationale n'est pas de comparer, de mesurer ces deux élémens : l'intention hostile, quelque importance qu'ait eue d'ailleurs la transaction commerciale, rejette toujours cette dernière au second plan. Tout ce qui peut être considéré comme une première tentative de violation de la neutralité a une telle gravité que le juge ne doit plus s'occuper d'autre chose.

On a vu de quelle manière le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire aux États-Unis ont compris et rempli les devoirs de la neutralité. Le gouvernement s'est montré l'exécuteur fidèle et souvent sévère du *foreign enlistment act;* la cour suprême l'a interprété dans le sens littéral et rigoureux, et n'a jamais cherché à fournir aux citoyens des États-Unis les bénéfices de cette neutralité frauduleuse que flétrissait Marshall. Il faut rechercher cependant de quelle manière a été appliqué en Angleterre le *foreign enlistment act,* copié presque mot pour mot sur le statut américain. Pour retrouver la première application de cet acte, on doit remonter à 1828. A cette époque et pendant la lutte ouverte entre dona Maria, reconnue par le gouvernement anglais, et dom Miguel, des réfugiés portugais s'embarquèrent à Plymouth, annoncèrent leur départ pour le Brésil, mais partirent en réalité pour Terceire, demeurée fidèle à la reine. Aussitôt que lord Wellington, alors ministre, apprit le départ de cette expédition, il envoya une escadre à sa poursuite. On joignit les transports près de Terceire, et le débarquement fut empêché. Dans le parlement, le ministère fut violemment attaqué par l'opposition; mais il déclara que « l'expédition avait frauduleuse-

ment échappé à la juridiction anglaise et quitté l'Angleterre en violation du *foreign enlistment act*, que par conséquent le gouvernement avait le droit de poursuivre et de saisir les vaisseaux même hors de sa juridiction. » La majorité donna raison au ministère.

Lorsque éclata, il y a trois ans, la guerre civile aux États-Unis, l'Angleterre se hâta de reconnaître les rebelles comme des belligérans. En leur accordant cette faveur sans nécessité immédiate, elle ne pouvait se dissimuler qu'elle offenserait les États-Unis et donnerait un encouragement indirect à ceux qui se préparaient à profiter de la guerre pour courir sus aux vaisseaux de la marine marchande américaine, car les confédérés une fois reconnus comme belligérans, ceux qui n'eussent été que des pirates devenaient désormais des corsaires qui trouvaient des ports, des approvisionnemens, obtenaient une protection pour leurs biens et leurs personnes. La France à cette époque, en ce qui concerne les États-Unis, avait lié intimement son action diplomatique à celle de l'Angleterre. Un des résultats de cette entente fut de rendre impossible l'accession de la nouvelle administration de Washington au traité de Paris. On se rappelle que l'administration de M. Buchanan avait refusé de signer la déclaration en quatre articles de ce traité, si l'on n'y en ajoutait un cinquième, exemptant la propriété privée de toute confiscation sur mer. Aussitôt que M. Seward arriva à Washington pour y prendre la secrétairerie d'état, il envoya des instructions tant à Paris qu'à Londres pour offrir l'adhésion du gouvernement américain au traité de Paris. Cette adhésion était-elle un acte parfaitement désintéressé? Sans doute, en offrant aux deux grandes cours européennes de souscrire au traité de Paris, M. Seward se flattait d'empêcher ainsi la reconnaissance des confédérés et se promettait le bénéfice momentané de l'article de ce traité qui abolit la course; mais ne privait-il point aussi son pays des avantages incalculables que la course lui assurait dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre ou avec toute autre puissance commerçante? Cela est si vrai qu'à la première nouvelle des négociations ouvertes à Londres et à Paris la presse américaine se montra très émue, et conjura M. Seward de ne point abandonner le droit à la course, seule protection d'une puissance maritime qui ne veut point entretenir une forte marine de guerre permanente. Les propositions de M. Seward furent accueillies froidement à Londres et à Paris. En vain renonça-t-il à l'article additionnel où, comme M. Marcy, il proposait d'exempter de confiscation toute propriété privée; il dut enfin rompre les négociations, parce que la France et l'Angleterre « n'entendaient prendre aucun engagement de nature à les impliquer directement ou indirectement dans le conflit intérieur existant aux États-Unis. » Qu'y avait-il derrière ces vagues réserves? La crainte d'avoir à considérer comme

pirates les corsaires confédérés. M. Seward n'ignorait pas cette préoccupation lorsqu'il écrivait le 21 mai 1861 à M. Adams : « Vous êtes déjà autorisé à proposer à la Grande-Bretagne notre adhésion à la déclaration du traité de Paris. Si elle s'y refuse, ce ne peut être évidemment que dans le désir de devenir le soutien de corsaires qui tendent à notre ruine. » Du reste, les représentans de la France et de l'Angleterre ne déguisaient point cette inquiétude. M. Thouvenel écrivait le 9 septembre 1861 à M. Mercier : « Si les États-Unis avaient adhéré avant la crise actuelle à la déclaration du congrès de Paris,... le cabinet de Washington s'en fût, sans nul doute, prévalu pour contester aujourd'hui aux états du sud le droit d'armer des corsaires... Il importait évidemment de prémunir le cabinet de Washington contre la conviction où il pouvait être que le traité projeté nous obligeât aussi à considérer désormais comme des pirates les corsaires du sud. » Lord Russell tenait le même langage à M. Adams le 28 août 1861 : « Il arriverait, par suite de la position prise par les États-Unis, que les corsaires du sud pourraient être traités en pirates. »

Ces paroles ne s'inspiraient que d'un sentiment d'humanité, car dès le 23 mai 1861 M. Thouvenel promettait à M. Dayton « qu'aucun corsaire ne serait équipé dans les ports français, » et malgré les tentatives des agens confédérés, qui à diverses reprises ont ému l'opinion publique, cette parole a été fidèlement tenue. Il n'entrait pas plus dans la pensée de lord Russell que dans celle de M. Thouvenel de donner, par la reconnaissance des confédérés comme belligérans, et par les exigences qui empêchèrent M. Seward de souscrire au traité de Paris, un encouragement à des entreprises fatales au commerce américain; mais, bien qu'il fût armé d'une loi spéciale contre de telles entreprises, le gouvernement anglais se montra longtemps impuissant à les réprimer.

C'est au mois de mai 1861 que l'Angleterre reconnut les insurgés comme des belligérans, et bientôt l'on vit sortir des ports anglais des corsaires confédérés. Le premier fut le *Florida;* son histoire est assez obscure, parce qu'à ce moment les agens du gouvernement confédéré en Angleterre s'entouraient encore de mystère. Le *Florida* fut bâti à Liverpool, percé pour six canons, et entièrement équipé comme un vaisseau de guerre, sous le nom d'*Oreto*. Il demeura quelque temps dans ce port, où sa destination était parfaitement connue : le ministre américain l'ayant signalé à lord Russell, une enquête fut ordonnée; mais elle fut conduite de telle façon qu'elle n'amena aucun résultat. L'*Oreto* prit des lettres de bord pour Palerme et la Jamaïque, enrôla un équipage de cinquante-deux hommes; mais se porta directement vers Nassau, le port colonial anglais des Bahamas qui est devenu le centre de tout le commerce

de contrebande. On ignore si le *Florida* prit son armement et sa cargaison dans les eaux anglaises avant d'arriver à Nassau, ou s'il les reçut dans ce port. Il y fut momentanément arrêté, puis relâché par les autorités coloniales. Il partit bientôt avec son armement et sa cargaison pour Mobile, où il réussit à entrer. C'est du reste le seul parmi les corsaires sortis des ports anglais qui ait pris la peine de se rendre dans un port du sud et dans des eaux confédérées avant de faire la course au nom du gouvernement de Richmond.

Le *Georgia* (nommé d'abord *Japan*) et l'*Alabama*, construits tous deux en Angleterre, commencèrent leurs déprédations sans avoir été prendre leurs commissions, leur armement et leur équipage dans un port du sud, et, suivant l'expression de M. Loring, ils ont toujours conservé avec l'Angleterre une sorte de connexion ombilicale, car c'est des ports anglais qu'on leur a longtemps expédié des munitions de guerre et du charbon, aussi régulièrement que l'a permis leur carrière aventureuse. Le second de ces navires a acquis une triste et redoutable célébrité. C'était un magnifique *steamer*, muni d'une puissante machine qui lui a permis d'échapper pendant deux ans à toutes les poursuites. Construit à Liverpool, dans les ateliers de M. Laird, sous la direction des agens confédérés, il y devint bientôt l'objet de la surveillance du consul américain. Le 23 juin 1862, M. Adams, ministre des États-Unis à Londres, écrivait à lord Russell pour l'informer que l'*Oreto* (le *Florida*) était rendu à Nassau, et pour lui annoncer qu'un autre et plus formidable corsaire allait prendre la mer à Liverpool. Le 25 juin, lord Russell ouvrit une enquête, et on l'informa que les constructeurs « ne paraissaient disposés à répondre à aucune question relative à la future destination de ce bâtiment. » Il refusa en conséquence de s'occuper de l'affaire avant d'avoir reçu des preuves de la violation du *foreign enlistment act:* M. Adams avait déjà fourni des lettres des agens confédérés interceptées par les croiseurs fédéraux et relatives au nouveau navire; il y ajouta une série de dépositions faites sous serment à Liverpool. Cet ensemble de preuves fut livré à l'examen des conseillers légaux de la couronne le 24 juillet, et cinq jours après ordre fut envoyé à Liverpool d'arrêter l'*Alabama* au nom du gouvernement. Dans l'intervalle, le corsaire, profitant de ces lenteurs et de ces tergiversations, avait réussi à sortir du port sans être aperçu. Lord Russell, pour donner une demi-satisfaction à M. Adams, déclara qu'il enverrait à Nassau l'ordre de saisir l'*Alabama;* mais le corsaire ne s'y est jamais présenté, bien qu'il ait croisé pendant plusieurs mois dans les Antilles, où il a pu impunément se réparer dans le port anglais de Kingston. Parti de Liverpool le 29 juillet 1862, sous le commandement d'un capitaine de la marine de réserve anglaise, l'*Alabama* ajouta cinquante hommes à son équipage

à Point-Lynass, puis se rendit à Terceire, dans les Açores. Il y fut rejoint par une barque nommée *Agrippina*, qui était sortie de la Tamise pour lui apporter la plupart de ses canons et de ses munitions. Les autorités portugaises voulurent empêcher le transbordement; mais l'*Alabama* se donna comme un navire anglais occupé à retirer la cargaison de l'*Agrippina*, parce que cette barque était en danger de sombrer. Bientôt arriva de Liverpool un troisième navire, un *steamer*, le *Bahama*, qui amenait à l'*Alabama* son capitaine, cinquante hommes d'équipage, des canons, des affûts et des munitions de guerre. Le capitaine prit le commandement, hissa le pavillon confédéré, et lut à l'équipage, presque exclusivement composé de matelots anglais, la commission qu'il avait reçue de M. Davis. Nous avons sous les yeux un petit volume intitulé *la Croisière de l'Alabama*, renfermant le journal d'un des officiers qui ont été à son bord et qui l'ont quitté. On se sent pris de tristesse en lisant ces pages où reviennent avec une désespérante monotonie les visites de navires, les captures, les incendies. Rien ne rappelle dans ces notes sinistres les souvenirs demi-poétiques que la plupart des imaginations attachent encore au nom de corsaire. Point de combats aventureux contre un ennemi supérieur en nombre! Nulle trace d'ardeur patriotique chez des équipages étrangers et mercenaires, parmi lesquels une discipline toute militaire fait seule régner l'ordre! Dans tout le cours de ses croisières, l'*Alabama* n'a rencontré que deux navires de guerre du nord. La première fois, c'était le 11 janvier 1863, dans le golfe du Mexique, à peu de distance de Galveston. Le *Hatteras*, un *steamer* de 9 canons, commandé par le lieutenant Blake, se dirigeait vers ce port; il faisait partie de la petite escadre chargée d'opérer sur les côtes du Texas. Aussitôt qu'on aperçut le *Hatteras* à bord de l'*Alabama*, tout fut disposé pour le combat. On attendit les premières ombres de la nuit, et le corsaire confédéré vint silencieusement passer auprès du vaisseau fédéral. On lui demanda son nom; le capitaine Semmes répondit : « Le *steamer* de sa majesté britannique *Petrel*, » et au moment où le *Hatteras* se nommait lui-même, il lui lâcha toute sa bordée. La lutte ne dura que quelques instans : le *steamer* fédéral, surpris et écrasé par une artillerie supérieure, fut coulé et son équipage fait prisonnier.

Les côtes de France ont vu le deuxième et dernier combat de l'*Alabama*. Depuis quelque temps, on le disait parti pour les mers de l'Inde et de la Chine, et l'on pensait même qu'il irait épier dans les parages de la Californie les riches *steamers* chargés de l'or du Sacramento, quand soudain on le vit arriver dans les eaux françaises et entrer en rade à Cherbourg. Il fut suivi bientôt du *Kearsage*, bâtiment fédéral commandé par le capitaine Winslow, qui depuis longtemps s'acharnait inutilement à sa poursuite. Le capitaine

Winslow n'entra point dans le port, il resta même en dehors des eaux territoriales, afin d'être maître de tous ses mouvemens et de poursuivre l'*Alabama* dès le moment de sa sortie; mais cette fois le capitaine Semmes n'essaya point d'échapper à son adversaire, comme il avait fait naguère au cap de Bonne-Espérance. Trompé sans doute par de faux renseignemens sur la force et l'armement du *Kearsage*, il résolut de l'attaquer. Le 19 juin, par une belle matinée, l'*Alabama* mettait sous vapeur, et à dix heures quittait le mouillage avec la frégate française la *Couronne*, chargée par les autorités du port de l'escorter jusqu'en dehors des eaux françaises. A onze heures précises, l'*Alabama* rencontrait le *Kearsage* à 22 kilomètres environ de la côte, au nord-nord-ouest de Cherbourg. Les forces respectives des deux combattans semblaient à peu près égales. L'*Alabama* jaugeait 1,040 tonnes et portait douze canons. Les dix canons de batterie, tous passés à tribord pendant le combat, étaient d'un calibre de 30 environ. Le canon de l'avant était de 58, le canon de chasse à l'arrière de 100. Le *Kearsage* jauge 1,031 tonneaux et porte huit canons seulement, dont six canons de 32 et deux de 150 du modèle dit *Dahlgren*, à âme lisse. Arrivé à 1,600 mètres de son adversaire, l'*Alabama* se mit à tirer à boulets, le *Kearsage* répondit au bout de quelques minutes, et bientôt l'engagement devint actif. Les deux *steamers*, ayant passé tous leurs canons à tribord et obligés de se tenir à distance, commencèrent à décrire un grand cercle autour d'un centre commun, dont le diamètre était d'abord de 800 mètres, mais finit par se resserrer jusqu'à 200 mètres.

Bientôt on s'aperçut à bord de l'*Alabama* que les obus envoyés sur les parties médianes du *Kearsage* rebondissaient sans pénétrer. La machine du navire fédéral avait été mise à l'abri par un blindage improvisé, formé par des chaînes de fer et caché par une couverture en bois. Les projectiles firent voler cette mince couverture en éclats; mais les anneaux mobiles des chaînes protégèrent efficacement les œuvres vives du *Kearsage*. L'*Alabama* ne tarda pas à recevoir un boulet dans sa machine, un autre boulet brisa l'hélice et creva l'arrière du navire, qui s'enfonça le nez en l'air. Enfin la dernière décharge du *Kearsage*, qui s'était graduellement rapproché à mesure que diminuait le feu de l'*Alabama*, atteignit ce navire près de la flottaison, et fit une énorme trouée. Dix minutes après, l'*Alabama* coulait. L'équipage, massé sur l'avant, se précipita à la mer et fut en partie recueilli par le *Kearsage* lui-même, en partie par un yacht anglais qui avait été témoin de tout le combat et qui reçut à son bord le capitaine Semmes. Le terrible duel n'avait guère duré plus d'une heure; l'*Alabama* sombrait quelques minutes après midi, et à trois heures le *Kearsage* mouillait en rade

de Cherbourg. Ses avaries étaient insignifiantes : deux boulets amortis par le blindage avaient laissé leur trace sur le travers de tribord en pleine machine, et deux autres boulets avaient atteint, sans la détruire, la mèche du gouvernail.

La fin tragique de l'*Alabama* ne doit point faire oublier le rôle que ce navire a joué pendant deux ans : les seuls trophées du capitaine Semmes ont été, jusqu'au combat de Cherbourg, les chronomètres et les dollars enlevés aux paisibles capitaines des navires marchands. Le dommage causé au commerce américain par l'*Alabama* pendant sa courte carrière est évalué à 80 millions de francs; mais ce chiffre n'est qu'approximatif. D'ailleurs il ne suffit pas d'additionner la valeur de tant de beaux navires, de tant de riches cargaisons, il faut encore tenir compte de ce fait qu'un grand nombre d'armateurs américains ont été obligés de vendre leurs vaisseaux à vil prix, le plus souvent dans des ports anglais (1), puis prendre en considération la hausse prodigieuse de l'assurance de la guerre et la perturbation générale causée dans tous les rapports commerciaux des États-Unis.

Ceux qui portent la responsabilité des affaires publiques en Angleterre ont toujours compris les dangers d'une situation faite pour exciter une si légitime irritation aux États-Unis. Les esprits politiques n'ont pu s'empêcher de faire un retour sur les intérêts de la Grande-Bretagne, et d'envisager avec une sorte d'effroi les avantages tout nouveaux que la vapeur assure aujourd'hui aux corsaires dans une guerre maritime. Une première satisfaction a été donnée au gouvernement américain par la saisie de l'*Alexandra*, qui avait été construit pour les confédérés à Liverpool, dans les chantiers de M. Miller. Cette saisie eut lieu le 5 avril 1863, et l'affaire fut portée au mois de novembre devant la cour de l'Échiquier, présidée par le lord *chief baron*. Il fut prouvé dans les débats que l'*Alexandra* était un navire de guerre, prêt à recevoir son armement, construit aux termes d'un marché fait avec des agens confédérés et pour le service de la marine confédérée. L'attorney-géné-

(1) Le nombre des vaisseaux vendus par des Américains à des capitalistes anglais est, d'après les documens officiels :

1858....	33	vaisseaux.	Tonnage....	12,684
1859....	49	—	—	21,308
1860....	41	—	—	13,638
1861....	126	—	—	76,673
1862....	135	—	—	64,578
1863....	338	—	—	252,579

Le chiffre extraordinaire de l'année 1863 s'explique par la frayeur inspirée au commerce par les corsaires. — En 1860, les deux tiers des transports nécessaires au commerce des États-Unis se faisaient sur navires américains; en 1863, les trois quarts de ces transports ont été faits sur des navires étrangers.

ral, qui plaidait pour le gouvernement, soutint que la saisie était justifiée du moment que le navire était destiné à la marine confédérée. La cour posa au jury le dilemme suivant : « Si vous croyez que l'objet des défendeurs était d'équiper et d'armer le navire à Liverpool, l'acte de neutralité est violé; mais si vous croyez que leur objet était seulement de bâtir un vaisseau pour obéir aux termes d'un contrat, sans s'occuper de ce qu'en feraient les acheteurs, alors l'acte n'a pas été violé. » Le jury admit cette dernière alternative, et les défendeurs furent acquittés. L'attorney-général fit immédiatement appel, et la meilleure preuve que le gouvernement n'adopta point la doctrine de la cour, c'est que plus tard il ordonna la saisie de deux nouveaux navires blindés construits à Liverpool pour les confédérés, bien qu'ils n'eussent pas encore reçu leur armement. En se reportant aux termes de l'acte de neutralité anglais, on s'assure en effet qu'il condamne toute participation non autorisée à la préparation d'un navire de guerre, dès que ce navire doit servir à des hostilités contre une puissance belligérante. On a beaucoup critiqué pendant le procès de l'*Alexandra* la rédaction de l'acte de neutralité, et l'un des avocats de la défense s'est vanté de faire passer facilement une flotte de guerre à travers les articles de cet acte; le bon sens toutefois aurait de la peine à y passer avec elle. Si la doctrine de la cour de l'Échiquier était admise, si l'acte de neutralité ne pouvait frapper que les navires ayant complété leur armement à un canon et à un boulet près, s'il ne pouvait les arracher qu'aux mains de ceux qui de leur personne se prépareraient à faire acte de belligérans, cet acte serait absolument illusoire. Le législateur ne saurait assez se hâter de protéger la neutralité anglaise par une loi efficace. On s'attendait assez généralement à voir casser l'arrêt de la cour de l'Échiquier; mais le procès de l'*Alexandra* vint bientôt échouer sur de pures questions de forme. La chambre des lords, consultée après la chambre de l'Échiquier, a décidé le 5 avril que les juges de la cour de l'Échiquier avaient laissé donner une forme vicieuse à l'appel de la couronne. Le lord-chancelier, en rendant son jugement, n'avait-il pas le droit de dire que cette bruyante affaire de l'*Alexandra* lui rappelait la montagne en travail accouchant d'une souris? Le pays attendait une interprétation définitive et solennelle de la loi par les premières autorités judiciaires du royaume, on ne l'a occupé que de susceptibilités techniques. Malheureusement la décision de la chambre des lords rend toute sa force à l'arrêt primitif de la cour de l'Échiquier, arrêt qui mécontente presque tout le monde, et dont les moins clairvoyans aperçoivent aujourd'hui la dangereuse portée. Si le commerce des navires de guerre ne doit plus souffrir aucune entrave, si les belligérans peuvent trouver chez les neutres des arsenaux, des ports, qui pendant toute la durée de

la guerre leur soient plus utiles que leurs propres arsenaux et leurs propres ports, puisqu'ils sont hors de l'atteinte de l'ennemi, si une nation sans marine, et dont toutes les côtes sont hermétiquement bloquées, peut improviser au loin une flotte et détruire le commerce de ses adversaires, si un navire peut acquérir une nationalité sans jamais entrer dans les eaux nationales, qui doit se sentir le plus menacé par de pareilles doctrines? Que disait pourtant le lord *chief baron* dans son long résumé de l'affaire de l'*Alexandra?* « Quand deux belligérans sont en guerre, un pouvoir neutre peut, sans violer la loi internationale ni le *foreign enlistment act,* leur fournir des munitions de guerre, de la poudre, des armes de toute espèce, en un mot tout ce qui peut servir à la destruction des humains. Pourquoi les vaisseaux seraient-ils une exception? Mon opinion, c'est qu'ils ne doivent point l'être. »

Il y a pourtant une différence notable, profonde entre ce qu'on peut nommer les matériaux et les instrumens de la guerre. Les armes, la poudre, les munitions ne sont que des matériaux; un vaisseau de guerre, un corps d'armée sont des instrumens actifs ou du moins prêts à l'action. Dans une guerre continentale, la neutralité n'est point violée si les neutres vendent aux belligérans armes, vivres, vêtemens, draps, souliers, tout ce qui sert à une armée; elle est violée si des neutres, formés en régimens, armés, équipés, tout prêts à prendre l'offensive, passent leur frontière pour se joindre à l'un des belligérans. De même, dans une guerre maritime, les neutres peuvent expédier aux belligérans de la contrebande de guerre, car ce droit est contre-balancé par le droit de blocus et le droit de visite; mais un navire de guerre échappe à ces risques : il saisit au lieu d'être saisi; s'il n'est point assujetti à chercher sa commission dans un port belligérant, il commence les hostilités aussitôt qu'il sort des eaux où, à l'abri de la neutralité, il a été construit à loisir. Ni l'*Alexandra* ni les deux formidables vaisseaux blindés que le gouvernement anglais a saisis ensuite à Liverpool n'auraient fait un premier voyage pacifique à travers l'Atlantique pour aller chercher dans un port du sud, à travers l'escadre de blocus, dans un port confédéré, un nom, un capitaine, un drapeau, et pour y faire, qu'on me passe le mot, la « veillée des armes. » Ces navires n'étaient pas destinés à être de simples corsaires; c'étaient des vaisseaux de guerre blindés, armés de puissans éperons, qui devaient opérer contre l'escadre de blocus américaine et les ports du nord. C'est le 11 juillet 1863 que M. Adams en dénonça la construction à lord Russell, et il accompagnait sa dépêche de dépositions tendant à prouver que les navires alors en construction étaient destinés aux confédérés. M. Adams ne cacha point à lord Russell que le gouvernement et le peuple des États-Unis con-

sidéreraient l'achèvement et la libre sortie de ces navires comme une sorte de participation à la guerre. Le gouvernement anglais commença une enquête qui dura jusqu'au 1er septembre. A ce moment, lord Russell déclara que les conseillers légaux de la couronne tenaient les preuves pour insuffisantes, et qu'en conséquence le gouvernement ne se croyait pas autorisé à saisir les deux navires. M. Adams devenant plus pressant, lord Russell continua de recueillir tous les renseignemens qui pouvaient l'éclairer. Le ministre des affaires étrangères de France lui avait déjà donné l'assurance que les vaisseaux n'étaient point, comme on l'avait dit, construits pour la France. On acquit aussi la preuve qu'ils n'étaient point destinés au vice-roi d'Égypte, autre mensonge qu'on avait propagé pendant l'enquête. Le 5 septembre, M. Adams écrivait à lord Russell : « Je ne puis exprimer les profonds regrets que m'inspire la conclusion à laquelle est arrivé le gouvernement de sa majesté... Dans ces circonstances, j'aime mieux m'abstenir de communiquer à votre seigneurie les dernières parties de mes instructions qui s'appliquent à ce cas, de peur de contribuer à aggraver des difficultés qui sont déjà trop sérieuses. Je me contente donc d'informer votre seigneurie que je transmets par le présent *steamer* une copie de votre note pour la considération de mon gouvernement, et que j'attendrai les instructions spécifiques qui seront contenues dans la réponse. » Le 8 septembre, lord Russell, alors en Écosse, informait M. Adams que l'ordre d'arrêter les deux navires avait été expédié à Liverpool. C'est avant d'avoir reçu la dernière note de M. Adams que lord Russell affirme avoir pris la résolution d'empêcher le départ de ces vaisseaux. Sa sagesse épargna sans doute alors à l'Angleterre les malheurs que M. Adams laissait pressentir avec une réserve émue et solennelle. Lord Russell déclarait le 12 février 1862 à la chambre des lords : « Je dois dire que M. Adams n'a pas tort, quand il soutient que, si un nombre considérable de vaisseaux partent de ce pays armés et munis d'équipages, et si ces vaisseaux vont attaquer l'escadre de blocus d'une contrée avec laquelle nous sommes en paix, si de telles expéditions se préparent dans les ports des possessions de sa majesté, il y a là en premier lieu un grand affront, une insulte à l'autorité de la reine, un acte contraire à la proclamation de neutralité de sa majesté, et en second lieu une participation à la guerre en faveur des états confédérés et contre les États-Unis. »

Si les interprétations qu'on peut donner en Angleterre aux articles du *foreign enlistment act* rendent plus difficile en certains cas la tâche du gouvernement chargé de maintenir et de faire respecter la neutralité, elles ne sauraient le dégager de sa responsabilité envers des belligérans. Le *foreign enlistment act* est un statut municipal, qui n'impose d'obligations qu'aux citoyens anglais; les de-

voirs du gouvernement anglais vis-à-vis des autres puissances n'en sont pas moins fondés sur le droit des gens. Les États-Unis peuvent veiller avec un intérêt spécial aux applications du *foreign enlistment act* anglais, parce qu'ils se trouvent avoir eux-mêmes une loi toute semblable; mais c'est au nom du droit des gens que la république américaine peut réclamer une neutralité sincère. Historicus a beau répéter, et avec raison, que le *foreign enlistment act* est un acte purement municipal; il n'a pas le droit de dire, si cet acte est violé, que l'Angleterre seule est offensée. Les États-Unis auraient tort assurément de se plaindre qu'un statut anglais soit mal compris, que des juges anglais enlèvent à une de leurs lois toute efficacité par des interprétations trop complaisantes : s'ils se plaignent, c'est au nom des principes mêmes du droit international; ce qu'ils demandent, c'est que l'Angleterre ne devienne pas une véritable base d'opérations pour les rebelles, c'est que Liverpool, qu'ils ne peuvent bloquer, ne soit pas un arsenal et un port confédéré, c'est que la neutralité anglaise ne permette pas plus longtemps des entreprises auxquelles aucune autre nation n'a accordé sa protection.

Les blessures que reçoit en ce moment le droit des gens sont faites pour inspirer, il faut l'avouer, de vives inquiétudes. Avec quelle facilité ne peut-on pas éluder l'article du traité de Paris qui a supprimé la course, puisqu'il suffit de remplacer les lettres de marque par des commissions, comme il a été fait pour le *Florida* et l'*Alabama!* Pour rendre la course moins fructueuse, les nations neutres interdisent aux prises des vaisseaux capturés l'entrée de leurs ports; il en résulte qu'au lieu de vendre les prises, on les détruit en pleine mer. Les cours des prises étaient au moins des tribunaux où les intéressés pouvaient se faire entendre et qui ne prononçaient la confiscation qu'après un débat contradictoire; mais pendant deux années on a vu le rigide capitaine de l'*Alabama* se faire lui-même juge, prononcer sans appel, confisquer ou relâcher à son gré, interpréter les questions souvent les plus complexes et les plus ardues : il n'a connu d'autre code international que son caprice, et ses jugemens n'ont été lus qu'aux rouges lueurs que les marins apercevaient parfois sur l'océan. Enfin les devoirs de la neutralité sont devenus incertains et comme flottans. On a pu se croire impartial, parce qu'on a tour à tour subi les reproches et des confédérés et des fédéraux; mais les confédérés se sont plaints seulement de n'être point reconnus, d'être leurrés de fausses espérances : ils n'ont jamais pu prétendre qu'on ait violé les règles de la neutralité en faveur de leurs adversaires.

Les fédéraux ont vu leur commerce presque détruit par les navires sortis des ports anglais, et lorsqu'une satisfaction tardive leur

a été donnée par la saisie de l'*Alexandra* et des vaisseaux blindés de Liverpool, un conflit inattendu entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire en Angleterre a réveillé leurs appréhensions et ôté toute sécurité à l'avenir. Le gouvernement anglais a encore témoigné de son amour de la paix en se décidant tout récemment à faire lui-même l'achat des deux *steamers* blindés saisis à Liverpool : désespérant d'obtenir la condamnation des constructeurs dans les cours anglaises, il est entré en arrangement direct avec eux et a définitivement empêché le départ de ces nouveaux et plus terribles *Alabama*. On a réussi de même à changer la direction de l'*Alexandra*; malheureusement ces solutions de fait n'ôtent rien aux incertitudes qui enveloppent la question de droit. Le conflit provoqué par l'affaire de l'*Alexandra* est d'autant plus redoutable qu'il obscurcit en quelque sorte complétement tous les principes qui doivent servir de guide aux nations. Les actes de neutralité que certains pays, l'Angleterre et les États-Unis par exemple, ont inscrits dans leurs codes ne tirent leur force et leur valeur que des principes généraux du droit des gens qu'ils sont destinés à protéger; mais, si l'application et l'interprétation de ces lois conduisent à des conséquences qui soient en opposition avec ces principes, elles deviennent un embarras au lieu d'être une protection. Si l'Angleterre n'avait pas eu de *foreign enlistment act*, le gouvernement américain aurait sans doute obtenu plus facilement les justes satisfactions qu'il a demandées au gouvernement anglais depuis le commencement de la guerre civile. L'action diplomatique des deux pays a sans cesse été gênée par les lenteurs et les équivoques juridiques. Le ministre des États-Unis s'adressait directement au ministre des affaires étrangères de la reine; mais à tout moment celui-ci s'effaçait et faisait intervenir ces personnages anonymes qu'on appelle les conseillers légaux de la couronne : tantôt ces conseillers ne trouvaient pas concluans les témoignages à l'aide desquels M. Adams cherchait à démontrer la criminalité des armemens faits en Angleterre, tantôt leurs lenteurs ôtaient toute efficacité à leurs avis. Gardiens fidèles des traditions anglaises, ils fournissaient de promptes réponses à lord Russell quand il avait à répondre aux marchands qui se plaignaient de la sévérité des croiseurs américains. Dans les enquêtes relatives aux affaires de l'*Alabama*, de l'*Alexandra* et des vaisseaux cuirassés, ils reprenaient au contraire le rôle de simples avocats, et tout occupés à soulever des objections, à obtenir des délais, à soumettre à une critique sévère les pièces qui leur étaient fournies, ils semblaient oublier le côté politique des questions sur lesquelles ils étaient appelés à donner un avis. L'Angleterre est plus qu'aucun autre peuple attachée à ses institutions; mais ce sentiment même, si légitime et si honorable qu'il soit, don-

nerait une portée plus redoutable à tous les conflits que les événemens feraient naître entre la loi anglaise et cette loi plus générale, quoique non moins impérieuse, qu'on nomme la loi internationale. Un pays peut quelque temps mettre sa volonté au-dessus des désirs et des vœux des autres peuples; il n'en finit pas moins un jour ou l'autre par s'incliner devant ce qu'ils ont de légitime. Après avoir victorieusement résisté aux ligues de la neutralité armée, l'Angleterre n'a-t-elle pas elle-même solennellement accepté le grand principe qui protége la propriété des neutres en temps de guerre?

Aujourd'hui, seule parmi toutes les nations du monde, elle a fourni des vaisseaux de guerre à un belligérant, bien qu'elle ait hautement proclamé sa neutralité dans le conflit. Si son statut n'offre point de remède à un tel abus, il importe qu'elle le modifie, et c'est le conseil que lui donne Historicus aussi bien que M. Cobden. Mais son pouvoir exécutif n'est pas absolument désarmé, même aujourd'hui, contre ceux qui violent la neutralité; il peut rendre le gouvernement confédéré responsable des entreprises qui depuis trois ans se poursuivent sur le sol anglais avec l'autorisation et l'appui des agens de ce gouvernement, avec les ressources fournies par un emprunt qu'ils ont contracté. Il peut fermer tous les ports de l'Angleterre et de ses nombreuses colonies à des navires qui sont sortis ou qui sortiraient frauduleusement de ses eaux. Les questions qui s'agitent aujourd'hui entre les États-Unis et l'Angleterre sont d'une extrême gravité, et il n'y a point de nation qui ne soit intéressée à les voir heureusement résolues. Si la solution n'est point inspirée par les sentimens d'une haute équité, si l'esprit de chicane prévaut sur l'esprit politique, le nouveau droit des gens est menacé, car il restera une lettre morte tant que deux nations commerciales aussi puissantes que l'Angleterre et les États-Unis seront séparées par de profonds dissentimens. On frémit à la pensée des maux qu'entraînerait une nouvelle lutte maritime entre ces deux puissances; on ne peut deviner quelle en serait l'issue, mais on peut affirmer que les grands principes proclamés par le traité de Paris ne pourraient qu'en souffrir. Les nations commencent à comprendre leur solidarité : ce qui fait le malheur de l'une ne saurait faire le bonheur de l'autre; elles ont toutes un intérêt égal à la conservation fidèle des règles internationales, et la neutralité a ses devoirs aussi bien que ses droits, qui doivent primer les passions irréfléchies et les rancunes passagères.

AUGUSTE LAUGEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1864.

Le fait de l'avortement de la conférence de Londres peut être apprécié à divers points de vue. Les uns, tels que M. de Bismark et la cour de Berlin, ont le droit de s'en réjouir comme d'un triomphe; d'autres, comme les Danois, peuvent envisager cette fin d'une négociation illusoire avec tristesse sans doute, mais avec une tristesse fière, car leur cœur, dans cette épreuve, a été plus grand que leur fortune, et s'ils se sont montrés prêts à faire des sacrifices nécessaires, s'ils sont résolus à subir de nouveaux revers, ils n'ont à se reprocher aucun acte d'hypocrisie ou de lâcheté. Les uns, comme les Anglais, qui ont pris le rôle dirigeant dans cette impuissante tentative de conciliation, doivent éprouver un embarras qui touche à la confusion; d'autres, les petites âmes, qui abaissent volontiers la politique à un jeu de petites niches, et qui cherchent leurs bonnes fortunes dans le désappointement d'autrui, ne voient dans la stérilité de la conférence qu'un affaiblissement moral de l'Angleterre, et s'en félicitent. Les mésaventures de lord Palmerston et de lord Russell mettent Lilliput en liesse. Les Anglais exceptés, il y a aujourd'hui de par le monde des hommes qui se considèrent comme de grands politiques et se rendent à eux-mêmes le témoignage que, depuis six mois, ils n'ont pas commis une seule faute. Si l'on craint de s'arrêter aux petits côtés de la dernière négociation, si l'on s'attache à la situation générale de l'Europe, que cet échec révèle avec un nouvel et triste éclat, il ne paraît certes pas que personne ait le droit de s'adresser un pareil compliment.

Le triste enseignement qui sort des protocoles que lord Russell et lord Palmerston viennent de présenter au parlement est celui-ci : il n'y a point en ce moment en Europe une autorité morale suffisante pour prévenir ou empêcher dans les relations internationales l'accomplissement d'un acte regardé par la majorité incontestable de l'opinion européenne comme injuste, illégal, entaché d'inhumanité, et menaçant la sécurité et la paix gé-

nérales. Depuis l'époque du partage de la Pologne, l'opinion éclairée et équitable de l'Europe n'a point eu à faire un aveu plus humiliant et plus formel de son impuissance. Et ici il ne s'agit point de la faiblesse de cette opinion publique vague et indéterminée qui se forme et flotte dans la tête de quelques penseurs ou au sein des masses, dans ces régions en un mot où ne résident ni la responsabilité ni le pouvoir politiques; il s'agit au contraire de l'opinion délibérée, arrêtée de quelques-uns des plus grands états de l'Europe. Sauf des réserves de très peu d'importance, la France, l'Angleterre, la Russie, la Suède, ont été d'accord pour reconnaître la justice de la cause du Danemark. Leur opinion n'a point été une barrière assez forte pour contenir l'esprit d'agression de l'Allemagne. Quand l'Autriche et la Prusse, il y a quelques mois, entrèrent dans le Slesvig, ce fut déjà un sujet de profond étonnement que ces puissances osassent accomplir une résolution aussi violente malgré les observations de l'Angleterre, de la Russie et de la France; mais alors la nature du conflit et l'objet de l'agression austro-prussienne n'étaient point encore bien connus. La Prusse et l'Autriche ne répudiaient point encore le traité de 1852; elles ne parlaient que de prendre possession d'un gage, afin d'obtenir les satisfactions qu'elles demandaient au gouvernement danois. On a fait depuis lors bien du chemin. Les puissances neutres ont, dans la conférence, réduit la querelle entre l'Allemagne et le Danemark à une question presque insignifiante de territoire. Des deux principes qu'elles avaient primitivement défendus, celui de l'intégrité et celui de l'indépendance de la monarchie danoise, elles ont abandonné le premier au profit de l'Allemagne, et n'ont réservé que le second au profit du Danemark. Elles ont proposé à l'Allemagne le Holstein et la portion allemande du Slesvig, et n'ont demandé pour le Danemark qu'une frontière qui assurât son indépendance. Le Danemark se résignait à l'abandon du Holstein et au partage du Slesvig; l'Allemagne, par l'organe de la Prusse, acceptait le principe du partage. Le débat ne portait plus que sur une ligne de frontière : la question était de savoir si cette ligne serait tracée de telle sorte que la région du Slesvig où les populations danoise et allemande sont mêlées appartiendrait à l'Allemagne ou au Danemark. Les neutres étaient d'avis que la frontière fût tracée dans le sens le plus favorable au Danemark, et notre représentant, M. de La Tour d'Auvergne, en donnait la raison en excellens termes. « Considérant l'impossibilité absolue de prendre la nationalité comme règle sur ce point, nous pensons, disait-il, qu'il serait juste que le différend fût tranché en faveur du parti le plus faible... Mon gouvernement considère également comme essentiel que la frontière soit tracée conformément aux nécessités de la défense du Danemark, car ces nécessités doivent être prises en considération par la conférence, dont la mission est, tout en donnant satisfaction aux demandes légitimes de l'Allemagne, d'avoir soin que les nouveaux arrangemens garantissent suffisamment l'indépendance du Danemark et les intérêts de l'équilibre dans le nord de l'Europe. » La Prusse voulait que la frontière donnât à l'Allemagne

les populations mixtes; mais il y avait encore une transaction possible : c'était de confier à un arbitre le soin de tracer une frontière intermédiaire entre la ligne indiquée par les puissances neutres et la ligne demandée par la Prusse. Le différend était donc concentré dans les plus étroites limites; il n'y avait plus qu'à débattre sur un petit territoire, et comme une telle contestation n'engageait point l'honneur des belligérans, elle pouvait, suivant le vœu émis au congrès de Paris, être soumise à un arbitrage pacifique. Les puissances allemandes ont accueilli cette proposition par une adhésion dérisoire, en demandant une prolongation d'armistice jusqu'à l'hiver, et en se réservant la faculté de ne point acquiescer à la sentence arbitrale. Ainsi les puissances allemandes ont défié et bravé l'opinion des puissances neutres, non-seulement au début de la lutte, lorsqu'elles pouvaient alléguer que leur honneur était engagé dans leurs griefs contre le Danemark, mais lorsque les plus amples concessions leur étaient offertes, et que la contestation ne pouvait plus porter que sur une petite question de territoire. En présence de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Suède, qui donnent raison au Danemark, mais qui demeurent inactives, les puissances allemandes recommencent la guerre et vont achever leur œuvre de spoliation. Hommes d'état qui serez les contemporains du démembrement du Danemark, aurez-vous désormais le droit de condamner la mémoire des hommes d'état qui furent les contemporains des partages de la Pologne?

Devant le déplorable résultat où l'on est arrivé, on se pose une question vulgaire et oiseuse : fallait-il, faut-il encore s'opposer par des démonstrations actives, en définitive par la guerre, aux regrettables entraînemens de l'Allemagne? Interrogation triste et sotte, car on ne se l'adresse que lorsque tout est compromis, et, comme on disait autrefois, lorsqu'on n'a plus à choisir qu'entre une faiblesse et une folie. La honte pour l'Europe, dans la crise actuelle, est d'avoir souffert que les choses arrivassent à ce point où il n'y a plus d'autre dilemme que de laisser faire ou de recourir à l'action répressive. Le malheur actuel de l'Europe, c'est qu'il n'existe plus dans ses conseils une autorité morale suffisante pour prévenir des faits semblables à ceux qui vont s'accomplir. C'est une force préventive qui est nécessaire à l'ordre et à la paix de l'Europe; le danger, le mal de l'Europe, la cause persistante et chaque jour aggravée de l'inquiétude générale, c'est qu'on en vienne à tout propos à se demander s'il faut employer la force répressive, et à reculer devant ce moyen désespéré par un sentiment de prudence bien naturel et par un aveu d'impuissance qui, chaque fois qu'on est contraint de l'exprimer, enlève une garantie à la sécurité générale.

Il est impossible, à ce propos, de ne point remarquer combien la publicité, loi absolue de notre époque, à laquelle sont soumises les délibérations diplomatiques, augmente l'humiliation et le péril des situations fâcheuses que nous traversons. Les exposés que lord Russell et lord Palmerston viennent de présenter au parlement font sentir à tous la douloureuse confusion de ces confessions publiques, aujourd'hui nécessaires. Il y a un siècle,

quand s'opérait le premier partage de la Pologne, chacun du moins buvait sa honte en silence. Le principal secrétaire d'état de sa majesté britannique, un lord Suffolk, si je ne me trompe, confiait en chiffres à son ministre en Prusse, M. Harris, les stériles regrets que lui inspirait le malheur de la Pologne, et s'il est vrai que Louis XV ait dit, avec une vapeur d'ennui, que cette spoliation ne se fût point accomplie, si Choiseul eût été là, ce propos ne tombait que dans les oreilles de quelque valet de cour. L'obscur ministre anglais et le vieux débauché de Versailles n'avaient pas de compte à rendre à leurs contemporains; ils n'étaient justiciables que devant la postérité, dont ils se souciaient peu; mais aujourd'hui les hommes d'état sont en présence d'une postérité contemporaine. Ils sont obligés d'associer sur-le-champ le public à la honte et à la douleur de leurs confessions, et comme il est dans la nature humaine de toujours vouloir excuser ses défaillances, ils expliquent leurs fautes par des motifs dont la révélation candide est peut-être plus compromettante que les fautes commises elles-mêmes.

Nous avons un curieux échantillon de ces ouvertures soudainement percées sur les motifs politiques qui dirigent l'Europe dans le discours que lord Russell a prononcé avant-hier à la chambre des lords. Lord Russell ne s'est pas contenté de faire sa confession, il a fait celle des autres. Il a dit que la Russie n'avait pas voulu prendre de concert avec l'Angleterre des mesures actives en faveur du Danemark. Il ne s'est point étendu sur les motifs de la Russie, et ce n'était point en effet nécessaire : tout le monde comprend que la Russie, qui l'année dernière n'a eu d'autres alliés que le roi de Prusse et M. de Bismark, qui regarde la Prusse comme le boulevard de ses possessions polonaises, ne puisse avoir la pensée de se mettre en guerre contre le gouvernement prussien. Les scrupules qui ont arrêté le gouvernement français étaient plus curieux à connaître. L'année dernière, en effet, le gouvernement français ne reculait point devant la perspective d'une guerre contre la Russie et même contre la Prusse, pourvu que le concours de l'Angleterre lui fût assuré. Nous avons manœuvré pendant toute l'année dernière pour attirer l'Angleterre dans une alliance offensive contre la Russie. Si l'Angleterre eût voulu nous suivre, nous nous fussions chargés des opérations continentales, et nous serions passés sans hésiter sur l'Allemagne pour arriver jusqu'en Pologne. Ce que l'Angleterre a fait cette année pour le Danemark, nous le faisions il y a un an pour la Pologne. Si l'Angleterre, avec toute la peine qu'elle s'est donnée pour réunir une conférence, a encouragé le Danemark à une résistance désespérée, il faut bien convenir que l'activité de notre intervention diplomatique a soutenu pendant de longs mois les espérances persévérantes de la noble et malheureuse insurrection polonaise. Cette année, les affaires du Danemark inspiraient tout à coup à l'Angleterre ces dispositions à l'action que les affaires de Pologne avaient éveillées en nous quelques mois auparavant. Chacun demeurant fidèle aux intérêts qu'il avait épousés, l'accord semblait facile à con-

clure. Cependant la France avait changé d'humeur. D'une année à l'autre, entre la France et l'Angleterre, les rôles ont été alternés. Ce sont les Anglais qui cette fois ont été pressans, c'est nous qui avons pris l'attitude de la réserve et de l'abstention. Nous avons payé l'Angleterre, à propos du Danemark, de la monnaie qu'elle nous avait donnée à propos de la Pologne. Nous lui avons rendu l'ennui qu'elle nous avait valu en nous laissant l'embarras de battre en retraite après nous être trop avancés. Nous avons pris sur elle notre revanche, et nous sommes quittes. Nos motifs sont trouvés irréprochables par lord Russell; au moment où le ministre anglais parlait, il venait d'en recevoir la communication fraîchement réitérée. La France ne se croit pas intéressée à soutenir la ligne de la Slei; elle n'est point disposée à faire la guerre pour cela. Une guerre avec l'Allemagne serait pour elle chose très sérieuse : les Anglais ne pouvant combattre par une armée de terre l'invasion allemande en Danemark, les frais et les dangers de la guerre retomberaient principalement sur la France. Nous sommes comme lord Russell, nous ne trouvons rien à redire à ces raisons; mais, si elles sont sages aujourd'hui au sujet du Danemark, l'étaient-elles moins il y a un an, quand c'était la Pologne qui était en jeu? Si au contraire elles ne méritaient pas de nous arrêter quand nous nous occupions de la Pologne, pourquoi nous retiennent-elles lorsqu'il est question du Danemark? Il est un autre aveu que nous eussions volontiers dispensé lord Russell de faire pour notre compte. Nous voulons parler de l'insinuation par laquelle le ministre anglais donne à entendre que la France n'eût point repoussé la perspective de la guerre, si une compensation lui eût été promise, compensation qui, au dire de lord Russell, ne pourrait être accordée sans exciter une grande jalousie parmi les autres nations de l'Europe, et sans déranger l'équilibre politique actuel. En lisant dans le *Times* ce passage du discours de lord Russell, nous pensions n'avoir affaire qu'à une allégation indiscrète qui serait officiellement contredite, et c'est avec surprise que nous l'avons vue aujourd'hui reproduite par *le Moniteur* sans commentaire. Si la France se laisse représenter ainsi comme capable de s'engager dans une guerre, contre laquelle elle oppose elle-même des motifs sérieux de prudence, sous la seule condition qu'elle y trouverait des compensations territoriales; si elle est là, l'arme au pied, prête à marcher vers l'amorce du plus offrant, voilà un nouvel élément d'inquiétude et d'instabilité que l'on nous aura montré dans la situation précaire de l'Europe.

Les aveux les plus extraordinaires sont ceux que les ministres anglais ont faits pour le compte de l'Angleterre. La résolution pacifique prise par le cabinet britannique après l'échec de la conférence ne nous a, quant à nous, nullement surpris. Nous n'avons jamais cru que l'Angleterre ferait la guerre pour le Danemark contre l'Allemagne. Nous l'écrivions ici, il y a plusieurs mois, « l'Angleterre a une grande sympathie pour le Danemark, mais elle éprouve une répugnance non moins grande à se brouiller avec l'Allemagne. » Si l'on ne consulte que les intérêts, il est évident que, même

dans cette question danoise, l'Angleterre est bien moins intéressée que les autres grandes puissances neutres à empêcher le démembrement du Danemark, et bien plus intéressée que ces puissances à ne point provoquer l'hostilité germanique. Un démembrement du Danemark qui donnerait les clés de la Baltique à l'Allemagne serait bien plus menaçant pour la Russie que pour l'Angleterre. La Russie n'a d'autre issue maritime que le Sund, et qu'est-ce que la petite Baltique auprès des mers où domine le pavillon anglais? L'oppression d'un état faible sur le continent blesse dans ses intérêts une puissance continentale telle que la France, qui a grandi depuis des siècles et a maintenu sa sécurité en protégeant les faibles contre les envahissemens des forts, bien autrement que l'Angleterre, qui, lorsqu'elle veut prendre part aux luttes continentales, n'a que faire du concours des petits, et a besoin d'opposer à ses ennemis les masses armées de quelque puissant allié? Les progrès de l'Allemagne vers l'unité, qui préparent à la France un voisinage incommode et redoutable, sont loin, pour cette raison même, d'inspirer des ombrages à la politique anglaise. Dans la balance des intérêts, l'alliance allemande a donc un plus grand poids pour l'Angleterre que la sympathie danoise. Il serait puéril de prendre le change sur cette réalité. Il y a dans le parlement et dans la presse anglaise un noyau d'hommes politiques à vues lointaines et persistantes qui, dès l'origine de la question dano-allemande, ont vu les choses ainsi, et ont signalé le danger d'un conflit armé avec l'Allemagne. A la tête de ce groupe est M. Kinglake, l'historien passionné de la guerre de Crimée, qui, dans sa conduite parlementaire ainsi que dans son livre, s'est posé comme l'adversaire des guerres entreprises par l'Angleterre en alliance avec la France, et prêche le retour de l'Angleterre à ses alliances d'autrefois avec l'obstination d'un homme qui aurait été le contemporain de lord Castlereagh. Un membre très spirituel de la chambre des communes, M. Bernal Osborne, est devenu récemment encore l'orateur de cette opinion; il proclamait, il y a peu de semaines, qu'une guerre de l'Angleterre contre l'Allemagne serait une guerre suicide. Dans la presse, le *Times*, par intervalles, et constamment les écrivains influens et piquans du *Saturday Review*, ont soutenu les mêmes idées. A mesure que l'on arrivait vers l'alternative de la paix ou de la guerre, ce groupe politique se grossissait naturellement des partisans de la paix quand même, MM. Bright, Cobden et leurs amis, des hommes politiques de plus en plus nombreux qui n'aiment pas que l'Angleterre se mêle des affaires du continent, qui, s'appuyant sur l'histoire, rappellent qu'elle ne rencontre dans ces affaires que des occasions de ruineuses dépenses, des amitiés coûteuses et inconstantes, de compromettantes tracasseries. A propos justement de la question dano-allemande, où il a joué un rôle diplomatique important, lord Wodehouse disait, il y a peu de semaines, à la chambre des lords, que la leçon qu'il avait tirée de cette négociation ingrate, c'est que l'Angleterre devrait à l'avenir éviter autant que possible de se mêler des affaires continentales. Ces idées, ces instincts, ces ten-

dances ont des représentans connus au sein du cabinet britannique; on les retrouve au fond chez tous les Anglais de notre temps. C'eût donc été à nos yeux un tour de force que d'entraîner par le concours de la France l'Angleterre dans une guerre contre l'Allemagne. Nous le répétons, nous ne sommes point étonnés qu'au dernier moment, quand on s'est vu en face de la guerre, d'une guerre qu'on serait seul à entreprendre, les sympathies généreuses et bruyantes auxquelles on avait donné carrière se soient brusquement refroidies devant l'examen sévère des intérêts.

Alors on a fait cette récapitulation pénible des difficultés qui entourent l'Angleterre, et que lord Russell est venu réciter devant la chambre des lords avec un froid courage digne d'une meilleure cause. On s'est aperçu qu'on encourrait sans compensation la haine de l'Allemagne, qu'on ne pouvait pas lutter avec des vaisseaux contre les armées germaniques, qu'il était imprudent de se mettre l'Allemagne sur les bras quand à tout moment on était exposé à avoir des querelles avec les États-Unis, des complications dans l'Inde ou en Chine; qu'on ne pouvait faire de mal à l'Allemagne qu'en essayant contre l'Autriche des diversions qui mettraient l'Europe en feu; que la cause du Danemark, quoiqu'elle fût digne de sympathie, n'était pas, après tout, aussi juste qu'on l'avait dit d'abord; que le Danemark avait commis des fautes; que, puisque la Russie et la France gardaient obstinément la neutralité, l'Angleterre, qui n'avait dans la question ni plus de responsabilités encourues, ni de plus grands intérêts engagés que ces puissances, ferait sagement de suivre leur exemple. C'est alors aussi que lord Palmerston a clos les trop nombreuses rodomontades de sa carrière par une déclaration où la reculade et la bravade s'unissent d'une façon odieusement burlesque; c'est alors qu'il a réservé l'intervention de l'Angleterre pour le cas où les Allemands seraient disposés à prendre d'assaut Copenhague, à mettre la ville à sac et à faire le roi de Danemark prisonnier! La vaillance était merveilleuse à marquer si loin l'étape de sa retraite, lorsque, le jour même, le comte Russell avait reçu du comte Apponyi l'assurance formelle que la Prusse et l'Autriche ne comptaient point pousser leurs conquêtes sur le Danemark au-delà de la terre ferme! Il est vrai qu'en rapportant cette assurance, lord Russell a pris soin d'en détruire l'effet moral en disant que, quelque respect qu'il eût eu jusqu'alors pour l'Autriche et pour la Prusse, il est convaincu qu'on ne peut plus désormais se fier à leurs déclarations. Ainsi voilà un grand gouvernement qui proclame solennellement qu'il n'est plus possible de croire à la parole d'honneur de deux autres grands gouvernemens; voilà la confiance réciproque et la mutuelle estime que s'inspirent trois des premières puissances européennes; voilà l'état moral que l'on continue d'appeler la paix de l'Europe!

La paix matérielle subsiste sans doute, puisque tout le monde s'accorde à livrer le Danemark sans défense aux entreprises de l'Allemagne; mais l'échec de la conférence et les révélations qui ont suivi ont déchiré le dernier voile qui couvrait les infirmités de cette paix. Cette paix n'est accom-

pagnée ni de repos de conscience, ni de foi en elle-même. C'est une paix où règne, comme dans l'état de nature, le droit du plus audacieux et du plus fort, une paix qui n'est plus dominée par une autorité préventive capable d'arrêter à temps des effets de dissolution pareils à ceux que nous avons sous les yeux. Il y a plusieurs mois, prévoyant les tristes avortemens qui viennent de se produire et les progrès du désordre politique qui a envahi les régions gouvernementales de l'Europe, nous faisions remarquer que cette autorité préventive, qui nous paraît être la garantie d'une situation pacifique de quelque durée, ne pouvait sortir des improvisations confuses d'une conférence ou d'un congrès; nous montrions que cette autorité ne peut se former que grâce à certaines combinaisons d'alliances. Nous prenions des exemples dans le passé le plus rapproché de nous. Nous montrions que, soit au profit des idées conservatrices exagérées, soit au profit des idées libérales, cet ascendant moral avait trouvé deux fois sa forme et son instrument efficace dans notre récente histoire. La période de réaction conservatrice a eu cette influence dirigeante dans la sainte-alliance ou plutôt dans l'union durable qui s'était établie entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La période d'expansion libérale l'a trouvée dans l'alliance de la France et de l'Angleterre. Ces combinaisons donnaient à l'Europe d'un côté certaines conditions de stabilité, de l'autre les conditions logiques d'un développement libéral mesuré. L'alliance du Nord maintenait la configuration extérieure des états européens; l'alliance anglo-française protégeait l'essor politique intérieur de ces états. On a eu avec cette distribution des alliances non-seulement la paix, mais la confiance dans la durée de la paix. L'esprit public en Europe était discipliné, guidé, rassuré par la vue des systèmes politiques en vigueur. L'alliance du Nord domina sans partage pendant l'époque de la restauration; elle poursuivit par ses congrès et ses interventions armées son œuvre de sévère compression. La révolution de 1830 mit un terme à sa prépondérance. Après 1830, grâce à la similitude des institutions, grâce au triomphe simultané des idées libérales en France par la révolution, en Angleterre par la réforme, grâce au désintéressement des deux dynasties, auxquelles on ne pouvait attribuer aucune fantaisie de conquête territoriale ou d'agrandissement personnel, fut formée avec une sorte de spontanéité l'alliance anglo-française. Cette alliance refoula pour ainsi dire vers l'est et le nord de l'Europe l'influence de la coalition du Nord; dominant à l'occident, elle fit la Belgique, et donna au Portugal et à l'Espagne le régime constitutionnel. C'est lord Palmerston, qui, aux qualités brillantes de son intelligence, n'a jamais uni cette dose d'esprit de généralisation et de philosophie indispensable à l'homme d'état, c'est lord Palmerston, taquin, processif, courant après les succès accidentels, qui ébranla le premier l'alliance anglo-française, et qui dans les affaires d'Orient se mit au détriment de notre pays en coquetterie avec la Russie et ses satellites. On sait les fâcheux effets qu'eut cette altération de l'alliance anglo-française, pour nous d'abord, pour les idées libérales, et même en

1848 pour les idées conservatrices. Peut-être, dans les affronts politiques que subit aujourd'hui lord Palmerston, ceux qui ont gardé la mémoire du passé verront-ils un juste retour de fortune, punissant le vieux ministre, au couchant de sa carrière, de l'imprévoyante et cruelle légèreté avec laquelle il traita autrefois le grand intérêt de l'alliance anglo-française. Ce capricieux homme d'état revint cependant à nous après 1852, quoiqu'il nous trouvât alors dans des conditions tout autres que celles de 1830. L'alliance anglo-française fit la guerre de Crimée, et par cette guerre rompit la coalition du Nord. Un autre grand acte de l'alliance anglo-française fut l'unité italienne, mais ce fut le dernier. L'alliance véritable ne survécut point à l'affaire des annexions. Depuis quelques années donc, l'Europe n'a plus ces combinaisons qui lui servaient de règle et de contre-poids. Les anciens alliés se jouent entre eux des tours cruels. On a vu l'Autriche laisser battre la Russie en Orient; on a vu la Russie se donner la maligne joie non-seulement de laisser battre l'Autriche en Italie, mais d'empêcher l'Allemagne d'aller à son secours, — puis reconnaître le nouveau royaume italien, épigramme à laquelle l'Autriche ripostait, il y a un an, en se mêlant de donner des conseils amicaux à la Russie sur l'administration de ses provinces polonaises. L'alliance occidentale a, dans ces derniers temps, donné le spectacle d'un échange de procédés aigres-doux qui correspondaient aux querelles de la coalition du Nord. L'an dernier, l'Angleterre laissait à la France tous les embarras de l'initiative que nous avions prise dans la question de Pologne, et aujourd'hui la France laisse à l'Angleterre tout le fardeau de sa déconfiture diplomatique dans l'affaire dano-allemande.

Il n'est pas possible que cet état anarchique dure longtemps encore. Les grands intérêts sur lesquels repose la vie politique de l'Europe ne peuvent pas continuer à vivre dans de telles incertitudes. Partout on a besoin de repos d'esprit, de sécurité, des garanties d'ordre et de suite que l'on a eu l'habitude de trouver dans des systèmes politiques définis et ayant quelque apparence de durée. Ou la lutte des principes qui se partagent l'Europe s'engagera au hasard de l'heure et du moment, et alors qui sait si nous Européens, qui regardons avec tant de mépris l'anarchie américaine, nous ne tomberons point à l'improviste dans une guerre aussi désordonnée et aussi acharnée que celle qui déchire les États-Unis? Ou bien l'un de ces principes prendra l'avance par la combinaison de ses alliances et le concert de ses forces, et infligera à l'autre de soudains échecs et une longue déchéance. Or notre crainte, c'est que l'avance ne soit prise par le principe despotique, aristocratique, réactionnaire. En face de la France, de l'Angleterre, de la Russie, isolées et inactives, l'Allemagne seule en ce moment représente un concert de volontés et de forces. On a beau dire que ce concert ne saurait être durable, parce qu'il embrasse des intérêts fort divers; ce qui peut le prolonger plus qu'on ne le croit, c'est la satisfaction extraordinaire que ressentent en ce moment ceux qui y prennent part. L'Allemagne éprouve à l'heure qu'il est un sentiment bien nouveau pour elle, et

qui doit lui causer une rare joie. Il lui arrive pour la première fois de faire quelque chose par elle-même en échappant à toute influence étrangère, en bravant au contraire et en mettant en déroute les influences étrangères les plus puissantes. Nous ne pensons pas que le succès divise bientôt les Allemands, car chacun trouve dans ce succès un profit incontestable. Les cours secondaires se retrempent dans cette campagne, où elles se sont associées aux aspirations nationales les plus ardentes, et ne doivent plus redouter la menace du mouvement unitaire; l'Autriche, qui est allée à la lutte avec le moins d'entrain, doit croire qu'elle s'est désormais assuré l'aide de l'Allemagne entière contre tous les soulèvemens intérieurs, contre toutes les agressions étrangères auxquelles elle est exposée en Hongrie ou en Vénétie. Et la Prusse! N'a-t-elle pas acquis la gloire que recherche surtout sa politique traditionnelle? Comme le rôle de la Prusse était effacé depuis 1815! Jamais depuis lors la Prusse, nation militaire, n'avait brûlé une amorce, jamais elle n'avait pris d'initiative importante dans les affaires européennes; elle s'était habituée à n'être qu'une timide doublure de la Russie, et, dans ses luttes avec l'Autriche, à finir presque toujours par céder. — La Prusse, disaient les importans de Vienne, les goguenards de Paris et les dédaigneux de Londres, n'est pas la cinquième des grandes puissances; elle n'est que le premier des états de second ordre. — Quelle réplique aux mauvais plaisans que la politique de M. de Bismark! quelle revanche de la conférence d'Ollmütz que la conférence de Londres! M. de Bismark traîne l'Autriche à sa suite; il n'écoute pas les doléances de la Russie, il se moque des menaces anglaises. C'est lui qui a conduit lord Russell dans le guet-apens des négociations allemandes; c'est lui qui avec une feinte bonhomie a fait croire au ministre anglais que la diplomatie anglaise pourrait venir à bout de l'infatuation de la diète de Francfort, et qui a ainsi amené lord Russell à écrire tant de dépêches qui n'ont abouti qu'à soulever contre l'Angleterre toutes les animosités allemandes. M. de Bismark a reçu une étincelle du génie et du bonheur de Frédéric II. Il a combiné le démembrement du Danemark avec un peu de l'astuce que Frédéric mit à préparer le partage de la Pologne, et il n'a pas eu plus de scrupules à conquérir le Slesvig que n'en montra Frédéric en dérobant la Silésie. Un pareil homme voudra, soyez-en sûr, faire durer son triomphe et ne bornera point son ambition à la réussite d'une seule affaire et au succès d'un jour. Il ne manque au concert de l'Allemagne que l'adjonction de la Russie pour que les forces réactionnaires de l'Europe soient reconstituées. La réaction a son organisation toute prête dans le concert allemand, et la réaction a aussi son politique dans M. de Bismark.

Les traits généraux de la situation politique que crée l'échec de la conférence de Londres effacent par leur importance l'intérêt qui peut s'attacher au sort du ministère anglais. Il est hors de doute que l'Angleterre entière veut la paix, et n'aurait jamais voulu entrer seule dans une guerre contre l'Allemagne; il n'est pas moins certain cependant que l'insuccès de

sa diplomatie cause à l'Angleterre une profonde blessure. L'Angleterre peut à bon droit reprocher à ses ministres d'avoir compromis son honneur en allant trop loin dans une voie sans issue. La droiture des intentions qui ont dirigé lord Russell dans ses longs efforts de conciliation ne peut être contestée. Lord Palmerston et lord Russell ont cependant commis des fautes graves. Depuis le commencement de cette crise, lord Palmerston a toujours qualifié avec hauteur les procédés des puissances allemandes, et a déclaré que le traité de 1852 ne serait pas abandonné. La vivacité du langage du premier ministre et l'abondance de lord Russell dans la controverse diplomatique ont très certainement encouragé le Danemark à une résistance opiniâtre, et ont été pour les Danois une sorte de promesse de secours. Une signification d'abandon, arrivant après de pareilles excitations, a quelque chose dont la générosité et l'honneur de l'Angleterre doivent positivement souffrir. La politique anglaise a ainsi irrité gratuitement les sentimens hostiles de l'Allemagne sans recueillir au moins le mérite d'un secours efficace donné à la juste cause d'un peuple faible. Lord Russell, en provoquant la réunion de la conférence, a fait preuve d'un zèle très chaleureux, mais s'est montré singulièrement imprévoyant. Chose curieuse, personne, l'année dernière, n'avait mieux vu que lui l'inutilité et le danger de la proposition de congrès faite par la France : il reprochait justement à cette proposition de n'avoir point de base, de mettre aux prises des intérêts dont il était inutile et dangereux de provoquer le conflit, si l'on ne s'était point assuré d'avance l'emploi des moyens de coercition. Pour le dire en passant, l'expérience de la conférence de Londres nous montre combien peu il y a lieu de regretter que la tentative du congrès ne se soit point réalisée. La conférence, qui n'avait à traiter que d'une seule question, n'a rien pu finir : que serait-il arrivé, si on se fût occupé à la fois de quatre questions au lieu d'une, et si on eût ajouté aux affaires du Danemark celles de la Pologne, de l'Italie et de la Roumanie? Le congrès n'eût été qu'une Babel, et c'est nous au lieu de l'Angleterre qui aurions aujourd'hui la confusion d'un insuccès colossal. Pour revenir à lord Russell, ce qui est étrange, c'est qu'après nous avoir sauvés avec tant de perspicacité du mauvais pas du congrès, il ait lui-même fait si aveuglément le faux pas de la conférence. Il disait qu'il n'y avait pas de congrès possible sans bases, pas de congrès efficace sans moyens de coercition prévus d'avance, et il est entré dans une conférence réunie sans bases, et où personne ne voulait soutenir son opinion par des mesures actives. Une pareille inconséquence allait droit à un échec. Il est naturel que le ministère anglais, déjà si faible, ne survive point au ressentiment que l'Angleterre doit garder d'une déconvenue à laquelle elle a été imprudemment exposée.

Peut-être, en réfléchissant à la confusion et aux dangers de la politique actuelle de l'Europe, trouvera-t-on que le temps de l'impartialité historique est enfin arrivé pour les dix-huit années de gouvernement parlementaire qui ont formé le règne de Louis-Philippe. C'est ce qu'a pensé et senti

surtout M. de Montalivet dans la réplique émue, sincère, éloquente, qu'il vient d'adresser à d'injustes appréciations dont récemment ces dix-huit années étaient encore l'objet. La conviction communicative de M. de Montalivet gagnera les lecteurs de sa généreuse apologie. En revenant aux années qui suivirent 1830, M. de Montalivet oublie les cruelles souffrances de la maladie qui le torture depuis si longtemps, il remonte vers sa jeunesse et à une époque en effet qui aura du moins toujours ce prestige d'avoir été en tout, en littérature, en art, en politique, l'épanouissement de la jeunesse de notre siècle. M. de Montalivet porta, lui, sa jeunesse dans la politique; il fut un homme d'action du régime parlementaire, il fut l'ami intelligent et indépendant du roi, et, dans la courte brochure où il vient d'exprimer sa chaleureuse protestation, le public de ce temps-ci retrouvera avec sympathie une des figures les plus ouvertes, les plus spirituelles et les plus aimables qui aient honoré notre régime parlementaire.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Si on négligeait de dire quelques mots sur les nombreux concerts qui se sont donnés à Paris pendant le long hiver de 1864, on n'aurait pas fait l'histoire fidèle du mouvement musical qui pénètre dans toutes les classes de la société. Les théâtres lyriques sont si pauvres et produisent des œuvres si faibles que le public d'élite aime mieux aller entendre une symphonie de Beethoven, de Mozart, d'Haydn, que de s'ennuyer aux représentations d'une *Mireille*. Quelle différence entre un chœur de Haendel, un hymne de Palestrina, les concertos de Beethoven, de Mozart, et des opéras comme *l'Éclair!* Ainsi donc il y a eu beaucoup de musique de chambre cette année, les concerts ont été nombreux et variés, et le public s'est rendu partout où on lui offrait un programme intéressant. Aussi n'a-t-il pas manqué aux séances princières du Conservatoire, aux Concerts populaires de musique classique, dont l'institution fait honneur à M. Pasdeloup, quoi qu'en disent de petits esprits qui jugent les hommes et les choses avec une arrogance ridicule. A côté de ces deux grandes institutions, il faut placer les séances de quatuor de MM. Allard et Franchomme, celles de MM. Maurin et Chevillard, de MM. Armengaud et Léon Jacquart. MM. Ritter et Saint-Saëns ont donné aussi des séances de musique instrumentale qui ont été fort goûtées. M. Ritter est un pianiste d'un grand talent, musicien jusqu'au bout des ongles, et il joue toute musique avec une précision et un éclat qu'on ne peut trop admirer. Les trois belles soirées où on l'a entendu dans les salons d'Érard ont prouvé qu'il comprenait Beethoven aussi bien que Haydn, Mozart et tous les maîtres. M. Ritter est le pianiste ordinaire de Rossini; c'est cet habile virtuose qui joue les nouvelles compositions du maître devant le public d'élite que réunissent ses brillantes soirées. M. Saint-Saëns a eu aussi la bonne idée de convier dans la

salle Pleyel un public d'amateurs pour lui faire entendre des trios, des duos, des concertos peu connus du divin Mozart. On ne peut qu'encourager M. Saint-Saëns à reprendre l'année prochaine ces séances, où le pianiste a fait preuve d'un talent si solide.

J'ai quelques observations à faire à M. Pasdeloup, qui cette année a commis plus d'une faute. Et d'abord pourquoi admettre encore dans les programmes des concerts populaires le nom de M. Vieuxtemps, violoniste célèbre, qui n'est plus que l'ombre de lui-même? Quant aux séances consacrées un jour à la musique de Beethoven et l'autre à celle de Mendelssohn, ce sont des innovations que M. Pasdeloup fera bien d'abandonner. Qu'il se garde aussi d'admettre dans ses programmes des morceaux de complaisance!

De toutes les fêtes musicales auxquelles j'ai assisté, la plus intéressante a été le concert de *musique religieuse et classique* qui a été donné dans la salle Herz. On sait qu'il existe depuis quelques années une société *académique* formée et dirigée par M. Vervoitte, maître de chapelle à l'église Saint-Roch. C'est une réunion d'amateurs et d'artistes que la société s'adjoint, et qu'elle rémunère avec l'argent d'une souscription annuelle et le produit de ses concerts. Le programme qui a été exécuté cette année par la société académique contient des morceaux qui remontent au XVIe siècle et au-delà. La séance s'est ouverte par un *Te Domine,* fragment d'un *Te Deum* de Jean Bononcini. Ce morceau, avec chœur, solos et orchestre, est une composition d'un beau caractère. Les soli ont été interprétés avec goût par Mlle M.... Jean Bononcini, qui est né à Modène en 1672, fut un musicien fécond qui a touché à toutes les formes de l'art de son temps. Bononcini courut le monde. Il était à Vienne au temps de l'empereur Léopold, qui l'admit dans sa chapelle en qualité de violoncelliste; ensuite il fut à Londres, où, à côté de Haendel, il passa quelques années brillantes, et où il publia une foule de compositions qui lui firent une grande réputation. En quittant Londres pour une cause peu honorable (1), il passa par Paris en 1740. Après de nombreuses vicissitudes que nous ne pouvons que mentionner, Bononcini est mort à Venise à l'âge de quatre-vingts ans. Bononcini, dont le nom est aussi inconnu, je pense, en Italie qu'en France, a été l'un des compositeurs les plus féconds, les plus variés et les plus originaux de la première moitié du XVIIIe siècle.

Le second numéro du programme était rempli par un choral à quatre voix, sans accompagnement, *Chant des frères moraves.* Un *Domine Deus salutis meæ,* morceau fugué à quatre voix, avec solo et accompagnement d'orchestre de Michel Haydn, a succédé au choral. Ce morceau est d'un style plus religieux que les messes du maître illustre qui a créé la symphonie. Après un duo bien connu de l'abbé Clari, *Cantando un di,* — qui a été dit avec goût par Mme A... et par Mme Peudefer, on a exécuté avec un très grand ensemble un *Libera,* chœur à quatre voix, avec *soli* et accompagnement d'orchestre de Jomelli.

Voilà un nom illustre certainement peu connu des artistes français, as-

(1) La vie de Bononcini est un roman des plus compliqués et des plus intéressans. D'un caractère inquiet où dominait une vanité presque ridicule, Bononcini dut quitter Londres parce qu'il s'était approprié un motet qu'on reconnut être l'œuvre de Lotti, maître vénitien d'une grande renommée.

sez ignorans en général, et il n'est pas certain qu'en Italie on sache la valeur du plus grand musicien de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Né à Aversa, le 11 septembre 1714, Jomelli entra à l'âge de sept ans au conservatoire de San-Onofrio de Naples. Il avait à peine vingt-trois ans lorsqu'il écrivit son premier opéra seria, *Odoardo*, qui fut représenté au théâtre dei Fiorentini. Déjà célèbre, Jomelli fut appelé à Rome, puis à Venise, où il composa un opéra, *Mérope*, qui excita les transports de cette ville, où sont nés les plus grands artistes du monde. Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur la vie de ce grand maître, qui, après avoir fait un assez long séjour à Rome, fut engagé par le duc de Wurtemberg pour diriger son théâtre et sa chapelle. Jomelli resta à Stuttgart vingt ans, et cette longue station dans une cour allemande, où il entendait chaque jour des opéras et de la musique du pays, lui donna le désir de modifier sa manière et les formes qu'il avait apportées de l'Italie. « Il donna à ses modulations, dit un historien de la musique, des transitions plus fréquentes, il fortifia son orchestre en l'enrichissant de nouveaux effets. Cette transformation, dont on trouve la preuve dans presque tous les opéras qu'il a écrits à Stuttgart, le mit en faveur auprès du prince allemand. » De retour à Naples, Jomelli sentit bientôt que sa réputation s'était un peu affaiblie pendant une si longue absence. Il se retira dans sa ville natale d'Aversa; mais il passait la saison du printemps dans un lieu riant appelé l'*Infrascata di Napoli*, et pendant l'automne il allait à *Pietra-Santa*, autre lieu charmant. Ce fut dans cette retraite que Jomelli reçut du roi de Portugal la demande de deux opéras et d'une cantate. Le roi donna au maître pour ces beaux ouvrages la somme de 1,200 ducats. Pendant le peu de jours qui lui restaient à vivre, le maître écrivit pour le théâtre de Saint-Charles un opéra, *Armida*, l'un de ses meilleurs ouvrages; mais le peuple napolitain, qui trouvait cette musique un peu étrange, lui fit un mauvais accueil. *Demofoonte*, dont la musique est encore plus belle que celle de l'*Armida*, n'eut pas cependant un meilleur sort, et l'*Ifigenia*, qui fut jouée en 1773, tomba de même. Tant de disgrâces plongèrent Jomelli dans une tristesse profonde et déterminèrent une attaque d'apoplexie. Rétabli de cette secousse terrible, Jomelli eut encore la force de composer une cantate pour la naissance du prince de Naples, puis un *Miserere* à deux voix, qui fut sa dernière production. Jomelli, qu'on avait surnommé le *Glück de l'Italie*, est mort à Naples le 28 août 1774. On lui fit de magnifiques obsèques. La musique d'église de Jomelli a un caractère tout moderne qui se détache vivement de l'école de Scarlatti. Sa messe de *Requiem*, un *Miserere*, et un oratorio de *la Passion*, dont j'ai entendu quelques morceaux à l'école de Choron, sont, dit M. Fétis, des modèles de beauté.

Un fragment de l'oratorio *Salomon*, de Haendel, qui était composé d'un chœur à cinq voix, d'une ballade qui a été bien rendue par Mme Peudefer, et d'un chœur à cinq voix, a terminé la première partie de ce programme vraiment intéressant. La seconde partie a été inaugurée par un psaume à huit voix, *Dixit dominus*, de Léonard Leo. Voici encore un nom qui est peut-être moins connu encore que celui de Jomelli. Né en 1674, dans un village du royaume de Naples, Leo a été un musicien charmant en qui la science n'affaiblissait pas l'imagination. Sa musique religieuse est expressive

et très mélodique. Leo a écrit aussi pour le théâtre. Parmi les opéras qu'il a fait jouer sur plusieurs scènes de l'Italie, on cite *Achille in Sciro,* qui fut représenté à Turin en 1743, et *Demofoonte,* où se trouve cet air admirable :

Misero purgoletto.

J'ai eu le bonheur, dans ma jeunesse, d'entendre cet air célèbre, chanté par le sopraniste Pacchiarotti, qui habitait Padoue, où il est mort en 1821. Parmi les œuvres qu'on doit à ce doux génie, qui, par la suavité du style, se rapproche un peu de Mozart, se trouvent l'*Ave maris stella,* pour voix de soprano et orchestre, son *Credo* à quatre voix, et un *Miserere* à huit voix, en deux chœurs et sans orchestre. Mon maître, Choron, a donné en 1808 une édition de ce dernier chef-d'œuvre de Leo; il a mis à la tête de cette édition une biographie du maître italien, et lorsqu'il fonda en 1816 son *Conservatoire de Musique classique et religieuse,* il introduisit beaucoup de morceaux de Leo dans les programmes des séances qui se donnèrent à son école pendant toute la restauration.

Un chœur sans accompagnement, *Vos omnes,* de Vittoria, qui fut le contemporain de Palestrina, a suivi le psaume de Leo et précédé le duo piquant de Haendel :

Che vai cercando
Folle pensier.

Ce duo a été dit un peu lentement par Mme la baronne de F... et M. Bossini, qui est bien lourd. Heureusement, après ce duo, on a entendu une autre composition admirable de Jomelli, — *Confirma hoc,* — chœur à cinq voix, avec solo et accompagnement d'orchestre. C'est grand, c'est beau, et le public qui assistait à cette fête musicale a compris le style large de cette composition religieuse, qui est bien supérieure aux messes de Cherubini. Après un chœur à quatre voix, *l'Hiver,* charmant badinage de Lulli, la séance a été close par un fragment d'un *Te Deum, quemadmodum,* fugue à quatre parties, avec accompagnement d'orchestre, de Romberg. Ce compositeur, qui a été un virtuose célèbre sur la clarinette, est né dans le nord de l'Allemagne, près d'Osnabrück, le 27 avril 1767. Très jeune encore, il se mit à voyager en Hollande, en Allemagne et en Italie. Il vint à l'âge de dix-sept ans à Paris, où il se fit entendre avec succès chez un baron de Bagge. Après des courses infinies, Romberg fut appelé à Gotha, en 1813, pour y remplir les fonctions de maître de chapelle de la cour. Il est mort dans cette ville le 10 novembre 1821; il était âgé de cinquante-huit ans. Romberg a abordé tous les genres et a laissé une œuvre considérable : opéras, musique religieuse, musique de chambre, etc. Le *Te Deum* de Romberg ne m'a pas paru être d'une grande originalité.

Ainsi qu'on vient de le voir, le programme du cinquième concert de la société académique était richement composé : il y avait des morceaux de tous les âges, de tous les styles et de tous les pays, en sorte que ce concert a été pour les amateurs comme un cours d'histoire de la musique depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. L'exécution a été assez bonne cette année, et on doit des remercîmens à M. Vervoitte.

Il y a longtemps qu'on s'est posé la question de savoir quel doit être le

caractère de la musique religieuse. On peut assurer que cette question remonte à la naissance des sociétés et des cultes. De nos jours, la musique religieuse a été le sujet d'un débat qui dure encore. Ce qui est certain, c'est que le culte, de quelque religion qu'il relève, ne peut se passer du concours de l'art qui exprime le mieux les sentimens intimes de l'âme. « Le culte est d'une telle importance, dit M. Vinet, pour le maintien de la religion parmi les masses, qu'à lui seul il fait à cet égard ce que la vérité ne ferait pas aussi sûrement. Il est important de donner un corps aux sentimens et aux idées fondamentales de la religion. La vie ne se passe pas plus de symboles que le langage de métaphores; le rite est une métaphore en action... L'adoration est un état de l'âme que le chant seul peut exprimer.» On ne peut mieux définir la nécessité du culte ni parler plus noblement du rôle que joue la musique dans le drame liturgique.

Écoutons maintenant Mendelssohn sur un sujet qui a été la préoccupation de toute sa vie d'artiste. Mendelssohn était un véritable Allemand, car il raisonnait sur son art avec une pénétration qui aurait fait de lui un critique remarquable. Dans une lettre qu'il écrivit à un ministre protestant nommé Bauer, on remarque ce passage : « Une vraie musique religieuse, qui doit suivre les cérémonies du service divin, — une semblable chose est presque impossible. La difficulté n'en est pas seulement de savoir quelle place doit occuper la musique dans les cérémonies... En fait de musique religieuse, je ne connais que celle qu'on chante à la chapelle papale, où le chant *n'est que l'accessoire des épisodes de la cérémonie.* » Voilà qui est bien, voilà qui est juste. Il ajoute : « Pour les oratorios, il faut un sujet précis et des personnages caractérisés. Si tu me réponds : *que faire de notre pauvre église?* — je te dirai alors quel étonnement j'ai éprouvé d'entendre chanter une messe catholique dont le caractère était théâtral. Ce procédé commence à Pergolèse, à Durante, qui plaçaient dans les *Gloria* et dans d'autres parties des *trilles ridicules* qu'on trouve dans les finales des opéras modernes. Si j'étais catholique, je commencerais ce soir même à m'essayer sur le thème que je vous indique, et quel que fût le résultat de mes efforts, je n'en aurais pas moins une messe qui serait dans l'esprit de l'église. Pour le moment, je ne veux rien entreprendre dans ce genre; un jour peut-être, quand je serai plus vieux (1)... »

Le bel esprit de Mendelssohn, dont l'érudition musicale était assez restreinte, a eu deux préoccupations dans sa vie : écrire un opéra, aborder le théâtre, fut un désir qui ne l'abandonna jamais, et on vient de voir que l'appropriation de la musique au culte fut aussi un sujet qui hanta l'imagination de l'auteur du *Paulus*, de l'*Élie*, et d'autres œuvres considérables. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'admirer un grand artiste qui aspire à faire des conquêtes nouvelles dans ce vaste empire de la musique où Mendelssohn occupe la première place après les dieux Haydn, Mozart, après Beethoven, immense, varié comme la nature, et qu'on ne peut comparer qu'à Shakspeare.

P. SCUDO.

(1) Cette lettre est datée du 12 janvier 1835. Mendelssohn était alors à Düsseldorff.

V. DE MARS.

PAULE MÉRÉ

QUATRIÈME PARTIE (1).

LETTRE TRENTE-DEUXIÈME.

Genève, 8 novembre.

Elle est revenue hier, Félix! Je l'attendis tout le jour aux Terraux; elle arriva vers quatre heures. Jamais elle ne m'avait paru si belle. Ses yeux rayonnaient d'un éclat divin. Je crus découvrir en elle un changement qui me plut. Jusqu'à cette heure, soit timidité, soit un reste d'inquiétude, ses épanchemens même avaient eu je ne sais quoi de réservé et de sérieux qui gênait ma tendresse. Hier il régnait dans ses manières, dans son langage, un mol abandon et une familiarité charmante, à laquelle se mêlait comme une nuance d'autorité. Je l'aime ainsi; elle a compris son rôle : c'est à elle qu'il appartient de commander. Je m'incline avec joie sous son sceptre. Qu'elle gouverne ma vie! Toutes mes pensées, tous mes désirs, lui seront soumis, sans que jamais ma débile raison discute les ordres de sa sagesse. La servitude aveugle est plus facile à l'homme que l'obéissance qui raisonne.

Je la quittai sur le minuit. La beauté du ciel, les clartés de la lune, m'invitèrent à une promenade nocturne. Il est près de Genève une montagne nue, pelée, abrupte, formée de longues bandes parallèles de rochers gris que séparent d'humbles broussailles : on dirait un grand corps, rongé par les années et dégarni de chairs, qui livre aux regards son squelette desséché. Au sommet, deux ou

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin, et celle du 1er juillet.

trois arbres solitaires détachent sur le ciel leur maigre profil. Vers le milieu du jour, quand une lumière blanche et crue inonde cette masse grisâtre rayée de vert, l'aspect en est triste et morne; mais le soir, aux rayons du soleil couchant, la nuit, au clair de lune, ces âpres escarpemens se revêtent d'une beauté magique ou d'une grâce mélancolique et sauvage. Aux trois quarts de sa longueur, la croupe arrondie de cette bizarre montagne est coupée par une entaille assez profonde, vallon resserré qui abrite un village ombragé de noyers; sur le devant, au bord du précipice, s'élevait un vieil ermitage qu'une construction moderne a remplacé. Ce lieu a de l'attrait pour qui aime à contempler les choses humaines de plus haut, et les choses de la lune d'un peu plus près; mais ce qui m'y attire surtout, c'est que de là on aperçoit la tour blanche des Terraux et, par-delà la vallée, toute la chaîne du Jura et la ferme même de la Violette.

A vrai dire, mes yeux ne purent cette fois distinguer la tour qu'ils cherchaient, mais mon cœur en marquait la place. Une nappe de lumière vaporeuse était épandue sur la plaine; j'entrevoyais confusément les mouvemens du terrain, les lignes accidentées des collines, les sinuosités des cours d'eau, les bois, les champs, les villages les plus proches, où brillaient quelques feux épars, au loin le lac, traversé dans sa largeur par un long sillon enflammé. A mes pieds se déroulait en serpentant une rivière qui, surprise à l'un de ses capricieux méandres par les rayons indiscrets de la lune, semblait se débattre contre ce regard insolent et se hérissait de petites vagues dorées. Quand je tournais la tête, je discernais le relief tourmenté de la montagne, ses puissantes assises, ses contre-forts, ses arêtes aiguës, ses échancrures profondes, et je pensais voir le cadavre de quelque antique géant dont la reine des nuits étudiait curieusement les ossemens poudreux.

Malgré le froid, qui était vif, je demeurai quelque temps sur cette esplanade battue du vent : je m'enivrais d'air, de silence et de songes, puis je gagnai le village. A côté de l'église est un étroit cimetière enclos d'un mur à hauteur d'appui. Je m'assis quelques instans sur ce mur. Des lueurs argentées embellissaient de leurs prestiges la façade des maisonnettes qui m'environnaient, et les escaliers de bois pratiqués hors d'œuvre affectaient des airs romantiques de balcons moresques. J'entrai en conversation avec les morts inconnus qui dormaient près de moi. Quand le cœur déborde de vie, il est doux de s'entretenir avec la mort.

A trois heures du matin, je m'en allai chercher un gîte à l'auberge. Je fis allumer un grand feu : j'étais glacé. Tout en travaillant à me réchauffer, je m'assoupis insensiblement. Moitié éveillé,

moitié endormi, j'eus une vision singulière. Il me sembla que je venais de découvrir le cimetière où reposent les dieux morts. C'était un lieu solitaire, silencieux, éclairé d'une lune pâle et pleine de mystère. Je pénétrai dans cet enclos sacré; je tenais dans mes mains une lyre. Aux accens que j'en tirais, les célestes dormeurs rouvraient les yeux et tressaillaient dans leurs tombeaux. Brahma contemplait son lotus bleu où se berce le monde, Osiris rêvait à ses pyramides nues dans l'immense nudité du désert, Jupiter secouait ce front sourcilleux qui d'un signe ébranlait jadis l'univers; Proserpine, la douce Sicilienne, soupirait après les fleurs qu'avaient cueillies ses mains dans les prairies d'Enna, quand l'enfer amoureux l'emporta tout effarée dans la nuit éternelle. Vous pensiez revoir, ô Diane chasseresse, les sentiers des bois, les sombres arceaux des halliers, les lianes luisantes de rosée, et, entendant au loin le halètement du cerf aux abois, vous vous efforciez de remuer vos lèvres blanches pour appeler vos chiens, pendant que, près de vous, se ressouvenant de ce qu'elle aima, Vénus, frissonnante, éperdue, sentait se rallumer dans son sein la flamme de ces désirs de déesse que ne lasserait pas une éternité de plaisirs.

Le succès de cette évocation me charmait; mais, tandis que mes doigts erraient sur la lyre, Paule m'apparut, environnée de lumière; elle se tint debout devant moi, et, me regardant avec des yeux où la pitié combattait la colère : — Laisse les dieux morts dormir en paix, me dit-elle. Ne souffre pas que les souvenirs et les rêves se partagent ton âme et dévorent ton être. Vis dans le présent, regarde l'avenir. — A ces mots je m'avisai que les tombes étaient vides et muettes, et j'aperçus au loin comme une grande troupe de fantômes qui s'évanouissaient dans les airs. Paule me regardait toujours; je voulus m'élancer vers elle, la saisir dans mes bras, mais elle m'arrêta d'un geste en me disant : Pas encore! — Et soudain je ne la vis plus.

— Jalousies divines! m'écriai-je, quand serez-vous lasses de me disputer ma proie?

LETTRE TRENTE-TROISIÈME.

Genève, 10 novembre.

Pourquoi est-elle revenue? J'ai la gorge serrée, la tête me bout. Je veux vous dire le fait, rien que le fait.

Jane jouait dans la cour avec Black. Cette petite fille s'empare sans façons de tout ce qui lui tombe sous la main. Elle avait pris un chiffon de papier sur une table, ou au fond d'un tiroir, ou dans un portefeuille, ou dans une cachette mystérieuse; peut-être traînait-il à terre. Il est des papiers qu'on serre sur son cœur; un

corsage trop échancré s'entr'ouvre, une gorgerette de batiste se dérange, le papier tombe. Il se trouve là des petites filles pour le ramasser, des petits chiens pour le déchirer,... et la foudre fend la nue et tombe, et l'on se sent mourir. Cette histoire est vieille comme le monde... De ce papier froissé entre ses doigts, Jane avait fait une pelote. Elle l'attache au bout d'une longue ficelle, appelle Black et se met à courir. Le chien la poursuit en jappant, l'atteint, se saisit de la pelote, se débat, mordille, tiraille et fait si bien qu'il emporte sa proie. L'enfant veut ravoir son bien. Je viens à passer, elle m'appelle à son aide. Je donne la chasse au basset, je ne le rejoins qu'au bout du verger. J'arrache d'entre ses dents un lambeau de papier déchiqueté, le reste avait disparu. Je ne sais par quel hasard (la vie est pleine de ces hasards) j'approche de mes yeux ce lambeau, et la sueur me vient au front, ma langue s'attache à mon palais, je demeure interdit, pétrifié.

Voici ce que j'ai lu, tout ce qui peut se lire. Pour mon éternel supplice, ces débris de phrases se rejoignent et font un sens :

« Le onze au soir... je brave tout... Mais il est... ne se doute... ta beauté qui me rappelle... nous ressouvenir du passé... qu'avant le jour fatal tu m'appartiennes... »

Que vous en semble, Félix? Le serpent meurtri et mutilé rassemble ses tronçons, se dresse et siffle!

Quelle journée! quelle journée! et que sera le jour de demain? Ainsi le spectre invisible que je redoutais sans y croire se déciderait à sortir de son repaire, à se laisser voir et toucher! Ainsi mes pressentimens, mes doutes, mes terreurs, mes défaillances, cette jalousie secrète du passé, cette horreur instinctive d'être trompé qui me fit consentir à des délais dont mon cœur s'indignait, ainsi les préjugés du vulgaire, le témoignage de la foule, le sourire de celui-ci, les sourcils froncés de celui-là, le silence glacé de cet autre, tous ces visages qui me condamnaient, et le haro universel, et les ricanemens des sots, et les insultes anonymes, et les supplications de ma mère, et ses menaces, et ce cri sinistre : comédie! comédie!... autant d'avertissemens que m'envoyait le ciel, autant d'oracles que méprisait ma folie. Ainsi, grand Dieu! le monde aurait raison, et Lindor... Viens! viens! je t'appelle. Sors du sein de la nuit! J'ai soif de ton sang.

Oh! ce chiffon! ce chiffon!... Mon Dieu! que dit-il après tout? Quelques mots incohérens, point de signature, point d'adresse! Je suis malade, je suis fou. Eh quoi! Paule, cette Paule que j'aime, qui tout à l'heure mettait sa main dans la mienne, ces yeux qui me regardaient, cette bouche qui me parlait... Impossible! je vous jure que c'est impossible; vous ne la connaissez pas, vous verrez que tout s'expliquera... *Je brave tout, ta beauté, le jour fatal...* Phrases

copiées d'un roman par quelque sot écolier! Point d'adresse, vous dis-je, point de signature. Ce papier servit peut-être à envelopper un écheveau de soie. Elle me brode une bourse. Vous ne le saviez pas?

Que je souffre, Félix! Ce lambeau de papier me brûle les yeux et les mains.

LETTRE TRENTE-QUATRIÈME.

Genève, 12 novembre.

Déloyauté sans exemple! Je n'étais pas fou. Il existe! je l'ai vu!

LETTRE TRENTE-CINQUIÈME.

Saint-Cergues, 13 novembre.

Je me suis enfui. Je pense demeurer ici jusqu'à ce que j'aie pris un parti. Vous devinez ce que j'entends par ce mot; mais ne venez pas, Félix. Plus tard peut-être je vous appellerai. Franchement, je ne veux pas vous voir encore. Votre présence, que je saurai réclamer, ne me ferait pour l'heure aucun bien. L'air me manque, j'étouffe; si vous voulez que je respire, laissez-moi faire le vide autour de moi.

Je n'ai pas trouvé David; il est à Saint-Laurent. Puisse-t-il y rester longtemps! Je me suis installé chez lui. La neige couvre déjà les monts. Le vent du nord tourmente les bois dépouillés. Le lac qui m'entoure est hideux, par endroits d'un bleu d'acier, couleur de fange sur ses bords. Les Alpes sont enveloppées dans un triple linceul de nuées blafardes. Il fait froid. Tout se tait. Quelques rochers gris regardent la neige avec ces yeux fixes qu'ont les choses. Je voudrais passer ici le peu de jours qu'il me reste à vivre.

Me demanderez-vous de vous décrire mon mal? Ce qui domine, c'est l'horreur. Pour la seconde fois... que dis-je? cette aventure est unique... La première fois j'aimais, j'adorais. Bon Dieu! qu'avais-je senti avant le jour où je la vis? Quand je songe à mes fureurs de jadis, je souris de pitié, car enfin qu'une coquette sur le retour en ait imposé à ma crédule jeunesse, de tels accidens sont communs, et il n'y a guère là de quoi maudire les destins; mais que Paule... Non, ni mon amour, ni mon désespoir, ni sa trahison, ni sa honte, ne ressemblent à rien.

Je veux faire cet effort de vous conter comment cela se passa. Vous ai-je dit qu'après la fatale découverte, surmontant mon trouble et composant mon visage, je retournai auprès d'elle et que nous eûmes ensemble un de ces longs entretiens, à la fois tendres et enjoués, dont le souvenir sera la torture de mes derniers jours? Au

moment de la quitter, alléguant un prétexte plausible, je la prévins que je ne pourrais revenir le lendemain. Je crus reconnaître sur son visage un signe de contentement secret. Je me contins, je lui serrai la main et partis la mort dans le cœur.

Le lendemain soir, je fus me poster aux abords du petit pont. La nuit tomba, elle était des plus sombres; un ciel couvert, un brouillard d'automne. Je rôdai longtemps entre les Terraux et le pont. Enfin je pénétrai dans la cour, à pas de loup, retenant mon souffle, et j'allai m'embusquer sous un des balcons. Le basset n'aboya pas; d'ordinaire Jane le fait coucher dans sa chambre. Je tendais l'oreille, je sentais courir dans mes veines le frisson de la fièvre. Nul bruit dans la maison, hormis par instans quelques sons de flageolet dont la douceur redoublait et irritait mon angoisse. J'attendais depuis plus d'une heure, lorsqu'un bruit de pas sur la route me fit tressaillir. Quelqu'un s'approche de la grille, l'ouvre, s'avance dans la cour. Elle n'était éclairée que par la faible lueur d'une lanterne suspendue à une branche d'arbre. Quand le fantôme passa près de cette lanterne, je reconnus un homme enveloppé jusqu'aux yeux dans un manteau; il me parut jeune, grand, bien fait. Je ne pus retenir un geste; il s'arrêta, demeura quelques secondes immobile, et comme s'il eût deviné ma présence, il se dirigea à droite pour faire le tour de la maison. Je le laissai s'éloigner, et, prenant par la gauche, comme je connaissais les lieux mieux que lui, je le prévins et me cachai, pour l'attendre, derrière un rosier, à dix pas de la porte qui s'ouvre sur le verger. Enfin il reparaît; incertain de son chemin, il hésite, regarde autour de lui, s'avance en tâtant les murs; arrivé à la porte, il y frappe d'un doigt timide. C'est elle-même qui vient ouvrir. Il s'écrie : « C'est moi! » Elle se jette dans ses bras, il la baise au front, il entre, la porte se referme,... le silence, la nuit. La foudre ne met pas moins de temps à tomber.

Pendant quelques instans, mon cœur cessa de battre, et je demeurai insensible et glacé comme un marbre. Dès que mon premier saisissement fut passé, me croirez-vous, Félix? vingt fois je m'élançai vers cette porte, échevelé, furieux, le poing fermé, le bras levé; vingt fois une puissance magique me retint à deux pas du seuil, et mon bras, retombant, se colla à mon corps... Comment vous expliquer?... Je ne sais : un trouble indicible, une paralysie de la volonté, une fureur sauvage qui se tournait contre elle-même, de la glace dans le cœur, des ténèbres dans la tête, un chaos de pensées obscures où surnageait l'horreur de ce qui se passait derrière cette porte et l'âpre désir de m'enfuir pour n'en pas être témoin... Que vous dirai-je? si j'avais frappé, si l'on m'eût ouvert, si je fusse entré, je serais tombé sur place sans connaissance, sans regard, sans souffle, sans que ma bouche défaillante pût répéter le cri de

mon cœur et fulminer l'anathème contre le parjure... J'allais, je venais, je me frappais le front; de grosses larmes roulaient goutte à goutte de mes yeux sur mes joues, et de mes joues sur mes mains brûlantes. Le bruit de mes pas ne fut-il pas entendu? Il est vrai que la Bédière, enflée par de récentes pluies, grossissait sa voix. Tout à coup je conçus un vague espoir; je me demandai si je n'étais pas la proie d'un horrible cauchemar, le jouet d'une hallucination, si réellement cet homme avait paru là, à l'angle de cette maison, si ses mains avaient touché ces murailles, si cette porte s'était ouverte, si ce cri : *c'est moi!* et si ce baiser... Je m'approchai du salon, je collai ma joue contre la pierre, mais l'épaisseur du volet, la double fenêtre, le murmure du ruisseau, les battemens de mon sang dans ma tête qui bourdonnait comme une ruche pleine!... Pas une voix humaine n'envoya le moindre son jusqu'à mon oreille.

Je m'éloignai, je retournai dans la cour. Je me laissai tomber sur un banc. Je résolus d'attendre là l'éclaircissement de mes doutes, qui redoublaient d'instant en instant, et l'accomplissement de ma destinée. Je n'attendis pas longtemps. Minuit venait de sonner, quand une lumière brilla dans une pièce qui d'ordinaire est inhabitée, dans la chambre réservée aux étrangers. Il y passait la nuit!... A ce coup, le mépris fut le plus fort, et ma rage insultante s'exhala dans un éclat de rire désespéré. Je vis aussitôt une ombre s'approcher avec précaution de la fenêtre, et, soulevant le rideau, regarder à travers la vitre. C'était bien lui! « L'heure du berger a sonné, m'écriai-je, la sylphide va venir au son du flageolet! » Et je partis en courant.

J'employai le reste de la nuit à griffonner des lettres qu'à peine les avais-je écrites je déchirais et brûlais. Enfin je m'arrêtai au billet que voici.

« N'essayez pas de nier. Une invincible défiance m'a conduit hier soir jusqu'à une porte qui a besoin d'être gardée. L'homme, le cri, le baiser, j'ai tout vu, tout entendu. Vous m'écriviez : *Je veux être sans cesse autour de toi, auprès de toi, devant toi, pour te cacher le monde.* Aveu candide! L'homme d'hier soir, l'homme qui cette nuit peut-être et à l'heure où j'écris... ah! répondez-moi, cet homme-là est-il un de *ces fantômes que je ne sais pas conjurer?* Mais votre esprit est fertile; il en sortira tout à l'heure je ne sais quel ingénieux plaidoyer. Je suis si crédule! En tout cas, j'ai le droit d'être curieux; j'attends vos explications. »

Je lui fis tenir ce billet par un messager sûr; au bout de deux heures, il était de retour, me rapportant l'anneau et cette réponse : « Je conviens de tout; je ne vous rends plus votre liberté, je reprends la mienne. »

Vous entendez, Félix, ils se sont revus! Une vieille tendresse mal

éteinte s'est rallumée dans ce cœur indigne. Dieu! avec quel emportement elle s'est jetée dans ses bras! Il a gémi, pleuré, supplié. Peut-être aujourd'hui est-il libre. Elle a cédé à ses prières; n'ayant plus besoin de moi, le troc lui a plu; un autre anneau remplacera le mien à son doigt... Vous voyez que je ne la calomnie pas, qu'elle n'a pas à se plaindre de moi, qu'il y a de la clémence dans mes jugemens.

L'inconcevable dureté de sa réponse fut mon salut. Vous savez quelle est ma vaillance dans les malheurs extrêmes. Le titan de la fable ranimait ses forces en touchant la terre du pied. Dès que j'ai touché le fond du désespoir, je sens toutes les miennes me revenir. La première marque de courage qu'on se puisse donner à soi-même, c'est de se défier de sa faiblesse. Je décidai que je ne la reverrais plus, car m'en aller larmoyer à ses pieds, tendre vers elle des bras supplians, lui redemander son cœur qu'un autre m'a ravi, ou bien, n'écoutant que ma rage, courir, le fer à la main, arracher la vie à ce ravisseur que je ne saurais ni haïr, ni mépriser (je reconnais les droits de la passion), autant de partis indignes de moi. Je voulus que du moins l'honneur fût sauf. Je résolus de m'éloigner en hâte. Je prévins mon valet de chambre que je serais absent quelques jours, et que je lui marquerais plus tard l'endroit où il devrait me rejoindre, et je partis sur l'heure, sans retourner la tête. Je cheminai tout le jour, cherchant la solitude des chemins écartés. La nuit me surprit dans les bois du Jura. Je m'égarai. Épuisé de forces, peu s'en fallut que je ne me couchasse dans la neige, pour ne me relever jamais; mais je sentis en moi comme un secret besoin de savourer la douleur. « Non, m'écriai-je, je boirai le calice jusqu'à la lie. » Je repris mon bâton, je retrouvai mon chemin; à la pointe du jour, j'atteignis le village... Félix, me voici : je vis, je sens, je pense, je me souviens. O douleur! ô ma mère! ton enfant te revient; nourrisson avide, il attache ses lèvres à tes mamelles meurtries qu'il épuisera jusqu'à la dernière goutte. A défaut du bonheur, le poison a son ivresse.

Ainsi c'en est fait : mes yeux sont dessillés. Les sagesses du monde sont infaillibles. Je m'incline, je me tais, j'adore ce que j'ai brûlé. Oui, désormais je reconnais pour mes maîtres, pour les pontifes de mon nouveau culte la hautaine médiocrité, la foule ignorante, le vulgaire imbécile et jaloux. Eux seuls possèdent les secrets des cœurs, et ce qu'ils censurent est condamné par les anges et par Dieu. Que me parlez-vous d'exceptions? Je vous le dis : quiconque ne rampe pas s'égare, et en dehors des petites sottises, il n'y a place sur la terre que pour les grandes perversités. Poésie, nobles sentimens, inspirations des grandes âmes, — pompeux verbiage! vain cliquetis de mots sonores! Au moindre souffle, les vases de dia-

mant se transforment en feuilles sèches... Oui, je vois aujourd'hui la vie telle qu'elle est. Quel spectacle et que les aveugles sont dignes d'envie! Elle a menti, toute lèvre est souillée. Elle a menti, tout cœur est une mare infecte où croupissent et se tordent de hideux reptiles. Elle a menti, la lumière même du soleil est impure. Elle a menti... Vérité, où résidez-vous? Dans ces âmes grossières et malfaisantes qui adorent leur laideur comme le seul vrai Dieu et insultent du fond de leur bassesse à toutes les idolâtries des rêveurs. Paule, Paule a menti... Je n'ai plus de foi, plus d'amour, plus d'espérance. Cieux et terre, tout n'est qu'imposture et vanité.

Félix, la neige a de sinistres beautés. Je n'en puis détacher mes yeux. Cette couche délicieuse semble m'inviter à l'éternel repos; mais ne craignez rien. Je vous le répète : que la mort vienne me chercher, je ne ferai point les premiers pas.

LETTRE TRENTE-SIXIÈME.

Saint-Cergues, 14 novembre.

David est arrivé hier vers midi. Tous mes désirs sont trompés. En le revoyant, je fus ému, je me troublai. Rien n'échappe à son regard pénétrant. Me sentant deviné, je lui ai tout conté. J'étais sûr cependant qu'il essaierait de me consoler. Cette tentation est trop forte pour l'humaine faiblesse, les gens d'esprit eux-mêmes y succombent.

Pendant tout le jour, il fut sombre, taciturne. Quelques questions brèves, des exclamations, ce fut tout. Il semblait découragé et abattu. Il s'indignait de mon *aventure* non-seulement pour moi, mais pour l'honneur de l'espèce humaine. Il a couru le monde, il a connu beaucoup de sots, pratiqué plus d'un fripon; il méprise le vulgaire, mais il s'obstine à croire aux exceptions. « Il y a de belles âmes, dit-il souvent, et c'est pour elles que le soleil se lève. » C'est faire bien de l'honneur au soleil; il se plaît à se mirer dans les grenouillères. En haut des poulies, en bas du limon, — voilà le monde, et je renonce à l'expliquer, si celui qui l'a créé n'est pas un titan aveugle, très fort en mécanique, mais d'une indifférence absolue à l'article du bien et du mal.

Peut-être aussi David ressentait-il un secret dépit de voir l'événement démentir et confondre ses prédictions. Tous les prophètes ont de l'amour-propre; l'avenir leur appartient : ils se croient volés quand la fortune en dispose sans leur aveu. Cet habile homme m'avait répondu de mon bonheur. Pauvre devin, où sont tes promesses?... Et ce matin le soleil s'est levé!

Quand la nuit fut venue, David parut se ranimer. Ces Languedociens sont d'une heureuse humeur, et leurs abattemens ne durent

guère. Depuis longtemps nous nous taisions. Tout à coup, frappant du poing sur une table :

— Impossible! impossible! s'écria-t-il.

— Je l'ai dit comme vous, lui repartis-je; mais j'ai découvert qu'il n'y a de réel que l'impossible.

— J'ai tout fait dans ma vie, reprit-il, même un vaudeville. Il n'était pas bon, j'en conviens; mais si j'eusse inventé une intrigue aussi absurde que votre histoire, l'auteur et la pièce auraient été écrasés sous les sifflets.

— Les vaudevilles ont leurs lois, lui dis-je, et la vie a les siennes, qui la dispensent d'observer les vraisemblances.

— Propos en l'air, dit-il. L'expérience m'a désabusé de bien des choses, je suis revenu de plus d'une illusion; mais une foi m'est restée, dans laquelle tout me confirme : ne vous en déplaise, je crois à la logique.

— La logique! m'écriai-je; elle ne se mêle pas de gouverner le cœur des femmes.

— Ne parlons plus d'elle, me répondit-il; mais M. Bird, je vous prie, M. Bird! A mes yeux, cet homme est un saint. Rabattons-en tout ce qu'il vous plaira : quelle apparence qu'il ait pu se prêter à une si noire perfidie? Quelle apparence qu'il ait voulu, de gaîté de cœur, déshonorer ses cheveux blancs en recevant sous son toit...

— Que sais-je? interrompis-je. L'autre jour encore je l'entendis traiter d'homme sans principes. Ne vous en déplaise, je ne crois plus à rien.

— Cela ne m'étonne pas, reprit-il en s'échauffant. Les hommes de votre génération n'ont point d'âge, ou, pour mieux dire, ils ont tous les âges à la fois. Vieillots à douze ans, raisonnant de tout en regardant tourner leur toupie, et se piquant de connaître l'envers des choses avant d'en avoir vu l'endroit, il se trouve qu'à trente ans ils ont des simplicités d'écolier. Esprits précoces qui ne mûrissent jamais, faute d'avoir su dépenser leur enfance, ils la traînent après eux jusqu'au tombeau. Leur toupie se venge, et, pour les punir d'avoir raisonné trop tôt, fera déraisonner leur arrière-saison. Nous avons tous une dette à acquitter envers la folie; malheur à qui ne rembourse pas le capital à vingt ans! il en paiera l'intérêt toute sa vie... Pardonnez-moi, monsieur Marcel, mais je me défie un peu de vous. Je crains que, tout en affectant de mépriser les jugemens des hommes, vous n'en receviez des impressions secrètes qui vous gouvernent à votre insu; je crains que les petits propos et les calomnies effrontées, les commérages et les lettres anonymes...

— Voici ces lettres, lui dis-je avec quelque amertume. Lisez-les; elles vous fourniront une ample matière à discussion, car c'est de cela qu'il s'agit, je pense.

Sans prendre le temps de me répondre, il mit ses lunettes et braqua ses petits yeux gris sur les deux lettres. A peine les eut-il parcourues : — Oh! oh! dit-il, le style en est jeune. Et les considérant de nouveau : — Mais j'y pense, ces pattes de mouche ne me sont point inconnues.

A ces mots, il alla chercher le registre où les visiteurs de l'observatoire inscrivent leurs noms et leurs déclarations d'amour au Mont-Blanc. Il le feuilleta avec soin, et tout à coup : — Je tiens votre affaire. En vain ce méchant espiègle s'est appliqué à contrefaire son écriture; à son âge, toutes les ruses sont cousues de fil blanc.

Je regardai à l'endroit qu'il me marquait. Au haut d'une page, le jouvenceau dont le cheval, grâce à moi, prit un jour le mors aux dents, avait inscrit pompeusement son nom et dix vers boiteux qui font honneur à son génie. Il est possible, Félix, que ce soit là mon anonyme. Quelques jours plus tôt, je le confesse, cette découverte eût soulagé ma poitrine d'un poids qui l'oppressait.

— Vous vouliez lui couper les oreilles, me dit David; vous voyez que les étrivières suffisent.

— Fort bien, lui dis-je. Examinez maintenant cette relique que je porterai toujours sur mon cœur. Est-ce encore l'œuvre d'un écolier? — Et je lui présentai ce hideux chiffon.

Il l'examina avec la patience d'un déchiffreur d'inscriptions.

— Oh! pour le coup, fit-il, cette écriture n'est pas jeune; ces gros caractères un peu tremblés... Me direz-vous qu'ils ont été tracés par la main fiévreuse d'un amant? Oh! que non pas! Je me trompe bien, ou c'est l'écriture d'un presbyte, et ce presbyte a passé la quarantaine. Que vous dirai-je? A votre place, ce chiffon ne m'aurait pas fait peur.

— A merveille, mon cher Zadig! repartis-je. Je suis un fou, je n'ai rien vu, rien entendu; cet homme, ce baiser, visions cornues d'un cerveau malade! C'est moi qu'on attendait, un autre a gardé les manteaux, la porte s'est ouverte à ma voix, je suis entré, c'est dans mes bras... Voyez plutôt ce billet, gage adoré de ma félicité!

Et je lui fis lire la réponse de Paule. Il s'émut, il s'agita; s'accoudant sur la table, il prit sa tête dans ses deux mains. — Cynique ou sublime! murmurait-il. Point de milieu. Ou l'effronterie d'une âme sans pudeur, ou le cri de révolte de l'innocence indignée!

Il se leva, fit quelques tours dans la chambre; enfin, s'arrêtant en face de moi, il rougit un peu et me dit d'un ton presque suppliant : — Il y a un mystère là-dessous; j'en voudrais avoir le cœur net. Me permettriez-vous de m'en aller aux Terraux?

— Je n'aurais garde! m'écriai-je. Ma dignité m'est chère; c'est le seul bien qui me reste. Que le silence me tue, je me tairai!

Il n'en démordit pas, revint jusqu'à vingt fois à la charge, me représenta « qu'il saurait tout éclaircir sans me compromettre, qu'il trouverait quelque spécieux prétexte pour se présenter à M. Bird, qu'il prendrait tout doucement l'air du bureau, déchiffrerait les visages, interrogerait les murs, ne parlerait de moi qu'à bonnes enseignes... » Je connais toutes les ressources de cet esprit délié, je connais son tact et sa délicatesse. Il finit par m'arracher mon consentement, après quoi il se jeta tout habillé sur son lit. Ce matin, à trois heures, il est parti.

Qu'espérer? Rien. J'ai toute ma raison, mais je ne laisse pas d'attendre son retour avec impatience; vous admettrez sans peine que *j'ai le droit d'être curieux.*

Même jour, 4 heures du soir.

La poste passera dans une heure : le ramènera-t-elle?

Je me suis promené tout le jour. J'ai revu le bois de La Chèvrerie... Vous êtes bien guéri! me direz-vous. Félix, si j'avais dû retrouver ces lieux parés de toutes leurs grâces d'autrefois,... non, jamais mon cœur n'eût consenti à subir les insultes de la nature en fête; mais ces lieux ont changé comme mon sort. Cette harmonie me plut, je goûtai en les revoyant des délices amères. Partout de la neige, une croûte de glace dans les fossés, le givre dissimulant l'éternelle jeunesse des sapins, des broussailles tristement dépouillées, le silence et l'immobilité de la mort, quelques feuilles sèches criant sous mon pied, un ciel plombé d'où tombaient par instans quelques flocons, nulle perspective, les percées des fourrés cernées par une brume épaisse, point d'espace, point de jour... L'âme captive de cette forêt languissait dans l'accablement de l'ennui.

Je m'avançai le long du sentier. Les sapins me regardaient, ils se demandaient entre eux ce que j'allais faire. Je découvris l'endroit sacré, je déblayai la neige, je mis à nu cette poussière, je m'agenouillai, je la baisai avec transport... Ici pour la première fois j'ai vécu, ou du moins j'ai cru vivre. Souvenir adoré, je ne te renierai jamais!

Ce fut alors, Félix, que je sentis tout ce qu'elle était pour moi... De qui vous parlé-je? De cette femme que je vis un jour en rêve. Vous ai-je jamais conté ses grâces et sa beauté, sa douceur et sa force, ses gaîtés et ses sagesses, cette poésie qui n'était jamais songeuse et cette raison qui souriait, cette âme toujours attentive au ciel et toujours complaisante à la terre?... A peine l'avais-je vue, un miracle se fit : je portais mon destin, pesant fardeau; tout à coup je me sentis porté par lui et je fus semblable à cet enfant qui avait chargé sur son épaule un cygne endormi et se traînait lentement, pliant sous le faix; soudain l'oiseau rouvre les yeux, étend

ses ailes et l'emporte au ciel... Tel fut mon rêve; mais on a marché, on a parlé, je me suis réveillé, et il n'y a plus autour de moi qu'un vide affreux dont mes yeux se nourrissent.

Un instant je crus entendre dans un fourré sa voix qui m'appelait. Je tressaillis, je me levai, je m'élançai... Êtes-vous sûr que ce ne fût pas la mort qui, embusquée derrière un buisson, me criait l'heure et le jour?... Félix, tout mon courage s'est évanoui, et je ne réponds plus de rien.

LETTRE TRENTE-SEPTIÈME.

Saint-Cergues, 15 novembre, 1 heure de la nuit.

Ne me condamnez pas. Qui aurait pu prévoir, deviner?...

La poste était en retard. Malgré le froid, je me tenais en observation sur la galerie. A six heures, j'entends un roulement de voiture sur la grand'route et bientôt après un bruit de voix dans le sentier qui monte à l'observatoire. Je descends en hâte, je me précipite au-devant de David. A la faveur de la lanterne qu'il portait à la main, j'aperçois, marchant derrière lui, un homme enveloppé d'un manteau... Tout le sang de mes veines afflua vers mon cœur, que fit bondir une joie sauvage, la joie du chasseur à l'affût qui voit approcher sa proie.

— Ah! monsieur, je ne vous cherchais pas, m'écriai-je, mais puisque vous venez à moi...

— Taisez-vous, me dit David en me saisissant fortement le bras, c'est son père!

La terre se fût entr'ouverte sous mes pas... Chancelant comme un homme ivre, je les suivis, je montai après eux, et m'arrêtai un instant sur le seuil pour reprendre mes esprits. M. Méré me regarda; lui aussi semblait embarrassé de son rôle, mais il se remit le premier et me dit : « Ah! monsieur, que de chagrins vous nous causez! »

Félix, rappelez-vous le récit de Paule que je vous rapportai : il vous a fait connaître ce père que Mme Simpson traite d'égoïste sentimental et romanesque. Que pensez-vous d'un homme qui, n'osant défendre contre les jalouses fureurs d'une marâtre l'enfant de son premier lit?... Cette aventure est commune, direz-vous. Voici qui l'est moins. Persécutée, poussée à bout, cette enfant s'échappe de sa geôle, se réfugie chez des étrangers. Son heureuse étoile l'adresse à d'honnêtes gens, à des âmes d'élite, à des cœurs d'or. Il le sait, cela lui suffit, le voilà tranquille. Il leur écrit pour leur recommander sa chère Paule; tous les soins qu'ils auront d'elle, il les tiendra pour rendus à lui-même, il a le cœur si tendre! D'ailleurs un jour

tout s'arrangera : il professe cet optimisme serein et commode qui s'en remet de toutes choses à la grâce de Dieu; mais en attendant que tout s'arrange, il ne reverra plus sa fille, il se retire dans son coin, s'y tient clos et coi. Que voulez-vous? son repos lui est cher, seul trésor qui lui reste. Autrefois, au printemps de sa vie, il connut les transports et les délices de la grande passion; il aima follement une sylphide, avec elle il courut le monde et voyagea dans le bleu du ciel. La sylphide est morte. Adieu les émotions et la poésie de l'amour! Déjà grisonnant, il ne voit plus le bonheur que dans la tranquillité. Il s'est remarié, il ne saurait se passer de ces petits soins, de ces attentions délicates dont les femmes seules ont le secret. Les douceurs d'une vie casanière égayée par quelques plaisirs, les étés passés à Genève, les hivers à Paris, une table bien servie, le whist, quelques amis, quelques-uns de ces goûts honnêtes qui amusent l'esprit sans le remuer, le jardinage, des espaliers, une volière... Allez! son bonheur est assuré; mais ses abricots fussent-ils les plus beaux de la terre et les vins de sa cave toujours de bonne garde, tout serait perdu s'il allait être en butte à des tracasseries domestiques, et que les orages d'une humeur altière agitassent l'air autour de lui. Sa femme est-elle contente, elle l'adore et se met à ses pieds; lui cause-t-il quelque contrariété, elle lui fait des scènes qui ne s'arrêtent qu'à la syncope. Son parti est pris; s'il le faut, il oubliera sa fille. Je le calomnie, il a donné ses ordres, on lui fera tenir des nouvelles par une voie aussi sûre que secrète. Elle se porte bien. Dieu soit loué! tout s'arrangera.

Cependant, au bout d'un an, cette noble et malheureuse enfant est recherchée en mariage par un homme qui a de la fortune, une position, un nom. Il en reçoit la nouvelle, qui l'enchante; il donne son consentement, signe des deux mains. Cette heureuse aventure a réveillé ses entrailles de père. Sa fille est charmante! il l'avait toujours dit. Les égoïstes ont pour le succès une estime qui va souvent jusqu'à l'attendrissement. Le voilà qui s'attendrit; mais cette émotion lui pourrait être funeste, il est menacé d'une crise... Quelle crise? Vous êtes curieux! Sachez qu'en dépit de sa sagesse, à de certaines heures, bien qu'à de longs intervalles, le souvenir de son passé le hante sous les traits d'un séduisant fantôme. Alors son cœur frémit, s'agite; il est en proie à de vagues regrets, il revoit sa sylphide, il se surprend à adorer ses folies d'autrefois, sa petite félicité casanière lui fait pitié. Ce qui se passe en lui, il l'exprime par un mot qui le peint. « Hélas! dit-il, j'entends chanter mes rossignols!... » Il paraît qu'il en loge quelques-uns dans son cœur, qui, blottis dans l'ombre, semblent avoir perdu la voix; mais qu'une bouffée de brise printanière vienne à passer, ils rapprennent à chanter, et toutes les féeries oubliées ressuscitent.

Quand il eut reçu la grande nouvelle, les rossignols chantèrent. Il se rappela combien sa sylphide était belle et combien sa fille lui ressemble. Revoir cette charmante enfant, la presser dans ses bras, causer avec elle du passé!... Cependant la femme de qui dépend son repos a tout appris : elle s'irrite, s'indigne; sa jalousie (n'oubliez pas qu'à ses yeux Paule est complice des rossignols) frémit de voir, en dépit des naufrages, sa victime gagner le port. Il faut empêcher ce mariage, prévenir ce scandale... Il tient bon : sublime effort! Toutefois, pour obtenir la paix, il jure ses grands dieux qu'il ne reverra pas sa fille, qu'il n'assistera pas à ses noces, que son gendre sera à jamais pour lui un inconnu. Tiendra-t-il son engagement? J'en doute : les rossignols chantent à tue-tête. Au bruit de leurs divins concerts, il prend la plume, il écrit :

« Ma chère enfant, tout est donc réglé, et ton bonheur est assuré. Le cœur de ton pauvre père s'épanouit, il se sent rajeunir. Écoute : ne faut-il pas que jeunesse se passe? Voici l'expédient dont je m'avise. Depuis deux ans, je possède des bois dans les environs d'Annecy. J'ai des ordres à donner à mes métayers. Excellent prétexte, tu le vois. Heureusement Mathilde ne peut songer à m'accompagner. L'hiver d'abord, et puis son état, ses couches prochaines... Je me reproche de la tromper; mais il est des mensonges nécessaires, c'est la faute des gens qui n'entendent pas raison. Chère, chère enfant, je serai à Genève le 11 au soir. J'aurai soin de laisser à Annecy quelques lettres écrites d'avance, qu'un agent sûr expédiera de jour en jour à Mathilde. Grâce à ce petit stratagème, je pourrai aller m'enfouir pendant quarante-huit heures aux Terraux. Paulette, je brave tout pour te revoir; mais il est de la dernière importance que personne à Genève ne se doute de mon équipée. Dans cette malheureuse ville, tout s'ébruite; tes grands-parens seraient bientôt instruits, et Mathilde... Elle serait capable de tout. Gouvernons notre barque avec prudence. La vie est une mer fameuse en naufrages. Ainsi, après cette longue séparation, je contemplerai tout à mon aise ta beauté, qui me rappelle les grâces angéliques de ta pauvre mère. Ne le préviens pas; tu me le présenteras le lendemain de mon arrivée. Tâche que nous soyons seuls le premier soir. J'ai mille choses à te dire. Seul à seul, nous ressouvenir du passé, parler d'elle! Ah! vraiment cela m'est bien dû. Il faut qu'avant le jour fatal tu m'appartiennes quelques instans; sinon, que mon rival redoute la jalousie d'un père!... »

Le 11 au soir, il arrivait à Genève. Le froid l'avait saisi en route. Il voulut marcher pour se dégourdir. Il descendit de voiture à l'entrée de la ville et s'achemina vers les Terraux par les chemins les moins fréquentés, enveloppé jusqu'aux yeux dans son grand manteau et très attentif à éviter toute fâcheuse rencontre. Le voilà dans la cour.

Regardez-le passer. Est-ce un père? est-ce un amant? A ma place, qui ne s'y serait mépris, et comment deviner la puissance magique des rossignols?

Après m'avoir dit : « Monsieur, que de chagrins vous nous causez! » M. Méré s'assit et me donna les explications que je vous résume en les commentant un peu. Il s'exprimait avec autant d'aisance que d'agrément; sa conduite lui semblait fort naturelle, et, si je lui avais marqué la moindre surprise, il se fût bien étonné de mes étonnemens. Il faut le voir : sa figure explique son âme. C'est un homme de quarante-deux ans, d'une belle tournure et d'une physionomie engageante, de grands yeux noirs à fleur de tête, beaucoup de charme, ce sourire enchanteur qui sert d'excuse à tout, le ton traînant, mais modulé, tour à tour un aimable enjouement et quelques notes flûtées d'une douceur mélancolique, toutes les grâces caressantes d'un enfant gâté qui s'aime sans s'adorer et qui s'insinue sans avoir jamais la fatuité de s'imposer. Les égoïstes de cette trempe ont une destinée facile et commode. Ne se piquant de rien, on ne songe pas à leur demander des vertus qu'ils n'affectent point, et on se dévoue volontiers à leur bonheur, parce que le plaisir de se sentir aimés les rend aimables et les fait valoir tout leur prix.

Je l'écoutai en silence. Quand il eut fini : — Partons, monsieur, lui dis-je, partons en hâte.

Mais lui : — Où voulez-vous aller? Paule n'est plus aux Terraux. Et voyant mes traits s'altérer : — Oh! rassurez-vous! tout n'est pas perdu. Un peu de patience, des soumissions, des larmes, et vous verrez que tout s'arrangera.

— Parlez! où est-elle? m'écriai-je.

— Vous ne gagneriez pas une minute à partir ce soir, me répondit-il de son ton tranquille. Il faut attendre à demain. Le premier train du chemin de fer vous conduira bien vite auprès d'elle. Permettez-moi de vous tout conter... Et s'interrompant : — Pas trop de citrons! dit-il à David qui préparait un punch, pas trop de citrons! mais une infusion de thé. Je suis grand partisan du punch anglais.

« M. Bird, reprit-il, était d'avis qu'on vous prévînt de mon arrivée. Par malheur Paule ne voulut pas l'écouter. « Conformons-nous, lui dit-elle, au désir de mon père. Aussi bien, lorsque Marcel viendra demain, je jouirai de sa surprise. Se trouvant en face d'un inconnu quand il comptait sur les douceurs d'un tête-à-tête, il prendra de l'humeur, froncera le sourcil. Je m'amuserai à le tourmenter pendant un petit quart d'heure, après quoi je lui dirai : C'est mon père. Quel beau moment, et que sa joie sera vive! »

« J'arrivai, je passai auprès d'elle une soirée délicieuse. Vous jugez tout ce que peuvent trouver à se dire un père et une fille trop

longtemps séparés par de cruelles circonstances. Nos deux cœurs étaient pleins à verser. Le lendemain, de bon matin, nous étions déjà ensemble. Elle s'attendait que, n'étant pas venu la veille, ce jour-là vous seriez aux Terraux de fort bonne heure. Nous sortîmes pour aller à votre rencontre. En traversant la cour, je lui dis : « Il y avait ici quelqu'un cette nuit. J'ai cru entendre un éclat de rire accompagné de je ne sais quelles imprécations. — Quelque paysan pris de vin, » me répondit-elle sans y attacher plus d'importance. Nous nous avançâmes jusqu'à la passerelle de la Semme. « Aurait-il pris un autre chemin? » dit-elle, et nous revînmes sur nos pas. A chaque instant, elle retournait la tête. Comme nous allions rentrer aux Terraux, elle vit paraître au bas du chemin l'homme que vous aviez chargé de votre funeste message. Elle s'inquiéta : « Serait-il malade? je suis sûre que voilà un exprès qui vient de sa part. » Elle fit quelques pas au-devant de ce messager de malheur, reçut votre lettre d'une main tremblante. « Est-il vraiment malade? lui demandai-je. — Oh! très malade! » et je vis courir sur ses lèvres un sourire étrange. Puis, s'élançant vers la maison : « Il me demande une réponse. » Je la suivis, et tandis qu'elle s'enfermait dans son atelier, je passai dans la salle à manger, où la famille était réunie. Le déjeuner fut servi. Paule ne revenait pas; on l'envoya chercher. Elle parut enfin. Elle était très pâle et semblait en proie à une sorte d'exaltation qui nous fit peur.

« — Qu'est-ce donc que cette maladie? lui dit M. Bird.

« — La même qu'hier, qu'avant-hier, répondit-elle; mais que cela ne nous empêche pas de déjeuner. »

« On lui fit d'autres questions. Elle n'y répondit pas, causa de choses indifférentes. Nous la regardions tous; ses yeux avaient l'éclat de la fièvre, son parler était bref, ses mouvemens saccadés. A deux reprises il lui échappa un éclat de rire convulsif. Comme nous sortions de table, debout au milieu de la chambre : « Je savais bien qu'il n'en guérirait pas! » dit-elle, et tout à coup, portant sa main sur son cœur, elle poussa un grand cri et tomba à la renverse sur le carreau.

« Nous nous empressâmes autour d'elle avec toute l'inquiétude que vous pouvez croire. Elle ne reprit sa connaissance qu'au bout d'une heure. Peu à peu ses forces lui revinrent; elle sourit. « Pardonnez-moi cette scène, nous dit-elle. S'il était ici, il la trouverait fort déplacée. Je me croyais moins femmelette. » Elle nous mit au fait, nous fit lire le fatal billet. M. Bird se taisait, Mme Simpson vous chargeait de malédictions. Ah! mon cher monsieur, quand la colère tient les femmes... Je leur dis : « Ne perdons point de temps; avant deux heures tout sera raccommodé. Vite, qu'on le fasse venir... »

« Paule m'interrompit d'un geste, et, se redressant : « Je ne veux plus le voir, tout est rompu entre nous. J'ai repris ma liberté, je la garderai. Une fois déjà j'ai pardonné, il est des excès d'indulgence qui avilissent. Qu'il m'ait écrit une lettre insultante,... ma fierté l'a déchirée; mais qu'hier, sur la foi d'un soupçon infâme, il soit venu lâchement m'espionner dans l'ombre, des flots de larmes passeraient sur cet affront sans l'effacer. Il ne croit pas, il ne croira jamais. Que voulez-vous? il a su deviner mes mensonges, cet homme aux yeux de lynx; il a pénétré les mystères de mon passé, il a reconnu ma honte écrite sur mon front. Il a vu Lindor, il le reverra. Mon Dieu! que je lui pardonne aujourd'hui, et demain il m'infligera de nouveau l'outrage de ses insolens soupçons. Quel avenir! quel enfer! Écoutez-moi tous, je prends Dieu à témoin que je renonce à lui pour jamais. Et ne croyez pas qu'il m'en coûte. Que ne pouvez-vous lire dans mon cœur? Vous y verriez que le mépris a tué l'amour. »

« En parlant ainsi, elle froissait entre ses mains frémissantes ses longs cheveux bouclés; ses yeux lançaient des éclairs; c'était une lionne blessée au cœur. Je la regardais à la fois avec tristesse et admiration. Jamais je ne l'avais vue si belle; je croyais revoir sa pauvre mère.

« — Je ne sais que lui répondre, me dit tout bas M. Bird. Elle a raison; aussi bien des deux côtés le péril est égal... » Je ne vous ménage pas, cher monsieur : rapporteur fidèle, je vous redis tout; mais aussi que vous êtes coupable! En vérité, vous ne vous connaissez guère en femmes. La soupçonner! Foi de père, s'il est au monde un être pur, saintement innocent, et que la pensée même du mal n'ait jamais effleuré, c'est ma bien-aimée Paulette... Revenez de votre effroi; tout est bien qui finit bien, et je vous réponds du dénoûment... Mais, monsieur, par votre folle incartade, vous m'avez gâté quelques-unes des plus belles heures de ma vie...

« L'après-midi se passa tristement, comme vous pouvez croire. On se regardait, on allait, on venait, on se creusait la tête pour défrayer l'entretien, qui expirait à tout instant. Cependant Paule était plus calme; elle avait repris son visage naturel, si ce n'est que par intervalles elle pâlissait légèrement en portant la main sur son cœur. Un médecin qu'on avait fait mander déclara que ce n'était qu'un point de côté, et lui ordonna un traitement qu'elle suivit. Le soir, elle se retira de bonne heure. Alors je dis à M. Bird : « De grâce, allez nous le chercher! » Il s'y refusa d'abord, m'alléguant que la liberté d'autrui doit nous être sacrée et me répétant comme tantôt que des deux parts le péril lui semblait égal. Mme Simpson prit votre défense et joignit ses prières aux miennes. Cette femme

est bizarre : sa pitié marche toujours sur les talons de sa colère. M. Bird finit par nous écouter : il se rendit chez vous, mais ne vous trouva point, et personne ne put lui dire où vous étiez.

« Le lendemain, quand je le revis, il m'annonça que Paule désirait changer d'air. « Elle a raison, me dit-il; ces murailles parlent trop, et leur entretien n'est pas bon pour cette chère enfant. Nous partirons ce soir pour Montreux; nous y avons passé une semaine il y a peu de temps, ce séjour lui plaît. » Toute la journée fut employée en préparatifs de départ. Paule était sombre, mais tranquille; au dernier moment, son front s'éclaircit, elle fut presque gaie, et en me faisant ses adieux elle sourit et me dit : « Tout s'arrangera, n'est-ce pas, cher père? »

« Je devais partir de mon côté pour Annecy, mais tant d'émotions coup sur coup m'avaient ébranlé; j'avais besoin de repos, je passai la nuit aux Terraux. Le matin venu, ma voiture m'attendait quand, grâce à Dieu, M. David est venu me surprendre au saut du lit. Entre nous deux nous avons tout sauvé. Courage! bon espoir! tout finira bien; après l'orage, le beau temps. Et n'est-ce pas un heureux pronostic que Paule ait choisi pour refuge l'endroit du monde où elle était le plus assurée que vous iriez tout d'abord la chercher? »

Là-dessus il s'attendrit, s'exalta, me peignit en traits enflammés le bonheur qui nous attend. — Vous allez mener une vie d'enchantemens, me dit-il. Paulette sera pour vous ce que fut pour moi sa pauvre mère. — Et, entremêlant les prédictions aux souvenirs et les souvenirs aux prédictions, il fit passer sous mes yeux des tableaux prestigieux. Il me promenait au clair de la lune dans une forêt d'orangers; à la cime de chaque arbre, un rossignol s'égosillait... Tout à coup le rideau tomba, le bois disparut, les rossignols se turent.

— Je m'oublie, dit-il en poussant un profond soupir. Il faut que je parte au plus vite pour Annecy. Dieu veuille seulement que mes lettres aient été expédiées selon mes ordres!

En ce moment, on vint lui annoncer que la voiture qu'il avait commandée l'attendait. Il me regarda d'un œil demi-caressant, demi-jaloux, soupira encore, me serra les mains et sortit.

— Règle générale, me dit David : quand les égoïstes font du sentiment, ils versent toujours; mais que dire d'un homme comme vous qui, selon le mot de Marceline, *abîme tout sur un soupçon?*... Bah! laissons là les examens de conscience, ajouta-t-il en se versant un verre de punch. Le cœur à la joie! Je suis content de moi. La journée a été bonne; celle de demain sera meilleure encore. Monsieur Marcel, je porte un toast à vos amours, aux rossignols et à la logique.

Cet excellent homme était fier de sa campagne; son visage respirait l'allégresse. Cependant il avait besoin de repos et ne tarda pas à me quitter. Resté seul, pour tromper ma fièvre j'ai passé la nuit à vous écrire. Tout à l'heure je me mettrai en chemin.

L'impatience me dévore, Félix, mais je me sens plein de force et de courage. Le bonheur veut être conquis par la violence. C'est cet ange aux ailes de feu avec lequel Jacob lutta toute une nuit. Le ciel me soit en aide! je terrasserai l'ange.

LETTRE TRENTE-HUITIÈME.

Montreux, 15 novembre au soir.

J'ai consumé tout le jour en recherches inutiles. A combien de portes n'ai-je pas frappé! Tout ce pays abonde en hôtels, en pensions. Je suis entré partout, j'ai fureté partout. Jugez de mes angoisses. Tantôt j'avais la tête en feu, tantôt une sueur glacée découlait de mon front. Enfin ce soir, un hôtelier que je fatiguais de mes questions s'est souvenu qu'hier un Anglais, voyageant en famille, avait touché barres chez lui, et qu'il était reparti sur-le-champ pour Genève. Le signalement qu'il m'a donné ne me laisse aucun doute. Ma confiance m'est revenue. Paule s'est ravisée; son cœur, remis de sa surprise, a parlé plus haut que son orgueil. Tu as compris, fille cruelle, qu'il est des nœuds sacrés qui ne se rompent pas, et que nos faibles volontés ne sauraient prévaloir contre les destins!... Elle m'attend aux Terraux. Que ne puis-je y voler dès ce soir! Tout est bien : c'est là que le crime a été commis; c'est là que j'en veux implorer le pardon.

LETTRE TRENTE-NEUVIÈME.

Genève, 16 novembre.

Les contrevents clos! la maison vide!... La grille même était fermée; j'ai dû héler le fermier pour qu'il vînt m'ouvrir. Il ne sait rien, il m'a regardé d'un œil hébété; il n'avait pas l'air de comprendre que j'étais chez moi. A force de prières et de menaces, je me suis fait livrer les clés. Dans l'atelier, sur un pupitre noir, il y avait un encrier et une plume. J'ai brisé cette plume entre mes doigts, je l'ai écrasée sous mon talon... J'ai ouvert le volet; des poules picoraient dans le verger; elles ne se doutaient de rien... Les arbres, le ruisseau, le petit banc... Ils se taisent tous. Comment leur arracher leur secret?

Tout conspire à mon bonheur! Absente depuis quelques semaines, Mme B.. .. vient de m'écrire :

« Voilà donc comme vous nous traitez! C'est par un tiers que nous avons appris l'événement. N'avons-nous pas sujet de nous plaindre? En vérité, pourquoi douter de nos sympathies? Je vous ai dit un jour combien Mlle Méré m'avait plu. Elle vous devra le bonheur. Vous avez eu la foi, vous avez fait preuve de cœur et d'esprit. On crie un peu contre vous. Patience! aux cris succède l'enrouement et à l'enrouement le silence. N'allez pas vous fâcher : vous avez à Genève plus d'amis que vous ne pensez; vous les connaîtrez plus tard. Nous espérons arriver à temps pour assister au mariage. N'oubliez pas que jadis j'allai visiter dans sa triste cage le *francolin prisonnier* et qu'il ne me reçut pas. Je compte sur vous pour que Mme Roger acquitte les dettes de Mlle Paule Méré. Sérieusement je serais heureuse que votre charmante femme attachât quelque prix à mon amitié... »

Je repars à l'instant pour Montreux.

LETTRE QUARANTIÈME.

Montreux, 17 novembre.

Le jour tombe; que cette nuit sera longue! Je ne vous ai pas dit qu'hier, aux Terraux, dans un tiroir de vieux bahut dont on avait oublié d'emporter la clé, je découvris un portefeuille; il renfermait des papiers; j'ai tout enlevé, cette dépouille m'appartient. Voici deux pages,... c'est tout ce qui me reste d'elle. Je vous les veux transcrire. Ce supplice aura sa douceur. En tournant dans la plaie le poignard qui me tue, je sentirai du moins que je vis encore.

« Je me suis relevée. La nuit me faisait peur; je ressentais au cœur une indicible oppression; je ne respirais plus. En rallumant ma lampe, je suis revenue à moi. Essayons d'écrire. Ce fut toujours mon grand remède. Mais qu'ai-je souffert autrefois? De mes souffrances de jadis je ferais aujourd'hui mes joies. Pauvre cœur, dont les battemens m'effraient, calme-toi; Dieu te veuille donner sa paix!

« Je n'avais pu pleurer; enfin je sens couler mes larmes, soulagement précieux que je n'osais plus espérer... Je frissonne en songeant à ce que je ressentis ce matin. Que le coup fut terrible! Cette lettre,... je ne pouvais la lire. Un nuage épais couvrait mes yeux. Ce fut mon cœur qui la déchiffra; il me sembla qu'elle venait se graver dans ma poitrine en traits de feu. De ce moment je ne me connus plus; point de larmes, les yeux secs; j'ai ri, je crois. Qu'est-ce donc que le rire?

« Sombres fureurs, transports d'une âme indignée, muettes imprécations, cet orage a bientôt passé. Je me suis souvenue de cette prêtresse antique qui, sommée d'appeler l'exécration des dieux sur

un impie, répondit qu'elle n'était pas née pour maudire. Non, Marcel, je ne vous maudis point; je comprends, j'accepte, je me résigne. Cela devait arriver; Paule jure de vous pardonner. Que ne peut-elle jurer de vous oublier?

« Il faut partir, s'éloigner. Que de chagrins je cause à ceux qui m'aiment! Mon second père regrettera cette maison, ce verger, ce ruisseau. Pourquoi m'avoir recueillie, adoptée? Le malheur me poursuit; sans doute à quelque signe mystérieux gravé sur mon front, on peut reconnaître que je lui appartiens. Moi non plus, je ne partirai pas sans regrets. Genève, le miroir de son beau lac, son ciel changeant, ses rues, ses places, cette maison de faubourg où je vis ma mère, ces chemins écartés où je cherchais le bonheur sans apercevoir la haine qui m'épiait, embusquée derrière une haie, — tous ces lieux où j'ai vécu, souffert et aimé, me seront éternellement chers.

« Où fuirons-nous? Je ferai ce qu'il vous plaira; mais prenez garde, de Montreux on voit encore le lac. La couleur de l'eau, dites-vous, n'est plus la même. Il n'importe, ma raison me conseille d'exiler mes souvenirs sur des rives plus lointaines; si je l'écoutais, je me fuirais moi-même jusqu'au bout du monde.

« Rencontre fatale! Qui l'a poussé sur mon chemin? J'étais heureuse... Ah! que dis-je? le bonheur, c'est l'avenir qui nous attendait, s'il avait été sage, s'il avait su *conjurer les fantômes*. L'avenir! l'avenir! Je frémis en y pensant. Demain, après-demain, les jours succédant aux jours, le silence des heures, l'immensité des instans... ô mon cœur vide, avec quoi remplirez-vous ce vaste désert du temps?

« Comme je l'aimais! que sa voix m'était douce! comme elle remuait tout mon être! Mon âme se suspendait tout entière à ses lèvres. Et quels tressaillemens au bruit lointain de ses pas! quelles rougeurs et quelles pâleurs subites! Quand j'étais assise devant mon chevalet, longtemps avant que cette porte s'ouvrît, j'avais dit : C'est lui, il vient! — et mes pinceaux tremblaient dans ma main. Un dimanche matin, je me promenais seule dans le verger. C'était jour de fête : le ciel était d'un bleu sans tache; dans les villages voisins, les cloches sonnaient à grandes volées. Je marchais dans l'herbe, je pensais à lui; il me semblait à tout instant que mon cœur allait se détacher de ma poitrine et s'envoler dans les airs.

« Je l'aimai d'abord avec une sorte d'humilité craintive. Je l'admirais, je sentais en lui mon maître, mon âme se faisait sa servante. Cet esprit qui domine tout, cette pensée qui plane... Comme je me sentais petite! Mais un jour il se plaignit du monde, de ses iniquités, de ses sottes erreurs; sa parole était âpre, amère; il ne semblait

pas se douter que se plaindre c'est s'abaisser, et qu'on n'injurie que ce qu'on redoute. Le lendemain, en une heure, il me fit deux fois la même question, et ses yeux ne quittaient pas les miens. Avertissemens sinistres! Je découvris que ma statue d'or avait des pieds d'argile. Et pourtant, chose étrange, loin de s'affaiblir, mon amour redoubla : je n'adorais plus, j'aimais davantage; j'avais moins de vénération, mais plus de tendresse. Serait-il donc vrai que les femmes s'attachent à ce qui les fait souffrir? Aujourd'hui adorations, tendresses, tout est fini. Ces cendres sont encore chaudes; mais vous pouvez les remuer sans crainte, il n'en jaillira pas une étincelle. Sombre visionnaire que j'aimai, savez-vous ce qu'à cette heure vous êtes pour moi? Je vous le dirai d'un mot : Paule voudrait être votre sœur; elle vous consolerait, elle vous soignerait, mais sans espoir de vous guérir.

« La fille d'une sylphide! Regardez-moi bien, vous vous trompez. Ma fierté, mon bon sens... allez, ce pays est ma patrie. Hélas! que ne suis-je plus romanesque! Je ne me fais point d'illusions, je vois les choses telles qu'elles sont. Oui, je le reconnais, cette méprise fatale fut mon salut : il était bon que ce nœud funeste se rompît; notre vie à tous deux n'eût été qu'un long supplice. Loin d'ici, vaines espérances, nourrices folles qui croyez bercer dans vos bras un bonheur endormi, et qui ne savez pas voir qu'il est mort! Ah! certes il est bien mort, mon pauvre bonheur! Aucun miracle ne saurait le rappeler à la vie. Le sentiment de l'irréparable est entré en moi. Où trouver un remède? C'est un mal incurable que la jalousie du passé; tout l'encourage, rien ne la combat, elle se repaît de vent et de chimères, les démentis ne font qu'irriter sa rage. Aussi, quand il reviendrait abjurer à mes pieds sa folie, implorer son pardon, me redemander à grands cris mon cœur, je lui répondrais : Impossible! Si tu as douté jusqu'à deux fois dans le premier enivrement de l'amour, que sera-ce demain! Non, je ne puis consentir à mon avilissement; condamnée à souffrir, je veux du moins que ma souffrance soit noble. L'amour sans le respect, c'est l'enfer!

« O ma pauvre mère, que votre fille est peu romanesque! Elle ne trouve pas même à consoler ses peines par le roman de la dévotion. Heureux qui dans ses douleurs peut contempler la voûte étoilée comme une foule vivante d'où il s'attend à voir sortir un visage cher et bienveillant! Heureux qui à l'heure de la défaillance entend battre dans les abîmes des airs un cœur immense que le moindre de ses soupirs fait tressaillir de pitié! A l'instant où le désespoir s'est emparé de lui, quelques soleils peut-être se sont éteints dans les profondeurs du firmament; les anges, émus de ses cris, descendent et l'abritent de leurs ailes; il sent passer sur son front la main

qui jeta les mondes dans l'espace; l'infini se fait chair pour pleurer avec lui. De telles consolations me sont refusées. Je ne m'en plains pas; ces illusions sont douces, mais sont-elles salutaires? L'âpre breuvage de la vérité peut seul fortifier le cœur. Mon Dieu est ici, près de moi; j'entends sa voix : « Il faut, il faut... » Voix divine, mais cruelle, ne me direz-vous rien de plus?... Silence! il parle encore : « La vie est un apprentissage. Dans le royaume des esprits comme dans le monde des corps, rien ne se perd, tout se transforme. Toute douleur est un enfantement. Des tisserands mystérieux sont assis dans l'ombre et travaillent pour toi. Prête l'oreille, tu entendras le bruit que fait la navette promenée par leurs mains agiles. Enfant, c'est sur le métier de la douleur que s'ourdit la trame sacrée des joies éternelles, des voluptés célestes de la sagesse... » Mon Dieu, je tâcherai d'apprendre; mais en aurai-je la force?... J'ai peur, je tremble... Ah! ne pourriez-vous détourner de mes lèvres cet amer calice de la vie? »

LETTRE UARANTE ET UNIÈME.

Genève, 19 novembre.

Je m'y perds; je n'ai plus ma tête. La folie est là, je la sens venir. Tant de perquisitions, d'interrogatoires, de pas perdus!... Celui-ci assure les avoir vus, celui-là hoche la tête et retourne à ses affaires, cet autre bâille en me répondant.

Tout à l'heure je suis retourné aux Terraux. J'ai cru entendre des voix, et j'ai pris mon cœur à deux mains pour l'empêcher d'éclater. Cruelle imposture de mes sens! tout se taisait; les contrevents toujours clos! C'est là que j'ai senti ma tête s'égarer. Le silence obstiné de ces murailles m'a fait frémir de rage; j'aurais voulu les mettre à la torture pour leur arracher des aveux.

Où se tient-elle cachée? Quand je pense, Félix, que j'ai peut-être passé tout près d'elle, qu'une porte, qu'un mur, nous séparait... Je ne m'y trompe point : enchaînée par un serment téméraire, elle m'appelle tout bas, elle se consume, elle se dévore. Si elle ne me revoit pas, ses jours sont en danger... Ah! réponds-moi! M'entends-tu? Paule! Paule!

Et si *le mépris avait tué l'amour!* si elle était consolée! Si elle avait rappris à sourire! si elle était capable de penser, de voir, d'admirer!... Oh! rien n'égalerait ce supplice. Qu'elle souffre, grand Dieu! qu'elle languisse, qu'elle se dessèche de remords et d'ennui, dût-elle en mourir!

Je suis entré chez ma mère. Il fallait bien que ma fureur s'exhalât. J'ai trouvé là, sur une table, la corbeille. Félix, comme elle me

méprise, puisque c'est à ma mère qu'elle l'a renvoyée! Je ne me possédais plus : étoffes, perles, diamans, j'ai tout traîné dans la poussière, j'ai tout broyé sous mes pieds. Ma mère était pâle de terreur. En me retirant, j'ai rencontré M. Gérard. Je lui ai crié : Vous êtes son assassin! Ils m'ont suivi jusque chez moi, cherchant à me retenir. Je ne sais ce qu'ils me disaient.

LETTRE QUARANTE-DEUXIÈME.

Genève, 20 novembre.

Je vous transcris en hâte une lettre qui me sauve la raison et la vie.

« Monsieur, on me recommande le secret; mais je ne puis le garder. Si quelqu'un se plaint de cette trahison, ce ne sera pas vous. Je m'étais trompé; la colère de Paule était plus sérieuse que je ne pensais. Elle se proposait réellement de vous échapper. Il est toujours dangereux de fâcher les femmes. A peine arrivée à Montreux, elle communiqua son projet à M. Bird. Elle désirait se rendre à Venise et y passer l'hiver. C'est la ville de ses rêves; il n'est pas besoin de vous en dire la raison. M. Bird s'efforça de combattre sa résolution; elle triompha de ses résistances... »

Ma main se refuse à copier le reste. Adieu.

LETTRE QUARANTE-TROISIÈME.

Venise, 30 novembre.

Félix, vous m'avez offert de venir passer quelques jours auprès de moi. Je vous avais répondu que plus tard peut-être j'aurais besoin de vous. Êtes-vous encore libre? Je vous appelle, je vous réclame. Je sens mon cœur s'affaisser sous le poids de ma destinée.

Je me plains du sort; pourtant j'ai pu croire un instant qu'il prendrait pitié de moi. Je n'étais à Venise que depuis deux heures quand, par une inspiration subite, je me fis conduire en hâte au jardin public. J'arpente une allée; un chien jappe après moi; je me retourne et je reconnais Black, qui, se ravisant aussitôt, accourt me lécher les mains avec de petits grognemens d'amitié. Je promène les yeux autour de moi, j'aperçois assise sur un banc Jane en compagnie de sa gouvernante. Je congédie le chien, je me tiens à distance, mais sans perdre l'enfant de vue. Bientôt elle se lève, traverse la promenade, et je la vois regagner la gondole qui l'avait amenée. Je lui laisse le temps de s'éloigner, je me rembarque à mon tour, je donne mes ordres au batelier, et après trois quarts d'heure de poursuite obstinée, j'avais découvert la retraite de Paule.

C'est une maison basse qui donne d'un côté sur un étroit canal, de l'autre sur une petite place bien aérée et tranquille. A la nuit tombante, je vins rôder dans ce quartier, et j'eus le bonheur de découvrir dans une petite rue qui débouche sur la place une sorte de grenier à louer. Une heure plus tard, avec d'affreux battemens de cœur, je heurtais à une porte qui s'ouvrit. Sans me nommer, je demandai à parler à M. Bird. On m'introduit. Je renonce à vous peindre sa surprise.

— Monsieur, vous n'êtes pas un homme me dit-il d'un ton glacé. Un homme sait ce qu'il veut et le fait.

Je m'inclinai sous la verge qui me frappait; mais comme j'alléguais à ma décharge la circonstance du billet fatal :

— Que parlez-vous de fatalité? interrompit-il. Ne confondez pas à plaisir les occasions et les causes. J'admets sans peine que si cette lettre ne fût pas tombée entre vos mains, vous n'eussiez pas commis la ridicule bévue de prendre un père pour un amant; mais convenez aussi que, si vous aviez eu pour la femme que vous aimiez le saint respect auquel elle a droit, tous les chiffons de papier du monde ne vous eussent pas causé le moindre ombrage. C'est un grand malheur, monsieur, de ne pas croire à la vertu, quand elle a le visage et le regard d'une Paule. Hélas! sur la foi de quelques misérables propos, vous avez laissé le soupçon envahir votre cœur, et tôt ou tard vos jalousies eussent éclaté. Qu'une fois cette plante vénéneuse prenne racine dans une âme, elle la remplit bientôt de ses impurs rejetons; s'efforce-t-on d'en couper un, il repousse comme par miracle. Et il aurait fallu, n'est-ce pas? que Paule consacrât ses jours à extirper une à une ces orties empestées! Ah! croyez-moi, elle avait à faire un plus noble emploi de sa vie. Monsieur, la fatalité est un grand mot, mais soyez sûr que nous sommes toujours les complices de nos destins.

Je l'écoutai avec une patience admirable.

— Au nom du ciel! ne parlons plus de moi, lui répondis-je. J'estime que l'âme a ses maladies aussi inévitables que celles du corps; mais que je sois un malade ou un criminel, qu'importe? Il faut que je la revoie, car, je vous le déclare, elle ne peut vivre sans moi.

— D'où vous vient tant d'orgueil? me répliqua-t-il. Quels sont vos titres? Où sont vos gages? Allez, Paule n'a plus besoin de vous, ni pour vivre ni pour mourir.

— Mourir! m'écriai-je, partagé entre la douleur et la joie. Ses jours sont donc en danger?

— Nous la sauverons, me dit-il, pourvu que vous nous fassiez la grâce de ne pas vous en mêler.

En cet instant, Mme Simpson entra. Elle crut rêver, recula d'un

pas comme à la vue d'un fantôme. — Lui ici! s'écria-t-elle. Vient-il achever sa victime? Et, donnant un libre cours à son indignation, elle me traita d'abord plus durement que son frère; puis, à son ordinaire, elle se radoucit et plaida ma cause. — Comme il a maigri! dit-elle. On voit qu'il a souffert. William, il ne faut pas être trop dur. Convenez qu'il a eu des ailes d'oiseau pour nous suivre et l'instinct d'un bon chien de chasse pour retrouver notre piste. Ce jeune homme est un monstre, mais il a du bon.

Grâce à son intercession, j'obtins que chaque soir je pourrais venir ici chercher des nouvelles. Voilà où j'en suis réduit, Félix.

Malgré ses rigueurs, quelle âme que M. Bird! quelle candeur de saint! Croiriez-vous que l'autre jour il se prit à dire : — Moi aussi je suis coupable. Notre amour-propre est si subtil qu'il se glisse partout et corrompt comme un poison nos actions les plus pures. Dans l'idée de marier Paule en dépit du monde et de ses mensonges, il y avait quelque chose qui à mon insu flattait ma vanité. Aussi je me suis trop empressé, je me suis départi de ma prudence ordinaire. Je suis le premier auteur de tout ce qui arrive. — Et en parlant ainsi il avait des larmes dans les yeux et dans la voix. M. Bird s'accuse. Pensez-vous que M. Gérard se reproche rien? La conscience est lâche, Félix; elle tourmente les innocens et les saints et se laisse braver insolemment par les méchans.

Ami, vous représentez-vous mes tristes journées? Seul jusqu'au soir entre quatre murailles muettes, parfois je m'assieds sur le rebord d'une étroite lucarne qui commande une vue immense. Un ciel blafard, un soleil pâle, des horizons bas, le silence de cette ville étrange, ces bruits d'eau, ces gondoles noires pareilles à des cercueils flottans, tout cela m'assoupit, me plonge en d'énervantes langueurs; il me semble naturel de n'être pas, et je crois sentir le néant qui s'apprête à dévorer sa proie.

Hier, accoudé à ma fenêtre, je regardais dans la ruelle d'eau verte à demi voilée par le brouillard du matin. Une gondole vint s'amarrer au pied de trois marches de marbre. Une porte s'ouvrit. Paule parut, enveloppée dans un épais manteau. Elle ne me vit pas; elle ne me cherche plus. Le barcarolle l'enleva dans ses bras; quand il l'eut déposée au fond du tendelet recouvert de drap noir et que la persienne se fut refermée, je me figurai qu'on venait de la clouer dans sa bière. La gondole s'éloigna; j'écoutai le morne clapotis de l'onde, qui, battue par la rame, expirait sur les degrés, et lorsque tout disparut dans la brume, je crus voir mon rêve de bonheur s'évanouir dans le sein de l'éternelle illusion qui l'avait enfanté.

Qu'amènera le jour de demain? Depuis longtemps (il y a deux siècles) je mendie la permission de la revoir et de lui parler. Le

docteur français qui la soigne ne veut pas entendre raison. — Elle ne souffre pas, m'a-t-il dit, mais elle est tombée dans un état de faiblesse dont il faut à tout prix la tirer. Heureusement cette âme forte aspire à guérir et résiste à son mal. Elle a pris son parti, elle a consommé le grand sacrifice, elle est résolue à vous oublier. Laissez au corps le temps de recouvrer sa vigueur; vous pourrez alors sans danger plaider votre cause. Aujourd'hui, si elle soupçonnait seulement que vous êtes à Venise, je craindrais pour elle des agitations et des combats intérieurs dont les suites pourraient être funestes. Que la fièvre vienne à se déclarer, je ne réponds plus de rien!

C'est de ces vains propos qu'on me paie. J'ai menacé de faire quelque coup de folie. Pour amuser mon impatience, on m'a enfin permis de la voir, mais sans me montrer. A côté du salon où elle passe les après-midi, est une alcôve sombre fermée par une portière. Demain, à deux heures, je m'y glisserai...

Félix, qu'amènera le jour de demain? Dans l'horrible langueur où je me ronge, je suis homme à risquer le tout pour le tout.

LETTRE QUARANTE-QUATRIÈME.

Venise, 1er décembre.

Je suis ivre de joie, tout est sauvé.

Tapi dans mon coin, je la vis venir. Dieu! qu'elle est changée! Étoiles qui me regardez, je vous prends à témoins! Je rendrai à ses joues leur incarnat, à ses lèvres leur sourire; elle me devra la vie, la santé, le bonheur.

On lui avança une chaise longue; elle s'y laissa tomber. Elle se fit apporter les deux souliers de satin rose, les plaça sur ses genoux : Vous avez l'air heureux, murmura-t-elle. Vous êtes ici chez vous.

Puis : — Je me sens plus forte aujourd'hui. Qu'on approche un chevalet. — On s'empressa de la satisfaire. Alors d'une main tremblante qui ne tardera pas à s'affermir, elle traça sur une grande feuille de carton blanc des enroulemens, des rinceaux.

— Voyez, docteur, dit-elle, si ces courbes ne sont pas réussies.

Et les contemplant fixement, elle se prit à leur parler.

— O mes divines amies, disait-elle, comme vous m'avez trompée! Votre séjour est au ciel, parmi les étoiles et les chœurs sacrés des nombres et des idées; mais si vous tracez aux soleils leur route dans l'espace, vous ne vous mêlez pas de nos destins. Vous savez comme je vous ai toujours aimées, comme je croyais en vous, comme je comptais sur votre assistance pour donner quelque beauté à ma

vie, quelque grâce à mes actions. Cruelles! on a beau vous invoquer, — sourdes à nos prières, vous nous regardez en pitié du sein du firmament. Non, nos pauvres cœurs d'argile ne sont pas une demeure qui vous plaise. Filles de l'éternelle harmonie, nous sommes nés pour vous contempler de loin; mais nous flattons-nous de vous posséder, nous ne tenons dans nos tristes mains qu'un peu de poussière mêlée de fange!

Je ne pus commander plus longtemps à mon cœur. Je soulevai la portière, j'apparus. Mme Simpson fit un geste d'effroi. Paule se retourna, m'aperçut, se dressa soudain sur ses pieds, poussa un cri terrible, fit un pas vers moi, la tête renversée, les mains étendues, comme pour chasser un spectre; mais, brisée par son émotion, elle s'affaissa sur sa chaise.

On se jeta sur moi, on voulut m'emmener; je me dégageai, je m'avançai vers elle, je m'agenouillai, je baisai le bas de sa robe. Elle me regardait avec horreur, avec mépris. C'était un spectacle navrant que ces deux grands yeux fixes vides d'amour! Tout à coup ses traits contractés se détendirent; elle fut prise d'un léger tremblement; je vis une flamme étrange luire au fond de ses prunelles. Elle saisit la main du docteur qui se tenait auprès d'elle, et lui dit :

— Quelle découverte! Croiriez-vous que je l'aime encore?

Et aussitôt, laissant retomber sa tête sur son sein : — Console-toi, ô ma fierté! soupira-t-elle. Je ne serai jamais à lui.

Félix, Félix, vous l'avez entendu : elle m'aime encore. Amour sauveur, rendez-la-moi!

M. BIRD A M. FÉLIX DE F.....

Venise, 5 décembre.

Arrivez, monsieur. Nous ne savons que faire de votre malheureux ami. Paule est en danger; les médecins semblent inquiets. Si profonde que fût sa blessure, nous pouvions espérer de la sauver; mais à peine eut-elle revu l'homme qu'elle n'estime plus et qu'hélas! elle aime encore, son état empira; dès le lendemain, une fièvre ardente s'est déclarée. Pendant quelques jours, nous réussîmes à empêcher votre ami de pénétrer auprès d'elle. Ce ne fut pas sans peine; ce cœur, qui ne se commande point, ignore quelles violences peut se faire à elle-même une âme héroïque; il se sent aimé et croit sa victoire assurée; il ne sait pas que Paule traite son propre cœur en ennemi dangereux qu'elle est résolue de combattre à outrance, au péril de ses jours.

Hier matin, dans un moment où, la fièvre s'étant ralentie, elle

avait repris possession d'elle-même, de grands cris retentirent soudain dans le vestibule, les portes s'ouvrirent avec fracas, et cette pauvre enfant vit paraître son amant échevelé, défait, l'œil hagard et comme en proie à une folie furieuse. Il s'élança d'un bond auprès d'elle, et, se jetant à ses pieds, il lui tint tous les discours que peut inspirer le délire de la passion. Elle le regardait d'un air de pitié profonde, mais il ne put lui arracher la promesse qu'il était venu chercher. Alors il éclata en reproches, en menaces, en imprécations. Je vis un sourire douloureux errer sur les lèvres de Paule : — Vous voyez comme il me respecte ! me dit-elle. A ces mots, il parut rentrer en lui-même, il prit l'attitude et le langage d'un suppliant. Des sanglots entrecoupés étouffèrent enfin sa voix. Paule pleurait. — Vous me tuez, lui dit-elle d'un ton déchirant. Est-ce là ce que vous voulez? Vous-même vous n'aspirez qu'à souffrir. Éloignez-vous, quittez Venise, n'y reparaissez que le jour où nous pourrons nous revoir sans danger.

Je le pris par la main, je le forçai de se relever, je l'entraînai, je le reconduisis chez lui. Là, durant deux heures, je lui fis entendre le langage de la raison et tout ce que mon cœur me suggéra de plus propre à le toucher et à le convaincre. Il finit par m'écouter; il me promit solennellement de partir. De mon côté, je dus m'engager à plaider sa cause; je tiendrai parole, quoi qu'il m'en coûte, mais sans espoir de réussir. Je crains que ses emportemens d'hier n'aient achevé de le perdre : la confiance est morte à jamais; l'amour lui survivra-t-il longtemps ?

Ce matin, je suis retourné auprès de lui pour lui faire mes adieux. Il n'était plus le même; il me déclara froidement qu'il était résolu à rester, qu'il avait pénétré mes secrets desseins, qu'il n'était pas la dupe de mon hypocrisie, qu'il saurait me déjouer. En vain lui remontrai-je sa folie, le tort qu'il se faisait à lui-même; il s'emporta, se répandit de nouveau en propos violens. En vérité je crains qu'il n'ait plus sa tête. Dans quelques jours peut-être, il aura besoin d'être gardé à vue. C'est une tâche à laquelle mes forces ne pourraient suffire, à peine en ai-je assez pour supporter ma propre douleur.

Hâtez-vous donc, accourez; de grâce venez le chercher, emmenez-le; la vie de Paule est à ce prix... Mais, monsieur, dites-moi, quelle est donc cette faiblesse d'écouter un monde qu'on méprise? Hélas ! pourquoi ce cœur tourmenté n'a-t-il pas su croire ?

VICTOR CHERBULIEZ.

LE SAHARA

SOUVENIRS D'UN VOYAGE D'HIVER.

I.

LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE.
— LE SAHARA ORIENTAL ET LA VÉGÉTATION DU DÉSERT.

Les géographes distinguent à la surface du globe des régions naturelles caractérisées par la constitution physique et géologique du sol, le climat, la végétation, le règne animal et la physionomie des populations qui les habitent. La région méditerranéenne est une de ces régions, la région saharique en est une autre. La première embrasse tout le pourtour de la Méditerranée depuis la Cyrénaïque jusqu'en Syrie, comprenant un mince liséré de l'Afrique septentrionale, l'Espagne orientale, la France méditerranéenne, l'Italie, la Grèce, les côtes de l'Asie-Mineure et de la Syrie jusqu'à Beyrouth. Pour que le circuit fût complet et embrassât tout le pourtour de la Méditerranée, cette liste devrait se terminer par la Palestine et l'Égypte; mais la Palestine participe déjà des régions tropicales, et l'Égypte est une grande oasis. — La région saharique, c'est l'immense désert qui s'étend en longitude à travers toute l'Afrique et une partie de l'Asie depuis le Sénégal jusqu'à l'Indus, et en latitude depuis l'Atlas jusqu'au Soudan, à 12 degrés au nord de l'équateur. Ces deux régions, la première, emblème de la fertilité et berceau de la civilisation du monde, la seconde, type de la stérilité et asile séculaire de la barbarie, se rencontrent dans le nord de l'Afrique :

elles partagent l'Algérie en deux moitiés. Une chaîne de montagnes, celle de l'Atlas, qui court parallèlement à la côte depuis le Maroc jusqu'en Tunisie, forme la limite de ces deux régions. Jusqu'à l'Atlas, l'Algérie fait partie de la région méditerranéenne; elle est un prolongement de la Provence et du Languedoc, car la Méditerranée n'est point une mer, c'est un golfe, et, grâce à la vapeur, un moyen d'union entre les pays qu'elle isolait autrefois. Ce n'est donc point la mer, c'est le mal de mer qui sépare réellement l'Algérie de la France. Cette déplorable infirmité, dont si peu d'hommes sont exempts, est la barrière qui s'élève entre la vieille France européenne et cette jeune France africaine où toutes les activités trouveraient leur emploi et toutes les curiosités leur aliment. L'unité de la France méditerranéenne, que j'affirme, n'est point une fiction, c'est une réalité. Les preuves surabondent, examinons-les. Avant de pénétrer dans le Sahara, étudions-en les abords.

I. — LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE.

Ce nom est le meilleur; toutefois on l'appelle aussi la *région des oliviers*, l'existence de cet arbre caractéristique distinguant cette région de toutes celles qui l'environnent. La reconnaissance des naturalistes l'avait acclamée le *royaume de Candolle* en souvenir du botaniste qui en a le mieux connu les productions végétales : il les avait étudiées sur place pendant ses huit années de professorat à la faculté de médecine de Montpellier, où il occupait la chaire de botanique, et dans les voyages agronomiques qu'un ministre éclairé, le baron Chaptal, le chargea de faire dans les différentes parties de l'empire français. La botanique et l'agriculture ont également profité de ces tournées, si faciles aujourd'hui, si pénibles au commencement du siècle. Un illustre agronome anglais, Arthur Young, qui parcourut la France pendant quatre étés, de 1787 à 1790, reconnut le premier l'existence de la région des oliviers (1), dont l'un de ses plus dignes successeurs, M. de Gasparin, fixa plus rigoureusement les limites. Nulle part le contraste entre cette région et celle qui la précède n'est plus frappant qu'à la descente du Rhône ou sur le chemin de fer de Lyon à Marseille. A partir de Valence, la voie suit à distance la rive gauche du fleuve dans le large bassin dont Montélimart est la ville principale. Peu à peu la vallée se resserre, Viviers apparaît sur la rive droite du Rhône, surmonté de sa vieille cathédrale; les bords se rapprochent, et le fleuve traverse une cluse étroite où l'art, entamant la roche, a tracé une route et une voie

(1) Voyez sur ce sujet *la Géographie botanique et ses progrès* dans la *Revue* du 1er octobre 1856.

ferrée superposées l'une à l'autre. Au sortir de la gorge, la vallée s'ouvre de nouveau, et l'olivier apparaît sur les collines qui dominent le village de Donzères : on entre dans la région méditerranéenne. Nulle part le contraste n'est plus saisissant, il frappe le voyageur le plus inattentif : la gorge de Donzères sépare le nord du midi de la France. La limite de la culture de l'olivier est celle de la région méditerranéenne. Partant de Perpignan, la courbe qui la circonscrit passe par Arles sur Tech et Olette dans les Pyrénées-Orientales, Carcassonne dans l'Aude, puis, pénétrant dans les vallées abritées des Cévennes, elle traverse Saint-Chignan, Saint-Pons et Lodève dans l'Hérault, le Vigan et Alais dans le Gard, Joyeuse, Aubenas, Beauchastel dans l'Ardèche, où elle atteint son point le plus septentrional par 44° 50′ de latitude; elle redescend ensuite vers le sud, coupe le Rhône à Donzères, descend à Nyons dans la Drôme, puis à Sisteron et à Digne dans les Basses-Alpes, à Bargemon et Grasse dans le Var, et à Saorgio dans les Alpes-Maritimes. Nous ne la suivrons pas plus loin; disons seulement qu'elle longe le pied méridional de l'Apennin, passe au nord de Florence, traverse la Dalmatie, coupe le méridien un peu au sud de Constantinople, et se termine dans l'Asie-Mineure, sa patrie originelle. De là, l'olivier s'est successivement étendu, dès la plus haute antiquité, en Syrie, en Palestine, en Grèce et dans le nord de l'Afrique, où il prospère admirablement depuis la Cyrénaïque jusqu'au Maroc. En Espagne, cet arbre est cultivé sur toute la côte orientale depuis les Pyrénées jusqu'au détroit de Gibraltar. L'olivier entoure ainsi le pourtour de la Méditerranée d'une ceinture continue qui n'est interrompue que par l'Égypte, où d'autres cultures plus fructueuses l'ont remplacé sans l'exclure totalement. C'est donc avec raison que les dénominations de région méditerranéenne ou région des oliviers sont admises comme synonymes par les naturalistes et les géographes modernes.

La constitution météorologique de la région méditerranéenne présente une grande uniformité. Elle est en outre complétement différente du régime météorologique de la France et de l'Europe occidentales. Depuis les côtes de Portugal jusqu'à celles de Norvége, l'influence de l'Océan domine toutes les autres. Les contrées intermédiaires ont un climat que j'appellerai *océanien* par opposition au climat *méditerranéen*, qui règne autour de cette mer intérieure. L'Océan agit non-seulement par sa masse et son étendue pour dominer souverainement le climat de l'Europe occidentale; il y a plus : un courant d'eau chaude, le *gulf-stream*, parti du golfe du Mexique, vient baigner toutes les côtes européennes. Une de ses branches longe le Portugal; l'autre pénètre entre l'Angleterre et

l'Irlande, et contourne les archipels de l'Écosse; une troisième, passant entre les îles britanniques et l'Islande, gagne les attérages de la Norvége et se perd dans la Mer-Blanche et sur la côte occidentale du Spitzberg. Ce courant d'eau tiède réchauffe donc toutes les côtes de l'Europe, et en même temps il engendre les vents d'ouest et de sud-ouest, qui sont dominans dans la région océanienne. L'évaporation du *gulf-stream* étant très active, ces vents poussent sans cesse vers l'Europe des nuages qui se résolvent en pluie à mesure qu'ils pénètrent dans l'air plus froid du continent. De là un ciel habituellement couvert et des pluies fréquentes; de là un climat assez égal, les vents de sud-ouest réchauffant l'atmosphère en hiver et la rafraîchissant en été. Le ciel couvert s'oppose au rayonnement du sol en hiver et à l'échauffement en été; de là des hivers relativement doux et des étés sans grandes chaleurs, un air chargé d'humidité, c'est-à-dire un climat égal ou *marin*. C'est en Irlande, dans le sud de l'Angleterre, dans les deux presqu'îles du Cotentin et du Finistère, dans les îles de la Manche et les Feroe, que ce climat est le mieux caractérisé. A mesure qu'on s'éloigne de la mer et qu'on pénètre dans le continent, l'influence océanienne est moins prépondérante; les hivers deviennent plus rudes, les étés plus chauds et l'air plus sec. Dans toute la région, les vents du nord et du nord-est, antagonistes de ceux du sud-ouest, sont les vents du froid et du beau temps, car ils prennent naissance dans les plaines de la Russie, et éclaircissent le ciel en refoulant les nuages issus de l'Atlantique et poussés incessamment vers la côte par les vents occidentaux.

La constitution météorologique de la région méditerranéenne est complétement différente. Le vent dominant est celui du nord-ouest, le *mistral* du midi de la France : c'est le vent du beau temps. Son antagoniste est le sud-est ou marin : c'est le vent de la pluie. Contrairement à ce qui se passe dans le reste de la France, les vents d'est y sont pluvieux; ceux de l'ouest ne le sont pas. La pluie, au lieu d'être distribuée assez également entre les diverses saisons, tombe surtout en automne et au printemps; l'été est toujours sec et l'hiver variable. Les pluies sont torrentielles comme les averses orageuses du nord de la France, et la quantité d'eau que la terre reçoit en un an est plus considérable que dans l'Europe océanienne, quoique le nombre des jours de pluie soit beaucoup moindre. De là des alternatives de sécheresse et d'humidité inconnues dans le nord, et, à la suite des pluies abondantes du printemps, une végétation activée par les chaleurs de l'été; avec le nord et le nord-ouest, un ciel serein et un rayonnement nocturne d'autant plus intense que l'air est plus sec et plus transparent. Ainsi des nuits fraîches suc-

cèdent à des journées chaudes, et des hivers relativement froids sont suivis d'étés dont la moyenne égale celle des pays tropicaux. On conçoit combien un pareil régime atmosphérique est différent de celui de l'Europe occidentale. La prédominance des vents de nord-ouest et de sud-est en est le trait dominant. Aussi, tandis que les naufrages de l'Océan ont lieu principalement par les vents de sud-ouest, ce sont ceux de nord-ouest qui poussent les navires vers les côtes d'Afrique, où les rades de l'Algérie, toutes ouvertes dans cette direction, n'offrent aucun abri assuré aux navires qui viennent y chercher un refuge. D'un autre côté, ce sont les vents de sud-est qui tous les hivers font échouer sur les plages sablonneuses de la Camargue ou du Languedoc les navires surpris sur les côtes de France par des coups de vent du sud-est accompagnés de pluies diluviennes. L'unité météorologique de la région est donc aussi évidente que celle des côtes occidentales de l'Europe, et ces deux unités sont séparées par des différences dont il me serait facile d'augmenter le nombre.

Sous le point de vue géologique, les rivages de la Méditerranée ont un relief caractéristique. Les chaînes de montagnes courent parallèlement à la côte; une bande de terre assez étroite les sépare de la mer. Ainsi les chaînes des Cévennes, des Alpes-Maritimes, des Apennins, des Alpes-Dinariques, du Taurus, du Liban, de l'Atlas et de la Sierra-Nevada présentent toutes ce caractère remarquable. Il en résulte que, le trajet des cours d'eau de la source à l'embouchure étant très court, peu de grands fleuves se versent dans la Méditerranée. L'Èbre, le Rhône et le Nil sont les seuls navigables, et sur toute la côte d'Afrique, depuis le Maroc jusqu'en Égypte, la Seybouse, près de Bone, est la seule rivière qui mérite ce nom. Les autres cours d'eau ne sont que des torrens ou des ruisseaux éphémères.

Je ne saurais insister ici sur les rapports géologiques des côtes de la France, de l'Italie, de la Grèce, de l'Asie-Mineure et de l'Afrique septentrionale. Je me hâte d'aborder l'étude de la végétation, dont l'uniformité a depuis longtemps frappé les yeux des naturalistes. Elle est telle que la région méditerranéenne forme réellement un centre de création distinct de ceux qui l'entourent, comme si les bords de cette mer intérieure n'étaient que les restes d'une vaste région disparue sous les eaux, ou bien comme si la végétation, expression de la composition du sol et du climat, traduisait fidèlement l'unité physique et météorologique dont nous avons parlé.

Lorsque sur l'un de ces beaux bateaux à vapeur des Messageries impériales qui parcourent avec une si merveilleuse régularité les échelles du Levant on fait le tour de la Méditerranée, il est impos-

sible de ne pas être frappé de l'étonnante uniformité de la végétation : elle ne cesse, pour ainsi dire, que sur les côtes de Syrie, où l'influence tropicale commence à se faire sentir; mais toujours les terrains stériles sont occupés par les mêmes plantes, et la *garrigue* du midi de la France offre partout son aspect caractéristique. Le chêne vert, le chêne-liége, le micocoulier (1), le peuplier blanc, le pin d'Alep, le figuier, l'amandier, le laurier d'Apollon, l'olivier, le jujubier, le caroubier (2), tantôt à l'état sauvage, tantôt à l'état cultivé, les deux espèces d'arbousiers (3), deux genévriers (4), les phyllirea (5), le myrte, le grenadier, les lentisques et les térébinthes (6), le sumac des corroyeurs (7), les cytises (8), les genets (9), le redoul (10), l'épine du Christ (11), l'anagyre fétide (12), le palmier nain (13), les cistes (14) et les labiées odorantes à tige ligneuse, thym, romarin, sauge et lavande, forment le fonds commun de la végétation arborescente. Les lauriers-roses ornent de leurs touffes fleuries le lit des torrens, et les tamaris (15) se maintiennent sur les plages sablonneuses de la mer, où la scille maritime (16) et le lis-narcisse (17) étalent leurs larges feuilles. Si tant d'arbres et d'arbrisseaux sont communs à la France et à l'Algérie, on comprend combien de végétaux herbacés doivent se trouver sur les deux rivages de la Méditerranée : je ne saurais les énumérer sans effrayer le lecteur par une longue liste de noms latins, qui n'ont de sens que pour le botaniste européen. Une surprise, preuve nouvelle d'une végétation uniforme, l'attend sur la rive africaine. A peine débarqué, il croira reconnaître à chaque pas des espèces qui lui sont familières : il s'approche, certaines différences invisibles de loin, visibles de près, éveillent dans son esprit quelques soupçons. Ces espèces sont nouvelles pour lui, mais si semblables

(1) *Celtis australis.*
(2) *Ceratonia siliqua.*
(3) *Arbutus unedo, A. andrachne.*
(4) *Juniperus oxycedrus, J. phœnicea.*
(5) *Phyllirea media, P. angustifolia.*
(6) *Pistacia lentiscus, P. terebinthus.*
(7) *Rhus coriaria.*
(8) *Cytisus triflorus, C. argenteus, C. caudicans, C. spinosus.*
(9) *Genista hispanica, Spartium junceum, S. scorpius, S. linifolium.*
(10) *Coriaria myrtifolia.*
(11) *Paliurus aculeatus.*
(12) *Anagyris fœtida.*
(13) *Chamærops humilis.*
(14) *Cistus monspeliensis, C. salvifolius, C. albidus,* etc.
(15) *Tamarix gallica, T. africana,* etc.
(16) *Scilla maritima.*
(17) *Pancratium maritimum.*

à leurs congénères d'Europe, qu'il hésite à les en séparer. Ainsi la flore de la région littorale de l'Algérie n'est qu'un prolongement de celle du midi de la France, et chaque province participe de la végétation du rivage européen le plus voisin. La flore de la province d'Oran rappelle celle de l'Espagne; la végétation de la province d'Alger est celle qui offre le plus de ressemblance avec la végétation de la Provence et du Languedoc, et le voisinage de la Sicile se fait sentir dans celle de Constantine. M. Cosson, dont le monde savant attend avec impatience la *flore d'Algérie*, confirme ces aperçus par les résultats irrécusables de la statistique végétale. Ainsi, sur 1,428 plantes qui forment le total des espèces qui croissent dans la province de Constantine, 1,056 se retrouvent dans l'Europe méditerranéenne; les autres existent en Orient ou sont spéciales à la province. Deux végétaux américains, mais naturalisés sur tout le pourtour de la Méditerranée, frappent les yeux les plus inattentifs par l'étrangeté de leurs formes, et ce sont eux que les peintres choisissent de préférence pour caractériser la physionomie d'un pays qui n'est pas le leur; ce sont l'aloès-pitte (1) et la figue d'Inde (2). Le dattier lui-même ne devrait jamais figurer dans les paysages du littoral algérien; le désert, où ses fruits mûrissent, voilà sa véritable patrie, et non pas le Tell, où il n'est qu'un arbre d'ornement improductif.

L'uniformité de la végétation ou l'unité botanique de la région méditerranéenne ne saurait donc être mise en doute. Préservés par la chaîne de l'Atlas du souffle brûlant des vents du désert, les végétaux retrouvent sur le rivage africain le climat de la Provence; mais bientôt ils rencontrent la barrière de l'Atlas, où ils ne résistent pas à la rigueur des hivers. Cependant quelques-uns franchissent la chaîne, mais s'arrêtent au bord du désert, où la chaleur et la sécheresse de l'air, jointes à la salure du sol, créent des conditions incompatibles avec leur existence. Un petit nombre pénètrent plus ou moins loin dans le Sahara, ce sont surtout des plantes salines, plus sensibles à la présence d'une certaine quantité de sel marin dans la constitution du sol qu'aux influences météorologiques si puissantes sur la plupart des végétaux.

Si nous interrogeons la zoologie, elle nous répondra comme la botanique. Une foule d'oiseaux émigrent de France en Algérie; un grand nombre d'animaux et d'insectes se retrouvent dans les deux pays. Mais, dira-t-on, le lion, la panthère, le serval (3), la hyène, le

(1) *Agave americana.*
(2) *Opuntia ficus-indica.*
(3) *Felis Serval.*

chacal, le renard doré (1), la genette de Barbarie (2), n'ont jamais existé dans le midi de la France. Acceptable il y a quelques années, ce jugement ne l'est plus aujourd'hui. On trouve dans les nombreuses cavernes de nos contrées méridionales des ossemens de ces grands carnassiers. Dire que les espèces étaient identiques à celles de l'Algérie serait impossible, car comment reconstituer complétement un animal avec quelques fragmens osseux? mais on peut affirmer que l'espèce fossile et l'espèce vivante sont très semblables et très voisines l'une de l'autre dans le même groupe générique. D'ailleurs toutes ces distinctions d'espèces ont beaucoup perdu de leur importance depuis que les naturalistes sont à peu près d'accord pour admettre avec M. Darwin qu'il n'y a point d'espèces, mais seulement des formes animales ou végétales modifiables par le temps et les influences extérieures. Que les ossemens des carnassiers trouvés dans les cavernes du midi de la France diffèrent un peu de ceux des carnassiers vivans de l'Algérie, qui s'en étonnerait? On ne saurait affirmer que ceux-ci ne sont pas les mêmes animaux modifiés par l'action lente du temps dans un milieu analogue, mais différent de celui des bords septentrionaux de la Méditerranée. Ainsi on trouve des ossemens de lion, d'hyène, de panthère, de cerf et de daim dans les cavernes du midi de la France; mais on y trouve aussi des ossemens d'ours, de renne et d'aurochs, animaux inconnus en Afrique. Ces ossemens nous expliquent la disparition des singes, des lions, des panthères et des hyènes : ceux-ci ont péri pendant la période de froid, conséquence de l'extension des glaciers, qui a permis aux ours, aux rennes et à l'aurochs, animaux appartenant exclusivement aux pays septentrionaux, de vivre et de se perpétuer dans les plaines de la France méridionale. Nous savons maintenant, grâce aux haches et aux couteaux en pierre trouvés avec ces ossemens, grâce aux dessins très reconnaissables dont les bois de renne et de cerf sont ornés, que l'homme a été contemporain de ces animaux éteints. Eussent-ils résisté au froid, ils auraient fui devant la civilisation. Le lion, la hyène, la panthère, pourraient vivre dans les Cévennes comme dans le Tell et dans l'Atlas : le climat est à peu près le même dans les deux chaînes de montagnes; mais l'homme civilisé ne tolère pas la présence de ces hôtes incommodes. Ainsi l'on peut dire que les grands carnassiers ont été contemporains de l'homme dans la France méridionale; ils ont disparu à l'époque glaciaire. Les progrès de la civilisation européenne eussent suffi pour les anéantir, tandis que la barbarie musulmane

(1) *Vulpes niloticus.*
(2) *Genetta afra.*

favorisait leur multiplication dans une contrée peu habitée, mais parcourue par de grands troupeaux de moutons mal gardés et mal défendus. En Algérie, les grands destructeurs de lions, ce sont les Français. En résumé, l'unité zoologique de la région méditerranéenne est aussi évidente que l'unité botanique, et, en soutenant cette thèse, je suis heureux de m'appuyer sur l'autorité d'un savant trop modeste, le docteur Lartet, continuateur autorisé de ces études paléontologiques à la fois rigoureuses, sagaces et hardies, dont Cuvier, Laurillard et de Blainville nous ont laissé le modèle.

La santé de l'homme est le reflet du milieu où il vit, et ses maladies varient suivant les causes qui les produisent. La région méditerranéenne différant de l'Europe moyenne par le climat, la constitution physique du sol, la flore et la faune, les maladies dont les peuples méditerranéens sont affectés doivent différer et diffèrent en effet de celles des contrées océaniennes. L'influence de la race vient s'ajouter aux agens extérieurs : c'est la race latine qui domine sur les rivages de la Méditerranée, et l'Arabe lui-même tire son origine de la contrée asiatique la plus rapprochée de l'Afrique. Enfant du désert, il s'est avancé d'orient en occident dans ces vastes régions inhabitées où son humeur nomade ne rencontre pas de barrières et où la terre appartient à celui qui l'occupe. Hippocrate, le père de la médecine, a tracé le tableau des maladies de la région méditerranéenne. Les maladies de la Grèce antique sont encore celles de toute cette région. C'est dans les observations prises en Afrique par nos médecins militaires que le savant commentateur d'Hippocrate, M. Littré, a trouvé le portrait le plus ressemblant des maladies hippocratiques. C'est également la raison d'être de l'école de médecine de Montpellier : placée au centre d'une région médicale différente de celles des écoles de Paris et de Strasbourg, elle étudie des formes de maladies rares ou inconnues dans le nord. Aussi les médecins de nos armées de terre et de mer, que les nécessités du service appellent presque toujours dans des contrées plus chaudes que la France septentrionale, retrouvent-ils dans ces pays, et spécialement en Algérie, toutes ces affections intermittentes, bilieuses et dyssenteriques, qui forment le trait dominant de la nosologie méditerranéenne. Observant d'autres maladies, de même que le météorologiste observe un autre climat, le botaniste d'autres plantes et le zoologiste d'autres animaux, le médecin de Montpellier se rattache à une doctrine médicale différente de celle de Paris et des écoles du nord de l'Europe. Constatant chaque jour l'influence prodigieuse de l'air, de l'eau et des lieux, il admire Hippocrate et inscrit sous son buste cette épigraphe légèrement ambitieuse : *Olim*

Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates (1). Le médecin du nord, ne reconnaissant pas dans les descriptions d'Hippocrate l'image des symptômes qu'il observe tous les jours, n'accorde au vieillard de Cos qu'un tribut d'estime traditionnelle ou d'admiration mitigée. Leurs doctrines médicales sont différentes, et tous deux ont partiellement raison. En médecine, les théories, généralisations prématurées et passagères, varient suivant les lieux et changent avec le temps. Je n'insiste pas davantage, je me résume, et je conclus à l'unité du bassin méditerranéen comme à la mieux établie de toutes celles qu'on a reconnues jusqu'ici à la surface du globe, car elle se déduit du climat, des conditions physiques du sol, de la faune, de la flore et de la nosologie comparées.

II. — SOUS-RÉGION DES HAUTS PLATEAUX. — SAHARA ORIENTAL.

En Algérie, la région méditerranéenne n'est point en contact immédiat avec la région saharienne ou *désertique*. Une chaîne de montagnes, l'Atlas, l'en sépare; mais l'Atlas ne s'élève pas brusquement de la plaine, une série de gradins successifs s'échelonne sur l'un et l'autre versant de la chaîne, et nous appellerons, avec M. Cosson, cette zone la *sous-région des hauts plateaux*. Dans la province de Constantine, elle se continue avec la région montagneuse de la Kabylie et le massif des Ouled-Sultan. De vastes surfaces dénudées, semées de *chotts* ou lacs salés, dépourvues de végétation arborescente, parcourues en été par d'immenses troupeaux dont la dent ronge les plantes jusqu'à la racine, des montagnes pelées s'élevant brusquement de ces surfaces horizontales, tel est l'aspect général. Les cultures variées de la région méditerranéenne ont disparu; l'orge est la seule céréale qui mûrisse sûrement ses grains. La vigne et l'olivier réussissent sur beaucoup de points, et sont destinés à couvrir un jour la nudité de ces plateaux que le libre parcours des troupeaux et l'incurie arabe ont dépouillés de leur verdure. Cependant, posées sur ces montagnes comme sur un piédestal, on retrouve encore quelques forêts de cèdres oubliées par les indigènes. Les plus belles ornent les crêtes et descendent dans les gorges du Chellalah, près de Batna; on en voit également dans le Djurjura et autour de Teniet-el-Had, au sud de Miliana. Quel contraste entre ces magnifiques forêts et les plateaux stériles qui y conduisent! Jeunes, les cèdres de l'Atlas ont une forme pyramidale; mais quand ils s'élèvent au-dessus de leurs voisins ou du rocher qui les protége, un coup de vent, un coup de foudre, un insecte qui perce la pousse terminale,

(1) « Hippocrate jadis à Cos, maintenant à Montpellier. »

les privent de leur flèche; l'arbre est découronné : alors les branches s'étalent horizontalement et forment des plans de verdure superposés les uns aux autres, dérobant le ciel aux yeux du voyageur, qui s'avance dans l'obscurité sous ces voûtes impénétrables aux rayons du soleil. Du haut d'un sommet élevé de la montagne, le spectacle est encore plus grandiose. Ces surfaces horizontales ressemblent alors à des pelouses du vert le plus sombre ou d'une couleur glauque comme celle de l'eau, sur lesquelles sont semés des cônes violacés; l'œil plonge dans un abîme de verdure au fond duquel gronde un torrent invisible. Souvent un groupe isolé attire les regards; on s'approche, et au lieu de plusieurs arbres, on se trouve en face d'un seul tronc coupé jadis par les Romains ou les premiers conquérans arabes : l'arbre a repoussé du pied, des branches énormes sont sorties de la vieille souche; chacune de ces branches est un arbre de haute futaie, et les vastes éventails de verdure étalés autour du tronc mutilé ombragent au loin la terre. Quelques-uns de ces cèdres sont morts debout, leur écorce est tombée, et, squelettes végétaux, ils étendent de tous côtés leurs bras blancs et décharnés. Les cèdres d'Afrique attendent encore leur peintre. Marilhat seul nous a fait admirer ceux du Liban; mais ses successeurs, campés à Barbizon, s'acharnent après l'écorce de deux ou trois chênes de la forêt de Fontainebleau, toujours les mêmes, que l'amateur salue comme de vieilles connaissances à chacune de nos expositions. Des artistes éminens dépensent une somme considérable de talent à reproduire les mêmes arbres, tandis que des cèdres séculaires vivent et meurent ignorés dans les gorges de l'Atlas, où leur beauté n'est admirée que par les rares voyageurs qui s'aventurent dans ces montagnes. Un autre arbre des hauts plateaux, c'est le betoum ou pistachier de l'Atlas (1). Au lieu de vivre en forêts comme le cèdre, celui-ci est solitaire; de loin en loin on en aperçoit la cime arrondie, dont les Arabes cueillent les fruits. Un frêne spécial (2), deux genévriers (3), des tamaris sur les bords des lacs salés, sont également communs dans cette zone, où l'on retrouve la plupart des arbres forestiers de la région méditerranéenne. Deux herbes, l'*alfa* (4) et une armoise blanchâtre (5), recouvrent souvent d'immenses surfaces d'un tapis uniforme.

Il est temps d'aborder le Sahara. Transportons-nous à Batna, à 120 kilomètres au sud de Constantine. Nous avons franchi la région

(1) *Pistacia atlantica.*
(2) *Fraxinus dimorpha.*
(3) *Juniperus oxycedrus, J. phœnicea.*
(4) *Stipa tenacissima.*
(5) *Artemisia herba-alba.*

des hauts plateaux; la ville de Batna est placée à l'extrémité du dernier de ces plans successifs, à 1,060 mètres au-dessus de la mer. Au nord-ouest s'élèvent les crêtes de l'Atlas, couronnées de cèdres qui se découpent sur le ciel. La pyramide du Djebel-Tougour, semblable aux pics des Pyrénées et désignée par les colons algériens sous le nom de Pic-des-Cèdres, domine tout le massif. Vers le sud-est s'étendent les montagnes de l'Aurès, aux formes arrondies et revêtues de bois de chênes verts et de pins d'Alep. L'ancienne Lambesse se cache dans un repli de la montagne. Les enceintes du camp romain sont parfaitement visibles; la masse cubique du prétoire antique en occupe le centre. Quatre portes triomphales encore debout, des temples, un aqueduc, des mosaïques, des pierres tumulaires sans nombre, des postes avancés, plus de sept cents inscriptions relevées par M. Léon Renier, tels sont les restes d'une ville couvrant une surface immense, et dont la population ne devait pas être au-dessous de 30,000 âmes. En sortant du camp de Lambesse, vers le nord-ouest, on suit une longue ligne de tombeaux. A l'extrémité, au milieu des champs d'orge d'où s'élevaient des nuées d'alouettes, je m'acheminai vers la pyramide de Flavius Maximus, préfet de la troisième légion auguste. Ce monument tombait en ruine; M. Carbuccia, colonel et antiquaire, le fit relever, et le 4 mars 1849 la garnison de Batna défila devant la pyramide, restaurée, qui recouvre depuis tant de siècles le corps du chef de la troisième légion. Certes, si jamais soldats furent dignes de rendre des honneurs à un général romain, ce sont les soldats de cette armée d'Afrique qui ont conquis sur la barbarie une nouvelle France située en face de la première, au bord de la Méditerranée, redevenue la grande route du monde. Contenant les Arabes par leur fermeté, ils ont ouvert des routes, construit des ponts, élevé des aqueducs, fondé des villes comme leurs devanciers. Quand on voit le camp romain de Lambesse, contigu à la ville civile, et Batna, bâtie sur le même plan, on reconnaît l'œuvre du même génie politique et militaire. En Afrique, l'armée, utile, active, laborieuse, a une haute signification morale: elle est à la fois conquérante et civilisatrice, protectrice des populations sédentaires et laborieuses, redoutable seulement pour l'Arabe vagabond, pillard et fanatique, race rebelle à toute civilisation, comme les Indiens de l'Amérique du Nord, et destinée fatalement à disparaître du pays qu'elle ruine depuis si longtemps.

A six kilomètres au sud de Batna est un large col surbaissé qui se confond avec le plateau au-dessus duquel il s'élève de cent mètres seulement. Là se trouve le point de partage des eaux qui coulent au nord vers la Méditerranée, au sud vers une autre mer qui n'existe plus, celle qui couvrait jadis le désert du Sahara. Le Pic-

des-Cèdres semble placé sur la limite comme une borne gigantesque; les eaux de son versant septentrional descendent à travers le Ravin-Bleu vers le Rummel et la Méditerranée, celles du versant méridional par le Ravin-des-Cèdres dans le torrent qui passe sous le pont d'El-Kantara. Après avoir franchi le col, un caravansérail, celui de Ksour, est le premier poste que l'on rencontre. De magnifiques sources s'échappent des marnes crétacées, conservant, le 18 novembre 1863, une température de 17 degrés, quoique celle de l'air fût seulement à 10 degrés. D'immenses troupeaux de moutons blancs et de chèvres noires, suivis de leurs bergers arabes, descendaient dans le ravin sans se confondre, et des femmes sahariennes, portant à leurs oreilles de grands anneaux circulaires, remplissaient des outres qu'elles chargeaient sur des ânes; c'était une scène biblique encadrée dans un paysage grandiose et sévère : au loin, vers l'ouest, les cimes abaissées de l'Atlas, et à l'est, celles de l'Aurès, qui fuyaient à l'horizon; devant nous, une plaine nue parsemée de maigres champs de céréales et terminée par le Col-des-Juifs. Après l'avoir franchi, nous arrivâmes au poste des Tamarins. Le torrent issu du Pic-des-Cèdres, grossi des sources du Ksour, coule toujours dans des marnes où il s'est creusé un lit profond à berges verticales. De grandes pierres taillées, les unes debout, marquant les pieds-droits des portes; la plupart gisant sur le sol signalent un ancien poste romain, et le caravansérail français porte le nom des Tamarins à cause des nombreux tamaris (1) qui bordent les rives du torrent. Les Tamarins sont encore à 790 mètres au-dessus de la mer. Le ciel était noir du côté de Batna, bleu du côté du Sahara; un air tiède nous arrivait du sud, nous sentions les approches du désert. Après les Tamarins, la route descend les pentes ravinées de montagnes dénudées, sans arbres, sans végétation autre que les souches des arbrisseaux défendus par leurs épines ou leur dureté contre la dent des moutons et des chameaux. Partout les eaux éphémères des pluies hibernales ont raviné le sol et mis à nu les marnes aux couleurs variées. Nulle végétation ne peut s'établir sur ces terres argileuses craquelées par le soleil. C'est un aspect désolant qui rappelle les descriptions de l'Arabie-Pétrée. Bientôt le chemin arrive à la jonction des deux torrens; un poste romain, *ad duo flumina*, est placé au confluent. Une puissante montagne, le Metlili, composée de feuillets concentriques comme ceux d'un immense artichaut, est devant nous; à gauche se dresse une muraille continue de rochers, le Djebel-Gaouss. Tout à coup une fente apparaît au milieu de la muraille, c'est

(1) *Tamarix gallica.*

une cluse des Alpes, un port des Pyrénées, la brèche de Roland transportée en Afrique; pour les Arabes, c'est la *bouche du désert*. Le torrent et le fil du télégraphe électrique se glissent dans la gorge; quelques palmiers rabougris apparaissent sur les bords de l'eau, un pont romain d'une seule arche traverse le torrent au point le plus resserré, des rochers verticaux couleur de bitume semblent menacer le voyageur. Après quelques sinuosités qui en cachent l'issue, le défilé s'ouvre, et l'oasis d'El-Kantara, la première des oasis, apparaît à nos yeux. Une forêt de dattiers s'étend devant nous : couronné d'un panache de palmes vertes sous lesquelles pendaient des régimes d'un jaune rougeâtre chargés de dattes presque mûres, chaque arbre semblait une svelte colonne élevant dans les airs son élégant chapiteau formé de feuilles et de fruits. A l'ombre de ces palmiers, des abricotiers, des figuiers, des grenadiers, des figues d'Inde formaient un épais fourré. C'était un monde nouveau éclairé par un soleil splendide brillant dans un ciel d'azur, car, disent les Arabes, le Djebel-Gaouss arrête les nuages qui viennent de l'Atlas. L'air chaud et sec du désert, s'élevant le long des parois de la montagne, dissout la vapeur d'eau qui compose les nuages formés dans des régions plus froides, dit la science moderne. Le ciel, le sol, la végétation, ont changé, et avec eux les demeures des habitans. Les maisons, entourant une tour carrée, sont bâties en briques grises séchées au soleil, basses, surmontées d'une terrasse et percées de meurtrières étroites. Les anciennes tours de garde tombent en ruine. Jadis, avant que la France ne protégeât le paisible Berbère cultivateur de l'oasis, elles servaient à signaler de loin les Arabes nomades qui deux fois par an traversaient la *bouche du désert* pour gagner en hiver les pâturages du Sahara et en été ceux des montagnes. Située sur les limites de la région désertique, cette oasis a environ 5 kilomètres de longueur, et compte 76,000 palmiers. M. Henri Fournel, le premier géologue qui ait pénétré dans ces contrées, au printemps de 1844, avec la colonne expéditionnaire commandée par M. le duc d'Aumale, appelle avec raison El-Kantara l'Hyères du Sahara. Par 35° 16′ de latitude, les dattes y mûrissent à peine, de même que le bassin d'Hyères est le point le plus septentrional où l'arbre puisse être cultivé et passer l'hiver sans abri. Les 60,000 dattiers d'Elche, dans le royaume de Valence, en Espagne, par 39° 44′ de latitude, forment la seule oasis européenne : la nature du sol, la rareté des pluies, l'exposition, la chaleur du climat, la présence d'un certain nombre de plantes sahariennes, rendent compte de cette culture exceptionnelle; mais pour que le dattier mûrisse complétement ses fruits, il faut s'avancer dans le Sahara jusqu'au 33e degré de latitude. Là se récoltent les

fruits que nous recevons sous le nom de dattes de Tunis. Les meilleures viennent de l'oasis de Touat, latitude 27° 15′, c'est-à-dire à 8 degrés au sud d'El-Kantara et au niveau de la mer.

D'après les observations et les calculs de M. Paul Marès, le caravansérail d'El-Kantara est encore à 517 mètres au-dessus de la Méditerranée. Il occupe l'extrémité d'un vaste plateau circonscrit par des montagnes tabulaires. Abandonnant la route ordinaire, nous passâmes aux eaux chaudes d'Hammam-Sid-el-Hadj, dont la température est de 41 degrés, et longeâmes le pied d'une montagne, le Djebel-el-Mela, contenant des couches de sel exploitées par les Arabes. Pendant quelque temps, nous marchâmes au milieu des tufs ou travertins déposés par des eaux minérales qui jadis coulaient comme celles d'Hammam; elles ont tari en laissant ces traces irrécusables de leur existence. Nous entrâmes ensuite dans un terrain composé de marnes grises, bleues, jaunes, rouges, entremêlées de poudingues et de calcaires, raviné par les eaux qui descendent, à l'époque des pluies, de la montagne de sel. Les ravins, de 50 à 60 mètres de profondeur, étaient si rapprochés qu'il aurait fallu plusieurs jours pour gagner directement le pied de la montagne, distante de quelques kilomètres seulement, à travers ce dédale de coupures profondes séparées par des arêtes tranchantes. Ce sont des pluies d'hiver, tombant quelquefois à des années d'intervalle, qui produisent de pareils effets. Que les géologues qui veulent parler de l'action érosive des eaux pluviales laissent de côté les exemples mesquins qu'ils citent à l'appui de leurs démonstrations, qu'ils visitent l'Algérie et s'inspirent de la contrée ravinée du Djebel-el-Mela et des montagnes de la Kabylie : c'est là qu'ils verront comment la puissance érosive des eaux transforme sous nos yeux un plateau uni en un massif de montagnes aussi accidentées que celles qui sont dues au relèvement et à la rupture des couches.

La nuit nous surprit au milieu de ces ravins, mais nos mulets suivaient instinctivement la trace de ceux qui les avaient précédés. Nous arrivâmes fort tard au bord de l'immense lit caillouteux de l'Oued-el-Kantara, qui prend ici le nom d'Oued-el-Outaïa, suivant la coutume des Arabes, qui donnent successivement à une même rivière les noms des localités qu'elle traverse. De l'autre côté, nous trouvâmes le caravansérail d'El-Outaïa, situé près d'une ancienne oasis dont les palmiers ont été coupés vers 1830, pendant les guerres civiles des Arabes. Grâce à la domination française, l'oasis renaît, et la fertile plaine d'El-Outaïa n'attend que la main de l'homme pour se couvrir des plus riches moissons. Un grand industriel, M. Jean Dollfus, se propose d'y tenter sur une vaste échelle la culture du coton. La question de l'irrigation est la seule à résoudre, le ciel et

le sol ne laissant rien à désirer. La plaine d'El-Outaïa est entourée de montagnes qui la circonscrivent complétement, sauf une échancrure qui conduit dans le bassin du Hodna, dont le centre est occupé par un grand lac salé. Lorsque nous partîmes d'El-Outaïa le 21 novembre, au lever du soleil, le ciel était pur, l'air calme, la température à 10 degrés au-dessus de zéro. La fumée des bivacs arabes, dispersés dans la plaine, s'étendait horizontalement à une faible hauteur du sol, et formait une bande bleuâtre le long des montagnes qui nous séparaient du Sahara. L'échancrure qui mène dans le Hodna n'existait plus, la muraille qui entoure la plaine paraissait complète. Cependant bientôt, à notre grand étonnement, nous distinguâmes des trous dans les rochers du nord-ouest; ces trous s'agrandissaient sans cesse et tendaient à se rejoindre; les montagnes prenaient la forme d'arbres ou de pyramides renversées; peu à peu les trous se confondirent, et des brèches apparurent; ces brèches s'élargissaient à vue d'œil, les pans de rochers qui les séparaient s'évanouissaient l'un après l'autre. Enfin la chaîne de montagnes de ce côté disparut, l'ouverture qui conduit dans le Hodna était rétablie : nous avions été dupes d'un mirage latéral. L'image du sol plat de l'ouverture, réfléchie par une couche d'air raréfié, simulait une chaîne de montagnes terminée par une crête horizontale. Enfin nous arrivâmes au bout de cette plaine monotone, derrière laquelle le Sahara devait nous apparaître. Nous traversons un torrent dont les berges sont tapissées par les tiges rampantes de la coloquinte, et nous montons le col de Sfa en suivant la belle route tracée par l'armée française. Des plantes en fleur se balançaient çà et là sur les rochers; nous avions mis pied à terre pour les cueillir. Arrivés au sommet, nous nous arrêtâmes : un grand arc de cercle s'étendait devant nous, limitant une surface violacée, unie comme la mer, et se confondant à l'horizon avec le ciel bleu : c'était le Sahara. L'arc s'appuyait à l'est contre la chaîne de l'Aurès, à l'ouest contre celle des Zibans, dont quelques ressauts, voisins de Biskra, surgissaient comme des écueils sur cette mer qui semblait avoir été figée dans un moment de calme. La mer réelle frissonne toujours à la surface; un léger balancement imperceptible à la vue pousse vers le rivage le flot expirant bordé d'un liséré d'écume. Ici rien de semblable; c'est une mer immobile, une mer pétrifiée, ou plutôt c'est le fond uni d'une mer dont les eaux ont disparu. La science nous l'enseigne, et, comme toujours, l'expression de la réalité est plus pittoresque, plus saisissante que toutes les comparaisons créées par l'imagination. A nos pieds, une plaine caillouteuse, ravinée, dont le bord relevé nous dérobait la vue de Biskra; de longues caravanes noires dessinaient les sinuosités de la route et se

détachaient fortement sur le fond jaune du terrain. Nous traversâmes à notre tour ce plateau sous les feux d'un soleil de novembre qui pouvait rivaliser avec ceux du soleil d'août de la belle France, et à midi nous arrivâmes à Biskra.

La ville de Biskra, située sous le 35e degré de latitude et à 125 mètres au-dessus de la mer, est la capitale d'un district étendu qui renferme de nombreux villages dont chacun s'appelle un *zab*, au plurie *ziban*. C'est de là que le district a tiré son nom. Biskra était un poste romain qui se nommait *ad Piscinam*, du nom d'une source d'eau chaude distante de 6 kilomètres et désignée par les Arabes sous le nom d'*Aïn-Salahin*. Salomon, vainqueur des Maures de l'Aurès au IVe siècle, rendit cette province tributaire des Romains : *Vectigalem Romanis fecit idem provinciam Zabam trans montem Aurasium sitam*, dit Procope (1). Le chef du district prenait le titre de *præfectus limitis Zabensis*. La province, avec tout le pays, passa sous la domination arabe, puis sous celle des Turcs, dont le fort ruiné se voit encore sur un monticule au nord de la ville. Le 18 mai 1844, elle fut occupée par M. le duc d'Aumale. Biskra se compose maintenant d'une ville française groupée près du fort Saint-Germain, ainsi nommé en l'honneur d'un commandant du cercle de Biskra tué en 1849, à la suite de l'insurrection de Zaatcha. Au sud de la ville, l'oasis, c'est-à-dire la forêt de palmiers, s'étend sur la rive droite du fleuve. Le nombre des dattiers s'élève à plus de cent dix mille, et plusieurs villages sont cachés au milieu des jardins. Le canal de dérivation, construit par les soins du génie militaire, emprunte à l'Oued-Biskra les eaux nécessaires à l'irrigation. Près du fort, une grande place carrée est entourée de galeries couvertes; l'église s'élève d'un côté, et en face le cercle militaire, dont le jardin, emprunté à l'oasis, est planté de palmiers au milieu desquels on a tracé des allées sinueuses bordées de fleurs. Un marché couvert où les Arabes exposent leurs denrées, quelques rues à angle droit bordées de maisons composées d'un rez-de-chaussée ou à un étage seulement, telle est l'image de la ville française la plus méridionale de la province de Constantine. Le fil télégraphique, la poste aux lettres et les diligences ne vont point au-delà de Biskra; mais, le croirait-on? il y existe un bureau de douane, d'entrée et de sortie, et des préposés à cheval sont censés empêcher dans les solitudes du Sahara une contrebande imaginaire. Ce qu'ils empêchent en réalité, c'est que les caravanes ne prennent la route de Philippeville au lieu de se diriger vers Tunis ou Tripoli.

Une institution plus utile, c'est un jardin d'essai, le jardin de

(1) *De Bell. Vand.*, l. II, cap. XX.

Beni-Mora, fondé en 1852, dirigé d'abord par M. Jamin et actuellement par M. Bechu. Situé dans une plaine découverte, séparé de l'oasis, composé de terrains qu'il faut dessaler avant de les mettre en culture, sans abri contre les vents, il ne réalise pas toutes les conditions d'un établissement de ce genre; mais d'un autre côté il offre cet avantage, que toute culture qui réussira à Beni-Mora doit être considérée comme acquise au Sahara. M. Cosson visita ce jardin en 1853, et y trouva déjà un certain nombre de plantes qu'on peut regarder comme naturalisées. Je citerai les différentes espèces d'acacia qui fournissent la gomme arabique en Égypte et au Sénégal (1), le bel arbre qui orne les promenades du Caire (2), le cassis (3), si employé en parfumerie, les mûriers, le peuplier blanc, le saule pleureur, le cyprès, l'azedarach, plusieurs espèces de bambous (4), et le bananier. J'y ai vu, dix ans après M. Cosson, le papayer (5), qui donne des fruits dans le Soudan, précieuse acquisition, s'il résiste aux légères gelées de l'hiver, l'acacia d'Adanson, formant une magnifique allée, le cotonnier en arbre, s'élevant à 3 mètres, le bois à chique (6), le baquois (7), et deux beaux arbres de la famille des Légumineuses, le *Moringa* (8), voisin des féviers, et le *Sesbania* du Sénégal, à fleurs jaunes tachetées de noir (9). Ces essais méritent d'être encouragés, car, si la culture des plantes tropicales a peu de chances de réussite dans la région littorale de l'Algérie, le succès est probable dans les Zibans pour toutes celles qui peuvent s'accommoder d'un terrain salé et supporter les longues sécheresses du Sahara.

Biskra devait être le terme de mon voyage, je voulais réaliser un désir qui m'obsédait depuis longtemps : voir le désert. Au milieu des montagnes de l'Engadine (10), — sans doute par un effet de contraste, — ce désir était devenu un projet bien arrêté; je le communiquai à deux amis, M. Desor, professeur de géologie à Neuchâtel, et M. Escher de la Linth, fils du célèbre ingénieur, qui, rectifiant le cours de la Linth pour la jeter dans le lac de Waldenstadt, a assaini tout le pays compris entre ce lac et celui de Zurich. Ces deux savans voulurent bien se joindre à moi. Nous nous embarquâmes pour

(1) *Acacia nilotica, A. verek, A. arabica.*
(2) *Acacia Lebbeck.*
(3) *Acacia farnesiana.*
(4) *Bambusa Thouarsii, arundinacea, varigata, mitis, verticillata, scriptoria.*
(5) *Carica papaya.*
(6) *Cordia domestica.*
(7) *Pandanus utilis.*
(8) *Moringa pterygosperma.*
(9) *Sesbania punctata.*
(10) Voyez la *Revue* du 15 mars 1864.

Alger, et de là, par Bone et Guelma, nous arrivâmes à Constantine. Deux naturalistes qui ont bien mérité de l'Algérie, MM. Cosson et Coquande, m'avaient donné des lettres pour le général Desvaux, qui commande la province. S'intéressant à tout ce qui peut tourner à l'avantage de la colonie, favorisant toutes les études, secondant tous les efforts qui tendent à faire connaître la constitution physique du sol et ses produits naturels, convaincu que les recherches désintéressées de la science préparent et éclairent les conquêtes fécondes de l'agriculture et de l'industrie, le général Desvaux voulut bien nous engager à dépasser Biskra, à pénétrer dans le désert et à visiter le Souf : il fit plus, il nous donna pour guide le capitaine d'artillerie Zickel, directeur des forages artésiens du Sahara oriental, qui devait faire une tournée pour visiter les puits creusés dans le désert. Naturaliste lui-même, connaissant le pays et connu des populations, le capitaine appelait notre attention sur tous les faits, sur tous les phénomènes qui l'avaient frappé, et nous communiquait les résultats de ses observations antérieures. Nous formions ainsi une petite commission scientifique, cherchant, examinant, collectionnant et discutant. Quatre soldats français, dont trois zouaves, un spahi ou gendarme indigène, sept Arabes conduisant six chameaux qui portaient trois tentes avec nos provisions, enfin les mulets qui nous servaient de monture, complétaient notre caravane. Nous avons parcouru le désert pendant l'hiver de 1863, du 19 novembre au 14 décembre. A la monotonie d'un journal de voyage je substitue un tableau physique du Sahara, résultat de nos recherches communes, complétées par celles des voyageurs qui nous ont précédés, MM. Fournel, Dubocq, Ch. Laurent, Ville, Vatonne, Coquand, Tissot et Paul Marès, géologues, Cosson, Letourneux, Henon, Loche, Aucapitaine et Reboud, botanistes et zoologistes.

C'est à l'exploration d'un fond de mer mis à sec que le lecteur est convié. L'événement est récent géologiquement parlant, il remonte peut-être à cent mille ans seulement. Le nombre des années, on ne saurait le préciser; mais l'événement a une date relative, il est postérieur au dépôt des terrains tertiaires. Quand il a eu lieu, la Méditerranée existait déjà, car l'on trouve dans le Sahara des coquilles de mollusques qui habitent encore sur ses bords : le sol est imprégné de sel marin; il est formé de gypse ou sulfate de chaux qui se dépose probablement encore dans les mers actuelles, et de sables amenés par les rivières qui se versaient dans le golfe saharien; maintenant ces rivières se perdent dans le désert, et leurs eaux disparaissent en s'infiltrant dans le sol. Des *chotts* ou lacs salés, dont le niveau est plus bas de quelques mètres que celui de la Mé-

diterranée, sont les restes de cette mer intérieure. Une série de ces lacs salés nous conduit jusqu'au golfe de Gabès, la Petite-Syrte des anciens, sur les côtes de la Tunisie. Le dernier de ces chotts, l'immense lac Fejej, s'arrête à 16 kilomètres seulement de la mer : que cet isthme se rompe, et le Sahara redevient une mer, une Baltique de la Méditerranée. Un phénomène semblable se produit dans le Nord; le fond du golfe de Bothnie s'élève sans cesse, et avec le temps un Sahara septentrional séparera la Suède de la Finlande; d'immenses steppes s'étendront de Stockholm à Tornéo, et les îles d'Aland apparaîtront comme un groupe de montagnes isolées entre l'ancienne presqu'île scandinave et le continent européen. Le petit nombre d'espèces de mollusques (1) dont les coquilles se trouvent dans le Sahara africain est une analogie de plus avec ces mers, dont la faune s'appauvrit à mesure que la profondeur diminue.

On conçoit la disparition de la mer saharienne même sans supposer que le fond s'en soit élevé comme celui du golfe de Bothnie, où la sonde constate depuis plusieurs siècles une diminution progressive de la profondeur. Les torrens éphémères qui se jetaient dans le golfe saharien n'y versaient qu'une faible quantité d'eau à cause de la rareté des pluies et du peu d'élévation des montagnes, dont les sommets seuls se chargent de neige pendant quelques mois. Cette eau ajoutée chaque hiver à la masse existante s'évaporait bien vite sous l'influence d'un soleil tropical, d'une sécheresse de huit mois et de vents violens soufflant du nord et du sud; mais ces mêmes torrens, dont le faible tribut était incapable de maintenir le niveau de ce golfe, s'il n'avait pas communiqué directement avec la Méditerranée, déposaient chaque année dans ses eaux peu profondes les quantités immenses de sable, d'argile et de cailloux roulés que nous voyons aujourd'hui à découvert. Ces sables s'accumulaient à l'embouchure du golfe saharien dans la Méditerranée, au fond de la Petite-Syrte, près de Gabès en Tunisie. Sous l'influence des courans qui régnaient alors, l'ouverture s'est peu à peu rétrécie, et enfin un *cordon* littoral de 16 kilomètres de large s'est interposé entre la Méditerranée et son appendice saharien. N'étant plus en communication avec la Méditerranée, les eaux se sont abaissées au-dessous du niveau de cette mer, comme elles le sont encore aujourd'hui; des cordons littoraux et des hauts-fonds intérieurs ont séparé les différens bassins, qui sont devenus les *chotts* ou lacs salés appelés *chott Melzir*, *chott-el-Hadjila*, *chott-el-Grarnis*, et enfin le *chott-el-Faroun* et le *chott-el-Fejej*, qui communiquent entre eux et forment un immense lac étendu de 176 kilomètres en

(1) *Cardium edule, Buccinum.*

latitude et dessinant très bien, avec le *chott-el-Grarnis,* le contour de l'extrémité orientale du golfe saharien.

Si l'Atlas avait la hauteur et la largeur des Alpes ou de l'Himalaya, des neiges éternelles blanchiraient pendant une grande partie de l'année tous les sommets élevés au-dessus de 3,500 mètres, de puissans glaciers rempliraient les cirques voisins des crêtes et descendraient dans les vallées, les torrens éphémères seraient des fleuves roulant des eaux d'autant plus abondantes que la chaleur serait plus forte et la fusion des glaces plus active. Les nuages amenés de la Méditerranée par les vents du nord-ouest, arrêtés par ces sommets neigeux, se résolveraient en pluie; les pertes causées par l'évaporation eussent été réparées, le golfe saharien ne se serait pas desséché, et le désert n'existerait pas. Les mers, comme les êtres organisés, ont leurs conditions d'existence. Qu'elles viennent à être supprimées, la plante ou l'animal meurt, la mer s'évapore, et le désert la remplace.

III. — LES FORMES DU DÉSERT.

Le mot de désert réveille l'idée d'uniformité : l'association d'idées n'est pas exacte. Uniforme dans l'espace que le regard embrasse, le désert n'est pas uniforme, si on l'étudie même dans une étendue limitée comme celle que nous allons décrire. Il affecte trois formes principales reconnues par M. Desor et adoptées par nous : le désert des plateaux, — le désert d'érosion, — le désert de sable.

Le *désert des plateaux* ou le *steppe saharien*, c'est la surface unie que nous avons aperçue du col de Sfa avant d'atteindre Biskra. Des couches horizontales d'argile et de gypse ou sulfate de chaux se sont déposées sur les bords de la mer saharienne. Le gypse supérieur à l'argile se compose de plaques juxtaposées simulant un dallage régulier : je l'appellerai gypse pavimenteux. Il revêt la surface de vastes plateaux qui n'ont point été entamés par les eaux : que ce soient des courans marins à l'époque où le Sahara était une mer, ou des torrens diluviens descendant des montagnes après l'émersion, peu importe; le gypse, résultat de la forte évaporation de la mer saharienne, a résisté et forme les plateaux dont nous parlons. La surface en est si unie que des voitures pourraient rouler pendant des lieues sur ce pavé naturel qui résonne comme une voûte sous les pieds des chevaux. Un plateau de ce genre, le petit désert de Mourad, s'étend depuis Biskra jusqu'aux berges du grand lac salé, le Chott-Melrir des Arabes. La surface du gypse n'est pas partout à nu; le plus souvent elle est

couverte d'une couche de petits cailloux arrondis, presque tous quartzeux, offrant les teintes les plus variées, depuis le blanc le plus pur jusqu'au rouge le plus vif; ils sont mêlés de cailloux calcaires noirs et fendillés à la surface. D'où viennent ces cailloux, évidemment roulés par les eaux? On l'ignore; ils sont les témoins mystérieux de ces grandes débâcles diluviennes qui sur toute la surface de la terre ont laissé des traces de leur passage, sans que le géologue puisse retrouver toujours les montagnes ou les rochers qui ont fourni les matériaux de ce diluvium. Çà et là les cailloux sont remplacés par du sable siliceux formant des amas superficiels qui recouvrent le pavé de gypse.

Les plateaux ne sont pas stériles : une végétation brûlée par le soleil en été, mais verdoyante après les premières pluies de l'hiver, les recouvre entièrement. Ce sont d'abord des arbrisseaux épineux (1) qui, retenant les terres autour d'eux, forment autant de buttes percées de trous habités par les gerbilles, puis des sous-arbrisseaux à feuilles charnues, ligneux, noueux, rabougris et rongés par les chameaux et les moutons. Presque tous appartiennent à la famille des Salsolacées (2) ou plantes littorales, qui ne prospèrent que dans les terrains contenant une certaine proportion de sel marin. Le Sahara est dans ce cas : aussi sa végétation ressemble-t-elle singulièrement à celle qui entoure les marais salans du Languedoc. Cependant, lorsque le sol devient sablonneux, on voit apparaître des arbrisseaux sans épines (3) et des plantes sous-frutescentes moitié vertes, moitié desséchées par le soleil (4). Des plaques vertes formées de plusieurs espèces de géraniums et d'héliotropes (5) cachent çà et là la nudité du terrain; mais ce qui charmait surtout nos regards, c'était une plante sans tige (6) voisine des colchiques, portant un bouquet de fleurs d'un blanc rosé appliquées sur le sable et entourées d'une couronne de feuilles linéaires. Dignes de réjouir les yeux des amateurs les plus délicats, ces jolies fleurs vivent et meurent inconnues dans les solitudes du Sahara. Entre Biskra et l'oasis de Chetma, une plante légendaire croît dans les sables les plus arides, la rose de Jéricho (7), petite crucifère à tige basse et ramifiée qui se dessèche après la floraison. Ses rameaux rapprochés

(1) *Zizyphus lotus, Nitraria tridentata.*

(2) *Salsola vermiculata, Anabasis articulata, Caroxylon articulatum, Traganum nudatum, Suæda vermiculata, S. fruticosa.*

(3) *Retama Duriæi, Ephedra alata.*

(4) *Farsetia Ægyptiaca, Linaria fruticosa, Haplophyllum tuberculatum, Scrofularia deserti, Anvillæa radiata, Francoeria crispa, Rhanterium adpressum.*

(5) *Erodium glaucophyllum, E. laciniatum, Heliotropium undulatum.*

(6) *Melanthium punctatum Cav.* ou *Erythrostictus punctatne Schlecht.*

(7) *Anastatica hierochuntica.*

simulent une rose : emportée par les vents, la plante détachée roule au loin sur le sable et rappelle au voyageur chrétien le désert où vécut saint Jean. Dans les dépressions où le sol conserve un reste d'humidité, la terre se couvre d'un gazon fin du plus beau vert, les jujubiers se garnissent de feuilles, les tamaris, devenant de véritables arbres, balancent leurs panaches de fleurs blanches ou roses, et les tiges rampantes de la coloquinte (1) courent sur le sol chargées de fruits semblables à des boules. C'est dans ces prairies sahariennes que l'Arabe nomade mène paître ses moutons et ses chameaux pendant l'hiver. Sa tente noire et basse simule de loin un tertre arrondi; mais l'aboiement lointain des chiens avertit que le désert est habité temporairement par une de ces familles de patriarches dont la vie pastorale, décrite dans la Bible, a charmé notre enfance.

Cette portion du désert n'est pas complétement inanimée. On rencontre souvent une jolie alouette (2) d'un jaune cendré qui vole sans cesse de touffe en touffe; de temps en temps un oiseau de proie plane dans les airs; une troupe de gazelles à peine entrevue disparaît à l'horizon, une gerbille solitaire fuit en sautillant, des lièvres (3) partent sous les pieds des chevaux, ou des perdrix s'enlèvent bruyamment; l'on remarque sur le sol les larges traces du pied de l'autruche, car sa taille élevée lui permet d'apercevoir de loin les caravanes et de fuir à leur approche. Cependant ces rencontres sont rares loin des oasis. En hiver, une foule d'animaux, les reptiles en particulier, s'enfouissent sous le sable. Ainsi nous n'avons vu ni le varan (4), ni le fouette-queue, ni le céraste (5) ou vipère cornue si redoutée des Arabes, ni les autres serpens qui habitent le Sahara. La robe des animaux du désert est d'une singulière uniformité. Point de couleurs vives : tous sont gris, d'un jaune pâle ou d'un blanc jaunâtre, rappelant les teintes du sol sur lequel ils vivent. Les insectes sont noirs, ce sont presque tous des coléoptères qui au moindre danger disparaissent dans le sable.

Le désert d'érosion. — De grands courans, avons-nous dit, ont sillonné le Sahara. Le point de départ de ces courans est dans les montagnes qui le limitent au nord, les Aurès et les Zibans. Ils ont entamé le sol et ont creusé de larges sillons qui se rejoignent, se confondent et forment un réseau dont les plateaux que nous avons

(1) *Cucumis colocynthis.*
(2) *Malurus Saharæ.*
(3) *Lepus isatellinus.*
(4) *Varanus arenarius.*
(5) *Cerastes cornutus.*

décrits occupent les intervalles. Les marnes, les argiles, les sables, les gypses peu cohérens, ont été entraînés; le gypse pavimenteux, plus dur que les autres terrains, a résisté, et les plateaux sont les témoins de ces immenses déblais. Les torrens actuels suivent encore ces anciennes lignes d'érosion. Pour tout homme qui s'intéresse aux phénomènes de la physique du globe, c'est un spectacle bien curieux qu'un torrent qui descend des Aurès dans le Sahara. Les eaux, produit de la pluie ou de la fonte des neiges, sont d'abord entièrement douces; elles coulent au fond d'un lit profond à parois verticales, creusé comme un sillon dans les terrains sans cohérence de la formation crétacée. Quand le torrent sort des montagnes pour entrer dans la plaine, le lit s'élargit, des berges peu élevées le limitent à peine; une surface immense couverte de cailloux roulés montre quelle doit être la masse des eaux à l'époque des crues; en temps ordinaire, un faible ruisseau longe l'un ou l'autre bord ou serpente au milieu. Arrivé au désert, le lit s'élargit encore, et le courant est réduit à un mince filet qui bientôt disparaît complétement; mais, en creusant dans le sable, l'Arabe trouve encore l'eau, invisible à la surface. Seulement cette eau s'est chargée des sels nombreux dont le sol est imprégné, elle est devenue saumâtre. Ces lits de rivières desséchées se réunissent entre eux et forment des confluens ou de grands bassins semblables à ceux des lacs. Tel est celui de l'Oued-Djedi et de l'Oued-Biskra près du caravansérail de Saada. Mais à la suite des pluies hivernales les torrens se précipitent, les rivières coulent à pleins bords, les lacs se remplissent, le désert prend l'aspect d'une lagune. Toutes les parties basses sont sous l'eau, et les portions émergées forment des îles, des isthmes, des langues de terre, des presqu'îles temporaires. Bientôt, sous le soleil implacable de l'Afrique, cette masse d'eau s'évapore, le sol redevient sec, et une légère couche de sel est la seule trace qui reste de cette inondation passagère. Çà et là cependant une mare persiste durant tout l'été; ailleurs la mare a disparu, mais le sol détrempé forme une véritable boue dans laquelle on ne saurait s'aventurer sans danger. Enfin la plupart du temps le terrain est sec, uni, complétement dépourvu de végétation, et semblable à un champ que la herse a nivelé. Les *chotts* ou lacs salés sont les seuls témoins permanens de l'ancienne mer qui couvrait le Sahara.

La proportion de sel qui pénètre le sol modifie la végétation du désert d'érosion. Cependant on y retrouve la plupart des plantes que nous avons rencontrées sur les plateaux. Ce sont surtout les Salsolacées qui dominent : pour elles, le sel marin est une condition d'existence à laquelle nulle autre ne saurait suppléer. L'ornement de ces

terrains, c'est un arbuste (1) dont les feuilles charnues se couvrent d'efflorescences salines, et dont les panicules de fleurs roses égaient la monotonie du désert. Vers le sud, cet arbrisseau devient presque un arbre et rivalise avec les tamaris, qui occupent les localités humides; mais à mesure que la proportion de sel devient plus forte, le nombre des espèces diminue, même les touffes des Salsolacées ligneuses (2) deviennent plus rares et plus rabougries. Enfin, si la proportion du sel est trop grande, le terrain reste nu et dépouillé, formant une surface unie où la poussière est inconnue, car le sel la maintient constamment humide, utile enseignement pour l'arrosement de nos voies publiques d'où la poussière devrait être bannie. Dans les mares permanentes, on remarque quelques plantes analogues à celles des marais salans du Languedoc; mais dans les *chotts* la salure est telle que la vie animale et la vie végétale disparaissent totalement. Ce sont de vastes surfaces d'eau immobile, sans profondeur, qui s'étendent à perte de vue en contournant les berges peu élevées des plateaux gypseux. Sous les rayons du soleil, ces lacs ont des teintes bleuâtres métalliques, rappelant celles de l'acier. L'Oued-Rir, cette longue dépression, presque au niveau de la mer et dont le Chott-Melrir occupe le fond, est le type du *désert d'érosion*. Une série d'oasis occupe les parties arrosées depuis Om-el-Tiour (la mère du faucon), sur le bord occidental du Chott, jusqu'à Tougourt et au-delà. Les dunes de sable commencent à se montrer dans l'Oued-Rir, mais non d'une manière continue; elles se multiplient aux environs de Tougourt, et nous annoncent l'approche du véritable désert.

Le *Désert de sable*. — On donne le nom de *Souf* à ce *désert de sable* qui s'étend de Tougourt aux frontières de la Tunisie. C'est la partie que nous avons visitée. Si le désert des plateaux est l'image d'une mer figée pendant un calme plat, le désert de sable nous représente une mer qui se serait solidifiée pendant une violente tempête. Des dunes semblables à des vagues s'élèvent l'une derrière l'autre jusqu'aux limites de l'horizon, séparées par d'étroites vallées qui représentent les dépressions des grandes lames de l'océan, dont elles simulent tous les aspects. Tantôt elles s'amincissent en crêtes tranchantes, s'effilent en pyramides et s'arrondissent en voûtes cylindriques. Vues de loin, ces dunes nous rappelaient aussi quelquefois les apparences du *névé* dans les cirques et sur les arêtes qui avoisinent les plus hauts sommets des Alpes. La couleur prêtait encore à l'illusion. Modelés par les vents, les sables brûlans du dé-

(1) *Limoniastrum guyonianum.*
(2) *Salsola vermiculata, Anabasis articulata, Suæda fruticosa,* etc.

sert prennent les mêmes formes que les névés des glaciers. Ces dunes sont composées uniquement de sable siliceux très fin, semblable à celui de Fontainebleau, et dans quelques points on retrouve le grès friable qui leur a donné naissance; elles ont été formées sur place et non point amenées par le vent de la région montagneuse. Dans le *Souf*, le fond de la mer saharienne était du grès ou du sable déposé par les fleuves. Ce sable, aujourd'hui à sec, est sans cesse remanié par le vent. Néanmoins les dunes ne se déplacent pas et conservent leur forme, quoique le vent, pour peu qu'il soit un peu fort, enlève et entraîne le sable de la surface.

On voit alors une couche de poussière mobile courir dans les vallées, remonter les pentes des dunes, en couronner les crêtes et retomber en nappe de l'autre côté. Deux vents, celui de nord-ouest et celui du sud ou simoun, règnent dans le désert. Leurs effets se contre-balancent si bien que l'un ramène le sable que l'autre a déplacé et la dune reste en place et conserve sa forme : l'Arabe nomade la reconnaît, et c'est pour les étrangers que des signaux formés d'arbrisseaux qu'on accumule sur les crêtes jalonnent la route des caravanes. Quand le temps est clair, rien de plus facile que de se diriger dans le désert; mais quand le simoun se lève, alors l'air se remplit d'une poussière dont la finesse est telle qu'elle se tamise à travers les objets les plus hermétiquement fermés, pénètre dans les yeux, les oreilles et les organes de la respiration. Une chaleur brûlante, pareille à celle qui sort de la gueule d'un four, embrase l'air et brise les forces des hommes et des animaux. Assis sur le sable, le dos tourné du côté du vent, les Arabes, enveloppés de leurs bournous, attendent avec une résignation fataliste la fin de la tourmente; leurs chameaux accroupis, épuisés et haletans, étendent leurs longs cous sur le sol brûlant. Vu à travers ce nuage poudreux, le disque du soleil, privé de rayons, est blafard comme celui de la lune. Le 7 mars 1844, la colonne commandée par les ducs d'Aumale et de Montpensier essuya un simoun près de l'oasis de Sidi-Obkah, non loin de Biskra. Le vent soufflait de l'ouest-sud-ouest, l'ouragan dura quatorze heures. M. Fournel, ingénieur des mines, qui accompagnait l'expédition, constata le lendemain que le vent n'avait balayé qu'une zone étroite du désert parallèle à l'Aurès, et que le calme régnait au pied de la montagne. Dans le *Souf*, ces vents ensevelissent les caravanes sous des masses de sable énormes; c'est ainsi que périt l'armée de Cambyse, et les nombreux squelettes de chameaux que nous rencontrâmes témoignent que ces accidens se renouvellent encore quelquefois.

Le gypse n'a pas disparu complétement dans le désert de sable,

mais il ne forme que dans les vallées des surfaces continues et dénudées, comme sur les déserts en plateaux; rarement pavimenteux, il se montre sous la forme de cristaux de figures variées et pénétrées de silice, rhomboèdres, mâcles, fers de lance, cristaux lenticulaires. Il n'y a point d'autres pierres. Vous ramassez un caillou, c'est un cristal. Les villages sont entourés d'enceintes crénelées bâties en cristaux, les murailles des maisons le sont également : elles supportent un plafond formé de troncs de palmiers juxtaposés horizontalement, ou bien un dôme en plâtre moulé sur une charpente de feuilles de palmiers entre-croisées. Rien de plus pittoresque que l'aspect de ces villages fortifiés, surmontés de dômes d'une blancheur éblouissante : ils ressemblent à des ruches d'abeilles pressées les unes contre les autres. Seul, le minaret de la mosquée ou un palmier isolé s'élève au-dessus du niveau général et signale de loin le village, caché dans les replis des dunes qui l'entourent.

Quand le sable conserve une certaine fixité, grâce au gypse qui le maintient, la végétation n'est point complétement éteinte. On retrouve çà et là quelques spécimens de la flore des plateaux, en particulier les *Retama* et les *Ephedra;* mais deux plantes caractérisent spécialement le *Souf:* c'est une grande graminée qui élève à 2 mètres au-dessus du sable ses longues feuilles linéaires, balancées par le vent, le drin (1), si recherché par les chameaux, et l'ézel (2), arbrisseau de la famille des Polygonées, voisin, dans la classification, du blé sarrasin et des renouées. Sa hauteur totale est d'un mètre environ. D'un tronc ligneux partent de longues racines s'étendant à 4 ou 5 mètres et le plus souvent déchaussées; le tronc porte des branches noueuses terminées par de nombreux rameaux verts, cylindriques et sans feuilles, qui se détachent et tombent pendant l'hiver. Tous ces arbrisseaux, ainsi que les *Ephedra*, étaient inclinés vers le sud-est, et nous indiquaient que le nord-ouest est le vent régnant du désert. Ils nous rappelaient, par leurs formes et leur allure penchée, ces pins rabougris des Alpes et des Pyrénées, que le vent et la neige courbent tous dans le même sens, et appliquent quelquefois contre les rochers, sur lesquels leurs branches se moulent en s'étalant. Le sable est la neige du Sahara : quand il n'est plus retenu par des surfaces gypseuses et devient le jouet du moindre souffle de vent, alors toute végétation disparaît, le désert est nu et dépouillé. Rien de plus morne que cet aspect. Ces dunes jaunâtres, qui se succèdent uniformément jusqu'à l'horizon, semblent les replis d'un vaste linceul étendu à la surface de la terre. On fré-

(1) *Aristida pungens.*
(2) *Calligonum comosum.*

mit à l'idée de s'avancer dans ces solitudes, de monter et de redescendre sans cesse sur ce sable mouvant, qui s'éboule sous les pas des hommes et des chevaux, mais où le large pied du chameau ne laisse qu'une légère empreinte. Aussi quel étonnement de voir tout à coup des cimes de palmiers apparaître au milieu des dunes, et dans le voisinage des maisons peuplées de laborieux cultivateurs! Les déserts, comme les montagnes, ont été le refuge des opprimés. Gétules, Numides, Kabyles, fuyant les conquérans qui ont dominé successivement en Afrique, ont peuplé les régions les plus arides, abandonnant au vainqueur les terres fécondes qu'il devait laisser en friche, tandis que la montagne et le désert devenaient fertiles.

Le désert de sable est inanimé. Comment en serait-il autrement? Point de plantes, partant point d'herbivores ni d'insectes; point d'insectes, partant point d'oiseaux, de reptiles ni de carnassiers. Cependant un renard blanc, le fennec aux longues oreilles décrit par Buffon (1), creuse ses terriers dans les dunes, et quelques gazelles les franchissent dans leur course légère. Nous n'aperçûmes qu'un petit rongeur, voisin des gerbilles, qui s'enfonce dans le sable avec une extrême rapidité (2), et un joli lézard (3) qu'on retrouve également en Égypte.

Telles sont les trois formes du désert. Pour achever le tableau, nous devons décrire les îlots de végétation, les oasis dont il est semé. C'est un nouvel aspect du Sahara, et qui fera l'objet d'une prochaine étude.

CHARLES MARTINS.

(La seconde partie au prochain n°).

(1) *Canis zerda.*
(2) *Psammomys Saharæ.*
(3) *Acanthodactylus Boskii.*

L'ELDORADO BRÉSILIEN

ET

LA SERRA-DAS-ESMERALDAS

Lorsqu'après avoir franchi la cordillère maritime qui borde la baie de Rio-Janeiro et traversé la riante vallée du Parahyba en suivant la route d'Ouro-Preto, on aborde les premiers échelons de la chaîne d'Espinhaço (*Serra de Espinhaço*), la végétation commence à changer d'aspect. La flore des tropiques disparaît peu à peu devant des espèces nouvelles. Plus on s'enfonce dans l'intérieur, plus le paysage devient sévère. Le *capim gordura,* espèce de graminée parasite qui fait le désespoir de l'agriculteur, a remplacé la forêt vierge. De toutes parts ces terres bouleversées et à physionomie stérile indiquent un sol où a passé la dévastation. Si, prenant à droite, on s'achemine vers la ville de Tijuco, la contrée paraît encore plus triste. Ici les montagnes ne sont plus que des pitons aigus et escarpés, la nature devient franchement sauvage et nue. On dirait que le soleil est impuissant à féconder cette terre. Il n'en est rien cependant, et jadis cette même argile rougeâtre était recouverte d'une riche et plantureuse végétation. Malheureusement il y a près de deux siècles que les *conquistadores* ont porté le feu dans ces masses épaisses afin de pouvoir mieux fouiller les entrailles du sol. Ces pics décharnés renfermaient dans leurs flancs les cailloux diaphanes qui, taillés par l'industrieuse Hollande, forment les plus précieuses parures des femmes. Les ruisseaux qui descendaient de ces collines roulaient dans leurs sables des pépites d'or. Tout ce pays si âpre et si triste, c'est l'ancien *Eldorado* brésilien, c'est la

province célèbre qui porte encore aujourd'hui le nom significatif de *Minas-Geraes* (mines générales).

A la vue de cette terre ruinée, l'esprit est partagé entre des impressions bien diverses. Il se demande d'abord si le mouvement qui à plusieurs reprises a précipité des millions d'hommes au-delà de l'Océan, vers les mystérieux *eldorados* du Nouveau-Monde, doit être regardé par le moraliste comme un bien ou comme un mal pour l'humanité. Les obstacles mêmes et quelquefois les déceptions qui attendent les explorateurs l'amènent bientôt à se préoccuper d'une autre question, toute scientifique. Cette prédilection des métaux précieux pour l'Amérique équatoriale est-elle l'effet du hasard, ou le résultat de causes physiques? Ne saurait-on tracer à l'avance sur une mappemonde les zones aurifères qu'on peut rencontrer à la surface de notre planète et en indiquer la profondeur probable? Bien que la solution de tels problèmes suppose de nombreuses données, des recherches persévérantes, il serait permis toutefois, en prenant le Brésil pour champ d'exploration, d'arriver à des rapprochemens de quelque intérêt et d'en tirer certaines inductions probables. On n'ignore pas que cet empire occupe à lui seul presque la moitié de la péninsule australe du Nouveau-Monde. Pendant tout le cours du XVIIIe siècle, il a été pour le Portugal ce que le Mexique et le Pérou avaient été pour l'Espagne aux époques précédentes. Les mines, il est vrai, ne sont plus aujourd'hui ce qu'elles furent jadis; mais cette particularité nous aidera précisément à suivre le fait historique dans son évolution complète. Du reste, les souvenirs des anciens jours sont si vivaces dans le pays, les *mineiros* (mineurs) ont laissé des traces si nombreuses, qu'à chaque pas on se heurte à quelque rivière ou à quelque ville dont le nom sonore rappelle les antiques richesses de la contrée. Les lieux que traverse le voyageur l'édifient pleinement sur la nature géologique du terrain, et les confidences des chercheurs d'or qu'il rencontre encore çà et là achèvent de l'éclairer sur l'histoire et les destinées des pays aurifères. C'est en comparant leurs récits avec nos propres observations et avec les faits bien connus des premiers temps de la conquête que nous voudrions essayer de répondre au double problème moral et scientifique indiqué plus haut.

I.

Comment d'abord expliquer ce nom de l'*Eldorado* qui a servi de mot d'ordre, de cri de ralliement en quelque sorte à toutes les croisades aurifères? Un fait qui s'est passé de nos jours va répondre.

On n'a pas oublié sans doute les folles croyances qui ont suivi la découverte récente des gisemens aurifères de la Californie. Éblouis à la vue des richesses accumulées dans le lit des torrens qui descendaient des collines, les premiers mineurs californiens ne doutèrent pas qu'il n'y eût quelque part, sur les hauteurs qui dominent les premiers étages de la cordillère, une source de métal précieux d'où s'étaient échappés tous ces sables aurifères. Cette croyance, avivée chaque jour par de nouvelles découvertes, devint bientôt un article de foi chez ces natures ignorantes et possédées de la fièvre de l'or. Les plus intrépides, quittant les alluvions des vallées, gravirent les flancs escarpés de la *Sierra-Nevada* (chaîne neigeuse), à la recherche du pays de leurs rêves. L'emplacement, les caractères physiques de l'*eldorado*, de la mystérieuse source aurifère, variaient au gré de la fantaisie des explorateurs. Les uns se figuraient une montagne d'or qu'ils se proposaient d'attaquer avec la mine, comme ils auraient fait d'une carrière de pierres. D'autres se représentaient de puissans filons dont les affleuremens seraient venus aboutir à l'origine des ruisseaux. Plusieurs enfin rêvaient un lac dont le trop-plein se serait épanché dans les vallées. Telles étaient les illusions qui régnaient, il y a quelques années à peine, parmi les explorateurs californiens.

Qu'on se reporte maintenant à trois siècles en arrière, au temps où les premiers *conquistadores* se trouvèrent tout à coup éblouis par la magnificence de la cour des fils du soleil. En voyant la profusion de ce métal précieux, dont on faisait les ustensiles les plus vulgaires chez les Indiens les plus pauvres, ils n'hésitèrent pas à croire à des mines inépuisables, à quelques carrières d'or massif, cachées dans les nombreux recoins de la cordillère, et cet endroit privilégié s'appela le *lieu de l'or*, l'*Eldorado*. Il ne restait plus qu'à en préciser la situation, et on le plaça dans les régions non encore explorées, c'est-à-dire à l'est des Andes, dans ces contrées inaccessibles d'où sortent les premiers affluens de l'Amazone. Plusieurs circonstances concouraient à rendre admissible cette supposition. Les Indiens, désireux de se débarrasser au plus vite de leurs terribles vainqueurs et connaissant leur soif insatiable pour l'or, indiquaient de la main le revers des montagnes. D'un autre côté, les premiers Castillans qui arrivèrent dans la capitale des Muyscas avaient vu les édifices recouverts de lames étincelantes, et ne doutèrent pas que ce ne fussent là autant de plaques d'or. Enfin l'expédition d'Orellana vint achever de convaincre les plus incrédules. Envoyé par le frère de Pizarre en reconnaissance avec une barque et cinquante Espagnols dans le Napo, un des affluens du Haut-Amazone, il voulut, lui aussi, tenter les aventures. Au lieu d'attendre

ses compagnons à l'endroit fixé pour le rendez-vous, il entra résolûment dans le grand fleuve, s'abandonna au courant, échappa miraculeusement aux rapides, aux tempêtes, au *pororoca* (marée de l'Amazone), et, s'élançant dans l'Océan sans boussole, presque sans provisions, atteignit enfin l'Espagne après des péripéties inouies, annonçant partout qu'il avait traversé des fleuves dont les sables étincelaient d'or et de pierres précieuses. La fièvre des découvertes aventureuses avait alors atteint son apogée. Colomb, Cortez, Balboa, Pizarre, Almagro, étaient autant de héros d'un nouveau *romancero*. La relation d'Orellana n'offrait rien que de très ordinaire auprès des fabuleux exploits de ses devanciers. Tout paraissait possible à de tels hommes. Ces récits, qui plaisaient si fort à l'imagination castillane, ces cris de l'*eldorado* répétés dans toute la Péninsule, ne pouvaient manquer d'avoir de l'écho en Portugal.

Cabral avait déjà touché au Brésil, et c'était ce territoire qu'Orellana venait de traverser. Du reste, l'époque se prêtait on ne peut mieux à ce genre d'aventures. Les bras qui guerroyaient naguère contre les Maures s'étaient tout à coup trouvés inoccupés, et la société d'alors, toute féodale et militaire, dédaignant l'industrie et le travail, ne plaçait la richesse que dans la possession des métaux précieux. Toutefois ce ne fut guère qu'à la fin du XVIIe siècle que commencèrent les sérieuses recherches des sables aurifères du Brésil. Ce retard semble tenir à plusieurs causes. La route de l'Inde, que les Portugais venaient de découvrir avec Vasco de Gama, leur valait trop de bénéfices certains pour qu'ils la délaissassent en vue d'une autre moins sûre. D'ailleurs, au lieu de ne rencontrer dans leur nouvelle conquête que des peuplades timides comme les Aztèques et les Péruviens, ils avaient à la défendre à la fois contre les Hollandais de Maurice de Nassau, les Français de Villegagnon et les indigènes eux-mêmes, rudes guerriers qui ne cédaient le terrain que peu à peu, d'autant plus redoutables que leurs flèches semblaient lancées par des mains invisibles, et dont les retours offensifs étaient fréquens et terribles. Enfin les gisemens aurifères, loin de se trouver sur le bord de la mer comme du côté du Pacifique, étaient cachés dans les montagnes de l'intérieur et séparés de l'Atlantique par des forêts infranchissables. Aussi les premières années qui suivirent la découverte furent-elles pour ainsi dire exclusivement consacrées à courir sus aux Indiens sous prétexte de les convertir « à la vraie foi, » et à exporter en Europe les productions végétales que donnent les tropiques. Lorsque les tribus les plus redoutables eurent été exterminées ou du moins réduites à l'impuissance, et que les escadres hollandaises eurent définitivement quitté le Brésil, alors seulement purent commencer des explorations sé-

rieuses, et ce fut aux Paulistes (habitans de la province de Saint-Paul) que revint la gloire des premières et des plus brillantes découvertes.

Ces hommes étaient merveilleusement propres à la vie d'aventures qu'imposaient de pareilles entreprises. Leurs pères, débris pour la plupart de ces vaillantes bandes qui avaient fait la guerre de l'indépendance, prirent pour épouses les femmes des Indiens, à mesure qu'ils réduisaient ces derniers en esclavage. Le nom de *mamelucos* (mamelouks), par lequel on les trouve souvent désignés dans les annales de l'époque, indique assez leur genre de vie et leur mode de recrutement. On devine sans peine ce qu'on pouvait attendre du mélange de ces deux races. Héritant à la fois de l'énergie portugaise et de la sauvagerie du désert, élevés au grand air dans les vastes plaines du Piratininga, au bruit du mousquet et des cris de mort qui retentissaient chaque jour dans les forêts voisines, les fils n'eurent plus de l'Européen que la fiévreuse activité du *conquistador*. La chasse à l'Indien était leur unique affaire et leur source de revenu la plus productive. Leurs cruautés devinrent si révoltantes que les protecteurs des peaux-rouges crurent devoir, après maintes menaces inutiles, solliciter les foudres de l'église contre les persécuteurs, qui furent en effet excommuniés par Urbain VIII; mais de telles armes ne pouvaient avoir de prise sur ces rudes natures. A peine la bulle fut-elle arrivée à Rio-Janeiro, que les Paulistes, se mettant en révolte ouverte contre les autorités civiles et religieuses, expulsèrent les jésuites, qui défendaient les Indiens, et se déclarèrent indépendans de Rome et de Lisbonne. Que pouvaient les ordres et les menaces de l'Europe à travers l'Océan et les forêts américaines? Dédaignant les forces de l'Espagne comme ils dédaignaient celles du Portugal, ils allaient chercher des esclaves jusque dans les *réductions* du Paraguay, et enlevaient tous les néophytes qui tombaient en leur pouvoir. On ne put mettre un terme à ces courses de brigands qu'en donnant aux indigènes le droit de se servir d'armes à feu. Dès ce moment, l'activité inquiète des *mamelucos* dut prendre une autre direction. Les uns, cédant à leurs vieilles habitudes, s'enfoncèrent dans le désert, à la piste de sauvages qui ne maniaient encore que l'arc; d'autres, plus ambitieux et non moins hardis, se dirigèrent vers les montagnes du Pérou, à la recherche de la *Serra-das-Esmeraldas* (montagne des émeraudes), qui jouait dans les traditions du sud le rôle de l'Eldorado chez les populations de la Guyane et de la Colombie. Au milieu de ces forêts impénétrables, chasseurs d'hommes et chercheurs de pierres précieuses se voyaient souvent obligés de construire une barque et de se confier aux fleuves qu'ils rencontraient sur leur route. Remontant

toujours de rivière en rivière, ils ne pouvaient manquer d'entrer tôt ou tard dans quelque ruisseau sorti des montagnes granitiques et roulant dans ses eaux limpides le sable aurifère. Telle fut l'origine d'un événement qui devait changer la face du Brésil.

Dès que les premières pépites d'or parurent à Saint-Paul, ce fut comme un délire qui s'empara des habitans : toutes les forces vives du pays s'appliquèrent aussitôt à la recherche des gisemens du précieux métal. Ce que la race portugaise dépensa alors d'énergie, si l'on en croit les annales des Paulistes et des *mineiros* (habitans de la province des Mines), semble dépasser toute imagination, et ne peut se comparer qu'aux fabuleuses légendes des temps héroïques. Une troupe de *mamelucos* s'organisait en bandes pour chercher aventure sous la conduite du plus brave ou du plus expérimenté, et s'enfonçait sans carte, sans boussole, dans les immenses déserts de l'intérieur. Ces courses duraient quelquefois plusieurs années. Ni les horreurs de la faim, ni les morsures des serpens, ni la dent du tigre, ni les flèches indiennes ne pouvaient arrêter ces hardis coureurs; les fleuves mêmes n'étaient pas une barrière. Ils traversaient en se jouant, sur une peau de bœuf, les courans les plus rapides, s'ouvraient un chemin avec le feu dans les forêts trop épaisses, exterminaient les tribus indigènes qui faisaient mine de s'opposer à leur passage, et ne s'arrêtaient qu'après avoir rencontré un terrain aurifère. Là, la troupe se divisait : les uns se mettaient en mesure de procéder aux lavages, tandis que les plus alertes reprenaient le chemin de la côte et allaient annoncer à leurs compatriotes la découverte de l'*eldorado*. Ces récits exaltaient les courages et entretenaient l'enthousiasme. D'autres bandes s'organisaient, affrontaient les mêmes fatigues, les mêmes périls, et finissaient également par atteindre les régions aurifères. De ces expéditions datent les découvertes de ces célèbres gisemens qui pendant le XVIIIe siècle ont fait du Brésil la terre classique de l'or. La première découverte importante que firent les *mamelucos* fut celle des mines fameuses de Jaraguá, montagne située à une vingtaine de milles de Saint-Paul. Plus tard vinrent les résultats non moins heureux obtenus à Ouro-Preto en 1699, à Cuyabá en 1719, à Villa-Boa en 1726.

Le plus intrépide de ces coureurs d'aventures ou du moins le plus connu est sans contredit Bartolomeo Bueno da Silva, dont le nom est légendaire dans les souvenirs des Paulistes. C'était une de ces sauvages natures du désert, offrant le type du *mameluco* dans toute sa crudité et son héroïsme. Élevé pour ainsi dire au milieu des bois, il s'était rompu de bonne heure aux fatigues de cette vie périlleuse, vers laquelle il se sentait entraîné. Les forêts n'avaient pas de secrets pour lui; sa sagacité et son expérience lui permet-

taient de déjouer les ruses des Indiens. A l'âge de douze ans, il avait accompagné son père dans les expéditions lointaines. Devenu grand, il se fit chef de bande à son tour, et, poussant toujours devant lui, trouva enfin des gisemens aurifères aux dernières limites de l'empire, dans ce qu'on appelle encore aujourd'hui « l'immense forêt (*Matto-Grosso*). » Revenu à Saint-Paul pour chercher des instrumens et organiser une caravane plus considérable que la première, il repartit aussitôt, brûlant d'exploiter au plus vite sa nouvelle découverte. Il lui arriva dans ce second voyage ce qui s'est vu bien des fois dans l'histoire des mines du Brésil : il se perdit dans les forêts et erra plusieurs mois sans retrouver sa route. Cependant tant d'activité ne pouvait être dépensée en vain : il tomba sur les mines de Goyaz, non moins précieuses que celles qu'il cherchait, et qui, déjà découvertes un demi-siècle auparavant, étaient rentrées dans l'oubli, probablement parce qu'il était arrivé aux premiers explorateurs la même aventure qu'à notre *bandeirante* (chef de bande).

Ce qui distinguait surtout ce dernier de ses compagnons, pour la plupart aussi braves, aussi hardis que lui, c'était une ténacité indomptable et un rare esprit d'initiative. Peu scrupuleux principalement à l'égard des Indiens, tous les moyens lui semblaient bons du moment qu'ils devaient avoir pour résultat quelques paillettes d'or. Il improvisait parfois des ruses inimaginables pour forcer les sauvages à lui indiquer de nouveaux gisemens dès que les anciens venaient à s'appauvrir. Tantôt il leur promettait de faire couler devant leurs huttes des rivières de *cachaça* (eau-de-vie de canne), et tantôt il les effrayait par les menaces de ses armes à feu. D'autres fois c'étaient les femmes d'une tribu qu'il enlevait et qu'il gardait comme otages tant que les maris n'avaient pas répondu à ses désirs. Un soir, il fait appeler les chefs d'une peuplade dans sa demeure. Ceux-ci arrivent inquiets, prévoyant déjà quelque nouvelle demande exorbitante et impossible à satisfaire. Dès qu'il les voit réunis, Bartolomeo se lève d'un air sévère, et dans quelques paroles sèches et brèves il leur annonce que le Dieu des blancs lui est apparu en songe la nuit précédente, pour lui apprendre qu'il existait encore dans le voisinage des mines plus riches que toutes celles qu'on lui avait indiquées jusqu'alors, que les Indiens ne l'ignoraient pas, et que, s'ils se refusaient à les faire connaître, il lui donnait le pouvoir d'incendier leurs fleuves et leurs forêts. « Et pour vous prouver, continua-t-il en s'animant de plus en plus, que les menaces du *vieux diable* (c'était le surnom que lui donnaient les Indiens) ne sont pas vaines, et que le feu que m'a donné le Grand-Esprit peut consumer non-seulement vos bois, mais encore toutes vos rivières,

je vais commencer à l'instant même. » Se tournant en même temps vers deux de ses compagnons, il leur ordonne d'aller remplir sa bassine d'eau et de la lui apporter. Ceux-ci, qui avaient le mot d'ordre, reviennent bientôt avec le vase à moitié plein d'eau-de-vie. Avant que les Indiens puissent se douter de quelque supercherie, Bartolomeo saisit un tison enflammé et l'approche du liquide. A la vue de ces flammes bleuâtres dévorant un élément qui avait le pouvoir d'éteindre le feu, les peaux-rouges se croient perdus, et, se jetant aux pieds de Bartolomeo, le supplient de les épargner promettant de lui faire trouver autant d'or qu'il pourra en désirer. Pour des natures simples et superstitieuses, cet homme était devenu à la longue un personnage d'une puissance surnaturelle devant lequel il fallait s'incliner : de là en grande partie la place que son nom occupe dans les annales des régions aurifères. On peut encore citer comme chefs de bandes dont le souvenir est resté légendaire, Pascoal Moreira Cabral, qui trouva les mines de *Matto-Grosso;* Sebastião Fernandez Tourinho, qui le premier pénétra dans la province de Minas-Geraes (mines générales), et en rapporta quelques *esmeraldas;* Sebastião Leme do Prado, qui découvrit l'or de Minas-Novas (mines nouvelles). Certaines traditions veulent que parmi ces *mamelucos* se trouvassent aussi des Français. Il ne serait pas du reste étonnant que quelques-uns des compagnons de Villegagnon, Duclerc, La Ravardière, chercheurs, eux aussi, d'aventures, eussent suivi les bandes des Paulistes pour devenir plus tard chefs à leur tour. La physionomie toute française de certains noms de ces *bandeirantes* semblerait venir à l'appui de cette légende.

Les immenses richesses qui apparaissaient à chaque nouvelle découverte passeraient aujourd'hui pour de pures fictions, si les mineurs californiens de notre siècle n'avaient été témoins de merveilles analogues. Toutefois, si enthousiastes que soient les récits de ces derniers, ils pâlissent devant les annales des mines brésiliennes. Il n'était pas rare de voir les premiers arrivans ramasser dans un jour des livres entières de pépites. Un *mineiro* (mineur) de Matto-Grosso en récolta en quelques heures une demi-arrobe (16 livres). A Cuyabá, on en trouva 400 arrobes dans un mois. De tels résultats devaient avoir des conséquences non moins extraordinaires. Un jour c'était un pauvre pâtre des Algarves, matelot déserteur, qui devenait tout à coup millionnaire ; d'autres fois on voyait un simple *gaucho,* soldat obscur d'une bande, attirer sur lui tous les regards par une heureuse trouvaille ou par quelque acte de bravoure, et ses compagnons le nommaient gouverneur de la province qu'on venait de découvrir en attendant l'arrivée du capitaine-général envoyé de Lisbonne et du receveur du *quint.* Cependant ces fortunes

soudaines profitèrent peu à la plupart de ceux à qui elles étaient échues. Éblouis par des richesses si subites et si inespérées, ils les dépensèrent aussi rapidement qu'ils les avaient acquises, comptant chaque jour sur des découvertes encore plus grandes. Il arrivait alors ce que nous avons vu se reproduire en Californie. Dans la fièvre des premiers jours, on s'inquiétait peu de l'avenir; l'essentiel était d'arriver au plus vite pour avoir sa part de butin. Les vivres venant à manquer, le prix des denrées atteignit des proportions inouies, et la récolte des mines passait aux mains de gens mieux avisés qui arrivaient avec des provisions. A Matto-Grosso, on vendit une bouteille de *cachaça* dix onces d'or, et un chat une demi-livre. A Goyaz, une vache laitière atteignit le prix de deux livres de pépites. A cette cherté excessive des choses de première nécessité vinrent se joindre tous les élémens de désordre qui naissent d'eux-mêmes au milieu d'une tumultueuse agglomération d'hommes dévorés par la soif des richesses et ne reconnaissant d'autre droit que celui du plus fort. Chose triste à dire, ce ne sont que pages funèbres, que sanglans épisodes qui forment les premières annales de ces colonies naissantes. La loi du désert : « la terre appartient au premier occupant, » était appliquée chaque jour avec la plus inexorable rigueur. La vie humaine semblait comptée pour rien chez ces natures sauvages, habituées dès l'enfance à traiter l'Indien et le nègre comme des bêtes de somme, et dont la vie n'était pour ainsi dire qu'une lutte continuelle contre tous les dangers et toutes les difficultés du désert. Tout étranger qui, attiré par le bruit des découvertes, s'avisait de venir chercher fortune dans une région occupée était appelé *forastero* (homme du dehors), s'il n'arrivait pas des plaines de Piratininga, et se voyait reçu la carabine à la main. Parfois il se trouvait que les *forasteros* formaient une bande assez forte et disposée à disputer le terrain. Une lutte armée ensanglantait alors le lieu où l'on se rencontrait, et plusieurs rivières, car c'est toujours en remontant les cours d'eau que se font les découvertes aurifères, témoins de ces combats, rappellent encore par leur nom lugubre, *Rio das Mortes* (rivière des morts), *Matamata* (tue, tue), le souvenir de ces sanglantes tragédies de la conquête. On sait que de pareilles haines, suivies aussi quelquefois de conflits, se sont élevées de nos jours entre les Chinois et les Américains du nord (1).

(1) Un simple rapprochement montrera combien l'activité humaine a gagné en élémens d'ordre et de stabilité depuis un siècle. Personne n'ignore que parmi les premiers mineurs californiens se trouvaient bon nombre de coureurs d'aventures dont la morale n'était guère plus sévère que celle des anciens *mamelucos*, et qui auraient pu le disputer avec eux d'audace et d'énergie. On se rappelle aussi les scènes de violence qui chaque jour ensanglantaient les *placers*, les incendies de San-Francisco et les assas-

De toutes les provinces brésiliennes qui doivent leur existence aux gisemens aurifères, celle de Minas-Geraes est de beaucoup la plus importante et la plus connue. Son nom reflète assez bien sa physionomie. Un observateur attentif peut étudier à l'aise, dans l'historique de ses phases successives, toutes les vicissitudes par où passe un pays aurifère jusqu'au jour où, ses mines étant épuisées, il se voit peu à peu abandonné de ses habitans, lorsque les circonstances locales ne permettent pas à l'agriculture ou à l'industrie d'en continuer la prospérité. Outre l'immense étendue de ses terrains aurifères, elle présentait le double avantage d'être à la fois à proximité de Saint-Paul, quartier-général des explorateurs, et de Rio-Janeiro, le port le plus beau et le plus vaste de l'Amérique du Sud. Les plaines de Piratininga n'étaient pour ainsi dire qu'une dépendance de la chaîne qui sillonne la province, et les habitans de Rio-Janeiro n'avaient qu'à traverser la vallée du Parahyba pour arriver à l'Itacolumi, la célèbre montagne de l'or. Les caravanes, qui auparavant étaient décimées par les privations, les fatigues et les flèches indiennes avant d'arriver dans les gisemens reculés de l'intérieur, prirent donc le chemin de Minas. D'un autre côté, le voisinage d'un port situé sur la ligne d'Europe les assurait de l'écoulement de leurs produits et du ravitaillement des travailleurs. Aussi vit-on en quelques années des villes florissantes, Villa-Rica, Mariana, Caete, San-João-del-Rey, San-Jose-das-Mortes, s'élever comme par enchantement au milieu d'affreux déserts. Les commencemens, on l'a dit, furent bien tumultueux. Sans compter les rivalités individuelles, les luttes soutenues contre les *forasteros*, il y eut d'abord des résistances acharnées contre les capitaines-généraux et les receveurs du *quint* envoyés de Lisbonne. Cependant Paulistes et *forasteros* finissaient toujours par être soumis à grand renfort de troupes portugaises, l'ordre s'établissait, et, n'étaient les *contrabandistas*, qu'il était impossible d'atteindre dans ces pays si étendus et couverts de forêts inaccessibles, le *quint* royal était régulièrement payé; mais on trouve ici un autre trait distinctif à l'avantage des races anglo-saxonnes. Dès que les mineurs califor-

sinats commis en plein jour dans les rues de cette ville : chaque mineur ne reconnaissait d'autre juge que son *revolver;* mais ce n'étaient là que les tiraillemens inévitables d'une agglomération confuse que le génie pratique de la race anglo-saxonne allait constituer en société régulière. En effet, dix ans après, des voyageurs qui parcouraient ces contrées qu'on leur avait dépeintes si dangereuses étaient émerveillés du calme et de la sécurité qu'ils trouvaient soit dans les villes, soit sur les routes, soit dans les montagnes. Le *revolver* avait fait place à la pioche, et à mesure que les sables s'appauvrissaient, les chercheurs d'or, par une transformation insensible de travail, devenaient agriculteurs ou industriels. On peut affirmer qu'il existe aujourd'hui autant d'ordre à San-Francisco, à Sydney, à Melbourne qu'à Londres et à New-York.

niens ont compris que l'appauvrissement des sables aurifères ne promettait plus de rémunération convenable au travail individuel, ils se sont adressés aux forces collectives, à l'industrie, à l'association, et n'ont pas eu un moment l'idée d'employer à l'exploitation des mines les nègres de la Havane ou de la Louisiane. Il y a un siècle, les choses se passaient tout autrement : lorsqu'une bande tombait sur un sol aurifère, tous, chefs et soldats, se mettaient à l'œuvre. Leurs procédés d'extraction ne différaient en rien de celui que Pline et Strabon attribuaient à leurs ancêtres dans les montagnes de l'Ibérie. Chaque mineur avait son plat d'étain qu'il remplissait d'eau et de sable. Un mouvement giratoire imprimé à la sébile permettait à l'or de se rendre au fond à raison de sa pesanteur, tandis que le sable, plus léger, restait à la surface et était rejeté au fur et à mesure. Cette méthode, bonne seulement pour des terres très riches, dut bientôt paraître insuffisante à des hommes avides et enivrés de leurs premières découvertes. Dès qu'ils s'aperçurent de l'appauvrissement du *cascalhao* (gangue aurifère), ils eurent tout à coup le sentiment de leur dignité de blancs; ils se dirent que le repos était fait pour eux, et que le travail ne convenait qu'aux races vaincues et idolâtres. La chasse aux Indiens, interrompue un moment à la vue des pépites d'or, recommença aussitôt de plus belle. De cette époque datent ces hécatombes humaines de peaux rouges et de peaux noires qu'on ne peut chiffrer que par millions. L'excès de travail, la perte de la liberté, n'étaient pas pour ces infortunés les seules causes de dépérissement. Le traitement du *cascalhao* ne pouvant avoir lieu que sur le bord des rivières, il en résultait que nègres et Indiens avaient continuellement les pieds dans l'eau. De là une mortalité effrayante. Si l'on ajoute que ces lavages se faisaient sans ordre, que les terres une fois traitées étaient rejetées sur d'autres terres inexploitées, que le pays, fouillé, bouleversé en tous sens, devenait ainsi impropre à l'agriculture, que les premiers mineurs dans l'enivrement de leur fortune ne savaient pas garder leurs richesses, on comprendra sans peine que la prospérité des mines ne pouvait être de longue durée. Le rendement du *quint* était le thermomètre infaillible de la situation de la province; après s'être accru jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, il diminue sensiblement à partir de cette époque. Cinquante ans après, la province de Minas était épuisée, et tandis que San-Francisco, Nevada-City et toutes les autres villes naissantes de la Californie n'ont pas cessé un seul instant de voir leur prospérité s'accroître même après la disparition de l'or, les cités brésiliennes élevées sur les emplacemens de gisemens aurifères allèrent déclinant de plus en plus. Ces villes si riches, si animées, perdirent peu à peu leurs habitans, et le voyageur con-

temple aujourd'hui avec tristesse ces rues presque désertes, ces maisons abandonnées, ces églises ou ces couvens mornes et lézardés.

La découverte des gisemens aurifères n'en a pas moins été un grand bienfait pour le Brésil. Si la fascination de l'or n'avait pas attiré des habitans dans les déserts de Goyaz, Matto-Grosso, Minas-Geraes, Minas-Novas, la race portugaise n'aurait probablement jamais quitté les bords de l'Atlantique. Des pays immenses, cités parmi les plus riches du monde, nous auraient été à jamais fermés. Quelques Paulistes allaient, il est vrai, dans ces vastes solitudes à la chasse de l'Indien, mais ce n'étaient là que des soldats isolés. Le gros de l'armée ne suivait pas; c'était trop d'affronter à la fois les flèches empoisonnées, les fatigues de la route et les miasmes des forêts. Lorsque le cri de l'*eldorado* eut retenti dans les plaines de Piratininga, et que l'écho, traversant l'Océan, fut arrivé jusqu'aux Algarves, on vit tout à coup s'animer ces plages désertes. Des villes s'élevèrent, des *picadas* (sentiers) sillonnèrent les montagnes, l'activité européenne vint prendre possession de cette terre, et refoula au loin les tribus indigènes cuivrées, incapables de féconder le sol et destinées à disparaître tôt ou tard devant les exigences de la civilisation. Ce mouvement subit d'activité ne fut pas sans amener une transformation morale, et l'on vit les coureurs d'aventures eux-mêmes employer leur or à faire bâtir des églises, à doter des couvens, à enrichir les madones de dentelles ruisselantes de diamans. Un *mineiro* choisi pour parrain donnait 10,000 crusades à sa commère. N'allez pas demander à ces vieilles natures portugaises des écoles, des bourses, des monumens publics, des théâtres, des rues larges, droites, bien aérées, tout ce qui charme l'étranger débarquant à Sydney, à Melbourne, à San-Francisco et dans toutes nos villes modernes. La vie publique n'existait pas encore chez elles; leur intelligence, énervée sous la double pression du saint-office et des interdictions royales, ne pouvait sortir du cercle des intérêts que pour se tourner vers les choses du ciel. Tel est cependant l'irrésistible effet de l'aisance sur la destinée des individus et des peuples, que ce fut dans cette même province de Minas que retentit vers la fin du siècle le premier cri d'indépendance qu'ait entendu l'Amérique du Sud.

L'exploitation des mines, commencée avec le XVIIIe siècle, a donc fini avec lui, en passant par les trois phases qui se succèdent dans toute entreprise aurifère : d'abord la période des riches pépites puisées au lit des ruisseaux descendant des montagnes granitiques, puis celle des lavages du *cascalhão* dans des sébiles ou de petits canaux creusés à cet effet, enfin, les terres s'appauvrissant de plus en plus à la longue, la période des fouilles pratiquées dans les en-

trailles du sol pour trouver les sources d'où le métal s'était répandu à la surface. Les veines de quartz, parsemées de paillettes, semblaient mettre sur la voie. Cette méthode, qui se continue encore de nos jours, a produit dans les premiers temps d'assez bons résultats; mais l'or, comme on va le voir, ne se trouvant jamais qu'à la surface, devait faire défaut tôt ou tard : aussi les habitans ont-ils fini par y renoncer. Il n'y a guère que quelques compagnies anglaises qui, à l'aide de puissantes machines à broyer le quartz, aient cherché à continuer cette exploitation dans le district de Congo-Soco, le plus riche jadis en filons aurifères; mais il n'y en aurait qu'une seule, à ce qu'on prétend, qui distribue régulièrement un dividende à ses actionnaires. On sait que pareille mésaventure est arrivée aux compagnies australo-californiennes. Quant aux vieilles méthodes portugaises, on les rencontre encore quelquefois çà et là chez les gens de couleur qui, après la saison des pluies, vont glaner le long des ruisseaux et s'estiment heureux lorsqu'ils réalisent de quoi couvrir leurs dépenses journalières de tabac et de *cachaça* (eau-de-vie).

Si les *mineiros* ont enfin consenti à renoncer aux exploitations aurifères, à s'adonner les uns à la culture, les autres à l'élève du bétail, il ne faudrait pas en conclure que les rêves de l'Eldorado sont complétement oubliés; mais ils n'ont guère plus d'influence que sur les étrangers, comme par exemple sur certains *mascates* (petits colporteurs) qui, d'un coup voulant faire leur fortune, s'engagent dans la route des mines, se nourrissent, chemin faisant, des légendes que les indigènes leur débitent, quelques-uns de bonne foi, le plus grand nombre pour se moquer de leur crédulité. Ces pauvres gens errent ainsi plusieurs mois à l'aventure, presque toujours au milieu de fatigues et de privations inouies, heureux encore quand ils reviennent de ces déserts et en sont quittes pour la perte de leur modeste bagage. Tous ceux que j'ai vus étaient dans un état de misère et de maigreur indescriptibles; leur odyssée, à travers les variantes de détail, reproduisait presque toujours la même histoire. C'était un Français novice qui, sur la foi des traditions et comptant sur son savoir-faire, avait résolu d'aller à la recherche de nouveaux gisemens. Après avoir tout perdu, jusqu'à sa chaussure, renonçant à l'espoir d'atteindre l'objet de ses rêves, il s'était vu forcé, pour vivre, de devenir, suivant les circonstances et la nature des pays qu'il traversait, jongleur, dentiste, médecin, cuisinier, acrobate, même professeur de français. J'ai rencontré un jour, sur la route de Villa-Rica à Rio-Janeiro, un de ces coureurs d'aventures, venu d'Europe comme photographe et chercheur d'or. Le soleil avait desséché ses produits, les accidens de la route avaient

brisé ses appareils; il ne lui restait plus que sa boîte à objectif, transformée en sac de voyage, et dans laquelle il avait renfermé la plus incroyable collection de menus objets qui puissent frapper la curiosité d'un Parisien égaré dans les forêts. On y voyait des pyrites de fer et des élytres d'insectes, d'énormes becs de toucans, des graines de fruits impossibles, des cristaux de quartz et des bouts de flèches indiennes. Ce brave homme, ne sachant comment me témoigner sa reconnaissance pour le soin que j'avais pris de lui reconstituer un costume convenable, étala son musée sur une table, et me pria de choisir moi-même toutes les pièces qui seraient à ma convenance. Comme il insistait, je craignis de le désobliger par un refus, et je fixai mon choix sur un bout de plume taillée en biseau à une de ses extrémités et renfermant de petits grains incolores. Je croyais que c'était une cigarette camphrée.

— Cela, une cigarette camphrée! reprit vivement mon Californien; c'est une plume qui contient peut-être plus de cent *milreis* de *brillans*. Je les ai mis là dedans parce que je n'avais pas autre chose, et qu'on peut ainsi les passer plus facilement à la douane.

Honteux de ma méprise, je refusai de nouveau, craignant de ma part une nouvelle indiscrétion involontaire; mais l'homme aux *brillans* ne l'entendait pas ainsi, et, voyant que je persistais, il tira de son muséum une queue de serpent à sonnettes qu'il me força d'accepter. Quand il eut achevé l'historique de son présent, je l'interrompis pour lui demander quelques détails sur les gisemens qu'il avait parcourus.

— Ah! ne me parlez pas de terrains aurifères, répondit-il aussitôt. Je ne sais pas comment on a l'aplomb d'appeler ce pays la province des mines. Figurez-vous que les habitans n'y connaissent même pas l'argent monnayé! ils ne veulent que du papier ou du cuivre. Plusieurs fois je me suis vu dans l'embarras parce que je n'avais sur moi que des pièces d'or ou d'argent. On pourrait bien encore trouver çà et là quelque peu de poudre d'or; mais il n'y a que les gens les plus misérables pour prendre souci d'une recherche qui ne donne pas de quoi vivre. J'ai eu toutes les peines du monde à me procurer ces échantillons en faisant le portrait de quelques *caboclos*. — Et il me montrait d'un air joyeux ses pyrites.

Pour en finir avec les gisemens du Brésil, il faut voir quelle quantité d'or ils ont fournie à la circulation depuis qu'ils ont été découverts. Cela n'est pas chose aisée. Tous les voyageurs qui en ce siècle ont visité ce pays ont tâché d'évaluer cette somme, et ils ont différé quelquefois entre eux de plusieurs milliards. Essayons néanmoins de refaire ce calcul sans aucune exagération, en prenant pour base le rendement du *quint* de la province la mieux connue,

celle de Minas-Geraes. On sait que le *quint* est la cinquième partie que prélevait la couronne de Portugal sur tout l'or trouvé dans ses colonies. Le produit total étant estimé à 250 arrobes par an, cela donne 25,000 arrobes en tout pendant un siècle; l'arrobe étant de 32 livres portugaises, la livre de 500 grammes en moyenne et par conséquent représentant une valeur actuelle de 1,500 francs, nous trouvons 1,200 millions. La contrebande, évaluée à un cinquième, nous fait arriver à 1,500 millions. Si nous doublons ce chiffre pour tenir compte des provinces de Matto-Grosso, Goyaz, Minas-Novas, São-Paulo et autres moins connues ou moins importantes, nous trouvons 3 milliards, qui est le nombre donné par Humboldt.

Il faut maintenant rechercher brièvement les causes physiques qui semblent avoir accumulé l'or dans certaines régions à la surface du sol et dans les sables des rivières.

II.

Si l'on compare attentivement les diverses exploitations aurifères qui se trouvent aujourd'hui dispersées sur les points les plus éloignés du globe, Californie, Australie, Oural, Altaï, Afrique, Bornéo, Brésil, on voit constamment se reproduire plusieurs faits caractéristiques que l'on peut, ce semble, considérer comme les lois générales des gisemens aurifères.

La première de ces lois s'applique à la zone terrestre qui a le privilége, pour ainsi dire exclusif, de posséder le précieux métal. Ce sont les contrées équatoriales ou inter-tropicales qui sont incontestablement les plus riches. L'Amérique, l'Afrique et l'Océanie sont traversées par l'équateur et par les tropiques. L'Oural et l'Altaï sembleraient faire exception au premier abord; mais on sait que leurs sables sont moins riches que ceux de la zone torride, et d'ailleurs on pourrait peut-être faire rentrer cette chaîne dans la loi générale, si l'on admet, comme le veulent plusieurs géologues, que la terre ait subi un déplacement d'axe, et que le bourrelet montagneux qui traverse le nord de l'Asie et des deux Amériques ait été jadis sous l'équateur.

Si, après avoir déterminé les régions aurifères, on étudie les circonstances locales qui accompagnent les gisemens, on trouve une seconde loi, non moins remarquable que la première. L'or ne se rencontre que dans le voisinage des grandes chaînes de montagnes. On ne le voit jamais sur la crête dénudée des masses granitiques, syénitiques, porphyriques, etc., qui forment la charpente des continens. C'est toujours dans les contre-forts de ces montagnes, c'est-à-dire dans les vallées qui s'étendent entre la plaine proprement

dite et le sommet de la chaîne, que se trouvent tous les terrains aurifères.

L'examen de la gangue de l'or et la profondeur au-delà de laquelle le filon cesse d'être exploitable révèlent une loi non moins générale que les deux autres. Le métal est presque toujours à la surface, tantôt en pépites isolées ou en paillettes fines dans le sable, tantôt encaissé dans les flancs de la montagne au milieu des filons de quartz qui se sont fait jour à travers les terrains anciens lors de l'apparition de la chaîne centrale. Même dans ce cas, on peut dire que l'or s'est porté à la surface, car, quelque riche que soit un filon, il diminue rapidement de valeur à mesure qu'on creuse dans le sol. C'est aujourd'hui un fait connu de tous les mineurs, et pour l'avoir ignoré bien des compagnies se sont ruinées dans les deux Amériques.

Enfin on peut aussi chercher à préciser le moment de l'apparition de l'or à la surface de la terre et établir que cette époque est relativement récente. Les roches cumbriennes et siluriennes, qui, de l'avis de tous les géologues, sont formées de débris de la première écorce du globe, n'en contiennent pas de trace. Les filons de quartz qui ont apporté le métal de l'intérieur semblent devenir de plus en plus riches et de plus en plus nombreux à mesure que les chaînes de montagnes qui les ont fait naître sont elles-mêmes plus récentes et plus hautes. Le système des Andes, qui, sous différens noms, traverse le Nouveau-Monde dans toute sa longueur, est à la fois le plus élevé, le plus moderne et le plus productif.

Ces phénomènes, qui se vérifient chaque jour dans une zone immense et presque sur toute la circonférence du globe, ne sauraient être l'effet du hasard. Tout obéit à des lois invariables à la surface de notre planète : pourquoi n'en serait-il pas de même à l'intérieur? pourquoi ne trouverait-on pas dans la disposition des roches et des minerais quelque chose de cet ordre immuable que présentent les élémens les plus mobiles comme l'eau et l'atmosphère? Essayons donc de deviner ces lois d'après les principes de la physique moderne, et, afin de rendre la tâche plus facile, reportons-nous par la pensée aux premiers âges chaotiques du monde, lorsque la terre, encore incandescente, n'offrait qu'un globe liquide tourbillonnant dans l'espace. Une expérience bien simple, répétée journellement dans les cours de physique, va nous mettre sur la voie. Si l'on prend une sphère creuse en verre contenant jusqu'à une certaine hauteur un liquide quelconque, et qu'on imprime à cet appareil un mouvement de rotation rapide autour de l'axe vertical, on verra les molécules du liquide s'éloigner de l'axe avec d'autant plus de force que le mouvement giratoire sera plus énergique et se porter à la surface dans

le sens du diamètre horizontal. De plus, si les molécules contenues dans le verre sont de densités différentes, les plus denses se porteront à la surface, tandis que les plus légères convergeront vers le centre. La mécanique rend d'ailleurs parfaitement compte de ce phénomène, auquel elle a donné le nom de force *centrifuge*.

Or, à l'époque où la masse terrestre était encore fluide, les molécules pouvaient facilement obéir aux sollicitations de la force centrifuge développée par le mouvement rotatoire autour de la ligne des pôles. Cette force, augmentant d'intensité, comme l'indiquent le calcul et l'expérience, avec le carré de la vitesse, était loin d'être la même sur tous les points de la terre. A l'équateur, chaque molécule, devant parcourir environ 40,000,000 de mètres en 24 heures, c'est-à-dire plus de 460 mètres par seconde, obéissait à une tendance centrifuge des plus puissantes. Il en était de même dans le voisinage de cette ligne, tandis que les molécules des régions polaires, n'ayant qu'une très petite circonférence à décrire, n'étaient soumises qu'à une force très faible ou presque nulle.

Maintenant, si l'on observe que ces matières, qui entrent dans la composition du globe, sont de densité différente, on comprendra facilement que les molécules pesantes se sont nécessairement portées vers la surface avec d'autant plus d'énergie qu'elles étaient plus voisines de l'équateur et que la densité en était plus forte. De là trois conséquences : diminution du rayon polaire et augmentation du rayon équatorial, transport au centre de la terre des molécules les plus légères et à la surface des molécules les plus denses, enfin densité des molécules de la surface d'autant plus forte qu'elles sont plus voisines de l'équateur.

La première de ces lois est connue de tout le monde et a été vérifiée par les astronomes. Les deux dernières, quoique dérivant du même principe, sont restées inaperçues jusqu'ici des géologues et des physiciens, parce que les uns et les autres ne se sont jamais préoccupés que des effets de la pesanteur, qui agit en sens inverse de la force centrifuge. Elles sont cependant tout aussi faciles à vérifier par l'étude de l'écorce terrestre et des déjections volcaniques, et nous donnent en même temps la solution du problème du gisement des métaux précieux, car ces métaux, étant les plus lourds de tous, se montreront d'autant plus abondans qu'on se rapprochera davantage de l'équateur; par contre, ils deviendront de plus en plus rares à mesure qu'on s'avancera vers les pôles.

Si l'on prend une mappemonde, on remarquera que les faits s'accordent avec nos conclusions. Il suffit de comparer les latitudes, c'est-à-dire les distances qui séparent de l'équateur tous les pays connus par leur richesse en mines d'or ou en sables au-

rifères. Or voici le tableau de ces contrées et des latitudes correspondantes :

NOMS DES CONTRÉES AURIFÈRES.

	LATITUDES nord.	LATITUDES sud.		LATITUDES nord.	LATITUDES sud.
Brésil.....	4° »	» 34°	Zanguebar.....	5° »	» 10°
Chili.....	» »	25—44	Mozambique...	» »	10—25
Colombie.....	12 »	» 6	Guinée.....	» 15°	» »
Mexique.....	16—32°	» »	Soudan.....	6—22	» »
Californie.....	32—47	» »	Sénégambie...	11—17	» »
Pérou.....	3 »	» 23	Sahara.....	15—33	» »
Australie.....	» »	11—39	Tripoli.....	27—33	» »
Bornéo.....	7 »	» 4	Kordofan.....	10—15	» »
Sumatra.....	5 »	» 5	Nubie.....	10—25	» »
Indoustan.....	7—35	» »	Abyssinie.....	12—15	» »
Indo-Chine....	1—27	» »	Darfour.....	10—16	» »
Sumbawa.....	» »	8— 9			

On voit par ce tableau que les gisemens aurifères peuvent atteindre et même dépasser quelquefois le 40e parallèle nord et sud. Les alluvions de l'Altaï arrivent jusqu'au 50e degré, celles du *Frazer-River* et de l'Oregon jusqu'au 55e, celles de l'Oural jusqu'au 60e. Cette excessive largeur de la zone aurifère, loin de contredire nos conclusions, s'explique de la manière la plus simple. Pour que les molécules d'or pussent obéir librement aux sollicitations de la force centrifuge, il eût fallu qu'elles fussent libres. Or il n'en a point été ainsi; l'or a aussi sa gangue, et pour des raisons que l'on ne connaît pas encore, cette gangue est le quartz, matière beaucoup plus légère que l'or. C'est cette coexistence du quartz avec l'or qui fait qu'on trouve quelquefois ce dernier métal assez loin des tropiques, témoin les sables de l'Oural; mais ici encore la loi générale se trouve confirmée, car ces alluvions ouraliennes sont d'une pauvreté extrême, quand on les compare aux mines du Mexique ou du Pérou, qui donneraient des quantités immenses de métaux précieux, si le manque d'eau et de combustible n'empêchaient l'exploitation.

On trouve une autre raison de l'étendue de la zone aurifère dans les attractions que la lune et le soleil exercent sur les molécules liquides du centre du globe, et dont les marées de l'Océan ne sont pour ainsi dire que la continuation. Ces marées intérieures tendent à porter les matières pesantes à la surface, et comme elles agissent principalement dans l'écliptique ou dans des plans très rapprochés de cette ligne, il en résulte que les zones voisines des tropiques doivent être les plus privilégiées en métaux précieux. En effet, il est bien établi que les mines les plus renommées du Mexique, celles dont la richesse est telle qu'on peut les considérer comme inépuisables, se

rencontrent surtout entre le 21e et le 24e parallèles. De même, dans l'hémisphère sud, les célèbres mines de Potosi et de Chuquisaca en Bolivie sont presque sous le capricorne. La profondeur de ces gisemens aurifères a été l'objet de recherches intéressantes, et on ne peut mieux faire ici que de laisser un moment la parole à l'auteur d'un remarquable rapport sur les mines de la Californie. « Dès les premiers temps de l'exploitation des alluvions, dit M. Laur, on remarqua que les grosses pépites d'or tenaient souvent du quartz adhérent à leur masse, et que cette roche était abondante dans les graviers de certains *placers* connus par leur grande richesse. On conclut de ces faits que le quartz était la gangue nécessaire de l'or, et on se mit à en explorer les nombreux filons qui sillonnaient la contrée. Toutes ces veines étaient aurifères, et quelques-unes, comme celle de *Gold-Hill* (colline de l'or), près de Nevada, fournirent, dès les premiers coups de marteau, des minerais où l'on trouvait en poids plus d'or que de gangue. On disait en ce moment qu'on était arrivé aux sources d'où l'or s'était écoulé dans les vallées, que l'intérieur des filons devait en contenir encore les plus riches dépôts, et de tous côtés on s'organisa pour l'exploitation des nouveaux gisemens. De très puissantes machines à broyer les roches arrivèrent à grands frais de New-York et de Londres, et avant la fin de 1856 il existait en Californie quatre-vingt-une usines, employant à broyer les minerais aurifères une force de plus de 1,500 chevaux-vapeur, dont la dépense totale était évaluée à plus de 15 millions de francs. Toutes ces machines étaient en travail dans ces montagnes où quelques années auparavant n'osaient s'aventurer les plus hardis pionniers des plaines de l'ouest; mais les riches produits qu'on espérait ne vinrent pas, et toutes ces grandes affaires d'usines à quartz, si ardemment entreprises dans un de ces momens de fièvre que les mines ont si souvent excitée en Californie, n'aboutirent qu'à des désastres. Il en est encore un grand nombre qui n'ont pu reprendre leur travail, bien que les frais d'exploitation soient aujourd'hui d'un tiers moindres qu'à l'époque de la fondation (1). » Ces détails sur les mines californiennes s'appliquent mot pour mot aux mines du Brésil. Quand les sables aurifères ont été épuisés, des compagnies anglaises sont venues avec des machines à broyer le quartz. Les veines qu'on voyait à la surface donnaient les plus légitimes espérances. Tout s'est évanoui à mesure qu'on a pénétré plus avant dans le sol. Quelques-unes, qui persistent peut-être encore, ne sauraient constituer une exception : c'est à peine si elles font leurs frais.

(1) Voyez une étude de M. Laur dans la *Revue* du 15 janvier 1863.

Mais pourquoi les latitudes de l'Europe qui correspondent à celles de la Californie sont-elles déshéritées sous le rapport des gisemens aurifères? Les vieux géographes vont nous répondre. L'or était beaucoup plus commun dans l'antiquité qu'on ne le pense généralement. Chaque guerrier gaulois, au rapport des annales latines, marchait au combat couvert de chaînes et de bracelets d'or. L'histoire de Tarpeïa, qui mourut ensevelie sous un déluge de bracelets d'or et de boucliers étrusques, semble prouver que les Gaulois n'étaient pas les seuls à suivre cette coutume. L'Europe fournissait alors toutes ces richesses. La plupart des géographes et des écrivains de cette époque, Hérodote, Aristote, Pline, Strabon, s'accordent à dire que les rivières des Cévennes et des Pyrénées charriaient de l'or. Une rivière qui coule au pied des Pyrénées, l'Ariége rappelle encore par son nom latin, *Aurigera*, la célébrité dont elle a joui. La péninsule hellénique et surtout l'Ibérie, si l'on en croit les poètes et les géographes des temps anciens, avaient aussi leurs alluvions aurifères. Polybe, entre autres, dit que les mines d'argent situées près de Carthagène occupaient habituellement quarante mille ouvriers dont le travail rapportait au peuple romain 25,000 drachmes par jour (8 millions par an). Les sables aurifères ont donc existé jadis sur toute la surface de la planète, et d'une manière sensible jusqu'au-delà du 40e degré de latitude. A toutes les époques, il s'est trouvé des chercheurs aussi aventureux, aussi intrépides que les *mamelucos* de Piratininga ou les *diggers* des *placers* californiens. L'ancien continent s'est appauvri à la longue, et aujourd'hui il n'y a plus que les terres vierges de l'Amérique, de l'Australie, de l'Océanie, les immenses déserts de l'Afrique voisins des tropiques, qui possèdent encore ces précieuses richesses. Les récits qu'on trouve chaque jour dans les journaux américains ou australiens sur les découvertes de nouveaux gisemens aurifères dans ces pays jusqu'ici inexplorés confirment nos inductions.

On se demandera maintenant pourquoi la pesanteur, beaucoup plus puissante que la force centrifuge et agissant en sens contraire, n'a pu retenir vers le centre de la terre les métaux précieux. Peut-être, en adoptant l'idée que Laplace, il y a un demi-siècle, formula dans son *Exposition du système du monde*, arrivera-t-on à une solution satisfaisante (1). Les principes sur lesquels ce savant s'est

(1) Laplace, s'aidant des beaux travaux d'Herschel sur les nébuleuses, considère le soleil avec son cortége planétaire comme étant à l'origine une immense nébuleuse, s'étendant au-delà de l'orbite de la planète la plus éloignée, et tournant autour d'un axe passant par son centre. Cette nébuleuse, se refroidissant peu à peu par son rayonnement dans l'espace, dut se contracter et diminuer de volume. De là une augmentation de vitesse de plus en plus grande, et par suite une plus grande énergie de la

appuyé pour la formation planétaire sont en effet applicables aux molécules de l'intérieur du globe. On voit d'abord que l'écorce terrestre, se refroidissant sans cesse par suite de son rayonnement vers les espaces célestes, diminue insensiblement de volume, et par conséquent augmente d'autant sa vitesse. De là un frottement contre cette écorce, dont l'épaisseur est d'environ 60 kilomètres, et la masse fluide de l'intérieur. Or on sait que tout frottement dégage deux électricités différentes et que chacune d'elles se dépose sur un des corps frottans. Il en résulte deux énormes masses de fluide se reproduisant à mesure qu'elles se neutralisent, et s'accumulant l'une vers la surface du globe, l'autre vers les matières liquides du centre. On sait aussi que deux électricités contraires tendent toujours à s'attirer, entraînant avec elles les corps qui les portent, et que les lois de cette attraction sont précisément les mêmes que celles de la pesanteur. Ne pourrait-on pas en conséquence chercher les causes des anomalies de la pesanteur dans les actions électriques qui ont lieu à l'intérieur du globe? Toutefois, comme ces actions pourraient paraître insuffisantes à cause de la marche insensible du refroidissement terrestre et des réactions qui se produisent, il vaudrait peut-être mieux recourir aux marées intérieures, qui présentent des effets analogues, mais bien plus intenses. Un fait donnera une idée de la puissance de ce phénomène et du rôle qu'il joue dans l'économie du globe. A Lima et dans la plupart des endroits de la Cordillère désolés par les volcans des Andes, tous les habitans ont remarqué que les tremblemens de terre sont plus fréquens et plus redoutables aux syzygies et aux heures où le soleil et la lune passent au méridien. Un grondement sourd et continu qu'on entend lorsqu'on approche de certains volcans nouvellement ouverts indique le frottement de la masse liquide contre les parois de l'enveloppe, et fait deviner l'énorme quantité de fluide qui en résulte. Tout peut alors s'expliquer de la manière la plus simple. Les attractions électriques combinées avec la force centrifuge et les actions sidérales, neutralisant la pesanteur, permettraient aux métaux précieux de venir flotter à la surface. Qu'il se produise maintenant une de ces expansions souterraines qui se manifestent au dehors par un déchirement de la croûte terrestre et l'apparition d'un bourrelet montagneux, que se passera-t-il? Une colonne de granit en ébullition s'élèvera dans l'espace, lancée par

force centrifuge. Lorsque cette dernière force fut assez puissante pour vaincre l'adhérence des molécules, il se détacha une zone de la masse solaire dans le plan de l'équateur. Cette zone, continuant à tourner sur elle-même en vertu du mouvement acquis, constitua la première planète; ainsi de suite des autres, qui à leur tour donnèrent naissance de la même manière à leurs satellites.

lesvapeurs intérieures qui tendront à s'échapper. Cette poussée de gaz et de matières fondues laissera sur les côtés toutes celles qui se trouvaient à la surface de la nappe liquide, et, leur communiquant sa force d'impulsion, les jettera en filons à travers les terrains qui doivent former les contre-forts de la chaîne. Les premiers jets qui affleureront dans les flancs de la montagne seront les filons de quartz aurifère et platinifère, puis viendront les minerais d'argent et de plomb, plus haut se trouveront les pyrites de cuivre et de fer; enfin le granit seul couronnera le sommet. Telle est en effet la disposition que présentent les divers minerais, au dire de tous les mineurs, dans l'immense cordillère qui sillonne les deux Amériques.

Enfin il faut remarquer que c'est peut-être dans la nature même de la pesanteur que gît la raison de tous ces faits contradictoires. La pesanteur, telle qu'on l'a entendue jusqu'ici, est un mot vide de sens et la négation du principe fondamental de la mécanique, l'inertie de la matière. Si, comme les études les plus récentes sur la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, le portent à croire, les ondulations de l'éther sont la cause mère de tous ces phénomènes, ne pourraient-elles pas aussi être l'origine première de l'attraction universelle? Ce n'est pas du reste d'aujourd'hui que datent les premières atteintes portées à la conception newtonienne.

En résumé, l'or semble s'être porté dans les régions voisines de l'équateur par suite de la rotation terrestre et des marées intérieures que détermine la double attraction de la lune et du soleil. Absent aux environs du pôle, il devient de plus en plus abondant à mesure qu'on approche des tropiques. Les régions aurifères de l'ancien monde ont été de bonne heure épuisées, quelques-unes du nouveau le sont aussi; mais il en reste de fort riches dans les déserts de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. L'or se rencontre plus facilement dans le lit des rivières que partout ailleurs. Cela provient de ce que dans le travail des siècles la gangue a été entraînée par les eaux, tandis que le métal, retenu par le poids, est resté sur place. Les coudes des rivières, les rochers, tous les obstacles en un mot qui arrêtent les paillettes, sont autant de gîtes privilégiés. Les bords de ces rivières sont nécessairement aurifères, soit à la surface, soit sur la terre végétale. L'or s'étant toujours porté à la surface, il est inutile, quand on est en présence d'une veine, de creuser au-delà de quelques mètres de profondeur. Les sables qui le contiennent proviennent de la désagrégation des quartz aurifères; ceux-ci ne se trouvent que dans les contre-forts des grands systèmes de montagnes, et doivent leur origine aux filons lancés à travers l'écorce du globe par les forces souterraines lors de l'apparition de la chaîne.

C'est principalement au Brésil qu'il conviendrait d'étudier de près cette influence des grands systèmes de montagnes sur la production des métaux. L'immense Cordillère des Andes, sur les bords du Pacifique, offre pour ainsi dire tous les échantillons du règne minéral, disposés comme par étages successifs. Les contre-forts de l'est, allant sans cesse en diminuant de hauteur et de puissance, s'appauvrissent de plus en plus. L'or seul persiste à la base. La dernière chaîne, celle qui borde l'Océan, ne contient plus que du granit pur; c'est aussi la moins élevée. On voit en même temps pourquoi le Brésil n'a jamais eu de mines d'argent : ce n'est très probablement qu'une question d'altitude. La plus grande hauteur des montagnes n'y dépasse guère de 1,000 à 1,500 mètres, tandis que certains pics des Andes atteignent 24,000 pieds. En revanche, le cuivre et le fer ne manquent pas, ce dernier surtout se montre en abondance; en certains endroits, il est presque pur et rend jusqu'à 90 pour 100. Chose curieuse, si l'on en croit la tradition, ce seraient des noirs de la côte de Mina (Guinée) qui auraient indiqué ces richesses aux farouches *conquistadores*. Les Indiens ne paraissaient pas s'en être doutés jusqu'à ce moment. L'or qu'ils trouvaient tout préparé dans les sables des rivières suffisait amplement à leurs besoins domestiques : il avait en outre l'avantage d'être plus malléable et plus facilement fusible que le fer. Toutefois certaines tribus de l'intérieur ne dédaignent pas d'employer le fer depuis que l'or a disparu; mais, voulant éviter avant tout le travail et le souci de le forger, elles ont imaginé un moyen aussi simple qu'ingénieux de se le procurer aux dépens des voyageurs. Me trouvant un jour sur la route de Villa-Rica, je rencontrai un Breton cheminant péniblement à pied dans un pays où les mendians eux-mêmes vont à cheval. Je lui adressai la parole et lui demandai ce qu'il avait fait de sa monture.

— Ma monture? Il y a au moins six mois que je n'en ai plus. Tel que vous me voyez, j'ai fait peut-être plus de mille lieues avec une boussole pour tout guide, et cependant, lorsque j'ai suivi pour la première fois ce chemin, j'avais une belle mule. Quelques compagnons et moi, nous formions une petite caravane assez bien équipée. Tout alla bien tant que nous ne fûmes pas enfoncés dans les forêts. Nous comptions nous aboucher avec les Indiens à l'aide d'un guide qui nous servait d'interprète et qui se rendait au Pérou : nous portions des bimbeloteries pour les échanger contre des peaux de jaguar et des brillans; mais un beau matin, au moment où nous allions nous mettre en selle, notre cicerone vint nous avertir que les mules n'avaient plus de pieds. Ne sachant trop ce que cela voulait dire, nous allâmes vérifier le fait, et nous vîmes les pauvres bêtes

étendues sur le sol au milieu d'une mare de sang. Un parti d'Indiens nous avait aperçus la veille, et, profitant de la nuit, avaient coupé en silence les jarrets de nos bêtes.

— C'était donc pure sauvagerie, lui dis-je, puisqu'ils ne vous ont pas attaqués vous-mêmes, et que les mules ainsi mutilées ne pouvaient leur servir?

—Nullement: ils ne nous ont pas attaqués, parce qu'ils ne tenaient pas à faire connaissance avec nos carabines, et que d'ailleurs notre argent ne leur servirait à rien dans le désert; mais ils ont besoin de fer pour ferrer leurs chevaux, et ils trouvent celui de nos montures tout prêt, sans compter que la caravane, si petite qu'elle soit, emporte toujours avec elle des provisions ou des objets d'échange dont elle est forcée d'abandonner la plus grande partie. C'est donc pour eux double profit.

Il faut ajouter, pour être juste envers les Brésiliens, que, si l'exploitation du fer n'a pas encore pris les proportions qu'on est en droit d'attendre de l'abondance de leurs mines, la faute en est surtout aux barbares ordonnances de la cour de Lisbonne, qui défendaient sous peine des présides toute exploitation autre que l'or. Ce n'est que depuis l'arrivée du roi dom João VI que l'on a pu songer à tirer parti de ces richesses. Les chemins de fer aidant, nul doute que cette industrie ne rapporte un jour plus aux Brésiliens que les sables aurifères, depuis longtemps épuisés, et les diamans, dont il nous reste à parler.

III.

Pendant que les *mamelucos* des plaines de Piratininga sillonnaient le désert à la recherche de l'Eldorado, d'autres coureurs d'aventures non moins hardis partaient d'un autre côté, se dirigeant vers les montagnes du Pérou. Ils avaient entendu parler d'émeraudes et autres pierres précieuses trouvées dans les Andes par leurs voisins de Castille, et ni les uns ni les autres n'hésitaient à croire qu'il y eût dans quelque contre-fort de la Cordillère une *serra das esmeraldas* (chaîne des émeraudes) dont les flancs recélaient des mines inépuisables de ces pierres précieuses. Cette croyance, ridicule en apparence, avait pourtant quelque fondement. Les pierres fines ne sont pas rares dans les ruisseaux et les sables de cette immense péninsule; les améthystes particulièrement y forment quelquefois, dans certaines régions granitiques, des grappes fort belles et assez bien soutenues. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce qu'une bande de *sertanistas* (coureurs du désert) fût tombée, chemin faisant, sur un banc d'améthystes, peut-être même de simples cris-

taux de quartz pur et limpide, et eût dès lors crié aux merveilles. Ces hommes simples, à demi sauvages, ne connaissaient pour la plupart les pierres précieuses que de nom. Tout caillou transparent ou reflétant de belles nuances était pour eux un objet de prix. Ils partirent donc à l'aventure, persuadés que, s'ils n'avaient pas la bonne fortune de découvrir la montagne des *brillans*, ils pourraient rencontrer sur leur route quelque ruisseau aurifère ou tout au moins quelque tribu indienne qui, bientôt réduite à l'esclavage grâce à leurs armes à feu, les dédommagerait ainsi de leurs fatigues et de leurs déceptions. On se rappelle que c'est en donnant la chasse aux peaux-rouges que les *mamelucos* avaient pris le goût de ces courses à travers le désert. Cependant les résultats se firent longtemps attendre. Le diamant n'a pas naturellement cet éclat qu'il projette lorsque, après avoir été taillé, il est pénétré en tous sens par les lumières d'un salon, et nos coureurs des bois ne pouvaient songer à voir un *brillant* dans ces petits cailloux à surface terne qu'ils rencontraient quelquefois dans le lit des ruisseaux au milieu d'un ciment ferrugineux, tandis que l'or se montrait à eux immédiatement en belles pépites et dans son éclat naturel. Aussi bien des années s'écoulèrent en recherches infructueuses. Cependant quelques-unes de ces pierres offraient parfois des reflets si extraordinaires, malgré leur surface terne et dépolie, que certains amateurs les recueillaient à tout hasard, et s'en servaient au jeu comme de jetons. La tradition veut que, vers 1729, un certain Bernardo Fonseca Lobo ait le premier soupçonné la véritable nature des pierres qu'il avait découvertes dans le *Serro-do-Frio* (montagne du froid), contrée montueuse enclavée dans la partie la plus escarpée de la province de Minas-Geraes, et qui devait bientôt devenir si célèbre sous le nom de *district des diamans*. D'autres trouvailles semblables, s'étant répétées sur différens points, donnèrent l'éveil au gouverneur de la province. Voulant savoir à quoi s'en tenir, il résolut d'envoyer à Lisbonne quelques échantillons de ces « cailloux transparens, » comme on les appelait alors. Les gens de la cour, qui ne connaissaient guère encore que les diamans taillés, n'osèrent pas se prononcer, et s'adressèrent à l'ambassadeur de Hollande, qui de son côté renvoya les échantillons aux bijoutiers d'Amsterdam. On sait que déjà, à cette époque, les ouvriers néerlandais étaient les plus renommés en Europe pour la taille des pierres. Ceux-ci répondirent que les cailloux trouvés dans les ruisseaux du Brésil étaient de véritables diamans, et qu'ils avaient autant de valeur que ceux de l'Inde. Cette nouvelle, répandue comme la foudre, réveilla parmi les populations des deux péninsules la fièvre qu'avaient provoquée les premiers cris de l'*eldorado*. Tandis que les anciens explorateurs se lamentaient d'avoir rejeté si longtemps, comme sans valeur, ces

cailloux translucides qui leur eussent fait une fortune, on vit un nouveau courant d'émigration se porter en hâte vers la terre promise. Les mineurs eux-mêmes désertaient les terrains aurifères pour aller « cueillir du brillant. » Des villes ne tardèrent pas à s'élever au milieu des déserts et sur des montagnes jusque-là jugées inaccessibles. Tout à coup un ordre de Lisbonne vint calmer cette effervescence. Le roi, voyant là une source inépuisable de richesses, avait déclaré les diamans propriété de la couronne; puis, craignant les effets de la fraude dans un pays si difficile à garder et l'avilissement de prix qui devait résulter de l'accumulation des pierres sur les marchés d'Europe, il résolut de limiter l'exploitation. Une compagnie en reçut le privilége exclusif, et s'engagea à n'employer à la recherche que huit cents nègres. Le roi recevait une piastre de capitation par tête d'esclave et par journée de travail; en outre tous les diamans trouvés dans l'année devaient être expédiés en Portugal, afin que le prince pût choisir ceux qui étaient à sa convenance, moyennant une légère indemnité prélevée sur le prix de capitation. Il va sans dire que les règlemens les plus sévères interdisaient toute sorte de contrebande. Le district du Serro-do-Frio, isolé de la province, fut placé sous la direction immédiate d'un intendant qui ne relevait que de Lisbonne. Au dire d'Anson, officier de la marine britannique, qui visita le Brésil vers le milieu du XVIIIe siècle, le district fut presque dépeuplé à la suite de ces ordonnances, et plus de six mille habitans se virent forcés d'émigrer dans une autre partie de la province pour ne pas être exposés à la tentation de se livrer à la recherche des pierres précieuses. Du reste, des peines terribles atteignaient ceux qui étaient convaincus de ce crime. Si le délinquant était pauvre, il payait de sa vie; s'il avait de la fortune, on confisquait ses biens, et il allait passer quelques années aux présides, sur la côte d'Afrique, où il succombait très souvent à l'ennui et aux rigueurs du climat.

Telle était pourtant la fascination que ces pierres exerçaient sur les esprits, que, malgré la crainte d'une mort certaine, malgré les dangers et les fatigues inouies qu'il fallait affronter pour franchir un cercle de montagnes inaccessibles, il se trouvait des hommes assez hardis pour entreprendre cette vie d'aventures. Le nom de *grimpeiros* (grimpeurs), qui, dans le jargon des contrebandiers, était devenu *garimpeiros*, rappelle assez le genre de vie auquel ces hommes s'étaient condamnés. D'autres, connus sous le nom plus modeste de *contrabandistas*, couraient des périls d'une autre sorte. C'étaient pour la plupart des habitans mêmes du district ou des voyageurs venus sous prétexte de porter des marchandises, qui, après avoir *réalisé* quelques diamans provenant presque toujours de vols commis par les nègres de l'exploitation, s'empressaient de

prendre la route de Rio-Janeiro. Pour échapper, à la sortie du district, aux minutieuses recherches de l'administration, on ne saurait dire toutes les ruses qu'ils employaient. Tantôt c'étaient des pigeons voyageurs qui passaient la frontière, tantôt c'était une crosse de fusil creusée à l'intérieur qui servait de cachette; d'autres fois c'étaient des esclaves à qui l'on faisait avaler des pierres. La délation avait alors un beau rôle à jouer, et se donnait carrière à son aise. Un pauvre matelot étranger, s'étant un jour oublié, dans un moment d'ivresse, vis-à-vis de l'autorité brésilienne, fut condamné aux présides. Cependant, comme sa vie passée était irréprochable, on commua sa peine, et on l'envoya travailler au lavage des terrains diamantifères. Sa détention devait être de courte durée. Cet homme fut bientôt au courant des ruses qui permettent aux noirs de tromper la surveillance des *feitors* (inspecteurs), et profita de sa captivité pour se faire, à l'insu de tout le monde, une petite collection de brillans qui devait lui assurer pour ses vieux jours une vie moins agitée que son existence de marin. Une blessure au pied, qu'il entretint avec le plus grand soin, lui rendit indispensable l'usage d'un bâton. Du reste, sa conduite exemplaire pendant tout son séjour au district diamantin lui avait concilié l'amitié de ses chefs ainsi que de ses camarades, et personne n'eût soupçonné ses fraudes. Le jour de son départ étant venu, il s'achemina clopin-clopant vers Rio-Janeiro, passa la barrière du district sans encombre, et arriva enfin dans la capitale. Son premier soin, comme on le pense bien, fut de chercher un bâtiment en partance pour l'Europe, car il avait de bonnes raisons de quitter le pays en toute hâte. Malheureusement, aucun navire ne se trouvant prêt à mettre à la voile, il dut se résigner à attendre quelques jours. Ce délai le perdit. Cédant à ses vieilles habitudes de marin et voulant *tuer* le temps, il fit la connaissance d'une mulâtresse et eut la faiblesse de s'attacher à elle. Bientôt sa passion devint si vive qu'il résolut de l'emmener avec lui. La veille de son départ, il lui avoua qu'il était riche, et qu'il ne dépendait que d'elle de partager sa fortune. En même temps il fit tomber de son bâton de voyage, creusé à l'intérieur, toutes les pierres qu'il y avait cachées. La mulâtresse n'eut garde de refuser, et le pauvre diable s'endormit sur cette promesse, rêvant sans doute à son bonheur futur. Tout à coup, au milieu de la nuit, il voit sa chambre envahie par une escouade de *permanens* qui viennent le sommer de leur livrer sa canne. Pendant son sommeil, sa chère maîtresse était allée prévenir la police. Loin de fuir les regards de celui qu'elle venait de trahir d'une manière si révoltante, elle assista à la visite domiciliaire avec l'air souriant d'une personne qui vient de faire une bonne action. Son compagnon lui ayant demandé le motif de sa dénonciation, elle répondit le plus naïvement du monde

qu'elle eût volontiers partagé sa fortune, mais qu'elle ne se souciait pas d'aller en pays étranger, et qu'elle avait trouvé moyen de tout concilier en avertissant la police, la loi lui assurant, comme prix de sa délation, la moitié des objets confisqués. Il va sans dire que le matelot partit cette fois pour les présides.

La contrebande est d'autant moins facile que l'administration prend les précautions les plus minutieuses à l'égard des nègres chargés de l'extraction. L'opération se fait sous des hangars dans lesquels sont disposés plusieurs rangs de petits canaux légèrement inclinés et évasés vers le bas. Une rigole amène l'eau à la partie supérieure; c'est là que se tient le noir. Des siéges élevés sont occupés par les *feitors*. Chacun d'eux a sous sa surveillance une escouade de huit esclaves. Vient-on à leur parler, ils doivent répondre sans détourner la tête. Une sébile où l'on dépose les diamans, un pot rempli de tabac en poudre, complètent l'ameublement. Ce pot de tabac est loin d'être, comme on pourrait le croire, un objet de luxe. La monotonie du travail, jointe à la chaleur du climat et à l'action débilitante de l'eau, porte facilement au sommeil. Une pincée prise à propos réagit contre ces influences soporifiques et stimule l'activité des nègres et la vigilance des *feitors*. Dès que le signal appelle les travailleurs à l'ouvrage, chaque esclave se rend au canal qui lui est assigné, portant un panier de *cascalhao* (terre diamantifère). Il jette le *cascalhao* dans le canal, et ouvre la rigole à l'aide d'un tampon. En même temps ses bras remuent fortement tout ce mélange d'argile, de sable et de cailloux; l'eau dissout les parties terreuses et les entraîne avec elle. Trouble au commencement de l'opération, elle s'éclaircit peu à peu, et finit par reprendre sa transparence. Il ne reste plus alors que le gravier au fond du canal. C'est à partir de ce moment que l'extraction proprement dite commence. Le noir arrête l'eau, rejette les gros cailloux, et cherche minutieusement dans le sable les pierres précieuses qui peuvent s'y trouver. Dès qu'il en rencontre une, il bat des mains pour annoncer sa découverte, et la porte au *feitor*. Celui-ci l'inscrit sur son registre après l'avoir pesée, et la dépose dans la sébile. Si la pierre trouvée atteint le poids d'un octave (17 karats 1/2), l'esclave est mis solennellement en liberté et reçoit un vêtement neuf. Ces cas sont rares; ils ne se présentent guère plus de deux ou trois fois dans l'année. Diverses primes sont affectées aux diamans d'un poids inférieur : la dernière de toutes consiste en une simple prise de tabac.

Afin d'éviter autant que possible les tricheries des noirs, on ne leur permet de porter qu'une toile de coton autour des reins, sans poche et sans doublures; quelques-uns même vont dans la saison chaude entièrement nus. De temps en temps le *feitor* les fait changer de canal et battre des mains. Malgré ce luxe de précautions, il

en est toujours qui trouvent moyen de tromper la surveillance de leurs gardiens : ce sont eux qui alimentent d'ordinaire le commerce des contrebandiers. On connaît l'histoire de cet intendant qui, ne croyant pas à une aussi grande dextérité de la part des noirs, voulut un jour en avoir le cœur net, et promit la liberté à l'un d'eux, s'il parvenait à dérober en sa présence un diamant caché dans un monceau de *cascalhao*. On pense bien que l'offre fut acceptée. L'esclave se mit immédiatement à l'œuvre, tandis que le Portugais, placé en face de lui, suivait tous ses mouvemens. A la fin, celui-ci, s'impatientant et croyant déjà triompher, demanda au noir s'il s'avouait vaincu. — *Senhor*, répondit gravement l'Africain, si l'on peut compter sur la parole des blancs, je suis libre. — Et tirant en même temps une pierre de sa bouche, il la montra à l'intendant. La bouche paraît être la cachette de prédilection ; aussi les *feitors* ne manquent pas, lorsqu'ils soupçonnent un nègre, de la visiter soigneusement.

Rien de plus obscur jusqu'ici que l'explication de l'origine du diamant et de la présence exclusive de cette pierre dans certaines contrées. Le Serro-do-Frio, la région diamantifère par excellence du Brésil, offre un contraste des plus étranges, par son aspect nu et sévère, avec la riche végétation qui l'enveloppe. C'est pour ainsi dire une enceinte circulaire de pitons aigus formant barrière de toutes parts. La capitale, Tijuco, où se tiennent les officiers de l'administration, s'élève à plus de 1,000 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Les flancs de ces pics, calcinés sans relâche par le soleil des tropiques ou noyés dans les brumes qui couvrent d'ordinaire les hautes cimes, sont rendus encore plus rougeâtres par l'énorme quantité d'oxyde de fer que renferme le sol. C'est ce mélange d'argile ferrugineuse et de cailloux roulés qui constitue le *cascalhao*. On y rencontre aussi de l'or, et on se rappelle que c'est en cherchant ce dernier métal que les *mamelucos* trouvèrent les premières pierres précieuses. C'est ordinairement du lit de ces ruisseaux qu'on extrait le *cascalhao*. Cette opération se fait dans la saison sèche, qui permet de détourner le cours des rivières. L'époque des pluies arrivée, on lave les terres préparées pendant les mois précédens. Tous les ruisseaux du Serro-do-Frio sont loin d'être également riches. Le plus célèbre dans les annales diamantines est le *Jiquitinhonha*. Les noirs employés à l'exploitation reconnaissent plusieurs genres de *cascalhao*. Le plus riche contient une espèce de silex noir ou marbré voisin de la cornaline. Plus ce silex est noir, plus il est un indice sûr. Vient ensuite la *pedra de osso* (pierre d'os), grès très pur qui a l'apparence d'os longtemps enterrés. Une argile ferrugineuse cimente le tout. Bien des hypothèses ont été imaginées par les divers voyageurs qui ont visité ces districts pour expliquer la pré-

sence du diamant en si étrange compagnie. Ce qui paraît le plus probable, c'est que, le carbone qui a fourni le diamant étant d'abord dissous dans le quartz, une très petite partie a pu seule cristalliser en arrivant à la surface. Plusieurs faits semblent concorder avec cette hypothèse : d'abord il est à peu près constaté aujourd'hui que la véritable gangue du diamant est le quartz; les veines noires dont le silex est souvent sillonné, surtout dans le riche *cascalhao*, indiquent clairement que le quartz était primitivement imprégné de carbone. D'un autre côté, le *carbonado*, espèce de matière charbonneuse qu'on trouve souvent à côté du diamant, et qui, bien que noir, en rappelle quelquefois l'éclat et la dureté, semble former comme la transition entre le charbon amorphe répandu sans ordre dans le silex et le carbone cristallisé qui a fourni le diamant. On sait combien il est difficile pour la plupart des corps de cristalliser d'une manière régulière, surtout quand il s'agit d'obtenir de gros cristaux limpides à faces unies, à arêtes nettement dessinées. Il faut un liquide homogène, un refroidissement lent, à l'abri de toute agitation, afin que les molécules puissent circuler librement dans le milieu où elles flottent pour venir se grouper suivant des formes géométriques. Qu'on se représente maintenant des torrens de quartz en fusion s'échappant, à travers les flancs des montagnes, des entrailles liquides du globe, et venant s'épandre en nappes immenses au fond des vallées; toutes les perturbations atmosphériques dans lesquelles se choquent et s'entre-croisent les vents, les pluies et la foudre devaient se succéder sans interruption sur une telle surface. Comment espérer une cristallisation tranquille et régulière au milieu de ce chaos? La plus grande partie du carbone a dû rester disséminée sans ordre dans la matrice qui la portait : c'est elle qui constitue les veines noires du silex. Une autre portion a essayé de cristalliser; mais elle est restée charbonneuse, arrêtée sans doute par une pression trop forte ou par quelque autre cause physique : c'est le *carbonado* des mineurs. Quelques molécules privilégiées, probablement les plus voisines de la surface, ont pu seules se grouper régulièrement. Ces mêmes perturbations expliquent le petit volume auquel ont dû s'arrêter la plupart des diamans. La cristallisation du bore et du silicium, ces deux frères du carbone, obtenue tout récemment dans l'alumine par un de nos plus habiles chimistes, semble encore ajouter une analogie de plus en faveur de cette formation diamantifère.

Le Brésil, qui depuis plus d'un siècle a fourni de diamans le monde entier, n'en a encore produit que deux remarquables par leur grosseur; l'un et l'autre ont été trouvés par hasard à un demi-siècle d'intervalle dans des endroits complétement obscurs. Le premier, appelé diamant de l'*Abayté*, fut rencontré en 1800 dans le

ruisseau de ce nom par trois malfaiteurs exilés dans le *sertão* (désert) de la province de Minas, et qui obtinrent aussitôt leur grâce. Il pesait sept octaves d'once. On dit que le roi dom João VI le fit percer afin de pouvoir le porter à son cou les jours de cérémonie. Le second est tout récent, et plusieurs de nos lecteurs l'ont sans doute vu figurer, sous le nom d'*étoile du sud*, à l'exposition universelle de 1855. Il fut trouvé en 1853 dans les sables de Bagagen par une pauvre négresse, et pesait avant la taille 254 karats et demi. On peut dire que les diamans du Brésil sont moins gros et d'une eau moins belle que ceux de l'Inde. Ils ont généralement une teinte jaunâtre; comme d'un autre côté la surface en est toujours dépolie par le frottement et par les actions chimiques des autres matières contenues dans le *cascalhao*, il est assez facile de les contrefaire. Les nègres qui se livrent à cette opération se servent ordinairement de la topaze blanche, assez commune dans le pays, qu'ils roussissent au feu, ou quelquefois même d'un morceau de verre qu'ils usent pour imiter les facettes du diamant, et qu'ils secouent ensuite parmi des grains de plomb pour lui donner le dépoli. Plus d'un contrebandier novice s'est laissé prendre à cette contrefaçon. Les voyageurs qui voudraient étudier les diverses variétés de cette pierre ne peuvent mieux faire que de visiter la magnifique collection qui se trouve dans le musée de Rio-Janeiro; ils en verront de toutes les nuances, de brunes, de jaunes, de sales et même de noires. Quelques-unes ont été arrondies à la surface par le frottement des cailloux de quartz dans les ruisseaux qui les charriaient.

Le diamant n'est pas le seul objet de bijouterie que fournit le Brésil; on peut dire qu'il n'est peut-être pas une seule pierre précieuse qu'on ne rencontre dans cet immense pays. Les topazes et les améthystes sont entre autres très communes et quelquefois fort grosses et fort belles. Le roi dom João VI reçut un jour une aigue-marine estimée cent mille francs. Il suffit d'un peu d'attention, quand on se promène sur les rochers granitiques qui bordent les ruisseaux et les rivières, pour apercevoir des traces confuses, mais reconnaissables, de quelque pierre de prix. Les impressions grenatifères entre autres y semblent très communes. Cette abondance et cette variété, exagérées à la fois par les indigènes et les voyageurs, deviennent souvent une cause d'amères déceptions pour les malheureux étrangers. Interrogez tout Français qui a pénétré dans l'intérieur; il ne manquera pas de vous dire, pour peu que vous lui inspiriez quelque confiance, qu'il a trouvé sur sa route de la poudre d'or et des brillans. Inutile d'ajouter que cette poudre n'est autre chose que du sable micacé, comme en charrient tous les ruisseaux qui descendent des terrains granitiques, et que les diamans sont des morceaux de quartz. Un colon allemand, homme très sensé du

reste, faillit un jour me faire un mauvais parti, parce que je parlais de jeter par la fenêtre sa boîte de prétendus brillans. Aucune des raisons que je lui donnais pour lui faire comprendre la nature de son *trésor* ne pouvait le convaincre. Un vieux nègre qui était présent, jugeant, par la chaleur de la discussion, de l'intérêt qu'il portait à ses pierres, lui dit qu'il connaissait à quelque distance de là une montagne appelée la *Montagne bleue*, où l'on trouvait à chaque pas des cailloux colorés et transparens. Il se faisait fort de l'y conduire et de le ramener, avec de bonnes montures, en moins d'une journée. Cette offre du vieux nègre et surtout le nom de *Montagne bleue* séduisirent mon Californien. Je vis se peindre sur sa figure la joie que ressentaient les *conquistadores* en entendant prononcer le nom de la *Serra das Esmeraldas*. J'eus beau lui objecter que dans tous les pays on rencontrait des montagnes bleues, que ce nom provenait invariablement des teintes azurées dont l'horizon recouvre les chaînes lointaines : rien ne put l'ébranler. Il prit jour avec le nègre pour le lendemain, et dès cinq heures du matin il se dirigeait vers le nouvel *eldorado*, non sans m'avoir, en bon camarade, fortement engagé à partager son heureuse fortune. La nuit arrivée, je l'attendis avec impatience, souriant d'avance au récit de ses aventures à travers les bois et de ses déceptions, espérant aussi que le résultat négatif de ses recherches chasserait pour toujours ses illusions; mais j'oubliais que j'avais affaire à une nature d'outre-Rhin. Je le vis enfin approcher, rayonnant de joie, faisant résonner comme un cliquetis de ferraille à chaque pas. C'était le bruit des pierres dont il avait bourré sa gibecière, ses poches et ses bottes. Il était tombé sur des schistes micacés, dont les reflets tantôt bleuâtres, tantôt dorés, l'avaient facilement séduit.

— Vous avez eu tort de ne pas me suivre, me dit-il en m'abordant, j'apporte des choses charmantes que je vous montrerai demain. Si elles n'ont pas de valeur, elles me serviront toujours à me faire bien voir des *raparigas* (jeunes créoles), car vous savez qu'elles aiment beaucoup ces pierres pour orner la niche de leur madone. Du reste, je vous avoue que j'y tiens beaucoup moins que ce matin; j'ai trouvé mieux que cela en revenant, et je pense que cette fois vous serez de mon avis. Je vais vous montrer une véritable merveille, un diamant *vivant*. Tenez, venez avec moi, nous verrons mieux dans l'obscurité, continua-t-il en passant dans la pièce voisine, et en tirant d'une de ses bottes le flacon qui renfermait le matin sa provision de *cachaça*.

Je le suivis sans mot dire, me demandant si l'insolation de la journée, s'ajoutant à ses rêves californiens, n'avait pas déterminé en lui un commencement d'aliénation.

— Figurez-vous, reprit-il, qu'il était nuit close, et naturelle-

ment par ces *picadas* raboteuses et obscures nos mules avaient ralenti le pas. Je chevauchais tranquillement derrière mon guide, lorsque j'ai cru voir au milieu du chemin une bague ornée de diamans, avec un chaton en rubis. Toutes ces pierres étincelaient au milieu de l'obscurité, comme si elles avaient été traversées par les feux d'un lustre invisible. Je prie mon insouciant cicerone d'arrêter, et je mets pied à terre. Comme je me baissais, et que j'allais saisir ma trouvaille, je recule en poussant un cri de surprise : la bague s'était tout à coup redressée et se mettait à fuir, le rubis conduisant la marche et les diamans suivant à la file. Elle m'aurait peut-être échappé, si mon compagnon, plus habitué que moi à ces apparitions merveilleuses, ne l'avait saisie. Je l'ai placée dans ce flacon avec quelques morceaux de bois mort dont elle fait sa nourriture, à ce qu'assure le noir. Tenez, voyez, n'est-ce pas un vrai bijou vivant?

En même temps il secouait légèrement le flacon qu'il tenait à la main. Le flacon s'illumina tout à coup, et je pus voir distinctement un animalcule composé de douze ou treize segmens à la suite l'un de l'autre, comme dans les perce-oreilles. Le premier, qui formait la tête, brillait comme un rubis, et les autres semblaient autant de diamans. Parfois il se repliait sur lui-même, et alors on eût dit un petit anneau orné de brillans avec un magnifique chaton. C'était un lampyre un peu plus gros et plus phosphorescent que ceux qu'on voit pendant les nuits d'été briller dans nos campagnes. Les nègres lui ont donné le nom de *bicho do pao podre* (l'animal du bois pourri). Chaque illumination ne durait que quelques secondes.

— Vous voyez que je ne vous en impose pas, reprit l'Allemand, il y a de quoi faire fortune avec une collection de ces petites bêtes-là. J'ai déjà en tête un projet; mais comme il se fait tard, et que je suis mort de fatigue, je vous conterai cela demain.

Je me retirai, sentant, moi aussi, le besoin de sommeil; mais nous n'étions ni l'un ni l'autre au bout de nos surprises. J'étais déjà entièrement assoupi lorsque je crus entendre mon compagnon, dont la chambre touchait à la mienne, s'agiter d'une façon inusitée. Bientôt un *crescendo* de jurons qui s'entre-croisaient en français, en portugais et en allemand me convainquit qu'il se passait quelque chose de sérieux. Dans sa précipitation à courir les fourrés, les taillis, les buissons, l'infortuné ne s'était pas aperçu que ses habits se recouvraient chaque fois de légions de *carrapatos* (*acarus americanus*). A peine s'était-il couché, qu'il se sentit dévoré comme s'il se fût trouvé dans un bain de feu. Il fallut réveiller les noirs, faire apporter un bain d'eau froide et arroser son corps d'alcali, afin d'amortir l'inflammation. Je me suis convaincu depuis, par une longue expérience, que ces maudits insectes sont d'ordinaire le produit le plus certain que les voyageurs retirent de leurs

excursions : heureux ceux qui en sont quittes à ce prix! Quant au diamant vivant, profitant sans doute de la bagarre de la nuit, il s'échappa ou servit de festin à quelque bande de fourmis nocturnes.

Tout ce qu'on a dit sur le district diamantin de la province de Minas-Geraes peut s'appliquer, du moins en partie, aux autres terres diamantifères du Brésil, qu'on rencontre dans les déserts de Matto-Grosso, de Goyaz et de Minas-Novas. L'éloignement et probablement aussi d'autres causes locales les ont rendues moins célèbres que celles du Serro-do-Frio. Cependant elles ont de l'importance, comme un seul fait le prouvera. A Cuyabá et dans d'autres endroits de l'intérieur, on ne prépare jamais un oiseau ou une volaille sans visiter attentivement le gésier et les intestins. On sait que ces animaux avalent quelquefois de petits cailloux, et il n'est pas rare d'y rencontrer des diamans. Tant d'exploitations réunies, bien que quelques-unes soient presque épuisées, donnent encore d'assez abondantes récoltes, et on peut dire que c'est le Brésil qui depuis longues années approvisionne l'Europe de pierres précieuses. L'exportation annuelle a été évaluée en moyenne à 20,000 karats dans les derniers temps de la domination portugaise, et on estime à 2 millions de livres sterling les diamans qui ont enrichi la couronne de Portugal. Bien que le rendement ait considérablement diminué en beaucoup d'endroits, il ne faudrait pas trop se hâter de conclure à un appauvrissement définitif. Quiconque a parcouru cet empire sait qu'il est couvert d'immenses forêts encore inconnues de l'Européen, qui peuvent d'un jour à l'autre révéler de nouvelles richesses aussi séduisantes que celles qui attirèrent l'attention des premiers Paulistes. Il y a une vingtaine d'années, un esclave qui avait travaillé au Serro-do-Frio fut emmené dans la province de Bahia. Comme il gardait ses troupeaux, il crut reconnaître dans le sol les caractères du *cascalhao* diamantifère; il se mit à l'œuvre sans parler de sa découverte, et en vingt jours il avait déjà réalisé 700 karats. Ayant sans doute quelque motif de haine contre son maître ou ne croyant pas à sa générosité, il s'enfuit pour aller vendre son trésor dans quelque ville éloignée. Soit imprudence, soit toute autre cause, il éveilla des soupçons, fut arrêté et reconduit chez son maître. Celui-ci, voyant que ni les promesses, ni les menaces, ni les châtimens ne pouvaient lui arracher son secret, eut recours à une ruse fort simple. Il feignit de prendre son parti de ce silence obstiné, et renvoya l'esclave à ses travaux habituels. Le noir attendit quelque temps, soupçonnant un piége, et, lorsqu'il se crut complétement oublié, il recommença ses explorations, mais cette fois au clair de lune. Il va sans dire qu'il était soigneusement épié. La nouvelle se répandit comme l'éclair dans toute la province. Des

aventuriers accoururent de toutes parts, et en moins d'une année vingt-cinq mille individus peuplaient ce désert.

Maintenant, si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur le rôle qu'une pierre et un métal ont joué dans les destinées des races latines et de la péninsule australe du Nouveau-Monde, quelle conclusion en tirera-t-on? La réponse est bien simple, c'est d'abord le chaos d'une société barbare s'agitant au milieu des convulsions de la fièvre, n'ayant qu'un seul but, la fortune, qu'un seul code, la loi du plus fort. Les terres bouleversées et rendant toute agriculture impossible, les noirs et les Indiens périssant par millions, les *conquistadores* eux-mêmes se livrant des combats d'extermination pour se disputer quelques pépites d'or, telles sont les premières annales de l'époque aurifère. Cependant les villes s'élèvent, l'ordre commence à paraître; avec le calme et l'aisance viendra le progrès. Dès lors on peut apprécier les résultats, et on ne voit plus qu'un épisode ordinaire de la vie des peuples qui a transformé en moteurs utiles ces forces malfaisantes ou perdues. Qu'on se reporte en effet à l'état où se trouvait l'Europe et surtout la péninsule ibérique lorsque le premier cri de l'*eldorado* arriva au travers de l'Océan. Castillans et Portugais, nés au milieu des guerres de l'indépendance, ne connaissaient qu'une seule profession, celle des armes; l'industrie était aux mains des Maures et des Juifs, et Philippe II et l'inquisition venaient de les chasser. Fanatisés par la lutte séculaire qu'ils avaient soutenue contre les infidèles, ces hommes de fer n'eussent fait qu'augmenter les bandes de routiers qui désolèrent si longtemps l'Occident au nom de la religion. L'Eldorado et la *Serra-das-Esmeraldas* furent, si l'on peut s'exprimer ainsi, deux soupapes offertes par le Nouveau-Monde au trop-plein de l'ancien. Les hommes d'armes devinrent des travailleurs. Les *mamelucos* eux-mêmes, d'une nature encore plus sauvage et plus turbulente, cessèrent un moment la chasse à l'homme et la vie errante pour former des établissemens fixes. Des cités s'élevèrent à la place des huttes indiennes, la forêt recula devant la civilisation. Avec le travail vint l'aisance, et avec l'aisance l'ordre; l'ordre et le bien-être appelèrent l'instruction. De tous ces élémens auxquels s'ajoutèrent les croisemens de races devait sortir cette vigoureuse et intelligente population que les voyageurs remarquent en entrant dans la province de Minas, et qui contraste d'une manière si marquée avec les habitans du *sertão* de Goyaz. Aujourd'hui encore c'est à Villa-Rica, à Cuyabá, et surtout à Tijuco, capitale du district diamantin, qu'on rencontre dans la société cette aisance de manières qui forme comme le premier cachet de toute bonne éducation. Pareille chose se voit en Californie, en Australie, partout où l'attrait de l'or fait naître des colonies. Du reste, ce mouvement,

loin de dater d'hier et de se présenter comme un phénomène isolé dans l'histoire, nous apparaît au contraire comme l'élément le plus ancien et le plus puissant qui soit jamais entré dans la trame de la civilisation. Les villes les plus florissantes de l'Asie-Mineure, de la Grèce, de l'Italie, du midi de la France et de l'Espagne, lui doivent probablement leur origine. Les descriptions que les anciens nous ont laissées sur les richesses de ces contrées permettent de conjecturer qu'il s'est passé à ces époques reculées ce que nous avons vu de nos jours. Les noms de *Gold-Hill* (colline de l'or), *Silver-City* (cité de l'argent), *Villa-Rica* (ville riche), *Rio-vermelho* (rivière vermeille), et tant d'autres révélant la nature du sol, seront peut-être retrouvés un jour par les philologues dans la géographie des premiers âges de l'humanité. C'est presque toujours une troupe d'aventuriers ou de proscrits que l'on rencontre à l'origine des villes. Toutes celles qui furent ainsi fondées ne pouvaient prétendre aux mêmes destinées. Les unes, bâties au sommet des montagnes, devaient s'évanouir avec les sables aurifères qui étaient leur seule raison d'être; d'autres, comme Rio-Janeiro, San-Francisco, Sydney, Melbourne, ont trouvé devant elles un port et une mer : celles-là ont grandi, et ne perdront jamais leur rang de capitales.

Le mouvement d'émigration vers les *placers* cessa peu à peu à mesure que les alluvions de l'ancien monde s'épuisèrent; il ne devait reparaître qu'après plusieurs siècles d'interruption, lorsque la boussole conduisit Colomb au-delà de l'Atlantique. Depuis cette époque, on peut dire que la chaîne des temps est renouée et qu'elle se continuera désormais jusqu'à ce que la surface du globe ait été fouillée dans tous les sens. Des villes s'élèveront encore, des déserts reculeront devant l'activité des chercheurs d'or. Ces résultats effacent bien des pages sanglantes du passé, et démontrent une fois de plus que de même que dans la nature une nouvelle vie ne se développe qu'au détriment de vies antérieures, de même ce n'est qu'au milieu de déchiremens et quelquefois de ruines que s'engendre le progrès des nations. Loin de nous cependant la pensée d'excuser les atrocités qui ont rendu si tristement célèbres les *conquistadores* dans les annales américaines! Le cœur saigne au souvenir de tant de crimes, et l'on regrette parfois de ne pouvoir appliquer aux Brésiliens ce que le plus profond historien de l'antiquité disait des habitans de la Germanie : « Les dieux, j'hésite à dire si c'est bienveillance ou colère, leur ont refusé l'or et l'argent. » *Argentum et aurum propitii an irati dii negaverint dubito.*

ADOLPHE D'ASSIER.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

IV.

GUSTAVE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV.

I.

Par le coup d'état du 19 août 1772, Gustave III avait en quelques heures, sans une goutte de sang versée, délivré la Suède de l'anarchie, raffermi la puissance royale et détourné de son pays les graves périls qui le menaçaient du dehors (1). Il croyait cependant n'avoir rien gagné, si les suffrages de la société française ne donnaient à ses actes une consécration suprême. Dans le naufrage de tous les anciens pouvoirs, le pouvoir nouveau de l'opinion avait grandi : c'était en France qu'il avait établi son tribunal et qu'il rendait ses arrêts, et les souverains eux-mêmes commençaient de briguer sa faveur. Gustave III ne comptait certes pas pour rien les applaudissemens de son peuple, et sa clémence, l'abolition de la torture, une ordonnance favorable à la liberté de la presse, lui valurent tout d'abord en Suède même une juste popularité ; mais cela ne lui suffisait pas : il songeait au retentissement que son œuvre pourrait avoir en France, où la cour, les philosophes, la société polie, ces reines des salons dont il s'était fait adroitement le disciple, accueilleraient sa

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er mars et du 1er avril.

renommée et inscriraient le nom de Gustave III parmi ceux des coryphées du siècle. Le tableau de ses heureux efforts pour épier et capter, au commencement de son règne, une si utile faveur intéresse à la fois l'historien de Gustave et celui de la société française pendant les dernières années du règne de Louis XV.

La révolution suédoise répondait précisément à quelques-unes des préoccupations les plus vives alors dans notre pays. La profonde agitation qu'avait excitée la chute des parlemens durait encore. Avant le coup d'état du chancelier Maupeou, on n'avait vu que leurs erreurs et leurs fautes : depuis on se prenait à les regretter; on se demandait s'ils n'étaient pas au fond animés de patriotisme, et si l'autorité qu'ils ambitionnaient n'eût pas comblé une grave lacune de la constitution française en opposant une barrière aux excès du pouvoir royal. Louis XV paraissait n'avoir consulté dans cet acte final, comme pendant tout son règne, que les intérêts de son absolutisme; il avait achevé de détruire toutes les illusions de ceux qui se préoccupaient d'un régime plus libre. A cette inquiétude qu'inspirait la situation intérieure venait s'ajouter le trouble très réel qui s'était emparé de la conscience publique en présence du premier partage de la Pologne. Déjà on avait ressenti douloureusement nos désastres, consacrés par la paix de 1763, et le duc de Choiseul n'avait relevé un instant la politique extérieure que pour léguer à l'inhabile d'Aiguillon une tâche rendue plus difficile par le contraste et par la déception générale. On méditait sur les conditions nécessaires à la vie des peuples, sur les liens de solidarité qui les doivent unir entre eux. A ce double titre, le partage de la Pologne avait suscité en France des craintes et des scrupules qui se traduisaient, nous le verrons, par d'éloquentes sympathies.

Nul moment n'était mieux choisi pour intéresser la France à la Suède. Là aussi une représentation incomplète du pays, destinée en apparence à défendre la liberté, et qui en affichait très haut la prétention, avait été détruite par le pouvoir; mais la ressemblance n'allait pas plus loin. La diète suédoise n'avait eu en effet d'autre inspiration que celle de l'égoïsme et s'était montrée absolument incapable de venir en aide à la constitution. Gustave l'avait renversée non pas pour s'affranchir lui-même et dominer en maître, mais pour commencer sans doute un beau règne, qui, répondant à l'idéal rêvé par le XVIIIe siècle, serait le règne de la justice et de la philosophie. L'organisme usé de la société française, auquel présidait le vieux roi Louis XV, paraissait voué à une dissolution prochaine, tandis que le jeune souverain du Nord, s'emparant des forces vives, allait régénérer un peuple. La révolution suédoise avait encore l'avantage d'opposer à la déplorable défaite de la Pologne une

contre-partie brillante. Ceux qu'irritaient l'indigne politique de la Russie et de la Prusse et l'inaction de la France, Gustave III les charmait par une revanche heureuse : c'était pour eux une consolation de penser qu'un allié de la France avait employé nos subsides à remporter cette victoire. Le roi de Suède n'avait qu'à entretenir ces bonnes dispositions pour se concilier, par les suffrages de la société française, une autorité morale qui lui était fort nécessaire au moment où son pouvoir n'était pas encore entièrement établi.

Le plus pressé était d'observer la cour de Versailles, afin de se ménager constamment la faveur de ceux qui y domineraient. C'était là en effet que des changemens subits pouvaient résulter du contre-coup de l'opinion, soit qu'elle renversât le duc d'Aiguillon pour ramener Choiseul aux affaires, soit qu'elle entraînât Mme Du Barry elle-même. Il fallait prévoir de telles vicissitudes, tenir de puissantes amitiés en réserve, ne se compromettre ni avec les vainqueurs ni avec les vaincus. Gustave devait donc être amplement informé, et c'était pour cela qu'il entretenait avec un zèle infatigable de nombreuses correspondances. Son ambassadeur à Paris, le comte de Creutz, suivait particulièrement avec une attention scrupuleuse et lui traduisait avec exactitude tous les mouvemens de la cour; c'était à lui de pressentir les changemens de ministres et de favoris, d'annoncer à l'avance les triomphes et les disgrâces, afin que son maître ne fût jamais pris au dépourvu. Aussi ses dépêches politiques sont-elles presque toujours accompagnées de renseignemens purement personnels qui forment de curieux tableaux. Creutz avait plusieurs des qualités nécessaires pour se bien acquitter d'un tel rôle : il était depuis ongtemps à Paris, il connaissait à fond la cour et la ville. Causeur agréable, il trouvait bon accueil dans les cercles voisins de Versailles et dans les salons de l'aristocratie comme chez Mme Geoffrin et Mme Du Deffand. Il avait le cœur ouvert, il était insinuant. Son accent étranger donnait du piquant à l'enthousiasme naïf de son langage universellement flatteur. Il disait à chaque femme qu'elle était *un anche*, et si on lui parlait avec admiration du roi son maître, on lui ouvrait les portes de la béatitude éternelle. Comme il ne manquait d'ailleurs ni de zèle ni de finesse, c'était pour Gustave III un excellent informateur.

Gustave se croyait assuré de l'amitié du roi de France. Il lui avait témoigné la reconnaissance et le respect dus à un protecteur, il honorait de plus en lui un dernier représentant, par ses grâces personnelles, de cette majesté royale dont le roi de Suède était épris en même temps que des nouvelles idées; mais il savait aussi combien l'invincible apathie de Louis XV rendait son commerce peu sûr : dédaigneux en apparence de l'opinion, le vieux roi voulait cependant

la connaître, et ses velléités inconstantes pouvaient tout à coup céder au courant. On se rappelle la persistante durée de sa diplomatie secrète, dont certaines tendances, plus honorables que les résolutions de sa politique déclarée, demeurèrent stériles et témoignèrent cruellement de son égoïste faiblesse. Après cent preuves bien connues de cette coupable indifférence, Creutz achève sa peinture par un vigoureux coup de pinceau quand il nous le montre pensionnant la femme du directeur des postes à la condition qu'elle lui rendra compte de tout ce qu'on écrit sur la cour, sur le roi lui-même, ses ministres et ses maîtresses (1). Toutes les histoires de Mme Du Barry et de ses vilains parens lui furent de la sorte exactement rendues, et cette étrange délation se continua jusqu'à la fin du règne sans que personne en sût rien. Ce même directeur des postes, ayant demandé un jour à l'intendant des finances, M. d'Ormesson, une place de receveur-général et se voyant rebuté, lui dit : « Vous avez tort, monsieur, de rejeter ma requête; j'ai l'honneur d'être particulièrement protégé du roi. En voulez-vous une preuve? Vous êtes du conseil des dépêches; sa majesté vous dira, si vous le voulez bien, lors de la prochaine réunion : « Je vous trouve bon visage, monsieur d'Ormesson; êtes-vous parfaitement remis de votre maladie, et depuis quand êtes-vous revenu de votre campagne? » Qui fut surpris d'une telle assurance? Ce fut M. d'Ormesson, qui ne connaissait pas cet homme. Il le fut bien davantage, lui à qui le roi ne parlait presque jamais, quand au premier conseil il entendit en effet Louis XV lui adresser ponctuellement ces mêmes expressions. Il en conclut, comme on pense, qu'il y avait lieu de satisfaire sans examen un tel solliciteur.

Ce n'était donc pas non plus Mme Du Barry qui pouvait offrir un appui solide. Elle était actuellementt toute-puissante, il est vrai, et les courtisans, le maréchal de Richelieu en tête, invoquaient pour elle le respect dû au choix suprême, à la prérogative royale. Sa faveur passait cependant pour n'être pas à l'abri de toute épreuve, et Creutz note avec soin les attaques venues de la cour, les témoignages du mépris public, toutes les intrigues enfin qui menaçaient de la renverser :

« On sent qu'on tomberait dans le néant, écrit-il, si les liens de l'habitude qui l'attachent à Louis XV venaient à se rompre, et ils se rompraient infailliblement, si un déclin de la santé du maître amenait un retour vers la dévotion. La conscience royale serait en repos, si Mme Du Barry n'était

(1) Nous analysons, pour toute cette peinture de la cour de France, les dépêches politiques de Creutz, qui sont conservées dans les Archives Royales de Stockholm, et ses dépêches privées à Gustave III, qui font partie de la collection d'Upsal. Est-il besoin de dire que ces documens sont entièrement inédits?

pas mariée, et il arriverait la même chose qu'avec Mme de Maintenon. L'obstacle étant insurmontable, un changement serait fatal; tout le crédit tomberait entre les mains des prêtres ; Mme de Marsan (1) et les Noailles seraient, parmi les grands, ceux qui recueilleraient la plus grande part d'influence. »

Gustave III tenait beaucoup à se ménager les bonnes dispositions de la favorite, mais il lui importait aussi de ne pas se compromettre à cause d'elle auprès de l'opinion. Lors donc que le jeune baron de Liewen vint à Versailles pour y apporter la nouvelle de la révolution du 19 août 1772, et que Mme Du Barry joignit ses félicitations très vives au bon accueil que lui faisait Louis XV, Creutz dut rester sur la réserve :

« Mme Du Barry voulut envoyer à votre majesté, dit-il, son buste et le tableau que Greuze a fait d'elle; mais cela engagerait votre majesté à lui donner son portrait et à lui écrire, cela pourrait embarrasser votre majesté : ainsi j'ai laissé tomber cette proposition. Il est cependant bien nécessaire de ménager Mme Du Barry; je supplie votre majesté de me mettre en état de lui dire des choses flatteuses de sa part. Je suis extrêmement dans sa faveur, mais je suis embarrassé de ce que je dois lui répondre, si elle vient de nouveau à me proposer d'envoyer son portrait. Le roi est extrêmement délicat sur tout ce qui la regarde; il ne pardonne ni n'oublie jamais la moindre chose qui pourrait la blesser. »

Gustave médita l'avis, prit sur lui d'écrire à la comtesse, mais d'un ton discret qui provoquait à peine une réponse. Si Mme Du Barry tombait, et que sa chute amenât le changement prévu par le comte de Creutz, il avait par la vieille comtesse de La Marck, une de ses spirituelles correspondantes, une ouverture et un appui précieux auprès du parti des Noailles.

Le ministère ne se soutenait que par la favorite, sans avoir de lui-même aucune force. Il était d'ailleurs tenu en échec par le duc de Choiseul, resté populaire après sa disgrâce, et qui pouvait à tout moment remonter au pouvoir. Il fallait donc que le roi de Suède, fort intimement lié avec le duc d'Aiguillon, ne se laissât pas non plus oublier du ministre déchu. Bien qu'il fût de mode de faire le voyage de Chanteloup, avec ou sans la permission du roi, par manière d'opposition, le comte de Creutz, ambassadeur étranger, ne pouvait tenter une pareille démarche sans se compromettre; il ne négligea pas du moins de faire parvenir de temps en temps ses protestations affectueuses au duc et à la duchesse, et Gustave III lui-même se procura dans cet autre camp d'utiles intelligences par Mme de Brionne, très ardente amie des Choiseul, et qui trônait

(1) La princesse de Marsan, née Rohan-Rochefort, veuve du prince de Marsan, de la maison de Lorraine, dirigeait, avec Mme de Talmont, Mme de Noailles et le duc de Nivernois, ce qu'on appelait le parti des dévots.

auprès d'eux. Gustave paraît toutefois n'avoir pas eu les sympathies de la charmante maîtresse de la maison. Il y a dans la correspondance de Mme Du Deffand une jolie lettre de Mme de Choiseul qui montre qu'elle a très bien pénétré le sens des perpétuelles flatteries adressées par le roi de Suède au *grand-papa* et à la *grand'maman* (1). Elle a deviné que tant de complimens n'ont d'autre but que de se ménager la bonne volonté de Choiseul pour le cas où il reviendrait aux affaires; elle sait qu'on tient le même langage à d'Aiguillon: elle s'en irrite, et finit par écrire à la chère *petite-fille* que son roi de Suède « n'est qu'un petit intrigant. » — Cependant elle ajoute : « Le seul comte de Creutz est resté bon, franc, loyal, galant homme, et plein d'amour pour M. de Choiseul. » On voit que Gustave ne fût pas resté sans appui dans la place; quelle que pût être sa mésaventure auprès de la spirituelle duchesse, il saurait entretenir à Chanteloup le souvenir d'intimes et anciennes relations, et il pouvait compter d'ailleurs sur la communauté persistante des intérêts politiques.

En présence d'un roi insouciant et sexagénaire, d'un ministère impuissant, d'une favorite dont le crédit paraissait menacé, il y avait pourtant une jeune cour à qui appartenait l'avenir, et qui occupait fort l'attention de Creutz :

« Ceux, dit-il, qui sont mécontens de la cour en général (le nombre en est grand) placent toutes leurs espérances sur Mme la dauphine (2). Cette princesse a infiniment d'agrémens et de grâce : elle est vive, impétueuse, mais pourtant avec de la raison et de l'empire sur soi-même; elle a sur son mari un pouvoir absolu. — M. le dauphin aime la justice et la vérité; il n'a pas de favoris et redoute les flatteurs. Une des premières influences qu'il ait subies est celle de Mme de Marsan : elle lui a fait remarquer les abus qui se commettent, les déprédations, les injustices, les exactions des grands; elle lui a rappelé les principes de son père, l'a engagé à parcourir les papiers qu'il avait laissés, et où feu M. le dauphin lui donnait des préceptes de mœurs, de conduite et d'administration sévères. Tout cela a fait faire au prince des réflexions utiles dans l'âge où les impressions sont le plus vives et où l'on embrasse avec ardeur ce que l'on croit vrai. M. le dauphin sent que son éducation a été négligée, et il tâche de s'instruire. Pour le roi personnellement, cette jeune cour est parfaite; sans faire de politesses marquées à Mme Du Barry, elle ne lui donne aucun sujet de plainte. Mme la dauphine lui a parlé pour la première fois au premier jour de l'an 1772, ce dont la comtesse et son parti ont été tout glorieux. »

Du côté de cette jeune cour, Gustave III n'avait pas de très fortes

(1) On sait que Mme Du Deffand désigne toujours ainsi le duc et la duchesse de Choiseul, ses parens.

(2) Marie-Antoinette.

attaches. Il avait été bien accueilli, lors de son premier voyage à Paris, en 1771, par le dauphin et par ses frères; il avait même contracté avec Monsieur, comte de Provence, une liaison qui fut durable; mais il n'avait que médiocrement plu à Marie-Antoinette, et il y eut longtemps entre eux une sorte d'antipathie qui ne céda que devant les terribles circonstances de la fin de l'un et l'autre règne.

Si Gustave III courtisait avec tant de soin Versailles et Chanteloup, c'était afin de ne pas se trouver au dépourvu en face des changemens que pouvait amener parmi les alliés naturels de sa politique la force de l'opinion; mais il n'oubliait pas que les hommes de lettres et les philosophes disposaient les premiers, à vrai dire, de cette nouvelle puissance, et qu'il fallait s'emparer d'eux pour détourner utilement le fleuve à sa source. Ses mesures étaient prises de longue main : il était en relations déjà anciennes soit avec les encyclopédistes, dont il s'était déclaré l'élève, soit avec les écrivains en renom, dont il aspirait à devenir le protecteur en titre. Immédiatement après son coup d'état, il en adressa une relation à Voltaire, qui, ayant déjà l'amitié de Frédéric, de Catherine, de Christian VII, et tenant beaucoup à conserver son « brelan de rois quatrième, » lui accusa réception par l'épître bien connue :

Jeune et digne héritier du grand nom de Gustave, etc.

Il l'adressa par l'entremise du comte de Creutz avec ces lignes :

« Ferney, 16 septembre 1772. — Monsieur, voici ma réponse; je l'avais faite longtemps avant de recevoir la relation que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Mes vers n'ont pas été faits de génie, mais ils sont partis du cœur. C'est, ce me semble, à vingt-cinq ans que le génie des rois et des poètes est dans sa force; à mon âge, on ne sait qu'admirer et balbutier. Pardonnez mon radotage en faveur de mes sentimens, et surtout en faveur du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE (1). »

Voltaire ne s'était donc pas fait prier; il écrivait aux amis du roi de Suède que depuis longtemps il était *chapeau*, mais qu'à la nouvelle de la révolution l'enthousiasme lui avait complétement tourné la tête. Indépendamment du certificat poétique qu'il venait de délivrer à Gustave, il eut par hasard au même moment l'occasion de faire un éloge public et retentissant du coup d'état. Il avait présenté au théâtre une de ses dernières tragédies, *les Lois de Minos*, qu'il venait d'achever en huit jours; elle n'en était pas meilleure

(1) Ce billet de Voltaire est conservé comme autographe dans le tome XXXV in-4° des papiers de Gustave III, à Upsal.

pour cela, comme il disait lui-même, et tout le succès en devait dépendre d'allusions fort transparentes à plusieurs épisodes de la politique contemporaine. — Le roi de Crète Teucer se trouve en présence de lois détestables qui datent d'un de ses prédécesseurs, le roi Minos; la couronne crétoise est devenue élective, et le droit de *veto* accordé à chaque membre d'une aristocratie turbulente maintient une irrémédiable anarchie. Heureusement Teucer a fait de lointains voyages : il a visité, lui aussi, le pays des Velches; il a vu des cours aussi éclairées que celle de Versailles et des capitales aussi policées que Paris; il a lu des livres qui ne le cèdent en rien à l'*Encyclopédie* et à l'*Essai sur les mœurs*. Teucer est donc, à son retour, un roi philosophe; mais quand il veut mettre la main aux réformes pour détruire les préjugés et changer les lois qui déshonorent son pays, il rencontre l'opposition des nobles et celle d'un grand-prêtre, par l'ordre duquel, suivant une odieuse coutume, une jeune captive va être sacrifiée. L'archonte Mérione lui représente l'inutilité de sa généreuse entreprise, qui échouera devant le *veto* des sénateurs. Teucer n'obtiendra rien que par les armes; il accomplit son coup d'état, renverse l'autel du fanatisme, détruit par la flamme le temple même, et pardonne aux vaincus :

> Vis, mais pour me servir, superbe Mérione.
> Ton maître t'a vaincu, ton maître te pardonne.
> La cabale et l'envie avaient pu t'éblouir,
> Et ton seul châtiment sera de m'obéir.

Lequel des rois contemporains Voltaire désignait-il sous le nom de Teucer? Il disait qu'il avait voulu donner un bon conseil au malheureux roi de Pologne. Le succès de Frédéric II et de Catherine n'était pas entièrement décidé; on pouvait croire encore que Stanislas-Auguste, par un acte de vigueur, affranchirait son royaume; un tel résultat se serait trouvé conforme au vœu public, et Voltaire, qui n'avait réellement en vue qu'un seul triomphe, celui de la philosophie, aurait accueilli un coup d'état de Stanislas-Auguste, l'ami de Mme Geoffrin et le défenseur de la liberté religieuse, tout aussi volontiers qu'il accueillit bientôt après le triomphe du roi de Prusse et de l'impératrice de Russie. L'important, c'était qu'on eût fait place à la philosophie marquée de la bonne estampille; dès lors on avait bien agi, fût-on Frédéric ou Catherine. Il y avait cependant un point de politique tout intérieure sur lequel Voltaire n'était pas en ce moment d'accord avec l'opinion. La ruine des parlemens lui avait plu, parce qu'il voyait toujours dans ces anciens corps les juges de Calas et de La Barre; s'inquiétant fort peu des progrès de l'autorité royale, si le fanatisme était puni, il célébrait en prose et

en vers l'œuvre récente du chancelier, qu'il comparait aux travaux d'Hercule alors même que l'esprit public la flétrissait. *Les Lois de Minos* furent soupçonnées d'être un nouvel hommage à la révolution parlementaire, et ce soupçon ne laissait pas que de susciter des obstacles à l'admission de la pièce. La révolution de Suède survint quand Voltaire était dans cet embarras; l'occasion lui parut favorable d'attacher une amorce de plus aux *Lois de Minos* en leur prêtant d'autres allusions, et il ne fit aucune difficulté d'appliquer à Gustave ce qu'il avait écrit à l'adresse de Stanislas ou de Maupeou. Le grand-prêtre fanatique représenta l'ordre du clergé, qui faisait partie, comme on sait, des diètes suédoises, et qui était partout bon à dénoncer; l'orgueilleux Mérione fut, dit Voltaire lui-même, ce pauvre baron Rudbeck, qu'on a vu joué par Gustave III la veille du coup d'état, et qui avait tenté d'organiser une résistance. « On dit que les mourans prophétisent, écrit Voltaire en septembre 1772; je me trouve peut-être dans ce cas. Je fis, il y a trois mois, une assez mauvaise tragédie. Il s'est trouvé que c'était mot pour mot, dans deux ou trois situations, l'aventure du roi de Suède. J'en suis encore tout étonné, car en vérité je n'y entendais pas finesse. C'était le roi de Pologne qui devait jouer le rôle de Teucer, et il se trouve que c'est le roi de Suède qui l'a joué! » Voltaire ne persuada pas tout le monde : on examina, on discuta; Mme du Deffand (1) opinait pour l'allusion suédoise; Mme de Choiseul persistait à croire que l'intention secrète avait été l'éloge du chancelier. Ce qui importait à Gustave dans ce débat, c'était que *les Lois de Minos* porteraient dorénavant son étiquette, et lui vaudraient une sorte de popularité : Voltaire fut l'oracle décidément favorable. Le roi de Suède eut grand soin d'entretenir le zèle utile du patriarche en le prenant pour témoin de ses premiers actes, conformes sinon aux principes, au moins aux formules du XVIIIe siècle. L'ordonnance suédoise sur la liberté de la presse, à peine publiée, fut traduite pour être envoyée à Ferney. Voltaire une fois gagné, les disciples suivirent. Les lettres de d'Alembert nous montrent qu'il s'associa aux éloges prodigués par le maître. L'admiration de Marmontel était naturellement acquise; on se rappelle dans quelle intimité Gustave III l'avait admis. Naguère confident des hardiesses du poète, il avait fort applaudi ce chapitre XV de *Bélisaire*, que la Sorbonne avait si fort censuré; c'était maintenant au poète d'exalter devant ses compatriotes les actions et le langage du souverain qui lui écrivait ces lignes : « Puisse mon règne être celui de la vraie philosophie, de cette philosophie bienfaisante qui, respectant tout ce qui

(1) Lettre du 1er novembre 1772.

est véritablement sacré, attaque seulement les préjugés d'où naissent les malheurs des peuples, éclaire les rois sur leurs devoirs et les sujets sur leur vrai bonheur, et ne peut subsister sans que de part et d'autre on respecte les lois. » — Gustave III n'eut pas Mably. Ce penseur solitaire, qui rejetait tous les genres de despotisme, avait professé dans son traité *de la Législation*, composé avant 1772, une profonde admiration pour le gouvernement de la Suède tel que l'avait fait la constitution de 1720. Il promettait à ce gouvernement une longue durée, tandis que le système anglais lui paraissait destiné à une ruine prochaine. Vainement Gustave accomplit-il avant la publication de l'ouvrage son coup d'état; « le roi de Suède peut changer son pays, répond Mably, mais il ne changera pas mon livre! » et l'obstiné prophète n'en répète pas moins sa prédiction déjà à moitié démentie. Une telle opposition ne pouvait d'ailleurs que profiter à Gustave auprès des encyclopédistes, avec lesquels Mably avait entièrement rompu. Le succès de ce côté était chose acquise, et le jeune roi, vainqueur du fanatisme et de l'anarchie, commençait à rêver une gloire pareille à celle que le XVIIIe siècle décernait aux souverains philosophes, à Catherine et à Frédéric. Pour que sa joie fût complète, il fallait qu'il obtînt les suffrages de nos salons, particulièrement ceux des grandes dames qui y régnaient, et auxquelles il avait vu les hommes de lettres obéir eux-mêmes en humbles courtisans.

II.

Un groupe de femmes éminentes par l'esprit et le caractère donnait le ton, vers la fin du règne de Louis XV, à la société polie. Une seconde partie du siècle avait commencé, pendant laquelle l'exaltation romanesque introduite par Rousseau allait être accompagnée d'une noblesse de sentimens, d'une élévation d'idées et de vues politiques ou morales qu'on doit reconnaître, si l'on veut être juste envers ces dernières générations de l'ancienne France, qui se préparaient de la sorte à bien mourir. Que ce mouvement d'esprit amenât quelque pédantisme, apparent ou réel, dans les salons, cela est possible : Chrysale y eût assurément trouvé fort à redire; mais combien les temps étaient changés! On était loin de la sécurité d'autrefois; certains périls étaient devenus trop visibles, et l'on ne se sent pas le cœur aujourd'hui de blâmer ou même de dédaigner des paroles émues décelant, à une telle heure, des cœurs animés de patriotisme et secrètement avertis. Ce changement faisait d'ailleurs partie d'une réforme morale dans laquelle les femmes éminentes pouvaient bien revendiquer leur part d'influence, tant la dignité de

leur sexe y était intéressée. Toutefois nous ne connaissons jusqu'à présent qu'un petit nombre de témoignages écrits de l'ardeur avec laquelle les femmes placées alors à la tête de la société française se mêlaient aux grandes questions politiques. — Mme Du Deffand, dont le dehors glacé recouvre un feu à peine éteint, a déjà sans doute de fortes expressions pour détester Frédéric II et Catherine, pour blâmer les adulations de Voltaire. Mlle de Lespinasse, amie de Turgot et de Malesherbes, invoque pour sa patrie les libertés de l'Angleterre et gémit avec larmes des abus qu'autorise l'incomplète et irrémédiable constitution de la France. Mme de Choiseul, dans ses lettres spirituelles et vives, montre enfin une ardeur généreuse. Voilà jusqu'à trois noms; mais le groupe a été plus nombreux de ces femmes qui ont honoré la société française du XVIIIe siècle par leur dévouement à la liberté, au patriotisme, à tout ce que la philosophie de leur temps enseignait de meilleur. Telles furent certaines institutrices de Gustave III. Le roi de Suède trouvait son compte à encourager leurs efforts : leur esprit le charmait, leurs lettres lui apportaient avec d'utiles informations le retentissement de précieux hommages; elles, de leur côté, comptaient former et donner au monde le prince idéal que leur temps avait rêvé.

Gustave III correspondait familièrement avec les comtesses d'Egmont, de La Marck, de Boufflers et de Brionne, avec Mme Feydeau de Mesmes, Mme de Luxembourg et Mme de Croy. De ces deux dernières on ne rencontre dans les papiers d'Upsal aucune lettre; il y en a deux ou trois de Mme Feydeau de Mesmes, qui se confond, par une amitié tendre et une parfaite communauté de vues, avec Mme d'Egmont, et, de Mme de Brionne, une dizaine, qui, n'offrant rien de politique, attestent seulement quelle familiarité aimable présidait à ces lointaines relations. Nous savons pourtant que Mme de Brionne se mêlait ardemment aux factions intérieures d'alors. Femme du prince Louis de Lorraine, grand-écuyer de France, et parente de l'empereur Joseph II, qu'elle reçut pendant son voyage à Paris, en 1777, elle occupait un rang élevé à la cour, et s'était mise à la tête du parti de Choiseul. Ses qualités personnelles et sa beauté lui assuraient d'ailleurs une réelle puissance; si le duc de Choiseul devait un jour revenir au pouvoir, Gustave III, envers qui elle professait une entière admiration, aurait par elle, nous le savons, un excellent appui auprès de ce ministre. — Les comtesses d'Egmont, de La Marck et de Boufflers n'étaient pas moins dévouées à Gustave; c'est d'elles que les papiers d'Upsal nous ont conservé de longues et importantes missives. Chacune de ces grandes dames avait mis au service du roi de Suède son crédit dans les cercles les plus brillans ou auprès des familles les plus influentes de la société parisienne; elles y pro-

pageaient sa renommée, et l'estime qu'il savait leur inspirer pouvait devenir, grâce à leur propre mérite, aisément contagieuse. Mme d'Egmont était, comme on sait, la fille du célèbre maréchal de Richelieu. Le maréchal fut marié trois fois, d'abord à quatorze ans, en 1710, puis, en 1734, avec la princesse Élisabeth de Lorraine, héritière des Guises, et la troisième fois à quatre-vingt-quatre ans. Il eut de son second mariage un fils, le duc de Fronsac, et une fille, née le 1er mars 1740, qui devait être Mme d'Egmont. Privée de très bonne heure de sa mère, Sophie-Jeanne Septimanie de Richelieu fut élevée tendrement par la duchesse douairière d'Aiguillon. Son père, à travers l'extrême dissipation de sa vie brillante et corrompue, ne cessa de l'adorer. Elle figure à ses côtés au milieu des fêtes qu'il prodiguait dans son gouvernement de Guienne; elle s'y était fait elle-même une sorte de royauté dont l'éclat s'étendait jusqu'à Paris et Versailles. On la retrouve, durant ses années de jeunesse, soit dans les magnifiques réjouissances que le riche Bordeaux du XVIIIe siècle multipliait et que Rulhière a décrites, soit dans ces galantes journées, arrangées par Favart, que la marquise de Moncontour offrait au vainqueur de Mahon ou bien au roi Stanislas à Bagatelle (1), partout enfin où la plus haute société de ce temps prodiguait sa suprême élégance. Après une infortune de cœur, dit-on, elle épousa à seize ans, le 10 février 1756, le plus grand seigneur des Pays-Bas, le comte d'Egmont : un grand surcroît d'illustration et de fortune vint s'ajouter ainsi pour elle à ce que lui donnait déjà sa haute naissance. Six mois à peine après ce mariage, la fameuse prise de Port-Mahon par son père jette sur elle une autre sorte d'éclat (2), et elle se trouve au moment de sa plus vive lumière. C'est alors qu'elle remporte facilement le prix de la beauté, comme parle Mme Du Deffand, lorsque, dans les bals de Mme de Mirepoix, elle préside avec le duc de Chartres à des danses de caractère, ou quand elle porte, à un grand couvert de Versailles, toutes les perles héréditaires de la maison d'Egmont. Comme toutes les nobles dames de son temps, elle avait admis dans sa familiarité les gens de lettres : Jean-Jacques Rousseau, qui lui lut en partie ses *Confessions* et admira combien elle en était émue; Marmontel, qui la rencontrait aux dîners de Mme Geoffrin, et qui vante son prestige; Rulhière, qu'elle encouragea constamment, qui écrivit en son honneur et lui garda un long souvenir.

Si l'on a recours aux portraits que les écrivains de son temps ont laissés de Mme d'Egmont, on se persuade, mais sans bien con-

(1) Voyez la description de ces fêtes en 1756-59 dans trois volumes in-8° manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal.

(2) Voyez le *Journal* de Barbier, 10 juillet 1756.

cilier leurs témoignages avec ceux de sa biographie connue, que les charmes de sa personne ont été pour beaucoup dans sa domination souveraine. Horace Walpole, en 1765 et 1766, la dépeint comme ayant une figure assez peu régulière, mais délicieusement jolie; il la dit aimable, gaie et de charmante conversation, *delighfully pretty and civil and gay and conversable.* Mme de Genlis lui trouve une grâce exquise malgré sa mauvaise santé, mais quelque chose de maniéré dans la figure comme dans l'esprit. « Je crois, dit-elle, qu'elle n'était que singulière et non affectée; elle était née ainsi. On pouvait lui reprocher un sentiment romanesque, et elle a fait, à ce qu'il paraît, beaucoup de grandes passions; mais ses mœurs ont toujours été pures. Les femmes ne l'aimaient pas; elles enviaient sa séduction et ne rendaient nullement justice à sa bonté, à sa douceur. » Sans donner toute confiance aux prétendus *Souvenirs de la marquise de Créqui*, on peut remarquer que, d'accord ici en plusieurs points avec Mme de Genlis, ils caractérisent avec un certain bonheur d'expression ce que Marmontel, qui n'a qu'un mot sur Mme d'Egmont, appelle assez gauchement son *air de volupté.* « On n'a jamais été plus étrangement déraisonnable, ni plus injustement calomniée que ne l'a été Mme d'Egmont. Elle y prêtait par un semblant de préoccupation romanesque et surtout par un air d'ennui dédaigneux et mortifiant qu'elle avait toujours avec les ennuyeux... Cette charmante personne était d'une grâce indéfinissable : un composé de charme, d'esprit et de politesse noble, de tradition parfaite et d'originalité piquante, avec des manières exquises et comme une élégance parée sous laquelle on entrevoyait un germe de mort prochaine. »

Voilà certes un curieux portrait, mais qui conserve quelque chose de vague et de mystérieux. Le peu qu'on connaît de la biographie de Mme d'Egmont ne suffit pas à interpréter tout ce qu'on dit sur elle; où trouver dans la vie de cette grande dame, qu'on nous montre seulement reine des salons et amie des gens de lettres, de quoi justifier cette sorte d'étonnement qu'elle causait, ce charme indéfinissable, cette physionomie souvent sérieuse jusqu'à la tristesse et jusqu'au soupçon d'une mort prochaine? Les pièces que nous empruntons à la collection des papiers de Gustave III ou à différentes archives vont nous rendre en partie les lumières qui nous manquent. Il ne s'agit cependant que de trois années, les trois dernières de Mme d'Egmont, depuis le commencement de 1771, alors qu'elle rencontra Gustave pour la première fois, jusqu'à la fin de 1773, où une lettre de sa belle-fille nous apprend sa mort. Elle a passé une bonne partie de ces trois années sur un lit de souffrance, mais avec une amie sérieuse à son chevet, Mme Feydeau de Mesmes,

et en s'occupant de poursuivre sans cesse quelque généreuse idée. Ses lettres à Gustave III, pendant ce temps de retraite, la montrent sous un aspect que ses contemporains eux-mêmes paraissent n'avoir pas entièrement connu, et qui néanmoins explique et justifie leur jugement. Elles nous révèlent son vrai caractère, composé de grâce originale, de vivacité folle, d'enthousiasme un peu romanesque, de tristesse intérieure, d'ardeur de pensée, et de langueur devenue bientôt mortelle.

A peine sorti de France depuis quelques jours, Gustave a engagé lui-même sa correspondance avec Mme d'Egmont par ce billet, daté des bords du Rhin, 5 avril 1771 :

« Plus je m'éloigne de vous, madame la comtesse, plus mes regrets augmentent, et malheureusement ils ne pourront finir... Je ne suis point étonné de la ruse de Mentor, car si Calypso vous ressemblait, Télémaque avait bien raison de ne pas la vouloir quitter... Si je voulais faire le héros, je vous dirais que le plaisir de rendre un peuple heureux et de remplir la grande tâche qui m'est imposée suffira seul pour me consoler d'être à jamais séparé de vous; j'aime mieux vous dire avec sincérité qu'entre les regrets sans nombre que j'ai d'être roi, celui de perdre l'espoir de vous revoir jamais est un des plus grands. »

La comtesse d'Egmont s'empare immédiatement dans ses réponses des plus hautes questions morales et politiques. L'affaire des parlemens lui tient surtout au cœur. Sans nul doute elle continue, dans ses lettres à Gustave III sur ce sujet, une discussion commencée pendant le séjour du roi à Paris; bientôt, la maladie l'empêchant de développer à son gré toutes les raisons qu'elle voulait faire valoir, elle appelle à son aide la verve de son intime amie, Mme Feydeau de Mesmes, qui travaille auprès d'elle, et résume ses pensées en y ajoutant les siennes :

« Sire, écrit Mme d'Egmont le 1er septembre 1771, j'ai pensé que vous n'aviez pas pris la peine de discuter les principes de M. le chancelier, et que par conséquent vous n'aviez pas vu ni ce qu'il détruit ni ce qu'il veut rétablir. Dans cette persuasion, j'ai prié Mme de Mesmes de rassembler les faits principaux, afin que votre majesté pût voir sur quoi se fonde ma façon de penser à cet égard. J'étais trop malade pour pouvoir faire ce travail; d'ailleurs mon amie en est plus capable que moi... Elle a écrit ce petit ouvrage au chevet de mon lit, pendant ma maladie à Braine, et il est certain qu'il n'est venu personne pour nous aider. »

A ces lignes d'envoi était joint un mémoire de dix grandes pages, conservé dans la collection des papiers de Gustave III, à Upsal. Quelques notes marginales sont de la main de Mme d'Egmont, très facile à reconnaître, et le texte nous représente évidemment le travail en commun des deux amies, écrit par Mme de Mesmes. Quand on

lit ces pages, qui reparaissent ici après un siècle d'entier oubli, on sent renaître quelque chose de l'émotion qui présidait à une telle scène : l'une de ces deux femmes, minée par la maladie, mais que de grands sentimens animent, est soutenue par l'espoir de faire triompher son ardente propagande dans l'esprit d'un jeune prince devenu son ami, et qui, pour le bonheur d'un peuple, aura les moyens d'appliquer ses doctrines. Grande dame, elle représente cette portion considérable de la noblesse française que le désintéressement et le patriotisme honorent. L'autre, sa fidèle et grave confidente, parfaitement inconnue de nous en dehors de cet épisode, appartient sans nul doute à l'une des célèbres familles de cette ancienne magistrature française qui a formé presque un nouvel ordre, comme une nouvelle noblesse dans l'état, et dont le contrepoids, s'il eût été définitivement admis dans la constitution politique, eût modifié les destinées de notre pays. Ce qu'écrivent Mme d'Egmont et Mme Feydeau de Mesmes sur de tels sujets ne dénote pas seulement de la générosité de cœur, mais aussi une vive intelligence de notre histoire, une juste prévision des maux que le despotisme devait attirer sur la nation.

Le mémoire remonte jusqu'aux premiers temps de la monarchie. On ne doit pas s'en étonner : une recherche inquiète préoccupait les esprits; on reprenait l'enquête ébauchée au temps de la fronde. On voulait examiner et sonder toute la constitution; il n'était plus question que des lois sur lesquelles elle était fondée; on reprenait leurs origines, on les commentait; de grandes idées et aussi de grands mots se mêlaient à toutes les conversations. Voltaire, dans la satire des *Cabales*, qui est précisément de 1772, est l'écho fidèle de ses contemporains quand il montre un énergumène qui demande ainsi des argumens à toutes les époques de notre histoire :

> Mais, monsieur, des Capets les lois fondamentales,
> Et le grenier à sel, et les cours féodales,
> Et le gouvernement du chancelier Duprat!

Ne prenons pas en moquerie cette effervescence; elle était généreuse; venue un peu plus tôt, elle eût pu être féconde. C'est de ce moment du moins que date pour nous une intelligence plus complète de l'histoire de France, et Mably, dont l'école historique moderne a repris et développé plusieurs vues, procède en partie de ce mouvement. Après avoir rappelé les progrès excessifs de la royauté, Mme d'Egmont et Mme de Mesmes démontrent que deux freins restaient contre les excès possibles de sa puissance : d'abord les droits de la noblesse; mais ils ne consistent déjà plus qu'en quelques distinctions plus idéales que réelles, « comme la possession de nos

biens, sur lesquels le roi met des impositions à sa volonté. » Le second frein était précisément ce droit d'enregistrer que possédait naguère encore le parlement. « M. le chancelier est coupable et imprudent de le vouloir détruire... Combien d'hommes à qui ce simulacre de liberté faisait croire qu'ils n'étaient pas soumis à une autorité arbitraire, — qui, à la place d'un dévouement servile dicté par la crainte, avaient encore pour les rois celui du cœur, et dont les âmes, par cette raison, conservaient l'énergie et l'honneur, qu'on ne trouve plus chez un peuple résigné au despotisme! Est-ce donc là ce qu'il faut détruire? La ruine du parlement n'est pas faite pour augmenter la puissance du roi. Un roi dirait en vain : Je suis le maître, ma volonté est la loi. S'il n'était pas le maître en effet de par les lois, cette prétention n'ajouterait rien à sa puissance. Un roi habile, en détruisant tout pouvoir qui peut mettre un obstacle au sien, se gardera bien d'avertir ses sujets qu'il les a rendus esclaves de sa seule volonté, car cette idée effrayante les fait discuter sur l'injustice d'une autorité si grande, et leur fait examiner sur quel droit on se l'attribue. M. le chancelier, depuis six mois, a fait apprendre l'histoire de France à des gens qui seraient peut-être morts sans l'avoir sue. »

Ces dernières lignes sont éloquentes; elles rappellent les célèbres paroles de Retz au prince de Condé, lorsque, lui conseillant de se mettre à la tête des cours souveraines, et, par cette alliance entre l'aristocratie princière et la magistrature, de réformer l'état pour des siècles, il lui disait : « Il n'y a que Dieu qui puisse exister par lui seul. Autrefois il existait en France un milieu entre les peuples et les rois; le renversement de ce milieu a jeté l'état dans les convulsions... On va droit à l'établissement de l'autorité purement et absolument despotique; ce chemin est de tous les côtés bordé de précipices... » Mmes d'Egmont et de Mesmes ont ici la même inspiration et à peu près la même vue politique. A la fin du règne de Louis XV comme au commencement du règne de Louis XIV, c'est l'intelligente expression d'un sentiment très vif de l'insuffisance de la constitution française et des dangers qui s'accumulent toujours davantage pour l'avenir; c'est le même avertissement à la royauté et à la nation elle-même, le même vœu de voir employer ce qui subsiste de notre ancienne constitution à sauver le reste de l'édifice, gravement compromis, et, — sans parti-pris encore d'aucune imitation anglaise, — de faire entrer la France dans une voie nouvelle qui se serait rapprochée de celle où s'étaient engagés nos voisins. Retz, avec une sagacité singulière, jette un regard perçant et isolé à travers toute l'histoire de France; nos grandes dames au contraire sont évidemment les interprètes d'une opinion désor-

mais adoptée autour d'elles par un grand nombre d'esprits attentifs. Cent fois on a discuté ces graves pensées en leur présence; les gens de lettres, qu'elles admettaient dans leur conversation, en ont fait le sujet de nombreux écrits; Mably fréquentait le salon de Mme d'Egmont, et nous savons qu'un jour, malgré les maîtres de la maison, il déchira de ses mains, regrettant d'en être l'auteur, le livre où il avait fait l'éloge de la royauté.

Gustave III reçut le mémoire de Mme d'Egmont et de Mme de Mesmes; il paraît qu'il fit des objections, opposant aux nouvelles théories les excès du parlement d'Angleterre et la mort de Charles Ier. Mme de Mesmes se charge cette fois de répondre seule, par une note assez étendue, où elle fait habilement sentir l'énorme différence des deux constitutions quant à l'autorité parlementaire. Avec une sûreté de raisonnement remarquable, elle affirme que le fanatisme, encore subsistant chez nos voisins au XVIIe siècle, a seul pu causer de tels excès, et que la France de son temps est à l'abri d'un si grand fléau. Elle a raison sans doute : elle ne peut pas pressentir le cruel démenti qu'une autre sorte de fanatisme lui infligera vingt ans plus tard en France même, et on n'a pas le droit de l'accuser, elle ni sa digne compagne, quand elle s'élève encore contre le pouvoir absolu.

« La cause du parlement n'est devenue générale, dit-elle, que parce qu'on a voulu lui faire enregistrer que la puissance royale est sans bornes. Un tel droit ne doit être celui d'aucun roi, et n'est pas assurément celui d'un roi de France. Tout Français à qui l'on eût porté cette déclaration pour la signer l'eût dû refuser, à plus forte raison un corps qui représente seul la nation, puisque son enregistrement donne la dernière sanction à la loi du souverain, et semble être l'aveu des sujets de s'y soumettre. C'est contre le despotisme érigé en maxime, c'est contre ces grands mots : « je ne tiens ma puissance que de Dieu, et rien sur la terre n'a le droit d'y apporter des limites, » que la nation s'est révoltée. Ce langage est fondé apparemment sur ce qu'il est dit dans l'Écriture que ce fut Dieu qui donna un roi aux Israélites; mais l'Écriture ajoute que c'est dans sa colère que Dieu donna des rois aux nations. »

Telles étaient les leçons de politique libérale que Gustave III recevait de ses deux éloquentes amies. Leur enthousiasme n'y souffrait pas de ménagemens ni de sous-entendus équivoques :

« Sire, écrit bravement Mme d'Egmont, une chose m'afflige : ce sont les éloges que vous faites de notre roi. Si vous employez la politique avec moi, comment puis-je croire que vous me traitez avec l'amitié dont vous me flattez? et si ce n'est pas politique, comment puis-je expliquer ce que vous me dites de sa bonté? Ah! la faiblesse seule l'arrête... Votre majesté m'accuse de ne pas aimer le roi. Hélas! ce n'est pas ma faute, et le regret de ne pou-

voir jouir des sentimens les plus nobles me fait seul soutenir avec tant de chaleur l'opinion que vous me reprochez. C'est un mouvement si vrai que l'autre jour, à la représentation de *Bayard,* à Versailles, j'aurais acheté de mon sang une larme du roi; mais, si vous aviez vu son air d'indifférence, l'ennui de M. le dauphin, les rires de Mesdames à ce tableau si touchant des sentimens de notre nation pour nos rois (1), vous auriez partagé mon désespoir de voir une si charmante nation dénaturée, et des vertus si intéressantes, si héroïques, devenues pour elle impossibles. Comment supporter que celui qui a joui du bonheur céleste d'être adoré avec ivresse, et qui le serait encore s'il nous avait laissé la moindre illusion, se soit plu à les détruire toutes, et voie de sang-froid un tel changement? Ah! sire, quels ressorts puissans sont dans vos mains! Vous, l'idole de votre nation et qui seriez celle de la nôtre, vous parlez pour celui qui ne connut jamais un sentiment! Au nom de Dieu, ne mêlez plus cet apathique tiers dans les lettres charmantes dont vous m'honorez, et croyez qu'on ne fera jamais de nous des esclaves russes, mais les plus soumis et les plus fidèles sujets. Un mot, un regard leur suffit pour répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang; mais *ce mot n'est pas dit!...* Après *Bayard,* exaltée par la pitié, irritée de la froideur des assistans, je courus chez Mme de Brionne parler en liberté. Nous relûmes votre lettre et nous répétâmes mille fois : Voilà donc un roi qu'on peut aimer! Nous l'avons vu; il produirait des Bayards, il ferait revivre Henri IV; il existe, et ce n'est pas pour nous! Dites encore que nous sommes républicaines! »

Mme d'Egmont ne s'abstenait pas de conseils encore plus directs; elle avait prévu les efforts que Gustave III avait dû faire pour conjurer les périls du dehors et accroître au dedans la puissance royale.

« Le premier de mes vœux, lui écrit-elle, est pour que vous puissiez détruire entièrement l'horrible corruption qui préside à vos diètes, car où règne l'intérêt, la vertu ne peut exister. Pour parvenir à cet important objet, il faudrait que votre royaume devînt indépendant de toute autre puissance,et que les sentimens d'honneur fussent les seuls ressorts de votre gouvernement. L'augmentation de votre pouvoir est sans doute le premier pas vers ces heureux changemens; mais ne souffrez jamais qu'ils puissent ouvrir le chemin au pouvoir arbitraire, et employez toutes les formes qui rendent impossible à vos successeurs de l'établir. Puisse votre règne devenir l'époque du rétablissement d'un gouvernement libre et indépendant, mais n'être jamais la source d'une autorité absolue! Voilà ce que vous ne sauriez trop peser au sanctuaire de la vertu, vous dépouillant de tout intérêt personnel et de toutes les préventions qu'ont pu vous donner les malheurs qu'une liberté mal entendue a fait éprouver à votre royaume. Une monarchie limitée par des lois me paraît le plus heureux des gouver-

(1) La tragédie de Debelloy, *Gaston et Bayard,* avait été représentée pour la première fois le 24 avril 1771. C'est une pièce à longues tirades de sentimens et à grands mots abstraits; comme dit un des héros,

L'honneur y met en paix l'amour et la nature.

nemens... Je pense que vous ferez le bonheur des Suédois en étendant votre autorité; mais, je le répète, si vous n'y mettez pas des bornes qu'il soit impossible à vos successeurs de franchir et qui rendent vos peuples indépendans de l'imbécillité d'un roi, des fantaisies d'une maîtresse et de l'ambition d'un ministre, vos succès deviendront l'occasion de ces abus, et vous en répondrez devant la postérité... Mettez-moi à portée de vous envoyer mon portrait. Je ne le puis sans la parole positive que vous n'avez ni n'aurez celui de Mme Du Barry. — 1er septembre 1771. »

On conçoit qu'avec des traits si hardis la correspondance entre Mme d'Egmont et Gustave III avait besoin d'un secret absolu. Aussi les plus grandes précautions sont-elles prises : la comtesse recommande à Gustave de ne jamais écrire par la poste que ce qu'il veut que l'on connaisse, « car il est certain, dit-elle, que toutes les lettres sont décachetées, et elles ne sont pas toujours fidèlement rendues. » Ils ont pour les lettres qui doivent échapper à tous les regards un chiffre convenu et tout un système d'enveloppes superposées avec des adresses différentes.

Gustave accomplit sa révolution, et il ne tarde pas à en faire part directement à la comtesse, en lui présentant son œuvre sous le plus beau jour :

« Voici le premier moment, madame la comtesse, où je puis vous écrire depuis le grand événement qui vient de se passer ici. Vous ne devez point être surprise de mon peu d'exactitude à vous répondre tout ce temps; des inquiétudes trop bien fondées ne m'ont pas donné de momens où je fusse bien à moi. J'ai été obligé, pour ma propre conservation et pour celle de mon peuple, de porter un coup aussi hardi qu'heureux. Je me suis saisi du timon de l'état, et j'ai été absorbé pendant deux jours. Je viens de remettre cette puissance entre les mains des états, ou, pour mieux dire, je n'ai gardé que la puissance de faire le bien et d'empêcher la licence. Une loi stable que j'ai écrite consacre l'autorité du roi sans atteindre la domination du peuple telle que nos anciennes lois la portaient sous Gustave Ier et sous Gustave-Adolphe. Il était temps : les attentats les plus criminels contre ma personne, les plus odieux contre ma famille, allaient se commettre, et, sans ce que j'ai fait, deux heures plus tard ma liberté était perdue et ma vie dans le plus violent danger. Dieu, qui a vu mon cœur, m'a soutenu, et j'ai trouvé dans mon peuple un attachement et un courage sans exemple. Il n'y a eu aucun cheveu de touché, et personne n'a été ni ne sera malheureux. Jamais révolution ne s'est passée plus doucement et plus tranquillement que celle-ci. »

Le jour était donc arrivé où les espérances de Mme d'Egmont allaient pouvoir s'accomplir. Elle promet à Gustave, au prix de quelques réserves, et s'il veut achever noblement son ouvrage, les plus brillantes destinées; elle rêve pour lui un grand rôle, au milieu des bassesses ou des crimes qu'elle reproche à la politique de son temps.

Précisément elle vient d'apprendre le partage de la Pologne, et, au milieu de son enthousiasme pour le roi de Suède, elle ne peut retenir des paroles d'indignation contre les puissances dont il doit craindre lui-même les dangereux desseins.

« 2 septembre 1772. — Le héros de mon cœur, celui qui m'honore du titre de son amie, celui qui m'a permis de l'appeler mon chevalier, enfin le mortel le plus aimable se montre aussi le plus grand, car, je n'en doute point, sire, vous n'abuserez pas de ce pouvoir qu'un peuple enivré vous a confié sans limites.

« 1er octobre. — Je suis loin de me plaindre que vous ne m'ayez pas écrit plus tôt. Votre gloire est mon premier bonheur, vous le savez; c'est ainsi que je vous aime : préférez-moi le plus léger besoin du dernier de vos sujets... Je suis indignée du sang-froid avec lequel on voit le brigandage que trois puissances prétendues civilisées exercent contre la malheureuse Pologne. Il n'y eut jamais une telle chose dans l'univers : trois puissances qui se réunissent pour en dépouiller une contre laquelle nulle des trois n'est en guerre! Imaginez que ces malheureux Polonais ne se sont rassemblés que sur les promesses les plus positives de la France : j'ai vu moi-même (daignez ne pas le répéter) les promesses les plus positives de secours à la confédération, écrites de la propre main de notre roi et de celle de M. d'Aiguillon. Quelquefois j'aime à penser que, plus heureux et plus prudent que Charles XII, mais non moins généreux, vous rétablirez un jour la balance si nécessaire, et qui déjà n'existe plus. »

Perspective ambitieuse, peu d'accord avec les faibles ressources de Gustave III, mais qu'il n'accueillait que trop volontiers et qui devait l'égarer un jour! De telles suggestions lui étaient dangereuses, venant de chères et aimables conseillères, et au nom de cette France dont il briguait tant le suffrage. Il ne s'en souviendra que trop lorsqu'il prétendra, non-seulement rétablir à lui seul l'équilibre du Nord, mais s'opposer même au torrent de la révolution française. Gustave III eût mieux fait de se rappeler une autre sorte de conseils; les réformes économiques et l'agriculture étaient trop à la mode pour que Mme d'Egmont les oubliât, et on la voit recommander au roi de Suède, par humanité, de planter la Dalécarlie en pommes de terre.

N'avions-nous pas raison de dire que ces lettres montreraient un aspect nouveau de l'esprit et du caractère de Mme d'Egmont? Ce n'est plus ici seulement la brillante héroïne des fêtes de la cour et la spirituelle amie des gens de lettres : c'est aussi l'ardente interprète d'un libéralisme encore sentimental et romanesque, il est vrai, et né d'hier à l'école de Jean-Jacques, mais qui se nourrit de graves et hautes pensées. Gustave n'a obtenu d'elle une sorte de culte que parce qu'elle a vu en lui le héros futur de ses théories géné-

reuses; son affection était à ce prix. Si jamais il aspirait au despotisme, ou si, par quelque action contraire à l'honneur d'un prince, il ternissait le bel idéal qu'elle avait rêvé, elle cesserait de l'aimer. Ses lettres nous ont découvert un sentiment exalté, mais pur. Elle a offert au jeune roi le secours d'un langage sincère, qui ne dissimulerait jamais la vérité; Gustave paraît avoir répondu d'abord par une passion égale. Il a écrit à la comtesse d'Egmont une lettre de douze pages le jour même de son couronnement, il a porté le lendemain un habit aux couleurs de la comtesse, lilas et blanc; puis il semble s'être fatigué de ses conseils ou de ses remontrances. Elle s'en plaint avec tristesse et fierté; la correspondance languit pendant l'année 1773, à la fin de laquelle (en octobre) Mme d'Egmont s'éteint, à peine âgée de trente-trois ans.

III.

Par Mme de Brionne, Gustave III pouvait compter, avons-nous dit, sur le bon vouloir de Choiseul, s'il revenait aux affaires. Mme d'Egmont lui avait donné de familières intelligences parmi la plus haute noblesse, et s'était chargée de surveiller les intérêts suédois auprès de la cour d'Espagne, où son mari avait de l'influence. L'amitié de Mme de La Marck procura également au roi de Suède d'utiles ouvertures. Elle était de la famille de Noailles, puissante à la cour et en possession de toutes les charges qui rapprochaient le plus du roi. Le duc de Noailles et son frère, le comte, avaient été élevés auprès de Louis XV; la comtesse était dame d'honneur de la dauphine Marie-Antoinette; elle observait, ainsi que son mari, une sévère étiquette, rachetée par une parfaite bonté. La maison de Noailles avait en outre des relations avec le parti des dévots, destiné à prendre en main l'autorité, si Louis XV renvoyait un jour Mme Du Barry. Gustave III aurait ainsi encore de ce côté des attaches avec tout un monde influent et élevé.

Marie-Anne-Françoise de Noailles, comtesse de La Marck, à laquelle une place importante doit être réservée dans le groupe que nous essayons de reconstituer, est cependant fort peu connue : à peine est-elle nommée en passant dans les mémoires ou dans les correspondances publiés du XVIIIe siècle (1). Née le 12 janvier 1719, elle était la quatrième fille du célèbre duc et maréchal Adrien-Maurice de Noailles, neveu chéri de Mme de Maintenon par son mariage

(1) Il nous eût été impossible de restituer les dates principales de sa biographie, même avec le secours des deux grandes familles auxquelles elle appartient, sans l'aide obligeante d'un exact et consciencieux scrutateur de nos diverses archives, M. Parent de Rosan.

avec Mlle d'Aubigné; elle épousa en avril 1744 Louis Engelbert, comte de La Marck, grand d'Espagne, mort sans enfans le 5 octobre 1773. De 1761 à 1776, elle eut, par faveur royale, la jouissance du joli pavillon du Val, situé à l'extrémité de la terrasse de Saint-Germain, et c'est de là que beaucoup de ses lettres sont datées. C'est aussi à Saint-Germain, dans l'hôtel de la surintendance, qu'elle mourut, âgée de soixante-quatorze ans, le 29 juin 1793, échappant ainsi, au commencement de la terreur, à l'échafaud, sur lequel montaient un si grand nombre de ses anciennes et brillantes compagnes. Elle y eût péri probablement une année plus tard, avec sa belle-sœur, sa nièce et sa petite-nièce, la maréchale, la duchesse d'Ayen et la vicomtesse de Noailles, dans cette fatale journée du 22 juillet 1794 dont un livre récent (1) a donné un beau récit. Ne fût-ce que par son âge, Mme de La Marck se distingue des autres confidentes de Gustave III. Née trois mois avant la mort de Mme de Maintenon, elle a recueilli les derniers retentissemens de la cour de Louis XIV, et il lui en est resté un sentiment de convenance et de dignité que reflètent ses pensées et son style : elle demeure dans une certaine réserve à l'égard des politiques et des philosophes; elle se tient à l'écart des partis, dans une sorte d'opposition morale sauvegardant l'ancienne constitution de la France, les droits de la noblesse, ceux de la royauté, et prenant en dédain la diminution de majesté dont la cour de Louis XV et de Louis XVI lui offre l'exemple. Parmi les gens de lettres, elle protége ouvertement celui qui fait, trente années durant, la guerre aux philosophes; Palissot lui a rendu ses bienfaits en méchantes satires, s'il est vrai qu'il l'ait voulu représenter, dans sa fameuse comédie, sous les traits de la pédante Cydalise. Nous n'aurions, pour contrôler ce jugement sur Mme de La Marck, que les lettres inédites dont nous détachons ici quelques pages. Elle paraît bien ne s'être pliée en effet qu'avec une certaine gêne au style nouveau que les allures d'un autre temps l'invitaient à prendre; mais, tout en grondant contre le ton des femmes plus jeunes qui se mêlaient de parler et d'écrire, on ne saurait nier qu'elle n'adoptât elle-même ce qu'il y avait de généreux dans leurs appréciations sur la politique contemporaine. Cette adhésion librement consentie ne lui faisait rien abdiquer de sa retenue ordinaire, et une sincérité si parfaite doit détourner d'elle, ce semble, jusqu'au soupçon de pédantisme. On en jugera en l'écoutant parler. C'est ici encore Gustave qui prend le premier la parole avec un incontestable entrain :

(1) *Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu;* Paris 1864, in-8°, chapitre VII.

« En vérité, mon aimable comtesse, n'ai-je pas mille reproches à vous faire? Voilà deux grands mois qui sont passés depuis mon départ de Paris, et je n'ai point encore eu le plus petit mot de vous. Si je ne comptais pas autant sur votre amitié, je me croirais oublié tout à fait; mais je me flatte encore que vous vous souvenez un peu de moi. Cette illusion m'est trop chère pour que je la perde facilement. Vous savez que les rois aiment à se flatter. C'est surtout ce titre qui cause mes alarmes; je sais que vous ne les aimez pas trop. Je vous prie du moins, si cela est vrai, de me croire toujours le comte de Gothland pour vous, et de me traiter de même. Ce titre m'est trop cher pour que je ne le quitte qu'avec peine. C'est sous ce nom que j'ai fait votre connaissance, que j'ai eu le bonheur d'acquérir votre amitié, et j'espère que vous êtes persuadée que le roi de Suède envierait trop au comte de Gothland son bonheur, s'il ne pouvait conserver une place dans votre cœur. Quand je me rappelle ces momens où je vous ai vue, nos disputes mêmes, nos propos, cette société gaie et charmante qui vous entourait, et que je me vois à cinq cents lieues, je crois avoir fait un beau rêve, dont le souvenir est bien agréable, mais dont le réveil est affreux. Vous êtes dans ce moment-ci assise dans votre jardin avec le marquis de Castries, votre aimable chevalier, quelques saints évêques pestant peut-être un peu contre la cour, beaucoup contre le chancelier, et peut-être contre Mme Du Barry; mais au milieu de cette mauvaise humeur votre gaîté vous fait rire; un ciel pur, les arts et la nature unis ensemble, ne présentent à vos regards que les objets les plus agréables et les plus variés... Et moi, pauvre animal aquatique, je vogue au milieu de l'océan, je peste contre les vents contraires qui me font faire le double du chemin, et je me dis à moi-même : Si j'étais à Paris, je serais auprès de Mme de La Marck, je la verrais, je disputerais peut-être avec elle, je la ferais un peu enrager en prenant la défense de mes bons amis, qu'elle n'aime pas, et puis nous ririons. Cette réflexion m'attriste au moment que je m'éloigne de vous encore davantage, et je me retire dans ma cahute... Un million de complimens, dont vous voudrez bien vous charger de ma part pour Mme la comtesse d'Usson, pour Mme de Neukirch et pour Mme de Beauvau. A propos de Mme de Beauvau, j'ai un grand procès avec elle, et je vous prie d'être mon avocat. Elle m'accuse, à ce que l'on me mande, d'aimer le despotisme... Quoique j'ignore parfaitement sur quoi elle fonde son accusation, je vous prie de lui dire que je souhaite fort qu'elle suspende son jugement jusqu'à ce qu'elle voie par mes actions si son opinion est fondée. Je vais entrer bientôt dans une carrière où je lui pourrai prouver que je respecte la liberté bien entendue, fondée sur la raison et sur l'humanité, autant que je déteste l'anarchie et la dissolution. Je vais dans quelques heures rentrer dans ma patrie. Les lois, qu'on a défigurées sous les deux derniers règnes par des efforts malheureux d'usurpations réciproques, je vais jurer de les maintenir, et je les soutiendrai scrupuleusement. C'est alors que Mme de Beauvau jugera elle-même si elle a tort ou raison. — Mon frère, qui entre en ce moment, me prie de vous faire ses plus tendres complimens. Je finis en vous faisant mes excuses sur le chiffon que je vous envoie, mais je ne trouve pas ici d'autre papier. — Ce 15e de mai 1771, à bord d'un vaisseau de guerre sur la Baltique. »

Un billet, daté du 13 juin 1771, est certainement la réponse de Mme de La Marck. La correspondance continue ensuite pendant deux années, à intervalles à peu près égaux, et donne lieu à de curieuses peintures de la cour pendant les dernières années du règne de Louis XV. Ce sont de véritables *bulletins de nouvelles* comme ceux que Gustave III recevra plus tard de Mme de Staël, son illustre ambassadrice.

« Il faut gronder M. le comte de Gothland, écrit Mme de La Marck, de la manière très gaie à la vérité, mais assez libre en même temps, avec laquelle il me parle de Mme Du Barry en toutes lettres, ainsi que du chancelier. Il ignore apparemment qu'on ouvre toutes celles de la poste, et que la sienne l'a été : je l'ai vu positivement au cachet, dont les armes étaient recouvertes par un peu de cire noire. Le roi saura dimanche prochain ce que M. le comte de Gothland m'a fait la grâce de me mander, et si l'on me met à la Bastille, il faudra donc que M. le comte revienne ici pour m'en faire sortir? Plaisanterie à part, je prie votre majesté de ne point parler de tous ces gens par la poste... — Je fus hier à Marly, où le roi est depuis huit jours. On jouait au lansquenet; une seule *réjouissance* fut de 1,200 louis, et tout le monde meurt de faim! Cet esprit de vertige me rendit triste et rêveuse le reste de la soirée. Mme Du Barry jouait à la table du roi, et entourée de la famille royale. Personne, ni à la table ni dans le salon, ne lui parla de la soirée, si ce n'est le roi et son neveu, le petit Du Barry. Ce courage général devrait ouvrir les yeux du roi.

« Le roi ne peut se suffire à lui-même, et ses enfans ne lui sont d'aucune ressource. Ses filles ont de petites têtes!... impossible d'y rien mettre de raisonnable. M. le dauphin montre quelques vertus sauvages, mais sans esprit, sans connaissances, sans lecture, n'en ayant pas même le goût, et dur dans ses principes comme brut dans ses actions. M. le comte de Provence est doux, a de l'esprit, assez d'acquit, mais il est glorieux et... je ne dirai pas le reste de peur de déplaire à votre majesté. Sa femme est laide et maussade; on dit qu'ils ne s'aiment pas. M. le comte d'Artois a de l'esprit, le désir de plaire et de rendre heureux ce qui l'environne. Tous ceux qui le voient l'aiment; il grandit et est moins épais; celui-là fait toute notre espérance, car M. le dauphin et M. le comte de Provence vraisemblablement n'auront point d'enfant... Elle est jolie, cette dauphine, elle a de l'esprit, et une grâce et un agrément dans toute sa personne qui n'appartiennent qu'à elle; mais sa grande jeunesse et un peu de frivolité, apanage de son âge, la rendent inutile au roi. D'ailleurs il en a été mécontent au sujet de Mme Du Barry. Si celle-ci tombe, elle entraînera plus d'un ministre à sa suite; je supplie votre majesté de n'en point douter. Le reste de la cour est divisé d'esprit et de principes, et on se déchire à plaisir. Les jésuites entrent pour beaucoup dans cette guerre intestine : les uns veulent les faire revenir, les autres s'y opposent, et on se permet tout *pour la plus grande gloire de Dieu*. Pour moi, pauvre ermite, je suis dans mes bois, n'entendant que de loin le bruit des orages.

« A Paris, toujours même misère et mêmes cabales. Nos jeunes femmes

crèvent d'esprit et ne connaissent que lui; pour la raison, on n'en parle guère. Elles sont toutes initiées dans les secrets de l'état, elles se mêlent de tout, font l'amour par passe-temps, et donnent tout leur temps à la politique ou à l'intrigue de la cour. Quelques bureaux d'esprit où on se moque de Dieu et de la religion, et où l'on regarde comme des imbéciles ceux qui y croient, voilà, sire, en raccourci, un tableau de notre situation. Plus d'émulation, plus de principes; jusqu'aux spectacles, tout va de travers. Il nous reste un ou deux sculpteurs et trois ou quatre peintres; la bijouterie va encore son train, mais bientôt elle finira, car on n'achète plus que des brillans; il est vrai qu'on ne les paie pas. En un mot, nous sommes au-dessous de tout : heureux si on ne nous attaque pas, car je ne sais ce que nous deviendrions! »

Mme de La Marck, âgée de plus de cinquante ans et un peu trop grondeuse peut-être, n'épargne personne; c'est tout au plus si elle accorde à Marie-Antoinette un hommage qui, lui échappant comme malgré elle, en a, il est vrai, d'autant plus de prix. Envers Gustave III seulement, elle s'exprime avec une chaleureuse sympathie. L'expression de ses sentimens n'est assurément pas toujours conçue dans un style irréprochable; mais pourtant son affection est si sincère et son émotion est si vraie que ce style lui-même, en plusieurs occasions, se transforme, comme dans ces lignes vraiment éloquentes :

« 2 avril 1773. — J'ai le cœur déchiré, sire, en pensant à l'orage qui vous menace. Je croyais que l'occupation de manger la Pologne et le barbare plaisir de la dévaster et de ruiner les grands seigneurs qui l'habitent devaient suffire à l'ambition des trois tyrans qui la dévorent. Hélas! je me suis trompée; leur rage ne peut être assouvie que lorsqu'ils auront fait éprouver à vos états la triste anarchie de ce royaume. Ma seule espérance est que votre majesté soutiendra ses fidèles sujets par son courage et par son génie, et qu'eux-mêmes, sous la protection de leur roi, ils défendront leur patrimoine et leurs foyers mieux que n'ont fait les Polonais. »

Le reste de la correspondance s'étendant jusqu'en 1780, on n'a fait ici qu'introduire Mme de La Marck. Ses tableaux de la cour de France et les témoignages de son amitié persistante avec Gustave III reviendront dans la série de ces études à leurs dates. On la verra intervenir par ses conseils jusque dans les affaires les plus intimes du roi de Suède, et finalement souffrir avec peine que Gustave lui donne une sorte de rivale en accueillant aussi les lettres et les conseils de Mme de Boufflers.

C'était la comtesse de Boufflers, bien plutôt que la comtesse de La Marck, qui pouvait être taxée de bel esprit. Sa correspondance avec Gustave III, dont une partie considérable se trouve dans la collection d'Upsal, ajoute à ce qu'on sait d'elle par Mme Du Deffand

des traits essentiels qui rendent le reflet de sa vie agitée, et nous expliquent certains témoignages de ses contemporains. On sait sa biographie : M. Sainte-Beuve l'a retracée avec ce goût d'exactitude rigoureuse qui est la première et la plus rare peut-être des convenances littéraires. Elle paraît d'abord dans une situation brillante, mais équivoque, chez le prince de Conti, au milieu de ces fêtes variées et magnifiques dont les tableaux d'Olivier, conservés au musée de Versailles, nous gardent l'agréable souvenir. Elle y est la *divine comtesse*, l'*idole* du Temple, et cette domination lui suscite des rivalités jalouses, contre lesquelles ses alliés sont Jean-Jacques et deux étrangers, Hume et Grimm, car avec son esprit vif et curieux elle ne s'enferme pas dans les étroites limites de la société parisienne. Elle a été la première à faire le voyage de Londres après la paix de 1763, et on la citait comme s'étant mise à la tête de notre passagère anglomanie. Agée de quarante-sept ans lors du voyage de Gustave III à Paris, elle régnait au premier rang de l'opposition philosophique, avec la Grande-Bretagne pour alliée et le Temple pour refuge : c'était tout un monde dont le jeune roi de Suède, en quête de partisans, ne pouvait négliger l'accès.

Après la mort du prince de Conti, en 1776, Mme de Boufflers se retire dans sa maison d'Auteuil, où elle fait encore figure au milieu des habitués de la cour et des gens de lettres, qui l'y viennent visiter. Sa correspondance avec Gustave III reste longtemps active; elle devient sa messagère et comme sa chargée d'affaires principale auprès de la société parisienne, mais en concurrence avec Mme de La Mark. Ici même, et pour la première fois (1), on l'a montrée s'efforçant, dans un âge assez avancé, de bien placer les Suédois qui venaient chercher fortune en France, et de marier les gens. Elle prend volontiers à cette époque de sa vie des allures de duègne qui la font paraître sous un autre aspect que dans le livre de Mme Du Deffand. C'est elle qui travaille avec tant de zèle au mariage de M. de Staël et qui désespère, écrit-elle alors, de faire jamais l'éducation de la future ambassadrice de Suède. Une fois la révolution commencée, elle voit se disperser tout ce qui l'avait admirée jusqu'alors. Émigrée en juillet 1789, elle refuse un asile à la cour de Gustave III, mais reçoit de lui une pension. Assez imprudente pour rentrer en France, ou contrainte peut-être par le danger d'une confiscation, elle est incarcérée avec sa belle-fille, la vertueuse et charmante Amélie de Boufflers, qui partageait depuis longtemps ses destinées; on leur rend la liberté à toutes deux après une détention de huit mois et demi, le 5 octobre 1794, et puis la comtesse de Boufflers, la bril-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1856, *Mme de Staël ambassadrice.*

lante *idole* du temps de Louis XV, s'éteint dans une telle obscurité que la date de sa mort, encore inconnue, n'est placée en 1800 que sur la foi d'une tradition très vague; on ne la suit avec certitude que jusqu'à la fin de sa captivité; elle atteignait alors sa soixante-dixième année.

Tant de mécomptes, même dans la partie brillante de sa longue carrière, cette agitation, ce rôle quelquefois difficilement soutenu, expliquent chez Mme de Boufflers un esprit particulier qui a été remarqué de son temps. Robert Walpole l'appelait une savante. On citait d'elle un recueil écrit de maximes; elle avait composé une tragédie en prose, et on la voit, vers la fin de 1781, former le projet, qui n'aboutit pas, d'une belle édition de Corneille à deux cents exemplaires. Mme de Genlis la dit une des plus aimables personnes qu'elle ait rencontrées, mais ajoute qu'elle avait dans l'esprit « une certaine contrariété qui lui faisait soutenir des opinions extraordinaires et même extravagantes; elle était trop ennemie des lieux communs. » Mlle de Lespinasse écrit de même : « J'ai dîné mercredi chez Mme Geoffrin avec Mme de Boufflers; elle fut charmante; elle ne dit pas un mot qui ne fût un paradoxe. » Le prince de Ligne enfin, tout en revenant plus d'une fois sur son éloge, indique le même trait distinctif :

Dans le cadre élégant de la simplicité
Elle enfermait ses mots d'une grande beauté.
On pouvait la citer, mais jamais ne la croire,
Car dans le paradoxe elle mettait sa gloire.

Il semble qu'elle offrît en résumé un esprit d'une vivacité native et d'un charme souvent sympathique, mais qui, mis aux prises avec des froissemens et des dépits cachés, avait perdu dans cette lutte quelque chose de sa ferme rectitude en y acquérant peut-être plus d'éclat extérieur. L'ardeur dont ses lettres à Gustave III témoignent paraît avoir quelque chose de factice, et ne ressemble pas à l'ardeur sincère de Mme d'Egmont. Elle fait beaucoup de politique, mais en femme philosophe plutôt qu'en personne de sens et de cœur. En dépit de ses protestations de modestie et d'humilité, elle contracte une raideur qui la rend hautaine, et ce défaut, s'accroissant avec l'âge, risque de lui enlever ses derniers amis. Une de ses premières lettres justifiera tout d'abord une partie de cette appréciation en montrant une galanterie dans le style qui est un des accens habituels à l'auteur. Ce n'est rien moins que le récit d'un *Songe adressé au roi de Suède l'année même de son départ de France.*

« La lecture des histoires anciennes, des ouvrages des poètes et des ro-

mans de chevalerie, qui fait depuis longtemps ma plus agréable occupation, a produit sur mon esprit une impression si vive qu'un jour je me suis crue transportée dans ces temps fabuleux où les demi-dieux, les héros et les rois voyageaient inconnus dans les différentes contrées du monde. Un songe, revêtu des apparences de la vérité, m'a fait voir, au milieu de la France, un jeune prince doué des qualités les plus rares et les plus aimables, que le noble désir de perfectionner ses talens attirait d'un pays éloigné chez les nations étrangères. Je m'imaginais que j'avais le bonheur d'être admise dans sa familiarité, qu'il me permettait de l'entretenir souvent, qu'il souffrait que je lui exposasse avec liberté mes opinions, lors même qu'elles contredisaient les siennes... Mon imagination s'égarant de plus en plus, je pensais avoir reçu le pouvoir de lui faire goûter un bonheur que toute la prospérité d'un long règne ne pouvait lui procurer, celui de se voir aimé pour lui-même et de connaître l'effet de son mérite sur une âme peu touchée des grandeurs et dont l'estime ne s'est point encore rabaissée. Ensuite je me le représentais de retour dans sa patrie, au milieu des acclamations de ses sujets; je partageais leur joie, je lui offrais les vœux sincères que mon attachement me dictait pour son bonheur et pour sa gloire;... mais, tandis que je me livrais aux transports de mon zèle, j'éprouvais en même temps une sensible douleur de la fatalité du sort qui m'avait fait connaître un objet digne d'admiration pour le placer si haut et dans un tel éloignement que l'avantage précieux de l'avoir connu devenait un singulier malheur et une source de regrets pour toute ma vie. Tel a été mon songe. Les belles illusions qui m'enchantaient ont disparu de mes yeux; tous les sentimens qu'elles m'avaient inspirés me sont demeurés. »

Gustave, essayant de répondre en même monnaie aux grâces apprêtées de Mme de Boufflers, lui adresse un exemplaire des lettres qu'il a, pendant son enfance, écrites en français à son précepteur, et qu'on vient d'imprimer à son insu, dit-il; mais ce ne sont là de part et d'autre, avec cette recherche et ces réserves de modestie feinte, que des préliminaires : la politique se montre bientôt sans détours. Gustave III lui-même, dans une lettre du 14 juin 1772, aborde ce grave sujet. Il manie avec quelque inexpérience les termes abstraits qui sont à la mode, et l'on dirait qu'il répète une leçon mal apprise; le contraste avec la facilité de son style ordinaire en devient remarquable.

« ... Le spectacle que ma pauvre patrie offre en ce moment peut mériter les regards d'une personne qui réfléchit autant que vous. Le choc de la démocratie contre l'aristocratie expirante, cette dernière préférant se soumettre à la démocratie plutôt que d'être protégée par la monarchie qui lui tendait les bras, voilà la décoration que cet hiver vous aurait présentée. C'est à peu près le même tableau que j'ai vu en France à mon passage : là c'était l'aristocratie luttant contre une monarchie établie depuis longtemps; mais ce qui était pour vous consolant, c'est que, de quelque côté que la balance l'eût emporté, votre gouvernement eût été bien réglé, au lieu qu'ici nous

nous approchions à grands pas de l'anarchie. Le spectacle qu'offre la Pologne devrait seul ouvrir les yeux. Les noms sacrés de religion et de liberté ont réduit les Polonais à l'état où ils se trouvent maintenant; l'abus des choses les plus salutaires est nuisible. Spectateur de tous les chocs, j'attends en tremblant le moment que je vois approcher où des puissances voisines voudront profiter de nos troubles pour nous assujettir. Je ne me sens pas le flegme du roi de Pologne, qui voit tranquillement ses provinces se partager entre d'autres princes, sans paraître même tenté de s'y opposer. M. le prince de Conti, qui s'est vu si souvent au moment d'être dans une place dont il était plus digne que celui qui se l'est arrogée, doit être vivement affecté de l'état où se trouve en ce moment un royaume qu'il a regardé longtemps comme devant devenir un jour son patrimoine; je sens par ce que j'éprouve combien son âme doit souffrir de voir ce beau pays abandonné par ses alliés et en proie à ses voisins. Peut-être aussi que le rapport qu'il y a entre la situation de mon pays et celle de la Pologne rend mes sensations plus vives et mon intérêt plus sensible... »

La lettre de Gustave III allait à une double adresse : il voulait être lu en même temps de Mme de Boufflers et du prince de Conti; peut-être espérait-il devenir, lui aussi, une des divinités du Temple, où il voulait tout au moins des témoins de sa gloire. Le prince lui répondit, mais indirectement, par la comtesse, en exaltant son coup d'état et en critiquant ses épîtres politiques :

« M. le prince de Conti me charge d'avouer à votre majesté qu'il ne peut adhérer à un des traits de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, où il s'agit du choc de l'aristocratie avec la monarchie, et il regrette bien de n'être pas à portée de soumettre avec franchise aux lumières de votre majesté les raisons qui lui font penser qu'elle pourrait être en quelque erreur à cet égard. Il désirerait ardemment pouvoir en trouver l'occasion, aussi bien que celle d'exprimer lui-même avec quelle joie il a vu cette soudaine et brillante réputation que votre majesté vient d'acquérir, et que les hommes les plus illustres n'ont rarement obtenue que par le travail de toute leur vie. Ce sont là les propres mots de M. le prince de Conti, que je n'ai fait que copier. »

Mme de Boufflers répondait pour son compte à des leçons *ex professo* de libéralisme avec ce titre significatif, comme pour une dissertation ou pour un mémoire : « Effets du despotisme s'il s'établit en Suède. » Si Gustave III devient despote, il n'aura plus d'amis; « il sera comme le roi de Prusse, qui ne trouve plus personne avec qui converser; la vérité n'approchera plus de lui qu'avec peine, il sera obligé de la faire venir de Paris. Même sous un bon prince le despotisme ne peut servir à un bon gouvernement. » Mme de Boufflers revient avec d'excessifs développemens sur cette thèse. Elle a pris lecture de la nouvelle constitution suédoise, et

elle ne dissimule pas qu'elle considère Gustave III comme ayant pris en main toute la puissance. Il n'est pas vrai, affirme-t-elle dans sa lettre du 23 octobre 1772, que le pouvoir absolu soit le meilleur des gouvernemens entre les mains d'un prince accompli. « Le pouvoir absolu est une maladie mortelle qui, en corrompant insensiblement les qualités morales, finit par détruire les états. C'est une vérité que l'on trouve dans différens auteurs anciens, et que l'expérience de tous les siècles a confirmée. Et même un auteur moderne, à propos des beaux-arts, dit et démontre que, quand la liberté quitte un pays, la source des pensées sublimes et de la véritable gloire est tarie. » Mme de Boufflers veut bien reconnaître que Gustave III n'a pu agir autrement qu'il n'a fait, vu les circonstances; elle espère du moins qu'une fois les anciennes factions déracinées, il restreindra lui-même une puissance dont ses successeurs abuseraient sans doute. Pour hâter cette heureuse conclusion, elle adresse au jeune roi de curieux conseils, passablement pédantesques, et qui forment tout un plan de direction morale et intellectuelle.

« Parvenu, sire, au point de gloire où vous êtes, j'ose vous avertir que toutes lectures ne vous sont pas également bonnes. Vous devez ne vous livrer qu'à celles qui sont capables de vous soutenir dans un noble enthousiasme, et bannir ces livres qui, défendant tour à tour des opinions opposées, font paraître la vertu arbitraire et en inspirent le dégoût. C'est le détestable emploi que notre siècle fait des lumières qu'il prétend avoir. Le moyen, lorsqu'on est parvenu à croire que toutes choses sont égales, de se résoudre à choisir la plus pénible? C'est seulement la lecture des auteurs anciens quant à la morale et à l'histoire, celle aussi de plusieurs ouvrages du dernier siècle et de quelques autres, faits sur leur modèle, qui peut entretenir dans une âme élevée l'amour de la vraie gloire, dont vous suivez les nobles inspirations, et qui rendra votre pouvoir recommandable à la postérité... »

De même qu'elle entreprend de former au bon gouvernement le jeune roi de Suède, la comtesse de Boufflers se donne toute liberté de juger, en s'adressant à lui, les derniers actes du règne de Louis XV. Ici son langage devient sévère et digne. Ses lettres à Gustave III respirent, lorsqu'elles touchent à ces graves sujets de la constitution intérieure de la France et des abus qu'elle autorise, une ardeur patriotique assez analogue à celle de Mme d'Egmont, quoique moins pure sans doute et plus entachée d'humeur raisonneuse; elle ressent de nobles indignations, et dans certaines rencontres elle les exprime fortement. Sans multiplier les citations à l'excès et avant de poursuivre jusque dans une autre période l'examen de la correspondance de Mme de Boufflers, il suffira de faire connaître ici une page importante, écrite par elle au lendemain de la mort de

Louis XV, et retraçant un grave épisode, non sans quelques vives couleurs :

« Telle est mon opinion, sire (1), que les actions des souverains sont soumises à la censure de leurs propres sujets comme à celle de l'univers, mais que, le bon ordre exigeant que leurs personnes soient respectées, il faut garder le silence en public sur ce qui les concerne, et, lorsqu'on peut ouvrir son cœur, s'expliquer sans haine et sans mépris. Le feu roi, dans la maladie et dans la mort, a reçu d'une manière effrayante la punition de n'avoir rien aimé : il a été entouré de cabales, d'intrigues, et n'a pas inspiré le simple mouvement de compassion qu'on accorde au plus inconnu et au dernier des hommes. Des gens plus qu'indifférens sur la religion s'employaient avec un zèle furieux à lui faire recevoir les sacremens, sans le souci du danger qu'une révolution pouvait avoir pour le pauvre prince. D'autres, qui, par leur état, auraient dû s'occuper du salut de son âme, trahissaient leur devoir et leur profession, et l'exposaient à donner le plus grand scandale à son peuple pour lui éviter le sacrifice de Mme Du Barry. Tous ceux qui pouvaient entrer dans sa chambre y étaient comme à un spectacle curieux et quelquefois ridicule. On observait tout ce qui se passait pour l'écrire ou le redire; on en faisait des plaisanteries. Une fois entre autres, il arriva que Mme Du Barry était penchée sur son lit pour lui parler lorsqu'on vint avertir que l'archevêque de Paris allait entrer. Le gentilhomme de la chambre, épouvanté du contraste qu'offrirait une telle rencontre, vint en diligence pour la faire sortir; un de ceux qui étaient là lui faisait signe de ne rien témoigner, pour donner et pour avoir lui-même le divertissement que présenterait cette scène. Tous souhaitaient la mort, excepté quelques amis mercenaires qui n'avaient rien à attendre du nouveau règne. On ne peut nier cependant qu'outre les autres motifs qui, dans un cas pareil, peuvent exciter la pitié et de mélancoliques réflexions, la tranquillité du roi, la patience, la douceur, le courage avec lesquels il s'est déterminé à remplir ses devoirs ne dussent intéresser pour lui; mais, pour en détourner l'effet, on se plaisait à croire contre toute apparence qu'il n'avait pas sa raison, et que tout ce qu'il faisait était machinal. Ce n'est point du tout mon opinion; ayant été presque toujours à Versailles pendant la maladie, je puis assurer à votre majesté que j'ai rassemblé sans partialité toutes les circonstances pour former mon jugement. Il est bien vrai que souvent il a eu des absences momentanées; mais la majeure partie de sa conduite, la plus importante, a été courageuse et raisonnée. Après sa mort, il fut abandonné, comme c'est l'ordinaire, et d'une manière plus terrible encore à cause du genre de la maladie; on l'enterra promptement et sans la moindre escorte; son corps passa vers minuit par le bois de Boulogne pour aller à Saint-Denis. A son passage, des cris de dérision ont été entendus : on répétait *taïaut! taïaut!* comme lorsqu'on voit un cerf, et sur le ton ridicule dont il avait coutume de le prononcer. Cette circonstance, si elle est vraie, ce que je ne puis assurer, montre bien de la cruauté; mais

(1) Lettre du 20 juillet 1774.

rien n'est plus inhumain que le Français indigné, et, il en faut convenir, jamais il n'eut plus sujet de l'être; jamais une nation délicate sur l'honneur et une noblesse naturellement fière n'avaient reçu d'injure plus insigne et moins excusable que celle que le feu roi nous a faite lorsqu'on l'a vu, non content du scandale qu'il avait donné par ses maîtresses et par son sérail à l'âge de soixante ans, tirer de la classe la plus vile, de l'état le plus infâme, une créature, la pire de son espèce, pour l'établir à la cour, l'admettre à table avec sa famille, la rendre la maîtresse absolue des grâces, des honneurs, des récompenses, de la politique et des lois, dont elle a opéré la destruction, malheurs dont à peine nous espérons la réparation. On ne peut s'empêcher de regarder cette mort soudaine et la dispersion de toute cette infâme troupe comme un coup de la Providence. Toutes les apparences leur promettaient encore quinze ans de prospérité, et, si leur attente n'eût été déçue, jamais peut-être les mœurs et l'esprit national n'auraient pu s'en relever..... »

Voilà assurément une hauteur de vues et de langage, une louable indignation par où Mme de Boufflers se rattache au groupe intéressant dont nous avons essayé de restituer le souvenir. Il est évident qu'elle s'est préoccupée, comme Mme d'Egmont et Mme de La Marck, du contraste entre les brillantes promesses du règne nouveau de Gustave III et l'humiliation longuement, profondément ressentie, de l'interminable règne de Louis XV; mais sur les grands intérêts politiques il y a quelque vague dans ses sentimens et dans son langage. Elle n'a pas l'enthousiasme de Mme d'Egmont, s'élançant vers un avenir idéal et s'éprenant du jeune roi qui en doit être le héros; elle n'a pas non plus la sagesse de Mme de La Marck, qui emprunte son inspiration au progrès de la raison publique, à son propre bon sens, et au souvenir de ce qu'il y a eu de plus digne dans un autre âge. Mme de Boufflers n'en a pas moins adopté les meilleures maximes de son temps; elle en veut être, elle aussi, l'interprète, et elle témoigne par là, comme ses brillantes compagnes, des dispositions honorables de l'aristocratie dans cette période critique. La noblesse française, soit qu'elle adoptât ce qui n'était, hélas! que le rêve généreux d'un chimérique avenir, soit qu'elle voulût tout au moins déraciner les plus graves des maux actuels, invoquait avec un patriotisme incontestable et une parfaite bonne foi certains triomphes de l'esprit nouveau. Loin de s'enfermer dans un étroit égoïsme, elle cherchait à propager cet esprit au-delà de nos frontières, en attendant que le moment fût arrivé d'en appliquer en France même les maximes les plus conformes au droit et à la vérité.

Il y a dans la correspondance de M. de Tocqueville une lettre éloquente sur l'obligation qui s'impose dans tous les temps aux femmes d'intelligence et de cœur de ne pas se désintéresser des grandes questions de morale et de politique à l'étude desquelles

elles voient se dévouer leurs maris et leurs pères. Le souvenir de cette noble page ne nous a pas quitté pendant l'étude que les documens conservés parmi les papiers de Gustave III nous suggéraient. Mme de Brionne, Mme Feydeau de Mesmes, Mme d'Egmont, Mme de La Marck, Mme de Boufflers, comme Mlle de Lespinasse et Mme de Choiseul, comme Mme de Staël après elles, ont accepté ce devoir dans les momens les plus difficiles, et l'ont accompli avec autant d'intelligence que de dévouement. Il était juste, nous le croyons, de rendre ce nouvel hommage à ces rares personnes, par qui s'est exprimé ce qu'il y avait peut-être de plus élevé dans l'opinion générale de leur époque, qui ont détesté le pouvoir absolu, gémi de l'abaissement de la France, pleuré le partage de la Pologne. Plusieurs d'entre elles sont peu connues, et mériteraient de l'être davantage; mais quoi! ne sont-elles pas de ce monde expirant de la fin du XVIIIe siècle dont il nous faut disputer le souvenir aux abîmes? « Il en est d'elles comme de ces pastels de Latour, dont le temps a enlevé la poussière d'un coup de son aile, et de qui Diderot disait dans sa prophétie : *Memento quia pulvis es...* » L'image ainsi évoquée par M. Sainte-Beuve décrit bien leur suprême et fragile élégance, et le malheur des temps s'est chargé de justifier avec une cruelle précision l'oracle insouciant de Diderot.

La mort de Louis XV marque dans l'histoire des relations entre Gustave et la cour de France le commencement d'une période nouvelle. Gustave III ne sera plus en face du vieux roi dont la politique a protégé sa jeunesse, et envers lequel personnellement il était tenu à tant de déférence. Il pourra réclamer du nouveau roi la conservation d'une alliance héréditaire, et en même temps il lui sera plus facile de revendiquer pour lui seul le principal mérite de la révolution accomplie le 19 août 1772. Son œuvre n'est déjà plus en question : le suffrage de la France, organe de cette puissance nouvelle, l'opinion, l'a désormais consacrée, et si Gustave poursuit encore avec ardeur ses nombreuses correspondances avec la cour, avec les grands, avec les écrivains en renom et les grandes dames de la noblesse française, ce n'est plus pour recruter en faveur de sa cause une force nouvelle, mais pour ajouter un lustre envié à la prospérité d'un règne dont il veut pour témoins les gens d'esprit et les philosophes.

A. Geffroy.

LES ORIGINES

DU

NOUVEAU TESTAMENT

Histoire du Canon des Écritures saintes dans l'église chrétienne, par M. Édouard Reuss, professeur à la faculté de théologie de Strasbourg.

Le vent du siècle souffle toujours plus à la critique religieuse, et ce n'est pas un des moindres contrastes qu'offrira notre âge à la postérité que ce double courant d'activité matérielle et d'ardente investigation des choses sacrées qui nous sollicite et nous entraîne. Les beaux jours de la théologie sont revenus, si du moins on voit en elle la science dont les faits religieux sont l'objet spécial, ce qui est au fond le vrai sens du mot, et si l'on admet, ce qu'il serait facile de démontrer, que ses progrès réels sont en raison directe des oppositions et des colères qu'ils soulèvent.

L'un des résultats de ce retour aux études les plus dignes assurément de notre intérêt permanent, c'est la conviction grandissante qu'il existe, en France particulièrement, un découvert, un arriéré à solder. Il faut nous mettre au courant de tout ce qui s'est fait pendant la durée de notre indifférence dans certains cercles, ceux d'Allemagne surtout, et qui, presque inconnus du reste du monde, ont, durant les soixante dernières années, lentement élaboré les matériaux de l'édifice à construire. Nous n'avons pas même toujours connu la part que plusieurs de nos compatriotes prenaient à ce grand travail d'inventaire opéré sur les traditions religieuses de tout genre. Combien par exemple, il y a peu de temps encore, savaient qu'en

France même, au sein d'une ville, allemande sous certains rapports, mais éminemment française de cœur, à Strasbourg, s'était constituée une haute école de critique religieuse? La réputation de la faculté de théologie de cette ville, depuis longtemps établie dans les universités d'outre-Rhin, était à peu près ignorée parmi nous. M. le professeur Schmidt, par ses beaux travaux sur *les Cathares du moyen âge*, avait sans doute attiré l'attention des lecteurs d'élite; mais les autres professeurs, M. Bruch, M. Reuss, devaient écrire en allemand des ouvrages qui n'eussent pas encore trouvé de public français disposé à leur faire accueil (1). En 1849, une revue française de théologie et de philosophie se fondait sous la direction de MM. Colani et Scherer. C'était une première tentative sérieuse de translation sur notre sol national de plantes qui jusqu'alors n'avaient pas semblé pouvoir même y prendre racine. Ce recueil, bien que peu lu, fit dans le monde savant de notre pays une de ces trouées obscures, mais profondes, dont nul ne se doute jusqu'à l'heure où des ébranlemens considérables avertissent les plus sourds que le sol est miné sous leurs pas.

Parmi les œuvres qui témoignent de l'intérêt véritable avec lequel le public s'occupe des questions religieuses, et surtout de celles qui sont relatives aux origines du christianisme, il faut distinguer l'excellent livre que M. Reuss a publié en 1863 sous ce titre : *Histoire du Canon des Ecritures saintes dans l'église chrétienne*. M. Reuss possède le talent rare d'être un écrivain distingué en deux langues aussi disparates que le français et l'allemand : non pas que son style français vaille son style allemand, qui est fort beau; mais il a une vivacité et une lucidité aussi agréables que nécessaires dans le développement de questions arides, souvent obscures, et il joint à ces qualités toutes françaises une certaine saveur étrangère qui ne manque ni d'originalité ni de charme. Quant à ses tendances et à son point de vue, on aura tout dit en le définissant un *critique pur*. Ni le dogme ni la philosophie, mais la recherche historique de la vérité autant qu'elle est accessible, tel est son but exclusif. C'est à ce désintéressement que sa critique doit sa force par la confiance qu'elle inspire à ceux qui cherchent, non pour conserver ou pour détruire, mais pour savoir. On est donc autorisé à le prendre pour

(1) M. Bruch, doyen de la faculté, avait publié dans cette langue des *Lettres sur le christianisme* dont une traduction française a paru il y a quelques années, et un traité fort remarquable sur la *Doctrine de la sagesse chez les Hébreux*. M. Reuss avait aussi rédigé en allemand une *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, dont plusieurs éditions augmentées et révisées attestent le succès prolongé auprès des théologiens étrangers, et en français une *Histoire de la Théologie au siècle apostolique*, qui est arrivée à sa troisième édition.

guide principal (1) dans l'exposé qu'on essaie ici des origines et de l'histoire du canon du Nouveau Testament. En réalité, toute la question biblique est engagée dans ce sujet restreint, mais fondamental. Nous n'avons pas à dogmatiser sur ce point plus que le savant auteur alsacien; il y a là une question à déterminer, une histoire à raconter et des résultats à indiquer. Commençons par la question.

I.

Le mot *canon* est un mot grec qui signifia primitivement canne à mesurer, puis règle grammaticale, mathématique, morale. L'ancienne critique alexandrine s'en servit pour désigner la liste des auteurs dont l'exemple faisait loi en matière de langage, ou, selon l'expression moderne, des auteurs classiques. C'est avec une acception semblable qu'il s'introduisit dans la langue ecclésiastique. Les conciles promulguent des *canons*, c'est-à-dire des décrets ou règles à suivre en matière de discipline ou de doctrine, et, spécialement appliqué à la Bible, ce mot désigne la liste arrêtée des livres qui doivent la composer à l'exclusion de tout autre écrit, et servir de règle souveraine à la croyance ainsi qu'à la vie des fidèles. Donc les livres compris dans le canon sont considérés comme jouissant d'une valeur, d'une autorité *sui generis*, qui les distingue d'une manière tranchée de tout autre livre religieux ou moral, quelque estimable qu'il soit en lui-même.

On sait que le canon du Nouveau Testament, tel qu'il est en vigueur dans les églises chrétiennes, se compose de vingt-sept livres fort inégaux d'étendue et d'importance. Ce sont d'abord cinq livres historiques, soit les quatre Évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean, et les Actes des apôtres. C'est ensuite une collection épistolaire qui compte vingt et une lettres, lesquelles se partagent en deux groupes fort distincts : — d'une part, une série de quatorze *épîtres* attribuées à Paul; — de l'autre, sept épîtres dites *catholiques*, dont une de Jacques, deux de Pierre, trois de Jean et une de Jude. Un livre prophétique, l'Apocalypse, clôt le canon. Il est bien entendu que l'on constate simplement ici l'état officiel des choses sans entrer dans aucune discussion sur la valeur positive des titres et des origines que la tradition généralement reçue assigne à chacun de ces livres. La même tradition générale nous présente ce canon comme

(1) Parmi les ouvrages que l'on peut consulter également avec fruit, citons l'œuvre posthume du docteur C.-A. Credner, *Geschichte des Neutestamentlichen Kanon*, éditée en 1860 par les soins de M. le professeur G. Volkmar, de Zurich, et le savant livre de M. le professeur Nicolas, *Études critiques sur la Bible, Nouveau Testament*, Paris 1864, surtout depuis la page 291.

contenant les livres saints proprement dits, miraculeusement inspirés, et appelés en cette qualité à décider souverainement les questions de dogme et de morale. Il est vrai qu'ici déjà une différence notable se révèle entre les deux grandes fractions de la chrétienté occidentale. Dans l'opinion des protestans, cette autorité des livres saints est unique, sans rivale, ne relevant que d'elle-même, et c'est à chacun de les interpréter du mieux qu'il peut à ses risques et périls. Selon la doctrine catholique au contraire, la tradition permanente de l'église, dont le clergé, son chef surtout, est l'organe, tradition écrite et non écrite, jouit d'une autorité semblable tout au moins, et même on pourrait dire que cette tradition, qui a déterminé le canon et qui doit régler ensuite l'interprétation des livres dont il se compose, est supérieure à l'Écriture en tant que la fixation et l'usage de celle-ci en dépendent. Toutefois non-seulement le concile de Trente voulut qu'une « même révérence » fût accordée à l'Écriture et à la tradition de l'église, mais encore, et par une conséquence inévitable de la controverse qui surgit entre les deux branches de la chrétienté, le texte des livres canoniques fut le champ clos principal où se poursuivit la lutte engagée par Luther. La souveraineté de ce texte elle-même devint ainsi un fait, sinon toujours reconnu en théorie, du moins indéniable en pratique.

Peut-être le point le plus faible de la position prise par les protestans du XVIe siècle fut-il d'avoir éliminé d'une manière absolue l'idée de tradition des notions constitutives d'un canon biblique: du moins on ne voit pas très bien ce qu'ils pouvaient répondre de solide à leurs adversaires quand ceux-ci leur demandaient d'où ils savaient en définitive qu'il y avait une Bible se composant précisément de ces livres-là, à l'exclusion de tous autres; mais on se tromperait fort si l'on s'imaginait que le sort des grands mouvemens religieux est lié à un argument théologique plus ou moins réussi. Là où la multitude se prononce, on peut être certain d'avance que le sentiment l'emporte sur le raisonnement, et même, en matière religieuse, il n'est pas besoin de faire partie de la multitude pour diriger sa logique au gré de ses préférences. En dehors des appuis que lui donna en certains lieux l'autorité civile, ce qui fit le succès de la réforme, ce fut un double besoin d'émancipation et de piété spiritualiste qui trouva son aliment favori et sa justification dans la lecture de la Bible; en dehors des terribles persécutions qui l'arrêtèrent ou l'étouffèrent en quelques pays, ce qui la fit avorter, ce fut cette peur qui naît du danger de tout perdre, si l'on abandonne une seule parcelle de la tradition contestée. Dans les classes éclairées de notre patrie surtout, le *que sais-je?* de Montaigne conserva plus d'adhérens à la vieille église que les gros livres

des docteurs en Sorbonne. Cela est si certain qu'à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, quand la première fraîcheur, la hardiesse primitive du mouvement réformateur ont pris fin, l'on voit la chrétienté protestante, atteinte elle-même de l'effroi du libre examen, chercher par-dessus tout la régularité, l'uniformité, la consolidation à tout prix du dogme établi, et aboutir au XVIIe siècle, ce siècle des réactions despotiques de tout genre, à une scolastique d'une aridité, d'une étroitesse telles qu'elle n'avait à peu près rien à envier à sa vieille sœur du moyen âge. Le dogme biblique entre autres fut poussé jusqu'à sa dernière rigueur. Ne fallait-il pas donner à la croyance une base absolument infaillible, indiscutable, couvrant de son autorité divine absolue les doutes de la raison et les répugnances du cœur? Tout dans le recueil sacré fut déclaré surnaturel; la Bible devint une sorte d'incarnation de la Divinité, et l'on put, non sans raison, accuser le protestantisme de n'avoir rejeté l'idolâtrie, qu'il reprochait si amèrement à l'église romaine, que pour tomber dans une *bibliolâtrie* qui ne valait pas mieux.

Cependant les droits du libre examen ne furent jamais entièrement perdus. Il y eut dans certaines universités, au sein de quelques sectes plus libérales que les autres, des travaux, des recherches qui finirent par pénétrer dans la théologie générale. Peu à peu la rigidité de la doctrine se relâcha, et, malgré les réactions périodiques d'un zèle plus pieux qu'éclairé qui continuait et continue encore parfois à regarder la Bible comme les anciens Hébreux regardaient l'arche sainte à laquelle il était criminel de toucher, le moment vint où, sans aucune arrière-pensée d'irréligion on dut se demander en face du Nouveau Testament : D'où vient-il? Comment s'est-il formé? Qui l'a composé des livres qu'il renferme à l'exclusion de tous les autres? En un mot quelles sont les origines du canon?

A peine la question eut-elle été clairement posée qu'on se trouva en présence d'un fait bien surprenant, c'est que le canon, tel qu'il existait depuis le XVIe siècle dans toutes les églises chrétiennes, était chose relativement récente. On se serait attendu à voir la liste des livres inspirés, révélateurs, règle éternelle et unique de la foi et des mœurs, remonter, invariable et identique, jusqu'à la limite des temps apostoliques, et même c'était dans la vieille théologie une hypothèse passée à l'état de lieu-commun que l'apôtre Jean, dernier survivant des disciples immédiats de Jésus, avait clos ou, comme on disait alors, *bouclé* le canon des écritures inspirées. Cette hypothèse, comme on va le voir, ne reposait sur rien, et provenait de l'illusion, universelle jusqu'à nos jours, qui consiste à reporter sur l'antiquité les préoccupations et les procédés du temps où l'on vit soi-même. Tout catholique, tout protestant qui étudie l'his-

toire ecclésiastique avec l'espoir de rencontrer dans la chrétienté primitive une image exacte de son église particulière doit s'attendre à bien des mécomptes, à bien des surprises.

On a dit que l'invention de l'imprimerie avait doté l'homme d'un sixième sens. Ce qui est certain, c'est que, dans l'esprit de quiconque lit, elle a fait tourner le monde d'un angle énorme sur son axe, et le présente désormais sous un aspect tout différent de ce qu'il était dans l'antiquité. Et il ne s'agit pas ici de la vie extérieure, c'est bien plus profondément que la transformation s'est opérée. Autant par exemple il nous serait impossible de nous passer du livre sous toutes ses formes, — depuis le journal jusqu'au dictionnaire, depuis le code jusqu'au calendrier, — autant l'antiquité savait vivre sans lui. Les choses qui nous paraissent aujourd'hui exiger le plus impérieusement le secours du livre, la philosophie, la science même ne s'en servaient alors que comme d'un auxiliaire de second ordre. Cela confond bien un peu nos imaginations modernes, mais les faits sont là. « Bien simple, s'écrie dans son *Phèdre* le divin Platon, quiconque s'imagine avoir assuré l'avenir d'un art en le confiant à un livre! bien simple aussi celui qui va l'y chercher, comme si des lettres pouvaient lui communiquer un savoir clair et solide! Il ignore l'oracle d'Ammon, car il se fait l'illusion de croire que les discours écrits ont une autre utilité que celle de rappeler ce qui est écrit à celui qui sait déjà. »

Nous avons perdu en force mnémonique ce que nous avons gagné sous le rapport du nombre des connaissances et de la faculté de les acquérir. Il faut bien qu'il en soit ainsi pour que de longs poèmes aient pu pendant des siècles se transmettre par la tradition orale, et les méthodes d'enseignement en usage au sein des écoles où tout ce qui est ancien revêt un caractère sacré qui le maintient malgré ses inconvéniens nous attestent aussi que dans l'antiquité l'essentiel était d'apprendre par l'oreille, le secours des yeux ne venant qu'en dernière ligne. *La foi vient de l'ouïe*, disait saint Paul, qui ne soupçonnait pas encore d'autre moyen de la répandre que la parole, et n'eût absolument rien compris au projet de fonder une société de petits traités religieux. Réunir des disciples, les pénétrer de ses idées par l'enseignement direct et leur laisser le soin de les perpétuer par la même voie, telle est alors la grande ambition, tel est le souci presque exclusif des chefs d'école. On comprend que la rareté et la cherté des manuscrits, l'extrême petit nombre des hommes qui recevaient une instruction réelle et des villes où l'on pouvait la trouver, aient produit cet état de choses et voilé toute sorte d'inconvéniens qui aujourd'hui seraient insupportables.

Cependant les derniers siècles du monde antique témoignent d'un

grand changement qui se prépare. Le passage de Platon que nous venons de citer, tout significatif qu'il soit comme indice d'une situation intellectuelle générale, révèle pourtant une certaine étroitesse de vues, fréquente chez les plus beaux génies du monde ancien, dont la pensée put bien être vaste et profonde, mais dont l'horizon géographique et social demeura toujours très borné. Déjà même du temps de Platon commençait à percer le sentiment des avantages que le livre qui reste peut avoir sur la parole qui passe. N'avait-il pas fallu sauver par l'écriture les poèmes homériques qui allaient se perdre? La critique littéraire se constituera bientôt à Alexandrie et à Athènes; il lui faudra des textes. L'aristocratie romaine et l'élite de la population des provinces se mêleront de philosopher à leur tour; ils auront besoin que l'on copie les ouvrages des grands penseurs et des savans de la vieille Grèce. Le peuple juif surtout, et c'est un grand progrès dont nous lui sommes redevables, va élever le livre à une hauteur inouie. Chez lui, pour la première fois, le livre deviendra la base, la sauvegarde, l'aliment quotidien de la foi religieuse et de l'esprit national. Ce ne sont plus seulement des patriciens et des rhéteurs qui en sentent le besoin, c'est toute une multitude disséminée par le monde entier. Et, qu'on y pense bien, chacun des points occupés par des Juifs est un point rayonnant. C'est avec eux que le prosélytisme proprement dit fait son entrée dans le monde occidental, et c'est « le livre » qui le rend possible.

Le christianisme, dans son pays d'origine et dans ceux qu'il envahit, rencontra en effet une écriture sainte qui fut à la fois son alliée et son adversaire, bien avant qu'il en possédât une à lui. L'histoire du canon chrétien se greffe sur celle du canon juif et révèle au fond les mêmes lois de formation. Transportés à Babylone, les Juifs fidèles, privés par la captivité de leur temple et de leurs pratiques cérémoniales, avaient eu recours à la seule forme de culte qu'ils pussent observer en terre étrangère sans violer la loi, c'est-à-dire au culte des synagogues, dont le chant, la prière, l'enseignement religieux constituaient les élémens essentiels. Ce dernier, l'enseignement religieux, avait absolument besoin d'une base historique, alors que le sacerdoce et son rituel n'étaient plus là pour maintenir la vraie croyance, et surtout qu'un besoin croissant de connaissances religieuses et d'orthodoxie se révélait chez les exilés. Au retour, l'habitude était prise et le besoin invétéré. Quoi de plus simple que d'y pourvoir en réunissant les documens écrits du passé national et religieux d'Israël? On commença par la *Loi*, c'est-à-dire par ce que nous appelons aujourd'hui les livres de Moïse, dont la lecture et le commentaire perpétuel devinrent l'exercice religieux

par excellence. Bientôt et surtout lorsque l'espérance d'un messie eut pris des traits arrêtés, on y adjoignit les discours des prophètes et les livres historiques écrits dans le même esprit, tels que Josué, les Juges, Samuel, les Rois. Enfin la collection des hymnes populaires ou des Psaumes fit à son tour partie de cet ensemble, et, tant à cause de l'origine divine attribuée à la loi elle-même et aux oracles des prophètes que par la vénération qu'inspiraient ces augustes archives de la vieille foi nationale, un caractère céleste, une inspiration d'ordre surnaturel furent attribués à ces livres consacrés : « la Loi, les Prophètes et les Psaumes » (c'est ainsi que s'appelait la collection des *écritures* au temps de Jésus-Christ, et plus souvent encore « la Loi et les Prophètes » simplement). Par une filiation d'idées ou plutôt de sentimens bien commune, le texte visible, la lettre elle-même dut promptement participer aux mêmes prérogatives et devint *parole de Dieu* au sens strict. De cette idée sortit l'exégèse rabbinique, science fondée, non sur l'histoire et la critique, mais sur la supposition que cette *parole* miraculeuse, cette *écriture* surnaturelle était pleine de mystères, de prédictions, de types, d'allégories, que la perspicacité des scribes était appelée à démêler. Dieu sait ce qu'ils en tirèrent.

A ce fait fondamental s'en joignent d'autres qui eurent par la suite une grande importance et contribuèrent à rehausser la valeur nouvelle du livre en matière de religion. Le peuple juif du temps de Jésus-Christ ne comprenait pas mieux l'idiome classique des anciens prophètes qu'un Français illettré d'aujourd'hui ne comprendrait le langage du sire de Joinville; de là les *targums* ou traductions araméennes inclinant toujours plus à la paraphrase, et qui, données d'abord de vive voix, furent à leur tour fixées par l'écriture. Le besoin des traductions était surtout impérieux chez les Juifs d'Égypte et d'Occident, qui ne parlaient plus que le grec. De là cette fameuse version des Septante, sur l'origine miraculeuse de laquelle la vanité juive, servie par la crédulité chrétienne, fit courir tant de légendes. Ce fut cette version grecque que le christianisme primitif trouva surtout en usage dans les contrées païennes, et la seule, à vrai dire, que l'immense majorité des chrétiens connut pendant longtemps.

On se demandera si la liste des écrits sacrés hébreux, autrement dit le canon de l'Ancien Testament, était officiellement close et arrêtée au temps des apôtres. Rien n'est plus douteux. Ce qui est certain, c'est que tous les livres composant aujourd'hui l'Ancien Testament hébreu existaient dès lors, et que le Pentateuque, les Prophètes, les Psaumes sont très souvent cités comme « écritures sacrées » par les auteurs du Nouveau Testament; mais il ne l'est pas moins que

notre idée moderne d'un canon rigoureusement et définitivement limité est inconnue aux apôtres. Chez les Juifs eux-mêmes, à partir des Psaumes, le canon était encore flottant ou, comme on l'a dit, à l'état fluide. A mesure que la vénération populaire générale adoptait un écrit religieux ou passant pour tel, cet écrit prenait rang à la suite des Psaumes, et ainsi se forma la collection dite des *hagiographes* ou *saints écrits*, savoir : « les Psaumes, Job, le Cantique, Ruth, les Lamentations, l'Ecclésiaste, Esther, Daniel, Esdras, Néhémie, les Chroniques. » L'apocalypse de Daniel trahit la date récente de sa composition par sa place au milieu de ces hagiographes, car autrement les Juifs l'eussent rangée, comme les chrétiens l'ont fait assez maladroitement, parmi les grands prophètes contemporains de l'exil. L'ordre dans lequel nous les énumérons ici, et qui est celui des bibles hébraïques actuelles, subit, à vrai dire, de fréquentes modifications; l'historien juif Josèphe en fournit déjà la preuve. Longtemps aussi il y eut dans la synagogue des protestations assez vives contre l'érection de l'Ecclésiaste, du Cantique et même des Proverbes et du livre d'Esther à la dignité de livres inspirés. Enfin, si le canon hébreu avait été dès lors immuablement fixé, les traducteurs alexandrins n'auraient pu ni osé y adjoindre ces livres qu'on appela plus tard les *apocryphes* de l'Ancien Testament et qui n'existent pas en hébreu, « Judith, Tobie, la Sapience, l'Ecclésiastique, les Macchabées, » ni introduire dans les livres canoniques eux-mêmes des additions telles que l'histoire de Suzanne et le cantique des trois jeunes gens dans la fournaise.

Tout cela suppose évidemment une certaine ductilité, un certain vague dans les idées en matière de livres saints, vague et ductilité qu'un canon arrêté a précisément pour but et pour effet de dissiper. Le même défaut de rigueur se retrouve dans l'usage que les écrivains du Nouveau Testament font des textes de l'ancien, sur lesquels il leur arrive de s'appuyer. Tantôt en effet ils les citent d'une manière plus conforme à l'original hébreu qu'à la traduction alexandrine, tantôt ils traduisent eux-mêmes d'une manière indépendante ou bien en reproduisant quelque autre version aujourd'hui perdue, tantôt enfin leurs raisonnemens sont fondés sur des méprises ou des expressions impropres de la fameuse version. C'est ainsi par exemple que l'auteur du premier Évangile croit pouvoir fortifier son récit de la naissance miraculeuse de Jésus en citant un passage du prophète Ésaïe que les Alexandrins avaient traduit : *une vierge deviendra enceinte*, etc., tandis que le texte hébreu parlait simplement d'une jeune femme. La liste serait longue de tous les faits analogues; cependant notons que ces mêmes auteurs ne citent jamais comme écriture faisant autorité les livres ajoutés par la ver-

sion d'Alexandrie (1), et qu'en tout cas la loi, les prophètes et les principaux hagiographes sont décidément reconnus partout comme des livres saints.

Ce court résumé de l'histoire du canon hébreu éclaire de ses analogies celle du canon chrétien. Deux principes, assez mal conciliés, mais l'un et l'autre d'une incontestable influence, les dominent également : d'un côté la pratique, l'utilité dont un livre fait preuve par cela même que partout on veut en profiter pour l'instruction et l'édification religieuses; de l'autre, la tendance dogmatique à isoler la littérature consacrée, à réserver pour elle seule l'autorité surnaturelle, quand même des ouvrages qui n'en font pas partie pourraient rendre et rendent en effet des services semblables. En deux mots, la vieille querelle entre le droit absolu et le fait accompli, voilà ce qui se retrouve sous les variations des listes canoniques. Il s'agit maintenant de retracer les faits principaux qui devaient mener peu à peu de l'existence d'un corps de livres sacrés hébreux à la formation d'un corps de livres chrétiens de même ordre et de même dignité.

II.

Jésus n'écrivit pas et n'ordonna pas d'écrire. Aussi bien ce qu'il avait à dire au monde n'avait pas besoin du livre pour s'implanter dans la conscience de l'humanité, ou, si l'on veut, cette conscience ne devait ressentir que plus tard le besoin de fixer par l'écriture les précieuses réminiscences qu'elle craignait de perdre ou d'altérer. Rien n'égale l'indescriptible sécurité avec laquelle Jésus proclama l'immortalité de sa parole et de son œuvre, si ce n'est le manque total de précautions qu'il prit pour les assurer aux hommes, et jamais semeur ne laissa tomber dans la terre avec plus de confiance les germes vivaces de la moisson future que le prédicateur de Nazareth ne déposa la *parole du royaume* dans les cœurs ardens et naïfs dont il aimait à s'entourer.

Ses disciples immédiats écrivirent très peu. C'est ce que nous dirions quand même il nous faudrait admettre l'authenticité de tous les écrits qui leur sont attribués. La prédication, l'enseignement direct, furent leur moyen de propagande à peu près exclusif. Le culte chrétien primitif s'était modelé sur celui des synagogues, ce qui s'explique aisément par le fait que la plupart des païens qui entrèrent dans l'église avaient commencé par suivre les exercices du culte juif

(1) En revanche, l'auteur de la petite épître de Jude (verset 14) croit à l'authenticité anté-diluvienne de l'apocalyse composée sous le nom d'Énoch le patriarche, arrière-grand-père de Noé.

en qualité de prosélytes. L'Ancien Testament, sauf les réserves énoncées plus haut, était donc pour eux comme pour les Juifs le recueil des « écritures divines, » et la principale tâche des prédicateurs de l'Évangile était de montrer, conformément aux règles d'interprétation alors admises, que Jésus de Nazareth, ayant réellement accompli la loi et les prophètes, devait être regardé comme le messie attendu. En même temps se produisaient des instructions morales dérivées de son enseignement à lui-même, qui se résumait, on le sait, dans un principe assez simple pour être retenu toujours, assez absolu pour se passer de complémens, assez ample pour remplir la vie de ses applications, l'amour infini. Les faits principaux de sa vie, de sa mort, de sa résurrection, étaient illustrés par des citations des écritures juives où l'on voyait des prédictions surnaturelles de ces événemens. Sans nul doute cela devait amener les témoins de sa courte carrière à raconter des incidens, des faits particuliers, et, conformément aux habitudes antiques, il en résultait des *diégèses* ou narrations qui prenaient bientôt un tour stéréotypé et se reproduisaient ailleurs sous une forme semblable. C'est un trait caractéristique de cette époque reculée, et il en est encore ainsi de nos jours au sein des populations restées étrangères à nos mœurs littéraires, et où de vieux récits, passant de bouche en bouche, s'embellissent à la longue, mais moins vite que si cette transmission orale s'opérait dans un milieu plus développé intellectuellement. On peut reconnaître deux *diégèses* de ce genre dans les deux récits que l'apôtre Paul fait à ses lecteurs corinthiens de l'institution de la sainte cène et des apparitions du ressuscité; mais il est constant qu'aucun écrivain du Nouveau Testament ne trahit le moindre soupçon que le livre qu'il compose est destiné à faire partie d'un second recueil d'écritures saintes et à régler en ressort suprême la croyance et les mœurs des siècles futurs. D'ailleurs ils croient tous que le monde n'a plus longtemps à durer, et par conséquent il ne pourrait leur venir à l'idée de former un canon nouveau en vue d'une postérité reculée; toutes les fois qu'on parle de l'Écriture dans le Nouveau Testament, c'est uniquement de l'ancien recueil qu'il est question.

On n'a pas à entrer ici dans les discussions compliquées touchant l'origine et l'authenticité de chacun des livres dont se compose le Nouveau Testament, on ne s'occupe que de la réunion de ces livres en un corps d'écrits déterminé. Il faut dire toutefois que les circonstances durent amener les premiers missionnaires de l'Évangile à recourir de temps à autre à la voie épistolaire pour faire parvenir leurs instructions ou remontrances aux communautés dont ils étaient éloignés, et que ce fut surtout le cas du grand apôtre des gentils qui

fonda tant d'églises en des lieux si divers; mais ces lettres, toutes de circonstance, qui doivent avoir été nombreuses, quoiqu'il nous en reste fort peu, et qu'on ne gardait pas avec le soin qu'on y eût certainement mis, si l'on avait vu dans cette correspondance une série « d'écritures surnaturelles, » ne furent recherchées qu'assez longtemps après la mort de Paul. L'Apocalypse, selon toutes les apparences, fut très lue, mais circula longtemps isolée avant de faire partie d'un recueil officiel, où, par la suite et quand ce recueil fut en voie de formation, elle n'entra pas sans de longues résistances. L'idée d'écrire des lettres telles que l'épître aux Hébreux, celle de Jacques, celles de Pierre, qui sont moins des lettres que des traités sous forme épistolaire, n'a pu venir qu'à la suite de l'expérience qui avait montré les avantages de cette forme pour répandre des vérités ou combattre des erreurs. Par conséquent ces épîtres de Jacques, de Pierre, sont d'une date moins ancienne que les principales épîtres de Paul, et c'est aussi pour cela qu'on hésita plus longtemps sur le rang qu'il fallait leur attribuer. Enfin, quant à la partie la plus nécessaire à nos yeux du Nouveau Testament, l'histoire même de Jésus, elle ne se constitua que peu à peu et avec une lenteur qui ne laisse pas que d'étonner un esprit moderne. A la longue, et lorsque la mort eut éclairci les rangs des disciples immédiats du Christ, on sentit la nécessité de rédiger par écrit ce que l'on tenait de leurs témoignages. Une très vieille tradition nous apprend même qu'un des apôtres, Matthieu, écrivit les principaux enseignemens de Jésus dans un recueil *ad hoc*, et, d'accord avec beaucoup d'éminens critiques de nos jours, nous croyons pouvoir affirmer qu'on retrouve cette œuvre apostolique dans les grands discours du Seigneur reproduits par l'Évangile qui porte aujourd'hui le nom de Matthieu. La même tradition nous dit qu'un disciple et interprète de Pierre, Marc, écrivit ses réminiscences de la prédication de son maître. Le prologue lui-même de l'Évangile de Luc nous apprend qu'au moment où cet évangéliste se mit à l'œuvre, beaucoup d'autres (πολλοὶ) avaient déjà tenté la même entreprise, et, sans parler de l'Évangile de Jean, qui appartient à une époque moins ancienne encore et qui d'ailleurs se propose moins de raconter une histoire que de démontrer une grande idée, nous pouvons affirmer que, depuis l'an 75 environ, il y eut d'assez nombreux essais d'histoire évangélique auxquels nos quatre Évangiles canoniques ont seuls survécu. Néanmoins les traces en sont restées, soit dans le souvenir des pères, soit même dans les écrits des plus anciens auteurs chrétiens, qui citent parfois des faits et des paroles du Christ évidemment empruntés à d'autres sources que celles qui sont à notre disposition. Entre autres, les Évangiles dits des Nazaréens et des Hébreux restèrent fort longtemps en usage chez les communautés judæo-chrétiennes de la Syrie. Il

n'est pas encore absolument défendu d'espérer qu'on en retrouvera quelque jour un manuscrit.

Ce qu'il faut surtout observer, c'est que tous ces livres circulent d'abord en compagnie d'une foule d'autres, ceux-ci plus recherchés que ceux-là, mais sans qu'il soit encore question d'un triage qui séparera les inspirés des non inspirés. Aucune autorité centrale n'aurait pu d'ailleurs opérer ce triage et l'imposer aux récalcitrans. L'église chrétienne a commencé par un état de confédération très peu ou plutôt nullement centralisée; de plus les divisions qui éclatèrent dès l'origine entre les partisans de Paul et les observateurs de la loi juive n'eussent pas permis une telle opération. Elle n'était possible que du jour où, cette lutte des premiers temps ayant pris fin ou plutôt étant oubliée au milieu d'intérêts nouveaux, la chrétienté dans son ensemble verrait sans surprise un livre aussi peu paulinien que le premier Évangile à côté d'un autre Évangile aussi contraire au judaïsme que le quatrième. Et, tant était fort l'empire des habitudes, tant le point de vue de l'antiquité diffère du nôtre, on pouvait encore se vanter hautement, dans la première moitié du second siècle, de préférer beaucoup les données de la tradition orale restée en vigueur à celles des Évangiles écrits qui commençaient à se répandre au loin. Écoutons comment Papias, par exemple, un *vetus homo* de cette époque, évêque d'Hiérapolis en Asie-Mineure, et qui écrivit une *explication des discours du Christ* dont nous possédons quelques fragmens, écoutons de quelle manière, lui qui connaît un Évangile de Marc et des traductions grecques du *Recueil de paroles* de l'apôtre Matthieu, rend compte de la méthode, excellente à ses yeux, qu'il a suivie pour obtenir des renseignemens bien authentiques sur la doctrine de Jésus. Ce passage est un vrai pendant de celui de Platon que nous avons cité plus haut, et nous demandons la permission de le reproduire tout au long, parce qu'il est caractéristique de toute la situation. « Je ne prenais pas de plaisir, comme tant d'autres, dit le vieil évêque, à ceux qui parlent beaucoup, mais à ceux qui enseignent le vrai, ni à ceux qui rapportent des préceptes hétérogènes, mais à ceux qui reproduisent les commandemens confiés à la foi par le Seigneur et provenant de la vérité même; mais, quand il arrivait quelque personne ayant suivi les anciens, je lui demandais de me redire leurs discours : que *disait* André? que *disait* Pierre, ou Philippe, ou Thomas?... et que *disent* les disciples du Seigneur (contemporains de Papias par conséquent), Aristion et Jean le presbytre? carje ne pensais pas pouvoir me servir des livres avec autant d'avantage que que de la parole vivante et permanente (1). »

(1) Eusèbe, *Hist. eccles.*, III, 39.

On le voit, contrairement à toutes nos idées modernes, ce n'est pas le livre, l'écrit, c'est la parole qui constitue, pour le vénérable évêque, le témoin sûr et permanent de la vérité. Seulement, de sa déclaration même, nous sommes en droit de conclure que c'est précisément de son temps que des chrétiens moins conservateurs des vieux usages se mirent à répandre avec une certaine ardeur les Évangiles écrits que Papias traitait avec le demi-dédain et le demi-dépit d'un vieillard dérangé dans ses habitudes (1).

Les écrits des pères dits apostoliques, c'est-à-dire considérés comme disciples immédiats des apôtres, n'amènent pas à d'autres conclusions, et quel que soit le jugement qu'il faille porter sur les écrits qui circulèrent sous leur nom, tels que l'épître de Barnabas, les deux de Clément Romain, celles d'Ignace et de Polycarpe, etc., on peut affirmer que jusqu'à l'an 130 au plus tôt il ne peut pas être question dans l'église chrétienne de quoi que ce soit qui ressemble à un canon chrétien.

La période qui s'étend de 130 à 180, bien qu'assez mal connue en détail, se présente toutefois clairement, par tous ses traits simultanés et généraux, avec le caractère d'une époque de consolidation et d'organisation ecclésiastiques. L'épiscopat se constitue partout, bien moins par suite d'une convention artificielle qu'en vertu d'un consentement tacite et général fondé sur cette soif d'unité extérieure qui s'est emparée de la grande majorité chrétienne, et qui correspond à son désir de donner une expression visible, éclatante, au sentiment chrétien de l'universalité. Or l'universalité ne paraît certaine que si elle s'incarne dans un corps épiscopal revêtu de pouvoirs uniformes, dépositaire d'une même doctrine, représentant au sein de chaque

(1) Nous pouvons ajouter que ces chrétiens ne pouvaient nous rendre un plus grand service. Papias, comme toute l'église de son temps, était millénaire, ce qui par conséquent n'est nullement une preuve, comme le voudrait Eusèbe, adversaire ardent du millénium, qu'il fût faible d'esprit; mais, dans un enseignement qu'il attribue au Christ lui-même, nous pouvons voir combien il était urgent que le livre vînt protéger la parole du divin maître contre les rêvasseries d'une tradition abandonnée au flot capricieux des imaginations : « Les jours viendront (pendant le règne de mille ans) que des ceps naîtront qui auront chacun dix mille rameaux, et chaque rameau dix mille sarmens, et chaque sarment dix mille bourgeons, et chaque bourgeon dix mille grappes, et chaque grappe dix mille grains, et chaque grain exprimé donnera vingt-cinq métrètes (plus de 9 hectolitres) de vin. Et quand un des saints prendra une grappe, une autre grappe lui criera : Moi, je suis meilleure grappe (*botrus ego melior sum*)! Prends-moi et bénis le Seigneur! De même un grain de froment engendrera dix mille épis, chaque épi aura dix mille grains, et chaque grain donnera deux livres de fleur de farine mondée, et les autres fruits, et les semences, et l'herbe jouiront d'une multiplication proportionnelle, et tous les animaux, se nourrissant d'alimens fournis par la terre, vivront pacifiques, en bonne harmonie et soumis aux hommes en toute sujétion. » Cet incroyable passage est rapporté par Irénée (*Adv. Hær.*, v, 33), qui le prend fort au sérieux, l'ayant lu dans l'ouvrage de Papias, lequel prétendait l'avoir reçu de Jean, disciple du Seigneur, comme provenant de la bouche même de Jésus.

église locale l'unité de l'église répandue sur toute la terre. C'est le catholicisme dans le sens primitif du mot. Les anciennes oppositions entre pauliniens et partisans de la loi sont émoussées par leur frottement prolongé; un point de vue mixte, peu logique, mais très pratique, en est sorti, et la majorité qui l'adopte, entourant désormais d'une même vénération les noms de Pierre et de Paul, abandonne peu à peu à leur exclusivisme les *ultras* des deux partis, soit qu'avec Marcion ils exagèrent le paulinisme jusqu'à rejeter le Dieu et les livres de l'Ancien Testament, soit qu'avec les chrétiens de Palestine ils persistent à regarder Paul comme un apostat et un imposteur. Deux faits graves, l'invasion de la gnose et le montanisme, bien qu'aspirant à détruire ce catholicisme primitif, contribuent finalement par leur défaite à le fortifier. La gnose, sous prétexte d'élever la vérité chrétienne à la hauteur de l'absolu, étoufferait, si on la laissait faire, tout le contenu moral de l'Évangile sous le fardeau de ses spéculations fantastiques, et, par son horreur dualiste de la matière, réduirait la personne vivante du Christ à l'état d'un fantôme sans réalité. A ce mouvement fort dangereux, tout à fait d'accord avec l'esprit du siècle (car on en peut signaler de semblables chez les Juifs et chez les païens), le sens pratique de la majorité oppose une *regula fidei*, un *canon de croyance*, c'est-à-dire un court résumé des faits constitutifs de l'histoire évangélique, résumé qui nous est parvenu sous plusieurs formes, mais qui tend partout à défendre contre la spéculation gnostique la réalité concrète de cette histoire. Cette unité du but, cette variété de la forme, prouvent qu'aucune autorité centrale n'a rédigé cet ensemble canonique au nom de l'église entière, et qu'il est provenu d'hommes éloignés les uns des autres, mais réunis par des besoins et des tendances semblables. C'est de cette *règle de foi* qu'après d'autres variations proviendra plus tard le *Credo* ou *Symbole* dit *des Apôtres*. — De son côté, le montanisme, d'accord avec la catholicité sur la règle de foi, s'en sépare à cause de ses vues sur l'inspiration individuelle. C'est une sorte de *revival*, de réveil, qui s'étend du fond de l'Asie-Mineure jusqu'en Gaule et en Afrique, et qui ne tarde pas à déplaire à la majorité des évêques par sa prétention de régenter les églises au moyen des oracles souvent délirans de ses prophètes et de ses illuminées. En droit, le montanisme a parfaitement raison d'affirmer que le Saint-Esprit est promis à tous et qu'à l'origine il soufflait où il voulait, comme il voulait; mais en fait il est une réaction fiévreuse, une tentative désespérée de revenir à un état de choses à jamais dépassé, à cette ferveur quelque peu indisciplinée des premiers jours, incompatible désormais avec l'esprit circonspect et utilitaire qui sera dorénavant celui de l'église, et trouvera son organe permanent dans l'épiscopat. Celui-ci en prend acte pour prétendre

qu'il a le monopole de l'esprit divin, et la majorité ne demandera pas mieux que de le croire. En deux mots, la résultante de tous ces mouvemens disparates, l'idée qui les relie et les domine, c'est le sentiment toujours plus général qu'il faut régulariser tout ce qui s'appelle inspiration.

C'est une histoire bien curieuse que celle du second siècle de l'église; on y trouve les germes latens de toutes les oppositions et de toutes les institutions qui en déterminèrent par la suite le développement historique. C'est le siége de Rome qui commence à se sentir des droits à la prééminence, c'est l'unitarisme qui s'affirme avec puissance, c'est la théologie savante qui s'essaie dans Alexandrie, c'est enfin une multitude incroyable d'œuvres apocryphes qui circulent partout dans l'intérêt des doctrines les plus diverses, et ce mouvement est démocratique dans toute la force du terme. Ce ne sont pas des personnalités imposantes qui le créent ou le dirigent. L'église, qui a gagné beaucoup d'adhérens dans la petite bourgeoisie des villes et qui commence seulement à s'attirer les sympathies de quelques platoniciens, n'a pas un seul grand penseur, un seul grand écrivain à proposer avant la fin du siècle à l'admiration de la postérité. Tout se fait sous le voile de l'anonyme. Ce sont des conspirations inaperçues, qu'on dirait inconscientes, qui font que telle prétention réussit, que telle autre échoue. L'absence totale de vie publique, les mœurs sournoises, si j'ose ainsi dire, dues à la prolongation du régime impérial, ont certainement contribué à donner aux esprits le goût de ces procédés obliques, de ces méthodes souterraines, qui consistent à vulgariser certaines idées sans avoir l'air d'en prendre souci, et qui font qu'à chaque instant il faut savoir lire entre les lignes pour deviner le but de l'auteur, ou la portée de telle expression ou de telle coutume. Pendant trois quarts de siècle, Rome et l'Asie-Mineure sont partagées entre des *observans* (τηροῦντες) et des *non-observans*. Observans, de quoi? Il faut toute une étude pour savoir qu'il s'agit du jour auquel on doit fixer la fête de Pâques, et surtout pour comprendre que toute la question des rapports entre le christianisme et le judaïsme est en jeu dans la dispute. Les uns veulent qu'on la célèbre avec les Juifs le 14 nisan de chaque année, ce sont les *observans;* les autres soutiennent qu'il faut la reporter au dimanche suivant, ce sont les *non-observans*. S'imagine-t-on par exemple que, pour satisfaire ce vœu général qui demande qu'on régularise l'inspiration, des délégués des notables des diverses églises se réuniront, qu'il y aura délibération et entente, et qu'on proclamera officiellement devant la catholicité une liste de livres tenus pour seuls inspirés? Non; l'épiscopat lui-même, bien que solidement constitué dès la fin de ce second siècle, n'a pas une pareille idée.

Il faut chercher ailleurs la première trace d'un canon chrétien.

Vers l'an 140, un jeune gnostique d'Asie-Mineure, Marcion, arrive à Rome, s'attribuant la mission de relever, par le retour au paulinisme, l'église, retombée, selon lui, dans la vieille ornière judaïque. Pour légitimer sa doctrine, il apporte un recueil de livres devant faire autorité, savoir un Évangile fort semblable à notre Évangile de Luc, et dix des épîtres de Paul que nous possédons. Les avantages que l'école marcionite tira, pour sa propagation et pour son maintien, de la possession d'un tel livre sacré purent donner aux chrétiens orthodoxes l'idée d'en constituer un qui leur appartînt en propre. Toutefois cette idée ne fit son chemin que lentement. On en a la preuve, une vingtaine d'années après Marcion, dans la totale ignorance d'un Justin Martyr en fait de canon chrétien. Ce Justin est pourtant un célèbre apologiste de la foi chrétienne contre les païens et contre les Juifs, un grand admirateur de l'Ancien Testament, cherchant et trouvant partout des prédictions miraculeuses des événemens relatifs à l'apparition de l'Évangile. C'est lui, entre autres, qui pousse l'idée de l'inspiration jusqu'à dire que le prophète est complétement passif quand il écrit ou quand il parle, qu'il est alors à l'esprit de Dieu ce que la flûte est au musicien. A coup sûr, s'il y avait eu alors dans l'église un canon arrêté, un tel homme eût été le premier à l'exalter. Eh bien! Justin ne cite parmi les livres de notre Nouveau Testament, comme faisant autorité, que l'Apocalypse, sans doute à cause des prédictions dont elle est remplie, et qu'on ne comprenait déjà plus dans leur vrai sens.

Ce qui fait toutefois que cet écrivain marque dans l'histoire du canon, c'est qu'il indique le moment où la tradition orale est tombée en déchéance comme source de l'histoire évangélique. Ses données sur la vie de Jésus sont empruntées à des écrits anonymes qu'il réunit sous le titre commun de *Mémoires des Apôtres*. Il est probable que nos Évangiles actuels de Matthieu, de Marc et de Luc faisaient partie des documens consultés par lui; il est certain aussi qu'il en connaissait d'autres que nous ne possédons plus. En somme néanmoins, ces documens ne différaient pas essentiellement par le type général de nos trois premiers Évangiles. Quoi qu'il en soit, à l'époque de Justin Martyr, un grand pas est fait sur la période précédente : l'*écrit* règne désormais dans l'église, et bientôt viendra le désir de savoir au juste quels sont, parmi les écrits en circulation, les plus dignes de créance.

En effet, la fin du IIe siècle se signale par une propagation beaucoup plus active qu'auparavant des livres apostoliques, ou regardés comme tels. De ces livres, les uns acquièrent dès lors une autorité universellement reconnue, les autres sont suspects ou rejetés; plu-

sieurs jouissent d'une vénération que par suite l'église croira devoir leur refuser. Rien d'uniforme ni d'officiellement arrêté (1). Le ca-

(1) On en pourra juger par un tableau qui nous dispense de multiplier ici les détails sur cette période un peu obscure et rapproche les divers *nouveaux testamens* ayant eu cours à cette époque dans les différentes parties de l'église. Irénée sera le principal témoin pour les Gaules, Clément d'Alexandrie pour l'Égypte, Tertullien pour l'Afrique proconsulaire, la vieille version syriaque de livres saints, dite la *Peshito,* pour la Syrie, où, de bonne heure, Antioche vit fleurir une école d'exégèse. On y joint le vieux canon dit de Muratori, qui remonte à la même époque, et qu'au siècle dernier l'érudit italien de ce nom découvrit dans un monastère de Bobbio. C'est un document écrit dans un latin détestable, plein de provincialismes probablement africains, et qui a donné bien de la peine aux critiques assez hardis pour entreprendre de le déchiffrer. Cependant on est certain d'y trouver la liste que l'auteur inconnu, catholique orthodoxe de Rome, considéra comme devant faire autorité dans l'église chrétienne de son temps. Enfin un index du manuscrit *Claromontanus* nous montre que la même situation indécise se perpétue en Occident jusque dans le IIIe siècle, bien que parmi les listes reproduites ici ce soit la sienne qui ressemble le plus à notre canon actuel.

NOUVEAU TESTAMENT

DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE.	D'IRÉNÉE.	DE LA PESHITO (version syriaque)
Les quatre Évangiles.	Les quatre Évangiles.	Les quatre Évangiles.
L'évangile des Hébreux.		
L'évangile des Egyptiens.		
Les Actes des apôtres.	Les Actes des apôtres.	Les Actes des apôtres.
Treize épîtres de Paul.	Treize épîtres de Paul.	Quatorze épîtres de Paul (y compris l'épître aux Hébreux).
L'épître aux Hébreux (écrite en hébreu par Paul, traduite en grec par Luc).		L'épître de Jacques.
Une épître de Pierre.	Une épître de Pierre.	Une épître de Pierre.
Deux épîtres de Jean.	Deux épîtres de Jean (en une seule).	Une épître de Jean.
L'épître de Jude.		
L'apocalypse de Jean.	L'apocalypse de Jean.	
L'apocalypse de Pierre.		
L'épître de Clément Rom.	L'épître de Clément Rom.	
L'épître de Barnabas.		
Le Pasteur d'Hermas.	*Le Pasteur* d'Hermas.	

NOUVEAU TESTAMENT

DU CANON DE MURATORI.	DE TERTULLIEN.	DU CODEX CLAROMONTANUS.
Les quatre Évangiles.	Les quatre Évangiles.	Les quatre Évangiles.
Les Actes des apôtres.	Les Actes des apôtres.	
Treize épîtres de Paul.	Treize épîtres de Paul.	Treize (ou peut-être seulement dix) épîtres de Paul.
		Deux épîtres de Pierre.
		L'épître de Jacques.
Deux épîtres de Jean (?).	Une épître de Jean.	Trois épîtres de Jean.
L'épître de Jude (?)		L'épître de Jude.
		L'épître de Barnabas.
L'apocalypse de Jean.	L'apocalypse de Jean.	L'apocalypse de Jean.
L'apocalypse de Pierre.		Les Actes des apôtres.
	Livres de moindre autorité.	
	Le Pasteur d'Hermas, qu'il finit par rejeter.	*Le Pasteur* d'Hermas.
	L'épître de Jude.	Les actes de Paul.
	L'épître aux Hébreux (attribuée à Barnabas).	L'apocalypse de Pierre.
	L'apocalypse d'Énoch.	

non n'est pas encore sorti de son *devenir*, comme dirait un hégélien; mais le sol primitif est solide, et les fondemens, le premier étage de l'édifice, sont désormais inébranlables. Les quatre Évangiles, les Actes des apôtres, les treize épîtres de Paul (les trois *pastorales* à Timothée et à Tite ayant été ajoutées aux dix connues de Marcion), la première de Jean, feront à tout jamais partie intégrante du recueil sacré de la nouvelle alliance. A côté de ces premiers élémens, il en est qui ne sont pas encore admis partout, l'épître aux Hébreux par exemple. C'est en Orient qu'elle est accueillie le plus tôt. L'Apocalypse, fort goûtée encore en Occident, a vu son crédit baisser beaucoup en Orient, où la réaction contre les idées millénaires a déjà commencé. L'épître de Jacques manque généralement; la seconde de Pierre n'est admise que par le *Claromontanus*. Ce sont les épîtres dites *catholiques*, c'est-à-dire ayant une destination générale, se distinguant par là des lettres de Paul, qui toutes ont une adresse bien déterminée, ce sont ces épîtres qui tiennent, dans la formation du canon chrétien, la place des hagiographes dans celle du canon juif : ce n'est que lentement, et non sans résistance, qu'elles s'élèvent à l'autorité canonique.

A quoi faut-il attribuer qu'un livre vénéré dans une région comme inspiré et faisant autorité se voie ailleurs soupçonné ou repoussé? A toute sorte de causes, excepté à des déclarations émanant d'autorités officielles. C'est le suffrage populaire qui est souverain. C'est lui qui fait et défait les livres sacrés. Cet écrit plaît au sentiment chrétien populaire dans une partie de l'empire pour la même cause qui fait qu'il déplaît ailleurs. Ainsi, selon que, dans une contrée, les chrétiens seront enclins ou non aux rêveries millénaires, ils accueilleront ou repousseront l'Apocalypse. L'épître aux Hébreux contient un enseignement qui semble donner raison aux novatiens et autres sectes rigides n'admettant pas que le péché commis après le baptême soit rémissible : elle sera donc longtemps mal vue à Rome, où la majorité incline à des idées plus indulgentes. La même épître est pleine d'allégories, donc elle sera de prime abord la très bienvenue en Égypte.

Vue de loin, pendant cette période, l'église ressemble à un immense appareil d'assimilation et d'élimination qui fonctionne de manière à réunir peu à peu, mais non sans hésitations prolongées, les divers alimens dont le corps peut se nourrir ou qu'il peut supporter, et à rejeter finalement ce qui se montre décidément rebelle à l'appropriation des consciences. Avant tout, l'église se cherche elle-même dans le Nouveau Testament, qu'elle veut superposer à l'Ancien.

Cependant l'idée du canon se dégage de tout ce mouvement con-

fus. On se dit qu'il doit y en avoir un, qu'il y en a un, quand même on n'est nullement d'accord sur les livres dont il doit au juste se composer. En particulier, on cesse de discuter sur le chiffre de quatre évangiles, malgré la bonne opinion que Clément d'Alexandrie professe encore pour quelques autres. Ce chiffre quatre s'explique naturellement par le mérite supérieur des Évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean; mais les pères ne se contentent pas d'une explication si simple, et l'un d'eux, Irénée, assure gravement qu'il doit y avoir quatre évangélistes, ni plus, ni moins, parce qu'il y a quatre points cardinaux dans le monde, quatre vents dans l'air, quatre chérubins dans Ézéchiel! — Tertullien, de son côté, crée ici, comme sur d'autres points, une partie du vocabulaire théologique. Esprit étrange, indéfinissable, plein de contrastes, ce rude Africain, qui sait unir dans ses controverses passionnées je ne sais quelle verve exubérante, quasi rabelaisienne, à une âpreté qu'on dirait calviniste, parfois éloquent jusqu'au sublime, ailleurs trivial à vous dégoûter, mauvais philologue et grand forgeur de mots, jurisconsulte et illuminé, Tertullien aime à transporter dans la théologie les termes du barreau. C'est ainsi qu'il appellera les Écritures juives et chrétiennes des *instrumens, instrumenta,* du mot latin qui signifie en jurisprudence dossier de pièces justificatives, document faisant preuve officielle. Puis, comprenant mal le sens symbolique du mot grec qui veut dire *alliance* (διαθήκη), il le traduit avec son sens juridique de *testament,* de telle sorte que pour lui les deux recueils de livres sacrés forment le *totum instrumentum utriusque Testamenti*, l'instrument complet de l'un et l'autre *Testament.* Ce dernier mot est resté.

III.

Nous marchons désormais vers une fixation qui est dans les vœux et dans l'esprit de l'époque; mais cette marche a encore ses hésitations et ses lenteurs. Les incertitudes du second siècle se retrouvent chez le grand théologien Origène, mort en 254, l'un des très rares docteurs chrétiens d'alors qui crurent nécessaire d'apprendre l'hébreu pour lire l'Ancien Testament en connaissance de cause. Elles doivent se prolonger jusque dans le IVe siècle, même après le concile de Nicée (325), à qui l'on attribue souvent à tort la fixation du canon. Eusèbe de Césarée, le premier grand historien de l'église, s'est surtout occupé, dans le cours de son récit, de suivre à la trace les destinées des écrits apostoliques ou du moins remontant à l'époque primitive. L'empereur Constantin l'a même chargé, vers l'an 332, de faire copier cinquante exemplaires de la Bible par d'ha-

biles calligraphes pour les consacrer au culte public de sa nouvelle capitale. Il ne fallut pas moins de deux chariots pour transporter à Byzance le monceau de manuscrits que cette opération supposait. Eh bien! malgré toutes les peines qu'il se donne, Eusèbe est encore très peu éclairé sur la liste des livres qui doivent définitivement et officiellement constituer le canon. Il appelle *homologoumènes* les livres reconnus partout, *anti-légomènes* ceux dont l'autorité est contestée par places. Parmi ces derniers, il range l'épître de Jacques, celle de Jude, la seconde de Pierre, les deux dernières de Jean. Il n'ose trop se décider sur l'Apocalypse; il se montre également hésitant dans son jugement sur l'épître aux Hébreux, qu'avec l'Orient grec il croit de saint Paul, mais qu'il sait rejetée par Rome et l'Occident. D'autre part, il exclut formellement ces livres qui faisaient encore autorité pour les pères du IIIe siècle, les épîtres de Clément et de Barnabas, l'Apocalypse de Pierre, etc. Évidemment la popularité de ces écrits baissait.

Cependant Eusèbe, malgré son grand savoir ou peut-être à cause de ce savoir, avait un penchant trop peu dissimulé vers l'hérésie arienne pour que son autorité personnelle prévalût dans l'église orthodoxe. Ce fut l'illustre adversaire d'Arius, l'évêque Athanase d'Alexandrie, qui proclama le premier ce qu'on peut décidément appeler le canon actuel, et c'est à partir de ce moment que le mot *canon* passe dans la langue ecclésiastique avec le sens précis que nous lui avons donné, mais qui lui manquait jusqu'alors. En 365, dans le calendrier ecclésiastique réglé d'après un vieil usage par les patriarches d'Alexandrie, *il ose*, selon son expression, énumérer les livres qui doivent exclusivement composer les saintes Écritures des chrétiens, et chez lui, pour la première fois, nous trouvons indiqués les vingt-sept livres de notre Nouveau Testament avec l'épître aux Hébreux, attribuée à saint Paul, et l'Apocalypse réintégrée dans tous ses droits et honneurs. Toutefois un contemporain d'Athanase, d'un nom presque aussi célèbre, Grégoire de Nazianze, refuse de comprendre l'Apocalypse dans son catalogue. Il en est ainsi de Cyrille de Jérusalem (mort en 386), et même Théodore de Mopsueste (mort en 428), esprit indépendant et mal noté dans les fastes de l'orthodoxie, rejette l'épître de Jacques et d'autres épîtres catholiques. Jean Chrysostome, l'illustre orateur, s'en tient au vieux et court canon de la *Peshito*. Enfin le concile de Laodicée de 363, si la liste qui fait partie de son soixantième décret est authentique, exclut encore l'Apocalypse. Athanase n'a donc pas réussi à établir l'uniformité en Orient.

Il sera plus heureux dans l'Occident, toujours plus disposé à bien accueillir les mesures qui tendent à faire régner l'unité ecclésias-

tique. C'est à Jérôme et à Augustin que ce succès sera dû. Le premier néanmoins était trop savant pour ne pas avouer que les apocryphes de l'Ancien Testament étaient inconnus des anciens Juifs, que l'origine paulinienne de l'épître aux Hébreux est douteuse, et plus douteuse encore l'authenticité de la seconde de Pierre; mais il se décidait toujours en dernier lieu pour l'opinion de la pluralité des évêques, en d'autres termes pour les faits accomplis. C'est à lui aussi que le mot *apocryphe*, qui chez les Grecs désignait simplement les livres qu'on ne jugeait pas à propos de lire publiquement, qu'on *mettait à part*, sans qu'on entendît par là en condamner le contenu, doit d'être devenu synonyme de non canonique. Quant à son illustre ami Augustin, ce fut lui qui fit décider officiellement la question en 397 par un concile de Carthage, dont le canon, en ce qui touche le Nouveau Testament, ne diffère de ceux de nos jours que parce qu'il attribue l'épître aux Hébreux à saint Paul, sans le ranger dans la masse globale des épîtres pauliniennes. Depuis lors, aucun changement notable n'a lieu en Occident. Les décrets des papes Innocent II (405) et Gélase Ier (492-496) ne font que sanctionner l'état de choses fixé à Carthage. Une critique minutieuse pourrait sans doute relever encore chez eux et chez les écrivains grecs et latins du moyen âge une foule de curieux détails qui prouvent tout au moins qu'on n'attachait pas une importance de premier ordre à se conformer en tous points au canon officiel. Ainsi les manuscrits du moyen âge dénotent qu'une grande incertitude régnait encore dans les cloîtres au sujet de l'épître aux Hébreux. Du reste, pendant toute cette période, la Bible fut si peu lue, les hommes religieux éprouvaient si peu le besoin de joindre à la parole vivante du clergé le témoignage écrit des temps primitifs, que les écarts individuels en fait de canon étaient sans aucune importance pratique, et par conséquent purent être ignorés ou tolérés.

Ce fut le temps des grandes œuvres dogmatiques, de la foi robuste cherchant à se comprendre, mais ne s'étonnant jamais d'elle-même; ce ne fut pas celui de la critique. Il ne faut jamais tirer des conséquences trop absolues des écarts que se permit souvent alors le sens individuel à l'ombre de l'unité extérieure de la croyance et du culte. Il y a souvent bien plus d'innocence que de malice dans les grosses hérésies qu'on est tout surpris de rencontrer parfois sous la plume des écrivains religieux les plus autorisés de cette étrange époque; ce n'est qu'avec la renaissance que la question changea d'aspect, et, bien qu'en 1439 le pape Eugène IV eût publié une bulle énumérant les livres canoniques, le savant cardinal Cajetan et le non moins savant Érasme énoncèrent alors, sous les formes d'une soumission respectueuse, des doutes formels sur la

validité du canon. La Sorbonne, toujours très conservatrice, pensa qu'elle couperait court à tout en proscrivant purement et simplement toute espèce de doute sur la matière. Enfin le concile de Trente fixa pour jamais le canon de l'église catholique pour l'Ancien et le Nouveau Testament. En réalité, la seule différence essentielle qui distingue ce canon de celui qui fut adopté par les protestans, c'est que l'assemblée catholique ajouta officiellement au canon hébreu les apocryphes de l'Ancien Testament.

Au point de vue traditionnel pur, auquel se plaçait le concile de Trente, cette adjonction des apocryphes de l'Ancien Testament était logique; au point de vue des protestans, qui voulaient revenir autant que possible au primitif en fait d'Écriture sainte, le rejet des apocryphes ne l'était pas moins. Il est vrai qu'ils ne prévoyaient pas que leurs descendans pourraient appliquer même au canon conservé une bonne partie des argumens qu'ils dirigeaient contre ces livres inconnus des anciens Juifs; mais ce n'est pas le seul point où la réforme posa des précédens et des principes dont la postérité pouvait seule apprécier les conséquences. Dans la lutte, poursuivie au nom de la Bible, contre l'église catholique, la réforme fut entraînée à faire du canon un dogme immuable. Elle y fut encore poussée par le prestige, le charme tout-puissant que la Bible, répandue à profusion par l'imprimerie, exerça sur les populations. Nous ne pouvons nous faire une idée aujourd'hui des transports d'enthousiasme qui accueillirent cette merveilleuse littérature de l'antiquité juive et chrétienne. Cependant, à l'origine même du mouvement réformateur, il s'en fallait de beaucoup encore que la théologie protestante eût renoncé à son droit de critique sur cet élément de la tradition chrétienne qui s'appelle « le canon des livres saints. » Luther lui-même fut à cet égard d'une hardiesse qui scandalise aujourd'hui les protestans timorés. Selon lui, ce n'était pas la tradition qui devait indiquer la valeur canonique des livres saints, c'était le plus ou moins de clarté ou de force de leur témoignage en faveur du Christ et de son œuvre rédemptrice. « Ce qui n'enseigne pas le Christ, dit-il, n'est pas apostolique, lors même que Pierre ou Paul l'aurait dit; au contraire, ce qui prêche le Christ, voilà ce qui est apostolique, cela vînt-il de Judas, d'Hérode ou de Pilate. » Voilà ce qui lui faisait mettre l'Évangile et la première épître de Jean, les épîtres de Paul et la première de Pierre au-dessus de tous les autres livres. En revanche, il traite l'épître de Jacques « d'épître de paille (1), » l'épître de Jude « d'inutile, » et reproche à l'épître aux

(1) On sait que, selon Paul, l'homme est justifié par la foi, et, selon Jacques, par les œuvres. Luther plaisante quelque part sur la peine que Mélanchthon se donne pour faire concorder les deux formules : la foi justifie, la foi ne justifie pas. « Je mettrai mon

Hébreux d'enseigner sur la repentance une doctrine anti-évangélique. Ses jugemens sur certains livres de l'Ancien Testament, tels que l'Ecclésiaste, les Macchabées et surtout celui d'Esther, qu'il déteste, sont plus que sévères. L'Apocalypse en particulier le met de mauvaise humeur. Il s'irrite contre cet auteur « qui promet et menace, tout en disant des choses si obscures que personne ne sait ce qu'il veut dire. » Les successeurs de Luther furent moins hardis et s'en tinrent plus respectueusement au canon ordinaire. Cependant le sentiment vague, parfois nettement exprimé, que sept des livres composant le Nouveau Testament n'ont pas tout à fait la même autorité que les autres, se maintint dans l'église luthérienne, et prépara la voie aux études modernes.

Dans l'église réformée proprement dite, celle de Zwingli et de Calvin, les choses marchèrent plus vite et furent décidées dans le sens d'une fixation officielle et définitive des livres saints; mais ce qui prouve bien le prestige dont la Bible dans son ensemble était alors en possession, c'est qu'on accepta la valeur canonique, l'autorité divine des livres dont elle se compose comme assez évidentes pour s'imposer à tout homme capable de les sentir. C'est ce qu'on appela *le témoignage et persuasion intérieure du Saint-Esprit*, et la vieille confession française de La Rochelle, après avoir énuméré les livres canoniques, faisait cette déclaration en termes exprès : « Non tant le commun accord et consentement de l'église que le témoignage et persuasion intérieure du Saint-Esprit nous les fait discerner d'avec les autres livres ecclésiastiques. » Notons toutefois que cette même confession a soin de ne pas ranger l'épître aux Hébreux parmi celles de saint Paul, ce qui est un commencement de critique sacrée qui promet beaucoup. A l'abri de cette reconnaissance de la valeur en quelque sorte axiomatique des livres de la Bible, fondée sur l'impression religieuse qu'ils font sur l'âme, indépendamment de leur origine, Calvin put, avec une grande liberté d'allure, appliquer son tact critique fort remarquable aux questions soulevées par l'authenticité de plusieurs livres du Nouveau Testament; mais son exemple fut encore moins suivi que celui de Luther par ses disciples et ses successeurs immédiats. L'impulsion une fois donnée vers la divinisation de la Bible, il en fut de cette divinisation comme de toutes les autres : on ne fut satisfait que lorsqu'elle fut absolue... Au XVIIe siècle, ce fut à qui parmi les théologiens réformés se montrerait le plus radical sous ce rapport. La lettre biblique fut déclarée miraculeusement inspirée. Le Cantique et le livre d'Esther furent

bonnet de docteur à celui qui fera rimer cela, et je veux passer pour un fou. » C'est à titre de curiosité historique que nous relevons ce trait du grand réformateur, car nous sommes de l'avis de ceux qui trouvent son dédain de Jacques souverainement injuste.

présentés comme d'autant plus édifians que le nom de Dieu n'y est pas énoncé. La Bible fut plus que jamais, non pas une collection de *livres* originairement indépendans les uns des autres et réunis par des hommes en vue de circonstances et de besoins déterminés, mais *un* livre en quelque sorte tombé du ciel, en tout cas une série de messages adressés au genre humain, écrits par divers secrétaires sous la dictée immédiate de Dieu. Ce qui est fort curieux, c'est qu'on ne craignait pas, dans les controverses avec les théologiens catholiques, d'appliquer la critique la plus sévère aux apocryphes de l'Ancien Testament. On y trouvait des doctrines immorales, des miracles absurdes, comme si ce genre d'argumens ne pouvait pas être retourné contre les livres canoniques. Sans doute l'histoire de Judith n'a rien de fort édifiant; mais celle des derniers jours de David? Le poisson de Tobie dépasse notablement les bornes du vraisemblable; mais celui de Jonas? On peut voir ici une preuve nouvelle d'un fait bien fréquent : la controverse avec les catholiques pousse les protestans d'autrefois dans les voies de la critique moderne, et quand celle-ci, se dégageant enfin de cette passion voltairienne qui ne songe qu'à détruire le passé et de cette étroitesse qui veut à tout prix le conserver, traduit à sa barre le canon des livres saints comme tous les autres élémens de la tradition religieuse, elle ne fait que marcher dans la voie ouverte par les vieux professeurs de dogme à ce chapitre de leurs *loci communes* qu'ils intitulaient *de Libris V. T. apocryphis.*

Toutefois, si en montrant que, comme tout au monde, le canon biblique n'a rien d'absolu, la critique a porté un coup mortel à l'ancienne adoration de la Bible, non-seulement elle n'a pu, mais encore elle ne saurait vouloir modifier le canon du Nouveau Testament en vigueur dans les églises chrétiennes.

IV.

C'est que le point de vue sous lequel la critique, par cela seul qu'elle est la critique, envisage la Bible n'est pas le même que celui de la foi *à priori*, ni que celui de l'incrédulité de parti-pris. Celle-ci et celle-là en font une forteresse que, selon l'une, il faut défendre à tout prix, qu'il faut emporter coûte que coûte, selon l'autre. En France, où depuis quelques années toutes les nuances de la pensée religieuse se prononcent avec un redoublement d'énergie, on a vu renaître la vieille manière d'attaquer la Bible en relevant le caractère immoral ou contradictoire de plusieurs enseignemens, ou l'invraisemblance historique, l'inadmissibilité même de certains récits. Il est de mode, en revanche, de signaler à l'in-

dignation des âmes pieuses ces téméraires « qui sapent avec leur critique sacrilége jusqu'aux fondemens de l'autorité même des livres saints. » Espérons que le progrès des connaissances religieuses élèvera les esprits dans une sphère supérieure où l'on verra mieux que jamais les titres réels de la Bible à la vénération du genre humain et le devoir imposé à tout homme, croyant ou non croyant, qui cherche consciencieusement la vérité.

Il est en somme aussi facile de faire le procès à la Bible que d'entreprendre sa défense, et tant qu'on ne saura pas s'élever à une synthèse qui puisse concilier les objections et les apologies dans une harmonie supérieure, la question ne pourra faire un pas en avant. Pour notre esprit moderne, il est certain que le recueil sacré, l'Ancien Testament surtout, compte par centaines des pages qui ne contribuent absolument en rien à notre édification religieuse. Lors même qu'on ne se sentirait pas encore en état de nier d'avance tout événement surnaturel, on ne s'arrête pas moins tout déconcerté devant certains miracles à propos desquels la raillerie voltairienne s'est permis tant de libertinages. Le Nouveau Testament, dans son ensemble, est supérieur à l'Ancien, dont il est la fleur épanouie; mais là encore que d'invraisemblances historiques et de miracles étranges! A côté de paroles que l'humanité n'oubliera pas, que de raisonnemens obscurs, pénibles ou décidément faux!

Aussi peut-on observer un phénomène religieux très instructif en lui-même, c'est que la plupart de ceux qui font de la Bible l'aliment principal de leur piété opèrent spontanément et sans autre pierre de touche que leur propre conscience une critique systématique du volume sacré, ne lisant guère que les livres qui parlent à leur âme un langage clair et fortifiant, s'occupant fort peu des autres. C'est ce que l'on peut observer aussi bien au sein des populations protestantes, chez qui la lecture de la Bible est universelle, que chez les catholiques pieux que n'a pas détournés de cette lecture la prudence un peu timorée du clergé romain en matière de livres saints. Notons aussi que, dans ce rapide relevé des principales objections qu'un esprit moderne peut opposer à l'autorité divine de la Bible en général, nous restons à la surface du livre. L'histoire du canon que nous venons de résumer nous a montré combien il s'en faut que la Bible ait été de tout temps ce qu'elle est de nos jours. Si nous devions entamer la critique interne et comparée de chaque livre en particulier, il nous serait bien facile d'accumuler les objections et surtout de faire ressortir les diversités essentielles, touchant au fond même du dogme chrétien, qui empêchent absolument d'attribuer une seule et même doctrine aux différens auteurs qui figurent dans le canon. Nous forcera-t-on de croire, pour ne citer

qu'un exemple, que le *Verbe devenu chair* du quatrième Évangile suppose la même théologie que l'être non préexistant selon le premier et le troisième, mais miraculeusement formé dans le sein de sa mère, et ce *Verbe devenu chair* s'accorde-t-il d'un autre côté avec le descendant de David, fils de Joseph, des généalogies, avec l'*homme prophète accrédité de Dieu* du livre des *Actes*, ou avec le *premier-né des créatures* dont il est parlé dans les épîtres de Paul? Pour le chrétien étranger à la critique, la Bible est facilement ce que le blanc est pour celui qui ignore la physique, quelque chose d'un, de simple, d'irréductible. L'unité artificielle du canon lui fait illusion; mais la critique est un prisme qui décompose en élémens distincts et divergens l'objet dont la nature complexe échappe au regard superficiel.

Et pourtant la Bible n'en reste pas moins le livre des livres, les incomparables archives de la religion de l'humanité. Ce n'est pas sans cause légitime que les meilleurs, les plus purs des hommes y ont cherché des leçons, des espérances, des consolations, qu'aucune autre littérature n'aurait pu leur fournir. Faudrait-il y renoncer parce qu'on s'est aperçu que le précieux métal s'y trouve mêlé à des matières inférieures ou inutiles? La compensation du trouble que les découvertes critiques apportent dans la foi des simples ne consisterait-elle pas en ceci, que nous savons mieux désormais ce qui est vraiment sain, nutritif, fortifiant dans la masse des choses religieuses que le passé nous a léguées? Assurément l'histoire de l'Éden est enfantine, peu cohérente, et inadmissible comme histoire; mais quel délicieux souvenir d'un premier âge tout plein d'ignorance et d'innocence! Quelle révélation de nous-mêmes à nous-mêmes! Quel tableau fidèle de nos vanités et de nos déceptions! Moïse et les prophètes, les hommes de l'Ancien Testament en général ont des côtés bien peu conformes à l'idéal religieux que l'Évangile nous a fait concevoir; mais qu'il faut être aveugle pour ne pas voir leur grandeur et ne pas discerner l'esprit de la religion éternelle, qui va s'affirmant, se purifiant, se déployant toujours plus à travers leur dramatique histoire! Et parce qu'Élie le prophète est arrivé au ciel sur un char de feu que traînaient des chevaux de flamme, faudra-t-il que nous nous privions de la belle vision où il comprit que Dieu n'était ni dans le vent impétueux qui fendait les montagnes, ni dans le tourbillon qui les obscurcissait, ni dans le feu qui les embrasait, mais dans le doux murmure qui venait ensuite et remplissait le désert d'Horeb de son harmonie? Ne tombons jamais dans la faute que l'on reproche si souvent aux partisans étroits du passé, ne confondons pas la lettre et l'esprit des choses. Voyez les trois premiers Évangiles : ce sont trois livres mal écrits, gauchement ré-

digés, pleins de fautes historiques; nous ne savons rien ou presque rien de leurs auteurs, et pourtant c'est à eux que nous devons de connaître sous ses traits authentiques la plus admirable figure qui ait jamais souri à notre pauvre monde.

Au surplus, le point de vue historique pur auquel doit se placer et se place toujours de plus en plus la critique religieuse l'amène à revendiquer pour la Bible la place d'honneur que la tradition lui attribuait avant elle. Tout original qu'il soit, le christianisme est soumis aux lois dérivant de la nature humaine, et qui régissent l'histoire des religions. Or il n'est pas la seule religion qui ait un livre sacré pour base et soutien permanent. Il faut plutôt dire que toutes les religions d'une valeur sérieuse ont eu, ont encore leur livre. Les musulmans comprennent bien cela quand ils fondent la supériorité des chrétiens et des Juifs sur les païens en disant qu'ils sont aussi des « peuples du livre. » Le bouddhisme, le parsisme et même le brahmanisme peuvent prétendre au même honneur. Il s'agit ici des grandes religions de l'histoire, de celles qui proviennent d'efforts individuels et collectifs pour s'élever au-dessus de l'adoration naïve et absurde des choses de la nature. On peut donc formuler la loi qui résulte de cette comparaison des religions en disant que toute religion supérieure à la tradition irréfléchie, aspirant à éclairer et à réformer les hommes, fixe dans des documens écrits le souvenir de ses origines et son esprit essentiel (1).

Il y aurait à faire une synthèse fort légitime des trois principes émis respectivement par l'église catholique, l'église luthérienne et l'église réformée au sujet du recueil des livres saints. L'église catholique a parfaitement raison de dire que c'est la tradition qui en a déterminé les contours et qui l'a fixé : l'histoire du canon le démontre surabondamment. Ce n'est pas à des décrets officiels émanés d'une autorité apostolique, ecclésiastique ou scientifique, que la formation en est due. Chez les Juifs et chez les chrétiens, il s'est en quelque sorte déposé lentement au fur et à mesure des besoins religieux et des sympathies pour les livres dont il se compose. Lorsque les docteurs et les conciles s'occupèrent d'en fixer les limites, ils ne firent

(1) Le mormonisme, dira-t-on, a aussi un livre. — Sans doute, et en lui aussi se vérifie la loi : tant vaut la religion, tant vaut son livre. Du reste, dans le jugement à porter sur le mormonisme, il ne faut jamais oublier qu'il manque entièrement de cette spontanéité qui caractérise les grandes origines religieuses. Tout chez lui, son livre comme le reste, est imitatif, artificiel. De là son manque absolu de poésie. Sa force momentanée provient, non de besoins religieux auxquels il peut seul donner satisfaction, mais d'un état social maladif auquel il propose un semblant de remède. Rien ne serait plus illusoire que d'assimiler le mormonisme aux religions vraiment organiques, vraiment naturelles, pour en déduire des principes ou des règles applicables à la grande histoire religieuse.

que ratifier le suffrage universel de l'église. Celle-ci suivit-elle un principe bien arrêté dans ses choix et dans ses exclusions? Nullement. Elle hésita longtemps dans ses préférences. Çà et là elle s'est positivement trompée dans l'idée qu'elle se faisait des livres qu'elle adoptait; mais ce qui l'a toujours décidée, c'est qu'elle s'est retrouvée et reconnue dans ses livres préférés, que rien ne l'y choquait, et qu'elle y respirait l'esprit qui l'animait elle-même au moment où cette adoption devenait générale. Il en résulte donc que le christianisme authentique doit être cherché dans les élémens communs au recueil entier, car ce sont ces élémens communs qui ont voilé les différences ou empêché d'en sentir la portée. Toute tentative de changer le canon actuel au nom de la science moderne serait donc arbitraire et en réalité dénoterait une certaine inintelligence de sa vraie signification.

Il n'est pas moins évident que toute théorie en vertu de laquelle on devrait attribuer une égale valeur à toutes les parties de la Bible fait violence à l'expérience la plus élémentaire. Luther est en droit d'affirmer qu'un livre biblique est d'autant plus utile et divin qu'il enseigne le Christ plus clairement, car c'est sur le Christ que se concentre le grand intérêt religieux de la Bible entière; il est le soleil dont toutes les autres personnalités bibliques, précurseurs ou successeurs, sont les satellites. Quant au principe de l'église réformée, la persuasion intérieure du Saint-Esprit, ce n'est pas autre chose au fond que l'affirmation de la valeur religieuse intrinsèque des livres de la Bible, et pourvu qu'on ne l'applique pas arbitrairement au volume entier, il se concilie parfaitement avec les inégalités profondes du recueil constitué par la tradition et avec toutes les exigences de la critique moderne sur l'origine, l'authenticité, la tendance particulière de chacun de ces livres. En définitive, la Bible parle au sens religieux de l'homme, comme un grand poème, une grande œuvre d'art parle à son sens esthétique, comme un raisonnement exact à son sens du vrai. Ainsi comprise, la valeur de la Bible est indépendante du nom de ses auteurs, de la date de ses livres, et la science a toute liberté de les fixer comme elle l'entend. Qu'importe à la vraie piété que ce soit l'apôtre Matthieu ou un inconnu qui ait rédigé le premier de nos Évangiles? Le sermon de la montagne en sera-t-il moins divin, les paraboles du royaume de Dieu moins admirablement riches? S'imaginer pareille chose, ce serait imiter ces amateurs de l'Iliade qui crurent que le beau vieux poème allait perdre tout son charme parce que Wolf avait découvert qu'il provenait d'une pluralité d'auteurs. Ne faisons pas dépendre les intérêts les plus sérieux de faits douteux et continuellement exposés au feu de la critique. Asseoir une

autorité infaillible sur des bases discutables, c'est toujours une opération manquée d'avance, car c'est vouloir faire sortir l'absolu du relatif. Il n'y a que l'évidence physique et morale qui ait raison des résistances de ceux à qui elle déplaît; toute autorité infaillible discutée est virtuellement renversée, et, dans la Bible comme partout, plus que partout ailleurs, le divin se justifie lui-même devant les consciences désireuses d'en ressentir l'influence.

Que la Bible reste donc ce qu'elle est, le monument impérissable de nos origines religieuses et le meilleur aliment de la piété réfléchie. Si son infaillibilité doctrinale ne peut plus être soutenue, le bien qu'elle a fait, qu'elle fait encore tous les jours, n'a jamais été plus évident qu'à cette heure. Sans doute, dans l'histoire des meilleures choses, les abus sont ordinairement mieux connus, plus saillans que les bienfaits qui en découlent. Parce que le fanatisme puritain, les excentricités méthodistes, l'ennuyeux ergotage de la controverse, les peurs intéressées de certains clergés ont fait mainte fois baisser la Bible dans l'estime de quelques populations, il ne faut pas être oublieux de tout ce qu'on lui doit. C'est d'elle en grande partie que procède le monde moderne, et l'imprimerie n'aurait pas accompli la moitié de son œuvre, si, très peu de temps après la découverte de cet art, des millions d'hommes n'avaient pas cru le salut de leur âme intéressé à ce qu'ils sussent lire. On dira tout ce qu'on voudra des sociétés bibliques, il n'en est pas moins vrai qu'il est magnifique de trouver, dans les pays où leur action est régulière, le premier des livres partout, jusque dans les plus humbles chaumières. Soyez sûr que dans tous ces pays-là il y a depuis longtemps des bibliothèques populaires et que le goût de la lecture y est général. Jamais la Bible n'a été l'objet d'une critique plus pénétrante et plus hardie que de nos jours, jamais son influence n'a été plus grande et sa propagation plus active; c'est par milliers que l'on compte les comités qui la répandent, c'est par millions qu'il faut compter les sommes volontairement consacrées à cette œuvre de diffusion. Telle est l'immensité de la demande qu'il faut désormais l'imprimer à la vapeur à New-York et à Londres. Elle est traduite en plus de cent trente-cinq langues, et, comme jadis chez les Goths d'Ulfilas, elle a créé chez plus d'un peuple l'alphabet, la lecture et l'écriture; le marin qui s'enfonce dans les régions polaires, l'aveugle, le sourd-muet restent ou entrent en communion avec nous tous grâce au livre; le pionnier qui s'élance dans le *far-west* emporte avec le volume béni la foi de la mère-patrie et peut se passer de prêtres. Plus d'une fois, en feuilletant les pages inspirées, son œil se mouillera au souvenir d'une mère, d'un grand-père, maintenant endormis, qui dans son enfance lui expliquaient le soir les paroles de la

vie éternelle. Sur la première page, on lit encore le nom du donateur ou de la donatrice avec un mot d'amour à côté : tous les liens avec la vieille Europe sont rompus, excepté celui-là; mais quel lien! Et l'on s'étonne ensuite de découvrir des noyaux de population européenne qui ont su rester à notre hauteur sociale et morale malgré leur éloignement de tous les centres! Croit-on d'ailleurs, pour envisager les choses d'un autre côté, que notre érudition critique, notre sens historique si merveilleusement développé que, sous ce rapport, nous sommes absolument sans rivaux dans le passé, notre linguistique et notre ethnologie comparées aient une autre origine que l'intérêt de premier ordre qui s'attacha à la Bible dès que l'esprit humain eut secoué le sommeil du moyen âge? N'est-ce pas pour bien comprendre la Bible que l'on se mit à étudier avec tant d'ardeur le grec et l'hébreu? N'est-ce pas aussi pour la défendre que l'esprit moderne se fit à un pli que l'esprit antique ne sut jamais prendre, c'est-à-dire qu'il s'habitua à l'idée que toutes les races et toutes les époques n'avaient pas eu la même manière de saisir et de sentir les choses? Que les pieux amis de la Bible se tranquillisent : la critique peut modifier profondément les idées courantes sur la valeur théologique du livre saint, elle ne peut rien lui enlever de sa vraie valeur religieuse et morale. Un jour, dans une réunion d'hommes graves, on se demanda quel livre devrait choisir un homme condamné à la prison perpétuelle et ne pouvant en emporter qu'un dans sa cellule; il y avait là des catholiques, des protestans, des philosophes, et même des matérialistes : tous tombèrent d'accord que c'était la Bible. Voilà un hommage qui vaut mieux que toutes les démonstrations dogmatiques, et si l'on y réfléchit bien, il dit tout.

ALBERT RÉVILLE.

LA GRÈCE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1862

III.

L'INTERRÈGNE ET LA NOUVELLE ROYAUTÉ.

I.

Jamais peut-être la distinction que les Grecs ont coutume de faire entre le peuple et ce qu'ils appellent la *classe politique* n'a été mieux marquée que dans la dernière révolution. La crise d'octobre 1862 n'a pas montré les représentans de cette classe sous un jour bien favorable. A un petit nombre d'exceptions près, le caractère dominant de leur conduite, quand une ambition coupable ne les égarait pas, a été l'effacement et l'impuissance. Ni grands crimes, ni grandes vertus, voilà comment on pourrait caractériser en quelques mots la période révolutionnaire, dont la singularité la plus saillante a été de n'avoir produit aucun homme nouveau. Les mêmes événemens ont été en revanche honorables pour la nation, abandonnée à elle-même, sans gouvernement et sans guide. Après un premier moment de surprise, qui avait livré le pouvoir à une minorité d'anarchistes (1), le peuple grec a repris possession de lui-même; dans sa réaction contre l'esprit révolutionnaire et contre l'influence exclusive de la Grande-Bretagne, il a déployé une énergie, une con-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 15 mars 1864.

stance, un courage dont on ne le croyait pas capable, et cette conduite a été d'autant plus méritoire qu'il n'a reçu aucun appui de l'extérieur. Aux prises avec des élémens de désordre très redoutables, la société hellénique s'est défendue et sauvée elle-même.

En effet, si au lendemain de la révolution du 22 octobre 1862 on put craindre de voir la Grèce tomber dans l'état de désorganisation de l'Amérique espagnole, si le gouvernement provisoire se rua aux pieds de l'étranger avec un servile empressement, après trois mois seulement de cette dictature les *montagnards* (1), c'est-à-dire les seuls hommes d'action du parti conservateur, surent renverser M. Boulgaris et ses amis. Les vaincus de la journée du 20 février 1863, qui vit s'accomplir la chute du parti démagogique, n'abandonnèrent pas, il est vrai, la partie; ils eurent recours au désordre pour reconquérir le pouvoir, ils ne craignirent pas d'exciter les déportemens des troupes débandées dans Athènes, et pendant plus de deux mois l'émeute gronda dans les rues. Cette situation se prolongea jusqu'aux journées de juin 1863. C'est alors qu'en réponse au choix fait par l'assemblée nationale d'un ministère conservateur, la garnison d'Athènes s'insurgeait tout entière sauf un seul bataillon, et avec l'aide de quelques exaltés essayait une nouvelle révolution. M. Coronéos, ministre de la guerre, tint résolûment tête à l'orage avec la garde nationale et moins de 400 hommes de troupes demeurés fidèles à l'ordre; l'assemblée, dont une partie des membres les plus considérables avaient prudemment disparu, se divisa en deux fractions ennemies, siégeant séparément et se combattant à coups de décrets; pendant trois jours, la fusillade et la canonnade ne cessèrent pas, et des flots de sang coulèrent dans les rues de la ville. Ces journées, déplorables comme toutes celles où, suivant la belle expression de Dante, on voit « s'entre-déchirer ceux qu'enferment une même muraille et un même fossé (2), » et dans lesquelles les deux partis déployèrent une grande bravoure, eurent d'utiles résultats; mais elles en auraient eu de meilleurs encore, et elles auraient définitivement arraché la Grèce à l'anarchie sans l'intervention des ministres étrangers. Ceux-ci, sur la proposition du ministre d'Angleterre, imposèrent à M. Coronéos un armistice qui mettait les insurgés sur le même pied que le gouvernement légal. Un jour de combat de plus, et tout était

(1) Ce nom de *montagnards*, qui désignait la droite de l'assemblée nationale, n'a rien à faire avec la montagne de notre convention. Il correspondait exactement à ce qu'eût été en Écosse celui de *parti des highlanders;* les montagnards de l'Acarnanie et de l'Étolie avaient en effet formé le premier noyau de ce parti.

(2) L'un l'altro si rode
Di quei ch'un muro ed una fossa serra.

fini; le parti démagogique écrasé grâce à l'énergie du ministre de la guerre, la discipline eût été vite rétablie dans l'armée. L'intervention de la diplomatie amena au contraire un compromis bâtard qui donnait également tort et raison aux deux factions rivales, et faisait de la bataille livrée par elles une effusion de sang en pure perte.

Les troupes furent néanmoins renvoyées d'Athènes dans le fond des provinces, les fauteurs de désordre perdirent leur armée, et en même temps une discipline relative se rétablit parmi les soldats, désormais sevrés des excitations des clubs. La défense de la capitale et des environs fut confiée exclusivement à la garde nationale, et en cinq mois de tranquillité la réaction conservatrice put grandir et se fortifier. Au commencement du mois de septembre, les agitateurs ne formaient plus qu'une infime minorité, incapable de trouver de l'écho dans la nation. Les « hommes du 22 octobre, » M. Boulgaris le premier, étaient tombés dans l'impopularité la plus complète. L'assemblée nationale, après quelques journées honorables au début, était devenue le seul foyer de trouble, et son autorité était absolument discréditée parmi les classes populaires. Les épreuves de la révolution avaient formé une opinion publique dans laquelle le pouvoir royal reconstitué devait trouver un appui.

C'est en ce moment même qu'eut lieu le voyage dont je résume ici quelques souvenirs. Si je m'en étais rapporté aux informations généralement répandues, je n'aurais dû trouver partout qu'agitation et désordre; mais dès l'arrivée des indices certains montraient la réalité sous de moins sombres couleurs. Le port du Pirée était plein de navires; sur les quais et dans les rues, le mouvement, toujours si actif, d'une ville maritime s'était accru; en un mot, la première impression était favorable. J'étais descendu à terre en compagnie de deux honorables négocians de Marseille qui profitaient de la relâche du bateau pour faire un tour dans la ville. Croyant fermement aux récits de quelques romanciers et aux dernières correspondances des feuilles publiques, ils s'attendaient à être attaqués sur la route par des malfaiteurs. Dans la prévision d'une semblable aventure, ils s'étaient armés de revolvers et tenaient l'œil au guet. Comme on se trouvait au moment de la maturité des raisins, on voyait dans toutes les vignes, selon l'usage, des gardiens avec leur fusil chargé de cendrée, pour éloigner les oiseaux et les grappilleurs. Mes compagnons ne pouvaient se persuader que ces hommes à la longue carabine, à la fustanelle sale, à la mine rébarbative, n'eussent pas de mauvaises intentions : toutes les fois qu'ils apercevaient un canon de fusil au milieu de la verdure, ils portaient instinctivement la main sur leurs armes. Nous arrivâmes pourtant à Athènes après avoir pris le *rahat-loukoum* et

le verre d'eau traditionnel à moitié route, sans autre inconvénient que les tourbillons de poussière qui sont en pareille saison le fléau de l'Attique.

L'aspect de la ville était changé avantageusement. De nouvelles places, de nouveaux boulevards récemment tracés, de belles maisons dans certains endroits où j'avais laissé des terrains vagues, moins de chiens errans, des trottoirs et des boutiques européennes sur des points où il n'y en avait pas en 1860; les somptueux bâtimens de l'Académie, en marbre du Pentélique, occupant une légion d'ouvriers et assez avancés déjà, ceux de l'École des Arts et Métiers commençant à sortir de terre; la cathédrale grecque achevée et livrée au culte; la grande église catholique, dont j'avais à peine vu les fondations, déjà munie de sa toiture; le gaz dans les principales rues, dans les cafés, les boutiques et dans tout le bazar; les fouilles de l'Acropole terminées, d'autres exécutées au portique d'Attale, au théâtre de Bacchus, au Pnyx, enfin vers l'emplacement de la porte Dipyle, où l'on avait découvert des tombeaux antiques de la plus admirable sculpture au milieu même des crises des mois de mai et de juin; les musées du temple de Thésée et de la Société archéologique enrichis d'un grand nombre de précieux monumens que l'on continuait à recueillir avec un zèle actif : telles étaient les transformations que présentait la ville d'Athènes. Aucun vestige de la guerre civile, si ce n'est à la banque, où, afin d'exercer une pression sur le gouvernement, les ministres des deux puissances occidentales maintenaient un poste de matelots anglais et français.

En se promenant dans les rues, on pouvait se croire reporté de trois ans en arrière, à l'époque où les discordes politiques ne troublaient pas encore le pays. C'était la même activité bruyante de travail dans les quartiers populaires, la même circulation de voitures, les mêmes groupes de flâneurs. La frénésie des toilettes n'avait pas diminué dans les classes supérieures; chaque soir, on voyait la même foule qu'autrefois balayer de ses robes de soie à la dernière mode de Paris la poussière de la route de Patissia ou se presser chez Solon, le Tortoni de la capitale de la Grèce. La saison des bains de mer du Pirée n'était pas encore terminée au moment de mon arrivée, et jamais elle n'avait été si brillante. Quant au peuple, il avait gardé sa gaîté spirituelle, sa passion de chanter en travaillant ou en se promenant; seulement les vieilles ballades des klephtes et de la guerre de l'indépendance avaient fait place à des chansons nouvelles inspirées par les derniers événemens. Avec la complainte sur les victimes de Thermia (1), les plus populaires étaient les chan-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1864.

sons satiriques contre M. Boulgaris et le parti démagogique. Auss bien dans leurs propos que dans leurs chansons, les classes laborieuses laissaient éclater un grand esprit d'hostilité contre les révolutionnaires. Quand on faisait trop de bruit dans un cabaret, le premier mot de ceux qui intervenaient pour rétablir le calme était : « Frères, un peu plus de tenue; nous ne sommes pas ici à l'assemblée nationale ! »

Je ne sais si la population athénienne a conservé depuis l'année dernière la même ardeur pour le service de la garde nationale; mais c'était alors un zèle sans égal, zèle qui tenait à la fois à un sentiment viril des devoirs du citoyen en temps de révolution et à la joie enfantine d'endosser un uniforme militaire et de posséder un beau fusil *à baïonnette*. Les Grecs ont en effet, comme tous les Orientaux, la passion des armes : autrefois ils aimaient à suspendre au mur de leur chambre deux ou trois de ces longues carabines turques à la crosse décorée d'incrustations, aux capucines ciselées et dorées; maintenant qu'ils ont reconnu l'infériorité de ces armes et surtout les avantages de la baïonnette, avoir un fusil de munition de fabrique européenne est la grande ambition de tous les gens du peuple. Au reste, les gardes nationaux, prenant leur rôle au sérieux, faisaient consciencieusement l'exercice tous les dimanches et tous les jeudis, et ils avaient bonne tournure sous les armes avec le pantalon gris à large bande rouge, la tunique noire à gros boutons de cuivre jaune et le képi garance, imité de celui de nos chasseurs d'Afrique, costume d'un aspect infiniment plus martial que le disgracieux habit bleu clair imposé par les Bavarois à l'armée.

Ce qui donnait surtout à la bigarrure ordinaire des rues d'Athènes un accent plus pittoresque, c'était la résurrection de l'une des plus vieilles habitudes nationales, effacée depuis quelques années dans la capitale par le progrès des coutumes européennes. Les mœurs grecques, dans leur état de demi-barbarie, offrent un curieux mélange de féodalité et de démocratie. Tout homme politique influent a une nombreuse clientèle de gens de sa province installés chez lui, nourris à ses frais, qui le servent sans autre salaire, gardent sa maison et se battent pour lui quand il leur en donne l'ordre. Chez les anciens officiers de la guerre de l'indépendance, ce sont des compagnons d'armes; chez des hommes de la nouvelle génération, les fils de la clientèle formée par le père. C'est là ce qu'on appelle en Grèce la *queue* d'un personnage marquant : plus il a d'importance, plus sa *queue* est nombreuse. On ne saurait s'imaginer le dévouement d'une clientèle de ce genre : chacun de ceux qui la composent est prêt à se faire tuer pour le patron ou à exécuter ses commandemens sans les discuter; mais dans ce dévouement libre-

ment consenti on ne trouve aucune trace de domesticité. Dans la maison du chef, convertie en véritable bivac militaire, règne l'égalité la plus absolue : le chef vit au milieu de ses hommes, qui tous le tutoient et donnent leur avis sur ce qu'il importe de faire; il mange à la même table qu'eux, s'occupe activement de leurs intérêts, et doit être tout à eux quand ils ont besoin de lui, comme ils sont tout à lui. C'est une vie qui offre une ressemblance frappante avec ce qu'était celle des chefs de clan écossais dans les *highlands* jusqu'au siècle dernier. Depuis une dizaine d'années, cette existence avait été peu à peu reléguée dans le fond des provinces; les hommes politiques venaient seuls à Athènes siéger à la chambre des députés et au sénat, ou du moins ils n'entretenaient plus qu'un ou deux hommes avec eux dans leur maison de la capitale; le gros de la clientèle restait à surveiller les rivaux et à entretenir l'influence du patron dans son pays. Quand éclata la crise révolutionnaire, il en fut autrement; l'assemblée nationale une fois réunie, chacun des hommes considérables qui y avaient été élus arriva de la province en amenant toute sa *queue* de pallikares, les uns pour se protéger, si besoin en était, les autres pour avoir des instrumens dévoués dans un jour d'action, d'autres enfin pour faire figure et n'avoir pas l'air moins bien appuyés que leurs émules. Depuis que la tranquillité s'était rétablie, chacun avait renvoyé une partie de ses hommes, plus chers à nourrir dans Athènes que dans les provinces. Cependant au mois de septembre les maisons des chefs de partis, tout inoffensives qu'elles pussent paraître du dehors, étaient encore à l'intérieur de vraies forteresses.

Le lendemain de mon arrivée, j'allai faire une visite à M. Boulgaris. La porte était hermétiquement fermée, chose rare à Athènes. Je frappe, et j'entends le bruit d'une barre de fer qu'on enlève intérieurement. « Qui est là? » dit une voix, et la porte s'entr'ouvre tout juste assez pour laisser place à un canon de fusil qui se braque entre mes deux yeux. Je passe ma carte par la porte entre-bâillée, et j'attends, toujours tenu en respect par le canon de fusil. Enfin le maître de la maison dit qu'on peut me laisser monter; le fusil se relève, la porte s'ouvre complétement, et je trouve alors une douzaine d'Hydriotes armés assis sur les marches de l'escalier ou dans l'antichambre de l'ancien président du gouvernement provisoire. C'est ainsi qu'on entre chez un personnage politique de la Grèce en temps de révolution; j'eusse pu me croire transporté chez quelque bey albanais ou bosniaque, chez un *tchiflik-bachi* de l'Asie-Mineure ou un cheikh de la Syrie. Il faut cependant remarquer que c'était chez M. Boulgaris seul que l'on rencontrait ces précautions, dont il croyait devoir s'entourer à cause de l'animadversion popu-

laire dont il était l'objet. Chez ses rivaux, on entrait sans difficulté; tous cependant avaient leur maison gardée. Chez M. Coronéos, on rencontrait des soldats des corps qui lui étaient demeurés fidèles dans les journées de juin; chez M. Grivas, des pallikares acarnaniens. M. Grivas en avait eu même jusqu'à trois cents, avec lesquels il avait exécuté le coup de main du 20 février 1863. A la tête de ces hommes, auxquels était venu se joindre un certain nombre de soldats et de gardes nationaux, le fils de l'ancien ami de Colettis s'était alors emparé d'une forte position stratégique à la porte de la ville. De là il avait tenu tête pendant deux jours au gouvernement provisoire jusqu'au moment où l'assemblée nationale, s'interposant entre les deux partis pour faire cesser le conflit, avait déclaré prendre en main l'exercice direct du pouvoir exécutif, enlevant ainsi l'autorité suprême à ceux qui en avaient fait un si fâcheux usage depuis la chute du roi Othon.

Dans la rue, chacun des chefs de partis était suivi à une distance respectueuse par un groupe de cinq ou six grands gaillards en fustanelle, le sabre au côté et les pistolets à la ceinture, qu'il était curieux de voir passer à la promenade au milieu des habits francs, de plus en plus nombreux dans Athènes; mais c'était surtout dans la cour de l'assemblée nationale qu'il fallait les voir, un peintre y eût trouvé d'admirables modèles. Là, tandis que les pères conscrits s'attaquaient les uns les autres à coups de discours et se disputaient avec acharnement les ministères, on voyait une centaine de pallikares armés qui les attendaient pour les accompagner à la sortie; quelques-uns dormaient au soleil, étendus sur leurs capotes en poil de chèvre; d'autres demeuraient dans un silence impassible, sans cesser de rouler entre leurs doigts et de fumer ces cigarettes d'énorme calibre dont l'usage est particulier aux Hellènes; quelques autres enfin, mêlés aux habitués des tribunes publiques, péroraient sur la politique et débattaient les questions soulevées dans l'intérieur de la salle. C'était tout à fait une assemblée au petit pied, comme celle que les laquais des membres du parlement tenaient sous George Ier à la porte du palais de Westminster (1).

Maintenir la tranquillité au milieu d'élémens de ce genre, empêcher des collisions sanglantes d'éclater à chaque instant entre ces hommes armés au service de partis ennemis, n'était pas une petite tâche. La garde nationale devait y suffire seule : aussi son service était-il infiniment actif et pénible; mais elle ne faiblissait pas sous le fardeau, et son zèle ne se lassait pas. Sans compter les prises

(1) Voyez sur *la Société anglaise au dix-huitième siècle* l'étude de M. de Witt dans la *Revue* du 1er janvier 1864.

d'armes extraordinaires, chacun avait deux gardes de nuit par semaine; aussitôt après le coucher du soleil, les patrouilles commençaient et duraient jusqu'au matin. Sur les routes, en dehors de la ville, la garde nationale tenait les postes occupés avant la révolution par la gendarmerie et faisait la plus active police; des hommes de la même milice, renouvelés tous les quinze jours et recevant une indemnité de la mairie, faisaient le service de sergens de ville dans les rues. Des voyageurs timides et croyant aux brigands demandaient-ils une escorte, la garde nationale fournissait un détachement; des individus suspects étaient-ils signalés dans la montagne, aussitôt on battait le rappel, et une compagnie partait en expédition; un incendie éclatait-il, comme les pompiers, mêlés aux affaires de juin, avaient dû être éloignés, les clairons sonnaient au feu, et les gardes nationaux arrivaient sur le théâtre du sinistre, conduits par leurs officiers. Tout cela se faisait avec une activité, une douceur, une politesse, une simplicité qui ne se démentaient pas un seul instant. Après une nuit passée sous les armes, l'ouvrier retournait à sa besogne, le marchand à sa boutique, et la vie de la capitale n'était pas arrêtée par ce service pénible, dont chacun prenait sa part à tour de rôle. C'était un beau spectacle que celui de cette population se gardant elle-même et maintenant l'ordre dans son propre sein en l'absence de toute direction gouvernementale; il était impossible de n'être pas frappé de cette ardeur de chacun à veiller sur la sécurité de tous, de l'instinct de légalité et de *self-government* qui se révélait dans les rangs du peuple. En dix mois de révolution, les habitans d'Athènes avaient puisé des enseignemens de vie sérieuse et virile que ne leur eussent peut-être pas donnés dix ans de gouvernement paisible et régulier, et il en avait été de même à Patras, à Syra, dans toutes les villes. Un tel peuple était digne de la liberté.

II.

Dans les derniers jours du mois d'octobre, Athènes prit un aspect d'animation extraordinaire. Des préparatifs de fête se faisaient sur les principales places; les maisons se décoraient de tentures ou de guirlandes de feuillage et se pavoisaient de drapeaux. Les bateaux à vapeur de la compagnie grecque versaient chaque soir des flots de passagers sur les quais du Pirée; une foule compacte circulait dans les rues; on ne trouvait plus à se loger nulle part, car trente mille étrangers et provinciaux s'étaient rendus de toutes les parties de l'Orient grec dans la cité de Minerve, dont ils doublaient presque la population. On attendait l'arrivée du nouveau souverain désigné

aux Hellènes par les puissances de l'Europe et proclamé par un vote de l'assemblée nationale.

L'impatience et la joie étaient grandes. Après une année entière d'incertitude et de provisoire, la Grèce allait enfin rentrer dans une situation normale et reprendre possession de ce gouvernement monarchique auquel elle avait tenu à demeurer fidèle, tout en rompant avec sa dynastie. Comme le peuple de Paris à l'entrée de Henri IV, le peuple d'Athènes était « affamé de voir un roi; » il attendait avec la monarchie reconstituée la fin du malaise général, le rétablissement définitif de l'ordre et de la stabilité, perdus depuis douze mois. Avec l'ardeur enthousiaste et la naïveté enfantine qui lui sont propres, il se laissait aller aux illusions les plus dorées; la seule présence du roi dans ses états devait suffire pour ramener le calme, pour remettre chaque chose à sa place, pour effacer tout vestige de l'ébranlement causé par la chute de la dynastie bavaroise. En réalité, sans partager ces illusions trop brillantes, sans se dissimuler les difficultés que devait rencontrer l'affermissement de la nouvelle royauté, sans oublier combien il faut de temps et d'efforts pour faire rentrer dans son lit le torrent révolutionnaire, même lorsque les raisons les plus légitimes l'ont déchaîné, le spectateur impartial pouvait regarder la situation comme favorable. Après avoir remporté un succès signalé dans l'assemblée nationale, à laquelle il avait arraché, sous la pression des tribunes remplies de gens apostés, un décret enlevant pour dix ans les droits politiques aux membres du ministère qui avait combattu l'insurrection de Nauplie, le parti révolutionnaire venait d'éprouver dans la rue, à l'anniversaire du 22 octobre, un échec qui prouvait son impuissance réelle et la répulsion qu'il inspirait à la grande majorité de la nation grecque. Les hommes les plus avancés avaient en effet essayé de profiter de cet anniversaire pour tenter un coup de main qui leur rendît le pouvoir et leur permît de dicter la loi au prince dès son arrivée; mais devant l'attitude décidée du peuple et de la milice citoyenne, rassemblée à la première alerte, ils avaient été contraints de renoncer à leur projet, sans en être venus même à un commencement d'exécution.

Enfin, après plusieurs jours d'attente impatiente et anxieuse, le 26 octobre 1863, au point du jour, les salves d'artillerie des bâtimens stationnés au Pirée réveillèrent Athènes en lui apprenant que la frégate qui amenait le roi venait d'entrer dans le port. A dix heures du matin, George Ier débarquait au bruit du canon des navires français, anglais et grecs, et était reçu sur le quai par les députés de la constituante ainsi que par la population du Pirée, qui l'acclamait avec les vivat les plus chaleureux. Une heure après, il

arrivait en calèche découverte dans sa capitale. Le maire et le conseil municipal d'Athènes l'attendaient à l'entrée de la ville pour lui en remettre les clés, sous un arc de triomphe élevé au milieu de la place de l'Haghia-Trias, qui occupe le site de l'ancienne porte Dipyle, par où l'on sortait pour aller à l'Académie et à Éleusis. De l'Haghia-Trias jusqu'à la place de la Concorde, où s'élevait un second arc de triomphe, et jusqu'à la cathédrale, la garde nationale faisait la haie. La légion académique, composée des étudians de l'université, était rangée autour de l'église. Enfin des détachemens de tous les corps de l'armée, vingt-cinq hommes par bataillon, étaient échelonnés sur le reste du parcours du cortége jusqu'au palais. A l'entrée de la place qui précède cet édifice, on voyait un troisième arc de triomphe couronné par les drapeaux des différens corps de la guerre de l'indépendance. C'était une idée heureuse que de faire saluer le jeune roi, sur le seuil de son palais, par ces vieux étendards fanés et presque sans couleur, déchirés par les balles, mais éclatans de gloire, qui représentaient à l'intronisation de la nouvelle monarchie la génération dont les héroïques efforts ont rendu la liberté au pays.

Le peuple s'était porté en foule à l'Haghia-Trias, et cette première réception faite au souverain fut vraiment touchante. Il y avait là les vétérans des armées de l'indépendance réunis en corps, des députations nombreuses de Candie, de la Thessalie, de l'Épire, de la Macédoine, de Samos, en un mot de toutes les fractions de la nation grecque encore séparées de la mère-patrie, chacune avec son drapeau; les Crétois en portaient un, tout lacéré de balles, qui avait flotté sur les champs de bataille de la grande guerre de 1821. Sur les hauteurs qui bordent la route, depuis le Pnyx et la colline des Nymphes jusqu'à l'ancienne butte de Scirum, des milliers de paysans se tenaient avec leurs femmes et leurs enfans. Quand le roi parut, ils s'élancèrent vers lui, perçant la haie de la garde nationale, renversant les lanciers de l'escorte, et se jetèrent littéralement sur la calèche, prenant les mains du jeune prince et les pans de son uniforme et les couvrant de baisers; les femmes lui présentaient leurs enfans en les élevant au-dessus de leurs têtes; tous criaient : « Vive le roi, l'espoir de la patrie et le symbole de l'ordre! » Les paysans voulaient dételer les chevaux et traîner la voiture; mais sur le refus du prince ils se contentèrent de se masser tout autour en poussant des vivat étourdissans, en agitant des branches d'olivier, en dansant devant les chevaux comme jadis le roi David devant l'arche.

Le cortége s'avança ainsi dans les rues. George Ier était avec le président de l'assemblée et le chef du ministère dans une calèche

découverte attelée de six chevaux à la Daumont. C'est un jeune homme de dix-huit ans, à la tournure élégante. Toute sa personne respire la franchise et la loyauté; son âge, sa candeur confiante, son effusion de cœur, ont un attrait irrésistible et laissent une vive impression dans le souvenir de ceux qui l'ont approché. Vêtu du costume de général de la garde nationale le jour de son entrée, il avait l'air d'un enfant dans cet uniforme, qui faisait ressortir la jeunesse de son visage; on lisait sur ses traits une expression naïve d'émotion et d'étonnement qui touchait les plus indifférens. De toutes les maisons partaient des acclamations ardentes, de toutes les fenêtres pleuvaient des fleurs et des couronnes. Derrière l'équipage royal s'avançaient d'autres voitures, contenant d'abord le comte de Sponneck, désigné par le roi de Danemark pour assister de ses conseils le nouveau souverain des Grecs, puis les membres de l'assemblée nationale.

Toutes les entrées royales se ressemblent dans leur partie officielle; ce sont toujours les mêmes *Te Deum*, les mêmes revues, les mêmes illuminations, les mêmes discours, les mêmes prestations de serment. Le cadre seul change, mais non le spectacle, et, grâce aux révolutions perpétuelles que notre siècle a vues successivement s'accomplir dans toutes les parties de l'Europe, il n'est aujourd'hui personne qui n'ait eu l'occasion d'en contempler au moins une représentation dans sa vie. Cependant à côté de ces solennités stéréotypées il est une chose plus digne des regards de l'observateur : ce sont ces manifestations spontanées du sentiment populaire, où se révèlent les situations dans leur vrai jour. C'est là surtout ce qui marquait à Athènes l'inauguration de la nouvelle monarchie; pendant trois jours que durèrent les fêtes, les mêmes scènes se reproduisirent. Le sentiment général se peignait dans le refrain d'une chanson improvisée par la muse populaire dans les cabarets autour de l'Agora, et que trois soirs de suite ouvriers et paysans répétèrent à l'envi : « Bien arrivé soit notre roi dans la Grèce! — Il nous apporte la paix et la liberté; — il sauve les Grecs du désordre, — et il nous délivre des trois cents tyrans. » On sait que ce chiffre était celui des membres de l'assemblée nationale.

Les fêtes se terminèrent par un feu d'artifice qui fut tiré au pied des ruines du temple de Jupiter Olympien; rien n'était saisissant comme de voir, à chaque fusée lancée dans les airs, les gigantesques colonnes de cet édifice, agrandies encore par un effet de mirage, s'illuminer d'un éclat subit qui faisait apercevoir derrière elles la mer, Égine, et dans le dernier lointain les monts du Péloponèse, pour s'éteindre presque immédiatement dans une profonde obscurité. Tout à coup des feux de Bengale s'allumèrent dans toutes

les parties de l'Acropole; on eût dit qu'un immense incendie dévorait l'antique citadelle de Minerve, et au-dessus des flammes et de la fumée les Propylées, le temple d'Érechthée, le Parthénon surtout, éclairés par le reflet et comme enveloppés d'une auréole surnaturelle, dressaient leurs formes grandioses qui se détachaient sur le bleu sombre du ciel. J'avais déjà vu bien des fois les monumens élevés par le génie de Mnésiclès et d'Ictinus sur cette colline immortelle, que la nature semble avoir formée exprès pour en faire le piédestal du plus beau temple construit par les hommes, bien des fois j'avais passé des heures entières à les contempler et à les admirer, tantôt dorés par les rayons du soleil, tantôt illuminés d'une teinte d'argent par les clartés de la lune; jamais ils ne s'étaient montrés à mes yeux environnés de tant de splendeur.

Mais dès le lendemain du jour de l'entrée royale on retombait dans les peines et les difficultés de la vie réelle. Les fêtes de l'avénement une fois terminées, il fallait se mettre à gouverner, il fallait aborder la tâche périlleuse et ardue de rétablir l'ordre et l'exercice régulier du pouvoir dans un pays qui non-seulement sortait d'une révolution, mais qui venait de traverser une année entière d'interrègne pendant laquelle tout s'était désorganisé. Et cette tâche était rendue plus difficile encore par les arrangemens de l'Europe, qui mettaient le nouveau souverain des Grecs aux prises avec la banqueroute léguée par le gouvernement précédent, aggravée par la période révolutionnaire.

Une première question se présentait tout d'abord : quelle conduite la royauté nouvelle devait-elle tenir à l'égard de l'assemblée nationale? Ce n'était pas un des problèmes politiques les moins ardus que celui de faire marcher ensemble et coexister sans conflit, d'une part une royauté qui ne pouvait demeurer dans un rôle absolument passif, de l'autre une assemblée investie pendant dix mois de la plénitude du pouvoir souverain et exerçant encore une mission constituante. Il y avait en présence deux souverainetés nécessairement rivales. Le moyen le plus simple d'éviter les embarras était d'en supprimer la source et de dissoudre l'assemblée. Grâce à l'élan d'enthousiasme monarchique excité par son avénement, le roi pouvait le faire sans résistance, appuyé sur la garde nationale et sur le peuple; l'opinion publique y était favorable; la diplomatie, au moins celle de la France, le conseillait instamment. M. de Sponneck s'y refusa, et les amis de la liberté constitutionnelle doivent lui en tenir compte. Il y a dans la conduite d'un homme d'état qui assume sciemment et volontairement sur sa tête, pour ne pas dévier de la voie strictement légale, des difficultés qu'il avait les moyens d'écarter et dont il ne pourra peut-être pas soutenir le fardeau, quelque

chose de noble et de chevaleresque qui commande le respect. Le gouvernement des hommes ne connaît pas d'entreprise plus scabreuse et plus hardie que celle de tenir tête à la révolution et de lui imposer un frein sans suspendre la liberté; mais aussi n'en est-il pas de plus belle.

Le jeune roi des Hellènes ne pouvait se débarrasser que par un coup d'état de l'assemblée nationale, puisque d'un côté le mandat reçu par celle-ci des électeurs n'était pas encore accompli et ne devait se terminer qu'après l'adoption d'une nouvelle charte, tandis que de l'autre c'est un des principes fondamentaux du gouvernement libre que le droit de dissolution des chambres, partie essentielle de la prérogative royale, ne peut pas s'exercer sur une assemblée constituante à laquelle est déléguée la souveraineté nationale. Pour justifier le coup d'état, il eût fallu dénier à la constituante la qualité de représentation légitime et fidèle du pays, et c'était cette assemblée dont le vote avait élu le souverain. En la dissolvant, George Ier n'eût-il pas invalidé lui-même l'origine de son pouvoir? De plus, après ce premier pas, la royauté n'eût point été maîtresse de s'arrêter dans la voie qu'elle se serait ouverte. L'état d'excitation des esprits n'eût pas permis d'appeler la nation dans ses comices et de faire des élections nouvelles, dont le résultat inévitable eût été d'armer les partis les uns contre les autres et de donner naissance à des troubles où l'esquif mal assuré de la nouvelle monarchie eût couru grand risque de sombrer. Force eût donc été de faire suivre le coup d'état d'une dictature d'au moins une année. Or l'une des conditions formelles de l'élection royale avait été que le souverain gouvernerait suivant ces principes constitutionnels, dont la violation avait amené la chute de son prédécesseur; le lendemain de son entrée dans sa capitale, George Ier en avait prêté le serment sur le livre des Évangiles; il ne pouvait venir à sa pensée ni à celle de son conseiller d'inaugurer son règne par un parjure. Quand il l'aurait voulu, pouvait-il sagement, même en ayant au début l'appui du peuple, s'emparer de la dictature sans avoir une armée dévouée pour le soutenir contre une réaction prochaine?

Une autre nécessité, non moins inévitable et plus fâcheuse encore, pesait en même temps sur la royauté naissante. Quel homme le jeune souverain chargerait-il de former un ministère? Appelé au trône à la suite de la révolution du 22 octobre, George Ier ne pouvait pas faire du premier exercice de sa puissance royale un désaveu de cette révolution et des hommes qui l'avaient dirigée; les chefs mêmes du parti contraire reconnaissaient la nécessité pour lui de confier la formation du cabinet à l'ancien président du gouvernement provisoire, M. Boulgaris, d'autant plus que la Grande-Bre-

tagne, qui à ce moment avait encore dans les décisions de l'Europe la prépondérance exclusive en ce qui regardait les affaires de la Grèce, l'avait conseillé avec une insistance qui équivalait presque à une coercition. Cependant M. Boulgaris était le chef de la gauche la plus accentuée dans l'assemblée nationale, et la royauté, au lieu de se placer dès le premier jour à la tête de la réaction conservatrice, se trouvait ainsi obligée de remettre le pouvoir aux mains des « hommes du 22 octobre, » et de faire rétrograder les choses de six mois en arrière. Sous ce rapport, la situation devenait, par une invincible fatalité, le lendemain de l'avénement de George Ier, moins favorable qu'elle n'avait été la veille, car dans le pays livré à lui-même le retour aux affaires de M. Boulgaris et de ses amis n'eût pas été possible. Il n'en fut pas moins nommé premier ministre, et de là vint une scission dans le grand parti conservateur qui s'était formé depuis les journées de juin. Les représentans de la droite, condamnés au rôle d'opposition, entamaient immédiatement la lutte contre le ministère, avec lequel il leur était impossible de s'entendre et de transiger. De son côté, le centre, qui depuis quelque temps votait avec la droite, se séparait d'elle, et, ne voulant pas être accusé d'avoir fait preuve d'une malveillance systématique envers le premier cabinet formé par la royauté, donnait son concours à M. Boulgaris, avec l'espoir assez chimérique qu'il se montrerait comme ministre du roi différent de ce qu'il avait été comme président du gouvernement provisoire. Ainsi cet homme politique se trouvait assuré pour le début de son administration d'une forte majorité parlementaire. Il pouvait donc se maintenir quelque temps, révéler son aptitude à la direction des affaires et organiser le gouvernement d'une manière conforme à ses idées, si lui et son parti en eussent été capables.

Il importe de distinguer entre les révolutions et l'esprit révolutionnaire; il y a quelquefois des révolutions légitimes et nécessaires, l'esprit révolutionnaire est toujours chose funeste. En Grèce, le parti jacobin est plus fâcheux et plus misérable qu'ailleurs, car rien n'y justifie son existence. Il n'y a en effet dans ce pays aucune des grandes questions politiques ou sociales qui dans d'autres contrées ont pu donner naissance à des partis analogues. Aussi les seuls mobiles des révolutionnaires athéniens sont-ils pour les uns une ambition et une avidité poussées jusqu'aux dernières limites, pour les autres l'impossibilité de se plier aux conditions d'un état de choses régulier. De là résulte que ce parti, presque exclusivement recruté parmi les avocats sans causes, les médecins sans malades, les bacheliers sans carrière, les sous-lieutenans sans perspective d'avancement, les esprits malades et les rhéteurs faméliques, ne compte

dans ses rangs, à l'exception de son chef, aucun homme de quelque valeur. Détruire est chose facile, et il a pu le faire; mais il s'est montré dans toutes les circonstances impuissant à rien édifier de sérieux, même sa dictature. M. Boulgaris personnellement est un homme d'une intelligence peu ordinaire; on rencontrerait difficilement un type plus parfait de la finesse orientale; il a le génie fertile et la souplesse du Byzantin avec plus d'audace. Ce n'est plus un Européen, c'est un pur Asiatique, et tout dans sa personne porte l'empreinte de ce caractère, jusqu'à son costume, car seul maintenant en Grèce il a conservé le *djubeh*, c'est-à-dire la longue robe des Orientaux de la vieille école, que les primats du Péloponèse avaient adoptée pour être agréables aux Turcs. L'âpreté qu'il déploie à la poursuite du pouvoir n'a pas de bornes. C'est un ennemi redoutable, car il sait être tantôt agressif et tantôt insinuant, diriger une opposition parlementaire et organiser des complots; mais son génie n'est que celui du désordre : trois fois on l'a vu à la tête du pouvoir, et trois fois ses facultés supérieures, mal réglées, ont été incapables de prévenir un chaos où lui-même n'a pas tardé à être entraîné. Sa jalousie ombrageuse contre tout ce qui pouvait s'élever à côté de lui l'a conduit à une rupture rapide avec les hommes de son parti qui commençaient à sortir de la foule et auraient pu lui fournir d'utiles auxiliaires : il leur a constamment préféré des instrumens que leur infériorité devait rendre plus dociles; mais par cela même qu'il ne s'entourait que de médiocrités, le chef des révolutionnaires grecs a trahi une impuissance radicale à contenir et à discipliner son parti, dont la queue l'a toujours débordé. On se rappelle le mot d'une comédie : « ils m'ont nommé leur chef, il faut bien que je leur obéisse; » rien ne résume mieux la situation de M. Boulgaris comme président du gouvernement provisoire et comme chef du premier cabinet de la monarchie.

La double nécessité de conserver l'assemblée nationale et de placer M. Boulgaris à la tête du cabinet mettait donc la nouvelle royauté hellénique dans une situation des plus délicates, à laquelle il n'était possible de trouver d'issue que par la prompte réalisation de l'union des Iles-Ioniennes. Le noyau des représentans qu'enverraient alors les électeurs des sept îles était seul de nature à modifier d'une manière sérieuse la proportion respective des différens partis dans l'assemblée d'Athènes, en amenant un déplacement de majorité qui assurât la prépondérance aux conservateurs. Ce n'étaient pas seulement des suffrages que les députés septinsulaires devaient apporter à la cause de l'ordre; c'était une expérience de la vie constitutionnelle acquise à l'école de cette Angleterre qui, là même où elle est oppressive, possède à un si haut degré le don de

former des hommes. D'autres qualités non moins précieuses, l'honnêteté désintéressée de leurs chefs de parti et l'éloquence de quelques-uns de leurs orateurs, promettaient l'infusion d'un sang nouveau dans l'assemblée hellénique, qui, à mesure que son existence se prolongeait, tournait chaque jour davantage au *parlement croupion*, pour nous servir d'une expression consacrée par l'histoire d'Angleterre. Ce qu'il y avait en effet de plus fâcheux dans cette assemblée, c'était la mollesse et la timidité des honnêtes gens. Pour deux ou trois députés, comme MM. Théodore Délyannis, Milissis et Saripolos, qui s'étaient honorés en combattant courageusement les démagogues, combien n'en avait-on pas vu d'autres, orateurs plus renommés, renoncer à la lutte devant les clameurs de la gauche ameutée et se renfermer dans une attitude silencieuse! Les hommes d'opinions conservatrices étaient, somme toute, en nombre égal à celui des anarchistes dans le sein de la constituante, mais ils n'avaient ni leur audace ni leur activité; ils étaient désunis, flottans, sans énergie, et par-dessus tout ils manquaient d'une direction vigoureuse. C'est justement là ce que les Ioniens devaient leur apporter en venant se joindre à eux.

Aux difficultés inévitables de la situation s'en ajoutaient d'autres non moins grandes, et que rien ne faisait prévoir. L'annexion des Iles-Ioniennes par exemple, qui semblait devoir s'accomplir immédiatement, fut retardée de plusieurs mois par le traité du 14 novembre 1863. Tel qu'il avait été rédigé d'abord et conclu entre les grandes puissances de l'Europe, ce traité, on l'a vu, ne pouvait recevoir la signature du gouvernement du roi des Hellènes; il fallait donc, pour en obtenir l'adoucissement, entamer de nouvelles négociations, qu'une des puissances intéressées fit traîner en longueur. Les humiliantes dispositions du traité portaient atteinte au prestige moral que la royauté aurait eu si grand besoin de conserver intact. L'opinion publique reprochait avec irritation et méfiance au conseiller du souverain de n'en avoir point pris connaissance pendant son séjour en Angleterre, et de n'avoir pas fait du retrait de ces clauses une condition absolue de l'acceptation définitive de la couronne. Cependant la difficulté de faire coexister l'assemblée et la royauté s'aggravait, en se prolongeant, par l'affaiblissement du crédit de l'autorité royale, et surtout parce qu'on n'entrevoyait plus de terme probable à toutes ces épreuves. Après avoir refusé de dissoudre l'assemblée quand la prise de possession du pouvoir par le roi en donnait l'occasion et le prétexte, force était de la garder jusqu'au vote de la constitution; mais on ne pouvait faire commencer les débats de cette constitution, qui devait régir également les Iles-Ioniennes, sans que leurs députés pussent y prendre part. Ainsi le résultat du traité du 14 no-

vembre était de laisser indéfiniment le roi désarmé et amoindri en face d'une assemblée garantie contre la dissolution, et qui, n'ayant pas la possibilité de remplir son mandat constituant, tendait, par son intervention journalière dans des questions qui n'étaient pas de sa compétence, à restreindre la prérogative royale en reprenant la plus grande part de la souveraineté qu'elle avait eue auparavant tout entière entre ses mains.

Cette fâcheuse situation s'est prolongée sans changement notable pendant six mois. On aurait pu écarter quelques inconvéniens, éviter quelques dangers, en prorogeant la constituante; mais M. Boulgaris se refusait à prendre cette mesure, et M. de Sponneck eut le tort de ne pas oser en assumer personnellement la responsabilité. Le parti révolutionnaire mit les circonstances à profit pour reconquérir le terrain qu'il avait perdu depuis la chute du gouvernement provisoire; maître du pouvoir, il usa de ses ressources pour désorganiser les forces sociales qui, l'année précédente, avaient servi de base à la réaction contre sa suprématie. Dans toutes les branches de l'administration publique où l'ordre avait commencé à se rétablir depuis les journées de juin sous la direction de ministres conservateurs, les employés capables maintenus après la révolution ou réintégrés depuis lors furent remplacés systématiquement par des agitateurs de carrefours; la garde nationale cessa d'être convoquée, on lui enleva tous les postes de la capitale pour les donner aux soldats des corps gangrenés par l'esprit d'insubordination; elle réclamait la nomination d'un commandant en chef, on ne tint pas compte de ses demandes; en un mot, on fit ce qu'on put pour annuler cette institution, qui avait rendu de si grands services. En même temps les représentans les plus exaltés des idées démagogiques, les Petzalis, les Ialémos, les Déligeorgis, les Calos, apportaient de nouveau à la tribune de l'assemblée leurs déclamations incendiaires. Bientôt l'émeute releva la tête dans les rues d'Athènes; un jour même on la vit arriver jusqu'au palais, avec la connivence du ministère, pour exiger du souverain le renvoi du maréchal de la cour et de son secrétaire particulier.

De même que dans l'année d'interrègne, l'état de l'armée était le thermomètre de la situation générale. Dans les premiers temps de l'arrivée du roi, il y avait eu des tendances sensibles de retour à la discipline; M. Boulgaris prit d'abord pour ministre de la guerre un officier de mérite, M. Smolensky, d'origine hongroise, qui crut naïvement que le chef du cabinet voulait ramener l'ordre dans l'armée, après avoir contribué plus que tout autre à la faire tomber dans une entière décomposition. M. Smolensky prépara donc un travail de réorganisation qui, faisant rentrer chacun dans l'exercice de son

grade, mettait fin à cette inconcevable situation dans laquelle un grand nombre de bataillons, ayant chassé leurs officiers supérieurs, étaient conduits par des lieutenans et même par des sous-officiers. Il ne tint compte en agissant ainsi que de la valeur des hommes, au lieu de regarder aux distinctions de partis, et ses choix obtinrent l'approbation unanime des honnêtes gens; mais ils ne pouvaient convenir aux révolutionnaires. Tous les officiers de grades élevés étaient hostiles aux idées anarchiques; s'ils rentraient dans les postes qui leur appartenaient légitimement et s'ils reprenaient autorité sur leurs soldats, la démagogie perdait sa principale force d'action. Des appels à l'insubordination furent adressés d'Athènes même aux différens corps par plusieurs représentans du parti de M. Boulgaris, entre autres par M. Mastrapas, qui devint à cette occasion l'objet de poursuites judiciaires; ces excitations ne trouvèrent que trop d'oreilles ouvertes. Les bataillons cantonnés à Tripolitza et à Lamia, connus par leur dévouement à l'ancien président du gouvernement provisoire et engagés au premier rang dans l'insurrection de juin 1863, refusèrent de recevoir les commandans que leur envoyait le ministre de la guerre. M. Smolensky demanda un châtiment prompt et exemplaire des sous-officiers chefs de la révolte; le chef du cabinet donna raison à ceux-ci contre son collègue, qui dut se retirer. Il fut remplacé par le colonel Petmezas. C'était encore un homme capable et consciencieux : aussi ne voulut-il pas accepter le rôle que prétendait lui imposer M. Boulgaris, et bientôt il se démit à son tour du mandat ministériel. Le président du conseil, ne trouvant plus aucun officier supérieur qui consentît à le seconder, confia le portefeuille des affaires de l'armée à un simple major, M. Tringuetta; ce fait seul était le bouleversement de toute hiérarchie militaire. Un exemple suffira pour donner la mesure de l'état de désordre où retomba l'administration militaire.

Pendant six semaines, une compagnie d'infanterie dirigée sur la frontière à la poursuite des brigands venus de Turquie demeura littéralement perdue. On cessa tout à coup de recevoir de ses nouvelles, et l'on crut qu'elle avait déserté en masse à l'étranger; enfin on la découvrit par hasard dans un village des environs d'Amphissa, chef-lieu de la Phocide, où elle se livrait aux plaisirs de la villégiature en vivant de réquisitions sur les paysans. L'insubordination reprenait donc plus que jamais son cours; les soldats recommençaient à se débander et se portaient à des excès contre la population paisible. A Missolonghi, la garnison chassa les officiers qu'elle avait d'abord reconnus; la garde nationale du chef-lieu de l'Acarnanie voulait réprimer ce mouvement, mais le préfet nommé par M. Boulgaris était de connivence avec les soldats. Trois compagnies, en-

voyées immédiatement d'Athènes sur Missolonghi, refusèrent, à moitié route, de marcher contre *leurs frères;* en même temps le détachement vagabond retrouvé dans la Phocide, en arrivant à Patras, où il devait tenir garnison, se mutina, et au lieu d'entrer dans la ville alla s'enfermer dans un village voisin, d'où il défia les autorités. De tels actes de rébellion, éclatant à la fois sur tant de points divers du territoire, révélaient une direction commune et un plan prémédité; la lutte sourde qui s'était engagée depuis quelque temps entre le premier ministre et M. de Sponneck, le refus inflexible que, sur le conseil de ce dernier, le roi avait opposé à certaines mesures révolutionnaires proposées par M. Boulgaris, suffisaient pour faire connaître d'où venait l'impulsion : le parti subversif voulait, à la suite d'une insurrection qui eût suivi la même marche que celle d'octobre 1862, chasser le conseiller du souverain et tenir celui-ci prisonnier dans ses mains, jusqu'au jour où il le briserait à son tour comme un instrument inutile.

Heureusement l'excès du mal et la grandeur du danger réveillèrent les honnêtes gens. Déjà dans l'assemblée les députés du centre s'étaient séparés de M. Boulgaris; les anciennes divisions de partis, français, anglais et russe, puis de plaine, de montagne et d'éclectiques, avaient achevé de s'effacer, et la représentation nationale s'était divisée en deux camps égaux, les conservateurs et les révolutionnaires, entre lesquels une dizaine de voix flottantes transportaient la majorité tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. La pression de l'opinion publique, soulevée de colère à la nouvelle des incidens de Missolonghi et de Patras, fit enfin pencher la balance du côté des modérés. La discussion du budget venait de commencer, et l'on en était au chapitre de la guerre : c'était une occasion favorable pour rendre un vote de défiance contre le cabinet qui entretenait systématiquement l'état de décomposition de l'armée; elle fut saisie, et M. Boulgaris, battu dans la constituante, où il avait jusqu'alors trouvé sa force, dut donner sa démission, ce qu'il fit en adressant au roi une lettre insolente et pleine de menaces. Le pouvoir échappait une fois de plus à l'extrême gauche; l'illustre amiral Canaris, chef de la droite conservatrice, reçut la mission de former un nouveau ministère. Il en puisa les élémens en partie parmi ceux qui avaient marché constamment sous sa bannière et en partie dans le centre; presque toutes les plus hautes capacités de l'assemblée, presque tous les hommes les plus marquans dans le sens de la résistance, MM. Christidis, Zaïmis, Coumoundouros, Théodore Délyannis, répondirent à son appel, oubliant d'anciennes divisions pour affronter ensemble les périls de la situation; le portefeuille de la guerre fut confié aux mains énergiques de M. Coronéos. Une ap-

probation générale accueillit l'avénement des nouveaux ministres. Lorsque la liste en fut connue, la garde nationale d'Athènes se rassembla spontanément et courut au palais saluer le roi de ses acclamations.

Depuis ce moment, la Grèce n'a cessé de remonter, lentement il est vrai, mais d'un pas ferme, la pente qu'elle avait si malheureusement descendue une seconde fois sous l'administration de M. Boulgaris. Le ministère Canaris se mit immédiatement à l'œuvre sans hésitation ni faiblesse, et sut se montrer à la hauteur de sa tâche. La politique de réorganisation et de résistance que le sentiment unanime du pays réclamait fut inaugurée dans toutes les branches des services publics. M. Boulgaris avait laissé traîner les négociations du traité relatif aux Iles-Ioniennes, car rien ne le servait mieux que l'impuissance à laquelle cette affaire, demeurée en suspens, réduisait la royauté. M. Th. Délyannis eut le bon sens de comprendre qu'ayant obtenu sur les principaux points les modifications nécessaires aux exigences de l'honneur national, il valait mieux ne pas s'arrêter aux détails secondaires, et que le premier intérêt était une prompte solution. Il envoya donc au représentant de la Grèce à Londres l'ordre de signer sans délai le traité dans sa nouvelle rédaction, et d'insister pour que l'union des sept îles fût réalisée le plus rapidement possible. Les administrations de l'intérieur, des finances et de l'instruction publique furent purgées des hommes qui les avaient envahies sans autre titre que l'ardeur de leurs opinions révolutionnaires; les bons et anciens employés, destitués pour leur faire place, furent réintégrés. L'amiral Canaris s'occupa de remettre en état la flotte, que le ministère précédent avait désarmée et dont il avait licencié les équipages pour les punir d'être restés dans tout le cours de la révolution sourds aux excitations de désordre que l'armée de terre n'avait que trop écoutées. Quant à ce dernier service, c'était sans contredit le plus malade. Heureusement le nom de M. Coronéos avait suffi pour rendre confiance à la garde nationale et à la portion des troupes demeurée fidèle à la discipline; le nouveau ministre disposait donc d'une force matérielle suffisante pour étouffer l'anarchie de la rue et pour assurer la prompte exécution de ses ordres. Dix jours après son avénement, les révoltes militaires de Missolonghi et de Patras étaient réprimées, les corps qui avaient donné l'exemple de la mutinerie licenciés, et leur désarmement s'opérait sans résistance; les sous-officiers fauteurs d'insubordination étaient cassés de leur grade et traduits devant des conseils de guerre reconstitués après dix-huit mois de suspension. L'armée avait perdu l'habitude de cette salutaire et énergique sévérité; aussi l'effet des mesures de répression

prises par M. Coronéos fut-il immédiat, et, bien qu'une amnistie soit venue depuis lors l'affaiblir, on n'a plus vu se produire aucun acte grave d'indiscipline.

Par malheur l'état de l'assemblée d'Athènes, partagée en deux camps d'égale force, rendait impossible à un cabinet d'opinion tranchée de s'affermir et de durer. N'ayant pas une majorité parlementaire assurée, le ministère Canaris ne vivait qu'avec difficulté, tantôt vainqueur et tantôt vaincu dans les luttes qui se renouvelaient chaque jour au sein de la constituante. Ces luttes prirent un caractère plus violent une fois que le traité d'union des Iles-Ioniennes eut été signé, et qu'il s'agit de régler le mode d'élection des représentans que ces nouvelles provinces enverraient à l'assemblée. Le roi avait mandé à Athènes les principaux membres de la chambre septinsulaire, M. Padovan, de Corfou, M. Miliarésis, de Céphalonie, M. Lombardos, de Zante, et M. Valaoritis, de Sainte-Maure; dans leurs conférences avec le comte de Sponneck et les ministres avait été arrêté un plan d'après lequel les Iles-Ioniennes devaient avoir quatre-vingt-quatre représentans qui entreraient dans la constituante après avoir procédé eux-mêmes séparément à la vérification de leurs pouvoirs. Le parti révolutionnaire fut exaspéré de voir qu'une aussi large part allait être faite aux députés ioniens, dont il craignait l'esprit conservateur, et il résolut d'engager une bataille décisive qui fît échouer le plan ministériel. Le prétexte choisi fut l'ingérence du comte de Sponneck dans cette affaire, ingérence que les plus fougueux orateurs de la gauche dénoncèrent à la tribune comme inconstitutionnelle; ils allèrent même jusqu'à proposer un décret d'expulsion contre le conseiller du roi. Cette proposition fut rejetée; mais trois jours après, une partie des voix flottantes ayant opéré leur mouvement de bascule habituel, 124 suffrages contre 123 en portèrent l'auteur, M. Déligeorgis, à la présidence de l'assemblée. Le ministère donna sa démission; néanmoins, avant de quitter les affaires, il voulut compléter sa tâche en faisant voter la loi sur les élections des Iles-Ioniennes. On pouvait craindre qu'elle ne fût rejetée et qu'il ne sortît de là des difficultés qui auraient retardé pour longtemps encore l'union septinsulaire; mais le peuple d'Athènes, perdant patience et traitant les révolutionnaires avec les armes révolutionnaires, intervint dans le débat. Le jour où la discussion devait avoir lieu, il se porta en masse au palais de l'assemblée, et, obstruant toutes les issues, déclara qu'il ne laisserait pas sortir les représentans que la loi n'eût été votée conformément au plan des ministres et au désir du roi; le courage des jacobins d'Athènes ne tint pas devant cette manifestation populaire, et le projet fut adopté à l'unanimité. L'amiral Canaris et ses collègues persistant à se re-

tirer après ce succès, le roi a formé ce que nos voisins de Belgique appellent un *cabinet d'affaires*, composé d'hommes de la nuance conservatrice, sans aucun chef de parti. A sa tête est M. Valvis, de Missolonghi, homme capable et d'une grande honnêteté, qui présidait le ministère au moment où eut lieu l'élection royale.

La première des difficultés que la nouvelle monarchie avait rencontrées devant elle était levée; l'état de paralysie prolongé par le retard de la solution des affaires ioniennes avait atteint son terme. Le 2 juin dernier, le lord haut-commissaire de sa majesté britannique remettait le gouvernement à M. Zaïmis, commissaire du roi des Hellènes; les troupes anglaises évacuaient les îles, et elles étaient remplacées par les troupes grecques, accueillies de la population avec un enthousiasme frénétique. La nouvelle loi électorale était immédiatement promulguée, et le roi lui-même se rendait en personne à Corfou pour prendre possession de ses nouveaux états. Ce voyage royal avait lieu à un moment solennel. Le souverain parti, l'assemblée restait seule à Athènes, sous la présidence de M. Deligeorgis, l'un des membres les plus exaltés du parti démagogique. On pouvait craindre sérieusement que ce parti n'essayât de profiter de l'absence de George Ier, comme en octobre 1862 il avait profité de l'absence du roi Othon, pour tenter un mouvement qui le rendît maître de la capitale. Telle paraissait être son intention. Pour y préparer les esprits, il avait répandu à profusion des libelles imprimés clandestinement contre M. de Sponneck, et dont quelques-uns dirigeaient leurs attaques par-dessus la tête du conseiller pour atteindre le roi lui-même. C'est donc avec un réel sentiment d'inquiétude qu'une partie des conservateurs voyait le jeune prince s'éloigner d'Athènes, où sa présence avait jusqu'à un certain point contenu les entreprises des révolutionnaires; mais l'attitude de la garde nationale, revenue spontanément au rôle qu'elle avait rempli pendant l'interrègne, empêchait toute tentative de désordre. En même temps la royauté puisait une force nouvelle dans ce contact avec la population des provinces. Les démagogues d'Athènes étaient fort déconcertés par l'accueil enthousiaste fait au souverain dans toutes les villes qu'il avait à parcourir avant de se rendre aux Iles-Ioniennes; dans les importantes cités commerciales de Syra et de Patras, dans les plus petites villes, comme Hydra, Nauplie, Tripolitza, Sparte, et surtout dans les campagnes, son passage était un véritable triomphe. A Hydra, qui est pourtant la patrie de M. Boulgaris, les habitans réunis avaient désigné à une immense majorité, pour haranguer le roi quand il débarquerait, le président du ministère qui avait combattu l'insurrection de Nauplie, M. Condouriottis, privé de ses droits politiques pour dix ans par un décret de

l'assemblée. La réception faite au roi dans les Iles-Ioniennes n'était ni moins brillante ni moins enthousiaste que celle qu'il avait trouvée dans les provinces continentales. On s'occupait aussi avec activité des prochaines élections, et dans la plupart des îles on avait le bon sens de moins tenir compte des anciennes divisions locales que du mérite des candidats et de leur esprit sagement conservateur. Partout, il est vrai, on n'avait pas la même prudence, mais les résultats définitifs du scrutin assuraient la formation d'un groupe compacte de 50 à 60 voix, qui ne sera certainement pas sans importance dans l'assemblée d'Athènes.

III.

Le premier objet des travaux communs de la royauté grecque et de l'assemblée nationale, complétée par l'adjonction des députés ioniens, doit être la question constitutionnelle. Après l'ébranlement causé par la révolution du 22 octobre, une révision du pacte fondamental est nécessaire. Le projet de constitution nouvelle est déjà publié; il reproduit en grande partie la constitution de 1843, calquée, comme celle de la Belgique, sur la constitution française de 1830, mais en y ajoutant un certain nombre d'innovations et de changemens, dont quelques-uns sont fort heureux. Des pays beaucoup plus civilisés que la Grèce y trouveraient même à envier certaines dispositions, entre autres l'article qui donne à tout citoyen lésé par l'acte d'un fonctionnaire public le droit de l'attaquer devant les tribunaux ordinaires. La discussion de ce projet, par l'issue qu'elle aura, est destinée à exercer une influence décisive sur l'avenir de l'état hellénique. Il se présente en effet sur le terrain de la constitution nouvelle une question fondamentale, la première grande question de principe jusqu'à présent soulevée en Grèce, et qui offre une frappante ressemblance avec celle qui formait le fond du débat dans notre première constituante en 1790 et 1791. Deux partis sont en présence dans l'assemblée d'Athènes : l'un, conservateur, monarchique et sincèrement libéral, qui veut fonder un gouvernement parlementaire sérieux, où la royauté exerce dans toute sa plénitude le rôle qui lui appartient légitimement; l'autre, démagogique et guidé, sans peut-être s'en rendre lui-même complétement compte, par des tendances républicaines, qui poursuit l'annulation de l'autorité souveraine en restreignant sa prérogative par tous les moyens. C'est l'influence de ce dernier parti qui a fait introduire dans le projet de charte un article par lequel on prétend imposer au roi l'obligation absolue de prendre ses ministres dans les chambres. La restriction excessive de la prérogative royale se-

rait funeste en Grèce, car si ce pays doit trouver son salut dans un gouvernement libre et sincèrement constitutionnel, on ne peut cependant pas y mettre en pratique la maxime que « le roi règne et ne gouverne pas; » le roi doit gouverner dans l'état hellénique, seulement il ne doit pas le faire seul; il doit gouverner d'accord avec la nation, représentée par les grands corps constitutionnels.

Dans un pays en voie de formation, dans une société qui naît et se débrouille lentement du chaos, un guide est indispensable; il faut une direction vigoureuse et effective pour empêcher les efforts individuels de se perdre et d'augmenter la confusion au lieu de servir le progrès. La nation grecque a le sentiment de cette nécessité, et c'est pour cela qu'après l'insuccès d'une première expérience elle a persisté, sans craindre une humiliation, à demander un roi aux familles souveraines de l'Europe. Elle a cherché dans son souverain un représentant de la civilisation occidentale, mais par là même elle lui a confié une grande mission, qu'elle ne saurait permettre à certains chefs de partis d'entraver au profit de leurs ambitions personnelles. Le rôle de la royauté grecque ne saurait donc être passif, et quand bien même l'état social actuel ne réclamerait pas l'initiative du souverain, le tempérament national en ferait une nécessité.

Le trait le plus saillant du caractère de la nation grecque est, aujourd'hui comme dans l'antiquité, l'esprit d'individualisme. Les hommes prennent vite en Grèce la place des choses; les questions de personnes s'y substituent aux questions de principes. L'individu prévaut dans ce pays sur la loi et l'intérêt public; son énergie propre est plus puissante que les institutions, dont il se fait un jouet. De là ces secousses trop fréquemment renouvelées, qui rendent les affaires helléniques si difficiles à comprendre pour ceux qui n'en ont pas fait une étude spéciale et qui cessent pendant quelque temps de les suivre; de là cette marche par soubresauts, où l'on ne sait quelquefois s'il y a progrès ou recul, et dans laquelle une attaque inopinée vient presque à chaque instant mettre le gouvernement en échec. L'esprit national s'entretient ainsi dans le culte de la force, qui seule peut décider en l'absence d'une règle supérieure capable de discipliner toutes les volontés; il se nourrit de ces goûts hasardeux qui, dans les régions infimes, se traduisent en actes de brigandage, dans les plus hautes sphères en coups de tête violens et irréfléchis.

Il est un étonnement que l'histoire de la Grèce depuis 1821 inspire au premier abord et que beaucoup de Grecs partagent eux-mêmes : ils se demandent comment il se fait que, du milieu des efforts héroïques de la guerre de l'indépendance, du sein du chaos au travers duquel le pays marche vers sa formation définitive, il ne

soit pas sorti un homme de génie, un homme capable de dominer tous les autres et de les conduire, de créer un pouvoir vigoureux et durable pour le bien du pays et pour sa propre gloire. Si cet homme s'était rencontré, la Grèce n'aurait pas eu besoin d'aller chercher un roi à l'étranger, et la fondation d'une dynastie nationale eût garanti l'avenir contre les révolutions; mais cet homme a manqué à l'état hellénique, il ne s'est produit ni dans l'ordre civil ni dans l'armée. Le même fait a marqué l'histoire moderne de l'Espagne dans tout le cours de la longue révolution qui a fini par la doter d'un gouvernement constitutionnel complet et fonctionnant régulièrement. Il inspirait ici même, il y a dix-sept ans, à M. Charles de Mazade des réflexions qui s'appliquent aujourd'hui à la Grèce aussi exactement qu'elles s'appliquaient alors à l'Espagne (1). « Il me semble, disait-il, que rien n'est plus simple qu'un tel fait avec le développement outré de l'esprit individuel. La grandeur des hommes et la stabilité de leur puissance ne s'expliquent que lorsqu'ils se font les représentans de quelque grande pensée, de quelque grand intérêt, qu'ils savent aller saisir dans le cœur même de leur pays. Il n'en est pas ainsi en Espagne, où les hommes le plus souvent ne représentent qu'eux-mêmes; ils vont en avant, sans observer si quelqu'un les suit; ils saccagent les lois qu'ils ont créées la veille; ils agissent sous l'influence irrésistible d'une passion instantanée, d'une émotion passagère et superficielle; la passion s'apaise pour faire place à une autre, l'émotion se calme, cette flamme superbe s'évanouit; que reste-t-il? Un succès de hasard qui étonne d'abord et va bientôt se briser contre un autre hasard. » Dans un pays où le caractère national est ainsi fait, qu'il se nomme l'Espagne ou la Grèce, c'est à la royauté qu'il appartient de s'emparer du rôle initiateur pour lequel il ne se présente aucun véritable homme d'état.

La royauté grecque doit donc gouverner : elle doit éviter de se mettre à la tête d'un parti et surtout de devenir elle-même un parti, comme l'était devenue celle d'Othon Ier; mais elle doit avoir son action à elle, sa politique permanente à travers les vicissitudes parlementaires qui amèneront à tour de rôle au gouvernement tels ou tels hommes, tel ou tel parti. Quelle doit être la tendance de cette politique? Ici l'exemple des douze mois d'interrègne indique bien nettement la voie qu'il faut suivre. L'imprudence et la folie se sont rencontrées où auraient dû régner l'expérience et la sagesse; l'esprit d'ordre et de légalité s'est réfugié dans les classes où, chez d'autres nations, aurait dominé le désordre. Le peuple de la Grèce est excellent, plein de bon sens et d'intelligence politique, honnête, labo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1847.

rieux, ami de la paix, hostile aux tendances révolutionnaires : c'est, nous n'hésitons pas à le dire, un des meilleurs peuples de l'Europe; mais en même temps, en évidence et depuis trente ans à la tête du pays, on rencontre cette classe politique dont nous avons dû qualifier sévèrement les défauts et les vices, deux ou trois cents ambitieux qui montent à l'assaut du pouvoir, et qui, en s'en disputant les lambeaux, déchirent le pays sans scrupule. Le roi Othon avait commis la faute énorme de s'appuyer exclusivement sur ces hommes et de croire qu'ils pourraient lui apporter une force; il pensait se les attacher en fermant les yeux sur leur conduite, en les laissant pressurer et exploiter la Grèce; il ne faisait rien pour le peuple et le livrait entièrement à leur rapacité. Ce sont cependant ces mêmes hommes qui l'ont renversé quand ils ont cru trouver leur avantage dans une révolution; le peuple, qui souffrait depuis trente ans, les a laissés faire avec cette patience un peu railleuse qui ne se serait peut-être démentie qu'après la mort d'Othon Ier. Si le roi George, une fois en possession de l'exercice régulier de ses droits constitutionnels, s'entourait exclusivement de ces hommes dans ses conseils, s'il leur abandonnait toute l'autorité et les laissait constamment s'interposer entre lui et la nation grecque, on pourrait lui prédire avec certitude le sort du roi Othon; mais, s'il s'appuie sur la population laborieuse des campagnes et des villes, il deviendra vite un des rois les plus solidement assis de l'Europe, il assurera à la Grèce l'avenir auquel elle a le droit de prétendre. Le mal étant en haut dans la société grecque et le bien en bas, la démocratie, qui dans d'autres pays serait un danger, est ici la voie de salut et l'élément de conservation. Nous ne craignons pas d'employer ce mot de démocratie, qui pourrait peut-être donner le change sur notre pensée; mais les inconvéniens de la démocratie dans un grand état ne sauraient être les mêmes dans un petit pays dont la population ne s'élève pas à quinze cent mille âmes, où il n'y a pas de grandes agglomérations industrielles, où le paupérisme est inconnu, où tous les paysans savent lire et écrire et sont propriétaires. Ce ne sont pas les conditions de la France, mais bien plutôt celles de la Suisse. Il ne faut pas l'oublier d'ailleurs, la grande faiblesse de la Grèce, qui lui est commune avec tout l'Orient chrétien, réside dans l'absence d'une classe moyenne; c'est à la création de cette classe pondératrice que doivent tendre tous les efforts. Et ici l'exemple de notre moyen âge doit être pour les Hellènes la source d'utiles enseignemens : c'est l'intime union de la royauté et du peuple qui chez nous a donné naissance à la classe moyenne; c'est cette même union qui peut en Grèce en amener la formation. Est-ce à dire que le nouveau roi des Hellènes doive entreprendre l'œuvre d'un autre Richelieu,

procéder par coups d'état, écraser violemment l'oligarchie corrompue de la classe politique, et, sous prétexte d'émanciper le peuple, substituer l'absolutisme royal à l'absolutisme des partis? Non certes, et tous ceux qui connaissent la Grèce savent que, pour accomplir sa mission, la royauté n'a besoin ni d'employer ces moyens extraordinaires, ni de suspendre l'exercice de la liberté constitutionnelle; il suffit qu'elle poursuive avec une persévérance inébranlable deux grandes réformes, celle du système des impôts et celle du régime communal.

La Grèce a conservé le système turc dans ses impôts; la dîme se paie en nature, et, au lieu de la perception directe par les agens des finances, on emploie le mode du fermage. C'est sur cette organisation vicieuse qu'est basée toute la force de ce que l'on appelle les *influences provinciales*. Le premier soin des aventuriers politiques est de se rendre adjudicataires des impôts de leur province. A ce titre, ils ont le droit de requérir l'assistance de la gendarmerie, et au besoin de l'armée, pour contraindre les contribuables récalcitrans; mais ils ne s'en servent que pour agir sur les électeurs rebelles à leur influence. Leurs amis sont dispensés de payer l'impôt; leurs adversaires doivent payer double. Ainsi leur pouvoir se fonde sur la terreur et sur la violence, et la force publique, au lieu de protéger le citoyen dans l'exercice de ses droits, devient l'instrument d'ambitions individuelles; puis, quand ces personnages ont assis de cette manière leur domination dans une province, ils viennent s'imposer, au nom de leur influence, au gouvernement d'Athènes. Que le système des impôts soit changé, que la perception directe soit substituée au fermage, en même temps que les charges du paysan seront allégées d'au moins un cinquième, le trésor public verra ses revenus s'accroître, la fortune des aventuriers politiques perdra ses fondemens; il ne restera debout que les influences nécessaires et légitimes, celles qui ont pour base la propriété territoriale ou les grands services rendus au pays.

D'un autre côté, la nation grecque, comme tous les peuples chez lesquels l'esprit de localité a une grande puissance, est éminemment apte à la vie municipale. Jusque sous la domination turque, elle avait conservé une organisation communale excellente, fonctionnant de la façon la plus remarquable, et dans toute la période de la guerre de l'indépendance, les municipalités ou *démogéronties* furent le seul gouvernement sérieux et réel du pays. La régence bavaroise vit dans cette organisation des communes un élément de résistance à l'arbitraire du pouvoir central et une école de *self-government*, chose qu'elle redoutait par-dessus tout; elle la détruisit. A la commune naturelle elle substitua, sous le nom de *dême*, la

circonscription artificielle du canton, trop grande dans un sens et trop petite dans un autre pour avoir une vie propre. En même temps elle fit du maire cantonal ou *démarque* un agent du pouvoir exécutif nommé par le ministre de l'intérieur, tandis qu'il devait être l'homme de la population. Il est dans le royaume hellénique tel dême dont la traversée demande treize ou quatorze heures à cheval, et qui se compose de bassins séparés par des crêtes presque infranchissables. Comment pourrait-on espérer, dans une circonscription ainsi établie, un contrôle sérieux de l'emploi des deniers communaux et des actes du démarque, cette intervention constante des citoyens dans les affaires de leur localité qui est l'essence de la vie municipale? Grâce à l'absence de contrôle et à l'étendue des pouvoirs qui lui sont confiés, le démarque est un véritable pacha au petit pied, qui compose à sa volonté la liste des conscrits, use de ses attributions de magistrat de police pour se créer une dictature et s'enrichir des revenus du dême. Le ministre qui le nomme n'est aucunement obligé de le prendre dans le conseil municipal, lequel est à peine réuni une fois dans l'année pour la forme; aussi se borne-t-il, dans le choix des démarques, à prendre les noms que lui désigne l'homme politique considéré comme ayant une grande influence dans le pays, et dont le cabinet cherche à s'assurer le vote parlementaire. Et cependant, bien qu'il ait été ainsi dénaturé et annulé depuis trente ans, le régime municipal est tellement dans le génie du peuple grec, que seul il est resté debout dans l'ébranlement universel de la révolution, quand l'édifice de l'administration centrale s'en allait par lambeaux. Au sein de la crise, il a puisé une vie nouvelle; les conseils municipaux ont repris une autorité sérieuse, et ont remplacé dans les provinces le gouvernement, qui n'avait plus d'action. Pendant un an, la Grèce a été en réalité une république fédérative, où chaque municipalité s'administrait et se gardait elle-même, vivant de son existence propre, et ne s'inquiétant ni des crises parlementaires qui tous les mois instituaient de nouveaux ministres dans la capitale, ni des changemens de préfets qui n'étaient pas plus rares. Que serait-ce donc si la royauté, comprenant son véritable rôle, revenait sur l'œuvre de destruction consommée par la régence bavaroise, rétablissait à la place du canton la commune telle qu'elle doit être, composée de l'agglomération des maisons et des familles groupées autour de la même église, ayant les mêmes intérêts et les mêmes affaires? Le maire cessant d'être un aussi gros personnage et d'avoir un pareil maniement de fonds, les intrigans ne rechercheraient plus ce poste avec tant d'avidité. Au point de vue matériel, cette réforme aurait pour résultat de rendre au pays 6 millions de revenus communaux, sur lesquels

dans l'état présent à peine 500,000 drachmes sont dépensées utilement, mais qui dès lors s'emploieraient en travaux de chemins et en autres améliorations sous le contrôle jaloux des habitans, tous intéressés à ce que ces revenus servent au progrès et au bien-être de la commune; au point de vue moral et politique, elle ne serait pas moins heureuse en donnant au pays une plus large part dans l'administration de ses affaires.

C'est là le grand but à poursuivre en Grèce, car l'intervention directe et réelle du pays y a toujours produit les résultats les plus heureux. Une expérience de vingt ans a prouvé que les seules communes florissantes et possédant des chemins vicinaux sont celles qu'un heureux oubli de l'administration a laissées entièrement à elles-mêmes. Il n'est pas moins certain que, dans un ordre plus élevé, l'ingérence du gouvernement dans les élections politiques a profité seulement aux aventuriers, tandis que, toutes les fois que la population, demeurée libre de ses choix, s'est intéressée aux opérations électorales, elle a nommé de moins beaux parleurs peut-être, mais des députés capables et conservateurs. Par malheur ce dernier cas s'est présenté rarement; le régime constitutionnel, concentré dans les intrigues et les rivalités d'un petit nombre d'hommes, n'a pas encore eu en Grèce une existence véritable. Il faut évidemment qu'une telle situation finisse, car, si elle se prolongeait, elle n'aurait que deux issues également fâcheuses, dont la seconde est peut-être en ce moment plus à craindre que la première : ou bien, les choses continuant à suivre la même marche, tout gouvernement deviendrait impossible, et la Grèce tomberait dans une incurable anarchie, ou bien le pays, lassé de ces agitations stériles, renoncerait au régime constitutionnel, dont il n'a en rien profité, abdiquerait entre les mains d'un seul homme, du roi ou d'un autre, et se réfugierait dans la dictature pour y trouver du moins la tranquillité.

Mais là ne doit pas se borner la tâche de la royauté. La lèpre du *fonctionnarisme*, introduite par la régence bavaroise comme un moyen de domination par l'abaissement des caractères, ronge la Grèce. Le royaume hellénique a sept ministres, plus de cent députés, plus de soixante sénateurs, qui en ce moment sont remplacés par trois cents représentans à la constituante, dix préfets, quarante-neuf sous-préfets, vingt-quatre archevêques et évêques payés sur le budget, une cour de cassation appelée aréopage, trois cours royales, dix tribunaux de première instance, deux cent soixante-dix-huit juges de paix, des ministres plénipotentiaires, des consuls, et au-dessous une armée de plus de six mille employés inférieurs. N'est-ce pas une charge effroyable et hors de toute proportion sensée pour un petit état qui n'égale pas en population et en ressources notre

seul département du Nord? Un tel nombre de fonctionnaires est au moins double de celui que réclameraient les besoins du service; on ne peut les payer que misérablement, et dès lors, ayant à peine de quoi vivre par leurs traitemens, ils sont exposés à de continuelles tentations où le plus grand nombre succombe. De plus, avec cette nuée d'employés qui dévorent le budget, la Grèce ne possède réellement pas d'administration digne de ce nom. A chaque changement de ministère, le personnel de tous les services publics est bouleversé depuis les premiers jusqu'aux derniers rangs, afin de nantir de places les amis des hommes qui arrivent au pouvoir : de cette manière aucune tradition ne peut se fonder; au lieu d'employés sérieux, on n'a jamais que des apprentis qui sortent de fonctions au moment même où ils commencent à acquérir l'expérience nécessaire au mouvement régulier de la machine gouvernementale. L'administration n'est qu'un instrument dans la main des partis. Aussi la dernière chose dont elle s'occupe est-elle d'administrer : elle n'a de règle que l'arbitraire, et tout employé se croit tenu à s'ériger en homme politique, au lieu de s'occuper des obligations de son emploi et des intérêts de l'état. Le premier devoir de la nouvelle royauté hellénique est la création d'une administration stable et étrangère à la politique, qui survive aux crises ministérielles, et le gouvernement n'établira de vraies traditions administratives qu'en formant des hommes capables de la pratique des affaires. Une mesure non moins nécessaire que de séparer l'administration de la politique, ce serait de restreindre le nombre des emplois, d'exiger des garanties de ceux qui prétendent aux fonctions publiques, de limiter les promotions, d'établir une hiérarchie et de la respecter. Moins d'employés et des traitemens plus équitables, voilà deux conditions essentielles pour doter enfin la Grèce d'une véritable administration. L'employé, mieux payé, trouvant dans son salaire les moyens de vivre honorablement, aura plus d'ardeur au travail, s'adonnera tout entier à ses fonctions, et seul fera la besogne que laissent aujourd'hui languir deux ou trois individus mal rétribués.

Est-il besoin de signaler maintenant d'autres questions que le gouvernement déchu avait presque tout à fait négligées pour se cantonner exclusivement dans les mesquines intrigues d'une politique de personnalités, et qui réclament la plus sérieuse attention de la part du gouvernement nouveau? Donner à l'agriculture des routes qui lui permettront d'écouler ses produits et qui contribueront en même temps plus que toute autre mesure à la destruction définitive du brigandage (1), instituer une administration forestière

(1) Le gouvernement de la dynastie bavaroise, en trente ans, a créé 42 kilomètres de routes!

qui sache reboiser les montagnes et préserver contre les incendies allumés par les pâtres le peu d'arbres qui subsistent, encourager, activer la production de manière à cesser enfin d'être tributaire de l'étranger, au moins pour les bois, les céréales et les chevaux, dont on peut élever de grandes quantités dans la Béotie, créer les cadres d'une bonne armée, donner plus de soin encore à la gendarmerie, fonder le crédit de la Grèce en Europe par une bonne gestion financière et par de courageuses économies, ce sont là des besoins manifestes et essentiels dont la royauté doit avoir conscience.

L'agriculture est, avec le commerce maritime, ce qui a fait les progrès les plus marqués en Grèce depuis l'indépendance. La superficie des terres cultivées était en 1821 de 233,800 hectares; elle en comprend aujourd'hui 372,000. La production des céréales n'atteignait en 1821 que 5 millions d'hectolitres; elle dépasse maintenant 9,200,000, c'est-à-dire qu'elle a presque doublé. Celle du raisin de Corinthe était, au temps des Turcs, concentrée principalement dans les Iles-Ioniennes; tout au plus la Grèce en fournissait-elle pour une valeur de quelques centaines de mille francs : elle exporte maintenant, année moyenne, pour 12 millions de raisin de Corinthe. Le coton ne se cultivait que pour la consommation intérieure des populations rurales; l'année dernière, la Grèce en a envoyé pour une valeur de 9 millions sur les marchés de l'Europe. Les procédés de la culture des céréales et de la vinification sont encore dans l'enfance, bien que l'on commence à rencontrer quelques belles exploitations rurales dans les environs d'Athènes et dans la plaine d'Argos, et que l'exportation des vins s'élève aujourd'hui à un chiffre annuel de plus d'un million. En revanche, les cultures qui demandent des irrigations et un travail à la houe sont poussées à un grand degré de perfection. Les plantations d'arbres fruitiers, qui sont loin d'être toutes en plein rapport, se multiplient chaque jour. Certains cantons où la population est un peu plus dense qu'ailleurs, la vallée du Céphise, les environs de Livadie, les îles de Santorin et de Naxie, la plaine d'Argos, une notable portion du Péloponèse, commencent à offrir l'aspect de véritables jardins. Cependant ce progrès agricole n'est pas encore ce qu'il devrait et ce qu'il pourrait être. Il est indispensable de défricher d'immenses étendues de terres encore stériles, d'introduire de meilleures méthodes dans le labourage et dans la production des céréales, de multiplier le bétail, de substituer partout la culture intensive à la culture extensive, qui règne sur la plus grande portion du pays. Or ces réformes rencontrent trois grands obstacles qui appellent toute la sollicitude du gouvernement, le manque de bras, le développement exagéré des terres du domaine, qui demeurent pour la plupart incultes, enfin la rareté des capitaux.

La population de la Grèce a presque doublé depuis trente ans sans aucune immigration étrangère. En 1833, elle était de 712,000 habitans; elle monte actuellement à 1,140,000 (1). La moyenne annuelle de l'augmentation pendant cette période trentenaire a été de 2.16 pour 100, tandis qu'elle était dans le même espace de temps en Prusse de 1.57, en Russie de 1.05, en Italie de 1.00, en Angleterre de 0.97, en France de 0.56, en Autriche de 0.41; mais la dépopulation avait été telle sous le gouvernement ottoman et pendant la guerre de l'indépendance, que, malgré cet accroissement rapide, on ne compte pas encore plus de 22 habitans par kilomètre carré. Il n'y a que la Russie et la Turquie où la population soit plus clair-semée. La marine occupe 24,000 hommes; l'armée, tenue sur un pied beaucoup trop considérable, enlève constamment 10,000 bras robustes; les fonctionnaires publics de tout ordre et les hommes qui s'adonnent aux professions libérales sont au nombre de 14,000; restent donc seulement 248,000 hommes faits, en état de travailler pour l'industrie et l'agriculture. Aussi la main-d'œuvre est-elle extrêmement élevée : le salaire moyen d'une journée d'ouvrier est de 2 fr. 50 c.; en certains temps et en certains endroits, il s'élève jusqu'à 4 et même 5 francs. Cette situation réclame des mesures sérieuses, et néanmoins il est assez difficile d'y porter remède, car d'un côté la population grecque répugne à voir s'établir au milieu d'elle des colons d'une autre race et d'une autre religion, et de l'autre les hommes politiques d'Athènes craignent, en encourageant l'immigration des Grecs de la Crète, de la Thessalie, de la Macédoine, de l'Épire, d'affaiblir l'élément hellénique dans les provinces que la Grèce a gardé l'espoir de s'annexer un jour; mais il est certaines parties de l'Orient où la population grecque agricole est nombreuse, et qui pourtant n'appartiendront jamais à l'état hellénique, lors même que ses visées ambitieuses parviendraient à se réaliser dans leur plus grande étendue. Telles sont l'Asie-Mineure et l'île de Chypre. C'est de là que le gouvernement du nouveau roi des Hellènes devrait provoquer une immigration grecque qui diminuât la pénurie des bras dans son royaume; seulement il serait nécessaire d'amener le parlement à retirer l'absurde loi des *autochthones hétérochthones*, qui traite comme des étrangers les Grecs nés hors du territoire actuel, pour y substituer les dispositions que le Piémont avait prises après 1849 à l'égard des individus originaires d'autres parties de l'Italie.

Quant à la rareté du numéraire, elle est extrême. Le capital monétaire circulant en Grèce a plus que quintuplé depuis l'établisse-

(1) Les Iles-Ioniennes, comme de raison, ne sont pas comprises dans ce chiffre; avec le contingent nouveau qu'elles apportent, la population totale de la Grèce sera de 1,390,000 habitans.

ment de l'indépendance; mais il est si insuffisant que l'intérêt ordinaire demeure l'*usura centesima* des anciens, c'est-à-dire 12 pour 100; l'on trouve même difficilement de l'argent à ce taux. Si la création de la banque nationale a émancipé le commerce du joug de l'usure, c'est une plaie qui n'a pas cessé de ronger les campagnes, et il n'est pas rare de voir demander aux agriculteurs des intérêts de 18 à 20 pour 100. C'est donc une nécessité urgente et de premier ordre que l'institution d'une banque de crédit agricole qui prête aux cultivateurs avec un intérêt modique, — et qui dit modique pour la Grèce dit de 7 à 8 pour 100, ce qui laisse encore de beaux bénéfices aux actionnaires. — Une compagnie formée des maisons financières grecques les plus puissantes de Constantinople et de Smyrne demande l'autorisation de fonder cette banque agricole : ce serait une folie que de rejeter ses propositions ou de les faire avorter par des lenteurs dont le régime déchu a malheureusement légué la tradition.

L'industrie en Grèce est bien loin d'avoir fait les mêmes progrès que l'agriculture et le commerce. Le royaume hellénique paie encore un tribut considérable à l'Europe occidentale pour les tissus, les métaux, les verres, les poteries; la plupart des carrières et la presque totalité des mines du pays ne sont pas en état d'exploitation, et pourtant sous ce rapport la Grèce possède d'immenses ressources, jusqu'à présent improductives, car elle pourrait fournir en abondance des marbres précieux, une pouzzolane qui est la meilleure de l'Europe, du plomb, de l'argent, du cuivre, du fer et du charbon. On remarque néanmoins depuis quelques années les premiers symptômes d'une certaine propension à créer des établissemens industriels. Comme l'industrie était absolument nulle sous la domination turque, le peu qui en existe constitue déjà un progrès; mais qu'est-ce en réalité? Il importe d'arriver à un autre développement de fabrication et surtout de créer la grande industrie, qui n'aurait pas seulement pour effet de décupler la richesse nationale, mais qui produirait les plus heureux résultats dans l'ordre politique, car seule elle peut fournir de nouveaux débouchés à cette masse de jeunes gens formés aux études libérales, qui, dans l'état présent des choses, se ruent sur les fonctions publiques, l'unique carrière, avec le commerce, ouverte à leur activité. Dans l'industrie comme dans l'agriculture, c'est le manque de capitaux qui arrête les progrès. Les capitaux du pays ne suffisant pas à l'œuvre, il faut attirer les capitaux étrangers, toujours disposés à se porter où il y a de fructueuses entreprises à faire, en leur donnant les garanties indispensables de sécurité qui résultent d'une bonne police et d'une bonne justice. En même temps il faut favoriser parmi les indigènes

le développement des associations coopératrices; les Grecs y sont éminemment propres et ont déjà produit sous ce rapport, sans aucun encouragement du pouvoir, de véritables merveilles.

Les associations de ce genre préoccupent vivement déjà les économistes, qui en provoquent la formation parmi les populations manufacturières, et y voient le meilleur moyen de résoudre plusieurs des grandes difficultés sociales de notre époque. On a cité les exemples de l'Angleterre et de l'Amérique en les proposant à l'imitation de nos ouvriers, mais on paraît généralement ignorer que la plus grande partie du commerce maritime, si florissant en Grèce, s'y fait au moyen d'associations coopératrices entre matelots. Voici en quelques mots comment les choses se passent. Un certain nombre de marins se réunissent pour la construction d'un navire, apportant les uns leur argent, les autres du bois, des voiles, des cordages, qui sont estimés d'un commun accord. Le bâtiment s'exécute au plus bas prix possible. Comme toutes les constructions navales des ports de la Grèce, il sera d'une forme élégante et bien conçue pour avoir une marche rapide avec une grande stabilité par tous les temps. Sur cet article, on est passé maître à Syra, à Hydra, à Spetzia, à Galaxidi. Il est vrai que la durée du navire ne sera pas très longue, car on aura visé avant tout à l'économie; mais qu'importe? les frais de la construction seront couverts dès le quatrième voyage au long cours, et s'il fait d'autres navigations, elles seront toutes en bénéfice. Le navire est construit; les associés s'y embarquent comme matelots et élisent entre eux un capitaine, celui qu'ils savent le plus expérimenté. Ils s'adressent alors aux négocians pour avoir une cargaison, et ils partent pour Marseille, pour Trieste. pour Gênes ou pour Livourne. Au retour, les produits de la campagne sont divisés en deux parts : la première est pour le capital, c'est un dividende qui se répartit entre les associés proportionnellement à leur mise; la seconde part est destinée à la rémunération du travail : chacun en reçoit une fraction en rapport avec la nature de son service à bord. Jamais un acte notarié n'intervient pour régler ces associations : elles se font par conventions verbales, et le capitaine en est le gérant; la répartition des gains se fait en commun, et rien n'est plus rare que de la voir donner naissance à des querelles. Grâce à cette organisation et à leur excessive sobriété, qui fait qu'ils ne dépensent presque rien, les Grecs arrivent à pouvoir exécuter les transports avec une modicité de prix que la marine d'aucune autre nation ne peut égaler, et de cette manière ils supplantent graduellement tous leurs rivaux sur les routes qu'ils ont l'habitude de fréquenter. D'un autre côté, le principe de l'association a exercé dans les ports du royaume hellénique l'effet moralisateur qu'il produit

partout où il est appliqué. En intéressant toute la population maritime au développement du commerce et de la navigation régulière, il a fait entièrement disparaître la piraterie, ce fléau qui infestait sur une si grande échelle les mers du Levant et surtout l'Archipel, il n'y a pas trente ans. En répandant et en enracinant les habitudes d'honnêteté dans les rapports entre co-associés, il les a développées dans les relations entre les marins et les négocians qui leur confient des marchandises, et de la sorte il a beaucoup diminué la baraterie, cet autre fléau traditionnel du commerce maritime oriental. Un pays où l'esprit d'association existe à ce degré dans les classes laborieuses, où il a déjà porté spontanément des fruits aussi remarquables, possède une grande force de développement industriel qu'il faut savoir utiliser. Le gouvernement déchu n'aimait pas les associations, où il voyait un élément d'indépendance vis-à-vis du pouvoir; le gouvernement nouveau doit les encourager, et user de toute sa puissance pour les étendre et les multiplier.

Quelles conclusions tirer de ces faits? La première, qui est l'enseignement du passé, c'est qu'on ne doit point désespérer des destinées de la Grèce, c'est que les progrès accomplis sont déjà grands et incontestables, mais qu'il importe, pour en faire d'autres, de mettre fin au règne de la classe politique, de fortifier l'autorité et d'amener le pays à une intervention réelle dans ses affaires. La seconde, qui ressort du tableau des lacunes du présent, c'est que l'heure du repos n'est pas venue. Les réformes dont on vient d'exposer l'urgence sont de nature à occuper pendant bien des années l'activité d'un souverain et de ses conseillers; si les difficultés de la tâche sont grandes, les ressources pour les surmonter ne font pas défaut; avec un peuple doué d'autant de vitalité, d'intelligence, de courage au travail, de bonne volonté pour le progrès que l'est le peuple grec, il n'y a rien qu'on ne puisse tenter. Seulement c'est une race méridionale, à l'imagination ardente, qui ne saurait se passer d'avoir pour objectif dans ses efforts quelque haute pensée. Les nations plus positives qui vivent sous un climat moins brûlant s'appliquent aux réformes intérieures pour elles-mêmes et n'ont pas besoin, pour stimuler leurs efforts, d'un autre mirage à l'arrière-plan; mais avec le caractère des Grecs, si le peuple cessait de rêver un plus grand avenir, il serait à craindre qu'il ne se décourageât et qu'il ne trouvât le résultat à poursuivre hors de proportion avec les peines au prix desquelles il veut être atteint. Aussi les ambitieuses visées que les Hellènes appellent la *grande idée* peuvent-elles, si elles sont bien comprises, ne leur être pas inutiles et aiguillonner puissamment leur activité. Autant ces aspirations leur seraient funestes, si elles se traduisaient en rêves stériles et en en-

treprises insensées, comme celle de 1854, autant elles deviendraient fécondes, si la Grèce y puisait la noble ambition de devenir le royaume modèle de l'Orient. Il importe qu'elle comprenne son rôle et sa situation : ce n'est pas par les armes qu'elle peut combattre la Turquie et s'emparer de ses dépouilles, elle est trop faible et trop exiguë; c'est par son influence morale et l'exemple de sa prospérité. La Grèce a un nom glorieux, d'immortels souvenirs, elle peut aussi avoir un brillant avenir; mais il faut que sa conduite et sa forte organisation montrent qu'elle en est digne. La nature la désigne comme l'héritière d'une partie des domaines du malade de Stamboul; il est donc nécessaire qu'elle puisse hardiment revendiquer son lot sans être taxée d'indignité lorsque la succession s'ouvrira. Les populations de la Thessalie, de l'Épire, de la Crète, de la Macédoine, tournent les yeux vers elle, comme vers le premier centre reconstitué de vie nationale auquel elles espèrent pouvoir s'adjoindre un jour. Ces populations, que les arrêts de la diplomatie en 1832 ont condamnées à demeurer sous la domination étrangère, sont celles qui avaient pris les armes en 1821; elles ont fait dans la guerre de l'indépendance au moins autant que les habitans du royaume hellénique; la Grèce a envers elle des devoirs sacrés auxquels elle ne saurait manquer. Pour être en état de les remplir, il faut qu'elle commence par se réformer elle-même; aussi peut-on dire que c'est à l'intérieur que doit être poursuivie la réalisation de la *grande idée*. Le jour où elle aura une armée sérieuse, des finances en ordre, un gouvernement stable, une bonne administration, une liberté constitutionnelle sortie du domaine des fictions légales pour passer dans celui des réalités, elle sera plus rapprochée du but qu'après cent ans de coups de main téméraires, d'entreprises héroïques et désordonnées.

FRANÇOIS LENORMANT.

LA

CRISE PHILOSOPHIQUE

ET

LES IDÉES SPIRITUALISTES

I.

L'ÉCOLE CRITIQUE.

Les idées spiritualistes, représentées par une école puissante et à peu près sans rivale dans la première moitié de ce siècle, ont traversé pendant cette période deux phases bien distinctes. La première a été une phase d'invention, d'investigation et de promesses. L'école nouvelle, victorieuse (elle le croyait du moins) de la philosophie du XVIIIe siècle, aspire évidemment à donner elle-même une philosophie originale, à faire des découvertes dans le domaine de la conscience et de la pensée. Elle se croit en possession d'une nouvelle méthode, elle essaie d'organiser la science philosophique, elle propose une théorie nouvelle de la raison, elle porte dans la théorie de la volonté et de la causalité des vues neuves et profondes, elle introduit ou plutôt elle réintègre, à la suite de Leibnitz, l'idée de force en métaphysique. Tout n'est pas nouveau dans son entreprise, mais tout y est renouvelé, rajeuni, réveillé. Elle n'est pas toujours d'accord avec elle-même : tantôt, sous le prestige de l'Allemagne, elle se laisse entraîner jusqu'aux confins d'un nuageux idéalisme, et tantôt, retenue par l'esprit écossais, elle semble sur le point de

s'arrêter à un assez maigre scepticisme. Malgré ces défaillances et ces dissidences passagères, elle n'en obéit pas moins en général à un esprit commun; elle a un dogme fondamental sur lequel elle n'a jamais varié, et qui est la vraie conquête scientifique de cette école : c'est que la psychologie est distincte de la physiologie, et qu'elle est la base de toutes les sciences philosophiques.

Bientôt cependant, il faut le reconnaître, l'esprit de recherche et de libre investigation, le goût des découvertes philosophiques, cédèrent la place à un autre goût, à une autre ardeur, à une autre ambition, et, comme il est difficile de faire deux choses à la fois, on abandonna, au moins provisoirement, l'entreprise ébauchée d'une philosophie nouvelle, et l'on poursuivit un autre objet, l'histoire et la critique des systèmes de philosophie. Les grandes écoles furent d'abord mises en lumière. L'antiquité fut fouillée avec un sens critique, une connaissance des textes, un génie d'interprétation que la France n'avait pas l'habitude de porter dans ces sortes de recherches. De grandes traductions et de savans commentaires rendirent accessibles à toutes les intelligences cultivées les maîtres les plus illustres et les plus profonds de la philosophie. Platon, Aristote, Plotin, Abailard, Spinoza, Kant, furent l'objet des plus beaux travaux. On a beaucoup critiqué cette prédominance de l'esprit historique, et l'on a dit que l'école spiritualiste, en se consumant à découvrir ce que l'on avait pensé avant elle, oubliait un peu de penser pour son propre compte. Cette accusation n'est pas absolument sans vérité; mais le bon sens répond avec autorité qu'en se consacrant à cette œuvre plus modeste que brillante on aura peut-être mieux servi la science qu'en inventant de fragiles hypothèses, qu'il est de toute nécessité pour une science de connaître sa propre histoire, que cela est nécessaire surtout en philosophie, où chaque système, en détrônant les systèmes précédens, confond dans une même ruine et le vrai et le faux, — que, s'il est bon de découvrir des vérités nouvelles, il ne faut pas cependant perdre les vérités déjà découvertes, — que l'histoire de la philosophie, en rendant très difficile la construction d'un nouveau système, met par là un frein à la témérité de l'esprit métaphysique; — qu'enfin les systèmes philosophiques ne sont pas de pures fantaisies, qu'ils ont leurs raisons d'être dans l'esprit humain, leur filiation naturelle, leurs conflits nécessaires, soumis à des lois, et que l'étude et la découverte de ces lois sont de la plus haute importance pour l'histoire de l'humanité et de la civilisation. En voilà sans doute assez pour justifier l'histoire de la philosophie, et d'aussi sérieux résultats méritent bien que l'on ait consacré une trentaine d'années à les obtenir.

Mais comme les meilleures choses ont leurs inconvéniens, l'étude

trop exclusive de l'histoire de la philosophie n'a pas laissé que de produire quelques regrettables résultats. Il est certain que la nouvelle école à son origine avait beaucoup promis : elle semblait aspirer à une régénération complète de la philosophie, à une vaste synthèse où tous les besoins de l'humanité trouveraient leur satisfaction; elle n'avait pas toujours repoussé certaines hypothèses engageantes et hardies, agréables à la liberté de l'esprit. Lorsqu'on la vit peu à peu se refroidir, s'assagir, invoquer de plus en plus le sens commun, partout fixer des limites plutôt qu'ouvrir des issues, et enfin, reléguant au second plan la philosophie dogmatique, se livrer aux recherches de la critique et de l'érudition, les impatiens passèrent peu à peu de l'admiration à l'estime, de l'estime à la révolte. Ils voulaient savoir le fond des choses, étudier les questions en elles-mêmes, et on ne leur parlait plus que de Platon et d'Aristote, de Leibnitz et de Spinoza, de Reid et de Kant. Ils ne voyaient pas que c'était là aussi une manière de toucher le fond des choses, une préparation prudente et salutaire à des entreprises plus difficiles; cette méthode détournée ne leur semblait donner qu'une satisfaction incomplète à la curiosité philosophique. En outre de nouvelles générations survenaient, moins disposées que les précédentes à l'enthousiasme et à l'admiration, n'ayant vu l'école spiritualiste qu'au gouvernement et non dans l'opposition. Un esprit nouveau s'éveillait, l'esprit des sciences positives, qui se répandait avec une puissance incalculable. En même temps un souffle venait de l'Allemagne, qui, d'accord avec le génie du moment, entraînait les âmes avides vers les tentations décevantes du panthéisme. En un mot, il est inutile de le cacher, l'école spiritualiste a subi depuis dix ou quinze ans un échec des plus graves. Elle n'est plus la maîtresse de l'opinion : de toutes parts des objections, des critiques, des imputations justes ou injustes, mais très accréditées, s'élèvent contre elle; elle subit enfin une crise redoutable. Après tout, s'il ne s'agissait que d'une école, on pourrait s'en consoler : nulle école n'est éternelle ni absolument nécessaire; mais il y a ici plus qu'une école, il y a une idée, l'idée spiritualiste. C'est cette idée dont les destinées sont aujourd'hui menacées par le flot le plus formidable qu'elle ait essuyé depuis l'Encyclopédie, et qui emporterait avec elle, selon nous, si elle devait succomber, la liberté et la dignité de l'esprit humain.

Dans une crise aussi sérieuse, le spiritualisme ne s'est pas abandonné lui-même, et il est entré dans une phase nouvelle, que j'appellerai la phase de la polémique. Sans doute, la polémique n'est pas absente des deux phases précédentes, surtout de la première; mais elle n'en est pas le caractère dominant, et elle y est d'ailleurs

plutôt agressive que défensive : c'est le contraire aujourd'hui. Le spiritualisme n'est pas en voie de faire des conquêtes, mais il défend ses positions avec vigueur, et par une polémique vigilante, éclairée et perçante, il jette le trouble dans les ouvrages assez fragiles jusqu'ici de ses adversaires. Il porte à son tour la guerre en pays ennemi, et fait aux théories adverses les plus sérieuses blessures. Le moment approche où ces théories auront perdu l'un de leurs principaux charmes, la nouveauté. Quelques symptômes de lassitude se font déjà sentir. L'heure est opportune pour exposer nos raisons et renvoyer nos contradictions à nos contradicteurs.

Parmi les disciples de la jeune école spiritualiste, celui qui s'est le plus vivement peut-être engagé dans cette polémique où M. Émile Saisset et M. Jules Simon avaient montré la voie est M. Caro, déjà connu par un curieux écrit sur Saint-Martin, et par des *Études morales sur le temps présent* où se révélait un talent de polémiste des plus distingués. La polémique semble jusqu'ici la vraie vocation de M. Caro : c'est le talent qu'il déploie surtout dans son nouveau livre, *l'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, ouvrage qui obtient dans le monde philosophique un succès brillant et mérité (1). On doit le louer d'avoir choisi un tel terrain pour se mesurer avec ses adversaires, car c'est l'idée de Dieu qui est le point culminant de toute philosophie; c'est celle-là surtout qui occupe la première place dans les débats philosophiques de notre temps. Les uns la nient, les autres l'altèrent, ou la décomposent et n'en gardent que ce qui leur plaît; d'autres encore l'éludent et lui interdisent l'entrée de la science. Enfin l'idée de Dieu est partout, même quand elle est absente, car la taire est aussi une manière respectueuse, mais redoutable de la nier. Dans la lutte engagée contre ces divers contradicteurs, les armes de M. Caro sont courtoises, fines, souples, élégantes, et, quoique parfois un peu molles, elles pénètrent cependant à une certaine profondeur. Sa dialectique ne laisse échapper aucune faute de ses adversaires; elle découvre les feintes et profite du moindre faux pas. On suit avec curiosité et sympathie un combat mené avec tant d'adresse et de bonne grâce. A la vérité l'ouvrage est en général plus critique que démonstratif. Cependant une solide philosophie court à travers ces pages si vivantes, et l'auteur se déploie librement dans les questions les plus délicates et les plus élevées. Enfin une conclusion ferme et lumineuse résume avec largeur, en les dégageant de tout malentendu, les idées fondamentales du spiritualisme philosophique.

Dans ce livre que je goûte fort et que je trouve en certaines par-

(1) 1 vol. in-8°, librairie Hachette.

ties excellent, il y a cependant, à mon gré, quelque chose de trop : ce sont plusieurs pages, bien pensées d'ailleurs et écrites avec modération, sur le dernier livre de M. Renan. Ce n'est pas que j'interdise à la philosophie de dire son opinion sur la question que M. Renan a si vaillamment portée au tribunal de l'opinion publique; mais il ne faut pas mêler les problèmes d'ordre différent. L'existence de Dieu est une question, la divinité de Jésus en est une autre. Celle-ci appartient à la science religieuse, celle-là à la philosophie. La philosophie et la théologie ne doivent pas cesser d'être distinctes, même n'admît-on pas de théologie révélée, à plus forte raison si l'on en admet une. La question que la philosophie pose et veut résoudre est celle-ci : peut-on, par la science et la raison, découvrir l'existence et la nature de Dieu? Ne la compliquons pas, elle est déjà assez difficile. La philosophie spiritualiste, dans cette question, travaille pour son propre compte, et non dans un autre intérêt. Il ne faudrait pas laisser croire qu'elle ne fût qu'une avant-garde destinée à recevoir les premiers coups et engagée au service d'une autre puissance. Au reste, dans les débats compliqués et ardens qui s'agitent autour de nous, chacun prend la situation que lui indique sa conscience. Pour nous, nous séparons la philosophie de toute cause théologique, quelle qu'elle soit : nous tenions à faire cette remarque; autrement l'on pourrait se tromper gravement sur le sens des critiques que nous croyons devoir adresser aux écoles nouvelles.

Ici, et dans l'ordre de la pure philosophie, nous sommes avec M. Caro dans la lutte qu'il engage contre ces écoles. Peut-être, en nous plaçant au point de vue de la critique, qui n'est pas toujours celui de la polémique, accorderions-nous davantage à la philosophie nouvelle; peut-être serions-nous disposé à reconnaître qu'elle n'a pas eu tort sur tous les points, et qu'elle répond en partie à quelques besoins du temps, qui demandent satisfaction; mais M. Caro est lui-même un esprit trop libéral et trop éclairé pour tout refuser à ses adversaires. Il a un sentiment très vif et très juste de la situation actuelle des questions, et l'on sent qu'il n'est pas disposé à se laisser renfermer à tout jamais dans un cercle infranchissable d'opinions convenues. Nul d'ailleurs parmi les spiritualistes ne comprend mieux les nouvelles idées, car rien ne familiarise avec la tactique et le jeu de ses adversaires comme d'être toujours en leur présence et de lier souvent partie avec eux. Ainsi nous avons bien tous un vague sentiment qu'il s'élève aujourd'hui une philosophie nouvelle, assez semblable à celle du XVIIIe siècle; mais la nuance précise et fine qui caractérise cette philosophie et les nuances qui en distinguent les différentes branches échappent à beaucoup d'es-

prits peu familiers avec ces questions. M. Caro démêle toutes ces nuances avec souplesse et dextérité dans un livre qui nous donne en raccourci l'histoire philosophique de ces dix dernières années. C'est pour nous une occasion heureuse et naturelle d'exposer nous-même, à un point de vue assez peu éloigné de celui de M. Caro, les principaux débats de la philosophie contemporaine en France.

I.

Il n'y a pas de commencement absolu dans les choses humaines, et il serait difficile de déterminer d'une manière rigoureuse à quel moment par exemple est né le nouveau mouvement d'opinion qui appelle à tant de titres l'attention de la critique philosophique. Cependant, pour fixer les idées, et sans attacher à une date plus d'importance qu'elle n'en mérite, on peut dire que la crise où nous sommes est devenue publique, intéressante pour tous, et a saisi l'opinion à peu près avec les premiers ouvrages de deux brillans esprits, M. Renan et M. Taine. C'est surtout le second qui, par son livre des *Philosophes français au dix-neuvième siècle*, a porté devant le public le procès actuel. Ce livre spirituel et moqueur, où quelques bonnes objections se mêlent à trop de personnalités et à une philosophie peu nouvelle, manque trop souvent de la sévère impartialité du critique et du juge. Cependant il eut un assez grand succès : d'une part, il satisfaisait certaines rancunes qu'une puissance trop prolongée finit toujours par provoquer contre soi; en second lieu, il levait le drapeau contre une école que les uns jugeaient rétrograde, et que les autres commençaient à trouver trop immobile.

Si, dans le livre des *Philosophes français*, on écarte tous les accessoires, par exemple la peinture des personnages, les appréciations littéraires (souvent ingénieuses), les plaisanteries d'un goût équivoque, les descriptions pittoresques, toutes choses qui rendent l'ouvrage piquant et intéressant, mais qui ne touchent pas au fond des questions, on peut ramener toute la polémique de l'auteur à quatre objections principales, une par philosophe : vous avez ainsi les objections *Royer-Collard*, *Maine de Biran*, *Cousin*, — et enfin l'objection *Jouffroy*. A ces quatre objections ajoutez-en une cinquième, plus générale, qui est dirigée contre l'école tout entière, et voilà toute la partie critique de la philosophie de M. Taine; mais il ne se contente pas de critiquer, il corrige, et à la place des idées qu'il croit détruire, il propose les siennes propres. Comme l'une de ses principales objections est que l'école qu'il combat n'a rien inventé, il se doit à lui-même d'inventer quelque chose. Il s'y met

de très bonne foi, et il donne même à M. Jouffroy une leçon d'invention. Or si nous recueillons, soit dans ses *Philosophes français*, soit dans ses autres écrits, les idées, nouvelles selon lui, qu'il a présentées, nous croyons qu'on peut à peu près les réduire à six. En psychologie, il a inventé : 1° que la perception extérieure est une hallucination vraie, 2° que l'entendement se compose de deux opérations, l'addition et la soustraction, et que c'est par la soustraction que nous concevons les vérités nécessaires. En métaphysique, il a inventé : 1° que la cause n'est autre chose que la loi, 2° que les élémens primordiaux des choses sont au nombre de trois, à savoir la quantité abstraite, la quantité concrète et la quantité supprimée. En morale, il a inventé que le bien d'un être est la somme des faits principaux qui le constituent. Enfin, en littérature, il a inventé le système si connu de la faculté maîtresse. Telles sont les six inventions de M. Taine, lesquelles, jointes à ses cinq objections, composent jusqu'ici son budget philosophique.

L'objection générale dirigée contre toute l'école spiritualiste est que cette école n'a jamais eu en vue la vérité elle-même, mais qu'elle a toujours dirigé ses recherches dans un intérêt moral préconçu. Elle a soutenu les idées absolues du vrai, du beau et du bien parce que c'est moral, l'existence de Dieu parce que c'est moral, la volonté libre parce que c'est le fondement de la morale. Elle a combattu le panthéisme comme contraire à la morale, le scepticisme parce qu'il est immoral de ne rien croire. Elle a pour fondateur Royer-Collard, chrétien et royaliste, qui croyait combattre la révolution et sauver la morale en combattant le sensualisme du dernier siècle. Maine de Biran a fini par le mysticisme, ce qui prouve à quel point la morale le préoccupait. Jouffroy n'a jamais eu d'inquiétude que pour le problème de la destinée humaine, qui est la plus haute des questions morales. Enfin M. Cousin ne cesse de réfuter les doctrines par leurs conséquences morales, argument contraire, suivant M. Taine, à tout esprit scientifique, car on doit considérer les choses en elles-mêmes, sans se préoccuper des conséquences, qui seront ce qu'elles pourront être. D'après cette manière de voir, la philosophie n'est plus une recherche, c'est une cause; elle n'est plus une science, c'est une foi.

Qu'il y ait une certaine part de vérité dans cette critique, je n'en disconviens pas; mais combien aussi d'exagération et de prévention, on le verra aisément. Quoi de plus étrange par exemple que de nous représenter Royer-Collard combattant la révolution française sur le terrain de la perception extérieure, et, pour sauver la société, rétablissant la réalité des corps? C'était là, il faut l'avouer, un chemin singulièrement détourné pour arriver au but. Le scepti-

cisme à l'égard du monde matériel n'a rien à voir avec la politique ni avec l'ordre de la société. Hume, le plus grand sceptique, était conservateur et, dit-on, jacobite. Berkeley l'idéaliste était évêque. L'oratorien Malebranche, qu'on n'a jamais appelé un révolutionnaire, pensait assez mal à l'égard de la matière. Enfin je n'ai jamais entendu dire que les révolutionnaires de 93 aient mis en doute l'existence des corps. Si Royer-Collard a cru devoir réfuter la doctrine de Condillac et de Hume, c'est qu'elle lui paraissait fausse; je n'en vois pas d'autre raison. De même combien ne faut-il pas être prévenu pour voir dans Maine de Biran un homme préoccupé de morale et rétablissant l'idée de la force libre dans un intérêt pratique? Rien n'est plus contraire au génie de Biran, le spéculatif par excellence. On voit que M. Taine est embarrassé d'expliquer comment il se fait que Biran, qui avait eu le bonheur de naître sensualiste, ne s'en est pas tout simplement tenu là; il paraît donc que le sensualisme ne suffit pas à tout le monde. Il est devenu mystique, dites-vous. Je le veux bien; mais le mysticisme n'est-il pas précisément la foi des spéculatifs? Est-ce dans un intérêt pratique que l'on devient mystique? Enfin ce n'est là qu'un accident individuel, qui ne touche pas à l'école entière, car en général elle ne pèche pas par le mysticisme. Jouffroy est celui de tous qui s'est le plus occupé de morale; mais quoi! n'y aura-t-il plus de moraliste désormais, et la science morale disparaîtra-t-elle de la philosophie? ou bien le vrai moraliste doit-il absolument être de l'avis de Bentham ou d'Helvétius? Comment peut-on accuser de sacrifier la science à la pratique l'homme qui a osé prononcer cette parole hardie, qu'un fanatisme absurde a si étrangement calomniée : « Le problème de l'âme, dans l'état actuel de la science, est un problème prématuré! » Enfin M. Cousin, dans sa critique de Locke, dans sa critique de Kant, dans les argumens de Platon, dans ses fragmens, a prouvé que l'intérêt scientifique l'a préoccupé au moins autant que l'intérêt pratique. Ne peut-on pas dire d'ailleurs à M. Taine : « Si vous faites à ces philosophes un procès de tendance, de quel droit leur interdiriez-vous de vous en faire un également? Vous dites que, s'ils soutiennent telle philosophie, c'est dans l'intérêt de la morale : qui les empêchera de vous dire que c'est par haine pour la morale que vous soutenez vous-même telle philosophie? Les théologiens, vous le savez, ne se font pas faute de cet argument; pour moi, je le déclare détestable, et j'aurais honte de m'en servir. Je suppose que la seule règle de vos raisonnemens, c'est le désir de voir clair dans vos idées : veuillez supposer la même chose de ceux qui ne pensent pas comme vous. »

J'ajouterai une observation qui mériterait de longs développe-

mens. M. Taine me paraît trancher ici avec beaucoup de légèreté une question des plus délicates et des plus élevées : la philosophie n'est-elle qu'une science comme une autre, une recherche, une analyse, une critique? A d'autres points de vue, n'est-elle pas aussi une doctrine, une croyance, une foi? Est-il possible d'assimiler entièrement la philosophie et la chimie? n'y a-t-il pas pour le philosophe quelque chose de plus? Sans prétendre, comme l'ont cru les saint-simoniens, que la philosophie puisse devenir une religion publique et organisée, est-il possible qu'elle ne passe point chez les philosophes sérieux à l'état de croyance et de règle? Ce phénomène ne s'est-il pas produit dans toutes les grandes écoles de philosophie, chez celles-là mêmes où il paraîtrait le moins naturel? La doctrine épicurienne chez Lucrèce ne ressemble-t-elle pas à une sorte de religion? Ne dirait-on pas aussi justement la foi stoïcienne que la foi chrétienne? Le platonisme n'est-il pas devenu une foi chez les alexandrins? Chez les cartésiens, cette transformation n'a pas eu lieu, parce qu'à côté de la recherche philosophique se trouvait chez eux la foi chrétienne. Cependant on remarque dans l'école de Spinoza quelque chose de semblable. Le panthéisme allemand a été à coup sûr une foi pour Goethe, pour Novalis, pour Schleiermacher. Kant, après avoir tout détruit par la critique, avait rétabli tout un système de croyance sur l'idée du devoir, et ce grand spéculatif résumait toute la philosophie dans ces mots : que sais-je? que dois-je? que puis-je espérer? Or toutes ces questions ont rapport à la destinée humaine. Les athées et les sceptiques du XVIIIe siècle avaient une foi : ils croyaient aux destinées de l'humanité et de la civilisation. Il suit de ces faits que la philosophie n'est pas seulement une science et une recherche, mais qu'elle est une doctrine et une foi. Nos pensées ne servent pas seulement à nous éclairer, mais encore à nous guider. On dit que c'est abaisser la spéculation que d'en faire un guide pour la vie; mais on ne voit pas que c'est relever la vie que de la faire gouverner par la pensée. Si la pensée ne descend pas dans la vie, celle-ci n'aura donc pour guides que l'instinct, la routine ou la foi. A la vérité, la foi philosophique, pas plus que la foi religieuse, ne doit devenir un obstacle à la libre recherche; mais la libre recherche ne doit pas imposer à l'homme une absolue indifférence sur ce qui l'intéresse le plus au monde, et l'empêcher de tourner en croyances les vérités sur lesquelles la science n'apporte qu'une lumière incomplète. Ce n'est que dans l'absolu que la science et la foi pourraient se confondre; jusque-là, on ne doit pas trancher le conflit en sacrifiant l'une ou l'autre. Nous ne pouvons d'ailleurs tout dire sur cette question, l'une des plus grandes du siècle, et sur laquelle M. Taine paraît glisser avec une

juvénilité bien superficielle. Il faut passer à quelques objections plus particulières, car leur donner à toutes le développement qu'elles mériteraient, ce serait faire un traité complet de philosophie. On est donc obligé de se borner à l'essentiel.

M. Taine combat la théorie de la perception extérieure dans Royer-Collard, la théorie de la raison dans M. Cousin, la théorie de la volonté libre dans Maine de Biran, la théorie de l'ordre moral dans Jouffroy. Je ne lui en veux point d'avoir critiqué ces diverses théories, qui peuvent laisser à désirer; je lui en veux de la manière dont il les critique. Je concevrais aisément une critique qui, accordant ce qu'il y a de vrai dans ces théories, essaierait d'aller plus loin, de voir plus clair, de préciser davantage, en un mot une critique qui aurait pour but de marcher en avant et non de rétrograder. M. Taine a employé une méthode plus facile et plus expéditive, mais aussi tout à fait stérile. Se fiant sur l'ignorance du public, il a repris simplement toutes les thèses de l'école condillacienne, telles qu'on les exposait il y a quarante ans; il a supposé que les doctrine qu'on leur a substituées sont absolument fausses, qu'elles sont vides de sens et qu'il n'en doit rien rester dans la science. Alors voici mon doute, et où je cesse de comprendre. Si les doctrines spiritualistes sont si fausses, et les doctrines condillaciennes si vraies, pourquoi donc celles-ci ont-elles succombé? Pourquoi s'en est-on lassé pour se jeter dans le vide des idées platoniciennes? Comment a-t-on renoncé à ce qui était si clair, si évident, si démontré? Vous expliquez cela par la réaction monarchique et religieuse de la restauration; mais avec ces procédés d'interprétation ne pourra-t-on pas expliquer le succès actuel de vos idées par une recrudescence du mouvement athée et révolutionnaire? Vous nous renvoyez à la réaction, on vous renverra à la démagogie; nous voilà bien avancés! Allez au fond des choses et reconnaissez que si les idées de Condillac ont succombé, c'est qu'elles étaient insuffisantes. Nous vous accorderons, si vous voulez, que les nôtres le sont également, car qui prétend posséder la science absolue? Mais, au nom du ciel, ne nous ramenez pas en arrière sous prétexte de progrès; que la philosophie ne donne pas ce triste spectacle de revenir sans cesse sur ses pas et de ne se mouvoir qu'en cercle!

Voyez par exemple : vous critiquez la théorie de la perception extérieure des Écossais, et il y aurait en effet bien des choses à dire à ce sujet; mais tout ce que vous imaginez, c'est de reprendre la théorie des idées-images, théorie aussi vaine qu'inutile. Et quel est votre argument? C'est que dans la mémoire et l'imagination les idées sont de véritables images des objets absens; vous en concluez qu'elles sont également des images, quand les objets sont présens.

Qui ne voit le vice d'un semblable raisonnement? De ce que, dans l'absence d'un objet, l'idée que j'en ai est une véritable image de cet objet, comment conclurais-je que cette idée est encore une image quand l'objet est présent? Qu'ai-je besoin d'image devant l'objet même? Sans doute, dans la perception, il y a une représentation de l'objet (et qui l'a jamais nié?); tout ce qu'ont voulu dire les Écossais, c'est qu'entre la perception et l'objet, il n'y a rien, que la perception est l'acte dans lequel le sujet et l'objet s'unissent sans intermédiaire, et cela est d'une absolue vérité.

Cette théorie des idées-images que M. Taine ressuscite si mal à propos l'entraîne à la plus étrange définition de la perception extérieure. « La perception extérieure, dit M. Taine, est une hallucination vraie; » mais comme l'hallucination est par définition une représentation fausse, comment pourrait-elle être vraie sans cesser par cela même d'être une hallucination? Voulez-vous dire simplement que le même objet, non réel dans l'hallucination, est réel dans la perception? C'est ce qui est trop évident. Voulez-vous dire que de part et d'autre il n'y a dans l'esprit qu'une conception, que le seul objet de la pensée est toujours une idée dans l'un et dans l'autre cas? Alors comment savez-vous que dans un cas l'idée correspond à quelque chose de réel, et dans l'autre, non? La perception sera donc non pas une hallucination vraie, mais purement et simplement une hallucination, dont on ne saura jamais si elle est vraie ou si elle est fausse. Rien de plus contraire d'ailleurs à la vraie psychologie que d'expliquer la perception par l'hallucination, car celle-ci n'est qu'un phénomène dérivé de celle-là. J'ai des perceptions avant d'avoir des hallucinations, et sans perception point d'hallucinations possibles, car les aveugles-nés, que je sache, n'ont point d'hallucinations de la vue. Les visions du sommeil, si semblables aux hallucinations, sont toutes empruntées aux perceptions de la veille; M. Maury en a donné des preuves nombreuses dans son curieux ouvrage sur le sommeil. Ainsi la perception est un phénomène primitif, l'hallucination un phénomène dérivé. Expliquer le premier par le second est une faute de méthode qui trahit l'irréflexion, l'empressement d'affirmer, la séduction exercée sur notre esprit par une formule plus ou moins heureuse dont nous nous croyons les inventeurs.

Sur la plupart des autres points où M. Taine combat les doctrines spiritualistes, on peut faire les mêmes remarques. Partout il substitue purement et simplement la doctrine condillacienne et sensualiste à la doctrine qu'il repousse. Celle-ci soutient-elle qu'il y a des idées qui ne viennent pas des sens, ni directement ni indirectement, M. Taine se contente de dire avec Condillac et Locke

que ces prétendues idées innées se tirent des idées sensibles par le moyen de l'analyse et de l'abstraction. L'école spiritualiste soutient-elle qu'il y a des causes et des substances, M. Taine reprend la vieille thèse de Condillac et de Hume, il affirme qu'une substance est une collection de phénomènes, et qu'une cause est une relation de phénomènes. L'école de Maine de Biran assure-t-elle qu'il y a dans l'homme autre chose que la sensation, à savoir une volonté, une puissance d'effort et d'action qui fait jaillir les phénomènes de son sein, et qui est ainsi le principe de la responsabilité et de l'inspectabilité morale, M. Taine enseigne avec Hume que la volonté n'est elle-même qu'un phénomène et non une puissance, un effet et non une cause. Jouffroy enfin essaie-t-il de prouver que la distinction du bien et du mal suppose un certain ordre absolu, c'est-à-dire une coordination des fins à laquelle toute créature rationnelle et libre est tenue de coopérer, M. Taine, reprenant la vieille thèse des écoles empiriques (seulement en l'exposant d'une manière beaucoup plus vague), nous dit que le bien d'un être est la somme des faits principaux qui constituent sa nature, et il explique par là, si l'on veut, comment chaque être recherche son propre bien; mais il échoue entièrement lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi il est tenu de faire le bien d'autrui. En un mot, dans toutes ces thèses, M. Taine ne montre aucune invention ni aucune originalité. Il reprend toutes les questions exactement dans les mêmes termes où on les posait il y a cinquante ans, sans se soucier le moins du monde des raisons, après tout assez sérieuses, il me semble, pour lesquelles on avait abandonné toutes ces solutions.

Je ne puis résumer toutes ces discussions, traitées par M. Caro avec une dialectique serrée; je signalerai seulement le point capital. M. Taine, avec tout le chœur des philosophes empiriques et sceptiques, ne veut admettre ni cause ni substance. Un groupe de phénomènes, voilà la substance; une relation de phénomènes ou une loi, voilà la cause. Et réduisant, comme Descartes, tous les objets à deux classes, il ne voit dans la nature que « des groupes de mouvemens et des groupes de pensées. » Mais au risque de me faire ici l'écho du docteur Reid, de même que M. Taine se fait l'écho de Condillac, j'avoue que je ne puis comprendre ce que c'est qu'un groupe de mouvemens. J'adjure, non pas M. Taine, qui a là-dessus pris son parti, mais ceux qui veulent bien me lire, de se demander s'ils peuvent concevoir un mouvement *sans quelque chose* qui se meut. Que l'on ne dise pas : Ce qui se meut, ce sont des couleurs, des sons, des odeurs, c'est-à-dire un groupe de phénomènes, car tous ces phénomènes ont été par hypothèse réduits au mouvement seul. Or, quand je conçois un mouvement, je conçois une chose,

quelle qu'elle soit, qui se meut. Cette chose n'est pas « un petit être spirituel, » caché sous les phénomènes, comme sous des vêtemens; c'est l'être même, spirituel ou non, dont les phénomènes sont les apparitions, les manifestations. De même que je ne comprends pas un mouvement sans quelque chose qui se meut, je ne conçois pas davantage une pensée sans *quelqu'un* qui pense, et ce quelqu'un n'est pas un groupe de pensées, car chacune de ces pensées, inexplicable sans un sujet, ne devient pas plus claire par son rapport avec d'autres pensées aussi inexplicables qu'elle-même. Cette condition fondamentale du *quelque chose* ou du *quelqu'un* sans lequel je ne puis concevoir soit un mouvement, soit une pensée, est ce que j'appelle la substance. C'est de la même façon que mon esprit se refuse à confondre la cause et la loi. Une loi n'est qu'une relation de phénomènes. Cette loi ne peut pas faire que les phénomènes soient, elle est seulement le mode suivant lequel ils sont; mais qu'un phénomène commence à être, c'est-à-dire sorte du néant, c'est ce qui ne m'est pas suffisamment expliqué par la loi qui le régit, c'est-à-dire par la relation constante qui l'unit à tel autre phénomène antécédent. Comme l'a dit ingénieusement le docteur Reid (qui n'est pas un philosophe aussi naïf que le croit M. Taine), le jour et la nuit se succèdent constamment, et par conséquent suivant une loi de périodicité incontestable. Cependant jamais personne n'a pensé que la nuit fût la cause du jour, ni le jour de la nuit. Supprimer toute idée de puissance et d'activité, c'est multiplier indéfiniment les miracles. L'apparition de chaque phénomène est un miracle; c'est une succession indéfinie de générations spontanées. Dire que chaque phénomène s'explique par le précédent, c'est confondre la raison suffisante avec la causalité. Enfin, sans quelque puissance active, rien ne serait, car, selon le mot de la scolastique, le néant ne peut rien produire; mais, arrivée à ces dernières idées, qui sont le fond de toute raison humaine, et qui ne peuvent se ramener à d'autres, la métaphysique est désarmée, car il suffit que quelqu'un vienne dire : Je n'ai pas besoin de telles idées, pour qu'il soit impossible de lui prouver qu'il en a besoin. De telles idées ne peuvent se prouver, puisqu'elles sont premières. Notre seule ressource est d'en appeler à une raison désintéressée, non à celle qui fait les systèmes, mais à celle qui les juge, et, en dernière analyse, à ce que Descartes appelle le bon sens, « c'est-à-dire à cette puissance de discerner le vrai d'avec le faux, qui est, dit-il, naturellement égale chez tous les hommes. »

En ne voyant dans M. Taine qu'un disciple attardé de Condillac, lui avons-nous rendu suffisamment justice? On le considère plus généralement comme un interprète des idées allemandes et de ce

que l'on appelle les idées panthéistes; il passe et se donne volontiers lui-même pour un disciple d'Hegel et de Spinoza : il semble avoir l'ambition de réconcilier Hegel avec Condillac ou Mill (1), et la philosophie idéaliste du XIXe siècle avec la philosophie empirique et sensualiste du siècle dernier. C'est là une entreprise des plus difficiles. Le principe fondamental de la philosophie de Hegel (et en cela elle est toute platonicienne), c'est que le général existe avant le particulier, qu'il en est le fondement et pour ainsi dire la substance. La science n'est que la déduction *à priori* de tout ce qui est contenu dans l'idée de l'être. La seule méthode scientifique est la méthode spéculative, celle qui se place d'emblée dans l'absolu, et qui, partant d'une première intuition, descend, par une série d'antinomies et de synthèses, du général au particulier, de l'abstrait au concret, d'après des lois nécessaires. Dans cette philosophie, la science expérimentale ne doit être que la servante de la science spéculative, la nature doit se soumettre aux arrêts de la dialectique; l'*idée* est le principe universel dont les choses ne sont que les manifestations. La philosophie qui ne voit rien au-delà des faits est donc radicalement contraire à la philosophie hégélienne. Or qu'est-ce que le condillacisme, même après les corrections de M. Mill? C'est précisément la philosophie empirique dans ce qu'elle a de plus exclusif et de plus étroit, car la seule chose réelle et certaine pour le condillacien, c'est la sensation au moment où elle est sentie. C'est de ce principe si fragile, si fugitif, si mobile, qu'il faut faire sortir toutes les lois du monde visible et du monde invisible, les substances, les causes, les droits et les devoirs, et enfin le principe suprême, l'être absolu. Condillac et son école expliquent ce passage, si difficile à franchir par l'abstraction et la généralisation : c'est au moyen de l'analyse et de la comparaison des faits que nous passons du concret à l'abstrait et du particulier au général; mais on a démontré surabondamment qu'une telle méthode ne peut conduire à aucune vérité absolue. Dans ce système, il n'y a que des vérités générales, d'une vraisemblance proportionnée au nombre des faits observés. Je ne juge pas cette philosophie, qui a été souvent discutée; je me contente de dire qu'elle est radicalement le contraire de la philosophie hégélienne. Dans celle-ci, le général est immédiatement donné à l'esprit par l'intuition, et les déterminations ultérieures sont découvertes *à priori* par la raison. Dans celle-là, le général n'est que la somme des faits particuliers, et l'abstrait qu'une partie ou un point de vue de ces mêmes faits.

(1) Voyez son étude sur *John Stuart Mill* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1861.

Maintenant, l'idée précise de ces deux philosophies étant bien fixée, comment M. Taine s'y prend-il pour réconcilier l'une avec l'autre? C'est ce qu'il nous est jusqu'ici impossible de deviner. Que dit en effet M. Taine? Qu'il n'y a rien de réel que le phénomène, que le commencement de toute science est la sensation. Fort bien : mais avec qui sommes-nous ici? Avec Spinoza et Hegel, ou bien avec Condillac, de Tracy, Cabanis, tous les maîtres de l'école idéologique, y compris Mill, que M. Taine a si bien analysé? Avec ceux-ci certainement; les premiers sans doute viendront plus tard. Il est vrai que M. Taine reproche à Mill et à l'école condillacienne de ne pas avoir aperçu le rôle et l'importance de l'abstraction. J'avoue que je suis étonné d'un tel reproche : aucune école, plus que l'école empirique, n'a fait la part de l'abstraction dans l'analyse de la connaissance. Toutes les notions qui pour Kant et Hegel sont des notions absolues sont pour Condillac et son école des notions abstraites. En outre l'idée que M. Taine se fait de la définition est exactement celle de l'école empirique : c'est l'opération par laquelle l'esprit ramène une série de faits à un fait premier, dont les autres ne sont que la transformation et le développement. Laromiguière ne parle pas autrement. Je ne vois donc jusqu'ici dans M. Taine qu'un disciple de Condillac et de Laromiguière, non de Hegel, quoi qu'il puisse prétendre.

Il est vrai que M. Taine nous dit qu'une fois en possession de ces idées abstraites, on est en quelque sorte dans un monde idéal, adéquat au monde sensible, mais qui en est la simplification et la réduction, et que l'on peut alors traiter avec les idées, au lieu de traiter avec les choses. C'est ici sans doute, dans cette opération ultérieure et toute logique, que M. Taine compte placer plus tard ce qu'il empruntera à l'école hégélienne; mais il ne nous a donné encore que l'esquisse la plus vague de cette sorte de métaphysique, et, autant que je puis la comprendre, je ne vois là jusqu'à présent qu'une doctrine toute condillacienne et non hégélienne. Suivant Condillac, l'esprit, une fois en possession des idées abstraites et les ayant représentées par des signes, peut opérer sur ces signes comme sur les choses mêmes, sans avoir besoin de recourir de nouveau à l'observation : il peut combiner ces signes, les transformer, les décomposer, exactement comme on fait en algèbre : le raisonnement n'est plus qu'un calcul. Or cette opération tout abstraite, qui va de signe en signe en toute sécurité, parce qu'elle sait que le signe pourra toujours se transformer en chose quand nous le voudrons, cette opération me paraît être celle que M. Taine nous décrit comme devant être la métaphysique tout entière. N'est-ce pas là, sans aucun mélange, sans aucune addition, la métaphysique de Condillac?

Si de la métaphysique de M. Taine nous passons à sa philosophie littéraire, il est impossible de ne pas voir à quel point cette philosophie est, comme on disait autrefois, sensualiste, et combien peu hégélienne. A la vérité, M. Taine avait d'abord proposé un criterium littéraire qu'il mettait à l'abri du nom de Spinoza : c'était ce qu'il appelait la faculté maîtresse. Il y avait, suivant lui, dans chaque écrivain une faculté dominante, qui par toute sorte de transformations expliquait l'homme tout entier, sa personne, son talent et ses œuvres. Un tel système ne pouvait toutefois tenir longtemps devant l'application. Il n'y a pas assez de facultés dans l'esprit humain, même en descendant jusqu'aux plus secondaires, pour expliquer cette innombrable variété de talens qui illustrent l'histoire des littératures. Déjà même quelques-unes faisaient double emploi, et M. Taine avait été obligé de recourir à la même, à la *faculté oratoire,* pour expliquer deux personnages qui ne se ressemblent guère, Tite-Live et M. Cousin. Dans d'autres cas, l'explication était tellement générale qu'elle équivalait à une défaite. Dire que la faculté maîtresse de Shakspeare est l'imagination, ce n'est pas être très loin de ne rien dire. La stérilité d'un tel principe étant ainsi devenue évidente, M. Taine a dû l'abandonner et aller aux vraies conséquences de la méthode empirique. Au lieu d'expliquer un homme par une seule faculté, c'est-à-dire par une abstraction, il va droit aux faits. Ces faits, ce sont d'abord les conditions extérieures dans lesquelles l'homme est né, le milieu, le temps, le climat, l'éducation, etc.; ce sont ensuite le tempérament, l'organisation, les accidens de la vie, les passions, les mœurs. Tous ces faits étant décrits et rassemblés, il faut le dire, avec une vigueur de pinceau peu commune, et systématisés avec une extrême habileté, le talent d'un écrivain en est la résultante. Dans la théorie de la faculté maîtresse, l'intérieur de l'homme était encore ce qui dominait; mais M. Taine a été de plus en plus entraîné par l'impulsion naturelle de ses principes à remplacer l'intérieur par l'extérieur, à expliquer l'homme par les choses, et à ne plus voir dans une âme humaine, dans le génie, dans la vertu elle-même, qu'une sorte de combinaison de phénomènes dans des proportions qu'on ne peut qu'approximativement déterminer. Or cette théorie est en contradiction avec la théorie des grands hommes, telle que la donne l'école hégélienne. Suivant les hégéliens, un grand homme est une incarnation de l'idée éternelle, c'est par la participation avec l'absolu et avec le divin qu'un homme est grand. Les circonstances extérieures ne sont pas les causes déterminantes du génie; bien loin de là, elles ne sont elles-mêmes en grande partie que les dernières conséquences des idées antérieurement découvertes et défendues par quelques es-

prits supérieurs. Chaque grand homme représente un nouveau développement de l'idée, il est donc nécessairement en lutte avec son temps : le milieu lui fait obstacle, il faut qu'il le brise, pour créer lui-même un nouveau milieu, qui sera un obstacle à un génie futur. Dans cette théorie, le génie devance les faits; il n'en est pas l'expression, il en est la cause. L'idée qui est en lui est le seul principe véritablement actif de l'histoire. C'est donc dans l'idée des grands hommes et surtout des grands philosophes qu'il faut étudier l'histoire. Dans M. Taine, la théorie du génie est toute différente. Le génie n'est qu'un effet, il est le résultat et la combinaison de tous les phénomènes coexistant à un moment donné. Ce par quoi l'homme de génie surpasse les autres hommes et ce qu'il ajoute aux idées anciennes ne s'expliquent pas aisément dans cette hypothèse; mais ce qui est certain, c'est qu'ici les idées, loin de devancer les faits, ne font que les suivre et les résumer ; loin d'expliquer l'histoire par les idées, il faut expliquer les idées par l'histoire. Dans le système de Hegel, l'extérieur n'est que le symbole de l'intérieur, le réel de l'idéal. Dans le système de M. Taine, tout est au rebours, le dedans vient du dehors, l'idéal n'est que le revers du réel; enfin, comme disait Cabanis, le moral n'est que le physique retourné. Je ne juge point ces idées; je les constate, afin de bien démêler le genre d'esprit philosophique qui paraît vouloir reprendre faveur parmi nous. Or cet esprit n'a emprunté à l'idéalisme allemand que son vernis et quelques formules : en réalité, c'est l'esprit sensualiste dans toute sa rigueur, dans toute sa sécheresse, dans toute sa brutalité.

II.

Je ne retrouve pas davantage l'esprit véritable de l'hégélianisme dans la nuance d'opinion plus fine et plus distinguée que représente aujourd'hui avec un si grand éclat de talent M. Renan. Suivant cette manière de voir (si je la comprends bien, car elle est très subtile et très difficile à saisir), il n'y a pas de vérité absolue, ou, s'il y en a une, elle est inaccessible à l'homme: ce qui existe, ce sont des états successifs d'opinion, et ces états d'opinion sont eux-mêmes les effets de l'état perpétuellement changeant de l'humanité. L'humanité ne reste jamais deux instans de suite la même, elle est essentiellement mobile, et cette mobilité infinie d'états, déterminant une semblable mobilité de sensations, de sentimens, d'impulsions de toute nature, donne naissance aux croyances, aux doctrines, aux systèmes indéfiniment changeans, comme la substance dont ils sont les accidens. Ces différences n'ont pas seulement lieu

dans le temps, mais dans l'espace; elles existent principalement de race à race, de peuple à peuple, et même, je le suppose, d'individu à individu. Les opinions et les systèmes ne se mesurent donc pas sur la nature des choses : il n'y a pas de nature des choses, ou, si elle existe, elle est inaccessible; mais ils se mesurent et se déterminent par l'état subjectif des individus, des siècles et des peuples. De là cette conséquence, que toute vérité est relative, c'est-à-dire qu'elle n'exprime que l'état d'esprit de celui qui l'énonce, et cette autre conséquence, que ce n'est pas la vérité en elle-même qui est intéressante, mais la recherche de la vérité, c'est-à-dire le déploiement des forces de l'âme. La nature est soumise à la même mobilité que l'humanité; elle change toujours, quoique plus lentement, et si nous pouvions remonter assez haut et assez loin, elle aurait son histoire comme l'humanité elle-même. Les phénomènes naturels se modifient sans cesse autour de nous, et le tableau qui nous environne ne reste jamais un instant immobile. Cependant ces phénomènes sont soumis à des lois, et ces lois semblent éternelles et immuables; au moins rien n'indique qu'elles aient commencé ou qu'elles en aient remplacé d'autres. Il y a donc des lois immuables dans le monde physique, pourquoi n'y en aurait-il pas dans le monde moral? Mais alors tout n'est donc pas soumis à l'universel *devenir!* Il y a des points fixes, et l'objet de la science est de les déterminer. Ce sont là les côtés obscurs de cette philosophie du relatif. En ai-je d'ailleurs bien compris, en ai-je fidèlement reproduit les principaux traits? C'est ce que n'oserais affirmer. Pour exprimer une telle doctrine, il faut une langue souple et mobile, fine et flottante, quelque peu nuageuse. Cette langue, tout le monde ne peut la parler. Exprimées en langage exact, de telles idées paraissent changer de physionomie et n'être plus elles-mêmes; la précision est contraire à leur nature : la mobilité universelle ne saurait s'exprimer sans contradiction par des signes déterminés.

Il est assez curieux de comparer l'une à l'autre, pour les mieux comprendre par le contraste, la philosophie de M. Taine et celle de M. Renan : la première, que j'appellerais volontiers la philosophie du fait, et la seconde la philosophie du phénomène. Quelle différence établissez-vous, me dira-t-on, entre un phénomène et un fait? Voici comme je l'entends. Un fait est en quelque sorte un phénomène arrêté, précis, déterminé, ayant des contours que l'on peut saisir et dessiner; il implique une sorte de fixité et de stabilité relatives. Le phénomène, c'est le fait en mouvement, c'est le passage d'un fait à un autre, c'est le fait qui se transforme d'instant en instant. — En partant de cette définition, je dis que M. Taine s'intéresse particulièrement aux faits, et M. Renan aux phénomènes. Le

premier aime les descriptions accentuées, burinées, individuelles; il aime qu'un fait soit distinct d'un autre fait; il tranche les différences, les rend saillantes, les met en relief, comme un physiologiste qui fait gonfler un vaisseau invisible pour le rendre visible. De telles précisions semblent à M. Renan contraires à la nature des choses; pour lui, tout ce qui est précis est faux, tout ce qui est gros est grossier, toute définition est une convention. Il n'y a pas de fait précis et déterminé, il n'y a que des nuances, c'est-à-dire des passages insensibles d'un phénomène à un autre; mais comme ces passages sont insaisissables quand il s'agit de phénomènes particuliers, on ne peut les surprendre que sur une assez vaste échelle : il faudra donc étudier les phénomènes généraux, les ensembles, les masses. De là le goût de M. Renan pour les généralités, quoique sa métaphysique soit toute phénoménale. M. Taine s'intéresse surtout aux individus. Il les dessine, il les grave, il les calque, il aime le trait cru et tranché, il aime enfin les monographies. M. Renan s'intéresse aux siècles, aux races, aux groupes généraux; il en esquisse avec grâce et mollesse les nuageux et changeans contours. Il s'arrête difficilement et rarement à la description d'un fait particulier; il préfère les oscillations, les vicissitudes, les révolutions flottantes des choses humaines. M. Taine aime les époques accusées, claires à l'imagination, les époques modernes et civilisées, la société de France et d'Angleterre du XVIIe ou du XVIIIe siècle; M. Renan aime les sociétés primitives, les sources obscures et souterraines de la civilisation; il se transporte volontiers en pensée sur ces hauts plateaux de l'Asie d'où l'on dit qu'est sortie la civilisation européenne, vers ces races primitives dont on ne connaît l'histoire que par les langues qu'elles ont parlées. Il aime l'embryogénie de la race humaine; M. Taine en aime la physiologie et surtout la pathologie. Par toutes ces raisons aussi, M. Renan est bien moins éloigné que M. Taine d'admettre des causes immatérielles et métaphysiques, quoique son système, pris à la lettre, n'y conduise en aucune façon; mais il ne veut pas que rien soit pris à la lettre, et la fluctuation incessante et volontaire de sa pensée le ramène par un chemin singulier à une sorte de spiritualisme très subtilisé. Comme il a horreur d'un fait trop déterminé, tout ce qui tend à circonscrire les choses d'une manière trop rigoureuse lui paraît faux. A ce titre, le matérialisme doit lui être une doctrine fausse; la prétendue clarté de ce système est précisément ce qui lui en répugne, il n'y a de vrai que l'incertain et l'obscur. Par là M. Renan est conduit à reconnaître l'existence d'un *je ne sais quoi* dans la nature et dans l'homme. Ce je ne sais quoi, appelons-le âme, Dieu, ordre moral, et voilà un nouveau spiritualisme qui ne se distinguera de l'an-

cien que par une nuance, qui peut devenir elle-même aussi petite qu'on le voudra. Au contraire, pour M. Taine, il n'y a pas de je ne sais quoi; il n'y a que deux facultés, la sensation et l'abstraction; tout ce qui n'est pas phénomène perçu par les sens ou notion abstraite exprimée par des mots n'est rien. Quelquefois son imagination s'enflamme quand il pense à la totalité des phénomènes, et il parle de la nature avec l'enthousiasme de Lucrèce. Ne nous y trompons pas, la nature n'est ici qu'un mot qui représente la somme des phénomènes perçus ou imaginés.

La philosophie que je viens de décrire est-elle plus hégélienne que la précédente? Je ne le pense pas. M. Renan a quelque part interprété la doctrine de Hegel dans le sens de ses propres idées; il a vu dans la théorie du *process*, c'est-à-dire du développement, sa propre théorie de l'universel *devenir*, et il explique le principe de l'identité des contradictoires par l'idée de la relativité indéfinie de la connaissance. M. Scherer, dans un remarquable travail sur Hegel qui a paru ici même (1), l'interprète à peu près de la même manière, et transforme volontiers l'école hégélienne en école historique. Il me semble que le véritable hégélianisme disparaît peu à peu dans ces diverses traductions. Sans doute la pensée de ce grand métaphysicien se prête à des interprétations bien diverses; mais il n'y en a pas, je crois, de plus infidèle que celle qui transforme en philosophie du relatif une doctrine dont toute la prétention, je dirais presque la folie, est d'être précisément la vérité absolue, la science absolue. En effet, aucune philosophie dans aucun temps n'a poussé aussi loin l'assimilation de la raison humaine et de la raison divine; aucune n'a tenté un effort plus hardi et plus violent pour déduire le monde entier de certaines idées *à priori*; aucune n'a plus audacieusement affirmé qu'elle était parvenue à découvrir et à expliquer l'essence des choses. C'est ce système, si dogmatique et tout rationnel, qui se transformerait, suivant M. Renan et M. Scherer, en une sorte de scepticisme empirique, acceptant comme loi suprême l'évolution des phénomènes, soit dans la nature, soit dans l'humanité. Rien ne prouve mieux l'opposition de ces deux points de vue que la polémique soulevée en Allemagne entre l'école hégélienne et l'école historique sur les principes et les fondemens du droit. Pour celle-ci, le droit n'est que le résultat de la transformation successive des choses, il est le résumé d'un état donné de civilisation; pour celle-là, le droit est une idée *à priori* qui se tire de l'essence même de l'humanité et doit s'imposer aux faits, au lieu d'en être l'expression et le résultat. Voilà, dans un cas

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1861.

particulier, l'opposition du relatif et de l'absolu, de l'historique et du rationnel. M. Renan ne dissimule point ses sympathies pour l'école historique, et en toutes choses il préfère le point de vue historique au point de vue rationnel : c'est précisément l'opposé de l'idéalisme hégélien.

A la vérité, ce qui pourrait favoriser la confusion que je combats, c'est la loi de développement et de progrès que Hegel suppose être la loi éternelle des choses; mais cette loi ne change pas la nature de l'objet. Supposez que les vérités géométriques, au lieu d'être conçues comme éternellement coexistantes, se réalisent successivement dans le temps, en sortant les unes des autres; elles ne cesseraient pas pour cela d'être des vérités absolues. La génération logique des idées (qu'elle se fasse ou non dans le temps) est essentiellement différente de la transformation mobile des phénomènes. Il en est de même de la loi des antinomies ou des contradictoires. Dans l'école du relatif, les antinomies ne sont que les points de vue qu'oppose un même objet à un sujet diversement disposé ou qu'un objet changeant et aperçu de différens côtés présente à un même sujet. L'antinomie hégélienne au contraire n'est nullement l'apparence des choses, elle en est l'essence même; l'antinomie ou la contradiction est le chemin nécessaire par lequel elles parviennent à l'harmonie et à l'unité. Par exemple, il est de l'essence de l'état de passer par l'anarchie et le despotisme (deux opposés identiques) pour arriver à la liberté. Ainsi la métaphysique de Hegel ne cesse jamais un instant d'être la métaphysique de l'absolu. Quelle fiction de lui imposer la doctrine contraire, à savoir que l'homme ne connaît rien d'absolu, qu'il est un relatif dans le relatif, un phénomène toujours en mouvement dans le monde éternellement changeant des phénomènes!

Je viens de caractériser l'esprit général des doctrines de M. Renan. Quant à son système philosophique (si l'on peut appeler système une esquisse où l'imagination a plus de part qu'une sévère raison), il l'a résumé d'une manière brillante et originale dans sa lettre à M. Berthelot (1). Dans cette lettre, M. Renan se représente la formation de l'univers à peu près comme Laplace et Herschel se représentaient la formation du monde solaire. Une première nébuleuse, par une condensation progressive, passe de l'état mécanique à l'état chimique, de l'état chimique à l'état planétaire; elle se brise en centres divergens dont chacun devient une planète; l'une de ces planètes est la terre. La terre passe à son tour par des degrés divers

(1) *Les Sciences de la nature et les Sciences historiques.* Voyez la *Revue* du 15 octobre 1863.

de condensation. A l'un de ces degrés, elle est susceptible d'entretenir la vie; à un degré supérieur, elle donne naissance à l'humanité. L'humanité, à son tour, va toujours en se développant comme la nébuleuse primitive. A un premier degré, elle est inconsciente et forme un tout quasi indivis; à un degré supérieur, elle se partage en consciences distinctes, en individus, à peu près comme la nébuleuse primitive s'est brisée en noyaux divergens. Ainsi la condensation progressive d'une matière subtile infinie, tel est le principe général de cette cosmogonie; mais si cette condensation n'avait pas de contre-poids, le progrès de l'univers consisterait dans la réduction du tout en un point unique. C'est ce qui n'a pas lieu. La condensation amène en quelque sorte à sa suite la raréfaction, et par conséquent des brisures dans le sens primitif, chacune des parties restant néanmoins soumise à la loi de la condensation et de la concentration. Or le plus haut degré de la concentration connu, c'est la conscience. On peut faire trois questions à cette cosmogonie, qui rappelle beaucoup la physique stoïcienne. — Qu'est-ce que l'âme? Qu'est-ce que Dieu? Quel est le principe du mouvement, de l'ordre et de l'harmonie dans l'univers?

On ne nous dit pas, à la vérité, ce que c'est que l'âme; mais on nous dit ce que c'est que la conscience, le signe révélateur de l'âme. La conscience est une résultante; on peut en conclure que l'âme elle-même est une résultante. Si l'on prenait l'expression de résultante à la rigueur, cette définition de la conscience n'aurait pas de sens, car, en mécanique, la résultante est une ligne idéale, que l'esprit conçoit comme une moyenne entre deux directions données; mais cette ligne idéale n'existe pas. A ce titre, on ne conçoit pas que la conscience soit une résultante, car elle est certainement un fait et par conséquent une réalité. Ce que l'on veut dire, c'est que la conscience n'est que le résultat de la combinaison et de la rencontre des forces cérébrales. L'âme n'est donc qu'un résultat, une fonction de la matière, infiniment supérieure cependant à la matière, comme l'harmonie de la lyre, suivant l'admirable comparaison de Platon, est supérieure à la lyre elle-même, quoiqu'elle ne soit rien sans elle. Quelles seront maintenant les destinées de cette âme? En tant qu'elle est liée à la matière, elle s'évanouit et se dissipe avec la matière même : elle perd donc la conscience, qui n'est que la résultante des actions du cerveau; mais l'âme n'est pas tout entière dans la conscience, elle est quelque autre chose de plus. Quel est ce quelque chose? C'est ce qu'on ne nous dit point. Ce quelque chose subsiste et survit néanmoins. Bien plus il survit en Dieu. Qu'est-ce donc que Dieu?

Le mot Dieu peut avoir deux sens, un sens relatif et un sens ab-

solu. Au premier sens, Dieu est dans l'univers, il est en tout, et il est de plus en plus dans ce qui est plus parfait. Il est donc dans la vie plus que dans la matière inerte, dans la pensée plus que dans la vie, dans la conscience des grands hommes plus que dans celle du vulgaire. A ce point de vue, Dieu se développe sans cesse; il n'est pas, il devient, il *se fait*. Le plus haut degré de divinité que nous connaissions est la conscience humaine; mais on peut concevoir un plus haut degré de divinité possible, ce serait une concentration de toutes les consciences de l'univers dans une conscience unique, dans une conscience absolue. De là ce singulier rêve, que l'on a admiré dans la *Vie de Jésus*, d'une résurrection possible de toutes les consciences dans une conscience finale, terminaison étrange de cette cosmogonie arbitraire, dénoûment fantastique de cette merveilleuse féerie que l'univers joue devant nous, et dont nous sommes nous-mêmes les spectateurs et les acteurs.

Dans un autre sens, Dieu n'est plus ce progrès de la nature toujours en mouvement. Il est l'infini, il est l'idéal, il est l'absolu. Il est l'ordre où la métaphysique, les mathématiques, la logique, sont vraies. On peut donc dire de lui avec Bossuet, Malebranche, tous les platoniciens et tous les chrétiens, qu'il est le lieu et la substance des vérités éternelles. Admirable définition de Dieu, si elle se rapportait à quelque chose d'existant! Or, suivant M. Renan, Dieu, entendu dans ce second sens, n'existe pas, il est en dehors de la réalité; il n'est qu'une catégorie de la pensée. En effet, il est le lieu des sciences absolues; mais les sciences absolues n'ont pas le réel pour objet. Il est l'absolu lui-même; mais rien d'absolu ne peut exister. Nous apercevons maintenant, nous comprenons dans quel sens l'âme est immortelle. Survivre en Dieu, c'est survivre dans l'idéal et dans l'absolu, c'est survivre dans ce qui n'existe pas. Quelquefois M. Renan veut donner un peu plus de fond à cette immortalité illusoire, et il nous fait espérer de survivre dans le souvenir de nos amis (souvenir aussi fragile que nous-mêmes) ou bien dans nos pensées, ce qui réserve l'immortalité à un bien petit nombre d'hommes, car combien d'entre nous peuvent se flatter que leurs pensées méritent de leur survivre?

Mais si Dieu n'est qu'un idéal sans aucune réalité, comment expliquer l'ordre et l'harmonie de l'univers? On mêle ici d'une manière assez confuse le hasard et l'instinct, d'une part la théorie épicurienne des combinaisons fortuites, de l'autre la théorie stoïcienne d'une vitalité intérieure de la nature. Deux choses deviennent nécessaires pour expliquer le monde, le temps et la tendance au progrès. « Une sorte de ressort interne poussant tout à la vie, voilà l'hypothèse nécessaire... Il y a une conscience obscure de l'u-

nivers qui tend à se faire un secret ressort poussant le possible à exister. » Ainsi l'âme de l'univers est une sorte d'instinct, c'est ce je ne sais quoi de divin qui se manifeste « dans l'instinct des animaux, dans les tendances innées de l'homme, dans les dictées de la conscience, dans cette harmonie suprême qui fait que le monde est plein de nombre, de poids et de mesure. » La nature est une sorte d'artiste qui agit par inspiration et sans aucune science. Le vieux philosophe grec, Héraclite, l'avait déjà dit en appelant le principe de l'univers « un feu artiste, » belle formule qui résume non-seulement la doctrine de M. Renan, mais encore son talent avec ses trois caractères les plus saillans, l'art, la flamme et la mobilité.

III.

De même que la philosophie de M. Taine peut se résumer dans l'idée d'une chaîne inflexible qui, par des liens de fer, attache et resserre tous les phénomènes de l'univers, la philosophie de M. Renan se réduit à l'idée de la mobilité universelle et du perpétuel *devenir*.

Mécanisme et fatalité, voilà le système de M. Taine; transformation et mouvement, voilà celui de M. Renan. Ces deux idées vont se perdre l'une et l'autre dans l'idée commune d'un absolu phénoménisme. Pour tous deux, la nature n'est qu'un grand phénomène qui se transforme sans cesse; l'humanité, un des momens, un des accidens de cette transformation; l'individu, un des accidens de cet accident. Quant à l'âme, il est trop évident qu'elle s'évanouit et tombe en poussière; elle n'est plus, comme ils le disent, que la résultante, le produit complexe d'un nombre incalculable de phénomènes antérieurs. Pour être juste, il faut reconnaître que de temps à autre ils semblent laisser errer quelque autre chose au-delà, au-dessus, au-dessous ou au dedans de cette série flottante : c'est ce que M. Taine appelle « la loi, » et M. Renan « l'infini » ou « l'idéal; » mais ces agens transcendans jouent un rôle si vague et si obscur dans leurs doctrines qu'il est difficile de bien saisir la part qui leur est faite, et qu'il est permis d'y voir des concessions à l'opinion et à l'habitude plutôt que de vrais principes sciemment et scientifiquement reconnus. Avouons cependant qu'il y a là pour eux une issue pour s'élever plus tard, s'ils le veulent, à une philosophie plus haute que celle qu'ils nous ont proposée jusqu'ici : je le désire sans trop l'espérer, car plus ils vont, plus ils me paraissent pencher du côté fatal que j'ai signalé.

Entre les innombrables questions que les idées que je viens d'exposer pourraient provoquer, je me contenterai d'en choisir une.

Dans cette chaîne infinie de phénomènes dont on ne comprend ni le pourquoi ni le comment, d'où vient qu'il se produit à un moment donné un certain mécanisme de phénomènes, un certain système qui semble se détacher du tout par la conscience, et s'opposer au reste comme une force capable d'action et de réaction? Comment ce mécanisme si compliqué, à savoir l'homme, qui n'est qu'un effet ou un ensemble d'effets, arrive-t-il à se faire à lui-même l'illusion qu'il est une cause, au point même de n'avoir d'autre idée de cause que celle qu'il puise dans la conscience de sa propre action? Comment peut-il même avoir l'idée de l'action? Un phénomène n'agit pas, il est *agi*, comme disait énergiquement Malebranche. Un phénomène est le produit d'une action, ce n'est pas l'action elle-même. Si l'homme n'était qu'un phénomène ou un ensemble de phénomènes, il n'aurait jamais l'idée de l'action; mais par cela même il n'aurait aucune idée, car penser, c'est agir.

Je comprends que l'on dise que l'homme est lié au tout, et Spinoza n'a pas tort d'écrire que nous ne sommes pas « un empire dans un empire. » Toutefois, sans être un empire indépendant et souverain dans l'empire universel de la nature, l'homme peut y être citoyen, ce qui n'est pas possible, si l'homme n'est pas quelque chose par lui-même, s'il n'a aucune personnalité, et s'il doit tout au dehors, si en un mot l'homme n'est qu'un produit, car alors il n'a rien d'intérieur, ni de spontané, rien qui puisse être principe de liberté ou objet de droit. Que sera-ce si cette rencontre ou combinaison de phénomènes que vous appelez un homme n'est que le résultat de l'activité aveugle et inconsciente de la nature? Mais je laisse de côté ce qu'il y a d'inexplicable dans l'idée de forces aveugles produisant cette œuvre si merveilleusement ordonnée; je me contente de répéter que l'homme ainsi formé par rencontre et combinaison n'a point de centre : or dans un tel être je ne comprendrai jamais la conscience de soi-même.

L'intériorité à soi-même (s'il est permis de définir ainsi la conscience) est un fait si extraordinaire, si original, si inattendu dans cette série graduée qu'on appelle la nature, il tranche tellement sur le reste, qu'il faut un étrange parti-pris philosophique pour avancer avec le dogmatisme de nos critiques que la conscience est une résultante, et que l'homme est un produit. C'est précisément ce qu'il faut démontrer. Il ne suffit pas de développer avec éclat et imagination l'idée d'une évolution de la nature : tout le monde sait qu'il y a une évolution, ou du moins une échelle dans la nature. Aristote et Leibnitz l'ont dit avant Hegel. La question est de savoir si dans ce développement il n'y a point des *hiatus*, des solutions de continuité, si la nature, en se développant, suit une ligne con-

tinue, ou si à certains degrés elle ne franchit pas certains intervalles pour entrer dans un ordre supérieur. *A priori*, il n'est nullement nécessaire que le progrès se fasse par des transformations insensibles. La puissance créatrice ou productrice (quelle qu'elle soit) peut tout aussi bien se manifester par la diversité des forces et des agens que par l'unité de force et d'agent. C'est donc à vous de démontrer qu'il n'y a point d'hiatus et que l'évolution est continue. Or il y a deux passages infranchissables jusqu'ici à toute science, à toute analyse, à toute expérience, c'est le passage de la matière brute à la matière vivante et de la matière vivante à la pensée. Ces deux abîmes, les hégéliens ne les ont pas plus franchis qu'aucun de ceux qui l'ont tenté avant eux; tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de les éluder et de laisser croire, en les taisant, qu'ils n'existent pas.

Toutes ces conceptions ont leur origine dans l'application désordonnée d'un principe cher à Leibnitz, et l'un des plus beaux de la métaphysique, le principe de continuité; mais ce principe, si on sait bien l'entendre, n'est que le principe de la gradation et du progrès. Il signifie seulement que la nature agit par degrés, qu'elle ne s'élève à une forme qu'après avoir épuisé toute la série possible des formes inférieures, que chaque degré de l'être contient quelque chose du précédent et quelque chose du suivant. Que d'ailleurs ces degrés successifs soient distincts les uns des autres, et même qu'il puisse y avoir des intervalles plus grands à certains degrés de l'échelle, c'est ce qui n'a rien de contraire au principe de continuité, car si l'on voulait pousser ce principe jusqu'au bout, il nous entraînerait non-seulement à l'identité, mais à l'immobilité universelle. Il ne suffirait pas de dire qu'un phénomène est lié à un autre, qu'il lui est semblable, qu'il en résulte et en prépare d'autres semblables à lui; il faudrait aller jusqu'à dire que c'est le même, rigoureusement le même, ce qui rend impossible toute diversité. Si vous dites que c'est le même phénomène, mais avec quelque chose de plus, je demande d'où vient ce surplus. Entre ce surplus, ce *novum quid*, et le phénomène antérieur, n'y a-t-il pas un *hiatus*, un *saltus*, quoi qu'on fasse? Non, direz-vous, on arrive par des nuances insensibles. Peu importe : que ce soient des nuances, des quarts de nuances, des millièmes de nuances, ce sont là des diminutifs impuissans; partout où il y a diversité, il y a solution de continuité. Entre deux nuances, je puis toujours supposer une nuance intermédiaire, et d'autres à l'infini après celle-là. La nature ne passerait donc jamais d'une nuance à l'autre. Si elle veut se diversifier, il faut qu'elle fasse un saut, si petit qu'il soit. Dès lors, pourquoi n'admettrait-on pas tout aussi bien des intervalles d'essence que

des intervalles de degré? Et pour en revenir au point en question, pourquoi la conscience serait-elle simplement la continuation d'un état antérieur et non pas l'apparition d'une force nouvelle, qui est précisément ce que les hommes appellent l'âme? Pourquoi dans cette force nouvelle, la plus haute que nous manifeste la nature, n'y aurait-il pas un mode d'activité entièrement nouveau, à savoir la liberté? Et pourquoi ne supposerions-nous pas d'autres forces et d'autres formes d'activité supérieures à celles-là, et enfin une force absolue, jouissant du plus haut degré et de la plus haute forme possible de l'activité et de l'être, et distincte de toutes les forces secondaires et subordonnées, aussi bien qu'elles sont distinctes les unes des autres? Je sais qu'après avoir établi la distinction, il faudrait, s'il était possible, expliquer l'union; mais on n'explique pas en supprimant, on ne résout pas un problème en le mutilant. Réduire toutes les forces de la nature à une seule et tout expliquer par les transformations insensibles d'une même substance, c'est revenir à Thalès et à la philosophie juvénile des premiers temps de la Grèce, c'est ne tenir compte d'aucun des progrès que la pensée a su accomplir depuis cette période brillante et féconde, mais pleine d'inexpérience.

Il est pourtant un phénomène où il semble que la diversité puisse se concilier avec la continuité, c'est le mouvement, car l'objet en mouvement ne cesse pas de se mouvoir, qu'il se meuve en ligne droite, en cercle, ou en spirale, qu'il se meuve lentement ou rapidement. Aussi cherche-t-on aujourd'hui à tout expliquer par le mouvement, et les progrès de la physique sont, il faut le dire, entièrement dans cette voie. Cependant, à supposer que le mouvement lui-même ne donnât pas lieu à de nouveaux problèmes, à supposer, si l'on veut, qu'il explique toute la nature physique, y compris même la végétation et la vie animale, je dis qu'il y aura toujours un point où il vous faudra reconnaître un *hiatus*, un *saltus*, un intervalle : c'est là que commencent la conscience et la pensée. Qu'un mouvement donne naissance à une pensée, bien plus qu'un mouvement soit une pensée, c'est ce qui est absolument incompréhensible. On aura beau dire que c'est la même chose avec la différence du dedans et du dehors, que la pensée, c'est le mouvement vu en dedans, et le mouvement, la pensée exprimée au dehors : ce sont là de pures métaphores qui ne signifient rien pour l'esprit. Quoi que prétende Spinoza, le cercle et l'idée du cercle sont deux choses très différentes: la pensée n'est pas au mouvement ce que le concave est au convexe.

On fait à la vérité à la philosophie spiritualiste une objection très sérieuse, et dont je reconnais la gravité. Cette philosophie, dit-on,

ne repose que sur notre ignorance. Partout où les causes nous échappent, elle arrive pour introduire autant d'entités diverses qu'il y a d'inconnues. Ne trouvant pas de passage expérimental de la matière brute à la vie, la voilà qui invente un être qu'elle appelle force vitale; ne pouvant expliquer la pensée, elle invente une force spirituelle qu'elle appelle âme; ne pouvant expliquer toutes les causes de nos actions, elle suppose le libre arbitre; ne saisissant pas le lien intérieur par lequel tous les phénomènes de la nature se rattachent nécessairement les uns aux autres, elle détache cette force, par abstraction, de la nature elle-même, et elle l'appelle Dieu. Ainsi chacune des affirmations spiritualistes n'est qu'un aveu d'ignorance, ce sont des noms donnés à toutes les inconnues que nous présente le problème de la nature. Les spiritualistes ne voient pas qu'ils prennent l'énoncé même de ce problème pour une solution. Sans doute il y a des inconnues dans la nature; mais ces inconnues ne cesseront pas d'être des inconnues, lorsque vous les aurez appelées force vitale, âme, libre arbitre, cause première. Ce ne sont là que des noms qui laissent les phénomènes aussi inexpliqués qu'auparavant.

Je fais observer que cette objection n'est très forte que si l'on commence par supposer *à priori* que tous les phénomènes de la nature sont produits par une force unique et s'expliquent nécessairement les uns par les autres; mais veuillez, je vous prie, supposer un instant, ce qui n'a sans doute rien d'absurde ni de contradictoire, qu'il y a dans la nature des forces distinctes, d'ordre différent et inégal : quel autre moyen avons-nous d'en constater l'existence que d'observer la différence des phénomènes qui les manifestent, et là où ces phénomènes paraîtront irréductibles, d'affirmer la séparation irréductible des causes? La réduction de toutes les lois de la nature à une loi unique, de tous les agens à un agent unique, est déclarée par Auguste Comte lui-même une hypothèse chimérique et antiscientifique. Pourquoi prendrions-nous comme accordée une hypothèse aussi arbitraire, et parce que sur deux ou trois points on a trouvé moyen de réduire et de simplifier les causes, pourquoi affirmerions-nous d'une manière absolue qu'il en est ainsi à tous les degrés de l'échelle de la nature? Soit, dira-t-on; mais reconnaissez alors que vos séparations, vos distinctions sont purement provisoires, qu'elles ne présentent que des hypothèses proportionnées au nombre des faits observés, et soyez tout prêts, devant telle ou telle expérience contradictoire, à renoncer à vos hypothèses. Sans aucun doute, répondrai-je, nous y sommes prêts. Par exemple, le jour où la science trouvera moyen de démontrer la génération spontanée, nous nous inclinerons de-

vant cette démonstration, et nous renoncerons à l'hypothèse d'une force vitale (1); mais pour la force pensante quelle est, je vous prie, l'expérience démonstrative qui pourrait nous réduire au silence? Je n'en vois qu'une seule, ce serait la production artificielle d'un homme sentant et pensant; l'*homunculus* de Faust, telle serait l'*ultima ratio* de cette philosophie unitaire que l'on nous oppose. Or est-il un esprit philosophique qui, par précaution scientifique, s'imposera de renoncer à toute affirmation jusqu'à ce qu'une telle expérience ait été faite? J'ajoute que si le spiritualisme a raison, il lui est précisément impossible de se démontrer lui-même par l'expérimentation. Il faut donc qu'il se contente des indications qui sont à sa portée. Les seules sont les données de la conscience. Or nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit plus haut, c'est que l'analyse de la conscience nous donne toujours une unité de sujet et ne se laissera jamais réduire à l'idée d'une combinaison quelconque.

Quant à la nature de la cause première, s'il y a une philosophie qui mérite l'accusation de réaliser des abstractions et d'invoquer des qualités occultes, c'est celle qui attribue à la nature un instinct, qui lui prête des facultés poétiques, qui demande comme un postulat nécessaire « la tendance au progrès, » c'est la philosophie de M. Renan, ou bien encore, c'est la philosophie qui se représente la cause première comme « un axiome, » comme « une formule créatrice, » qui, à l'origine des choses, place ce qu'elle appelle « les premiers abstraits, » et ramène ces premiers abstraits à trois : « la quantité abstraite, la quantité concrète, la quantité supprimée, » c'est-à-dire la philosophie de M. Taine. Ces deux philosophies prennent des abstractions pour des réalités, des causes nominales pour des causes réelles. Qu'est-ce, je vous prie, que l'instinct de la nature? Nous expliquons-nous mieux l'ordre et l'harmonie de l'univers quand nous les avons rapportés à une tendance obscure, aveugle, inconsciente? N'est-ce pas expliquer le fait par le fait? N'est-ce pas tomber précisément sous l'objection que nous exposions tout à l'heure contre nous-mêmes, se figurer qu'on a expliqué un fait parce qu'on a donné un nom (l'instinct, la tendance, le *stimulus*) à la cause inconnue que l'on cherche? Quant aux premiers abstraits, à la formule créatrice, à la quantité première (abstraite,

(1) Encore faut-il bien distinguer la génération spontanée de ce que l'on appelle aujourd'hui l'*hétérogénie*. Dans la véritable idée de la génération spontanée, la vie devrait naître d'une simple rencontre d'élémens minéraux; mais si la vie ne naît que de la mort, c'est-à-dire de tissus organiques ayant déjà vécu, ce qui est l'hétérogénie, un tel fait, fût-il démontré, prouverait contre l'individualité des espèces animales dans les bas degrés de l'échelle, mais non pas contre l'hypothèse d'une force vitale, car on n'aurait pas encore atteint le phénomène primitif de la vie. Or c'est seulement dans ce dernier sens que la génération spontanée a encore quelques partisans.

concrète ou supprimée), quel esprit philosophique pourra se trouver satisfait par une pareille logomachie scolastique? M. Taine, qui a essayé de réhabiliter l'école empirique et sensualiste (ce qui, dans une certaine mesure, pouvait avoir quelque utilité), devrait bien se souvenir de la règle fondamentale de cette école : ne pas réaliser d'abstractions. Si l'école de Locke, de Condillac, de Destutt de Tracy, de Mill, a un mérite, c'est l'horreur des abstractions réalisées. Or que diraient ces philosophes d'une formule qui crée, d'une loi qui est une cause, enfin de cette pneumatologie abstraite qui ne supprime la cause, la substance, l'âme et Dieu que pour y substituer des formes creuses, des cadres vides, plus vides que les nombres de Pythagore et que les idées de Platon?

Pour me résumer sur la philosophie de ces deux penseurs (plus voisine chez M. Renan du spiritualisme, mais trop vague encore et trop indécise), je dirai qu'elle a été jusqu'ici plus critique que dogmatique, et lorsqu'elle s'est faite dogmatique, plus affirmative que démonstrative, ce qui en rend la discussion assez difficile. D'ailleurs, pour que l'appréciation fût entièrement équitable, il ne faudrait pas rester sur le terrain de la philosophie abstraite. C'est dans la philosophie appliquée que l'un et l'autre écrivains ont déployé tout leur talent, l'un dans la critique littéraire, dont il essaie de faire une science, l'autre dans l'histoire des langues et dans l'histoire religieuse. Pour mesurer la force de leur esprit et même la valeur exacte de leurs doctrines, il faudrait entrer avec eux dans leurs études spéciales, les voir aux prises avec les faits, les idées, les mœurs, les œuvres d'esprit, le langage, les croyances : c'est par là qu'ils intéressent et qu'ils remuent. Je suis loin de désapprouver cette méthode, qui consiste à mêler la philosophie à toutes choses, et à la vivifier elle-même par le contact de la réalité et de la vie. J'accorde qu'il y a une philosophie qui sort de toutes les sciences particulières, et avec laquelle la philosophie abstraite et spéculative doit compter. Qu'est-ce que la morale sans l'histoire, la logique sans l'étude des langues ou des méthodes scientifiques, la psychologie sans l'ethnologie, la métaphysique sans la physique? Des sciences abstraites qui courent toujours le risque de se perdre dans une vaine et vide scolastique. Il faut donc louer sans réserve la nouvelle disposition qui se manifeste aujourd'hui de toutes parts, et au succès de laquelle M. Renan et M. Taine auront contribué par leur exemple et par leur talent. Néanmoins je ferai remarquer que cette disposition elle-même a de graves inconvéniens. En mêlant ainsi la philosophie à toutes choses, en évitant de la prendre en elle-même comme un objet d'études, et un objet très difficile et très complexe, on arrive à effacer et à confondre la plupart des questions; on énonce des principes sans preuves; on

ne discute plus, on affirme, et ces affirmations rapides, qui dévorent les difficultés et les objections, passent malheureusement auprès des lecteurs superficiels pour des vérités acquises et démontrées. Il y a aujourd'hui dans le monde un souffle antispiritualiste. En enflant ses voiles avec ce souffle, en naviguant de ce côté, on est naturellement porté; l'opinion ne vous demande pas de bien raisonner, ni même de raisonner, mais de parler comme il lui plaît. Je ne veux pas dire que les nouveaux philosophes ne soient que des échos; non, car eux-mêmes entraînent la foule autant qu'ils la suivent. Je veux faire entendre seulement que, tout en parlant sans cesse de la science pure et abstraite, ils n'ont été guère jusqu'ici que des chefs d'opinion. Ils nous reprochent de défendre une cause, et eux-mêmes ils en ont une. Toute la différence, c'est que ce flot d'opinion, mobile et changeant, pour qui les combats philosophiques sont encore des combats politiques, ce flot, dis-je, qui porte et entraîne les hommes, est avec eux aujourd'hui, comme il était il y a quarante ans avec ceux qu'ils combattent. Or il est plus facile de descendre le courant que de le remonter.

Loi mystérieuse de la pensée humaine! il semble qu'il soit dans la destinée de la philosophie d'osciller sans cesse du dehors au dedans, du dedans au dehors, du moi au non-moi, et réciproquement. L'homme, quoi qu'il fasse, se cherche toujours lui-même et ne s'intéresse qu'à lui-même; mais tantôt il se cherche en lui-même, et tantôt dans ce qui n'est pas lui. On peut lui appliquer cette pensée de Montesquieu : « quand j'ai vécu dans le monde, j'ai cru que je ne pouvais supporter la solitude; quand j'ai vécu dans la retraite, je n'ai plus pensé au monde. » Or dans le moment actuel, l'âme humaine est occupée en dehors de soi; elle se cherche partout où elle n'est pas, dans le monde extérieur, dans l'animalité, dans son propre corps. Elle a des scrupules en quelque sorte, elle est sur elle-même d'une modestie incroyable : elle craint de s'être trop élevée en se séparant du monde extérieur, en se distinguant du corps, en croyant à une destinée divine et immortelle, en invoquant une loi morale absolue, en affirmant des droits abstraits. Toutes ces grandes croyances sont bien près de lui paraître des superstitions, des illusions, des mirages de l'imagination. Elle les écarte comme des importunités, et recherche avec une curiosité maladive par quels liens elle touche à la matière, comment les maladies du cerveau sont les maladies de la pensée, ce qu'elle a de commun avec l'animalité, comment dans la nature les degrés supérieurs naissent des inférieurs. Dans la littérature, dans la politique, dans l'histoire, elle cherche partout ce qui déniaise et ce qui détrompe, le petit à côté du grand et expliquant le grand, le physique expliquant le

moral, l'accident plus fort que la loi, et enfin les lois fatales du climat, de la race, de l'organisation, supérieures à ces lois idéales que les philosophes s'obstinent à exposer dans ces sciences vides et creuses que l'on appelle la morale et le droit naturel. Tel est le mouvement qui entraîne l'opinion au temps où nous sommes, et il n'y a pas de quoi être très fier.

Mais si la loi que nous avons mentionnée plus haut est vraie (et l'histoire de la philosophie démontre qu'elle est indubitable), si l'homme va sans cesse de lui-même aux choses pour revenir ensuite des choses à lui-même, ne craignez rien, dirai-je aux spiritualistes inquiets qui se voient dépassés, débordés et transportés, sans l'avoir voulu, du parti du mouvement au parti de la résistance; ne craignez rien : dans vingt ans, dans trente ans, dans cinquante ans, qui sait? demain peut-être, il se fera un mouvement en sens contraire; il naîtra un penseur audacieux qui découvrira l'âme, et rappellera à l'homme étonné et ravi la dignité, la beauté, l'originalité de sa nature et de son rôle dans la création; il lui apprendra ce qu'il aura oublié, à regarder au-dessus de lui et non au-dessous. Cette révolution n'a jamais manqué, et elle ne manquera pas plus dans l'avenir que dans le passé. Cent fois les hommes ont essayé de croire que Platon était un rêveur et que ses idées étaient des chimères, et cent fois les idées de Platon sont revenues illuminer l'âme humaine, et lui rendre l'espoir et la sérénité. Aujourd'hui même encore, malgré l'entraînement des études positives et de la méthode critique et empirique, on n'a pas dépouillé entièrement toute croyance platonicienne, et cet appel, si vague qu'il soit, à l'idéal, que nous trouvons à toutes les pages de M. Renan, est encore un vestige de platonisme. Un autre penseur, plus métaphysicien peut-être que M. Renan, et dont nous parlerons une autre fois, a essayé également de démontrer scientifiquement et la nécessité d'un idéal pour l'esprit, et sa non-existence dans l'ordre de la réalité. Je ne méconnais ni ne dédaigne ces derniers liens qui rattachent encore la philosophie nouvelle au platonisme et au spiritualisme; mais cette doctrine d'un idéal non réel ne me paraît pas un moyen terme satisfaisant, c'est trop ou trop peu : trop pour les esprits positifs, qui n'admettent que les faits, trop peu pour les vrais idéalistes, qui veulent un monde intelligible et divin, type vivant et existant du monde sensible. Quoi qu'il en soit, ce dernier culte de l'idéal, si insuffisant qu'il soit, nous est encore une garantie et un gage que les idées spiritualistes ne périront pas.

PAUL JANET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE BOLIDE DU 14 MAI 1864.
LES AÉROLITHES ET LES ÉTOILES FILANTES.

Le 14 mai dernier, M. Brongniart, de l'Académie des Sciences, étant à la campagne, près de Gisors, aperçut à huit heures du soir un bolide très brillant. On le voyait vers le sud; il marchait de l'ouest à l'est, et n'était élevé que de 15 à 20 degrés au-dessus de l'horizon, sous lequel il disparut bientôt. Ces sortes de météores sont assez fréquens; mais celui-ci devait avoir un retentissement particulier. Dès le lendemain en effet, toutes les feuilles du sud-ouest de la France nous apprenaient qu'il avait été vu à la même heure depuis Paris jusqu'aux Pyrénées, et un grand nombre de lettres adressées à l'Académie des Sciences décrivaient toutes les circonstances du phénomène. C'était, à n'en pas douter, un grand événement météorologique. L'enquête qu'il appelait a été faite avec un soin consciencieux par M. Daubrée, que ses études antérieures désignaient naturellement à l'honneur de cette mission, et qui était doublement autorisé à l'entreprendre par sa qualité de membre de l'Institut et de professeur au Muséum. Grâce aux documens qu'il a publiés et aux recherches qu'il a provoquées, nous savons aujourd'hui, de cet accident mémorable, tout ce que l'observation pouvait nous apprendre.

Puisque les villes de Gisors et de Paris ont vu le météore briller vers le sud, c'est dans cette direction qu'il fallait aller demander des détails sur les circonstances qui en avaient accompagné l'apparition. En effet, en interrogeant les habitans de la zone qui comprend Laval, Le Mans, Blois, Tours et Bourges, on apprit que ces villes avaient été tout à coup, à la même date et à huit heures du soir, inondées d'une lumière vive, et que de nombreux promeneurs, attirés par une belle soirée de printemps,

avaient à la fois, comme à Paris, suivi des yeux un même globe de feu gros comme la moitié de la lune. Il laissait derrière lui une traînée lumineuse qui peu à peu se fondit en une trace blanche, semblable à un nuage allongé.

A toutes ces stations, le bolide se montre encore vers le sud; c'est donc plus bas qu'il faut aller le chercher. Si, pour n'oublier aucun intermédiaire, nous recueillons en passant les récits de Napoléon-Vendée, de Poitiers, de Saint-Amans, etc., il devient évident que nous approchons du phénomène, car d'une part la grandeur du météore est plus considérable, et d'un autre côté il semble plus élevé dans le ciel : cela s'explique par la rotondité de la terre, et se remarque toutes les fois qu'on approche peu à peu d'une montagne ou d'une côte éloignée. Continuant donc de marcher vers le sud, nous arrivons sur la ligne qui passe à Saintes, à Angoulême et à Tulle; là nous apprenons une circonstance nouvelle et caractéristique : le globe, qui paraît encore plus élevé au-dessus de l'horizon, a éclaté tout à coup en projetant des étincelles dans toutes les directions, et cette explosion, comme celle d'une fusée d'artifice, a terminé l'apparition. Pour que rien ne manque à la ressemblance, un nuage blanc, immobile, arrondi et longtemps persistant, est resté au-dessus de l'espace où la dislocation finale s'était opérée.

Nous arrivons enfin au siége même du phénomène, à une ligne à peu près droite qui part de Nérac et se dirige, un peu au sud d'Agen et de Montauban, vers les villages de Nohic et d'Orgueil. C'est par le zénith de cette ligne que le météore a passé. Les habitans le voyaient au-dessus de leur tête, plus gros que la lune. Il paraissait animé de mouvemens d'oscillation ou de rotation; il lançait derrière lui des étincelles très vives et comme un jet de vapeurs blanches semblable à la fumée qui dans nos foyers s'échappe en sifflant des tisons surchauffés. Quand l'explosion finale eut lieu, une immense et splendide gerbe de feu projeta des fragmens dans tous les sens; un nuage se forma, et tout disparut, au dire de la plupart des témoins. Deux d'entre eux cependant affirment avoir vu le météore, dépouillé de son éclat, continuer sa route comme un globe rouge sombre qui acheva de s'éteindre en s'éloignant. Après un intervalle de temps variable suivant la position occupée par les observateurs, et qui, noté avec soin par chacun d'eux, s'étend de quatre-vingts secondes à cinq minutes, on entendit un bruit sourd, mais très intense, comparable à une décharge d'artillerie ou au roulement du tonnerre. Ce n'était point une détonation unique comme celle qui retentit après l'explosion d'une fusée, c'était un bruit longtemps continué, comme s'il avait été produit en chacun des points où le bolide s'est successivement trouvé, et qu'il fût arrivé à l'oreille après des temps différens à cause des distances inégales qu'il avait à parcourir. Cette circonstance mérite d'être remarquée.

La division du météore était à peine terminée, et le bruit qui en est la conséquence cessait de retentir, quand survint un dernier phénomène qu'il

était facile de prévoir, une averse abondante de pierres météoriques. On les a vues tomber au-dessous du point où l'explosion s'était faite, dans un étroit espace compris entre les villages de Mont-Bequi, Campsas, Nohic et Orgueil. Elles arrivaient obliquement de l'ouest vers l'est, par l'effet naturellement combiné de leur vitesse primitive et de la pesanteur, et elles arrivaient chaudes : un paysan se brûla, voulant ramasser l'une de ces pierres tombée dans son grenier, et on remarqua que le gazon où elles s'étaient arrêtées avait été jauni par ce contact. La surface en était recouverte d'un enduit noir ressemblant au vernis que tout le monde a pu remarquer sur les briques trop cuites, ce qui démontre que ces pierres avaient éprouvé dans l'air une fusion superficielle, fusion que d'ailleurs on a pu reproduire après coup en les réchauffant dans la flamme d'un chalumeau. Et comme il a fallu, pour le faire, les chauffer jusqu'au rouge blanc, on est obligé d'admettre qu'elles avaient atteint au moins cette température avant la chute.

Comme ces pierres viennent du ciel, on éprouve une première curiosité qui est bien naturelle, on veut savoir quelle en est la composition chimique, et c'est presque avec chagrin qu'on apprend qu'elles ne diffèrent en rien des matières terrestres. La météorite d'Orgueil a été analysée par M. Cloez : elle est noire, molle, se pétrit presque; elle trace des lignes comme un crayon; elle contient du sulfure de fer magnétique en petits cristaux qui brillent au milieu de la masse. Elle renferme 5 pour 100 de charbon : c'est ce corps qui lui donne sa couleur. La présence du charbon dans les aérolithes avait déjà été constatée; mais elle y est tellement rare qu'on n'en citait que trois exemples avant celui qui nous arrive aujourd'hui. Il n'y est point à l'état libre; il est combiné avec de l'hydrogène et de l'oxygène, et, chose bien singulière, il constitue un composé pour ainsi dire identique avec la tourbe, qui se forme dans nos marais par la décomposition des végétaux aquatiques. Quant à l'origine à cette place de cette matière curieuse, il est clair qu'elle est et que peut-être elle restera toujours ignorée. Enfin M. Cloez a trouvé dans la météorite nouvelle une grande quantité de sels solubles qui servent de ciment pour réunir et faire adhérer la masse, de façon qu'étant plongée dans l'eau elle se délite et tombe au fond du vase. Ainsi les pluies vont désagréger sur le sol les fragmens que l'on n'a pas recueillis, et le globe aura acquis, sans en garder la moindre trace, ces parcelles empruntées peut-être à d'autres mondes.

Tous ces détails, plus pittoresques que scientifiques, suffisent pour nous donner l'idée générale du phénomène; mais ils ne nous apprennent absolument rien touchant sa nature, son origine et sa marche. Une foule de questions se présentent à l'esprit, et pour les résoudre on sent qu'il faut avant tout tracer dans le ciel le trajet suivi par le bolide, ou, comme disent les savans, la *trajectoire* qu'il a parcourue. M. Daubrée a confié cette partie du travail au commandant Laussedat, professeur à l'École polytechnique, dont la spécialité en ces sortes de matières est légitimement acquise, et qui s'est aussitôt mis à l'œuvre.

Pour faire comprendre la possibilité d'une semblable recherche, prenons un exemple simple. Imaginons un fil télégraphique tendu parallèlement au cours de la Seine, à une certaine hauteur au-dessus des maisons qui la bordent. Un observateur qui se tiendrait la nuit sur la rive droite le verrait se projeter vis-à-vis de certaines étoiles situées du côté du midi, pendant qu'une personne placée sur le quai opposé apercevrait la silhouette noire du même fil vers le nord, en face d'étoiles différentes. Il est certain que les rayons visuels qui partent des yeux de chaque observateur pour aboutir de chaque côté aux étoiles observées se croisent au-dessus de la Seine sur le fil lui-même, et que, si on pouvait dessiner ou calculer la position de ces étoiles, on dessinerait ou on calculerait aisément la ligne de rencontre des rayons visuels, c'est-à-dire le fil. Rentrés chez eux, ces deux observateurs peuvent se communiquer leurs remarques, et mesurer sur une sphère céleste la direction et la hauteur des étoiles en question, vues du lieu qu'ils occupaient et à l'heure de l'observation. Ils auront ainsi la direction et l'inclinaison des rayons visuels. Cela fait, ils marqueront sur une carte de Paris les stations qu'ils ont occupées tous deux; de là ils mèneront dans la direction des rayons visuels des lignes qui se rencontreront en des points situés sur la trace du fil à des hauteurs qu'il est aisé de calculer, et qui feront exactement connaître la position de ce fil télégraphique dont nous avons supposé l'existence.

Il est évident que l'on peut faire sur la traînée lumineuse dessinée au milieu du ciel par la course d'un bolide les mêmes observations que sur un fil établi à demeure, et tracer ensuite sur une carte la série des points qu'il a parcourus, ainsi que la hauteur de ces points au-dessus du sol. Or il s'est trouvé très heureusement que trois témoins instruits, MM. Lajous à Rieumes, Lespiault à Nérac, et Pauliet à Montauban, avaient signalé d'une façon fort précise les étoiles au milieu desquelles avait passé le bolide, le point précis où il s'était enflammé, et celui où il avait éclaté; c'est grâce à leurs observations que M. Laussedat a réussi à reconstituer la trajectoire de ce météore. Une circonstance fortuite, mais précieuse, lui a offert une première confirmation de son travail. Un des correspondans, qui se trouvait à Ichoux, dans les Landes, avait vu le globe tomber verticalement, comme le ferait une pierre abandonnée à la pesanteur. Cette illusion venait de ce que la trajectoire était précisément dans un plan vertical passant par l'œil de l'observateur; or il se trouva que la courbe tracée sur la carte par M. Laussedat rencontre en effet le village d'Ichoux. Voici encore un autre genre de vérification plus délicat et plus complet. Le tracé graphique assigne pour lieu de l'explosion un point situé au-dessus de Nohic, à 15 ou 20 kilomètres de hauteur. C'est là que le bruit le plus intense a dû se produire, et c'est de ce point qu'il s'est propagé en rayonnant jusqu'aux stations circonvoisines, à des distances que l'on put déterminer aisément. Comme le son parcourt 340 mètres par seconde, il fut également très facile de calculer le temps qu'il avait dû mettre pour arriver, ou l'inter-

valle qui s'était écoulé entre la vue de l'explosion et la perception du son. D'un autre côté, presque tous les observateurs avaient, malgré la surprise, apprécié approximativement la durée de cet intervalle, et l'on put comparer leurs évaluations aux résultats prévus par le calcul. La concordance des chiffres ayant été à peu près complète, nous ne pouvons plus garder aucun doute sur l'exactitude des résultats qu'il nous reste à faire connaître.

Le bolide venait certainement d'espaces inaccessibles à nos sens; mais quand il a commencé à luire, il se trouvait à une hauteur de 50 kilomètres au-dessus du sol. Ce premier point mérite de nous arrêter. On ne connaît pas la hauteur exacte où se termine la couche d'air qui nous enveloppe; mais on sait par l'expérience, aussi bien que par le raisonnement, que l'atmosphère est de plus en plus raréfiée à des hauteurs de plus en plus grandes, et qu'à 50 kilomètres la pression est réduite à un millième de ce qu'elle est au niveau de la mer. Le bolide était donc déjà plongé dans notre atmosphère quand on a commencé à l'apercevoir; ensuite il a continué sa course en se rapprochant du sol jusqu'à 16 ou 20 kilomètres, c'est-à-dire jusqu'à quatre ou cinq lieues, à peu près quatre fois la hauteur du Mont-Blanc. C'est alors qu'il était au-dessus de Nohic et qu'il a éclaté.

C'est l'air qui est le véhicule du son; à mesure que l'on s'élève et qu'il se raréfie, les bruits perdent de leur intensité. Dans le célèbre voyage qu'ils firent en ballon, Gay-Lussac et Biot s'étonnaient de la faiblesse de leur voix, et constataient que le bruit d'un coup de pistolet ressemblait, à 8 kilomètres d'altitude, au bruit d'un coup de fouet. On ne s'est jamais élevé jusqu'à 20 kilomètres; mais on sait que la pression y est réduite au dixième, et que tous les bruits doivent être affaiblis suivant une proportion bien plus considérable encore que dans l'exemple cité tout à l'heure. Or, puisque l'explosion de notre bolide a pu se faire entendre jusqu'à vingt lieues de distance, il faut qu'elle ait été produite sur une masse et avec une intensité qui nous donnent une première appréciation de la grandeur du phénomène. Cette appréciation se confirme d'une autre manière : la plupart des observateurs ont comparé la grosseur du bolide à celle de la lune. Il y a peut-être un peu d'exagération dans cette assertion; mais, tout en la réduisant comme il convient, on peut se demander quelle devait être la grandeur *réelle* du globe enflammé pour qu'il eût, de la distance où il était observé, la dimension *apparente* de la lune. On trouve aisément qu'il avait de 400 à 500 mètres de diamètre. A ce compte, il était de quatre à cinq fois aussi gros que la cathédrale de Paris, et l'on ne peut se défendre d'une certaine appréhension rétrospective en songeant aux habitans de Montauban :

> Nous l'avons cette nuit, madame, échappé belle,
> Un monde près de nous a passé tout du long...

A ces graves résultats, les calculs de M. Laussedat ajoutent un sujet d'é-

tonnement plus sérieux. Comme on a observé les lieux et les momens précis de l'apparition et de l'extinction du bolide, il a été possible de calculer l'espace qu'il parcourait pendant chaque seconde : on a trouvé 20,000 mètres ou cinq lieues. Que chacun veuille bien se représenter une distance de cinq lieues entre deux localités qui lui soient familières, la distance de Paris à Versailles par exemple, et qu'il se figure être transporté de tout cet espace pendant la durée d'un battement du cœur; il appréciera ainsi la vitesse de notre bolide, et reconnaîtra qu'elle est hors de proportion avec celles qu'il nous est donné de produire ou d'observer sur notre sol. Si nous voulons en trouver qui lui soient comparables, ce n'est pas sur la terre, c'est dans le ciel qu'il faut aller les chercher. Là, tous les astres se déplacent avec une vélocité inouie; le globe terrestre lui-même, qui fait le tour du soleil pendant le cours d'une année sidérale, est entraîné à raison de 30 kilomètres par seconde. La météorite d'Orgueil marchait avec une rapidité comparable. A ce signe seul, il nous est déjà possible de présumer qu'elle nous venait des espaces planétaires, et qu'en effet c'était un astre véritable dont nous allons essayer de tracer l'histoire; mais, comme ce que nous avons à dire est le résultat d'études antérieures, communes à tous les astéroïdes de la même nature, il convient de sortir de l'exemple particulier que nous avions choisi et d'élever le sujet en le généralisant.

On rencontre en beaucoup d'endroits des masses malléables presque entièrement composées de fer qui contrastent avec la nature de toutes les roches voisines et qui sont identiques entre elles. Partout où on les rencontre, une tradition conservée par les habitans nous apprend qu'elles sont tombées du ciel. L'une d'elles, qui est fort célèbre et dont le Muséum de Paris possède un fragment, a été trouvée par Pallas, en Sibérie. La plus grosse paraît être celle qui se voit à la source du Fleuve-Jaune. Elle a 15 mètres de hauteur; les Mongols, qui l'appellent le Rocher du Nord, racontent qu'elle est tombée à la suite d'un météore de feu. Les plus nombreuses ont été trouvées au Chili, dans le désert d'Atacama, où elles forment deux amas distincts dans des espaces fort resserrés, gisant à terre, à demi enfoncées comme au moment où elles sont tombées, et tellement abondantes qu'on les apportait autrefois au port de Cobija, et qu'on les exploitait pour ferrer les mules. Outre le fer, ces masses contiennent du nickel; elles sont assez malléables pour qu'on les puisse forger aisément, et il n'est pas douteux que les habitans de l'ancien monde les aient employées à leurs besoins avec la même facilité que l'or. C'est ce qui en explique à la fois la rareté dans nos contrées et l'abondance dans les déserts de l'Amérique. Le docteur Wollaston a démontré cette conjecture tout récemment en analysant des couteaux dont se servaient les Esquimaux de la baie de Baffin, et, comme ils contenaient du nickel, il en a judicieusement conclu qu'ils provenaient de fers tombés du ciel. Il est en effet probable que telle est l'origine commune de ces diverses masses; cependant on n'en connaît qu'une seule chute authentique qui eut lieu

en 1751 à Hradschina, près d'Agram. Mais, laissant de côté ces traditions incertaines, nous trouvons dans l'histoire de nombreux récits d'événemens semblables à celui d'Orgueil. Le plus ancien des aérolithes connus est tombé en Crète en 1478 avant Jésus-Christ. Les prêtres de Cybèle le conservaient dans leur temple comme une personnification de cette déesse, et dans l'antiquité chaque nouvelle chute était naturellement attribuée aux dieux. Les annales chinoises, fort bien tenues sur cette matière, abondent en récits de bolides dont la description s'appliquerait, sans y rien changer, au météore d'Orgueil. Un auteur, nommé Ma-touan-li, en a donné un catalogue circonstancié où l'on voit que les Chinois s'occupaient de cette question bien avant notre ère. Cladni a tenté la même entreprise pour l'Europe et a fait connaître les localités et les dates de plus de deux cents chutes authentiques. Aucun temps, aucun pays n'a été exempté de ces accidens, toujours observés avec curiosité, racontés avec empressement et souvent exploités par la crédulité.

Les sociétés savantes, on doit le dire à leur honneur, ont exigé des preuves positives avant d'admettre, comme étant réelles, les pluies de pierres météoriques. L'Académie des Sciences était si peu favorable à cette croyance qu'elle déclarait en 1769 qu'une pierre ramassée au moment de sa chute par plusieurs personnes qui l'avaient suivie des yeux jusqu'au moment où elle touchait le sol *n'était pas tombée du ciel.* La résistance de l'opinion publique dura jusqu'en 1802. A cette époque, une abondante pluie de pierres ayant été observée à Laigle, l'Académie saisit l'occasion qui lui était offerte de s'éclairer sur ce sujet et donna à Biot, alors le plus jeune de ses membres, la mission d'ouvrir une enquête sévère. C'était l'homme le mieux choisi pour une si délicate fonction et le plus capable de faire partager sa conviction. Il rapporta des pierres toutes identiques entre elles, dont quelques-unes avaient été recueillies par lui-même; il fit de son voyage un récit plein d'élégance, et la cause fut jugée. Les plus habiles chimistes, parmi lesquels il faut citer Laugier, Thénard et G. Rose, firent l'analyse des aérolithes, où ils trouvèrent des caractères communs. On imagina des systèmes : les uns croyaient que les aérolithes étaient lancés par les volcans de la lune, qui sont éteints; les autres firent intervenir l'électricité, qui est le *deus ex machina* de toutes les questions non résolues; quelques autres ont affirmé que c'étaient des fragmens de planètes et de comètes écrasées par une collision mutuelle. Enfin on finit par où l'on aurait dû commencer, on observa, et le nombre des personnes qui se sont dévouées à ce pénible travail est aujourd'hui très considérable. Nous citerons parmi les plus distinguées M. Haidinger, un des membres de l'académie de Vienne, le père Secchi, directeur de l'observatoire du Collége-Romain, et le professeur Heis, de Munster, qui apporte dans ces questions autant de persévérance que de talent. En Angleterre, une commission de savans s'est attribué le devoir de recueillir et de provoquer les observations; elle compte parmi ses membres MM. Glaisher, Brayley, Prestwich,

Alex. Herschel et Baden Powel. Tous les ans, elle publie le programme des recherches qu'elle croit les plus utiles à tenter, et le résumé, avec commentaires, de celles qui ont été exécutées. Dans cette liste déjà longue, il faut encore comprendre M. Schmidt à Athènes, M. Poey à La Havane, et enfin un homme qui s'est acquis en France, à cette occasion, une sorte de célébrité, M. Coulvier-Gravier.

Dès que l'on vit des savans aussi nombreux se consacrer à cette étude, on put prédire que l'histoire des météorites allait se constituer peu à peu; c'est en effet ce qui est arrivé, et nous allons en raconter les principaux traits. Quand la dimension en est considérable, les bolides affectent les caractères qui ont signalé l'apparition du 14 mai : même éclat, même traînée d'étincelles suivies d'un nuage persistant, souvent une explosion, et enfin, quoique plus rarement, une chute d'aérolithes. On en voit de toutes les grandeurs; à mesure qu'ils sont moins gros, l'étendue de la course est plus petite, l'explosion devient plus rare, et la traînée s'affaiblit. Enfin, sans démarcation spécifique et par degrés insensibles, on arrive aux simples étoiles filantes. La nature, l'origine et les lois de celles-ci doivent donc être soigneusement étudiées, et les conclusions qu'on en tirera s'appliqueront à celles qui, par exception, sont assez grosses pour constituer des bolides.

On sera peut-être étonné d'apprendre que ces étoiles filantes, qui présentent au premier aspect l'image de l'irrégularité la plus désespérante, obéissent néanmoins dans leur ensemble à des lois de périodicité bien démontrées. On a découvert ces lois en observant pendant un grand nombre de nuits consécutives et en prenant au bout de chaque année le nombre moyen d'étoiles qui ont filé dans chaque heure successive, depuis le soir jusqu'au matin : c'est ce que l'on nomme le *nombre horaire,* et en laissant de côté certaines nuits exceptionnelles dont nous parlerons tout à l'heure, on trouve que ce nombre augmente progressivement depuis 6 heures du soir jusqu'à 3 heures du matin, pour diminuer ensuite jusqu'au jour, et probablement, pendant le jour, jusqu'au soir suivant. On voit en effet 6 étoiles entre 6 et 7 heures, 10 entre minuit et une heure, 17 de 2 à 3, et on retombe à peu près à 13 entre 6 et 7 heures du matin.

En faisant ces observations, on n'a pas tardé à reconnaître que toutes les nuits ne sont pas identiques entre elles, et que celles des 10, 11 et 12 août sont tellement riches en étoiles filantes, que l'on compte jusqu'à 110 apparitions pendant une heure. Cette recrudescence à cette époque a été constatée depuis le commencement du siècle par un très grand nombre d'observateurs, et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elle paraît avoir existé de toute antiquité. On en a trouvé la preuve dans ces annales chinoises dont j'ai déjà parlé, et qui ont été compulsées par Édouard Biot. Elles signalent particulièrement, pendant les années 830, 833 et 835, un maximum considérable qui eut lieu vers la fin du mois de juillet, cette date étant comptée d'après le calendrier grégorien; mais on sait que l'axe ter-

restre, au lieu de conserver dans l'espace une direction invariable, décrit, comme l'axe d'une toupie, un cône qui se complète en 25,868 années. Il en résulte que le moment des équinoxes change, et qu'aux mêmes dates successives, d'année en année, la terre prend dans son orbite des positions progressivement différentes. Or, en tenant compte de cette circonstance, on a trouvé qu'au moment où les Chinois observaient les maxima des années 830, 833 et 835, la terre occupait dans son orbite la position qu'elle prend aujourd'hui au 10 août, quand le maximum se reproduit; la régularité de ce phénomène est ainsi démontrée par une longue période d'observations. En y regardant de plus près, et en observant tous les ans, on a trouvé que ce maximum est sujet à des mouvemens de hausse et de baisse. En 1800, au 10 août, on ne comptait que 59 étoiles par heure; on en trouva 110 en 1848. Dix ans après, en 1858, le nombre horaire était tombé à 38, et depuis cette année on le voit se relever progressivement. Il y a peut-être une loi de périodicité dans ces mouvemens d'oscillation, comme il y en a dans un autre maximum signalé par Olbers et observé par lui le 12 novembre 1799. Il était extrêmement riche à l'origine, mais il a diminué peu à peu jusqu'à disparaître pour se relever progressivement ensuite et reprendre son éclat primitif en 1833, où l'on compta 130 étoiles par heure. A partir de cette année, il a diminué et s'est éteint de nouveau: mais, comme l'intervalle entre les deux premières apparitions était de 34 ans, on en attend une troisième pour 1867.

En voyant ces recrudescences se présenter toujours aux mêmes époques, il faut admettre de toute nécessité que la terre, entraînée dans l'espace, rencontre aux mêmes points de sa route des bancs de corpuscules disséminés dans le vide planétaire. On a fait sur ce point une hypothèse ingénieuse et tout à fait séduisante. On a supposé que ces astéroïdes sont répandus sur le contour circulaire d'un immense anneau qui aurait le soleil pour centre, le long duquel ils marcheraient l'un à la suite d'un autre, chacun accomplissant individuellement, comme une petite planète, une révolution régulière autour du soleil. Ce grand banc serait traversé par la terre à l'époque du 10 août, et c'est alors qu'on verrait circuler dans notre atmosphère tous ceux des corpuscules qui passeraient dans notre voisinage. Une circonstance encore mal déterminée, mais généralement accusée par tous les observateurs, vient augmenter le degré de vraisemblance de cette hypothèse; on a remarqué qu'au 10 août la plus grande partie des étoiles filantes semblent venir d'un même point du ciel. On n'a pas pu s'accorder sur la situation réelle de ce point, que les uns placent dans Céphée, les autres dans Cassiopée ou dans le Bélier; mais quelle qu'elle soit, cette trace commune que suivent les étoiles filantes au 10 août serait le chemin que les corpuscules parcourent, dans l'anneau qui les contient, pendant une révolution autour du soleil. J'ai quelque crainte de raconter un roman, et je ne puis cependant passer sous silence les résultats que

vient d'annoncer M. le professeur Twinning, et dont je lui laisse la responsabilité. Suivant cet auteur, le grand anneau de corpuscules possède un diamètre à peu près égal à celui de l'orbite terrestre, sur lequel il est incliné de 96 degrés; il a une épaisseur de 2 à 5 millions de lieues, et il est composé de 300,000 milliards de corpuscules, qui font autour du soleil leur révolution en 281 jours. En supposant que chacun d'eux ait 1 mètre de rayon, et qu'on les réunisse tous pour en former une seule sphère, elle aurait à peine le dixième du volume de la terre. Je ne crois pas, je le répète, que nous soyons aujourd'hui en demeure d'affirmer des nombres si précis; mais ce qu'on peut prédire avec certitude, c'est qu'il suffira de continuer les observations pour constituer des théories où la réalité remplacera l'imagination.

Pour y arriver, il faudra d'abord calculer les trajectoires des météores filans. Ce travail est commencé depuis longtemps pour les bolides. Comme ils fournissent une longue course et qu'ils sont vus par un grand nombre de personnes, on recueille toujours assez de documens sur leur apparition pour calculer les conditions de leur marche. C'est ce qu'on vient de faire pour la météorite d'Orgueil, c'est ce qu'on avait déjà fait, avec plus de précision peut-être, pour d'autres météores analogues. M. Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse, a prouvé depuis longtemps que ces globes enflammés décrivent des hyperboles, sortes de trajectoires qui se prolongent à l'infini. L'an dernier, au 4 mars 1863, un bolide, qui avait éclaté sur la Mer du Nord, et qu'on avait observé de diverses localités en Angleterre et en Belgique, fut calculé par M. Heis; il avait aussi une trajectoire hyperbolique : les hauteurs initiale et finale étaient de 174 et de 23 kilomètres, et la vitesse de 63. Le professeur Newton a aussi exécuté quelques déterminations analogues, et tout récemment M. Alex. Herschel communiquait à la Société royale une liste de onze bolides dont les orbites étaient déterminées. Dans tous ces cas bien étudiés, on a acquis la certitude que ces apparitions sont causées par de véritables astéroïdes, venus des espaces célestes, qui pénètrent dans l'atmosphère, où ils décrivent des hyperboles, et qui sont emportés avec des vitesses comparables à celles des planètes elles-mêmes.

La question offrait plus de difficultés pour les simples étoiles filantes; mais un instrument nouveau venait au secours des astronomes : c'était le télégraphe électrique. M. Heis en fit le premier usage entre Munster et Herbersthal en 1851. Deux observateurs établis à ces stations examinaient simultanément la même portion du ciel; quand une étoile filante apparaissait, ils se prévenaient télégraphiquement, et les signaux coïncidaient quand c'était la même étoile qu'ils avaient vue tous les deux. Alors ils notaient avec soin le chemin qu'elle avait paru suivre à travers les constellations, et cela suffisait pour qu'on pût, après coup, calculer sa trajectoire. C'est la méthode déjà expliquée pour le bolide de Montauban. Dix ans après,

entre Rome et Civita-Vecchia, le père Secchi recommença la même étude par le même procédé, qu'il croyait nouveau. Un grand nombre de personnages illustres assistaient à ces expériences, qui réussirent à prouver une seconde fois, comme elles l'avaient fait une première, que les étoiles filantes sont, à la dimension près, de véritables bolides lancés dans l'espace à raison de plusieurs kilomètres à la seconde et venant s'illuminer dans l'atmosphère.

J'avais besoin d'entrer dans ces divers développemens avant d'expliquer comment les corpuscules cosmiques s'échauffent tout à coup jusqu'à se fondre et jusqu'à se volatiliser. La théorie que je vais exposer est une œuvre successive à laquelle ont concouru divers savans. Dès 1848, sir John Herschel en dessinait les premiers linéamens dans la *Revue d'Édimbourg;* M. Haidinger en développa ensuite les principales conséquences, en 1861, devant l'Académie des Sciences; mais c'est seulement en 1863 que M. Reinholds Reichenbach soumit à un calcul rigoureux les principes admis par ses devanciers. Ces travaux nous permettent de faire théoriquement l'histoire des globes filans; on va voir à quel degré elle se conforme aux faits observés.

Aussitôt qu'un bolide, avec l'énorme vitesse qu'il possède, vient à rencontrer l'atmosphère, il éprouve tout d'abord une résistance qui ralentit sa marche, résistance très considérable à cause de la rapidité de la course: elle peut se calculer, et, d'après M. Reichenbach, elle suffirait pour éteindre presque complétement, après dix secondes, la vitesse d'un boulet que l'on aurait lancé à raison de 100 kilomètres à la seconde. Supposons qu'un bolide ait perdu seulement un centième de sa vitesse par cette cause, il aura nécessairement engendré une quantité de chaleur qu'on peut calculer avec certitude, et qui est employée à échauffer soit ce bolide lui-même, soit l'air qui l'entoure. Or M. Reichenbach nous apprend qu'elle suffirait pour élever la température de 75,000 degrés, en supposant qu'elle ne se dissipe pas par le rayonnement, et de 5,000 degrés seulement, si on admet qu'elle s'échappe aussitôt après avoir été produite. L'échauffement réel est donc compris entre 5,000 et 75,000 degrés, et il dépasse considérablement tout ce que nous pouvons artificiellement produire. Dans ces conditions, le bolide fond, et la surface se revêt de ce vernis vitreux caractéristique des pierres tombées. Non-seulement il fond, mais à 5,000 degrés le fer et le charbon brûlent en projetant de tous les côtés des étincelles brillantes, et toutes les substances connues se réduisent en vapeurs incandescentes. La météorite paraîtra donc enflammée, et sera suivie d'une traînée de feu qui lui donnera l'aspect des fusées. Cette traînée s'éteindra ensuite, mais les matières qui lui ont donné naissance, restant suspendues dans l'atmosphère, y laisseront un nuage persistant.

Si elle est de petite dimension, c'est le cas ordinaire, la pierre brûle en totalité : on voit une étoile qui file, se réduit en fumée, et tout est fini; quand elle est plus grosse, elle dure plus longtemps et fournit une plus

longue course, dans laquelle il faut la suivre. Elle chasse devant elle les couches d'air qu'elle rencontre, qui se compriment, s'échauffent et deviennent incandescentes. Par une raison contraire, il se fait en arrière un vide où l'air antérieur se précipite en contournant la surface, et la météorite se trouve enveloppée d'une atmosphère de gaz et de vapeurs enflammés. Cette circonstance vaut qu'on s'y arrête, car elle est de nature à diminuer nos appréhensions. Ce n'est pas la partie solide, mais l'atmosphère embrasée des bolides qui nous illumine tout à coup; c'est elle qui atteint de si grandes dimensions, et le noyau qui nous demeure caché est incomparablement plus petit. Cette atmosphère a toutes les apparences de la menace, mais elle se dissipe aussitôt que la vitesse diminue. Voilà comment l'histoire n'a point eu de catastrophes à enregistrer, comment les fragmens sont presque toujours minimes, et comment enfin des apparences redoutables aboutissent à de petites réalités.

Pendant que le bolide comprime l'air, celui-ci résiste, et, par réaction, presse sa face antérieure. Si nous voulons avoir une évaluation approchée de cette force, examinons ce qui se passe pendant les ouragans. Quand ils arrivent à leur plus terrible intensité, ils atteignent une vitesse de 40 mètres à la seconde, et ils exercent sur toute surface d'un pied carré qui leur est opposée une poussée égale à 38 livres. Cette poussée resterait la même, si, par un simple changement des conditions relatives, on lançait avec la même vitesse une météorite d'un pied carré dans un air immobile; mais, si au lieu de 40 on lui fait parcourir 40,000 mètres, la poussée croît dans une proportion énorme. M. Reichenbach nous apprend qu'elle atteint 700 atmosphères à une hauteur de 18 kilomètres au-dessus du sol. Il n'y a que le fer qui puisse résister à un pareil effort sans être écrasé. Or ces conditions ressemblant beaucoup à celles de la météorite d'Orgueil, il faut admettre qu'elle éprouvait une pression comparable, et c'est pour cela qu'elle a tout à coup volé en éclats, comme le fait une pierre lancée qui rencontre une muraille. Au moment même où s'opérait cette dislocation, toute la fantasmagorie de l'atmosphère embrasée s'évanouissait, et l'on put enfin toucher du doigt, non sans étonnement, la cause ridicule d'un si grand tapage : une cinquantaine de pierres pesant en tout 20 livres! Toutes petites qu'elles sont, elles nous apportent des enseignemens précieux et de plusieurs sortes. Venues du ciel, elle nous apportent la matière qui circule entre les étoiles et qui vraisemblablement les compose; elles nous apprennent que, dans ses confins les plus éloignés, le monde matériel est bâti avec des matériaux identiques à ceux que nous rencontrons sur la terre. On a beaucoup et très justement admiré la méthode qui permet à M. Kirchhoff d'analyser le soleil; il n'est que juste de faire remarquer qu'on tro dans les météorites les métaux qui composent cet astre, et qu'on y rencontre en outre le charbon, le chlore et l'ammoniaque, qui échappent à l'analyse spectrale.

Si, par un concours de circonstances malheureusement peu probable,

une de ces pierres venait à tomber aux pieds d'un physicien préparé à l'examiner séance tenante, elle lui révélerait un autre mystère. Nous savons que la température diminue à mesure qu'on s'éloigne du sol, et qu'elle doit être très basse dans les espaces célestes; mais nous ignorons absolument jusqu'à quel degré thermométrique elle s'abaisse. Les aérolithes pourraient nous l'apprendre. Il y en a qui sont presque entièrement composées de fer, celles-là conduisent bien la chaleur, et le réchauffement énorme qui en a fondu la surface ayant la possibilité de se propager à l'intérieur, ils arrivent à la terre comme des boulets rougis; on ne peut rien en conclure. Il n'en est pas de même pour les aérolithes terreux, qui transmettent lentement la chaleur à travers leur masse; leur surface extérieure seule s'échauffe pendant la durée très courte de leur trajet à travers l'atmosphère, et le froid qu'elles conservent à leur centre revient peu à peu vers la surface après la chute. On a remarqué en effet que des pierres tombées récemment au Pendjab gelaient les mains des personnes qui voulaient les relever. Or c'est cette température du centre des grosses masses météoriques qu'il faudrait pouvoir mesurer, car c'est celle des espaces interplanétaires où elles ont voyagé avant d'arriver sur le sol. Celui qui aura le bonheur de faire cette découverte aura apporté à l'astronomie physique un des résultats qu'il lui importe le plus de connaître.

Je viens d'exposer les travaux que la science sérieuse avoue; me permettra-t-on d'indiquer d'un mot les fantaisies que le public protége et que les savans repoussent? On a fait aux étoiles filantes l'honneur d'affirmer qu'elles président aux changemens de temps, ou au moins qu'elles les font prévoir; c'est à elles qu'on essaie d'en appeler en dernier ressort après avoir inutilement invoqué tous les astres du ciel, planètes, lune et comètes. Consultée, l'Académie a répondu que cette influence n'est point démontrée, — réponse polie. — D'un autre côté, les astronomes autorisés, MM. Heis et Secchi, dont la compétence ne peut être niée, affirment qu'une pareille indication donnée par les corpuscules célestes est absolument controuvée. Le public fera donc bien de se mettre en garde contre des prédictions sans précision, aussi souvent infirmées qne justifiées par l'événement. Cette réserve faite, tout le monde encourage M. Coulvier-Gravier à persévérer dans l'étude qu'il a commencée des étoiles filantes, et même à publier ses observations, car il se pourrait bien qu'une discussion scientifique en fît sortir des conséquences sérieuses, qu'elles contiennent probablement et qu'il n'a pas su y découvrir.

J. Jamin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1864.

Si nous pouvions considérer comme terminée la grosse opération politique entreprise par l'Allemagne à propos du Danemark, notre tâche aujourd'hui serait triste, mais simple : nous enregistrerions les faits accomplis, et malheureusement chaque fait nouveau est un échec pour le pauvre Danemark. Après la rupture de la conférence, après la reprise des hostilités, après la perte de l'île d'Alsen, la cause danoise avait encore à traverser une grande épreuve : elle devait être l'objet d'une discussion solennelle au sein du parlement anglais. De cette épreuve dépendait l'existence du cabinet britannique; avant la conclusion de ce grand débat, une dernière espérance, une dernière illusion restait au patriotisme danois. Si le ministère anglais était renversé, si d'autres hommes et un autre parti arrivaient au pouvoir, sans doute le Danemark ne devait pas espérer que l'Angleterre ferait la guerre pour lui; mais qui sait? avec un nouveau ministère en Angleterre, peut-être de nouvelles combinaisons eussent été possibles dans les alliances européennes, peut-être les choses eussent-elles pris un autre tour, et à travers ce changement peut-être le Danemark eût-il obtenu des conditions moins dures. Cette dernière chance s'est évanouie. Si les défaites du Danemark finissaient tout, nous passerions vite devant l'épisode du dernier débat parlementaire anglais, nous en fixerions à la hâte quelques traits comme illustrations éphémères de l'histoire contemporaine, et nous chercherions volontiers dans l'examen d'autres intérêts politiques l'oubli du répugnant spectacle auquel nous sommes contraints d'assister depuis une demi-année.

Mais, suivant nous, l'affaire du Danemark n'a jamais dû être pour la France un simple spectacle. Nous avons été convaincus dès le principe que nous étions l'état européen le plus intéressé dans ce qui se passait entre l'Allemagne et le Danemark; nous demeurons convaincus aujourd'hui

que les conséquences de la crise danoise doivent affecter la France plus qu'aucune autre puissance. Quelques-unes de ces conséquences et la façon dont elles nous touchent sont visibles dès à présent. L'échec de la conférence a fait voir avant tout l'incertitude de nos alliances. De toutes parts on nous adresse des complimens; mais nous n'agissons avec personne, et personne à l'heure qu'il est ne semble disposé à agir avec nous. Tandis que nous demeurons dans cette solitude adulée où nous semblons nous complaire, d'autres s'unissent et se fortifient par le succès dans des entreprises que nous n'avons point combattues, mais que nous avons blâmées. L'union de l'Allemagne, ce miracle que nous regardions comme impossible, s'accomplit sous nos yeux par les moyens les plus singuliers; l'union de l'Allemagne, toutes les fois qu'elle s'est réalisée, a été un grave souci pour la politique française : pouvons-nous aujourd'hui la contempler d'un esprit entièrement dégagé d'inquiétudes? Si l'Allemagne est unie, ses deux plus puissans états, la Prusse et l'Autriche, sont liés à la Russie, et l'on n'avait pas besoin du fracas des fausses dépêches publiées par le *Morning Post* pour se douter que l'alliance du Nord était en train de se reconstituer. Au point de vue de l'équilibre des forces, l'union de l'Allemagne et le rapprochement des trois états du Nord produisent dès à présent en Europe un changement remarquable : la victoire remportée dans l'affaire du Danemark, en face de l'inaction tapageuse de l'Angleterre et de l'inaction silencieuse de la France, par la nouvelle prépondérance de forces qui vient de se manifester, excite déjà un certain malaise dans les états faibles et mal assis. Au point de vue des idées, cette prépondérance n'est pas plus rassurante : les politiques qui ont surpris la faveur du parti populaire en Allemagne, les promoteurs de la nouvelle union germanique sont les adversaires déclarés des idées libérales et démocratiques; l'homme du jour, M. de Bismark, a mainte fois avoué avec sa franchise hardie que ce qu'il poursuivait surtout dans les Danois, c'était ce libéralisme et cette démocratie qui, au témoignage du dernier roi de Danemark, rendaient ce brave peuple digne des institutions républicaines. Déjà le premier effet de la victoire germanique a été en Danemark le renversement des hommes d'état libéraux et l'avénement au pouvoir du parti aristocratique. Ce malheureux Danemark, abandonné de ses alliés naturels, est obligé de se rendre à discrétion à ses ennemis. On dit que son roi propose à la Prusse l'entrée de son royaume tout entier dans la confédération germanique. La France, encore privée de ses frontières naturelles, peut-elle, quand les Prussiens sont encore à Sarrelouis, entendre parler sans frissonner de la seule hypothèse d'un tel agrandissement de la confédération germanique? Nous ne sommes point des pessimistes, nous nous défendons de toute exagération, nous n'aimons pas la politique conjecturale; cependant, nous le demandons aux hommes d'état les plus froids, les plus positifs, les plus sensés parmi nous, n'est-il pas vrai que le jour où le Danemark a été définitivement sacrifié, une

situation a commencé, dont les incertitudes, les anxiétés, le malaise, atteignent la France plus directement que l'Angleterre? N'est-il pas vrai que la France est tenue de veiller à ce qui va se passer en Europe avec une attention et des précautions redoublées?

Ce qu'il y a de bizarre dans la position où nous sommes, c'est que, ayant à juger les suites pour la France de la crise danoise, nous ignorons quelle a été la vraie politique de la France dans cette question. Le caractère de cette politique, son objet, ses mobiles n'ont jamais été exposés et expliqués au public français. Il nous est impossible d'établir par des documens officiels émanés de notre gouvernement à quoi cette politique se rattache dans le passé, à quoi elle tend dans l'avenir, de quel système elle procède, à quelles fins elle a voulu atteindre. Aussi, par une curiosité bien naturelle, ce que nous avons recherché avant tout dans les grands débats qui se sont engagés à la chambre des communes et à la chambre des lords sur les motions de M. Disraeli et de lord Malmesbury, ce sont les ouvertures que les orateurs anglais ont pu nous donner sur la politique suivie par la France dans la question danoise.

Les révélations de la discussion anglaise ont extrait la quintessence des quinze cents pages du *blue-book* contenant les pièces diplomatiques de l'affaire danoise. La partie de ces révélations qui concerne la France est peu abondante et peu décisive; il faut pourtant la prendre pour ce qu'elle est. Ce qui rend moins nets à l'égard de la politique française les éclaircissemens fournis par la discussion, c'est le double parti-pris des deux opinions qui se combattaient au sein du parlement. Il y a la politique française suivant la thèse de l'opposition et la politique française suivant la thèse ministérielle. C'est M. Disraeli qui, dans un discours très lucide, très spirituel et très animé, a présenté le système de l'opposition. M. Disraeli s'en est tenu à l'explication de la conduite de la France qui était avant cette discussion la plus accréditée. Dans la pensée du chef du parti tory, tout dépendait, dans la question danoise, de la conduite tenue par la France. M. Disraeli reprochait deux choses à la politique ministérielle : la première, c'était d'avoir éloigné la France d'une action concertée avec l'Angleterre par le refus trop raide que lord John Russell opposa l'année dernière au projet de congrès mis en avant par l'empereur; la seconde, c'est que, la France ayant dès le principe déclaré explicitement qu'elle n'emploierait point des mesures actives en faveur du Danemark, lord Russell n'ait point imité tout de suite la réserve de l'empereur, et ait continué à donner des espérances aux Danois et à prodiguer les menaces aux Allemands, lorsqu'il devait être certain que le concours de la France lui ferait défaut, et que par conséquent l'Angleterre n'entreprendrait point seule une guerre contre l'Allemagne. M. Disraeli appuyait d'ailleurs ses assertions de citations curieuses du *blue-book*.

Les pièces diplomatiques en main, M. Disraeli établissait sans peine que

la France avait, jusqu'au milieu de l'année 1863, porté les mêmes jugemens que le cabinet anglais sur le litige dano-allemand. A la fin de juillet de l'année dernière, lord Cowley, rendant compte d'un entretien qu'il venait d'avoir avec notre ministre des affaires étrangères, écrivait : « M. Drouyn de Lhuys m'a exprimé le désir d'agir avec le gouvernement de sa majesté dans cette affaire. » Qu'était devenu deux mois après ce projet de bon accord? Dans l'intervalle de ces deux mois, la longue controverse diplomatique entamée au sujet de la Pologne avait pris fin de la triste façon que l'on sait. Le prince Gortchakof avait coupé court à la discussion par son refus hautain; la saison des paroles était passée : il fallait agir ou se taire. L'Angleterre ayant déclaré dès l'origine qu'elle n'agirait point pour la Pologne, la France fut réduite au silence. C'était à l'heure où la campagne diplomatique de Pologne avait ce fâcheux dénoûment que les difficultés de la question danoise s'amoncelaient à l'horizon, et que lord Russell faisait à M. Drouyn de Lhuys, par son représentant en France, la proposition suivante : « comme l'équilibre serait menacé si l'intégrité et l'indépendance du Danemark étaient atteintes à un degré quelconque par les réclamations de l'Allemagne et les mesures qui en seraient la conséquence, la Grande-Bretagne et la France devraient offrir leurs bons offices, ou bien, si l'on trouvait cette démarche insuffisante, elles devraient rappeler à l'Autriche, à la Prusse et à la diète, que tout acte de leur part qui tendrait à l'affaiblissement de l'intégrité et de l'indépendance du Danemark serait contraire au traité du 8 mai 1852. » Une pareille démarche, accomplie à cette époque par la France et l'Angleterre unies, eût été le gage de l'alliance solide et de l'action concertée des puissances occidentales dans la question danoise : elle eût eu une influence infaillible sur les gouvernemens allemands; on n'en saurait douter quand on songe aux précautions circonspectes dont ces gouvernemens entouraient leurs premières tentatives contre le Danemark quatre mois après, à une époque où ils étaient déjà sûrs cependant que la France n'agirait point. Il nous semble en outre que la proposition de lord Russell ouvrait à la France l'occasion d'une revanche de l'insuccès qu'elle venait d'essuyer dans sa campagne polonaise. Les complications danoises pouvaient faire revivre les complications polonaises; les événemens pouvaient fournir la chance d'étendre jusqu'à la Pologne l'action concertée entre la France et l'Angleterre pour le Danemark. En tout cas, l'alliance occidentale trouvait un moyen prochain de se relever avec force et autorité de l'échec que la diplomatie russe venait de lui infliger. Il y avait là, en un mot, suivant nous, une occasion dont une politique inaccessible au découragement, à la lassitude, à la mauvaise humeur, une politique ferme, résolue, et jouant serré, eût pu promptement tirer profit. Nous reconnaissons cependant que le gouvernement français, au moment où lui arriva la proposition de lord Russell, n'avait pas de motifs d'être *in good spirits*. La réponse de M. Drouyn de Lhuys à la

communication que lui en fit le chargé d'affaires britannique, M. Grey, respirait le désenchantement. « Le mode de procéder suggéré par votre seigneurie serait, disait notre ministre, analogue à la marche suivie par la Grande-Bretagne et la France dans la question polonaise. M. Drouyn de Lhuys n'avait aucune inclination (et il avoua franchement qu'il parlerait dans ce sens à l'empereur) à placer la France vis-à-vis de l'Allemagne dans la position où elle avait été placée vis-à-vis de la Russie. Les notes formelles des trois puissances à la Russie n'avaient eu aucun résultat, et la situation de ces trois puissances n'était rien moins que digne. Si l'Angleterre et la France adressaient à l'Autriche, à la Prusse et à la confédération germanique le mémorandum proposé par votre seigneurie, il fallait qu'elles fussent prêtes à aller plus loin, et à adopter une ligne de conduite plus conforme à la dignité de deux grandes puissances que celle qu'elles tenaient en ce moment dans la question polonaise. A moins que le gouvernement de sa majesté ne fût décidé à faire quelque chose de plus, si c'était nécessaire, que de présenter une simple note et de se contenter d'une réponse évasive, il était sûr que l'empereur ne consentirait point à adopter la suggestion de votre seigneurie. » Cette réponse de M. Drouyn de Lhuys à la communication anglaise, quoique peu accueillante, avait cependant le mérite de ne point repousser toute pensée d'action commune. Notre ministre témoigna, dans le même entretien, à M. Grey des opinions conformes à celles de lord Russell sur la validité du traité de 1852 et les droits du Danemark. Il ne repoussait pas l'Angleterre, il l'invitait à s'expliquer.

L'Angleterre devait s'expliquer plus tard; mais au moment où elle devint plus précise, d'autres incidens avaient modifié la situation. Au mois de novembre, l'empereur avait proposé le congrès, et le roi de Danemark était mort. Le gouvernement anglais avait refusé le congrès, et la mort du roi de Danemark avait compliqué le litige dano-allemand d'une question de succession. C'est ici que M. Disraeli et l'opposition ont attaqué l'imprévoyance et l'imprudence du cabinet anglais : son imprévoyance, puisqu'en refusant le congrès, il ne craignait pas d'embarrasser et de blesser un gouvernement dont il devait savoir que le concours lui était nécessaire dans la question danoise; son imprudence, puisqu'après avoir connu que le gouvernement français ne prendrait pas parti pour le Danemark, il avait continué à donner des espérances au Danemark et à menacer l'Allemagne. Il ne fallait pas rejeter le congrès au moins dans une forme blessante; mais, le congrès étant rejeté, la politique d'abstention de la France étant connue, il fallait imiter l'empereur, il fallait déclarer au Danemark qu'on ne ferait pas la guerre pour lui. Tel est l'argument de M. Disraeli. Pour le justifier, le *leader* tory emprunte au *blue-book* les pièces qui font connaître, dès le mois de décembre 1863 ou tout au moins en janvier 1864, la politique d'abstention de la France. Ainsi le 19 décembre lord Wodehouse, envoyé extraordinaire à Copenhague, informait lord Russell que le général Fleury

avait dit aux envoyés russe et anglais que les instructions de l'empereur étaient qu'il ne prît part à aucune négociation à Copenhague, et qu'il déclarât nettement au gouvernement danois que, s'il s'engageait dans une guerre avec l'Allemagne, la France ne viendrait pas à son secours. Le cabinet anglais savait donc dès le mois de décembre, dit M. Disraeli, que la France ne ferait pas la guerre pour le Danemark. S'il eût conservé encore quelque doute à cet égard, ses dernières illusions n'auraient pas dû survivre aux réponses que le gouvernement français donna en janvier à ses instances. Quand, au mois de janvier, l'Autriche et la Prusse annoncèrent l'intention d'occuper le Slesvig, lord Russell écrivit en toute hâte à Paris pour proposer d'inviter les puissances allemandes à surseoir à leurs mesures coercitives et de soumettre la question dano-allemande à une conférence. M. Drouyn de Lhuys répond, comme il faisait en septembre 1863, que l'expérience toute fraîche de ce qui s'est passé à propos de la Pologne lui a montré ce qu'il advient d'invitations qui ne sont suivies de rien, et qu'il ne veut point s'attirer deux fois une réplique dans le goût de celle du prince Gortchakof, qu'on a subie avec indifférence. Lord Russell ne se rebute point; il écrit le lendemain à lord Cowley de proposer le concert et une coopération avec la France pour maintenir le traité de 1852 et prévenir l'occupation du Slesvig. Le gouvernement français fait le dur d'oreille et demande ce qu'on veut dire par ce concert et cette coopération. Lord Russell écrit le 24 janvier : — Il s'agit, si c'est nécessaire, de donner une assistance matérielle au Danemark. — Le grand mot est enfin lâché. C'est au tour du ministre français de s'expliquer, et il le fait avec une grande franchise, en des paroles que reproduisit peu de temps après une de ses circulaires. « La France reconnaît la valeur du traité de 1852 au point de vue de la conservation de l'équilibre; mais tout en appréciant l'objet et l'importance de ce traité, le gouvernement français admet que les circonstances peuvent en rendre la modification nécessaire. L'empereur a toujours été disposé à tenir grand compte des aspirations et des sentimens des nationalités. On ne peut nier que les aspirations de l'Allemagne tendent à une union plus étroite avec les populations germaniques du Holstein et du Slesvig. L'empereur répugne à une politique qui l'obligerait à s'opposer par les armes aux vœux de l'Allemagne. La tâche de l'Angleterre serait aisée dans une telle guerre, qui n'irait pas pour elle au-delà de quelques opérations maritimes. Le Slesvig est bien loin de l'Angleterre. Le sol de l'Allemagne touche le sol français, et une guerre avec l'Allemagne serait une des entreprises les plus lourdes et les plus hasardeuses où la France pût s'engager. D'ailleurs l'empereur ne peut oublier qu'on a voulu le rendre suspect à l'Europe avec les projets d'agrandissement vers le Rhin qui lui ont été attribués. Une guerre commencée sur la frontière allemande donnerait une grande force à des imputations qui sont aujourd'hui sans fondement. Pour tous ces motifs, le gouvernement de l'empe-

reur s'abstiendra pour le moment de prendre aucun engagement au sujet du Danemark. Si plus tard l'équilibre était sérieusement menacé, l'empereur pourrait être amené à prendre d'autres mesures dans l'intérêt de la France et de l'Europe. Pour le moment, l'empereur se réserve une entière liberté d'action. » Après des explications aussi formelles, le gouvernement anglais, qui aurait rencontré au sein de son parlement de très grandes difficultés, s'il eût voulu faire la guerre à l'Allemagne, même avec le concours de la France, qui en tout cas n'a jamais eu la pensée de tenter seul une entreprise si hardie, a montré une étrange obstination en soutenant si longtemps et d'une façon qu'il devait croire lui-même si peu efficace la cause du Danemark. M. Disraeli et l'opposition ont eu beau jeu à lui reprocher d'avoir tant tardé à imiter l'abstention de la France.

Il est vrai que les ministres anglais ont puisé dans les documens diplomatiques des citations qui modifient un peu le jour sous lequel l'opposition a voulu présenter l'attitude du gouvernement français. A la dépêche de lord Wodehouse qui parlait des instructions du général Fleury, M. Gladstone opposait un autre document. Lord Russell, en recevant la dépêche de lord Wodehouse, demanda à Paris des explications sur les instructions du général. M. Drouyn de Lhuys affirma positivement à lord Cowley que « le général Fleury n'avait pu faire une déclaration qui ne laissât point à l'empereur son entière liberté d'action. » Les ministres anglais ont énergiquement nié que le refus du congrès ait porté le gouvernement français à une politique de dépit dans la question danoise. « Aucun homme d'une intelligence commune, a dit le vieux lord Palmerston, n'a jamais pu s'imaginer qu'un congrès convoqué dans les circonstances où on se trouvait alors eût pu obtenir le moindre succès. Quand on prétend que la conduite de la France dans la question du Danemark a été affectée par notre refus du congrès, il est de notre devoir de dire qu'une telle supposition est outrageante pour une grande puissance qui a le souci de son honneur et de sa dignité. » Lord Clarendon, dans le sage et conciliant discours qu'il a prononcé à la chambre des lords, s'est expliqué aussi sur le congrès en excellens termes. « Je crois, a-t-il dit, que dans cette affaire du congrès nous avons rendu à la France un bon service, bien que notre refus ait pu causer d'abord quelque irritation. Je ne doute pas un instant que l'empereur n'ait sincèrement exprimé sa pensée lorsqu'il a dit qu'un congrès lui paraissait nécessaire, et que la paix en serait le résultat; mais il n'a point assez vu les obstacles qui s'opposent au remaniement de l'Europe et l'impossibilité de cette tâche. C'était une illusion de croire qu'on se soumettrait sans résistance aux décisions du congrès, et qu'on ne ferait pas éclater les guerres qu'on invitait cette assemblée à prévenir. Les difficultés avaient été accrues encore par la façon dont la proposition avait été portée à l'Europe, sans avertissement préalable, sans communication antérieure avec les puissances soudainement sommées de répondre par

un oui ou par un non. La réponse de mon noble ami à cette proposition ne contenait pas, il est vrai, les phrases fleuries et les paroles mielleuses que l'on a trouvées dans d'autres répliques, mais dont personne ne connaît mieux que l'empereur la valeur véritable. Mon noble ami, convaincu qu'un congrès n'amènerait point la Russie à abandonner la Pologne, l'Autriche la Vénétie, la France Rome, l'Angleterre Gibraltar, qu'on ne déciderait jamais un congrès à déclarer que la loi internationale de l'Europe est un chiffon usé et déchiré, que la cause de la paix entre les nations aurait plus à perdre qu'à gagner dans un tel congrès, a déclaré son opinion franchement et honnêtement, et je crois qu'à l'heure qu'il est il n'est pas en France un seul homme raisonnable qui ne reconnaisse que notre conduite en cette circonstance a été sage et amicale. » M. Disraeli était d'autant plus mal venu à chercher une arme dans ce souvenir, que lui-même, avec cette insouciance d'un homme d'esprit qui risque une imprudence pour lancer un mot expressif, avait dit, il y a plusieurs mois, du congrès, qu'il n'avait été qu'une *adroite manœuvre*. — L'orateur qui a puisé dans le *blue-book* les plus vigoureux moyens d'attaque contre la thèse de l'opposition a été le sous-secrétaire d'état des affaires étrangères, M. Layard. Le second de lord Russell avait à cœur de prouver que, dans les négociations relatives au Danemark, le cabinet anglais avait constamment marché d'accord avec le gouvernement français, et que tous ces avertissemens adressés à l'Allemagne et dénoncés par l'opposition comme d'impolitiques menaces avaient été soumis d'avance à notre ministre et soutenus ou approuvés par lui. Lord Clarendon, sans recourir comme M. Layard à la preuve par citations, n'a eu besoin que de l'autorité de sa parole pour établir le même fait. « Ce serait une injustice, a-t-il dit, de prétendre que la France s'est montrée moins active que nous en faveur du Danemark. » Il s'agit ici, il est vrai, de la simple activité diplomatique. Quant à la coopération qui aurait pu aboutir à la guerre, lord Clarendon nous a loués de la droiture avec laquelle nous l'avons déclinée dès le principe. Est-ce à dire que l'Angleterre, même après la déclaration de réserve que nous lui avions signifiée en janvier, n'ait pas conservé jusqu'au dernier moment l'espoir de nous faire sortir de l'abstention? Nous ne l'affirmerions pas, et les débats du parlement n'ont répandu sur ce point aucune lumière. Lord Clarendon aurait pu mieux que personne renseigner l'opinion à ce sujet : on se souvient qu'à son entrée au ministère il vint prendre langue à Paris. On s'expliqua sans doute avec lui, et il n'est pas possible qu'un bon entendeur de cette qualité n'ait rien appris dans son voyage. Lord Russell, dans son exposé des travaux de la conférence, avait indiqué que la France, il le savait de fraîche date, ne serait sortie de l'inaction qu'à une condition : c'est qu'elle eût pu obtenir une compensation dans la guerre. Lord Clarendon a, lui aussi, effleuré ce point délicat. « Le gouvernement français, a-t-il dit, a compris que, dans les dispositions pacifiques où se trouve heureusement

aujourd'hui la nation française, une guerre contre l'Allemagne serait impossible à moins qu'il ne fût entendu d'avance que la France, pour cette guerre, recevrait une compensation; mais quelle serait cette compensation? C'est ce que l'Europe en général et la France en particulier comprennent bien. » Sur ces grandes manœuvres diplomatiques plane donc la question de nos frontières naturelles. Cette question se pose toutes les fois que l'Allemagne croît en densité ou en étendue. Les agrandissemens que l'Allemagne poursuit aux dépens du Danemark donnaient à cette question une gravité actuelle; elle est encore une fois ajournée. C'est aux cours allemandes de prendre garde de ne pas la réveiller par de nouvelles ambitions.

Autant donc qu'on en peut juger par les récens débats du parlement anglais, la politique de la France dans la question danoise a été celle-ci : dispositions favorables au Danemark, attention donnée aux intérêts d'équilibre que ce pays représente, amendement du traité de 1852 pour le concilier avec les aspirations nationales des deux duchés; dans la sphère des négociations et au sein de la conférence, accord complet avec l'Angleterre, mais, dès l'origine, refus de conformer l'action aux opinions; pas de guerre, à moins que l'Angleterre ne consentît d'avance au principe d'une compensation territoriale à notre profit. Les choses étant ainsi, l'opposition en Angleterre n'a point été habile en cherchant à établir un contraste entre la politique de lord Palmerston et de lord Russell et la nôtre, et en reprochant aux ministres anglais de n'avoir point suivi notre exemple. La faute du ministère anglais s'est donc réduite aux yeux de l'opposition à nous avoir imités trop tard. Ce système d'attaque a donné lieu à de faciles répliques. M. Gladstone, qui a répondu à M. Disraeli, a fait remarquer que les reproches que le chef de l'opposition dirigeait contre la politique anglaise rejaillissaient contre celle de la France, qu'il proposait comme modèle. A la chambre des lords, un autre ministre, le duc d'Argyll, a rétorqué d'une façon piquante l'argument que l'opposition cherchait dans la comparaison des deux politiques. « J'ai pour les Danois une sympathie profonde, autant de sympathie qu'en peut ressentir tout autre membre de cette chambre; mais je déclare que l'Angleterre n'a aucun intérêt personnel et matériel à l'existence de cette nation. Il n'en est pas de même de la France. Je pense que la France a un intérêt matériel à empêcher l'agrandissement de la confédération germanique dans les eaux de la Baltique. Quant à la crainte que l'Allemagne comme puissance maritime pourrait inspirer à l'Angleterre, c'est une idée bouffonne. Lord Ellenborough disait dans un récent débat qu'une flotte n'ajouterait pas grand'chose à la force de l'Allemagne; mais, quand il en serait autrement, je dis qu'une flotte allemande sera toujours autant l'amie de l'Angleterre qu'une flotte danoise. Au surplus, je demande quelle est la situation des deux pays, la France et l'Angleterre, dans cette question. L'Angleterre a reculé devant une guerre avec l'Allemagne entière qu'elle aurait eu à soutenir seule; la France a reculé

devant une guerre avec l'Allemagne, où elle aurait été en étroite alliance avec l'Angleterre, une des plus grandes puissances de l'Europe. Je ne blâme point l'empereur des Français, il est le meilleur juge de ses intérêts; mais je dis que le contraste que l'on cherche à établir entre les deux pays est simplement ridicule et fondé sur une fausse appréciation de leurs positions respectives. »

Lorsqu'on embrasse l'ensemble de cette question danoise, lorsqu'on étudie le rôle que nous y avons joué, lorsqu'on mesure les conséquences de l'abandon auquel le Danemark est condamné, il est impossible d'être fier et heureux pour la France de la façon dont les choses se sont passées. L'Angleterre a recueilli dans cette question une déception plus amère et plus éclatante que celle que nous y avons trouvée, parce qu'oubliant l'aphorisme de M. de Talleyrand, elle s'y était jetée avec trop de zèle. La confusion du premier moment a été plus forte pour l'Angleterre précisément parce qu'elle s'était plus avancée que nous; mais nous craignons que nous ne puissions conserver l'avantage, si l'on poursuit le parallèle dans l'avenir. La question danoise est une affaire du continent, et peut naturellement soulever sur le continent d'autres questions. Aucune question continentale ne peut être indifférente pour la France. Si l'intérêt et l'esprit qui viennent de prévaloir contre le Danemark suscitent en Europe d'autres affaires, à voir l'émotion et l'inquiétude qu'excite l'abandon du Danemark dans les états mal assis ou petits de l'Europe, en Italie, en Belgique, en Suisse même, nous pouvons pressentir que ces nouvelles questions ne se présenteront point sous un aspect favorable aux intérêts associés à nous, et par conséquent à nos intérêts propres. Nous ne parlons point de cette alliance du Nord dont nous avons à plusieurs reprises signalé depuis quelque temps la menaçante reconstruction. L'Angleterre au contraire peut assister avec bien plus d'indifférence que nous à la naissance et au développement des futures questions continentales. L'expérience qu'elle vient de faire lui a donné des leçons dont elle ne perdra pas de sitôt la mémoire et le fruit. Elle sera lente à l'avenir à prendre parti dans une complication du continent, à moins qu'elle n'y soit appelée par un intérêt personnel, direct et pressant. M. Cobden, devant le trouble et les embarras du présent, semblait triompher l'autre jour en proclamant sa doctrine de non-intervention absolue. On eût dit, aux complimens qui lui venaient du ministère, qu'il était l'arbitre de la lutte engagée entre le gouvernement et l'opposition. On sentait, rien qu'à lire son discours, que ses opinions sur le péril de l'immixtion dans les affaires des autres peuples doivent aujourd'hui pénétrer avec force dans les têtes anglaises. Un orateur d'une nature bien différente, un représentant des idées du torysme dans ce qu'elles ont de plus honnête et de plus national, le général Peel, après avoir exprimé, avec une sincérité et une émotion qui touchaient à l'éloquence, le chagrin que lui inspire l'échec diplomatique de l'Angleterre, arrivait pour l'avenir à une

conclusion presque semblable à celle de M. Cobden. Nous regrettons cette tendance, car pendant longtemps elle détournera l'Angleterre de la pensée de nouer sur le continent des alliances actives et par conséquent retardera le rétablissement d'une alliance occidentale cordiale et efficace.

Nous le répétons, nous n'avons aucun goût, dans les circonstances actuelles, sous le coup de la chute du Danemark, à travers les rumeurs qui s'entre-croisent, à faire aucune conjecture pour la France. Que nos bons offices soient demandés par le roi de Danemark, que les journaux prussiens nous adressent des flatteries, et que ces flatteries nous présagent quelque avance de M. de Bismark, ce sont de bien petites questions. Nous croyons que, nous aussi, nous ferions bien de nous abstenir pendant quelque temps de préoccupations extérieures. La France n'aurait qu'à gagner à se replier sur elle-même, et puisque pendant deux années de suite sa politique a échoué au dehors, elle devrait poursuivre chez elle des succès bien autrement féconds que les triomphes diplomatiques qui se sont récemment dérobés à ses combinaisons. Notre politique devrait se résumer en deux mots : la liberté et la paix, la liberté, qui nous rendra le sentiment de nos droits, qui nous associera sincèrement, réellement aux affaires publiques, qui achèvera notre éducation politique, qui renouvellera la propagande généreuse que nous avons exercée pendant quarante ans en Europe; la paix, par laquelle nous ferons fructifier avec sécurité tous les élémens de notre prospérité intérieure et nous accroîtrons tous les ressorts de notre puissance. Il y a longtemps, quant à nous, que nous sommes convaincus que le plus sûr moyen d'assurer au dehors l'efficacité de l'influence française est d'entreprendre et de pousser à l'intérieur la rénovation libérale. Ce sont les accidens mêmes de notre politique extérieure qui nous pressent de recourir à ce moyen.

On dirait qu'il y a en politique de mauvaises saisons, de fâcheuses influences climatériques auxquelles les meilleurs tempéramens sont contraints de payer tribut. Ceux qu'affligent les épreuves que les gouvernemens libéraux traversent en ce moment suivent avec une inquiétude particulière les péripéties bizarres de la crise constitutionnelle dont la Belgique est travaillée. Aucun pays ne semble mieux fait que la Belgique pour se prêter aux oscillations naturelles des institutions représentatives. Le peuple belge connaît et aime la liberté, non en théorie, mais en pratique; la liberté est en quelque sorte passée dans son sang. — Ce pays n'est point déchiré par des partis révolutionnaires; il est divisé en deux grands partis, dont aucun n'est à l'étroit dans les limites de la constitution. Cette division de l'opinion en deux grands partis qui se balancent et ont chacun en perspective l'avénement au pouvoir est une des conditions les plus propres à bien faire fonctionner le mécanisme d'un gouvernement libre. Les partis belges, le parti catholique comme le parti libéral, ont à leur tête des hommes éclairés, des hommes de talent, des hommes expérimentés, qui ont tour

à tour pratiqué les affaires, qui ont passé les uns et les autres par l'opposition et par le pouvoir. Au-dessus d'eux est placé le prince réputé à bon droit le plus sagace et le plus sensé de l'Europe. Toutes les pièces de la machine constitutionnelle sont donc bonnes en Belgique, et pourtant, depuis plusieurs mois, la machine est arrêtée par la neutralisation des deux forces qui doivent lui donner le mouvement. Les partis se balancent à peu près également dans la chambre élective. Dans une telle situation, les devoirs du parti du gouvernement et du parti de l'opposition sont cependant bien tracés. De deux choses l'une, ou l'opposition est décidée à prendre le pouvoir, ou elle ne le veut pas. Tant qu'elle ne veut pas du pouvoir, elle doit se conduire de façon à laisser au gouvernement une majorité suffisante pour expédier les affaires courantes du pays. Quand elle est résolue à prendre elle-même la direction des affaires, elle doit être prête à adopter les mesures nécessaires pour arriver à la constitution d'une majorité parlementaire. Cette loi du gouvernement représentatif a été méconnue, nous le disons à regret, par le parti catholique belge. Ce parti a commis la contradiction de ne point vouloir prendre le pouvoir et d'en rendre l'exercice impossible aux mains du cabinet libéral. Au rôle d'une opposition gouvernementale, qui devait être le sien, il a préféré le rôle d'une opposition factieuse. Il a mis le ministère en minorité de quelques voix sur une question de confiance au moyen d'une coalition. Les ministres libéraux ont donné leur démission; les catholiques, après des négociations qui ont duré plusieurs mois, ont refusé le ministère. Ils ne voulaient pas se charger eux-mêmes de dissoudre la chambre. Ils conseillaient au roi la formation d'un cabinet d'affaires, sans couleur politique, et aucun ministère semblable n'a pu être formé. Force a donc été aux ministres libéraux de reprendre les portefeuilles; mais ils ont rencontré dans le partage de la chambre les embarras devant lesquels ils s'étaient une première fois retirés. N'ayant guère qu'une majorité de deux ou trois voix, la maladie d'un de leurs partisans, l'absence forcée d'un autre, les mettaient en minorité. Un petit expédient s'offrait à eux pour sortir de cette difficulté. Le nombre des représentans en Belgique étant proportionné à la population, on augmente ou on diminue, suivant le mouvement de population constaté par les recensemens, le nombre des colléges électoraux. Conformément à ce principe, il y avait lieu de créer en ce moment trois colléges, et cela dans des districts libéraux. Les catholiques, effrayés de voir s'accroître de trois voix dans la chambre le parti libéral, ont déclaré que la création des colléges était inconstitutionnelle, et ont pris le parti en masse de ne plus siéger à la chambre. Leur sécession a mis pendant plusieurs jours la chambre des représentans dans l'impossibilité d'arriver au nombre des voix exigé par la constitution pour la validité d'un vote législatif. Il s'en fallait d'une voix pour que ce nombre fût atteint, et la maladie ou la mort d'un membre empêchait la chambre de siéger. Voilà l'espièglerie puérile dont le parti catholique a donné le pitoyable spectacle à la Belgique, et,

on peut le dire, à l'Europe étonnée. Nous félicitons le ministère libéral d'avoir mis fin par la dissolution de la chambre à une situation qui devenait grave à force d'être ridicule. C'est au peuple belge de prononcer maintenant entre le parti libéral et le parti catholique. D'ordinaire les manœuvres chicanières auxquelles les catholiques ont eu recours sont une mauvaise recommandation pour un parti auprès des corps électoraux. Nous ne doutons point que la Belgique éclairée ne donne la victoire aux libéraux; mais, quand même les élections générales devraient fournir une majorité au parti clérical, cette solution serait préférable encore à la triste situation d'où l'on sort. Mieux vaut pour des âmes fières et des esprits élevés, mieux vaut pour des hommes tels que M. Frère-Orban, M. Rogier et leurs amis, se retremper dans l'opposition que de conserver le pouvoir aux tristes conditions qui leur avaient été faites dans ces derniers temps.

La question roumaine, soulevée par le coup d'état du prince Couza, avait peu de chances d'attirer l'attention de l'Europe, lorsque toutes les préoccupations étaient absorbées par le drame du Danemark. Maintenant que le Danemark donne congé aux diplomates trop affairés à qui il avait confié sa cause, peut-être aura-t-on le loisir de prendre garde à ce qui se passe en Roumanie. La Roumanie est bien loin de nous sans doute; cependant quel intérêt ne nous inspirait-elle point au moment du congrès de Paris! C'est pour elle que d'éloquens écrivains de la démocratie, tels qu'Edgar Quinet, avaient éveillé nos sympathies; c'était avec elle que nous inaugurions le droit nouveau et le principe des nationalités. Or que voulions-nous à cette époque? Appeler un peuple à l'existence, ou bien faire la fortune d'un homme, d'un inconnu, d'un colonel improvisé de milices, qui s'est depuis improvisé dictateur? Le question vaut la peine qu'on y songe: elle intéresse l'honneur et l'influence en Orient de l'Europe occidentale. Personne en Europe ne prendra au sérieux le plébiscite par lequel le prince Couza s'est fait décerner la dictature. Tout le monde a compris, comme les plénipotentiaires du congrès de Paris, que, s'il s'agit de réveiller une nationalité en Roumanie, on n'y peut réussir que par des institutions libres qui évoquent toutes les forces vives du peuple roumain, et non au moyen de l'omnipotence d'un seul, nivelant et effaçant tout sous lui. Le prince Couza, ce représentant d'une nationalité renaissante, est allé faire acte de vasselage à Constantinople; il a créé un bataillon de zouaves roumains en l'honneur et à l'imitation des zouaves du sultan, et il a supprimé le journal de M. Rosetti, patriote bien connu chez nous. Abandonnerons-nous un pays qui était presque notre œuvre à une telle direction, et laisserons-nous encore une fois la Russie prendre en Orient le patronage des nationalités souffrantes?

E. FORCADE.

L'ESPAGNE ET LE PÉROU.

Le temps n'est point décidément au respect du droit et aux choses régulières dans la politique. Plus que jamais peut-être, le hasard et la force

tendent à prendre dans les affaires des peuples un empire dangereusement prépondérant, assez attesté par cette multitude d'incidens qui éclatent un peu partout, où l'imprévu joue un si grand rôle, et le monde, lassé à la fin, demanderait volontiers à ceux qui le conduisent de lui parler un peu moins d'ordre, de civilisation, de paix, sauf à conformer un peu plus leur action à ces principes, qu'ils invoquent sans les respecter. L'Europe, qui devrait donner l'exemple de la justice, n'est pas exempte de ces troubles, et l'Amérique, en dehors même de cette lutte sans compensation et sans issue qui se déroule comme une tragédie gigantesque aux États-Unis, en dehors de toutes ces révolutions qui se succèdent dans les états de la race espagnole, l'Amérique a sa part de violences, de brusqueries diplomatiques et d'incidens bizarres qui portent en quelque sorte le signe du temps. Un des plus récens et des plus étranges épisodes, c'est assurément le conflit dans lequel l'Espagne vient de s'engager à l'improviste avec le Pérou, et qui a fini provisoirement par la prise de possession sommaire d'une partie du territoire péruvien, de ces îles Chincha devenues par leurs dépôts de guano l'opulente ressource de la république américaine. L'Espagne, il faut en convenir, n'a point de bonheur avec l'Amérique depuis quelque temps : elle s'est engagée dans l'affaire du Mexique pour en sortir on ne sait trop comment, ne recueillant d'une action décousue qu'une déception véritable. Depuis quinze mois, elle en est à se débattre à Saint-Domingue contre une insurrection qu'elle ne peut dompter, et qui la contraint à envoyer incessamment ses soldats mourir de la fièvre. Elle a voulu peut-être relever sa politique sur un autre point du Nouveau-Monde, et par le fait elle se trouve lancée dans une aventure qui la place entre une guerre embarrassante et une retraite toujours pénible, à moins qu'elle n'en finisse au plus tôt par une sage transaction que le Pérou sera probablement heureux d'accepter.

Sans nul doute, tous ces états espagnols du Nouveau-Monde, dans leur vie troublée, offrent à l'Europe de trop faciles et trop fréquentes occasions d'intervention. Il ne faut point cependant s'y méprendre. Tout n'est peut-être pas toujours exclusivement de leur faute. Aux causes naturelles et plausibles d'intervention, aux griefs trop légitimes, viennent souvent se joindre, pour multiplier les occasions, les habitudes d'une population étrangère assez disposée à sortir de son rôle de simple neutralité et à se faire une arme de la protection qui la couvre, de telle sorte que dans le devoir de faire respecter la sécurité de leurs nationaux les gouvernemens européens sont exposés à trouver un péril incessant d'immixtion, de prépotence qui va quelquefois au-delà de leur politique. Au fond, de quoi s'agissait-il ici pour l'Espagne? Il y a un an à peu près, des immigrans espagnols, attirés au Pérou et fixés dans l'intérieur des terres, à Talambo, étaient l'objet de violences sanglantes. Un colon fut massacré, d'autres furent blessés. Les scènes de Talambo causèrent une vive émotion dans le pays, et le gouvernement péruvien lui-même, il faut le dire, n'hésita pas à les déférer à la justice locale, qui n'est pas toujours prompte et efficace

en Amérique. Que l'Espagne, qui en est encore à reconnaître le Pérou après quarante ans d'indépendance, eût saisi cette occasion de nouer enfin des rapports diplomatiques, de paraître officiellement à Lima, et se fût mise ainsi en devoir de défendre directement la sécurité et les intérêts de ses nationaux, placés jusqu'ici sous la protection de la France, rien n'était plus naturel et plus simple. Malheureusement cette situation s'est étrangement compliquée tant par la nature de la mission espagnole expédiée à Lima, que par les incidens qui se sont succédé à la suite de cette mission, et ici peut-être l'Espagne ne fait que recueillir le fruit de son étrange politique à l'égard de ses anciennes possessions du Nouveau-Monde.

L'Espagne, pour tout dire, n'est point accoutumée encore à l'émancipation de cet immense continent américain dont elle a disposé en souveraine. Le ministre actuel des affaires étrangères de Madrid, M. Pacheco, disait récemment, avec une singulière justesse, que les Espagnols en Amérique ne devaient aspirer à être traités que comme les autres étrangers, comme les Anglais et les Français. C'est là ce qui aurait dû être pratiqué depuis longtemps, et c'est ce qui ne l'a pas été. L'Espagne a trop souvent affecté les allures d'une ancienne métropole qui garde toujours une arrière-pensée, qui laisse échapper parfois le mot de revendication. Lorsqu'elle faisait, il y a trois ans, l'annexion de Saint-Domingue, elle parlait de *réincorporation* à la monarchie. Il en résulte que les Espagnols, au lieu d'avoir en Amérique la situation naturelle, de préférence même, dirons-nous, qu'ils devraient s'être assurée, sont encore aujourd'hui aussi impopulaires qu'au lendemain de la proclamation de l'indépendance américaine. Sur tout le nouveau continent, ils n'excitent que des défiances jalouses qui se traduisent parfois en animosités violentes. Ce n'est pas tout : lorsque le gouvernement espagnol a l'idée d'envoyer quelque mission en Amérique, il ne sait pas le faire simplement. Ses agens arrivent avec des instructions vagues, mystérieuses, qui, avant même d'être connues, sont interprétées comme une menace. Ils se présentent comme des proconsuls, ils font des coups de tête, et par le fait ils ne réussissent qu'à envenimer les hostilités, tout en jetant leur gouvernement dans les plus fâcheuses aventures. Tous ces caractères se retrouvent dans la mission confiée, il y a déjà quelques mois, à un député du parlement de Madrid, M. Salazar y Mazarredo, homme d'esprit sans doute, mais qui est arrivé au Pérou en se disant, comme beaucoup de ses compatriotes en mission, qu'il devait faire quelque chose.

Le titre même de commissaire spécial et extraordinaire de la reine dont était revêtu M. Salazar y Mazarredo était un premier embarras : il n'avait rien de diplomatique, il semblait au contraire indiquer de la part de l'Espagne l'idée d'un droit survivant. En un mot, l'envoyé espagnol apparaissait un peu trop comme un agent extraordinaire expédié par un gouvernement suzerain dans des possessions lointaines. Le Pérou s'en est ému, il y a vu une atteinte indirecte à son indépendance, et sans refuser d'admettre M. Salazar y Mazarredo comme agent confidentiel, il n'a pas voulu recon-

naître ce titre pompeux et énigmatique de commissaire extraordinaire. Il n'en a pas fallu davantage pour que M. Salazar quittât le port du Callao en fulminant des menaces dont on ne comprenait pas trop encore le sens; on ne l'a compris que deux jours plus tard, lorsqu'on a su à Lima que le « commissaire extraordinaire, se rencontrant en mer avec l'amiral Pinzon, accouru fort à propos des côtes du Chili, où il était en croisière, venait de paraître devant les îles Chincha, donnant au gouverneur péruvien un quart d'heure pour se rendre. En un instant, garnison et gouverneur étaient prisonniers, et le pavillon d'Espagne flottait sur les îles. Ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est le commentaire ajouté sur le moment à cette brusque prise de possession. Les agens espagnols s'attribuaient le droit de *revendiquer* au nom de leur gouvernement la propriété des îles Chincha, attendu que depuis la guerre de l'indépendance il n'y a eu qu'une « trêve de fait. » Or quand on sait que ces îles, par leur produit, sont la principale ressource financière du Pérou, que le commerce de Lima est engagé dans toutes les affaires de guano, il est facile de comprendre, sans parler même des susceptibilités nationales offensées, l'émotion qui s'est emparée de toute la population péruvienne et les protestations du gouvernement. On ne peut s'étonner non plus des démarches tentées, quoique inutilement, par le corps diplomatique et consulaire résidant à Lima pour arriver à un arrangement immédiat qui n'a pu se réaliser.

Ainsi, en pleine paix, sans déclaration d'hostilité, sans raisons suffisantes pour expliquer une telle extrémité, voilà deux agens espagnols assaillant à main armée une possession, s'en emparant, faisant une garnison prisonnière, et plaçant un tel fait sous la protection de cette théorie commode de la *revendication*, attendu qu'il n'y a qu'une *trêve* entre l'Espagne et le Pérou. On a beau être en Amérique, la violation de tout droit n'est pas moins ici d'une crudité choquante. Malheureusement, cet acte une fois accompli, la situation s'est compliquée encore de nouveaux incidens. Soit de son propre mouvement, soit par suite de dissentimens avec l'amiral Pinzon, M. Salazar y Mazarredo a cru devoir tout à coup déclarer sa mission terminée et repartir pour l'Europe. Or c'est ici justement que tout s'aggrave encore plus et va se perdre dans des scènes enveloppées de mystère. M. Salazar y Mazarredo est resté persuadé que sur le paquebot qui l'emportait il a été l'objet de tentatives d'empoisonnement inspirées par des agens péruviens. Ce qui est un peu plus certain, c'est qu'à son passage à Panama des nègres ont été ameutés contre lui, qu'il n'a dû son salut qu'à la protection des consuls étrangers, que la maison même de l'agent français a été assaillie et insultée, et c'est ainsi que de péripétie en péripétie, pour un coup de tête de deux de ses agens, l'Espagne s'est trouvée lancée sans y songer, non-seulement dans une querelle avec le Pérou, mais encore dans une affaire avec la Nouvelle-Grenade, dont fait partie Panama, où se sont passées ces scènes de violence. Accuser le gouvernement péruvien d'avoir trempé dans des tentatives d'assassinat ne

serait même pas bien sérieux. Quel intérêt aurait-il eu, en dehors de toute autre considération, à menacer la vie de M. Salazar? Il ne pouvait que compromettre sa cause à l'heure même où il s'adressait au gouvernement espagnol et où il avait à soutenir ses droits devant l'Europe.

Au fond, à part tous ces derniers incidens, visiblement exagérés dans un moment d'émotion, que reste-t-il de tout cela? Peut-être beaucoup de bruit pour rien, et à coup sûr un embarras créé à l'Espagne par un acte irréfléchi. Ce n'est pas sans habileté et sans un tact extrême que M. Pacheco, interpellé récemment dans les chambres de Madrid, s'est appliqué à démêler le vrai, à faire la part de tout, désavouant l'invasion des îles Chincha dans ce qu'elle avait de primitivement menaçant pour l'indépendance du Pérou, et réservant d'un autre côté la nécessité de poursuivre la réparation des insultes dont M. Salazar y Mazarredo peut avoir été l'objet. Les explications de M. Pacheco ont été habiles et modérées, disons-nous; elles indiquent clairement que le cabinet actuel de Madrid n'a pas approuvé sans réserve les coups de hardiesse de ses agens. Par malheur, M. Pacheco marchait ici sur des charbons ardens, allant de contradiction en contradiction, d'impossibilité en impossibilité. Il désavoue l'invasion des îles Chincha, mais en même temps il est forcé de maintenir cette occupation à titre de gage en attendant un arrangement. Il veut réclamer une réparation pour les menaces dirigées contre M. Salazar: mais à qui s'adressera-t-il? Comment vérifier même le caractère et la portée de violences que rien n'atteste bien clairement, si ce n'est le témoignage de M. Salazar lui-même, démenti ou affaibli par celui de son secrétaire, qui prétend qu'il y a beaucoup d'imagination dans tous ces dangers. Le mieux serait encore d'aller droit à la question, de mettre diplomatiquement et honorablement le Pérou en demeure de faire honneur aux réclamations légitimes de l'Espagne, et d'effacer toute trace d'un épisode dont il n'y a pas, après tout, de quoi tirer une grande gloire. L'Espagne semble aujourd'hui entrer dans cette voie. Une circulaire diplomatique récente, venant après le dernier discours de M. Pacheco, désavoue de nouveau avec énergie ce qu'il y a eu de violent dans les actes des agens espagnols et toutes ces velléités ambitieuses de *revendication*. Il ne reste donc qu'une transaction à combiner, et, une fois sur ce terrain, l'œuvre devient facile à des négociateurs de bonne volonté. Ce n'est pas seulement l'intérêt de l'Espagne, c'est l'intérêt de l'Europe, d'établir enfin dans des conditions nouvelles des relations avec le Nouveau-Monde, de même que tous ces incidens, nés au moindre prétexte, indiquent à tous les états hispano-américains la seule politique à suivre, une politique qui consisterait à gagner, à attirer l'Europe en lui demandant ses émigrations, ses sciences, son industrie, tout ce qui peut aider à la civilisation sur ce continent où s'agitent trop souvent de vulgaires querelles.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

PREMIÈRE PARTIE.

A MONSIEUR M. A.

Mon ami, avant de prendre la sérieuse détermination à laquelle vous me conviez, je veux vous rendre compte de ma vie et de moi-même avec la plus scrupuleuse sincérité. Mon récit sera long, exact, minutieux, parfois puéril. Je vous ai demandé trois mois de solitude et de liberté d'esprit pour classer mes souvenirs et interroger rétrospectivement ma conscience. Permettez-moi de ne prendre aucun parti, de n'avoir même aucune opinion sur l'offre que vous me faites, avant que ce travail n'ait été placé sous vos yeux.

LUCIENNE.

I.

Le 30 juin 1805, Mme de Valangis était dans son vieux carrosse de campagne, étrange monument composite qui tenait de la calèche, de la patache et du landau, mais qui n'était précisément rien de tout cela. C'était un de ces véhicules de fantaisie que les fabricans de province inventaient *au gré des personnes* sous le directoire, époque de transition, de tâtonnement et de caprice dans tous les genres. La voiture, étant lourde et solide, durait encore, et Mme de Valangis ne se souciait plus d'aucun changement dans ses habitudes. Elle avait

échappé aux orages de la révolution en se tenant coi dans son château de Bellombre, au fond d'une gorge des montagnes de la Provence, et en cachant de son mieux sa fortune, qui était médiocre, et ses principes, qui étaient modérés. C'était la meilleure des femmes, peu cultivée littérairement parlant, mais douce, affectueuse, dévouée, et chez qui les instincts du cœur ne se trompèrent jamais. Ce n'est pas elle qui eût livré Toulon aux Anglais et fait des vœux pour l'étranger. Ce n'est pas elle non plus qui eût repris Toulon et fait des vœux ardens pour le triomphe de la république ou de l'empire. — Je suis vieille, disait-elle, je ne demande qu'à rester tranquille, et je suis femme, je ne puis vouloir le malheur de personne.

L'excellente dame se promenait donc fort tranquille dans son carrosse : à ses côtés, une forte villageoise provençale tenait un nourrisson assez robuste, la propre petite-fille de Mme de Valangis, Mlle Lucienne, âgée de dix mois. Cette enfant, transplantée en Provence, était née en Angleterre ; son père, le marquis de Valangis, ayant épousé dans l'émigration une Irlandaise de bonne famille. Le climat de l'Angleterre n'avait pas été propice aux deux premiers-nés de cet hymen, morts tous deux en bas âge. On avait confié Lucienne presque dès sa naissance à une nourrice française et aux soins de la grand'mère, qui avait été la chercher à Douvres, et qui depuis trois mois l'élevait avec bonne espérance sous le soleil du midi. L'enfant, bien qu'émigrée par le fait de sa naissance et par la situation de son père, n'avait pas troublé par sa rentrée le repos de la France; mais elle était destinée à troubler étrangement celui de sa famille.

Le chemin montait, montait. La chaleur était accablante. La voiture, découverte et basse, allait au pas, au pas le plus lent que puissent emboîter deux vieux chevaux dont le cocher est profondément endormi sur son siége. La nourrice, voyant que la dame de Valangis dormait aussi, abrita bien sous son voile de mousseline blanche la tranquille Lucienne, qui s'était assoupie la première, et résolut de bien veiller sur ce cher trésor; mais il faisait si chaud et l'on allait si lentement que, quand on eut gagné le haut de la côte, et que d'eux-mêmes les chevaux se mirent à trotter en sentant le fumet de leur écurie, tout le monde s'éveilla. Le cocher fouetta ses bêtes pour prouver sa vigilance, Mme de Valangis jeta un paisible et bienveillant regard sur le voile qui protégeait sa petite-fille; mais la nourrice, ne sentant plus rien sous ce voile, rien dans ses bras, rien sur ses genoux, se redressa d'un air effaré et resta sans voix, les yeux hagards, demi-morte et demi-folle : l'enfant avait disparu.

Elle ne cria pas, elle ne put dire un mot, elle s'élança sur le chemin, elle tomba, elle resta évanouie. Le cocher arrêta, et, comprenant vaguement que l'enfant avait dû glisser des bras de la nourrice sur le chemin, il n'attendit pas l'ordre de sa patronne éperdue pour retourner sur ses pas ausssi vite que possible. Les chevaux désappointés ne payèrent pas de zèle. Le pauvre homme cassa son fouet, ce qui n'avança pas les affaires. La vieille dame, s'imaginant qu'elle pourrait courir, se fit descendre; le cocher, frappant à tour de bras du manche de son fouet, la devança. La nourrice, à peine revenue à elle, se traîna comme elle put sur les traces de la grand'mère : pas un passant sur la route poudreuse, pas une trace que la brise, toujours forte en ces contrées, n'eût effacée déjà. Quelques paysans, occupés à une certaine distance, accoururent aux cris des femmes, et se mirent à la recherche en se lamentant. Le plus diligent fut encore le cocher, qui s'attendait avec horreur à retrouver l'enfant écrasé dans une ornière et qui sanglotait comme un brave homme, tout en jurant comme un païen.

Mais quoi? rien, pas d'enfant écrasé, pas un débris, pas un chiffon, pas une goutte de sang, pas un vestige, pas un indice sur ce chemin désert et muet. Il y a par là de grands moulins, anciennes dépendances monacales, situés à deux ou trois lieues les uns des autres, le long du torrent de Dardenne. Le cocher appela, questionna, tâcha de savoir, en se frappant la poitrine, en quel endroit il s'était endormi. Personne ne put le lui dire. On était si habitué à le voir dormir sur son siége! On n'avait pas remarqué si l'enfant était dans la voiture à telle ou telle rencontre. Rien, absolument rien. Au bout de quelques heures, tout le pays était en émoi, depuis le château de Bellombre jusqu'au hameau du Revest, où la promenade avait fait halte et où la petite avait été vue au sein de la nourrice. La justice ne fut pas vite sur pied, mais elle y fit son possible. On fouilla les rares habitations de la vallée, on explora tous les ravins, tous les fossés, on arrêta quelques vagabonds, on interrogea tout le monde; la journée, la semaine, le mois, l'année s'écoulèrent, et personne ne put seulement soupçonner ce qu'était devenue la petite Lucienne.

II.

La nourrice devint folle furieuse; on fut obligé de l'enfermer. Le vieux cocher, blessé au cœur et dans son amour-propre, chercha des consolations ou plutôt l'oubli dans le vin. Il se noya avec un de ses chevaux un soir que la Dardenne avait débordé. Le marquis de Valangis cacha, dit-on, aussi longtemps qu'il put à sa femme la

funeste et mystérieuse aventure. Elle l'apprit et en mourut. Le marquis devint sombre, irritable, injuste, et jura que son ingrate et fatale patrie n'aurait pas ses os. Il se refusa aux instances de Mme de Valangis, qui le suppliait de faire des démarches pour rentrer en France. Il prétendait n'aimer plus rien ni personne. Il ne pouvait pardonner à sa mère de n'avoir pas su veiller sur son unique enfant. Seule, la vieille Mme de Valangis résista aux coups terribles qui avaient frappé sa maison. Elle devint très dévote et fit des offrandes et des vœux à toutes les chapelles du pays, espérant toujours qu'un miracle lui rendrait sa pauvre chère enfant.

Quatre ans s'étaient écoulés. On était en 1809. Mme de Valangis avait soixante-dix ans. Un matin elle vit arriver une femme pâle qui sortait de l'hospice. C'était Denise la nourrice, guérie de l'aliénation mentale, mais vieillie avant l'âge, et si atténuée par le traitement qu'on la reconnaissait à peine. — Madame, dit-elle, saint Denis, mon patron, m'est apparu trois fois en rêve. Trois fois il m'a commandé de venir à vous pour vous dire que Mlle Lucienne va revenir, et me voilà. Les médecins ont déclaré depuis longtemps que je n'étais plus malade. Seulement ces messieurs, qui ne croient à rien, disent que j'aurai toujours le cerveau faible. C'est à cause de ça que j'ai résisté deux fois à la voix de mon saint patron; mais à la troisième je n'ai plus osé. Faites de ce que je vous dis ce qu'il vous plaira. Moi, je crois avoir fait mon devoir.

L'apparition de Denise avait effrayé la vieille dame; elle se rassura en voyant son air doux, sincère et résigné. Et puis la vision de cette femme répondait à des songes vagues et à des espérances persistantes chez elle-même. Elle avait tant prié, tant fait d'aumônes, tant suivi de processions, tant payé de messes, qu'il lui était bien impossible de douter de l'assistance divine. Les hallucinations de Denise lui parurent des révélations; elle voulut savoir sous quel aspect le saint patron lui était apparu, quel âge il paraissait avoir, comment il était vêtu, de quels mots il s'était servi. Denise était naïve, elle manquait d'imagination, elle ne voulut ni ne put rien inventer. Elle avait vu quelqu'un en qui elle avait reconnu son patron, elle avait ouï des paroles qui annonçaient le retour de l'enfant; elle n'en savait pas davantage.

Mme de Valangis la fit examiner et interroger par son médecin et son curé. Le médecin reconnut que le cerveau était calme. Le curé déclara que l'âme était sincère, et tout cela était vrai. La vieille dame en conclut que l'apparition était réelle et la promesse positive. Elle garda Denise auprès d'elle et commença de nouvelles recherches, comme si la perte de sa petite-fille eût daté de la veille.

Cette aventure inexplicable avait fait beaucoup de bruit dans le

pays, mais on l'avait à peu près oubliée quand la nouvelle se répandit que la petite fille venait d'être retrouvée aussi mystérieusement qu'elle avait été perdue. Les amis, les parens, les oisifs et les curieux s'empressèrent d'aller s'en assurer, croyant un peu qu'on les mystifiait, mais se résignant à en être pour leur course. Denise reçut tout le monde avec de grandes démonstrations de joie, criant au miracle et se fâchant presque contre ceux qui n'y voulaient pas croire. Mme de Valangis se montra tout autrement disposée. Elle déclara qu'il n'y avait rien que de très naturel dans le secours de la Providence, et que sa chère petite lui avait été ramenée saine et sauve par d'honnêtes gens qui l'avaient retrouvée. Chacun voulait voir l'enfant. Elle refusa de la montrer, disant qu'elle était fatiguée du voyage et toute dépaysée, si bien qu'on s'en alla, les uns persuadés que Mme de Valangis parlait sérieusement, les autres qu'elle avait des motifs impénétrables pour faire courir un bruit dénué de fondement.

Deux amis intimes, le médecin et l'avocat de la famille, furent seuls admis à voir Lucienne un instant, et voici ce que leur déclara la grand'mère :

Une personne qu'elle ne nommait pas, et dont elle ne voulait même pas dire le sexe, l'avait fait prier de descendre à la *Salle-verte*, un endroit du parc situé dans une sorte de précipice au-dessous du manoir. Là on lui avait fait jurer de ne jamais dire un mot qui pût mettre sur la trace des coupables. A ce prix, on lui rendrait son enfant et on lui prouverait son identité. Mme de Valangis avait juré sur l'Évangile. On lui avait alors raconté des choses qui ne lui laissaient pas le moindre doute sur l'identité de sa petite-fille, et la nuit suivante, dans ce même lieu appelé la Salle-verte, on la lui avait ramenée sans vouloir accepter ni récompense ni dédommagement d'aucune sorte des bons soins qu'on avait pris d'elle durant quatre ans et du voyage que l'on avait fait pour la ramener. Il ne fallait donc pas adresser d'inutiles questions à Mme de Valangis, ni espérer qu'elle violerait jamais son serment. Elle déclarait en outre que l'enfant, parlant une langue étrangère qui pourrait trahir le lieu d'où elle venait, on ne la verrait que lorsqu'elle l'aurait oubliée.

L'avocat, M. Barthez, fit observer à Mme de Valangis que les précautions dont on l'obligeait à entourer la recouvrance de sa petite-fille pourraient bien amener de sérieux embarras par la suite sur la question d'état civil de l'enfant, à moins que l'on ne pût fournir des preuves irrécusables de son identité.

— J'aurai ces preuves, répondit Mme de Valangis. J'en ai déjà de suffisantes pour établir ma certitude. Celles que la loi pourrait exi-

ger viendront en temps et lieu. Je vous autorise à dire à tout le monde que vous avez vu ma petite-fille, et je vous prie d'ajouter que j'ai toute ma raison, que je n'attribue pas son retour à un miracle, que je n'ai pas été trompée et exploitée, enfin que je *sais* que c'est elle et que je l'établirai par la suite. Tout le monde comprendra que je ne puis ni ne veux trahir le secret d'une personne innocente qui tient de près aux coupables et ne doit pas les livrer à la justice.

III.

Voilà tout ce que je sais des circonstances qui accompagnèrent ma réapparition dans le monde, car l'enfant retrouvé, c'était moi, et je vais maintenant prendre la parole en mon propre nom pour tâcher de me retracer mes plus anciens souvenirs.

Le plus net de ces souvenirs, c'est une robe blanche, la première sans doute que j'aie portée, et une coiffure de fleurs et de rubans roses sur mes cheveux bouclés. Cette toilette fut une ivresse pour moi; mais je ne saurais dire où elle eut lieu, sinon que c'était en plein air, par une nuit chaude et au clair de la lune. On me mit un petit manteau et on me porta dans un précipice. Je crois que j'étais portée par un homme, et je sais qu'à côté de moi marchait une femme que j'appelais maman et qui m'appelait sa fille.

Là tout se trouble dans ma vision. Il me semble que je suis prise et emmenée par deux autres femmes que je ne connaissais pas, sans que, malgré mes cris, mon désespoir et ma résistance, la mère que j'appelais vînt à mon secours.

Je crois que ce fut mon premier chagrin et je crois qu'il fut terrible, car je n'en retrouve pas la durée et les incidens. Il me semble que j'ai été morte dans ce temps-là, quoiqu'on m'ait dit que je ne fus pas même malade; mais je crois bien qu'il y eut un anéantissement dans mon âme, et comme une suspension de vie morale et intellectuelle. Ce que je vais raconter de ces premiers temps m'a donc été raconté à moi-même, et je ne l'affirme que sur la foi d'autrui.

Ma grand'mère et ma nourrice, car c'était à elles qu'on m'avait restituée, ne purent arracher de moi un seul mot de français pendant plusieurs semaines. Le français n'était pas ma langue habituelle, et pourtant on m'en avait appris un peu, car je paraissais le comprendre, et la facilité avec laquelle je le rappris quand ma mauvaise humeur fut passée prouva que je l'avais entendu parler presque autant que l'autre langue ou patois dont je préférais me servir. Il paraît que cette préférence était une malice de ma part,

et que longtemps encore après je poussai l'obstination jusqu'à ne pas vouloir répondre un mot aux nombreux visiteurs qui venaient m'admirer comme une merveille, et qui, la plupart, marins ou voyageurs, me questionnaient dans toutes les langues connues. Quand on vit que ces importunités augmentaient ma résistance, on me laissa tranquille, et ma grand'mère prit le sage parti de ne plus me faire ni caresses ni prévenances.

Un jour qu'on m'avait menée promener à la Salle-verte, il paraît que le souvenir de ma mère me revint et que je recommençai mes cris. On ne m'y mena plus pendant longtemps. On me laissa jouer toute seule dans le jardin en terrasse, sous les yeux de ma grand'-mère, qui faisait de la tapisserie dans le salon du rez-de-chaussée, en feignant de ne pas me regarder. La pauvre Denise, qui m'adorait et que je ne pouvais pas souffrir, m'apportait en silence des friandises qu'elle posait sur les marches du jardin ou sur les bords de la rocaille où coulait une eau de source. Je ne voulais rien accepter de la main de ma nourrice; j'attendais qu'on ne me vît pas pour m'en emparer. Je ne voulais dire bonjour et merci à personne. Je me cachais pour jouer avec ma poupée, qui me semblait pourtant merveilleuse, ceci, je m'en souviens; mais dès qu'on me regardait, je la posais à terre, je tournais le nez vers la muraille, et je restais là immobile jusqu'à ce qu'on se fût éloigné. J'ai un instinct confus d'avoir été méchante ainsi par douleur. Probablement je sentais dans mon cœur des griefs que je ne savais pas formuler. Je dois avoir été blessée surtout de l'abandon de celle que j'appelais intérieurement ma mère; peut-être aussi savais-je déjà exprimer mes plaintes à ce sujet, car on m'a dit que je parlais quelquefois toute seule dans cette langue que personne n'entendait. — Sans cela, m'a dit depuis la nourrice, on vous aurait crue muette.

Peut-être aussi étais-je sauvagement intimidée par ma grand'-mère, dont le costume et la coiffure étaient un spectacle inoui pour moi. J'avais dû être élevée jusque-là dans la pauvreté, car le luxe relatif dont je me voyais entourée me causait une sorte d'éblouissement mêlé de frayeur.

Il paraît qu'on était fort inquiet de ma maussaderie, et qu'elle dura plus longtemps qu'on ne devait l'attendre d'un enfant de mon âge. Il paraît aussi que la transition entre ce caractère farouche et une humeur plus traitable fut assez lente. Enfin un beau jour, après m'avoir chérie quand même avec beaucoup de patience et de bonté, on me trouva charmante. Je ne saurais dire quel âge j'avais atteint au juste, mais j'avais absolument oublié ma langue étrangère, ma mère inconnue et le fantastique pays de ma première enfance.

Pourtant certaines réminiscences fugitives traversaient encore

mon faible cerveau, et celles-ci, je me les rappelle. Un jour on me conduisit au bord de la mer, que l'on voyait en plein de chez nous, mais qui est à plus de cinq lieues au bas de notre vallée. Je l'avais toujours regardée de loin avec indifférence; mais quand je fus sur le rivage et que je vis de grosses vagues briser sur les galets, — c'était un jour de houle, — je fus prise d'une joie insensée. Bien loin d'avoir peur des lames bouillonnantes, je voulais courir après, et je ramassai des coquillages qui me charmèrent plus que tous mes joujoux. Je les emportai précieusement. Il me semblait retrouver quelque chose à moi que j'avais longtemps perdu. La vue des barques de pêcheurs ranima aussi je ne sais quelles visions du passé. Il fallut que Denise, qui du reste faisait toutes mes volontés, consentît à monter avec moi sur une chaloupe qui faisait la pêche. Le filets, les poissons, le mouvement de l'embarcation, m'enivraient. Loin de me montrer timide et fière comme je l'étais encore avec les personnes nouvelles, je jouais et je riais avec les gens de mer comme avec d'anciennes connaissances. Quand il fallut les quitter, je pleurai sottement. Denise, en me ramenant à ma grand'mère, lui dit qu'elle était bien sûre que j'avais été élevée avec des pêcheurs, que j'avais l'air de connaître l'eau salée comme une petite mouette.

C'est alors que ma grand'mère, qui avait promis de ne pas rechercher l'auteur de mon enlèvement, mais non de ne point tâcher de connaître ma vie passée, — hélas! j'avais déjà une vie passée! — m'adressa toute sorte de questions auxquelles je ne sus que répondre. Je ne savais déjà plus rien de moi-même; mais comme elle y revenait souvent, surtout quand Denise, à qui elle avait défendu de me questionner, n'était pas avec nous, je commençai à prendre de moi-même une idée que les autres enfans n'ont certainement jamais conçue. Je pensai que j'étais différente des autres, puisqu'au lieu de me dire ce que j'étais et ce que j'avais toujours été, on me pressait de le révéler. Je tombai dans des rêveries bizarres, et comme Denise m'avait raconté, pour m'endormir, beaucoup de légendes dévotes mêlées à des contes de fée, ma pauvre imagination se mit à travailler follement. Un jour je me persuadai que je sortais d'un monde fantastique, et je racontai très sérieusement à ma bonne maman que j'avais été d'abord un petit poisson d'argent, et qu'un grand oiseau m'avait emportée sur le haut d'un arbre. Là j'avais trouvé un ange qui m'avait appris à aller dans les nuages; mais une méchante fée m'avait fait tomber dans la Salle-verte, où un loup voulait me manger et où je m'étais cachée sous une grosse pierre jusqu'à ce que Denise fût venue me prendre et me mettre une belle robe blanche.

Ma grand'mère, voyant que je battais la campagne, craignit que

je ne devinsse folle. Elle me dit que je mentais, et comme je m'obstinais un peu trop, elle me jura que j'avais rêvé tout cela et cessa de me questionner. Le mal ne s'aggrava donc pas trop, mais il était entré en moi. Je n'étais pas menteuse, j'étais romanesque. Le réel ne me satisfaisait pas; je cherchais quelque chose de plus étrange et de plus brillant dans la région des songes. Je suis restée ainsi : ç'a été la cause de tous mes désastres et peut-être aussi le foyer de toutes mes forces.

IV.

Je crois que j'avais sept ou huit ans quand je connus M. Frumence Costel. Il en avait alors dix-neuf ou vingt. C'était le neveu orphelin du curé de notre paroisse. Étrange paroisse que ce village des Pommets! Je ne puis mentionner Frumence sans décrire le lieu où ma grand'mère l'avait découvert pour lui confier mon éducation; car, bien que la personne pour laquelle j'écris connaisse mon pays de Provence, je ne saurais me retracer aucun événement sans en établir le cadre.

Les rares hameaux de nos montagnes sont, au dire de la tradition, d'anciennes colonies romaines, prises, pillées et occupées ensuite par les Sarrasins, à qui elles furent reprises plus tard par les indigènes. Quels indigènes? On ne conçoit guère que ces nids sauvages perdus dans des ravins arides pussent avoir d'autres habitans que des colons aventureux ou des pirates rassasiés. On dit pourtant que ces contrées aujourd'hui si dénudées étaient d'un grand rapport au temps où le précieux insecte qui fournissait la pourpre habitait le feuillage du chêne nain, le chêne cocciféré des botanistes. Qu'est devenue la pourpre? qu'est devenu l'insecte? qu'est devenue la splendeur de nos rivages? La majeure partie de nos terres végétales consiste en d'étroites zones fertiles déchiquetées par lambeaux le long des torrens à sec les trois quarts de l'année, et en maigres régions d'oliviers qui occupent les premières terrasses des montagnes. La vallée de Dardenne, qui a de l'eau toute l'année, est une oasis dans le désert; le pays environnant n'est qu'un chaos de roches pittoresques ou de corniches élevées, plates, pierreuses, désolantes à parcourir et à voir. Du côté de notre paroisse, il y a pourtant un peu de végétation et de belles collines. La croupe arrondie du *baou* qui le domine est couverte d'une mince verdure, charmante au mois de mai, brûlée au mois de juillet. Il y a aussi par là une source et un ruisseau qui va rejoindre la Dardenne. Le village se compose d'une cinquantaine de maisons jetées en pente rapide et d'une petite église dont M. Costel, l'oncle de Frumence, était le curé.

Je me rappellerai toujours la première visite que je fis à ce curé. Comme le village était situé sur le versant de la gorge qui nous fait face, et que, pour traverser la Dardenne sur les rochers et gravir le revers de la colline, il eût fallu d'autres jambes que celles de ma grand'mère, nous eussions été forcées de faire un long détour pour y aller en voiture, et même par là le chemin était si difficile que ma grand'mère avait obtenu les offices dans la petite chapelle de Bellombre. Le curé des Pommets, après avoir dépêché une petite messe à ses paroissiens, descendait lestement la rude colline, traversait à vol d'oiseau les petits sentiers du vallon, et, après nous avoir dit, moyennant la permission de son évêque, une seconde petite messe, s'asseyait devant un formidable déjeuner servi par ma grand'mère et par Denise, qui avaient grand soin de lui et qui lui remettaient en outre le terme d'une petite rente affectée à ce ministère de complaisance.

C'était un terrible marcheur et un terrible mangeur que ce brave curé. Il était grand, sec, jaune et horriblement malpropre, mais il avait de l'esprit et de l'instruction autant que de misère et d'appétit. Je crois que ce qui lui manquait le plus, c'était la ferveur, car il ne parlait jamais des choses célestes en dehors de son ministère. On n'eût pas été bien venu à lui en parler chez nous à table, car il y mangeait certainement pour toute la semaine.

Un jour il nous fit dire qu'un petit accident l'empêchait de marcher, et qu'il ne pourrait venir nous dire notre messe. Ce petit accident, c'était, à son insu, une première attaque de goutte. Ma grand'mère prétendit que nous ne serions pas damnées pour nous passer de messe; mais Denise, qui était plus fervente, demanda la permission de me mener aux Pommets. J'étais assez grande pour marcher, et déjà très agile à grimper de roche en roche. Tout s'oublie, car ma grand'mère oublia que Denise m'avait déjà perdue, et que par suite elle était restée un peu folle.

Nous voilà donc en route à travers champs et prairies. C'était en été, la Dardenne se divisait en petites nappes et en petits réseaux frissonnans sur son grand pavage naturel. Il nous fut facile de la passer au premier endroit venu, sans mouiller nos chaussures; puis nous entrâmes dans les oliviers, dans les pins, dans les petits chemins ravinés, et enfin nous atteignîmes, saines et sauves, la petite place en pente et la petite église moitié ruinée de notre paroisse.

J'étais ivre de joie et d'orgueil d'avoir fait à pied cette course réputée fatigante; mais l'aspect du village me jeta dans un grand étonnement et dans une sorte d'effroi. La moitié des maisons était en ruine, et le reste était fermé, fermé depuis longtemps, car la vigne et le lierre avaient poussé sur les portes et sur les fenêtres, et

il eût fallu entrer dans ces maisons à coups de serpe. On ne voyait pas une charrette, pas un animal, pas une âme dans la rue.

Comme j'en faisais la remarque à Denise, elle m'apprit que le village était abandonné, et qu'il n'y avait plus que cinq habitans, le maire, le curé et le garde champêtre compris. Or comme ce jour-là le maire était à Toulon et le garde champêtre malade, le curé disait sa messe tout seul dans l'église vide. Quand je dis tout seul, je me trompe : il était assisté de son sacristain, un grand garçon sec et jaune comme lui, lequel n'était autre que M. Frumence Costel, son neveu.

Cette église déserte et ce village abandonné me firent une vive impression, et comme je n'étais pas dévote, par instinct de réaction contre Denise, qui l'était trop et qui m'ennuyait, je ne fis que songer, durant la messe, aux événemens romanesques ou terribles qui avaient dû ainsi dépeupler les Pommets. Était-ce la peste qui jadis avait fait de si grands ravages dans nos contrées? On m'avait parlé de cela, et je n'avais pas beaucoup la notion des dates historiques. Étaient-ce les loups, les voleurs, ou la malédiction de quelque sorcière? Ma cervelle travaillait si bien que la peur me prit et que mes yeux cherchaient sous le petit porche béant de l'église l'apparition de quelque monstre. Les grandes herbes, les guirlandes noires de smilax qui pendaient autour de l'arcade ébréchée, me faisaient tressaillir quand le vent les agitait.

La messe heureusement ne fut pas longue, le curé nous emmena chez lui, et je fus désappointée en même temps que rassurée quand il m'apprit que depuis le temps des Sarrasins le village n'avait été ni pris, ni pillé, ni incendié, ni massacré, ni mangé par les loups. Il s'était dépeuplé tout naturellement. Le pays devenant de plus en plus improductif et les communications difficiles, la jeunesse avait été vivre au bord de la mer, où il y a, disait le curé en soupirant, de l'ouvrage pour tout le monde. Les vieux étaient peu à peu morts de leur belle mort. Le peu de terres cultivables possédées par les absens étaient affermées au cinquième habitant, un honnête paysan veuf, qui, avec le maire, le curé, Frumence et le garde champêtre, complétaient désormais le chiffre de la population. Ce village n'est pas le seul du pays qui ait été ainsi déserté. Il y a même de vieilles villes perchées sur les hauteurs qui sont descendues peu à peu sur le rivage ou dans le fond des vallées.

Le presbytère était dans un état de délabrement inoui et me rappela confusément je ne sais quels abris misérables de mon enfance oubliée. Il me sembla aussi que je ne voyais pas celui-ci pour la première fois. Peut-être ma mère adoptive, lorsqu'elle m'avait ramenée à Bellombre, avait-elle trouvé là pour moi un asile provisoire.

Le curé n'avait pas de servante; son neveu remplissait cet office, et il le remplissait bien mal, car c'était un vrai taudis que ce malheureux presbytère. On voulait nous faire déjeuner, on n'alla pas loin pour trouver des œufs : les poules pondaient sur les lits. Mais, comme Frumence se mettait l'esprit à la torture pour trouver quelque autre chose, Denise le rassura en exhibant un panier où elle avait apporté nos provisions de bouche. J'avais grand'faim et grand'peur que le curé ne prélevât sur mon repas une part que je savais ne devoir pas être mince; mais, bien que Denise lui en fît l'offre, il refusa discrètement. Pourtant je n'étais pas rassurée en voyant son grand fantôme de neveu déballer nos vivres et tourner autour de nous d'un air affamé. J'ignorais la fierté et la sobriété du personnage.

Comme, malgré sa vénération pour les personnes consacrées à Dieu, Denise aimait la propreté, elle prétendit que j'étais habituée à manger en plein air, et nous allâmes prendre notre repas sur un gradin de montagne qui était censé le jardin de la cure, et où poussait un peu d'herbe sous l'ombrage d'un jujubier; mais la pluie nous força bientôt de rentrer dans l'église, et un orage se déclara si impétueusement qu'il fallut en attendre la fin pour songer à nous remettre en route. Le bon curé s'inquiéta de nous voir partir après l'averse. Il n'en fallait pas davantage pour rendre le sentier difficile et la Dardenne dangereuse. Il boitait trop pour nous accompagner, mais il chargea son neveu de nous reconduire.

Tout alla bien jusqu'au passage du torrent, qui, sans paraître encore bien méchant, avait mouillé toutes les pierres et les rendait fort glissantes. Frumence proposa de me prendre dans ses bras; mais j'étais déjà devenue une petite princesse, et son habit noir du dimanche était si crasseux, sa chevelure noire était si inculte, même le dimanche, que toute sa personne m'inspirait un dégoût invincible. Je repoussai la proposition avec plus d'effroi que de politesse, et, tenant Denise par la main, je m'aventurai sur les escaliers naturels que l'eau commençait à descendre avec un certain bruit. Quand nous fûmes vers le milieu, je crus sentir que Denise tremblait; je vis ou je crus voir qu'elle me menait tout de travers, parce qu'elle avait le vertige, et, la tirant en sens inverse de toutes mes forces, je faillis la faire tomber. — Allons, allons, ne vous disputez pas, avancez! — nous cria Frumence, qui marchait derrière nous. Cet avertissement me fit regarder la rivière en amont. Elle arrivait grossie, troublée, et chassant devant elle un flot d'écume jaune qui allait nous gagner. Denise perdit la tête et me chercha à

sa droite, tandis que j'étais à sa gauche; moi, je ne sais ce que je fis. J'avais grand'peur, et ne voulais pas le laisser paraître. Peut-être étions-nous en danger, lorsque Frumence passa vivement entre nous deux et saisit Denise par le bras, tandis qu'il m'enlevait comme une plume et m'asseyait sur son épaule comme il eût fait d'un petit singe. Il nous conduisit ainsi au rivage, poussant et chassant devant lui ma nourrice éperdue, et s'occupant fort peu de mon dépit d'être portée comme une toute petite fille, moi qui prétendais être déjà une demoiselle.

Je fus très ingrate, car le pauvre garçon, tout en préservant Denise et moi, reçut la première brisée du torrent dans les jambes et fut mouillé jusqu'aux genoux, souillé de limon jusqu'à la ceinture. Il n'en tint compte, et, enchanté de voir que je n'avais pas même reçu une éclaboussure sur ma robe rose, il persista à me porter jusqu'au château, prétendant que je devais être fatiguée. J'étais furieuse et je n'osais résister, car, pour m'élancer à terre ou me débattre, il m'eût fallu salir ma robe contre son vêtement inondé. Je le détestais, et, n'eût été l'horreur que m'inspirait sa chevelure crépue, je lui en eusse arraché une poignée avec plaisir. C'est ainsi que je fis connaissance avec celui qui devait être le meilleur ami de ma jeunesse.

Nous trouvâmes des gens qui venaient à notre rencontre. Ma grand'mère était fort inquiète, elle nous attendait au bas de la terrasse. Denise, qui était fort exagérée en paroles, lui présenta Frumence comme un héros de dévouement qui nous avait arrachées à une mort certaine. Ma bonne maman fit donc grand accueil à Frumence : elle voulait qu'on le mît dans un lit bassiné et qu'on lui fît un bol de vin chaud. Il remercia en riant, alla se sécher au feu de la cuisine et revint pour prendre congé; mais c'était l'heure de notre dîner, et on ne voulut pas le laisser partir à jeun. Il se fit beaucoup prier; enfin il céda et se montra aussi sobre que son oncle l'était peu.

Il était réservé sans être timide, et les prévenances de Denise paraissaient l'importuner. Quand nous fûmes seules au dessert avec lui, ma grand'mère et moi, il devint un peu moins concis dans ses réponses. Ma grand'mère le questionnait avec tant de douceur et de bonté qu'il se résolut enfin à la renseigner sur son compte.

— Vous me faites beaucoup d'honneur, lui dit-il, en m'appelant M. Costel. Je ne suis ni le neveu ni le parent de votre excellent curé. Je suis un enfant trouvé, oui, *trouvé*, à la lettre, par lui-même, à la porte de son presbytère. Il m'a baptisé et mis en nourrice; il m'a élevé; il m'appelle son neveu par adoption, et il veut que je porte son nom, disant que c'est la seule chose qu'il puisse me laisser en ce monde.

— Voilà, dit ma grand'mère, une belle action que ce digne curé m'a toujours cachée.

— Elle est d'autant plus belle, reprit Frumence, qu'il l'a payée bien cher. — Là-dessus, comme il entrait dans des détails que je ne devais pas comprendre, ma grand'mère me demanda d'aller lui cueillir quelques grosses fraises que Denise avait oublié de lui servir, et pendant que j'étais dans le jardin, Frumence raconta tout ce que j'ai su depuis. A l'époque où il fut trouvé par le curé, celui-ci avait une petite cure moins mauvaise, du côté de Pierrefeu. Personne dans la paroisse ne songea à incriminer l'apparition d'un enfant abandonné à sa porte et le sentiment de charité qui le lui fit adopter. On connaissait la pureté de ses mœurs, et on ne pouvait soupçonner aucune fille du village en ce moment-là. Quelques années se passèrent ainsi; mais M. Costel fut dénoncé par une vieille bigote de la paroisse pour avoir trop prêché l'Évangile *pur et simple à la manière des protestans et des athées.* « C'était un gallican renforcé, il lisait plus de journaux qu'il ne disait de prières, il se piquait plus d'être helléniste que chrétien, enfin il avait chez lui un enfant dont on ne connaissait ni la mère ni le père, ce qui prouvait bien que M. Costel avait de mauvaises mœurs. »

L'évêque n'admit pas cette dénonciation sans examen. Il appela M. Costel devant lui, l'engageant à avouer ses fautes et lui promettant son indulgence. M. Costel était très fier, un peu brusque et malheureusement pour lui très peu diplomate. Il répondit avec trop de franchise et de hauteur. On le disgracia en l'envoyant à ce malheureux hameau des Pommets, où le casuel était nul et la misère complète.

Tout en cueillant mes fraises, je songeais à ce que Frumence avait révélé devant moi à ma grand'mère. Je ne savais nullement ce qu'on entend par un enfant trouvé; mais, comme je savais qu'on m'avait trouvée moi-même à la Salle-verte, je croyais que Frumence avait eu comme moi une existence mystérieuse et surnaturelle. Cela le relevait un peu à mes yeux, et j'aurais voulu entendre les explications qu'il donnait à ma grand'mère, certaine qu'il lui parlait de fées ou de génies.

Quand je rapportai les fraises, il parlait des études sérieuses que M. Costel lui avait fait faire durant ses longs loisirs dans le hameau abandonné, et ma bonne maman ouvrait de grands yeux en apprenant que l'oncle et le neveu étaient parfaitement heureux ensemble, grâce aux lectures et aux études qui les absorbaient et les rendaient insensibles aux privations et à l'horreur de l'isolement.

— Mais comment se fait-il, disait-elle, qu'instruit comme vous paraissez l'être, et chérissant le travail, vous n'ayez pas cherché un

état qui vous mît à même de donner un peu de bien-être à ce pauvre cher curé?

— J'ai essayé plusieurs fois d'aller donner des leçons à la ville, répondit Frumence; mais c'est trop loin. Je perdais ma journée en allées et venues, et puis... je n'étais pas assez bien mis. On ne paie presque pas un homme qui porte la misère écrite sur son dos. J'ai essayé aussi d'entrer comme maître d'étude dans un collége; mais il fallait laisser mon pauvre oncle tout seul dans la montagne, et au bout d'un mois, quand je pouvais m'échapper, je le trouvais si dépéri et en même temps si exalté par la solitude, que je craignais de le voir tomber malade. Il avait pris une servante avec laquelle il ne s'accordait jamais. L'oisiveté d'une femme qui ne trouve personne à qui parler devient un fléau pour un homme studieux qui n'aime pas qu'on lui parle pour ne rien dire. M. Costel était fort peu sensible à un ménage plus ou moins bien tenu. Il est si habitué à se passer de tout! Mon absence lui était bien plus pénible que mes petites économies ne lui étaient profitables. Il me l'a dit franchement un beau jour, et j'ai renoncé à le quitter. Je lui sers sa messe, ce qui lui épargne un sacristain; je soigne sa chèvre et ses poules, je ressemelle ses souliers tant bien que mal, j'ai même appris d'un ancien matelot à recoudre un peu ses manches. Que voulez-vous? on fait ce qu'on peut, et la pauvreté n'est pas une si grosse affaire que l'on s'imagine!.. Mais j'ai trop abusé de la bonté avec laquelle vous m'écoutez, madame, et je vais rejoindre mon cher oncle, qui pourrait bien être aussi inquiet de moi, si je tardais, que vous l'étiez tantôt de votre petite-fille.

Là-dessus, l'honnête et digne garçon reprit son affreux chapeau, qu'il avait eu la discrétion de cacher par terre dans un coin, et il se retira en me saluant comme une grande personne, ce qui me réconcilia un peu avec lui.

— Prenez le chemin des moulins, lui cria ma grand'mère du haut de la terrasse; n'allez pas repasser le gué. Je vois d'ici que la rivière est décidément très forte.

— Oh! qu'est-ce que cela fait? répondit Frumence en souriant; on passe toujours!

Il semblait vouloir dire qu'il était un trop pauvre diable pour que la rivière prît la peine de l'emporter.

J'eus la méchanceté de penser tout haut qu'un bain ne lui ferait pas grand mal. — Ma chère enfant, me dit ma grand'mère d'un air fâché, un pareil homme serait plus facile à décrasser qu'une mauvaise âme.

— Est-ce donc que j'ai une mauvaise âme? demandai-je toute interdite.

— Non pas, grâce à Dieu, reprit ma bonne maman ; mais sans le savoir vous avez parlé durement. Ce garçon vous a sauvé la vie ce matin, et vous ne pensez pas qu'il expose la sienne ce soir pour s'en retourner.

— Mais pourquoi l'expose-t-il, grand'mère? Il pouvait bien rester jusqu'à demain.

— Mais son oncle se serait tourmenté et chagriné toute la nuit, et M. Frumence, vous le voyez bien, aime son oncle plus que sa vie.

Je sentais bien que ma grand'mère me donnait une leçon. Elle ne m'en donnait jamais qu'indirectement, et je les comprenais ; mais Denise me traitait comme une idole, et, gâtée par l'une, j'étais un peu disposée à résister à l'autre. Cela me mettait peut-être sur la pente de l'ingratitude en dépit de mes instincts, qui n'étaient pas mauvais. Il est probable aussi que j'avais souffert trop jeune, et qu'il m'était resté une certaine irritation dont je n'aurais pu rendre compte.

Le dimanche suivant, l'abbé Costel reparut, et ma grand'mère lui reprocha de n'avoir pas amené son neveu. — Il vous servirait la messe beaucoup mieux que mon jardinier, disait-elle, et nous aurions eu du plaisir à le voir. Nous l'aimons beaucoup.

Le curé répliqua que son neveu n'était pas loin, parce que, le voyant boiter encore un peu, ce brave enfant avait voulu l'accompagner jusqu'au gué, mais qu'il était trop discret pour se présenter au château sans être invité.

— Il faut l'envoyer chercher, s'écria ma grand'mère. Je vais lui dépêcher Michel.

Elle ajouta en me regardant avec intention : — Il a été excellent pour ma petite-fille, et Lucienne n'est pas ingrate.

Je compris le reproche, et, par orgueil plus que par bonté, je demandai la permission d'aller porter avec Michel l'invitation de ma grand'mère à M. Frumence.

— Oui, ma fille, c'est bien vu, dit ma grand'mère en m'embrassant. Allez. Nous l'attendrons pour nous mettre à table. M. le curé prendra un à-compte, car il doit avoir grand'faim.

Je partis avec le domestique. Nous trouvâmes à cinq cents pas de là M. Frumence occupé à pêcher à la ligne, avec un livre sur ses genoux. Il avait ôté son habit, et il avait une chemise blanche toute en guenilles. Pourtant il me dégoûtait moins ainsi qu'avec son collet crasseux, et je fis ma commission avec assez de grâce. Il parut d'abord contrarié de se déranger ; mais, sachant qu'on l'attendait, il remit à Michel les petits poissons qu'il avait pris, et m'offrit la main pour remonter au château. Cette main avec laquelle il venait de toucher le poisson ne me souriait pas. Je lui répondis que je sa-

vais marcher seule, et, pour le lui prouver, je me mis à courir en avant comme un cabri.

Comme je me retournais de temps en temps pour voir s'il me suivait, je rencontrai chaque fois son regard attaché sur moi avec l'expression d'une admiration naïve, et j'entendis qu'il disait au domestique : — Quel enfant! je n'ai jamais rien vu de si joli et de si aimable.

Pauvre Frumence! il était pour moi quelque chose de laid et de répugnant, j'avais peine à le lui dissimuler, et je lui paraissais l'être le plus aimable de la terre!

Je ne sais si la générosité de son cœur me fit rougir, ou si je fus flattée de l'admiration que je lui inspirais : je commençai à croire qu'il n'était pas une bête, et peut-être bien *posai*-je devant lui instinctivement la légèreté de la course et la grâce des attitudes. Je pourrais l'avouer sans honte. J'ai reconnu depuis que tous les enfans sont facilement *poseurs*, et qu'ils s'enivrent de complimens comme les sauvages.

VI.

Pendant mon absence, le curé, tout en faisant honneur à l'acompte du déjeuner, avait entretenu ma grand'mère des nobles qualités et du rare mérite de son neveu adoptif. Il le lui avait dépeint comme un puits de science, un ange de candeur et de dévouement. J'ai su beaucoup plus tard qu'il n'avait rien exagéré. Ma bonne maman, qui était la charité et la sollicitude en personne, cherchait un moyen d'utiliser les loisirs de Frumence en améliorant le sort de l'oncle; mais M. Costel la supplia de n'en rien faire. — Ne parlez pas de nous séparer, lui dit-il, nous sommes heureux comme nous sommes. La pauvreté m'a donné de l'inquiétude tant que j'ai cru qu'un jour viendrait où il me faudrait établir cet enfant, sous peine de le voir mal tourner. Eh bien! ce moment n'est pas venu. Frumence a déjà vingt ans, et il n'a jamais eu un moment d'ennui avec moi, par conséquent jamais une mauvaise pensée. Il est aussi sage qu'un philosophe et aussi pur qu'une source. Il a une excellente santé et il s'accommode de tout. Mon traitement est bien suffisant pour nous deux, et comme, à tort ou à raison, je n'approuve pas en théorie que le prêtre fasse payer les sacremens, je ne suis pas fâché que le casuel de ma paroisse soit nul. D'ailleurs Frumence n'est pas sans gagner quelque chose, il s'entend à la culture, et maître Pachouquin l'emploie à la journée de temps à autre pour la taille des oliviers et pour la récolte.

Maître Pachouquin était le cinquième habitant des Pommiets, celui qui avait pris à ferme toutes les terres des absens.

Ma grand'mère, bien renseignée sur le compte de Frumence, se mit à chercher dans sa tête un moyen de l'occuper moins péniblement qu'au travail de la terre sans le séparer du son oncle ; mais tout ce qu'elle proposa ce jour-là et les dimanches suivans fut éludé par les deux solitaires. Ils avaient toujours une raison de fierté ou d'insouciance à donner pour rester comme ils étaient. Ma bonne maman regrettait de n'être pas assez riche pour se donner le luxe d'un aumônier. Elle eût pris chez elle l'oncle, et le neveu par-dessus le marché. Quand elle exprimait ce regret devant Denise, celle-ci secouait la tête. Peu à peu Denise avait découvert ou cru découvrir que les Costel n'étaient point orthodoxes : elle était trop ignorante pour argumenter contre eux; mais elle sentait que ses tendances au merveilleux n'étaient pas encouragées par le curé et donnaient envie de rire à Frumence.

Ma grand'mère avait pour Denise une grande amitié et beaucoup de déférence extérieure; mais il s'était fait entre elles une scission de tendances religieuses. Si une même foi les unissait au pied du même autel, une application différente de leur religion les poussait en sens opposé; ma bonne maman ne voulait pas qu'en dehors des pratiques du culte on fît intervenir le clergé à tout propos dans les relations sociales. Denise, de plus en plus mystique, n'admettait pas que l'on pût être honnête et utile en ce monde, si on ne travaillait pas avant tout pour l'église. Elle appelait travailler pour l'église consacrer tout son temps à décorer des chapelles et à pomponner des madones; elle se prenait de passion pour ces images et devenait idolâtre à son insu. Ma grand'mère craignit d'abord qu'elle ne me troublât l'esprit; ensuite elle craignit qu'à force de dédain pour les minuties de cette pauvre fille je ne devinsse incrédule; mais elle se tranquillisa en voyant que je n'écoutais qu'elle et me montrais disposée à la chérir exclusivement. Aussitôt que ma mère adoptive inconnue fut oubliée, c'est ma grand'mère que j'aimai sans partage, et je fus toujours docile avec elle.

Je franchis ici un certain espace de temps que ne marque aucun événement particulier avant le commencement de mon éducation. On me laissait un peu vivre et courir à ma guise, le médecin l'avait ordonné. Lorsqu'on m'avait ramenée à ma grand'mère, j'étais, dit-on, forte dans ma petite taille et bien constituée; mais le changement de régime ou de climat m'avait rendue languissante. On ne songea donc point à m'apprendre à lire la première année. Quand on essaya ensuite de m'enseigner mes lettres, on découvrit que je lisais couramment, et que, soit paresse, soit malice, je ne m'en étais point vantée.

Le pays que nous habitions influa beaucoup sur la lenteur de

mon développement, car ce pays était un désert. Nous n'y avions pas de proches voisins ; les nouvelles nous arrivaient de Toulon déjà vieilles, et ma grand'mère s'était si bien habituée à vivre en retard du mouvement général, qu'on l'eût effrayée en la pressant de s'intéresser à une actualité qui était toujours le passé pour elle. Quand on s'accoutume ainsi à l'acceptation passive des faits accomplis, il devient fort inutile de les commenter, et on ne prend plus la peine de les bien comprendre, on les subit avec une indifférence un peu fataliste. Sous ce rapport, il y avait à cette époque, dans certains cantons du midi, quelque ressemblance avec l'Orient.

Par son aspect aussi, notre pays exerce une influence stupéfiante sur l'esprit. La vallée de Dardenne est une des rares oasis du département du Var; mais, pour ceux qui ont parcouru les provinces du centre et du nord de la France, cette oasis est encore très aride. Bien que notre manoir fût planté dans la partie la plus fraîche et la mieux arrosée de la gorge, autour de nous, les montagnes nues avec leurs croupes cendrées et leurs cimes de calcaire blanc brûlent les yeux et pétrifient la pensée. C'est un beau pays quand même, dur de formes, largement ouvert au soleil, âpre, sans grâce et sans charme, jamais coquet, mais jamais mesquin, jamais maniéré. On comprend que les Mores l'aient aimé ; il semble fait pour ces races austères, qui n'ont pas l'instinct du mieux et qui vivent dans la notion de l'immuable destinée. On le compare aussi à la Judée, berceau d'un idéal qui se détourne des jouissances terrestres et ne cherche sur les hauteurs que le rêve de l'infini.

Je ne saurais dire quelles furent mes premières impressions. Je ne pouvais m'en rendre compte ; mais je sais bien que, d'année en année, cette Provence exerça sur moi un prestige d'écrasement intellectuel, si je puis ainsi parler, en même temps que ma personnalité, cherchant à réagir, soulevait en moi des orages sans explosion marquée. De là beaucoup de développement dans le sens de la rêverie, beaucoup de stagnation dans celui de la réflexion.

Bellombre est un ancien marquisat provenant d'une famille aujourd'hui éteinte. Le mari de ma grand'mère, bon gentilhomme de Provence et officier de marine distingué, avait acheté ce manoir avant la révolution, et sa veuve ne l'avait plus quitté. Elle s'était mariée tard, et avait perdu son mari peu d'années après. Elle avait donc vécu seule la majeure partie de son âge, et, son fils l'ayant quittée à seize ans pour l'émigration, elle vivait depuis quinze ans plus seule que jamais quand elle me retrouva et concentra sur moi toutes ses affections. L'habitude d'une existence solitaire, nonchalante et résignée lui avait fait contracter un certain isolement de la pensée qui la rendait peu communicative. Sa déli-

cate santé était une autre cause de goûts sédentaires, et, avec le cœur le plus tendre et le plus dévoué qui fut jamais, elle laissait régner entre elle et les objets de son amour une sorte de vide indéfinissable. Elle parlait peu, et à soixante-dix ans elle avait encore des timidités étranges. N'ayant, comme la plupart des filles nobles de son temps et de son pays, reçu aucune instruction, elle abordait avec réserve beaucoup de sujets sur lesquels elle eût craint de manifester son opinion, et, puisqu'il faut tout dire, elle passait pour une personne affable, bien élevée, hospitalière et douce, mais parfaitement nulle. Il y avait là une grande injustice, car elle avait le jugement sain, l'appréciation délicate et noble, et même l'esprit agréable, quand elle était à l'aise. Son manque d'initiative tenait à son organisation débile, à son milieu inerte, au despotisme de l'habitude, aucunement à une absence de facultés. D'ailleurs, n'eût-elle eu que celle d'aimer, n'est-ce pas une impiété que de décréter de nullité une âme généreuse?

J'avais à dire ceci une fois pour toutes, afin que l'on ne s'étonne pas de l'indépendance absolue dans laquelle je fus élevée, et qu'on n'attribue pas la tolérance de ma grand'mère à une apathie morale. C'était plutôt chez elle un parti pris, en attendant que l'âge lui en fît une nécessité. Elle vivait aussi peu que possible, craignant le vent, la chaleur, la poussière, toutes les rudesses de notre dur climat, n'ayant jamais eu besoin de locomotion, ou ayant perdu la force de braver la fatigue. Elle se plaignait doucement d'être ainsi, et ne voulait à aucun prix me voir suivre la même pente. Elle s'inquiétait de me voir tranquille à ses côtés et me poussait dehors à toute heure, disant que les enfans ont pour père et mère, avant tout, le soleil. Plus tard, s'accusant modestement de n'avoir point développé son intelligence, elle me poussa à la vie de l'esprit et se plut à voir prendre à ma personnalité toute l'extension possible. C'est dire que je fus bien gâtée; mais je tiens à constater qu'on agit ainsi par système, et non par négligence.

VII.

La demeure de ma grand'mère était comme le cadre nécessaire à sa douce image. Dans cette vieille maison lourde, carrée, insignifiante de formes, et sur ces roches ardentes qui l'élevaient au-dessus du lit de la Dordenne, la châtelaine s'était créé peu à peu une oasis de repos, de silence et de fraîcheur. Elle n'avait, à aucun prix, voulu vendre ses vieux arbres à la marine, cette implacable ennemie des ombrages du littoral. La maison était tout enveloppée d'ombre, et on y regardait à deux fois avant de couper une branche

qui menaçait d'entrer dans les chambres. En outre on avait laissé s'étendre les vignes, les chèvrefeuilles, les rosiers grimpans, les bignones et les jasmins des Açores, dont les berceaux s'étaient, dans le principe, arrondis sur les piliers à l'italienne qui dessinaient les allées du parterre; leurs guirlandes s'entre-croisaient de toutes parts sur des fils de fer, si bien que tout le jardin en terrasse était couvert de fleurs et de feuillages. Les plantes basses en avaient nécessairement disparu; on les cultivait au flanc de la colline. Ma grand'mère vivait sous son berceau et chérissait exclusivement certains arbustes exotiques dont jadis son mari avait, de ses lointains voyages, apporté la semence, entre autres un pittospore de Chine qui était devenu un arbre véritable, et dont le tronc lisse et noir se penchait en dehors de la terrasse et masquait un peu aux fenêtres du salon la grande et sereine perspective de la mer. On se résignait à sortir pour la regarder. Le pittospore était si beau, si chargé de fleurs au printemps, il donnait une ombre si persistante, et un arbre de cette espèce et de cette venue était si rare en France, que c'eût été un sacrilége même de l'ébrancher.

Naturellement je trouvais le jardin de la terrasse un peu étroit et un peu fermé. Je préférais le précipice de la Salle-verte, où l'on arrivait par le potager quand l'eau était basse, mais où j'aimais à pénétrer par un passage étroit et dangereux sur les rochers situés en amont. Cette Salle-verte était un petit cirque de rochers à pic couverts de végétation, où la Dardenne arrivait en cascatelles sur de gros blocs disposés avec une grâce sauvage, s'arrêtait tranquille pour former un tout petit lac, et sortait en recommençant à bondir et à gronder. C'était un délicieux endroit, mais où il ne fallait pas s'endormir en temps d'orage, car une crue subite du torrent pouvait vous couper la retraite par l'une et l'autre issue. Il m'était défendu d'y aller seule; aussi dès que j'étais seule, je ne manquais pas d'y aller.

Au-dessous du château et en aval de la Salle-verte, nous avions un vieux moulin alimenté par un canal d'origine moresque et toujours bien entretenu, qui nous amenait les eaux de la belle source de Dardenne. Le torrent de la Salle-verte n'en était que le trop-plein. Ce canal, réuni plus bas au torrent, formait une véritable rivière qui allait faire tourner d'autres moulins dans la direction de Toulon. Toute la gorge, fortement inclinée vers la mer, descendait en étages de plus en plus spacieux. Au pied de la longue et imposante montagne nue du Pharon, du point où nous étions, nous dominions un paysage immense de profondeur, resserré dans de hautes et fières collines, et terminé par une muraille d'azur, la Méditerranée. Le canon des forts tonnait au loin à toute heure;

l'entrée bruyante des navires dans le port, tous les signaux, tous les saluts étaient répétés dix fois par les échos de la montagne. La Dardenne grondait souvent aussi, quand les orages la rendaient méchante et lui faisaient franchir ses grands escaliers naturels de roches calcaires où croissaient les myrtes et les lauriers-roses. Le contraste de ces fracas soudains et brutaux avec ce paysage morne et désert est une des premières impressions d'enfance que je me retrace vivement. Plus tard je l'ai souvent comparé à celui de ma vie intérieure agitée, fantasque, au sein d'une vie extérieure aride et monotone.

Ma grand'mère cherchait toujours un moyen d'adoucir la misère de l'abbé Costel et de son fils adoptif quand une occasion se présenta. Une nièce que ma bonne maman aimait mourut, et je vis cette chère mère pleurer pour la première fois, ce qui m'émut beaucoup. La défunte nièce, qui demeurait à Grasse de son vivant, venait pourtant nous voir si rarement que je me la rappelle à peine. C'était une demoiselle d'Artigues, mariée sans fortune à un Valangis du Dauphiné, homme très orgueilleux et très nul, qui l'avait laissée pauvre avec un fils en bas âge. En mourant à son tour, elle avait exprimé le désir que ma grand'mère prît la gouverne de son fils unique, alors âgé de douze ans, et voulût bien lui servir de tutrice. L'héritage qu'elle lui laissait consistait en une trentaine de mille francs placés chez un notaire de Grasse.

Ma grand'mère accepta cette nouvelle charge avec reconnaissance, et le jeune Marius de Valangis nous arriva un beau matin à Toulon par la diligence. Le domestique alla l'y chercher en carriole, tandis que nous préparions sa chambre et son coucher.

Je me réjouissais fort de l'idée d'avoir un compagnon de mes jeux, ne fût-ce que pendant quelques semaines, et je courus au-devant de mon petit-cousin sur la route. Je fus un peu intimidée en le voyant descendre de voiture, venir à moi et me baiser la main avec la grâce et l'aplomb d'un homme de trente ans, puis passer mon bras sous le sien et me ramener chez nous en me demandant des nouvelles de sa grand'tante, dont il avait entendu parler comme de la meilleure des femmes, et qu'il était pressé de connaître et d'embrasser de tout son cœur.

Je ne sais s'il avait appris cela d'avance, mais il le disait si bien, il était si grand pour son âge, il avait une si charmante figure, de si beaux cheveux blonds frisés, une tournure si élancée dans sa veste de velours noir, le cou si dégagé dans sa collerette empesée, les pieds si cambrés dans ses petites guêtres à boutons brillans, enfin il était si joli, si poli, si peigné au moral et au physique, qu'il m'inspira d'emblée la plus haute estime et le plus profond respect.

— C'est un vrai gentilhomme! dit ma grand'mère à Denise lorsqu'il lui eut débité son compliment d'arrivée, tout pareil à celui qu'il m'avait débité à moi-même; je vois qu'il est élevé à ravir, et qu'il ne nous donnera point d'embarras. — Mais au fond de son cœur ma grand'mère pensait peut-être qu'il eût mieux fait de se jeter dans ses bras sans lui rien dire, et de pleurer avec elle au souvenir de sa mère, morte si récemment.

VIII.

Je ne fis pas cette réflexion. Piquée d'émulation par les belles manières de mon petit-cousin, je voulus lui prouver que je n'étais pas une sotte campagnarde, et je me mis à lui faire les honneurs de chez nous avec une solennité pleine de grâce. Nous étions l'un et l'autre parfaitement ridicules. Ma grand'mère avait trop de bon sens pour ne pas s'en apercevoir bientôt. Elle nous engagea à être un peu moins guindés, et à courir dans le jardin en attendant le souper.

Marius ne s'aperçut pas de l'épigramme; il m'offrit encore son bras, ce qui me flattait beaucoup, et nous nous promenâmes raisonnablement sous le berceau sans qu'il parût remarquer rien qui méritât son attention. J'avais si souvent entendu vanter notre réseau de fleurs et de guirlandes suspendu sur sa triple rangée de colonnes à l'italienne, nos rocailles murmurantes, la grande vue de la terrasse et la beauté du pittospore de Chine, que j'essayai de les lui faire apprécier. Il trouva le pittospore bien lourd et bien noir, les rocailles bien laides, les colonnes bien vieilles et la vue *bien drôle*.

— Pourquoi drôle? lui demandai-je.

— Je ne sais pas; c'est tout enfoncé comme une grande rue, et ça là-bas, cette chose bleue, est-ce que c'est ça la mer?

— Oui; vous avez dû la voir de plus près à Toulon.

— Peut-être; je ne l'ai pas regardée. C'est donc ça l'Océan?

Je crus qu'il se moquait de moi. Un jeune homme si accompli et si bien élevé pouvait-il ignorer que la Provence est baignée par la Méditerranée? Je n'osai lui répondre, craignant de manquer d'esprit pour soutenir un persiflage, et je lui demandai s'il avait eu du chagrin de quitter son pays.

— Pas du tout, me dit-il sans paraître se rappeler la perte de sa mère; j'avais des maîtres bien ennuyeux, et si ma grand'tante veut me garder à la campagne, je serai très content de pouvoir monter à cheval et chasser. Y a-t-il du gibier par ici?

— Oui, nous en mangeons souvent. Vous savez donc tirer des coups de fusil?

— Certainement, et j'ai apporté le mien.

— Est-il bien grand, bien lourd?

— Non, mais il tue très bien les perdrix.

— Vous en avez tué beaucoup?

— Oui, j'en ai déjà tué une et blessé une autre.

Mon cousin me sembla bête; mais je me défendis de cette idée comme d'une impertinence de mon petit jugement, et la cloche nous appela à table.

Comme il mangeait délicatement et proprement, mon petit cousin! Jamais il ne s'essuyait la bouche avec la nappe comme M. Frumence; jamais il n'avait le menton barbouillé de sauce comme M. Costel; jamais il n'étendait la main pour prendre un bonbon ou un fruit dans une assiette de dessert, comme cela m'arrivait encore quelquefois à moi-même. Il se tenait droit sur sa chaise, il ne faisait pas une tache à sa chemise brodée, il était prévenant et faisait les honneurs de la table à ma grand'mère et à moi. Denise était stupéfaite d'admiration, et cette fois je n'étais point en désaccord avec Denise.

IX.

Il est temps que je résume dans ma mémoire la petite dose de connaissances que j'avais pu acquérir à cette époque (1813). Ma grand'mère m'avait appris à peu près tout ce qu'elle savait, lire, écrire, coudre et compter. J'en savais même plus qu'elle, car elle n'était pas ferrée sur l'orthographe, et, comme j'avais la mémoire des yeux, à force de lire, j'avais appris d'instinct une certaine correction au-dessus de mon âge. J'aimais passionnément la lecture, et je savais par cœur le petit nombre d'histoires et de romans à ma portée qui formait la bibliothèque très exiguë du manoir. On m'y laissait puiser sans contrôle; il n'y avait rien là que de très innocent, mais aussi il n'y avait rien de réellement instructif. Pourtant j'y avais acquis toute seule quelques notions d'histoire, de géographie et de mythologie. J'aspirais à en savoir davantage. Ma grand'mère commençait à être au bout de son rouleau, et d'ailleurs sa vue s'éteignait rapidement. Elle disait souvent qu'il me faudrait bientôt une gouvernante; mais une gouvernante qui ne s'ennuierait pas dans notre désert et qui s'accorderait avec Denise, ce n'était pas bien facile à trouver.

Quand elle eut à s'occuper de Marius, son embarras augmenta. Marius était fort tranquille, et les exercices équestres, les exploits cynégétiques annoncés par lui se bornèrent à la mort de quelques moineaux qu'il guettait au repos avec beaucoup de patience

et tuait presque à bout portant, et à quelques tours de prairie sur le petit cheval du meunier, qui n'avait pas la moindre malice. Un jour son fusil, qu'il avait un peu trop bourré, le repoussa et lui fit peur; un autre jour, le bidet, qu'il voulut éperonner, lâcha une petite ruade et le désarçonna sur le gazon. Il devint fort prudent. Les promenades à pied ne le rassuraient pas non plus. Il s'était vanté d'être un grand marcheur et d'avoir le pied montagnard : lorsqu'il me vit descendre en courant à la Salle-verte et traverser le torrent sur les grosses pierres, il fit contre fortune bon cœur et me suivit; mais il déclara que c'était un vilain endroit et qu'il aimait mieux le jardin. Quant à la mer où l'on nous conduisit en voiture, il la trouva fort sotte, car, à peine eut-il mis le pied sur une barque, il eut le vertige et se coucha de son long, disant qu'il se sentait mourir.

Ma bonne maman n'avait donc pas à craindre la turbulence et les témérités d'un petit démon. Elle ne s'en plaignit pas. Marius était, en fin de compte, un honnête enfant, d'une candeur sans tache et d'un excellent caractère; s'il n'avait aucune qualité saillante, en revanche il n'avait aucun défaut inquiétant, aucun vice redoutable. Elle pouvait bien le garder près d'elle, nous confier l'un à l'autre et dormir sur les deux oreilles; mais quelle éducation donner à ce garçon, lorsqu'elle se trouvait insuffisante à celle d'une fille? Elle consulta l'abbé Costel et Frumence, avec lesquels elle se liait de plus en plus. — Il faudrait avant tout, répondit le curé, savoir où en est le jeune homme, et, si vous le désirez, Frumence le soumettra à un petit examen préalable.

— Soit, dit ma grand'mère. Je crains d'être trop ignorante pour l'interroger. Que M. Frumence s'en charge, il me rendra grand service.

Marius de Valangis s'était toujours montré affable et poli avec *tous les inférieurs;* mais quand il vit ce pauvre hère de Frumence érigé en juge de son mérite, il éprouva un accès de dédain qui frisa l'impertinence. Il le prit avec lui sur un ton de persiflage et répondit à ses questions par des billevesées qui m'émerveillèrent; mais il n'avait pas assez d'esprit pour déconcerter Frumence, qui lui répondit avec une certaine malice beaucoup mieux aiguisée. Marius, humilié, fondit en larmes, et comme il n'était ni vindicatif ni réellement insolent, il avoua qu'il ne savait rien de ce qu'on lui demandait de savoir.

— Il n'y a peut-être pas de votre faute, reprit Frumence; peut-être s'y est-on mal pris pour vous enseigner.

Et quand il fut seul avec son oncle et ma grand'mère, Frumence leur déclara que Marius savait à peine lire, qu'il n'avait pas la plus petite notion des choses élémentaires, qu'il savait peut-être danser

et jouer des contre-danses sur le violon, comme il s'en vantait, mais qu'il ne savait pas plus de latin que de français, et que si on le mettait au collége, il n'était bon qu'à entrer en huitième.

— Que Dieu me préserve, dit ma bonne maman, de mettre ce garçon de douze ans, qui a l'air d'en avoir quinze, avec les petits. Je vois que sa mère a reculé devant cette humiliation, je ne dois donc pas la lui infliger. Voyons, monsieur Frumence, j'ai eu et j'ai plus que jamais une idée. Il ne vous faut pas, avec les bonnes grandes jambes que vous avez, plus d'une demi-heure pour venir de chez vous ici. Venez tous les jours passer avec nous six heures, les repas compris. Vous aurez la matinée et la soirée à passer avec votre cher oncle, et vous me laisserez rétribuer votre temps et vos peines du mieux qu'il me sera possible. Je sais qu'avec vous, s'il y a des difficultés, ce sera pour vous faire accepter ce qui vous est dû; mais vous allez me promettre d'en passer par où je voudrai.

Frumence refusa d'être payé, prétendant que deux repas par jour c'était bien assez de dépense pour ma grand'mère. Et puis cela lui semblait aussi étrange de vendre la science à des personnes aimées, qu'à son oncle de vendre les sacremens à des personnes croyantes.

— Si vous n'acceptez pas un traitement, reprit ma grand'mère, je ne puis accepter votre dérangement et vos fatigues.

Frumence hésitait. Il n'osait pas refuser d'être utile à ma grand'mère, qu'il aimait et respectait réellement; mais il était aisé de voir que l'idée de se déranger tous les jours et d'éduquer un personnage aussi inculte que mon cousin était pour lui un sacrifice et une contrariété auxquels il préférait de beaucoup sa misère, son pain noir et ses habits râpés.

— Conseillez-le donc dans son intérêt, dit ma grand'mère à l'abbé Costel.

— Son instinct, ma chère dame, répondit philosophiquement le curé, c'est d'avoir le moins d'ennuis possible en ce triste monde, et je crois que la difficulté d'instruire monsieur votre neveu peut devenir un chagrin pour lui, s'il échoue, et si l'enfant, comme il est possible, le prend en aversion.

— Vous avez raison, mon oncle, s'écria M. Frumence. Je redoute cela par-dessus tout.

— Et vous avez tort, reprit ma grand'mère. Marius est fort doux, et s'il n'est pas aussi intelligent que je l'aurais cru, vous serez peut-être dédommagé par ma petite-fille, qui a bonne envie d'apprendre, et qui n'est pas du tout sotte.

Ici la physionomie de Frumence changea d'expression si brusquement que j'en fus surprise. Il me regardait avec ses gros yeux

noirs, devenus brillans, et une rougeur subite empourprait son teint bilieux.

— Est-ce que,... murmura-t-il en me regardant toujours, est-ce que j'aurais aussi l'honneur... et le plaisir de donner des leçons à mademoiselle Lucienne?

— Mais certainement, répondit ma grand'mère. Elle en sera reconnaissante, et elle y fera honneur.

— Est-ce vrai, mademoiselle Lucienne? reprit Frumence avec une expression de franchise et de cordialité irrésistible.

Je répondis que c'était vrai, mais en même temps deux grosses larmes s'échappèrent de mes yeux. J'étais partagée apparemment entre l'estime sympathique que méritait Frumence et le dégoût que m'inspirait sa misère. Mon émotion ne fut pas comprise, ou bien il plut à ma bonne maman de l'attribuer à un sentiment généreux sans mélange. — C'est bien, ma fille, me dit-elle, vous êtes sage; embrassez-moi.

— Est-ce que vous voulez me donner une poignée de main à moi? dit Frumence, vivement attendri.

Il fallut bien lui tendre ma petite main, dont je prenais le plus grand soin depuis que j'avais entendu Marius professer le plus profond mépris pour les ongles noirs; mais ce fut avec une sensation d'horreur que je vis Frumence porter ma main à ses lèvres, et je faillis m'évanouir. Ma grand'mère vit le combat intérieur que je me livrais, et elle m'envoya avec le curé rejoindre mon cousin.

Ce qu'elle dit à Frumence, qui dès lors acceptait avec enthousiasme la fonction de précepteur, je l'ai su depuis par lui-même. Elle lui dit que j'avais les nerfs très délicats, et qu'il fallait ôter tout prétexte à antipathie ou à raillerie entre lui et ses élèves. Elle le força d'accepter de l'argent d'avance, et des arrangemens furent pris pour la métamorphose sous laquelle Frumence nous réapparut le dimanche suivant.

Nous l'attendions, Marius et moi, sans impatience, comme on peut le croire; nous avions passé la semaine à nous lamenter sur le choix de ma grand'mère. Marius affichait le plus complet dédain pour le cuistre en guenilles que l'on nous imposait, et il se promettait, avec sa forfanterie habituelle, de lui jouer les plus mauvais tours et de ne rien apprendre avec lui. Je sentais bien que Marius avait tort; mais quand il contrefaisait la tournure et les manières de Frumence, quand il imitait, avec un vieux journal ridiculement plié et misérablement percé, le délabrement de son habit et de son chapeau, quand il me disait : — Je mettrai mes gants pendant la leçon afin de ne pas toucher les plumes qu'il aura touchées; ma tante fera bien de nous fournir du papier noir et de l'encre blanche

pour nos devoirs, car quand il les aura manies, l'encre ne se verra plus sur le papier blanc, — et mille autres sarcasmes tout aussi terribles, je n'osais plus dire un mot en faveur du pauvre pédagogue, et je faisais assaut d'esprit avec mon incomparable petit-cousin.

XI.

Enfin Frumence se montra, et j'hésitai un moment à le reconnaître. Il avait du linge blanc tout neuf, un modeste habillement et un chapeau tout neufs, des chaussures neuves, les cheveux peignés, taillés, domptés, nettoyés à fond, des gants, et les gants ôtés, des mains et des ongles irréprochables, bien que durcis et usés encore par le travail; la barbe bien rasée, la figure propre et comme éclaircie malgré le hâle et le ton naturel qui était fort brun. En un mot, Frumence était non-seulement renouvelé dans l'enveloppe de sa personne, mais encore on voyait qu'il avait promis de soigner sa personne même, et qu'il comptait tenir parole. Il fut gauche, hésitant, embarrassé durant quelques jours dans cette préoccupation; mais ce fut tout. Il resta propre dans ses habits et dans ses habitudes, et il arriva très vite à ressembler à un homme qui aurait toujours vécu dans l'aisance et en contact avec la société. Je pensai alors que pareille chose m'était peut-être arrivée, que pareille transformation avait dû s'opérer en moi quand je passai de la vie errante, de la détresse peut-être, aux mains parfumées de ma grand'mère.

Quant à Frumence, les soins et la bonne nourriture eurent bientôt réparé sa maigreur, et sa pâleur se colora d'un reflet de santé. Un jour vint bientôt où Denise dit à ma grand'mère : — Savez-vous, madame, que M. Frumence est très bien arrangé à présent, et que c'est même un très beau garçon? Qu'en pense Lucienne?

— Moi, m'écriai-je, je suis contente de le voir décrassé; mais je le trouve toujours très laid. N'est-ce pas, Marius, qu'il est affreux?

— Non, dit Marius, c'est un beau paysan.

— C'est un homme superbe, dit ma grand'mère, qui ne trouvait pas inutile de rabaisser de temps en temps la vanité de son petit-neveu. Il a des yeux magnifiques, des dents, des cheveux, une taille...

— Et des pattes! s'écria Marius.

— De grandes pattes bien faites et dont il sait se bien servir, reprit ma bonne maman. Je souhaite pour vous, mon petit, que vous soyez un jour pareil à cet homme-là sous tous les rapports.

Marius fit la grimace et ne répliqua rien; mais il se hâta de me

persuader, en chuchotant avec moi dans un coin, que Frumence n'aurait jamais l'air distingué, et que de pareils beaux hommes avaient leur place à la charrue, ou, quand on les habillait à neuf, derrière une voiture.

Je ne m'inquiétais guère en réalité de la figure belle ou laide de Frumence. Les enfans ne s'y connaissent pas, et mon cousin était pour moi le type exclusif de la distinction; mais, en refusant cette distinction naturelle ou acquise à notre pédagogue, il agissait sur l'opinion que pendant longtemps je devais conserver de lui. Le dégoût avait disparu, l'estime et même l'amitié arrivaient naturellement; mais, malgré le soin délicat que prenait ma grand'mère de faire ressortir devant nous le désintéressement et la fierté de Frumence, il suffisait d'un mot de Marius pour me le faire considérer comme une nature subalterne, inférieure à la sienne. Nous n'avions alors à coup sûr aucune théorie sur la hiérarchie sociale; nous obéissions à cet instinct qui porte les enfans à chercher quelque chose d'inconnu au-dessus d'eux, jamais ou bien rarement au-dessous. Ils sont en cela comme l'humanité tout entière, qui ne veut point revenir sur ses pas; mais ils ne sauraient comprendre que leur idéal puisse être revêtu de son mérite intrinsèque. Ils le veulent habillé d'or et de satin, dans un palais de fées. Pour moi, les jolies vestes, les petites mains et les belles boucles blondes de mon cousin, peut-être même aussi sa chaîne de montre et sa pommade à la rose constituaient une supériorité indiscutable sur tous ceux qui nous entouraient. Il ne faut pourtant pas croire que mon cœur ou des sens précoces fussent émus par sa présence. J'étais enfant dans toute l'acception du mot, et je dois dire dès le début de mon histoire que non-seulement je n'étais pas amoureuse de lui, mais encore que je ne l'ai jamais été. Là est l'étrangeté du sentiment qui devait agiter mon existence et la sienne.

Sa domination sur moi fut d'autant plus illogique dans le principe qu'il me fut un continuel sujet d'impatience ou d'ennui. Il n'avait aucun de mes goûts et il me sacrifiait fort peu les siens, tandis qu'à toute heure les miens lui étaient sacrifiés avec ou sans murmure. J'avais l'habitude et le besoin d'une ardente locomotion, et, tout entière à ce que je faisais, j'arrivais à aimer l'étude avec passion. Pour lui, la leçon de Frumence était un fléau auquel il se résignait en protestant par une invincible inertie, et le mouvement était une fatigue qu'avec la meilleure volonté du monde il n'eût pu supporter comme moi. Sa santé était aussi délicate que son esprit était paresseux. Il retardait donc considérablement les progrès que j'aurais voulu et que j'aurais pu faire avec Frumence, et si ma grand'mère n'eût exigé que je fisse, avec ou sans Marius, l'exercice

accoutumé, j'eusse passé toutes mes récréations à jouer aux cartes avec lui ou à lui voir essayer son adresse au bilboquet.

XI.

Je n'ai encore rien dit du petit nombre de personnes qui, en dehors de l'abbé Costel et de Frumence, du bon et véritable ami de la famille, M. Barthez l'avocat, et du médecin, M. Reppe, constituaient nos relations; je ne puis dire notre entourage, car nous n'avions presque pas de voisins. Le dimanche seulement, nous recevions de Toulon quelques visites qu'en raison de son âge et de ses infirmités ma grand'mère n'était guère tenue de rendre, et qu'elle ne rendait qu'une ou deux fois par an.

Les plus importans de ces visiteurs étaient l'amiral commandant le port, personnage qui changeait de station au moment où l'on commençait à faire connaissance avec lui; le préfet, qui changeait également, et devant lequel ma grand'mère, royaliste prudente, s'observait toujours; le procureur impérial, qui était un vieux ami de la famille, homme excellent, très minutieux, et qui n'avait pas une pensée, pas une préoccupation en dehors de ses fonctions. Il avait une femme couperosée qu'il amenait quelquefois, et qui passait tout son temps à nous plaindre de l'isolement où nous vivions et à nous presser d'habiter la ville, dont elle nous disait en même temps pis que pendre. Un gentilhomme ruiné, qui s'était un peu refait dans le commerce et qui se disait notre cousin, venait aussi quelquefois. Il s'appelait M. de Malaval, et portait encore la queue et les ailes de pigeon. Cet homme, très honnête en affaires, très sincère de cœur, très sûr dans les relations, a toujours eu un travers inexplicable que l'on reproche à tous les méridionaux, et dont il était le type le plus complet. Il ne pouvait dire trois paroles sans trahir la vérité le plus innocemment du monde. Soit qu'il parlât sans réfléchir et ne voulût jamais rester court, soit que les faits se présentassent dénaturés et comme renversés à sa première appréciation, ses répliques étaient autant de mensonges dont il fallait prendre le contre-pied. Si on lui demandait la distance d'un lieu à un autre, il prononçait d'un ton péremptoire un chiffre imaginaire qui se trouvait toujours du double en plus ou en moins dans la réalité. Si on lui parlait de la hauteur d'une montagne, il n'hésitait pas à dire qu'elle avait douze cents toises quand elle en avait à peine deux cents, et réciproquement il la déclarait petite quand elle était grande. S'il nous donnait des nouvelles de la rade, il nous annonçait l'arrivée et nous citait les noms de navires qui n'existaient que dans son cerveau, ou le

départ de ceux qui n'avaient pas quitté le port. Toutes les anecdotes dont il ornait la conversation, toutes les connaissances historiques qu'il se piquait d'avoir étaient complétement erronées. Je n'ai jamais entendu de nouvelliste plus mensonger. Il avait toujours lu dans le journal des événemens extraordinaires dont il n'avait jamais été question, et cela sans être ni pessimiste ni alarmiste, car il nous annonçait toujours quelque victoire de la grande armée six semaines avant la bataille. Un jour il soutint au procureur impérial que, par son ministère, il avait fait condamner à mort, la veille, un homme qui avait au contraire été acquitté. Il était présent à l'audience, il avait entendu prononcer le jugement, je ne sais pas s'il n'avait pas vu l'homme sur l'échafaud.

Le plus singulier de l'affaire, c'est que M. de Malaval avait un inséparable ami, M. Fourrières, ancien capitaine de vaisseau, qui avait la cervelle aussi troublée que lui et le même aplomb pour affirmer innocemment le mensonge. Sans passion, sans parti pris, sans motif aucun, ces deux hommes s'entr'aidaient pour défigurer tous les faits possibles. Ils avaient la mémoire fausse comme on a la voix fausse; ils racontaient à deux leurs histoires improvisées et s'interrompaient mutuellement pour consulter de bonne foi leurs souvenirs, l'un enchérissant à point nommé et avec conviction sur les rêveries de l'autre. On eût pu les croire fous. Dans la pratique de leur vie, ils étaient pourtant fort raisonnables. Ma grand'mère disait que feu son père avait eu le même travers, et elle attribuait cette bizarrerie à l'usage des liqueurs fortes et aux émotions de la vie maritime.

J'en passe et des meilleurs; mais je dois mentionner une certaine Mme Capeforte qui se disait d'origine anglaise et qui s'intitulait quelquefois Capford, bien que tout le monde connût les Capeforte ses ancêtres, meuniers de père en fils. Elle habitait le plus grand des moulins à l'entrée de la vallée, une ancienne et forte usine délabrée qui avait des airs de citadelle et qu'elle appelait volontiers son château. C'était une femme grande et sèche, plate de taille, de figure et de caractère, qui s'introduisait chez nous d'un air humble et impertinent sous prétexte d'associer ma grand'mère à des œuvres de bienfaisance et à des concours de dévotion. Elle n'était aimée de personne, et ses meuniers, qu'elle traitait de Turc à More, prétendaient qu'elle embrouillait les chiffres et gardait bonne part des pieuses collectes dont elle se faisait dépositaire, pour relever son commerce et amasser une dot à sa fille.

Cette fille, droite comme un pieu et sèche comme une coquille, allait quelquefois seule faire des quêtes à domicile. On disait qu'elle était surtout en quête d'un mari. Je ne sais qui de la fille ou de la

mère me paraissait la plus haïssable, la plus aigre, la plus mielleuse et la plus hypocrite. Elles avaient pris la dévotion comme un moyen de parvenir en pénétrant dans les familles, en se faisant protéger par le haut clergé et en s'imposant comme de saintes et respectables personnes aux vieilles maisons nobles du pays. Ma grand'mère en avait été longtemps dupe, et Denise aimait à faire des cancans avec elles sur M. Costel et sur les autres incrédules des environs; mais ma grand'mère, dont le bon sens augmentait avec l'âge, faisait peu de cas de ces dames et imposait silence à ma nourrice.

XII.

Ce qui contribuait beaucoup à éclairer l'esprit de ma chère bonne maman, c'étaient les leçons que nous donnait Frumence, et auxquelles elle assistait souvent. Sa vue s'affaiblissait de jour en jour; elle ne pouvait presque plus se servir de son aiguille, et même, pour tricoter, elle avait besoin que je fusse auprès d'elle pour relever les mailles qu'elle échappait. Elle n'écouta pourtant guère les leçons dans les commencemens; elle s'était imaginé qu'elle n'y comprendrait goutte. — J'ai toujours vécu ignorante, disait-elle, et pour ce qui me reste de temps à vivre, ce n'est pas la peine de changer. — Mais l'enseignement de Frumence était si clair et si intéressant qu'elle y prit goût, et il lui arriva cette chose extraordinaire d'acquérir à soixante-quinze ans des notions plus étendues que celles de sa jeunesse. Comme une lampe qui jette un plus vif éclat au moment de s'éteindre, l'intelligence de ma grand'mère s'éclaira au déclin de sa vie. Sa piété se purifia de tout alliage superstitieux, et même ses idées sur la société se dégagèrent des préjugés de son temps et de son milieu. Lorsque l'empire s'écroula et que le retour des Bourbons ramena les prétentions et les croyances d'une autre époque, elle se préserva d'une fausse ivresse et se tint à l'écart de toute cruelle et puérile réaction légitimiste. Elle avait toujours eu un fonds de sagesse et de raison que de violens chagrins et la fâcheuse influence de Denise, à certains momens, n'avaient pu détruire. En recouvrant l'indépendance de son esprit, elle ne fit sans doute que redevenir elle-même.

Mais Denise était incapable de faire un progrès quelconque. Elle s'alarma bientôt de l'importance que Frumence prenait dans la famille. Après l'avoir accueilli et admiré dans les premiers temps, elle s'inquiéta de ce qu'elle appelait son irréligion, et se mit à le tourmenter singulièrement. Denise était encore jeune et se disait veuve; mais ma bonne maman savait bien qu'elle n'avait jamais été

mariée et qu'elle pouvait encore perdre la tête. Il se passa là sous mes yeux un petit drame auquel ni Marius ni moi ne pûmes rien comprendre, bien qu'une circonstance dont je fus frappée eût dû me mettre sur la voie des découvertes ou des inductions.

Un jour, — j'avais environ douze ans alors, j'apprenais très bien mes leçons, et tout le monde était enchanté de moi, — j'avais obtenu de ma grand'mère, comme récompense de mon édifiante conduite, d'aller voir le Régas avec Frumence, Marius et Denise. Le Régas, ou régage, ou ragage, ou ragas, car ce nom générique s'applique, avec toute sorte de variations patoises, à tous les abîmes de nos montagnes, est un puits naturel, où, à une profondeur effrayante, dort une eau muette que l'œil peut à peine saisir. L'ouverture de ce puits est une grande fente verticale, tordue et béante au flanc du rocher à pic, et dans l'échancrure de laquelle pousse un beau pistachier, le seul de cette région, jeté avec grâce sur cette chose grandiose et désolée. La terrasse qui sert comme de palier à cette porte de l'abîme est une sorte d'impasse qui se présente comme le dernier gradin accessible au pied d'une dernière cime, et qui forme un jardin sauvage rempli d'arbres et de fleurs au milieu des roches éparses et de formidables débris.

Pour arriver là du lit de la Dardenne, il faut gravir à pic pendant une demi-heure. Marius, n'en pouvant plus, se jeta sur l'herbe après avoir déclaré toutes choses affreuses dans cet abominable endroit, et il s'endormit profondément. Je ne me sentais point lasse, et je trouvais l'endroit fort à mon gré sans oser le dire. Le grandiose parlait à mon imagination. La Méditerranée, vue de là, se dressait au loin, comme une muraille d'azur, entre les déchirures bizarres des cimes du premier plan. Les cimes échelonnées jusqu'à celle qui nous enfermait étaient blanches comme la neige; les pins tordus et déjetés qui grimpaient sur leurs flancs, les aloès qui remplissaient leurs crevasses, paraissaient noirs comme de l'encre. Les sommets tourmentés de l'arête que nous venions de franchir nous cachaient le fond de la vallée. C'était ardent et austère. Je m'y sentis exaltée et recueillie en même temps, et j'eus un effort à faire pour écouter les explications que nous donnait Frumence sur le phénomène du Régas. Il nous montra le lit desséché du torrent qui s'échappe de cette énorme bouche verticale quand les pluies ont rempli le gouffre. — Ceci ne se présente qu'une ou deux fois par an, nous dit-il, quand il a plu sans interruption pendant deux ou trois jours. Vous voyez cependant que la pluie ne peut guère pénétrer par ici dans cette caverne; mais elle s'y insinue par toutes les fissures de la cime ou par des affluens cachés dans l'intérieur du massif. Elle s'y amasse comme dans un siphon, puis, quand le

trop-plein est établi, elle s'échappe avec fureur, et va de chute en chute grossir le lit de la Dardenne, dont elle est probablement une des sources les plus abondantes, mais la plus inutile, puisqu'elle manque d'issue habituelle. Un jour peut venir où on essaiera de creuser un canal souterrain du lit inférieur de la Dardenne au niveau de cette source. J'y suis venu souvent, j'y ai fait des expériences avec mon oncle, et nous avons constaté qu'en temps de sécheresse il y a toujours dans ce puits une énorme quantité d'eau improductive qui pourrait alimenter une ville comme Toulon; mais il faudrait découvrir, pour percer la puissante base de cette montagne, des forces supérieures à celles dont les hommes peuvent disposer maintenant sans de trop grosses dépenses de temps et d'argent (1).

Frumence, voyant que j'étais rêveuse, me proposa de faire l'herbier de la salle du Régas, et je l'aidai à remplir sa boîte de nigelles de damas dont les fleurs bleu de ciel, montées sur de hautes tiges grêles, étoilaient le sol; d'échantillons de cytise, de coronille joncée, de la saponaire ocymoïde, de myrte, d'arbousier, de lentisque, de pin maritime, de smilax, de ciste et de lavande. Nous prîmes dans les buissons voisins l'osyris alba, la jolie aphyllante, diverses sortes d'hélianthèmes, la glaucée, et sur les rochers le gypsophile blanc et vingt autres plantes méridionales que je connaissais déjà. J'ai gardé cet herbier, et je pourrais les nommer toutes; mais cela n'avancerait pas mon récit et ne servirait qu'à me rappeler une des journées les plus mystérieuses de mon enfance.

Quand le précepteur m'eut initiée à cette petite flore alpestre, il m'engagea à me reposer. Je me couchai sur l'herbe à quelque distance de Marius, qui ronflait depuis longtemps, et je fis mon possible pour dormir un peu sans en venir à bout. J'écoutais machinalement, sans curiosité aucune, et sans y prendre d'abord aucun intérêt, la conversation que Denise avait avec Frumence à quelques pas de moi. Comme j'avais couvert ma figure pour me préserver des insectes et du soleil, ils crurent que je dormais, et quand je les écoutai avidement, je me tins tranquille pour les maintenir dans cette croyance. Je prends le dialogue au moment où il me parut bizarre. C'est Denise qui parlait d'une voix sourde et comme tremblante. — Ah! vous enragez, monsieur Frumence; je vois bien que vous enragez!

— Pourquoi donc ça, mademoiselle Denise?

— Parce que sa figure est cachée et que vous ne pouvez pas la manger des yeux comme à votre habitude.

(1) Frumence prophétisait; aujourd'hui la vapeur est venue en aide à la force humaine, et on est en train de faire ce que Frumence regardait comme utile et comme possible. (*Note de l'éditeur.*)

— La manger des yeux? voilà de vos exagérations, à vous! Je la trouve belle, intelligente et bonne, et certes j'ai du plaisir à la voir à toute heure; mais je ne veux la manger en aucune façon.

— Pour de l'esprit et de l'agrément, elle en a; mais pour bonne, elle ne l'est guère, allez! Elle passe son temps à se moquer de vous et de moi, et à nous préparer des misères avec son petit-cousin, dont elle est folle.

— Il faut bien que les enfans s'amusent, Denise! Ils ne sont pas méchans pour cela.

— Oh! vous dites ça pour elle, vous lui passez tout!

— Est-ce que vous ne la gâtez pas aussi? c'est si naturel!

— Moi! je l'ai bien gâtée, oui! mais je ne la gâterai plus. Je ne peux plus la souffrir.

— Qu'est-ce que vous dites donc là, Denise? Est-ce vous qui parlez?

— Oui, c'est moi qui vous parle et vous savez bien ce que je veux dire.

— Non, sur l'honneur, je n'en sais pas le premier mot.

— Jurez donc que vous n'êtes pas amoureux! Voyons, voyons, amoureux comme un fou que vous êtes!

Frumence fut sans doute interdit, car il ne répondit pas tout de suite.

— Jurez donc! s'écria Denise avec une sorte de véhémence qui eût pu réveiller un dormeur moins occupé que Marius.

— Je n'ai rien à jurer, répondit Frumence, je n'ai pas à rendre compte de mes sentimens, quels qu'ils soient; mais quand je serais amoureux, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire à mon âge, quel rapport trouvez-vous possible entre mon amour et l'amitié que j'ai pour cette petite fille?

— Petite fille si l'on veut! la voilà qui grandit. Bonté de Dieu! comme ça pousse vite, l'herbe du diable!

— Denise, reprit Frumence d'un ton sévère, je sais que vous êtes une personne fantasque; mais il me semble qu'en ce moment vous perdez tout à fait l'esprit.

— Ne parlez pas de ça! dit Denise avec agitation, n'en parlez jamais, monsieur Frumence! On m'a traitée de folle dans le temps, on m'a enfermée, on m'a fait souffrir des martyres, tout ça pour cette maudite enfant qu'on m'avait volée, et qui ne serait jamais revenue sans moi. Oui, c'est le chagrin qui m'avait fait divaguer dans le temps, mais je n'étais pas folle, et c'est ma foi, c'est ma prière qui ont fait retrouver la petite; est-ce d'une folle, tout ça, je vous le demande? Moi, folle! ah! comme le monde est injuste!

— Alors si vous n'êtes pas folle, reprit Frumence, vous êtes

perverse. En voilà assez, réveillons ces enfans et partons. Je n'ai aucun plaisir à causer avec vous.

— Et moi, dit Denise avec impétuosité, je veux tout vous dire, je n'en trouverai pas si souvent l'occasion; quand je la cherche, vous me tournez le dos! Ah! tenez, vous serez la cause de ma mort, si vous ne me faites pas damner!

— Assez, Denise, assez! reprit Frumence avec humeur; si ces enfans vous entendaient...

— Qu'ils m'entendent, s'ils veulent, s'écria Denise en le suivant à quelque distance et en élevant la voix sans pouvoir modérer sa propre exaltation. Frumence lui parlait à demi-voix, et je saisis encore quelques-unes de ses paroles. — Cette petite fille! ce pauvre ange innocent! disait-il; mais c'est révoltant, c'est odieux, ce que vous pensez là!

— Eh non! s'écria Denise : est-ce que l'âge y fait? Dans quelques années, tout le monde la regardera. Vous la regardez avant les autres, voilà tout. Vous êtes si imprudent, si sot et si impie! Vous ne croyez à rien, et vous êtes un révolutionnaire. Vous pensez qu'on vous la donnera, cette belle demoiselle riche et noble, à vous, un enfant trouvé, un malheureux comme moi, un domestique un peu plus gâté, voilà tout!.. Mais quand vous montrerez ces belles idées-là, on vous mettra à la porte, et *elle* qui aime son cousin et qui fait la coquette avec vous pour s'amuser, elle vous méprisera, comptez là-dessus, elle vous crachera sur le corps!

En parlant ainsi, elle se mit à sangloter et à crier. Marius s'éveilla, et je dus secouer mon faux sommeil pour aller au secours de Frumence, qui s'efforçait de faire taire Denise et de la relever, car elle était en proie à je ne sais quelle crise de convulsions. Je voulus m'approcher d'elle; elle me regarda d'un œil hagard, et, saisissant une pierre, elle me l'aurait lancée, si Frumence ne la lui eût arrachée des mains.

— Ce n'est rien, ce n'est rien! me cria-t-il en voyant mon épouvante. C'est une attaque de nerfs, un coup de soleil, ce ne sera rien. Descendez le sentier tout doucement, mes enfans; dans un instant, elle pourra vous rejoindre. Je l'aiderai, n'ayez pas peur.

— Je resterai, répondis-je, je n'ai pas peur. Marius n'aura pas peur non plus, n'est-ce pas, Marius? Dites-nous ce qu'il faut faire, monsieur Frumence?

— Rien. La voilà qui se calme. C'est fini. Allons-nous-en. Je la soutiendrai. Vous, mon cher Marius, aidez bien votre cousine. Le sentier n'est pas facile à descendre.

Marius avait alors quinze ans, et il était un peu plus aguerri qu'au commencement, bien qu'il craignît toujours le soleil et la

fatigue. Il continuait à dédaigner Frumence et il aimait beaucoup Denise; mais Denise folle lui faisait plus de peur que de pitié, et il doubla le pas pour s'éloigner d'elle sans beaucoup se préoccuper de moi et des recommandations de Frumence. Nous trouvâmes au bas de la montagne le domestique, qui venait nous chercher avec la carriole. Frumence y fit monter Denise, qui paraissait calmée, et il nous proposa de faire à pied le reste du chemin. Je ne demandais pas mieux; mais Marius n'entendait pas de cette oreille : il sauta sur la banquette auprès du conducteur et m'engagea à l'imiter. J'allais subir, comme de coutume, sa fantaisie, quand je me sentis retenir le bras par Frumence d'une manière particulière. — Si vous n'êtes pas fatiguée, me dit-il, comme vous avez eu chaud, je préfère que vous rentriez tout doucement à pied.

— Ma chère enfant, me dit-il quand nous fûmes seuls sur le chemin, je ne crains pas que Denise ait jamais un mauvais sentiment contre vous. Pourtant cette pauvre fille a depuis quelque temps des idées bizarres, et dans ces momens-là il paraît qu'elle ne reconnaît pas les personnes qui lui sont chères. Voilà pourquoi je me permets de vous séparer d'elle, ne m'en veuillez pas; en dehors de vos leçons, je ne m'arroge aucune autre autorité sur vous que celle de vous préserver d'un danger ou d'un chagrin.

— Est-ce que Denise va redevenir folle et rester comme ça? demandai-je en pleurant.

— Non, non, ça passera; mais vous croyez donc qu'elle a été folle?

— Oui, je le sais, répondis-je, la vieille Jacinthe me l'a dit.

Frumence feignit d'en douter. Il s'inquiétait de me voir si affectée, et il professait, au rebours de Denise, le plus grand respect pour la placide ignorance des choses tristes où il faut laisser les enfans. — Dormir et grandir, disait-il souvent, c'est avant tout leur affaire. Tout ce qui dérange ces deux fonctions ne peut être que détestable.

Qu'il eût été inquiet et triste, ce pauvre Frumence, s'il eût pu soupçonner que j'avais entendu les paroles délirantes de Denise, et que mon esprit alarmé cherchait déjà la clé de l'énigme! Pourquoi Denise accusait-elle Frumence d'être amoureux de moi? Mais d'abord qu'était-ce donc que l'amour? Est-ce que ce mot-là n'avait pas été inventé pour les Amadis et les Percinet des légendes? N'était-ce pas la même chose que l'amitié, ou tout au plus une amitié quintessenciée, romanesque et capable de faire accomplir de grandes choses? Comment eût-il été possible que Frumence fût amoureux de moi et songeât à m'épouser un jour, lui qui, avec ses vingt-trois ans, me paraissait aussi vieux qu'un grand-père? Et puis Frumence

avait dit en résumé : *Non, ce serait mal*, et j'avais du respect pour sa parole. C'est en creusant ces problèmes insolubles et pourtant dangereux à mon âge, que je fis en silence le reste de la course. Frumence attribua mon air absorbé à la triste scène dont j'avais été témoin et en fit honneur à ma sensibilité. Quand nous fûmes près du manoir, il me prit la main et me dit : — Ne croyez pas que vous serez longtemps séparée de votre nourrice, elle guérira certainement.

— Elle va donc s'en aller, cette pauvre Denise?

— Je crois qu'un petit voyage lui ferait du bien. Le docteur dira ce qu'il lui faut.

XIII.

Je ne sais si Frumence avertit ma grand'mère, ou si Denise, avec qui elle causa le soir, lui révéla le trouble de son esprit. Je crus voir qu'on était un peu inquiet dans la maison, et ma bonne maman fit dresser un petit lit pour moi dans sa propre chambre. La mienne avait toujours été contiguë à celle de Denise. Craignait-on qu'elle ne me fît du mal? Je ne pouvais pas le croire. L'accès passé, cette pauvre fille m'avait témoigné la même amitié puérile et passionnée que les autres jours, et même les jours suivans il sembla qu'elle voulût me bien prouver, par un redoublement de gâteries, qu'elle avait agi dans la fièvre, et que j'étais toujours son idole.

Je vis son chagrin, son repentir, et je me montrai affectueuse avec elle plus que je n'avais coutume de l'être. Son exaltation, son engouement pour moi augmentèrent d'autant, et elle était sincère, je n'en doute pas. Elle était fort triste, ma grand'mère lui ayant défendu, je crois, de me suivre à la promenade, et ne me perdant pas de vue quand Frumence n'était pas là. Denise sans moi était comme une âme en peine. Il semblait qu'elle fût aux arrêts dans la maison. Elle pleurait du matin au soir. On lui avait défendu aussi de paraître aux leçons, et Frumence l'évitait avec un soin extrême. Je me glissais dans sa chambre pour la consoler, et elle me paraissait tout à fait guérie.

Au bout de quelques semaines, elle était très résignée et très douce. Le médecin trouva que le régime auquel il l'avait soumise lui avait fait grand bien. On se rassura donc sur son compte, et on mit le tout sur celui du soleil de mai, qui pendant quelques jours lui avait porté à la tête.

Un matin, ma grand'mère fit mettre les chevaux à sa grande calèche, et résolut de rendre ses visites bisannuelles à ses amis de Toulon. La grande calèche, — on l'appelait toujours ainsi, — était

la même où j'avais été enlevée; mais c'était la même à la façon du couteau de Janot, dont on a renouvelé maintes fois le manche et la lame. De réparations en modifications, cette calèche était devenue un char à bancs complétement découvert qui tenait six personnes. Marius monta sur le siége de devant avec le domestique et Frumence, qui avait affaire à la ville. Ma grand'mère et Denise s'assirent sur le siége de derrière, moi entre elles deux.

Nous avions fait tranquillement une lieue environ, lorsque Denise se mit à m'embrasser immodérément, au risque de briser le chapeau de paille et de friper les rubans dont j'étais heureuse de me voir parée. Je la repoussai une ou deux fois, enfin je priai ma bonne maman de lui dire de me laisser tranquille.

— Ah! madame, s'écria Denise, quand je pense que c'est sur ce chemin-là, dans cette même voiture, et peut-être à l'endroit où nous sommes, que ce pauvre cher trésor m'a été volé!

— Ne parlez plus de cela, répondit ma grand'mère. Vous en avez trop parlé à cette enfant qui ne comprend rien à vos récits. D'ailleurs ce n'est pas du tout par ici, c'est du côté du Revest, que cela est arrivé. Comment pouvez-vous vous tromper à ce point? Allons, soyez donc un peu plus tranquille, ou je ne vous ferai plus sortir avec moi.

— Je serai sage, madame, reprit Denise avec la douceur d'un enfant; mais que Lucienne me laisse l'embrasser encore une fois, la dernière fois pour aujourd'hui, je le jure!

— Embrassez-la, ma fille, dit ma bonne maman, et que ce soit fini.

Denise m'attira sur elle, me fit sauter sur ses genoux comme un petit enfant, et me couvrit de baisers avec des paroles incohérentes et des regards dont l'éclat me fit peur. Tout à coup, comme je voulais me dégager avec l'aide de ma grand'mère de ces caresses exagérées, je sentis qu'elle me soulevait avec une force extraordinaire et qu'elle voulait me lancer dans le précipice que côtoyait de près la voiture. Je fis un cri d'effroi, et je me cramponnai au cou de Frumence, qui était le dos tourné devant moi, mais qui depuis un instant, inquiet de l'agitation de Denise, se tenait sur ses gardes.

Il me saisit dans ses bras et m'enleva à côté de lui, fit arrêter les chevaux et dit à ma grand'mère avec beaucoup de calme et de présence d'esprit : — Il y a un cheval qui boite; je crois, madame, que nous devrions retourner au moulin pour le faire ferrer. — Ma grand'mère comprit. Marius ne comprit pas. Nous revînmes au manoir, où Denise, prise de fièvre et de délire, fut mise au lit et soignée. Au lieu de nous conduire à Toulon, la voiture alla chercher le docteur, qui avait une bastide non loin du moulin de Mme Cape-

forte. Il trouva la malade calmée, mais il eut avec ma grand'mère et Frumence une conférence à la suite de laquelle il fut décidé que la pauvre Denise ne pouvait plus rester avec nous. On ne voulait pas la renvoyer à l'hospice des aliénés sans être bien sûr qu'elle ne guérirait pas ailleurs. Mme Capeforte, qui avait accompagné le docteur pour faire l'officieuse, et qui trouva moyen de surprendre ou d'arracher un peu plus de confiance qu'on ne voulait lui en accorder, ouvrit un avis qui parut assez bon à ma grand'mère, et qui, pour n'être pas sans inconvénient, comme la suite le prouva, était peut-être en ce moment le seul avis à suivre. Elle proposa de venir chercher Denise le lendemain de la part d'une bonne religieuse de ses amies, qui saurait bien lui persuader de rester au couvent avec elle. Là, on prendrait Denise par la piété, on l'occuperait aux chapelles, on la distrairait, et peut-être la guérirait-on absolument de ses idées noires et de ses accès de frénésie. On essaierait du moins, et si après quelque temps d'un régime moral bien entendu elle était reconnue incurable, on aviserait à l'enfermer plus étroitement.

Tout fut fait ainsi que le conseillait l'officieuse voisine, et Denise partit le lendemain, pendant que Frumence nous conduisait à la promenade d'un autre côté. Fidèle à son système de ne pas attrister l'enfance par le spectacle des choses tristes qu'elle ne peut améliorer, il aida ma grand'mère à nous cacher la gravité de l'état de ma nourrice et la durée probable de son exil. Ma bonne maman nous cacha aussi son chagrin, car elle en eut beaucoup, je le vis malgré elle tout en lui cachant le mien, qui fut plus profond que je n'osai l'avouer à Marius. Marius riait de tout, et passait sa vie à railler et à glacer ce qu'il appelait mes élans de sensiblerie.

Comme toute chose a son revers ou son contre-poids, le départ de Denise nous soulagea tous de beaucoup d'inquiétudes et de contrariétés. Il y avait longtemps que sa manière d'être, ses propos inconsidérés et ses allures fantasques fatiguaient ma grand'mère et troublaient mon esprit. Je crois que Frumence, qui, après avoir été l'objet de sa haine, lui avait inspiré, bien malgré lui, une passion nullement payée de retour, respira aussi quand il n'eut plus à se préserver de ses rêveries et de ses reproches. Marius, dont elle avait imprudemment exalté la vanité par des éloges et des admirations sans mesure, devint plus raisonnable et un peu plus attentif aux leçons. Nos promenades avec Frumence ne furent plus gâtées par des appréhensions perpétuelles. J'eus la bonne inspiration de ne parler à qui que ce soit, même à Marius, du danger où deux fois Denise avait mis ma vie, et de l'espèce de haine qui couvait dans son âme malade sous sa tendresse exaltée pour moi. Ma grand'-

mère, qui savait tout, ne m'en parla jamais. Je sentis que je devais imiter son silence par respect pour le malheur de ma nourrice et peut-être aussi pour moi-même. L'enfance a certaines délicatesses d'instinct qui lui sont d'autant plus faciles qu'elle n'en mesure pas l'étendue.

L'espèce de trouble que Denise avait jeté dans mes notions sur les sentimens humains se dissipa donc d'autant plus vite que je n'en fis part à personne. Je n'eus plus de nouvelles de ma nourrice que de loin en loin, quand Mme Capeforte ou le docteur venait nous voir. Tantôt on me disait : Elle ne va pas mal, et tantôt : Elle ne va guère mieux, ce qui ne s'accordait pas précisément et ne pouvait me donner une bien juste appréciation de son état. Malgré la frayeur qu'elle m'avait causée, j'aurais voulu la voir. Ma grand'mère ne me le permit pas, bien que la Capeforte s'offrît à me conduire au couvent. Denise était devenue un prétexte aux assiduités de cette dame auprès de ma bonne maman, qui s'en fût fort bien passée, et qui n'osait la payer de son tyrannique dévouement par des rebuffades.

Mme Capeforte était curieuse comme une pie; elle regardait tout, interrogeait tout le monde, et quand, pour lui faire sentir qu'elle était importune, on la faisait un peu attendre au salon, elle en paraissait charmée; elle s'en allait dans les alentours, au moulin, dans les prés; elle revenait à la cuisine et reparaissait chez nous après avoir fait causer tout le monde, n'importe sur quoi. Elle savait donc mieux que nous ce qui se passait chez nous. Elle connaissait les affaires de nos métayers, les antécédens et les relations actuelles de nos domestiques. Marius, qui devenait assez satirique, la comparait à « un musée ou l'on aurait enfoui les statues et les tableaux sous une montagne de débris ramassés à la borne, de peignes cassés, de trognons de pommes, de goulots de bouteilles et de vieilles savates. » Voilà, disait-il, tout ce que l'on pourrait retirer de la cervelle de *milady Capford*, si on surmontait le dégoût d'y fouiller.

Je n'ai presque rien dit du docteur Reppe, et c'était pourtant le plus assidu de nos commensaux durant la saison de sa villégiature dans le voisinage du moulin Capeforte. C'était un très bonhomme, ventru et vermeil, presque aussi mal vêtu à la campagne que l'abbé Costel, assez riche pourtant, disait-on. Il pouvait avoir cinquante-cinq ans, et n'était pas mauvais médecin, en ce sens qu'il ne croyait pas à la médecine, et que, se dispensant de toute étude inutile, il n'ordonnait presque jamais rien à ses malades. Il n'avait aucune méchanceté réfléchie et aucune affection bien marquée, à moins que ce ne fût pour la petite Capeforte, qu'il traitait comme sa fille, et qui l'était peut-être.

Je n'ai rien dit non plus d'un personnage qui eût dû être bien autrement important dans ma vie; mais qu'aurais-je pu dire de mon père? Je ne le connaissais pas, je ne l'avais jamais vu, je pensais presque que je ne devais jamais le voir. Je savais bien que j'avais un père, un homme charmant, m'avait dit Denise, un homme du monde, m'avait dit ma grand'mère; mais Denise le connaissait à peine, et ma bonne maman ne le connaissait presque plus. Il avait émigré à seize ans, il avait cherché refuge et fortune à l'étranger, il s'y était marié deux fois, il avait déjà plusieurs enfans de son second mariage, il vivait dans l'opulence. Quand nos amis demandaient à ma grand'mère, sur un ton d'indifférence invariable, mais avec le sourire de la politesse sur les lèvres : Y a-t-il longtemps que vous n'avez reçu des nouvelles de M. le marquis? elle répondait invariablement avec le même sourire contraint : Il va fort bien, je vous remercie. Elle ne disait pas qu'il lui écrivait régulièrement une fois par an, jamais davantage, quoi qu'il advînt; que ses lettres étaient insignifiantes, et qu'il y demandait dans un invariable *post-scriptum* des nouvelles de Lucienne, sans jamais m'appeler sa fille. Tout ce que je connaissais de lui, c'était un portrait d'enfant, pastel richement encadré, dans le salon. Cela ne me représentait rien. L'idée d'un père sous la forme d'un enfant ne peut rien inspirer à un enfant déjà plus âgé que le visage du portrait. Mon père était, sur la toile, un gros gaillard de cinq ans, tout rose, avec des cheveux poudrés et un habit rouge. Marius se moquait beaucoup de ce costume, et son oncle ainsi affublé lui inspirait si peu de respect qu'il ne pouvait le regarder sans lui faire des grimaces ou des révérences ironiques.

Ma grand'mère, en me parlant de son fils, m'avait toujours recommandé de le respecter et de prier pour pour lui. Jamais elle ne m'avait prescrit de l'aimer depuis un jour où je lui avais dit : Et lui, m'aime-t-il? et où elle m'avait simplement répondu : *Il doit vous aimer*. Je savais que ma mère était morte. J'ignorais que la douleur de mon enlèvement eût causé sa mort. Denise heureusement l'ignorait aussi, sans quoi elle n'eût pas craint de jeter l'effroi dans mon âme en me l'apprenant; mais elle n'avait pas manqué de me dire que mon père était remarié. — J'ai donc une nouvelle maman? demandais-je quelquefois alors à ma grand'mère.

— Vous avez une belle-mère, me répondait-elle, mais vous n'avez pas d'autre maman que moi.

Habituée de bonne heure à cette situation étrange et précaire, je ne m'en préoccupais nullement. Le présent était facile et doux. Ma bonne maman était d'une bonté angélique, et je ne prévoyais pas que je pusse la perdre.

XIV.

Pourtant, sans que nous en fussions frappés, Marius et moi, elle s'affaissait de jour en jour. Son esprit restait net et sa volonté active; mais sa vue baissait rapidement, et elle ne pouvait plus supporter les soins du ménage. Denise nous manquait beaucoup; bien qu'elle eût très mal gouverné la maison, elle avait dispensé ma grand'mère de plus d'une fatigue, et quoique Frumence prolongeât les heures qu'il devait nous consacrer pour tenir désormais les comptes avec beaucoup d'ordre, il ne pouvait veiller à l'économie de l'intérieur. On ne m'avait jamais initiée à ces détails vulgaires si utiles, si nécessaires à une femme. Il était déjà tard pour que j'en prisse le goût, et j'étais encore trop jeune pour en avoir la notion vraie. Denise avait coutume de commander un peu rudement, et l'effet de ses criailleries avait été de m'inspirer une grande répugnance pour le commandement.

Ma bonne maman sentit le besoin d'associer une femme à son gouvernement, à la surveillance et aux soins que lui semblait réclamer ma précieuse petite personne, et à ceux dont elle-même avait grand besoin. Elle consulta l'abbé Costel, qui, soit discrétion, soit paresse, n'aimait pas beaucoup à s'immiscer dans les affaires d'autrui, et qui lui conseilla de s'en rapporter à Frumence. — Frumence, disait-il, est plus pratique que moi, surtout depuis qu'il vit tous les jours près de vous et qu'il voit un peu le monde. Je crois qu'il connaît quelqu'un...

Frumence eut avec ma grand'mère un entretien à la suite duquel elle me parut émue et joyeuse. — Frumence me procure un trésor, me dit-elle; me voilà tranquille pour le reste de mes jours.

— C'est donc quelqu'un que vous connaissez, bonne maman?

— Par ouï-dire, oui, ma petite; c'est une personne qui s'attachera à vous, et que je vous prie d'aimer d'avance comme je l'aime aussi... sans la connaître.

— Viendra-t-elle bientôt?

— Je l'espère, quoique Frumence ne soit pas encore bien certain de la décider.

Frumence était en train d'écrire. Il m'appela près de lui. — Si vous vouliez, me dit-il, écrire deux lignes dans ma lettre, cette personne se déciderait probablement à venir prendre soin de votre bonne maman et de vous.

Je crus devoir me donner un air d'importance. — Vous êtes donc sûr, lui dis-je, qu'elle nous aimera beaucoup?

— Je vous en réponds.

— Et que ma bonne maman sera heureuse avec elle?

— J'en suis parfaitement sûr.

— Alors c'est mon devoir d'écrire à cette personne?

— C'est ma conviction.

— Est-ce que vous allez me dicter?

— Non, c'est à vous de trouver ce qu'il faut dire pour donner confiance en vous. Celle dont je vous parle et à qui j'écris ne servira jamais personne que par dévouement et à la condition d'être aimée.

— Est-ce qu'on peut promettre d'aimer quelqu'un que l'on ne connaît pas?

— Faites vos conditions : si elle ne les remplit pas, vous serez en droit de ne pas l'aimer, et elle s'en ira.

De plus en plus pénétrée de mon importance, je commençai à écrire sur la page blanche que Frumence me présentait : *Mad...* — Est-ce *mademoiselle* qu'il faut l'appeler?

— Non, c'est *madame*. Elle est veuve.

J'écrivis : « Madame, si vous voulez venir chez nous et aimer ma bonne maman de tout votre cœur, je vous aimerai de tout mon cœur aussi. — Lucienne de Valangis. »

— C'est parfait, dit Frumence, et il plia sa lettre; mais il la mit dans sa poche sans écrire l'adresse.

— Comment donc s'appelle cette dame? lui demandai-je.

Il me répondit qu'elle me le dirait elle-même en arrivant, et quand je voulus savoir où elle demeurait, il prétendit que, pour le moment, il ne le savait pas, mais qu'il avait un moyen de lui faire parvenir *notre* lettre.

— Ce sera, me dit Marius quand je l'eus mis au courant, quelque parente dans le malheur. Une personne amenée par les Costel doit être une affamée comme ce pauvre curé. Quant à moi, ça m'est bien égal ce qu'elle sera; je pense qu'à présent je ne vais pas rester bien longtemps ici.

Il y avait déjà quelque temps que Marius parlait de s'en aller, et chaque fois mon cœur se serrait et mes yeux se remplissaient de larmes. L'habitude de vivre avec lui était devenue la moitié de ma vie. Je ne sais si c'était de l'amitié ou de l'égoïsme. Il ne m'aimait certes pas et il ne m'aidait en rien; mais il était toujours avec moi, il m'arrachait à ma personnalité. Il m'empêchait d'être moi, et je n'aurais su que faire de moi sans lui. J'avais souvent besoin de lui échapper et de me reprendre; mais au bout de quelques heures il me manquait, et il me semblait que je lui manquais aussi. Notre amitié était celle de deux jeunes chiens qui se mordent un peu, mais qui ne peuvent pas se quitter.

Dans son désœuvrement de prédilection, Marius, très peu avancé d'esprit et très peu développé au moral pour son âge, ne trouvait que moi d'assez enfant pour l'écouter, le contredire et l'occuper; mais il ne se doutait pas que je lui fusse nécessaire, et c'est machinalement qu'il m'attirait ou me retenait près de lui. A mesure qu'il grandissait, il éprouvait quelques rares velléités d'interroger l'avenir et de sortir de la solitude où nous vivions, et pourtant il lui était impossible de savoir ce qu'il voulait faire et désirait être. Il me le demandait sérieusement, et je ne savais que lui répondre. Alors il prenait du dépit et feignait d'être très désireux de partir, afin de me forcer à chercher avec lui où il voulait aller.

Ce pauvre enfant n'avait presque rien et se croyait riche. Il avait ouï dire qu'il avait hérité de trente mille francs, et il regardait cela comme une fortune capable d'assurer l'indépendance et le luxe de toute sa vie. En vain Frumence, qu'il avait daigné consulter à cet égard, lui avait dit que trente mille francs étaient un joli *en-cas* pour un homme qui travaille et vit de peu, et rien du tout pour un homme qui ne fait rien et qui prétend bien vivre. Marius n'était pas persuadé; il persistait à croire qu'en vivant bien et ne travaillant pas il ne verrait jamais la fin de son patrimoine. Aussi parlait-il de choisir un état seulement pour avoir le droit de se promener à sa guise et de s'habiller comme il lui plairait. Ma grand'mère, qui l'élevait et l'entretenait de pied en cap à ses frais pour lui conserver intact son petit avoir, avait mis un frein à ses besoins d'élégance. Elle le faisait habiller décemment et solidement, et il rougissait de la coupe de ses habits et de la forme de ses chapeaux quand ils n'étaient pas à la dernière mode. C'était pour lui un véritable sujet de honte et de chagrin, et quand j'obtenais la permission de lui donner un de mes fichus neufs pour se faire une cravate, il passait la journée à faire et refaire son nœud avec une gaîté folle. Aussi aspirait-il au jour où il aurait un tailleur à lui, ou un uniforme quelconque. Il aimait la jolie tournure des jeunes marins, et ma grand'mère eût désiré qu'il suivît cette carrière, dans laquelle son mari et d'autres membres de sa famille s'étaient distingués; mais Marius ne mordait pas aux mathématiques et il avait pour la mer une aversion prononcée. Il eût voulu être marin sans jamais s'embarquer.

— Alors, lui disais-je, tu veux être dans l'armée de terre?

— Oui, répondait-il. Il faut que je sois dans les hussards ou dans les chasseurs; il n'y a que ça de joli.

— Mais tu n'as pas l'âge pour être soldat?

— Je ne serai pas soldat; je veux être officier, je suis gentilhomme.

— Alors M. Frumence dit qu'il faut entrer dans une école mili-

taire où on apprend les mathématiques, et il dit aussi que tu ne les apprendras jamais, si tu ne les étudies pas.

Nous en restions là, car Marius ne voulait ou ne pouvait rien apprendre. Le plus grand effort dont il fût capable, c'était d'avoir l'air d'écouter Frumence et de suivre attentivement ses démonstrations. Encore ceci n'était-il que la victoire remportée par sa politesse un peu hautaine sur sa répugnance contre toute contrainte. Il n'avait qu'une force, celle de la douceur, qu'il s'imposait pour obliger les autres à la douceur. Quand Frumence, qui était aussi patient que possible, avait l'air de souffrir de son néant, Marius lui disait d'un grand air de courtoisie : — Monsieur, je vous demande pardon et je vous prie d'être plus clair, comme si c'eût été la faute du professeur et non la sienne. Quand j'avais de l'humeur avec lui : — Tu sais, me disait-il, que je ne veux pas me fâcher, moi, et que tu peux bien dire ce que tu voudras sans que je m'en soucie. — Et il disait tout cela d'un ton si fier et si calme que l'orage passait vite, mais sans lui avoir profité, sans l'avoir ému un instant, sans avoir dérangé un cheveu de son toupet merveilleusement frisé et relevé sur le front comme une équerre. Il continuait à être le plus joli garçon du monde, ce qui ne l'empêchait pas d'en être le plus insignifiant. Je m'étais habituée à sa figure, et je n'y trouvais plus aucun charme. Ses élégances ne m'éblouissaient plus, ses interminables *peigneries*, ses méticuleux nettoyages d'ongles, m'impatientaient sérieusement. Son bilboquet m'était odieux, et ses chasses avec Frumence, qui tuait tout le gibier manqué par lui, me faisaient rire; mais il me dominait par son impassibilité.

J'ai su depuis que ma grand'mère, après s'être préoccupée de son avenir, avait remis un peu les choses à la grâce de Dieu en arrachant à Frumence l'aveu de la complète incapacité de son élève. — Eh bien! avait-elle dit, patientons, et gardons-nous de le rendre malheureux. Ne connaissant pas ses fautes, il ne comprendrait pas les punitions. Que sera-t-il? Peut-être un pauvre petit hobereau de campagne, comme tant d'autres, économisant toute l'année pour se montrer huit jours, ou s'abrutissant à la chasse et ne se montrant jamais; ou encore un pauvre sous-officier attendant vingt ans ses épaulettes : à moins pourtant qu'il ne fasse comme mon fils, lequel n'étant rien qu'un joli garçon, et ne sachant rien que plaire aux dames, s'est sauvé deux fois par un bon mariage.

Ma pauvre grand'mère ne savait pas si bien dire.

XV.

Au bout d'une quinzaine, un soir que Frumence venait de nous quitter, nous le vîmes revenir sur ses pas d'un air ému. Il n'était pas seul : derrière lui marchait une petite femme brune dont la charmante figure me plut tout d'abord. Quoique mince et mignonne, elle avait je ne sais quel air de vigueur et d'activité. Ses traits étaient fins et nettement dessinés; le hâle faisait ressortir la fraîcheur de son teint animé. Elle était habillée très proprement, tout à neuf, en villageoise de notre pays. Son premier regard fut pour moi, et comme elle ne savait trop comment m'aborder, entraînée par un irrésistible attrait, je l'embrassai de toute ma force. Alors elle fondit en larmes, couvrit mes mains de baisers, et me dit avec un petit accent étranger qui n'était pas d'accord avec son costume, et qui pourtant ne me sembla pas absolument nouveau : Je pensais bien que je vous aimerais; mais voilà déjà que je vous aime, et c'est pour toute la vie, si vous voulez.

Je la suivis chez ma bonne maman, qui la reçut avec affabilité et la pria de s'asseoir pour causer avec elle des arrangemens à prendre. Comme je me retirais, je ne sais quelle curiosité me fit ralentir le pas, et, en me retournant, je vis par la porte entr'ouverte du salon que ma grand'mère jetait ses bras autour des épaules de cette petite femme, et la pressait sur sa poitrine en l'appelant sa chère enfant et en lui baisant le front avec effusion. Je pensai que Frumence devait avoir appris à ma bonne maman quelque chose d'extraordinairement beau sur le compte de notre nouvelle gouvernante, et l'espèce de mystère qui entourait cette révélation augmenta l'estime et la sympathie que j'éprouvais déjà.

Dès le soir même, Mme Jennie Guillaume, — c'est sous ce nom qu'elle fut établie chez nous, — entra en fonction sans vouloir se reposer du voyage et sans paraître fatiguée. Je ne sais si dans sa lettre Frumence l'avait initiée à nos habitudes et à nos caractères; il est certain qu'elle dirigea notre souper comme si elle n'eût fait autre chose de sa vie. Ma grand'mère eût voulu, je crois, la décider à manger avec nous; mais elle ne parut pas vouloir accepter cette distinction, et dès le principe elle se mit sur le pied d'une humble femme de charge de campagne, commandant aux domestiques en vertu de son mandat, mais s'assimilant à eux en dehors de ses fonctions.

Ah! ma noble et grande Jennie, quelle amie, quelle véritable mère je devais trouver en vous! C'est à vous que je dois tout ce que

je puis avoir de généreux dans l'âme et de courageux dans le caractère.

Elle n'était pas expansive et caressante comme Denise. Sa petite taille ne se courbait pas à tout propos, ses yeux n'étaient pas des fontaines de pleurs toujours prêts à couler; mais un mot d'elle avait plus de prix pour moi que les adorations puériles de ma nourrice. Quelle différence entre elles, et que Jennie était supérieure en tout à ma pauvre folle! Elle possédait une intelligence que la mienne n'était pas encore en état d'apprécier, mais qui s'imposait à moi comme la vérité même. Comme elle ne parlait jamais de son passé et ne se laissait guère questionner, on ne pouvait deviner où elle avait appris tout ce qu'elle savait. Elle lisait et écrivait mieux que moi, mieux que Marius à coup sûr, et mieux aussi que ma grand'-mère. Elle disait avoir travaillé toute sa vie sans s'arrêter, et elle avait lu énormément de livres, bons ou médiocres, dont elle avait apprécié la valeur ou fait la critique avec une merveilleuse sagacité. Est-ce par la lecture ou par une haute intuition personnelle qu'elle avait pu ainsi éclairer son jugement, connaître le cœur humain, et comprendre avec une haute et pénétrante droiture toutes les choses de sentiment? Elle avait aussi un esprit d'observation remarquable et une mémoire étonnante. Quand elle remplaçait ma grand'mère durant nos leçons, elle cousait près de la fenêtre ou raccommodait le linge de la maison avec rapidité, sans lever les yeux de son ouvrage, et elle ne perdait pas un mot de ce que l'on nous enseignait. Si j'étais embarrassée pour en rendre compte le lendemain, je l'interrogeais le soir dans ma chambre, et elle redressait mes erreurs ou développait ma compréhension sans jamais sortir de son langage simple et net, qui était comme la moelle rustique et substantielle de toutes les démonstrations nécessairement un peu longues et détaillées de Frumence à Marius.

Où trouvait-elle une capacité assez vaste et assez souple pour passer des détails de la cuisine et de la basse-cour, — car elle surveillait tout, — à ces exercices de l'intelligence et du raisonnement? Pour un peu, elle eût appris les mathématiques et le latin. Rien n'était mystérieux pour cette tête active et saine. Bien mieux douée que moi, elle me forçait, en causant, à retenir les dates historiques et les mots techniques qui m'échappaient sans cesse. Et comme si ce travail d'assimilation ne lui suffisait pas, elle passait une partie des nuits à lire dans son lit. Elle n'avait jamais besoin de plus de quatre à cinq heures de sommeil. Toujours couchée la dernière et levée la première, mangeant à peine, ne se reposant jamais dans la journée, elle n'était jamais malade, ou si elle l'était quelquefois, on ne le savait pas, elle ne le savait peut-être pas elle-même. Sa figure

fraîche, brune, un peu immobile dans sa régularité de camée, ne trahissait jamais ni fatigue ni souffrance.

Cette étonnante petite créature prolongea certainement l'existence de ma grand'mère en faisant disparaître d'autour d'elle tous les soucis de la vie et toutes les terreurs de la vieillesse. Elle mit la maison sur un pied d'ordre, de propreté et de sage économie qui rendirent la vie aussi facile et aussi pure qu'une eau qui coule claire et à pleins bords dans un lit de marbre. Jamais d'intermittence, jamais de débordement. Il semblait qu'elle tînt la clé de toutes les écluses de notre existence. Ma bonne maman éprouva comme un temps d'arrêt de plusieurs années entre la vieillesse et la décrépitude. Les domestiques renoncèrent à entretenir et à réclamer les vieux abus, et ils n'eurent pas à se plaindre avec raison une seule fois du règlement de leurs fonctions. Les métayers furent plus consciencieux et plus heureux. L'abbé Costel s'observa davantage, et, sans cesser d'être aussi philosophe, aussi savant, il fut plus propre et plus sobre. Mme Capeforte vint moins souvent et trouva les gens moins disposés à répondre à la perpétuelle enquête de ses espionnages. Il n'est pas jusqu'à M. de Malaval et à son ami Fourrières qui ne fussent plus modérés dans leurs assertions fantasques. Et pourtant Jennie ne sortait jamais de son rôle, jamais elle ne se permettait de dire un mot en dehors de ses attributions. Elle ne paraissait faire aucune remarque sur les étrangers, et jamais la maison n'avait été plus honorable; mais il y avait sur ma grand'mère et sur nous tous un reflet de la droiture d'esprit et de la fermeté d'humeur de Jennie. Nous étions, grâce à l'habitude de vivre avec elle, plus solides dans nos idées et plus sérieux dans nos manières. L'aspect de la maison, tout, jusqu'à l'arrangement des choses et à l'ordonnance des repas, avait un cachet de décorum et de dignité dont on ressentait l'influence secrète. Le laisser-aller de la vie méridionale avait fait place à la véritable hospitalité, plus réelle parce qu'elle est plus soutenue.

J'ai connu le parfait bonheur. De quel droit me plaindrais-je aujourd'hui de la destinée? J'ai été admirablement et parfaitement aimée. Combien d'autres innocens de mon âge n'ont connu que l'abandon et l'injustice!

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain n°.)

MAURICE DE SAXE

IV.

PRAGUE ET FONTENOY.

I.

Maurice de Saxe a enfin ses *grands jours;* le *brouillamini général* vient de commencer (1). C'est lui-même qui caractérise ainsi la situation à la mort de l'empereur d'Allemagne. Charles VI laisse deux filles; l'aînée, Marie-Thérèse, mariée à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, héritera-t-elle de la puissance des Habsbourg? Telle est la question qui va incendier l'Europe et faire couler des flots de sang. S'il ne s'agissait que d'enlever l'empire d'Allemagne à la maison d'Autriche, le débat serait bien simplifié. Il y a là un candidat tout prêt, l'électeur de Bavière, Charles-Albert, l'ancien allié de Louis XIV, envers qui la France est engagée par la reconnaissance autant que par l'intérêt politique; Charles-Albert est désigné d'avance au choix des électeurs. Ce qui cause l'embrasement universel et ce qui sera un jour le salut de l'Autriche, c'est qu'une moitié de l'Europe, sans se soucier du droit, se persuade que toute la succession de Charles VI est ouverte, sa succession tout entière. On ne dispute pas seulement à Marie-Thérèse la couronne impériale qu'elle veut faire donner à son époux, on lui dispute ses états autrichiens. Le dernier des Habsbourg est mort; à qui son héritage? Du nord et du midi, des prétendans se sont levés : chacun d'eux

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

invoque un titre, un traité, une promesse; chacun revendique sa part. L'Espagne, la Prusse, la Saxe, la Bavière, la Sardaigne, réclament à l'envi un lambeau de la vieille monarchie allemande, et la France, qui ne pensait d'abord qu'à soutenir Charles-Albert, est entraînée dans une coalition qui l'abandonnera au premier choc. Était-il donc si difficile de prévoir que chacun des coalisés, une fois sa passion satisfaite ou son espérance détruite, finirait par redouter notre prépondérance, que les premières alliances se rompraient, et qu'alors l'autre moitié de l'Europe, c'est-à-dire, l'Angleterre, la Russie, la Hollande, se tournant contre nous, la France resterait seule en face d'une coalition nouvelle, s'obstinant d'abord par point d'honneur et contrainte ensuite par la nécessité à une guerre sans principe et sans but? Un Richelieu se serait contenté d'abaisser la maison d'Autriche; en se prêtant d'une manière aveugle à une œuvre de spoliation, le gouvernement de Louis XV n'a fait que préparer une sorte de restauration autrichienne. Quel a été en définitive le résultat de la lutte? Marie-Thérèse a gardé l'Autriche, et l'Autriche a regagné l'empire. Pour enlever la couronne impériale aux héritiers des Habsbourg, il faudra toute une révolution. Ce sceptre des Othon, que Marie-Thérèse a ressaisi avec tant de vigueur, ne se brisera aux mains de ses enfans que dans le cataclysme d'où sortira le monde nouveau. L'Autriche, en un mot, ne cessera de posséder l'empire d'Allemagne que le jour où l'empire d'Allemagne se sera évanoui sous le canon d'Austerlitz.

Maurice de Saxe, qui n'entend rien à la politique, se trouve pourtant avoir exprimé mieux que personne le caractère frivole et incohérent de cette guerre quand il écrit au comte de Brühl, à l'occasion d'une nouvelle démarche relative au duché de Courlande : « Je ne me fais pas illusion, mon cher comte; mais le brouillamini général qui s'apprête peut bien, après tout, m'apporter quelque bonne chance. » Ce mot-là ne vaut-il pas les considérations les plus graves? Qui a plus vivement exprimé la confusion de tous les intérêts dans une grande aventure? C'est une loterie que cette mêlée. Nul plan, nuls principes; on compte sur le hasard. De là ces alliances si aisément rompues, de là ces changemens à vue sur la scène et le perpétuel va-et-vient des acteurs. Étrange coalition! on y entre, on en sort suivant le besoin du moment. En somme, parmi les coalisés, deux hommes seulement, et deux hommes qui ne se ressemblent point, ont gagné à ces luttes de sérieux avantages. L'un, qui sait concevoir et agir, a élevé un royaume encore faible au rang des grandes puissances de l'Europe; l'autre, qui ne sait que se battre, a trouvé les occasions de gloire si ardemment appelées. L'un est un roi, l'autre un aventurier. L'un mêle à ses opérations militaires les conceptions politiques les plus hardies; l'autre, quoique rêvant tou-

jours un trône, fait la guerre pour la guerre, et sa pensée ne dépasse pas le champ de bataille. Frédéric le Grand et Maurice de Saxe, comment ne pas rapprocher ces deux noms malgré les différences qui les séparent? Maurice, si inférieur au roi de Prusse, a eu pourtant l'honneur de lui donner des leçons; il a formé, on peut le dire, le capitaine de la guerre de sept ans, qui le glorifiera en prose et en vers. Autre contraste encore : cette guerre de la succession d'Autriche, Frédéric la commence et Maurice la termine. Frédéric, en 1740, met le feu à l'Europe entière en prenant la Silésie; Maurice, en 1748, par le dernier de ses exploits, ira conquérir la paix dans Maëstricht.

On connaît la marche des événemens : tandis que les adversaires de l'Autriche hésitent encore à se déclarer, Frédéric II, qui vient de monter sur le trône de Prusse, inaugure son règne par un acte audacieux : il entre en Silésie et en chasse les Autrichiens. Dès lors il est évident que les luttes diplomatiques ont fini, et que l'épée doit remplacer la plume. Le cardinal Fleury opposerait en vain sa timide sagesse aux conseils aventureux du comte de Belle-Isle, aux excitations intéressées de la duchesse de Vintimille : c'est le parti de la guerre à outrance qui l'emporte. La France présidera au démembrement de l'Autriche. Nous signons un traité d'alliance avec la Prusse, et deux armées françaises passent le Rhin. Marie-Thérèse, en sa juvénile ardeur, a voulu rendre coup pour coup à Frédéric : au projet de démembrer l'Autriche, elle a voulu répondre par le démembrement de la Prusse, et elle offre cette proie aux puissances voisines. Pourquoi la Russie, l'Angleterre, la Pologne refuseraient-elles de se partager les états de Brandebourg? Excellente occasion pour la Russie de s'étendre vers le sud de la Baltique, occasion excellente aussi pour les deux rois-électeurs, le roi d'Angleterre et le roi de Pologne, d'arrondir leurs possessions allemandes. Ce projet hardi, qui reparaîtra plus tard, est immédiatement déjoué par les coalisés. La Suède, alliée de la France, se charge de harceler la Russie, tandis que l'une des armées françaises, sous les ordres du maréchal de Maillebois, se dirige vers la Westphalie afin de contenir le Hanovre, c'est-à-dire l'Angleterre; quant au roi de Pologne, électeur de Saxe, dès qu'il voit les Prussiens, déjà victorieux en Silésie, soutenus par la seconde armée française qui marche directement contre l'Autriche, il s'empresse de changer de drapeau pour la seconde fois, et reprend sa place parmi les adversaires de Marie-Thérèse. C'est dans cette armée du sud, dans l'armée française confiée à l'électeur de Bavière, que Maurice commande une division.

Au moment où le comte de Saxe va s'immortaliser au service de la France, il est impossible de ne pas se rappeler les hardis aven-

turiers ses ancêtres qui lui ont montré le chemin. Le fils de la comtesse Aurore n'est pas le premier de sa race qui se soit battu sous nos drapeaux. Il y a eu des Kœnigsmark dans les armées de Louis XIV. Je ne désigne pas ici le *vieux Kœnigsmark* (c'est le nom qui lui est resté dans l'histoire), le compagnon et le disciple de Gustave-Adolphe (1), celui qui, le 5 mai 1645, sachant Turenne en péril, accourut si vite et le sauva, comme de nos jours le maréchal Bosquet, à Inkermann, a sauvé l'armée anglaise. Dans nos rangs même, au milieu de nous, deux Kœnigsmark ont tiré l'épée contre nos ennemis. L'un était le grand-oncle de Maurice, l'autre était le frère de sa mère. Le comte Otto-Wilhelm, fils du vieux Kœnigsmark, vint en France après une première jeunesse fort agitée, fit bonne figure à la cour, s'engagea parmi les volontaires qui menèrent si brillamment l'expédition de Candie sous le duc de Lafeuillade, mais, retenu par je ne sais quel obstacle, voulut du moins se dédommager dans la guerre de Hollande. Le roi le chargea d'organiser un régiment qui prit le nom de *Royal-étranger*. Nommé d'abord brigadier de ce régiment, le jeune comte se distingua sous Turenne, gagna son grade d'officier supérieur, et fut maréchal-de-camp en 1674. A Maëstricht, il avait mérité les éloges de Turenne; après Sénef, il reçut du roi une épée d'honneur. Son inconstante humeur l'entraîna bientôt aux extrémités de l'Europe. Or, tandis qu'il se bat contre les Turcs, d'abord à la tête des Hongrois, ensuite sous la bannière de Venise, tandis qu'il prend Navarin, Modon, Athènes, presque toute la Morée, et qu'il s'en va mourir sous les murs de Négrepont, emporté par la fièvre comme par un boulet (1688), le fils de son frère, Charles-Jean de Kœnigsmark, joue à son tour un rôle dans les armées de Louis XIV. Celui-là nous arrivait d'Angleterre; établi d'abord à Londres, qui semblait être sa patrie d'adoption, il avait été forcé de prendre la fuite sous le coup d'une accusation capitale. Le mari d'une femme qu'il aimait, un des plus opulens personnages de l'aristocratie britannique, sir Thomas Thynne, était tombé en plein jour, en pleine rue de Londres, dans son carrosse, frappé de cinq coups de feu. Le meurtrier, on le sut bientôt, était un gentilhomme allemand, parent et ami du jeune comte, qui avait exécuté le complot avec deux estafiers, un Suédois et un Polonais. Charles-Jean de Kœnigsmark était-il complice du crime? Le procès, qui agita toute la société anglaise (2), ne parvint

(1) Le monument de Gustave-Adolphe, à Stockholm, garde le souvenir de ce rude et vaillant soldat. On voit dans les bas-reliefs du piédestal la figure de Jean-Christophe de Kœnigsmark à côté des autres lieutenans du héros, Bauer, Wrangel, Torstenson.

(2) Le roi Charles II voulut interroger lui-même l'accusé avant qu'il comparût devant le jury. On a dit que le roi était décidé d'avance à le trouver innocent; ce qu'il y a de certain, c'est que ni le roi ni les juges ne troublèrent un instant sa fière attitude. Pressé

pas à éclaircir cette sombre histoire. Il y a toujours des mystères, toujours des drames romanesques ou tragiques dans la destinée des Kœnigsmark. Le gentilhomme allemand et les deux *bravi*, convaincus tous les trois d'avoir assassiné sir Thomas Thynne, furent pendus à Pall-Mall, sur le lieu même du crime; Charles-Jean, déclaré innocent par le jury, fut condamné par l'opinion, et condamné avec une telle véhémence qu'il dut s'enfuir d'Angleterre au plus tôt. Cette lugubre aventure ne l'empêcha pas d'être bien accueilli dans une cour où l'on se souvenait encore des services de son oncle. Il était plein d'ardeur, plein de feu, impatient d'effacer la tache imprimée à son nom. Le roi lui donna le régiment de Furstenberg; il prit part au siége de Courtray (1683) et y déploya une bravoure éclatante. Couvert de blessures, condamné quelques mois à un repos qui lui pèse, il se hâte, dès qu'il peut se lever, d'aller rejoindre son régiment en Catalogne; il arrive au camp des Français la veille du combat de Pont-Mayor, et il étonne l'armée par son audace. Ce fut lui, assure-t-on, qui décida la victoire. Il fit aussi des prodiges de valeur au siége de Girona. Bientôt pourtant l'intolérance de la cour lui inspira une généreuse horreur. C'était au moment de la révocation de l'édit de Nantes : il aima mieux renoncer à son régiment que de souiller son épée dans les dragonnades. Louis XIV lui avait fait entrevoir les hautes dignités militaires, s'il changeait de religion : « Sire, répondit Kœnigsmark, je me croirais indigne de servir votre majesté, si je commettais jamais pareille trahison envers le Dieu de mes pères. » Il demanda au roi l'autorisation de s'engager quelque temps au service de l'empereur d'Allemagne, sans renoncer à son établissement en France; il voulait combattre les Turcs sous les ordres de son oncle Otto-Wilhelm. Le roi refusa, se souciant peu de donner un tel soldat à une puissance ennemie. Charles-Jean, qui n'avait pas renoncé à son projet, ne tarda pas à obtenir pour la république de Venise ce qui lui avait été interdit pour l'Autriche. Il prit part aux luttes de la cité des doges contre les Ottomans. Ces expéditions, que son oncle Otto-Wilhelm dirigeait avec tant de vigueur, lui fournirent de glorieuses journées. Au siége de Modon, sous les murs de Navarin, le jeune Kœnigsmark était toujours le premier à l'assaut; il eut un cheval tué sous lui à la bataille d'Argos, et il fit si bien son devoir au milieu de la mêlée, il donna et reçut tant de coups homériques, que le soir même du combat, saisi d'une fièvre chaude, il mourut dans la nuit (1686). On voit que Charles-Jean n'avait pas renoncé au service de la France, puisqu'il n'avait pas voulu partir sans l'autorisation de Louis XIV. Charles-

d'objections, il eut réponse à tout. — Voyez le travail intitulé *Die Grafen von Kœnigsmark*, dans le douzième volume des *Geheime Geschichten und räthselhafte Menschen*, par M. Bülau. Leipzig 1860.

Jean, Otto-Wilhelm, ces deux Kœnigsmark sont les dignes prédécesseurs de Maurice de Saxe sous les drapeaux de nos ancêtres. Le grand-oncle a été un des soldats de Turenne; le petit-neveu est regardé par des juges habiles comme le Turenne du XVIIIe siècle. Tous les trois sont des *condottieri*, mais le dernier a éclipsé les deux autres.

Voilà donc Maurice de Saxe à la tête d'une division dans l'armée qui marche directement contre l'Autriche. Celui qui la commande, l'électeur de Bavière, nous doit compte de ses opérations. Le futur empereur Charles VII n'est ici qu'un général au service de la France, et quel général? Le plus irrésolu des hommes, un ambitieux que son ambition effraie, un chef qui sera mené par ses troupes. La situation n'est pas mauvaise pour un Maurice de Saxe : ce sera lui, en plus d'une occasion, qui fera les plans et donnera le signal; mais aussi que de difficultés, que d'entraves, avec un état-major sans direction! Que de jalousies misérables! Comme on devine aisément l'impatience irritée de Maurice! Le jeune duc de Luynes, qui se trouvait à l'armée, traça, dès les premiers mois, une page curieuse où l'état des choses est représenté au vif. C'est une simple note adressée à sa femme.

Portrait du caractère des généraux.

« L'électeur, par la brièveté de ses lumières, a pensé faire échouer notre entreprise. Son irrésolution n'a rien d'égal, et sa facilité à suivre tous les conseils prouve assez qu'il est peu capable d'un bon avis.

« Le maréchal de Terring veut tout faire, et cette besogne est absolument au-dessus de ses forces, surtout celle de général. Il est peu estimé dans l'armée française.

« Les officiers-généraux bavarois sont d'une prudence si parfaite qu'ils voient des ennemis partout.

« Le comte de Saxe mène les Français sans précaution ni détail, à la tartare. C'est cependant celui de tous qui vise le plus au grand.

« Vous me dispenserez de parler sur les Leuville, d'Aubigné, Gassion et Lafare. Ce qui est certain, c'est que tous se réunissent pour avoir ensemble les tracasseries les plus misérables. Les Boufflers, Luxembourg et Mirepoix sont ceux dont on fait le plus de cas (1). »

Le duc de Luynes ne dira pas toujours que le comte de Saxe mène les Français « sans précaution ni détail. » Quand il le connaîtra mieux, il admirera au contraire, avec tous les juges désintéressés, ce rare mélange d'entrain et de prudence, ce respect de la vie du soldat joint à des résolutions si hardies, cet art de prévoir avec calme et de frapper comme la foudre. Il y a ici toutefois une première impression fort curieuse à noter. Ce chef impétueux, dont

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 57-58. Paris 1861.

l'ardeur est comme irritée par la somnolence des autres, on voit en lui un Tartare. Eh! non, c'est un Français qui vient réveiller la France : entrain, audace, humanité, ses vertus sont toutes françaises, et nos soldats, qui n'étaient pas si vivement conduits par les maréchaux du temps, nos soldats, un peu étonnés d'abord, ne tarderont pas à reconnaître leur chef.

Maurice a passé le Rhin le 21 août 1741 avec la division qu'il commande, et qui est presque tout entière composée de cavalerie. L'opération s'est faite, non sans danger, avec autant de précision que de promptitude. Nous lisons dans une de ses lettres au comte de Brühl : « J'ai pensé y périr avec une partie des troupes que je conduis, par un débordement inopiné de ce fleuve qui nous a pris dans le moment que nous le passions. J'ai tout sauvé, et nous n'y avons pas perdu un chiffon. » Quelques jours après, Maurice rejoint le quartier-général. L'armée française envahit le territoire autrichien sans trouver de résistance sérieuse à la frontière. Maurice, qui commande l'avant-garde, rencontre dix-huit cents hommes à Waldsee et les culbute. L'électeur, après bien des hésitations, a décidé qu'on se dirigerait vers Prague au lieu de marcher sur Vienne. Il sait que les Saxons viennent d'entrer en Bohême, et ne veut pas qu'ils s'en emparent pour y rester, comme Frédéric en Silésie. Cette décision une fois prise, Charles Albert retombe dans ses incertitudes; on dirait qu'il lui suffit de surveiller ses alliés les Saxons. Singulière campagne, où l'on songe plus à déjouer ses amis qu'à battre ses ennemis. Il est vrai que, dans la confusion de tous les intérêts, les amis de la veille peuvent être les ennemis du lendemain; mais que fera la meilleure des armées avec un chef qui ne sait ce qu'il veut? Heureusement Maurice est là; c'est lui qui frappera le premier coup en escaladant les murs de Prague. L'entreprise est périlleuse : investir une ville si grande et coupée en deux par la Moldau, c'est disséminer ses forces. D'autre part, où est le point vulnérable? Sur quel endroit concentrer ses efforts et diriger l'attaque? Si l'étude du terrain retarde les opérations du siége, l'armée autrichienne aura le temps d'arriver; les assiégeans seront pris entre deux feux. Un des officiers de Maurice, M. de Gouru, se déguise en paysanne bohémienne, et, portant au marché sa provision de légumes, parcourt la ville entière sans éveiller de soupçons. Maurice, qui sait désormais le fort et le faible de la place, se charge de diriger l'assaut. En vain l'état-major de l'électeur s'oppose-t-il par tous les moyens au projet du comte de Saxe, il désarçonne ses critiques dans le conseil de guerre aussi vivement qu'il va culbuter l'ennemi sur le bastion du polygone. Quelques échelles lui suffisent. Grâce aux dispositions les plus sûres, secondé par des lieutenans dignes de lui, M. de Chevert et le comte de Broglie, il est au cœur

de la ville avant que les assiégés aient eu le temps de se reconnaître. Écoutez Maurice lui-même; voici son récit de l'escalade de Prague. Cette nuit du 25 au 26 novembre 1741, il lui appartenait de la décrire.

« Je ramassai quelques échelles et j'accommodai deux poutres avec des cordes pour me servir de béliers. Le marquis de Mirepoix revint me joindre à neuf heures du soir avec ses mille hommes d'infanterie, et nous marchâmes sur-le-champ vers Prague; mais comme la partie que j'avais commencé à reconnaître était celle de la citadelle, qui était très forte, je coulai tout le long du fossé jusqu'à *Neu-Thor,* la seule porte non murée de ce côté de la ville. Quoique l'on m'eût dit que le revêtement y était fort haut, je me résolus néanmoins d'y faire mon attaque, parce qu'il me fallait une porte pour faire entrer tout de suite ma cavalerie, n'ayant qu'une poignée d'infanterie. La ville d'ailleurs étant immense, je jugeais que si la cavalerie était une fois entrée, elle empêcherait les différens postes de la garnison de se communiquer et de se réunir. J'allai donc auprès de cette porte, qui est la seconde en-deçà de la Basse-Moldau, dans le dessein d'y planter mon escalade. Je fis mes dispositions en marchant... Il pouvait être une heure après minuit. Je fis halte, et pendant qu'on distribuait les échelles, la poudre et les balles, je m'avançai avec M. de Chevert, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, pour reconnaître où nous ferions l'attaque. Je me coulai dans le fossé, qui n'avait point de revêtement du côté de la campagne. Je trouvai près de la porte un bastion qui avait trente-cinq pieds de haut, revêtu de briques jusqu'à environ trente pieds; vis-à-vis était une espèce de plate-forme, formée par les gravois et les immondices de la ville, et à peu près au niveau du rempart. Comme le temps pressait, je n'eus pas le loisir de reconnaître la place plus loin, et je me décidai à planter l'escalade dans le flanc du bastion du polygone, à côté de celui où était la porte de la ville. Je dis à M. de Chevert que je me mettrais avec les troupes sur cette plate-forme dès que je m'apercevrais qu'il serait découvert pour y attirer les regards et le feu de tout le polygone, et qu'en même temps j'attaquerais le pont-levis.

« Tout cela se fit dans un si grand silence que les sentinelles du rempart ne s'en aperçurent pas. J'avais fait mettre pied à terre à six cents dragons et à quatre cents carabiniers : il me restait vingt-quatre troupes de cavalerie que je fis avancer sur la chaussée pour entrer dans la ville au moment où j'aurais forcé la porte. Les échelles ayant été distribuées aux grenadiers, j'ordonnai au premier sergent de monter avec huit grenadiers et de ne point tirer, telle chose qui arrivât, de poignarder les sentinelles, s'il pouvait les surprendre, et de ne se défendre qu'à coups de baïonnette, s'il trouvait résistance. Ce sergent devait être suivi de M. de Chevert, à la tête de quatre compagnies de grenadiers et de quatre cents dragons ou fusiliers conduits par le comte de Broglie. Le sergent étant parvenu au haut du rempart avec les huit grenadiers, les sentinelles donnèrent l'alerte. Je m'étais assis sur le bord du fossé, au bout de la plate-forme de gravois, vis-à-vis le bastion dans lequel M. de Chevert devait monter. J'avais caché huit troupes de dragons à trente pas derrière moi.

Je me levai et criai : *A moi, dragons!* Ils parurent sur-le-champ. Tout ce qu'il y avait d'ennemis sur le polygone et sur la courtine, nous ayant découverts, se mit à tirer sur nous; j'y fis répondre par un très grand feu. Pendant ce temps-là, M. de Chevert montait avec les grenadiers. Les ennemis ne s'en aperçurent que lorsqu'il y eut une compagnie sur le rempart. Alors ils vinrent à la charge, tirèrent beaucoup et croisèrent leurs armes avec les grenadiers; mais ceux-ci ne se défendirent qu'à grands coups de baïonnette et tinrent ferme. M. de Chevert fut bientôt suivi des trois autres compagnies de grenadiers et du comte de Broglie avec ses piquets; mais comme on se pressait de monter sur les échelles et qu'elles ne pouvaient supporter le poids de tant d'hommes, il en rompit beaucoup, ce qui faillit tout déconcerter. J'envoyai au plus vite un officier pour y remédier, et je me pressai d'arriver au pont de la porte avec mes huit troupes de dragons... Dans le moment que j'arrivai, M. de Chevert, qui avait forcé le corps de garde par le dedans de la ville, m'abattit le pont-levis. Le pont-levis baissé, je me portai avec la cavalerie au pont qui sépare la ville en deux; il était barricadé et défendu par quelques pièces de canon et de l'infanterie. L'officier qui commandait ce poste fit d'abord difficulté de se rendre; mais ayant appris que les Saxons étaient entrés par la partie de la ville qu'on nomme *le petit côté*, et qu'il allait se trouver entre deux feux, il mit bas les armes. Toute la garnison, en ayant fait autant, fut enfermée dans les casernes. »

C'est avec cette précision militaire et cette simplicité d'accent que Maurice raconte la prise de Prague dans une lettre au chevalier de Folard. Les Saxons dont il est question ici avaient leur rôle indiqué dans la combinaison du chef. Maurice lui-même les avait décidés à seconder son effort malgré les intrigues des généraux bavarois, qui croyaient l'entreprise impossible et voulaient absolument l'empêcher, prédisant une catastrophe. A la tête des Saxons se trouvaient deux frères de Maurice, le comte Rutowski et un autre bâtard comme lui du roi de Pologne; quand ils arrivèrent, il leur sauta au cou. « Frères, leur dit-il gaîment, je suis entré ici avant vous, et c'était bien mon droit; je vous montrerai toujours que je suis votre aîné. »

Ce glorieux coup de main eut un grand retentissement par toute l'Europe. On admira surtout l'ordre merveilleux de l'entreprise et l'humanité du chef. Qu'on était loin de cette guerre de trente ans où s'était illustré le vieux Kœnigsmark! Quels progrès depuis un siècle! Quand les habitans de Prague se réveillèrent le matin du 26 novembre, ils apprirent qu'ils avaient changé de maître; on attendait l'arrivée du grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, ce fut le duc de Bavière qui entra, introduit par le comte de Saxe. Grave changement sans doute, mais ce fut le seul. Nul trouble, nulle violence; Maurice avait ordonné aux officiers « de casser la tête à tout cavalier qui mettrait pied à terre pour piller et de faire sabrer

tous les soldats d'infanterie qu'ils trouveraient épars. » L'électeur de Bavière put entrer royalement dans Prague le jour même où la ville avait été emportée d'assaut. Aucune scène de désolation, aucune plainte, aucun murmure ne troubla les fêtes du triomphe. Depuis le moment où le comte de Saxe, debout sur le seuil, remit les clés au nouveau souverain, jusqu'à l'heure où le clergé entonna le *Te Deum* dans la vieille cathédrale des rois tchèques, ce ne fut qu'une immense acclamation prolongée de rue en rue. Jamais sans doute on n'a vu de capitale enlevée si lestement et si doucement soumise. Dira-t-on encore que Maurice conduit nos soldats à la tartare? Une telle victoire au contraire ne réalise-t-elle pas admirablement l'idéal français du XVIIIe siècle? Comment ne pas se rappeler ici que Voltaire, depuis vingt ans déjà, prêchait sous toutes les formes l'esprit d'humanité?

La campagne si bien commencée ne fut pas toujours heureuse. Le général bavarois, M. de Terring, se fit battre par les Autrichiens; les troupes saxonnes furent mises en déroute (1); M. le maréchal de Broglie, qui était venu prendre le commandement et remplacer le maréchal de Belle-Isle pendant que celui-ci accompagnait l'électeur de Bavière, roi de Bohême, à l'élection impériale de Francfort, — le maréchal de Broglie était accusé par Maurice de commettre « sottises sur sottises. » Il est certain que les affaires tournaient mal et que de sinistres présages annonçaient les catastrophes prochaines. On peut dire toutefois, sans tomber dans la fadeur des panégyristes, que partout où se présentait le comte de Saxe, le drapeau des coalisés se relevait. C'est l'éloge et le remercîment que lui adressa Charles-Albert après son couronnement, au *Rœmer* de Francfort, sous le nom de l'empereur Charles VII. « Que ne pouvez-vous être partout, cher comte de Saxe! » Ces paroles si flatteuses se rapportent à un fait d'armes où le vainqueur de Prague sauva les coalisés d'un péril imminent. Le comte de Ségur, malgré une brillante résistance, avait été obligé de rendre la ville de Linz à la suite des échecs de l'armée bavaroise. Il fallait prendre une revanche, il fallait surtout empêcher que nos communications avec Prague ne fussent coupées quelque jour par les progrès des Autrichiens. La ville d'Égra, dont l'ennemi renforçait la garnison, inquiétait à bon droit le maréchal de Broglie, qui résolut d'en faire le siége. Il con-

(1) Maurice, transmettant cette nouvelle au comte de Brühl, lui envoie une dépêche singulièrement laconique. Est-ce la précipitation d'un homme qui n'a pas une minute à perdre? Y a-t-il là quelque malice cachée dont le secret nous échappe? Nous ne savons que répondre à ces questions. Voici le texte de cette dépêche, tel que M. de Weber l'a retrouvé dans les archives de Dresde :

« Iglau, 19 février 1742.

« Vous n'avez plus d'armée.

« MAURICE DE SAXE. »

fia l'entreprise au marquis de Leuville, et bientôt, celui-ci étant tombé malade, au comte de Saxe. Maurice arriva le 2 avril au quartier du marquis de Leuville, qu'il trouva expirant. La maladie du chef avait paralysé les travaux; on reprend les préparatifs avec vigueur, et la tranchée est ouverte dans la nuit du 7 au 8. L'ennemi, trompé par de fausses attaques sur des points opposés, ne se savait pas serré de si près. Le 9, Maurice écrit à un général saxon, M. de Neubauer, dont les opérations se combinaient avec les siennes : « Je tiens ici le loup par les oreilles, et si vous m'en donnez le temps de votre côté, j'espère prendre Égra. Je pousserai ce soir la sape jusque sur le glacis, et demain je me logerai sur la palissade. J'espère que je pourrai battre en brèche après-demain, et vers le 15 je serai en état de donner un assaut au corps de la place. » L'assaut ne fut pas nécessaire; la sape avait été menée si vigoureusement, que la garnison, malgré de suprêmes efforts et un feu meurtrier, sentit son impuissance. La place se rendit le 19 avril à dix heures du soir. Trois jours après, le maréchal de Broglie écrivait de son quartier-général au comte de Saxe.

« De Piseck, le 22 avril 1742.

« Je vous fais mon compliment de tout mon cœur, monsieur, sur la prise d'Égra, et je m'applaudis fort de vous avoir choisi par préférence pour cette entreprise, car à la façon dont les ennemis se sont défendus, sans un homme comme vous, peut-être n'y aurions-nous pas réussi, ou du moins cela aurait duré davantage, ce qui n'aurait pas été notre affaire dans la situation où nous sommes. J'en rends compte à la cour dans les termes que je dois; elle ne saurait assez reconnaître vos services.

« Le maréchal DE BROGLIE. »

Aux félicitations du maréchal se joignaient les remercîmens du nouvel empereur :

« De Francfort, le 24 avril 1742.

« Souffrez à mon amitié, cher comte de Saxe, de prendre pour elle le zèle que vous ne devez qu'à la gloire du puissant monarque que vous servez, afin qu'il me soit permis de vous en remercier et de vous complimenter sur la conquête importante que vous venez de faire de la forte place d'Égra. Je vous devais déjà celle de Prague, et c'en était assez pour mériter mon estime particulière; mais vous en voulez à ma reconnaissance. Que ne puis-je vous rendre des services aussi essentiels que ceux que vous me rendez!

« Mes ennemis ont évacué quelques places de mes états à l'approche de l'armée française, mais les désordres qu'ils y ont commis sont irréparables. Que ne pouvez-vous être partout!

« Sur ce, je prie Dieu, cher comte de Saxe, qu'il vous ait en sa sainte garde!

« CHARLES-ALBERT. »

Ces témoignages ne sont pas les seuls qu'on puisse invoquer à la gloire de Maurice; il en est un que nous mettons au-dessus de tout, c'est celui de la conscience publique. Au lendemain de la régence, au milieu de la frivolité générale, cette France amollie, mais toujours pleine de séve, sentit un sublime aiguillon. La littérature même, à travers ses petitesses, en gardera une cicatrice immortelle. Quelle est cette passion de la gloire qui transporte soudain les amis de Voltaire? d'où leur vient cette tristesse virile et cette mélancolie héroïque? Ce ne sont plus les hommes dont le poète célébrait en souriant la bravoure et l'insouciance :

> O nation brillante et vaine,
> Illustres fous, peuple charmant!...
> Il est beau d'affronter gaîment
> Le trépas et le prince Eugène!

Il y a autre chose ici, c'est la soif de l'action, le dégoût des frivolités meurtrières. Voltaire lui-même, le chantre du *mondain*, est frappé de cette transformation, et, s'adressant à l'un des hommes de la génération nouvelle, il lui dit : « Par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence sans autre étude que le secours de quelques bons livres? Comment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des petitesses? » Cet épisode, l'un des plus beaux à coup sûr dans l'histoire du XVIIIe siècle, cette scène touchante et virile, c'est Voltaire en face de Vauvenargues, le moqueur ému jusqu'aux larmes, le sceptique touché jusqu'au dévouement à la vue de l'héroïsme moral dans une âme fière et pure. Ah! je l'ai trouvé, le secret que Voltaire demandait si éloquemment à l'auteur du *Discours sur la gloire*. Vauvenargues, Hippolyte de Seytres, vous aussi, Froulai, Beauvau, La Faye, fleur de la vieille France moissonnée aux premiers jours du renouveau, et vous, plus nombreux encore, dont le nom même n'a pas retenti jusqu'à nous, compagnons de ces héros qui êtes tombés dans le sang et la neige sur la terre étrangère, si vous avez pris un si haut essor dans le siècle des petitesses, si vous avez obligé le chantre des soupers à la mode, le chantre de Sallé ou de Camargo, à flétrir « ces ouvrages licencieux, délices passagers d'une jeunesse égarée (1), » c'est que vous avez suivi Maurice de Saxe à l'escalade de Prague ou dans la tranchée d'Égra. Qu'on répète tant qu'on voudra des lieux communs contre la guerre; la Providence sait tirer le bien du mal, et dans les conditions de notre existence ici-bas la guerre, ce fléau détesté, est souvent une école de vertu. Les plus mauvaises époques se

(1) Voltaire, *Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741.*

purifient au feu. C'est cette guerre d'Autriche, tout injuste qu'elle ait pu être, ce sont ces campagnes de 1741 à 1748, qui ont arraché à une littérature énervée les accens virils et tendres dont elle avait désappris la noblesse.

En rapprochant ainsi la guerre et les lettres, je pense à ces paroles d'un soldat de Maurice : « qui condamne l'activité condamne la fécondité. Agir n'est autre chose que produire : chaque action est un nouvel être qui commence et qui n'était pas. Plus nous agissons, plus nous produisons... » Et à quel moment Vauvenargues traçait-il cette maxime, fruit de son expérience et de sa douleur? Au moment où, épuisé par les souffrances de la guerre, après la retraite de Prague, paralysé, aveugle, cloué sur son lit d'agonie, il attendait la mort avec cette stoïque douceur dont le spectacle régénérait Voltaire et lui arrachait, sept ans plus tard, une plainte si touchante : « tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours! ô ami tendre, élevé dans cet invincible régiment du roi, toujours conduit par des héros, qui s'est tant signalé dans les tranchées de Prague, dans la bataille de Fontenoy, dans celle de Lawfeld où il a décidé la victoire! La retraite de Prague, pendant trente lieues de glaces, jeta dans ton sein les semences de la mort que mes tristes yeux ont vues depuis se développer... Je sentirai longtemps avec amertume le prix de ton amitié, à peine en ai-je goûté les charmes, — non pas de cette amitié vaine qui naît dans les vains plaisirs, qui s'envole avec eux et dont on a toujours à se plaindre, mais de cette amitié solide et courageuse, la plus rare des vertus. C'est ta perte qui mit dans mon cœur ce dessein de rendre quelque honneur aux cendres de tant de défenseurs de l'état, pour élever aussi un monument à la tienne... »

O magie des influences secrètes! l'ardeur de Maurice éveille l'amour de la gloire chez de jeunes héros; Hippolyte de Seytres est célébré par Vauvenargues, son camarade au régiment du roi; Vauvenargues inspire à Voltaire des sentimens inattendus. Et qui sait si le poète des frivolités parisiennes, si brillant, mais si léger dans la première période de sa vie, ne devra pas à cette rencontre quelques-unes des inspirations viriles qui honoreront la seconde moitié de sa carrière? Les choses véritablement grandes chez Voltaire, ses luttes pour l'humanité, sa conquête de la tolérance, sa défense de Calas, de Sirven, de Labarre, de Montbailly, de Lally-Tollendal, les encouragemens qu'il prodigue aux rois émancipateurs, son enthousiasme pour Turgot, ses meilleures journées enfin sont postérieures à cet épisode, et si d'autres influences ont contribué aux inspirations suprêmes de ce mobile esprit, les souvenirs de 1741 peuvent en revendiquer une bonne part. L'action engendre l'action,

disait le soldat de Maurice. Il ajoutait encore (et quand ma pensée va ainsi des grands jours du comte de Saxe aux grands jours de Voltaire, je ne fais que commenter ces paroles), il ajoutait avec autant de profondeur que de poésie : « Le feu, l'air, l'esprit, la lumière, tout vit par l'action. De là la communication et l'alliance de tous les êtres, de là l'unité et l'harmonie dans l'univers (1). »

II.

Les désastres auxquels Voltaire fait allusion dans son *Éloge funèbre* appartiennent à la fin de 1742. Le fruit des victoires de Maurice avait été bientôt compromis par les fautes du commandement supérieur. Le vieux maréchal de Broglie, malade et impotent, était un chef bien éclopé pour une telle guerre. On sait que l'électeur de Bavière était comme écrasé sous le poids de son ambition; craignant de perdre ses états en convoitant l'empire, irrésolu, inquiet, disposé à voir partout des piéges, il aurait eu besoin d'un coopérateur qui pût dominer sa faiblesse. La défection de la Prusse et de la Saxe augmentent nos périls. Le maréchal de Broglie, qui a dispersé imprudemment les troupes françaises au moment où l'Autriche vient de concentrer les siennes, est mis en déroute et enfermé dans Prague. Belle-Isle le remplace, Belle-Isle plus intelligent à coup sûr et surtout plus hardi, mais livré en quelque sorte à la vengeance de Marie-Thérèse par la timidité radoteuse du cardinal Fleury. C'est lui qui reçoit du cabinet de Versailles l'ordre formel d'évacuer Prague au plus tôt et de ramener en France les débris de cette armée qui, sous un chef digne des soldats, aurait pu encore épouvanter l'Autriche. Le vieux cardinal, déjà bafoué par Marie-Thérèse, espérait acheter la paix par la soumission. Un seul homme sauva l'honneur de nos drapeaux; c'était ce lieutenant de Maurice qui avait dirigé sous ses ordres l'escalade de Prague, celui que Maurice nous a signalé dans son récit, le plébéien que le panégyriste du comte de Saxe associe à la gloire du héros et auquel il décerne pour ainsi dire, au nom de la France elle-même, ce bâton de maréchal dont l'avaient privé les préjugés de son temps. « Qu'il nous soit permis, s'écrie timidement Thomas, d'associer le nom de Chevert à celui de Maurice (2). » On parlait ainsi sous l'ancien régime; aujourd'hui, loin de demander grâce pour ce rapprochement, nous croyons faire honneur au royal aventurier en plaçant à côté de lui le soldat plé-

(1) Vauvenargues, *Maximes*.

(2) Thomas, *Éloge de Maurice, comte de Saxe*. — Cette page sur Chevert ne se trouve pas dans le texte du discours tel qu'il fut couronné et publié en 1759; l'auteur a ajouté ce passage, ainsi que plusieurs autres détails, dans la seconde édition (1774).

béien, artisan de sa fortune. Un pareil disciple rehausse la gloire du maître. Laissé dans Prague avec une poignée d'hommes pour protéger les malades et les blessés, tandis que le maréchal de Belle-Isle emmène les débris de l'armée au milieu des glaces de la Bohême, Chevert est sommé de se rendre sans conditions; il répond que, si le général autrichien ne lui accorde pas les honneurs de la guerre, il met le feu aux quatre coins de la ville et s'ensevelit sous les décombres. Quand on est entré à Prague par l'escalade, on y reste, et s'il faut en sortir, c'est l'épée haute et bannière en tête. L'ennemi, quoique vainqueur et animé par la vengeance, est subjugué par cette fière attitude. Encore une action engendrée par l'*action* du comte de Saxe. Qu'on se représente Chevert cinquante années plus tard, quelle grande figure de plus parmi les généraux de la république et les maréchaux de l'empire!

Où est Maurice pendant ces heures sombres? Pourquoi ne le voit-on pas empêcher la retraite ou la couvrir? Deux révolutions venaient de s'accomplir en Russie, et l'éternelle affaire de Courlande attirait de nouveau son attention. Vainqueur de Prague (novembre 1741), vainqueur d'Égra (avril 1742), Maurice croit avoir assuré le succès de la campagne; il obtient un congé, arrive à Dresde le 1er mai et se dispose à partir pour la Russie, où l'appellent les deux confidens de la tsarine Élisabeth, Lestocq et La Chétardie.

On sait ce qu'était devenu le duché de Courlande depuis l'audacieuse tentative du comte de Saxe. Anna Ivanovna, nièce de Pierre le Grand, portée au trône en 1730 après la mort de Pierre II, avait donné la Courlande à son amant le duc de Biren, naguère paysan courlandais, le Menschikof du nouveau règne. Anna meurt en 1740, laissant l'empire à un enfant, son petit-neveu, celui qu'on appelle Ivan VI, et la régence à Biren. La mère du petit Ivan (1), exclue du pouvoir ainsi que son mari le duc de Brunswick, se débarrasse de Biren par un hardi coup de main et s'empare de la régence. Biren était régent depuis le 28 octobre 1740; le 20 novembre, au milieu de la nuit, il est réveillé par les soldats du maréchal Münnich qui viennent l'arrêter, et comme il se débat, « donnant des coups de poing à droite et à gauche, » il est renversé à grands coups de crosse, bâillonné avec un mouchoir, garrotté avec l'écharpe d'un officier, traîné enfin, sans autre vêtement que sa chemise, dans le corps de garde du palais, où on le couvre d'un manteau de soldat pour le jeter dans la voiture du maréchal (2). Un an plus tard, le

(1) Elle portait aussi le nom d'Anna; on l'appelait *la grande Princesse.*

(2) Ces détails sont fournis par un des acteurs, M. de Manstein, aide-de-camp du maréchal Münnich. Voyez ses *Mémoires*, p. 362. Manstein ajoute avec un sang-froid qui n'est pas le trait le moins caractéristique de cette société barbare : « Tandis que les

6 décembre 1741, les mêmes scènes se renouvelaient dans le palais impérial, et la seconde fille de Pierre le Grand, la princesse Élisabeth, celle-là même que les amis de Maurice avaient voulu lui faire épouser, détrônait à la fois la régente et son fils. Or, au milieu de ces tragédies, la Courlande attendait encore un souverain. Un duc de Brunswick, beau-frère de la régente, avait été élu par les états sans pouvoir obtenir l'agrément de la Pologne; la révolution de 1741 écartait pour toujours sa candidature. Le comte de Saxe a-t-il cette fois quelque chance de succès? Son frère, le roi de Pologne Auguste III, déclare avoir les mains liées comme son père en 1728, et le comte de Brühl, incapable d'éprouver les haines qui avaient rendu Flemming si redoutable au fils d'Aurore de Kœnigsmark, reste pourtant fidèle à la même politique. Quels seront donc les appuis que Maurice invoquera? La tsarine et ses conseillers intimes: la tsarine est cette Élisabeth qui se disait folle de lui au récit de ses prouesses; ses conseillers sont le médecin allemand Lestocq et l'ambassadeur de France, le marquis de La Chétardie, ceux-là mêmes qui ont comploté le coup de main du 6 décembre et donné la Russie à Élisabeth.

C'est un singulier personnage que le marquis de La Chétardie, grand fourbe, causeur éblouissant, ami du faste et des intrigues, un des plus curieux aventuriers du XVIIIe siècle (1). Personne n'excellait comme lui à conter les anecdotes. « Le marquis viendra ici la semaine prochaine, écrivait un jour Frédéric le Grand, c'est du bonbon pour nous. » Ces anecdotes qu'il contait si bien étaient ordinairement des révélations fort indiscrètes sur les cours où il avait joué un rôle. On l'avait vu arriver à Saint-Pétersbourg en 1739 menant véritablement un train de prince; douze secrétaires, huit chapelains, six cuisiniers, cinquante pages et valets de chambre à grande livrée, telle était la maison du marquis. Il éblouit Berlin à son passage; on trouve ces mots dans une dépêche de Manteuffel au

soldats avaient été aux prises avec le duc, la duchesse était sortie en chemise de son palais et courait après son époux jusque dans les rues, où un soldat la prit par le bras et la traîna auprès de Manstein, à qui il demanda ce qu'il en devait faire. Il lui ordonna de la ramener dans son palais; mais le soldat, ne voulant pas s'en donner la peine, la jeta au milieu de la neige et s'en alla. Le capitaine de la garde, l'ayant trouvée dans ce pitoyable état, la releva, lui fit donner des habits et la ramena dans son appartement. » Ces mémoires sont rédigés en français. M. de Manstein, qui rencontra Voltaire à la cour de Frédéric II, lui communiqua son manuscrit en le priant d'y faire des corrections.

(1) Je l'appelle un aventurier, bien qu'il ait été revêtu d'un caractère officiel et accrédité par le roi de France auprès de plusieurs cours. Il lui arriva souvent de déposer ce caractère pour se jeter plus librement dans les entreprises hasardeuses. Ses témérités faillirent lui coûter cher. La Chétardie n'avait pas présenté ses lettres de crédit quand il encourut la disgrâce d'Élisabeth; peu s'en fallut qu'il ne fût condamné comme tant d'autres à monter sur l'échafaud ou à mourir en Sibérie.

roi de Pologne : « Ses habits sont tout ce que la Russie aura jamais vu de plus magnifique et de mieux entendu; il fera voir en tous sens aux Russiens, dit-il, ce que c'est que la France (1). » De toutes les capitales du nord de l'Europe, on avait les yeux sur M. de La Chétardie. Quand on apprit en Prusse la mort de la tsarine Anna Ivanovna, un homme qui le connaissait bien s'écria aussitôt : « Il pourra désormais semer la zizanie plus aisément que par le passé. » C'était là son plaisir en effet. La Chétardie conspirait par amour de l'art, et quel meilleur théâtre pour un tel homme que ces cours du Nord où se nouaient et se dénouaient tant de tragédies occultes! il attisait le feu sans avoir l'air d'y toucher. Un jour pourtant il faillit s'y brûler les doigts et plus que les doigts; si la chute de La Chétardie ne fut pas aussi violente que celle de Biren, cela tient à un sentiment de clémence ou à une inspiration de prudence politique fort inattendu chez la tsarine Élisabeth. En tout cas, ce fut le terme de son pouvoir. Chassé de cette Russie où il avait exercé une autorité si haute, le diplomate pris dans ses piéges fut désavoué par Louis XV et disparut de la scène. Au moment où Maurice de Saxe fut appelé à Moscou par le marquis de La Chétardie, l'aventureux personnage (c'est de l'ambassadeur que je parle) avait déjà ébranlé son crédit auprès de la tsarine par des importunités trop pressantes. Était-ce La Chétardie qui avait de son propre mouvement, comme Lefort autrefois, épousé les intérêts de Maurice? Était-ce Maurice qui avait fait recommander sa cause à La Chétardie par le cardinal de Fleury en récompense de ses glorieux services? Là-dessus nos documens se taisent; ce qui est certain seulement, grâce aux archives de Dresde, c'est que le cabinet de Versailles avait chargé l'ambassadeur de France en Russie d'intervenir activement en faveur du comte de Saxe. Un diplomate saxon nommé Pezold écrit au roi de Pologne que le marquis de La Chétardie lui a communiqué ses instructions à ce sujet. Le principal prétendant au trône de Courlande était alors le landgrave de Hesse; or La Chétardie, d'après ses instructions, devait demander à la tsarine de ne patronner ni le landgrave ni Maurice, c'est-à-dire de tenir entre eux la balance égale en laissant la diète de Mitau procéder librement au vote. C'est alors que La Chétardie, mettant à profit les fêtes du couronnement de la tsarine, eut l'idée de faire apparaître subitement le vainqueur de Prague au milieu des pompes de Moscou. Le fastueux marquis aimait les coups de théâtre.

« Le 10 juin (1742), à onze heures du soir, le comte de Saxe est

(1) *Aus vier Jahrhunderten, Mittheilungen aus dem Haupt-Staatsarchive zu Dresden*, von Dr Karl von Weber. Neue Folge, 1. vol., p. 292. Leipzig 1861.

arrivé à Moscou et est descendu dans le palais du marquis de La Chétardie. Le major de Dieskau, son ami, l'y avait précédé la veille. C'est ce même Dieskau, déjà envoyé par lui à Saint-Pétersbourg il y a quelques années pour soutenir ses prétentions en Courlande, et dont la mission avait échoué. Plus on était persuadé que le résultat ne serait pas meilleur cette fois, moins on s'attendait à voir paraître le comte en personne. Cependant, le bruit de son arrivée prochaine s'étant répandu à la cour, des paris s'étaient engagés pour et contre : il viendra! il ne viendra pas! On pariait encore, et chaudement, quand déjà le comte de Saxe, au débotté, était en gala chez le marquis. » Tel est le résumé d'une dépêche de Pezold au roi de Pologne. Ce soir-là même en effet, La Chétardie avait donné à son hôte un souper magnifique; il y avait réuni quelques-uns des personnages les plus considérables de la cour, Lestocq d'abord, son frère le baron de Mardefeld, M. de Buchwald, ministre du Holstein, le prince Kourakin, grand-écuyer de la tsarine, enfin tous les membres de la légation saxonne. Le souper se prolongea jusqu'à trois heures du matin, au bruit des verres entre-choqués et des conversations joyeuses. Le lendemain, à onze heures, Maurice fut présenté à la tsarine par le grand-maréchal Bestuchef; Élisabeth lui fit le plus gracieux accueil, et le soir, au bal masqué de la cour, elle voulut danser la seconde contredanse avec lui. Les prévenances de la tsarine pour Maurice étaient l'objet de tous les commentaires. « Autant on a été surpris de son arrivée, écrit Pezold au comte de Brühl, autant on est impatient à cette heure de connaître le véritable motif de son voyage. » Le 13 juin, La Chétardie donne un grand dîner en l'honneur de Maurice; la tsarine y vient en habits d'homme, au retour d'une promenade à cheval, et assiste à la fête pendant une grande partie de la soirée. Bals et festins se succèdent ainsi tous les jours, toutes les nuits, et, quand Maurice est libre, Élisabeth fait déployer à ses yeux toutes les splendeurs de Moscou. Le 18, le chambellan Voronzof lui offre un déjeuner à la russe, qui ne dure pas moins de neuf heures, après quoi les convives montent à cheval pour accompagner la tsarine, qui galopait en costume d'amazone à travers les rues illuminées de la vieille cité moscovite. Une pluie torrentielle ne réussit pas à disperser le cortége; dans ces fêtes tartares, on brave les élémens. Personne n'a de manteaux; qu'importe? à minuit seulement, l'orage ayant redoublé de violence, la compagnie trempée jusqu'aux os va s'abriter un instant sous les voûtes du Kremlin, où la tsarine montre elle-même à Maurice tout l'appareil du couronnement, diadème, sceptre, brillans, trésors sans nombre étalés dans la grande salle. Puis on se remet en selle, et tous les cavaliers escortant la souveraine se rendent au

palais du marquis de La Chétardie, devant lequel se dressait une illumination splendide avec deux fontaines jaillissantes, l'une de vin blanc, l'autre de vin rouge. On entre; la tsarine s'habille et prend place au souper du marquis. « Il était près de six heures du matin, écrit un témoin oculaire, lorsque sa majesté, faisant honte au soleil par sa beauté, se retira très satisfaite. » Un soleil russe, il est vrai, un soleil noyé.

« Mais qu'est donc venu faire ici le comte Maurice? se demandaient les courtisans, de plus en plus ébahis, et que présage cette réception impériale? » On aurait pu leur répondre avec Shakspeare: *Much ado about nothing;* beaucoup de bruit pour rien, tel est le résumé de ces fêtes moscovites. La tsarine aimait les folies fastueuses de La Chétardie, elle n'aimait pas ses intrigues. Après lui avoir accordé aveuglément sa confiance, elle commençait à la lui retirer peu à peu. « Je m'en rapporte à mes ministres, » lui disait-elle vers cette époque au sujet d'affaires plus importantes. Et les ministres, fort jaloux de La Chétardie et de Lestocq, s'empressaient de les éconduire avec cette phraséologie diplomatique où les Russes ont excellé du premier coup. Quand les deux protecteurs de Maurice conjurèrent le ministère moscovite de se montrer aussi bienveillant pour lui en Courlande que l'impératrice à Moscou, il leur fut répondu avec une politesse un peu sèche : « L'arrivée du comte de Saxe à Moscou n'a pu qu'être fort agréable à l'impératrice. Quant aux affaires de Courlande, l'impératrice, ayant déjà recommandé la candidature du landgrave de Hesse, ne saurait se donner un démenti. Toutefois, comme sa majesté ne veut faire violence ni à la république de Pologne, ni au roi Auguste III, ni aux Courlandais, comme elle veut que le duché de Courlande conserve les droits et franchises de sa vieille constitution, elle ne sera point hostile à la candidature du comte de Saxe. » C'était bien, à peu de chose près, ce que le cardinal Fleury avait demandé pour Maurice; mais La Chétardie et Lestocq avaient eu de bien autres espérances quand ils avaient invité le vainqueur de Prague à leurs fêtes de Moscou. Maurice s'en alla donc comme il était venu; son duché de Courlande était décidément une chimère. Il repartit le 4 juillet. Le marquis, avec une nombreuse escorte de grands seigneurs, l'accompagna jusqu'à un village éloigné de quinze verstes, où il lui donna encore un souper qui dura toute la nuit.

Cette escapade moscovite faillit causer d'assez graves embarras au comte de Saxe. On lit dans les *Mémoires du duc de Luynes*, à la date du mois d'août 1742 : « M. le comte de Saxe, qui était allé en Russie à l'occasion de ses prétentions sur le duché de Courlande, est revenu à Dresde, d'où il est parti presque aussitôt pour aller en

Bavière. M. le comte de Saxe est lieutenant-général plus ancien que M. le duc d'Harcourt. Sur la nouvelle de son arrivée, M. d'Harcourt dépêcha un courrier ici pour savoir ce qu'il devait faire, croyant devoir représenter que, depuis les lettres de service de M. le comte de Saxe pour l'armée de Bavière qui sont entre les mains de M. le maréchal de Broglie, les circonstances pouvaient être changées, que M. le comte de Saxe était étranger, d'une autre religion, et frère (bâtard) d'un prince (le roi de Pologne) dont il se pouvait faire que nous ne fussions pas longtemps amis, — demandant sur cela s'il devait lui remettre le commandement et lui confier tous les secrets importans dont il était chargé. J'ai vu la lettre de M. d'Harcourt écrite à M. le cardinal. On lui a marqué de remettre tout à M. le comte de Saxe (1). » Ces défiances du duc d'Harcourt font pressentir les tracasseries que Maurice aura bientôt à subir. Les jalousies militaires, si vives et si puériles à cette époque, sont envenimées à son égard par les circonstances qu'on vient de voir : Maurice n'est pas Français; Maurice est le frère d'un roi qui demain peut-être se tournera contre nous; Maurice est luthérien! Il est vrai que le marquis de Breteuil, ministre de la guerre, lui donnait à ce moment-là même le commandement d'un corps d'armée et l'initiait à un secret important que le duc d'Harcourt ne devait pas connaître (2).

« Versailles, le 1er août 1742.

« Je commence notre correspondance, monsieur, en vous donnant la plus grande marque de confiance, puisque je vous annonce un secret ignoré encore de tout le monde, et que je vous prie d'ignorer vous-même jusqu'à ce qu'il soit temps de le rendre public, ce dont j'aurai l'honneur de vous informer.

« Le roi a pris la résolution de faire passer incontinent en Allemagne l'armée que commande M. le maréchal de Maillebois pour aller au secours de M. le maréchal de Broglie et des troupes qui sont bloquées sous Prague, pendant que vous y marcherez d'un autre côté. Je compte que M. le maréchal de Maillebois partira vers le 10 de ce mois de Dusseldorf, et arrivera du 10 au 15 septembre sous Égra. Il sera question de voir les moyens de vous faire joindre alors sous Amberg avec les troupes que vous commandez, en sorte que le prince Charles ait contre lui tout à la fois des forces considérables de tous les côtés, qui opèrent une assez puissante diversion pour le faire retirer et l'entamer... Vous jugez bien que le secret pour l'exécution de ce projet, qui est inconnu de M. le duc d'Harcourt, et auquel je vous prie de ne pas le confier, non plus qu'à nul autre, est de la

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, tome IV, page 202; Paris 1861.

(2) *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe*, 5 volumes, Paris 1794; tome Ier, pages 31-34.

plus grande conséquence... La précipitation avec laquelle je vous dépêche ce courrier ne me permet pas d'entrer aujourd'hui dans un plus grand détail; mais vous recevrez dans peu de jours un mémoire détaillé sur ce chapitre, cette lettre n'ayant pour objet que de vous prévenir et de vous empêcher de faire des mouvemens qui pourraient être contraires aux vues et aux intentions du roi.

« Il est inutile de vous recommander de nouveau le secret le plus absolu. MM. les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle sont les seuls que j'informe, ainsi que vous, de ce projet, et je l'ai fait afin qu'assurés d'une puissante diversion dans les commencemens de septembre, ils mettent tout en usage pour en attendre le succès... »

On voit que le comte de Saxe pouvait braver les défiances du duc d'Harcourt. Cependant ni le ministre de la guerre ni le cardinal Fleury n'étaient de force à maintenir la paix entre les chefs de corps, et Maurice, en butte à tant de préventions jalouses, aurait mieux fait assurément de ne pas courir encore après les aventures en Russie au moment où se préparaient pour lui des triomphes qui valaient mieux qu'un duché de Courlande.

N'importe, il fit glorieusement son devoir dans ces opérations difficiles dont le marquis de Breteuil lui avait confié le secret. Le 11 août, il écrit au comte de Brühl « du camp de Niederwaldock » qu'il a pris le commandement d'un corps d'armée, et qu'il va se joindre à Maillebois pour débloquer Broglie. « Hier, ajoute-t-il, j'ai fait frotter M. Trenck, colonel de pandours, qui s'était avisé avec dix-huit cents hommes de nous incommoder. » Trenck était un de ces chefs de bandes comme ceux qui avaient désolé l'Allemagne sous Wallenstein et Tilly; Trenck, Menzel, Nadasti, Franquini, ces pandours de la guerre de trente ans, faisaient honte à la civilisation du XVIIIe siècle, et il y a plaisir à les voir *frottés* par Maurice de Saxe. Le 10 septembre, Maurice est à Donaustauf, le 16 à Weiden, en Bohême; le 19, il rejoint le maréchal de Maillebois à Bohenstraus et reçoit l'ordre de marcher en avant. Ici commencent les luttes de Maurice et de Maillebois; on en peut voir les échos dans les *Mémoires du duc de Luynes*, et les archives de Dresde confirment par d'éclatans témoignages les plaintes du comte de Saxe. Un témoin sûr, le comte Poniatowski, écrit le 1er octobre, dans une lettre conservée à Dresde : « Je n'ai jamais vu une armée aussi mal gouvernée que celle-ci. Si on nous ôtait le comte de Saxe, qui est obligé de penser à tout, je ne sais pas où nous en serions. » Toutes les résolutions généreuses, c'est lui qui les conçoit; tous les hardis coups de main, lui seul les exécute. Dès qu'il paraît sous les murs d'Elnbogen, la garnison capitule (10 octobre); c'étaient six mille Croates qui se souvenaient de l'escalade de Prague. Pourquoi le maréchal

de Maillebois ne seconde-t-il pas son audace? Pourquoi le maréchal de Broglie se refuse-t-il à exécuter ses plans? Maurice pousse des cris de rage en pensant aux victoires qui nous échappent. Il écrit au ministre pour se plaindre du maréchal de Maillebois, il écrit au maréchal de Broglie pour le supplier de ne pas battre en retraite, de garder et de fortifier ses positions, d'attendre la jonction complète des trois armées (1), d'opposer aux Autrichiens une formidable ligue et de prendre là nos quartiers d'hiver pour agir au printemps. Quoi! rien n'est perdu et l'on se retire! Prague, Égra, cette Bohême si brillamment conquise, on l'abandonne quand il ne reste plus à faire qu'un suprême effort pour jeter l'ennemi dans le Danube! La douleur de Maurice est si vive qu'il va jusqu'à demander au roi de quitter le service et de retourner en Saxe, puisqu'on ne tient nul compte de ses avis. C'est aux gens du métier de juger les combinaisons proposées par Maurice. « Les armées françaises, dit Voltaire, furent détruites en Bavière et en Bohême sans qu'il se donnât une seule grande bataille, et le désastre fut au point qu'une retraite dont on avait besoin, et qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé. » Voltaire a-t-il raison? Frédéric le Grand a-t-il raison d'approuver aussi la retraite du maréchal de Belle-Isle, sauf l'imprévoyance du chef et son manque de ménagemens pour le soldat? Nous n'oserions contredire de tels juges; seulement, nous qui interrogeons l'homme chez Maurice de Saxe encore plus que le capitaine, nous admirons et cette foi belliqueuse dans les ressources de la France, et cette sympathie si ardente, si douloureuse pour ses camarades de la garnison de Prague. Il faut regretter sans doute que cette inutile escapade à Moscou l'ait séparé de l'intrépide Chevert; il n'a pas cessé du moins de songer à ses compagnons d'armes, il a parlé, il a crié pour eux, il leur a envoyé ses encouragemens et ses vœux à travers l'espace; enfin, chargé de ramener sur le Rhin les divisions décimées par l'impéritie de Maillebois, il s'est retiré en victorieux, *frottant* les pandours en toute rencontre et ne se laissant pas entamer un seul jour.

Ainsi, dans cette espèce de déroute générale, Maurice avait grandi encore aux yeux de l'opinion. Lorsqu'il revient à Paris, le 16 février 1743, après avoir établi ses troupes à Deckendorf pour les quartiers d'hiver, le roi l'accueille avec une faveur marquée. L'armée entière, mécontente de ses chefs, brûle de prendre sa revanche

(1) Il y avait deux armées françaises au centre de l'Allemagne, l'armée de Bohême et l'armée de Bavière, sans compter l'armée de Westphalie, qui s'avançait alors à leur secours. Au moment de la retraite, l'armée de Bohême était commandée par le maréchal de Belle-Isle, l'armée de Bavière par le maréchal de Broglie. Ce furent surtout les soldats de Belle-Isle qui eurent à supporter d'effroyables épreuves.

sous ses ordres. Le public parisien, en chansonnant les vieux maréchaux, appelle aussi le comte Maurice au poste que les préjugés lui refusent, et quand il recevra, l'année suivante, le bâton du commandement, l'honnête avocat Barbier, écho des bruits de la ville, s'écriera : « Enfin! enfin! le voilà maréchal de France! (1) »

III.

« On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre... » Qu'il nous soit permis de nous approprier ces paroles. Si Voltaire a pu s'exprimer ainsi à propos des guerres de Louis XIV, nous avons le droit d'invoquer la même excuse ou plutôt d'annoncer le même dessein au sujet des campagnes où Maurice de Saxe a préparé sa gloire. Que de minuties dans ces opérations militaires si compliquées, si embrouillées, si mal conduites, du moins jusqu'à l'heure où Maurice prendra le commandement! Que d'ordres et de contre-ordres! Les collecteurs de détails en ont rempli des volumes. Si on veut connaître les dépêches des chefs, la marche des troupes, les positions prises, quittées, reprises, les escarmouches et les combats, on n'a qu'à feuilleter les recueils spéciaux publiés en Hollande ou à Londres et les pages diffuses du baron d'Espagnac (2). Aller droit aux grands faits, emprunter aux détails quelques traits de caractère, peindre un homme à travers le tumulte des événemens, et retrouver dans cet homme les qualités et les vices de son siècle, tel est le but de notre étude.

Le rôle de Maurice pendant la campagne de 1743 peut se résumer en quelques mots : il sauva la France de l'invasion anglaise. On sait que le cardinal de Fleury, après nos désastres de Bohême, avait demandé la paix à Marie-Thérèse dans une lettre sans dignité, et que notre altière ennemie s'était empressée de publier cette supplique honteuse afin de déshonorer la France ; on sait aussi que le roi d'Angleterre, jusque-là spectateur de la lutte, y entra résolûment au printemps de 1744. La retraite de Frédéric II, réconcilié avec l'Autriche par la cession de la Silésie, faisait la partie belle aux An-

(1) *Journal de Barbier*, tome III, page 503 ; Paris 1861.

(2) *Histoire de la dernière guerre de Bohême*, Amsterdam, 4 vol., 1750. — *Histoire de la guerre de 1741*, Amsterdam 1755. — *Collection historique, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle*, Londres 1758. — *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par M. le baron d'Espagnac, gouverneur de l'hôtel royal des Invalides ; Paris, 2 vol., 1775.

glais. Ils voulurent mettre l'occasion à profit et abaisser la France en achevant de relever Marie-Thérèse. Or le maréchal de Noailles, malgré de savantes combinaisons, ayant été battu à Dettingen (27 juin), est obligé d'évacuer l'Allemagne. L'Alsace était menacée d'une invasion, si Maurice, avec de faibles troupes, mais secondé par des inspirations de génie, n'eût opposé un rempart impénétrable à l'ennemi victorieux.

Les archives saxonnes nous fournissent quelques détails nouveaux pour compléter ce résumé. Le 5 avril, Maurice avait rejoint à Amberg l'armée que commandait le maréchal de Broglie; trois semaines après, il écrivait au comte de Brühl : « La cour de France, qui ne connaît pas le terrain, défère souvent aux prières de l'empereur, qui n'y entend pas grand'chose, et l'on est obligé de faire des démarches que l'on sait bien qui sont détestables. La faute en tombe sur les généraux. C'est un des désagrémens de notre métier. » Plainte expressive et curieuse à noter, car elle prouve bien l'impartialité de Maurice. L'empereur Charles VII, irrité par l'infortune, a souvent rejeté sur le maréchal de Broglie la responsabilité des désastres dont il était le principal auteur; Maurice, qui a signalé tant de fois les fautes du duc de Broglie (il employait un mot plus cavalier dans sa franchise militaire), Maurice venge ici son général et dénonce les deux causes de ruine : l'impéritie de l'empereur d'Allemagne et la faiblesse de la cour de France. A la faiblesse du roi pour les fantaisies de Charles VII, ajoutez les intrigues jalouses des courtisans; vous aurez une idée de ces inconvéniens du métier signalés par Maurice. Le maréchal de Broglie avait confié au comte de Saxe le commandement de la réserve; le prince de Conti, qui prétendait à ce poste, remue ciel et terre à Versailles pour en faire expulser son rival, et M. d'Argenson, assailli de tous côtés, craint de perdre son portefeuille en défendant le vainqueur de Prague. « Telle est aujourd'hui la situation de la cour de France, » écrit M. le comte Loss, ministre de Saxe à Paris. Il ajoute que Maurice s'est résigné « de la meilleure grâce du monde. » Le maréchal de Broglie était moins résigné; il sentait bien quelle perte il venait de faire. Quelques semaines après, le prince de Conti était battu par les Autrichiens, et le comte Loss écrivait à Dresde le 5 juin : « Le prince Charles n'aurait pas eu si beau jeu avec le comte de Saxe, si les intrigues de la cour n'avaient prévalu pour ôter la réserve à ce général et en donner le commandement à un prince du sang qui fait sa première campagne. » Le prince de Conti n'était pas de cet avis; il se fût couvert de gloire infailliblement pour peu que le duc de Broglie l'eût secondé. En un mot, il exploita si bien les rancunes de l'empereur Charles VII, pour dissimuler sa propre décon-

venue, que le vieux maréchal de Broglie perdit son commandement. On l'avait maintenu au moment de ses plus grandes fautes; il fut destitué pour avoir fait son devoir. C'est alors que Maurice, placé sous le maréchal de Noailles et chargé de couvrir nos frontières après la malheureuse journée de Dettingen, écrivait à son frère le roi de Pologne :

« Spire, 25 juillet 1743.

« ... On m'a donné le commandement d'une armée dans l'Alsace. Pour un Allemand et pour un luthérien surtout, ce n'est pas peu de chose. Que Dieu me tire bien de ceci, et je lui promets une belle chandelle! M. de Noailles avec son armée est destiné à suivre les Anglais, s'ils se portent vers Luxembourg. Son armée est plus forte et meilleure que la mienne. Il ne m'a donné que les épluchures de la sienne et m'a pris ce qu'il y avait de meilleur dans celle de Bavière; mais celui qui fait les parts fait ordinairement la sienne bonne... »

On aurait tort de voir la moindre amertume dans ces paroles; le maréchal de Noailles avait une sincère affection pour Maurice, il se réjouissait de ses victoires, il l'appelait son enfant, et Maurice a toujours répondu à cette paternelle amitié par la déférence la plus respectueuse et la plus tendre. Ce mot qui lui échappe sur l'égoïsme si naturel du vieux maréchal est plutôt une réflexion joyeuse; il agirait ainsi lui-même à l'occasion, et l'on voit d'ailleurs qu'il en prend lestement son parti, sachant bien que l'activité multiplie les ressources de l'homme de guerre, et qu'une armée française, même faiblement organisée, vaudra bientôt ce que vaudra son chef. C'est ce qu'il montra d'une manière éclatante sur cette ligne du Rhin défendue avec tant de vigueur et de succès. Le 4 octobre, établi au camp de Schleithal, il avait le droit d'écrire au comte de Brühl : « J'ai été le bouclier de la Haute-Alsace contre le prince Charles. »

Les premiers mois de l'année suivante (1744) sont marqués par un projet hardi, aventureux, tout à fait digne d'être réalisé par Maurice; il s'agissait de jeter une armée française en Angleterre et de soulever les partisans des Stuarts. Si ce projet n'avait pas été abandonné, l'héroïque tentative de Charles-Édouard en Écosse, l'expédition illustrée par les victoires de Preston-Pans et de Falkirk, par la prise d'Édimbourg, de Carlisle, de Manchester, de Derby, eût été accomplie deux ans plus tôt, et c'est à Londres même que le jeune prince, secondé par nos troupes, aurait porté les premiers coups. Le comte de Saxe était déjà désigné pour le commandement de l'expédition. Le caractère extraordinaire de cette entreprise offrait une occasion de donner au vainqueur de Prague un titre exceptionnel et de le mettre en quelque sorte hors de pair sans offenser les

préjugés de la cour. On n'osait admettre un luthérien parmi les maréchaux de France; ne pouvait-on créer une place de *capitaine-général* pour l'homme qui aurait exécuté une descente en Angleterre? L'avocat Barbier écrit à la date de février 1744 : « La première opération a été d'enlever de tous nos ports depuis Nantes tous les bâtimens nécessaires pour le transport, ensuite de faire défiler à Dunkerque tous les régimens qui étaient aux environs et qui sont destinés pour l'embarquement. Cela a été fait avec grande diligence et grand secret. On dit qu'il y a quinze mille hommes d'embarquement et de bonnes troupes. Le comte de Saxe, qu'on croyait devoir commander sur la Moselle, est le général de cette expédition avec le titre de capitaine-général.» Le comte Loss, ministre de Saxe auprès du cabinet de Versailles, confirme ces paroles de l'annaliste dans une lettre au comte de Brühl : « On veut, dit-il, pour lui conférer un commandement en chef, créer ou renouveler pour lui la place de capitaine-général, les priviléges des maréchaux ne pouvant être accordés qu'à un catholique. » Cette place de capitaine-général, à laquelle on avait pensé un instant, ne fut pas créée pour Maurice; mais Barbier, comme on voit, n'avait pas eu tort de mentionner ce bruit dans son journal : la *commission* donnée au comte de Saxe pour l'expédition d'Angleterre le désigne seulement par son titre de lieutenant-général des armées du roi. Bien que ce document ne soit pas inédit, il appartient trop directement à notre sujet pour que nous puissions nous dispenser d'en citer ici quelques extraits. L'homme chargé d'une mission si importante et glorifié en de pareils termes par le souverain reconnaissant devait emporter bientôt sa nomination de maréchal, et même, après Fontenoy, une dignité militaire plus haute encore, malgré tous les préjugés de la vieille monarchie.

Commission de commandant en chef les troupes pour le sieur comte Maurice de Saxe.

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

« Un nombre considérable de sujets de la nation britannique qui, malgré les révolutions qui l'ont agitée, ont demeuré constamment attachés et fidèles à leur légitime souverain, notre très cher et très amé frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, nous ayant fait demander en différens temps avec des instances réitérées un secours de nos troupes qui, passant en Angleterre et se joignant à eux, pussent les tirer de l'oppression où ils gémissent depuis tant d'années, remettre leur roi sur le trône, héritage de ses pères, et lui rendre l'entière possession de ses royaumes; vu les liens du sang qui unissent la maison de Bourbon à celle de Stuart et le bon droit d'une aussi juste cause généralement reconnu de toute l'Europe, à laquelle

la circonstance des affaires présentes nous invite de concourir, nous nous sommes déterminés et avons résolu d'acquiescer à la demande renouvelée encore en dernier lieu desdits fidèles sujets de notre dit frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, et de leur accorder un corps de troupes pour parvenir au but qu'ils se proposent, — et rien n'étant plus important, pour conduire un si juste et glorieux dessein à une heureuse et entière réussite, que de confier le commandement de ce corps de troupes à une personne qui, par ses talens, sa bravoure et son expérience à la guerre puisse s'attirer la confiance tant de nos troupes que desdits fidèles sujets britanniques, et conduire pour l'avantage de nos intérêts communs les opérations de guerre, sous les ordres cependant de notre très cher et très amé frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, et, en son absence et jusqu'à son arrivée, de concert avec celui qui sera chargé en son nom du gouvernement et de l'administration de ses royaumes, nous avons cru ne pouvoir faire pour cet effet un meilleur choix que de notre très cher et bien amé le sieur comte Maurice de Saxe, lieutenant-général de nos armées, par la connaissance que nous avons de sa valeur, courage, expérience au fait de la guerre, vigilance, activité et sage conduite, dont il a donné des preuves suffisantes, tant dans les deux dernières campagnes en Allemagne que dans plusieurs autres occasions... Et en conséquence lui avons donné et donnons plein pouvoir de commander à toutes les troupes, tant de cavalerie que d'infanterie française et étrangère, dont ledit corps de troupes sera composé, leur ordonner ce qu'elles auront à faire et les employer partout où besoin sera pour l'effet de nos intentions, publier, dans le temps et en la forme qu'il estimera la plus convenable les déclarations qui pourront être nécessaires pour faire connaître et manifester les motifs de l'emploi des troupes que nous lui confions pour une mesure aussi juste, s'opposer aux entreprises des sujets rebelles à notre dit frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, entrer dans leur pays, assiéger leurs villes, places et châteaux, les emporter de force ou les prendre à composition, combattre lesdits sujets rebelles, leur livrer batailles, rencontres et escarmouches... Si, donnons en mandement à nos lieutenans-généraux, maréchaux-de-camp, brigadiers, colonels, mestres-de-camp, ingénieurs, capitaines, chefs et conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, Français et étrangers, qui serviront dans ledit corps de troupes, et tous autres nos officiers et sujets qu'il appartiendra, de reconnaître ledit sieur comte Maurice de Saxe en la qualité de notre lieutenant-général, et de lui obéir et entendre en toutes les choses concernant le pouvoir porté par les présentes, car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre scel à cesdites présentes.

« Donné à Versailles, le 13e jour du mois de janvier, l'an de grâce 1744 et de notre règne le 29e.

« LOUIS. »

Les formes de ce document oublié indiquent assez l'importance qu'on attachait à l'expédition d'Angleterre. Un mémoire remis un mois après au comte de Saxe révèle aussi l'extrême confiance du roi

et du ministre. Ce n'est pas seulement une diversion qu'on a en vue pour obliger les Anglais à évacuer le continent; on songe très sérieusement à la restauration des Stuarts. « Le sieur comte de Saxe est informé de la résolution que sa majesté a prise de ne plus reconnaître l'électeur de Hanovre pour roi d'Angleterre. » Tel est le premier mot du mémoire. Les Stuarts seront donc remis en possession du trône qu'ils ont deux fois perdu; on l'espère, on y compte, et d'avance on prend toutes les mesures pour l'occupation du pays et la reconstitution de la royauté légitime. M. de Barailh, chef d'escadre des armées navales, est chargé d'embarquer les troupes et de les conduire dans la *rivière de Londres*. Rien ne manque au programme : une *révolution* (le mot y est) éclatera *immédiatement après le débarquement*. Grâce à cette révolution, le succès est infaillible. « Le débarquement étant fait, et tout se trouvant favorablement disposé dans le pays, le sieur comte de Saxe y entrera avec ses troupes comme en pays ami, les faisant vivre en bonne discipline sans rien exiger, se contentant de ce qui sera fourni volontairement par les sujets affectionnés au roi Jacques, et prenant en payant ce qui sera nécessaire pour la subsistance de ses troupes. » Comme la *commission* que nous venons de citer, le *mémoire* où se révèlent ces illusions étranges porte aussi la signature du roi et le contre-seing du ministre de la guerre (février 1744.)

Quelle fut l'issue de ces préparatifs ? Pendant la nuit du 22 février, Maurice, muni de ses pouvoirs, reçoit l'ordre de se rendre à Dunkerque, où va se faire l'embarquement du corps d'armée. Deux heures après, il monte à cheval, suit la route de Calais, et arrive à Dunkerque le 25. Charles-Édouard s'y trouvait déjà, divulguant ainsi par sa présence le secret si important qu'il avait promis de garder. Le jeune prince, plein d'admiration et de sympathie pour Maurice, le reçoit avec des transports de joie. L'embarquement commence le 1er mars; déjà une partie des troupes est dans les navires, quand s'élève une tempête furieuse. Maurice, qui ne veut pas perdre une heure, car il sait que la flotte anglaise peut paraître d'un jour à l'autre, s'installe à bord du vaisseau-amiral et donne l'exemple à tous. L'élan est donné, un élan irrésistible, si l'on n'avait affaire qu'à des hommes; mais comment lutter contre les élémens? La tempête redouble, embarcations et navires sont tellement secoués par les vagues, que l'Océan, si l'on persiste, mettra en pièces cette seconde *Armada*. Plusieurs vaisseaux viennent d'être brisés sur la côte. Maurice descend à terre pour diriger les secours et sauver les naufragés. Le 4 mars, le ciel étant redevenu calme, on se remet joyeusement à l'œuvre; nouvel orage, nouveaux désastres. « Décidément les vents ne sont pas jacobites, » écrit Maurice

à un ami. Informé des désastres de Dunkerque, le comte d'Argenson apprend en même temps que l'escadre de l'amiral Norris a échappé à la surveillance de M. de Roquefeuille, et qu'elle est en mesure d'empêcher le débarquement dans la rivière de Londres. D'ailleurs aucune nouvelle des jacobites d'Angleterre, aucun indice de la révolution promise. Soudain une sage prudence succède aux illusions téméraires; l'entreprise est indéfiniment ajournée, sans qu'on ait l'air toutefois d'y renoncer tout à fait.

« Vous continuerez, monsieur, de suivre l'embarquement que vous avez commencé, mais sans y mettre de précipitation, et vous n'y apporterez que la sorte d'apparence d'empressement qui convient pour marquer que le roi n'abandonne pas le projet qu'il a formé, et dont l'exécution ne dépend que des secours et des facilités qui lui ont été promis de la part des partisans du roi Jacques, mais sur lesquels on ne peut compter tant qu'on n'aura pas de nouvelles précises.

« Sa majesté ne juge donc point à propos, dans les circonstances présentes, que vous sortiez de la rade de Dunkerque pour passer en Angleterre, jusqu'à ce que vous soyez informé directement par ceux du parti du roi Jacques qui sont dans le secret que tout est prêt pour vous recevoir et que le lieu de débarquement vous soit précisément indiqué. Si ces nouvelles, ces indications, ces assurances nous venaient plutôt qu'à vous, je vous dépêcherais aussitôt un courrier pour vous en informer et pour vous porter les ordres de sa majesté.

« ..... Au reste, sa majesté désire extrêmement qu'en marquant de sa part autant de fermeté qu'elle fait pour la suite d'un projet qui a été dans l'origine entrepris sur la foi du secret, et que l'arrivée subite du prince de Galles a entièrement déconcerté par la publicité qu'elle y a donné, toutes les difficultés qui surviennent aujourd'hui à chaque pas pour l'exécution de ce projet soient pesées et examinées avec le prince de Galles et avec ceux qui le conseillent, en sorte que si l'on est obligé d'abandonner l'entreprise par l'impossibilité absolue de l'accomplir, cette impossibilité soit reconnue authentiquement par ceux du parti du roi Jacques, et qu'ils soient les premiers eux-mêmes à conseiller le désistement de l'entreprise...

« D'ARGENSON. »

Les lettres échangées à cette occasion entre le comte de Saxe et Charles-Edouard nous montrent le *désespoir* de Maurice et les nouvelles combinaisons qu'il imagine pour vaincre la fortune ennemie. Le jeune prince lui écrit le 9 mars : « Le désespoir que vous marquez sur l'obscurité qui couvre cette affaire à présent me donne des preuves de votre zèle,... » et quatre jours après : « Votre projet des bâtimens pêcheurs avec trente mille hommes *pour faire suer l'Angleterre* me plaît infiniment. Je me persuade qu'ayant débarqué dix mille de ces trente, en quelque coin du pays que ce débarquement se ferait, nous n'aurions pas lieu de les rembarquer ou de craindre la consé-

quence. Ce qui vous occupe à cette heure demande la fermeté d'un esprit fait comme le vôtre... » L'entreprise fut abandonnée, comme on pouvait le pressentir d'après la lettre du comte d'Argenson; mais Charles-Edouard conçut dès lors une si vive amitié pour Maurice, qu'il annonça le projet de servir à ses côtés dans la prochaine campagne. Voilà bien l'héroïque étourdi dont les illusions avaient engagé la France dans une folle aventure, et qui la fit échouer par son impatience! Si ses amis ne l'en avaient empêché, le prétendant au trône d'Angleterre allait combattre sous nos drapeaux les soldats de sa patrie.

Pendant ce temps-là, le comte Loss, toujours préoccupé des intérêts de Maurice, écrivait au roi de Pologne le 15 mars : « Je plains le comte de Saxe, qui sera la dupe de cette équipée, car il y a grande apparence que le roi a disposé, pendant son absence, du commandement qui lui était destiné en faveur du maréchal de Belles-Isle. » Le comte Loss se trompait ; Maurice obtint le commandement de l'armée de la Moselle. Louis XV avait résolu de prendre part à la nouvelle campagne, et, de tous les généraux qui pouvaient commander à côté du roi, aucun n'inspirait la même confiance que le vainqueur de Prague. Ce fut une occasion toute naturelle de braver enfin les préjugés de la cour et de donner à Maurice la haute dignité militaire que l'opinion publique lui avait depuis longtemps décernée. Le lundi de Pâques 6 avril, Versailles apprit, non sans étonnement, que le comte de Saxe était nommé maréchal de France. Le duc de Luynes, qui mentionne le fait dans son journal, a grand soin d'ajouter qu'il y a pourtant une différence entre le nouveau maréchal et ses collègues, « différence indispensable, parce qu'il est protestant; » il n'aura le droit d'assister ni aux lits de justice ni au tribunal des maréchaux. Ces deux points exceptés, les priviléges seront les mêmes. « On l'appellera *le maréchal Maurice*; le roi le traitera de *mon cousin*. » Le duc de Luynes ajoute que le comte de Saxe avait refusé jusque-là de changer de religion dans la crainte qu'on n'attribuât cette démarche au désir d'être nommé maréchal, mais qu'il était disposé « à se faire instruire. » S'il est vrai qu'il ait tenu ce propos, la première partie atteste sa loyauté, la seconde est de pure politesse. Maurice n'était pas de ceux qui « se font instruire. » Il eût été un catholique sans foi, il est resté protestant par indifférence. Entre la franchise effrontée de l'absolue indifférence et l'hommage que le vice rend à la vertu, c'est aux casuistes de faire leur choix. Nous nous bornons à dire que le comte de Saxe n'était ni un philosophe ni un chrétien. Héros de l'action et de l'aventure, ne cherchez pas en lui les combats bien autrement glorieux qui font les héros de la vie morale; tourmens généreux ou séré-

nité stoïque, Maurice ne devait pas vous connaître. Aussi éprouve-t-on un certain malaise quand une parole indiscrète vient soulever de telles questions au sujet d'un tel homme; on a hâte de quitter un domaine qui n'est pas le sien, on est impatient de se replonger avec lui dans le tourbillon des batailles.

IV.

Le *maréchal Maurice* quitte Paris le 15 avril 1744 et va prendre sur la frontière le commandement de son corps d'armée. Le roi ne tarde pas à le suivre. L'armée du roi, sous les ordres de Noailles, assiégera les places fortes; Maurice couvrira les assiégeans et tiendra l'ennemi en respect. Cette campagne de 1744 a été pour le nouveau maréchal une occasion glorieuse de justifier certains principes exposés dans ses *Rêveries*. « Je ne suis point, dit-il, pour les batailles, surtout au commencement de la guerre, et je suis persuadé qu'un habile général pourrait la faire toute sa vie sans s'y voir obligé. Rien ne réduit tant l'ennemi que cette méthode et n'avance plus les affaires. Il faut donner de fréquens combats, et fondre, pour ainsi dire, l'ennemi petit à petit... Je ne prétends point dire pour cela qu'on n'attaque pas l'ennemi quand on trouve l'occasion de l'écraser, et qu'on ne profite pas des fausses démarches qu'il peut faire; mais je veux dire qu'on peut faire la guerre sans rien donner au hasard, et c'est le plus haut point de perfection et d'habileté d'un général. » Harceler continuellement ses adversaires, les fatiguer, les surprendre, les fondre petit à petit, telle fut l'œuvre de Maurice pendant cette vive campagne. Une activité de tous les instans sans que rien soit livré au hasard, une précision extrême au sein de l'extrême mobilité, voilà le signe distinctif de son génie. Tous les juges contemporains l'attestent, je dis les juges désintéressés et même plusieurs de ceux qui d'abord ne lui rendaient pas justice (1). Grâce à cette vigueur d'action, le roi put emporter les places qu'il assiégeait sans être inquiété par l'ennemi. Menin, Ypres, Furnes, attendaient en vain les secours des Anglais : Maurice barrait la route.

Un grave incident vint arrêter nos conquêtes. Tandis que nous soutenons sur nos frontières du nord le choc de l'Angleterre et de la Hollande, une armée autrichienne, sous les ordres du prince

(1) A côté du maréchal de Noailles qui est « un peu brouillon et irrésolu devant l'ennemi, » il faut, écrit le comte Loss, un homme tel que Maurice. « M. de Saxe, dit le fils du duc de Luynes, — celui-là même qui l'accusait trois ans auparavant de mener les Français *à la tartare, sans précaution ni détail,* — M. de Saxe suit son objet sans le perdre de vue. » *Mémoires du duc de Luynes,* t. VI, p. 122.

Charles, menace la ligne du Rhin. Le roi est obligé de porter son quartier-général à Metz; il tombe malade, il est en péril de mort, et un immense cri de douleur, le dernier cri d'enthousiasme populaire pour une monarchie condamnée, éclate d'un bout de la France à l'autre. N'est-il pas juste de reporter quelque chose de cet enthousiasme sur le chef vigilant et hardi dont les combinaisons avaient assuré la victoire aux assiégeans d'Ypres et de Menin? L'enthousiasme! il venait de renaître dans nos camps, à la voix de Maurice, après une période d'indifférence et de langueur. Vauvenargues ne dirait plus que les soldats vont à l'ennemi « comme les capucins vont à matines, » sans prendre intérêt à la guerre, sans amour de la gloire ou de la patrie, menés et ramenés par le tambour « comme la cloche fait lever et coucher les moines. » Ces paroles s'appliquent aux armées engourdies sous les maréchaux de cour, non pas aux jeunes recrues qui avaient retrouvé sur les pas du comte de Saxe la vieille impétuosité française. L'entrain, dans l'armée de Maurice, ne nuisait pas à la discipline, et l'estime des officiers pour le chef entretenait la confiance du soldat. Le comte Loss, qui a visité son camp, le décrit en deux mots : « tout s'y exécute à la minute, à la lettre, au compas, et le général est extrêmement estimé des officiers. »

Les opérations n'étaient pas encore terminées, l'armée française non plus que l'ennemi n'avait pas encore pris ses positions d'hiver, et déjà le maréchal Maurice était désigné pour le commandement de la prochaine campagne. Le comte d'Argenson, en lui donnant cette nouvelle, lui demande ses projets et ses plans (1). Maurice, après avoir étudié les positions des alliés et cherché à deviner leurs desseins, dresse tout un plan de campagne qu'il vient soumettre au roi. Il arrive à Paris le 19 décembre. Il est plus ardent que jamais, car il sait ce qu'il vaut : la campagne de 1744 lui a révélé ce qu'il appelle les *parties sublimes* de son art. Il sent d'ailleurs que, malgré les intrigues de cour, il est désormais indispensable; jamais la France n'a couru pareil danger dans cette terrible aventure. L'empereur Charles VII, celui pour qui nous avons engagé la lutte, vient de mourir le plus misérable des hommes au milieu des pompes menteuses de sa dignité (20 janvier 1745), et son fils, le jeune électeur Maximilien-Joseph, afin de conserver ses états héréditaires, s'est empressé de se soumettre aux injonctions de Marie-Thérèse. Nous voilà seuls contre une moitié de l'Europe, seuls, et quel est pour nous l'intérêt de cette guerre? Quelle cause nous soutient en

(1) *Lettre du comte d'Argenson au maréchal de Saxe,* 24 novembre 1744. Dans les *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe,* t. Ier, p. 156-157.

ce suprême effort? Une politique injuste et pusillanime nous a réduits à un rôle humiliant; nous demandons la paix, et la paix nous est refusée. Marie-Thérèse se venge.

Ah! quelle que fût alors la frivolité de l'esprit public, des préoccupations douloureuses agitaient bien des cœurs. En veut-on une preuve singulièrement touchante? L'Académie française avait proposé pour sujet du prix d'éloquence en 1745 un discours sur l'inégalité des richesses d'après ce texte de la Bible : *dives et pauper obviaverunt sibi, utriusque operator est Dominus;* le pauvre et le riche se sont rencontrés, le Seigneur a fait l'un et l'autre. » Un jeune écrivain obscur encore, inconnu, accablé d'infirmités, soutenu seulement par la hauteur de son âme et l'amitié de Voltaire, se met à commenter ces paroles, qui répondent si bien à sa propre situation. Il médite sur ce terrible problème de l'inégalité des richesses, et tout d'abord, songeant à l'égalité bien autrement terrible des infortunes humaines, il évoque avec une compassion éloquente et hardie l'image du Louis XV menacé dans son royaume à côté de l'image de l'empereur Charles VII, récemment couché dans la tombe. « Un homme obligé par état à faire le bonheur des autres hommes, à les rendre bons et soumis, à maintenir en même temps la gloire et la tranquillité de la nation, lorsque les calamités inséparables de la guerre accablent ses peuples, qu'il voit ses états attaqués par un ennemi redoutable, que les ressources épuisées ne laissent pas même la consolation de l'espérance, ô peines sans bornes! quelle main séchera les larmes d'un bon prince dans ces circonstances? S'il est touché comme il doit l'être de tels maux, quel accablement! s'il y est insensible, quelle indignité (1)! » Et quelques lignes plus loin : « mêmes infirmités, mêmes faiblesses, même fragilité se font remarquer dans tous les états; même sujétion à la mort qui met un terme si court et si redoutable aux grandeurs humaines. S'il fallait donner un exemple plus frappant de ces vérités, la Bavière et la France en deuil nous le fourniraient. Oserai-je le proposer et me permettra-t-on cet écart? Un prince s'était élevé jusqu'au premier trône du monde par la protection d'un roi puissant; l'Europe, jalouse de la gloire de son bienfaiteur, formait des complots contre lui; tous les peuples prêtaient l'oreille et attendaient les circonstances pour prendre parti. Déjà la meilleure partie de l'Europe était en armes, ses plus belles provinces ravagées; la mort avait détruit en un moment les armées les plus redoutables; triomphantes sous leurs ruines, elles renaissaient de leurs cendres;

(1) Il est évident que l'auteur écrivait ces paroles au commencement de 1745, avant la bataille de Fontenoy.

de nouveaux soldats se rangeaient en foule sous nos drapeaux victorieux; nous attendions tout de leur nombre, de leur chef et de leur courage. Espérance fallacieuse! ce spectacle nous imposait. Celui pour qui nous avions entrepris de si grandes choses touchait à son terme... Frappé tout à coup sous la pourpre, il descend aux sombres demeures où la mort égale à jamais le pauvre et le riche, le faible et le fort, le prudent et le téméraire. Ses braves soldats, qui avaient perdu le jour sous ses enseignes, l'environnent, saisis de crainte : *Sage empereur, est-ce vous* (1)?... »

Pourquoi l'ancien frère d'armes de Maurice, en donnant ce libre cours à sa patriotique douleur, nous parle-t-il « de ressources épuisées qui ne laissent pas même la consolation de l'espérance? » Nos documens des archives de Dresde complètent ici le discours de l'orateur. Le comte Loss, dans une de ses dépêches, annonce à l'électeur de Saxe que le roi Louis XV est dans la plus vive anxiété au sujet du maréchal Maurice. Le maréchal est atteint d'hydropisie, et l'on croit ses jours en danger. En tout cas, il paraît impossible qu'il supporte les fatigues d'une campagne. De là le désespoir du roi. « On a une si haute idée de la capacité et de l'expérience du maréchal, ajoute le comte Loss, qu'on est généralement persuadé que sa perte serait un malheur pour la France dans les circonstances présentes, n'y ayant guère de sujets capables de le remplacer parmi la quantité d'officiers-généraux dont le royaume fourmille. » Maurice triompha de la douleur par l'énergie de sa volonté. On sait sa réponse à Voltaire, qui, l'ayant rencontré avant son départ, lui demandait comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » Grande parole, véritable cri du cœur où se révèle tout entier le soldat amoureux de la gloire! Vivre ou mourir, qu'importe dès que le canon l'appelle? Imaginez un tel homme au service d'une croyance, supposez qu'il se dévoue à une grande cause, à un principe sacré; il n'y aura pas de plus magnanime figure.

Maurice prend congé du roi le 31 mars, et quelques jours après il arrive à la frontière de Flandre. Les soins de son médecin ordinaire, Sénac, et du chirurgien-major de ses houlans, M. Roth, le régime sévère qu'on lui impose, un traitement indiqué par l'illustre chef des animistes, le professeur Stahl de l'université de Halle, surtout l'ardente volonté du malade, lui permettent de déployer une activité prodigieuse au milieu des plus cruelles douleurs. Le 19 avril, il quitte Maubeuge avec son armée et la porte rapidement sous les murs de Tournay. L'attaque était si peu prévue, la marche fut si

(1) Vauvenargues, *Discours sur l'inégalité des richesses.*

bien conduite, si bien exécutée, qu'au moment où le siége commença, les deux principaux officiers de la garnison, le commandant de la place et le directeur de l'artillerie (nous devons ce détail au comte Loss) assistaient dans Bruxelles à un conseil de guerre. Aussitôt les alliés se décident à venir au secours des assiégés. Anglais, Hollandais, Hanovriens, Autrichiens, environ soixante mille hommes sous le commandement du duc de Cumberland, sont en marche sur Tournay. Le maréchal de Saxe acceptera la bataille sans abandonner les travaux du siége. Il occupe le village de Fontenoy et s'y retranche solidement, appuyant sa droite au bourg d'Anthoin, sur l'Escaut, sa gauche à la pointe des bois de Barry. Il connaît le pays, il sait que là est la clé des positions décisives. Les préparatifs terminés et l'ennemi s'approchant, Maurice écrit au roi, qui part de Versailles le 6 mai et arrive le 8 au quartier-général, salué par les acclamations de toute l'armée. Du 8 au 11, les dernières mesures sont prises. Chacun se prépare pour ce terrible choc. Porté dans sa voiture d'osier, le maréchal surveille l'exécution de ses ordres, explique le plan de la bataille à ses aides-de-camp, entretient la confiance du roi, confiance joyeuse, intrépide, qui à son tour enflammera l'ardeur chevaleresque de tant de brillans gentilshommes. Jamais la veille d'une grande bataille ne fut si joyeuse. La présence d'un souverain au milieu d'une bataille, quand ce souverain n'est pas le vrai capitaine, est souvent un embarras pour l'exécution des ordres. Le roi eut le bon goût de faire respecter l'unité du commandement en imposant silence aux gens de cour. Un déplacement de troupes, exigé par le plan général, mais suspect à ceux qui ne pouvaient embrasser l'ensemble, avait excité de vifs murmures dans l'entourage du roi. « Le maréchal est malade, disait-on; sa tête faiblit, son cerveau se trouble! » Louis XV va droit à Maurice, et d'une voix haute et ferme, devant tous les courtisans : « Monsieur le maréchal, dit-il, en vous confiant le commandement de mon armée, j'ai entendu que tout le monde vous y obéît; je serai le premier à en donner l'exemple. »

Il n'y avait eu que des escarmouches dans la journée du 10 entre les tirailleurs des deux armées. Le 11, à cinq heures du matin, l'ennemi se range en bataille à une demi-portée de canon des lignes françaises. Les Anglais sont à notre gauche, les Hollandais à notre droite. Après une demi-heure de canonnade, les Anglais s'élancent sur les redoutes de Fontenoy avec de grands cris; ils sont reçus de telle sorte que le ravin creusé en avant du village est bientôt comblé de leurs cadavres. Le duc de Cumberland veut nous tourner par la gauche en traversant le bois de Barry. Les postes établis par la vigilance de Maurice ayant déconcerté son projet, il prend la résolu-

tion de jeter plusieurs milliers d'hommes sur nos lignes, entre le bois de Barry et Fontenoy, précisément à l'endroit où Maurice avait prévu que se déciderait le sort de la journée. Sans cette prévision, véritable éclair de génie, la bataille était perdue. Maurice avait prévu le dessein de Cumberland, il n'avait pu prévoir une manœuvre à laquelle Cumberland lui-même ne songea point, et qui, dans ses proportions formidables, n'eut d'auteur que le hasard (1). A la suite des premières attaques dirigées par le général anglais, une colonne se forme sous l'empire de circonstances toutes fortuites, colonne immense, profonde, qui répare continuellement ses brèches, qui se fortifie, qui s'allonge, et embrassera bientôt toute l'armée. Elle avance, elle déborde Fontenoy, elle va nous couper en deux et rester maîtresse du champ de bataille. Étrange spectacle! ordre et furie tout ensemble : une solidité impassible et un feu d'enfer. Maurice, avec sa verve rapide, a déjà conçu un nouveau plan : il laisse la terrible colonne s'engager entre nos feux, afin de la détruire d'un seul coup. C'est jouer gros jeu sans doute; mais la prudence chez Maurice est toujours unie à l'audace, et si la manœuvre échoue, la retraite est assurée. Pendant six heures, de huit heures du matin à deux heures, on vit la colonne anglaise s'avancer toujours, à pas comptés, mais terrible; pendant six heures, on vit nos meilleures troupes, cavaliers et fantassins, se briser contre ces remparts vivans qui vomissaient la mort. La bataille fut longtemps douteuse. Maurice suppliait le roi et le dauphin de s'éloigner, voulant à la fois ménager des existences précieuses à l'état et écarter les influences qui pouvaient contrarier ses plans. Le roi tint bon et resta fidèle jusqu'au bout à sa promesse d'obéissance. Maurice l'en remercie, dans un rapport au comte d'Argenson, avec une franchise toute militaire. « Je ne saurais vous faire d'assez grands éloges de la fermeté de son air et de sa tranquillité. Il a vu pendant plus de quatre heures la bataille douteuse, cependant aucune inquiétude n'a éclaté de sa part; il n'a troublé mon opération par aucun ordre opposé au mien, qui est ce qu'il y a le plus à redouter de la présence d'un monarque environné d'une cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont. Enfin le roi a été présent pendant toute l'affaire, et n'a jamais voulu se retirer, quoique bien des avis fussent pour ce parti-là pendant toute l'action (2). »

On dit qu'à l'instant le plus périlleux de la crise, tandis que tous

(1) Maurice avoue pourtant qu'il aurait dû fortifier plus vigoureusement encore cette partie de ses lignes. Il s'accuse de l'échec subi par les troupes que surprit le premier choc de la colonne.

(2) *Le maréchal de Saxe au comte d'Argenson. Du camp devant Tournay, 13 mai 1745.* — Voyez *Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe,* t. Ier, p. 234.

ces gentilshommes aussi élégans qu'intrépides allaient se briser avec désespoir contre la colonne anglaise, tandis que chefs et soldats, après des prodiges de valeur, retombaient épuisés; tandis que Maurice lui-même laissait échapper ce cri, non pas de découragement, mais de surprise : « Se peut-il que de telles troupes ne soient pas victorieuses? » on dit que le duc de Richelieu, arrivant du côté de Fontenoy, les cheveux au vent, l'épée à la main, annonça la victoire comme certaine, si une dernière attaque était conduite avec ensemble et secondée par la trouée du canon. A en croire le récit de Voltaire, c'est là l'inspiration qui aurait sauvé l'armée française. Répété, amplifié, comme il arrive toujours, ce récit a passé de bouche en bouche, et Maurice, d'après une certaine tradition, doit céder au duc de Richelieu une part, une bonne part, de la gloire de Fontenoy. L'erreur, car c'en est une, vient du marquis d'Argenson. Le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères (1), était venu retrouver le roi à son quartier-général deux jours avant la bataille; il était auprès de lui pendant les péripéties de la lutte, il vit le généreux élan du duc de Richelieu, et dans la lettre célèbre, dans la lettre *à la Sévigné* qu'il écrivit à Voltaire du milieu des mourans et des morts, il n'eut garde d'oublier un incident qui faisait tant d'honneur à un ami du poète. « Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française dont on parle tant, rien ne lui résiste; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. » Voltaire répète le fait avec ses commentaires; le roi, dit-il, se rendit le premier à cette idée; le duc de Biron prit sur lui de désobéir au maréchal en empêchant les troupes de commencer la retraite; « le maréchal, qui arrivait en cet endroit, n'eut pas de peine à se rendre; il changea de sentiment quand il en fallait changer. » Tout cela est-il bien sûr? N'est-ce pas exagérer un incident qui a sa place sans doute, mais une place secondaire dans un vaste ensemble de combinaisons? Le témoin qu'il faut suivre ici, ce n'est pas l'homme qui n'a vu qu'un détail, c'est le confident initié aux secrets du chef. « De quelle utilité, dit le baron d'Espagnac, pouvaient être ces différentes charges de cavalerie contre une colonne

(1) Le marquis d'Argenson était le frère aîné du comte d'Argenson, dont nous avons rencontré le nom tout à l'heure à l'occasion du projet de descente en Angleterre. Le comte d'Argenson était ministre de la guerre depuis le mois d'août 1742, quand son frère le marquis fut chargé du portefeuille des affaires étrangères au mois de novembre 1744.

formidable qui devait nécessairement culbuter tous ces corps isolés? » Et à cette question, comme le maréchal lui-même lui avait expliqué son dessein, il répond sans hésiter : « Tant que l'ennemi n'avait pas pris Fontenoy ou la redoute, ses succès dans le centre lui étaient désavantageux, étant sans point d'appui. Plus il marchait en avant, plus il exposait ses troupes à être prises en flanc par les Français qu'il laissait derrière lui. Il était donc essentiel de le contenir par des charges réitérées, trop faibles il est vrai pour s'en promettre un grand effet, mais qui donnaient le temps de disposer l'attaque générale d'où dépendait la victoire (1). » Voilà un témoignage décisif. Quant aux ordres de retraite donnés par le maréchal, ordres positifs, nous dit Voltaire, qui plaide pour Richelieu, le baron d'Espagnac en connaissait bien la valeur. Ces ordres donnés à une partie des troupes se combinaient avec l'attaque générale réservée pour le moment suprême. Richelieu pouvait proposer un coup de main sans se soucier des conséquences; Maurice était tenu de pourvoir d'avance aux nécessités d'un échec possible. « Il songeait à assurer la retraite, dit le baron d'Espagnac, dans le temps qu'il préparait les moyens de vaincre (2). » Et qu'on ne voie pas ici la partialité d'un aide-de-camp décidé à justifier son chef; les rapports émanés de toutes mains sont d'accord avec ce jugement. On peut dire que les preuves abondent, preuves de fait et preuves morales. Un illustre officier danois, donné par Maurice à la France et que nous rencontrerons dans la suite de notre histoire, le comte de Loewendal, voyant arriver Maurice à l'un des momens les plus critiques de la bataille, alla prendre ses ordres et lui dit : « Monsieur le maréchal, voilà une belle journée pour le roi; ces gens-là ne sauraient lui échapper (3). » Il avait deviné le plan du comte de Saxe. Comment s'expliquer d'ailleurs le succès foudroyant de cette *botte secrète?* « Dans un moment, écrit Maurice au ministre de la guerre, cette colonne anglaise qui pouvait consister en huit ou dix mille hommes, fut anéantie (4). » Espagnac complète le tableau. « Le maréchal de Saxe avait commandé que la cavalerie touchât les Anglais avec le poitrail des chevaux; il fut bien obéi. Les officiers de la chambre chargeaient pêle-mêle avec les gardes et les mousquetaires : les pages du roi y étaient l'épée à la main; il y eut une si exacte égalité de temps et de courage, un ressentiment si unanime des échecs qu'on avait reçus, un concert si

(1) *Histoire de Maurice, comte de Saxe,* par le baron d'Espagnac. 2 vol., Paris 1775. Voyez t. II, p. 59-60.

(2) *Id., ibid.*, p. 61.

(3) *Id., ibid.*, p. 63.

(4) *Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe,* 5 vol., Paris 1794. T. Ier, p. 233.

parfait, — la cavalerie le sabre à la main, l'infanterie la baïonnette au bout du fusil, — que la colonne anglaise fut foudroyée et disparut. » Eh bien! comment expliquer cette disparition d'une armée, si les mesures générales de Maurice, connues du baron d'Espagnac et devinées par le comte de Loewendal, n'avaient préparé le coup de foudre?

Le roi se montra reconnaissant envers le comte de Saxe; il savait bien qu'il lui devait le succès de Fontenoy. Il le dit expressément dans une lettre à l'archevêque de Paris en lui ordonnant de faire chanter un *Te Deum* d'actions de grâces. « La lettre du roi à M. l'archevêque, écrit l'annaliste Barbier, est fort belle et fort noble. Quoique le roi en personne commande son armée, il reconnaît lui-même que la victoire a été remportée par le maréchal comte de Saxe. » Une autre lettre adressée par Louis XV au cardinal de Tencin, lettre que le comte Loss a reproduite dans une de ses dépêches et que la Saxe nous restitue aujourd'hui, contient ces mots : « Nous devons aux bonnes dispositions du maréchal de Saxe la victoire que nous venons de remporter. Il nous a donné de bonnes leçons, si nous voulons en profiter; mais je crains qu'il ne nous en donne pas longtemps, s'il reste dans l'état où il se trouve. Ce serait une perte irréparable pour nous, que je ferais avec bien du regret, surtout parce que je ne pourrais, comme je le voudrais, récompenser les grands services qu'il nous a rendus. »

Les récompenses données par Louis XV au vainqueur de Fontenoy, est-il besoin de les énumérer? Pensions, priviléges de cour, gouvernement de l'Alsace, commandement supérieur en Flandre, en attendant la plus haute, la plus rare de toutes les dignités militaires, rien ne lui sera refusé. Un trophée plus beau, ce fut la reconnaissance de la nation. Chacun comprenait que le vainqueur avait sauvé la France de l'invasion des alliés. Le *Te Deum* chanté le 20 mai à Notre-Dame pour la victoire de ce protestant eut l'éclat d'une cérémonie nationale. On comptait dans l'immense assemblée quarante évêques et soixante-dix membres du parlement, « ce qui ne s'était jamais vu, » dit Barbier. Le soir, Paris resplendissait d'illuminations et de feux de joie. Le parlement décida qu'il enverrait une députation sur le théâtre de la guerre pour complimenter le roi. Enfin, ce jour-là même, le 20 mai 1745, Voltaire célèbre aussi son *Te Deum;* il achève un chant de triomphe enlevé en quelques heures, et y met ce simple titre, qui répondait à l'allégresse universelle : *le Poème de Fontenoy.*

Nous avons parlé de Vauvenargues à propos du vainqueur de Prague et d'Égra; comment ne pas rapprocher Voltaire et le vainqueur de Fontenoy? Sous le coup des événemens auxquels est atta-

ché le nom de Maurice, Voltaire laisse éclater des émotions inconnues aux autres périodes de sa vie. L'amour de la patrie semble créer en lui un homme nouveau. Déjà en 1744, au milieu des angoisses publiques, quand le roi se mourait à Metz et que l'invasion frappait à nos portes, Voltaire était parti pour Berlin, et là, à force d'esprit, d'adresse, de séductions, il avait décidé son ami le roi de Prusse à reprendre les armes contre l'Autriche. Ce détail si peu connu est l'un des meilleurs titres du poète; l'auteur de *Mérope* protégeait la France à Berlin comme Maurice la sauvait en Alsace. C'est le marquis d'Argenson qui avait mis en campagne ce diplomate, auquel ses prédécesseurs n'auraient jamais songé. Esprit original et hardi, philosophe dévoué au bien de l'état, précurseur de Jean-Jacques et de Turgot, d'Argenson aimait Voltaire, il le contenait, il le guidait, et si Voltaire avait eu plus longtemps un guide comme celui-là, si d'Argenson n'avait pas été disgracié après quelques mois d'un ministère glorieux, le grand agitateur aurait exercé assurément une meilleure influence sur son siècle. Ils s'étaient connus dès le collége, chez les jésuites de Louis-le-Grand. En 1744, le marquis d'Argenson, jusque-là gouverneur de province et conseiller d'état, remplace M. Amelot aux affaires étrangères, et à dater de ce moment les rapports du ministre et du poète deviennent plus intimes, plus actifs : d'Argenson communique à Voltaire son amour du pays, il l'intéresse à la cause de la paix, il emploie sa plume pour des travaux diplomatiques, il lui fait écrire la lettre que Louis XV doit adresser à la tsarine Élisabeth pour l'engager à se porter médiatrice entre les belligérans, il le nomme historiographe de France. Historiographe de France! à un tel moment, quand Maurice tient le drapeau, la fonction est digne du poète. Avec quelle verve il racontera ces campagnes dont il a, lui aussi, préparé les succès par ses négociations! Comme son cœur est ému! comme il suit nos soldats sur tous les champs de bataille! Si une victoire décisive relève la France, c'est Voltaire qui en reçoit le premier la nouvelle, et qui la reçoit du marquis d'Argenson! Le soir même de la bataille de Fontenoy, d'Argenson envoie un courrier à Voltaire, et Voltaire lui répond en trois lignes :

« Jeudi, 13 mai, onze heures du soir.

« Ah! le bel emploi pour votre historien! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie. Bonsoir, monseigneur. »

Quelques jours après, le ministre adresse au poète une description de la bataille, description vive, brusque, familière, profondément

humaine, avec des cris de soldat et des accens de philosophe. Voltaire lui répond aussitôt :

« Jeudi, 20 mai au soir.

« Vous m'avez écrit, monseigneur, une lettre telle que Mme de Sévigné l'eût faite, si elle s'était trouvée au milieu d'une bataille. Je viens de donner bataille aussi, et j'ai eu plus de peine à chanter victoire que le roi à la remporter. M. Bayard de Richelieu vous dira le reste. Vous verrez que le nom de d'Argenson n'est pas oublié. En vérité, vous me rendez ce nom bien cher; les deux frères le rendront bien glorieux.

« Adieu, monseigneur. J'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette. Je vous adore. »

Qu'est-ce donc que cette bataille livrée par Voltaire? C'est son *Poème de Fontenoy*. Il le termine le 20 mai; le 26, trois éditions étaient épuisées, et l'on publiait la quatrième. Certes tout n'y est pas également heureux : il y a trop de figures mythologiques, trop de Mars et de Minerve au milieu des noms qui sentent la poudre; mais quel feu! quelle furie toute française! Comme ils s'élancent, ces brillans gentilshommes, si spirituels et si braves, si enjoués et si terribles! Pas un n'est oublié, ni Boufflers, ni d'Ayen, ni Grammont, ni Colbert, ni cette maison du roi, ces corps d'élite créés sous Louis XIV et qui décidèrent si souvent la victoire. On dirait que la voix même de la France retentit dans les accens du poète, c'est elle qui entraîne ses enfans et glorifie ceux qui tombent. Les paroles peuvent faiblir, le mouvement est toujours admirable. On entend un mot qui revient sans cesse : *marchez!* Les régimens qui se succèdent se brisent contre la colonne anglaise; *marchez! marchez!* et le tambour bat, et le poète sonne la charge, jusqu'à ce qu'enfin généraux et soldats, cavaliers et fantassins, entrent pêle-mêle comme la mitraille dans la colonne éventrée du duc de Cumberland. *Le Poème de Fontenoy*, avec toutes les circonstances qui s'y rattachent, est un des meilleurs épisodes de la vie de Voltaire; mais s'il faut en faire honneur à la généreuse vivacité du poète et à l'influence libérale du marquis d'Argenson, ne doit-on pas aussi en reporter quelque chose sur le général qui redressait le cœur d'un grand peuple, sur l'homme qui, dévoré de souffrances, forçait son corps à subir le joug de l'esprit, agissait, combinait, dirigeait tout, demandant au dieu des combats

De vivre encore un jour et de mourir vainqueur?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE SAHARA

SOUVENIRS D'UN VOYAGE D'HIVER.

II.

LES OASIS. — LES POPULATIONS INDIGÈNES. — LA VIE AU DÉSERT.

I. — LES OASIS.

Ptolémée compare le Sahara à une peau de panthère : le fond jaune de la peau, c'est le désert; les taches noires sont les oasis. Rien de plus exact : le désert est jaune, les oasis sont noires. Les cimes des palmiers, rapprochées l'une de l'autre, forment une surface unie dont le vert foncé paraît noir par un effet de contraste. On appelle oasis un assemblage de jardins et de cultures isolé dans le Sahara : le village ou les villages sont dans le centre ou au pourtour. Aux trois formes de désert que nous avons distinguées (1) correspondent trois genres d'oasis dont l'existence se rattache à des conditions différentes. L'oasis des plateaux est arrosée par un cours d'eau ou une source abondante, celle des vallées d'érosion par des puits artésiens naturels ou artificiels; celle du désert de sable n'est point arrosée : les racines des palmiers, plantés au fond de cavités coniques creusées de main d'homme, peuvent atteindre la nappe d'eau qui les nourrit. Toute oasis se compose principalement de palmiers-dattiers qui semblent former une forêt continue; mais en réalité ils sont plantés en lignes dans des jardins séparés par des

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

murs en terre percés en amont d'un orifice par lequel la rigole d'irrigation pénètre dans le carré. Les déblais employés à élever les murs étant empruntés aux chemins, ceux-ci sont en contre-bas des terres et servent à un double usage : ils facilitent la circulation dans l'oasis, et les eaux qui ont arrosé les jardins et dessalé le sol se déchargent dans ces chemins creux, d'où elles coulent vers les *chotts* ou forment des marais que l'incurie musulmane ne songe pas à dessécher. La fièvre s'élance chaque année de ces foyers d'infection et décime cruellement ces populations imprévoyantes. On comprend qu'une oasis soit une forteresse : chaque carré de jardin est une redoute; le boulet se loge dans ces murs en terre, et s'il les perce, c'est une meurtrière nouvelle par laquelle l'Arabe glisse son fusil pour ajuster l'ennemi. Quand on a vu ces damiers de murs en terre avec les palmiers dont chaque tronc peut cacher un homme, on ne s'étonne plus qu'en 1849 la prise d'une seule oasis, celle de Zaatcha, ait coûté cinquante-deux jours de siége, neuf cents hommes et soixante officiers (1). Les villages eux-mêmes sont entourés de murs flanqués de tours et rappellent tous les motifs des fortifications pittoresques du moyen âge.

Le dattier (2) est l'arbre nourricier du désert; c'est là seulement qu'il mûrit ses fruits : sans lui, le Sahara serait inhabitable et inhabité. La poésie arabe en a fait un être animé créé par Dieu le sixième jour, en même temps que l'homme. Pour exprimer à quelles conditions il prospère, l'imagination des Sahariens exagère le vrai afin de le rendre plus palpable. « Ce roi des oasis, disent-ils, doit plonger ses pieds dans l'eau et sa tête dans le feu du ciel. » La science consacre cette affirmation, car il faut une somme de chaleur de 5 100° accumulée pendant huit mois pour que le dattier mûrisse parfaitement ses fruits (3). La somme de chaleur est-elle moindre, les fruits nouent, mais ils grossissent à peine, restent âpres au goût et privés de la fécule et du sucre qui constituent leurs propriétés nutritives.

Le climat du Sahara réalise ces conditions. La température moyenne de l'année doit être de 20 à 24 degrés, suivant les localités (4). Les chaleurs commencent en avril et ne cessent qu'en octobre. Pendant l'été, le thermomètre atteint souvent 45 degrés, quelquefois 52 degrés à l'ombre, par exemple le 15 août 1859 et le

(1) Voyez, sur le siége de Zaatcha, le récit de M. Ch. Bocher dans la *Revue* du 1er avril 1851.

(2) *Phœnix dactylifera.*

(3) La chaleur n'étant utile à cet arbre qu'à partir du 18e degré, toute température inférieure à ce degré n'entre pas dans ce calcul.

(4) La température moyenne de Paris est de 10°,1'.

17 juillet 1863 à Tougourt. L'hiver est relativement froid. A Biskra, le thermomètre descend quelquefois en février à 2 et 3 degrés au-dessous de zéro. Dans l'Oued-Rir, nos officiers ont vu leurs bidons remplis d'eau couverts le matin d'une mince couche de glace. J'ai constaté moi-même qu'en novembre et décembre 1863 le thermomètre, à 1 mètre au-dessus du sol, oscillait avant le lever du soleil autour de 6 degrés, mais dans le jour il atteignait d'ordinaire 20 degrés à l'ombre. Les dattiers supportent parfaitement un froid nocturne sec et passager de 6 degrés au-dessous de zéro, et une chaleur de 50 degrés. Le sable du désert, qui rayonne beaucoup, se refroidit plus que l'air et conserve à quelques décimètres de profondeur une certaine fraîcheur qui se communique aux racines des arbres. Les pluies sont rares dans le Sahara; elles tombent en hiver et provoquent le réveil de la végétation desséchée par les chaleurs de l'été. Quelquefois elles sont torrentielles, mais de courte durée. A Tougourt et à Ouargla, des années se passent sans qu'il tombe une goutte d'eau. Comprend-on maintenant la reconnaissance des Arabes pour l'arbre aux fruits sucrés qui prospère dans le sable, arrosé par des eaux saumâtres mortelles à la plupart des végétaux, restant vert quand tout autour de lui se torréfie sous les rayons d'un soleil implacable, résistant aux vents qui courbent jusqu'à terre sa cime flexible, mais ne sauraient ni rompre son stipe, composé de fibres entrelacées, ni déraciner sa souche, retenue par des milliers de racines adventives qui, descendant du tronc vers la terre, le lient invariablement au sol? Aussi peut-on dire sans métaphore : un seul arbre a peuplé le désert; une civilisation rudimentaire comparée à la nôtre, très avancée par rapport à l'état de nature, repose sur lui; ses fruits, recherchés dans le monde entier, suffisent aux échanges, et créent non-seulement l'aisance, mais la richesse. Dans les trois cent soixante oasis qui appartiennent à la France, chaque dattier acquitte un droit qui varie de 20 à 40 centimes suivant les oasis, et ces cultures prospèrent, le produit moyen de chaque arbre étant de 3 francs environ.

Le nombre des dattiers fait la richesse d'une oasis, mais tous ne donnent pas des fruits : en effet cet arbre est dioïque. Il y a des pieds mâles et des pieds femelles. Les pieds mâles ont des fleurs munies d'étamines seulement et formant une grappe renfermée avant la maturation du pollen dans une enveloppe appelée spathe. Les pieds femelles au contraire portent des régimes de fruits enveloppés également dans une spathe, mais qui ne sauraient se développer, si le pollen ou poussière des étamines ne les a pas fécondés. Pour assurer cette fécondation sans planter un trop grand nombre de mâles improductifs, les Arabes montent à l'époque de la florai-

son, vers le mois d'avril, sur tous les individus femelles, et insinuent dans la spathe un brin chargé de fleurs mâles dont les étamines fécondent sûrement les jeunes ovaires; alors les fruits grossissent, deviennent charnus et forment des grappes appelées régimes, dont le poids atteint quelquefois de 10 à 20 kilogrammes. Pour multiplier les dattiers, on ne sème pas les noyaux des fruits, quoiqu'ils germent avec une extrême facilité, car on ne saurait ainsi deviner d'avance quel sera le sexe de l'arbre; on préfère donc détacher du tronc des palmiers femelles un rejeton que l'on plante, et qui devient un arbre productif à partir de l'âge de huit ans.

Le dattier fournit en outre un lait ou liquide sucré qui par la fermentation ne tarde pas à prendre une saveur vineuse. Pour l'obtenir, j'ai vu employer à Tougourt le procédé suivant : on enlève circulairement la couronne de feuilles en ne ménageant que les inférieures. La section a la forme d'un cône où l'on enfonce un roseau creux par lequel le liquide s'écoule dans un vase qui se déverse à son tour dans un autre suspendu aux feuilles de l'arbre. Celui-ci ne meurt pas toujours après cette mutilation, le bourgeon terminal se reproduit, et le palmier se rétablit peu à peu. L'opération peut être renouvelée jusqu'à trois fois.

La tête des palmiers s'élève à environ 15 mètres au-dessus du sol. L'air circule sous le vaste parasol formé par leurs cimes rapprochées, mais le soleil n'y pénètre pas. De l'ombre, de l'air et de l'eau, tels sont les trois élémens qui permettent les cultures les plus variées dans les jardins de palmiers, malgré les chaleurs brûlantes de l'été. On y remarque d'abord des arbres à fruits : le figuier, le grenadier, l'abricotier, quelquefois la vigne, l'olivier, plus rarement le pêcher, le poirier et l'oranger. Les légumes sont communément cultivés pendant l'hiver : ce sont les navets, les choux, les oignons, les carottes, les fèves et le piment (1), condiment indispensable de ces sauces arabes (*merga*) destinées à relever les forces digestives de l'estomac chez des peuples qui s'abstiennent de vin et de liqueurs alcooliques. On remarque encore des potirons, des courges, des pastèques, de petits carrés de luzerne qui fournissent jusqu'à huit coupes par an, le henné (2), qui sert à teindre en jaune les ongles des femmes arabes, et le tabac rustique (3), cultivé surtout dans le Souf. En hiver, on voit dans les clairières des oasis, ou alentour, des champs verdoyans : ce sont des orges et quelquefois des blés hâtifs qui sortent de terre. La culture du coton n'est encore qu'à l'état d'essai, mais grosse d'avenir, dans

(1) *Capsicum annuum.*
(2) *Lawsonia inermis.*
(3) *Nicotiana rustica.*

les terrains arrosables par de l'eau douce ou peu chargée de sels. Étudions maintenant les diverses espèces d'oasis, en commençant par les oasis des plateaux ou du steppe.

Des torrens sortent des monts Aurès et des Zibans, qui bordent le Sahara oriental. Un chapelet d'oasis s'est égrené sur leurs bords : telles sont celles d'El-Kantara, d'El-Outaia, de Biskra, toutes situées sur la même rivière qui fournit l'eau nécessaire aux irrigations des jardins; telles sont encore les oasis de Branis, de Zeribed-el-Oued, Liana, Bousaada, etc. Ces oasis sont adossées au pied des montagnes. Il en est de même de celles qui doivent leur existence aux sources abondantes justement appelées *vauclusiennes*, qui surgissent du sol au contact des terrains horizontaux du Sahara avec les couches relevées des montagnes : les oasis d'Oumache, de Zaatcha, de Tolga, etc., par exemple. Quelquefois ces sources sont thermales comme celle qui arrose l'oasis de Chetma, voisine de Biskra, dont les eaux ont une température de 35 degrés; mais toutes les sources qui descendent des hauteurs ne jaillissent pas à leur pied, elles s'infiltrent entre les couches horizontales de la plaine saharienne; arrêtées par des bancs d'argile imperméable, elles forment des cours d'eau souterrains comparables à ceux qui circulent à la surface. Ces eaux, protégées par le sol qui les recouvre, ne s'évaporent pas sous les feux du soleil, et, coulant sur un fond argileux, elles ne se perdent pas dans les profondeurs de la terre. Un réseau de rivières souterraines circule donc sous les couches superficielles du Sahara. Ces eaux tendent sans cesse à reprendre le niveau de leur point d'infiltration. Si donc la couche la plus superficielle du sol se compose de sable ou de terrains meubles, l'eau rejettera ces matériaux au dehors et surgira à la surface : c'est un puits artésien naturel. Les Arabes lui donnent le nom de *schreia* (nid). Dans l'Oued-Rir, on voit souvent de loin un monticule conique couronné de quelques palmiers; le sommet du cône est creusé d'une excavation remplie d'eau : c'est une *schreia*. Si le débit est abondant, l'Arabe creuse un canal de dérivation appelé *seguia*, dirige l'eau vers ses plantations et crée une petite oasis.

Dès les temps les plus anciens, les habitans du Sahara ont cherché à imiter la nature et à creuser des *schreias* artificielles. Olympiodore, qui écrivait, selon Niebuhr, à Alexandrie vers le milieu du VIe siècle, rapporte qu'on a creusé des puits dans son pays natal de 200 à 300 et quelquefois 500 coudées (90 à 230 mètres) de profondeur. Photius cite un passage de Diodore, évêque de Tarse, mort vers l'an 390 après Jésus-Christ; parlant de la grande oasis située dans le désert, à une quarantaine de lieues de l'Égypte, il s'exprime en ces termes : « Pourquoi, dit-il, la région intérieure de la Thébaïde qu'on nomme *oasis* n'a-t-elle ni rivière ni pluie qui

l'arrose, mais n'est-elle vivifiée que par le courant des fontaines qui jaillissent du sol, non d'elles-mêmes, ni par les pluies qui tombent sur la terre et qui remontent par ses veines, comme chez nous, mais grâce à un grand travail des habitans? Serait-ce l'indice que les lieux qui produisent des fontaines de ce genre, fontaines qui donnent naissance à de vrais fleuves d'une eau aussi douce que limpide, sont dominés par des hauteurs? Mais au contraire ces vastes plaines, très éloignées des montagnes, sont tout à fait unies et complétement arides, ou tout au moins ne renferment qu'une très petite quantité d'eau lourde et salée qui ne surgit pas du sein de la terre, mais qui se trouve dans les creux et ne suffit pas pour étancher la soif pendant l'été. » M. Ayme, chimiste manufacturier, qui avait établi en 1849 de grandes fabriques d'alun dans deux oasis égyptiennes dont il était gouverneur, a curé plusieurs de ces puits et en a donné la description; ils étaient munis d'une soupape en pierre de la forme d'une poire, qui s'adaptait au trou dont la roche était percée; attachée à une corde, cette soupape permettait de modérer à volonté l'ascension de l'eau, dont l'abondance est telle qu'elle eût sans cela inondé l'oasis. Ces puits étaient profonds, mais le docteur Griffith, qui a traversé plusieurs fois les déserts de l'Égypte, affirme que l'on rencontre l'eau à de très petites profondeurs dans le sable : il suffit de percer avec une verge la roche très peu épaisse qui retient les eaux captives. Cette verge, c'est celle de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher dans le désert du Sinaï! L'imagination d'un peuple enfant voyait un miracle dans ce fait naturel, conséquence nécessaire de l'hydrographie souterraine du désert et des lois de l'équilibre des fluides. Un historien arabe du XIVe siècle, Ibn-Khaldoun, nous raconte qu'il existait à cette époque des fontaines jaillissantes dans le Sahara. Pour lui, c'est également un fait miraculeux, et il ajoute : « Dans ce monde, le possesseur des miracles, c'est Dieu, le créateur et le savant. » Il en est de même aujourd'hui. Aux yeux de l'Arabe, tout est merveille, et pour lui ce n'est pas le surnaturel, c'est le naturel qui n'existe pas. Dans le Sahara, une légende se rattache à chaque monticule, chaque trou, chaque vallée, chaque fontaine, chaque mare, et même aux arbres isolés. Le désert fourmille de miracles enfantés par l'imagination sémitique.

Les habitans des oasis creusent actuellement encore des puits artésiens. Le travail est très pénible. A mesure qu'ils foncent, les terres sont soutenues par des blindages en bois de palmier; quand l'eau jaillit, le puits est encore obstrué par des sables. Des plongeurs (*rtass*) munis de paniers descendent le long d'une corde et enlèvent ce sable; ils peuvent rester jusqu'à trois minutes sous l'eau. Quand l'un d'eux ne remonte pas, les autres plongent pour le secourir. Exempts d'impôts, ils formaient une corporation respectée,

car leur vie est courte, la phthisie les emporte avant l'âge. Ces puits arabes durent peu. Le boisage pourrit, les terres s'éboulent, le sable obstrue l'orifice intérieur : alors, faute d'eau, les dattiers déclinent et périssent; les villages se dépeuplent, l'oasis se rétrécit, et finit par disparaître. Le désert reprend possession du domaine que le travail de l'homme lui avait arraché. Avant l'occupation française, beaucoup d'oasis étaient dans ce cas : les unes n'existaient plus, les autres languissaient, aucune ne pouvait s'étendre. Le général Desvaux, alors colonel, commandait la subdivision de Batna. Il comprit que les puits artésiens étaient la vie des oasis et résolut de les multiplier. M. Dubocq, ingénieur des mines, avait publié en 1853 un mémoire sur la constitution géologique des Zibans et de l'Oued-Rir, montrant que la science confirme les indications de la pratique, savoir l'existence d'une nappe souterraine dans certaines régions du Sahara. En 1855, M. Ch. Laurent, mandé par le général Desvaux, explora le pays au point de vue spécial des sondages artésiens. M. Jus, ingénieur civil attaché à la maison Degousée, et M. Ch. Laurent arrivèrent en avril 1856 avec un équipage de sonde à Philippeville. Toutes les difficultés de transport sont vaincues : à travers les montagnes, les torrens, les sables, le pesant appareil arrive à Tamerna, non loin de Tougourt, après avoir franchi 340 kilomètres. Le premier coup de sonde fut donné au commencement de mai 1856, et le 19 juin une véritable rivière, fournissant 4,010 litres d'eau par minute, 610 litres de plus que le puits de Grenelle à Paris, s'élança des entrailles de la terre. La joie des indigènes fut immense, la nouvelle de ce forage se répandit dans le sud avec une rapidité inouie. On vint de très loin pour voir cette merveille. Dans une fête solennelle, le marabout avait béni la fontaine nouvelle et lui avait donné le nom de Fontaine de la Paix.

Une oasis, celle de Sidi-Rached, non loin de Tamerna, dépérissait à vue d'œil. Les puits avaient tari, des dunes formées d'un sable d'une finesse extrême (1) envahissaient les cultures. J'ai vu enterrés dans le sable des dattiers dont la cime seule était encore visible; d'autres, maigres, languissans, présentaient sur leurs troncs des étranglemens qui témoignaient de la sécheresse dont l'arbre avait souffert. Vainement les habitans avaient élevé des palissades et construit un marabout sur la cime de la dune la plus élevée : la dune marchait toujours, l'oasis était perdue. Les indigènes avaient essayé de creuser un puits, mais à 40 mètres de profondeur ils rencontrent un banc de gypse qu'ils ne pouvaient percer. L'atelier

(1) Un jeune chimiste, M. A. Moitessier, a analysé ce sable, dont 100 parties se composent de : silice 80, sulfate de chaux 13, carbonate de chaux 7.

français arrive, des tubes sont des cendus dans le puits abandonné, le trépan perfore la couche de gypse, et au bout de quatre jours de travail une nappe de 4,300 litres à la minute jaillit comme un fleuve bienfaisant. Actuellement les palmiers renaissent; les dunes, fixées par des plantations de tamaris, n'avancent plus, l'oasis est sauvée. On devine la joie des habitans, mais, fatalistes incurables, ils remercient le dieu de Mahomet d'avoir permis que les Français terminassent le puits, dont sa colère avait interdit l'achèvement aux disciples de son prophète; meilleurs croyans, ils eussent atteint l'eau sans le secours des infidèles. Ainsi raisonne toujours le fanatisme musulman.

Après ces sondages, M. Jus fut envoyé par le général Desvaux dans le Hodna, fertile bassin situé entre Batna et Biskra. Onze puits ont été déjà forés. Dans le Sahara, M. Lehaut, sous-lieutenant de spahis, après avoir étudié en France et suivi la campagne de 1857 avec M. Jus, fut chargé de plusieurs forages dans le steppe compris entre Biskra et le *chott* Melrir. Il y creusa trois puits; mais cinq années consacrées aux travaux artésiens dans le Sahara avaient épuisé sa constitution, il mourut le 14 mai 1860. Un modeste monument élevé près du puits d'Ourlana, qui porte son nom, rappelle ses services et sa mort glorieuse sur le champ de bataille de la civilisation et de l'humanité. Ce puits d'Ourlana est un des plus abondans de l'Oued-Rir, il fournit 3,270 litres par minute et fait tourner immédiatement un moulin arabe. Il a été creusé en 1860 par le capitaine d'artillerie Zickel, chargé des forages dans le Sahara oriental, et qui voulut bien diriger dans le désert notre petite caravane. Par ses soins et ceux de ses deux prédécesseurs, quarante puits ont été forés en huit ans dans l'Oued-Rir et sur le plateau compris entre Biskra et le *chott* Melrir. La profondeur moyenne de trente-cinq d'entre eux, qui m'est connue, est de 74 mètres. Le plus profond, celui de Tair-Raçou, a 162 mètres de profondeur, le moins profond n'en a que 6; ce sont tous deux des puits ascendans où la colonne d'eau ne s'élève pas au-dessus de la surface du sol. Le débit moyen des puits qui déversent est de 1,917 litres par minute; le plus abondant est celui de Sidi-Amrin, dans l'Oued-Rir : il donne 4,800 litres par minute; un des trois puits de Chegga n'en fournit que 19. La température de ces puits est élevée, mais non supérieure à la moyenne annuelle de l'air dans la région où ils surgissent. J'ai pris moi-même celle de treize d'entre eux, elle est en moyenne de 24°,2, variant de 23°,0 à 25°,3 seulement. Rien de plus gracieux que l'aspect de ces puits. Le tube est au centre d'un bassin circulaire : en s'épanchant au-dessus des bords, la nappe artésienne forme une coupole transparente. Cette coupole présente des pulsations isochrones comme celles du pouls. Elle se gonfle et s'affaisse alternativement,

le volume d'eau variant régulièrement entre de faibles limites. Pourquoi faut-il que cette eau si belle et si pure soit plus ou moins saumâtre et chargée des sels dont la terre est imprégnée? Diverses analyses, faites par MM. Vatonne et Lefranc, montrent que ces eaux contiennent toujours de 1 à 3 grammes de sulfate de soude par litre, de 1 à 2 grammes de sulfate de chaux, puis du chlorure de sodium, du magnésium et du carbonate de chaux. Véritables eaux minérales, elles sont légèrement purgatives, et le voyageur novice s'en aperçoit bientôt.

Plusieurs de ces puits présentent une particularité qui pendant longtemps n'a trouvé que des incrédules parmi les naturalistes. Au moment du jaillissement des eaux du puits d'Aïn-Tala, dont la profondeur est de 44 mètres, le capitaine Zickel remarqua de petits poissons qui se débattaient dans le sable rejeté par l'orifice du puits. Nous en avons vu nous-même dans le canal d'écoulement de plusieurs puits et dans quelques fontaines artésiennes naturelles. Les plus grands de ces poissons n'excèdent pas 4 centimètres de longueur. Ce sont des malacoptérygiens ressemblant à nos ablettes. Ils sont identiques à une espèce (1) des eaux douces de Biskra, décrite par M. le docteur Guichenot. Les yeux de ces petits êtres sont très bien conformés, quoiqu'ils passent une partie de leur existence dans l'obscurité. Du reste le fait n'est pas unique dans la science, et M. Ayme, gouverneur des oasis de Thèbes et de Garbe en Égypte, écrivait en 1849 à M. Ch. Laurent qu'un puits artésien antique, de 105 mètres de profondeur, qu'il avait nettoyé, lui fournissait pour sa table des poissons qui provenaient probablement du Nil. Le sable qu'il avait extrait de ce puits artésien étant identique à celui du fleuve, dans le Sahara comme en Égypte ces poissons seraient donc entraînés par les eaux qui s'infiltrent dans le sol jusqu'à la nappe souterraine dont les puits artésiens sont les évents.

Les conséquences de ces forages artésiens dépassent toutes les prévisions. Exécutés dans le désert sur des points convenablement choisis, ils serviront d'étape et de lieux de bivac aux voyageurs et aux colonnes qui pénètrent dans ces solitudes : tels sont les puits de Saada, de Chegga, d'Om-el-Thiour et d'Ourir, sur la route de Biskra à Tougourt. Des essais de culture faits autour de ces puits ont assez bien réussi (2). Les puits artésiens forés dans les oasis par les Français en augmentent l'étendue : les nouveaux terrains qu'ils

(1) *Cyprinodon cyanogaster.*

(2) Un pauvre nègre du Bournou avait été pris comme esclave, amené par son maître chez les Touaregs et vendu successivement quatre fois. Étant arrivé enfin dans les possessions françaises, il apprit qu'il était libre, et on lui donna même, près des puits de Chegga, des terres où il cultive de l'orge, du millet, des pastèques, des navets, et élève quelques volailles, achetées par les voyageurs.

arrosent sont d'abord dessalés, puis plantés en palmiers, qui produisent au bout de huit ans. Le nombre des palmiers plantés depuis 1856 s'élève à 150,000. Sous cet ombrage, d'autres arbres fruitiers pourront prospérer, et la culture hibernale de l'orge et des légumes d'Europe s'accroître et contribuer au bien-être des habitans. Sans être taxé d'exagération, on peut prévoir l'époque ou une forêt de palmiers non interrompue s'étendra d'El-Kantara jusqu'à Ouargla, la dernière oasis dans le sud soumise à la domination française. Sous le règne des Turcs ou des sultans indigènes, les oasis diminuaient en nombre et en étendue. Des guerres sans cesse renaissantes, des razzias continuelles désolaient le pays. L'agresseur abattait les palmiers, comblait les puits ou détournait les eaux. Ainsi en 1788 Salah, bey de Constantine, assiége Tougourt; la ville résiste : alors les soldats se mettent à couper les palmiers en vue des assiégés. Le cheikh Ferhat, pour éviter la ruine complète du pays, se soumit à toutes les conditions. On voit encore au nord-est de la ville une immense plaine sablonneuse au milieu de laquelle s'élève le village presque ruiné d'El-Balouch; jadis il était entouré de palmiers : depuis un siècle, le désert a repris possession du terrain. Dans la direction de Temaçin, quelques palmiers épars çà et là dans le sable sont les seuls survivans d'une immense forêt qui réunissait alors les deux villes, dont la longue rivalité a créé le désert entre elles. En 1844, la prise de Biskra amena la soumission de Tougourt, où régnait alors le cheikh Ben-Djellab. A sa mort, en 1854, un usurpateur, du nom de Sliman, se déclara l'ennemi de la France; mais au mois de novembre de la même année le colonel Desvaux fut envoyé contre Sliman avec une petite colonne; il le battit à Mgarin-Kedima, et entra à Tougourt le 2 décembre. Mgarin, le théâtre du combat, est une oasis détruite pendant les discordes civiles des Arabes. Sur un mamelon voisin, on aperçoit les ruines d'une mosquée. De petites protubérances éparses dans la plaine marquent encore la place des palmiers abattus dans ces guerres déplorables. Depuis que ces contrées appartiennent à la France, la paix règne entre les peuplades. Grâce aux puits artésiens, le Berbère cultivateur et sédentaire n'est plus opprimé par l'Arabe nomade et paresseux. Celui-ci, par droit de conquête, reste propriétaire des oasis, le Berbère n'a droit qu'à la moitié du produit. Chaque automne, à l'époque de la récolte des dattes, le nomade arrive, plante ses tentes noires près de l'oasis et vient exiger sa part des récoltes, et sa moitié jadis était toujours plus grande que celle du pauvre métayer, aux dépens duquel il vivait souvent pendant une partie de l'hiver. Ces abus ont cessé. L'autorité française ne prétend pas déposséder le nomade; mais les puits artésiens permettent de donner des terres au Berbère : celui-ci devient proprié-

taire à son tour, plante des palmiers exempts d'impôts pendant huit ans; peu à peu il s'affranchit de la misère et du nomade en lui rachetant le sol. Ainsi se poursuit l'œuvre civilisatrice inaugurée par la sonde artésienne. Grâce à elle, la culture s'étend, et c'est le cultivateur qui en profite; le nomade, *noblement* oisif, sera peu à peu dépossédé. J'ai vu ses tentes noires assiéger l'oasis de Mraier comme une bande de corbeaux affamés abattus sur un champ de blé : entourés de leurs chiens jaunes hurlant jour et nuit, ces vagabonds croupissent dans la paresse et la saleté; chez eux, la femme est méprisée, opprimée, maltraitée, chargée de tous les fardeaux, assujettie à tous les travaux, tandis que son seigneur et maître fume majestueusement son éternel chibouk. La malheureuse créature a le sentiment de son abjection, elle se cache comme une bête fauve et n'ose pas même regarder furtivement l'étranger qui passe devant le camp. A sa vue, elle disparaît et va se blottir dans un réduit en toile caché derrière la tente, tandis que son mari trône sur les piles de coussins qu'elle a disposés pour lui. Chez le Berbère de l'Oued-Rir et du Souf, la femme est moins opprimée, plus propre et moins sauvage; elle se voile, mais elle ose regarder un homme, sinon en face, du moins à travers la fente d'une porte ou l'embrasure d'une fenêtre. Sa condition est supportable, et là comme ailleurs cette condition donne la mesure du degré de civilisation du peuple dont elle fait partie.

Il nous reste à faire connaître les oasis du désert de sable, c'est-à-dire du Souf, district compris entre l'Oued-Rir et les frontières de la Tunisie. J'ai décrit l'aspect désolé de ces contrées où une dune aride succède à l'autre, et où le sol, formé de sable fin, semble participer de la fluidité de l'eau. Nous avions déjà passé deux jours, le 2 et le 3 décembre, dans ce désert. Toute végétation avait disparu. J'étais monté sur un dromadaire pour embrasser du haut de cet observatoire mobile une plus grande surface du désert. Marchant d'un pas égal et mesuré, l'animal balançait sa petite tête au bout de son long cou et coupait sans s'arrêter les longues feuilles des touffes de drin (1) qui se trouvaient à sa portée. Dans les intervalles des dunes, je ne voyais rien; mais, arrivé au sommet, le désert sans limites s'étendait devant moi. Le soleil, suspendu au-dessus d'un horizon circulaire comme celui de la mer, semblait seul vivant au milieu de cette nature inanimée. Tout à coup j'aperçois des cimes de palmiers dont je ne voyais pas les troncs; je crois à une illusion, à un mirage; nous avançons, les cimes se dessinent mieux, mais les troncs n'apparaissent pas. La caravane s'arrête près d'un puits à bascule; je cours vers les palmiers, ils étaient

(1) *Aristida pungens.*

plantés au fond d'un trou conique de 8 mètres de profondeur environ. Le sable avait été relevé de tous côtés; de faibles palissades en feuilles de palmiers plantées sur la crête le retenaient sur certains points; sur d'autres, des cristaux de sulfate de chaux, de toutes les formes et de toutes les grosseurs, alignés comme dans une galerie de minéralogie, contribuaient aussi à fixer un peu le sable mobile. Au fond de ces trous, les dattiers étaient plantés sans ordre; mais ce n'était plus le palmier grêle et élancé des oasis, le palmier idéal des peintres : c'étaient des arbres au tronc cylindrique, court et gros, portant à quelques mètres du sol des palmes de trois mètres de long et une couronne de régimes de dattes, chapiteaux de ces fûts d'un mètre d'épaisseur. Il me semblait voir les colonnes basses et massives d'un temple égyptien ou d'une mosquée de style mauresque. Des racines adventives partant de la base du tronc et s'enfonçant dans le sol formaient à ces colonnes un piédestal conique, et les grandes palmes s'entre-croisant en ogive rappelaient ces longues colonnades si habituelles dans les monumens dont je viens de parler. Le soir, en pénétrant sous ces voûtes sombres, j'étais saisi d'un véritable sentiment de respect, et ces palmiers majestueux et immobiles au fond de leur cratère de sable étaient bien l'emblème de la civilisation africaine, immobile au milieu du monde agité qui l'entoure. Ces dattiers sont l'objet de soins tout particuliers. Le laborieux habitant du Souf creuse d'abord dans le sable le trou dans lequel il les plantera : seul, ou aidé d'un de ces petits ânes gris qu'on ne voit que dans cette partie du désert, il remonte le sable et forme ainsi un déblai circulaire de 6 à 12 mètres de haut. La crête est consolidée, comme nous l'avons dit, par des feuilles de palmiers et des rangées de cristaux de gypse. Les racines des palmiers atteignent directement la nappe d'eau peu profonde qui règne sous toute la contrée.

Là ne se bornent pas les soins dont ces arbres sont l'objet. Les habitans vont partout sur le trajet des caravanes ramasser la fiente des chameaux, qu'ils mettent au pied de leurs arbres. De là la végétation vigoureuse dont nous avons parlé. Le dattier est réellement cultivé comme un arbre à fruits. Aussi se charge-t-il de régimes énormes. Les dattes mûrissent dans ces cavités, à l'abri du vent et des rayons du soleil, sous l'influence d'une chaleur sans lumière, mais d'autant plus efficace qu'elle est réfléchie de tous côtés par les talus sablonneux environnans. Le fruit grossit sans se flétrir ni se dessécher : il reste charnu, onctueux et couvert de sucre; mais que de peines pour obtenir cette unique récolte! Un seul coup de vent suffit pour combler le trou et ensevelir les palmiers dans le sable. Le pauvre cultivateur, descendant pacifique des Gétules et des Numides, se remet à l'œuvre, creuse de nouveau son jardin et

dégage ses dattiers en rejetant le sable au dehors. Il recommence ce travail de Sisyphe chaque fois que le vent du nord ou celui du sud ensable ses palmiers et les planches de légumes qu'il cultive au pied de l'arbre. En effet, un puits est creusé un peu au-dessus du fond de la cavité; la profondeur n'en dépasse pas 6 mètres. Au moyen d'une bascule appelée *chèvre,* on tire une outre qui verse l'eau dans une rigole en plâtre et la conduit à de petits carrés où végètent, soigneusement débarrassés de toute mauvaise herbe, des navets, des choux, des carottes, du millet, du piment, des pastèques et du tabac. Quelques figuiers, grenadiers ou abricotiers croissent aussi dans ces jardins creux. Les dattes et les légumes que je viens d'énumérer sont l'unique nourriture des habitans du Souf: ces fruits remplacent même la monnaie; les ouvriers sont payés en dattes, qui sont en outre le seul objet d'exportation. De temps immémorial, elles vont par caravanes à Tunis, d'où elles partent pour l'Europe. Tunis est une ville essentiellement orientale, ville de fabrique et de commerce, ville de marchands vendant tous les objets imaginables, tous les chiffons, toutes les loques, toutes les vieilles ferrailles, tous les rebuts les plus infimes. Il existe à Tunis un bazar, un marché du Temple, dont la description défierait les plumes et les pinceaux les plus habiles. C'est là que l'habitant du Souf trouve ce qui lui convient, le nécessaire pour son âne et pour lui, le superflu, représenté par des porcelaines ou des ornemens invendables en Europe, et qui seront le plus bel ornement de sa pauvre maison. Tant que des commerçans intelligens n'établiront pas dans une ville algérienne des bazars de cette espèce, les caravanes, la douane aidant, continueront à se diriger vers Tunis, où le Berbère trouve à la fois des acheteurs pour ses dattes et des marchands pour ses besoins. Grâce à leur ordre, à leur économie, les habitans du Souf sont plus riches, plus propres, mieux vêtus que leurs voisins des fertiles oasis de l'Oued-Rir. Leurs maisons, bien tenues, sont ornées de miroirs et de petits vases en porcelaine, leurs vêtemens sont renfermés dans des coffres multicolores; la chambre de la femme, qui n'est point murée comme chez l'Arabe, est aussi ornée que les autres. Les hommes sont affables, les enfans gais et rieurs. Ces populations aiment la France, qui les protége contre les incursions des brigands tunisiens. Leurs petites mosquées à minarets peu élevés témoignent de la tiédeur de leurs croyances musulmanes; aussi les voyons-nous rester paisibles malgré les agitations actuelles de la Tunisie et les révoltes du Sahara occidental. Entre ces deux foyers de soulèvemens, le Sahara oriental reste calme, témoignant ainsi de la justice et de la fermeté des officiers qui le gouvernent. Les bons habitans du Souf recueilleront les fruits de cette sagesse, et si ma faible voix pouvait être entendue, je réclamerais pour eux les bienfaits

dont jouissent déjà les oasis de l'Oued-Rir, des puits artésiens. Il serait digne du gouvernement français de les affranchir du travail de Sisyphe que nécessitent leurs jardins creusés dans le sable, et de faire jaillir à la surface du sol ces eaux souterraines qui sont la vie de leurs dattiers. Que la sonde artésienne atteigne ces nappes bienfaisantes, et les oasis du Souf se multiplieront comme celles de l'Oued-Rir, et formeront un chapelet continu jusqu'aux frontières de la Tunisie, que la force des choses et le vœu des populations paisibles relieront tôt ou tard à la France africaine.

II. — RÉPARTITION DES POPULATIONS.

Quels sont les enseignemens de la géographie physique et de l'ethnographie sur la meilleure répartition à la surface du sol de l'Algérie des populations si diverses qui l'habitent? Il suffira d'un bref examen du pays pour répondre à cette question. La région littorale ou le Tell, prolongement de la France méridionale, est évidemment la portion la plus favorable à la colonisation. Le colon français y retrouve le climat un peu exagéré, mais enfin le climat de la France. Voisin de la mer, il communique facilement avec son pays, et se sent pour ainsi dire plus près du sein de la mère-patrie. Les cultures sont les mêmes : céréales, oliviers, orangers, tabac, légumes en primeur. Les ports d'embarquement n'étant pas éloignés, les transports ne sont ni longs, ni coûteux. Or c'est une question capitale dans la lutte qui s'établit nécessairement entre le colon et le cultivateur indigène; pour celui-ci, le temps n'a point de valeur : ses chameaux, broutant les herbes qui croissent sur le bord de la route, ne lui coûtent rien. L'Arabe lui-même emporte quelques dattes et la farine dont il fait ses galettes; la nuit, il dort en plein air à côté de ses dromadaires. Un transport, même lointain, n'augmente pas le prix des objets transportés. Il n'en est pas de même du colon. S'il est placé dans l'intérieur des terres, ses produits, arrivés au port d'embarquement, sont grevés de frais proportionnels à la longueur du trajet. De là une concurrence où le colon est vaincu d'autant plus sûrement qu'il ne saurait produire le blé au même prix que l'Arabe : celui-ci, entamant à peine le sol avec son araire de bois, va errer au loin pendant que sa récolte mûrit et revient seulement pour la recueillir et la vendre. Un rendement de trois ou quatre est un bénéfice pour lui; pour le colon, ce serait une perte. D'un autre côté, ne serait-il pas souverainement injuste d'accorder aux Arabes de bonnes terres, qu'ils cultiveront toujours fort mal, et de les refuser au colon, qui en tirerait tous les produits qu'elles peuvent donner? D'ailleurs l'expérience a parlé : c'est dans le Tell que la colonisation a le mieux réussi. La Mitidja est une large vallée

dont la fertilité égale actuellement celle des plaines les plus renommées de la France. La province d'Oran se peuple d'Européens, et les colons maltais, espagnols du continent et des îles Baléares ont réussi partout où ils se sont établis.

Simple naturaliste, je me déclare incompétent pour discuter les mesures administratives propres à favoriser la colonisation. Cependant une chose me paraît évidente : la réglementation excessive et le système de tracasseries involontaires qui en est la conséquence forcée sont là, comme ailleurs, le vice de l'administration française. Toutes ces conditions imposées aux arrivans, toutes ces concessions provisoires avec lesquelles un colon reste pendant des années sur son terrain sans savoir s'il en sera un jour propriétaire, sont évidemment de fausses mesures. Imitons les pays où la colonisation réussit, les États-Unis; vendez le sol et ne cherchez pas à prévenir des abus moindres que ceux dont on se plaint, ou bien suivez les plans du maréchal Bugeaud, favorisez l'établissement en Algérie des soldats libérés de l'armée d'Afrique, donnez-leur des terres avec les bâtimens d'exploitation, rendez-les propriétaires, et ils s'attacheront au sol qu'ils auront conquis et fécondé. Avant tout, que l'administration soit une et que la colonie ne reste pas soumise à deux régimes, le régime militaire et le régime civil; c'est là la plaie vive de l'Algérie, et, quand on considère les services que l'armée a rendus et rend encore à la colonie, l'hésitation n'est pas possible. L'armée seule est puissante. Qu'il s'agisse de faire une route, un pont, de fonder une ville, le génie civil n'a point de bras à sa disposition. Les Arabes ne veulent pas travailler, les Européens sont trop peu nombreux, la main-d'œuvre est hors de prix. L'atelier militaire est immédiatement formé, et les travaux s'achèvent avec une rapidité merveilleuse. La netteté et la promptitude des décisions militaires sont un bien dans un pays à moitié civilisé. Les formalités sans fin de l'administration civile, la circulation si lente des dossiers passant à travers toutes les autorités hiérarchiques et se multipliant indéfiniment pendant le trajet, compliquent et paralysent tout. Nous nous en plaignons en France, dans le pays où nous sommes nés, où nous sommes établis; mais qu'on se figure les angoisses d'un pauvre colon attendant, sur une terre étrangère et en usant ses dernières ressources, une décision qui n'arrive pas. L'administration la plus expéditive est dans ce cas la meilleure, et une réponse prompte et catégorique préférable à tous les ambages et à toutes les formalités. Quant aux Arabes, vouloir qu'ils comprennent l'idée abstraite d'une autorité morale, sans armes, sans insignes, vouloir qu'un peuple venu d'Orient comprenne l'adage romain : *cedant arma togæ*, c'est une illusion pardonnable chez ceux qui n'ont jamais mis le pied en Asie ni en Afrique. Pour des

peuples qui ne jouissent pas de notre civilisation raffinée, cette notion métaphysique de l'autorité est beaucoup trop subtile. Pour un Africain et un Asiatique, l'autorité est à cheval, porte un sabre et un burnous rouge ou un uniforme chamarré de broderies. L'autorité, c'est la force effective sachant se faire respecter elle-même, un bras vigoureux capable d'exécuter l'arrêt que la bouche a prononcé. Les officiers de notre armée ont reçu notre éducation, ils partagent nos idées, nos opinions sur l'usage de l'autorité; comme nous, ils répugnent à l'abus de la force. Malgré des méfaits isolés que l'armée désavoue, nous pouvons remettre le sort des Arabes entre ses mains. Vainement d'ailleurs nous chercherions à les désabuser : pour eux, les chefs militaires seront toujours des chefs, et les personnages civils des légistes plus ou moins instruits. Que le lecteur me pardonne cette excursion dans un domaine qui n'est pas le mien; je reviens à mon sujet.

La région montagneuse appartient aux Kabyles : elle ne saurait être mieux habitée. Quand du haut du Fort-Napoléon on voit toutes les crêtes couronnées par des villages, toute la montagne cultivée, le Kabyle labourant des pentes qui dans d'autres pays seraient considérées comme inaccessibles, on reconnaît que cette population n'a besoin que d'être encouragée dans ses efforts persévérans pour faire rendre au sol tout ce qu'il peut produire. En mettant fin aux dissensions civiles, en empêchant les luttes incessantes de village à village, l'administration française a rendu à ces populations le plus grand service qu'elles puissent en attendre. Enseigner aux Kabyles à cultiver la vigne pour en faire du vin, substituer le châtaignier, qui prospère admirablement dans ces terrains siliceux, au chêne, et par conséquent remplacer les glands par des châtaignes, greffer les oliviers, apprendre aux Kabyles à fabriquer de la bonne huile, tels sont les élémens de prospérité que nous avons à développer dans l'intérêt des Kabyles, de la colonie et de la métropole.

Nous avons cherché à donner une idée de la région des hauts plateaux, froids, dénudés, impropres à la culture des céréales, l'orge exceptée : voilà le vrai domaine de l'Arabe nomade vivant sous la tente au milieu de ses troupeaux. L'hiver dans le Sahara, l'été sur les plateaux, il se déplace sans cesse et obéit à son instinct séculaire. Vouloir le fixer immédiatement, c'est méconnaître l'influence toute-puissante de l'hérédité sur les habitudes des hommes et des animaux. Les Arabes sont nomades depuis l'origine du monde, en faisant remonter cette origine à six mille ans suivant la chronologie biblique, et depuis un nombre de siècles bien plus considérable, si on accepte les témoignages des antiquités égyptiennes et les données de la géologie moderne. Errer est devenu pour l'Arabe un besoin impérieux, irrésistible, auquel il ne saurait se soustraire. Ce

besoin est plus fort que sa volonté : il voudrait se fixer qu'il ne le pourrait pas. L'attrait de la propriété, le bien-être qui résulte d'une résidence fixe, la richesse même ne sauraient compenser pour lui les charmes de cette vie libre, errante, qu'il mène depuis tant de générations. Ayez recours à la force, il périra comme ont péri les Indiens de l'Amérique du Nord, qu'on a voulu fixer en leur créant une vie facile et agréable. D'ailleurs l'expérience a prononcé. On a bâti des villages, avec une mosquée au milieu, entourés de champs fertiles; on a appelé les Arabes les plus misérables parmi ces misérables nomades, on leur a donné des instrumens de culture et des semences : ils sont venus, ils ont planté leurs tentes près des maisons, dans lesquelles ils ont parqué leurs moutons : au bout de quelque temps, la nostalgie s'est emparée d'eux, et ils sont partis. Des siècles sont nécessaires pour changer des instincts qui sont l'œuvre des siècles : c'est une loi de l'organisation vraie pour les hommes, vraie pour les animaux. Fixer des nomades ou fixer des hirondelles, tentatives du même genre et aussi vaines l'une que l'autre. L'hirondelle se brise la tête contre les barreaux de sa cage quand l'heure de la migration est venue; l'Arabe est de même, il faut qu'il parte, et si vous le retenez, il dépérit et il meurt. Abandonnez-lui donc cette vaste région des hauts plateaux et ces portions du Sahara que le manque d'eau condamne à une éternelle stérilité. Qu'il promène librement ses nombreux troupeaux de la montagne à la plaine et de la plaine à la montagne. Une région impropre à la culture sera utilisée autant qu'elle peut l'être dans l'état actuel de la colonisation. Les moutons, par leur chair et par leur laine, sont une précieuse ressource pour la France et pour l'Algérie, la base de la nourriture animale dans toute la région méditerranéenne. Peu à peu, avec le temps, au contact de la civilisation, cette humeur vagabonde pourra se modifier; mais le temps est un élément dont nul progrès ne saurait se passer. Une vérité ne s'établit qu'avec l'aide du temps, et on ne modifie les habitudes d'un peuple qu'en préparant le succès par l'action lente des siècles, la plus puissante de toutes dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique.

Le Berbère est dans les oasis ce que le Kabyle est sur les montagnes : sédentaire, cultivateur, ami de la paix, il a besoin de la protection française contre l'Arabe, qui l'opprimait depuis si longtemps. Habitant la lisière de la région tropicale, accoutumé à la chaleur, il peut ajouter à ses cultures celles que cette zone nous offre dans d'autres contrées. C'est sur les confins du Sahara que le coton, la cochenille, peut-être même la canne à sucre, pourront être essayés à la condition de procéder avec prudence et sans précipitation. Toute culture qui prospère au Sénégal a des chances de

réussite sur le versant méridional de l'Atlas; mais la salure du sol, la rareté des pluies, l'inconstance des cours d'eau sont des élémens défavorables qui ne doivent pas être oubliés. Les dattes sont et seront toujours le produit principal de cette région et la base de l'alimentation des habitans du Sahara; mais l'exportation n'a pas atteint ses dernières limites, et ce fruit excellent sera d'autant plus recherché en Europe qu'il deviendra plus commun. La faculté qu'il a de se conserver pour ainsi dire indéfiniment le rend précieux pour les régions septentrionales du globe où les fruits des pays tempérés ne mûrissent plus, et où l'économie réclame cependant, comme partout, une certaine proportion de nourriture végétale.

Terminant ici ces remarques sur la répartition des populations algériennes d'après les données de la physique du globe, de la climatologie, de la géographie botanique et de l'agriculture, je crois pouvoir dire avec assurance, comme la plupart des écrivains qui m'ont précédé : Aux colons, le Tell; aux Kabyles, la montagne; aux Arabes nomades, les hauts plateaux et les pâturages du Sahara; aux Berbères, les oasis, et à tous une administration unique, simple, expéditive et pratique!

III. — LA VIE AU DÉSERT.

On s'est demandé peut-être quelles fatigues nous avions supportées, quels dangers nous avons courus pendant notre voyage dans le désert. Nous n'avons point supporté de fatigues, nous n'avons pas couru de dangers. Grâce à la prévoyance du capitaine Zickel et à la protection du général Desvaux, ce voyage dans le Sahara pendant l'hiver n'a été qu'un voyage d'agrément. Voici l'emploi de nos journées : levés avant le jour, nous sortions de nos tentes. Le zouave qui remplissait les importantes fonctions de cuisinier avait déjà allumé le feu où chauffait notre café. Nous l'avalions sans le déguster, car l'eau saumâtre qui servait à l'infuser ôtait à la fève de Moka l'arome et le goût qui l'ont rendue si chère à toutes les nations. En même temps nos soldats, aidés des Arabes, abattaient les tentes et chargeaient les chameaux accroupis. Le spahi Bechir, orné du burnous rouge, emblème de son autorité, donnait ses ordres aux Arabes, dont le parlage incessant et la maladresse impatientaient nos hommes. On détachait les chevaux et les mulets, qui avaient passé la nuit au piquet, et quand le disque du soleil commençait à s'élever au-dessus de l'horizon, nous montions à cheval. L'air était frais, entre 6 et 10 degrés au-dessus de zéro. On partait : les chameaux suivaient de loin. Nous marchions au pas. Souvent l'un de nous descendait; une pierre, une plante, un insecte avaient attiré ses regards. Son cheval l'attendait la bride pendante à terre,

comme s'il eût été attaché. C'est une habitude des chevaux arabes dont le voyageur sent tout le prix. Souvent nous nous hélions pour nous montrer un objet curieux, les débris d'un œuf d'autruche, une couche géologique, une plante, une coquille nouvelles; chacun faisait ses remarques, émettait ses doutes : une discussion scientifique s'engageait et se continuait à cheval. Vers dix heures, on faisait halte : c'était presque toujours dans un endroit remarquable, sur un monticule, près d'un puits artésien ou dans une localité intéressante pour le géologue ou le botaniste. On enlevait la bride des chevaux et des mulets, qui broutaient philosophiquement l'herbe ou l'arbuste qu'ils voyaient à leurs pieds. Je ne parlerai pas de ces chevaux une troisième fois sans rendre hommage à toutes les qualités qui les distinguent. Qui n'a pas vu le cheval arabe dans le désert ne peut se faire une idée de la résistance à la fatigue, de la sobriété, de la douceur et de l'intelligence de ces animaux. Passer la nuit en plein air avec le froid ou la pluie après avoir mangé un peu d'orge, brouté les plantes vertes ou sèches qui se trouvent aux environs, boire de l'eau saumâtre ou s'en passer quand il n'y en a pas, marcher tout le jour dans le sable sans que jamais ces jarrets d'acier trahissent la moindre fatigue, sont les qualités ordinaires de ces chevaux. Il y a plus : le soir, après une longue journée, que les Arabes fassent claquer leur langue et les excitent par leurs cris, ils s'élancent pleins d'ardeur, cherchant à se dépasser mutuellement. Ces chevaux si ardens sont néanmoins très dociles; ils réunissent en un mot toutes les qualités qu'on peut exiger de ce noble animal, supérieurs mille fois à ces coursiers factices, maigres comme Rossinante, et qui, comme elle, galopent une fois dans leur vie, gagnent un prix et ne sont plus bons à rien qu'à orner comme des reliques les *boxes* d'une écurie en renom. Revenons à notre halte du matin. Un de nos zouaves tirait de son bissac quelques provisions, presque toujours du mouton rôti et des dattes. Le repas ne durait pas longtemps; chacun prenait ses notes sur les objets vus dans la matinée, et nous repartions. Dans la saison où nous étions en voyage, le désert est animé; plusieurs fois par jour nous apercevions à l'horizon les chameaux d'une caravane grands comme des moutons. La caravane approchait, les chameaux grandissaient; ils étaient suivis d'Arabes marchant jambes et pieds nus, couverts de leurs burnous attachés avec une corde roulée autour de la tête, et portant de longs fusils et de vieux sabres. Des femmes avec de petits enfans à la mamelle, des groupes de petits garçons et de petites filles presque nus étaient souvent juchés au-dessus de la charge du dromadaire. Dans les caravanes composées d'une famille riche ou appartenant à un chef, les femmes et les enfans étaient ca-

chés dans ces énormes palanquins formés d'étoffes aux vives couleurs, garnis de tapis et de coussins, qu'Horace Vernet a popularisés dans son tableau de *la Smala*.

Nous n'avons point rencontré de tribu entière en voyage. C'est un tableau pittoresque. M. Eugène Fromentin, qui se sert de la plume aussi bien que de la brosse, l'a peint de main de maître (1). La plupart des chameaux sont chargés de marchandises, de blé, de farine, de dattes, de tabac, de cannes faites avec la nervure moyenne de feuilles de palmier, de quelques étoffes, et d'outres pleines d'eau. Plusieurs fois nous avons vu des chamelles qui avaient mis bas pendant le voyage porter sur leur dos le petit dromadaire nouveau-né. Plus tard il suivra sa mère comme un poulain, jusqu'à l'âge où il sera assez fort pour être chargé lui-même d'un fardeau. Dans le désert, les chameaux ne marchent pas à la file, mais de front ou sans ordre. Continuellement ils balancent leurs longs cous et broutent les herbes qui sont à leur portée; aussi, sauf dans le sable, le trajet des caravanes est-il marqué par des sentiers parallèles, souvent au nombre de huit ou dix. Les dromadaires suivent ces sentiers ou en créent d'autres lorsque les plantes sont complétement rongées. Quand nous croisions ces caravanes, nos Arabes échangeaient quelques paroles avec les nomades, puis les deux caravanes, arrêtées pendant quelques instans, s'éloignaient l'une de l'autre comme deux convois de chemin de fer qui se séparent après avoir séjourné quelques instans ensemble à la même station. Il n'est pas rare de rencontrer un Arabe monté sur son chameau, et s'enfonçant tout seul dans le désert. Portant dans un sac sa pâte de dattes sèches, il s'arrêtera le soir près d'un puits qu'il connaît, s'enveloppera dans son burnous et dormira à côté de son dromadaire accroupi. Demandez-lui où il va, il vous répondra; mais le motif qui lui fait entreprendre son voyage est souvent des plus futiles, savoir des nouvelles, assister à un marché où il n'a rien à vendre et rien à acheter, visiter un marabout; il voyage pour voyager, il est nomade : errer est son état normal, et dans le Tell, où l'on voit tant d'Arabes sur les chemins et si peu dans les champs, on serait tenté de dire qu'ils obéissent à un besoin de se déplacer, mais ne vont en réalité nulle part.

Dans le Souf, ou désert de sable, les rencontres étaient plus rares, et les caravanes moins nombreuses. Presque toutes se dirigeaient vers Tunis. Nous les rencontrions le plus souvent près des puits creusés de loin en loin entre les dunes, puits peu profonds et munis presque toujours d'un arbre à bascule et d'une auge : ils me

(1) *Un Été dans le Sahara*, p. 235.

rappelaient les puits finlandais sur les bords du fleuve Torneo; mais quelle différence dans l'aspect du pays, et surtout dans le costume et la physionomie des hommes qui entouraient ces puits! Dans le désert, nous avions sous les yeux les scènes de la Bible. Les chameaux entouraient l'auge qu'un jeune Arabe remplissait avec une outre en peau de chèvre attachée à la corde qui plongeait dans le puits. Les animaux buvaient lentement, et quand ils avaient fini, ils relevaient la tête; mais si le conducteur jugeait que leur panse ne fût pas suffisamment remplie pour le trajet qu'ils avaient à parcourir, il tirait sur la corde attachée à leur tête, qu'il abaissait vers l'auge : l'animal comprenait que le voyage jusqu'au puits le plus rapproché serait long, et se remettait à boire. Souvent un vieillard à barbe blanche était majestueusement assis à l'écart, tournant son chapelet entre ses doigts : c'était le père, le chef de cette famille; c'était Abraham. Une jeune fille demi-voilée, dont les yeux noirs brillaient entre les plis du haïk, présentait une amphore appuyée sur sa hanche; le jeune Arabe la remplissait avec l'outre que la bascule faisait sortir du puits : c'était Rachel et Jacob. Des enfans presque nus jouaient sur le sable; les moutons et les chèvres, contenus par leurs bergers, attendaient leur tour pour s'approcher de l'auge et s'abreuver de l'eau salée. N'est-ce pas un tableau de la vie des patriarches dont les descendans étaient sous nos yeux, et Horace Vernet n'a-t-il pas eu mille fois raison de peindre les scènes bibliques avec les costumes arabes? Chez ce peuple où rien ne change, le costume a dû rester le même, comme les mœurs et les croyances. Le monothéisme musulman diffère bien peu du monothéisme judaïque : un prophète de plus, Mahomet, voilà la seule addition importante.

Le soir, vers le coucher du soleil, nous nous apprêtions à bivaquer. On choisissait de préférence le voisinage d'un puits ou une localité riche en arbrisseaux ligneux à longues racines. Un feu était allumé, et ces broussailles desséchées pendant tout l'été flambaient en un instant. Le cuisinier creusait dans le sable un fourneau improvisé et commençait son œuvre. Les chevaux étaient entravés à une seule corde fixée par des piquets. S'ils arrachent ces piquets et se sauvent, ils ne peuvent pas se séparer, et on les rattrape plus facilement. Pendant ce temps, les chameaux, toujours en arrière, nous avaient rejoints; ils s'accroupissaient en grommelant; on les débarrassait de leurs fardeaux, et trois tentes se dressaient, deux pour nous, une pour les zouaves. Les cantines, grands coffres en bois qu'on peut charger indifféremment sur des mulets et sur des chameaux, étaient placées sous les tentes. Sur ces cantines, qui contenaient nos effets et nos collections, on fixait des fonds de sangle

portant un matelas qui nous servait de lit. Sous l'une des tentes, on mettait la table, des plians étaient disposés autour, et nous prenions place comme nous l'eussions fait en plein pays civilisé. Le premier appétit satisfait, venait la causerie : on parlait des événemens de la journée et des projets du lendemain, puis de l'Algérie et de son avenir, de la Suisse, de l'Alsace, de Paris, de l'Institut, de la science et des savans. L'heure du sommeil arrivait ainsi rapidement, et nous nous couchions sûrs de dormir profondément après une journée si bien remplie.

Notre bivac n'était pas toujours solitaire. Un brigand appelé Ben-Asser, à la tête de cent cavaliers, faisait à cette époque des incursions sur le territoire français et trouvait un refuge en Tunisie. Le bey, informé de ses déprédations par le gouverneur de la province, était, comme toujours, impuissant à les réprimer. Ben-Asser attaquait les petites caravanes, essayait même de rançonner les villages. Nous avons vu non loin des côtes orientales du Chott-Melrir les squelettes de quatre chameaux qui avaient péri dans une de ces attaques. Des spahis bleus avaient été envoyés contre lui, et vingt brigands avaient été tués dans un combat de cavalerie. Ces spahis étaient campés à Gbila, et leur chef espérait bien surprendre de nouveau l'audacieux maraudeur. Dans sa prévoyante sollicitude, le général Desvaux avait donné ordre aux caravanes du Souf se dirigeant vers le nord de se réunir dans le village de Guemar. Nous partîmes donc avec cent chameaux et environ cent cinquante Arabes portant les armes les plus bizarres et les plus variées. Le soir du 6 décembre, nous bivaquâmes sur un plateau couvert d'arbrisseaux ligneux. Les Arabes s'établirent autour de nous, bientôt vingt-cinq feux flambèrent vers le ciel et illuminèrent le désert; quelques-uns étaient éloignés, car chaque campement occupe une assez large place. Les Arabes, rangés en cercle autour de leur feu, cuisaient leurs galettes; elles se composent d'une pâte de farine bien pétrie dans laquelle ils enveloppent de l'ail et des tomates vertes, puis ils creusent un trou elliptique dans le sable, mettent de la braise au fond, placent la galette au-dessus et la recouvrent de cendre et de terre. En attendant qu'elle fût cuite, ils mangeaient leur pâte de dattes et buvaient de l'eau saumâtre. Un fifre et un tambourin se faisaient entendre à un bivac éloigné. Dans la plupart des groupes, la conversation était des plus animées; dans quelques-uns il y avait un narrateur que tous écoutaient : le merveilleux fait toujours le fond de tous ces contes, dont quelques-uns sont charmans. Je me figure que l'histoire de Joseph vendu par ses frères, celle de Moïse sauvé des eaux, ont dû naître ainsi dans l'imagination d'un conteur arabe, autour d'un feu de bivac, pendant une belle nuit du

désert. Peu à peu cependant les bruits cessèrent, les feux s'éteignirent, et les Arabes, la tête cachée sous leurs burnous, s'endormirent malgré une pluie assez forte qui dura toute la nuit. Nous avions jusque dans le Sahara le retentissement du temps affreux qui régnait en France et sur la Méditerranée au commencement de décembre. Un vent de nord-ouest, soufflant par rafales, nous lançait les dernières ondées; au sud, le ciel était clair, et cette pluie, si insolite dans le Sahara au mois de décembre, s'arrêtait aux limites septentrionales du désert.

Nous ne campions pas toujours. Dans l'Oued-Rir, semé d'oasis, nous passions la nuit sous le toit hospitalier des cheikhs ou maires des villages connus du capitaine Zickel. Une heure avant d'arriver à l'oasis, il envoyait en avant le spahi Bechir prévenir le cheikh de notre arrivée. Bechir partait au grand galop de son cheval gris pommelé et disparaissait bientôt à l'horizon. Non loin de l'oasis, nous apercevions le cheikh, orné de son burnous rouge et entouré des principaux habitans du village, venant à cheval à notre rencontre. A 50 mètres de distance, la troupe s'arrêtait, tous mettaient pied à terre et s'approchaient pour baiser la main du capitaine *tal-el-ma* (le capitaine qui fait monter l'eau), surnom de M. Zickel dans le désert. En même temps ils portaient alternativement la main à la tête et au cœur. Ignorant notre qualité, ou nous prenant pour des *mercanti*, gens de négoce pour lesquels ils ont une médiocre estime, ils ne nous adressaient pas la parole; mais dès que le capitaine leur avait dit : « Je vous présente nos amis, » suivant la formule orientale, alors ils venaient nous donner une cordiale poignée de main, témoignant par leurs gestes du bonheur qu'ils avaient de nous recevoir. Il est impossible de se figurer la noblesse de manières qui distingue ces villageois. C'est un mélange de grandeur, de simplicité et de cordialité affectueuse réunissant tout ce que nous exigeons de la plus exquise politesse. Après cet accueil, nos hôtes rejoignaient leurs chevaux, qui n'avaient pas bougé de place, se mettaient en selle et nous précédaient pour entrer dans le village. Les enfans, entassés à l'entrée, nous saluaient de leurs cris et se sauvaient immédiatement après; les femmes se cachaient pour regarder à travers les portes entre-bâillées ou les nattes tendues devant les meurtrières qui tiennent lieu de fenêtres. Nous entrions dans la maison du cheikh, plus grande en général que les autres. La salle était garnie d'un tapis et entourée de coussins. Notre cuisinier apprêtait notre repas, le cheikh de son côté nous offrait la *diffa*, composée ordinairement de couscoussou assaisonné à la sauce au piment, de mouton coupé en morceaux et bouilli, de volailles et de dattes. Nous mettions les deux repas en commun et nous invitions

les cheikhs à dîner avec nous : ils acceptaient toujours; mais la plupart s'abstenaient de vin et de lard. Quelques-uns, secouant les préjugés, buvaient du vin, des liqueurs, et mangeaient du porc. Nous les avions appelés les cheikhs voltairiens; c'étaient les plus éclairés, et la manière dont ils discutaient avec le capitaine pour obtenir la faveur d'un puits, cherchant à réduire la contribution de l'oasis qui devait en profiter et à mettre tous les frais à la charge de l'état, eût fait honneur au maire d'une commune normande débattant avec son sous-préfet les intérêts de ses administrés. Le capitaine avait beau leur dire de s'adresser au gouverneur de la province, ils se persuadaient difficilement que celui qui a le pouvoir de faire monter l'eau n'eût pas le droit de lui ordonner de jaillir où il lui plaît. Pendant le repas, les gens du village, entrant et sortant librement, écoutaient sans y prendre part une conversation qui les intéressait si vivement. C'est dans le Souf, grâce aux recommandations du caïd de Tougourt, Si-Ali-Bey, ancien prisonnier d'Abd-el-Kader, que les réceptions furent les plus brillantes. Le califat Si-Ali-ben-Amar, placé sous les ordres du caïd, son cousin, vint à notre rencontre avec toutes les autorités, cheikhs, caïds, cadis, etc., et nous fit les honneurs d'une fantasia. Les cheikhs plus modestes des villages pauvres venaient au-devant de nous, montés sur ces petits ânes gris clair du Sahara qui suivent les dromadaires en portant un homme ou un fardeau équivalent. La réception n'en était pas moins cordiale; mais nous campions près du village, redoutant d'entrer dans les maisons dont les nattes et les tapis recèlent souvent des habitans qu'il est fort désagréable d'emporter comme souvenirs de l'hospitalité arabe. A Tougourt, capitale de l'Oued-Rir, nous reprîmes pendant quelques jours les habitudes de la civilisation. Logés dans la caserne fortifiée établie près de la ville, le commandant de la place, M. Auer, nous admit à sa table hospitalière. Par une heureuse coïncidence, nous rencontrâmes le commandant du district de Biskra, M. Forgemolle, revenant d'une tournée dans le Souf avec plusieurs officiers. L'un d'eux, M. Bertomieu, était photographe. Le caïd posa devant lui à cheval, le faucon sur le poing, ses lévriers couchés près de lui. Le même jour, groupés sur la place publique de Tougourt, devant les habitans rassemblés, nos dromadaires chargés de palanquins formant le second plan, nous fûmes photographiés avec le soleil du Sahara. De toutes les surprises de notre voyage, celle-ci fut la plus inattendue. Les officiers qui accompagnaient le commandant avaient cet entrain que donne la vie africaine : nos gamelles respectives furent mises en commun, les meilleurs vins, les meilleures conserves joyeusement sacrifiés. Le caïd à son tour voulut nous recevoir. Voltairien

à la caserne, il redevint musulman dans son palais, dont la cour était remplie de ses cliens. Cet agréable intermède divisa notre voyage en deux parties égales, consacrées la première à l'Oued-Rir, la seconde à l'Oued-Souf. Puisse-t-il avoir laissé dans la mémoire des officiers qui nous ont si bien accueillis d'aussi bons souvenirs que ceux que nous avons conservés du séjour de Tougourt!

Telle était notre vie dans le Sahara : un beau ciel, une température modérée, quelques pluies qui firent reverdir le désert, ajoutèrent encore aux charmes du voyage. Chaque jour, des spectacles grandioses s'offraient à notre vue. Tantôt c'était l'immensité d'un plateau sans limites, de larges vallées, de grands lacs, des dunes aux formes variées, une fertile oasis flanquée de villages entourés de fortifications pittoresques. La vue des montagnes lointaines ajoutait à ces aspects un charme inexprimable. S'élevant brusquement du bassin saharien, les derniers contre-forts de l'Atlas et de l'Aurès s'aperçoivent à des distances énormes. Le 7 décembre, étant encore à 40 kilomètres au sud du Chott-Melrir, nous revîmes leurs sommets poindre à l'horizon; mais pendant notre absence la neige les avait blanchis, et ils se détachaient d'autant mieux sur l'azur du ciel africain; c'était un souvenir des Alpes qui nous surprenait au milieu du désert. Une colonne expéditionnaire, envoyée dans le Souf, en revenait sous la conduite du général Desvaux; les soldats s'écrièrent, en revoyant les montagnes, comme le matelot après une longue traversée : « Terre! terre! » Ce cri sortant de poitrines haletantes pendant de longues marches dans le sable est d'une profonde vérité. Les montagnes sont la terre, la limite du désert; elles annoncent que les fatigues vont cesser, que la campagne est finie.

Le spectacle du ciel n'était pas moins intéressant que celui de la terre. Sur la mer et dans tout les pays plats où la coupole céleste s'arrondit au-dessus d'une surface unie sans relief et sans accidens, l'homme porte ses regards vers le ciel; la vue des nuages, du soleil, de l'aurore, du crépuscule, des étoiles, remplace l'aspect des lointains de la terre, des rivières, des lacs, des collines et des montagnes. Chaque coucher de soleil était une fête pour nos yeux, un étonnement pour notre intelligence, surtout lorsque l'atmosphère n'était pas complétement sereine. Les colorations sont alors plus vives et plus variées. A mesure que l'astre s'approche de l'horizon, les nuages gris et échevelés de la voûte du ciel, derniers émissaires des brouillards du nord, se frangent de teintes pourpres de plus en plus intenses, tandis que les contours arrondis des nuages blancs reposant sur les cimes lointaines, se bordent d'un éclatant liséré jaune et semblent enchâssés dans l'or qui remplit le couchant. Dès que le soleil est descendu sous l'horizon, une teinte rose des plus

douces se répand sur tout le ciel occidental. Émanation de l'astre disparu, elle colore toutes les montagnes. L'une d'elles, visible de Biskra, est appelée *Djebel-Hammar-Kreddou*, la montagne à la joue rose : elle mérite ce nom, car longtemps encore après le coucher du soleil elle conserve un reflet rose comme l'incarnat des joues d'une jeune fille. Par un effet de contraste avec le rouge, le bleu du ciel prend une teinte vert d'eau. Peu à peu le rose pâlit, l'arc éclairé se rétrécit, et la lumière qui l'illumine est blanche et pure comme celle qui doit briller dans l'éther au-delà des limites de notre atmosphère. Grâce à la transparence de l'air, tous les contours des objets terrestres sont parfaitement arrêtés. Les fines découpures des feuilles de palmier deviennent plus visibles qu'en plein jour, et, quand l'arbre tout entier se détache sur ces fonds alternativement jaunes, rouges et blancs, il semble que la poésie de ce noble végétal se révèle aux yeux pour la première fois. Cependant la nuit se fait. Les planètes, puis les grandes constellations apparaissent les premières : le ciel se peuple de myriades d'étoiles, sa voûte s'éclaire, la voie lactée, bande blanchâtre et effacée dans les hautes latitudes, semble une écharpe de diamans étincelans jetée sur le dôme céleste. La lune n'est plus cet astre blafard dont le regard mélancolique semble compatir à la tristesse de nos pays embrumés; c'est un disque brillant de l'argent le plus pur, réfléchissant sans les affaiblir les rayons qu'il reçoit, ou un croissant complété par la lumière cendrée qui dessine visiblement les contours de l'orbe tout entier. Tel fut le coucher de soleil du 13 décembre 1863, la veille de notre départ de Biskra; il nous émut profondément : c'était notre adieu aux soirées du désert.

Si maintenant nous voulons savoir quel est l'avenir de ces étranges contrées, consultons le passé. Les ruines des villes romaines les plus rapprochées du Sahara forment une ligne continue sur le versant septentrional de l'Aurès et les derniers contre-forts de l'Atlas. Des restes imposans de temples, de prétoires, de portes triomphales, témoignent du long séjour des Romains dans l'Afrique septentrionale et de l'état de leur civilisation. Quand on s'avance vers le désert, en suivant la route de Batna à Biskra, on trouve de myriamètre en myriamètre les traces des postes militaires établis sur des mamelons, près des défilés et au confluent des rivières : ils sont reconnaissables de loin aux pieds-droits des portes encore debout, aux grandes pierres taillées et aux poteries rouges qui jonchent le sol. Le dernier de ces postes est dans le désert, au sommet d'un monticule de gypse, à trois lieues des Zibans. Sur une des pierres, on a trouvé cette singulière inscription : *burgum speculatorum*, la forteresse de ceux qui surveillent le désert. Des temples, des portes

triomphales, quelques ponts et des postes militaires, voilà ce que les Romains ont laissé en Afrique. Notre dernière station militaire est plus loin que celle des Romains, elle est à Tougourt. Là un sous-lieutenant et un sergent français, commandant soixante tirailleurs indigènes, font régner la paix dans la partie la plus reculée du désert, empêchant la guerre d'oasis à oasis et arrêtant les incursions des brigands tunisiens. Les tranquilles habitans du *Souf* sont protégés contre les nomades, contre eux-mêmes et contre l'étranger. Jusqu'ici nous ne faisons qu'imiter les Romains; mais où nous les surpassons, c'est en jalonnant la route du désert et en dotant les oasis de puits artésiens qui leur rendent la vie. Notre poste le plus avancé n'est point un poste militaire, c'est le puits de Bardad, sur la route d'Ouargla, la première étape de celle de Tombouctou. Lorsqu'un jour les oasis se seront rejointes, grâce aux fontaines jaillissantes que le général Desvaux fait surgir de toutes parts, et qu'une forêt de palmiers unira Biskra à Tougourt, alors des rails s'ajouteront bout à bout sur ces plateaux désertiques que la nature semble avoir préparés pour les recevoir. La civilisation pénétrera dans le désert, rayonnant d'un côté vers l'Égypte, de l'autre vers le Sénégal : elle achèvera la mission des martyrs de la science et de l'humanité qui ont péri dans l'Afrique centrale en attaquant dans son repaire le monstre hideux de l'esclavage. Le christianisme a mis fin au servage antique, la France et l'Angleterre mettront fin à l'esclavage moderne. Les deux nations marchant l'une à la rencontre de l'autre, l'Angleterre partant du Cap, la France de l'Algérie et du Sénégal, se donneront la main au centre de l'Afrique, après avoir accompli cette grande œuvre. L'antique civilisation égyptienne dont les restes imposans forment la majestueuse avenue de monumens qui bordent le Nil depuis la Nubie jusqu'à l'isthme, qui ne séparera plus les deux mers, renaîtra transformée. Jadis hiératique et stationnaire, cette civilisation sera rationnelle et progressive; comme l'esprit humain lui-même, elle s'affranchira lentement, mais sûrement, des entraves politiques et religieuses qui la gênent encore.

CHARLES MARTINS.

LA BELGIQUE

ET

LA CRISE NOUVELLE

LE PARTI LIBÉRAL ET LE PARTI CATHOLIQUE.

I. *L'Église et l'État en Belgique*, par M. Laurent, professeur à l'université de Gand; Bruxelles 1862. — II. *Van Espen*, par le même. — III. *La Mainmorte et la Charité*, par M. Jean van Damme, 1857. — IV. *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*, par M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain, 1861. — V. *Assemblée générale des catholiques, première session à Malines*, 18-23 août 1863. — VI. *Histoire du Parlement belge*, 1830-1848, par Ernest van den Peereboom.

Lorsque la révolution de septembre 1830 eut séparé la Belgique de la Hollande, l'assemblée qui se réunit à Bruxelles sous le nom de *congrès* n'hésita pas à inscrire dans la constitution qu'elle était chargée d'élaborer des principes à bien des égards nouveaux chez les nations catholiques. Pour réagir contre la politique de compression où le gouvernement déchu s'était obstiné en vue d'un but d'ailleurs louable, la constituante belge adopta et suivit dans toutes ses applications le mot d'ordre de la révolution qui venait de s'accomplir : *liberté en tout et pour tous*. Avec une confiance juvénile et une généreuse audace qui rappelaient celle de la génération de 1789, elle transforma en lois fondamentales des nouveautés jusque-là universellement condamnées par les politiques prudens, et auxquelles la France, qui, elle aussi, venait de remanier ses institutions, ne semblait pas avoir songé un instant. Elle consacrait en termes aussi nets et aussi absolus que possible ces quatre libertés

cardinales symbolisées dans les statues de bronze groupées autour de la colonne que la reconnaissance nationale a élevée depuis à la mémoire du congrès : liberté de la presse, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté d'association. C'était placer l'état, complétement désarmé, face à face non seulement avec des individus munis de tous les droits garantis par la constitution, mais avec les groupes d'individus qui pourraient s'unir, se liguer pour le combattre, avec les associations qui pourraient naître à l'avenir, et, qui plus est, avec une association déjà formée, puissante par le nombre de ses membres, par l'empire de ses traditions, par la rigueur de ses doctrines, organisée comme une armée, ayant sa milice répandue dans tout le pays, et son chef suprême à l'étranger, l'église. Il fallait se transporter de l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, pour trouver un régime comparable à celui qu'on inaugurait si intrépidement en Belgique. Rien de semblable n'existait et n'existe encore sur le continent européen, ni même en Angleterre, où du moins l'église nationale est dans les mains de l'état. A peu près partout, les pouvoirs publics ont quelques moyens de surveiller les actes ou de limiter le nombre des associations qui leur semblent menacer l'ordre général ou la sécurité du pays. En France, le gouvernement peut invoquer tant de lois, de décrets et d'arrêtés, qu'il lui est facile, soit administrativement, soit en faisant agir la magistrature, d'atteindre toute espèce d'association, fût-ce même une société de bienfaisance, comme celle de Saint-Vincent-de-Paul ou une corporation religieuse, comme celle des capucins, expulsée naguère du département du Nord. La législation est si restrictive, qu'elle va jusqu'à entraver la liberté des cultes, formellement garantie par toutes les constitutions successives (1). En Suisse, les jésuites bannis du territoire de la confédération, les couvens de l'Argovie et du Tessin supprimés, montrent assez combien les lois cantonales et fédérales diffèrent à cet égard de celles qui règnent en Belgique, et ce n'est certes ni en Allemagne, ni en Espagne, ni en Portugal, ni en Italie, qu'il faut chercher une plus grande tolérance en cette matière. Partout la crainte des clubs ou celle des couvents a dicté des mesures préventives. En Belgique, le droit d'association est absolu ; on peut se réunir en n'importe quel endroit, pour n'importe quel but, en n'importe quel nombre, s'associer d'une manière permanente, se cotiser, former un budget, appeler la foule, la haranguer, lui prêcher l'opposition au gouvernement, couvrir le pays de clubs ou de couvens, assembler des *meetings* et

(1) Voyez l'excellent article de M. Prevost-Paradol sur cette matière dans la *Revue* du 15 septembre 1858.

répandre partout l'agitation ou le mécontentement. Tant qu'il n'y a pas révolte ouverte et voie de fait, le texte formel de la constitution arrête toute intervention de la justice ou de l'administration.

La liberté d'enseignement est également illimitée. Tandis que partout ailleurs on demande à celui qui entend se charger de la délicate mission d'instruire les enfans des preuves de capacité ou tout au moins de moralité, en Belgique chacun peut ouvrir une école là où il lui plaît, et enseigner à son gré. Plus d'autorisation préalable, plus de certificats, plus de surveillance d'aucune sorte. La presse aussi n'a plus à craindre ni restrictions, ni censures, ni entraves. On peut tout dire et tout écrire ; on peut soumettre à la critique non seulement les actes de l'autorité, mais les institutions du pays et jusqu'aux principes qui forment la base de l'ordre social. « La liberté de manifester ses opinions en toute matière est garantie, » dit la constitution. Chacun peut à sa volonté établir une imprimerie ou fonder un journal sans brevet, sans autorisation, sans cautionnement.

Dans les autres pays, l'état, qui paie les ministres des cultes, intervient dans leur nomination et exerce sur eux une autorité plus ou moins effective. Ici le clergé est rétribué, mais il est complétement indépendant du pouvoir civil : plus de droit de proposition pour la nomination aux siéges épiscopaux, plus d'appels comme d'abus pour arrêter les empiétemens de l'église ou pour rétablir l'ordre dans son sein, plus de *placet* pour empêcher la publication des actes de Rome, comme vient de le faire le gouvernement français à propos de l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse de Lyon. Le pape peut nommer évêques, les évêques peuvent nommer curés qui ils veulent, des étrangers, des hommes immoraux, incapables, hostiles aux institutions du pays : l'état doit toujours les salarier.

On le voit, le congrès n'avait reculé devant aucune des applications de ce large et séduisant programme, liberté en tout et pour tous; mais n'était-ce pas une entreprise bien périlleuse que de prodiguer ainsi toutes les libertés à un peuple qui en avait toujours été sevré depuis l'indépendance communale du moyen âge, et pour qui le régime hollandais n'avait été qu'une initiation insuffisante et d'ailleurs sans cesse contestée à la vie politique moderne? N'y avait-il pas imprudence à garantir à une nation émancipée d'hier un ensemble de droits que n'avait pas osé adopter un grand pays voisin mieux préparé à les exercer? On eût été disposé à le croire, et cependant trente-trois années de prospérité et de paix ont justifié l'œuvre hardie du congrès. Du jour où leur indépendance a été assurée, les provinces belges, si longtemps asservies à l'étranger, si souvent dévastées par les armées ennemies ou ruinées et ensanglan-

tées par leurs propres souverains, sont entrées dans une ère de progrès non interrompus. L'agriculture a doublé ses produits, l'industrie a au moins quadruplé les siens; la population a augmenté d'un tiers, et la richesse générale s'est accrue dans une proportion bien plus grande encore. Les arts ont couronné d'une manière éclatante ce développement matériel, et le pays a su pratiquer le régime parlementaire et user de ses nombreuses prérogatives avec un bon sens solide et une inaltérable modération qui lui ont valu les sympathies de l'Europe.

Si jusqu'à ce jour l'épreuve de la liberté a réussi en Belgique, c'est un résultat qu'il faut attribuer à des causes complexes dont voici, si je ne me trompe, les deux principales. En premier lieu, ni la nation ni le souverain que la nation s'est choisi n'ont eu peur de la liberté. Tous deux, le roi et la majorité, l'ont scrupuleusement respectée, même quand elle les gênait ou semblait offrir des dangers. Or c'est à la condition de ne s'effrayer ni des violences, ni des excès qui l'accompagnent parfois qu'on parvient à la conserver et qu'on se rend digne d'elle.

Macaulay exprime cette vérité par une image pleine de sens et de poésie. « L'Arioste, dit-il, nous raconte l'histoire d'une fée qui par une loi mystérieuse de sa nature était condamnée à paraître sous la forme d'un hideux serpent. Ceux qui la maltraitaient pendant le temps de sa métamorphose étaient à jamais exclus des bienfaits qu'elle prodiguait aux hommes; mais à ceux qui, en dépit de son aspect repoussant, avaient pitié d'elle et la protégeaient, elle se révélait plus tard sous la belle et céleste forme qui lui était naturelle : elle accompagnait leurs pas, exauçait tous leurs vœux, comblait leur demeure de richesses et les rendait heureux en amour et victorieux à la guerre. Telle est aussi cette déesse qu'on nomme la liberté. Parfois elle prend la forme d'un reptile hideux : elle rampe, elle menace, elle siffle, elle mord; mais malheur à ceux qui, saisis de dégoût, essaient de l'écraser, et heureux au contraire les hommes qui osent la recevoir sous sa forme horrible et dégradée! ils sont magnifiquement récompensés par elle au temps de sa beauté et de sa gloire. »

En 1846, les associations libérales de tous les pays envoyèrent à Bruxelles des délégués qui se formèrent en une sorte de convention pour fixer les principes de leur opinion et pour aviser aux moyens de combattre leurs adversaires, alors au pouvoir. Une haute autorité, pour laquelle le roi professait beaucoup de déférence, lui fit connaître qu'un « tel état de choses était incompatible avec l'existence d'un gouvernement légal et constitutionnel, » qu'il fallait y mettre un terme, maintenir le ministère et ne point transiger avec

les délégués des associations. Le roi Léopold se garda bien de suivre ce conseil; il respecta la liberté. Un an après, l'un des orateurs les plus marquans et les plus hardis de cette assemblée qui avait causé tant d'alarmes entrait dans le ministère nouveau qui guida la Belgique à travers les écueils que les révolutions européennes semèrent sur sa route, et depuis lors la liberté, cette Mélusine du monde politique, a bien récompensé le roi et la nation de la confiance qu'ils ont eue en elle.

La seconde cause qui explique le succès de la constitution de 1831, c'est que jusqu'à présent les deux partis qui se disputent le gouvernement ont su tour à tour être minorité (1). Or c'est à cette condition seule que le régime parlementaire peut durer. Il faut que la minorité accepte sa défaite, en recherche la raison et se prépare à prendre sa revanche en se faisant l'organe des vœux de la nation et l'interprète de ses véritables besoins. Si elle garde rancune et s'abstient, elle se suicide; si elle s'insurge, elle tue la liberté et perd le pays. D'ailleurs, chez un peuple vraiment libre, la minorité arrive vite à comprendre sa mission, d'abord parce qu'elle peut user à son gré et sans entraves de tous les moyens qui lui permettent de reconquérir la prépondérance, ensuite parce qu'elle voit que ses adversaires ayant réellement la supériorité numérique, il serait vain et insensé de se soulever contre eux.

La constitution de 1831 ayant produit les heureux résultats qu'on vient d'exposer, il est naturel que le peuple belge s'y soit fortement attaché et lui ait même voué une vénération presque superstitieuse; mais si, à quelques exceptions près que l'on fera connaître, on respecte généralement les lois fondamentales de l'état, la même unanimité est loin de se retrouver quand il s'agit de tirer de ces principes généraux les conséquences qu'ils renferment. Deux partis se sont formés qui se disputent le pouvoir, non pour s'emparer à l'envi des portefeuilles, comme le dit une vieille calomnie discréditée, mais pour avoir l'honneur d'appliquer leurs idées au gouvernement du pays. Que veulent ces partis? D'où viennent-ils et quel est leur avenir? Quelles sont les forces dont ils disposent et les principes qu'ils invoquent? Ces questions sont d'un intérêt général, car les problèmes qu'on discute en Belgique se retrouvent chez la plupart des autres nations catholiques, en Portugal, en Espagne, en Italie, en France, au Mexique, et en les étudiant en Belgique, c'est-à-dire dans un pays où ils peuvent se débattre en pleine lumière, on aura l'avantage d'en mieux saisir le caractère et la portée.

(1) Il y a cependant une exception à ce fait, mais elle est toute récente. Le parti qui se dit conservateur, impatient d'être en minorité au sein de la chambre des représentans, vient de refuser de siéger plus longtemps, afin d'obliger le ministère à une dissolution immédiate de la chambre, qui lui rendra, espère-t-il, la majorité.

I.

Il y a des contrées où l'on considère l'existence de partis politiques comme un danger pour l'état; en Belgique, on croit au contraire que le régime représentatif n'est fécond que quand il existe des partis nettement tranchés. Cette division restera en effet une nécessité tant que le pouvoir ne sera pas infaillible, et aussi longtemps que le monde sera imparfait, il y aura des opinions différentes sur les meilleurs moyens d'améliorer ce qui existe. Jamais on ne supprimera les partis qu'au prix de la liberté.

Le régime parlementaire a essentiellement besoin pour vivre de discussions et de lumière; dans le silence et les ténèbres, il languit et meurt. Qu'on ne s'effraie pas, si les dissidences se dessinent dans toute leur âpreté et si les opinions s'entre-choquent à grand bruit: c'est seulement à cette condition que la liberté peut s'implanter et durer. Il lui faut cet air vif et agité qui trempe les caractères et affermit les convictions. « Chez les peuples libres, dit Tocqueville, on ne gouverne que par les partis, ou plutôt le gouvernement, c'est un parti qui a le pouvoir. Le gouvernement y est d'autant plus puissant, persévérant, prévoyant et fort, qu'il existe dans le sein du peuple des partis plus compactes et plus permanens. » A défaut de principes généraux et de grands partis qui les défendent, les chambres législatives se divisent en de petites fractions qui représentent des intérêts de localité, des opinions isolées ou des prétentions individuelles qu'il faut satisfaire ou endormir. Toute ambition personnelle est une voix avec laquelle il faut compter, ou qu'on espère séduire. Ne pouvant s'appuyer sur aucun groupe permanent d'adhésions dictées par la communauté des vues, le ministère est réduit à mendier des votes, à s'humilier devant qui lui résiste, à combler de faveurs qui le soutient, et à diminuer ainsi et lui-même et ceux auxquels il s'adresse. Les cabinets naissent alors au hasard, vivent au jour le jour de concessions et de faiblesses et tombent par surprise sans qu'on sache pourquoi, ainsi qu'on l'a vu souvent dans deux pays d'ailleurs si différens, en Espagne et en Hollande. Au contraire, quand deux partis nettement accusés sont en présence, les hommes qui gouvernent, sûrs d'une majorité tenue de les soutenir sous peine de défection, peuvent dédaigner les exigences individuelles pour imprimer à l'administration une marche ferme et pour ne s'occuper que de l'intérêt général. Les questions sur lesquelles on se divise sont si clairement posées qu'on ne saurait passer d'un parti dans un autre sans avouer qu'on était extrêmement ignorant, ou sans donner lieu de croire qu'on écoute son intérêt plus que sa conscience. Aussi faut-il en Belgique rendre

cette justice aux deux partis en présence, que les défections politiques ont été très rares, toujours flétries par l'opinion, et mal accueillies par ceux-là mêmes qui en profitaient. Une lutte constante a porté si haut le niveau de la moralité des hommes publics des deux camps opposés, que jamais le moindre soupçon de corruption n'est venu effleurer le caractère de l'un d'eux. Loin donc de se plaindre de l'existence des partis, on s'accorde à reconnaître que c'est grâce à eux que le régime représentatif a réussi, et que la vie politique s'est répandue dans le pays.

Il n'y a en Belgique que deux partis, le parti *libéral* et le parti *catholique*. Le premier a toujours accepté son nom. Le second a longtemps répudié le sien pour essayer de s'emparer de celui de *conservateur;* mais depuis qu'il a adopté le mot d'ordre de M. de Montalembert : « alliance de l'église et de la démocratie, » et qu'il a pris l'initiative de certaines réformes dites démocratiques, il ne prétend plus à ce titre, et il semble se résoudre à porter le nom que l'habitude lui a imposé. A première vue, ces désignations paraissent peu caractéristiques, car les partisans des deux opinions se proclament également très catholiques et très libéraux. Les catholiques soutiennent qu'ils sont les vrais représentans et les seuls défenseurs de la liberté, et ils traitent leurs adversaires de despotes. D'autre part, les libéraux déclarent qu'ils sont sincèrement attachés au catholicisme, et ils le prouvent en augmentant le salaire des ministres de ce culte et en prodiguant les subsides pour les églises, les presbytères et les séminaires; mais si dans les deux camps on respecte également le catholicisme et la liberté, d'où vient cette lutte sans cesse plus ardente qui amène au scrutin jusqu'au dernier électeur valide (1)? Est-ce, comme on l'affirme, l'effet d'un malentendu, la suite d'une équivoque? On pourrait le croire, si le débat qui s'agite en Belgique entre catholiques et libéraux n'était pas au fond un simple épisode de la grande lutte engagée partout entre l'église, qui veut maintenir sa domination, et la société laïque, qui la repousse, une des phases principales de cette crise que traversent en ce moment les peuples catholiques (2). Pour s'en convaincre, il suffit d'interroger l'histoire ; elle va nous montrer comment ces partis sont nés, quels sont leurs antécédens, leurs principes, et comment les libertés inscrites dans la constitution belge devaient inévitablement faire éclater leur hostilité.

(1) En 1851, 64 électeurs sur 100 prennent part au vote, en 1852 75, en 1857 84, et en 1863, là où il y a lutte, 90 sur 100. Ce chiffre montre que, déduction faite des morts, des malades et des absens, tous les électeurs ont voté, marque certaine de la passion politique qui anime les deux partis, et preuve évidente que de graves intérêts généraux sont en jeu.

(2) Voyez dans la *Revue* du 15 février 1863 *la Crise religieuse au dix-neuvième siècle.*

Au XVIe siècle, tandis que la Hollande fonde son indépendance en adoptant la réforme, la Belgique, trahie par le clergé et par l'aristocratie, retombe sous le joug de l'Espagne. Alors commence une sombre période qui dure deux siècles. Les glorieuses communes du moyen âge perdent leur population, leur richesse et leur énergie; le commerce, l'industrie périssent, l'agriculture même déclina : seuls, les couvens se multiplient et s'enrichissent. Tout mouvement littéraire ou scientifique fut comprimé, étouffé. Pendant qu'en Hollande tout un groupe de penseurs éminens se mettait à la tête de la rénovation des sciences et de la philosophie, en Belgique la vie intellectuelle était anéantie. Plongée dans un engourdissement mortel, elle restait entièrement étrangère au réveil des esprits qui signala le XVIIe et le XVIIIe siècle. Le clergé régnait en maître, et les jésuites dominaient le clergé. Pour donner une idée du régime de ce temps, il suffit de rappeler qu'un édit du 12 février 1739 prononçait la peine de mort et la confiscation des biens « contre tous ceux qui auraient osé composer, vendre ou distribuer quelques libelles ou écrits impugnant aucun point de notre sainte religion, » et que même en 1761 l'impératrice Marie-Thérèse était obligée de publier un décret pour s'opposer à la mise à exécution de l'*index* prononcé contre les œuvres de Bossuet, qu'on voulait partout livrer aux flammes. Un savant canoniste, professeur à l'université de Louvain, un prêtre, un saint, le seul écrivain de mérite de ce temps de complète stérilité, van Espen, était obligé de se retirer en Hollande à l'âge de quatre-vingts ans pour échapper aux persécutions que lui suscitait la compagnie de Jésus, parce qu'il avait osé défendre quelques-unes des libertés gallicanes.

Nulle part les principes ultramontains n'exerçaient un empire plus absolu que dans les provinces belges. Aussi l'on comprend avec quelle indignation, quelle fureur furent accueillies les réformes de Joseph II, imposées sans doute avec une précipitation despotique, mais toutes inspirées par l'esprit moderne : la proclamation de la tolérance et de l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois, le mariage soustrait à l'arbitraire des tribunaux ecclésiastiques et transformé en contrat civil, la suppression des ordres contemplatifs, et d'autres mesures ayant pour but de relever le niveau de l'instruction du clergé inférieur, maintenu dans une dépendance complète et dans une ignorance profonde. L'archevêque de Malines condamna l'édit de tolérance, souleva le peuple et bénit les armes de l'insurrection. Ainsi donc, par un contraste qu'explique le passé, dans le même temps où la révolution française s'accomplit au nom de la raison pour renverser l'ancien régime, la révolution brabançonne se fait au nom de la théocratie pour repousser les réformes libérales d'un souverain philosophe, et, tandis que l'une est dirigée

contre le clergé, l'autre est entreprise par et pour le clergé. On vit naître alors les deux partis qui se combattent encore aujourd'hui, l'un se ralliant autour de van der Noot, l'autre autour de Vonck; celui-là s'appuyant sur les habitans des campagnes, soutenu par le clergé et n'ayant qu'un but, rétablir la domination de l'église; l'autre, composé de la bourgeoisie éclairée, imbue des idées de l'époque et avide de réaliser les progrès qui fascinaient alors tous les esprits. Les armées autrichiennes n'étaient pas encore expulsées du territoire, et elles s'apprêtaient à le reconquérir que déjà le parti de van der Noot et du clergé se retournait avec fureur contre les vonckistes, dont l'appui leur avait été nécessaire pour repousser l'étranger. L'archevêque de Malines lance contre ceux-ci un mandement, puis une circulaire adressée à tous les curés, où les partisans des nouveautés sont menacés « de toute la colère du peuple brabançon indigné » et signalés à la vindicte publique. Un comité ecclésiastique dirigé par les jésuites se forme à Bruxelles, et les moines excitent le peuple au pillage comme au temps de la ligue.

La conquête française mit fin à ses dissensions, mais sans ébranler sérieusement l'influence du clergé. Son hostilité sourde contre le nouveau régime, longtemps domptée par une main de fer, se manifesta vers la fin de l'empire (1). Les évêques belges se rangèrent dans l'opposition au concile de Paris, et en 1813 éclata à Gand une insurrection de séminaristes rappelant celle du séminaire de Louvain, qui avait été le signal de la révolution brabançonne. Quand, en 1815, la Belgique fut réunie à la Hollande, le roi Guillaume voulut donner à son royaume une charte garantissant les droits et les libertés qui forment la base de l'état moderne, la liberté de la presse, la liberté des cultes, l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois. En consacrant ainsi toutes les conquêtes si chèrement payées de 1789, il crut sans doute mériter la reconnaissance de son

(1) Cette opposition se manifestait même par de prétendus miracles qui irritaient vivement l'empereur. La situation des esprits ressort clairement de la lettre confidentielle suivante, adressée au préfet du département de l'Escaut et conservée aux archives de Gand.

« Paris, le 3 mai 1811.

« Je suis informé, monsieur, que l'idée d'un prétendu miracle qui se serait opéré dans le village de Haesdonck, près de Termonde, a attiré dans ce lieu une affluence si prodigieuse d'individus au diocèse de Gand, que ce n'est pas exagérer en l'évaluant à cent mille personnes. Je ne puis concevoir, monsieur, que vous ayez souffert cette jonglerie, faite pour entretenir parmi les peuples de vos contrées les idées de merveilleux et de superstition auxquelles ils se montrent déjà si enclins. Les ministres de sa majesté devraient-ils être obligés de tracer aux autorités éloignées la marche qu'elles ont à suivre dans des circonstances semblables?... Je vous invite, monsieur, à donner des ordres pour qu'on fasse disparaître sur-le-champ jusqu'à la dernière trace de ce prétendu miracle, et à faire en sorte que des mystifications de cette espèce ne se renouvellent pas dans votre département. Agréez, etc. » « Le duc de Rovigo. »

peuple; mais il rencontra encore une fois devant lui l'opposition intraitable qui avait arrêté et perdu Joseph II. Tous les évêques de Belgique rédigèrent en commun et revêtirent de leurs signatures un *jugement doctrinal* qui condamnait la constitution si libérale de Guillaume et qui défendait d'y prêter serment. Ils fulminaient l'anathème contre ces nouveautés impies au nom des principes immuables de l'église. — Le *jugement doctrinal* expose si nettement la politique traditionnelle du clergé belge et jette tant de jour sur l'histoire des partis, qu'il est indispensable d'en donner d'assez longs extraits. Voici d'abord la condamnation des articles 190 et 191 de la constitution, qui garantissaient la liberté de conscience :

« Jurer de maintenir la liberté des opinions religieuses et la protection égale accordée à tous les cultes, qu'est-ce autre chose que de jurer de maintenir, de protéger l'erreur comme la vérité, de favoriser le progrès des doctrines anti-catholiques, de contribuer ainsi on ne peut plus efficacement à éteindre le flambeau de la vraie foi dans ces belles contrées? L'église catholique, qui a toujours repoussé de son sein l'erreur et l'hérésie, ne pourrait regarder comme ses vrais enfans ceux qui oseraient jurer de maintenir ce qu'elle n'a jamais cessé de condamner. Il est notoire que cette dangereuse nouveauté n'a été introduite pour la première fois dans une église catholique que par les révolutionnaires de France, il y a environ vingt-cinq ans, et qu'à cette époque le chef de l'église la condamna hautement. « Les maux que nous déplorons, dit-il, ont été occasionnés par les fausses doctrines qu'on a répandues depuis longtemps dans une multitude d'écrits empoisonnés qui se trouvent dans les mains de tout le monde, et c'est afin que cette funeste contagion se propageât avec plus de hardiesse et de rapidité par le moyen de la presse, qu'une des premières opérations de l'assemblée nationale a été de décréter la liberté de penser ce qu'on voudrait en matière religieuse, d'exprimer librement et impunément ses opinions à cet égard... (Allocution du 29 mars 1790.) »

Après avoir repoussé l'égale admissibilité de tous aux fonctions publiques, la pièce que nous citons continue :

« Jurer d'observer et de maintenir une loi qui suppose que l'église catholique est soumise aux lois de l'état et qui donne au souverain le droit d'obliger le clergé et les fidèles à obéir à toutes les lois de l'état, c'est s'exposer manifestement à coopérer à l'asservissement de l'église catholique. *C'est au fond soumettre*, suivant l'expression de notre saint père le pape, *la puissance spirituelle aux caprices de la puissance séculière*. (Bulle du 20 juin 1809). »

Ce que les évêques réclamaient, c'est que, comme au moyen âge, l'église fût placée hors de l'état, au-dessus de l'état, et que ses ministres fussent dispensés d'obéir aux lois. C'étaient en un mot l'abdication du pouvoir civil et l'anarchie. Ils ne peuvent admettre non plus que l'autorité laïque règle l'instruction publique qui leur

appartient de droit divin. « On ne peut leur en ôter la direction, disent-ils, sans soumettre la doctrine de la foi et toute la discipline ecclésiastique à la puissance séculière, sans renverser par conséquent tout l'édifice de la religion catholique. » — Le *jugement doctrinal* se termine ainsi :

« Il est encore d'autres articles qu'un véritable enfant de l'église ne peut s'engager par serment à observer et à maintenir, et dont l'urgence des circonstances ne nous permet pas de nous occuper en ce moment : tel est en particulier le 227e, qui autorise la liberté de la presse et ouvre la porte à une infinité de désordres, à un déluge d'écrits anti-chrétiens et anti-catholiques. Il nous suffit d'avoir prouvé que la nouvelle loi fondamentale contient plusieurs articles opposés à l'esprit et aux maximes de notre sainte religion, et qui tendent évidemment à opprimer et à asservir l'église de Jésus-Christ; par conséquent il ne peut être permis aux fidèles catholiques de s'engager à les observer. »

L'influence de l'épiscopat était si grande, et l'effet produit par ce manifeste si général, que la nouvelle charte, sans contredit la plus libérale de l'époque, fut rejetée au sein de l'assemblée des notables à laquelle elle était soumise par 796 voix contre 527. L'opposition du clergé persista pendant toute la durée du règne de Guillaume, prince protestant et descendant du Taciturne; elle s'aigrit surtout quand la loi organique de l'enseignement eut exigé un examen de tous ceux qui voulaient ouvrir une école et après que le gouvernement eut établi à Louvain un collége philosophique où les jeunes clercs devaient passer quelque temps avant d'entrer dans les séminaires des évêques. Guillaume, comme Joseph II, voulait que les ecclésiastiques ne demeurassent point complétement étrangers aux lumières et aux idées de leur temps. Il souleva les mêmes colères et les mêmes résistances. Malheureusement, se défiant trop de la liberté, il s'aliéna, par de maladroites tentatives de compression, un groupe d'hommes éclairés, actifs, énergiques, dévoués aux idées modernes et avides de progrès, sur lesquels il eût dû s'appuyer. L'*union* des catholiques et des libéraux, — les deux partis portaient déjà ce nom, — provoqua la révolution et détermina la chute du gouvernement hollandais.

Vers cette époque, momentanément entraîné par un courant nouveau loin des traditions du passé, le clergé belge s'était épris des idées d'un prêtre de génie qui, après avoir exalté l'omnipotence papale, avait préconisé la séparation de l'église et de l'état et démontré avec une conviction ardente et une brillante éloquence que, pour accomplir ses glorieuses destinées, le catholicisme devait repousser toute alliance avec l'absolutisme et n'avoir foi qu'en la liberté. Les ecclésiastiques et les catholiques qui en 1830 siégèrent au congrès rivalisèrent avec les libéraux pour prodiguer à la jeune nation toutes

les libertés. C'est ainsi que naquit la constitution belge du souffle libéral de Lamennais; on peut dire qu'elle est en grande partie son œuvre, car sans son influence le clergé eût sans doute fait prévaloir les principes du *jugement doctrinal* et les maximes traditionnelles de l'église. Bientôt en effet, dans la fameuse encyclique de 1832, le souverain pontife, invoquant la doctrine invariable du catholicisme, condamna hautement les nouveautés téméraires de Lamennais, et par suite les articles de la constitution belge qui les avaient consacrées.

« De cette source empoisonnée de l'indifférentisme, — ainsi parle Grégoire XVI du haut du Vatican, — découle cette maxime fausse et absurde, ou plutôt ce délire (*seu potius deliramentum*), qu'il faut assurer et garantir à chacun la *liberté de conscience* (*libertatem conscientiæ*), erreur des plus contagieuses, laquelle aplanit la voie à cette liberté absolue et sans frein des opinions qui, pour la ruine de l'église et de l'état, va se répandant de toutes parts, et que certains hommes, par un excès d'imprudence, ne craignent pas de représenter comme avantageuse à la religion. Mais, disait saint Augustin, *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur?...*

« A cela se rattache cette liberté très funeste, très détestable, et dont on ne peut avoir assez d'horreur (*nunquam satis execranda*), la liberté de la presse, que quelques-uns osent solliciter et étendre partout avec tant de bruit et d'ardeur... La discipline de l'église fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Il suffit de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le cinquième concile de Latran et la constitution qui fut donnée depuis par Léon X, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire. « Il faut combattre avec force, dit Clément VIII, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux, il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle, car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les coupables élémens du mal (*nisi pravitatis facinorosa elementa in flammis combusta depereant*)...

« Nous n'aurions à présager rien d'heureux pour la religion et pour les gouvernemens en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'église soit séparée de l'état et que la concorde mutuelle de l'empire et du sacerdoce soit rompue, car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée. »

Cet imposant arrêt du juge infaillible des doctrines anéantit le beau rêve d'une alliance féconde entre le catholicisme et la liberté. Devant la décision du souverain pontife, Lamennais se redressa, et, fidèle à la liberté, rompit définitivement avec Rome. M. de Montalembert et Lacordaire s'inclinèrent, gardant toutefois, à l'abri d'une obéissance bien souvent voisine de la révolte, quelques-unes de leurs vieilles et chères illusions. Quant au clergé belge, il renonça

d'autant plus facilement à des erreurs condamnées par le Vatican, que, pour revenir aux idées ultramontaines, il lui suffisait de rentrer dans la voie suivie de tout temps par l'épiscopat de son pays; mais ce changement de front devait rendre inévitable une lutte entre les partisans de l'ancien régime, dociles à la voix de l'église, et les dé fenseurs des idées nouvelles, décidés à en poursuivre l'application. Cependant l'union entre catholiques et libéraux sembla persister aussi longtemps que la paix définitive avec la Hollande ne fut pas conclue. L'opposition de principes qui les divisait ne commença d'éclater que vers 1840. Jusqu'alors, le nom des deux partis n'était guère prononcé dans les débats parlementaires, et des hommes appartenant aux deux nuances avaient été fréquemment associés dans un même cabinet. Un recueil qui parut vers ce temps, la *Revue nationale*, vint préciser le sens de la lutte qui s'engageait. Le représentant qui la dirigeait, écrivain distingué, homme d'un caractère antique et d'un esprit élevé, M. Paul Devaux, exposa les raisons d'être du parti libéral, les dangers qu'il devait conjurer et les principes qu'il avait à défendre. La théorie faite, ce parti se trouva constitué, et depuis vingt-cinq ans il n'a cessé de combattre, avec des chances diverses, sur le même terrain, pour les mêmes idées, presque avec les mêmes argumens.

Cet exposé historique démontre jusqu'à l'évidence qu'en Belgique le clergé est une puissance politique habituée, depuis le XVIe siècle, à dominer l'état, assez habile pour s'emparer des souverains qui lui cèdent, assez forte pour renverser ceux qui lui résistent, et toujours religieusement soumise aux volontés de Rome. Ayant dans tout le pays les plus profondes racines, une telle puissance devait faire surgir un parti, et ce parti, quelque nom que prennent ceux qui le représentent, ou quelque langage qu'ils tiennent, doit s'appeler le parti catholique, puisqu'il n'existe que par l'église et pour défendre ses intérêts. Il se compose encore, comme au temps de la révolution brabançonne, des élémens énumérés un peu irrévérencieusement par le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, écrivant à l'empereur Léopold : « l'aristocratie, les prêtres, les moines, la populace, et le gros de la nation, qui n'est ni démocrate ni aristocrate, mais qui s'enflamme aux insinuations fanatiques des prêtres. »

Le parti catholique se proclame le vrai parti national et il n'a pas tort, en ce sens qu'il exerce depuis des siècles une influence prépondérante sur la masse de la nation et qu'il est intimement lié à ses traditions historiques. Le parti libéral, pour lui résister, doit demander ses titres aux lointains souvenirs des communes du moyen-âge ou aux principes de la réforme et de la révolution française, c'est-à-dire au droit abstrait et à la raison. Depuis cinquante ans, le mouvement naturel des esprits qui pensent, l'action des conven-

tionnels réfugiés à Bruxelles durant la restauration, la réimpression fréquente des philosophes du XVIIIe siècle, la diffusion des lumières, les avantages de la liberté, toutes ces causes et d'autres encore ont fait pénétrer les idées de 1789 dans la bourgeoisie qui travaille et qui lit. Toutes les villes sont acquises à l'opinion libérale; mais la grande majorité du peuple et de la noblesse y est restée étrangère ou hostile. Dans les campagnes, où comme toujours les traditions du passé se maintiennent le plus longtemps, la masse des habitans est, il est vrai, satisfaite du régime actuel; mais, trop peu soucieuse des libertés qu'elle consacre, ignorante et ne lisant pas, elle obéit à la voix respectée du curé. Quant aux classes aristocratiques, elles sont instinctivement effarouchées par des institutions trop libres; elles regrettent leurs priviléges d'autrefois, ou du moins elles croient voir dans la prépondérance du parti libéral une transition à des tendances plus avancées, un invincible entraînement vers un avenir qu'elles redoutent.

Maintenant que l'histoire nous a expliqué l'existence du parti catholique, il faudrait voir quelles sont ses doctrines, son but, ses aspirations; mais il n'est point facile de le faire parce que les organes officiels de cette opinion, ses représentans au parlement, n'expriment point les principes du clergé qui assure leur élection. Ils savent très bien qu'en les formulant à la tribune ils perdraient la cause qu'ils ont mission de défendre. Ce qu'on leur demande, ce n'est pas qu'ils exposent les idées, mais qu'ils favorisent les intérêts et la domination de l'église. Ils sont donc amenés, sans qu'on leur en veuille du reste, à déguiser, à désavouer parfois cet ensemble de vœux, de prétentions, de théories qui remplissent chaque jour les feuilles de l'épiscopat, mais dont ils craignent eux-mêmes l'exagération et blâment l'inopportunité. M. Guizot, s'occupant ici même des affaires intérieures de la Belgique, faisait remarquer qu'il n'avait trouvé dans les discours des orateurs du parti catholique « nul esprit de violence et de réaction hostile aux tendances comme aux principes de la société moderne (1). » Cette remarque est fondée. Pendant une discussion récente à la chambre des représentans, tous les membres de ce parti ont proclamé leur attachement à la constitution; non contens des libertés qu'elles consacrent, ils ont même découvert deux libertés nouvelles qu'ils accusent leurs adversaires de refuser au pays : la liberté de constituer des personnes civiles, des fondations pour exercer la charité, et la liberté de supprimer ou de réduire la concurrence que les écoles communales et les universités de l'état font aux institutions du clergé. Ils ont été plus loin encore : dans un programme ministériel soumis naguère à l'approbation

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1857.

royale, ils ont proposé d'étendre le droit de voter en attendant le suffrage universel. Ce serait donc injustement, semble-t-il, qu'on les accuserait d'être rétrogrades; on pourrait dire plutôt qu'ils ne sont pas même conservateurs. D'où viennent donc alors les incurables défiances et l'hostilité ardente qu'ils soulèvent dans une grande partie de la nation? Sont-ce, comme on le dit, quelques ambitieux qui, pour obtenir ou pour garder le pouvoir, épouvantent les populations abusées en les menaçant du retour impossible de l'inquisition ou de la dîme et en évoquant sans cesse devant elles le spectre noir?

Il n'est que juste d'écouter comment les représentans du parti libéral expliquent leur attitude. Vous protestez de votre attachement aux libertés modernes, disent-ils à leurs adversaires, et nous n'avons ni le désir, ni le droit de mettre votre sincérité en doute, quoique nous remarquions que vos amis, qui demandent la liberté là où ils sont en minorité, la refusent partout où ils sont les maîtres et la déclarent impossible dans l'état modèle, à Rome; mais il ne s'agit point de vos sentimens personnels. Ce qui nous préoccupe, ce sont les principes de ceux qui vous patronnent et vous font nommer. Or il est avéré que sans l'appui du clergé vous ne seriez pas dix, pas cinq au sein du parlement, car par vous-mêmes vous ne représentez rien; si vous étiez des conservateurs, vous ne proposeriez pas sans cesse des innovations, et si vous étiez les amis sincères du progrès, vous seriez avec nous, ou nous serions avec vous. Acceptant le patronage du clergé, élus par son influence, vous êtes tenus de favoriser sa domination que vous devez d'ailleurs trouver très désirable pour le bien du pays. Ainsi vous serez ses instrumens inavoués, mais dociles, ou vous serez abandonnés, brisés par lui. Il est évident que qui dispose des électeurs saura toujours trouver des hommes prêts à réaliser ses vœux et ses volontés: si vous vous y refusez, d'autres vous remplaceront. Donc, ce que nous redoutons, c'est l'accroissement de l'influence du clergé en matière politique, parce que nous savons qu'il est hostile aux principes de la civilisation moderne et qu'il ne peut pas ne pas l'être. Tous ses membres en effet, depuis le plus humble vicaire de village jusqu'au primat de Malines, ont abjuré à jamais les erreurs de Lamennais, les illusions de Lacordaire et les révoltes du gallicanisme. Tous sont les fils obéissans et soumis de l'église romaine, tous par conséquent condamnent ce qu'elle a condamné. Or n'a-t-elle pas formellement déclaré par la bouche infaillible de son chef qu'entre ses doctrines et celles de la civilisation moderne il y a incompatibilité absolue? Sans rappeler l'encyclique de Grégoire XVI, le *jugement doctrinal* de l'épiscopat belge et tous les canons que ces pièces importantes invoquent, Pie IX n'a-t-il pas montré que cette opposition est aussi

essentielle que celle des ténèbres et de la lumière? Il est nécessaire de citer les paroles mêmes qu'il a prononcées dans l'allocution du 18 mars 1861, parce qu'elles tranchent le débat :

« Déjà depuis longtemps nous voyons, vénérables frères, par quelle déplorable lutte née de l'incompatibilité des principes entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le vice, entre la lumière et les ténèbres, la société civile, en nos temps malheureux, est plus que jamais jetée dans le trouble. Les uns soutiennent certains principes qu'ils appellent les principes de la civilisation moderne, les autres défendent les droits de la justice et de notre sainte religion. Les premiers demandent que le pontife romain se réconcilie et fasse alliance avec ce qu'ils nomment le *progrès,* le *libéralisme,* la *civilisation moderne;* les seconds réclament à bon droit pour que les principes immuables de l'éternelle justice soient gardés inviolables dans leur intégrité... Mais cette opposition, les patrons de la civilisation moderne ne l'admettent pas, car ils affirment qu'ils sont les amis vrais et sincères de la religion. Quant à ceux qui nous invitent, pour le bien de la religion, à tendre la main à la civilisation moderne, nous leur demanderons si, en présence des faits dont nous sommes témoins, celui que le Christ a divinement constitué son vicaire sur la terre pour maintenir la pureté de sa doctrine pourrait, sans gravement blesser sa conscience, sans devenir pour tous un objet de scandale, faire alliance avec cette civilisation moderne d'où viennent tant de maux déplorables, tant de détestables opinions, tant d'erreurs et tant de principes absolument contraires à la religion catholique et à sa doctrine? Cette civilisation, qui va jusqu'à favoriser des cultes non catholiques, qui n'écarte même pas les infidèles des emplois publics, et qui ouvre les écoles catholiques à leurs enfans, se déchaîne d'autre part contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre les communautés religieuses. »

Pie IX, en condamnant ainsi la liberté de penser, l'égalité des cultes et les bases mêmes des constitutions contemporaines, ne fait que répéter ce que disait Bossuet : « Le prince doit employer son autorité pour détruire dans son état les fausses religions. Ceux qui ne veulent pas que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. »

Supposons maintenant que les vœux du parti catholique soient remplis : le parlement ne renferme plus que des membres nommés par l'influence du clergé et disposés par conséquent à accomplir ses volontés; toute opposition a disparu, l'église triomphe. Quelles seront alors les institutions données au pays, et quelle part y sera faite à la liberté? Évidemment on rétablira ce qu'on appelle à Rome le régime de l'état chrétien; la liberté du bien sera absolue, la liberté du mal nulle, et le moyen-âge renaîtra. Les journaux catholiques l'avouent avec la plus louable franchise (1), la constitution

(1) Parmi ces feuilles, il faut citer *le Bien public,* qui paraît à Gand sous le haut patronage de l'évêché. L'autorité de ce journal est grande, car il a été honoré récemment,

actuelle n'est tolérée qu'à cause de la dureté des temps. Si l'on veut se faire une idée des lois qui la remplaceraient, on n'a qu'à considérer celles que l'église impose par le moyen des concordats aux états où les catholiques sont les maîtres et où les résistances libérales sont complétement vaincues. Prenons les derniers concordats conclus par Pie IX en avril 1863 avec la république de l'Équateur et cette année même avec celles de Nicaragua et de San-Salvador. La liberté des cultes et des associations est supprimée. « On ne pourra jamais permettre l'exercice d'aucun culte ni l'existence d'aucune association qui auraient été condamnés par l'église (art. 1). » La liberté de la presse, « cette peste, ce délire, » comme l'appelait Grégoire XVI, est également supprimée. « Les évêques et les ordinaires exerceront avec une pleine liberté le droit qui leur appartient de proscrire les livres contraires aux mœurs ou à la religion. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour empêcher la circulation de pareils livres (art. 3). » La liberté d'enseignement n'est pas plus épargnée : « aucun maître ou professeur ne pourra enseigner sans l'approbation de l'évêque diocésain (article 4). » Les tribunaux ecclésiastiques sont rétablis, ils connaissent seuls de tout ce qui concerne les mariages, la foi, les mœurs, les sacremens, etc. « Dans tous les jugemens rendus par les ecclésiastiques, le magistrat civil en assurera l'exécution, ainsi que l'infliction des peines édictées, par tous les moyens en son pouvoir (art. 8). » Les dîmes, « cette institution catholique, » et le droit d'asile, qui protége les criminels réfugiés dans les églises, seront conservés (art. 10 et 11). Tous ordres et communautés pourront s'établir librement, et « le gouvernement prêtera son appui à de pareilles œuvres (art. 20). » Les concordats conclus récemment avec d'autres états d'Amérique, avec l'Espagne, avec l'Autriche (1), renferment des stipulations plus ou moins semblables à celles-ci. Les

chose bien rare, de l'approbation complète du souverain pontife. Portant en tête la croix du labarum, il expose avec une intrépidité que rien n'arrête les doctrines défendues à Rome par la *Civiltà cattolica* et contenues dans les encycliques du Vatican. Si l'on veut se faire une idée de la situation des partis en Belgique, il est indispensable de consulter la collection du *Bien public* de 1852 à 1864. Il est rédigé avec une piété ardente et un véritable talent.

(1) Au moment où parut ce concordat, qui est si contraire à l'esprit de notre temps qu'il n'a pu recevoir d'exécution complète même en Autriche, l'évêque de Bruges, le prélat le plus éminent de l'épiscopat belge, ne craignit pas d'applaudir ouvertement à la restauration des abus du passé. « Je me trompe fort, disait-il, ou le concordat conclu récemment entre sa sainteté Pie IX et l'empereur d'Autriche a porté à la politique païenne, au droit public anti-chrétien, une atteinte dont ils ne se relèveront pas. Cet admirable traité a placé dans des conditions nouvelles le rapport des deux puissances. » En prédisant ainsi la chute des libertés modernes, l'évêque de Bruges se trompait. La force que l'Autriche a reconquise, c'est au contraire à la liberté qu'elle la doit.

exigences du saint-siége étaient et devaient être les mêmes, puisqu'elles sont fondées sur ce qu'il nomme ses droits imprescriptibles; seulement le pouvoir civil n'y a pas partout également cédé.

Ainsi il est certain que l'église condamne les libertés modernes; il est encore certain que là où le pouvoir civil cesse de résister, elle en impose l'abrogation; il semble donc certain aussi que le jour où en Belgique elle aura rempli les chambres législatives de ses partisans dévoués, elle fera donner à ce pays des institutions conformes à l'idéal qu'elle poursuit. C'est pour éloigner ce moment que le parti libéral combat l'influence grandissante du clergé en matière politique et qu'il lutte contre tous ceux qui la favorisent. La défense de la liberté et de la constitution qui la consacre, voilà sa seule raison d'être.

Nous venons d'indiquer quelle est au fond la série d'argumens que les libéraux adressent à leurs adversaires dans leurs journaux et au sein du parlement. Il faut voir maintenant si leurs appréhensions ne sont pas exagérées, et quels sont les principaux points d'application immédiate sur lesquels les partis se divisent.

II.

Quand on veut remonter aux causes dernières des débats humains, c'est toujours dans le monde des idées qu'il faut s'élever. Si vous voyez des partis qui se combattent, soyez sûr qu'ils représentent deux doctrines qui s'excluent. Toutes les grandes poésies, *Job*, *l'Iliade*, *le Paradis perdu*, *Faust*, avant de dérouler le tableau des luttes terrestres, nous font assister à celles des puissances célestes. Sous le nom des deux partis que nous voulons faire connaître, deux systèmes philosophiques sont aux prises, l'un niant, l'autre affirmant les forces naturelles de la raison humaine, le premier menant logiquement à la théocratie, le second à la liberté.

Le premier dit : Il n'existe qu'une société véritable, la société spirituelle, c'est-à-dire l'accord des hommes sur certaines idées vraies d'après lesquelles se régleront les droits et les devoirs. La société civile n'est possible qu'en s'appuyant sur la société spirituelle, lien commun des esprits dans la vérité. La société spirituelle domine donc la société civile, et les règles de celle-ci doivent découler directement des lois immuables de celle-là. Mais qui tracera ces règles, qui déclarera ces lois? Évidemment celui qui possède la vérité et qui connaît le juste. Le souverain légitime ne sera donc pas la raison humaine, car aucune loi fixe ni partant aucune société civile régulière ne peut sortir d'opinions individuelles toujours variables. Il faut pour base au droit l'idée de justice clairement perçue. Or la raison est incapable d'arriver par elle-même à la possession

des idées du vrai et du juste : la révélation est donc nécessaire; mais si la révélation est nécessaire pour donner à l'homme les notions du vrai, du bien et du juste, base et objet de l'état, il s'ensuit que l'état a sa racine, non dans la raison humaine, mais dans la révélation divine que l'église a conservée et manifeste perpétuellement par son organe infaillible, la papauté. Le souverain légitime des états et de l'humanité est donc le chef de la société spirituelle, c'est-à-dire le représentant de la Divinité, le pape. Que l'état se soumette à l'église, et le pouvoir laïque au clergé, ou sinon il s'abîme dans l'anarchie. Cette doctrine, qui, pour donner un fondement solide à la puissance ecclésiastique, dénie à la raison la force de s'élever par elle-même à la connaissance de la vérité, a été celle de l'église depuis le moyen âge; elle est la racine même du parti catholique, et elle a été enseignée par l'université catholique de Louvain avec tant de crudité, que les jésuites ont cru devoir protester, et que le pape lui-même n'a pu donner une complète approbation.

Le second système, celui sur lequel s'appuie le parti libéral, admet que la base de l'état est la notion clairement perçue du juste et du bien; mais il soutient qu'en dehors de toute révélation la raison, intérieurement fortifiée par *cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, peut s'élever à la possession de ces notions, et devient ainsi capable, dans sa pleine indépendance et dans sa légitime souveraineté, de constituer et de régir la société civile. Entre ces deux systèmes, il n'y a point de milieu. Ou bien la raison humaine ne peut arriver au vrai que par la tradition, par la révélation, et alors le pouvoir civil reste soumis à la haute direction de l'église, et la constitution imposée par le souverain pontife à la république de l'Équateur et maintenue à Rome est l'idéal des sociétés, ou bien la raison, naturellement unie à Dieu, peut conquérir la vérité, et alors le pouvoir laïque est indépendant et doit conserver son indépendance.

L'opposition de ces deux doctrines a éclaté en Belgique principalement au sujet de deux questions d'application qui ont toujours divisé les partis et passionné les esprits : la question des couvens et celle de l'enseignement. Il sera nécessaire d'en dire ici quelques mots. De la solution dépend en grande partie l'avenir du pays, car au moyen des couvens on peut agir sur les générations actuelles et au moyen de l'enseignement s'emparer des générations à venir.

Dès le moyen-âge, le pouvoir civil a vu avec inquiétude la multiplication des couvens et les envahissemens de la mainmorte. En Belgique, les souverains les plus dévoués à l'église, Charles-Quint, Philippe II, Marie-Thérèse, publient des édits qui défendent aux corporations religieuses d'acquérir des biens sans une autorisation préalable, accordée seulement aux congrégations jugées utiles et

qui n'étaient point trop riches déjà. Joseph II et plus tard la révolution allèrent plus loin : ils supprimèrent les couvens, et le code civil français, en vigueur en Belgique, a pris les précautions en apparence les mieux entendues pour empêcher le rétablissement de la mainmorte. Les abus inséparables de ce genre d'institutions doivent être bien grands pour que des états essentiellement catholiques comme l'Espagne et le Portugal les aient radicalement extirpées au point qu'on ne voit plus de moines dans ces pays, où ils ont si longtemps régné en maîtres. En Belgique, au contraire, l'étranger est frappé du nombre incroyable de religieux et de religieuses de toute couleur et de tout costume qu'il rencontre dans les villes et sur les chemins de fer. La multiplication des couvens est vraiment prodigieuse, et l'on conçoit que les âmes pieuses y voient une preuve manifeste de l'intervention divine. En 1830, on comptait 251 corporations avec 3,645 membres; en 1846, il y avait déjà 11,968 religieux et religieuses, c'est-à-dire juste autant que sous l'ancien régime. En 1856, le recensement officiel constate un nouvel accroissement : on trouve 993 congrégations avec 14,630 personnes, et en 1864 le chiffre des couvens dépasse 1,200, c'est-à-dire qu'on en rencontre plus d'un par deux communes. Tout village un peu aisé a le sien, et les villes en comptent jusqu'à 20 et 30. Comme on le faisait remarquer naguère au sein du parlement belge, le couvent est toujours le monument le plus somptueux (1) de la localité où il s'établit. A en juger par l'apparence, les richesses des congrégations doivent être grandes. Les réclamations fréquentes des familles font voir que ces maisons reçoivent des millions par donation et par testament; seulement on ne peut plus, comme autrefois, contrôler la fortune des gens de mainmorte, parce qu'ils ne gardent que le moins possible en immeubles. Ils placent leur argent en actions au porteur, et comme ils ont parmi ceux qui les protégent des financiers habiles qui savent opérer le miracle, très goûté de nos jours, de la multiplication des millions, ils tirent de leur avoir un revenu de 7 à 20 pour 100. Un procès récent ayant fait pénétrer l'œil sévère de la justice au fond d'un couvent de bénédictins de l'ordre du Mont-Cassin, on a pu se convaincre que la bibliothèque était remplacée par un coffre-fort garni de valeurs mobilières de toute sorte. Avec la richesse ont reparu ces fautes, ces vices qui avaient perdu le monachisme dans l'opinion avant 89. A chaque

(1) En parcourant le pays dans toutes les directions pour y étudier l'économie rurale, j'ai trouvé dans tous les villages un peu aisés ou un couvent qui se fondait ou un couvent qui s'agrandissait. L'accroissement se fait d'une manière lente, régulière, ininterrompue, année par année, comme celui des formations géologiques ou des deltas des fleuves. A la couleur plus ou moins foncée des matériaux, on peut reconnaître les époques successives des agrandissemens comme on distingue les assises superposées.

instant, des religieux sont condamnés pour des méfaits sans nom, et les ordres les plus rigoureux, où l'abstinence et l'ascétisme poussés aux dernières limites sembleraient devoir éteindre ces coupables ardeurs, ne sont pas à l'abri du mal, qui étend ses ravages jusque dans les cloîtres muets de la Trappe.

En voyant ainsi les couvens se multiplier et s'enrichir, on s'est longtemps demandé comment ils pouvaient reconstituer la mainmorte sur une si vaste échelle, en dépit du code civil, qui l'interdit (1). Aujourd'hui, à la suite de nombreux procès, le mystère est révélé, et l'on est au fait de tant d'ingénieuses subtilités employées pour passer à travers les mailles serrées du code. Voici par quelle habile combinaison d'actes conformes à la loi on parvient chaque jour la violer. Les membres des corporations signent à leur entrée au couvent un contrat de société par lequel ils déclarent mettre leurs biens en commun, avec la stipulation que la part de l'associé prémourant passera au survivant. Une société civile d'une durée illimitée est ainsi constituée, et, quand le nombre des associés est réduit à deux ou trois, ceux-ci ont soin de s'en adjoindre de nouveaux, de manière que la mainmorte perpétuelle se trouve rétablie. Pour se garantir des réclamations des familles, on a recours à d'autres précautions. La communauté fait faire à chaque religieux un testament par lequel il donne ce qui peut lui rester à tels ou tels membres de la congrégation, et les institués font à leur tour des testamens rédigés dans le même sens. Mais un père, une mère pourraient avoir droit à une légitime; une dernière garantie est prise contre ceux-ci : ce sont des actes de vente sous seing privé avec le nom des acquéreurs et la date en blanc qu'on peut régulariser au besoin après décès, si cela devenait nécessaire. Le contrat de société, le testament, l'acte de vente, forment ainsi tout un arsenal d'armes défensives où l'on choisit, selon les circonstances, celles dont l'emploi présente le moins de danger et le moins de droits à payer au fisc. Les procès intentés par les héritiers sont rares parce que ceux-ci savent d'avance qu'ils les perdront, tant toutes ces pièces sont bien en règle. Si quelquefois on met les scellés, les associés représentent

(1) Il faut bien remarquer que la constitution belge n'a rien changé au code civil en cette matière. Elle permet aux individus de s'associer, mais non de constituer une personne civile, un corps moral, éternel, capable de posséder des biens, d'ester en justice et de former ainsi de petits états dans l'état. Un article accordant ce privilége aux associations fut proposé au congrès, mais rejeté. Tout ce qui concerne cette question a été parfaitement élucidé dans un livre, *la Mainmorte et la Charité,* par Jean van Damme, qu'on a de bonnes raisons de croire écrit par l'éminent ministre des finances à qui la Belgique doit l'abolition des octrois, M. Frère-Orban. La question des couvens occupe aussi l'opinion en Hollande : un magistrat distingué, M. le baron Hugenpoth tot den Beerenclaauw, a publié à ce sujet un remarquable travail, *de Kloosters in Nederland,* qui est déjà à sa sixième édition.

comme seuls biens du défunt son froc ou son bréviaire, et ils font serment qu'ils ne lui connaissent pas d'autres propriétés, ce qui est vrai, puisque le couvent vient d'hériter de toutes celles qu'il possédait. On a prévu aussi des cas difficiles, douteux, et pour y aviser un conseil se réunit périodiquement à l'évêché (1). Composé de chanoines et d'hommes de loi habiles et discrets, il a pour unique mission de trouver les meilleurs moyens d'éluder la loi. Le régime nouveau présente d'ailleurs pour l'accroissement des richesses des communautés plusieurs avantages que leur refusait l'ancien régime. Elle sont complétement soustraites à la surveillance de l'autorité; elles n'ont pas besoin d'autorisation pour acquérir; les placemens mobiliers leur forment une fortune invisible, insaisissable et d'un très grand rapport; enfin, tandis qu'autrefois celui qui entrait en religion renonçait à l'héritage de la famille en vertu de cet axiome juridique : « religieux ne succèdent ni le monastère pour eux, » aujourd'hui il vient prendre sa part pour la verser dans la caisse du couvent, qui hérite partout et toujours, et dont nul n'hérite plus.

Mais ces avantages si considérables n'ont point paru suffisans au parti catholique. Il veut restituer la personnification civile aux communautés soit directement, soit par une voie détournée, afin qu'elles puissent joindre aux avantages du droit commun ceux du privilége. Déjà, en 1830, l'archevêque de Malines demandait au congrès qu'il voulût bien « assurer aux associations des facultés pour acquérir ce qui est nécessaire à leur existence. » En 1857, une loi fut présentée qui aurait satisfait à ce vœu; mais elle souleva dans tout le pays une appréhension et une opposition si vives qu'elle fut retirée. Enfin, en 1863, le président du congrès de Malines, M. de Gerlache, le premier magistrat du royaume et l'un des hommes les plus considérables de son parti, donnait comme mot d'ordre à ce grand concile laïque cette parole de défi : « Oui, il nous faut des couvens! »

La question de l'enseignement est plus importante encore. Les auteurs de la constitution belge, convaincus que sans l'intervention des pouvoirs publics, état ou commune, l'enseignement serait dé-

(1) Une circulaire secrète de l'évêque de Gand est tombée dans la publicité lors d'un procès récent au sujet d'un couvent, et chacun a pu connaître ainsi les recommandations très curieuses faites par l'évêque à tous les directeurs de maison religieuse. « Examinez soigneusement, dit-il, si la mort d'un des membres de la communauté ne pourrait pas entraîner des suites fâcheuses, des tracasseries de la part des héritiers légaux, des poursuites de la part des employés de l'état, des procès qui compromettent la stabilité d'une maison. Si l'on croit avoir prévenu ces dangers par des testamens, il faut qu'on soit bien assuré par un jurisconsulte habile que rien ne manque à ces actes, surtout s'ils sont olographes. Si quelque doute s'offre à votre esprit, exposez-les, et la commission, après mûr examen, vous indiquera les moyens que présentent les lois pour éviter de grands dommages. » Instructions du 12 avril 1858.

testable, décidèrent que ces pouvoirs auraient à s'en charger. Comme, d'autre part, la constitution avait séparé l'église de l'état, il en résultait que la direction de l'instruction publique devait être, comme en Hollande, exclusivement laïque; mais c'est ce que ne peut admettre le clergé catholique, qui prétend que la haute direction de l'enseignement lui appartient de droit divin, en vertu de la mission que Jésus-Christ lui a donnée, ainsi que le montre très bien le *jugement doctrinal* de 1815. Quand, en 1842, une loi fut proposée pour régler l'enseignement primaire, l'évêque de Liége exposa les droits de l'église, ajoutant que, si on n'y avait pas égard, le clergé rendrait l'exécution de la loi impossible et au besoin soulèverait le pays contre elle. Ces menaces produisirent leur effet, et la loi fut faite de manière à satisfaire l'épiscopat. Quand, plus tard, un ministère libéral s'occupa d'organiser l'enseignement moyen, l'opposition de l'épiscopat prit un caractère plus violent, et il lança un manifeste pour condamner la loi, qui ne répondait pas à ses exigences. Depuis lors, le clergé n'a cessé d'attaquer les établissemens publics dans le confessionnal et du haut de la chaire. Le thème du parti catholique est que le pouvoir civil, état ou commune, ne pouvant avoir de doctrines religieuses, est incapable d'enseigner, et qu'en outre le principe de la liberté d'enseignement ne permet pas qu'il fasse concurrence aux établissemens privés. Il faut donc, suivant ce parti, que l'instruction publique soit placée sous le contrôle de ce qu'il nomme l'autorité ecclésiastique, en attendant que les institutions de l'état et de la commune cèdent la place aux écoles de tout degré que les jésuites et les autres congrégations ouvrent de tous côtés, et qui ne tarderont pas à suffire, affirme-t-on, aux besoins des populations.

La multiplication illimitée des couvens transformés en personnes civiles avec les droits et sans les entraves de l'ancien régime, et l'enseignement complétement abandonné aux mains des communautés, tels sont donc les vœux du parti catholique, et ils ont été formulés récemment encore au congrès de Malines en deux articles adoptés aux applaudissemens unanimes de cette importante assemblée. C'est pour défendre le terrain conquis en 1789 contre cette restauration du moyen âge que le parti libéral s'est constitué et qu'il combat. On lui a reproché de ne pas faire assez pour le progrès. Le reproche n'est pas tout à fait fondé, puisqu'il s'efforce de répandre les lumières qui rendent tout progrès possible et légitime; mais il est vrai que ce parti est avant tout négatif et conservateur. Il est facile d'en donner la raison. Dans les pays constitutionnels, il y a généralement deux partis, le parti du mouvement et le parti de la résistance, l'un voulant améliorer et l'autre conserver ce qui existe. Semblables aux deux forces opposées dont la résultante tient

les mondes en équilibre dans leur orbite, ils maintiennent debout et font avancer les gouvernemens libres. Or, en Belgique, le parti du mouvement n'existe pas et n'a pu naître; il a dû se réduire à n'être que conservateur, parce qu'il y a un autre parti, aussi puissant que lui, qui veut rétrograder. Il ne s'agissait pas de savoir si l'on marcherait en avant et par quelle voie l'on cheminerait, il fallait s'assurer d'abord qu'on ne marcherait pas en arrière.

La théorie philosophique qui forme le manifeste du parti catholique et les desseins qu'il avoue, ou qu'on lui connaît, justifient déjà les alarmes et les résistances du parti libéral. On les comprendra mieux encore quand on aura vu que l'adversaire qu'il lui faut combattre n'est autre que l'église elle-même, descendant dans l'arène tout entière depuis son auguste chef jusqu'à son plus humble ministre, avec toutes les armes et toute la puissance que lui donnent son ubiquité, son autorité sacrée et les sentimens pieux des populations belges.

Le clergé s'habitue avec peine au régime moderne, dont pourtant il a su tirer un si merveilleux parti, et dont il recueille tous les avantages. Il n'admet comme légitime que la liberté du bien; la liberté du mal, en d'autres termes celle des hommes qui ne pensent pas comme lui, le blesse et l'irrite. Ses livres, ses souvenirs, Rome enfin, où il voit son idéal réalisé, lui montrent un ordre meilleur et plus conforme aux dogmes de sa foi. Cet ordre, il désire en doter son pays. Il veut donc de toute la force de ses convictions le triomphe de la religion, c'est-à-dire la domination du clergé. Pour l'assurer jadis dans les états despotiques, il fallait s'emparer du souverain par le confessionnal; aujourd'hui il faut se rendre maître des chambres par l'élection. Le but est le même, mais l'arme est changée. C'est ainsi que le prêtre a été amené à se lancer à corps perdu dans l'arène des luttes électorales. D'abord la liste des candidats est arrêtée à l'ombre de l'évêché, puis les évêques eux-mêmes interviennent et publient un mandement, lu tous les dimanches au prône, dans lequel ils déclarent que la religion est en danger, que les vrais catholiques doivent voter avec leur curé, et qu'ils sont obligés en conscience d'employer tous les moyens pour faire triompher leur cause. Parfois même le pape apporte dans la lutte le poids de sa parole vénérée, en déclarant « qu'il ne peut contenir sa douleur à la vue des dangers qui menacent le catholicisme en Belgique (juin 1850). » Comme les populations sont restées très attachées à leur culte, dont elles accomplissent scrupuleusement les pratiques, l'effet de ces publications tombant de si haut est immense. Dans les villages, dans les villes, le sermon dominical est consacré à les commenter, à les faire pénétrer dans les âmes, à les appliquer aux adversaires qu'il faut renverser. Le con-

fessionnal est une arme non moins puissante que la chaire, mais on l'emploie surtout pour agir sur les femmes. Comme, malgré leur activité inouie et leur infatigable dévouement, les prêtres ordinaires des paroisses ne peuvent suffire à toutes les courses, à tous les soins de la croisade, les séminaires leur envoient un nombreux renfort de jeunes missionnaires qui apportent à l'œuvre commune les ardeurs et les violences de leur âge. Ils vont visiter les électeurs, ils s'efforcent de les entraîner, et s'il en est qui résistent, ils s'adressent à leur femme, à leurs filles, ils montrent à celles-ci l'église irritée refusant au malheureux qui lui désobéit ses secours, ses sacremens, ses dernières consolations, son cimetière béni, et comme dernier coup ils affirment qu'il perdra sa clientèle et son âme, son repos dans cette vie et sa félicité éternelle dans l'autre. Cela semble ne pas suffire encore : dans ces derniers temps, à côté de la milice ecclésiastique, des laïques zélés ont formé, sous l'invocation du nom de saint Vincent de Paul, une formidable association qui comptait déjà en 1863 422 conférences et 11,956 membres. Mêlant la politique à la charité, faisant en même temps des aumônes et de la propagande électorale, ils recrutent des adhérens dans toutes les classes et s'assurent des votes en invoquant tour à tour l'ambition, l'intérêt et la crainte. Le jour de l'élection, le curé conduit au scrutin ses ouailles fidèles, et il surveille si bien son troupeau que nul ne manque à l'appel. Le sentiment religieux est un levier incomparable pour soulever les masses. On s'en est servi pour remplir les cadres d'une organisation toute militaire, et l'on est parvenu à réunir ainsi au service de la bonne cause deux vertus qui souvent s'excluent, l'enthousiasme et l'obéissance.

Les moyens d'action du clergé sont immenses : 3,000 chaires, 6,000 confessionnaux, 15,000 religieux, 100,000 membres de congrégations laïques, une foule de journaux, répandent partout ses idées, ses vœux, ses passions. L'enseignement est presque entièrement entre ses mains. Indépendamment des écoles primaires de l'état, qui sont comme les siennes, il a encore celles des couvens, qui sont presque aussi nombreuses. Pour l'instruction moyenne, il a deux fois autant d'établissemens que les pouvoirs civils, et l'éducation des jeunes filles est complétement accaparée par les communautés religieuses. Ainsi il forme sans partage la femme, le peuple, l'aristocratie et même une partie de la bourgeoisie. Par la confiance qu'il inspire aux mères de famille, il dispose des dots opulentes, et les plus riches mariages se concluent par son entremise. Les ressources financières que la piété et la reconnaissance mettent à sa disposition sont énormes. C'est à lui que les âmes troublées, la vieillesse, la douleur, viennent demander un appui et des conseils. Il tient ceux même qui lui sont hostiles par tous les actes solen-

nels de la vie, et il pénètre, il commande presque à leur foyer par l'influence irrésistible d'une épouse chérie. Il enveloppe ainsi la société de toutes parts, il l'enserre, il la tient par ses traditions, par ses racines, par les meilleurs et les plus purs sentimens qui vivent au cœur de l'homme, et toutes ces forces incomparables, sur un mot de l'épiscopat, il les soulève et les lance dans la lutte électorale pour en accabler son adversaire, le parti libéral. Quand on songe à la disproportion des moyens dont disposent les deux partis, on s'étonne que le libéralisme existe encore, et on est tenté de croire que, si même il l'emporte souvent, c'est qu'il a pour lui ce décret mystérieux de la Providence qu'on appelle la force des choses.

Il est une circonstance qui augmente encore la gravité de la situation. Jadis les souverains avaient un intérêt évident à ne pas laisser usurper leur pouvoir, et les plus soumis à l'église ne cessaient d'élever mille obstacles à ses empiétemens. L'histoire est remplie de ces démêlés. En Belgique, la séparation de l'église et de l'état rend toutes ces précautions impossibles, et d'ailleurs elles seraient vaines, car le corps électoral étant souverain et les chambres faisant les lois, quand l'église emporte la majorité, elle emporte tout. Dans un état libre, avec un ministère à sa dévotion, elle règne donc plus souverainement qu'au temps de Philippe II.

Si l'on veut bien se rappeler maintenant que le Vatican a condamné les libertés modernes, et qu'il les extirpe par le moyen des concordats là où on lui en donne le droit, que le clergé belge est en tout soumis aux inspirations de Rome, qu'il exerce dans le pays une influence immense par l'enseignement, par la chaire, par le confessionnal, par sa discipline, par le budget dont il dispose, par les couvens qu'il multiplie, par les sociétés politiques qu'il organise, si l'on considère en outre qu'il a renversé, dans l'espace de quarante années, deux dynasties qui lui résistaient, et qu'il tend à s'emparer du pouvoir par les représentans qu'il fait élire, alors on comprendra les alarmes si vives du parti libéral.

Il n'est pas facile de prédire l'issue de la lutte, car si le parti catholique a pour lui les forces de l'autorité et de l'organisation, le parti libéral peut compter sur la diffusion des lumières et sur le mouvement naturel des esprits; mais ce qui est certain, c'est que l'église, en descendant ainsi tout armée dans l'arène politique, crée une situation périlleuse pour tous et principalement pour elle. Les hommes de la génération de 1830 croyaient qu'on pouvait combattre le clergé sur le terrain politique sans s'occuper de la question religieuse, et ils se vantaient de leur attachement à la foi de leurs pères et des faveurs dont ils comblaient le culte. Ceux qu'on appelle les jeunes libéraux, c'est-à-dire ceux de la génération nouvelle, ne semblent plus partager les mêmes idées et tiennent un autre lan-

gage. On se sert du dogme pour miner la liberté; défenseurs de la liberté, ils sont amenés à ne plus respecter le dogme. Étant convaincus que le jour où la grande majorité des citoyens seraient assez bons catholiques pour obéir en tout au clergé, l'intolérance serait rétablie, ils pensent que le seul moyen d'éviter cette extrémité est de transporter hardiment le combat sur le terrain religieux. Il se prépare ainsi une situation qui a peu de précédens dans l'histoire, et où l'on verra les hommes les plus éclairés et les plus dévoués à leur pays en hostilité déclarée avec les ministres du culte auquel ils appartiennent. Dans les théocraties asiatiques, rien de semblable n'était possible. A Rome, les prêtres étaient presque des magistrats civils, et s'ils n'inspiraient pas grand respect, ils ne soulevaient aucune hostilité. Au moyen âge, l'état finit par défendre ses droits contre l'église, mais il reconnut toujours son autorité spirituelle. Au XVIe siècle, certains peuples s'insurgent contre cette autorité; mais du même coup ils rompent définitivement avec elle. Aujourd'hui, en Belgique et chez la plupart des autres nations catholiques, la situation est autre. Les défenseurs de la liberté attaquent l'église, qui la menace; ils dénoncent les couvens, ils luttent contre le prêtre, ils prennent acte de ses fautes, malheureusement trop nombreuses, et ébranlent son prestige. De cette façon, le sentiment religieux s'affaiblit, et c'est une grande force qui s'en va; mais si le mal est grand, ceux-là en sont responsables qui mettent les peuples dans la nécessité de choisir entre leurs droits et leur foi. Le parti catholique semble vouloir maintenant en appeler au suffrage universel. Il se peut en effet qu'il y trouve le moyen d'accroître sa prépondérance; mais le clergé ne voit-il pas le danger qui le menace, si la lutte religieuse doit être transportée jusque dans les derniers rangs du peuple? La nation belge était réputée jadis la plus catholique de l'Europe; à entendre les plaintes de ses pasteurs, elle serait loin de mériter encore cet éloge, et l'incrédulité, l'opposition contre le culte, iraient grandissant.

La Belgique a tenté hardiment l'épreuve de la liberté absolue en tout et pour tous. Jusqu'à présent, elle n'a pas lieu de s'en repentir. Les avantages du nouveau régime sont si évidens, la masse de la nation y est si attachée, qu'il ne court jusqu'à nouvel ordre aucun danger; mais si plus tard, en s'emparant complétement de l'instruction et en multipliant les communautés, le clergé devait se servir de la liberté pour tuer la liberté même, et s'il démontrait ainsi la vérité de cet axiome ultramontain, que la civilisation moderne et le catholicisme sont incompatibles, ce serait là un triomphe dont l'église, en définitive, n'aurait pas beaucoup à se féliciter.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

JEUNESSE DE VAUBAN[1]

Prenez la France aux divers momens de sa formation historique, depuis les parcelles du morcellement féodal jusqu'à nos circonscriptions administratives, en passant par les prévôtés du domaine, par les apanages et les grands fiefs, par les provinces, les gouvernemens, les généralités, les élections, les bailliages et le reste, à travers toutes ces divisions et répartitions du territoire, sous cette mêlée de réseaux compliqués et changeans, malgré les nombreuses variations de cette nomenclature, vous reconnaîtrez toujours de grandes régions naturelles, de vastes terroirs qui ont gardé leur nom primitif, et dont les traits originels sont restés inaltérés comme au premier jour. De ce qui n'était qu'un fait d'observation, une science moderne, la géologie, a tiré une loi générale, lorsqu'elle a découvert les assises du sol dont nous ne connaissions que la surface. Ainsi s'est expliquée la persistance de ces régions que l'on pourrait presque appeler des personnes géologiques.

Voyez le Morvan. Les duchés de Bourgogne et de Nevers dans l'ancienne France, dans la nouvelle trois ou quatre départemens s'en sont fait le partage; qu'importe? Le Morvan n'en demeure pas moins avec son nom, sa physionomie, son caractère. Les divisions administratives n'ont pas entamé la sévère unité de son terroir.

(1) Le Dépôt de la guerre renferme tout un ensemble de précieux documens qui éclairent d'un jour nouveau l'histoire du règne de Louis XIV. On y remarque surtout les nombreux papiers relatifs à Vauban, et M. le maréchal Randon a été justement frappé de l'intérêt qu'il y aurait pour la science historique à écrire une *Vie de Vauban* d'après ces sources inédites. Dans l'étude qu'on va lire, on a essayé de répondre à cette pensée en retraçant une des périodes les moins connues de la vie de Vauban, sa jeunesse et ses premières épreuves.

Quand on demande aux gens du pays ce que c'est que le Morvan, ils répondent : C'est la terre où le froment vient mal. « De la terrasse de Vezelay, des collines de Domecy et de Taroiseau, et de tous les points élevés des environs d'Avallon, on voit se dessiner au midi les masses granitiques du Morvan, presque entièrement couvertes de forêts. Ce sont des dômes surbaissés, plus ou moins irréguliers, mais toujours arrondis. La terre formée par la destruction du granite, en général très légère, est connue sous le nom de terre de bruyère. On ne peut la fertiliser qu'en lui donnant beaucoup d'engrais : légère et friable, le froid la soulève et déracine les plantes que l'on y sème. On ne cultive le même sol que tous les dix ans, après avoir essayé de le féconder en faisant brûler les fougères, les ajoncs épineux et les genêts, qui y croissent rapidement. Le seigle, le blé sarrasin, les pois, les pommes de terre, sont les seules plantes utiles à l'homme qui puissent y réussir dans l'état actuel de la culture. On y voit cependant çà et là quelques champs de blé et d'avoine; mais la paille est grêle, et les épis clair-semés ne portent que des grains rares et petits. Les chênes et les hêtres y deviennent vigoureux; le châtaignier y prospère presque partout, mais principalement sur les pentes des côteaux, car les sommets sont en général nus et stériles (1). »

Voilà le langage précis de la science moderne; voici, par comparaison, les notes d'un observateur qui a décrit vers la fin du XVIIe siècle la partie septentrionale du Morvan.

« C'est un terroir aréneux et pierreux, en partie couvert de bois, genêts, ronces, fougères et autres méchantes épines, où on ne laboure les terres que de six à sept ans l'un; encore ne rapportent-elles que du seigle, de l'avoine et du blé noir, pour environ la moitié de l'année de leurs habitans, qui, sans la nourriture du bétail, le flottage et la coupe des bois, auroient beaucoup de peine à subsister. Le pays est partout bossillé, fort entrecoupé de fontaines, ruisseaux et rivières, mais tous petits, comme étant près de leurs sources. Il y auroit assez de gibier et de venaison, si les loups et les renards, dont le pays est plein, ne les diminuoient considérablement, aussi bien que les paysans, qui sont presque tous chasseurs, directement ou indirectement. Les mêmes loups font encore un tort considérable aux bestiaux, dont ils blessent, tuent et mangent une grande quantité tous les ans, sans qu'il soit guère possible d'y remédier à cause de la grande étendue des bois dont le pays est presque à demi couvert. Le pays est en général mauvais, bien qu'il y ait partout de toutes choses un peu; l'air y est bon et sain, les eaux partout bonnes à boire. Les hommes y viennent grands et assez bien faits, et assez bons hommes de guerre quand ils sont une fois dépaysés; mais les terres y sont très mal cultivées, les habitans lâches et paresseux jusqu'à ne pas se donner la peine d'ôter

(1) *Explication de la carte géologique de la France*, par MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, t. Ier, p. 112, et t. II, p. 279.

une pierre de leurs héritages, dans lesquels la plupart laissent gagner les ronces et méchans arbustes. Ils sont d'ailleurs sans industrie, art ni manufacture aucune, qui puissent remplir les vides de leur vie et gagner quelque chose pour les aider à subsister, ce qui provient apparemment de la mauvaise nourriture qu'ils prennent; car tout ce qui s'appelle bas peuple ne vit que de pain d'orge et d'avoine mêlées, dont ils n'ôtent pas même le son, ce qui fait qu'il y a tel pain qu'on peut lever par les pailles d'avoine dont il est mêlé. Ils se nourissent encore de mauvais fruits, la plupart sauvages, et de quelque peu d'herbes potagères de leurs jardins, cuites à l'eau, avec un peu d'huile de noix ou de navette. Il n'y a que les plus aisés qui mangent du pain de seigle mélangé d'orge et de froment. Les vins y sont médiocres et ont presque tous un goût de terroir qui les rend désagréables. Le commun du peuple en boit rarement, ne mange pas trois fois de la viande en un an et use peu de sel. Il ne faut donc pas s'étonner si des peuples si mal nourris ont si peu de force, à quoi il faut ajouter que ce qu'ils souffrent de la nudité y contribue beaucoup, les trois quarts n'étant vêtus, hiver et été, que de toile à demi pourrie et déchirée, et chaussés de sabots dans lesquels ils ont les pieds nus toute l'année: que si quelqu'un d'eux a des souliers, il ne les met que les jours de fêtes et dimanches. L'extrême pauvreté où ils sont réduits ne manque pas aussi de produire les effets qui lui sont ordinaires, qui sont, premièrement, de rendre les peuples foibles et malsains, spécialement les enfans, dont il meurt beaucoup par défaut de bonne nourriture; secondement, les hommes fainéans et découragés, menteurs, larrons, gens de mauvaise foi, toujours prêts à jurer faux, pourvu qu'on les paye, et à s'enivrer sitôt qu'ils peuvent avoir de quoi. Voilà le caractère du bas peuple (1). »

Cet observateur exact, ce témoin qui ne craint pas de tout dire, ce n'est pas un étranger, c'est un enfant du pays, c'est Vauban (2). Qu'on ne se méprenne pas à son langage; ce sol qu'il sait infécond, il l'a aimé par-dessus les plus fertiles. Dans ses rudes labeurs, toutes les fois que Vauban s'est senti défaillir, c'est là qu'il est venu, persuadé que la terre natale recèle vraiment des trésors de force qu'elle réserve à ceux de ses fils qui la touchent avec une affectueuse confiance. Quant à ces tristes paysans, dont il n'a si bien décrit la misère physique et morale que parce qu'il a pris à cœur de la soulager, ne croyez pas qu'il les dédaigne; ces paysans ont été les compagnons de son enfance.

(1) *Description géographique de l'élection de Vezelay, avec un dénombrement des peuples, fonds de terre, bois et bestiaux, fait au mois de janvier 1696.* M. le colonel du génie Augoyat, un parfait érudit dans l'histoire de la fortification, a publié cet opuscule, en 1843, dans le recueil des *Oisivetés de Vauban.*

(2) La Bourgogne et le Nivernais se disputent Vauban; rien de plus naturel que cette revendication d'un grand homme. Parmi les sept villes qui se sont disputé Homère, il y en a qui ne se sont illustrées que par là. La Bourgogne et le Nivernais sont illustres à bien d'autres titres, le Morvan l'est assurément beaucoup moins; donnons-lui Vauban, exclusivement à lui : c'est son droit, selon nous incontestable, et ce sera sa gloire.

I.

Il était né, c'est lui-même qui l'a dit, le plus pauvre gentilhomme de France. Sa famille, du nom de Le Prestre, sur les confins de la noblesse et la roture, était d'origine nivernaise. Elle possédait, depuis les premières années du XVIe siècle, la petite seigneurie de Vauban, dans la paroisse de Bazoches en Morvan nivernais; deux ou trois de ses membres avaient eu l'honneur de figurer dans l'arrière-ban du duché de Nevers. La généalogie de Vauban ne remonte pas au-delà de son bisaïeul Émery Le Prestre. Jacques, son grand-père, eut quatre fils; le second, nommé Albin ou Urbain (1), se maria dans l'année 1630, et vers le même temps fit, avec ses trois frères, le partage de la succession paternelle. Il faut croire que sa part d'héritage, non plus que la dot de sa femme, n'était pas considérable, ou bien qu'il avait promptement dissipé l'une et l'autre, car on le retrouve, moins de trois ans après, réduit à une condition qui n'était même plus celle d'un petit bourgeois. La maison qu'il habitait alors, dans le village de Saint-Léger-de-Foucheret (2), en Morvan bourguignon, si c'est bien la même qu'on montre aujourd'hui, était une maison de paysan, composée d'une seule chambre, d'une grange et d'une écurie, sous une couverture de chaume. C'est dans ce taudis que la tradition fait naître un enfant qui fut baptisé, le 15 mai 1633, dans l'humble église de Saint-Léger, sous le nom de Sébastien Le Prestre, et dont le mausolée placé sous le dôme des Invalides, en face du mausolée de Turenne, porte le grand nom de Vauban.

Comparée à la détresse qui suivit, la gêne dans laquelle il était né pouvait passer pour une espèce de fortune. Avant l'âge de dix ans, tout lui manqua : plus de père, plus de mère, plus de foyer domestique, plus rien. Il avait des proches; on doit supposer, pour leur honneur, qu'ils le crurent mort lui-même (3). Ce fut le curé de son village qui le recueillit. Le bon prêtre était pauvre; il fallut

(1) L'acte de baptême de Vauban donne à son père le nom d'Albin, et à sa mère ceux d'Edmée Corminolt. Les généalogies portent Urbain Le Prestre et dame Aimée de Carmignolles.

(2) Saint-Léger-de-Foucheret faisait partie du bailliage de Saulieu et dépendait du diocèse d'Autun. C'est aujourd'hui une commune du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon, département de l'Yonne.

(3) Il faut remarquer, à la décharge de la branche aînée, que son oncle Paul Le Prestre était mort en 1635, et que la veuve de cet oncle était entrée, par un second mariage, dans une famille étrangère. Les fils de Paul Le Prestre étaient, quand Vauban devint orphelin, des enfans beaucoup trop jeunes pour qu'on puisse leur reprocher l'abandon de leur cousin.

bien que l'orphelin payât de quelque façon l'hospitalité qu'il recevait. Il soignait le cheval, il travaillait au jardin, parfois même il aidait à la cuisine. C'est ainsi que, de dix à quatorze ans, Vauban a gagné son pain de chaque jour. « A chose égale, disait le marquis d'Ussé, son petit-fils, il y a d'autant plus de mérite à mon grand-père d'avoir été un homme extraordinaire qu'il est parti de plus loin qu'un autre. » C'est par le seul marquis d'Ussé que ces détails sont arrivés jusqu'à nous : il aurait pu les supprimer comme indignes; rendons-lui cet hommage, il s'est montré, en n'en rougissant pas, le vrai petit-fils de Vauban.

La misère n'agit pas sur le gentilhomme pauvre comme sur les paysans morvandeaux; elle ne le rendit « ni faible, ni fainéant, ni découragé; » elle fit de cet enfant un homme, un grand homme de bien. Il sortit de ses étreintes précoce d'esprit, vigoureusement trempé de corps et d'âme, rude à lui-même et compatissant aux autres. En lui donnant le vivre et le couvert, le curé de Saint-Léger lui avait enseigné, par la plus belle et la plus simple des leçons, la charité chrétienne. Vauban n'y fut pas infidèle; sa vie se passa tout entière à pratiquer l'enseignement qu'il avait reçu. Après l'éducation religieuse et morale, le bon prêtre voulut communiquer à son pupille tout ce qu'il avait de science humaine. A Paris, c'eût été peu de chose, c'était beaucoup en Morvan : la lecture, l'écriture, un peu de grammaire, point de lettres, quelques notions d'arithmétique et la pratique de l'arpentage. Mesurer les angles et les côtés d'un champ, c'est déjà faire une application de la géométrie; l'élève y prit goût, laissa son instituteur en arrière, marcha tout seul, armé de quelque livre, et de l'arpentage poussa d'instinct jusqu'aux principes de la fortification. Il avait dix-sept ans. Un matin, dans les premiers jours de l'année 1651, il quitta son village, traversa de pied la Bourgogne et la Champagne, et vint retrouver, sur la frontière des Pays-Bas, le capitaine d'Arcenay, un gentilhomme de son voisinage qui avait une compagnie dans le régiment de Condé. Le capitaine lui fit bon accueil, lui mit un mousquet sur l'épaule et l'enrôla parmi ses fantassins. En entrant au service, le jeune Le Prestre avait pris le nom seigneurial de sa famille; désormais il s'appellera Vauban.

Rencontrer un *cadet* « ayant une assez bonne teinture des mathématiques et des fortifications, et ne dessinant d'ailleurs pas mal (1), » ce n'était pas chose commune. Quand il s'en trouvait quelqu'un de cette sorte, on le mettait tout de suite à la pratique,

(1) Ce sont les propres expressions de Vauban. — *Abrégé des services du maréchal de Vauban, écrit de sa main le 16 mars 1703,* publié en 1839 par le colonel Augoyat.

et s'il se tirait d'affaire sans trop d'impertinence, on lui donnait le brevet d'ingénieur, avec l'espoir d'une enseigne ou même d'une lieutenance dans quelque compagnie d'infanterie. Les ingénieurs appelés à l'attaque ou à la défense des places ne se recrutaient pas autrement; quant aux constructeurs, c'étaient, pour la plupart, des architectes ou même des maçons. Peu estimée, mal rétribuée, la profession n'attirait guère; il n'y avait que les médiocrités besoigneuses ou les grandes vocations qui s'y portassent, les unes avec résignation, les autres avec l'enthousiasme qui fait les martyrs. Le cadet du régiment de Condé pouvait bien être des besoigneux, mais non pas des résignés ni des médiocres.

Les circonstances politiques au milieu desquelles Vauban fit son entrée dans le service donnent à ses premières épreuves un intérêt tout particulier. Paris était alors en pleine fronde; mais qu'est-ce que la fronde avait à faire avec les paysans du Morvan? Savaient-ils sous quel règne et sous quel gouvernement ils vivaient? Ils savaient sans doute qu'il y avait le roi et M. le cardinal; mais qui leur eût demandé si le roi s'appelait Louis XIII ou Louis XIV, et M. le cardinal Richelieu ou Mazarin, les eût fort embarrassés à coup sûr. Quand on voit, en plein XIXe siècle, combien, dans certains recoins de nos départemens, l'ignorance est fortement cantonnée, on ne doit pas s'étonner de ce que nous croyons pouvoir affirmer, à deux cents ans de distance, des paysans morvandeaux.

A Saint-Léger-de-Foucheret, qui était pays bourguignon, le personnage le plus populaire devait être M. le Prince, gouverneur de Bourgogne; mais est-il bien sûr qu'on connût à Saint-Léger, en 1650, les péripéties de la fronde, le triomphe momentané de Mazarin et la prison de M. le Prince? Quand Vauban se mit en route pour aller rejoindre le régiment de Condé, c'était à peu près le temps où M. le Prince, délivré par Mazarin fugitif, rentrait triomphalement dans Paris; mais on peut s'assurer que Vauban n'avait de ces événemens qu'une idée fort confuse, et qu'en allant au régiment de Condé il allait surtout au capitaine d'Arcenay. Il venait chercher un protecteur qui l'aidât à faire son chemin, et non point prendre parti dans une querelle politique. Après quelques jours passés au régiment, ce fut autre chose. Il se trouvait en pays neuf, dans un milieu agité, enflammé de passions dont son âme vierge et surprise ne put s'empêcher de ressentir d'abord l'ardeur. Il n'entendit plus parler que de M. le Prince, de son héroïsme, de son génie, et s'il ne s'attacha pas à lui dès lors jusqu'à le suivre aveuglément dans toutes ses fortunes, il lui voua certainement une sympathie qu'il n'éprouva jamais au même degré pour Turenne.

Au mois d'août 1651, M. le Prince n'était encore qu'un grand

chef de faction; au mois de septembre, il devint un rebelle achevé. La guerre civile commença. Ce ne fut cependant qu'au printemps de l'année suivante que le régiment de Condé, après avoir eu ses quartiers d'hiver à Stenai, quitta la frontière pour s'en aller fomenter et soutenir la révolte au cœur même de la France. Vauban dut à sa vocation marquée pour la fortification de ne point faire cette déplorable campagne. Retenu pour des travaux de défense à Clermont en Argonne, il apprit d'abord la marche de ses camarades jusqu'à la Loire et leurs premiers succès à Bleneau, puis leur retraite vers la Seine et leurs manœuvres autour de Paris, enfin le sanglant dénoûment de ce drame militaire dans les rues du faubourg Saint-Antoine. Au mois d'octobre, il les revit en Champagne, mais ils n'étaient plus seuls. Il y avait à côté d'eux, et déjà plus nombreux qu'eux, des régimens que Vauban connaissait pour les avoir vus tout à l'heure de l'autre côté de la frontière; c'étaient des Lorrains et des Espagnols, mauvais et déplaisans compagnons. La guerre civile avait d'abord étonné Vauban, la guerre civile compliquée de guerre étrangère l'attrista. Cependant le nom de M. le Prince exerçait encore sur lui son irrésistible prestige; il suivit M. le Prince devant Sainte-Menehould. Dès ce premier siége, le jeune cadet fut un héros. Au moment de l'assaut, il passa la rivière d'Aisne à la nage sous le feu de la place, « action qui lui fut imputée à grand honneur, nous a-t-il dit lui-même, et qui lui attira beaucoup de caresses de la part de ses officiers; on voulut même le faire enseigne dans Condé, mais il en remercia sur ce qu'il n'étoit pas en état d'en soutenir le caractère. » Un volontaire qui refuse de l'avancement, quelle merveille! Est-ce à dire que, pour être quelque chose comme sous-lieutenant aujourd'hui, il fallût faire preuve de richesse, et que le caractère d'enseigne fût bien lourd à soutenir? Non, sans doute; mais Vauban était si pauvre que la moindre dépense était au-dessus de ses forces, et si honnêtement fier qu'il lui répugnait de jouer, comme faisaient d'autres, le rôle d'un officier besoigneux doublé d'un chevalier d'industrie. Tout ce qu'il accepta pour prix de sa belle conduite, le service à cheval étant estimé davantage, ce fut de passer *maître*, c'est-à-dire cavalier. Il fit, dans la cavalerie, la campagne de 1653, et il y reçut sa première blessure; mais cette campagne, commencée dans un camp, se termina pour lui dans un autre.

II.

Un jour que Vauban était en parti avec trois de ses camarades, ils tombèrent inopinément dans une patrouille de l'armée royale.

Ses camarades déjà pris et lui tout près de l'être, il trouva moyen de se jeter dans un chemin creux, et quand les royaux qui le poursuivaient s'y furent engagés à la file, tout à coup il tourna la tête, les arrêta court, et, tenant en joue leur chef, qui était un lieutenant du régiment de Sainte-Maure, il fit sa capitulation, à savoir qu'il ne serait ni maltraité, ni dépouillé, ni même démonté, de sorte qu'il entra dans le camp royal, à cheval, en complet équipage, et avec tous les honneurs de la guerre. L'aventure fit du bruit : on sut bientôt que ce cavalier si avisé n'était autre que le hardi nageur de Sainte-Menehould. Spirituel et brave, un soldat a deux fois sa réputation faite. Rien n'échappait à Mazarin : informé que le jeune prisonnier avait quelque intelligence de la fortification, il se le fit amener. Réveiller et irriter le sentiment de l'honneur national dans une âme que la compagnie des Espagnols avait déjà mise en alarme, ce n'était pas une affaire pour un diplomate comme M. le cardinal; cependant il voulut s'en charger lui-même, et il y prit apparemment quelque plaisir. Le jeune homme « dûment confessé et converti, » le mot est de Vauban, Mazarin lui donna pour pénitence de travailler à reprendre sur le prince de Condé cette même place de Sainte-Menehould qu'il avait contribué à lui gagner naguère. Et en effet, à un an de distance, presque jour pour jour, Vauban reparut devant Sainte-Menehould, dans l'armée royale cette fois, et sous les ordres du chevalier de Clerville, qui passait pour être le premier ingénieur de ce temps-là. Ce second siége achevé, Vauban, qui était devenu, suivant son expression, « diacre de M. de Clerville, » fut chargé de réparer les défenses de cette petite et mauvaise place.

Louis XIV et Mazarin avaient assisté au siége. Satisfait du zèle et frappé de l'intelligence de son néophyte, le cardinal lui fit donner par le roi quelque argent, avec une lieutenance au régiment de Bourgogne-infanterie. C'était, à vrai dire, un lambeau de régiment, la plupart des compagnies attachées à M. le Prince l'ayant suivi dans la révolte. Y appeler Vauban, qui venait de faire sa soumission, était d'un bon exemple; beaucoup de ses camarades, comme lui rebelles involontaires et mécontens d'une guerre qui n'était plus une querelle en famille, devaient, comme lui, rentrer dans le devoir par les brèches de ce même régiment de Bourgogne, destiné à devenir le régiment des *repentis*.

La campagne de 1654 réunit un moment Fabert à la fin de sa carrière et Vauban au début de la sienne; ces deux noms-là vont bien ensemble. Fabert commandait l'armée qui assiégea Stenai, et Vauban y servit d'ingénieur sous le chevalier de Clerville. Dès le neuvième jour du siége, il fut blessé assez grièvement, et il n'était pas remis de sa blessure lorsqu'il fut encore atteint d'un coup de

pierre en attachant le mineur (1). Cela ne l'empêcha pas de se trouver, trois semaines plus tard, à la tête de sa compagnie, dont il était devenu capitaine, parmi les troupes qui, sous les ordres de Turenne, marchèrent au secours d'Arras, forcèrent le quartier des Lorrains et remportèrent l'honneur d'avoir fait reculer M. le Prince. Deux mois après, Vauban accompagna le maréchal de La Ferté au siége de Clermont en Argonne, dont il conduisit les attaques, le chevalier de Clerville étant tombé malade. Cette petite place était celle où il avait fait, en 1652, son noviciat dans l'art de réparer des travaux de défense. Condamnée, en 1654, à perdre ses remparts, elle fournit à Vauban l'occasion d'apprendre comment on rase une fortification, et ce fut ainsi qu'il effaça les premières traces de son passage dans l'armée de M. le Prince. Ces épreuves sur le terrain valaient bien des examens théoriques. Le 3 mai 1655, Vauban, détaché du régiment de Bourgogne, reçut le titre et le brevet d'ingénieur ordinaire du roi.

Appelé à servir en cette qualité sous les ordres de Turenne, il conduisit presque seul les attaques de trois places, Landrecies, Condé et Saint-Ghislain; les deux dernières se rendirent après trois jours de siége. La campagne achevée, Vauban fut employé à rétablir les fortifications de Condé. Apprendre à bien faire par l'exemple de ceux qui font mal, c'est une méthode excellente pour les esprits sagaces. La campagne de 1656 donna lieu à Vauban de perfectionner son éducation en ce sens. Il servait dans l'armée combinée de

(1) Voici une anecdote, racontée dans une lettre du comte de Tessé au duc du Maine, qui explique par le fait ce que veut dire *attacher le mineur*. Il s'agit dans cette lettre d'un mineur italien nommé Bambini. « Je sais, écrit M. de Tessé, qu'à Nice et à Montmélian on fut très content de lui, et je ne puis douter que ce ne soit un des hommes, non-seulement de France, mais peut-être de l'Europe entière, qui connoisse le mieux l'effet de la poudre et le travail des mines. Au surplus, c'est un petit *pantalon* vénitien qui n'est jamais pressé, un franc original qui va à son fait tranquillement, avec précaution, sans ostentation, et comme une taupe. Il lui arriva qu'au siége de Nice, Lapara lui montrant du doigt le lieu où il devoit se loger, et auquel il falloit passer pour arriver d'assez loin et à découvert, Bambini lui dit, dans le petit jargon qu'il s'est fait assez singulier, qu'il avoit vu d'autres fois que l'ingénieur marquoit lui-même avec la craie le lieu auquel le mineur devoit s'attacher. Lapara lui répondit chaudement : « Qu'à cela ne tienne, » et, passant à découvert au lieu auquel il lui avoit marqué du doigt qu'il falloit se loger, le marqua avec la craie. Bambini le suivit froidement et lui dit, quand le lieu fut marqué avec la craie : « Monsieur, voilà toute la cérémonie; cependant vous êtes un téméraire, » et il se logea. Cette réponse fut trouvée plaisante. » Il faut ajouter, pour être tout à fait explicite, que le mineur se loge d'abord sous un abri formé par quelques madriers, jusqu'à ce qu'il ait percé son trou dans le mur ou revêtement d'un ouvrage occupé par les assiégés, lesquels ont le plus grand intérêt à lui rendre le logement aussi désagréable que possible, « de sorte, a dit Vauban, que la condition d'un mineur est extrêmement dangereuse et recherchée de peu de gens, et ce n'est pas sans raison qu'on dit ce métier être le plus périlleux de la guerre. »

Turenne et du maréchal de La Ferté. Au mois de juin, les deux généraux mirent le siége devant Valenciennes. Outre l'Escaut, qui coupait en deux points leur ligne de circonvallation, une inondation artificielle, fort habilement ménagée par les Espagnols, séparait les quartiers des assiégeans et rendait leurs communications difficiles. Était-ce assez, pour les assurer à tout risque, de deux ponts sur la rivière et d'une digue en fascinage à travers les terrains inondés? Tandis que, par suite d'une autre erreur dans le choix du point d'attaque, l'assiégeant dirigeait ses efforts contre la partie la plus forte de la place, une armée de secours parut, commandée par don Juan d'Autriche et par M. le Prince. Le maréchal de La Ferté se gardait mal. Dans la nuit du 15 au 16 juillet, ses retranchemens furent assaillis et forcés tout de suite. En un moment, les ponts furent encombrés de fuyards; on s'écrasait, on s'étouffait; les morts amoncelés fermèrent aux vivans le passage; de l'autre côté, la digue, imparfaite et minée par les eaux, s'effondra sous les pieds des bataillons que Turenne envoyait au secours de son imprudent collègue. Turenne vit bien qu'il n'y avait plus qu'à se retirer : il fit sa retraite en bel ordre; mais M. le Prince avait eu sa revanche d'Arras. Vauban a porté sur tout ce siége de Valenciennes un jugement sévère. « Il n'est pas concevable, a-t-il dit, combien les Français y firent de fautes; jamais lignes ne furent plus mal faites et plus mal ordonnées, et jamais ouvrage plus mal imaginé que la digue à laquelle on travailla prodigieusement pendant tout le siége, et qui n'était pas encore achevée lorsqu'on fut obligé de le lever. Les Espagnols ne firent pas de même : pour cette fois, ils agirent en véritables gens de cœur et d'esprit, et nous tout au contraire (1). » Les fautes qu'il signalait avec cette force, Vauban ne les avait-il donc vues qu'après coup? ou bien, s'il les avait vues dès le premier jour, comment ne les avait-il pas fait réparer? C'est que les ingénieurs n'étaient point en ce temps-là d'assez grands personnages. Serviteurs très humbles des officiers-généraux, ils ne pouvaient qu'exécuter leurs ordres. Comment un ingénieur, capitaine tout au plus, aurait-il eu voix au chapitre? Il n'y prétendait même pas, sachant bien que, s'il se haussait à dire son avis, il serait tout à l'heure rabaissé, rabroué, sinon formellement puni de son impertinence. Aussi la plupart, muets d'abord par nécessité, finissaient-ils par s'accommoder à leur condition; ils cessaient de penser et d'agir. Il y a sur cette humilité des ingénieurs et sur l'arrogance des généraux une éloquente protestation de Vauban.

« Par leur autorité, s'écrie-t-il, les officiers-généraux ordonnent comme

(1) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

il leur plaît le chemin de la tranchée, et rompent à tout moment la suite du dessein et toutes les mesures que l'ingénieur peut avoir prises, qui, bien loin de pouvoir suivre une conduite réglée, se trouve réduit à servir d'instrument pour l'exécution de leurs différens caprices. Je dis différens, car l'un commande aujourd'hui d'une façon, et celui qui le relèvera ordonnera demain de l'autre, et comme ils ne sont pas toujours doués de la plus grande capacité du monde dans ces sortes de choses, Dieu sait les manquemens, les folles dépenses qu'ils font faire, et combien de sang ils font épandre. L'émulation qu'il y a entre les officiers-généraux fait souvent qu'ils exposent les soldats mal à propos, leur faisant faire au-delà de leur possible, et ne se souciant pas d'en faire périr une centaine pour avancer quatre pas plus que leurs camarades. Ce que je trouve de plus surprenant, c'est qu'on verra ces messieurs, lorsqu'ils auront été relevés de tranchée, raconter et se vanter, avec un air suffisant et content, qu'ils auront perdu cent ou cent cinquante hommes pendant leur garde, parmi lesquels il y aura peut-être huit ou dix officiers. Y a-t-il de quoi se réjouir? Et le prince n'est-il pas bien obligé à ceux qui font, avec la perte de cent hommes, ce qui se pourrait faire parfaitement avec celle de dix moyennant un peu d'industrie? En vérité, si les états ne périssent que faute de bons hommes pour les défendre, je ne sais pas de châtimens assez rudes pour ceux qui les font périr mal à propos. Cependant il n'est rien de si commun parmi nous que cette brutalité qui dépeuple nos troupes des vieux soldats, et fait qu'une guerre de dix années épuise tout un royaume (1). »

Épargner le sang! trois mots qui résumeront désormais tout l'art des siéges, recréé par le plus grand preneur de villes qu'il y ait jamais eu. Le génie fécondé par la pitié chrétienne, c'est tout Vauban.

Au sujet des ingénieurs et du peu d'estime où on les tient, « non-seulement on ne les consulte pas, dit-il encore, mais ils sont souvent obligés de suivre les sentimens d'autrui et de travailler sur des pas étrangers, d'où s'ensuit que toutes leurs fonctions se réduisent à la conduite de quelques sapes et à poser des travailleurs sur des alignemens tracés par d'autres, qui la plupart du temps ne savent ce qu'ils font. Quoique ce traitement ne soit pas égal à tous, et qu'il s'en trouve quelquefois d'une capacité assez grande et d'un courage assez relevé pour ne se vouloir soumettre qu'à la raison, si est-ce qu'il y en a peu qui puissent se dispenser d'obéir à un lieutenant-général demi-savant, qui a l'autorité en main, parce qu'étant maître de la tranchée il présume que tout doit dépendre de lui et qu'il y va du sien d'autoriser ses opinions et de les faire prévaloir à celles des autres. Je ne prétends pas par là excuser les ingénieurs; au contraire, je trouve leur inapplication blâmable, pour

(1) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

n'avoir pas plus travaillé à purger la tranchée d'une infinité de fautes qui s'y commettent (1). »

Dans l'affaire de Valenciennes, Vauban pouvait faire valoir pour son propre compte une autre excuse que l'infériorité de sa situation; une blessure grave l'avait mis, dès le commencement du siége, hors de cause. On le traitait à l'hôpital de Condé lorsque cette place fut tout à coup investie par l'armée qui venait de secourir Valenciennes. Incapable d'agir, Vauban mit au service de la défense tout ce qu'il pouvait lui donner, ses conseils et l'exemple de son énergie morale; un mois durant, on le vit, couché sur un brancard, visiter tour à tour les points les plus menacés. Le succès eût peut-être couronné la résistance de la garnison sans une dernière et déplorable conséquence des fautes commises devant Valenciennes. « Comme si l'on eût appréhendé de n'avoir pas assez failli (2), » on avait eu l'imprudence de nourrir l'armée qui assiégeait cette place aux dépens des magasins de Condé, de sorte que, lorsque Condé fut assiégé ensuite, les vivres manquèrent, et qu'il fallut capituler par famine. A quelque temps de là, Vauban eut du moins la satisfaction de voir l'ennemi manquer un siége à son tour. Envoyé à Saint-Ghislain, il s'y trouva investi par l'armée qui avait pris Condé. Peu s'en fallut qu'il n'y eût le même sort, car Saint-Ghislain n'avait pas ses magasins mieux pourvus; cependant, neuf jours après l'investissement, les ennemis s'éloignèrent d'un côté, tandis que de l'autre l'armée de Turenne s'avançait pour ravitailler la place.

De tous ceux qui avaient subi l'échec de Valenciennes, le maréchal de La Ferté était celui qui y avait contribué davantage, et c'était Vauban qui avait le mieux remarqué ses fautes. Le maréchal voulut s'attacher le jeune ingénieur, et lui donna une compagnie dans son régiment. Était-ce pour prendre conseil dans l'occasion, ou simplement pour fermer la bouche à son critique? Le doute est au moins permis, car lorsqu'il s'agit en 1657 de choisir devant Montmédy le meilleur point d'attaque, le choix fut aussi malavisé que devant Valenciennes : « défaut tout à fait pernicieux, a dit Vauban, car l'assiégeant fournit lui-même à une place fort mauvaise le moyen de lui résister comme une bonne. On fit cette faute au siége de Montmédy, où deux mille hommes furent tués et autant de blessés. Il ne fut pris qu'après quarante-six jours de tranchée ouverte, et il le pouvait être en quinze, s'il eût été bien attaqué (3). » Dans une seule affaire, Vauban reçut trois blessures; avant la fin du siége, il fut atteint une quatrième fois. Ces blessures étaient légères, heu-

(1) *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*
(2) Expression de Vauban dans le mémoire indiqué.
(3) Mémoire déjà cité.

reusement pour lui et pour le maréchal de La Ferté : si Vauban lui avait fait faute, qu'aurait pu faire le maréchal, si ce n'est de lever le siége? Tous les autres ingénieurs avaient été tués dès les premiers jours. Hâtons-nous de rendre justice au maréchal de La Ferté; la place réduite, il n'oublia pas celui auquel il devait en grande partie le succès. Outre le régiment qui portait son nom, il en avait, comme gouverneur de Lorraine, un autre qui s'appelait le régiment de Nancy. Vauban, déjà capitaine dans La Ferté, devint capitaine dans Nancy, et il nous apprend lui-même que le maréchal lui fit présent de cette seconde compagnie pour lui tenir lieu de pension. Cette sorte de cumul était alors fort en usage, et, dix ou douze ans plus tard, lorsque l'œil sévère de Louvois y découvrit le premier un désordre, ce ne fut pas sans causer autour de lui quelque surprise.

Appelé de Lorraine en Flandre, Vauban vint servir sous Turenne au siége de Mardyck. Au lieu de quarante-six jours, celui-ci n'en dura pas quatre. Le soin de réparer les fortifications de Mardyck y retint Vauban pendant l'hiver. Si la place avait résisté davantage, le rétablissement de ses défenses, plus endommagées, aurait exigé plus de temps, et Vauban, à portée du théâtre où se sont jouées en 1658 les dernières et grandes scènes de la guerre entre la France et l'Espagne, le siége de Dunkerque et la bataille des Dunes, y aurait pris naturellement un rôle. Pour comble de regret, ces événemens à peine accomplis, le maréchal de La Ferté, que Vauban avait rejoint en Lorraine, reçut l'ordre de marcher en Flandre pour aider Turenne à recueillir les fruits de sa victoire. Ce fut dans cette dernière partie de la campagne, dans cet épilogue, pour ainsi dire, que Vauban conduisit en chef les attaques de Gravelines, d'Oudenarde et d'Ypres. A défaut de détails sur ces trois siéges, il suffit que Vauban ne les ait pas compris dans ses observations critiques; son silence nous permet de croire qu'il y eut plus d'autorité relative et de liberté d'action. S'il fut plus satisfait pour sa part, on ne fut pas moins satisfait de lui. La campagne finie, d'après son propre témoignage, « M. le cardinal le gracieusa fort, et, quoique naturellement peu libéral, lui donna une honnête gratification et le flatta de l'espoir d'une lieutenance aux gardes (1). »

Dans la campagne de 1658 (2), ce n'est pas seulement la lutte entre la France et l'Espagne qui s'est dénouée, c'est la *vieille guerre* qui a pris fin. Lorsqu'à neuf années de là, en 1667, la France et

(1) *Abrégé des services.*

(2) Il lui arriva, dans les derniers mois de cette année, une petite mésaventure : tandis qu'il visitait, par ordre de Turenne, les travaux d'Oudenarde, un parti espagnol le fit prisonnier; mais sa captivité ne fut pas longue. Relâché d'abord sur parole, Vauban ne tarda pas à être régulièrement échangé.

l'Espagne recommenceront leur duel, les conditions, pour l'armée française au moins, seront bien différentes : Louvois aura dans l'intervalle, entre autres inventions de son génie, réalisé l'idée, bien simple en apparence, de faire vivre les troupes.

Cependant la vieille guerre ne laissera point à tous ceux qui en auront supporté les misères un déplaisant souvenir, et Vauban lui-même dira un jour à Louvois, non pour s'en plaindre : « Je me souviens que, dans la vieille guerre, quand nous étions sur le pays ennemi, nous étions quelquefois des trois semaines entières sans prendre une ration de pain. » Est-ce à dire qu'à l'abondance faite par Louvois Vauban préférait l'abstinence? Non; mais ce temps d'abstinence était aussi le temps de la jeunesse : c'étaient les années fécondes malgré les privations, les années où Vauban avait beaucoup vu et beaucoup appris, où son esprit, actif et méditatif à la fois, s'était ouvert à toute sorte d'idées neuves, et avait fait provision de plans et de projets pour l'avenir.

En 1659, tandis que se débattaient les conditions du traité des Pyrénées, le régiment de La Ferté avait ses quartiers près de Toul, et comme la compagnie de Vauban était dispersée dans plusieurs villages, elle était souvent visitée, une escouade après l'autre, par le capitaine, très soucieux de l'ordre, de la discipline et du bien-être de ses hommes. Il était grand chasseur aussi, et le pays, peu fréquenté alors, était fort giboyeux. Il y avait surtout une certaine vallée où il se plaisait, et dans cette vallée deux ruisseaux qui, distans à leur naissance d'une demi-lieue tout au plus, s'écoulaient l'un vers la Meuse, l'autre vers la Moselle, si bien que, tout en visitant ses hommes ou en suivant le gibier, Vauban pensait à ces deux ruisseaux. « Je considérai plusieurs fois cette vallée qui me causait de l'admiration, a-t-il dit, parce qu'il semble qu'il y ait eu là autrefois une communication de l'une à l'autre des rivières. Je n'y fis cependant pas pour lors grande réflexion; mais le ressouvenir de la chasse, m'ayant plusieurs fois représenté la figure de ce pays-là, m'a fait penser depuis qu'on pourrait bien y faire une communication effective (1). » Voilà comment, en 1679, le grand ingénieur a développé dans un projet pour la jonction de la Meuse et de la Moselle les germes recueillis vingt ans auparavant par le chasseur capitaine. Tel est Vauban; rien ne lui échappe; sa mémoire est un casier bien ordonné où les observations personnelles, les informations, les faits de toute sorte, se rangent et se classent, au service d'une intelligence qui cherche le vrai pour produire le bien.

(1) *Mémoire concernant la jonction de la Meuse et de la Moselle, fait à Dunkerque le 8 juin 1679.*

La paix des Pyrénées fit tort à Vauban d'une de ses deux compagnies; le régiment de Nancy fut réformé. Son service au régiment de La Ferté ne lui donnant pas beaucoup à faire, il profita de ses loisirs pour retourner au pays natal. Sa famille, qui l'avait parfaitement oublié jadis, n'hésita pas à le reconnaître et se fit honneur de lui. On le traita comme l'enfant prodigue, quoiqu'il fût tout le contraire; il revenait, à vingt-sept ans, capitaine dans un régiment conservé, ingénieur du roi, distingué par les généraux, connu même de M. le cardinal; il était un personnage. On s'occupa de le marier. Il épousa une personne qui, sans être précisément sa cousine, était sœur de deux de ses cousins-germains (1); elle se nommait Jeanne d'Aunay. Le contrat fut signé le 25 mars 1660, au château d'Épiry, près de Corbigny en Nivernais, chez le père de la mariée; l'un des témoins était Paul Le Prestre, cousin-germain de Vauban, chef de la branche aînée et possesseur alors du manoir auquel était attaché le titre seigneurial de la famille.

Peu de temps après son mariage, Vauban fut rappelé pour le service du roi. Par le traité des Pyrénées, la Lorraine avait été rendue au duc Charles IV sous certaines conditions onéreuses, l'une desquelles était la destruction des fortifications de Nancy. Après bien des hésitations, Charles IV y consentit enfin, et Vauban fut désigné pour diriger et surveiller les travaux de démolition. Il fit séjour à Nancy pendant les années 1661 et 1662. L'année suivante, de nouvelles difficultés étant survenues entre Louis XIV et Charles IV, Vauban fut chargé de reconnaître la place de Marsal et de dresser même un projet de siége; mais la soumission du duc de Lorraine et l'occupation pacifique de Marsal rendirent ses soins inutiles. Louis XIV ne lui en tint pas moins compte. Du régiment de La Ferté, Vauban passa capitaine au régiment de Picardie, qui tenait, à la tête des *vieux corps*, le premier rang dans l'infanterie, après les gardes françaises et suisses. C'était un grand honneur d'y être capitaine, même à prix d'argent; mais, lorsque la compagnie était gratuitement donnée, comme à Vauban, l'honneur se doublait d'un profit considérable. Au prix où se tenaient les compagnies des vieux corps, c'était un beau présent que Louis XIV faisait à son ingénieur; il y ajouta encore, pour l'aider à se mettre en équipage, une bonne somme d'argent comptant.

Dans un contrôle de 1665, suivi d'observations sur les officiers d'infanterie, Vauban se trouve à son rang de capitaine dans Picar-

(1) Paul Le Prestre, frère aîné du père de Vauban, avait épousé Urbaine de Roumiers, dont il eut deux fils; deux ans après sa mort, arrivée en 1635, sa veuve se remaria avec Claude d'Aunay, baron d'Épiry, et c'est de ce second mariage qu'elle eut une fille nommée Jeanne, qui épousa Vauban.

die avec cette note : « bon ingénieur et bon officier (1). » Il était employé alors aux travaux de Brisach, qui était, comme la province d'Alsace en ce temps-là, du département de Colbert (2). Il semble que Colbert ait d'abord eu l'intention de s'attacher Vauban. C'est vers cette même époque qu'il lui demanda le dessin d'une petite machine militaire destinée à l'amusement du dauphin, âgé alors de trois ou quatre ans; cette machine n'était pas autre chose qu'un petit équipage d'artillerie avec tous ses engins et accessoires (3). Pendant trois années de suite, Vauban fut chargé par Louis XIV de diverses missions relatives apparemment à son art; il fit trois voyages en Allemagne, et poussa dans un quatrième jusqu'aux Pays-Bas. Il reçut à chaque fois ce qu'il appelle une honnête gratification, accompagnée de grandes promesses; mais ces voyages avaient le grave inconvénient de le distraire de ses travaux de Brisach. Il n'en serait rien résulté, si l'intendant et l'entrepreneur auxquels il avait affaire eussent été, l'un bienveillant, et l'autre probe. C'était tout le contraire par malheur. L'intendant d'Alsace, un Colbert, cousin du contrôleur-général, avait pris en mauvais gré Vauban, qui peut-être ne lui faisait pas assez sa cour, et s'était laissé séduire par les respects de l'entrepreneur, lequel était un malhonnête homme. Dire que l'intendant faisait commerce avec l'entrepeneur, ce serait répéter sans preuve une accusation qui, venue de Vauban, peut s'expliquer par son ressentiment même; mais enfin l'intendant soutenait ouvertement l'entrepreneur, et rendait Vauban personnellement responsable de toute la dépense faite au-delà de ses devis.

La guerre qui survint en 1667 ne fit qu'augmenter les embarras de Vauban, car il fut obligé, pour prendre part aux opérations militaires, d'abandonner des travaux dont il ne cessa cependant pas d'avoir la direction nominale; mais comment un capitaine au régiment de Picardie se serait-il excusé de faire campagne? et comment un ingénieur du roi aurait-il négligé l'occasion de servir sous le commandement et sous les yeux du roi lui-même? Vauban n'hésita pas; il accourut d'Alsace et suivit l'armée dans les Pays-Bas. On sait avec quel succès rapide la Flandre fut conquise. Vauban conduisit trois siéges royaux comme ingénieur en chef. Le premier,

(1) *Estats et Controolles des troupes du roy, des lieux de leurs garnisons et endroicts où elles se trouvent,... avec des observations sur les officiers d'infanterie.* — Bibliothèque impériale, Mss. 9350 (89).

(2) On sait que les quatre secrétaires d'état se partageaient l'administration des provinces. L'Alsace étant du département de Colbert, c'était de Colbert que dépendaient tous les travaux de fortification en Alsace.

(3) Vauban en a parlé deux fois, dans l'*Abrégé des services* et dans le *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

celui de Tournai, ne fut qu'une affaire de quatre jours. Douai ne tint pas davantage; mais Vauban eut le temps d'y recevoir à la joue gauche un coup de feu dont il porta toute sa vie la marque. Il n'y eut de sérieux que le siége de Lille, encore ne dura-t-il pas plus de dix-huit jours. S'il ne se prolongea pas davantage, ce n'est pas que la place fût mauvaise, ni le gouverneur malhabile, ni la garnison faible ou découragée; c'est que l'attaque fut bien choisie et parfaitement conduite. Louis XIV n'attendit pas à reconnaître le bon service de son ingénieur; il lui donna sur sa cassette une pension de deux mille quatre cents livres, et lui fit cadeau d'une lieutenance aux gardes, avec permission de vendre sa compagnie de Picardie, qu'il avait eue aussi, comme on l'a vu, à titre gratuit. Voilà donc Vauban en possession de cette lieutenance que Mazarin lui avait promise neuf années auparavant. S'il n'était pas même d'emblée capitaine aux gardes, c'est que par malheur il ne se trouvait point de compagnie vacante; c'est au moins ce que M. Le Tellier lui dit de la part du roi en le « gracieusant » fort pour sa part.

Ces complimens de M. Le Tellier, auxquels Louvois ne manqua pas de joindre les siens, touchèrent d'autant plus Vauban que ses rapports avec Colbert devenaient moins agréables. L'intendant d'Alsace lui était chaque jour plus hostile, et l'entrepreneur de Brisach ne faisait qu'ajouter à ses mauvais tours. Vauban fut accusé jusqu'auprès du roi de faire traîner les ouvrages et d'outrer la dépense. Colbert avait eu le malheur de se laisser indisposer contre lui; Louvois, qui cherchait un bon ingénieur, saisit l'occasion, attira Vauban, le défendit, l'encouragea, et lui donna tout de suite lieu de confondre par une magnifique épreuve l'erreur ou la mauvaise foi de ses accusateurs.

Louis XIV voulait faire construire une citadelle à Lille; Louvois, qui tenait dans son département les places nouvellement conquises, avait résolu de confier à Vauban la direction de ce grand travail. Vauban avait trouvé son protecteur et sa voie; comme les apprentis d'autrefois qui voulaient passer maîtres, il allait, après une dernière lutte, pouvoir faire son *chef-d'œuvre*.

III.

« Point d'ingénieur parfait, a dit Vauban, parce qu'il faut être à la fois charpentier, maçon, architecte, peintre, orateur, politique, soldat et bon officier, et surtout avoir bon cœur, bon esprit et une longue expérience (1). » Ne faut-il pas être géomètre aussi? Vauban

(1) *Pensées diverses sur différens sujets.*

n'en a rien dit; mais c'est justement parce que cette condition va de soi qu'il a oublié d'en parler. Il ne l'aurait pas oublié peut-être, s'il eût été préoccupé de géométrie plus que d'autre chose. Quand il était entré au service, les mathématiques faisaient assurément le plus lourd de son bagage, et la plupart de ses camarades en étaient beaucoup moins pourvus que lui; cependant, quoiqu'il y ait encore ajouté par la suite, il ne s'est jamais piqué d'être un savant. Il n'a pas voulu donner à la science au-delà de ce qu'elle pouvait raisonnablement prétendre; mais il lui a donné tout ce qui était sa part légitime et son droit. Comme il possédait dans un merveilleux équilibre toutes les parties qui font l'ingénieur, il souffrait lorsqu'il voyait cet équilibre rompu chez les autres. Un de ses disciples raconte qu'un jour deux ingénieurs, anciens et fort braves, mais qui n'étaient guère que cela, vinrent se plaindre à lui du peu d'égards qu'on avait à leurs longs services. « Messieurs, leur dit-il, vous avez grand tort de vous plaindre de voir en place quelques ingénieurs, à la vérité moins anciens que vous, mais qui sont bien plus habiles et qui se sont cassé la cervelle à étudier pendant que vous ne songiez qu'à vous divertir. Je ferai, quand je le voudrai, cent ingénieurs comme vous par jour, car je n'ai qu'à prendre de bons grenadiers des troupes du roi, ils seront aussi savans que vous après le premier siége; mais il faut bien des années pour faire un ingénieur comme ceux qui vous donnent occasion de vous plaindre, qui savent projeter et construire de bonnes forteresses, et, dans l'occasion, les attaquer et les défendre avec plus d'habileté que vous. Enfin, quand un état fourmilleroit d'ingénieurs de votre capacité, quel secours pourroit-il en retirer lorsqu'il lui faudroit rétablir des places conquises et en construire d'autres pour conserver ses conquêtes, et même pour sa propre défense? Convenez donc que, pour porter à juste titre le nom d'ingénieur habile, il faut joindre à la bravoure bien des choses qui ne s'apprennent point dans les salles à faire des armes, ni dans les ruelles, ni dans les académies de jeu ou de musique (1). »

Si Vauban n'aimait pas les intelligences épaisses, obtuses et paresseuses, il n'estimait pas davantage les esprits trop subtils ou absolus et systématiques. C'était une de ses maximes que l'art de fortifier consiste uniquement dans le bon sens et dans l'expérience. Quand il se mit à fortifier pour son propre compte, il n'avait pas encore beaucoup d'expérience personnelle, n'ayant eu jusque-là que des brèches à fermer ou des remparts à raffermir; mais il avait la

(1) *Mémoires sur la Fortification*, par M. Thomassin, ingénieur ordinaire du roi, t. Ier, p. 194. Manuscrit du dépôt des fortifications. — Thomassin avait été pendant plusieurs années l'un des dessinateurs de Vauban.

vue nette, le coup d'œil juste et rapide, le jugement sain, en un mot le bon sens, et, grâce à ce précieux ensemble de qualités exquises, il s'était de bonne heure approprié l'expérience des autres.

Il y avait déjà cent cinquante ans au moins que les progrès et l'emploi plus fréquent de l'artillerie dans les siéges avaient changé les conditions et les principes de l'architecture militaire. Née en Italie vers le commencement du XVIe siècle, éprouvée par toutes les luttes de cette belliqueuse époque, et surtout pendant la grande insurrection des Pays-Bas contre Philippe II, la fortification moderne avait établi, par d'illustres exemples, sa supériorité sur l'ancienne. Ce n'est pas à dire que partout les bastions se fussent substitués aux tours, ni que les hautes murailles eussent partout fait place aux remparts abaissés et terrassés : il y avait encore peu de forteresses entièrement construites d'après les nouvelles exigences de l'art militaire; la plupart offraient un mélange d'ouvrages disparates et mal entendus, un raccord de pièces neuves appliquées à l'aventure sur un fond à l'antique. L'essentiel de l'art moderne, qui est le principe d'assurance mutuelle entre les diverses parties d'une fortification, était sans nul doute bien mal observé; mais il n'en était pas moins reconnu et proclamé, même par ceux qui l'observaient mal.

Il en était de la fortification comme de l'armée; les bons élémens ne manquaient pas plus dans l'une que dans l'autre; il ne s'agissait que de les dégager et mettre en ordre. Pour une pareille œuvre, ce n'était pas le génie d'invention qui était nécessaire, c'était le bon sens et l'esprit d'arrangement. « User des ordonnances avec les troupes comme des remèdes dans les maladies : n'en guère faire, mais les bien appliquer, » c'est une maxime de Vauban, et c'est exactement ce qu'a fait Louvois. Changez deux ou trois mots : au lieu des ordonnances pour les troupes, mettez les règles dans la fortification, vous aurez exactement ce que Vauban a fait. Sur la fin de sa vie, quelqu'un le pressait de rassembler dans une œuvre didactique ses préceptes sur la construction des places. « Voilà bien des fois que vous me prêchez là-dessus, répondit-il à demi fâché; je crois avoir assez fait connoître que je ne voulois point écrire sur la fortification pour le public; je n'ai rien de nouveau à donner, et pour ne dire que ce qui a été dit, il vaut mieux se taire. Après tout, voulez-vous que j'enseigne qu'une courtine est entre deux bastions, qu'un bastion est composé d'un angle, de deux faces, etc.? Eh non! ce n'est plus là mon fait (1). »

Lorsque Vauban était entré au service, deux illustres ingénieurs, le chevalier de Ville et le comte de Pagan, achevaient leur carrière.

(1) Thomassin, *Mémoires*, t. Ier. p. 12.

Tous deux ont laissé des traités de fortification qui font époque dans l'histoire de l'art. Ce fut aux idées du comte de Pagan que Vauban s'attacha d'abord, non point parce que ce maître était le dernier venu, mais parce qu'il était réellement en progrès sur l'autre. L'originalité hâtive n'est pas toujours le signe de la vraie distinction d'esprit. Vauban commença par « paganiser (1); » mais s'il crut devoir suivre en général, dans ses premières œuvres, le tracé du comte de Pagan, ce fut en disciple intelligent, sans imitation servile. Le tracé à part, c'est dans le choix des sites et dans l'heureuse disposition des ouvrages que Vauban s'est montré d'abord original; c'est là surtout qu'il a eu le génie du bon sens. Sur cent soixante places qu'il a faites ou refaites, il n'y en a pas dix qui soient parfaitement régulières; pour toutes les autres, ce sont les accidens du sol, c'est la situation d'une ville déjà considérable, c'est le dessin d'une ancienne fortification, c'est l'obligation d'épargner la dépense, ce sont toute sorte de nécessités physiques et morales que Vauban a dû respecter et subir; ce sont autant de problèmes qui ont exigé des solutions différentes, et pour chacun desquels il a imaginé la solution la meilleure, c'est-à-dire la plus simple et la plus accessible à toutes les intelligences. Ses projets sont clairs, bien ordonnés, bien expliqués; dans ses mémoires, point de formules ni d'appareil scientifique : les seuls élémens de la géométrie suffisent à qui veut les comprendre. « J'ai souvent ouï dire à M. de Vauban, rapporte le disciple dont nous avons déjà cité le témoignage, que ce qui servit le plus à le rendre recommandable auprès de M. de Louvois et de MM. Colbert et de Seignelay dans le commerce continuel qu'il eut avec ces ministres au sujet de la fortification, ce fut de s'expliquer par des plans, des profils et des mémoires détaillés et raisonnés jusqu'aux plus petites choses. Cette manière de conférer, continuait-il, rendit en peu de temps M. de Louvois si habile dans la fortification qu'il y avoit peu d'ingénieurs qui en sussent autant que lui (2). » Cette méthode avait encore un autre avantage, c'était de faire au plus juste l'estimation des dépenses et de prévenir d'autant la fraude. « J'ose vous promettre, écrivait Vauban à Louvois, au sujet d'un de ces mémoires estimatifs, j'ose vous promettre que je réduirai les travaux dans un si bon ordre et dans une si grande netteté qu'il sera très malaisé aux fripons d'y mettre la griffe mal à propos. »

Le chevalier de Clerville n'avait pas à beaucoup près la même préoccupation. Il était de ces contemporains du cardinal Mazarin

(1) Le mot est de Vauban.
(2) Thomassin, t. Ier, p. 119.

pour qui l'emploi plus ou moins régulier des deniers royaux n'était pas une affaire de conscience. Quelque trente ans après, Vauban croyait devoir signaler à M. Le Peletier de Souzy, alors directeur-général des fortifications, certains travaux qui avaient été entrepris sans nécessité, disait-il, et seulement « parce qu'on vouloit faire quelque chose qui pût donner moyen de *chasser le bouc*. Si vous n'entendez pas la signification de ce terme, ajoutait-il, je vous dirai que le feu chevalier de Clerville m'a autrefois appris que c'étoit faire ses affaires adroitement par voie indirecte; devinez le reste. » Et sur la lettre même de Vauban, M. Le Peletier écrivait de sa propre main la note suivante : « Je crois qu'il suffit d'avoir connu le chevalier de Clerville pour savoir ce que c'est que *chasser le bouc*. » M. de Clerville était-il au moins d'une grande habileté dans son art? Quoique Colbert lui eût fait donner le titre de commissaire-général des fortifications, et qu'il eût une certaine renommée dans le public, son mérite était fort contestable. Un juge excellent a dit de lui : « Dans la rédaction des projets de fortification, Clerville parut au-dessous de l'emploi éminent qu'il occupait; les progrès que l'art devait à Pagan lui étaient inconnus (1). » En dépit de son titre, il manquait absolument d'autorité parmi les ingénieurs. L'un d'eux, Deshoulières, qui construisait en 1667 la citadelle de Tournai, écrivait à Louvois : « Le sieur de Clerville, à qui je n'ai pas dit un seul mot de la conduite que je voulois tenir, non plus que du temps et de la dépense, a remarqué plusieurs défauts à la citadelle; les flancs lui en semblent trop grands, parce que ceux qu'il a faits à Marseille sont de trois toises, et que ceux-ci sont de vingt-deux. Il blâme en général toutes les citadelles, et n'étoit pas d'avis qu'on fît celle-ci; la plus forte de ses raisons est : *ville prise*, *château rendu*, comme si ce proverbe avoit la vertu d'ouvrir les murailles et de bouleverser des remparts. »

Si le chevalier de Clerville s'expliquait de la sorte à Tournai, il était bien peu conséquent avec lui-même, car en ce temps-là précisément il s'ingéniait à Paris pour emporter l'honneur de construire la citadelle que Louis XIV voulait faire, afin d'assurer Lille, sa récente conquête, à la fois contre les attaques du dehors et contre les révoltes à l'intérieur. C'était le 28 août 1667 que d'espagnole Lille était devenue française, et dès le 7 septembre M. de Clerville, au témoignage du marquis de Bellefonds, commandant en Flandre, avait fait tant de plans et de projets que l'on ne pouvait être embarrassé que du choix.

(1) *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs, et sur le corps du génie en France*, par le colonel Augoyat, 2e édition, t. Ier, p. 71.

En se faisant appuyer par le marquis de Bellefonds, le chevalier de Clerville ne se doutait pas qu'il se ruinait auprès de Louvois. Dans ses rapports avec le jeune secrétaire d'état, le marquis de Bellefonds avait pris un ton d'ironie hautaine et d'impertinente déférence qui était on ne peut pas plus blessant; à quoi il faut ajouter que n'étant ni duc ni maréchal de France, il s'obstinait à lui écrire *monsieur*, et non pas *monseigneur*.

Le 23 septembre, Louvois mandait à M. Charuel, intendant de Flandre : « Je me suis résolu de me rendre à Péronne jeudi prochain pour y conférer avec vous et avec M. Talon, intendant d'Oudenarde, et parce que le griffonnement de la citadelle que le chevalier de Clerville propose de bâtir à Lille déplaît tout à fait à tous ceux auxquels le roi m'a commandé de le faire voir, je voudrois que le chevalier de Clerville vînt aussi avec vous, afin que lui faisant entendre les inconvéniens que tous les connoisseurs trouvent à ce qu'il propose, il puisse en moins de temps refaire un autre projet. Je voudrois aussi que vous menassiez le sieur de Vauban, parce que je serois bien aise de l'entretenir sur plusieurs choses qui regardent sa profession. » Il écrivait plus explicitement à Vauban lui-même : « Il est bon que vous vous trouviez au rendez-vous que je donne à MM. Charuel et Talon et à M. le chevalier de Clerville, et là nous nous entretiendrons de tout ce que vous avez à me dire. Cependant, en passant à Lille, je vous prie de voir M. de Bellefonds pour conférer avec lui sur la construction de la citadelle que sa majesté se propose d'y faire et sur ce que je lui en mande; instruisez-vous-en autant que vous le pourrez pendant le peu de temps que vous aurez, et lorsque nous serons à notre rendez-vous, nous en discuterons ensemble avec ledit sieur de Clerville. »

Le 27 septembre, M. de Bellefonds prenait sur lui de répondre aux objections de Louvois contre un projet qu'il avait fait sien en quelque sorte; mais il y répondait, suivant son habitude, avec un air de raillerie et comme à des objections ridicules. « Il seroit sans doute à souhaiter, disait-il, que cette citadelle pût être sur une montagne, et que la situation fût faite à plaisir; lorsqu'il ne s'en rencontre pas, il est difficile d'en faire. » Le marquis de Bellefonds n'avait que le titre et l'autorité d'un commandant; il aurait voulu le titre et l'autorité d'un gouverneur, et pour y atteindre il n'imaginait rien de mieux que d'exagérer les dégoûts d'un emploi très inférieur à son mérite. Le gouvernement ne vint pas; mais il eut bientôt le plaisir d'apprendre que le marquis d'Humières était nommé pour le relever de ses insipides fonctions.

En même temps qu'il se voyait privé de son principal auxiliaire, le chevalier de Clerville avait eu le malheur de manquer au rendez-

vous assigné par Louvois; l'avertissement lui était arrivé trop tard. Dans la lettre d'excuse qu'il s'empressa d'adresser au secrétaire d'état, il essaya de défendre son projet de citadelle : « Je prendrai humblement la liberté de vous dire, écrivait-il comme en passant, que M. de Turenne, à qui M. de Bellefonds m'a conseillé de donner part de ce projet, l'a fort approuvé. » Quoique Louvois ne fût pas encore en lutte ouverte avec Turenne, il est certain qu'il subissait impatiemment l'empire exercé par le maréchal-général dans toutes les parties de l'administration militaire, et c'était être bien malavisé que de prétendre lui imposer l'opinion de Turenne après lui avoir opposé celle du marquis de Bellefonds. Aussi n'est-il pas étonnant que Louvois ait écrit à Charuel : « Vous pouvez laisser discourir M. le chevalier de Clerville sur tout ce qu'il estime à faire dans les places. Comme il parle fort bien et qu'il y prend plaisir, vous pouvez le laisser dire; mais ne faites jamais rien de tout ce qu'il dira que vous n'en ayez ordre d'ici, ou que M. d'Humières ne le désire absolument. »

A Péronne, Vauban, qui s'était fort heureusement trouvé au rendez-vous, avait reçu les instructions de Louvois. Il était chargé de faire, en son propre nom, le projet d'une citadelle et d'un réduit dans quelqu'un des bastions opposés, afin de tenir en sûreté les troupes contre les entreprises des bourgeois, et de mettre au besoin ceux-ci entre deux feux. Cependant le marquis d'Humières, qui avait l'esprit conciliant, s'était proposé de réunir dans une conférence le chevalier de Clerville et Vauban. Il concédait au chevalier le mérite d'avoir bien choisi son terrain, à quoi Vauban ne contredisait pas, sauf réserve; mais en revanche le chevalier de Clerville était presque forcé de reconnaître que Vauban, qui donnait cinq bastions à la citadelle, était mieux inspiré que lui, qui la réduisait à quatre. « J'espère, écrivait Vauban à Louvois, vous faire voir tant d'avantages en mon projet, bien différent du sien, que j'ose me promettre que vous l'approuverez. Je lui en voulois faire un secret, parce qu'il se l'appliquera; mais M. d'Humières, que j'ai mené sur les lieux, ne l'a pas plus tôt vu qu'il le lui a dit. Je ferai pourtant bande à part, et vous aurez mes sentimens tels qu'il plaira à Dieu me les inspirer, sans mélange. » Et comme il avait grand besoin de temps pour travailler à ses plans et mémoires, il était obligé de demander à Louvois un ordre exprès, afin d'être exempté des gardes ordinaires qui lui prenaient, comme à tous les officiers d'infanterie, un jour sur trois.

Quant à M. de Clerville, c'était seulement la faveur d'un entretien qu'il sollicitait de Louvois; mais de quel style! Molière seul pouvait imaginer le pareil :

« En suite de ce que M. Charuel m'a expliqué de votre part, et en exécution du conseil que vous avez eu agréable de me faire donner par lui sur la réformation du quarré, dont j'avois accordé le projet aux instances de M. de Bellefonds, en une place de cinq bastions, j'ai vu avec assez de soin tout ce qui étoit à faire pour profiter de vos avis; et après avoir bien considéré le terrain sur lequel j'avois dès le commencement jeté les yeux, j'ai trouvé qu'on y pouvoit, du moins à peu de chose près aussi heureusement, pratiquer un pentagone que le quarré que j'y avois projeté. Toutefois, comme toutes les choses du monde sont problématiques, et qu'il n'est guère de sujets sur lesquels on ne trouve des raisons pour et contre, je voudrois bien qu'avant de décider sur un fait de si grande importance, vous m'eussiez fait la grâce de me permettre d'en aller conférer avec vous, et de prendre de vous quelques éclaircissemens qui sont absolument nécessaires pour la conclusion de mon dessein. Il est vrai qu'il ne s'est guère ici trouvé de gens qui, sans vanité, ne l'aient loué et qui n'aient estimé l'assiette que j'avois ici choisie pour l'établissement d'une citadelle; mais, comme je me défie assez de moi-même, je désirerois fort avoir le bien d'en consulter avec vous et avec les sages de ma connoissance, avant que d'y embarquer le roi, et même avant que de lui en faire des ouvertures tout à fait déterminées. Aussi bien vous donnerai-je lieu de résoudre et de faire résoudre plus de choses en un moment de conversation que je pourrai avoir avec vous, si vous l'avez pour agréable, que je ne saurois faire par le concert de plusieurs écritures et de plusieurs allégations... »

Le comble de l'art, c'est que, dans cette lettre tout inspirée par la jalousie, il n'est pas plus question de Vauban que s'il n'eût pas été au monde. En voici une autre, de quatre jours plus récente, où il figure d'abord en personne et sous son nom, et puis, comme si cet effort eût épuisé M. de Clerville, c'est seulement par allusion qu'il est indiqué à la fin. Le chevalier commence par annoncer à Louvois qu'il s'est avancé jusqu'à Douai afin d'être plus rapproché de lui.

« Cependant, poursuit-il, j'ai fait tout ce qui, selon mon sens, me pouvoit arrêter à Lille, c'est-à-dire qu'après avoir fait le calcul des dépenses auxquelles pouvoit monter la place de cinq bastions de terre gazonnée proposée au lieu du quarré que j'avois ci-devant imaginé, j'ai fait planter, en ma présence, des piquets sur tous les angles de ladite place proposée, et je les ai fait reconnoître au sieur de Vauban, en telle sorte qu'il m'a dit que non-seulement il entendoit bien ma pensée, mais aussi qu'il feroit marquer par des traces plus reconnoissables ce que je n'ai fait qu'ébaucher en gros, pour voir si le pentagone en question, étant mis sur la terre, reviendroit bien au plan que je vous ai envoyé, ce que j'ai trouvé qu'il faisoit sans qu'il y eût plus de six ou sept toises de différence. Mais avec tout cela, comme cette affaire est d'une aussi grande difficulté que d'une grande conséquence, j'y ai encore quelques scrupules assez considérables dans lesquels je ne puis être illuminé que par le roi, que par vous, et que, comme

je vous ai déjà dit, par les sages du concile. J'ai, à votre considération, communiqué et même soumis (pour ne rien omettre de ce que je devois à ce qui m'a été représenté de votre part) toutes les pensées que j'avois ci-devant eues sur les ouvrages de Lille à *une personne* à qui ce m'est, sans vanité, quelque petit avantage d'avoir autrefois inspiré celles que vous y avez honorées de votre estime, et si, vous verrez bien que je n'aurai peut-être pas été correspondu en cela par une même franchise, s'il est vrai que, comme on me l'a dit en partant, *elle* vous doit bientôt envoyer des plans et mémoires contraires à quelques petits projets de réduits qu'on m'a prématurément tirés des mains, aussi bien que celui de la citadelle proposée. Mais, comme je vous ai bien voulu faire un sacrifice de complaisance et de respect dans toute la conduite que j'ai tenue avec *cette personne* et dans toute cette affaire, j'espère que vous reconnoîtrez par là que, quoi que des gens malintentionnés vous aient pu dire, je suis incapable de manquer à la soumission avec laquelle je suis, etc. (1). »

Vauban écrivait bien plus simplement à Louvois : « Le chevalier de Clerville fit, avant de partir, moi présent, planter une douzaine de piquets à l'aventure seulement, pour dire qu'il avoit tracé la citadelle ; mais la vérité est qu'il n'y en a pas un qui puisse servir. »

Enfin le 28 octobre 1667 Vauban put envoyer à Louvois, qui les attendait avec impatience, les dessins et mémoires de la citadelle de Lille (2). C'était un de ses aides les plus intelligens et les plus dévoués, le chevalier de Montgivraut, qui était chargé de les présenter au secrétaire d'état, et de lui fournir au besoin les explications qu'il estimerait nécessaires. Tandis que Vauban, tout à ses devoirs, s'en allait, en attendant le jugement du litige, surveiller et presser des travaux commencés à Courtrai, un troisième ingénieur, venu de Tournai avec une mission de Turenne, arrivait à Lille afin d'étudier le terrain et de faire, lui aussi, son projet de citadelle (3).

Cependant, le 13 novembre, au sortir d'un conseil où Clerville avait soutenu lui-même ses idées devant Louis XIV, Louvois s'empressait d'écrire à Vauban : « Le roi a résolu de faire travailler, sans aucune perte de temps, à la citadelle de Lille, dans le même lieu que vous avez marqué sur votre plan. » Et ce n'était pas seulement à Lille que Vauban triomphait; Louvois lui donnait la direction des travaux dans toutes les places conquises qui étaient de son dépar-

(1) Ces deux lettres, datées du 19 et du 23 octobre 1667, se trouvent dans le tome 209 des vieilles archives du Dépôt de la guerre.

(2) Vauban à Louvois, 28 octobre 1667 : « Je suis long, mais je suis seul, et je voulois vous parler juste; aussi crois-je n'y avoir pas mal réussi, puisque pour ce qui regarde les mesures et les observations, je ne m'en suis fié à personne qu'à moi, et à l'égard de l'estimation de la dépense, je n'ai rien fait que sur le rapport des ouvriers et des gens qui ont manié les travaux de la ville. »

(3) Il s'appelait Terry; c'était un architecte de Tournai qui travaillait sous Deshoulières.

tement. « Le roi, ajoutait-il, vous a accordé, à commencer du 1er de ce mois, 500 livres par mois, et à deux hommes qui travailleront sous vous chacun 200 livres, et du fourrage pour vos chevaux dans toutes les places où vous serez obligé d'aller pour vous acquitter de vos emplois. J'écris à M. Charuel d'exécuter en cela l'intention de sa majesté, et en mon particulier j'aurai soin de retirer tous les mois, du premier valet de chambre, la pension de 2,400 livres par an que le roi vous donne. »

Quelques points de détail avaient été réservés par Louis XIV : c'était pour M. de Clerville une dernière et misérable chance à laquelle il se rattachait en désespéré. De son côté, l'ingénieur de Tournai avait envoyé à la cour un mémoire où le projet de Vauban était l'objet de remarques désobligeantes. Rien n'y fit. « Sa majesté désire que le plan du sieur de Vauban s'exécute de point en point, écrivait le 20 novembre Louvois à Charuel; mettez-lui bien dans l'esprit qu'il faut que cet ouvrage soit son chef-d'œuvre, et que, comme l'on se confie à lui de cet ouvrage, que l'on ôte pour cet effet aux gens qui étoient en possession de les faire faire partout, je veux dire au chevalier de Clerville, le moindre manquement qui y arrivera ne manqueroit pas d'être bien relevé ici, et de confirmer les gens, qui ne veulent pas que Vauban travaille, à croire ou à persuader aux autres qu'il n'entend que les siéges. »

M. de Clerville ne se tint pas encore pour absolument battu : il s'entêta, il chicana, il proposa un changement de situation. L'ingénieur de Tournai fit de même et rédigea un nouveau mémoire. Tout cela fut renvoyé au marquis d'Humières et remis à sa discrétion, autant dire à celle de Vauban, car il y avait entre eux une entente parfaite. M. d'Humières ne fut pas en peine de répondre que toute la chicane du chevalier de Clerville se réduisait à une différence à peine sensible sur le terrain. « Pour ce qui est des raisons de l'ingénieur de Tournai, ajoutait-il, elles ne valent pas la peine d'y répondre. Il a été ici huit jours, et je ne l'ai pas voulu écouter depuis qu'il me proposa de raser les trois plus beaux bastions de la ville pour mal placer la citadelle. » Cependant Vauban ne laissait pas d'être inquiet : l'obstination du chevalier de Clerville, qui se rejetait de Louvois sur le marquis d'Humières, lui faisait redouter quelque intrigue souterraine et, même après le dénoûment, quelque épilogue désagréable. « Cela l'embrouille et l'embarrasse, mandait Charuel à Louvois, dans l'opinion que, les pensées du chevalier de Clerville ne vous étant pas inconnues, la cour peut être en doute de la situation de la citadelle. » Louvois commençait à s'irriter d'avoir toujours à revenir sur une affaire faite. « J'écris à M. le marquis d'Humières pour la dernière fois, disait-il à Charuel le 14 décem-

bre; je lui mande que l'intention de sa majesté est qu'il décide lui-même sur les deux dessins du sieur de Vauban et du chevalier de Clerville, et que le roi croira que le parti qu'il aura pris sera le meilleur. » C'en était fait : les dernières réserves du chevalier de Clerville étaient en pleine déroute, et Vauban, décidément vainqueur, pouvait écrire à Louvois le 28 décembre : « Enfin, monseigneur, la citadelle de Lille est tracée!... Il y a aujourd'hui environ quatre cents hommes sur le travail, et, Dieu aidant, j'espère, dans huit jours, voir toute ma contrescarpe enveloppée de monde. »

Que Louvois ait découvert, sous de faux dehors, la médiocrité du chevalier de Clerville, c'est un mérite; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir deviné le génie de Vauban. Le réformateur de l'armée, pour accomplir son œuvre, attendait le réformateur de la fortification; il l'a reconnu entre tous, et tout de suite lui a fait sa place. Nécessaires l'un à l'autre, ces deux hommes se sont associés pour le plus grand bien de Louis XIV et de la France, et cependant combien n'étaient-ils pas dissemblables! Si l'on nous demande quel est celui des deux qui a le plus apporté dans ce commerce, nous dirons sans hésiter : c'est Vauban, et c'est Louvois qui en a profité davantage.

Des premières années de Vauban à peine reste-t-il quelques témoignages et quelques traits épars de sa physionomie; mais ce sont les traits vraiment essentiels et frappans. Dans les pages qu'on vient de lire, tout Vauban se révèle, et ses divers mérites y sont reconnaissables : la vivacité d'esprit, la justesse de sens, la délicatesse d'âme, et surtout ce profond sentiment d'humanité qui a fait de lui parmi ses grands contemporains le plus grand peut-être, parce qu'il a donné la meilleure idée de l'homme.

CAMILLE ROUSSET.

LA

CULTURE DU COTON

EN ALGÉRIE

L'Algérie et la Crise cotonnière, par M. Antoine Herzog, manufacturier, membre du conseil général du Haut-Rhin; in-8°, 1864.

Depuis que la guerre sévit dans l'Amérique du Nord, les industries que le coton alimente sont en quête d'un approvisionnement régulier. Au début de cette guerre, les illusions étaient permises : on pouvait croire que le grand dépôt américain se rouvrirait promptement et par la force des choses; les événemens, en se succédant, ont détruit ou du moins ajourné cette éventualité. De plus en plus il est démontré que l'Europe, sous peine de graves souffrances, doit chercher ailleurs l'équivalent des masses de matière brute qui, des entrepôts de Charleston, de Savannah, de Beaufort, de Mobile et de la Nouvelle-Orléans, arrivaient à jour fixe et périodiquement sur nos quais pour entretenir l'activité de nos fabriques. Les hostilités dussent-elles cesser dans un court délai par un pacte que rien ne laisse prévoir ou par un épuisement des partis : le réveil des cultures américaines, ou transformées ou laissées à l'abandon, ne s'en ferait pas moins attendre. C'est donc un souci non d'une heure ni d'un jour que ce vide dans l'approvisionnement; de longtemps il ne donnera de relâche aux intérêts qui s'y rattachent et aux bras qui y trouvent de l'emploi. A diverses reprises, on a, dans la *Revue*, indiqué la

part que nous pouvions y prendre; des faits récens ou prochains nous fournissent l'occasion d'y revenir avec plus de détails.

Sur tous les points du globe propres à la culture du coton, l'élévation des prix a déterminé un mouvement naturel de production auquel l'Angleterre a prêté son appui par l'envoi de nombreux agens, par une distribution judicieuse de ballots de semences et d'engins perfectionnés. Non-seulement le coton a reparu sur des terres que la rivalité américaine avait pour ainsi dire désarmées, mais il s'est introduit dans des contrées qui étaient jusqu'alors restées étrangères au traitement de la plante et aux échanges dont elle est l'objet. Toute l'Asie équinoxiale a fourni son contingent, depuis l'Inde, où les cultures ont pris un développement vigoureux, jusqu'à la Chine, qui, venue en ligne plus tard, a, dès la première campagne, montré une grande puissance. Le Brésil a suivi l'élan, la Jamaïque s'y est associée; il n'est pas jusqu'aux côtes de l'Afrique qui n'aient été témoins de quelques essais, à Lagos et au Port-Natal. Plus près de nous, presque à nos portes, cette révolution dans les cultures a pris des proportions qui étonnent, et c'est à quoi je m'attacherai surtout comme élément de comparaison. Le bassin de la Méditerranée est notre vrai domaine, à la fois continental et colonial. Comment les rôles se sont-ils distribués entre les riverains? Le plus brillant ne nous est pas échu. L'activité s'est montrée plus sérieuse là où la civilisation peut passer pour inférieure. Toutes les régions levantines, où l'exploitation du sol est arriérée, où les procédés restent informes, ont pris dans l'approvisionnement une place qu'on ne pouvait attendre ni de leur apathie naturelle, ni de leurs institutions énervantes. L'Égypte, qui en 1859 fournissait à peine 60,000 balles de coton à nos marchés d'Europe, en a livré 230,000 en 1863, en livrera 300,000 en 1864. L'Anatolie et la Syrie, réduites naguère à une production insignifiante, en sont arrivées à 100,000 balles, la Roumélie et les Dardanelles à un chiffre équivalent; Chypre et l'Archipel, la Grèce et ses annexes s'éveillent et prennent leur rang. Moscou tire du Caucase 10 millions de kilogrammes; les Deux-Siciles et Malte ont pu récolter, presque du premier jet, 50,000 balles de cotons d'un poids analogue et d'une qualité presque égale à ceux de la Louisiane. Récapitulation faite, c'est un bloc de 600,000 balles qui, de tout le circuit du bassin, est venu diminuer les vides de nos entrepôts.

Voilà le lot des productions rivales : quel a été le nôtre? Nous en sommes, pour l'Algérie entière, à 4,000 balles! Non-seulement, depuis les événemens d'Amérique, les quantités n'ont point augmenté, elles ont décru. Il est facile de s'en convaincre par le rapprochement des surfaces exploitées d'année en année à partir de

1852. A cette date, les cultures n'embrassaient que 42 hectares; en 1853, elles s'élèvent à 474; en 1854, à 1,720; en 1856, à 1,925; en 1858, à 2,053. C'est l'apogée, et un fait à remarquer, c'est que cette extension est antérieure aux temps de disette. Les États-Unis demeurent les maîtres de nos marchés et y versent en 1859 près de 3 millions de balles. Il était à supposer que leur retraite fournirait à l'Algérie l'occasion d'un nouveau et vif développement : c'est le contraire qui a eu lieu; les quantités descendent ou sont stationnaires : 1,475 balles en 1859, 1,484 en 1860, 1,209 en 1861, 1,477 en 1862. L'abaissement est plus significatif encore quant au nombre des planteurs. Au début, c'est la petite propriété qui domine; la culture du coton est presque du jardinage. Les 1,720 hectares exploités en 1854 se partagent entre 1,417 planteurs; le lot moyen de chacun est de 1 hectare 1/4. En 1858, la moyenne monte à 2 hectares; 2,053 hectares se répartissent entre 1,005 planteurs. A partir de ce moment toutefois, la culture se concentre en moins de mains; le nombre des planteurs roule de 3 à 400 de 1859 à 1861, avec un lot de 4 hectares environ pour chacun; en 1862, il n'y a plus que 113 planteurs pour 1,477 hectares, c'est-à-dire l'équivalent de 13 hectares par planteur. Les deux termes extrêmes sont donc ceux-ci : 1 hectare 1/4 à l'origine, 13 hectares à la fin d'une période de dix ans. Quant à l'étendue des surfaces cultivées, de 2,053 hectares qu'elle avait atteints en 1858, elle s'abaisse en 1862 à 1,477 hectares, et en même temps, du chiffre de 1,417 planteurs en 1854, on descend à celui de 113 en 1862 : d'où cette conséquence que pendant que sur le reste du bassin de la Méditerranée le mouvement des cultures s'atteste par un grand accroissement de produits, il languit dans notre colonie d'Afrique tant pour les surfaces exploitées que pour le nombre des exploitans.

Il y a dans ces faits une sorte de marche à rebours qui demande quelques éclaircissemens. On s'explique mal en effet comment des circonstances qui ont agi partout ailleurs comme aiguillon se sont changées dans nos possessions en causes d'inertie, comment à des prix de vente cinq fois plus élevés nous n'avons répondu que par des signes d'impuissance, comment, après avoir développé nos cultures quand l'Amérique était maîtresse des marchés, nous les avons ralenties quand les violences d'une guerre civile l'en ont éconduite. Les autres pays du globe se seraient partagé sa dépouille, et seuls nous n'en aurions pas profité! Pourquoi cela? C'est une triste histoire, et elle nous enseigne une fois de plus que la main de l'état gâte souvent ce qu'elle touche. Vers 1852, il y eut pour la culture du coton un de ces engouemens qui nous sont familiers, viennent on ne sait d'où, et, à peine nés, dépassent la mesure. N'importe à

quel prix, on résolut de produire le coton sur une grande échelle, et on songea naturellement à l'Algérie, qui est notre jardin d'essai. Rien ne fut épargné pour stimuler le zèle du colon et éloigner de son chemin jusqu'à l'ombre d'un risque. La première forme d'encouragement fut une distribution gratuite de semences; elle n'eut qu'un médiocre succès. La seconde frappa plus juste : l'état se porta acquéreur des produits, et par suite garant des bénéfices de l'exploitation. A une prime de 100,000 francs accordée par la liste civile vinrent s'ajouter des prix provinciaux de 2,000, 3,000 et 5,000 francs pour les planteurs, désignés par un concours annuel. Plus tard, ce régime d'exception fut confirmé par l'établissement de primes décroissantes et d'une durée déterminée. C'était plus qu'il n'en fallait pour mettre en éveil les industries et les commerces qui vivent d'un traitement de faveur et se portent du côté où il y a quelque chose à glaner sur le trésor. La marge était belle; de tous les cliens, l'état est celui qui se montre le plus commode. Aussi les planteurs répondirent-ils à son appel : les cultures furent multipliées à l'envi et sur divers points; la spéculation agissait à coup sûr, les finances publiques faisaient les frais de toutes les tentatives. C'est à cette période que correspondent les chiffres les plus élevés de la production et des producteurs. On semait du coton partout, à l'aventure, dans les terrains qui s'y prêtaient le moins, si bien que l'état dut bientôt regarder de plus près à ses encouragemens. Les achats directs furent supprimés, les primes furent réduites. Il y eut par contre-coup un temps d'arrêt dans ces cultures artificielles; il est à croire que, sans la crise américaine, elles auraient presque toutes disparu dans une liquidation définitive. Cette crise apportait un encouragement naturel, l'augmentation des prix de vente. Tel est pourtant l'effet d'un régime de faveur, que les colons n'ont pas trouvé dans cette augmentation des prix une compensation suffisante aux premières libéralités du trésor. En vain une fraction des primes accordées à la sortie a-t-elle été maintenue, cet avantage n'a pas suffi pour donner de la vigueur à une œuvre commencée sous l'énervement du privilége. Nous sommes malgré tout restés stationnaires, tandis que sans primes d'aucune sorte, et par le seul fait de la hausse des prix, les autres riverains de la Méditerranée multipliaient les témoignages de la plus fructueuse activité.

La même impuissance s'est reproduite dans d'autres essais et sous d'autres formes. Il était impossible que, dans la recherche des pays à coton, l'Algérie fût oubliée; sa réputation était trop bien établie. L'Angleterre fut la première à y songer. Deux compagnies s'y formèrent, l'une pour le bassin de la Tafna, l'autre pour le bassin de l'Habra. La France ne resta pas en arrière : elle eut

aussi deux compagnies, la *Compagnie des Cotons algériens* et la *Compagnie franco-oranaise*. On n'avait que l'embarras du choix, et ces rivalités, habilement ménagées, auraient pu aboutir à un partage. Des noms très honorables figuraient parmi les souscripteurs, et à eux seuls valaient la plus sûre des garanties. C'était une expérience à faire de bonne foi, sans acception de personnes ni mélange de faveurs; il ne s'agissait que de remettre la tâche dans les meilleures mains et aux meilleures conditions possibles. On peut parler aujourd'hui librement de ces compagnies : toutes ont échoué, les unes découragées dès le début, les autres renonçant à leurs projets après des négociations pénibles. Le récit de ces échecs serait une page curieuse à ajouter à l'histoire des déceptions administratives. Il suffit de dire que trois ans se sont écoulés depuis le jour où les premières propositions ont été faites, et que chaque jour qui s'écoulait diminuait la convenance qu'il y avait à les maintenir. En de pareilles affaires, l'opportunité tient une grande place; elles échappent si on ne la saisit pas. D'où sont donc venus les obstacles? Il y en a deux qui se retrouvent toujours en pareil cas et à titre permanent : le mode de concession et le cahier des charges.

I.

Divers systèmes ont été suivis en Algérie pour l'aliénation des terres du domaine : la concession directe d'abord, puis l'adjudication; l'un et l'autre restent en vigueur dans des conditions facultatives. La concession directe a l'avantage d'être plus prompte et plus simple; elle est de règle aux États-Unis, où elle est sortie du privilége pour entrer dans le droit commun. Point de lenteurs, point de formalités, point de distinction blessante entre les résidans et les émigrans. Une faculté de *préhension* est reconnue en faveur de quiconque défriche et cultive une terre vacante; veut-on une cession plus régulière, elle a lieu sur une déclaration qui en désigne l'assiette et la contenance. Dans l'un et l'autre cas, qu'on se soit préalablement emparé du sol ou qu'on l'ait acquis en vertu d'un titre, la possession est définitivement consolidée par le paiement d'un droit fixe d'un dollar et quart l'acre, c'est-à-dire de 16 fr. 50 c. l'hectare. Le gouvernement n'entend être juge ni de la qualité des terres ni de la convenance qu'il y aurait à les exploiter; il a compris les embarras où le jetteraient les classemens et les catégories. Le point de vue où il s'est placé est supérieur à la pensée de tirer de chacun des lots qu'il détient tout le bénéfice dont ce lot est susceptible; il les confond tous dans une clause uniforme d'aliénation. Son principal intérêt est dans le prompt peuplement et la prompte

culture; il ne spécule pas sur la richesse à naître parce qu'il sait que la richesse, une fois née, ne lui échappera pas, et que dans les formes qu'elle doit affecter, il en retrouvera amplement sa part. Au profit direct il préfère le profit incident, qui est autrement sérieux et durable. Qu'on choisisse les meilleurs lots, qu'on délaisse les plus ingrats, peu importe. A mesure que le peuplement se fait, que la zone cultivée s'étend, un retour naturel s'opère : ce qui d'abord avait été dédaigné a pris de la valeur par le voisinage, par l'état des communications, par les débouchés ouverts, par l'assainissement successif. Là où hier on était en plein désert, des hameaux, des bourgs, des villes ont été créés, la campagne s'est animée de proche en proche. L'avantage dévolu aux premiers occupans se trouve ainsi justifié par les avantages qu'ils ont fait naître autour d'eux, par le prix qu'ils ont donné à ce qui les entoure. Aucun calcul, si savant qu'il fût, n'eût mieux servi l'état que la générosité indistincte avec laquelle il s'est dessaisi, que cette offre à un taux fixe, inscrite dans la loi et applicable à tout acquéreur, sans discussion de qualités, sans acception d'origines, sans autre garantie que l'instinct du propriétaire à tirer parti de ce qui lui appartient. Les faits ont prouvé que cette marche était la bonne, qu'elle allait au but en supprimant les embarras. De 1833 à 1850, 30 millions d'hectares ont été aliénés et livrés au défrichement; le peuplement s'est mis en rapport avec ce chiffre significatif.

Longtemps le régime de concession directe a été le seul en vigueur dans nos possessions du nord de l'Afrique. Comment se fait-il qu'il soit demeuré inerte, tandis qu'au-delà de l'Atlantique il suscitait tant d'activité? Aux 30 millions d'hectares aliénés aux États-Unis dans le cours de vingt ans, nous n'avons à opposer, pour trente-quatre ans d'occupation, que 425,000 hectares. Même abstraction faite des années militantes, il y a là une disproportion énorme. D'où cela vient-il? D'un fait très simple : c'est qu'en passant par nos mains, le régime de concession directe a changé de nature; au lieu d'être un droit commun, il s'est converti en privilége; on a voulu choisir, distinguer, s'entourer de garanties. La faveur a eu plus de part aux concessions que les titres réels. Des dévolutions gratuites de 1,000, 2,000 et 3,000 hectares étaient faites à des cliens favorisés, qui n'avaient ni les moyens ni la volonté de mettre le sol en rapport, et qui, le laissant en friche, attendaient l'occasion de le revendre en détail ou en bloc, en prélevant une prime à leur profit sur les véritables exploitans. Ces parasites ont été et sont encore la plaie de la colonisation de l'Algérie; ses langueurs sont venues en partie de là. Toutes les terres, et naturellement les meilleures, accordées à l'influence, étaient autant d'enlevé au travail et surtout

au peuplement. Aujourd'hui encore on les reconnaît à l'absence des maîtres et au manque de soins qui en est la suite. En vain a-t-on pris quelques garanties et imposé quelques charges; ces garanties ont été annulées par des tolérances, ces charges éludées par un simulacre d'exécution. Il en est toujours ainsi dans un contrôle administratif sujet à des obsessions qui souvent le dominent. Le tort était dans le système, qui a porté les fruits qu'il devait et pouvait porter. On a eu en vue de constituer en Algérie la grande propriété, c'est à la petite propriété qu'il fallait d'abord songer : avec la première, point de peuplement ou un peuplement restreint; avec la seconde, le peuplement allait de soi, sans effort, par le cours des choses. La terre attirait les bras, et avec les bras de la culture. Surtout point de débats préalables, point ou peu de formalités pour les concessions. Une loi en quelques lignes eût suffi; sur les lieux, un bureau d'enregistrement eût assigné les lots et formé le nouveau cadastre. Les conflits de bornage eussent été vidés par les tribunaux mixtes ou directs. Il est à croire que si dans l'origine on eût suivi cette marche, on aurait aujourd'hui une Algérie tout autre. Peut-être les spéculateurs qui promènent leurs loisirs sur le pavé de Paris n'auraient-ils pas assiégé les bureaux de leurs demandes; dans tous les cas, ils auraient été devancés. Outre les colons que la France eût fournis, il en est d'autres que des affinités naturelles auraient appelés en Afrique. Les insulaires de Malte et des Baléares, qui, à force de patience et d'art, exploitent des rochers pulvérisés, les riverains de l'Espagne et de l'Italie méridionales, pour qui notre colonie est à portée du regard, n'eussent pas manqué d'offrir à l'envi leurs bras pour des cultures qui leur sont familières. Ils en sont les meilleurs métayers; qu'eût-ce été si, par des tarifs de vente modérés, accessibles à tous, on les eût mis à même de devenir propriétaires? Un courant d'émigration se fût établi, et on aurait eu par milliers ce qu'on n'a aujourd'hui que par centaines.

Le prétexte dont on s'est couvert pour résister à ces affluens qui auraient constitué la petite propriété est le soin de la défense. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, et si l'on voulait montrer ce qu'il faut attendre, ce que l'on obtient souvent de la libre initiative du colon, les exemples tirés de l'histoire ne manqueraient pas. Ni la Hollande ni l'Angleterre n'ont empêché des éclaireurs volontaires de s'établir sur les points de Java et des Indes où elles n'étaient pas en mesure de les défendre. Si l'on remonte aux origines de Saint-Domingue, on trouve quelques boucaniers jetés par la tempête au milieu de tribus de Caraïbes. Les conquêtes espagnoles ressemblent à des romans. De nos jours même, ces témérités d'autrefois se rencontrent dans des proportions moindres. Lorsqu'aux

États-Unis un émigrant part pour les solitudes de l'ouest, il sait bien qu'il aura à se garder lui-même; l'état qui lui livre des terres ne le garantit ni contre les malfaiteurs, ni contre les nègres marrons, ni contre les bandes d'Indiens qui infestent cette zone. Il y pourvoira de ses mains. S'il est isolé, il fera de sa maison un camp retranché avec des palissades, des fossés, des chevaux de frise; s'il fait partie d'un groupe, il s'enrôlera pour la défense commune, tiendra sa poudre au sec et veillera, ses armes chargées. En même temps il pousse au loin ses cultures et s'en sert comme d'un rempart. D'autres colons arriveront plus tard, qui le couvriront comme il a couvert ceux qui l'ont précédé. Ainsi s'avance sur un front étendu, par empiétemens successifs, cette civilisation sédentaire qui refoule la barbarie par sa propre force et sa propre vertu. Entre les hordes indiennes et les tribus arabes, le rapprochement, il est vrai, ne serait pas exact. Comme les Mahrattes de l'Inde, comme les clans d'Écosse avant qu'on ne les eût réduits, ces tribus ont des mœurs militaires qui les rendent redoutables et qu'on semble avoir pris à tâche d'entretenir; mais il n'en est pas moins constant qu'il est dans l'essence d'une colonisation de marcher en avant au prix de quelques risques, et que la sécurité à lui ménager n'est jamais qu'une sécurité relative. Sa puissance est surtout dans son audace, dans le sort qu'elle se fait, dans la souplesse que met le génie civil à s'approprier les élémens les plus réfractaires. Dans ces conditions seulement, les races se pénètrent et une fusion s'opère, non une fusion artificielle, sujette à des surprises et à des retours, mais cette fusion définitive qui naît du contact des hommes et du mélange des intérêts.

Ce qui reste certain, c'est que le régime de concession directe pour les terres du domaine a marché en Algérie de mécompte en mécompte. D'une part les servitudes de la défense, d'autre part les dévolutions par privilége ont réduit à un cadre très étroit la zone aliénable. Puis, quand elle s'est dessaisie, l'administration n'a pas toujours eu la main heureuse; souvent on la lui a forcée. C'est au point qu'à un moment donné elle en a éprouvé des scrupules. Pour se mettre à couvert, elle a eu recours à l'adjudication. Des emplacemens ont été choisis, découpés par lots et mis aux enchères. On appelait ainsi tous les acquéreurs sans distinction à faire leurs offres; on tirait un prix de ce que jusque-là on avait livré gratuitement. Les acquéreurs sont venus, il y a eu des ventes opérées. Pratiqué avec suite, ce nouveau mode d'aliénation eût certainement réussi. Pour cela, il eût fallu en faire une règle et non une convenance d'occasion, ne plus distribuer à titre de don ou par voie d'arrangement direct ce que dans d'autres cas on ne cédait qu'à la va-

leur réelle, au moyen d'une concurrence établie entre les prétendans; mais tel est le goût des traitemens de faveur qu'il survit aux abus les mieux démontrés. A côté de l'adjudication, qui est une des formes du droit commun, l'administration a maintenu son droit d'investiture directe. A son gré, elle y renonce ou y revient, alternative commode qui permet de trier les affaires et de varier les contrats.

C'est ce qui a eu lieu pour les terres propres à la culture du coton; les deux modes de concession y ont été mis en présence et successivement pris et quittés. Suivant que les compagnies agréaient ou n'agréaient pas, on changeait de procédés et de langage. Avec les unes, on prenait des engagemens provisoires qui servaient à éconduire les autres, et, cette élimination faite, on lassait celles qui restaient debout par des charges de détail et des clauses résolutoires qu'elles n'étaient pas d'humeur à supporter. On les décourageait toutes par des lenteurs mortelles pour les spéculations qui vivent d'à-propos. Nées de la circonstance, leur ardeur s'éteignait ou se portait vers des entreprises moins contestées. Il n'est pas à dire que tout fût sérieux dans ces offres : il fallait distinguer, mais distinguer promptement. Peu de spéculations sont exemptes de mélange; en attendre de telles serait se condamner à l'inaction. Que celle-ci eût en vue la revente des terres plutôt que la culture et conviât la crédulité publique au partage de bénéfices chimériques, que celle-là ne se fût mise sur les rangs que sous l'aiguillon de la rivalité anglaise et surenchérît pour l'évincer, c'était dans la nature des choses; il n'y avait pas lieu de s'en émouvoir. L'essentiel était d'aboutir, et on n'a pas abouti. La *Compagnie de la Tafna* s'est retirée la première sur une fin de non-recevoir; l'administration militaire a déclaré que, dans cette zone et si près du Maroc, elle ne pouvait répondre ni de la sécurité des colons, ni de la tranquillité de la vallée. La *Compagnie des cotons algériens*, qui demandait 10,000 hectares dans le bassin du Chélif, n'a pas été plus heureuse; les terres qu'on lui assignait n'étaient pas vacantes, tout au moins y avait-il des doutes sur la disponibilité. Rebutée par les délais et les litiges, la compagnie s'est transformée. Il ne resta dès lors en voie d'instance que la *Compagnie anglaise de l'Habra* et la *Compagnie oranaise*, qui prétendaient à la même concession. L'histoire de cette lutte a été écrite par l'un des principaux intéressés, M. Antoine Herzog, manufacturier de Colmar. En détacher quelques traits, c'est montrer à l'œuvre notre mécanisme administratif.

Dès les premiers mois de 1862, la compagnie anglaise de l'Habra avait fait des ouvertures au gouvernement. On était dans la première agitation qui suivit la disette, avec des ouvriers à nourrir

et des souscriptions ouvertes pour les assister. L'approvisionnement du coton pesait sur nos fabriques comme un embarras et une menace. L'affaire fut promptement instruite, et dès le 25 juin de la même année un traité signé à Alger accordait à deux Anglais, sous la seule réserve de la ratification impériale, 24,100 hectares de terres du domaine de l'état, situées au confluent de l'Habra et du Sig. L'état se chargeait des travaux de desséchement et des frais de construction d'un barrage qui, retenant et encaissant les eaux, devait pourvoir à l'irrigation des surfaces concédées. Les contractans, de leur côté, s'engageaient à mettre les terres en rapport au fur et à mesure de leur émergement, sans délai fixe ni obligation impérative, et à payer chaque hectare livré à raison de 80 francs par échéances successives. Le capital annoncé était de 25 millions de francs, qui ne devaient figurer que sur le papier et n'étaient pas une clause étroite. Un cautionnement de 200,000 francs était seul imposé pour répondre de la solidité du contrat. Quelques garanties étaient en outre prises pour l'acquittement des livraisons à effectuer et aussi une réserve faite pour des anticipations qui auraient servi à couvrir une partie des travaux du barrage, évalués à 2 millions de francs. Ces devis fussent-ils excédés, rien n'en devait retomber à la charge de la compagnie; ses obligations se réduisaient au paiement des surfaces assainies et susceptibles d'irrigation. Tel était ce marché, qui a causé plus de bruit qu'il n'a eu d'effet. Le tort de la compagnie anglaise a été de prendre un titre précaire pour un titre régulier, et de s'en prévaloir avant l'heure. Plus circonspecte, peut-être eût-elle atteint le but. Au fond, elle avait une constitution sérieuse. Si le capital de 25 millions qui lui servait d'enseigne n'a jamais été réalisé, il est certain qu'elle avait réuni cinq millions de francs dans une souscription publique, lesquels suffisaient, et au-delà, pour une première campagne. Quelques nuages, qui n'ont jamais été dissipés, pesaient bien sur son origine; mais elle était malgré tout la première en date, s'appuyait sur des signatures données, et eût certainement gagné à attendre, dans une certaine réserve, une sanction qui avait à parcourir encore plusieurs degrés.

Le châtiment d'une publicité prématurée ne se fit pas attendre; la colonie algérienne s'émut et non sans motif. Cette aliénation faite à des étrangers lui parut un affront et un préjudice. On sait comment les têtes se montent en pareil cas. L'affaire la plus délaissée devient bonne dès qu'elle est recherchée par autrui; la confiance s'empare alors des plus hésitans; plus de calculs timides, chacun se porte à l'envi vers ce qui est convoité. Les préventions les plus irréfléchies s'y mêlaient. Livrer les terres de l'Algérie à des Anglais, quelle imprudence! Peu s'en fallut qu'on ne prononçât le mot

de trahison. Les petites insinuations n'étaient pas épargnées non plus : on croyait avoir l'ennemi en face; contre lui, tout moyen était bon. Sous ce rapport, notre éducation comme peuple est fort arriérée. Il n'eût pas été indifférent pour les destinées de l'Algérie que la main anglaise s'y montrât à côté de la nôtre, qu'elle y imprimât, comme elle le fait en Égypte, une direction vigoureuse aux cultures et au traitement des produits par l'emploi des machines et l'abondance des capitaux. Tout eût été profit dans cet élément nouveau. Les services des arts de la paix ne sont pas de ceux qui admettent des distinctions d'origine; de quelque part qu'ils viennent, on doit leur faire accueil. Les colons de l'Algérie étaient donc mal inspirés dans leurs susceptibilités. Là où leur plainte était plus fondée, c'est quand ils disaient qu'avant de recourir à des étrangers on aurait dû les mettre en demeure, et que cette concession si prompte, si directe, si dégagée de formalités, était un procédé auquel on ne les avait pas accoutumés. Près de ces terres qu'on venait de céder en bloc, il existait d'anciennes plantations, celles du Sig entre autres, qui, achetées par des hécatombes de victimes, étaient peuplées de colons aguerris à qui on allait interdire tout développement. Ils ne pourraient plus désormais s'agrandir que par le rachat et en payant une prime à des spéculateurs de terrains. Si des préférences étaient dues à quelqu'un, c'était à eux; ils avaient fait leurs preuves, planté et recueilli du coton, triomphé dans tous les concours. L'argent n'était qu'une médiocre garantie comparée à ces résultats obtenus, à une exploitation florissante, à une possession antérieure. Ils n'étaient pas d'ailleurs en peine de fournir, eux aussi, le capital nécessaire pour se porter acquéreurs. Ils ne demandaient qu'une faveur, c'est que l'enchère fût rouverte en face de ce contrat signé à huis clos. Ils se faisaient forts de trouver au premier appel l'équivalent des sommes que la compagnie anglaise s'était engagée à réunir, et des sommes réelles, tandis que les siennes étaient en partie fictives.

Sur ces impressions en effet, une société fut fondée et prit son siége à Oran. Elle ne fixait pas encore son capital d'émission, mais offrait un cautionnement de 482,000 francs à verser immédiatement comme garantie d'une constitution sérieuse. Elle s'engageait à prendre livraison des terres de l'Habra, dès qu'elles seraient en état, au prix de 100 francs l'hectare au lieu de 80 francs que devait payer la compagnie anglaise. Son projet, et elle en donnait le détail, n'était pas une exploitation d'un seul bloc, mais une division en lots particuliers qui seraient livrés sur-le-champ à la culture. Le premier résultat eût été l'installation de 200 familles sur le bassin de l'Habra avec leurs instrumens de travail. On eût partagé le débit

des eaux en raison des surfaces. En réalité, c'était moins une compagnie qui se formait qu'une association de famille pour ainsi dire. Point d'appel au public, point de souscription poussée à renfort d'annonces. Les souscripteurs s'étaient comptés, avaient mesuré leurs forces et limité leur nombre. A leur tête figuraient les vétérans de la colonisation locale, les principaux lauréats des concours pour la production du coton; ils avaient fixé leur apport, recueilli des adhésions parmi les petits planteurs. M. Antoine Herzog et son beau-frère, M. Lefébure, député du Haut-Rhin, se chargeaient de tout ce qui restait disponible après cette répartition, jusqu'à la concurrence d'un chiffre total de 5,500 hectares. Les souches étaient remplies par des engagemens nominatifs, accompagnés des signatures les plus valables. L'élan fut tel qu'au bout de quinze jours l'association fut constituée. Le 24 novembre 1862, la proposition partait pour Alger avec une copie des statuts à l'appui. La lettre d'envoi insistait sur les motifs qui devaient faire pencher les préférences en faveur d'une compagnie locale : l'expérience acquise, l'acclimatation achevée, les services rendus, le capital constitué sans bruit au lieu d'un capital à fonder sur des promesses pompeuses, enfin l'exploitation directe avec des noms pour garans et des clauses formelles au lieu de la spéculation indirecte, qui n'avait rien défini et ne s'était expliquée ni sur ses intentions, ni sur ses moyens.

Cette demande, précise dans ses termes, fut pour l'administration algérienne un embarras et une surprise. L'administration était engagée, et dans le cercle de son action ne pouvait se donner de démenti. Ainsi dessaisie, elle n'avait à répondre, et c'est ce qu'elle fit, que par un refus d'instruire. Il n'appartenait qu'au conseil d'état de prononcer, s'il y avait lieu, la déchéance de la compagnie anglaise; jusque-là les bureaux d'Alger avaient les mains liées. La compagnie d'Oran ne se tint pas pour battue par une difficulté de formes. Elle s'adressa à la seule influence qui pût la trancher, à l'empereur, et obtint gain de cause. Dès lors son dossier fut admis à l'examen du conseil d'état concurremment avec celui de la compagnie rivale. Six mois s'étaient écoulés dans ces préliminaires; on était au mois de janvier 1863. Beaucoup de temps avait été perdu dans une question où chaque jour avait son prix. Cependant avec un peu de promptitude dans les décisions le mal eût pu se réparer. Les deux compagnies en présence avaient fait leurs justifications; en quelques semaines, on pouvait prendre un parti en abrégeant l'instance et écartant les petites chicanes. Il ne s'agissait que de choisir entre les prétendans ou de les concilier. Quatre mois s'écoulèrent encore, au bout desquels le conseil d'état décida que les 24,100 hectares de l'Habra seraient vendus par lots aux enchères publiques. C'était la

mise à néant de la proposition anglaise, qui avait pour base une concession directe à prix convenu. La compagnie d'Oran, quoique évincée, était moins atteinte; elle pouvait, en maintenant ses offres et les autres termes de la transaction étant respectés, se porter comme adjudicataire. Le gouvernement ne lui laissa pas longtemps cette illusion. Par une modification à l'avis du conseil d'état, il arrêta que la vente des terres se ferait non par lots, mais en un seul bloc, à charge par l'adjudicataire d'exécuter tous les travaux de mise en rapport à ses frais et risques. Les termes des deux propositions étaient renversés; il ne restait plus que des morts sur ce champ de bataille. L'affaire traversait encore une fois la mer pour que l'administration algérienne rédigeât un nouveau cahier des charges. Il est vrai que, par ordre supérieur, on réclamait l'urgence.

Ce changement de front amena des conséquences faciles à prévoir; les compagnies se désistèrent. Jusque-là, le barrage, exécuté par l'état dans les conditions dont il restait juge, était demeuré à sa charge : c'était à lui de calculer si le prix retiré de la vente des terres était une compensation suffisante aux dépenses qui allaient lui échoir. Ces travaux étaient naturellement de son ressort. Il avait pour les diriger un corps d'ingénieurs, et au besoin, pour les terrassemens, la main-d'œuvre des soldats. Pour les compagnies, c'était une tâche à laquelle elles n'étaient préparées ni par leur constitution, ni par leurs études; cette tâche les prenait au dépourvu, et comment s'y engager à l'aventure, sans devis préalables, sans instrumens sous la main? D'ailleurs, en la leur imposant, on ne les laissait pas libres; au fardeau de la dépense on ajoutait les servitudes de l'exécution. On les livrait presque sans défense à cet épouvantail que l'on nomme le cahier des charges. Des cahiers des charges, il y en a partout quand des services privés on passe à un service public, mais on ne s'y attache qu'à des clauses simples, formelles, essentielles; les nôtres semblent imaginés pour enchaîner les mouvemens et multiplier les embûches; on y déploie un art infini à rendre les contrats onéreux et à gâter les entreprises par les gênes de l'exercice. Tout y semble animé de l'esprit de ne concéder une affaire qu'en l'empêchant de marcher. On ne s'est pas départi de cette coutume pour la vente des terrains de l'Habra. Le cahier des charges, on l'a vu, devait être rédigé par l'administration locale et y passer par deux degrés de juridiction, Oran d'abord, puis Alger. Oran se montra accommodant, les conditions n'y étaient pas très dures; mais à Alger l'on ne sait sous quelle influence le travail fut remanié et empiré. Un luxe de précaution inoui se montrait à chaque page. Eût-on voulu gagner du temps et décourager les adjudicataires qu'on ne s'y fût pas autre-

ment pris. C'est surtout dans les évaluations du barrage que ce sentiment se donnait carrière. Il ne s'agissait au début que de deux millions à débourser; peu à peu et d'enquête en enquête, le chiffre grossit : 2,400,000 du premier jet, ensuite 2,800,000 et 3 millions, enfin, comme dernier mot et sur nouvel avis, 3,400,000. A l'annonce de ce chiffre, la débâcle des compagnies fut définitive; toutes leurs offres étaient excédées et au-delà par cette seule charge. La somme, répartie sur 24,100 hectares, donnait un quotient de 145 francs environ par hectare, tandis que les propositions faites roulaient entre 80 et 100 francs. La compagnie anglaise, en se retirant, signifia qu'elle se réservait de faire valoir ses droits à une indemnité pour ses frais de constitution. La compagnie d'Oran, vis-à-vis de laquelle il n'y avait pas d'engagement pris, se contenta de se dissoudre. Seul, M. Antoine Herzog persista; il résolut de suivre l'affaire jusqu'au bout, et, pour peu qu'elle offrît de chance, de se présenter en son propre nom à l'adjudication.

Ses démarches eurent d'abord pour objet de rendre le cahier des charges plus acceptable. Il avait étudié les lieux avec le coup d'œil de l'ingénieur; les ouvrages d'art à exécuter lui étaient familiers. Sa fortune lui permettait d'en prendre la responsabilité et de les conduire à bien. Il avait en outre des intérêts de voisinage et des cultures dans le Sig. Pour peu qu'on se fût montré accommodant, le marché pouvait se lier de nouveau, et on eût été sûr, en ouvrant les enchères, d'y trouver au moins un enchérisseur. Les modifications qu'il demandait avaient surtout pour but d'assurer la promptitude de l'exécution. Une année avait été perdue dans les formalités administratives, et pendant ce temps les cultures s'étaient développées partout, excepté en Algérie. Se hâter était le grand point. Quant à M. Herzog, il était prêt, avec des études achevées et des entrepreneurs sous sa main. Le cahier des charges était arrivé à Paris, il devait être discuté par le conseil d'état, en séance publique, le 14 juillet 1863. Son intention était d'y présenter ses observations; il avait fait plus, il s'était engagé par écrit à paraître aux enchères, pourvu qu'elles eussent lieu à une date rapprochée. Une nouvelle déception l'attendait. Cette séance, qui devait être décisive, n'aboutit qu'à un autre déclinatoire. Le conseil d'état trouva incomplets les projets du gouverneur-général et demanda un supplément d'études; pour la cinquième fois les dossiers passèrent la mer. Des pièces y manquaient, disait-on, les évaluations des travaux avaient un caractère trop approximatif. Tout autre que M. Herzog eût abandonné la partie; ces atermoiemens étaient de nature à lasser le plus opiniâtre. Il tint bon néanmoins et attendit. Quatre mois se passèrent; en novembre seulement, le dossier était de retour au ministère de

la guerre, on y regardait l'étude comme achevée et en parfait état. Sur cet avis, M. Herzog partit pour Paris; le cahier des charges avait reçu des modifications, il désirait les connaître et prendre à ses frais une copie des plans. Il se rendit dans les bureaux de la guerre, les plans n'y étaient plus, on les avait envoyés au conseil supérieur des ponts et chaussées pour les soumettre à une dernière vérification. Au secrétariat-général du conseil supérieur des ponts et chaussées, réponse analogue : les plans étaient chez le rapporteur. Peut-être serait-il possible de ménager à un intéressé l'accès du domicile du rapporteur; on l'essaierait. Les jours s'écoulèrent, et en s'écoulant enlevèrent à M. Herzog ses dernières illusions. Ce qu'il vit, ce qu'il entendit acheva de faire tomber les écailles de ses yeux. Après dix-huit mois de démarches incessantes, il n'était pas plus avancé qu'au début. Ce dossier, qui allait de Paris à Alger et d'Alger à Paris, d'un conseil à l'autre et du conseil au rapporteur, commençait à lui donner des vertiges. La lassitude le prit, et, comme avaient fait les quatre compagnies, à son tour il renonça.

Telle est l'histoire d'une concession des terres du domaine racontée par un homme honorable, et dont le récit n'a pas été démenti. Il est bon que de pareils faits soient révélés, ne fût-ce que pour l'exemple; le seul contrôle qu'ils puissent avoir est dans le jugement de l'opinion publique, et rarement ils arrivent jusqu'à ce tribunal. Pour un qui est dans ce cas, mille y échappent. Le dernier mécompte de M. Herzog l'a d'ailleurs bien conseillé; huit mois se sont écoulés depuis son désistement. L'adjudication des terres de l'Habra n'a été décidée que tout récemment, après vingt-sept mois d'instruction; l'enchère a eu lieu le 21 juillet 1864, et a été couverte par une offre d'un franc par hectare, plus la charge des frais du barrage, portés à 3,315,000 francs. L'ensemble de ces charges établit le prix de l'hectare aux environs de 140 francs. Le nom de l'adjudicataire est nouveau dans l'affaire; les anciens soumissionnaires ont persisté, à ce qu'il semble, à se tenir à l'écart; leurs offres, dans tous les cas, ont été dépassées. Il n'y aura de perdu, si le contrat vient à effet, que le bénéfice du temps écoulé. Un coup d'œil jeté sur les lieux nous permettra maintenant de juger ce que l'état du pays a de favorable aux cultures en projet.

II.

Une illusion commune est de croire qu'il existe en Algérie beaucoup de terres propres à la culture du cotonnier. La quantité en est au contraire assez restreinte. Sur les 20 millions d'hectares qui composent la région cultivable, 300,000 tout au plus peuvent être

affectés au coton. Deux conditions sont attachées à cette culture, un sol particulier et un sol arrosable. Sur les terrains secs que gercent les soleils d'été, l'exploitation, ou ne réussirait pas ou ne paierait pas les frais de main-d'œuvre; il en serait de même des plateaux, sujets à de brusques variations de température. C'est donc aux fonds inférieurs qu'il faut limiter les essais, et les meilleurs sont les fonds du littoral. Presque toutes les plaines qui débouchent sur la mer sont composées d'un terrain de transport très meuble avec des couches d'argile toujours mélangées de détritus. Aucune roche ne paraît à la surface, et à quelque profondeur que l'on ait creusé, on n'a trouvé que de l'alluvion formée d'une juste proportion d'argile et de sable. Aux fonds ainsi exposés, un autre avantage s'attache : ils s'imprègnent, sous l'influence des vents du large, d'efflorescences salines favorables à cette végétation. La présence de lacs et de terrains salés prolonge cette zone fort avant dans l'intérieur. C'est sur ces fonds privilégiés que se récoltent les plus belles espèces, les cotons *longue-soie*, comme on les nomme; mais la nature du sol ne suffirait pas, pour bien produire, sans la faculté d'irrigation. Le véritable instrument de cette culture est l'aménagement des eaux; or on sait quel en est en Algérie le régime naturel. L'hiver elles débordent, pendant la saison chaude les lits sont à sec. Capter ces eaux, les emmagasiner dans des lits artificiels, se ménager des réserves suffisantes pour abreuver les plantes pendant tout le temps de l'étiage, distribuer ces réserves dans un service régulier, voilà les conditions à remplir, si l'on veut sortir de la petite production pour entrer dans la grande exploitation. Ce que l'Égypte tire de son Nil dans des proportions abondantes et au moyen d'une canalisation informe, il faut que nous l'empruntions à une hydraulique artificielle créée à grands frais, multipliée sur tous les points où il y a de l'avantage à l'introduire. Il s'agit d'une certaine violence à faire à la nature des lieux, d'une discipline à imposer à l'élément rebelle. Les points à transformer ainsi sont tout indiqués : dans la province de Constantine, les plaines du Saf-Saf, de Bône et de Bou-Merzouk; dans la province d'Alger, le bassin du Chélif et la Mitidja; dans la province d'Oran, les plaines de la Mina et de l'Habra.

L'exemple de la vallée du Sig est propre à encourager les expériences sur une plus grande échelle. Ce bassin, d'où la fièvre chassait les premiers colons, s'est assaini, embelli, couvert des plantations les plus riches et les plus variées. La vallée doit cette fortune à son barrage. L'idée en vint à la vue de ruines romaines qui semblaient avoir eu cette destination. L'ouvrage fut repris au début de l'occupation française et lentement conduit : il n'a été achevé qu'en 1858, sous la direction de M. Aucour, ingénieur en chef de la pro-

vince d'Oran. La rivière du Sig, dont le débit moyen ne dépasse pas en été 200 litres, subit des crues momentanées qui l'élèvent à 200 mètres cubes par seconde. Le barrage, en prévenant les effets de ces inondations, retient les eaux d'hiver dans un réservoir d'une contenance de 4 millions de mètres cubes. Au moment venu, ces eaux, qui auraient causé un désastre, deviennent un bienfait, et redonnent de la vigueur aux cultures altérées. Construit en maçonnerie, le barrage a 15 mètres de hauteur entre la prise d'eau et le déversoir. En 1863, il a été complétement rempli et a déversé même à plusieurs reprises. Le type est donc créé et s'est trouvé d'un bon usage; il a rendu et au-delà les services que l'on en attendait. Il ne reste plus qu'à l'imiter et à l'agrandir pour la vallée de l'Habra, qui confine à la vallée du Sig, et qui n'est aujourd'hui qu'un marécage pestilentiel.

La plaine de l'Habra ou du Ceirat s'étend sur une longueur de 30 kilomètres au pied du Djebel-el-Djira. A 12 kilomètres de la mer, l'Habra reçoit le Sig, et la réunion des deux rivières, qui perdent leurs noms, forme la Macta, qui débouche dans la Méditerranée après une suite de marais. L'ensemble des deux plaines constitue un vaste cirque dont le grand diamètre a 50 kilomètres de longueur, et qu'enveloppe une enceinte de montagnes appartenant au terrain tertiaire. Au nord, la plaine est limitée par un plateau qui s'étend d'Arzew à Mostaganem, avec une coupure de quelques kilomètres qui donne à la Macta vers la mer une issue embarrassée par une ligne de dunes. On avait pensé d'abord qu'il suffirait d'une ouverture dans ces dunes pour ménager à la Macta un écoulement plus régulier et mettre à sec les surfaces immergées : la faiblesse des pentes fit renoncer à ce projet. Entre la mer et ces marais, les différences de niveau sont presque insensibles. Il est à croire que ce sinus de la Macta n'est autre chose qu'un relais de la Méditerranée. La rivière, à plusieurs kilomètres de la grève, est peuplée de poissons qui vivent dans l'eau douce et dans l'eau salée. Cet espace inondé de deux côtés demandait donc des travaux plus sérieux qu'une simple rectification d'embouchure. Des calculs établissent que chaque hiver les eaux tombées des bassins de l'Habra et du Sig, d'un ensemble de 1,070,000 hectares, et évaluées à un volume de 4 milliards 920 millions de mètres cubes, s'accumulent dans les bas-fonds de la plaine et s'y exhalent en évaporations pernicieuses. Emprisonner une partie de ces masses avant qu'elles devinssent stagnantes était le seul moyen de délivrer les terres noyées, et de leur rendre la fertilité et la salubrité. On en revint à la pensée d'un barrage.

Le barrage de l'Habra devait être établi au-dessus du confluent

de l'Oued-Fergoug, à 8 kilomètres en amont d'un petit village que l'on nomme Perregaux. Les plans de l'ingénieur en portaient la hauteur totale à 31 mètres. Afin de réserver un espace suffisant pour les atterrissemens, l'élévation entre le réservoir et la prise d'eau n'était que de 16 mètres, suffisante pour un volume de 30 millions de mètres cubes sur une surface de 250 hectares. En évaluant à environ 3 milliards 910 millions de mètres l'eau à utiliser dans le courant d'une année, le bassin pouvait être rempli plusieurs fois, de manière à fournir en tout temps et par toutes les saisons un service régulier. Comme travaux de préparation, on creusait dans les marécages de la plaine des canaux qui auraient servi d'abord pour l'écoulement des eaux stagnantes, ensuite pour l'irrigation au moyen d'eaux vives. Un autre canal, longeant la base des montagnes au-dessus du lit actuel de l'Habra, aurait porté la fécondité dans le territoire de Perregaux. Le tracé de ce canal secondaire avait été fait; la dépense n'excédait pas 200,000 francs; les pentes, assez rapides, permettaient l'établissement de chutes qui eussent animé des moulins et des usines. C'était pour Perregaux un bienfait depuis longtemps promis et constamment ajourné. Rien de plus intéressant que ce petit village. Créé il y a six ans sur des terres cédées par le domaine à titre gratuit, à la seule condition de bâtir, il est peuplé en grande partie d'Espagnols qui vivent de peu, supportent bien le climat et se contentent de modestes abris. Nulle race n'est plus laborieuse, plus propre aux travaux que le pays comporte. Un seul élément fait défaut à ce centre rural, c'est l'eau : on l'a voué au supplice de Tantale. Situé sur un plateau à 100 mètres au-dessus de l'Habra, qui serpente à ses pieds dans une forêt de tamarins, il n'a pour s'abreuver qu'un puits saumâtre creusé à 25 mètres de profondeur. Dans la zone voisine et à portée du regard, les tribus des Ferragas, des Cherabras, des Bordjias, ont des terres en pleine culture, sillonnées de rigoles, couvertes de moissons. Plus près encore, le village de l'Habra, assis sur la berge du cours d'eau, peut y puiser pour ses besoins, et l'a mis en partie au service de quelques irrigations. Un travail rudimentaire y a suffi. Le gouvernement s'y était engagé dans une vente de 12,000 hectares de terres domaniales situés sur les bords de la rivière. On a simplement barré le lit de l'Habra et créé ainsi un réservoir d'alimentation qui arrose des terrains où le coton prospère. Contraste singulier! le village de l'Habra se plaint des inondations, et souvent les cultures en souffrent, tandis que Perregaux, sur sa hauteur, n'a pas même de quoi étancher sa soif. N'est-ce pas là un témoignage frappant de la nécessité d'une meilleure distribution qui donnerait aux uns ce qui leur manque et soulagerait les autres de ce qu'ils ont en excès?

Cette question des barrages est pour l'Algérie d'un intérêt vital, et il faudra bien que tôt ou tard on l'étudie autrement que d'une manière empirique. Si l'on veut réellement du coton, on n'en aura qu'à ce prix. On dirait que tout ce qui peut contribuer à la fortune de l'Algérie pèse aux esprits qui en disposent. Nous qui en toutes choses avons des systèmes, là-bas nous nous efforçons de n'en point avoir. Cet établissement de barrages qui métamorphosent le sol et tirent une richesse du néant valait pourtant la peine d'être examiné à fond et de prendre le rang qui lui appartient dans les recherches d'utilité publique. Ce n'est point ici une œuvre stérile, un embellissement comme on en prodigue dans nos villes, avec un grand coût et peu de rapport : c'est une œuvre qui a sa force propre, son mérite et sa vertu. Jugeons-la donc pour ce qu'elle est. Le point de départ serait qu'elle peut amplement se suffire. Dès qu'elle crée une valeur, et c'est là un fait manifeste, ne serait-il pas à la fois juste et naturel qu'elle en retînt une part pour se couvrir de ses dépenses et reconstituer son capital? Sur ce pied, l'établissement d'un barrage ne serait plus un sacrifice imposé à la communauté, mais une entreprise ayant ses conditions de vie, un bon emploi de l'argent, un placement avantageux. Ce sentiment était celui de M. Aucour, et il l'a exprimé dans deux rapports officiels pendant son séjour dans la province d'Oran. L'aspect du pays avait frappé le savant ingénieur; il en avait entrevu et deviné les ressources. Dans les huit bassins hydrographiques qui y sont renfermés, il avait évalué à 200,000 hectares les superficies susceptibles d'irrigation. D'après ses calculs, 10 millions de francs devaient suffire pour mettre ces superficies en rapport, et il estimait à 30 millions par an le revenu probable après l'achèvement des travaux. Pourquoi la province aurait-elle laissé échapper de ses mains cet accroissement de fortune? M. Aucour lui conseillait de s'en emparer hardiment, et de recourir à l'emprunt pour former le capital de roulement. Comme garantie, la province pouvait offrir, outre ses produits ordinaires, les redevances que lui paieraient les usagers pour le service des eaux. En portant les redevances à 40 francs par hectare pour les cultures d'été et à 10 francs pour les cultures d'hiver, conditions très discrètes, le revenu de la province aurait graduellement atteint le chiffre de 3 millions. La dépense et les redevances auraient d'ailleurs été successives et se seraient fait équilibre de manière à alléger le service de l'emprunt : au bout de six années, la somme eût été amortie, capital et intérêts. La province serait dès lors entrée en possession d'une belle liste civile, avec la seule charge des frais d'entretien. Il n'y avait là dedans rien d'illusoire, tout reposait sur des chiffres précis. Le moyen de contrôle en était dans des faits vé-

rifiés. Entre la location des terres irrigables et des terres sèches, la différence des prix variait de 65 à 120 francs l'hectare, et partout où existaient des usagers les redevances pour le service des eaux excédaient le prix de 40 francs. La combinaison était donc aussi séduisante que solide; elle a échoué pourtant. Les deux mémoires de M. Aucour dorment dans les cartons administratifs, où s'engloutissent tous les projets qui n'ont pas le don de plaire. Il en est toujours ainsi quand on s'adresse à un corps moral. Quels que soient le nom et les attributs, état, province, commune, ces corps n'ont guère qu'une force à leur usage, la force d'inertie. Les bénéfices démontrés les touchent peu dès qu'il s'agit de sortir de leur cadre régulier. Ils se contentent de ce qu'ils sont, vivent de ce qu'ils ont, et ne prêtent pas toujours une suffisante attention aux conseils d'hommes expérimentés.

Les calculs de M. Aucour n'en subsistent pas moins dans toute leur énergie. Un service des eaux bien conçu, bien dirigé, peut, en Algérie, par les revenus qui y sont inhérens, couvrir sa dépense d'exécution et reconstituer son capital au bout de quelques années. C'est là assurément une belle spéculation, et si l'état et la commune la dédaignent, que ne l'abandonnent-ils de bonne grâce à l'industrie privée? Il existe de par le monde assez de compagnies qui remuent l'argent d'autrui à l'aventure pour supposer que l'une d'elles, bien inspirée, éprouvât le désir de fixer une partie au moins de son capital sur une œuvre qui lui vaudrait autant d'honneur que de profit. Les affaires de ce genre ne sont pas communes, et si celle-ci était sincèrement offerte, nul doute qu'elle ne fût sérieusement acceptée. Une société libre qui prendrait à elle seule ou plusieurs sociétés qui se partageraient les travaux hydrauliques de l'Algérie feraient plus pour la production du coton que la plus généreuse distribution des terres domaniales. L'une de ces opérations doit précéder l'autre comme la cause précède l'effet. Dans l'adjudication des plaines de l'Habra, on les a confondues; c'est une faute : elles ne s'excluent pas sans doute, mais elles ne sont pas identiques. N'en former qu'un bloc, c'était écarter les prétendans qui, à leur tâche d'agriculteurs, ne pouvaient pas ou ne voulaient pas ajouter celle d'ingénieurs, et par suite réduire à quelques unités d'élite le nombre de ceux qui devraient se présenter aux enchères. C'était en outre méconnaître le principe le plus actif de l'industrie, la division du travail. L'aménagement des eaux est par lui-même une entreprise assez considérable pour qu'on n'y ajoute pas d'autres éléméns, une autre responsabilité. De la distribution des eaux naissent des litiges de jouissance qui s'aggraveraient par une confusion de droits et de pouvoirs. Ces débits à régler, ces vannes qui s'ouvrent et se fer-

ment, ne peuvent être bien placés que dans les mains d'une régie dont les intérêts seraient distincts de ceux des usagers, et conséquemment à l'abri de tout soupçon de préférences abusives. Des compagnies spéciales plutôt que des compagnies mixtes, telle est la forme indiquée. Moins de servitudes dans leurs statuts et dans leurs actes constitutifs n'est pas une condition moins essentielle. L'état n'a aucun motif de ne se dessaisir qu'à moitié, quand une compagnie se suffit à elle-même et ne demande d'autre faveur que la faculté d'agir. C'est le cas ou jamais d'abréger les lenteurs et de ramener un cahier des charges à ses termes les plus simples.

Que faudrait-il attendre de ces travaux hydrauliques, largement répartis, en ne tenant compte que de l'effet produit sur la culture du coton, agrandie et améliorée? Les résultats obtenus dans un cadre réduit, sur les terres aujourd'hui irrigables, vont nous le dire. Avant de rien citer, il faut noter d'où viennent les observations. La source principale en est dans les déclarations des planteurs, qui ne sont pas toutes vérifiées. Elles varient suivant l'intérêt qu'ils y ont. Il en est dans le nombre qui sont d'une exagération évidente. Ainsi, dans le bassin de l'Habra, et sur un champ de 22 hectares, un bénéfice net de 70,000 francs aurait été réalisé, c'est-à-dire l'équivalent de 3,200 francs l'hectare. Ce serait le chiffre le plus élevé obtenu par des bras européens, et à plus d'un titre il doit rester suspect. Peut-être est-ce le fruit d'une association de colons dans laquelle la main-d'œuvre n'aura pas été comprise. Ailleurs une autre combinaison prévaut, et ce n'est pas la moins curieuse. Dans le caïdat de l'Edough, les bras arabes se sont associés avec des capitaux européens, et la liquidation a eu lieu dans les termes convenus, sans embarras ni chicanes. Ici le produit net descend; il n'est plus que de 1,100 à 1,200 francs l'hectare; un seul petit lot s'élève à 3,800 francs l'hectare : ce n'est plus de la culture, c'est du jardinage. On conçoit que de tels bénéfices aient donné aux indigènes le goût de ces cultures; 50,000 fr. avaient été partagés dans la première campagne, et c'était entre les membres de la tribu à qui y serait désormais admis. Des démêlés auraient pu naître; il y a eu transaction. De collective, l'exploitation est devenue individuelle. Le sol de l'Edough est aujourd'hui un échiquier avec des parcelles de 1 ou 2 hectares réparties entre 375 familles. Cette circonstance est à remarquer. Il a suffi de l'appât du gain pour briser la jouissance en commun sur laquelle repose de temps immémorial la propriété arabe. Sans pression, sans violence, le lien s'est relâché de lui-même devant un intérêt démontré; par la force des choses, il s'est fait sur ces terres vagues un cadastre naturel.

Jusqu'ici pourtant les élémens d'évaluation pour le produit net et moyen de l'hectare manquent de sûreté et de rigueur. La comptabilité européenne est exagérée, la comptabilité arabe est informe. Les observations personnelles de M. Herzog et le dépouillement de ses livres agricoles méritent plus de confiance. Dans sa ferme du Bois-Sacré, au Sig, il a obtenu cette année un produit brut de 859 kilogrammes de coton non égrené, soit par hectare 220 kilogrammes de coton égrené. Ce produit a été tiré d'une terre de choix; les terres d'une qualité moindre ne rendent pas au-delà de 100 à 120 kilogrammes net. Voici d'ailleurs, pour la province entière d'Oran, des chiffres qui ont un caractère officiel et qui résument le mouvement de la dernière campagne. Le nombre des planteurs a été de 577, la superficie des plantations de 2,500 hectares à quelques unités près, la moyenne du produit 531 kilogrammes brut par hectare, ou 133 kilogrammes net. Sur divers points, le produit brut a dépassé 700 kilogrammes; on a vu que M. Herzog a atteint 859 kilogrammes, qui sont déjà une limite d'exception. On parle en outre de rendemens supérieurs, comme 1,200, 1,400 et jusqu'à 1,600 kilogrammes brut par hectare. Ces accidens doivent être tenus pour suspects, et dans tous les cas ils ne seraient pas la mesure de la puissance régulière du sol. Qu'une terre d'alluvion, enrichie pendant un long repos des détritus qui s'y sont amassés, communique sa vertu aux premières semences qui lui sont confiées, c'est dans l'ordre; mais en passant dans la plante une partie de cette vertu s'épuise et ne se renouvelle plus au même degré. Aucun calcul de durée ne peut se fonder sur cette circonstance fugitive. Une moyenne de 600 kilogrammes brut est tout ce qu'on peut attendre dans une suite de campagnes. Quant aux déchets à l'égrenage, une certaine fixité est acquise; le coton net donne un quart à peu près du coton brut, les graines et les impuretés déduites; c'est le rendement américain. Ainsi le chiffre de 1,338,000 kilogrammes de coton brut qu'a fourni la province en 1863-64 s'est réduit à 312,000 kilogrammes de coton propre à l'emploi et susceptible d'être livré à nos manufactures. Le soin des préparations et du conditionnement est généralement satisfaisant, et doit l'être pour que la marchandise soit admise à jouir du bénéfice de la prime de sortie.

Vient maintenant la question des qualités et des prix. La règle, pour nos deux provinces d'Afrique, est la culture des qualités supérieures; les qualités ordinaires n'y sont qu'une insignifiante exception. Il semble que c'est là un avantage, un titre de noblesse; nous verrons tout à l'heure quels en sont les inconvéniens. Ces qualités supérieures sont un type à part que l'on nomme, on l'a vu,

coton longue-soie. Originaire de Fernambouc, ce coton avait pris pour siége de culture les îlots dispersés sur les côtes de la Caroline du sud et de la Georgie, dans les meilleures conditions d'atmosphère et de sol. Les sévérités du blocus américain ont réduit ces îlots à l'impuissance; nous y suppléons de notre mieux. Rien n'est plus beau à l'œil, plus délicat au toucher que cette matière, dont les fibres réunissent deux conditions qui semblent incompatibles, la résistance et la finesse. C'est ainsi seulement qu'on peut produire les filés qui comprennent l'échelle des numéros 200 à 600 métriques, et rendent possibles des tissus qui nous étonnent moins par leur transparence que par leur solidité. Un produit si parfait ne s'obtient, comme il est aisé de le deviner, qu'au moyen de grandes dépenses et des soins minutieux de culture et de préparations accessoires. Par sa destination même, il ne souffre pas de médiocrité. Aussi trouve-t-il sur le marché des prix qui correspondent à son excellence. Tandis que les qualités ordinaires n'ont pu, dans leur plus fort renchérissement, aller au-delà de 6 fr. à 6 fr. 50 cent. le kilogramme, cette qualité supérieure a touché au prix de 12 fr. le kilo, et se maintient encore entre 10 fr. 50 cent. et 11 fr. Voilà sur quel produit s'exerce principalement l'activité de nos planteurs, et cette culture est un art raffiné. Dans une certaine mesure, ils y ont réussi. Si ce n'est pas encore le beau longue-soie américain, avec ses reflets d'argent, ses brins égaux, qu'on ne marchandait pas pour des lots de caprice, c'est quelque chose qui s'en rapproche de plus en plus, et à un jour donné l'égalera. Il suffit d'y apporter plus d'attention, plus de surveillance dans le triage, de choisir les graines avec soin, de ne cueillir les capsules que quand elles sont bien ouvertes, et de ne les livrer aux machines à égréner qu'à un état de siccité suffisante, et après en avoir éliminé la partie défectueuse. A ces conditions, avec ces perfectionnemens, une exploitation de circonstance prendrait un caractère définitif.

Où peut conduire cette culture, renfermée dans un produit de choix? Naturellement elle exclut ou rejette sur le second plan les qualités ordinaires, qui sont le fond de la grande consommation et servent à fabriquer les toiles d'un usage général. Ces qualités ordinaires sont les cotons que l'on nomme courte-soie, l'équivalent des Louisiane et des Alabama, l'arme de guerre des Américains du sud. Sur ces qualités ordinaires roulent le mouvement des affaires, les mercuriales des marchés; les cotons longue-soie n'y tiennent qu'une place imperceptible; la fabrique les effleure, la spéculation ne s'en occupe pas. Un simple rapprochement suffit pour fixer l'écart qui existe entre les deux produits comme importance et comme emploi. Sur les 3 millions de balles qu'avant leur déchirement les États-Unis

expédiaient en Europe, les longue-soie ne figuraient que pour 45,000 balles, un soixante-cinquième. Ces 45,000 balles défrayaient amplement les besoins; la part de la France était de 12,000 balles. En y affectant 45,000 hectares de son sol et avec un produit moyen d'une balle par hectare, l'Algérie épuiserait à elle seule ce débouché particulier. Évidemment ce n'est là qu'une culture de luxe, limitée d'un côté par les terrains qui lui sont propres, de l'autre par le débouché qui lui est dévolu. Non qu'elle soit à dédaigner : elle est une richesse acquise et a son objet, elle est en même temps un type de supériorité, précieux comme exemple; mais à couvrir de grandes surfaces, il faut voir, aller au-delà. Un marché restreint, un produit d'exception portent en eux-mêmes la dégradation des prix, et menacent ainsi la convenance qu'il y a à produire. On s'en apercevrait promptement, si l'effort se portait toujours de ce côté. La seule manière de conjurer ce risque est de faire un pas décidé vers la culture des qualités courantes, les seules que ni la nature des terrains ni les débouchés ne limitent. Quelques essais ont été tentés çà et là; jusqu'à présent on n'en peut rien conclure. La vogue était au produit supérieur; les intelligences, les capitaux allaient de ce côté et y vont encore. Tout coton est le bienvenu aujourd'hui, il y a acquéreur pour toutes les espèces tant que la pénurie règne; mais ce n'est là qu'un état de passage, et il est prudent de songer aux retours de fortune. Les prix actuels sont des prix de disette, sujets à un déclin, soit que les marchés de l'Amérique se rouvrent, soit que d'autres marchés la suppléent. De 6 fr. à 6 fr. 50 c. que vaut le coton ordinaire, il peut retomber à 1 fr. et 1 fr. 10 c., comme il y a cinq ans. C'est une épreuve à laquelle il faut être préparé, et on ne le sera que si les cultures s'étendent et s'appliquent à toute l'échelle des produits, aux qualités ordinaires comme aux qualités fines. La distance des bénéfices entre les unes et les autres n'est pas aussi grande qu'on s'imaginerait à la seule comparaison des prix. Pour les courte-soie, le rendement est sensiblement plus fort, la culture plus sommaire; la plante est aussi plus robuste, résiste mieux à la sécheresse, aux gelées, aux influences des saisons. On n'a plus, il est vrai, ces rendemens de fantaisie dont, depuis dix ans, on amuse le public, des cueillettes à enrichir les gens faites dans l'enceinte d'un petit clos : on a quelque chose de plus sérieux, des champs de coton comme ceux dont l'Amérique était naguère si fière. Ces grands tableaux ne sont encore pour nous que des miniatures. Peut-être se passera-t-il en Algérie quelque chose comme ce que l'observation contemporaine a pu constater en Égypte. Là également c'est aux qualités de choix qu'on s'est d'abord attaché. La graine apportée par Jumel, un Français, était des meilleures que Fernambouc

pût fournir. Semée dans un sol neuf, elle donna dans la première période des cotons longue-soie égaux à ceux du pays d'origine; peu à peu, soit que les soins fussent moindres, soit que les élémens du sol eussent varié, le coton dégénéra, et devint une espèce neutre entre les longue et les courte-soie, gardant sa finesse dans un brin plus réduit, se frayant un accès dans la grande consommation par des mérites particuliers, et trouvant un profit réel à quitter le premier rôle pour passer au second.

A quelque variété de produits que l'on se fixe, un autre élément est de rigueur pour des cultures étendues : c'est le prix modéré de la main-d'œuvre. Sous ce rapport, l'Algérie, dans son économie actuelle, est assez dépourvue : les bras y sont plus coûteux et moins disponibles que dans les pays qui lui font concurrence. Elle n'a ni l'esclavage, comme aux États-Unis et au Brésil, ni le travail obligatoire, comme en Égypte, ni les castes vouées à la glèbe, comme dans les Indes anglaises. Tout se fait de gré à gré, par des arrangemens libres et à prix débattu. Aussi n'y a-t-il pas à songer à des prix de journée de 40 centimes, dont se contente le fellah, ou de 30 centimes, qui, avec une ration de riz, suffisent à l'Hindou. Les salaires prennent dans les exploitations agricoles de l'Algérie des proportions toutes différentes. Le louage des bras européens y figure pour 3 francs et 3 francs 50 cent. par jour, et encore n'en trouve-t-on pas en raison des besoins. Pour compenser un tel surcroît de charges, un seul moyen est indiqué : ce serait l'emploi plus général de la main-d'œuvre arabe. En vain y résiste-t-on, de peur de désagréger la tribu. Il faudra bien voir un jour que la colonisation n'est qu'à ce prix, qu'il y a là un essaim tout porté, formé au climat, qui ne peut être utile et ne cessera d'être dangereux que par la dispersion. Qu'on y procède avec ménagement, soit : on ne brise pas en un jour des coutumes séculaires; mais il ne faut pas s'exagérer les difficultés de l'entreprise. Ces nomades ne se refuseraient pas, autant qu'on le croit, à devenir sédentaires; ils ne répugneraient pas non plus à des associations de travaux dans lesquelles ils apercevraient un profit. Ne voit-on pas, la saison venue, des bandes de Kabyles descendre dans la plaine pour le travail des moissons? Plus libres et moins tenus par leurs chefs, les Arabes en feraient autant. On pourrait, comme en Égypte, les former par contingens, les diriger où les bras manquent. L'œuvre achevée, ils regagneraient leurs tribus, où des pécules, laborieusement gagnés, répandraient quelque aisance. Leur passage serait pour eux une initiation à des cultures moins informes que les leurs, pour la colonie un accroissement d'activité et une garantie de repos, pour la main-d'œuvre une ressource et un régulateur. Avec ces auxiliaires

naturels et par des engagemens volontaires, on ramènerait les prix de la journée à des conditions qui permettraient de lutter avec les pays où la contrainte en cause l'avilissement.

Les destinées du coton algérien ont encore, comme on le voit, des parties confuses; il lui reste à traverser quelques alternatives, quelques épreuves, dans lesquelles les illusions sont autant à craindre que les découragemens. La première de ces épreuves est le passage de l'état d'embryon à une vie plus pleine et plus générale, la seconde est le réveil de la concurrence américaine quand, sur les ruines causées par la guerre civile, les arts de la paix reprendront là-bas leur œuvre de réparation. Mon opinion est qu'avec de l'esprit de décision et plus de concert entre les planteurs et l'état ces difficultés seront franchies; le coton restera sur ce sol, qui est bien approprié. En couvrant deux cent mille hectares, on créerait une valeur de cent cinquante millions de francs. La perspective a de quoi encourager, mais elle est subordonnée à une condition urgente, l'emmagasinement et la discipline des eaux : hors de là, rien de grand n'est possible, et le peu qu'on a fait devient précaire. Les eaux, sous ce ciel de feu, sont la plus active des richesses. On ne saurait, sans l'avoir vu, se faire une idée de leur pouvoir vivifiant; sur toute plante, elles opèrent des merveilles. Le coton ne serait pas seul à en profiter, et d'autres cultures, d'un aussi bon rapport, l'accompagneraient ou le suppléeraient. Le bienfait n'en serait pas moindre, dût-il changer de destination. Parmi les monumens que les Maures ont laissés en Espagne, il en est qui ont disparu ou disparaîtront, un seul ne périra pas; après de longs siècles, il est resté ce qu'il était au jour de leur départ : c'est la campagne qui entoure Valence, la *huerta*, le jardin, comme on la nomme. A plusieurs lieues à la ronde, ce ne sont que vergers florissans et champs vigoureux, fleurs et verdure. Le secret de ce charme et de cette fertilité est dans un bon régime des eaux. Les Maures y excellaient, les Espagnols sont leurs élèves. Dans plus d'un bassin de notre Algérie, nous pourrions nous ménager ces surprises de végétation et emprunter aux traditions des Maures quelque traits du service le plus ingénieux. Tout serait bénéfice à graver cette empreinte sur une terre qui a trop longtemps gardé la physionomie d'un camp.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

LA

CRISE PHILOSOPHIQUE

ET

LES IDÉES SPIRITUALISTES

II.

LE POSITIVISME ET L'IDÉALISME.

Deux courans principaux, avons-nous dit (1), ont contribué à former la philosophie nouvelle : d'une part, les sciences exactes et positives; de l'autre, la philosophie allemande. Ces deux courans se sont trouvés d'accord pour combattre la philosophie régnante, qui, prise à la fois entre l'empirisme et l'idéalisme, combattue par l'expérience et par la raison pure, a beaucoup de peine à faire prévaloir et même à faire bien comprendre le point de vue qui lui est propre, — le point de vue psychologique. Cependant, s'il y a une sorte d'accord entre l'empirisme et l'idéalisme dans la critique et dans le combat, il est facile de prévoir que les deux genres d'esprit qui se sont en quelque sorte coalisés dans cette lutte sont trop incompatibles au fond pour s'entendre longtemps. Déjà l'on voit deux philosophies de caractère très différent se dessiner l'une en face de l'autre et renouveler, comme on l'a vu à toutes les époques, l'éternelle opposition de l'empirisme et de l'idéalisme : d'une part, une

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

philosophie circonspecte à l'excès, ennemie de toute spéculation métaphysique, n'admettant que les faits constatés, avec leurs rapports, c'est-à-dire leurs lois; de l'autre, une philosophie idéaliste, ne pouvant consentir à trouver dans les phénomènes les derniers élémens de l'être et de la vie, pénétrant au-delà pour y découvrir la cause, la substance, l'infini, — l'une tout imprégnée de l'esprit des sciences positives, n'admettant que ce qui est démontré et vérifié, l'autre inspirée des hardiesses de l'esprit allemand, mais tempérée par les lumières et la mesure de l'esprit français, — l'une enfin à la recherche du positif, l'autre à la poursuite de l'idéal. Telles sont les deux philosophies opposées (malgré certains traits communs) que représentent aujourd'hui parmi nous deux esprits éminens, recommandables entre tous par la science, par la sincérité, par le sérieux, par l'absence de tout charlatanisme, M. Littré et M. Vacherot. Un examen rapide de ces deux philosophies complétera l'étude que nous nous sommes proposée.

I.

Il est juste de reconnaître que la philosophie positive s'est beaucoup améliorée dans ces derniers temps : elle s'est affranchie des utopies ridicules qui la déconsidéraient aux yeux des bons esprits; elle a rejeté, d'une part, sa religion humanitaire, de l'autre sa politique dictatoriale, legs du saint-simonisme dont elle n'avait que faire, et elle s'est réduite à sa véritable idée, la généralisation des données scientifiques fournies par les sciences positives. Sur ce terrain solide, elle appelle et exigerait une sérieuse discussion; quelques mots pourront suffire à l'objet de cette étude.

Lorsque l'on considère la science contemporaine du dehors et sans être initié à son esprit et à ses tendances, lorsque l'on parcourt les feuilles scientifiques, les comptes-rendus des académies, et ces comptes-rendus moins sévères que le goût public recherche aujourd'hui, et qui partagent avec le roman et le théâtre l'honneur du feuilleton; lorsque d'un autre côté on lit ou du moins l'on consulte les innombrables ouvrages où la science essaie de se rendre populaire et d'expliquer à tous les merveilleuses inventions qu'elle a suscitées, et que tout le monde connaît, lorsqu'enfin l'on voit se produire à la fois tant de faits minutieux et tant de découvertes utiles, on est tenté de croire que les deux caractères les plus saillans des sciences à notre époque sont l'esprit d'analyse poussé à ses dernières limites, se perdant dans une sorte d'éparpillement à l'infini, et l'esprit pratique, le goût des applications utiles, dédaigneux de toute tendance spéculative un peu élevée. Tel est, je le

répète, le spectacle que semblent présenter les sciences; mais ce n'est là que l'apparence des choses. Il est bien vrai que l'esprit de spéculation est très rare parmi les savans, qu'ils s'en défient au-delà de toute mesure, que peut-être un peu plus de hardiesse en ce sens serait utile à la science elle-même. Ce qu'on ne saurait contester, c'est que malgré la répugnance des savans pour les idées générales, malgré les progrès constans de l'analyse et les abus de la division du travail, la force des choses toute seule a poussé la science dans une voie de généralisation et de synthèse vraiment remarquable. Quelques hautes idées se sont dégagées de ce chaos de faits particuliers ou d'applications commodes, et à un moment donné les sciences ont pu croire qu'il était temps d'opposer philosophie à philosophie, et de remplacer les interprétations métaphysiques et psychologiques, dont on était las, par des interprétations cosmologiques, dont on avait perdu l'habitude et le goût. Tel est le fait considérable auquel nous assistons, et dont il faut que les philosophes comprennent le sens, s'ils ne veulent pas être envahis par ce flot inattendu.

Rien de plus conforme d'ailleurs aux plus anciennes traditions de la philosophie. La nature a toujours été l'un des livres que le philosophe a consultés. Jamais aucune grande philosophie ne s'est élevée jusqu'ici sans faire une part considérable à la nature en même temps qu'à l'homme. Socrate a eu beau vouloir circonscrire la science dans le « connais-toi toi-même, » Platon et Aristote eurent l'un et l'autre leur philosophie de la nature. Descartes au XVIIe siècle a été aussi puissant par sa physique que par sa métaphysique. Leibnitz et Spinoza ont eu leur philosophie de la nature; Kant lui-même a eu la sienne, Schelling et Hegel à plus forte raison. Seules, l'école de Locke, l'école écossaise et l'école spiritualiste contemporaine (1) sont restées à l'écart de ce grand domaine. Il y avait donc là une place à prendre dans le domaine de la spéculation. Que l'école positive ait essayé de prendre cette place, c'était son droit, et c'est encore aujourd'hui sa principale force.

A dire la vérité, l'école positive, en niant toute espèce de métaphysique, s'est condamnée à n'être pas même une philosophie de la nature, car que serait une philosophie de la nature sans métaphysique? Elle n'est donc guère qu'une philosophie des sciences, et même, à ce dernier point de vue, je doute qu'elle satisfasse les vrais savans; mais enfin laissons-lui ce domaine que personne ne se dis-

(1) Rappelons seulement un ouvrage des plus distingués, la *Philosophie spiritualiste de la nature* de M. Henri Martin (de Rennes), où une grande indépendance d'esprit dans les matières scientifiques s'unit à une foi spiritualiste et chrétienne hautement déclarée.

pose à conquérir (1), et renfermons nos critiques dans le domaine de la philosophie proprement dite.

Il est deux points sur lesquels le positivisme me paraît franchir les bornes de la sagesse scientifique : c'est d'abord par sa complaisance (involontaire, j'y consens, mais évidente) pour le matérialisme, en second lieu par sa négation absolue de toute métaphysique. Sur le premier point, M. Littré vient de s'expliquer encore une fois dans la préface de sa nouvelle édition d'Auguste Comte, où il nous fait l'honneur de citer nos études sur le matérialisme contemporain et d'y répondre en quelques pages. On ne s'étonnera pas qu'ayant rencontré un contradicteur aussi éminent, nous tenions compte de toutes ses paroles : aussi bien sommes-nous ici dans le cœur de notre sujet. M. Littré nous dit que l'on se tromperait gravement en se persuadant que les critiques dirigées contre le matérialisme tombent sur la philosophie positive, et il prend de là occasion pour séparer de nouveau ces deux idées, et montrer que le positivisme, désintéressé entre toutes les écoles spéculatives, n'est pas moins indifférent au matérialisme qu'au spiritualisme. Nous sommes très heureux pour notre part de cette protestation, et nous n'éprouvons nul besoin de ranger malgré lui M. Littré parmi les matérialistes et les athées; mais est-il vrai que l'école positive a toujours été aussi sage? S'est-elle toujours tenue à égale distance des deux hypothèses? Et n'a-t-elle pas penché d'un certain côté plus que ne le permettait l'impartialité métaphysique qu'elle affecte en ces matières? C'est ce dont il est permis de douter.

Je demande à l'école positiviste une définition de l'âme. Si cette école est fidèle à ses principes, si elle veut se dégager de toute hypothèse, elle dira : *âme* est un mot qui désigne la cause inconnue et hypothétique des phénomènes de pensée, de sentiment et de volonté. Voilà quelle devrait être la définition positiviste de l'âme, si le positivisme est distinct du matérialisme. Ce n'est pas celle que nous donnent MM. Littré et Robin dans leur édition du *Dictionnaire* de Nysten. Ils nous disent que l'âme est un mot qui signifie, « considéré anatomiquement, l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière, et, considéré physiologiquement, l'ensemble des fonctions de la sensibilité encéphalique. » Que M. Littré veuille bien nous dire en quoi une telle définition diffère de celle que pourrait proposer le matérialisme le plus déclaré.

Je ne m'arrêterai pas à prouver combien une telle définition est

(1) Il faut signaler toutefois dans un ordre d'idées analogues à celles de l'école positive, mais plus circonspectes et plus élevées, l'*Essai sur les idées fondamentales* de M. Cournot, ouvrage ingénieux, plein de vues et de recherches, qui mériterait à lui seul un examen approfondi.

fausse, même au point de vue scientifique. Dire que l'âme est anatomiquement une fonction ou un ensemble de fonctions est une faute que l'on ne pardonnerait guère à un philosophe, si celui-ci avait eu le malheur de la commettre, car tout le monde sait que l'anatomie ne s'occupe que de la structure des organes et non de leurs fonctions. Je ne demanderai pas non plus comment il se fait que le domaine anatomique de l'âme soit plus étendu que son domaine physiologique, l'un comprenant tout le système nerveux, et l'autre réduit à l'encéphale. Toutefois ces erreurs et ces bizarreries ne sont rien auprès de la contradiction radicale qui existe entre une telle définition et la prétendue méthode de l'école positive. Si vous ne savez rien de l'essence des choses, pourquoi déclarez-vous que l'âme est une fonction du système nerveux? Qui vous l'a dit? De quel droit invoquez-vous une telle hypothèse, qui, après tout, est une hypothèse métaphysique, car personne n'a jamais vu de ses yeux un cerveau penser? Si au contraire vous êtes assuré que le cerveau pense, pourquoi affecter ce prétendu désintéressement entre le matérialisme et le spiritualisme? Pourquoi ne pas dire tout simplement que ce sont les matérialistes qui ont raison? Pourquoi écarter d'abord toutes les solutions pour choisir ensuite celle qui vous convient? Pourquoi se couvrir d'un apparent scepticisme qui peut séduire les esprits exigeans pour leur imposer ensuite, comme une conséquence nécessaire, la confusion de l'âme et du système nerveux? Il est facile de montrer que les positivistes tombent dans la même inconséquence à l'égard de Dieu, car tantôt ils se contentent de dire que l'homme ne peut rien savoir des causes premières et des causes finales, tantôt ils nient toute cause première (en dehors du monde) et toute cause finale. — Tantôt il semble que, pour eux, Dieu soit un inconnu qui échappe à toute définition et toute détermination scientifique (ce qui n'en exclut pas la possibilité); tantôt ils déclarent expressément qu'il n'y a rien en dehors de la nature et de ses lois. En un mot, il serait possible au positivisme, s'il eût étudié un peu plus la philosophie, de prendre une assez belle place parmi les écoles que le scepticisme de Kant a enfantées; mais trop souvent il retombe, comme malgré lui, dans l'ornière banale du matérialisme athée du XVIIIe siècle.

Sans aller chercher bien loin, j'en trouverai la preuve dans la nouvelle préface de M. Littré. Il consacre quelques pages de cette préface à l'une des questions qui lui tiennent le plus à cœur, la question des causes finales. Il nous fait d'abord une grave concession, car il reconnaît que dans certains cas, par exemple dans la structure de l'œil, la finalité est à peu près évidente. Il pourrait signaler d'autres faits non moins frappans : les sexes notamment,

dans lesquels il faut plus que de l'aveuglement pour nier le dessein et le but; mais cette concession faite, M. Littré croit triompher en nous opposant tous les faits contraires, tous ceux où la nature organisée ne sait pas atteindre son but, ou même se trompe et travaille contre elle-même.

De ces deux ordres de faits, en supposant qu'ils fussent égaux en nombre et en autorité (ce qui n'est pas à beaucoup près), que devrait conclure le vrai positiviste, celui qui serait vraiment dégagé de toute prévention métaphysique, celui qui n'aurait pas déjà un parti-pris dans son cœur? Il conclurait, à notre avis, en ces termes: « Puisque la nature nous présente deux séries de faits, les uns favorables, les autres contraires aux causes finales, abstenons-nous de juger. Peut-être y a-t-il de semblables causes, peut-être n'y en a-t-il pas. Tout au plus pourra-t-on dire que, s'il y a une cause prévoyante qui poursuit des fins, cette cause n'a pas su et n'a pas pu toujours trouver les meilleurs moyens d'arriver à ses fins. » Telle serait la seule conclusion légitime de l'expérience (j'entends au point de vue positiviste). Est-ce bien là celle de M. Littré? Nullement. Au lieu de rester dans le doute, il affirme, et qu'affirme-t-il? C'est que la propriété de s'accommoder à des fins, de s'ajuster, comme il dit, est une des propriétés de la matière organisée. Il est de l'essence de cette matière de s'approprier à des fins, comme il est de son essence de se contracter ou de s'étendre, de se mouvoir ou de sentir. Ainsi, au lieu d'écarter toute recherche sur la cause première de la finalité dans les êtres organisés (ce qu'exigerait la méthode positive), M. Littré enseigne que cette cause première, c'est la matière organisée elle-même (ce qui est le lieu commun des écoles matérialistes). La contradiction est éclatante; ici, comme pour l'âme, l'école positive se réfute elle-même, et l'on peut lui dire : Ou bien vous connaissez la cause première de la pensée, de la volonté, de la finalité, renoncez donc à votre inutile positivisme, ou bien vous persistez à affirmer qu'on ne sait rien des causes premières, et dès lors renoncez à votre matérialisme; ne dites plus que l'âme est une fonction du système nerveux, que la finalité est une propriété de la matière organisée. Choisissez entre Épicure et Kant, entre le dogmatisme athée et le scepticisme transcendant.

On s'étonne d'ailleurs de voir un esprit aussi familier que celui de M. Littré avec la méthode scientifique se payer aussi facilement de mots que dans cette phrase où il nous dit que la matière organisée s'ajuste à ses fins, parce que c'est une de ses propriétés. Qui ne reconnaîtrait là une de ces qualités occultes dont vivait la scolastique, et que la science moderne tend partout à éliminer? Que M. Littré veuille bien y penser, et il avouera qu'il n'existe pas une

sorte d'entité, appelée matière organisée, qui serait douée, on ne sait pourquoi ni comment, de la propriété d'atteindre à des fins : ce qui existe en réalité, c'est un ensemble de solides, de liquides, de tissus, de canaux, de parties dures, de parties molles, en un mot un ensemble incalculable de causes secondes et d'agens aveugles qui tous se réunissent dans une action commune, qui est la vie. Ce qu'il faut expliquer, c'est comment tant de causes diverses s'entendent pour arriver à produire cette action commune; c'est cette coïncidence de tant d'élémens divergens dans un effet unique. Dire que cette rencontre, cette coïncidence est une chose toute simple et s'explique par une vertu accommodatrice dans la matière (car n'est-ce pas là ce que M. Littré appelle la propriété de s'ajuster à des fins?), c'est ressusciter les vertus dormitives et autres de la scolastique. Dans un autre écrit (1), M. Littré a pourtant combattu avec une éloquente vivacité la *vertu médicatrice* de l'école hippocratique. En quoi est-il plus absurde d'admettre dans la matière organisée la propriété de se guérir soi-même que la propriété de s'ajuster à des fins?

Nous croyons donc que le positivisme se débat entre deux courans contraires. L'esprit élevé et scientifique de M. Littré sait très bien que le matérialisme n'est pas démontré, et il voudrait se tenir à égale distance de cette doctrine et de la doctrine opposée; mais d'un autre côté les habitudes de l'éducation, l'entraînement fatal du savant, qui n'a pas trouvé de contre-poids dans l'étude des sciences psychologiques et morales, plus que tout cela peut-être, la pression de certains disciples plus ardens que ces tempéramens ne satisfont point, telles sont les causes de ce conflit interne dont le positivisme doit se dégager, s'il veut compter parmi les sérieuses écoles philosophiques de notre temps.

Le second point sur lequel cette école me paraît manquer d'esprit philosophique est sa négation absolue et exclusive de toute métaphysique. Je n'entrerai point ici dans la question tout abstraite (et qui serait déjà un problème métaphysique) de savoir s'il y a des idées absolues dans l'esprit humain, et si à ces idées correspond en dehors de nous quelque chose d'absolu; mais, prenant la question du dehors, je dis que retrancher de l'esprit humain la recherche des causes premières et des causes finales est une tentative si violente, si contraire aux lois de notre entendement, si démentie par l'histoire, que je ne puis concevoir que les positivistes aient l'espoir d'y réussir. Assurément leur critique de la métaphysique est bien faible et bien superficielle en comparaison de celle de Kant.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1846.

Celui-ci critiquait ce qu'il connaissait profondément, et les positivistes combattent ce qu'ils ne connaissent pas du tout. Eh bien! Kant avait à peine dit son dernier mot que Fichte, pour expliquer ce mot, rentrait dans la métaphysique, et l'on a vu cet étrange phénomène, le scepticisme le plus hardi engendrant par la force même de la logique l'ontologie dogmatique la plus audacieuse que la philosophie ait connue. Après un tel exemple, qui pourrait croire en avoir fini avec la métaphysique? Qui se flatterait d'avoir, suivant l'énergique expression d'Hamilton, « exorcisé à jamais le fantôme de l'absolu? »

Comme les hommes sont surtout sensibles aux raisons qui se présentent sous la forme d'aphorismes ou d'axiomes, on a résumé toutes les critiques contre la métaphysique par cette formule, qui pour beaucoup d'esprits est péremptoire : « la métaphysique n'est pas une science; » mais il me semble qu'il faut y regarder de plus près, et ne pas condamner sur l'étiquette une étude qui a pendant si longtemps occupé les plus grands esprits. Tout dépend de la définition du mot science. Si l'on prend pour type absolu les sciences rigoureusement démonstratives, par exemple les mathématiques, ou, dans l'ordre expérimental, l'astronomie, certaines parties de la physique et de la chimie, j'accorde que la métaphysique n'est pas une science; mais n'est-ce pas là une définition arbitraire de mots? Ce ne sera pas seulement la métaphysique que l'on condamnera au nom d'une définition étroite, ce sera toute science morale en général, car ces sortes de sciences échapperont toujours aux procédés rigoureux des sciences exactes. L'histoire, par exemple, peut-elle être une science au même titre que l'astronomie et la chimie? Non, sans doute, car il lui manquera toujours deux grands procédés de vérification, l'expérience et le calcul. Dira-t-on que sur certains faits l'accord des témoignages est un argument qui équivaut pour l'exactitude à l'observation immédiate? J'y consens; mais un tel accord n'a jamais lieu que pour les grands faits. Quant aux faits délicats (qui sont souvent les plus intéressans), il faudra toujours laisser une assez grande latitude à l'interprétation de l'historien, c'est-à-dire à un procédé moins rigoureux. Il est enfin une partie de l'histoire qui échappera toujours aux procédés de la méthode positive : c'est la pensée, c'est l'âme, c'est la morale. Retrancherez-vous tous ces élémens comme trop poétiques? Interdirez-vous à Montesquieu ses considérations, à Tacite ses jugemens? Réduirez-vous l'histoire au positif, c'est-à-dire à l'écorce? Renoncerez-vous au fruit, c'est-à-dire à la pensée, dont l'histoire n'est que la manifestation? Si vous faites cela, vous mutilez l'esprit humain; si vous ne l'osez faire, reconnaissez qu'il y a des sciences de diverse nature et de divers

degrés. Pourquoi la métaphysique ne serait-elle pas une de ces sciences?

Que si vous dites que le rapprochement est inexact, parce que l'histoire après tout ne s'occupe que de faits, et que c'est encore là le domaine du relatif, tandis que la métaphysique prétend connaître l'inaccessible, c'est-à-dire l'absolu, je réponds que vous posez ce qui est en question, à savoir que l'homme ne possède aucune notion absolue et ne doit s'occuper que du relatif, proposition qui ne pourrait être démontrée que par la science même que vous excluez. D'ailleurs il faut distinguer l'invisible de l'absolu, et quand même on accorderait que l'homme ne peut atteindre aux derniers élémens des choses, il ne s'ensuivrait pas qu'il fût forcé de s'en tenir aux phénomènes, car au-delà de ces phénomènes il peut y avoir des causes et des substances, qui, sans être elles-mêmes des principes premiers, seraient encore des principes relativement à nous. Et enfin, lors même qu'on n'accorderait aucune réalité objective à ces notions de cause, de substance, de temps, d'espace, d'infini, qui nous enveloppent et s'imposent impérieusement à toutes nos pensées, il y aurait toujours à analyser et à critiquer ces idées, à montrer le lien qui les unit, à en faire un système, et la métaphysique subsisterait encore à titre d'idéologie.

Mais enfin accordons (en prenant ce terme de science dans son sens le plus étroit) que la métaphysique n'est pas une science : je ne vois pas encore ce que l'on en conclura. Conclura-t-on qu'il faut supprimer la métaphysique? Alors faut-il donc supprimer tout ce qui n'est pas la science? C'est ce que je vous prierai de me démontrer. Eh quoi! en dehors de la science armée de tous ses procédés, il n'y a plus rien pour l'homme que de se livrer à ses instincts, à ses sens, à ses appétits, à ses imaginations! Nous prétendons qu'il y a quelque autre chose : cette autre chose, c'est la pensée. Et oserez-vous soutenir que tout ce qui n'est pas scientifique (toujours dans le sens étroit que vous entendez) n'est pas la pensée? Entre la vie purement scientifique et la vie animale, il y a un milieu qui est la vie propre de l'homme, et qui le caractérise entre toutes les espèces de la nature, c'est la vie pensante et réfléchie. Or quiconque pense et réfléchit est un philosophe, et quiconque pense et réfléchit sur les origines des choses est un métaphysicien. Supposez que ces pensées et ces réflexions, au lieu d'être accidentelles, passagères, mêlées aux actions de la vie, deviennent l'objet continu et profondément médité d'un esprit supérieur, vous voyez alors la philosophie et la métaphysique s'élever au-dessus de la raison vulgaire et prendre le titre de sciences. Nous prétendons qu'elles en ont le droit : vous le contestez, soit; mais c'est là un vain débat. L'impor-

tant est de savoir si elles devront cesser d'être, parce que, dans vos orgueilleuses et étroites définitions de la science, vous leur aurez interdit ce nom. S'il en est ainsi, interdisez donc à tout homme de penser, hors à ceux qui manient l'algèbre et les cornues; établissez une nouvelle inquisition, et déclarez qu'en dehors des laboratoires et des amphithéâtres d'anatomie la pensée est défendue. Si vous reculez (ce qui n'est pas douteux) devant une extrémité aussi absurde, laissez la pensée s'exercer sur tout ce qui l'attire et la sollicite; acceptez comme un des plus nobles fruits de l'esprit humain cette pensée sous sa forme la plus élevée et la plus abstraite. Libre à vous de lui donner le nom qui vous plaira.

C'est une chose incroyable que les hommes ne puissent jamais se contenter d'une idée juste, et qu'ils n'en aient pas plutôt une de ce genre qu'ils éprouvent le besoin d'en faire une idée fausse. Par exemple, il n'y a pas sans doute grande nouveauté à faire remarquer que la philosophie est divisée en écoles et en systèmes, tandis que dans les sciences proprement dites on voit chaque jour augmenter le nombre des vérités incontestées sur lesquelles tout le monde est d'accord; il n'y a pas là, je le répète, une grande découverte, et cependant c'est là un fait si remarquable, si important, si fâcheux, que si l'école positive s'était contentée d'y insister, et de tirer de là une ligne de démarcation entre la philosophie et les autres sciences, on eût bien été obligé de reconnaître qu'elle avait raison. Si ensuite elle eût cherché l'explication de ce fait, si elle en eût donné de bonnes raisons, si elle avait proposé quelques moyens pour en atténuer les conséquences, elle aurait rendu service à la philosophie. Au contraire, entraînée par une aversion préconçue, elle s'est contentée de nier, d'exclure; au lieu de nous éclairer et de nous aider, elle nous excommunie : solution négative et stérile, qui se contredit elle-même, car l'école positive est après tout une de ces écoles qui partagent la philosophie. Si elle critique, elle est critiquée; elle a des partisans et des adversaires; elle n'est pas seulement juge du combat, elle est au nombre des combattans. Elle-même a déjà ses sectes et ses écoles.

Si M. Littré voulait aller jusqu'au bout de sa pensée, il s'apercevrait que ses principes vont jusqu'à détruire non-seulement la métaphysique, mais toute philosophie, y compris la sienne. Si en effet l'esprit humain ne doit rien admettre que les faits constatés et les lois démontrées, il n'y a rien, absolument rien, en dehors des sciences positives elles-mêmes, qui sont précisément l'assemblage de ces faits et de ces lois. Il y aura donc une physique, une chimie, une zoologie, mais point de philosophie. Réunissez en un certain nombre de traités toutes les vérités constatées dans chacune de ces

sciences, vous avez la science en général, qui ne sera que la collection des sciences particulières. Est-ce ainsi que vous l'entendez? Non sans doute; vous voulez, vous croyez avoir une philosophie. Or cette philosophie, si elle est quelque chose, contient nécessairement des idées qui dépassent le domaine de la démonstration positive, des généralisations plus ou moins sujettes à conjectures ou à contestation, en un mot des théories, et même une théorie générale embrassant toutes les théories. Encore une fois, si elle ne contient rien de semblable, elle n'est rien. Or les savans distinguent dans chaque ordre de sciences les théories des vérités constatées et démontrées. Les théories ne leur sont que des moyens et des échafaudages qu'ils abandonnent à la liberté des interprétations. Que diront-ils donc d'une théorie générale qui embrasserait toutes ces théories conjecturales? Pour eux, tout cela c'est de la métaphysique. Que M. Littré veuille bien interroger la plupart des savans, et il verra que sa propre philosophie leur est une chose aussi conjecturale et aussi arbitraire que le sont à ses yeux les théories des métaphysiciens. Si positif qu'on soit, on passera toujours pour un métaphysicien, c'est-à-dire pour un chimérique, à l'égard de quelques-uns. En un mot, la philosophie positive se décompose en deux élémens hétérogènes : des considérations philosophiques qui ne sont point positives, et des notions positives qui ne sont point philosophiques.

La philosophie positive obéit, comme toute philosophie, à cette tendance qui nous fait chercher en toute chose le général, et qui, de généralités en généralités, nous conduit à la plus haute généralité possible. Or d'où peut nous venir ce besoin d'une généralité toujours de plus en plus grande, s'il n'y a pas dans l'esprit humain une idée qui dépasse tous les phénomènes possibles? Ce penchant vers la généralité n'aurait-il pas sa source dans une idée d'absolu, inconsciente d'elle-même? Et lorsque M. Littré rejette l'hypothèse d'un absolu transcendant et nous représente la nature comme un tout complet se suffisant à soi-même, que fait-il donc autre chose que de transporter l'idée d'absolu de Dieu à la nature, et comment une telle vue pourrait-elle se disculper d'être une vue métaphysique?

Le positivisme a donc une métaphysique, mais inconsciente. Voici comment on peut s'expliquer l'origine d'une telle philosophie. Il est des esprits qui ont été élevés et nourris dans les sciences exactes et positives, et qui cependant éprouvent une sorte d'instinct philosophique. Ils ne peuvent satisfaire cet instinct qu'avec les élémens qu'ils ont à leur portée. Ignorans des sciences psychologiques, n'ayant étudié que par le dehors la métaphysique, ils combattront

donc la métaphysique et la psychologie. Ils croiront avoir fondé une science positive, tandis qu'ils n'ont fait qu'une métaphysique incomplète et mutilée. Ils s'attribuent l'autorité et l'infaillibilité qui appartiennent aux sciences proprement dites, aux sciences d'expérience et de calcul; mais cette autorité leur manque, car leurs idées, si défectueuses qu'elles soient, sont de la même famille que celles qu'ils attaquent. De là la faiblesse de leur situation, de là la dispersion inévitable de leurs idées, dont les unes retourneront aux sciences positives, d'où elles sont issues, et les autres iront retrouver la science philosophique, à laquelle elles appartiennent.

Les positivistes ont raison quand ils combattent une métaphysique qui construit la nature *à priori*, ou qui, dans la formation de ses synthèses, néglige entièrement la nature; mais ils ont tort lorsqu'ils contestent à la métaphysique le droit de chercher dans l'analyse de l'esprit humain et dans la critique de l'entendement un fondement à la science du monde intellectuel et du monde moral. Ici ce n'est plus leur science qui proteste, c'est leur ignorance; ce n'est plus une juste réclamation, c'est un orgueilleux empiétement; ce n'est plus liberté et progrès, c'est tyrannie et préjugé. Il y a des esprits qui n'ont pas le goût de la métaphysique; qu'ils s'en abstiennent, rien de mieux : ils seront plus utiles en faisant autre chose; mais que, mesurant les destinées de l'esprit humain d'après leurs goûts et leurs inclinations, ils veuillent supprimer toute recherche dont ils ne sont point eux-mêmes curieux, c'est là une vue si aveugle et si étroite qu'on ne peut trop en admirer la naïveté et l'impuissance.

II.

De tous les esprits indépendans qui, depuis une dizaine d'années, ont cherché leur voie en dehors des sentiers tracés, le plus distingué et le plus fort ne doit pas être le plus populaire. Plus la science est élevée et sérieuse, moins elle est accessible à la foule; mais si le mérite philosophique consiste dans la recherche sévère, abstraite, entièrement désintéressée des principes et des causes, si le philosophe doit étudier les questions en elles-mêmes et ne s'élever à la solution que par un lent et laborieux enfantement, si, évitant de parler aux passions, ne cherchant pas le succès, ne songeant ni à plaire ni à déplaire, il n'a d'autre ambition que de se satisfaire soi-même (au risque de ne pas satisfaire tout le monde), si ce sont là les rares qualités du métaphysicien, on ne saurait contester ce titre à un philosophe dont nous ne partageons pas toutes les doctrines,

mais qui mérite plus qu'aucun autre le respect et l'examen, M. Vacherot.

M. Vacherot est avant tout un métaphysicien, et c'est par là qu'il se distingue de tous les esprits critiques et sceptiques auxquels on est tenté d'associer son nom. Parmi ceux-ci, les uns nient entièrement la métaphysique, les autres s'en font une de fantaisie, qu'ils mêlent en passant à toute autre chose. Pour lui, il vit, il respire, il plane avec une joie sereine et candide, avec une liberté et une souplesse singulières, au sein des idées métaphysiques. Ce sont pour lui, comme dirait Malebranche, des viandes solides ou savoureuses, au prix desquelles les viandes réelles ne sont que de pures apparences. Il peut dire encore, comme Jouffroy lorsqu'on le forçait de quitter ses contemplations intérieures pour les nécessités quotidiennes de la vie, « qu'il abandonne le monde des réalités pour entrer dans celui des ombres et des fantômes. » Ce goût des idées pures donne à son livre *De la Métaphysique et de la Science*, ouvrage plein de talent, quoique sans art, une sérénité, une placidité touchante malgré l'aridité de certaines conclusions. Le style est ample, libre, pur, noble, et en quelque sorte idéal. Enfin, en lisant ce remarquable ouvrage, on sent qu'on n'est plus dans le domaine de la fantaisie, mais dans celui de la science. Ce n'est plus une agression volontaire, préméditée, insidieuse, ayant pour objet l'établissement d'une puissance nouvelle sur les ruines d'une puissance passée : c'est une recherche pure et sincère, commandée par la conscience et dictée par l'entendement. C'est un plaisir de discuter avec de tels esprits, car on sent qu'ils ne veulent pas nous tromper. Entre eux et nous, il n'y a qu'un seul juge : ce n'est pas l'opinion, ce n'est pas la foule, ce n'est pas tel ou tel parti, c'est la raison même, le Verbe éternel, qui illumine tout homme venant en ce monde.

D'ailleurs il serait tout à fait inexact de voir dans M. Vacherot un adversaire partial et passioné du spiritualisme; il en est plutôt, sur certains points importans, un auxiliaire indépendant. Ayant vécu pendant longtemps dans le sein de l'école spiritualiste, il a conservé quelques-uns de ses principes les plus essentiels. Il en admet d'abord le principe fondamental, à savoir que la psychologie est le fondement de la métaphysique, et qu'il faut s'élever de l'une à l'autre. N'est-ce pas là ce qu'enseignent M. Maine de Biran, M. Royer-Collard, M. Cousin, M. Jouffroy? N'est-ce pas par ce principe que cette école se distingue et se caractérise entre toutes les écoles du siècle? M. Vacherot est aussi opposé que possible à tous ceux qui veulent faire dériver l'âme des forces inférieures de la nature et composer le plus parfait avec le moins parfait, ce dont,

pour le dire en passant, il devrait se souvenir un peu plus lui-même dans sa théodicée. Comme nous, il admet que l'âme n'est pas une résultante ou un composé, mais une force individuelle ayant conscience d'elle-même, que cette conscience n'atteint pas seulement les phénomènes, mais l'être et ses puissances essentielles, l'activité, l'individualité, la liberté. Sur cette psychologie toute spiritualiste, il fonde une morale toute stoïcienne, il admet avec Kant et Jouffroy une loi morale absolue et universelle, qui s'impose à toute conscience avec une irrésistible autorité. Il croit à la responsabilité morale, à la justice distincte de l'intérêt, au droit et au devoir fondés sur des rapports absolus. Ainsi, sur la plupart des grandes questions de la psychologie et de la morale, M. Vacherot soutient les doctrines spiritualistes, à sa manière à la vérité, mais sans qu'aucun grand principe soit mis en péril. En est-il de même en théodicée? Il faut reconnaître que non; c'est sur ce terrain, c'est sur la définition de Dieu, que M. Vacherot se sépare de ses anciens amis, et remplace la théodicée de Leibnitz par celle de Hegel, ou le spiritualisme français par l'idéalisme allemand. Quel est le point précis sur lequel porte la dissidence entre lui et nous? C'est ce que nous essaierons d'expliquer.

Il est un point de doctrine qui, dans l'école cartésienne et dans l'école spiritualiste contemporaine, n'a jamais été mis en discussion : c'est qu'en Dieu l'infini et le parfait sont une seule et même chose. Démontrer l'existence de l'être infini, c'est démontrer l'existence de l'être parfait. L'être et le bien s'identifient par définition même. Cette doctrine est celle de tous les cartésiens, de Descartes d'abord, de Spinoza, de Malebranche, de Fénelon; elle n'a jamais soulevé l'ombre d'un doute dans le monde cartésien. Elle a été également adoptée dans l'école spiritualiste contemporaine. Dans cette école, c'est un principe hors de toute contestation, qu'il y a dans l'âme humaine une foi naturelle et irrésistible à l'infini et au parfait. Il y a un élan naturel qui, des choses relatives et contingentes, nous porte à l'affirmation d'un être absolu, nécessaire et parfait. Partout où quelque degré de réalité se présente à nous dans la nature, nous transportons par la pensée cette réalité dans l'absolu, et Dieu est ainsi le lien de toutes les idées et de toutes les essences; il contient éminemment et sous la raison de l'infini tout ce que l'âme et la nature possèdent de perfections incomplètes. C'est ce que l'on appelle l'intuition pure, l'intuition immédiate du divin.

Or toute la métaphysique de M. Vacherot a pour objet de séparer les deux idées que l'école cartésienne et le spiritualisme contemporain unissaient d'une manière si étroite, l'infini et le parfait. Ces

deux idées sont profondément distinctes et appartiennent à deux ordres différens. La première est en effet le produit immédiat de la raison pure : nous ne pouvons penser le fini sans penser l'infini, le contingent sans le nécessaire, le relatif sans l'absolu; mais nous pouvons percevoir l'imparfait sans affirmer nécessairement l'être parfait. Ici nous n'avons plus à faire qu'à un type, à un idéal, dont notre pensée sans doute a besoin comme d'une règle, mais dont nous ne devons pas affirmer la réalité.

Si l'on se demande sur quoi M. Vacherot se fonde pour séparer deux ordres de notions jusqu'ici inséparables, — l'être, l'infini, le nécessaire d'une part, de l'autre le parfait et le bien, — on le comprendra, je crois, pour peu qu'on réfléchisse qu'il nous est impossible de ne pas concevoir et affirmer un premier principe existant par soi-même, mais que rien ne nous assure *à priori* que cet être soit parfait. L'humanité a toujours affirmé un principe des choses, et par là même quelque chose de nécessaire et d'infini; mais elle n'a pas toujours affirmé que ce principe des choses fût bon et parfait. La perfection à l'origine des choses a besoin d'être démontrée; la nécessité et l'infini n'en ont pas besoin. Puisque quelque chose existe, il faut bien que quelque chose ait existé de toute éternité et par conséquent d'une manière nécessaire : le contraire est absurde et impossible; mais il n'y a rien d'absurde à admettre, au moins avant démonstration, que l'idéal absolu n'existe pas réellement en dehors de notre pensée.

La dialectique de Platon, qui ramenait chaque classe d'êtres à un type absolu, et qui admettait l'homme en soi, l'animal en soi, le feu en soi, modèles éternels et parfaits des réalités imparfaites, a été convaincue par Aristote de prendre des abstractions pour des réalités. Qui a jamais compris l'existence d'un animal en général qui ne serait pas un certain animal en particulier? Et s'il est un tel animal, comment pourrait-il être parfait? Tout individu peut toujours être supposé plus parfait qu'il n'est. Les *types* et les *idées* de Platon sont donc de pures illusions, si toutefois on veut les réaliser quelque part en dehors de la pensée; ils ne sont vrais que comme lois de la pensée et de l'esprit. Eh bien! ce qui est vrai de chacun de ces types en particulier, de chacune de ces idées, doit l'être également du type des types, de l'idée des idées, en un mot du dernier type et de la dernière idée, terme de la méthode dialectique. De même que l'archétype de l'homme n'est qu'une abstraction, de même l'archétype de l'être n'est qu'une abstraction. Si l'on entend par là l'être en général, il ne peut pas exister plus que l'homme en général, l'animal en général. S'agit-il au contraire d'un individu, ce n'est plus alors l'être infini et absolu : c'est un certain être, c'est-à-

dire quelque chose de limité et par conséquent d'imparfait. Le parfait absolu implique donc contradiction.

Ainsi il est évident que pour M. Vacherot l'être parfait ne peut exister que dans la pensée, et non dans la réalité. La réalité est indigne de lui. Tout ce qui est réel est imparfait. L'existence elle-même, à l'encontre de ce que disaient les cartésiens, est une imperfection. Tandis que ceux-ci raisonnaient ainsi : « si Dieu est parfait, il doit nécessairement exister, » M. Vacherot dirait volontiers au contraire : « Si Dieu est parfait, il est impossible qu'il existe, car aussitôt qu'il existerait, il deviendrait imparfait. » C'est en quelque sorte par respect pour la nature divine que M. Vacherot lui interdit l'existence. Aussi refuse-t-il de donner au monde le nom de Dieu, car c'est profaner Dieu que de le confondre avec le monde. Le monde est rempli de mal, d'erreur, de désordre, d'imperfection : comment serait-il un Dieu? C'est en se plaçant à ce point de vue que M. Vacherot s'écrie avec une énergie passablement hyperbolique que le panthéisme est « un crime (1). »

Mais, lui dira-t-on, vous n'évitez le panthéisme que pour tomber dans l'athéisme (2), puisque vous refusez d'une part de reconnaître que le monde est Dieu, et que de l'autre vous n'admettez rien de réel en dehors du monde! — M. Vacherot proteste énergiquement contre une semblable accusation. Il a autant d'aversion pour l'athéisme que pour le panthéisme, tout en affirmant que Dieu n'est qu'un idéal, qui n'existe que dans la pensée. Seraient-ce seulement sa conscience et son cœur qui se soulèvent en cette occasion? Serait-ce un reste de piété naturelle qui, dans le vide fait par la réflexion, s'attache à une ombre conservée par l'imagination? Est-ce un défaut d'audace et de conséquence qui recule devant le mot, tout en admettant la chose? On peut le croire; il y a cependant quelque chose de plus.

Je suppose que vous ayez à juger le stoïcisme. Cette doctrine admet un certain type, un certain modèle que la vertu a pour but de réaliser. Ce modèle est ce que les stoïciens appelaient « le sage. » Jamais un tel sage n'a existé, jamais il n'existera; néanmoins il peut être conçu par la pensée, et cette conception est la loi de la conduite humaine. Or je conçois très bien que l'on critique une telle doctrine, qu'on lui reproche d'avoir pour type de vertu une vaine abstraction, de se nourrir de chimères. Je conçois que l'on dise :

(1) « Vous comprenez alors l'erreur, je dirai presque le crime du panthéisme. » Tome III, page 251 (*De la Métaphysique*, etc.).

(2) Nous trouvons cette objection dans un livre de M. Eugène Poitou sur *les Philosophes français contemporains*, ouvrage estimable, écrit au point de vue du plus pur spiritualisme.

Il faut à la vertu un type vivant et réel, Jésus-Christ suivant les chrétiens, Dieu suivant les platoniciens; mais ira-t-on pour cela jusqu'à confondre le stoïcisme avec l'épicurisme, et, parce qu'il poursuit une vaine perfection, l'assimiler à ceux qui nient toute perfection? En un mot, le stoïcien, si creuse que soit sa vertu, ne peut être rabaissé au niveau de ce troupeau vulgaire qui n'a d'autre ciel que les sens, et d'autre mesure du bien et du beau que la jouissance et le désir.

Ce qui est vrai en morale me paraît également vrai en théodicée, et si je raisonne d'une manière analogue, je ne craindrai pas de dire à M. Vacherot : « Votre idéal divin est un rêve; c'est un fantôme qui n'a pas de corps, c'est une abstraction dont rien ne garantit la solidité. » Je ne lui dirai pas cependant : « Vous êtes un athée, » non-seulement par politesse, mais encore par équité. On prétend que l'idéal ne suffit pas à distinguer une doctrine d'une autre, car quel philosophe n'admet pas un certain idéal? Je réponds : « Où est l'idéal d'Épicure (je ne parle pas de Lucrèce, qui est un poète)? Où est l'idéal de Lucien, de Lamettrie, de d'Holbach, de Naigeon, c'est-à-dire des vrais athées? » M. Vacherot, quoi qu'il fasse, sera toujours un platonicien. Sans doute, son platonisme a passé par la critique de Kant, et en traversant ce crible redoutable, il est devenu l'ombre de lui-même. Je le regrette; mais partout où je reconnais les vestiges du divin Platon, je reconnais aussi une âme poétique, religieuse, amie du beau éternel, d'une race profondément différente de la race des athées.

M. Vacherot consent si peu à être confondu avec les athées, qu'il conserve la théodicée au rang des sciences philosophiques, et la place même en première ligne. Il la distingue de la métaphysique. La métaphysique a pour objet l'être infini, et la théodicée l'être parfait. La métaphysique a un objet réel, la théodicée un objet idéal. La métaphysique a pour objet la cause efficiente, et la théodicée la cause finale. On demandera comment on peut faire la science d'un objet qui n'existe pas. M. Vacherot répond en demandant à son tour si l'objet de la géométrie existe réellement, s'il y a quelque part dans l'univers de pures surfaces, de pures lignes, de purs points, s'il y a des cercles parfaits, des triangles inscrits ou circonscrits, si ce ne sont pas là de purs idéaux. Et cependant quelle science plus solide et plus certaine que la géométrie? On peut donc faire la science d'un objet qui n'existe pas, et cette science, loin d'être inférieure aux autres, leur sert au contraire de règle et de loi. De même ne puis-je pas concevoir par abstraction un être dégagé des conditions imparfaites qui accompagnent partout l'existence, l'espace, le temps, la division, le mal et l'erreur? Je conçois ainsi un pur idéal, dont je

détermine les attributs, l'immensité, l'éternité, la simplicité, l'immutabilité; je le conçois comme idéal de l'esprit plus encore que de la nature, comme le type de la vérité, de la sainteté, de la justice et de la beauté. La science que je construis ainsi, tout idéale qu'elle est, n'en est pas moins vraie : elle sert de criterium et de phare à toutes les sciences psychologiques et morales, comme la géométrie à toutes les sciences physiques.

Telle est la doctrine de M. Vacherot, et quoique je ne puisse y souscrire, elle ne me paraît ni sans originalité, ni sans beauté. Sans doute, quel triste ciel que ce ciel qui ne vit qu'en nous, qui naît et qui meurt avec nous, et dont le seul lieu est la pensée! Mais enfin cette doctrine prouve qu'il faut un ciel, en quelque endroit qu'on le place, et il y a une sorte de sévère grandeur, renouvelée du stoïcisme, dans ce culte du dieu intérieur, c'est-à-dire de la pensée. C'est évidemment la pensée qui s'adore elle-même sous les noms et sous la figure de l'idéal, car l'idéal est l'œuvre de la pensée, ou plutôt il en est l'essence et la loi suprême. O religion! tu te venges de tous ceux qui t'attaquent en t'imposant à eux sous la forme qui leur plaît le plus. Si étroit que soit l'espace où ils se retirent, tu t'y fais un autel, et tu métamorphoses les armes mêmes employées contre toi. L'athée licencieux et sensuel du XVIIIe siècle divinise la nature et croit au surnaturel dans Mesmer et Cagliostro. L'idéaliste austère, réfugié dans l'enceinte de sa pensée, divinise cette pensée même, et croit que ce dieu est trop grand pour qu'aucune puissance, même la puissance absolue, atteigne jamais à cette grandeur!

III.

Avant de discuter plus à fond cette doctrine, reconnaissons le service qu'elle rend à la science philosophique en provoquant l'attention des métaphysiciens sur la distinction de deux idées essentielles trop facilement confondues : l'idée d'infini et l'idée de parfait. Nous admettons cette distinction, et les subtiles et profondes analyses de M. Vacherot ne sont pas perdues pour nous; mais M. Vacherot n'exagère-t-il pas la portée de cette distinction en affirmant que l'une de ces idées a un objet réel, et que l'autre n'en a pas, en faisant de celle-ci une simple conception, et de celle-là une intuition nécessaire? Le scepticisme de Kant avait enveloppé ces deux idées dans une même ruine : M. Vacherot fait une part dans ce scepticisme : il y consent pour l'idée du parfait; il s'en sépare pour l'idée de l'infini. Cette séparation est-elle légitime? Nous ne le pensons pas. Nous accordons à M. Vacherot que l'existence du parfait n'est

pas, comme l'existence de l'infini, une vérité évidente par elle-même; mais nous pensons que l'analyse et le raisonnement y conduisent nécessairement.

Il faudrait faire ici d'ailleurs une distinction importante : il faut distinguer, ce nous semble, l'idée d'un être parfait tel qu'il est en soi et l'idée des diverses perfections que nous lui supposons pour le rendre accessible à notre raison et à notre cœur. Il y a là deux degrés d'affirmation qu'il ne faut pas confondre. Je dis d'abord que Dieu est un être parfait, quelles que soient d'ailleurs ses perfections, et je dis ensuite qu'il possède telle ou telle perfection. Or je suppose que, vu la faiblesse de notre esprit, je me trompe en attribuant à Dieu telle ou telle perfection; je suppose qu'entre les diverses perfections que j'imagine, il y en ait d'incompréhensibles ou de contradictoires; je suppose enfin que, pour rendre Dieu plus accessible et plus aimable, je le rapproche trop de ma propre image : s'ensuivrait-il que la notion d'un être parfait devrait succomber avec celle de tel ou tel attribut scolastique? Je distingue l'essence de Dieu et les attributs de Dieu. L'essence de Dieu est la perfection : ses attributs sont ses diverses perfections, que je me représente comme je puis. On aurait beau établir que je me trompe sur les attributs (en supposant en Dieu de fausses perfections), il ne faudrait pas en conclure que je me trompe sur son essence, à savoir sur la réalité de son absolue perfection. Par exemple, suivant M. Vacherot, un Dieu en dehors de l'espace et du temps est absolument incompréhensible et implique contradiction; mais je ne sais pas si Dieu est en dehors de l'espace et du temps. Je dis d'abord que Dieu est l'être parfait : voilà le point hors de doute. Je cherche ensuite si, étant parfait, il est en dehors du temps et de l'espace. Lors même que je me tromperais sur le second point, s'ensuivrait-il que je me suis trompé sur le premier? J'en dirais autant de tous les attributs de Dieu. Quand même il n'y en aurait pas un seul qui me fût connu tel qu'il est en lui-même, je pourrais toujours affirmer qu'il y a un être absolument parfait, sauf à m'en rapporter à la foi ou à la vie future pour connaître d'une manière précise et sûre ses perfections.

Nous sommes loin de vouloir soutenir la doctrine alexandrine d'un Dieu sans attributs, et nous croyons qu'il est tel attribut de Dieu, par exemple la pensée, que l'on ne peut guère nier sans le nier lui-même; mais enfin reconnaissons qu'il peut très bien se faire que Dieu ait des attributs qui surpassent nos pensées, ou que, pour le mieux comprendre, nous lui en prêtions d'autres qu'il n'ait pas. Autre chose est un Dieu indéterminé, tel que le Dieu des panthéistes, autre chose un Dieu ineffable, inexprimable, dont j'affir-

merais la perfection sans connaître précisément ni pouvoir mesurer les perfections. La doctrine du Dieu caché (*Deus absconditus*) est une doctrine qui se concilie avec le plus pur spiritualisme. Un déisme d'école qui trouve tout clair dans la nature divine et se contente de transporter en Dieu la psychologie humaine ne peut être considéré par les métaphysiciens que comme une entrée dans la théodicée, mais non pas comme la théodicée elle-même. La théologie chrétienne est plus profonde et plus vraie en admettant des mystères dans la nature divine. Les grands théologiens, en interprétant à la lueur de la conscience humaine le mystère de la Trinité, et en consentant à dire que la triplicité des facultés en est une image, ne font que se proportionner à la faiblesse de notre esprit; mais quand ils disent que Dieu est puissance, entendement et amour, ils parlent la langue des hommes, ils ne parlent pas de Dieu tel qu'il est en soi. En soi, Dieu est bien autre chose : il est le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Si cette grande formule n'avait d'autre sens que celui du déisme psychologique, que servirait-il d'en faire un mystère? Si la théologie a ses mystères, pourquoi la philosophie n'aurait-elle pas les siens? Pourquoi n'admettrait-on pas que l'essence de Dieu nous est cachée, quoiqu'on puisse s'en rapprocher par de prudentes et circonspectes inductions? Fénelon a exprimé cette doctrine dans l'une des phrases les plus belles et les plus profondes du *Traité de l'Existence de Dieu*. « Je me représente, dit-il, cet être unique par diverses faces, c'est-à-dire *suivant les différens rapports qu'il a à ses ouvrages : c'est ce qu'on nomme perfections ou attributs*. Je donne à la même chose divers noms suivant ses rapports extérieurs; mais je ne prétends point, par ces divers noms, exprimer des choses réellement diverses. »

En se plaçant à ce point de vue, on échappe d'abord à la plupart des difficultés et obscurités que l'on rencontre en théodicée, car il me semble que dans ces sortes de problèmes mieux vaut se taire que de donner des explications insuffisantes qui ne font que stimuler et provoquer l'incrédulité. Bien plus, certaines paroles qui, à un autre point de vue, peuvent paraître ou trop dures, ou trop superficielles, prennent un sens singulièrement grand et profond qui plaît à l'esprit. Par exemple, qui ne serait d'abord révolté et scandalisé en lisant ces dures paroles de saint Paul : « Le vase a-t-il droit de dire au potier : Pourquoi m'as-tu fait? » Mais à la réflexion ces paroles nous semblent profondément sages, car s'il y a une perfection primitive et absolue à l'origine de toutes choses, qu'ai-je besoin de savoir pourquoi tel ou tel accident qui nous paraît pénible a lieu, et ne dois-je pas supposer que tout a sa raison, et une raison adorable, lors même que je ne saurais la trouver? D'un

autre côté, lorsque Bossuet, voulant concilier la prescience divine et la liberté humaine, reconnaît que cela lui est impossible, mais ajoute que l'on doit néanmoins conserver les deux vérités, puisqu'elles sont démontrées, en un mot qu'il faut tenir ferme les deux bouts de la chaîne, quoique les anneaux intermédiaires nous échappent, ces paroles nous ont paru souvent plus prudentes que profondes, plus pratiques que philosophiques, plus dignes d'un théologien que d'un métaphysicien. Cependant un degré de réflexion de plus nous y fait découvrir au contraire une grande profondeur, car de quel droit après tout exigerions-nous que toutes nos idées se concilient entre elles, et pourquoi devrions-nous absolument connaître tous les anneaux par lesquels l'infini s'unit au fini, le parfait à l'imparfait? Nous connaissons le fini et l'imparfait par l'expérience que nous avons de nous-même, et du monde qui nous entoure; nous connaissons l'infini et le parfait, parce que c'est la loi suprême de toute pensée. Quant aux rapports qui lient ces deux termes de la connaissance, résignons-nous à beaucoup ignorer.

Je néglige donc les divers attributs que nous pouvons concevoir dans la Divinité; je prends la pure notion d'un être parfait, et je demande à M. Vacherot en quoi elle est incompatible avec l'existence. C'est ici qu'il ne me persuade point. Il suppose partout, comme un postulat évident par soi-même, que le parfait ne peut exister par cette raison que l'idéal ne peut pas être réel; mais la question est précisément de savoir si le parfait est un idéal et un pur concept. On a pu contester aux cartésiens que l'existence fût une perfection; il serait étrange pourtant qu'elle fût une imperfection. Être vaut mieux après tout que ne pas être. Je vois bien, à la vérité, que le seul réel que je connaisse, le réel qui tombe sous mes sens, qui est en contact avec ma propre existence imparfaite, est lui-même imparfait; mais pourquoi en conclure que toute réalité, c'est-à-dire toute existence, est nécessairement imparfaite? C'est ce qu'on ne voit pas. Sans doute, si je prends chacune des choses finies qui m'entourent, et que je les conçoive comme parfaites, il y aura là une sorte de contradiction. Un homme parfait, un état parfait, sont de pures abstractions; mais cela est tout simple, c'est que ces choses, par cela seul qu'elles sont finies, ne comportent qu'une perfection relative et limitée, une perfection qui n'en est pas une, et laisse toujours quelque chose en dehors de soi. En un mot, il est évident de soi-même que je ne puis concevoir la perfection dans les choses imparfaites : c'est pourquoi les idéaux de Platon (ainsi entendus) sont de pures abstractions; mais comment conclurait-on de là qu'en dehors de ces choses imparfaites une perfection absolue ne saurait exister?

Bossuet a dit ces paroles profondes : « Pourquoi l'imparfait serait-il, et le parfait ne serait-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait? Et la perfection est-elle un obstacle à l'être? Au contraire, la perfection est la raison d'être. » M. Vacherot cite ces paroles, il déclare qu'elles sont très éloquentes, mais qu'il ne peut y souscrire. Je le regrette. Rien, je l'avoue, ne me paraît plus beau et plus profond que cette pensée : « la perfection est la raison d'être. » Aristote, qu'on n'accusera pas d'être un théologien rétrograde, disait de même que « le parfait ne peut naître de l'imparfait, » car d'où viendrait ce surplus qui s'ajoute à l'imparfait pour le perfectionner? Oui, la perfection est la raison d'être : si je suppose en effet un être qui n'ait aucune espèce de perfection, c'est-à-dire aucune qualité précise et déterminée, qui ne soit ni ceci ni cela, qui n'ait enfin aucun attribut, je ne puis lui supposer aucune raison d'existence, et, étant un néant d'essence, il est en même temps un néant d'être. Il faut donc attribuer quelque degré de détermination au principe premier; mais pourquoi tel degré plutôt que tel autre? Si vous lui supposez quelque puissance, pourquoi ne serait-ce pas la toute-puissance; — quelque raison, la toute raison; — quelque être, l'absolu de l'être? Le premier, quoi qu'il soit, ne peut être, comme on dit en mathématiques, qu'un *maximum* ou un *minimum*. Il ne peut être un minimum, car il serait alors un pur zéro (1); il serait le rien, le vide absolu. Admettez-vous cela? Non, sans doute, car de ce vide, de ce zéro, comment quelque chose pourrait-il sortir? Il sera donc un maximum, c'est-à-dire qu'il possédera l'être dans sa plénitude absolue. C'est ce que nous appelons sa perfection.

Mais ce qu'il y a surtout de profond dans la pensée de Bossuet, c'est cette parole : « la perfection est-elle un obstacle à l'être? » Leibnitz, qui s'était posé précisément cette question, n'avait pas hésité à répondre que l'idée de parfait n'implique pas contradiction, en d'autres termes que le parfait est possible, qu'il n'est point un obstacle à l'être. Et on ne voit pas en effet ce qu'il pourrait y avoir de contradictoire dans la notion d'un être parfait. C'est ici qu'il importe de distinguer profondément l'essence et les attributs.

(1) On peut contester cette conséquence en disant que l'infiniment petit n'est pas identique au zéro : cela est vrai; mais il tend sans cesse à se confondre avec lui. Or, comme il n'y a aucune raison de fixer à l'absolu ou à l'être en soi tel degré de perfection ou de détermination plutôt que tel autre, si je le conçois comme un infiniment petit, je devrai diminuer son être de plus en plus, et ne pouvant jamais m'arrêter dans cette opération d'élimination, je le verrai s'enfuyant et se dispersant à l'infini, ayant ainsi une tendance infinie à se confondre avec le zéro; on ne voit pas alors d'où il prendrait la force nécessaire pour augmenter sans cesse son être, comme l'expérience nous montre que cela a lieu.

Pour démontrer que l'être parfait est une notion contradictoire, on met en opposition les attributs de Dieu les uns avec les autres, ou bien tel attribut avec lui-même, ou enfin avec la perfection divine; mais, en supposant qu'il y ait de telles contradictions dans les attributs que nous supposons, il s'ensuivrait peut-être que nous connaissons mal ces attributs, que nous nous en faisons une fausse idée, ou qu'il nous en échappe quelques-uns qui concilieraient la prétendue contradiction : il ne s'ensuit pas que le parfait lui-même soit contradictoire, car en quoi la notion d'un être renfermant tout ce qu'il y a d'effectif et de parfait dans les êtres particuliers, et cela sous la raison de l'infini, en quoi, dis-je, une telle notion implique-t-elle contradiction?

Il ne faut pas confondre la question de la nature de Dieu avec celle des rapports de Dieu et du monde. Le passage de Dieu au monde, ou, si l'on veut, de l'infini au fini, est un passage difficile et obscur dans toutes les écoles. M. Vacherot est très dur pour la doctrine de la création (qui, bien entendu, n'est pas une explication, mais un aveu d'ignorance); il lui reproche d'être un mystère, et il dit que, si l'on admet un mystère en philosophie, il ne voit pas pourquoi l'on n'admettrait pas tous les mystères de la religion chrétienne. C'est là, il nous semble, une assez faible raison, car, outre qu'elle ne vaudrait que contre ceux qui nient les mystères chrétiens, elle ne vaut pas même contre eux. Si l'on admet en effet un mystère (c'est-à-dire une limite à la raison sur un point donné), ce n'est pas un motif pour en admettre deux, trois, qui n'auraient aucune liaison avec celui-là. En outre admettre un mystère philosophique, si l'on y est contraint par le raisonnement, n'engage point du tout à admettre des mystères théologiques, lesquels sont fondés sur la révélation : ce sont là deux ordres de mystères profondément différens. Il y a plus : M. Vacherot, si sévère contre ceux qui admettent le mystère de la création, n'hésite pas lui-même, lorsqu'il s'agit d'expliquer la coexistence des individus dans la substance universelle, à déclarer que c'est « un mystère incompréhensible. » Il a soin d'ajouter que c'est le seul; mais qu'importe? Le nombre ne fait rien à l'affaire. Il nous suffit de voir que pour M. Vacherot le passage de l'infini au fini, de l'universel au particulier, enfin de Dieu au monde, est un mystère, tout comme pour nous. Son système ne lui donne donc aucun avantage sur ce point; mais de quelque manière que l'on se représente ce passage, ce que nous ne pouvons concevoir, c'est que le principe qui est par soi-même, qui possède l'existence absolue, ne soit pas absolu dans tout ce qu'il est, c'est-à-dire ne possède pas soi-même toutes les perfections dont il est la source.

Admettons un instant la non-existence de cet être parfait, je de-

mande avec Descartes comment nous en avons l'idée. Comment une créature imparfaite pourra-t-elle s'élever à un tel idéal, qui dépasse, dit-on, toute réalité possible? Sans doute, si l'idée du parfait n'est qu'une représentation confuse de l'imagination et du désir, rien de plus facile à expliquer; mais quelle en est alors la valeur et l'autorité? Comment pourrait-elle conserver le rôle qu'elle joue dans la philosophie de M. Vacherot, le rôle de loi suprême et de modèle absolu? Il faut alors renoncer à tout espoir et à toute pensée de se distinguer des écoles empiriques, car le réel, sévèrement étudié, sera toujours une règle d'action bien plus sûre que le vague objet d'une imagination exaltée; mais ce n'est pas là l'idéal tel que l'entend M. Vacherot. Pour lui, l'idéal est l'objet d'une conception vraiment rationnelle. C'est une idée absolue, dégagée de l'expérience par la vertu de la raison pure. D'où nous vient pourtant une telle idée? où en avons-nous pris les élémens? Cette idée, qui n'a pas d'objet et qui n'en aura jamais, est une vraie création de notre esprit. Dans la théodicée vulgaire, c'est Dieu qui crée l'homme; dans votre théodicée, c'est l'homme qui crée Dieu : cette seconde création est-elle plus intelligible que la première?

On me dit que je ne puis concevoir un être parfait, car, par cela seul que je fixe un degré de perfection, j'en puis concevoir un plus grand, et un plus grand encore, et ainsi de suite à l'infini, sans que je puisse comprendre que cet infini de perfection puisse être jamais réalisé. Je réponds : Pouvez-vous comprendre qu'un infini de temps soit réalisé? Et cependant il faut bien admettre que quelque chose a existé de toute éternité. Quel philosophe oserait dire qu'il y a eu un commencement absolu, avant lequel rien n'était, absolument rien? Qu'est-ce cela, sinon un infini de durée, un absolu de durée? Il faut bien admettre aussi, quelque nom qu'on lui donne, quelque chose qui existe par soi-même et sans cause, c'est-à-dire un absolu d'existence. Il faut admettre que ce quelque chose, soit qu'on le confonde avec le monde, soit qu'on l'en sépare, qu'on lui prête une étendue réelle ou une étendue d'action et de puissance, est immense et sans limites dans l'espace. Voilà un absolu d'espace. Dès lors, pourquoi ne pas admettre, quand même on ne le comprendrait pas davantage, que cet infini d'existence, d'espace et de durée est infini dans tous les sens et absolu dans tout ce qu'il est, dans tous ses attributs et dans toutes ses qualités? Or c'est là ce que j'appelle la perfection, c'est-à-dire la plénitude d'existence, l'entier épanouissement de la puissance et de l'être. Quoique je ne comprenne pas comment l'infini de qualité peut être réalisé, je n'y vois cependant pas de contradiction, car l'infini d'espace et de temps (soit qu'on l'entende comme une présence réelle dans l'espace et

dans le temps, ou comme une présence transcendante et éminente), ce double infini n'est pas moins incompréhensible que l'infini de qualité, et pourtant M. Vacherot n'hésite pas à l'admettre, obéissant en cela même à une nécessité logique invincible. Enfin, pour employer la langue scolastique, si l'infini extensif peut être réalisé, pourquoi l'infini intensif ne le serait-il pas?

Nous touchons ici au plus profond des abîmes que cache la recherche des mystères divins. La raison nous dit que Dieu est infini dans l'espace et dans la durée, infini dans le sens du nombre; mais il est aussi infini dans le sens de l'être, de la puissance, de la perfection. Il est à la fois un infini de quantité et un infini de qualité : c'est là ce que les scolastiques appellent l'infini d'extension et l'infini d'intensité. Je ne me charge pas de concilier ces deux infinis, car je répète que je ne crois pas ma pensée adéquate à l'essence des choses; mais pourquoi exclure arbitrairement l'un de ces infinis au profit de l'autre? Pourquoi l'infini d'étendue et de durée ne serait-il pas en même temps un infini de sainteté, de vérité et de beauté? M. Vacherot, dans sa préface, nous accorde que le Dieu de l'esprit et de la conscience est supérieur au Dieu de la nature; mais il demande si l'on ne peut pas concevoir un Dieu supérieur au Dieu de l'esprit. Oui, sans doute, lui répondrai-je : j'accorde qu'en Dieu les perfections de la nature, sous une forme éminente et absolue, se concilient avec les perfections de l'esprit dans une essence incompréhensible. J'accorderai même aux Allemands, mais dans un autre sens qu'eux, que Dieu est l'identité du sujet et de l'objet, de l'être et de la pensée; mais c'est à la condition que le sujet et l'objet, l'être et la pensée soient conçus en Dieu, dans leur type absolu et éminent, et non pas comme les vagues puissances d'une substance d'où tout sort indifféremment.

Voici enfin une dernière difficulté (1). Les anciennes écoles athées se contentaient d'admettre un principe quelconque qui, grâce à un temps infini et à des combinaisons infinies, amenait à un moment donné le monde tel qu'il est. L'idéalisme hégélien, dont M. Vacherot est le vrai représentant parmi nous, se crée de bien plus grandes difficultés en admettant que le monde se développe, non au hasard, mais suivant une loi interne et par un progrès latent qui le conduit par degrés continus du moins parfait au plus parfait. Dans le monde tel que le comprennent Épicure et Spinoza, il n'y a point de but; tout se déduit et se développe suivant une loi nécessaire : c'est le monde de la fatalité et de la résignation passive. Nul espoir, nul

(1) Cette objection a été développée par M. Caro avec beaucoup de justesse et de vivacité dans les pages de son livre qu'il a consacrées M. Vacherot.

avenir, nul idéal. Il n'en est pas de même dans la doctrine de Hegel ni dans celle de M. Vacherot : la nature, suivant eux, poursuit un but; ce but, c'est le perfectionnement continu, c'est le développement de son essence dans un progrès constant. Sans doute une telle doctrine est plus élevée, plus religieuse, plus haute que le mécanisme épicurien, que le fatalisme géométrique de Spinoza. Dans cette théologie, la nature aspire au parfait. Ce parfait, dont elle est elle-même le germe, est son Dieu; la nature aspire à la pensée, et cette pensée, qui s'exprime en elle sans qu'elle le sache, est son âme. J'ai dit déjà combien il serait injuste de confondre une telle doctrine avec l'athéisme et le matérialisme; mais enfin allons au fond des choses, et demandons comment il se fait que la nature marche vers un but qu'elle ignore, et qu'elle soit guidée en quelque sorte par un flambeau qui n'existe pas.

Que l'homme agisse en vue de l'idéal (cet idéal ne fût-il qu'un rêve), je le comprends encore, car enfin l'homme conçoit cet idéal, et je sais qu'une pensée peut déterminer une action; mais que cette notion, qui n'est qu'un produit de l'esprit humain, puisse être un stimulant, une raison d'agir pour une nature aveugle, et cela avant même que l'esprit humain ait apparu dans le monde, c'est là un ensemble d'impossibilités que l'on peut bien admettre, quand on a un système et qu'on y tient, mais qu'un esprit froid et désintéressé ne peut accepter. Tiraillé entre le fatalisme épicurien ou spinoziste et l'optimisme platonicien ou leibnitzien, la doctrine de la finalité instinctive ne peut se suffire à elle-même. Il faut qu'elle tombe dans l'un ou s'élève à l'autre.

Le spectacle de la nature nous offre trois classes d'êtres, ou, si l'on veut, trois degrés d'êtres profondément différens : au premier degré, la matière brute, obéissant à des lois mécaniques, à des combinaisons fatales et mathématiques, se développant en apparence sans raison et sans but; au second degré, la vie, dont le caractère le plus saisissant est une combinaison de moyens appropriés à une fin, qui manifeste par conséquent l'idée de but et l'idée de choix; seulement ce choix, dans les êtres vivans, paraît être l'objet d'un instinct aveugle, d'une activité qui s'ignore. Au troisième degré sont les êtres intelligens qui poursuivent le but avec réflexion et volonté. A ces trois classes d'êtres correspondent trois théologies distinctes, et le principe des choses a été conçu par analogie avec les trois ordres de causes que nous connaissons : la nécessité aveugle, l'instinct, la volonté intelligente et libre. Les athées conçoivent la cause suprême comme une force aveugle, les panthéistes comme une vie inconsciente, les théistes comme une pensée et une volonté. Ceux-ci font Dieu à l'image de l'homme, les panthéistes à l'image

de la plante, les athées à l'image de la pierre. Qui a raison de ces trois théologies?

Disons toute la vérité : Dieu n'est ni un homme, ni une plante, ni une pierre. Il est l'infini et le parfait indivisiblement unis. De tous les symboles par lesquels on peut essayer de le représenter, l'âme humaine est certainement celui qui s'éloigne le moins de ce divin modèle; mais elle n'en est qu'une ombre, et ce n'est que par des à peu près que nous pouvons conclure de nous à lui. Cependant, pour éviter un Dieu fait à l'image de l'homme, ne tombons pas plus bas, et ne cherchons pas à le concevoir comme semblable à une plante qui se développe ou à une pierre qui tombe, et surtout, pour éviter toutes ces idolâtries, n'allons pas nous réfugier dans un vain idéalisme, ne laisser à Dieu d'autre ciel que notre pensée et notre cœur, car quel miracle qu'une créature si misérable que nous sommes soit le seul endroit que Dieu puisse habiter! Quel miracle que l'être absolu et subsistant par soi-même soit incapable d'atteindre à la perfection, et qu'un des phénomènes passagers dans lequel cet absolu se manifeste soit capable de se créer à soi-même l'idé de la perfection! Il ne faut pas que, par lassitude des théories qui ont longtemps régné, on se propose à soi-même et l'on propose aux autres de plus obscurs mystères qu'aucun de ceux qu'ait jamais proposés aucune religion.

De si profonds problèmes ne se résolvent pas en quelques pages. Contentons-nous d'avoir résumé quelques-unes des idées nouvelles les plus importantes et d'en avoir en même temps signalé les lacunes. Une controverse plus approfondie dépasserait peut-être le degré d'attention que le lecteur peut apporter à de pareilles questions; mais nous ne pouvons abandonner cette étude sans conclure et présenter en terminant quelques idées sur l'avenir et les destinées de la philosophie spiritualiste.

Ici nous ne pouvons que nous associer aux conclusions franches et libérales de M. Caro : « l'expérience cruelle que la philosophie spiritualiste a faite depuis quelques années, et qui se continue encore à l'heure qu'il est, doit l'avertir de se tenir à l'avenir sur ses gardes, de ne plus s'endormir, comme elle l'a fait, dans la sécurité trompeuse d'une sorte de scolastique renaissante, pendant qu'autour d'elle tout se renouvelait, critique historique, critique religieuse, sciences physiques et naturelles. Reconnaissons de bonne foi ce qui nous manquait. On appelait paix des esprits leur indifférence et leur langueur. On estimait trop aisée la solution des grandes questions; on acceptait sans les contrôler sérieusement des démonstrations vraiment insuffisantes. Enfin on s'isolait de plus en plus du mouvement des sciences physiques, naturelles, histo-

riques, qui touchent par tant de côtés à la science philosophique. »

Rien de plus sensé que ces critiques et ces conseils. Avertie et sollicitée par le mouvement de discussion que l'on vient de décrire, la philosophie spiritualiste peut et doit aujourd'hui se remettre courageusement à l'étude des problèmes et reprendre l'œuvre de construction dogmatique qu'elle avait interrompue soit pour l'histoire, soit pour la polémique, soit pour les applications morales. Ces trois parties considérables de la science ne sont pas la science elle-même. Tous les principes ayant été ébranlés, il faut reprendre l'étude des principes. Psychologie, logique, métaphysique, morale, tout doit être soumis à une sévère révision. Il faut éviter en outre une erreur trop fréquente : c'est de vouloir tout embrasser à la fois et d'avoir toujours entre les mains une synthèse universelle. Les savans, dans les autres ordres de connaissances, ne commettent pas une pareille faute. Ils étudient chaque question séparément et l'une après l'autre. La synthèse se fait d'elle-même, et si elle ne se fait pas, on attend patiemment qu'elle soit mûre. Pourquoi ne pas procéder ainsi en philosophie? Pourquoi ne pas se partager les problèmes? Pourquoi vouloir, sur toutes choses et à propos de tout, dire le dernier mot? Sachons nous contenter de progrès lents et successifs. Une question spéciale bien étudiée doit avoir plus de prix pour nous que de vagues et vastes généralités, où il est bien difficile d'éviter le lieu-commun. Je dirai aussi qu'il ne faut pas trop se préoccuper des opinions du jour, et consumer sa force dans des débats qui au fond sont assez stériles. Il était bon que le livre de M. Caro fût fait; mais, maintenant qu'il est fait, j'aimerais assez qu'on s'occupât d'autre chose que de critiquer les opinions d'autrui. Si nous présentons nous-mêmes de fortes pensées, on nous tiendra volontiers quittes des critiques de nos adversaires. Si nos pensées sont faibles, il ne nous servira de rien d'avoir fait contre tel et tel de bons argumens. Les lecteurs s'amuseront du combat, mais ne feront pas pour cela un pas vers nos idées. Enfin le public lui-même ne doit pas toujours être devant nos yeux. C'est pour avoir trop voulu plaire au monde que la philosophie spiritualiste s'est affaiblie. Ceux qui nous l'ont reproché le plus amèrement ne voient pas qu'ils tombent dans la même faute à leur tour; ils s'y affaibliront également. Il faut éviter sans doute le jargon et le pédantisme; mais la sévérité de la vraie science ne comporte que rarement les beautés et les agrémens de l'éloquence.

Enfin la philosophie ne doit pas oublier qu'elle est une science, et que le rôle, que le devoir même de la science est le progrès. C'est par là que la philosophie se distingue de la religion. Celle-ci (du moins telle qu'on la conçoit dans les pays catholiques) est néces-

sairement immobile. Son rôle se réduit à se défendre contre les attaques sans avoir jamais rien de nouveau à découvrir. Il ne peut en être ainsi de la philosophie : elle ne parle pas au nom d'une vérité absolue une fois trouvée; elle cherche, elle tâtonne, elle propose, elle n'impose rien : elle doit donc se développer progressivement, et, comme toutes les sciences, ajouter sans cesse de nouvelles lumières à celles qu'elle possède déjà; elle se perd en s'immobilisant. L'ardeur du combat peut à la vérité lui donner momentanément une apparence de vie; mais cette excitation venue du dehors s'épuiserait bien vite et épuiserait la science elle-même, si celle-ci ne se renouvelait par une source intérieure et par sa propre activité. Ce n'est rien proposer de téméraire que de convier l'école spiritualiste à s'imiter elle-même, à se rappeler ses commencemens obscurs et glorieux, où dans le silence de l'École normale elle étudiait avec passion les lois de la perception extérieure, les origines de nos idées, l'autorité de la connaissance humaine, les fondemens de la psychologie. Je ne dis pas qu'il faille toujours en rester aux questions préliminaires et éviter les dernières conclusions : ce serait là une autre faute en sens inverse; mais il ne faut pas que les conclusions, devenues des dogmes, rendent indifférens à l'analyse et à la discussion des principes. A notre avis, le livre de M. Caro doit clore la période de la polémique. Il serait ridicule de dire que l'on ne discutera plus; il ne le serait pas moins de renoncer aux recherches si avancées et si fructueuses de l'histoire de la philosophie, ou encore de renoncer aux applications morales et sociales; mais la discussion, la critique historique, les applications à la vie doivent être subordonnées à la théorie. Cette règle est l'âme de la philosophie. Une philosophie s'abandonne elle-même lorsqu'elle oublie ou néglige les recherches théoriques; elle ne doit s'en prendre qu'à soi, si elle se voit supplanter par d'autres écoles plus entreprenantes. Ce sont là des vérités qu'il faut se dire à soi-même, si on ne veut pas se les faire dire par d'autres d'une manière plus désagréable qu'on ne le désirerait.

PAUL JANET.

REVUE CRITIQUE

L'IMAGINATION DANS L'HISTOIRE.

LA RÉGENCE, PAR M. MICHELET.

Le travail de rénovation qui s'est produit dans l'histoire au commencement du XIXe siècle a eu un double résultat : la critique des faits a été assise, et, dans une heureuse mesure, l'union de l'art et de l'érudition a été assurée. Parmi les novateurs, les uns, des esprits austères et réfléchis, se mirent à écrire l'histoire en philosophes, posant le problème avec ses formules, dégageant la cause et l'effet du pêle-mêle des choses et des hommes. D'autres, en acceptant les précieuses données de cette analyse scientifique, qui restituait le corps de l'histoire, en voulurent de plus ressusciter l'âme. Ils se dirent qu'à côté des faits et des idées il y avait eu à toutes les époques des passions, des intérêts, des tressaillemens physiques et moraux, dont il était bon de prendre souci : au dessin, à l'anatomie raide et sèche, ils s'occupèrent d'ajouter la peinture avec ses tons chauds et ses harmonies. L'écriture et le texte mort rendirent le frisson de vie, les nerfs se remirent à vibrer, le sang à courir dans les vaisseaux.

Aujourd'hui plusieurs des chefs de ce mouvement ont cessé de vivre ou d'écrire, et le caractère de l'histoire moderne semble déjà se modifier. De générale et spéculative qu'elle était, elle devient volontiers monographique, et abandonne les vues d'ensemble pour le détail. Comme le roman et la poésie, qui trop souvent ne sont plus qu'œuvres de fantaisie personnelle, l'histoire s'attache à éclairer, à force de recherches et en entassant les pièces authentiques, telle figure isolée ou tel côté restreint d'une époque. Il y a moins d'un siècle, on faisait à peine usage du document, on est près

maintenant d'en faire abus; peu s'en faut qu'il ne s'impose à l'écrivain avec une sorte de tyrannie. Or tous les esprits ne sont pas aptes à s'en servir, tous ne savent pas s'en assimiler les principes féconds et essentiels, et au demeurant en rester les maîtres éclairés. Les uns useront du document comme d'un lourd engin sous lequel l'œuvre sera écrasée; les autres, plus habiles et plus perspicaces, sauront saisir et suivre une idée ou une vérité à travers un amas de pièces justificatives et de manuscrits; d'autres enfin seront susceptibles à la longue de perdre en face des sources informatrices la lucidité de leur entendement : ils pècheront par excès de finesse et de divination. Hommes d'imagination plutôt que de critique sévère et patiente, ils seront fascinés par le document; les points lumineux se multiplieront à l'infini devant leurs regards, et inonderont leur esprit d'une lumière souvent artificielle.

Parmi les hommes éminens dont la plume raconte aujourd'hui les choses du passé, il en est un principalement qui s'est entouré pour son travail d'une quantité prodigieuse de pièces et de matériaux. Cet historien se détache nettement du groupe général et s'accuse avec un relief si hardi et si singulier qu'on sent la nécessité de lui ménager une place à part, car il n'appartient certainement ni à l'école pittoresque pure, ni à celle des distributeurs méthodiques des faits, ni à l'école des dissertateurs dogmatiques; nous voulons parler de M. Michelet, avec lequel l'esprit historique moderne semble subir une transformation et réaliser une nouvelle manière. Cette évolution ne s'est pas accomplie sans bruit, dans l'indifférence du public. Les livres de M. Michelet ont eu de tout temps le privilége de passionner la curiosité et de provoquer un véritable déchaînement d'éloge et de blâme. Les uns, ses admirateurs, l'ont exalté jusqu'aux nues; les autres, ses adversaires de parti-pris, l'ont accablé d'anathèmes; presque tous, amis et ennemis, l'ont poursuivi d'un vain bourdonnement sans s'inquiéter de dégager autant que possible son essence morale et intellectuelle. Essayons de caractériser cet écrivain au génie multiple, original et capricieux, qui est entré audacieusement dans tant de domaines différens, science morale, histoire, fantaisie et science naturelle. Certes un tel examen ne laisse pas que d'être complexe : il faut prendre d'abord l'historien par le menu pour arriver à le saisir ensuite dans l'ensemble. Comment donc convient-il de lire et d'étudier M. Michelet? Quels sont ses procédés d'exécution, c'est-à-dire sa marque, son effigie? Comment s'est faite son éducation d'historien, et dans quel milieu moral et philosophique se meut-il? Enfin qu'est-ce que sa pensée et sa plume ont fait gagner ou perdre à l'histoire?

M. Michelet est avant tout un de ces esprits qu'il est malaisé de bien définir. Historien, il l'est à coup sûr par sa puissance investigatrice et son coup d'œil; poète, il ne l'est pas moins par sa richesse d'imagination et de coloris; mais où finit en lui l'historien? où commence le poète? Dira-t-on d'emblée : Ceci est de l'un, et cela appartient à l'autre? Non, la confusion

d'une pareille nature est en quelque sorte inextricable, car le genre de vertu intellectuelle qui fait le sens historique de M. Michelet rentre dans l'essence même d'un tempérament de poète, et dans celles de ses facultés qui révèlent une nature épique il y a quelque chose de particulier qui procède visiblement du génie propre à l'historien. Ce mélange n'est pas nouveau pour la critique. A l'origine des sociétés, on trouve l'histoire et la poésie confondues ensemble; seulement l'histoire, n'étant alors qu'un assemblage de faits plus ou moins altérés par la fiction, se prêtait mieux à cette alliance. Ce qui est remarquable chez M. Michelet, c'est qu'il marie à la poésie non pas l'histoire épique, mais l'histoire critique telle qu'elle est sortie de nos recherches et de nos études. Ce n'est pas un conteur et un rhapsode recueillant et groupant les faits au hasard de la fantaisie ou de l'inspiration : non-seulement il se préoccupe de la mise en scène et du drame, mais il recherche soigneusement les causes, les ressorts et les conséquences des événemens, et une idée absolue le domine. L'histoire sous sa plume devient une sorte de philosophie générale, qui s'efforce de pénétrer la filiation mystérieuse des idées et des événemens. Plus d'un écrivain, dans l'antiquité et les temps modernes, a senti que l'imagination doit concourir avec la science à l'œuvre historique. Depuis la révolution surtout, la pensée humaine est devenue si curieuse et si pénétrante, elle démêle dans le tableau du passé tant d'élémens et de traits divers longtemps confondus, qu'elle a besoin pour les rendre d'une palette chargée de mille couleurs. La raison seule, avec son langage clair et net, ne serait pas la voix de l'histoire; l'histoire ne peut plus aujourd'hui se renfermer dans le cadre d'une dissertation, dans un développement oratoire ou dans les limites d'une exposition sèche et incolore : il faut que la prose historique prenne une allure intermédiaire entre les deux formes affectées aux œuvres de l'imagination et de la raison. Si l'écrivain n'a pas le secret de ce tempérament et de cette fusion, alors l'équilibre se trouve détruit au détriment tout à la fois de la vérité et de l'art.

Puisqu'il s'agit ici de M. Michelet, il faut convenir que son talent nous fait éprouver, si nous sommes sincères, un trouble et un embarras dont nous laissent exempts d'autres intelligences d'une égale valeur. Le meilleur jugement n'y résiste pas et s'en trouve d'abord dérouté. Si vous êtes un homme d'imagination, facile à prendre et à entraîner par la sympathie, vous êtes séduit jusqu'à l'enthousiasme par ces volumes pleins de féerie et de vitalité; le livre lu, vous ne vous appartenez plus à vous-même, vous êtes bel et bien la proie de M. Michelet. Si vous avez au contraire un tempérament calme, rassis et défiant, vous rejetez avec impatience ce livre qui, par surprise, vous échauffe la tête et le cœur, et qui met à si dure épreuve la placidité de votre nature. Ou bien, si vous n'êtes pas assez blessé pour ne point persister dans votre lecture, vous ressentez une certaine souffrance, pendant que le charme vous pénètre, en dépit des exor-

cismes de votre raison. En vain vous vous débattez, vous êtes en quelque sorte le magnétisé que maîtrise le fluide vainqueur. Ainsi, dans les deux cas, vous êtes à peu près incapable de juger sainement M. Michelet. Vous avez besoin de vous recueillir et de laisser tomber en vous les premières ardeurs du mécontentement ou de l'enthousiasme. Alors vous remarquez après réflexion que la figure de M. Michelet se prête à une sorte de dédoublement. Il y a d'abord en lui l'historien-poète qui, de haute lutte, s'empare de l'idée et du sentiment; puis il y a un autre homme, celui qui s'adresse à notre raison, à notre conscience, qui veut nous instruire et nous persuader. C'est cet homme qu'il faut maintenant regarder en face. Frottez donc vos yeux éblouis et revenez au livre magique d'une âme plus ferme et mieux défendue. Le charme déjà éprouvé n'opérera peut-être plus cette fois avec la même force, votre curiosité satisfaite ne laissera pas autant de portes ouvertes dans votre esprit à la séduction. Tout en constatant cette puissante mise en relief des êtres et des événemens, vous sentez qu'au premier abord le déploiement de cet appareil poétique vous avait un peu porté à la tête. A présent, le crayon qui annote les pages étudiées d'un regard plus froid ne peut s'empêcher de poser les points d'interrogation à la marge; votre esprit, sur la défensive, murmure des doutes, des réserves, et vous voilà pris de scrupules. Cette riche et odorante fleur que j'ai respirée n'aurait-elle pas par hasard quelque vertu enivrante, comme ce bouquet dont parle la ballade allemande? Si je crois aux affirmations qui se traduisent dans un langage net, calme, limpide, et qu'appuient d'incontestables autorités, ne faut-il pas que je me défie quelquefois de celles dont la formule s'échappe comme un cri du milieu d'un accès d'exaltation? Si ce poète, si ce devin du passé me forgeait des êtres imaginaires au lieu de me rendre les êtres vrais qui ne sont plus, s'il repaissait ma curiosité d'ingénieuses chimères et s'amusait à me donner le change par une habile fantasmagorie? Telles sont les graves questions qui assiégent votre jugement remis en éveil, qui amènent un retour sur vous-même et sur l'écrivain, et ce retour, en rendant à la réflexion le rôle qui lui appartient, tempère l'enthousiasme exagéré du premier moment ou consacre en toute connaissance les louanges les plus exaltées.

Il y a, ne l'oublions pas, deux natures d'écrivains : les uns ne se trouvent et ne se possèdent qu'au prix d'une recherche pénible et souvent longue; ils sont obligés de se pétrir patiemment, et n'ont pas au premier abord de contours nettement définis; d'autres au contraire, sans mal et sans tâtonnement, ont pu faire saillir du premier coup le relief lumineux de leurs conceptions. M. Michelet est un des exemples les plus remarquables des écrivains de cette seconde race. Dès sa première publication, il s'est présenté à nous avec un génie tout formé, avec une manière à lui de comprendre l'histoire et de l'écrire. Ses facultés ne se sont pas développées progressivement; tel il était au début, tel on le retrouve aujourd'hui

avec ses défauts et ses qualités, toujours les mêmes. Les écrivains de cette complexion, les plus curieux, les plus attirans pour la critique, forment une petite phalange à part, et la pensée qu'ils ont été dès le principe et sont demeurés tout d'une pièce ne doit pas sortir des esprits qui les veulent juger.

Pour bien comprendre les procédés d'exécution de M. Michelet, il nous suffira de nous arrêter par exemple sur quelques points du livre qu'il a dernièrement publié, *la Régence*. Ce qui frappe dans cette étude, c'est d'abord l'expansion de personnalité qui mêle, comme d'habitude, l'historien lui-même à tous les faits qu'il raconte, puis la complaisance avec laquelle les portraits, les monographies se trouvent entassés, enfin le double excès du symbolisme et des déductions physiologiques. Par une puissance d'imagination singulière, M. Michelet renouvelle en lui-même le drame historique, vit de la vie de ses personnages, respire en quelque façon l'air même qu'ils ont respiré, se les assimile corps et âme, avec leurs passions, leurs souffrances et leurs sentimens. On le voit toujours atteint au vif par les événemens qu'il déroule; son cœur déborde de haine, de pitié, de tendresse, et force sa plume à verser à flots sur le papier les paroles vibrantes, ou délicates, ou amères. Voyez par exemple dans *la Régence* la peinture des êtres et des choses que met en saillie le système de Law : on sent que le trouble, dans toutes ces pages, est l'essence même de l'écrivain, que les choses l'obsèdent et le possèdent; du fond de cette âme submergée par l'émotion, l'image arrive comme la vague, grossissant à chaque mot et déferlant avec fureur sur la phrase. De cette façon de procéder il résulte une histoire écrite ainsi qu'un pamphlet ou comme un libelle *ad hominem*. On y trouve le désordre et l'incohérence de toutes les passions, la mise en lumière au premier plan, selon les pensées qui préoccupent surtout l'écrivain, de ce qui devrait être au second, effacé dans une demi-teinte. Pas un instant il ne reste en dehors de son récit, avec l'attitude paisible, désintéressée d'un observateur; il est partout, mêlé à tout, prompt à l'attaque et à la riposte, et le lecteur, qu'étourdissent ces élans à corps perdu, doit renoncer à entendre à l'écart le témoignage des hommes et des faits.

M. Michelet, avons-nous dit, aime par-dessus toutes choses à accumuler les portraits : non pas qu'il range précisément en une procession les types que sa plume dépeint; mais la trame de son récit demeure assez lâche et désordonnée pour qu'il puisse, quand il lui convient, donner au portrait de ses personnages les proportions les plus étendues, y revenir à toutes les distances par un trait ou une retouche qui les achève et les accentue. On sait quel est son procédé pour faire un portrait : il nous donne d'abord, et se garderait bien de l'oublier, l'être physique d'après les reproductions peintes ou gravées, les miniatures, les médailles ou les renseignemens écrits; en un clin d'œil, l'original est recomposé, non pas au moyen d'une

description longue et minutieuse, comme celle que nos romanciers ont mise à la mode, mais il va droit au trait principal, et en quelque façon au trait moral. D'un coup de crayon, par exemple, il ressuscite les Condés. « Leurs sinistres portraits d'éperviers, de vautours, de dogues, ont tous un air d'âpreté famélique. La vie humaine était légère pour eux. » Qui peut oublier la Farnèse, « cette grosse Lombarde bien empâtée de beurre, de parmesan, » et cette figure du régent, pris à deux époques différentes, avant le système et après, et Dubois, « au mufle fort, de grossière animalité, d'appétits monstrueux, qui doit en faire ou un vilain satyre de mauvais lieux, ou un chasseur d'intrigues nocturnes, une furieuse taupe, qui de ce mufle percera dans la terre ces trous subits qui mènent on ne sait où? » Mais le portrait de Dubois ne s'arrête pas là; l'historien gratte, selon son système, l'écorce morale du personnage : « il avait du flair, de la ruse, un pénétrant instinct; mais, pour mentir à l'aise, il feignait d'hésiter, il avait l'air de chercher sa pensée, bégayait, zézayait... » Est-ce tout? Non, relevez ce trait inattendu : « dans ses lettres, c'est tout le contraire; il écrit de la langue nouvelle et si agile qu'on peut dire celle de Voltaire. » A côté de Dubois la *taupe,* nous pourrions placer ici Mme de Prie, l'*araignée.* Nous verrions qu'en fait de couleurs et de métaphores M. Michelet n'est jamais à court; en plus d'un endroit de *la Régence,* on se demande si l'on a sous les yeux l'histoire du XVIIIe siècle ou bien un chapitre d'un de ces livres si pittoresques, *l'Insecte* et *la Mer.* M. Michelet s'est accoutumé à trouver partout la personnification et le symbole. Cela tient à ce qu'il veut, partant d'une idée, en déduire toute l'histoire du monde, comme une conclusion dérive d'une prémisse. L'histoire, pour lui, n'est autre chose que la lutte de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité. « Cette guerre, dit-il dans cet éloquent développement synthétique qui forme son *Introduction à l'histoire universelle,* a commencé avec le monde et ne finira qu'avec lui... La fatalité nous poursuit, ajoute-t-il; la liberté morale est prévenue, opprimée par les influences locales de races et de climats. » Il est plein de cette idée-là, la répand dans tous ses ouvrages. Tout ce qui explique la vie morale au moyen de la vie matérielle, par l'influence des forces physiques, par l'aspect extérieur des choses, séduit sa mystique imagination. Il dit que la France et l'Angleterre sortent du mélange celto-latino-germain, comme l'huile et le sucre résultent de la combinaison de l'hydrogène et du carbone. L'homme, ainsi qu'un miroir, réfléchit pour lui la contrée; l'Allemagne par exemple est toute dans la figure de l'Allemand ou dans le cours du Rhin.

Avec une telle confiance en sa divination, M. Michelet s'avance à travers l'histoire comme un homme croyant aux fantômes et aux revenans s'avancerait dans un cimetière; à chaque pas, il dresse l'oreille, aiguise son regard, et sa main ne s'étend jamais pour une vaine étreinte. Le passé,

pour lui, ressemble à la forêt enchantée de la *Jérusalem délivrée;* il y entend des voix mystérieuses, y saisit de vagues existences que nul autre n'y soupçonnerait. Le XVIIIe siècle, si net et si prosaïque, où tout est marqué au coin de l'intérêt personnel, lui apparaît, aussi bien que la figure indécise du moyen âge, sous des couleurs un peu fantastiques. Le vague murmure panthéistique qui emplit les livres de *l'Oiseau*, de *l'Insecte*, de *la Mer*, s'y retrouve, comme dans toutes ses autres publications historiques, couvert en quelque façon par le concert retentissant de la voix humaine. Chacun a pu lire dans *la Sorcière* ces deux chapitres si pénétrans d'humour : *pourquoi le moyen âge désespéra*, et *le petit démon du foyer*. Le sentiment et le ton qui dominent dans ces pages sont le fond même du talent de M. Michelet et l'accompagnent à travers les siècles. Si l'on consent à oublier qu'il s'agit d'histoire, on admire franchement l'écrivain qui, avec une telle sécurité, retrouve ou croit retrouver les attaches fragiles des sentimens, suit de l'œil les sourdes infiltrations des idées, pénètre au cœur des choses et des personnages, puis, de retouches en retouches, au travers d'innombrables sinuosités de composition, parfait le tableau multiple et complexe, recueille les moindres lueurs qui lui semblent propres à l'éclairer, et dégage cette essence de vie qui s'exhale de tous ses écrits. Le temps et l'âme peuvent marcher, et, par d'incessantes métamorphoses, changer les aspects de l'horizon : l'intelligence de M. Michelet se pique d'égaler cette mobilité, de saisir l'éclair au passage, d'avoir raison des accidens mêmes et des traits les plus fugitifs. Malheureusement l'histoire ne se peut guère traiter de cette façon; le jugement risque de mal étreindre à trop embrasser, et la vérité, qui demande à sortir, au moins en partie, d'une démonstration claire et nette, demeure perdue et enveloppée dans tant de plis et replis.

Les graves défauts de proportion que présentent presque tous les ouvrages de M. Michelet, l'agencement parfois singulier des parties qui les composent, s'expliquent donc par les tyranniques préoccupations qui gouvernent sa plume et son esprit, qui d'avance déterminent la nature des aperçus où il s'arrêtera, et le portent à se prendre aux hommes et aux événemens par de certains côtés spéciaux et exclusifs. Ce n'est pas là, il faut bien le dire, un clair profit pour la réalité historique. L'historien a pour devoir de subordonner, dans l'architecture de son récit, les choses secondaires aux principales, de laisser effacés dans la pénombre les faits de petite portée. Or le regard de M. Michelet s'abuse volontiers sur la perspective. A force de contempler tel objet placé à l'arrière-plan, il le voit plus gros et plus rapproché. De là par exemple ce développement excessif auquel l'entraîne *Manon Lescaut :* c'est toute une étude littéraire, philosophique et sociale qui vient s'interposer dans le récit. Qu'importe à l'auteur le soin de l'à-propos, pourvu que son livre y gagne dix pages attrayantes sur l'abbé Prévost? Mais comment pourrons-nous rentrer dans l'histoire

par ce doux chemin buissonnier? Le symbolisme, déjà outré dans les lignes sur *Manon Lescaut,* s'enhardit encore davantage avec Watteau. Vous rappelez-vous ce que M. Michelet a dit dans *l'Amour* de l'*Andromède délivrée,* et toutes les tièdes délicatesses qu'il rend à ce marbre usé et altéré? En voyant le jour sous lequel il nous présente le génie de Watteau, la pensée se reporte immédiatement, comme à un pendant, vers cette autre appréciation du groupe sculpté par Puget, et malgré le charme de ces aperçus si fins, si mélancoliques et si ingénieux, on a la conscience de sentir ici un hors-d'œuvre, et l'on voudrait retirer au peintre du XVIIIe siècle ces franches coudées inquiétantes que l'historien lui permet de prendre dans son livre.

Mais ce qui semble surtout altérer l'harmonie des rapports dans les œuvres de M. Michelet, c'est l'abus des déductions physiologiques. A coup sûr, la physiologie a le droit d'entrer dans l'histoire, mais c'est à la condition de n'y tenir qu'une place modeste et secondaire. Or l'historien de la régence nous donne trop de pathologie; on l'aimerait un peu moins médecin, moins préoccupé de l'amour, des frissons du corps, des déportemens hystériques, de ces charnelles et grossières passions dont il va rechercher la trace si complaisamment dans les pièces les plus ignorées. Est-il parvenu par exemple à se glisser dans la vie privée de Philippe V, il semble aussitôt en oublier tous les autres élémens essentiels de son œuvre historique. « C'est l'intérieur de cette cour, dit-il, l'obscure chambre du roi et de la reine, qui seuls en ce moment illuminent l'histoire, » et il furète dans mille coins et recoins, poussant les portes secrètes, se cachant derrière les tapisseries, surprenant les mystères intimes du huis clos. A combien d'autres excursions semblables l'écrivain ne se laisse-t-il pas aller en dehors du domaine sérieux et véritable de l'histoire, témoin ce chapitre de physiologie que lui inspire l'avénement du café! Comparant la corruption des mœurs françaises avant la régence à ce débordement de passions grossières et brutales qu'on voyait ailleurs, en Autriche, en Pologne, dans cette Russie *dévorée de la faim du nord,* n'écrit-il pas que « le café, le champagne, nous tinrent plus légers, plus ailés que les buveurs de gin et de cette encre épaisse qu'ils appellent le porto? » Quoi! s'il est dans le tempérament du peuple français d'avoir cette allure preste, facile, qui lui permet, jusque dans l'orgie, de flotter avec l'esprit de fines saillies au-dessus de l'abrutissement lourd et muet, cela tient à la décoction de la fève arabe et aux crus de Bourgogne! Mais le caractère de la race n'a-t-il pas été de tout temps le même, et les Gaulois, nos ancêtres, buvaient-ils, comme nous, le café et le champagne?

Quant à la peste de Marseille, c'est toute une épopée dantesque enclavée dans le sujet général. Comme à propos de Law nous avons eu l'anatomie la plus minutieuse du système et la mise à nu implacable des dessous cachés et honteux, de même nous trouvons ici une étonnante fantasmagorie

de peintures et de narrations mêlées l'une à l'autre. L'historien, sans pitié, nous prend par la main, nous promène à travers les rues, les cours, les maisons, où sévit à mort la contagion; il ne nous fait grâce d'aucun aperçu; il faut boire la terreur et le dégoût jusqu'à ce trait final sur les femmes, véritable marque de fer rouge, qui dépasse toutes les audaces du pinceau lugubre d'Holbein, et que l'histoire, dans son cadre austère et général, ne peut accepter : « telle qui ne l'eût jamais été, tout à coup seule et délivrée des siens, héritière, remercie la peste. »

Mais voici une autre débauche de physiologie. Il s'agit de la duchesse de Berri, impure par sa mère, nous dit l'historien, et non moins impure par son grand-père. Chacun des ancêtres de la duchesse lui a infusé dans le sang un défaut, un vice, ou bien une souillure caractéristique; tous ont collaboré selon leurs moyens : résultat, la folie lucide. Certes M. Michelet abuse de l'intuition : prétendre expliquer ainsi sérieusement le plus grand de tous les mystères, celui dont une science spéciale ne réussit point à trouver le mot, donner bravement un pendant aux affirmations déjà hasardées de nos phrénologues en suivant du doigt et de l'œil, dans l'obscur travail de la génération, les globules du sang héréditaire, n'est-ce pas, pour le bénéfice de conjectures amusantes, s'oublier aux problèmes et s'arroger une sorte d'omniscience qui, malgré les nobles espérances de quelques penseurs, trompera peut-être éternellement les ambitions de l'esprit humain?

M. Michelet, dans le détail, est donc l'homme des échappées bizarres et intempérantes. Voici comment il dépeint la femme de Law : « cette beauté avait la singularité d'offrir à la fois deux personnes. Son visage, charmant d'un côté, montrait sur l'autre un signe, une tache de vin. » Il semble, n'est-il pas vrai? que le dessinateur s'en peut tenir là, et que la postérité n'a souci des déductions plus ou moins plausibles à faire ressortir de cette esquisse. Nullement. « Le contraste, quelque peu choquant, ajoute l'écrivain, avait cependant au total quelque chose de saisissant qui rendait curieux, lui donnait les effets d'un songe, d'une énigme qu'on aurait voulu deviner. Qu'était-elle? Le sphinx ou le sort? » Que M. Michelet nous pardonne, le sphinx ici n'est autre que l'historien.

Tels sont dans leur ensemble les procédés de M. Michelet, telle est la marque commune à sa pensée et à son style. Sous sa plume, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, les abstractions et les raisonnemens se changent en images et en émotions. N'attendez pas de lui une narration régulière et bien cimentée; raconter n'est pas son fait : pour résumer une série d'idées que son impatience ne lui permet pas de nous exposer méthodiquement, il aime beaucoup mieux nous ouvrir quelque perspective saisissante, sur laquelle il répand à flots les couleurs de sa fiévreuse imagination. Cette fièvre, qui tombe d'ordinaire avec les années, s'accroît au contraire en lui tous les jours, et tend les ressorts de sa machine intellectuelle jusqu'à

laisser croire qu'elle va se briser. Il donne parfois le spectacle d'un entendement en qui se déchaîne une sorte de tempête, qui ne perçoit pas au grand jour, mais plutôt à la lueur épique des éclairs. Toute son œuvre historique n'est qu'une fulgurante illumination du passé. L'écrivain semble avoir parfois des allures de convulsionnaire : au lieu d'entrer et de s'avancer pas à pas dans les faits et dans les époques, il les envahit au moyen de brusques incursions, s'arrête un instant au point au-dessus duquel il veut planer, puis reprend sa course haletante, emportant le lecteur avec lui comme Asmodée enlevait don Cléophas au-dessus de Madrid.

Son style, que sa volonté a rompu, s'est mis au pas avec sa pensée; il a pris l'habitude d'en suivre les saccades. La phrase, brusque, heurtée, est toujours en proie au soubresaut; elle supprime volontiers les transitions et procède à coups d'éloquence. Sa plume viole la syntaxe, bouleverse les règles grammaticales, et taille comme un chirurgien en pleine langue française. C'est par là que M. Michelet ressemble à M. Victor Hugo; il a, comme lui, une façon de dire originale, en rapport avec sa pensée. C'est une complète déroute des usages : s'il fait de merveilleuses économies de verbes et de conjonctions, il prodigue en revanche les répétitions et les inversions, il scande opiniâtrément son idée, il en marque, pour ainsi parler, l'enfantement graduel par une succession tâtonnante d'incises. Il a en réserve tout un arsenal de phrases escarpées, d'interrogations à pic et de réticences à brûle-pourpoint : tout cela, chantant et rhythmé, dans une âpre et rapide cadence. Le style de M. Michelet offre encore cette marque originale d'aimer à *pincer l'ouïe,* comme disait Montaigne, par une netteté catégorique et un peu brutale; il a des audaces shakspeariennnes et l'amour des vérités court-vêtues. On comprend son idée et son intention : il fait fi du respect humain, et veut secouer cette pruderie sotte et bourgeoise qui a peur des révélations à l'emporte-pièce; mais cet amour des nudités, des tons crus et violens, qui a soulevé et soulève encore tant de révoltes autour de lui, ne procède-t-il pas quelquefois d'un parti-pris exagéré? C'est là un côté fort délicat du talent de M. Michelet. Peu m'importent, répondra-t-il, les murmures béats des timides, pourvu que je donne par ma peinture l'original du fait ou de l'homme, et dessine nettement le trait principal qui est à voir! Oui, mais ce trait, qui pointe en avant, est-il vraiment le principal? En réalité, la plume de M. Michelet pourrait s'appliquer ce qu'elle-même écrit de Dubois : « elle est entraînante, endiablée, terrible pour aller à son but, et avec cela amusante, pétillante; elle a des mots très bas, comme en déshabillé, mais décisifs, qui tranchent tout. »

Sous quelles influences s'est faite l'éducation historique de M. Michelet, et dans quel cercle s'agite-t-il? Son *Histoire de France* est, comme il l'a dit quelque part, « le monument de sa vie, sa chère étude. » De bonne heure il a été préoccupé de se faire par elle une place distincte en ce siècle. Pour y arriver, il a voulu comme tant d'autres grands historiens,

par exemple Bossuet et Montesquieu, si l'on veut choisir les contrastes les plus éclatans, avoir son idée fixe et maîtresse. L'un, rapportant tout à l'église, contemplant le mouvement des choses et des êtres du haut de la chaire épiscopale, avait nié que les peuples fussent les ouvriers de leurs destinées; il avait ramassé et jeté aux mains de Dieu les rênes de tous les empires. L'autre, plus positif et plus humain, avait rabaissé à notre portée le sens historique dont Bossuet mettait le foyer dans la nue du mont Sinaï parmi la foudre et l'éclair; il s'était emparé des faits multiples du monde moral, et à son tour il avait bâti une thèse absolue sur l'influence des climats. M. Michelet, lui, a emprunté à Vico sa philosophie et ses audacieuses idéalisations; il a vulgarisé parmi nous la doctrine historique qui soumet à des lois fatales et régulières le développement des sociétés, qui ôte aux grands hommes leur puissance et leur rôle d'initiateurs, les amoindrit et les rapetisse au profit de la masse. Sa devise est l'opposé de celle de Bossuet, il déclare que « l'humanité est son œuvre à elle-même. » Pendant trois années, de 1827 à 1830, il dirige et fortifie son intelligence dans ce sens. A partir de ce moment, la philosophie hégélienne commence à le pénétrer, et ce double courant décide le pli de son esprit : il ne sera pas le véritable historien français, net, clair, précis, bien équilibré, à égale distance d'un spiritualisme outré et d'une excessive préoccupation de la matière; il aura en lui définitivement le vague et l'ondoiement des spéculations et du panthéisme de l'Allemagne. Ce génie de la symbolisation, que nous constations tout à l'heure dans ses ouvrages, s'empare en même temps de sa pensée; il s'affirme en 1837 dans les *Origines du droit français,* où l'on voit que le caractère national des peuples, leur essence, l'idée fondamentale de leur vie et de leur développement se traduisent pour l'historien dans leurs coutumes primitives, leurs actes juridiques, leurs rites spéciaux. Un moment il semble vouloir, par des pamphlets religieux et philosophiques, se mettre en possession d'une certaine popularité, différente de celle qu'il avait déjà revendiquée et conquise; mais il ne monte qu'à demi l'escalier de la tribune et revient bientôt à ses chers travaux de penseur *à l'ombre,* comme on disait autrefois à Rome, pour continuer de mêler ensemble dans un labeur fébrile la philosophie, la science et l'histoire. Il s'y établit de plus en plus dans ses points de vue préférés et développe sa profonde sensibilité. Dès l'abord, on avait pu prévoir que cette sensibilité même serait l'essence de son talent. C'est elle aussi qui a souvent altéré en lui cette sérénité de vues et d'idées qu'on doit réclamer de l'historien, surtout depuis que l'histoire, émancipée, prétend procéder scientifiquement, comme la chimie, la physique, la géologie. Il est ému toujours et n'hésite pas à nous faire part de son émotion; il voit les choses sous un certain angle, s'en tient à des perspectives qu'il travaille à nous imposer. Ce n'est pas qu'il manque de franchise et de loyauté : il n'y a peut-être pas un écrivain dont la conviction et la sincérité soient plus manifestes, qui ait

un plus grand souci du public, qui prépare et qui traite sa thèse avec plus d'ardeur et de conscience; mais lui-même se prend au piége de ses idées et devient la première victime de leurs séductions, il boit et aspire l'ivresse des pensées qu'il verse sur le papier. Comment s'étonner qu'il accepte parfois une image pour une vérité, une antithèse pour un fait, et se laisse aller à certaines illusions d'optique? Il aura forcément des écarts fâcheux d'imagination à côté de puissantes et saines synthèses d'une vraie faculté intuitive. Une fois qu'en sa course haletante il se sera enfoncé soit dans le chaos des traditions vagues et lointaines, soit dans les ténèbres de quelque intrigue embrouillée, il voudra deviner et induire quand même. Or historien et poète sont deux : il y a des choses que le premier ne peut voir et ne doit qu'avec discrétion toucher par ses conjectures. Qu'un poète, qu'un romancier conçoive et crée un personnage à sa fantaisie, cette création est l'essence même de son travail; il peut prêter à ce personnage tous les sentimens et toutes les idées qu'il lui plaît, lire dans son cœur à chaque instant, deviner ses moindres mouvemens ou aspirations. Cette divination lui appartient de droit, puisque c'est lui qui combine, ainsi qu'il l'entend ou que la nature le lui indique, les élémens psychologiques de l'être en question; mais l'historien a un autre rôle : il ne crée ni ses personnages ni les faits, il les accepte en les vérifiant, et son commentaire se meut dans un cercle défini. Aussi à combien de réserves est-il tenu! A moins d'avoir des preuves certaines de ce qu'il avance, il lui est interdit d'étaler les pensées intimes d'un homme, car en coudoyant la fiction il risque de fausser l'histoire et de dérouter un lecteur qui, n'ayant pas été aux sources, ne sait pas toujours à quoi s'en tenir, prendra le faux pour le vrai, et aura ainsi une bizarre idée des hommes et des choses.

La témérité des assertions, voilà donc un grave reproche qu'on peut adresser à M. Michelet. Non-seulement c'est un indomptable généralisateur, mais la nuit même ne l'arrête pas dans ses conjectures. Par exemple ne le voit-on pas, dans *la Régence*, signaler résolûment la représentation de l'*Œdipe* de Voltaire comme un outrage prémédité contre le régent et insister, cinq pages durant, sur l'allégorie, retrouvant le duc d'Orléans dans le personnage d'Œdipe et la duchesse de Berri dans Jocaste? Et que dire aussi des insinuations qui glissent de sa plume au sujet des relations qui auraient existé entre le petit Richelieu, le futur don Juan effréné, alors âgé de treize ans et demi, et Mme de Bourgogne, mère de Louis XV? Tout cela ne nous donne-t-il pas quelque droit de dire à M. Michelet que dans son désir de savoir il a plus d'une fois manqué de sobriété, qu'il est certaines hypothèses plus que risquées qu'il convient de laisser en dehors de l'histoire, que le voyant et le visionnaire se touchent parfois de bien près, qu'en prenant de petits crépuscules pour de franches clartés on engage souvent le lecteur dans des routes où il chemine à tâtons? Quand Tacite, cherchant les causes d'un fait, conclut par une hypothèse, ou arrête sa

phrase sur une alternative, il n'ose établir d'aplomb son jugement; il ajoute le mot *incertum,* c'est-à-dire peut-être, on ne sait. M. Michelet, qui n'a pas autant que Tacite des raisons d'user de réticences, entend ne point vaciller dans ses affirmations ni trahir son ferme propos, et il rive à grands coups de marteau dans le récit ses avis et ses convictions. Aussi est-il essentiel de se mettre en garde contre lui. Il dispose de telles séductions, sait si bien pénétrer en vous, découvrir et pincer la fibre sensible, que ce n'est qu'au prix d'un effort pénible qu'on réagit contre sa puissance. Comme il nous tient bien plus par l'âme et la passion que par l'idée et le raisonnement, on voudrait demeurer à lui tout entier, forcer le jugement à se rendre sans réserve, réprimer les murmures du goût; mais cet abandon serait dangereux. Si M. Michelet a donné à l'histoire une grâce, une délicatesse, un coloris, une véhémence de forme et d'idée qu'elle n'avait pas avant lui, si sa vive sensibilité, amoncelant sur tous ses écrits un nuage diaphane de mélancolie, a ouvert la source des larmes et réalisé quelquefois le touchant *lacrymæ rerum* du poète, il faut bien reconnaître pourtant que les moyens employés par lui pour y arriver offrent une prise sérieuse aux objections, trahissent par quelques côtés le dramaturge et le machiniste, et il faut se dire que l'histoire, tout en empruntant une nouvelle grandeur à des conceptions neuves et fortes, ne devrait jamais perdre son caractère essentiel de mesure, d'évidence, de sérénité et de précision.

M. Michelet interrompait naguère la série de ses travaux historiques pour produire des œuvres de fantaisie, car l'historien et le fantaisiste se confondent en M. Michelet; dans les volumes épanchés ainsi, par passe-temps, de sa veine rêveuse et poétique, on retrouve la même abondance de sentimens nobles et généreux, et aussi le même esprit d'exagération et de parti-pris que révèlent ses autres ouvrages. L'ensemble de ces travaux mérite néanmoins notre sympathie, et tout en condamnant sévèrement dans ces livres les excès du physiologiste, il est impossible de méconnaître la haute intention qui a dicté à M. Michelet des pages où il cherche à nous affranchir par l'amour, à resserrer le cercle de la famille autour du foyer. Cette idée-là, nous dit-il, l'obsédait depuis vingt années, et au milieu de ses durs labeurs historiques revenait hanter son esprit. Certes l'étude de l'histoire, plus qu'aucune autre, donne à l'âme une gravité sombre qui, à la longue, pèse sur elle, l'enveloppe d'une étreinte un peu douloureuse. « Ce n'est pas impunément, écrit dans *l'Amour* M. Michelet, que tant de fois je passai, dans l'histoire, le Styx, le fleuve des morts. » Cela veut dire qu'il a eu besoin de se retourner pendant quelque temps vers la vie présente, d'en respirer la tiède haleine, de laisser là les fantômes pour les êtres de chair et d'os dont le coude effleurait le sien. Ses horizons n'en étaient pas changés d'ailleurs, son rôle demeurait le même. Il avait voulu, dans toutes les parties de son épopée historique, éclairer le passé d'un rayon d'amour consolateur; il nous avait dit : Le grand Pan n'est pas mort;

en vain une voix mystérieuse l'annonça au siècle Ier de l'ère chrétienne, la nature est immortelle. J'ai retrouvé l'étincelle de vie et de lumière sous la cendre amoncelée, dix siècles durant, par les préjugés, les superstitions, les terreurs et les despotismes du moyen âge, et cette étincelle opiniâtre, je vous l'ai rendue ravivée. Or dans ces livres de fantaisie, comme *la Femme* et *l'Oiseau,* c'est encore le tressaillement de l'immense nature éternelle que le poète-historien désire exciter au sein de ce monde. Tout plein de sa pensée fixe, il essaie de réchauffer les âmes et les esprits, pour que dans l'avenir les historiens n'aient pas comme lui des larmes au cœur en regardant en arrière. Et de même que dans ses tableaux du passé l'auteur absorbe notre âme et l'accable de son idée, de même il se saisit d'elle et l'emporte à peu près d'assaut par ses peintures exaltées de la vie privée et individuelle. Sans doute nous reprenons tôt ou tard nos sens, nous rentrons dans notre opinion calme et nette; mais l'écrivain a eu son triomphe, il est satisfait.

Qu'a donc en définitive gagné ou perdu l'histoire à être traitée par M. Michelet? L'action exercée chez nous par cet historien a été, à beaucoup d'égards, à peu près celle qu'a exercée en Angleterre le hardi penseur Thomas Carlyle. Carlyle est avec lui le seul esprit qui ait porté dans l'histoire ce mysticisme particulier qui détonne, pour ainsi dire, par des mouvemens d'intuition brusque et directe. Comme lui, afin d'arriver plus vite à son but, l'auteur anglais de l'*Histoire de la Révolution française* fait bon marché des méthodes et de la logique; il court volontiers le risque de grossir l'importance des choses, des êtres et des événemens, de mal fondre les nuances, d'entasser ou de brouiller les détails, pourvu qu'il donne à son récit la chaleur et la vie; il a des larmes et des sourires, il plane mélancoliquement; il se livre aux élans lyriques comme M. Michelet, il sait étager les faits et les personnages d'une façon tellement pittoresque qu'on a quelque peine à comprendre au premier abord que les choses en réalité puissent être dans un autre ordre.

De même chez nous, sous la plume de M. Michelet, l'histoire est devenue en quelque façon une chose d'inspiration et de premier jet. Avec lui, l'imagination, que l'école d'Augustin Thierry avait appelée à orner, dans d'heureuses proportions, la science d'attraits et de couleurs, élargit son domaine à perte de vue, outre ses caprices et sa poésie. L'historien tombe dans les extases de l'illuminisme. Par suite, la démonstration se trouve sacrifiée, le lecteur traité sans façon. Malgré une étude approfondie des documens de toute sorte, les procédés de l'exposition et de la critique gardent une manière aventureuse qu'aggrave l'amour des contrastes et des rapprochemens. On a parlé d'une transformation de l'esprit historique, peut-être le mot déviation serait-il juste à quelques égards, puisque l'histoire, en définitive, doit démontrer avant d'émouvoir. M. Michelet n'en est pas moins, malgré ses écarts, une renommée légitime et bien établie; nul

autre n'a su comme lui saisir et éclairer certains aspects du passé, ni rendre une chaleur plus vive à des existences collectives et individuelles. S'il était un de ces génies qui se résignent à des corrections et à des retouches, qui reviennent, à tête reposée, sur la chose conçue et écrite, il eût pu effacer des taches, des témérités, des exagérations qui affligent et qui déconcertent; tel ton se serait adouci, tel flot de lumière éblouissant jusqu'à blesser l'œil, amoindri et comme tamisé : l'impression que ses livres laisseraient n'aurait pas quelque chose d'un peu pénible et de haletant, comme celle qui reste dans notre esprit; mais, nous le savons, on ne peut demander à un écrivain du tempérament de M. Michelet de sacrifier rien de ce qu'il écrit sous l'empire d'une pensée ou d'un sentiment instinctif. Acceptons-le donc tel qu'il est, avec ses grandeurs et ses faiblesses, et réservons-lui une place à part, auprès des hommes éminens à qui l'histoire, au XIXe siècle, aura dû son riche développement. Disons-nous que lorsqu'elle touche juste et voit clair, cette intelligence est bien près de réaliser l'idéal combiné de l'artiste et du savant; mais n'oublions pas que, pour entrer impunément et sans grand péril dans les eaux tumultueuses de cette sirène aux magiques accens, il faut être sûr de soi et de son jugement, posséder déjà un fonds de savoir et d'érudition; n'oublions pas surtout à quelle race d'esprits appartient M. Michelet : ses qualités, toutes personnelles, et intransmissibles comme ses défauts, ne sont pas de celles qui constitueront une nouvelle veine historique. L'héritage de M. Michelet ne saurait prospérer qu'à la condition d'être recueilli par un esprit de même trempe et de même allure, car il est des courans d'idées et de sentimens où le premier venu n'entre pas d'emblée. Tel maître, en disparaissant, emporte en quelque façon le moule où son œuvre se pétrissait. Aussi voit-on plus d'un écrivain, puissant et original par la poésie et l'audace, manquer d'une digne postérité. Ce sera peut-être le cas de M. Michelet. Il aura jeté dans le domaine commun de l'histoire une foule d'idées, parfois hautes, nouvelles, et dont quelques-unes semblent assurées d'une féconde germination; mais lui seul a pu les vêtir et les formuler : les imitateurs qui tenteraient de reproduire son style et son inspiration échoueraient infailliblement, et cet isolement presque fatal où demeurera probablement le nom de M. Michelet, en prouvant et en consacrant à quelques points de vue sa grandeur et son excellence, est peut-être aussi ce qui condamne à d'autres égards le système adopté par lui dans l'histoire.

JULES GOURDAULT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1864.

Un journal étranger a prétendu que l'empereur aurait pris congé de M. Drouyn de Lhuys à Vichy par ces mots : *inertia sapientia.* Si les circonstances invitaient à une douce gaîté, si, comme les personnages d'*Hernani* qui s'abordent dans la scène du tombeau de Charlemagne par le jeu de mots *ad augusta per angusta,* on pouvait trouver opportun de mettre la politique en devises latines, un courtisan qui n'aurait point oublié ses vêpres serait prompt à la réplique, et dirait avec un profond salut, en latin de la Vulgate : *initium sapientiæ timor Domini;* mais nous ferons à l'empereur un compliment plus viril et plus digne de lui : nous nous refusons à croire qu'il ait prononcé les paroles que l'indiscrète cervelle d'un nouvelliste s'est avisée de lui attribuer.

Non, la sagesse ne saurait aujourd'hui résider dans l'inertie. Sans doute, quand une anxiété vive et prolongée a été entretenue dans l'opinion publique, si une solution quelconque, même mauvaise, finit l'affaire qui avait causé l'inquiétude générale, les esprits, comme vaincus par la lassitude, tombent dans un affaissement qui ressemble au repos. C'est ce qui arrive aujourd'hui pour la crise du Danemark. On est resté en suspens tant qu'a duré la conférence de Londres et tant qu'on n'a pas su si l'Angleterre prendrait carrément le parti d'abandonner le Danemark. Maintenant que le Danemark est décidément sacrifié et que le fantôme d'une guerre européenne s'est évanoui dans l'aube d'une nuit d'été, il est naturel que le public se repose et s'endorme. C'est surtout l'Angleterre qui a l'air de savourer avec délices ces premiers momens de sécurité succédant à l'inquiétude. En fait d'exercice guerrier, les gaîtés du tir de Wimbledon ont remplacé pour elle la perspective d'une campagne sur l'Eider. La Cité, heureuse de posséder enfin la paix certaine, s'abandonne de plus belle à la manie des créations de sociétés par actions. Quelques vieux lords de

l'ancienne école, qui n'ont point oublié la fierté chevaleresque de la politique patricienne, lord Stratford de Redcliffe, lord Ellenborough, n'ont pas craint, même après le vote pacifique du parlement, de déplorer avec une mâle tristesse l'échec diplomatique dont l'Angleterre a pris si facilement son parti. Ces rares survivans d'une forte génération disparue ont fait l'effet d'ombres errantes, et leurs discours se sont éteints dans le silence universel comme ces coups de feu perdus qu'on entend encore après la fin d'une bataille. Lord Russell paraît plus que jamais satisfait de lui-même; lord Palmerston ne chante plus que les prospérités commerciales de l'Angleterre. Les ministres ont célébré le *fish dinner* de Greenwich, et ils ont été traités par le lord-maire. La session est finie, et la chasse aux grouses est ouverte. C'est tout au plus au ministère anglais qu'il conviendrait de dire que l'inertie c'est la sagesse. Déjà, l'an dernier, une semblable pensée hantait l'esprit de lord Russell, lorsqu'il terminait son fameux discours de Blairgowrie par une profession de foi d'immobilité politique qu'il résumait d'un mot : *rest and be thankful* (reposez-vous et soyez reconnaissans). Les mots de ce genre ne portent jamais bonheur. Que l'Angleterre se repose, soit; mais qu'elle ait lieu d'être reconnaissante envers la politique de son gouvernement, c'est une question bien différente.

La France pourrait-elle chercher sa force dans l'inertie après la révélation de cette nouvelle alliance du Nord, à laquelle on a voulu donner le plus grand éclat possible juste au moment où nous venions de refuser notre coopération active à l'Angleterre et où l'abandon du Danemark était consommé? Il y a une contradiction qui demeure pour nous inexplicable dans la coïncidence de ces deux faits, d'une part notre concours actif en faveur du Danemark refusé à l'Angleterre, et de l'autre la mise en lumière de l'union étroite des trois cours du Nord. Cette union était visible il y a six mois, et nous en avons plus d'une fois signalé l'existence. Il n'est pas moins certain que pendant les six derniers mois elle a dû se resserrer de plus en plus à mesure que la Russie, l'Autriche et la Prusse ont vu plus clairement que la question danoise n'aurait pas la vertu de faire revivre l'alliance active de la France et de l'Angleterre. Cette union des cours du Nord que l'on a dénoncée après la rupture de la conférence de Londres, comme si l'on avait l'air de se réveiller en sursaut, on ne l'avait donc pas prévue, on n'en avait point surveillé l'origine et la formation, on ne la connaissait donc pas? Si cette combinaison avait été connue, surveillée, prévue, puisque, comme on l'avoue et comme on le proclame aujourd'hui, on n'y peut opposer que le concours de la France et de l'Angleterre, l'alliance occidentale en un mot avec sa force et son prestige, comment se fait-il que dès le début et pendant la durée de l'affaire danoise on ait accueilli avec tant de froideur et repoussé même les avances de l'Angleterre? Vous croyez à l'existence de la coalition réactionnaire du Nord, vous la divulguez et la dénoncez par toutes les voix de la presse, vous en sentez

toute la gravité; vous savez en même temps et vous dites que l'alliance occidentale est le contre-poids nécessaire de cette coalition. L'affaire danoise vous fournissait une occasion unique de la reconstituer efficace et solide au moment où elle vous était le plus utile; c'était l'Angleterre, faisant les premiers pas, qui vous y sollicitait; l'accord franc de la France et de l'Angleterre, il y a huit mois, il y a six mois, il y a trois mois, eût certainement suffi pour rompre les liens mal noués encore de la ligue réactionnaire; cette bonne fortune s'est offerte à vous avec une opportunité merveilleuse, et vous l'avez laissé échapper avec une apparence d'insouciance hautaine. Il y a là une mystérieuse lacune, un choc de tendances contradictoires, quelque chose d'impénétrable à ceux qui, pour discerner les mouvemens de la politique contemporaine, n'ont d'autre secours que les documens officiels publiés jusqu'à présent.

Il est des gens qui veulent tout expliquer et qui ont cherché le mot de cette contradiction dans des suppositions auxquelles, pour notre part, nous ne donnons point grand crédit. Ces suppositions ont été répétées avec assez de persistance pour être devenues une rumeur que l'on ne saurait feindre d'ignorer. Le point de départ de ces suppositions fait honneur au patriotisme de l'empereur, car il n'est autre que la préoccupation que doit inspirer à tout chef du gouvernement de la France la question de nos frontières. Dans des périodes pacifiques telles que celles que nous avons traversées, où l'idée seule de la guerre paraît chimérique, ces questions de frontières perdent beaucoup de leur importance. En ces temps-là au surplus, on est distrait de la pensée des frontières par la marche que suit l'activité des esprits et des intérêts. Dans les ères de paix certaine, les états européens sont appliqués au développement de leurs institutions intérieures et de la liberté politique, aux grandes entreprises de l'industrie et du commerce. Quand les peuples travaillent simultanément à leurs libertés intérieures, l'ambition des agrandissemens territoriaux sommeille en eux, et ils n'ont point de motifs pressans de se redouter les uns les autres. En outre les travaux de la paix, ce que l'on a si bien appelé les conquêtes de l'industrie, apprennent aux peuples à mieux établir la balance des élémens de leur richesse et de leur force. Une nation comprend alors que l'annexion d'un territoire ne vaut presque jamais les frais et les risques de la guerre qu'il faudra entreprendre pour le conquérir. Cette modération et cette sécurité s'atténuent et disparaissent quand le progrès des institutions intérieures et l'augmentation du bien-être général par le développement de l'industrie cessent, dans plusieurs des grands états du continent, d'être la préoccupation dominante. Si des gouvernemens trahissent alors des pensées de lutte et d'agrandissement, il est naturel que les autres cherchent à se protéger contre des agressions possibles. Les questions de frontières prennent dès lors un grand intérêt; au point de vue de la défense et de la sécurité du territoire, au point de vue de l'honneur et de la légitime

influence d'une grande nation, il faut bien songer non-seulement à fortifier une frontière faible, mais à rectifier conformément aux traditions nationales, à l'histoire et à la géographie, une frontière insuffisante et mal faite.

Que les choses en soient venues dans l'Europe continentale à un point où les questions de frontières recommencent à prendre pour la France un intérêt nouveau, nous n'avons pas besoin de le démontrer. Il ne se peut pas par exemple que la Prusse se remue et cherche à s'accroître à la tête et sous le nom de l'Allemagne aux dépens du Danemark sans que nous ressentions une certaine démangeaison à notre frontière de l'est. La sensation a quelque chose de plus aigu quand on vient nous parler de l'alliance des trois puissances réactionnaires, qui n'a sans doute pas le dessein de nous attaquer, mais qui d'un jour à l'autre peut être amenée à nous contrarier dans la sphère de notre action naturelle et légitime. Historiquement et politiquement, la France a une blessure à la frontière de l'est. Lorsque sa séve se déploie vivement dans le jeu animé des libertés intérieures, elle peut moins songer à ce mal; quand tout le monde en Europe est voué aux travaux de la paix, elle veut bien l'oublier. Certes les traités de 1814 et de 1815 ne nous ont point atteints dans les ressorts de notre puissance; mais personne en Europe n'a intérêt à ramener nos pensées vers le douloureux traitement que nous subîmes alors, et dont le souvenir demeure encore inscrit dans le tracé de nos limites du nord-est. Quand on se reporte à cette cruelle époque, on se joint au cri d'angoisse que poussait à Fontainebleau Napoléon vaincu : « La France sans frontières, quand elle en avait de si belles! C'est ce qu'il y a de plus poignant dans les humiliations qui s'accumulent sur ma tête... La laisser si petite après l'avoir reçue si grande! » Nous avons sur Napoléon un avantage : l'expérience nous a appris que la paix et la liberté nous ont fait gagner en puissance effective bien plus que les témérités effrénées de Napoléon ne nous avaient fait perdre. Cependant la question des frontières subsiste pour nous comme une douleur latente et intermittente qui se réveille toutes les fois que sur le continent un traité est violé, une aspiration ambitieuse se manifeste, une combinaison d'alliances se forme en défiance de la France.

Cette affaire des frontières françaises se présente sous deux formes : il y a là une grande et une petite question. La grande question serait la réparation du mal qu'on a voulu nous faire en 1814; la petite serait la réparation de l'humiliation qu'on a voulu nous infliger en 1815. La grande atteinte nous a été portée en 1814 : c'est alors qu'on nous a enlevé le Rhin. On nous fit rentrer en 1814 dans les limites de l'ancienne monarchie française, mais sur ces limites on créa un ordre de choses bien différent de celui de 1792. Avant la révolution française, il n'y avait entre le Rhin et nous que de petits états, les électorats ecclésiastiques, les évêchés de Trèves, de Cologne, de Liége. Ces principautés ecclésiastiques nous étaient unies par

d'antiques alliances; elles n'étaient pas pour nous des surveillans hostiles et des voisins dangereux; c'est nous au contraire qui les couvrions de notre patronage. On appelait cette région qui sépare la France du Rhin la France rhénane. Grâce à des relations semblables, et par l'effet d'une action séculaire, nous avions absorbé les trois évêchés : Metz, Toul et Verdun; nous nous étions approprié Strasbourg et l'Alsace. La loi de ce mouvement devait nous conduire peu à peu à Trèves, à Mayence, à Cologne. En 1814, on nous rendit bien les limites de 1792; mais ce qu'on ne nous rendit point, ce fut le voisinage de 1792. A la place d'amis faibles, on nous donna pour voisins une puissance militaire redoutable. De ce qu'avait été la France rhénane, on fit la Prusse rhénane. C'est là le grand coup qu'on entendit frapper contre nous en 1814. La grande chose pour nous dans la question des frontières serait de défaire cet ouvrage et d'aller replanter sur le Rhin le drapeau de la France. Un pareil résultat ne pourrait être obtenu que par une grande guerre. Nous croyons que la France ne serait point disposée à prendre l'initiative d'une telle guerre pour corriger sa frontière. La France sent que le dommage qu'on a voulu lui causer en 1814 n'a point été en réalité aussi grand que se le figuraient les dominateurs de cette époque; la France sent que la réparation de ce dommage ne vaudrait point les frais et le péril d'une grande guerre. Si cette guerre venait à éclater par le fait d'autrui, la France assurément doit être résolue à conquérir, dans une lutte à laquelle elle prendrait part, sa position naturelle et légitime sur le Rhin; mais cette guerre, la France est trop sage et trop modérée pour avoir la pensée de l'entreprendre sans y être provoquée.

Au-dessous de la grande question, celle qui touche au règlement de 1814, il y a la petite, celle qui est relative au règlement de 1815. On ne voulut plus en 1815 nous laisser la frontière de l'ancienne monarchie. Les plus exaltés parmi nos ennemis voulaient découper sur notre frontière orientale une large bande qui nous aurait enlevé l'Alsace, une partie de la Lorraine et la Flandre. Cette hostilité exagérée ne prévalut point. On se borna, sur notre frontière du nord-est, à opérer trois échancrures, et ce fut l'état-major prussien, sagace en géographie militaire, qui les désigna. Chacune des fractions de territoire qui nous furent enlevées était dominée par une place forte, et ouvrait l'accès d'une vallée conduisant sur Paris. Dans la première, en commençant par le nord, il y avait Philippeville et Marienbourg, dans la seconde Sarrelouis, dans la troisième Landau. Nos ennemis entendaient ainsi garder possession de trois portes stratégiques de la France. Leurs calculs ont été déjoués. Les défenses militaires de la France ont été réorganisées de telle sorte que la privation de Sarrelouis et de Landau n'est plus pour nous un danger et que la possession de ces places ne donnerait aucune force d'agression contre nous à nos ennemis. Cette réparation des effets du traité de 1815 est due au gouvernement de 1830. « Ce gouvernement, dit M. Th. Lavallée dans son livre sur *les Frontières de*

la France, où il vient de résumer le patriotique enseignement qu'il donne à Saint-Cyr à notre jeunesse militaire, ce gouvernement était soupçonné, haï, menacé par la coalition. Au moindre mouvement, il eût attiré sur la France la moitié de l'Europe, même l'Angleterre, sa douteuse alliée... Il devait donc, sans autre ambition, se mettre en mesure de garder et couvrir la France dans les frontières défectueuses qu'on lui avait imposées, et, en s'efforçant de leur rendre leur importance et leur efficacité, la préparer à toutes les éventualités. Il entreprit ce travail modeste avec une sollicitude pleine de patriotisme, réforma, compléta, simplifia l'œuvre de Vauban, enfin répara, autant qu'il le pouvait, les brèches de 1815. Aucun gouvernement depuis Louis XIV n'en avait autant fait, et ce sera l'éternel honneur du règne de Louis-Philippe. » La construction des places fortes de Soissons, de Langres, de Toul, de Marsal, l'augmentation de Wissembourg et de Bitche, les fortifications de Lyon et de Paris ont fermé ou rendu inutiles les issues par lesquelles la coalition avait cru nous dominer en nous enlevant Landau et Sarrelouis. C'est pour ce motif que nous appelons la rectification de la frontière de 1815 une petite question, si on la compare au renversement de l'œuvre de 1814. La France n'a plus un intérêt effectif à reprendre Landau et Sarrelouis; elle ne trouverait plus guère qu'une certaine satisfaction morale à obtenir la restitution de ces places. Il va sans dire que l'avantage qu'elle en retirerait est trop petit pour qu'elle puisse avoir l'idée de le poursuivre au risque et au prix d'une grande guerre.

C'est en se rendant compte de l'état de la question de nos frontières qu'on est arrivé aux suppositions qui ont eu cours dans ces derniers temps. Défaire le travail de 1814, s'est-on dit, il n'y faut point songer, à moins qu'une guerre dont nous ne serons point les provocateurs ne nous en fournisse l'occasion légitime et décisive. La grande question mise ainsi de côté, on se trouvait en présence de la seconde : n'est-il point possible de nous faire rendre les petits morceaux qui nous ont été pris en 1815? Ces lambeaux de territoire n'ont plus pour nous une réelle importance; mais ils en ont moins encore pour l'Allemagne. De quoi Sarrelouis pourrait-il servir à la Prusse? Quel profit la Bavière et derrière elle la confédération pourraient-elles tirer désormais de Landau? La défense de la France a maintenant de bien plus solides boucliers. Si l'on nous faisait ces restitutions, l'Allemagne ne conserverait-elle pas encore les avantages que lui donne le traité de 1814? ne garderait-elle point une position formidable entre la France et le Rhin? Certes la France ne ferait point preuve d'une ambition bien exigeante en demandant à être replacée non pas dans les limites que la république avait léguées à Napoléon, mais dans celles que la révolution avait reçues de l'ancien régime et que les coalisés de 1814 concédaient à la restauration. Il semble qu'une opération aussi simple, aussi modeste, aussi inoffensive, qui donnerait à la France une satisfaction plus historique que politique, la satisfaction de rentrer dans sa configuration de

1792 et de 1814, il semble, disons-nous, qu'une pareille opération peut facilement se conclure à l'amiable. Il ne faut pour cela qu'une occasion où la France serait sollicitée de prendre part à une négociation touchant à d'autres intérêts européens, ou de tolérer certaines combinaisons territoriales accomplies en d'autres parties du continent. Le concours et de bons procédés de la France valent bien que les autres états de l'Europe nous donnent cette satisfaction idéale sur un point qui est devenu pour eux d'un si mince intérêt.

Ces considérations sont justes ou du moins fort plausibles : elles ont autorisé quelques personnes à croire que le gouvernement français ne pouvait moins faire que de trouver dans les complications danoises l'occasion et le moyen d'obtenir le rétablissement de la frontière de 1814. Ces ingénieux tisseurs de conjectures trouvaient la position de la France admirable : n'étions-nous point placés entre l'Angleterre d'un côté et de l'autre l'Allemagne ou pour mieux dire la Prusse? L'Angleterre demandait notre concours actif, la Prusse n'avait besoin que de notre abstention. Nous pouvions mettre un prix soit à notre concours, soit à notre abstention. A l'Angleterre, pour notre concours actif, nous pouvions demander le grand prix, l'abandon des erremens de 1814, la large extension de notre frontière vers le Rhin. Est-ce là ce dont il a été question dans ces pourparlers à propos d'une compensation auxquels lord Russell et lord Clarendon ont fait allusion? En tout cas, la perspective de cette compensation paraît avoir effarouché le gouvernement anglais et l'a totalement refroidi pour le Danemark. A la Prusse et à la confédération germanique, nous pouvions demander le petit prix, la frontière de 1814. Les facilités successives et inespérées que notre indifférence déclarée pour le traité de 1852 et notre abstention ont données à la Prusse dans sa campagne contre le Danemark devaient nous créer des titres à la gratitude de la Prusse et de l'Allemagne. Cette gratitude ne pouvait s'exprimer à moins de frais qu'en nous rendant Sarrelouis et Landau. Le bruit de la reconstitution de l'alliance du Nord est malheureusement venu à la traverse de ce rêve optimiste. Quelques-uns de ceux qui ont caressé cette illusion ne sont point toutefois découragés; ils comptent encore sur l'intérêt qu'a M. de Bismark à ménager et à dédommager le gouvernement français. M. de Bismark est le seul homme d'Europe qui tienne en ce moment dans ses mains la boîte aux surprises, et il n'a pas dit son dernier mot. Attendons la fin, nous le voulons bien. Quant à nous, nous verrions avec répugnance la France tirer le moindre profit indirect de la spoliation du Danemark, et cependant nous éprouverions un sentiment de désappointement et de tristesse, s'il était permis à la Prusse de s'agrandir sans que la France eût le droit d'effacer pacifiquement de sa carte un souvenir qui ne peut plus lui nuire, mais qui l'afflige et la blesse.

Dans ces perplexités chagrines et devant la perspective d'une nouvelle

coalition, il nous est impossible de croire, nous le répétons, qu'une politique inerte soit une politique sage. On a, dans ces derniers temps, placé la politique sous l'invocation de ce que l'on appelle le droit nouveau ou le principe des nationalités. Assurément le principe de nationalité est un grand élément de la politique ; mais on fausserait toutes les situations et toutes les idées, si on continuait à laisser prendre à cet élément une place plus vaste que celle qui lui est due. Les états fondent leur puissance intérieure et leur influence au dehors sur trois choses : la nationalité, la géographie ou les frontières, et les institutions. C'est de la combinaison de ces trois élémens, et non du développement excessif d'un seul au détriment des autres, que procèdent la force des états sains et l'action qu'ils peuvent exercer au milieu de cette agglomération d'états qui compose l'Europe. Les questions de nationalité sont souvent ambiguës et donnent lieu quelquefois à d'inextricables confusions. Qu'on invoque les droits de nationalité quand il s'agit d'un peuple en masse obligé de subir un gouvernement qui lui est étranger, comme cela se passait en Italie, comme cela existe encore en Pologne, rien de plus naturel et de plus juste; mais, comme on le voit aujourd'hui dans le Slesvig, qu'on vienne au nom de la nationalité demander le démembrement d'une petite province intermédiaire entre deux races et où ces races s'entremêlent, on aboutit à des actes arbitraires et violens qui contredisent la logique et le droit. Il faut distinguer aussi entre les nationalités: il y a celles qui souffrent et sont opprimées, il y a celles qui sont prospères, puissantes, ambitieuses, capables d'infliger à d'autres l'oppression au lieu de la subir elles-mêmes. Sous la vague formule du droit des nationalités, doit-on confondre les justes griefs des races qui souffrent et les tendances usurpatrices, l'orgueilieuse avidité de celles qui dominent? Cette confusion s'accomplit facilement, et nous en avons un exemple dans ce qui se passe entre le Danemark, qui se voit arracher le Slesvig tout empreint de nationalité danoise, et l'Allemagne invoquant sur l'Eider un principe qu'elle viole sans scrupule contre des populations polonaises, slaves, hongroises et italiennes, qu'elle n'est point parvenue, qu'elle ne parviendra jamais à s'assimiler. Le principe des nationalités, mettant en jeu et aux prises aussi bien l'orgueil et l'ambition des races dominantes que les griefs des races opprimées, ne saurait être l'instrument exclusif de notre politique étrangère, dans les conditions surtout où la France est aujourd'hui placée. Nous sommes en face d'une alliance inévitablement hostile à la France : cette alliance ne représente pas seulement la domination étrangère exercée par la force sur certaines races; elle représente surtout les idées réactionnaires et la politique autocratique. La France, voulant réagir d'une façon pacifique, mais efficace, contre cette alliance, ne le peut qu'à une seule condition, à la condition de redevenir ce qu'elle a été pendant tant d'années, le représentant le plus éclatant sur le continent des idées et des institutions libérales. Contre la coalition renaissante, l'idée de liberté

nous créera des diversions encore plus utiles que l'idée de nationalité. La liberté n'est donc plus seulement réclamée par le sentiment de notre dignité intérieure. L'incertitude de la situation de l'Europe nous presse d'en faire l'arme de notre défense extérieure, et de retourner contre nos sourds ennemis ses feux invincibles.

Quand, pénétré de l'idée que la grandeur et la sécurité de la France sont attachées à la prompte rénovation libérale de nos institutions, on tourne ses regards sur le présent, on y trouve à la vérité peu d'encouragemens, et cependant en un pays comme le nôtre, si facile à la prostration, mais si prompt à l'élan, il ne faut jamais désespérer. Les sévérités dont la presse est l'objet ne se relâchent point. Un procès retentissant va nous montrer la libre initiative des électeurs aux prises avec une législation ancienne qui paraît incompatible avec l'esprit du suffrage universel et de la souveraineté populaire. Les élections des conseils-généraux venaient d'apprendre au gouvernement qu'il n'avait point à se repentir de la modération habile que le ministre de l'intérieur, M. Boudet, avait apportée dans cette importante opération politique, et c'est en ce moment que, par un contre-temps regrettable, on met en accusation, comme auteurs d'une association illicite, treize citoyens qui, dans les élections générales, avaient donné au mouvement libéral un concours actif et dévoué. Que sortira-t-il de cette lutte judiciaire? Rien que de favorable, nous en sommes sûrs, à la cause libérale. Il ne faut pas que l'administration espère trouver dans ce procès une sorte de représailles contre les discours prononcés par les députés de l'opposition lors de la vérification des pouvoirs. Les meneurs électoraux de l'opposition que le ministère public dénonce ne sont que treize; entre ces treize députés ou avocats et l'armée de fonctionnaires contre laquelle ils ont essayé de lutter, la partie était-elle égale, et les sympathies généreuses du public peuvent-elles hésiter? Toutes les illustrations du barreau de Paris, le conseil de l'ordre, se sont réunis pour assister les treize. Cette affaire aura donc le retentissement qu'elle mérite; elle prendra le caractère d'un grand débat politique, et sera pour l'opinion quelque chose de plus qu'un intéressant spectacle. Les causes politiques n'ont jamais eu à regretter d'avoir traversé de telles épreuves. Tandis que cet épisode se prépare, il ne paraît pas probable que dans des régions élevées on n'apprête point quelques combinaisons nouvelles en vue de la prochaine session du corps législatif. Les bruits de modifications ministérielles reviennent toujours. Ces modifications, si elles ne se réduisent qu'à des questions de personnes, ne sauraient offrir un grand intérêt. Ce qui serait plus important, c'est la réforme depuis longtemps attendue qui permettrait aux ministres de venir exposer et soutenir eux-mêmes devant les chambres les actes de leurs départemens. Les esprits les moins suspects de parlementarisme sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître que cette mesure est nécessaire à la bonne expédition des affaires, et ne pourrait

être que profitable à l'autorité du gouvernement. Une règle essentielle du régime représentatif serait ainsi confirmée comme sortant de la nature des choses, et recevrait la sanction de l'expérience pratique.

Après les grandes discussions auxquelles le conflit dano-allemand a donné lieu dans le parlement anglais, après les conjectures et les déclamations qu'ont provoquées les fameuses dépêches qui, sous une forme falsifiée, nous révélaient le fait vrai de l'alliance du Nord, la politique étrangère se trouve ramenée au courant des faits quotidiens. La conférence de Vienne, où les Danois, les Autrichiens et les Prussiens discutent les conditions de la paix, est loin d'exciter l'intérêt de curiosité qu'a si longtemps entretenu la conférence de Londres. En dépit de ses lenteurs, la négociation de Vienne, se réduisant à régler la capitulation du Danemark, doit aboutir infailliblement à la paix. Ce qui est piquant, c'est que la diète, qui avait pu prendre à la conférence de Londres, en la personne de M. de Beust, les plus nobles et les plus imposantes attitudes, ne brille à Vienne que par son absence. Dès que l'affaire n'a plus eu à se traiter qu'entre le Danemark et l'Allemagne, la Prusse et l'Autriche l'ont prise exclusivement en main, et la diète a été congédiée. Les états secondaires ne trouvent point chez leurs grands confédérés la courtoisie que leur ont si libéralement témoignée la France et l'Angleterre. C'est l'éternelle histoire des affaires allemandes, illustrée encore par l'épisode de Rendsbourg et la façon cavalière dont la Prusse s'est emparée de cette place en mettant à la porte les troupes de la diète. Les grands ministres des petits états sont trop accoutumés à ces procédés pour avoir le droit de paraître surpris de leur présente mésaventure. On a fait avec exactitude de la façon suivante l'historique du mouvement allemand dans l'affaire du Slesvig-Holstein. Le parti populaire et radical a pris feu le premier; de peur d'être débordées, les cours secondaires ont cédé à l'impulsion populaire et ont voulu prendre la direction du mouvement national; les deux grandes puissances, la Prusse et l'Autriche, ne voulant point laisser acquérir tant d'importance aux petits états, ont pris sur eux l'avance et ont fait la guerre. Il n'y a qu'à retourner cette progression pour deviner l'histoire qui va suivre. L'affaire faite, le succès acquis grâce à l'abstention de l'Angleterre et de la France, la Prusse et l'Autriche mettent de côté les petites cours; les petites cours mettront de côté le parti populaire. En définitive, cette équipée, commencée étourdiment par les radicaux, ne tournera qu'au profit de la réaction en attendant d'autres aventures.

Il y a quelque temps que l'on peut reconnaître à certains symptômes le commencement d'une sorte de reflux réactionnaire. Ces symptômes se manifestent même par le léger malaise que ressentent passagèrement des états qui paraissaient placés dans les conditions les plus heureuses. Ce n'est point sans inquiétude et sans regret par exemple que nous avons vu cette année en Belgique le gouvernement enrayé aux mains d'un ministère libéral

par le bizarre état d'équilibre numérique auquel étaient arrivés dans la chambre les partis de la réaction et du progrès. La dissolution de la chambre et les élections générales mettront fin, nous l'espérons, à cette situation, où les partis se neutralisent et se réduisent à l'impuissance. Nous ne doutons point que le parti libéral belge n'aborde cette épreuve électorale avec l'activité, le zèle et l'énergie qui assurent la victoire. Ce parti ne doit point oublier la solidarité qui en ce moment unit en Europe toutes les causes libérales. Il sait que les victoires ou les défaites du libéralisme ne sont point des accidens locaux et isolés. Nous espérons donc que, par son triomphe électoral, il donnera aux libéraux européens un bon exemple et un salutaire encouragement.

L'Espagne, éloignée de la mêlée européenne, pourrait exercer, elle aussi, une influence bienfaisante au-delà de ses frontières, si elle savait tirer parti d'une situation qui, à certains points de vue, est véritablement exceptionnelle; mais l'Espagne a d'étranges indolences, de singuliers caprices et d'inexplicables entêtemens. Parmi les hommes publics, il y a trop d'intelligence pour qu'on puisse expliquer les fautes commises autrement que par une paresseuse incurie. L'Espagne a depuis quelques années deux torts graves : elle cherche des querelles dans l'Amérique espagnole, et elle ne veut pas mettre dans ses finances un ordre définitif qui élèverait son crédit à une hauteur florissante. Les affaires que l'Espagne s'est suscitées dans l'Amérique espagnole n'ont fait que grever ses finances sans aucune compensation politique, et il n'est pas douteux que, si elle s'engage plus avant dans sa lutte avec le Pérou, elle s'imposera en pure perte de lourds sacrifices financiers. Si du moins ce penchant aux dépenses inutiles et de fausse gloire avertissait l'Espagne de mettre ordre à son crédit, ce ne serait que demi-mal, car un pays comme celui-là est assez riche pour payer ses folies. Malheureusement, grâce à l'obstination incompréhensible du ministre des finances, M. Salaverria, le crédit espagnol jouit en ce moment sur le marché du continent du plus mauvais renom. On dirait que M. Salaverria est un de ces trésoriers des monarchies barbares du moyen âge qui pensaient gagner beaucoup à frustrer les créanciers publics. L'Espagne est le seul état européen qui, grâce à M. Salaverria, entretienne comme un monument le souvenir de ses banqueroutes passées. Elle a des dettes passives, c'est-à-dire des dettes dont elle ne sert plus les intérêts, ayant fait banqueroute à cette catégorie de ses créanciers, et dont elle ne reconnaît plus que le capital; mais, en réduisant ces dettes passives au capital sans intérêt, les auteurs des règlemens de la dette espagnole s'étaient obligés à opérer, au moyen de ressources affectées à cette destination, l'amortissement de ce capital. M. Bravo Murillo notamment fit en 1851 un règlement de ce genre qui indiquait avec clarté et précision les ressources appliquées à l'extinction des dettes passives. Les conditions offertes par M. Bravo Murillo furent acceptées, les créanciers et les porteurs actuels

de dettes passives en demandent en vain l'exécution à M. Salaverria. Leur malheur et la résistance du ministre viennent d'une circonstance curieuse. Parmi les ressources affectées à l'amortissement, il en est qui ont donné des produits si considérables que les porteurs des passives seraient remboursés au pair, si ces produits, qui sont leur propriété légale, leur étaient distribués. Les créanciers avaient là des gages trop bons, qui eussent amplement suffi pour les payer, et M. Salaverria, au mépris d'un engagement gouvernemental qui ne date que de treize ans, et faisant banqueroute à ce qui n'était que le règlement d'une banqueroute antérieure, trouve, lui aussi, ces gages trop bons pour vouloir s'en dessaisir. M. Salaverria a tenté, il y a quelques mois, d'imposer aux porteurs des passives un règlement nouveau qui était un désaveu choquant du règlement de 1851, et, malgré la connivence de commissions parlementaires trop complaisantes, cette tentative de spoliation, sous le coup du blâme de l'opinion, est venue échouer aux portes du sénat. Ce manque de foi financière a été jugé en Angleterre avec une sévérité malheureusement méritée, et l'interdit qui depuis quelques années exclut les valeurs espagnoles des principales bourses d'Europe a été rigoureusement maintenu. Il ne nous convient pas, à nous Français, d'imiter le langage employé à cette occasion par la presse anglaise; nous n'essaierons pas de qualifier les doctrines et les procédés du ministre espagnol. Nous préférons parler à l'honneur et à l'intérêt bien entendu d'un peuple fier, et qui a tant de richesses naturelles à mettre en valeur. L'Espagne ne voudra point, en matière de crédit, tomber au-dessous de la Turquie, qui a consolidé ses caïmés, et qui dès lors se voit ouvrir tous les marchés européens. Le Mexique ne faisait pas honneur, lui non plus, à ses engagemens; mais, le nouvel établissement impérial réussissant, on peut compter qu'il paiera ses dettes, et le système de M. Salaverria, s'il était continué, condamnerait sous ce rapport l'Espagne à une exception déplorable. Il en coûterait peu au gouvernement espagnol pour conclure avec les porteurs de passives une transaction équitable et pour éteindre cette dette criarde. L'entêtement de M. Salaverria lui coûte au contraire depuis quelques années des sommes énormes, il lui attire une sorte d'excommunication de crédit qui détourne de l'Espagne les capitaux français et anglais, qui déprime le cours des fonds publics, qui oblige le trésor à faire des emprunts précaires et flottans à des taux usuraires, qui appauvrit le pays et met les finances publiques en péril. L'Espagne est politiquement tranquille depuis dix ans, mais le désordre dans les finances peut ramener le trouble dans la politique. Des considérations de ce genre devraient être comprises par l'unanimité des hommes d'état espagnols : personne ne semble plus digne de les apprécier que le président du conseil, M. Mon, qui ne peut véritablement pas sacrifier son ancienne renommée à l'opiniâtreté de M. Salaverria.

E. FORCADE.

LES MÉMOIRES DU COMTE DE SENFFT (1).

Voici un volume, venu de l'étranger, qui mérite de ne point passer inaperçu, car il intéresse au plus haut degré notre histoire contemporaine. Le comte de Senfft, envoyé de Saxe à Paris de 1806 à 1809, puis ministre dans sa patrie jusqu'en 1813, plus tard conseiller intime et ministre d'Autriche, a été témoin de quelques-unes des plus grandes scènes de l'empire : il les raconte avec une sûreté d'impression et une précision de souvenir également remarquables. Homme d'esprit et de goût, il s'est épris de la France et de la société française, et son récit, qui reproduit l'aspect des lieux et celui des personnes, en acquiert un double charme.

La première partie du livre plaira surtout par ce qu'on peut appeler la chronique diplomatique. Le théâtre a son foyer où les rois et reines de comédie sont encore esclaves de réalités dont le contraste avec leur grandeur passagère ne laisse pas que d'être piquant. Le parlement a sa buvette et le palais ses Pas-Perdus, où légistes et hommes d'état, vus de près, changent de physionomie et de proportions. La diplomatie a de même sa chronique intérieure, qui révèle dans les grandes occasions beaucoup de ressorts cachés, beaucoup d'impulsions secrètes, scène vivante où paraissent en déshabillé les plus grands hommes d'état et les souverains eux-mêmes. Cette sorte de chronique fournirait aisément la matière d'un manuel où les jeunes diplomates apprendraient les secrets et les rubriques du métier : on y verrait l'histoire de cet ambassadeur qui, pour dissimuler la pauvreté de son équipage, fait jeter par ses coureurs des fleurs et des gros sous à la multitude, de cet autre qui, pour tromper l'opinion sur la richesse de sa cour, se fait, dans un souper de gala, verser du vin sur un habit magnifique, et revient après quelques minutes avec un habit pareil, — de ceux qu'une voiture versée, une indisposition subite, comme dans les vaudevilles de Scribe, a fort à propos dispensés de fâcheuses ou difficiles entrevues. Les *mémoires* du comte de Senfft ajouteraient à une pareille chronique beaucoup de curieux épisodes, d'intimes détails sur M. et Mme de Metternich et M. de Talleyrand, qu'il avait familièrement connus, sur M. de Bassano, M. de Narbonne, M. de Pradt, sur le comte Charles de Beust, sur le baron de Binder, et bien d'autres. L'auteur est surtout heureux dans la peinture de quelques traits bien choisis de la grande figure de Napoléon. Il faut lire toute sa narration du séjour de la cour impériale à Bayonne pendant les fameuses conférences de 1808 ; il y peint habilement l'humeur que causaient au maître les nouvelles d'Espagne et certains pressentimens. L'empereur ne paraissait plus que rarement le soir dans le salon : le whist était délaissé; une « *macédoine* assez animée l'attira seule une fois, et il y prit part en tenant la main au *vingt et un*. Ayant encaissé un jeton de Mme de Senfft, qu'un de ses voisins voulut réclamer comme n'ayant pas été dû à la banque, il fit en le refusant cette réponse susceptible d'une application plus générale : Ce qui est bon à prendre est bon à garder! » L'empereur faisait tous les soirs avec l'impératrice et ses dames des courses en calèche qui

(1) In-8°, Leipzig, Veit.

se dirigeaient le plus souvent vers le bord de la mer, « et ce goût creva plus d'un attelage, dit M. de Senfft, en faisant rouler rapidement les voitures sur la plage sablonneuse. Quelquefois l'empereur, à cheval, poussait sa monture jusqu'à quelque distance du rivage, dans cet élément pour lequel il éprouva toujours tant d'attraits, et qui n'a jamais reçu son joug. »

Nous avons dit que l'aspect des lieux avait dans M. de Senfft un témoin souvent ému : son récit du voyage à Bayonne en fournirait à lui seul aisément la preuve. Il décrit en peu de mots, mais qui suffisent à répandre quelques rayons dorés au milieu de son exposé diplomatique, « le beau pays qui s'étend entre Paris et Bordeaux, les bords de la Loire, le point intéressant où, en approchant des rives de la Dordogne près de Cubzac, on voit tout le luxe d'une végétation méridionale succéder aux campagnes fertiles, mais monotones, du Poitou et de l'Angoumois, et le lierre aux grandes feuilles couvrir les ruines fameuses du château des quatre fils Aymon, enfin ces tristes landes dont la culture réclame de grands encouragemens. » Sa peinture de Bayonne est un excellent morceau. Il faut le suivre enfin dans son voyage par Oléron, Laruns, Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port et la vallée de la Nive, avec retour par Cambo. Il a soin de remarquer à Laruns « l'usage de la jeunesse des deux sexes de se rassembler le matin de la Saint-Jean, jour fameux, d'après la tradition locale, par la vertu des eaux puisées au moment du lever du soleil. On danse la gavotte sur la grande place au chant d'un air assez mélancolique, et on parcourt ainsi les rues voisines... » Il termine par ces mots, qui montrent bien le double intérêt du livre, où la politique n'a pas effacé les droits du pittoresque : « Le souvenir de ce séjour à Bayonne conserve un intérêt très piquant, et même quelque chose du riant coloris des localités; mais, à cause du drame qui s'y joua, il sera sans doute marqué en noir dans les fastes historiques. »

Les traits noirs ne manqueront pas dans la suite des mémoires du comte de Senfft. Ce sont d'abord les préludes de la guerre d'Espagne. — L'exil de Mme de Chevreuse occupait tout Paris en août 1808. L'empereur avait voulu inscrire cette personne distinguée, chez laquelle se réunissait la société parisienne qui avait le plus fidèlement conservé la tradition des anciens usages et la fleur du bon ton, parmi les dames du palais, et des considérations de famille avaient contraint la duchesse à accepter; mais lorsqu'il la nomma, avec trois autres dames, pour faire le service à Fontainebleau auprès de la reine d'Espagne, elle se dit malade, sans laisser ignorer « qu'elle ne voulait pas de l'emploi de geôlière. » L'opinion publique était péniblement préoccupée aussi de la prochaine guerre, et M. de Senfft en attribuait l'origine à « un esprit de vertige, qui faisait envisager dès lors à Napoléon le sort du monde comme un jeu livré à son caprice, et dont il pouvait s'amuser à mêler les cartes au hasard. »

Mais c'est surtout lorsqu'approchent les terribles événemens de 1812, dans lesquels sa patrie fut si gravement enveloppée, que le récit de M. de Senfft devient digne d'intérêt par des informations particulières et une émotion contenue. De Dresde même, les avertissemens ne manquèrent pas à Napoléon. Le général de Watzdorff, qui revenait d'une mission à Saint-Pétersbourg, et que l'empereur interrogeait, ne dissimula pas quelles forces

seraient opposées par la Russie, et quelles difficultés offrirait infailliblement la campagne projetée. Ces difficultés, dit M. de Senfft, le duc de Vicence était le seul de tout l'entourage impérial qui osât les représenter à son maître avec une égale force. M. de Senfft ajoute que Napoléon n'entendit pas le même langage de la part de M. de Narbonne, « esprit aimable, dont la grâce et la gaîté piquante, assaisonnées de ce bon goût de l'ancien régime dont notre génération conserve à peine la tradition, étaient faites pour charmer ses amis et la société qui l'entouraient à Paris; trop heureux si, se bornant à ce rôle si bien tracé par ses qualités et ses antécédens, il fût resté loin des affaires dont il n'avait pas la force de saisir le fond, tout en y mettant beaucoup d'esprit, et s'il n'eût point prodigué le courage d'un chevalier français pour une cause étrangère à ses anciennes relations, à son langage, et dont il est devenu la victime. » Une fois l'expédition de Russie commencée, l'auteur des mémoires, placé alors par son roi à la tête du ministère saxon, suit de plus près que jamais les affaires, et observe avec un intérêt facile à comprendre les vicissitudes d'une guerre d'où le salut de sa patrie doit dépendre immédiatement. Aussi les pages les plus curieuses de son livre sont-elles désormais celles où il décrit l'émotion publique se manifestant à Dresde suivant les alternatives de succès ou de revers qu'on annonce de Russie. Vers le milieu de décembre, on apprend la retraite des Français et la bataille de la Bérézina, et bientôt, dans la nuit du 16 au 17, l'empereur lui-même arrive, seul avec le duc de Vicence. Le désordre des premières heures est vivement exposé, ainsi que la conversation entre l'empereur, qui est au lit, et le roi de Saxe : Napoléon n'éprouvait pour son fidèle allié aucune crainte, dit M. de Senfft avec une naïveté maligne; cent mille hommes qu'il avait sur le Niémen devaient suffire à défendre la ligne de la Vistule, et il allait revenir lui-même prochainement avec de nouvelles forces pour réparer les désappointemens de cette campagne. Le matin venu, l'empereur parut au salon, tout habillé pour le départ; « il entra en fredonnant une chanson d'un air goguenard qui, en voulant affecter l'insouciance au milieu d'une grande calamité, n'était point l'expression convenable du courage d'une grande âme... » M. de Senfft voyait déjà se vérifier le pressentiment que lui avaient inspiré des entreprises comparables, suivant lui, à celles de Bacchus et d'Alexandre, de Xerxès et de Philippe II; il y avait dénoncé de bonne heure ce qu'il appelle quelque part « un caractère d'immoralité et de superbe qui semblait appeler cette puissance vengeresse nommée chez les Grecs Némésis, et dont les jugemens divins empruntent le caractère dans tous les temps. »

Ayant commencé à rédiger ses souvenirs depuis la veille même de l'expédition d'Espagne, M. de Senfft a compris dans son récit précisément cette partie du règne de Napoléon où se trouve si profondément empreint le double caractère de la grandeur héroïque et de la faiblesse humaine. C'est pour avoir saisi en quelque mesure ce double aspect, c'est pour l'avoir rendu avec le seul secours de la réalité vive que son livre a du prix.

A. GEFFROY.

V. DE MARS.

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

SECONDE PARTIE (1).

XVI.

En 1818, j'avais quatorze ans, Marius en avait dix-sept. Mon éducation était assez avancée pour mon âge; la sienne était tout ce qu'elle pouvait être. Elle lui avait fait tout le bien possible, en ce sens qu'à force d'entendre expliquer des choses qu'il écoutait mal et qu'il comprenait peu, il avait au moins une notion de ces choses et pouvait en parler sans y paraître étranger. Il était beau, il avait un nom, de l'esprit naturel, une causerie agréable et railleuse. Il plaisait dans le monde, car il commençait à voir le monde. Ma grand'mère lui avait permis d'avoir un cheval et de cultiver les relations que nous avions avec Toulon et Marseille, où il fit de temps à autre quelques apparitions. Ses débuts dans la bonne compagnie de province eurent plus de succès que Frumence, avec sa consciencieuse naïveté, ne s'y fût attendu, car tandis qu'il rougissait de la médiocrité de son élève et craignait de le voir se lancer dans la société, Marius y recevait des encouragemens, y nouait des relations et en revenait toujours avec une dose d'aisance et d'aplomb qui nous surprenait tous. Il avait de l'esprit de conduite et se façonnait

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

aux usages avec cette facilité de l'homme destiné à mettre les usages au-dessus de tout. Pourtant son merveilleux savoir-vivre ne l'empêchait pas de nous montrer l'ennui profond qu'il ressentait désormais avec nous et l'impatience qu'il avait de nous quitter une bonne fois. Devant cette impatience, ma grand'mère se tourmenta de nouveau pour lui du choix d'un état. On a encore chez nous, dans certaines familles nobles, des préjugés contre le commerce, l'industrie et la plupart des professions libérales. Un jeune homme de bonne maison, sans fortune, ne peut être que marin ou militaire; mais pour être militaire, c'est-à-dire officier d'emblée, comme l'entendait Marius, c'était toujours la même impasse, et ma bonne maman, connaissant la hauteur et les raffinemens de son neveu, n'osait pas lui proposer de se faire mousse ou soldat.

Un jour, au milieu du calme plat de notre existence, éclata un petit drame qui ne me fut révélé que beaucoup plus tard, et dont je vis les effets sans en connaître la cause.

C'était une cause bien prosaïque. Marius, qui n'avait pas encore ressenti l'appel des passions physiques, et qui était trop méfiant ou trop prudent pour s'être prêté loin de nous à aucune aventure, se montra inquiet, distrait, agité, presque sombre. Il haïssait Jennie, qui ne le flattait pas, et pourtant un beau matin il essaya de se réconcilier avec elle en lui disant qu'elle était jolie. Jennie haussa les épaules. Il lui répéta plusieurs jours de suite qu'elle était jolie. Je ne sais quelle leçon elle lui donna; il prit du dépit contre elle et devint raide et impertinent avec Frumence. Il lui échappa devant moi des railleries bizarres sur les prédilections de Jennie pour ce grand bellâtre de pédagogue qu'il ne pouvait plus supporter.

Un autre jour, Marius se présenta à la leçon en habit de chasse et le fusil à la main. Il apportait ses cahiers à Frumence. — Ayez l'obligeance de vous dépêcher de corriger cela, lui dit-il. Je compte chasser aujourd'hui.

C'était un acte de révolte ouverte. Frumence ne répliqua rien, prit les cahiers, les corrigea et les lui rendit en lui disant avec un calme imperturbable : — Je vous souhaite bonne chasse, monsieur Marius.

— Monsieur Frumence, répliqua Marius, qui cherchait l'occasion d'une querelle, je m'appelle M. de Valangis.

— Alors, reprit Frumence avec un sourire placide, je souhaite bonne chasse à M. de Valangis.

— Je vous remercie, monsieur Frumence. Je sors, et désormais je travaille seul, je vous en avertis.

— C'est absolument, répondit Frumence, comme il vous plaira.

— Mais, reprit Marius, comme il n'est pas dans les usages qu'une

jeune personne ait un précepteur quand elle a déjà une gouvernante, j'imagine que vous pourrez vous dispenser maintenant d'accompagner ma cousine à la promenade, à moins que sa gouvernante n'ait besoin de votre compagnie, auquel cas je n'ai aucune objection à vous faire.

— Vous eussiez pu vous dispenser de celle-ci, répondit Frumence en rougissant, je la trouve du plus mauvais goût et du plus mauvais ton.

— Le vôtre est impertinent, monsieur.

— C'est le vôtre qui est offensant, monsieur.

— Vous trouvez-vous offensé, monsieur Frumence?

— Oui, monsieur Marius, et assez comme cela. Je vous prie de ne pas continuer.

— Et si je continue?...

— Vous manquerez au respect que vous devez à la maison de madame votre tante.

— A la maison de ma tante, c'est-à-dire à ses gens?

— A ses gens, si vous voulez. Je m'attendais à cela de votre part dans l'état d'esprit où vous êtes; mais vous agissez contre votre caractère, qui vaut mieux que vos paroles d'aujourd'hui. Je ne veux pas vous exciter par mes réponses, je ne vous répondrai plus.

Il prit mes cahiers et se mit à les examiner, comme si Marius n'était pas là. Je vis Marius prendre un livre et lever le bras pour le lancer à la tête de Frumence. Je me jetai vite sur la chaise placée vis-à-vis de Frumence, de l'autre côté de la petite table. Marius n'eût pu jeter le projectile sans m'atteindre. Il comprit, à mon mouvement spontané, que je voulais le préserver d'un acte de démence et d'une mauvaise action. Il jeta le livre par terre et sortit.

Comme j'étais pâle et tremblante, Frumence ferma les cahiers et alla prendre sur une autre table un verre d'eau qu'il m'offrit.

— Remettez-vous, mademoiselle Lucienne, me dit-il, ceci n'est rien pour moi. M. Marius est naturellement doux et inoffensif: c'est un accès de fièvre.

— Ah! mon Dieu! m'écriai-je, est-ce qu'il va devenir comme cette pauvre Denise?

— Non, il est jeune, et à son âge cela passe vite. Allez faire un tour de promenade avec Mme Jennie, je vais tout à l'heure causer avec votre cousin et le calmer tout à fait quand il aura eu le temps de se calmer un peu de lui-même.

J'allai trouver Jennie. Je n'avais pas de secrets pour elle. Je lui demandai de m'expliquer ce qui venait de se passer. Elle prétendit qu'elle n'y comprenait rien, et me dit, comme Frumence, que Marius était probablement malade, qu'il fallait le laisser sortir pour se

distraire. Marius était déjà sorti, si bien sorti, qu'on ne put le retrouver et qu'il ne revint pas le soir. Nous eussions été cruellement inquiets de lui, s'il ne nous eût fait dire, par un paysan rencontré sur son chemin, qu'il comptait passer la nuit à Toulon.

Le lendemain, ma grand'mère vit arriver le docteur Reppe, qui lui apprit que Marius était chez lui, dans sa bastide. Il l'avait rencontré allant à Toulon, et il l'avait empêché de faire un coup de tête, qui était de s'engager dans la marine.

— Vous avez peut-être eu tort de l'en dissuader, répondit ma grand'mère. L'enfant est devenu un homme qui ne peut plus rester ici à ne rien faire.

— Oui, oui, sans doute, reprit le docteur. Je sais la cause de son transport, et Mme Capeforte, qui est diantrement fine, l'excellente femme, lui a fait avouer qu'il ne pouvait plus tenir en place. Nous lui avons conseillé de demander à M. de Malaval, votre parent, une occupation dans ses bureaux.

— Marius comptable ! s'écria ma grand'mère, mais il a les chiffres en horreur !

— Bah ! on lui en fera faire très peu, et on le prendra là comme surnuméraire pour lui donner le temps de jeter sa première gourme. C'est à vous d'arranger cela avec M. de Malaval. On verra comment le jeune homme se comporte, et on aura le temps d'aviser à ce qu'on pourra faire de lui. En toute chose, voyez-vous, il faut faire de la médecine expectante. C'est la seule qui soit en rapport avec l'action du temps et les réactions de la nature.

Ma grand'mère fit les démarches nécessaires auprès de MM. de Malaval et Fourrières, et, fâchée contre Marius, elle ne lui fit rien dire. Il resta huit jours à la bastide Reppe, partageant ses journées oisives entre le docteur et la dame Capeforte, le premier lui insufflant des principes de temporisation, l'autre essayant de verser dans sa pauvre tête les calculs de l'égoïsme et le poison de l'ingratitude.

XVII.

Au bout d'une semaine, Marius revint. Il entrait le lendemain dans la maison Malaval, Fourrières et Ce, pour faire des écritures de commerce et apprendre le roulement des profits et pertes de la marine marchande. Il était très calme, et c'est avec une tranquillité étonnante qu'il demanda pardon à ma grand'mère d'un moment de vivacité que rien, disait-il, ne motivait dans la conduite de M. Frumence Costel à son égard. Il regrettait de m'en avoir rendue témoin, mais il ne jugeait pas nécessaire, malgré les insinuations de sa

tante, de se réconcilier avec son précepteur. — Je ne le reverrai pas de sitôt, ajouta-t-il, et n'ayant plus rien à démêler avec lui, il n'y a plus de discussion possible entre nous. Je viens vous remercier de vos bontés pour moi et vous dire, ma chère tante, que j'entends, à ma majorité, indemniser M. Frumence pour les leçons qu'il m'a données, et M. de Malaval pour l'hospitalité qu'il va me donner durant mon stage. Je ne veux rien devoir à personne; j'espère que vous comprenez cela et que vous n'en avez jamais douté.

Ma grand'mère avait été fort triste, surtout depuis deux jours, et en l'entendant parler avec cette orgueilleuse froideur, elle ne put contenir son blâme et sa compassion. — Pauvre enfant! lui dit-elle en l'embrassant avec une certaine solennité, je voudrais qu'il vous fût permis de vous débarrasser ainsi de toute obligation et de vous croire affranchi de toute gratitude; mais la vérité, que je vous aurais ménagée si vous fussiez resté chez moi dans des idées raisonnables, je suis forcée de vous la dire brusquement, maintenant que, sans me consulter, vous avez pris un parti. Écoutez-moi, et toi, Lucienne, va voir Jennie.

Une heure plus tard, je vis Marius quitter ma grand'mère et s'en aller, la tête basse, du côté de la Salle-verte; je fus prise d'un effroi invincible. Jennie venait de me dire que Marius ne possédait plus rien au monde. Le dépositaire de son petit capital avait fait faillite; ma grand'mère avait appris l'avant-veille la catastrophe qui réduisait Marius à la misère. — Oui, allez avec lui, me dit Jennie; n'ayez pas peur qu'il se tue, mais consolez-le de votre mieux, car il est bien à plaindre.

Je rejoignis Marius auprès du petit lac, qu'il regardait d'un air sinistre, mais, j'en suis bien certaine maintenant, sans la moindre velléité de s'y jeter.

— Je sais que tu es ruiné, lui dis-je en m'attachant à son bras sans me formaliser de la brusquerie avec laquelle il me repoussait; mais, vois-tu, à quelque chose malheur est bon, comme dit Jennie. Tu vas rester avec nous?

— Est-ce Jennie qui a dit cela? demanda-t-il avec vivacité.

— Non, c'est moi qui le dis.

— Au fait, Jennie ne peut pas me sentir, et je lui rends bien la pareille; mais toi, tu ne peux pas faire que je reste sans me déshonorer. Tu ne comprends donc pas... Tu es une enfant, et il est bien inutile que je t'explique des choses qui sont au-dessus de ta portée.

— Si fait, lui dis-je, il faut m'expliquer tout; je suis en âge de tout comprendre.

— Eh bien! reprit-il, comprends donc que, si l'on me garde ici

par charité, je dois supporter sans me plaindre tout ce qui m'y choque et tout ce qui m'y blesse : Mlle Jennie d'abord, la véritable maîtresse de la maison, avec ses airs dédaigneux et impertinens, et ensuite M. Frumence avec ses airs de pitié pour mon inaptitude aux sciences exactes. Or je sais à quoi m'en tenir à présent sur ces deux recommandables personnages. Mlle Jennie est une intrigante qui joue le désintéressement pour que ma tante lui fasse la part plus large sur son testament, et M. Frumence est un cuistre qui a peut-être un double but : celui d'épouser la Jennie quand elle sera riche, ou bien... Mais tu ne comprendrais pas le reste, et je t'en ai assez dit.

— Non, je veux tout savoir. Il faut que je sache tout ce que tu penses.

— Eh bien! tâche de voir un peu au-dessus de ton âge, tâche de voir l'avenir. Tu as quatorze ans. Dans un an ou deux, on pensera peut-être à te marier, et avec ce pédant près de toi tu seras compromise.

— Compromise! Qu'est-ce que c'est que ça?

— Tu vois bien que tu ne comprends pas!

— Explique alors!

— C'est très difficile, très délicat. Cela veut dire soupçonnée.

— Mais soupçonnée de quoi?

— D'avoir pensé à épouser Frumence.

— Moi! Est-ce que ce serait possible?

— Ce serait possible, si tu étais assez indigne du nom que tu portes pour accepter celui d'un manant, et comme tu vas vivre avec cet homme-là pour ainsi dire en tête-à-tête, on te soupçonnera d'avoir encouragé ses projets. Alors, tu comprends, les honnêtes gens te mépriseront, et moi, qui n'aurai pu le faire chasser d'ici, puisque après la scène que je lui ai faite il y est encore et compte y rester, je serais avili pour avoir acquiescé à un pareil état de choses.

— Et tu penses que M. Frumence peut avoir de pareils projets sur moi,... lui qui pourrait être mon père!

— M. Frumence n'a que vingt-cinq ans, et ne pourrait pas être ton père. Quant à ses projets, il les a depuis longtemps; il les avait en entrant ici.

— Mais tu rêves, Marius, cela ne se peut pas.

— Pourquoi donc? Il savait bien que tu grandirais, que tu serais riche et que tu te marierais un jour. Mettons qu'il n'ait jamais espéré être ton mari; il s'est dit : « Elle sera compromise par ma présence, et tout s'arrangera avec beaucoup d'argent ou une bonne place que je me ferai donner. » Tu secoues la tête? Tu ne me crois pas?

— Non!

— Eh bien! demande au docteur et à d'autres personnes du pays, — car tout le monde le sait, — pourquoi la pauvre Denise a été chassée. Elle est peut-être folle à présent, elle a eu tant de chagrin! Mais elle n'était pas si folle quand on l'a enfermée... Je sais tout, moi : elle aimait Frumence!

— Oh!

— Il n'y a pas de *oh!* M. Frumence n'est pas si vertueux qu'on croit. Il avait sans doute parlé mariage à Denise, et comme ensuite il n'a plus voulu d'elle, elle a vu ce qui se passait. Frumence était charmant pour toi, il te gâtait, il te portait comme un petit enfant. Il voulait t'attacher à lui comme à un bon petit papa, afin de te gouverner par la suite. Alors Denise, qui avait la tête vive, est devenue jalouse de toi. Elle a parlé de vengeance, elle a dit des bêtises. On a eu peur d'elle. Frumence s'est dépêché de la faire passer pour folle...

— C'est le docteur qui dit à présent qu'elle ne l'était pas?

— Le docteur dit tout ce qu'on veut, tu le sais bien. C'est tantôt oui et tantôt non; mais je sais des détails par d'autres personnes à qui Denise a tout avoué et tout raconté.

— Ces autres personnes, c'est Mme Capeforte, conviens-en!

En effet, le pauvre enfant était l'écho de cette méchante femme. Lui qui l'avait toujours méprisée et raillée, il l'avait écoutée cette fois, parce que, mécontent de lui-même, il éprouvait le besoin de justifier à ses propres yeux la faute qu'il avait commise en adressant ses premières galanteries à la respectable Jennie et en regardant Frumence comme son rival auprès d'elle. Aussi Marius, oublieux de ses propres torts et se gardant bien de me les laisser pressentir, se consolait-il de sa ridicule conduite par la pensée qu'il avait fait trop d'honneur à des misérables, et qu'il devait désormais autant que possible déjouer leurs intrigues.

Je fus atterrée un instant par ces malsaines et calomnieuses révélations, et, je dois l'avouer, je fus bien près d'y croire. Marius était un homme dans mon esprit, un homme qui avait déjà vu le monde et qui, à défaut de la science des livres, avait le jugement et l'expérience des choses pratiques. J'étais si enfant sous ce rapport, moi! On m'avait gardée si pure et tellement ignorante du mal! Toutes les fois que devant moi il était question d'un crime ou d'un scandale, ma grand'mère me distrayait pour m'empêcher d'entendre; Jennie m'emmenait, Frumence me faisait lire quelque belle histoire, et à la moindre inquiétude de ma part on me disait : « Les gens qui font le mal sont des malades; n'y songez pas : c'est l'affaire des médecins. » Depuis l'aventure de Denise, cette raison du

mal m'avait toujours paru concluante, puisque Denise m'aimait tout en voulant me tuer.

Après le récit de Marius, je crus que la folie était autour de moi, ravageant toutes les âmes qui avaient servi de refuge à la mienne, troublant toutes les consciences que ma conscience avait prises pour appui et pour modèle. Un instant je craignis de devenir folle moi-même, et je crois qu'au lieu de défendre mes amis et de gronder Marius, je ne sus que divaguer et m'épouvanter avec lui, comme si tous deux nous fussions tombés dans un abîme.

XVIII.

Enfin je secouai ce vertige; la raison me revint, et je repoussai le soupçon avec tant d'énergie que Marius en fut ébranlé et rougit de sa crédulité; mais il ne voulut pas avouer tout à fait la défaillance de son jugement. — Admettons, dit-il, que l'on m'ait exagéré tout cela et que M. Frumence n'ait pas assez de malice et de prévoyance pour avoir fait de pareils calculs; il n'en est pas moins vrai que sa présence ici, maintenant que je m'en vais, est une chose inutile et même dangereuse pour ton avenir. Ma tante est bien vieille, et Jennie la gouverne. Jennie protége Frumence, cela est évident pour moi, et il se peut qu'elle ne se méfie pas du danger. Après tout, Jennie, avec tout son esprit, est une femme du peuple qui ne sait rien du monde, de ses usages, et de la médisance à laquelle donnent prise les choses inconvenantes. Ce que tu dis de Mme Capeforte peut s'appliquer à bien d'autres. Tout le monde est soupçonneux, tout le monde est porté à incriminer ceux qui bravent ses opinions. Tu appartiens au monde, tu feras un jour comme lui; tu dois d'avance te soumettre à lui et le craindre. Il ne faut donc pas que Frumence reste ici, fût-il le plus honnête homme de la terre. Promets-moi de refuser ses leçons; autrement je croirai que tu veux vivre comme une sauvage, te moquer du qu'en dira-t-on, et rompre avec la société des honnêtes gens. Alors, tu comprends, je m'en laverai les mains, et je ne reviendrai jamais ici.

— Il serait bien plus simple d'y rester, toi, lui dis-je. Si tu le voulais, Frumence te mettrait en état de réparer le temps perdu.

— Non, ma chère, reprit Marius; il est trop tard. Je n'apprendrai jamais rien ici, on y manque d'émulation, et ma tante m'a rendu un bien mauvais service en ne m'envoyant pas à Saint-Cyr, où j'aurais peut-être travaillé comme les autres.

Ainsi Marius, en nous quittant, n'avait que des reproches à adresser à tout le monde, même à ma grand'mère, sa bienfaitrice, même

à moi, qui ne lui avais pas semblé digne d'exciter ce qu'il appelait son émulation! Son ingratitude m'apparut en cet instant comme une chose monstrueuse, je ne pus lui répondre, et nous quittâmes la Salle-verte sans nous parler. J'avais le cœur gros de douleur, mais je sentais ma fierté blessée, et je ne voulais pas pleurer. Marius marchait la tête au vent, l'air distrait, froidement dépité, et de temps en temps cassait une branche ou du pied écrasait une plante, comme s'il eût dédaigné et détesté tout ce qui se trouvait sur son chemin.

— Allons, dit-il, quand nous eûmes remonté à la prairie, tu me boudes, toi aussi? Tu es pressée de me voir au diable?

— Est-ce que vraiment tu vas dans un enfer? lui demandai-en dissimulant mon inquiétude sous un air de plaisanterie.

— Oui, ma chère enfant, reprit-il d'un ton d'amertume qu'il s'efforçait en vain de rendre dégagé. Je vais coucher dans une espèce de soupente avec les rats et les puces; j'aurai de l'encre aux doigts et du goudron sur mes habits; je ferai des additions et des soustractions dix ou douze heures par jour. Je sais bien que M. de Malaval me fera manger à sa table, ne fût-ce que pour me condamner à écouter ses hâbleries. Et puis le soir, pour me distraire, on me proposera une petite promenade en barque dans le port, d'un navire à l'autre. Ce sera d'une gaîté folle!... Que veux-tu? quand on est pauvre, il faut bien manger de la vache enragée. Voilà ce que tout le monde me dit... pour me consoler!

— Tu exagères. Bonne maman te donnera toujours de l'argent.

— Ta bonne maman m'en donnera jusqu'à ce que j'en gagne; mais elle n'est pas bien riche, et on ne donne presque rien à un jeune homme, on prétend qu'il ferait des folies. C'est pourquoi on me défraiera de tout jusqu'à nouvel ordre, et on me mettra, comme aujourd'hui, vingt francs dans la poche, en me disant : « Va, mon petit, amuse-toi bien! »

Nous fûmes interrompus par Frumence, qui nous cherchait pour nous faire ses adieux. — M. Marius nous quitte, me dit-il, et ce n'est plus un précepteur qu'il vous faut, mademoiselle Lucienne, c'est une gouvernante. Madame votre grand'mère a compris cela, et m'a autorisé à me retirer. Je cesse à regret les leçons que j'avais le plaisir de vous donner et que vous preniez si bien; mais, d'un autre côté, mon oncle trouvait les journées bien longues, et il a besoin de moi pour l'aider à traduire un gros ouvrage classique. J'aurai l'honneur de venir quelquefois le dimanche présenter mon respect à Mme de Valangis, et j'espère que si, de votre côté, vous venez vous promener quelquefois aux Pommets, mon oncle aura l'honneur de vous recevoir.

Tel fut l'adieu simple et tranquille de Frumence. J'étais si surprise et si émue de cette résolution inattendue que je ne sus lui rien dire. Il vit seulement à ma contenance que j'étais fort peinée, et il me tendit sa grande main, où je mis la mienne en retenant une larme. J'espère qu'il la devina et ne douta point de mon affection. Quant à Marius, il fut si confus de voir ses accusations victorieusement anéanties par le départ de Frumence qu'il fut beaucoup plus abasourdi que moi. Il répondit à peine, et gauchement, lui qui savait si bien saluer, au salut froidement poli de notre précepteur.

— Tu le vois, lui dis-je quand nous nous retrouvâmes seuls, tu as cru à des mensonges affreux, et les vilains complots que tu supposais n'existent pas. Conviens donc que tu as été très injuste, et ne laisse pas partir ce pauvre ami à qui tu as fait de la peine sans te réconcilier avec lui.

Marius me le promit, et sans doute il fit de bonnes réflexions dans la nuit, car dès le lendemain matin il prit son cheval et alla rendre visite à Frumence. Je ne sais s'il eut le courage de lui demander franchement pardon; mais sa démarche était un acte de repentir et de déférence dont les Costel lui surent gré. Le soir, Marius prit congé de ma grand'mère et de moi en pleurant. C'était la première fois qu'il montrait un peu de sensibilité, et j'en fus vivement émue. Je ne me demandai pas si c'était le chagrin de quitter le bien-être de la maison ou les tendresses de la famille. Il pleurait, c'était un fait si anormal que ma grand'mère en fut touchée aussi. Au moment de monter dans la carriole qui le conduisait à Toulon avec ses paquets, il fit un suprême effort, alla vers Jennie et lui demanda pardon des absurdités de sa conduite. Jennie n'eut pas l'air de comprendre, assura en lui tendant la main qu'elle n'avait aucun souvenir d'une malice sérieuse de sa part, et lui recommanda de lui envoyer son linge à entretenir.

Le cocher était déjà sur son siége, le fouet en main, lorsque Marius alla dire un dernier adieu, plus déchirant pour lui que tous les autres; il alla dire adieu à son cheval. Ce n'était plus le petit bidet du meunier, c'était un joli corse que ma grand'mère avait acheté pour lui l'année précédente. Je vis que Marius pleurait encore plus en sortant de l'écurie qu'en sortant de nos bras; mais je n'étais pas en veine d'observation. Je le plaignis de tout perdre à la fois, ses affections et ses plaisirs. Je lui promis d'obtenir que son cheval ne serait pas vendu, et qu'il le retrouverait quand il viendrait nous voir.

XIX.

Quand Marius fut parti, j'eus pourtant la sensation d'un grand soulagement. Je sentis que je m'appartenais, et, n'étant plus obligée de l'amuser, je m'amusai comme je l'entendis toute la journée. Je pus recommencer pour la millième fois un petit jardin avec l'espoir que cette fois il ne serait pas piétiné avec une maligne distraction, et que là où je plantais des jacinthes je ne trouverais pas le lendemain des asperges; mais, dès le jour suivant, je me reprochai mon égoïsme, et je pensai que Marius était malheureux, privé de tout peut-être, lui si délicat, — commandé et humilié, lui si indépendant et si hautain. Jennie me trouva pleurant dans un coin. Elle me consola de son mieux, et, comme je m'affligeais de n'avoir pas d'argent à donner à mon pauvre cousin pour adoucir son triste sort : — Vous en avez, dit-elle; prenez dans ma chambre ce que vous voudrez.

Je ne me connaissais pas d'économies. Elle me fit croire qu'elle en avait fait pour moi sur les étrennes et cadeaux d'anniversaire que me donnait ma bonne-maman. J'étais l'enfant le moins porté à compter et à calculer. Je ne doutai pas de ce que Jennie me disait, et je lui demandai en tremblant si j'avais bien cent francs. C'était à mes yeux un chiffre énorme pour les menus plaisirs d'un jeune homme; mais je ne pensais pas pouvoir offrir moins à Marius, qui avait tant de besoins.

— Vous avez plus de cent francs, me répondit Jennie; mais donnez peu à la fois, afin de faire plaisir plus souvent.

Je n'y pus tenir. Dès que j'eus les cent francs et que Marius revint nous voir, je les lui offris avec une joie enfantine. Il me rit au nez en me demandant où j'avais pris cela. Il savait bien, lui qui comptait toujours, que je n'avais rien du tout.

— Voyons, me dit-il après avoir repoussé l'argent avec dépit et en voyant que je pleurais, comment es-tu assez sotte pour te figurer que je suis d'humeur à recevoir l'aumône?

— Pourquoi appeler ça l'aumône? C'est un cadeau que je te fais. Tu peux bien recevoir de moi un cadeau, j'espère?

— Non, ma pauvre Lucienne, je ne peux pas.

— Pourquoi?

— Pourquoi, pourquoi! parce que c'est l'argent de Jennie!

— Eh bien! quand elle me l'aurait prêté?

— Non, non, merci, Lucienne! je ne veux rien. Tu es une bonne fille, un bon cœur. Je t'aime beaucoup, vois-tu. Je ne te l'ai jamais

dit, c'est bête à dire comme ça pour rien; mais j'ai eu du chagrin de te quitter. Je ne veux pas de ton argent, voilà tout; ce serait lâche!

Je ne compris rien aux raisons qu'il me donna, et je lui reprochai de n'avoir aucune amitié pour moi. — C'est trop me traiter en petite fille, lui dis-je. Jennie me rend plus de justice; elle trouve qu'on n'est jamais trop jeune pour aimer ses parens et pour s'intéresser à leur sort. Je vois que je ne suis rien pour toi et que tu veux nous oublier tous.

Marius laissa couler longtemps le flot de mes reproches, et il parut hésiter à me répondre. Enfin il prit un grand parti qui parut lui coûter. Il remit avec autorité l'argent dans ma poche. — Ne parlons plus de cela, dit-il : plus tu m'en parles, plus je vois que tu ne comprends rien aux choses du monde. Il faut pourtant que j'essaie de te les faire comprendre. Un homme ne peut accepter la protection et les bienfaits que de trois femmes, sa mère, sa sœur ou...

— Ou quoi?

— Ou sa femme. Eh bien! je n'ai plus de mère, et une tante... si bonne qu'elle soit, ce n'est pas la même chose. Une sœur... tu n'es pas la mienne!

— Je croyais que c'était tout comme.

— Oui, à présent, mais dans deux ou trois ans ce ne sera plus tout comme; tu te marieras, et les maris n'aiment pas les cousins.

— Pourquoi?

— Que tu es sotte avec tes pourquoi! Ils en sont jaloux, voilà! Ils supposent toujours que les cousins ont de l'amour pour les cousines.

— Mais puisque tu n'en as pas pour moi?

— Je n'en ai pas, parce que tu es trop jeune; mais quand tu seras plus grande, j'en pourrais avoir, et cela ne vaudrait rien. Tu es trop riche pour moi.

— La richesse ne signifierait rien, si nous nous aimions.

— Ça, c'est juste. Voilà la seule chose raisonnable que tu aies dite. Quand on est d'une naissance égale, quand on a été élevé ensemble et qu'on n'est affreux ni l'un ni l'autre, on peut bien se marier, et alors ce qui est à l'un est à l'autre. Si la femme est riche, le mari tâche de s'enrichir aussi. Tout vient avec l'âge et l'expérience, et le monde approuve. Mais pour se marier ensemble il faut se convenir, et quand tu seras grande, tu auras peut-être de l'ambition, de la coquetterie, un tas de défauts que tu n'as pas encore, et qui viennent, à ce qu'on dit, aux jeunes filles.

— C'est Mme Capeforte qui dit ça? Et alors tu ne veux pas te marier?

— Je ne suis pas encore en âge d'y penser. Plus tard, je verrai.

— Est-ce que tu crois que je pourrais avoir un jour de l'amour pour toi?

— Ça, je n'en sais rien. C'est selon comme tu entends l'amour.

— Mais... je ne l'entends pas. Je ne l'ai jamais vu. L'amour ça doit être une amitié qui fait qu'on se donne tout et qu'il n'y a plus ni tien ni mien, comme tu disais tout à l'heure.

— C'est cela justement.

— En bien! alors, Marius, j'ai peut-être déjà de l'amour pour toi.

— Ah bah!

— Oui, puisque j'ai du chagrin d'être la plus riche et de ne pas pouvoir t'enrichir. Pourtant attendons! je suis comme ça aussi avec Jennie!... Est-ce que tu me laisserais aimer Jennie autant que toi, si nous étions mariés?

— Oui, si Jennie nous aidait à nous marier!...

— Veux-tu que je lui demande ce qu'elle penserait de ça?

— Non, c'est trop tôt. Elle dirait que nous parlons de choses au-dessus de ton âge, et je crois qu'en effet nous disons des sottises bien ridicules.

— Moi, je ne trouve pas ridicule de causer raisonnablement. Voyons, parle-moi raison, dis-moi ce que tu penserais et comment tu te conduirais, si tu avais de l'amour pour moi dans la suite?

— Je travaillerais, Lucienne! Je penserais que mon devoir est de me bien conduire; j'aurais une tranquillité dans le cœur, un avenir dans la tête. Je désirerais te devenir agréable, j'aurais des attentions pour toi. Je ferais plus volontiers tes volontés que les miennes. Je serais plus gentil que je ne l'ai été. Je m'habillerais bien pour te faire plaisir. Je gagnerais vite de l'argent pour avoir un joli cabriolet et un beau cheval afin de te mener promener. Je te donnerais un bouquet tous les matins. Je te conduirais où tu voudrais, même aux endroits que tu aimes et que je n'aime pas. Je trouverais beau tout ce qui te plaît, même le régas et la mer. Enfin je serais charmant comme un jeune homme que j'ai vu à Avignon et qui venait de se marier par amour avec sa cousine. Ils paraissaient très heureux tous les deux, et pourtant le jeune homme n'était pas riche; mais sa cousine l'était pour deux, et elle paraissait très contente.

— Si tu devenais gentil comme tu dis, Marius, et si tu voulais bien travailler auparavant, je t'assure que je serais contente aussi de me marier avec toi.

— Eh bien! Lucette, ça pourra venir, qui sait?

Le dîner qu'on sonnait interrompit ce bizarre entretien, qui devait avoir pour moi de pénibles conséquences dans l'avenir.

XX.

Certes Marius n'avait pas pris en lui-même l'initiative d'un commencement de séduction : s'il avait été habile, c'était bien à son insu, et comme entraîné sur une pente creusée tout à coup par l'enfantine spontanéité de mon caractère; mais il est bien certain aussi que Mme Capeforte avait préparé les voies à l'espèce d'engagement que nous venions de prendre vis-à-vis l'un de l'autre. Elle avait confessé Marius malgré lui, elle savait désormais tout ce qu'elle avait voulu savoir : d'abord que Marius et moi n'étions pas des enfans précoces et que nous n'avions jamais deviné l'amour ensemble, à preuve qu'au premier éveil de ses sens Marius avait compris que je n'étais pas une femme, et que la seule femme de la maison était Jennie; qu'ensuite Frumence lui avait inspiré de la jalousie, et qu'il avait été prompt à saisir ce prétexte vis-à-vis de lui-même pour se débarrasser de son autorité; qu'enfin Marius était incapable de se créer une position, et qu'il n'était bon qu'à faire un joli petit mari pour une fille de campagne bien vulgaire, mais passablement dotée.

Alors il s'était présenté à l'esprit de Mme Capeforte une déduction rapide et logique. Elle avait une fille laide, mais unique et assez riche; elle s'était dit que Marius avait un nom et des relations qui la mettraient enfin au niveau de cette noblesse de province où elle était si jalouse de s'introduire. La dévotion seule ne suffisait pas; il fallait arriver par d'autres intrigues à une alliance. Marius était tout fait pour subir sa fille en échange d'une dot.

Mais en insinuant à Marius que son avenir dépendait d'un bon mariage, elle avait éveillé en lui la pensée de m'épouser, qui ne lui était probablement jamais venue. Elle avait vu sa surprise, son irrésolution, son effroi peut-être, et, découvrant qu'elle lui faisait faire fausse route, elle s'était hâtée de dire que j'étais trop jeune pour lui. C'est une fille de seize ans (une fille comme Galathée Capeforte), qui pouvait commencer à représenter pour lui l'avenir. Et comme probablement Marius n'avait pas daigné comprendre, comme il avait peut-être parlé de moi, sa meilleure amie, la Capeforte s'était hâtée de le dégoûter en forgeant le roman odieux et insensé dont Frumence devait être le héros. Tout cela était aidé, comme on l'a deviné, par les aveux bizarres qu'elle avait arrachés à la pauvre Denise dans son délire.

Le résultat de ce bel échafaudage avait été bien contraire à ses vues. Marius n'avait pas seulement songé à Galathée, victime ordi-

naire de ses sarcasmes les plus piquans. Il avait songé à moi malgré lui, peut-être aussi par réaction contre Frumence et Jennie.

Marius s'était vraisemblablement promis de ne me rien dire encore, et d'attendre l'âge où les rêves confus de l'adolescence peuvent devenir des projets admissibles. Surpris par les événemens, par la nouvelle de son désastre, par l'effusion de mon intérêt, par mon désir de le sauver et par l'état de complète innocence qui me faisait parler d'amour comme de l'inconnue à dégager d'un problème de mathématiques; touché peut-être de mon amitié sincère et de la candeur de ses prétendus ennemis, il admettait enfin, comme par surprise, l'idée de trouver en moi son refuge contre le malheur, et il consentait presque à se laisser aimer, si c'était ma fantaisie, peut-être à me payer de retour, si j'en valais la peine un peu plus tard.

Et moi, folle enfant, j'allais au-devant de cette étrange destinée, à laquelle ne m'entraînaient ni les sens, ni l'engouement, ni une grande estime, ni l'éblouissement de l'imagination, rien enfin de ce qui constitue l'amour sérieux, fatal ou romanesque dans le cœur d'une jeune fille. La seule chose sérieuse en tout cela pour moi, c'était la pitié; la seule chose fatale, l'habitude de gâter Marius; la seule chose romanesque, mon besoin de dévouement.

Et Jennie, mon incomparable Jennie, ne comprit pas qu'elle devait m'arrêter sur cette pente glissante, ou si elle eut quelque terreur, elle crut qu'il valait mieux ne pas m'avertir afin de ne pas me donner le vertige. Quand, impatiente de lui ouvrir mon cœur, je lui racontai le soir même la longue divagation qui avait eu lieu entre Marius et moi, elle n'en fit que rire. — M. Marius est encore plus enfant que vous, me dit-elle. Ce n'est pas dans deux ans que vous serez bonne à marier. A seize ans, on ne sait pas encore qui l'on aime, et lui, il serait encore trop jeune pour avoir des idées sérieuses. Vous avez donc encore plusieurs années à rester heureuse et confiante comme vous l'êtes, et quant au mari que vous aurez un jour, ce n'est pas à vous, c'est à votre grand'mère d'y penser d'avance.

— Tu as raison, Jennie, répondis-je, et je ne suis pas du tout inquiète de moi; mais si, avec cette idée-là, Marius pouvait devenir raisonnable et bon, ce serait bien de la lui laisser.

— Non, reprit Jennie, c'est très inutile. Marius deviendra raisonnable et bon de lui-même. Vous savez bien qu'il est doux, honnête, et qu'il est honteux quand il a fait une sottise. Il ne faut pas encore le prendre au sérieux. M. Marius n'est pas encore un jeune homme : c'est un écolier qui parle du monde sans savoir mieux que vous et moi ce que c'est. Il a de la fierté, c'est très bon, et il a refusé votre argent, c'est très bien. Il a peur cependant de manger de la vache enragée, le pauvre petit! Eh bien! attendez com-

ment il va se conduire. S'il montre du courage et de la patience, j'irai trouver M. de Malaval, je lui remettrai votre argent, et, sans le savoir, votre cousin sera mieux nourri et mieux logé. Je demanderai qu'on ait des égards pour lui, et il croira qu'il ne les doit qu'à sa bonne conduite : ça l'engagera à continuer.

Jennie exerçait sur moi un doux magnétisme. Sa parole me calmait toujours. Je m'endormis tranquille. Elle-même chassa de son esprit tout germe d'inquiétude. Frappée par les plus grands malheurs qu'une femme puisse supporter, sa générosité sans égale l'avait maintenue optimiste. Elle croyait surtout aux enfans. Elle disait qu'il faut les rendre heureux pour les rendre bons. Elle n'avait jamais eu de préventions ni de ressentiment contre Marius. Elle l'avait toujours plaisanté sans aigreur et sans s'apercevoir de l'aigreur qu'il nourrissait contre elle. Le jour où elle lui avait semblé si jolie, en honnête et forte femme qu'elle était, elle n'avait pas eu de colère : elle lui avait ri au nez. Elle n'avait trahi vis-à-vis de personne le ridicule de cette fugitive velléité. A force d'être sage et bonne, elle ne devinait pas de quelles injustices le faible et irrésolu Marius était capable.

J'avoue que je ne m'étais pas senti la force de l'éclairer à cet égard. Je la respectais trop pour lui répéter les imaginations révoltantes de Mme Capeforte. Jennie ne sut donc pas alors combien peu de fonds offrait le véritable caractère de mon pauvre cousin.

Quant à Frumence, je ne sus rien des motifs qui l'avaient déterminé à offrir si subitement sa démission de précepteur. J'avais encore grand besoin de ses leçons assurément, et je n'en devais jamais retrouver d'aussi bonnes. C'est par la suite que j'ai appris ce qui eut lieu le jour où Marius lui fit une scène si étrange et si déplacée.

Dès ce jour-là, Frumence avait compris qu'il ne pouvait plus être utile à Marius, et que la jalousie ridicule de cet enfant pouvait lui faire à lui-même une situation ridicule dans la maison. Il avait senti que l'un des deux devait céder la place à l'autre, et il n'eût pas admis que ce ne fût pas lui. Il l'avait cherché pour lui déclarer qu'il comptait se retirer, et, ne l'ayant pas trouvé, il avait parlé à ma grand'mère, prétexté des travaux qui allaient absorber tout son temps, et, sans montrer ni regret ni faiblesse, il avait disparu sans bruit. Il s'en allait pourtant le cœur navré, ce pauvre Frumence; mais il avait du courage, lui, et une persévérance à toute épreuve.

XXI.

Je ne dois pas oublier un événement qui, pour la première fois, me donna l'idée de l'étrange position qu'en dépit de mon bonheur et de ma sécurité j'occupais dans le monde.

Il y avait environ un mois que Marius nous avait quittées, lorsque j'allai à Toulon avec Jennie pour quelques emplettes. Nous rencontrâmes dans une boutique Mme Capeforte avec une femme que je ne reconnus pas d'abord sous la mante noire dont elle était embéguinée. Je ne faisais même aucune attention à cette femme, lorsqu'elle se jeta sur moi et m'embrassa plusieurs fois coup sur coup sans me donner le temps de respirer. C'était ma pauvre Denise, si changée et si enlaidie que je ne pus retenir mes larmes en lui rendant ses caresses.

Comme elle faisait grand bruit de sa joie de me revoir et menaçait d'attrouper les passans, Mme Capeforte nous fit passer dans l'arrière-boutique en me disant tout bas : — Ne craignez rien, elle est toujours un peu trop démonstrative; mais elle n'est plus folle, puisque je sors avec elle, comme vous voyez.

Je n'avais nullement peur, et, Jennie étant avec moi, j'étais bien sûre que ma grand'mère ne me blâmerait pas de témoigner de l'intérêt à ma nourrice. Denise essaya d'abord de se calmer et de causer avec moi; mais la vue de Jennie lui inspira une jalousie soudaine, et je vis bien, à ses yeux ardens et à sa parole brève, qu'elle était loin d'être guérie. Tout ce que Jennie put lui dire pour l'apaiser augmenta son dépit, et, se levant tout à coup : — Vous n'êtes qu'une menteuse et une intrigante! lui dit-elle. Je vous reconnais bien! C'est vous qui avez ramené *cette fille* (en parlant ainsi, elle me désignait) à la pauvre Mme de Valangis; mais ce n'est pas là son enfant, c'est la vôtre.

Mme Capeforte, qui écoutait Denise avec avidité, fit semblant de vouloir la détromper tout en demandant insidieusement à Jennie si c'était elle en effet qui m'avait ramenée à ma grand'mère. Jennie répondit qu'elle ne savait ce qu'on voulait lui dire, et Denise s'emporta contre elle en invectives, assurant toujours qu'elle la reconnaissait.

— Et comment voulez-vous qu'on croie à vos mensonges? s'écria-t-elle; est-ce moi qui serai votre dupe, quand je sais bien que l'enfant est mort? Et comment ne saurais-je pas qu'il est mort, puisque c'est moi qui l'ai tué?

— Taisez-vous, Denise, lui dit Mme Capeforte du ton dont elle lui eût dit de parler encore; voilà que votre tête se perd. Vous n'auriez pas tué un enfant que vous nourrissiez, à moins d'être folle.

— Et qui vous dit que je ne l'étais pas? reprit Denise avec véhémence. Est-ce que je sais, moi, quand j'ai commencé à l'être? Non, je ne m'en souviens pas. Je sais qu'on m'a enfermée après, et qu'on m'a fait souffrir tous les martyres; mais je sais aussi qu'il y avait un pont et une voiture. Je ne vois plus où c'était, je ne peux

pas dire quand c'était. J'ai jeté l'enfant dans l'eau pour voir s'il avait des ailes, parce que j'avais rêvé qu'il en avait; mais il n'en avait pas, car il s'est noyé, et jamais personne ne l'a retrouvé. Alors... — Denise n'en put dire davantage, elle devint furieuse, et les commis du magasin furent forcés d'accourir et de la tenir de force pendant que Jennie m'emmenait au plus vite.

Jennie essaya de me distraire de l'émotion que cette scène fantasque et douloureuse m'avait causée; mais elle-même en était aussi bouleversée que moi, et, en revenant chez nous, nous fîmes presque la moitié du chemin sans pouvoir nous rien dire. Enfin elle rompit le silence en me demandant à quoi je songeais.

— Peux-tu me le demander? lui dis-je; je pense que c'est cruel et imprudent de la part de Mme Capeforte d'avoir mis cette pauvre Denise en notre présence. Elle devait bien savoir qu'elle était toujours folle, et que l'émotion lui donnerait une crise.

— Vous ne pensez pas, reprit Jennie d'un air pensif, que Mme Capeforte ait pu le faire exprès?

— Oh! mon Dieu, si, va! Mme Capeforte nous déteste, je ne sais pas pourquoi!

— Mais elle ne déteste pas Denise; elle la soigne, elle la prêche, elle la promène. Non, Mme Capeforte ne s'attendait pas à la voir comme cela!

— Soit; mais est-ce que tu crois, Jennie, que Denise a toujours été folle?

— C'est ce que je voulais aussi vous demander. Avez-vous jamais ouï dire qu'elle fût déjà bizarre du temps qu'elle était votre nourrice?

— Non, jamais. Elle embrouille ses souvenirs. Il est bien certain qu'elle a voulu me tuer, mais c'est à la fin de son dernier séjour chez nous.

Et je racontai à Jennie comment Denise avait voulu me jeter hors de la voiture la dernière fois que je m'y étais trouvée avec elle. Jennie me fit entrer dans tous les détails qu'il me fut possible de lui donner, et, comme elle m'écoutait avec attention : — Sais-tu, lui dis-je, frappée de sa physionomie inquiète, que tu as l'air de penser que j'ai été tuée?

— Je ne peux pas le penser, dit-elle en souriant de ma naïveté, puisque vous voilà ici.

— Sans doute, Jennie; mais *si je n'étais pas moi?* Voyons! si Denise avait jeté la vraie Lucienne dans le torrent sans savoir ce qu'elle faisait, et qu'ensuite celle qu'elle y voulait jeter encore fût une fausse Lucienne comme elle le prétend?

— Alors vous seriez la fausse Lucienne?

— Dame! qui sait?

— Quelqu'un aurait donc eu intérêt à faire cette lâcheté de tromper votre grand'mère?

— Ou quelqu'un se serait trompé fort innocemment en lui ramenant une petite fille qui ne serait pas la sienne.

— Vous croyez donc que Denise sait ce qu'elle dit?

— Est-ce que tu ne le crois pas un peu toi-même? Tu as l'air tout triste et tout étonné.

— Mais Denise prétend aussi que c'est moi qui vous ai ramenée. Le croyez-vous?

— Non, si tu me dis le contraire.

— Ce que je peux vous jurer, c'est que j'ai vu Denise aujourd'hui pour la première fois.

Il me sembla que Jennie éludait ma question, et à mon tour je la regardai si attentivement qu'elle en fut troublée. — Ah! ma bonne Jennie, m'écriai-je, si c'est par toi que j'ai été élevée et ramenée, ne me le cache pas. Je t'aimais tant!

— Vous m'aimiez? dit Jennie émue.

— J'aimais une mère que j'avais! On a bien tâché de me la faire oublier; mais justement la seule chose que je n'ai pas oubliée, c'est le chagrin que j'ai eu quand elle m'a laissée là avec ma grand'mère, que je ne connaissais pas. Je ne parle jamais de cela avec personne. Je ne voudrais pas faire de la peine à ma bonne maman; mais, je te le dis à toi, j'ai été bien longtemps sans l'aimer, et même encore à présent quelquefois, quand je pense à *l'autre,* malgré moi je me figure que je n'ai jamais chéri personne autant qu'elle.

Soit que Jennie ne fût pas celle dont je parlais, soit qu'il lui fût interdit formellement de me rien révéler, et qu'elle sût se résigner à mentir dans l'intérêt de mon repos, elle détourna mes soupçons, et même elle me gronda un peu de préférer à ma grand'mère un fantôme que j'avais peut-être rêvé. — Je veux bien me persuader cela, si c'est mal de me souvenir, lui répondis-je; mais je ne sais pas pourquoi je ne pourrais pas être ta fille et chérir ma grand'mère.

— Vous dites des enfantillages, Lucienne! Vous êtes trop grande pour dire ces choses-là. Si vous étiez ma fille, vous ne seriez pas la petite-fille de Mme de Valangis, et Denise aurait bien raison de me traiter d'intrigante et de menteuse, car j'aurais trompé votre bonne maman, ce qui serait odieux.

— Ce que tu dis là me ferme la bouche. Je n'y songeais pas, et ce que Denise a dit me faisait rêver tout éveillée. Je vois bien que Frumence avait raison; les enfans ne doivent pas causer avec les fous, ça leur tourne la tête. Je ne veux plus te dire qu'une chose, Jennie, c'est qu'en supposant que je fusse une fausse Lucienne... cela, tu n'en sais rien, et personne ne peut prouver le contraire!...

— Je vous demande pardon, on peut prouver le contraire; mais supposons! Que vouliez-vous dire?

— Je voulais dire qu'au fond cela me serait bien égal, à moi! Puisque ma grand'mère m'aime comme son enfant, je l'aime comme ma grand'mère, et je ne peux pas tenir beaucoup à ma pauvre maman, que je n'ai pas connue, et à mon papa, que je ne connaîtrai, je crois, jamais. Sais-tu, Jennie, qu'il n'a jamais répondu un mot aux lettres qu'on m'a fait lui écrire? Elles étaient pourtant gentilles, mes lettres! Je m'étais bien appliquée, je lui promettais de bien l'aimer, s'il voulait m'aimer un peu. Eh bien! il paraît qu'il ne veut pas.

— Cela n'est pas possible, répondit Jennie; mais supposons que cela soit : votre grand'mère vous aime pour deux, et dès lors il ne faut pas dire que vous voulez bien être une fausse Lucienne. Si elle le pensait, elle en aurait trop de chagrin.

— Je ne veux pas qu'elle ait du chagrin; mais toi, Jennie, puisque tu ne m'es rien, cela t'est bien égal que je sois la fausse ou la vraie?

— Oh! moi, cela ne me regarde pas. Soyez ce que vous voudrez, je ne vous aime ni plus ni moins.

— Alors c'est toi qui m'aimes plus que tout le monde, car peut-être bien que les autres, ma bonne maman elle-même, ne me regarderaient plus, si je n'étais pas Mlle de Valangis. Pourtant ce ne serait pas ma faute.

Nous arrivions. Jennie, voyant travailler ma cervelle, se hâta de raconter notre maussade aventure à ma grand'mère afin qu'elle me tranquillisât. Ce fut bientôt fait. J'avais un grand respect pour l'air calme et sérieux de ma bonne maman. — Soyez sûre, ma fille, me dit-elle, que vous m'appartenez, et que votre pauvre nourrice ne sait ce qu'elle dit. Plaignez-la et oubliez ses paroles. Respectez et chérissez Jennie autant que moi-même, je le veux bien; mais sachez que vous n'avez pas d'autre mère que moi. Quant à votre papa, dont vous vous plaignez un peu, songez qu'il vous a à peine connue, qu'il n'a pas été libre de venir vous voir dans le temps, et qu'à présent il a une autre femme et d'autres enfans dont il est forcé de s'occuper. Il sait que vous êtes bien avec moi, et vous ne devez jamais vous croire le droit de lui faire des reproches. Promettez-moi que cela ne vous arrivera plus.

Je le promis, et je ne tardai pas à oublier les divagations de Denise et les miennes propres. Pourtant rien ne put jamais m'ôter de l'idée que Jennie et mon ancienne maman étaient la même personne. Cela était comme gravé dans mon cœur, sinon dans ma mémoire. Il n'en résultait pas que je fusse la fille de Jennie, mais rien n'empêchait que j'eusse été élevée par elle.

Cette aventure eut un résultat dont je ne m'aperçus guère et dont je ne me rendis pas compte. Je la racontai à Marius, qui, au lieu de me tranquilliser, comme avait fait ma grand'mère, devint tout pensif, et ne me laissa plus revenir sur nos projets de mariage. Comme ces projets avaient été le résultat d'un sentiment irréfléchi, ils s'effacèrent aisément de mon esprit en quelques années, et le sien ne parut pas en avoir conservé la moindre trace.

XXII.

Frumence et Marius partis, une vie nouvelle, une vie pleine de dangers intellectuels commença pour moi.

Je crois que l'éducation d'une femme ne doit pas être dirigée exclusivement par des femmes, à moins qu'on ne la destine au cloître, et sans que je pusse m'en rendre compte je ressentis bientôt la privation de cet aliment plus mâle et plus large que m'avait procuré jusque-là l'enseignement de Frumence.

On fit venir une gouvernante qui s'ennuya au bout de quinze jours, et puis une seconde qui m'ennuya bien plus longtemps et me fit beaucoup de mal. Ce fut la faute de la trop grande modestie de ma pauvre Jennie. Elle ne crut pas pouvoir suffire à la tâche, et Dieu sait pourtant qu'en me faisant entretenir un échange de cahiers, de livres et de notes avec Frumence, avec le don qu'elle possédait de s'intéresser à tout, de comprendre l'esprit et le but de toutes choses, enfin de rendre le travail attrayant, elle eût pu continuer en sous-ordre et sans secousse le développement, plus lent peut-être, mais logique et paisible de mon esprit.

Elle craignit, en s'occupant trop exclusivement de moi, d'être forcée de négliger ma grand'mère, dont l'âge réclamait tant de petits soins. Et puis elle se laissa persuader par l'opinion des personnes qui venaient nous voir qu'une demoiselle de mon rang ne devait pas être une personne sérieusement instruite, mais une petite artiste. En fait d'art, elle n'avait que les notions instinctives d'un goût naturellement élevé, mais elle n'en soupçonnait pas la pratique ; elle ne savait pas qu'il faut être spécialement doué ou enseigné d'une façon magistrale. Elle entendit parler de personnes qui ont *beaucoup de talens*, et elle ne mit pas en doute que je ne fusse destinée à les acquérir tous ; c'était aussi l'opinion et le désir de ma grand'mère. En conséquence, on me mit entre les mains d'une demoiselle anglaise qui venait, disait-on, d'achever l'éducation d'une jeune lady mariée à Nice, et sur le compte de laquelle on nous donna les meilleurs renseignemens. Elle devait m'enseigner, dans l'es-

pace de deux ou trois ans, la musique, le dessin, l'anglais, l'italien et un peu d'histoire et de géographie par-dessus le marché. Sous ce rapport heureusement, j'en savais déjà plus qu'elle.

Miss Agar Burns était une fille de quarante ans, fort laide, qui me fut antipathique et pour ainsi dire à jamais étrangère à première vue. Il me serait impossible, même aujourd'hui, de faire une bonne analyse de son caractère : c'est peut-être qu'elle n'en avait pas de déterminé. Elle n'était pas une personne, mais plutôt un produit, une de ces monnaies usées par le frottement, qui ont perdu toute effigie et qui n'ont plus qu'une valeur de convention. Je crois qu'elle était de bonne famille et qu'elle avait eu des malheurs de plus d'un genre dans sa première jeunesse. Cela avait dû être expié par une vie de gêne et de dépendance, réparé par une complète soumission extérieure aux lois de la société. Au fond, elle ne respectait rien que les apparences, et si elle n'avait plus de révoltes, c'est qu'elle n'en pouvait plus avoir. Il y avait de l'épuisement dans ses yeux pâles, de l'apathie dans ses grands bras maigres toujours pendans le long de ses flancs abrupts, du découragement dans sa voix sourde et dans sa parole traînante. Et sous ces airs de ruine vulgaire il y avait l'orgueil d'une princesse détrônée, peut-être le souvenir d'une immense déception. La seule chose vivante en elle, c'était l'imagination; mais c'était une fantaisie vague, niaise, et comme une suite de rêvasseries sans ordre et sans couleur. Bref, elle distillait l'ennui par tous ses pores. Elle l'éprouvait et elle l'inspirait.

Elle ne m'enseigna rien qui vaille et me fit perdre beaucoup de temps. Ses leçons étaient longues, mornes et diffuses. Sous un air de ponctualité austère, elle ne se souciait en aucune façon des progrès que je pouvais faire. Toute la question pour elle était de remplir mes heures et les siennes par une inutile corvée régulière. L'exactitude de ces heures suffisait à sa conscience; n'aimant rien et personne que je sache, elle se traînait, languissante et désenchantée, parfaitement résignée en apparence, mais protestant intérieurement contre toutes gens et toutes choses.

De tout ce qu'elle était censée m'apprendre, je n'appris rien que l'anglais. Je savais plus d'italien qu'elle. Frumence m'en avait appris la grammaire comparée avec la grammaire latine, et j'en connaissais très bien les règles. J'étais plus portée à le bien prononcer, grâce à l'accent méridional qui résonnait sans cesse à mes oreilles, que miss Agar avec son sifflement et sa chanson britanniques incorrigibles. Elle m'enseigna les élémens de la musique, mais par la sécheresse de son jeu elle me fit prendre le piano en horreur. Elle dessinait et lavait avec une audacieuse stupidité, grâce à une fac-

ture de convention qu'elle savait de mémoire et qu'elle appliquait à tort et à travers. Elle faisait tous les rochers un peu ronds, tous les arbres un peu pointus; toutes ses eaux étaient du même bleu, tous ses ciels du même rose. Si elle faisait un lac, elle ne pouvait se dispenser d'y mettre un cygne, et s'il y avait une barque, il y fallait invariablement un pêcheur napolitain. Elle aimait les ruines avec passion et trouvait moyen, quels que fussent l'âge et la localité de ses modèles d'après nature, d'y introduire une arcade ogivale festonnée du même lierre dont la guirlande lui avait servi pour toutes les arcades possibles.

Elle n'essaya pas de m'apprendre le chant. Elle me le faisait tellement haïr avec ses romances sentimentalement tremblotées et son aigre accent de mouette, que je lui fis, dès le premier jour, la comédie de chanter à un quart de ton plus bas que la note. Elle décréta que j'avais la voix fausse, et je fus sauvée de la romance.

Resta donc l'anglais, que j'appris en m'habituant à causer avec elle. J'avais de la facilité pour les langues et même de la mémoire pour les dialectes. D'ailleurs je découvris que la seule manière de supporter la banale conversation de miss Agar, c'était de l'utiliser ainsi à mon profit en marchant avec elle. Comme je devins un peu languissante de quatorze à quinze ans, Jennie exigeait que je fisse tous les jours une bonne promenade, ce qui m'eût été un plaisir, si elle eût pu la faire avec moi; mais si un jour, par hasard, elle abandonnait ma grand'mère aux soins de miss Burns, elle était bien sûre de retrouver l'Anglaise endormie ou absorbée dans un coin du salon et ma pauvre bonne maman oubliée sur son fauteuil, rêveuse, attristée, ou en proie aux importuns.

XXIII.

Il fallait donc me résigner à promener miss Agar, sauf à la voir s'endormir en marchant. Elle avait la prétention d'être intrépide et d'avoir gravi à pied toutes les montagnes de la Suisse et de l'Italie avec les jeunes ladies dont elle avait fait l'éducation; mais apparemment elle avait eu dans ce temps-là plus de force et de courage, où, de guerre lasse, elle avait suivi, pour cela comme pour tout le reste, les routes battues, car elle n'aimait pas du tout nos sentiers à pic et nos précipices. J'avais la méchanceté de la conduire aux endroits les plus accidentés, par les chemins les plus âpres, et comme elle ne voulait pas avoir le démenti de son *pied alpestre*, elle me suivait, rouge comme une betterave et le nez tout en sueur. Quand nous étions au but, elle s'asseyait, sous prétexte de s'imprégner de la beauté du paysage et elle ouvrait son portefeuille à forte odeur

de cuir anglais, pour dessiner le site à sa manière; mais tout en dessinant elle me parlait du Pic du Midi dans les Pyrénées, du Mont-Blanc ou du Vésuve, et, ses souvenirs l'empêchant de voir et de comprendre ce qu'elle avait devant les yeux, elle en revenait à ses roches émoussées, à ses arbres aigus, et à ses arcades de fantaisie pour servir de repoussoir. Peu à peu, tout en feignant de dessiner aussi, je m'éloignais d'elle, je m'enfonçais seule dans les ravins, allant à la découverte des choses inexplorées, ou me cachant derrière un bloc de rocher dans quelque recoin perdu, pour regarder la nature à ma guise, ou rêver à ma fantaisie. Elle s'inquiétait fort peu de mes fugues, et, au bout d'une heure ou deux, je la retrouvais assoupie de fatigue dans une pose disgracieuse, ou remettant à la hâte dans son sac un roman qu'elle lisait en cachette. J'eus la curiosité de savoir ce qu'elle lisait, et une fois ou deux, en m'approchant avec précaution, je pus en lire quelques pages par dessus son épaule. Un peu de tentation pour le fruit défendu, un peu d'espièglerie aussi me décidèrent à entrer furtivement dans sa chambre et à y prendre un des volumes qu'elle avait lus, pendant qu'elle emportait, mystérieusement aussi, le volume suivant à la promenade. Je cachais le mien dans mon panier, et, dès qu'elle commençait son dessin, je m'esquivais, certaine qu'elle allait bientôt lire. C'est à quoi elle ne manquait pas, et nous avons dévoré ainsi en cachette l'une de l'autre, séparées par un buisson ou une ravine, une prodigieuse quantité de romans.

Ces romans à la couverture crasseuse et aux marges maculées, Mlle Agar se les procurait en les louant aux libraires de Toulon par l'intermédiaire de Mme Capeforte, avec qui elle était en bons termes, et qui voulait toujours être agréable à tout le monde. Ce n'étaient pas de mauvais livres à coup sûr, mais c'étaient de bien mauvais romans. Des histoires de sentimens contrariés, presque toujours des amans séparés par des aventures de brigands, ou par des préjugés de famille implacables. Cela se passait presque toujours en Italie ou en Espagne. Les héros s'appelaient presque toujours don Ramire ou Lorenzo. Il y avait partout des clairs de lune magnifiques pour lire des lettres mystérieuses, des romances chantées sous le balcon du manoir, des rochers *affreux* pour abriter de vertueux solitaires dévorés de remords, des fontaines murmurantes pour recevoir des flots de larmes. Il y avait aussi une consommation exorbitante de poignards, d'héroïnes enlevées et cachées dans des couvens introuvables, de lettres toujours surprises par des traîtres toujours apostés, de reconnaissances inattendues entre la fille et le père, le frère et la sœur, d'amis vertueux, méconnus et justifiés, de jalousies noires et de poisons terribles dont un vieux moine compatissant

connaissait toujours l'antidote. La voix du sang jouait toujours un rôle providentiel et amenait des révélations infaillibles dans ces intrigues savantes percées à jour dès les premières pages. Certes il y a de bons romans, que Frumence n'eût pas craint de mettre entre mes mains un peu plus tard; mais sans doute miss Agar les savait par cœur, et il fallait à son cerveau émoussé ces excitations vulgaires, comme il faut de grossiers condiments aux appétits blasés.

Cette mauvaise nourriture me fit l'effet du fruit vert auquel tous les enfans sont portés de préférence. Je dévorai ces romans, tout en les jugeant défectueux de style et remplis de situations invraisemblables. Littérairement parlant, ils furent pour moi très inoffensifs. Leur moralité était irréprochable; le seul mal qu'ils me firent fut de m'habituer à aimer les choses hors nature, et dans le bien comme dans le mal c'est là un penchant nuisible. Je rêvai des vertus sublimes d'une facilité extrême, des courages héroïques toujours avides d'action, toujours dédaigneux de prudence, des candeurs victorieuses de tous les périls, des désintéressemens aveugles, et, pour conclure, je fis de moi-même en imagination l'héroïne la plus accomplie que mes auteurs eussent pu inventer. Ceci me ramenait aux instincts romanesques de mon enfance que les légendes miraculeuses de Denise avaient développés, que Jennie, plus sage et plus pure, avait su diriger sans les éteindre, et que la nonchalance de miss Agar laissait follement égarer.

Un autre mauvais effet de ces lectures fut de me dégoûter des choses sérieuses. Je ne fis donc aucun réel progrès intellectuel avec mon Anglaise, et à l'âge où l'enfant devient une jeune fille, au lieu d'être fortifiée par des alimens solides, mon âme ne fut préservée du trouble que par l'ignorance.

C'est dans cette situation morale que Marius me retrouva, lorsqu'au bout d'un an d'absence il revint nous voir. Il avait été envoyé à Marseille après quelques légères escapades à Toulon, et désormais on était fort content de lui. Il avait beaucoup grandi, et je le trouvai enlaidi par un rudiment de favoris blonds dont il était très fier, et dont pour rien au monde il n'eût fait le sacrifice. Il devenait un jeune homme par la barbe et presque un homme par la prévoyance; mais c'était la prévoyance d'un égoïste qui compte sur les autres et ne sent pas le désir de travailler pour lui-même. Quand je l'interrogeai, il me répondit qu'il s'ennuyait tout autant à Marseille que chez nous, mais qu'il s'était résigné à mener une conduite exemplaire pour ne pas s'exposer à l'humiliation des semonces. Bien que M. de Malaval fût très paternel avec lui, il le dédaignait comme un patron ridicule et pédant. Il ne traitait pas mieux ses nouvelles connaissances que les anciennes, et son esprit était plus que jamais porté au dénigrement.

On pense bien que Marius, avec ce ton dégagé, ne me tourna pas la tête. Dans les nombreux romans que j'avais déjà lus, aucun *Lorenzo* ne m'était apparu sous la figure froide et railleuse de mon cousin. Ils étaient tous ardens et enthousiastes, ces sensibles personnages; ils mouraient d'amour pour leur belle, ils passaient dix ans à la chercher par terre et par mer, lorsque de barbares destins les en avaient séparés. Ils vivaient de larmes, d'eau claire et de romances. Un tel amour eût flatté mon petit orgueil et allumé en moi la flamme des dévouemens les plus chevaleresques. Marius, plus positif et plus indifférent que jamais, me fit l'effet de devoir rester éternellement le petit garçon frivole et taquin avec qui j'avais été élevée, et je me gardai bien de lui confier mes rêves de jeune fille.

Il ne me fut pas difficile de les lui cacher. Il s'occupa de son cheval beaucoup plus que de moi. Il fit des lazzis assez drôles sur les cheveux jaunâtres et les robes bariolées de miss Agar. Il fut convenable avec Jennie et oublia de demander des nouvelles de Frumence. Il rendit visite à Mme Capeforte et se moqua d'elle amplement au retour; enfin il me quitta en me souhaitant de grandir, car je menaçais de n'être jamais rien de mieux qu'une nabote.

XXIV.

L'abbé Costel devenait fort goutteux et ne pouvait plus venir nous dire la messe. Je ne voyais presque plus Frumence. Ma grand'-mère, qui ne négligeait pas ses exercices de piété et qui tenait à la règle, décida que j'irais aux Pommets avec miss Agar et le domestique, qui mènerait en main le cheval de Marius, sur lequel ma gouvernante et moi monterions alternativement quand nous serions fatiguées. Miss Agar se soumit à cet arrangement sans rien dire; mais à peine fut-elle hissée sur le cheval, qu'elle le mit au galop et partit comme un trait pour revenir ensuite m'offrir de le monter à mon tour. Éblouie d'abord de l'intrépidité de mon Anglaise, je me sentis jalouse de son succès, et, dès que je fus en selle, je n'attendis pas que le domestique eût saisi la bride. Je jouai du talon, et Zani, qui prenait goût au galop, m'emporta à travers champs. J'eus grand'peur; mais l'amour-propre me donna de la présence d'esprit. Je ne contrariai pas ma monture par de fausses manœuvres, je ne l'effrayai pas par des cris. Je ne songeai qu'à me préserver de la honte d'une chute, ce qui me préserva de la notion du danger. Quand Zani eut assez couru, il s'arrêta pour brouter. Je le flattai, je me remis d'aplomb, je rajustai les rênes, et je réussis à le faire tourner et à revenir tranquillement vers mes compagnons.

Dès ce moment, je fus aussi intrépide à cheval que miss Agar. Je

n'aurais souffert aucune supériorité de la part d'une personne aussi disgracieuse, et je ne voulus accepter d'autres conseils que ceux de Michel. Michel était le vieux domestique, un ancien dragon, passablement cavalier, et le meilleur homme du monde.

Il y avait longtemps, deux ans peut-être, que je n'avais revu les Pommets. L'aspect mystérieux et désolé du village était toujours le même : l'église ne se relevait pas de ses ruines, l'abbé Costel devenait une ruine lui-même.

Après l'office, nous ne pûmes nous dispenser d'aller lui rendre visite chez lui. J'étais d'ailleurs impatiente de voir Frumence, qui n'avait pas encore paru. C'est le garde champêtre qui servait la messe en présence du maire et de maître Pachouquin, le cinquième habitant.

Frumence nous savait là pourtant; mais il avait voulu nous préparer une hospitalité moins aride que la première fois. Il avait gardé ses habitudes de propreté, et, ne pouvant vaincre l'horreur de l'ordre qui caractérisait son oncle, il avait voulu nous épargner le déplaisir de revoir la partie du presbytère habitée par M. Costel. Il demeurait bien toujours sous le même toit que son oncle, mais il s'était fait, d'une ancienne cuisine et du garde-manger attenant, un grand cabinet de travail et une petite chambre à coucher. Il avait reblanchi lui-même les murs noircis du local, il avait relevé le carrelage, il s'était fabriqué une grande table et deux siéges en bois rembourrés d'algue et couverts de pagne. Il avait planté et dirigé autour de ses portes et fenêtres des rosiers grimpans, des jasmins d'Espagne et des pieds de vigne. Le bas des murs extérieurs était garni de câpriers en fleur, et, soit dit en passant, ces fleurs-là sont des plus belles qui existent. Le jardin était cultivé, les arbres fruitiers étaient bien taillés, les jujubiers donnaient de l'ombre, les lentisques envahissans étaient refoulés en haie, et dans un massif de plantes choisies les scilles péruviennes et les ornithogales d'Arabie servaient de corbeille à un magnifique bouquet de cette mélianthe gigantesque qu'on appelle, à cause de la découpure de ses feuilles, pimprenelle d'Afrique.

— Vous voyez, mademoiselle Lucienne, me dit Frumence en nous faisant traverser son parterre, que je suis devenu jardinier à Bellombre. Toutes mes graines viennent de chez vous. Ceci est moins riche que votre enclos, mais la vue est presque aussi belle. Vous avez d'ici la mer aussi bleue, et le vieux fort abandonné qui est là sur le plus proche versant de la montagne ne fait pas trop mauvais effet.

Et tandis qu'Agar ouvrait son portefeuille et se hâtait de croquer le fort, Frumence me conduisit à sa grande chambre de travail, où je trouvai les papiers et les livres amoncelés sur un bout de la

table. L'autre bout était orné d'une grosse nappe blanche, et sur des assiettes de terre du pays, d'un rouge étrusque, il y avait des œufs frais, de la crème de chèvre, du pain et des fruits très proprement servis. La salle était appétissante aussi. Pas de toiles d'araignée, pas de jeccos ni de scorpions courant sur les murs, comme autrefois j'en avais vu avec horreur chez le curé. Les antiques chenets étaient brillans, et le pavé était couvert d'une natte espagnole, présent d'un ami voyageur ou commerçant.

Frumence vit avec plaisir la surprise et la satisfaction que je ressentais de le trouver si comfortablement logé après avoir craint le dégoût que m'inspirait autrefois son ermitage.

— N'est-ce pas Jennie, lui dis-je, qui vous a appris à arranger votre intérieur, comme notre jardinier vous a appris à arranger le jardin?

— Oui, c'est Jennie, répondit-il; c'est Mme Jennie qui m'a instruit par son exemple. Elle m'a fait comprendre que les choses qui nous entourent doivent être l'emblème de notre bonne conscience et ne jamais choquer la vue. Quand même on vit seul au monde, il faut toujours être prêt à recevoir le voyageur ou l'ami que le ciel nous envoie. Aujourd'hui c'est fête pour moi, mademoiselle Lucienne; j'aurais été bien heureux que Mme Jennie pût vous accompagner, mais vous lui direz que vous ne vous êtes pas trouvée trop mal reçue dans ma thébaïde. Voulez-vous déjeuner, et dois-je dire à votre gouvernante que vous avez faim? J'ai là du thé pour elle. Je me suis rappelé que les Anglaises vivent de thé.

— Si vous avez du thé, répondis-je, c'est tout ce qu'elle appréciera chez vous. Laissez-la dessiner et déjeunons, car depuis que je vois ce joli couvert, j'ai faim.

Frumence me remercia d'avoir faim chez lui, comme si je lui eusse fait le plus grand honneur du monde; il fut enchanté de me voir priser ses nèfles du Japon. C'était un produit de sa culture, et je n'en avais pas encore vu. C'est un joli fruit semblable à un abricot avec de petites châtaignes au centre. Je me rappelle ce détail et l'explication botanique de Frumence, qui, tantôt assis, tantôt debout, me donnait une leçon de science, tout en me servant avec les mêmes soins délicats et affectueux que Jennie aurait eus pour moi. Je fus touchée d'une réception si amicale et un peu flattée d'en être seule l'objet, car nous avions oublié miss Agar, et c'était la première fois de ma vie que j'étais traitée comme une dame en visite de campagne. Cela me donnait un aplomb extraordinaire, et je ne fus pas fâchée de faire savoir à mon hôte que j'avais conduit mon cheval sans l'aide de personne, que je l'avais fait galoper et que je n'avais pas eu très peur.

Frumence m'écoutait et me regardait avec une admiration naïve. Personne n'était moins pédagogue que lui, et pour la première fois je me rendis bien compte de son humeur modeste et bienveillante. Il ne me demanda pas si je continuais à m'instruire un peu sérieusement, et n'eut pas l'air de douter que miss Agar ne l'eût remplacé auprès de moi avec avantage. Il ne me parlait que de choses qu'il supposait me devoir être agréables. Il pensait que je devais aimer la musique et le dessin, et il m'estimait bien heureuse d'être à bonne école. Il avait eu par hasard des renseignemens sur Marius, et il était enchanté d'avoir à me dire que Marius plaisait toujours à tout le monde par ses jolies manières et son charmant esprit.

Je me sentis portée à la confiance, et mon petit jugement, qui sortait de ses langes, me fit lui répondre que miss Agar ne m'apprenait rien, vu qu'elle ne savait rien; quant à Marius, ajoutai-je, il ferait bien d'être un peu moins aimable et un peu plus aimant.

Frumence réprima un mouvement de surprise en m'entendant parler ainsi. Il était un peu embarrassé, ne sachant plus s'il avait devant lui une enfant ou une jeune personne. J'étais dans cet âge indécis où l'on n'est ni l'une ni l'autre, et il semblait très craintif en même temps que très sympathique. Il essaya de douter de l'incapacité d'Agar et de l'égoïsme de Marius. Je l'interrompis par un coup de tête qui était le résultat d'un besoin spontané d'abandon : — Tenez, monsieur Frumence, lui dis-je, vous êtes trop bon, vous; vous êtes comme Jennie, qui arrange toujours tout pour le mieux, parce qu'elle voudrait m'empêcher de voir clair trop tôt dans ma vie, et à qui je crains de faire de la peine en lui racontant tout ce qui me contrarie; mais je peux bien vous dire, à vous, que je ne suis plus heureuse comme je l'ai été.

Frumence fut saisi, sa figure s'attrista; il prit ma main dans la sienne et ne dit rien, attendant et n'osant provoquer mes confidences.

Je me trouvais donc à la tête de confidences à faire à quelqu'un! C'était une occasion de me manifester, de me résumer vis-à-vis de moi-même, de me connaître, d'entrer dans la vie comme une petite personne, et de cesser d'être une petite chose. Je ne puis expliquer autrement l'accès de sincérité hardie avec lequel je fis à Frumence, en termes assez vifs, le portrait et la critique de miss Agar et de Marius. Il m'écouta attentivement, tantôt souriant de mes moqueries et cachant mal son admiration pour le brillant esprit qu'il me supposait, l'excellent être, tantôt plongeant son regard dans le mien avec une intelligence pénétrante et une tendre sollicitude. Quand j'eus dit tous mes ennuis et toutes mes impatiences : — Chère

mademoiselle Lucienne, reprit-il, vous avez bien tort de ne pas dire tout cela hardiment et franchement à votre Jennie, qui le soumettrait à l'examen de votre bonne maman.

— Ma bonne maman est bien vieille, Frumence! Elle est toujours aussi bonne et aussi occupée de mon bonheur; mais elle est très affaiblie, et la moindre inquiétude lui fait du mal. Jennie m'a tant recommandé de lui épargner les contrariétés que maintenant je serais très malheureuse sans oser le lui dire.

— Mais vous n'êtes pas *très malheureuse*, n'est-ce pas? reprit Frumence avec un bon et caressant sourire.

— Je ne sais pas, répondis-je, peut-être que si! — Et comme, en parlant de moi, j'en étais venue à m'intéresser à moi-même, il me vint deux larmes qui coulèrent sur les mains de Frumence.

Je ne l'aurais pas cru si sensible, ce grand garçon endurci à la peine et cuit par le soleil. Il eut comme un étouffement, et je le vis se détourner pour me cacher son émotion. Alors je redevins tout à fait la petite fille qu'il avait gâtée et qui s'était laissée gâter par lui. Je jetai mes bras autour de son cou, et je pleurai dans son sein sans bien savoir pourquoi, car miss Agar ne me maltraitait en aucune façon, et l'ingratitude de Marius ne m'avait jamais empêchée de dormir.

Comment Frumence m'eût-il comprise? je me comprenais si peu moi-même! Il essaya de me deviner, et il devina que j'avais besoin d'exister et de penser; mais il dépassa la réalité : il crut que j'avais déjà besoin d'aimer et que j'aimais Marius. — Calmez-vous, ma chère enfant, me dit-il, reprenant tout à coup son ancien ton paternel. Allez prendre l'air du côté de la source pendant que je m'occuperai un peu de votre gouvernante. Je ne voudrais pas qu'elle vous vît pleurer, elle s'inquiéterait sans y rien comprendre. Je vais la mettre aux prises avec son thé, et mon oncle lui fera compagnie pendant que j'irai vous rejoindre et causer avec vous de vos petits chagrins.

XXV.

Bien que le mot de petits chagrins me blessât un peu, je descendis un étage de la montagne, je m'assis à l'ombre d'un rocher, dont les capillaires et les scolopendres pleuraient lentement sur ma tête les larmes parcimonieuses de la source. J'avais pris le goût d'être seule et de me sentir un peu poète. Je me voyais enfin pour mon compte dans une circonstance tant soit peu romanesque; un peu de mystère, un ami fidèle qui allait venir me trouver dans un lieu désert et pittoresque pour me donner des consolations et guérir par

de sages paroles, dignes d'un ermite des anciens jours, une peine cruelle dont je ne savais pas précisément la cause et dont je ne m'apercevais guère une heure auparavant : c'était une *situation*, c'était un accident imprévu dans ma vie monotone, c'était enfin ma première aventure!

Je m'y laissai aller avec un véritable plaisir, me comparant à une des illustres infortunées de mes romans, et cherchant avec un peu d'étonnement et d'anxiété comment je pourrais obliger Frumence à ne plus croire mes chagrins si petits et si puérils.

Il vint me rejoindre au bout d'un quart d'heure, et, m'offrant son bras qui était bien encore un peu haut pour le mien, il me parla ainsi : — J'ai réfléchi, tout en me rendant ici, à ce que vous m'avez dit. J'ai vu les drôles de dessins que fait miss Agar, et je l'ai entendue parler un instant avec mon oncle. De ce peu d'observations je conclus pourtant que miss Agar est une bonne personne, assez nulle et un peu affectée. Ce ne seraient pas là des défauts suffisans pour qu'on se hâtât de l'éloigner de vous et pour que vous fussiez très impatiente de vous débarrasser d'elle?

— C'est vrai, répondis-je, elle gagne sa vie chez nous, et je ne voudrais pas la faire renvoyer pour si peu.

— Vous avez toujours été très bonne, vous l'êtes encore. Supportez donc les travers de cette demoiselle jusqu'à ce qu'on ait pu la remplacer avec avantage pour vous, sans préjudice pour elle. Vous en sentez-vous capable?

— Oui, répondis-je, flattée de pouvoir me montrer généreuse, je m'en sens capable.

— Moi, reprit Frumence, je vous promets de parler sérieusement de vous à Mme Jennie. Si vous devez revenir dimanche prochain, tâchez de faire qu'elle vienne avec vous et que Mlle Agar reste au château. Nous aviserons au moyen de vous trouver une compagnie plus utile que celle de cette personne distraite. Dites-moi... je remarque que vous êtes ici depuis deux heures, vous d'un côté, elle de l'autre; a-t-elle coutume de s'inquiéter aussi peu de ce que vous devenez autour d'elle?

— Ne vous ai-je pas dit, Frumence, que c'est moi qui la mène promener comme on mène une bique aux champs, et que sans moi elle se perdrait comme un mouchoir?

— Jennie ne sait donc pas cela?

— Non, Jennie ne le sait pas précisément. Quand je sors avec miss Agar, celle-ci prend de grands airs de bonne gardienne, elle me répète quinze fois de ne pas oublier mon voile et mes gants, tandis qu'elle-même oublie toutes ses affaires, excepté...

— Excepté quoi?

— Ses romans.

— Elle lit beaucoup de romans?

— Elle ne lit rien autre chose.

— Mais elle ne vous en fait pas lire?

— Non, répondis-je en rougissant, elle se cache de moi pour s'en repaître.

Frumence vit que j'avais rougi, et tout doucement il me confessa. Je ne savais pas mentir, je lui avouai que je lisais tous les romans de miss Agar en même temps qu'elle, et j'en fis connaître les titres au bon Frumence, qui eût pu me répondre : *Si j'en connais pas un, je veux être étranglé;* mais, comme il y avait assez de finesse sous sa candeur, il réussit à savoir que ces fictions avaient de l'attrait pour moi, et que, si je n'avais pas encore signalé à Jennie la négligence de ma gouvernante, c'était pour ne pas être privée de ces furtives et attachantes lectures.

M'en faire connaître le néant ou le danger eût été le premier mouvement de Frumence; mais ne sachant encore s'il réussirait à me délivrer de miss Agar, il s'avisa d'un meilleur moyen. — Je ne connais pas ces livres, me dit-il, par conséquent je suis presque certain qu'ils ne renferment rien d'utile et d'instructif pour votre âge. Puisque vous aimez la lecture, ne pourriez-vous lire de bons ouvrages qui seraient amusans? Voulez-vous que je vous en procure?

— Oui, mais si cela n'entre pas dans le plan d'éducation abrutissante d'Agar, elle me les ôtera. Elle tient à ses idées, quand par hasard il lui arrive d'en avoir.

— Eh bien! puisque vous lisez en cachette d'elle ses propres livres, pourquoi ne liriez-vous pas de même ceux que je vous propose?

L'idée était lumineuse, et je l'acceptai d'emblée. — A dimanche donc, me dit Frumence. J'irai à Toulon dans la semaine, j'y chercherai des éditions portatives et vous les emporterez. Jenny sera dans votre confidence, et vous savez bien qu'elle ne vous trahira pas. — A présent, ajouta-t-il, parlons de M. Marius. Vous a-t-il fait quelque chagrin auquel on puisse essayer de porter remède?

— Non, répondis-je; Marius est à présent très gentil avec moi. Il n'est plus despote comme autrefois, et pour ma part je n'ai pas à me plaindre de lui.

— Eh bien! alors?

Je ne savais trop que répondre, Marius ne contribuait certainement pas alors à mon ennui habituel, et mes *fiançailles* avec lui ne me causaient certes aucune inquiétude. Ma réponse à Frumence fut embarrassée. Je prétendis, — et en disant cela je me le persua-

dai, — que j'aurais voulu trouver dans Marius un tendre frère, tandis que je ne trouvais en lui qu'un camarade indifférent.

— Manque-t-il de confiance en vous? dit Frumence.

— Non, je suis sa confidente parce que je me trouve là et qu'il faut bien parler de quelque chose; mais il n'a rien à confier, il n'aime et ne hait personne, c'est un cœur de glace.

Je faisais des phrases pour le besoin d'en faire. Frumence y fut pris comme je m'y prenais moi-même. Je me cherchais un sujet de chagrin pour me grandir et reluire à mes propres yeux. Il crut à un chagrin réel et me donna sérieusement des consolations dont je n'avais réellement nul besoin. — Il est vrai, me dit-il, que Marius est peu expansif et assez frivole; mais il est si jeune qu'on serait injuste de se prononcer sur son caractère. Il a des qualités auxquelles j'ai toujours rendu justice, et si vous avez beaucoup d'affection pour lui, vous devez prendre à cœur de combattre ses défauts sans les lui reprocher trop ouvertement. Il est facile à blesser; cela vient de la fausse position où il se trouve. Le voilà obligé de compter sur lui-même, lui qui croyait son sort assuré par le fait de sa naissance. C'est peut-être un malheur de se persuader qu'on est quelque chose en dehors de son être moral; mais vous le changerez, vous lui ouvrirez les yeux, et peu à peu, dans quelques années peut-être, il aura, pour votre sollicitude et pour vos bons conseils, la reconnaissance que vous aurez méritée. Vous êtes très sensible, mademoiselle Lucienne, ne soyez pas susceptible, car un excès de sensibilité peut rendre injuste. A présent, remontons au presbytère, et vous retournerez embrasser Jennie et votre bonne maman. De ce côté-là, vous êtes bien heureuse, vous avez deux tendres mères; songez à ceux qui n'en ont pas du tout!

Nous arrivions au presbytère, où miss Agar était en train de décrire le Vésuve, la Mer de Glace et le Pic du Midi à l'abbé Costel. Frumence m'aida à grimper sur Zani, et me dit qu'il ne fallait ni galoper ni trotter à la descente. J'avais bien envie de lui désobéir, mais je le vis m'accompagner du regard aussi longtemps qu'il put m'apercevoir, et reparaître ensuite de roche en roche, comme pour me surveiller. Je fus flattée de la sollicitude de Frumence, et je le pris dès lors très au sérieux. — J'ai un véritable ami, me disais-je, je ne suis pas seule au monde.

Ingrate enfant que j'étais! je m'étais apparemment un peu blasée sur l'incomparable affection de Jennie, ou je m'étais habituée à croire qu'elle m'était due. Il me fallait du nouveau, et j'en faisais avec la vieille amitié oubliée de Frumence.

XXVI.

Jennie hésita beaucoup à m'accompagner aux Pommets le dimanche suivant, et je m'en étonnai. Il me fallut lui dire que Frumence voulait lui parler de moi, et que tout n'allait pas dans ma vie aussi bien qu'elle le pensait. Quand j'eus réussi à l'inquiéter, je refusai de m'expliquer, disant que cela regardait Frumence. Elle se décida, après avoir fait promettre au docteur de venir déjeuner avec ma grand'mère et de lui tenir compagnie jusqu'à ce que nous fussions rentrées.

Quand nous eûmes déjeuné nous-mêmes chez Frumence avec le curé, Frumence me fit signe d'aller au jardin avec son oncle, et il causa une demi-heure avec Jennie, après quoi ils revinrent à moi, et le curé nous quitta. Jennie avait sa figure calme et décidée de tous les instans. Frumence était ému, et ses yeux brillaient extraordinairement. Il prit mes bras et les plaça autour du cou de Jennie en me disant : — Aimez-la bien, car vous êtes tout pour elle.

— M. Frumence a raison, répliqua Jennie en m'embrassant. Vous passez et vous passerez toujours avant tout; mais que ne me disiez-vous, méchante enfant, que cette Anglaise vous était si désagréable?

— Je te l'ai dit, ma Jennie. Tu me répondais : Vous vous y ferez. Tu vois bien qu'il a fallu que Frumence s'en mêlât.

— Il m'a dit des choses que je ne savais pas. Allons, nous ferons ce qu'il dit. Vous patienterez; vous ne lirez plus les livres que vous ne connaissez pas, mais ceux qui sont là et que nous allons emporter. La bonne maman changera tout doucement la gouvernante, ça ne se fait pas du jour au lendemain, et en attendant vous vous gouvernerez un peu vous-même; vous l'avez promis. Vous ne vous casserez pas le cou à cheval, et puis...

— Et puis quoi, Jennie?

— Eh bien! au lieu de rêvasser toute la journée, vous ferez des extraits comme autrefois, vous vous donnerez une tâche, vous serez votre précepteur. Frumence croit que vous êtes capable de cette volonté-là. Moi, je ne sais pas; qu'est-ce que vous en dites?

— C'est-à-dire que Frumence juge mieux que toi de ma raison?

— C'est peut-être ça; mais Frumence dit que vous ne pouvez et ne devez lui rien promettre, parce qu'il n'est plus votre maître d'école, et qu'on pourrait lui reprocher de se mêler de ce qui ne le regarde pas. Vous ne devez promettre qu'à vous-même. C'est à vous de nous dire si vous vous connaissez et si vous vous estimez assez pour ça.

Je fus presque offensée des doutes de Jennie. — Je peux tout me promettre à moi-même, répondis-je, mais je ne peux pas tout deviner, et il faut que Frumence s'intéresse assez à moi pour me parler raison de temps en temps et m'expliquer ce que je ne comprendrai pas. Il n'est plus question de maître et d'élève; mais je ne sais pas pourquoi Frumence ne serait pas mon ami, si je désire qu'il le soit, et n'accepterait pas ma confiance, puisque je la lui donne.

J'entraînais Frumence sans m'en douter, sans qu'il s'en doutât lui-même, dans un rouage de mon existence, et pour expliquer l'alternative où il se trouvait entre son moi et le mien, je dois dire ici ce qui se passait en lui.

Frumence, à force de lire les anciens et de vivre loin des modernes, était devenu un vrai stoïcien. Il manquait à cet excellent esprit la notion du monde d'action et de relation où il n'avait pas trouvé sa place. Frumence, j'étais bien loin de m'en douter, ne croyait pas à une autre vie, et Dieu lui apparaissait comme une grande loi existant par elle-même et pour elle-même, créant et broyant, sans amour et sans haine, les choses et les êtres soumis à son activité dévorante. Puisque tout passe si vite et sans retour, s'était-il dit, à quoi bon s'agiter dans ce peu de liberté et d'initiative accordé à l'homme? Que chacun obéisse à son impulsion et goûte la petite part de satisfaction qui lui est échue ! Puis il s'était examiné naïvement lui-même, et il avait reconnu que ce système d'égoïsme était assujetti à des instincts de dévouement qu'il lui serait difficile de combattre; il s'était donc promis de ne pas les combattre du tout. Il aimait avant tout son père adoptif, et il était résolu à vivre entièrement pour lui, à travailler pour lui lucrativement, s'il lui fallait du bien-être, misérablement, s'il ne lui fallait que le nécessaire. L'abbé avait choisi. La société de Frumence était tout pour lui. Frumence avait rompu avec toute pensée d'avenir tant que vivrait son ami, et ce qu'il voyait au-delà, c'était une consécration du même genre à un autre être, celui qu'il en jugerait digne.

Son existence ainsi simplifiée, il était parfaitement calme et se livrait à l'étude joyeusement. Le traitement du curé fournissait le pain quotidien. Dans ce pays et à cette époque, on vivait avec quelques sous par jour. Six heures de travail manuel chez Pachouquin procuraient quelques autres sous qui suffisaient à l'entretien du vêtement. La cure s'écroulait bien un peu, Frumence faisait du mortier, cassait des pierres et réparait lui-même. L'oncle avait une bibliothèque, et quant aux livres nouveaux, on avait à Toulon quelques amis qui en prêtaient assez pour que l'on pût se mettre au courant des publications intéressantes. On n'y tenait d'ailleurs

pas essentiellement au presbytère des Pommets. On aimait tant les anciens qu'on n'admettait guère l'idée du progrès. On était persuadé que l'esprit de l'homme repasse toujours par les mêmes phases, et, comme cela est vrai jusqu'à un certain point, on croyait plus à la roue qui tourne sur elle-même qu'à la roue qui avance en tournant: cette vérité qui se répand aujourd'hui était encore très discutée il y a dix ans (1), et elle n'avait pas pénétré au fond de nos montagnes; Frumence n'était donc pas très excentrique en taillant encore sa vie sur le patron d'Épictète ou de Socrate.

Satisfait de ce parti-pris, qui ressemblait à de l'apathie sans en être, on a vu qu'il avait beaucoup hésité à se charger de mon éducation et de celle de mon cousin. La circonstance exceptionnelle qui lui avait permis d'être à la fois chez nous et chez lui l'avait décidé à faire ce qu'il appelait sa fortune, c'est-à-dire à gagner six cents francs par an durant trois ans et demi; avec ce trésor, qu'il avait placé dans une vieille boîte à sel suspendue à la tête du lit de son oncle, auprès de l'effigie de Jésus *le stoïcien*, Frumence ne s'inquiétait plus de rien dans l'univers. Son oncle pouvait être malade ou infirme, il y avait là de quoi le soigner. Il n'en avait distrait que le strict nécessaire pour se vêtir en paysan, ou peu s'en faut, et se conserver propre.

Il était donc heureux, sauf une peine secrète qu'il savait combattre et cacher, son attachement pour Jennie, pour moi et pour ma grand'mère, et même pour Marius. Il n'avait pu vivre avec nous sans s'attacher à nous, et il se reprochait cette faiblesse, qui l'attirait dans une complication de dévouemens mal définis. Frumence ne croyait qu'à ce qu'il pouvait définir. Il doutait de lui devant l'incertain et s'effrayait presque devant l'inconnu; c'était là sa vertu et son défaut. Il aimait trop les gens à force de se défendre de les aimer, et il était homme, après avoir dit cent fois « je n'y pourrai rien, » à se jeter pour eux dans tous les périls, sans raisonner davantage et sans regarder derrière lui.

A l'appel de mon amitié, la sienne se livra sans autre résistance. — Vous savez bien, me dit-il ingénument, que je vous aime de tout mon cœur et que je serai à vos ordres; mais c'est à une condition, c'est que votre grand'mère n'enverra plus de cadeaux ici. Nous aurions pu nous faire une cave avec toutes les bouteilles de vin vieux et une confiserie avec toutes les friandises que cette bonne dame nous fait passer; mon oncle en a encore pour longtemps, et moi je ne fais aucun cas de ces douceurs-là, et puis cela ressemblerait à un paiement, et vous l'avez dit, ma chère Lucienne, il n'y a

(1) Il ne faut pas oublier que Lucienne écrit en 1828.

plus de maître ni d'élève; il y a deux amis qui causeront ensemble quand il vous plaira... c'est-à-dire quand ce sera nécessaire.

Je sus bien rendre la chose nécessaire, je m'emparai de l'amitié, de l'intérêt et de l'attention de Frumence avec une parfaite innocence d'intentions, et sans me douter que mes vaines et vides confidences pussent troubler sa tranquillité d'esprit et la régularité de ses habitudes. Je voulus être son enfant gâté comme j'étais celui de Jennie; mais en même temps je voulais être une amie sérieuse et une personne intéressante. Jennie était une mère, je m'arrangeais pour que Frumence fût un frère.

Je fus très égoïste, ce qui ne m'empêcha pas de m'attacher beaucoup à lui. Je le voyais tous les dimanches. Tous les dimanches je déjeunais frugalement sur le bout de sa grande table avec Jennie ou Agar qui m'accompagnaient tour à tour, et, chose étrange, honteuse à dire, j'aimais mieux être conduite par Agar, qui me laissait causer tête à tête avec *mon ami*, que par Jennie, dont le jugement droit et le bon sens rigide me gênaient un peu pour lui dire tout ce qui me passait par la tête. J'étais curieuse de comprendre la vie étrangement stoïque de mon solitaire; je n'y avais jamais songé autrefois. Je me demandais maintenant comment on vit tout seul sans effroi et sans ennui, et quand Frumence me disait qu'il vivait ainsi volontairement et sans regret, il devenait pour moi un personnage important et mystérieux avec qui j'étais fière de traiter d'égal à égal.

Je lus les bons livres qu'il me prêtait. J'eus de la peine à passer des Lorenzo et des Ramire aux hommes de Plutarque; mais, croyant me grandir en faisant connaissance avec eux, je tins bon et j'élevai insensiblement mon niveau en voyant s'agrandir l'horizon. Frumence fut surpris de me trouver en peu de temps convertie au vrai beau. Malheureusement les livres qu'il s'était flatté de me procurer manquèrent bientôt. Il reconnut qu'il n'y avait presque rien à donner à lire à une jeune fille que l'on voulait garder parfaitement candide en l'éclairant, et qu'il faudrait des abrégés expurgés de tous les textes. Pourtant les bonnes lectures sont l'unique défense de la jeune fille contre les vaines imaginations qui la sollicitent. Frumence se vit entraîné à me faire des extraits qui prirent ses soirées plusieurs fois par semaine. Il s'y résigna d'abord et s'y complut ensuite, car je répondais à son zèle par de véritables progrès, et il était un peu fier de moi. Je trouvais un attrait singulier à cette éducation, qui était un secret entre nous et Jennie. Ma grand'mère comprenait enfin que miss Agar ne m'apprenait ni dessin ni musique, et qu'elle était devenue parfaitement inutile. Elle l'avait prévenue d'avoir à chercher une autre famille, et un beau jour miss

Agar partit pour Naples, enchantée de revoir le Vésuve et nullement désolée de quitter notre vilain pays. Son départ fit si peu de vide chez nous qu'on s'en aperçut à peine; mais j'éprouvai une certaine inquiétude quand Jennie me déclara qu'il lui devenait presque impossible de quitter ma bonne maman, qu'on n'avait pas encore trouvé de gouvernante, et que je ne pourrais plus aller à la messe le dimanche. Je ne tenais pas à la messe. Denise m'avait éloignée de la dévotion pour toujours. J'étais chrétienne, et Frumence faisait bien de me cacher son athéisme, j'en eusse été fort scandalisée; mais je ne me serais pas crue damnée pour manquer aux offices, et je sentais qu'il fallait y manquer plutôt que de négliger le soin de ma grand'mère.

Mais renoncer à mes entretiens du dimanche avec mon savant *ami*, c'était un chagrin véritable, et je me pris à regretter miss Agar.

Il me fallait pourtant de l'exercice, et dès que Jennie me vit un peu pâle, elle s'alarma et décida que je monterais à cheval pour manéger Zani dans la prairie, sous les yeux de Michel. Il y avait un autre cheval pour Michel, et il monta dessus pour mieux diriger mes leçons d'équitation. La prairie m'ennuya vite, et il me fut permis de galoper un peu avec mon écuyer sur le chemin du Revest, et puis plus loin, et puis un peu partout, et enfin, comme je n'avais plus de prétexte pour me dispenser de la messe, et que ma bonne maman y tenait toujours, je repris le sentier des Pommets et les entretiens du dimanche.

Tout allait bien, je ne m'ennuyais plus, la solitude ne m'était plus dangereuse, je prenais le goût de l'indépendance et de l'activité sans chercher trop avidement le but de ma vie et l'emploi de mes forces. Frumence formait mon esprit et dirigeait mes pensées avec beaucoup d'intelligence et de délicatesse. Il n'était pas resté longtemps sans s'apercevoir que j'avais un peu *posé* devant lui, que je n'étais pas si troublée et si intéressante qu'il l'avait cru d'abord. Il me trouvait facile à guérir, et, son optimisme aidant, il me rêvait un avenir de raison et de bonheur. J'entrais dans ma dix-huitième année, et il n'y avait pas encore eu de tempête dans mon cerveau. Un incident fortuit souleva l'ouragan, et par la main même du sage Frumence.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LES

SOURCES DU NIL

ET

LES DERNIÈRES EXPLORATIONS DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Journal of the discovery of the source of the Nile, by John Hanning Speke; 1 vol. in-8°. William Blackwood and sons, London.

De tous les grands cours d'eau qui fertilisent la terre, il en est peu qui aient plus que le Nil attiré l'attention des hommes. S'il n'est pas le premier par le volume des eaux qu'il entraîne à la mer, il est au moins le plus remarquable de tous par les phénomènes variés qu'il présente et les services signalés qu'il rend. C'est lui qui a créé le sol du pays qu'il arrose, et qui a conquis sur la Méditerranée le riche et magnifique éventail qu'on appelle le Delta. En d'autres termes, l'Égypte, c'est le Nil. Le désert commence sur ses deux rives à la ligne que ses eaux ne peuvent atteindre : il fertilise tout ce qu'il touche, et le sable qu'il baigne devient un humus excellent. Les débordemens des autres fleuves sont le plus souvent de véritables catastrophes pour les pays qu'ils parcourent; ceux du Nil sont un bienfait sur lequel repose l'existence même de tout un peuple. Aussi toutes les générations qui se sont succédé sur ses bords avant l'ère chrétienne lui ont-elles voué un culte comme à une divinité versant ses dons inépuisables à ses adorateurs. Fleuve solitaire, il franchit en Égypte un espace de 2,450 kilomètres sans voir ses flots

se grossir, soit par le plus petit affluent, soit par la plus légère ondée, comme s'il dédaignait le concours des eaux étrangères. Son importance, déjà si grande, prendra dans l'avenir des proportions plus vastes encore, lorsque les efforts combinés du commerce et de la science l'auront rendu navigable de sa source à son embouchure, car le Nil est la seule artère qui puisse unir, au travers de régions habitées, les peuples occidentaux avec ceux de l'Afrique intertropicale.

Or ce fleuve étrange a caché jusqu'à ce jour son origine. On la lui demande en vain depuis deux mille ans. Au commencement du second siècle de notre ère, l'astronome et géographe Ptolémée la plaçait déjà dans les montagnes de la Lune (1). Jamais cette recherche n'a été complétement abandonnée, toutefois ce n'est que depuis un demi-siècle que l'on a fait de persévérans efforts pour résoudre ce problème géographique. De nombreux voyageurs, encouragés et soutenus par des corps savans ou par la munificence de divers souverains, parmi lesquels figure l'ancien vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali, ont essayé sérieusement de remonter le fleuve jusqu'à sa source; mais cette source semblait s'éloigner à mesure qu'ils avançaient. Si un de ses principaux affluens, le *Bahr-el-Azrek* ou Nil-Bleu, avait révélé tous ses secrets, l'origine du fleuve principal, le *Bahr-el-Abiad* ou Nil-Blanc, restait toujours enveloppée du même mystère. Les explorateurs n'ont cependant manqué ni de courage ni de hardiesse. En 1841, M. d'Arnaud remonta le fleuve jusqu'au 4° 15′ de latitude nord, non sans avoir eu à vaincre bien des difficultés et à supporter de grandes fatigues. Après lui, un Sarde, M. Brun-Rollet, vice-consul à Khartoum, a exploré les rives du *Bahr-el-Misselab*, qu'il avait pris pour le vrai Nil, bien qu'il n'en soit pas même un des affluens les plus considérables. En 1854, le révérend père Knoblecher, de la mission autrichienne de Gondokoro, atteignit le 3° 40′ de la même latitude nord, et apprit des naturels de la tribu de Bari, qui occupe les deux rives du fleuve sur un espace assez étendu, que s'il marchait encore « une lune tout entière, » il arriverait à un point où le fleuve se partage en plusieurs branches et perd considérablement de sa profondeur. Ces renseignemens n'étaient rien moins qu'exacts; mais l'on comprend que le révérend père, en les recevant, ait cru devoir revenir sur ses pas. L'expédition égyptienne,

(1) Voici ce fameux passage de Ptolémée auquel tant d'écrivains ont fait allusion et dont la vérité dans ce qu'il a d'essentiel vient de recevoir une si remarquable sanction par la découverte du capitaine Speke : Τοῦτον μὲν οὖν τὸν βαρβαρικὸν κόλπον περιοικοῦσιν Αἰθίοπες ἀνθρωποφάγοι, ὧν ἀπὸ δυσμῶν διήκει τὸ τῆς Σελήνης ὄρος, ἀφ' οὗ ὑποδέχονται τὰς χιόνας αἱ τοῦ Νείλου λίμναι. — « C'est autour de ce golfe barbare que demeurent les Éthiopiens anthropophages, à l'ouest desquels se trouve la montagne de la Lune, de laquelle les lacs du Nil reçoivent les neiges. » — *Claudii Ptolomæi Geographiæ* lib. IV, cap. IX, § 3.

préparée dans les conditions les plus favorables pour triompher de tous les obstacles, ne put remonter plus haut que le 3° 22′ de la même latitude, à la distance de soixante-quinze lieues environ de la sortie du Nil du lac Nyanza. Arrêtée par de nombreux rapides et toujours en présence du même volume d'eau, découragée par la perspective d'un voyage dont elle n'entrevoyait pas la fin, elle rentra en Égypte sans avoir atteint le but essentiel de sa mission.

Ces insuccès répétés ne furent pas néanmoins sans profit pour la science; on comprit que les sources du Nil devaient se trouver sous l'équateur et même encore plus au sud, et qu'il serait plus facile de les découvrir en partant de la côte orientale de l'Afrique et en avançant en droite ligne vers l'ouest qu'en se dirigeant du nord au sud, comme c'était l'habitude des explorateurs. Ces déductions conjecturales reçurent un commencement de sanction par la découverte que firent des missionnaires allemands que la société des missions de l'église anglicane avait placés dans le Zanguebar et dont la station était près de Mombaze, port de mer sur l'Océan-Indien. Désireux de contribuer, autant que leurs travaux évangéliques le leur permettaient, aux progrès de la géographie, et avec l'arrière-pensée qu'ils pourraient bien être les heureux mortels qui révéleraient au monde savant le mystère de la naissance du fleuve égyptien, ils firent d'abord plusieurs essais d'exploration, pénétrant avec précaution, mais toujours plus avant, dans l'intérieur des terres. Ils se séparèrent ensuite pour embrasser dans leurs recherches une plus vaste étendue de pays. C'est ainsi qu'ils purent étudier les deux contrées de l'Oukambani et de l'Ousambara, la première au nord-ouest, la seconde au midi de Mombaze, et l'une et l'autre situées entre l'équateur et le 5e degré de latitude sud. En 1848, l'un d'eux, M. Rebmann, traversa ce dernier pays, atteignit les monts du Taïta, s'avança jusque dans la partie la plus élevée d'une autre région, le Tagga, et aperçut de là, à une distance de 50 à 60 kilomètres, le Kilimandjaro, dont la cime était couverte de neige. L'année d'après, son collègue, le docteur Krapf, étendit la ligne d'opération, à travers beaucoup d'obstacles et de périls, jusqu'à la distance de 6 à 700 kilomètres, et découvrit au nord-ouest de l'Oukambani, sous le premier degré de latitude sud, et à près de 300 kilomètres de la côte, le Kénia, autre montagne à tête blanchie, dans le voisinage de laquelle se trouve un volcan. La maladie ayant forcé ce courageux missionnaire de retourner dans son pays, il fut remplacé par le docteur Erhardt, qui suivit avec intelligence et résolution les traces de son prédécesseur. Pour apprendre la langue des peuples au milieu desquels il devait exercer son ministère, il se rendit à Tonga, petite ville maritime sur l'Océan-Indien, et point de repère de plusieurs

caravanes qui pénètrent dans l'intérieur. Pendant les six mois qu'il y passa, il put se mettre en rapport avec une multitude de marchands nègres et arabes, et recueillit de leur bouche de précieux renseignemens sur la zone intertropicale qu'il désirait connaître. Ainsi préparé, il continua les fructueux travaux géographiques de la mission, fit plusieurs voyages et seconda avec zèle et habileté son collègue Rebmann. Après avoir recueilli une ample moisson de matériaux, ils dressèrent en commun une carte de cette partie de l'Afrique orientale qui se trouve entre la côte et le 21e degré de longitude est et s'étend depuis le 7e degré de latitude nord jusqu'au 15e degré de latitude sud. Sur cette carte figurait non-seulement le champ de leurs propres investigations et de celles du docteur Krapf, mais le plan des contrées sur lesquelles ils croyaient avoir obtenu les renseignemens les plus exacts. Ils y avaient placé à l'ouest de l'Unyamuezi une étendue d'eau qui n'embrassait pas moins de 14 degrés du nord au sud, une véritable mer méditerranée de trente à quarante mille lieues carrées, se terminant au midi par une pointe fortement inclinée vers l'est (1).

La publication de cette carte et des récits des explorateurs excita au plus haut point l'intérêt des géographes : ceux-ci comprirent qu'il y avait dans ces documens des résultats positifs et incontestables, des faits d'observation désormais acquis à la science; néanmoins le nombre fut petit de ceux qui accueillirent sans réserve l'existence de cette mer intérieure. Les affirmations des pieux missionnaires ne purent ébranler la foi dans cette tradition qui, propagée par Ptolémée, admettait plusieurs lacs distincts encadrés dans le réseau des montagnes de la Lune. Ici, comme dans d'autres sphères, la tradition est restée maîtresse du terrain, et personne ne le lui contestera plus, car les faits sont venus lui assurer un complet triomphe.

Il est probable que c'est au sens élastique du mot *nyanza* ou *nyassa* qu'on doit attribuer l'erreur où sont tombés les voyageurs allemands. Dans les dialectes de l'Afrique orientale, ce mot s'applique à une étendue d'eau quelconque, mer, lac, étang, détroit, golfe et même rivière : de là l'incertitude qui s'attache aux renseignemens des naturels sur toute espèce d'amas d'eau. Aux questions que les missionnaires leur posaient sur les lacs, les uns auront répondu en montrant le nord-ouest, d'autres le soleil couchant, d'autres le sud-ouest, et de ces indices les voyageurs auront conclu que le mot *nyanza* désignait cette immense étendue. Ce qui vient à l'appui de nos conjectures, c'est que si l'on réunit tous les lacs subéquatoriaux, en leur conservant leurs places respectives, l'on re-

(1) Voyez, sur les explorations dans l'Afrique équatoriale, la *Revue* du 15 octobre 1856.

trouvera la même étendue et à peu près la même forme que les missionnaires allemands ont données à leur mer méditerranée. Dans les sciences d'observation, les tâtonnemens sont inévitables. La carte de MM. Rebmann et Erhardt laisse sans doute beaucoup à désirer; mais que d'utiles renseignemens ne renferme-t-elle pas! Elle pose de précieux jalons sur la route des explorateurs à venir; elle soulève d'importantes questions dont le progrès de la science doit amener la solution. Quelle est la position, quelle est l'étendue de ces alpes africaines, de ces monts Kénia et Kilimandjaro, dont les missionnaires ont constaté l'existence, mais qu'ils n'ont pu étudier de près? Se rattachent-ils à une chaîne plus considérable? Ont-ils des ramifications dans l'intérieur du pays? Ne seraient-ils point une des branches de ces montagnes de la Lune qui alimentent les réservoirs où le Nil prend sa source?

I.

C'est pour résoudre ces questions et toutes celles qui en découlent que la Société de géographie de Londres prit la résolution d'envoyer dans l'Afrique orientale une mission scientifique qui pénétrerait dans la région des lacs pour en étudier les caractères généraux, déterminer la position des montagnes, leurs ramifications, leur altitude, et s'assurer si celles qui ont été découvertes sont couronnées de neiges éternelles. Elle devait prendre les meilleures mesures possibles pour donner la configuration des lacs, leur étendue, leur profondeur et leur élévation au-dessus du niveau de la mer, sans oublier les nombreuses questions que l'ethnographie pose aux voyageurs. Elle avait enfin pour principal objet de ses recherches la découverte des sources du Nil. Une telle mission exigeait des hommes d'une grande énergie, d'un coup d'œil rapide, unissant une prudence consommée à une grande force de volonté, sachant résister ou céder à propos, obéir aux coutumes ou les braver, des hommes d'intelligence, aguerris aux périls et aux fatigues des voyages dans les régions tropicales. La société trouva ces hommes dans les capitaines Burton et Speke, officiers de l'armée des Indes. Le premier était déjà célèbre par des voyages d'une extrême hardiesse en Arabie et surtout aux sanctuaires sacrés de l'islam, et le second s'était fait remarquer par son courage, son sang-froid et son habileté dans les grandes chasses de l'Inde.

Leur début ne fut pas heureux. Ils avaient formé le projet de partir de Berbera, ville africaine située sur le golfe d'Aden, et de pénétrer, par le pays des Saumalis et des Gallas, dans ces régions centrales qu'ils devaient explorer pour redescendre ensuite jusqu'à Zanzibar. L'on comprend que ce projet se soit présenté le premier à

leur esprit. Puisqu'ils voulaient attaquer l'Afrique par la côte orientale, pourquoi ne pas le faire par le point le plus rapproché de la ville d'Aden, où ils s'étaient donné rendez-vous? Comme ils devaient nécessairement aller à Zanzibar, ils faisaient le voyage par terre au lieu de le faire par mer, en courant la chance de rencontrer sur leur route les fameuses sources dont la découverte était le but essentiel de leur mission. Ce projet n'avait qu'un défaut, c'était de ne point tenir compte du caractère et des habitudes des peuples qu'ils allaient rencontrer sur leur passage; or c'est là précisément une condition essentielle du succès pour l'explorateur appelé à parcourir des contrées étrangères à toute espèce de civilisation.

L'Afrique orientale est habitée par trois classes de nègres dont les mœurs particulières présentent des différences tranchées. La première renferme les peuples agricoles, qui demeurent dans des villages solidement construits et palissadés et qui ont des habitudes sédentaires. Ils sont querelleurs, rapaces, toujours prêts à guerroyer entre eux sans se faire beaucoup de mal, mais ils montrent des dispositions pacifiques envers les étrangers. Ils sont répandus au sud de l'équateur entre la mer et la région des grands lacs. Chez eux, le type nègre a été visiblement altéré par un mélange de sang indien; c'est à ce fait que l'on attribue les qualités qui les distinguent de leurs congénères. La seconde classe se compose des tribus moitié nomades, moitié agricoles. Le travail des champs est confié aux femmes; les hommes se réservent la conduite des troupeaux. Leur caractère est changeant comme leur genre de vie : il faut que le voyageur connaisse les momens où il peut avec quelque espoir de succès s'aventurer au milieu d'eux. La troisième comprend les peuples exclusivement nomades. Ceux-ci sont méfians, belliqueux, sanguinaires, redoutables à leurs voisins et ennemis des étrangers. Les voyageurs ne peuvent pénétrer dans leur pays qu'avec des forces imposantes, à moins d'avoir obtenu de leurs chefs l'assurance d'une protection efficace. Or les contrées que les capitaines Burton et Speke devaient traverser pour réaliser leur plan sont habitées par des nomades de la pire espèce. Ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir, car à peine avaient-ils fait quelques étapes que leur camp fut attaqué et pillé par les Saumalis. Un des leurs, le capitaine Hern, perdit la vie en se défendant; Burton fut blessé, et Speke resta au pouvoir des naturels. Il n'y aurait pas eu d'espoir de salut pour les deux officiers et leur suite, si ce malheur leur fût arrivé dans l'intérieur des terres; mais ils n'étaient encore qu'à une faible distance des côtes. Burton put se retirer et se rendre à Aden, où il se remit de sa blessure, et fut rejoint par Speke, qui avait réussi à s'échapper des mains de ses ennemis.

Ce sanglant échec ne leur avait pas ouvert les yeux sur les dan-

gers d'aborder l'Afrique par ce côté inhospitalier. Ils méditaient une nouvelle expédition dans laquelle ils se proposaient de prendre leur revanche, lorsqu'ils reçurent de la société dont ils étaient les mandataires l'ordre de se rendre à Zanzibar pour en faire leur point de départ et leur centre d'opération, cette ville offrant plus de ressources que tout autre point du littoral pour mener à bonne fin l'entreprise. Ils partirent immédiatement, le 2 décembre 1856, et en dix-huit jours furent transportés à Zanzibar. Ils y restèrent six semaines, qu'ils employèrent à faire des excursions préparatoires le long des côtes, et à prendre tous les renseignemens possibles soit auprès des marchands arabes, soit auprès des nègres fugitifs, esclaves ou libres, que cette ville renferme en nombre considérable. Ils se rendirent aussi au siége de la mission anglicane, où le révérend Rebmann n'épargna rien pour leur donner sur le pays et sur ses habitans toutes les informations utiles. De tout ce qu'ils avaient pu voir, lire et entendre, ils conclurent que cette partie de l'Afrique qu'ils devaient explorer était attaquée de trois points différens par le commerce au moyen de caravanes assez nombreuses pour pouvoir au besoin livrer un combat aux naturels qui tenteraient de les attaquer. La première tête de ligne est à Tonga, ville maritime située sous le 5° 25′ de latitude sud. Les caravanes qui en partent se dirigent vers le nord-ouest, traversent l'Ousambara, laissent à leur gauche le Robeho, qui a près de six mille pieds d'altitude, à leur droite, mais plus au nord, les monts Kilimandjaro, et, faisant une percée au travers des redoutables tribus du Masaï (1), arrivent à Ururi, sur les bords du lac d'Ukéréwé, point de repère des marchands d'ivoire de ces contrées. La seconde tête de ligne est à Bagamoyo, à l'opposite de Zanzibar. Les caravanes qui partent de ce point font d'abord un coude vers le midi, puis remontent vers le nord, s'arrêtent à Kaseh, centre commercial de l'Unyamuesi, pour se diriger ensuite en droite ligne à l'ouest jusqu'à Ujiji, sur le lac du même nom, autrement appelé Tanganika. Le troisième point est à Quiloa, port de mer sous le 9e degré de latitude sud. Les marchands qui l'habitent se rendent aussi à Kaseh, non sans faire de nombreux zigzags, sans doute pour éviter les tribus suspectes.

Se trouvant assez riche d'informations, le capitaine Burton, accompagné de son ami, inaugura sa mission par un voyage dans l'Ousambara avec le désir de pousser une reconnaissance jusqu'aux pics du Kilimandjaro, qu'il était chargé d'étudier. Ils partirent de

(1) On appelle de ce nom une vaste contrée inexplorée, et jusqu'à ce jour inaccessible aux voyageurs, qui s'étend de la chaîne des montagnes qui bornent à l'ouest le Zanguebar jusqu'aux régions des lacs parcourues par le capitaine Speke. C'est la raison qui l'a obligé de faire un circuit considérable vers le sud pour atteindre ces régions.

Pangani, remontèrent la rivière du même nom pendant quatre jours, la quittèrent pour faire l'ascension du Rongway, qui a deux mille pieds d'altitude. Ce pic est le premier gradin d'un plateau fort élevé sur lequel est assis l'Ousambara. Après trois jours de marche dans les montagnes, ils retrouvèrent le Pangani, qui n'était alors qu'un torrent. Le capitaine Speke, en ayant goûté l'eau, reconnut la saveur de la neige fondue. Ils continuèrent leur chemin en montant toujours et arrivèrent à Fonga, résidence du sultan de la contrée. Les voyageurs auraient bien voulu poursuivre leur marche vers le nord-ouest, traverser le Paré, franchir le Tagga pour atteindre le Kilimandjaro; mais on leur dit que, pour faire cette exploration, il leur faudrait une escorte de cent hommes pourvus d'armes à feu, ce qui leur occasionnerait une dépense de 350 francs par jour. N'étant pas en mesure d'y pourvoir, ils revinrent sur leurs pas, et après une excursion d'une vingtaine de jours ils rentrèrent à Pangani, où la fièvre les surprit l'un et l'autre, leur faisant ainsi payer un premier tribut au climat.

Revenus encore malades à Zanzibar, ils durent y rester trois mois pour se remettre entièrement de la secousse que leur santé avait reçue. Ils avaient besoin de recouvrer toute leur vigueur, car ils étaient décidés à faire un sérieux effort pour franchir la distance qui sépare l'Océan-Indien de l'immense nappe d'eau d'Ukéréwé, regardée comme le point extrême des plus grandes lignes parcourues par le commerce arabe. Leurs préparatifs achevés, ils partirent le 26 juin 1857 avec une suite de quatre-vingts personnes. Ils mirent cinq mois à faire le trajet de la côte à Kaseh, marché considérable de l'Unyamuesi, situé sous le 5e degré de latitude sud et le 30° 36′ de longitude est. Après s'y être reposés quelques jours, ils reprirent leur route vers l'ouest en suivant la même latitude, et arrivèrent le 3 mars 1858 sur les bords de ce fameux lac que les Arabes appellent le lac d'Ujiji, et les naturels Tanganika. Il occupe un vaste bassin formé par une dépression du sol. Il s'étend du nord au sud et a la forme d'une poire allongée; son élévation au-dessus du niveau de la mer est de dix-huit cents pieds. Une chaîne de montagnes, dont l'altitude varie de cinq à six mille pieds, en entoure l'extrémité nord. La moyenne de sa largeur peut être de 45 kilomètres, et sa longueur de près de 500. Le 27e degré de longitude est le partage en deux parties égales. Ses rives, découpées de la façon la plus pittoresque, offrent d'excellens ports. Les collines qui se dressent en amphithéâtre tout autour sont couronnées d'épaisses forêts. Une multitude de petites îles très rapprochées du rivage lui forment comme une guirlande de bouquets verts dessinés sur un fond bleu. Ces îles, ainsi que la terre ferme, ont une population qui peut au besoin fournir à l'émigration, et chez laquelle les marchands

arabes achètent des enfans pour les élever dans l'esclavage et les revendre sur la côte.

N'ayant pu se procurer d'embarcations d'une force suffisante pour affronter les périls d'une navigation dans la partie sud, de beaucoup la plus étendue et la plus orageuse, les voyageurs se bornèrent à explorer la partie septentrionale, la plus importante d'ailleurs pour la solution du problème qui leur avait été confié. Ils la traversèrent plusieurs fois, y firent de nombreuses excursions, en longèrent les côtes, ne négligèrent rien pour en avoir la configuration et tracer la topographie de l'ensemble du bassin, bien que leurs pénibles travaux fussent souvent arrêtés par des pluies torrentielles. Ce lac ne reçoit les eaux que de deux rivières, qui méritent d'être signalées, le Marungu au midi et le Malagarazi à l'est, mais les explorateurs demeurèrent convaincus qu'aucun cours d'eau n'en sort, et que le Tanganika n'est pas le réservoir où le Nil prend naissance. Les montagnes qui lui servent de rempart au nord le prouvent assez clairement, ainsi que le niveau du lac, qui est inférieur à celui du plateau dans lequel il est enclavé.

Ils mirent deux mois et douze jours, en comptant les repos forcés que la pluie leur imposait, à faire ce travail d'exploration, naviguant dans des canots découverts qu'un coup de vent pouvait faire chavirer. Après avoir été trempés par la pluie ou brûlés par un soleil vertical, ils n'avaient souvent pour lit qu'une terre humide sous une abondante rosée. La santé de fer des deux officiers indiens ne put résister à un tel régime. Ils tombèrent successivement malades, et ne purent se remettre de tant de fatigues qu'à Kaseh, où ils furent de retour vers la fin de juin. Leur mission n'était qu'imparfaitement remplie. Ils avaient bien découvert un des grands lacs des régions subéquatoriales, mais ce n'était pas celui qui donne naissance au Nil, et dans tous les cas ce n'était pas celui d'Ukéréwé, sur les bords duquel viennent s'arrêter les caravanes qui partent de Tanga. Ce lac, au dire de leur hôte, le marchand arabe Shay, qui avait beaucoup voyagé dans ces contrées, se trouvait au nord de Kaseh. Ils voulurent s'en assurer : une petite caravane fut organisée, car celle qu'ils avaient formée à Zanzibar s'était dispersée longtemps avant leur arrivée à Ujiji. Leurs trente ânes étaient morts, leurs porteurs avaient pris la fuite, leur bagage était en partie perdu, et leur escorte, qui se cachait dans les jungles à la première apparence de danger, avait été renvoyée. Il ne leur était resté que trois serviteurs fidèles. La santé de Burton ne lui permit pas de se remettre en route; elle avait été plus sérieusement compromise que celle de son compagnon. Sans doute, s'il eût prévu les beaux résultats que Speke allait obtenir, il aurait fait un plus grand effort pour

l'accompagner, ou plutôt pour diriger le voyage, car c'est lui qui était le chef de l'expédition?

Le capitaine Speke partit donc seul le 9 juillet 1858. Le chemin qu'il devait suivre servait d'embranchement entre Kaseh et Ururi, cet entrepôt d'ivoire dont nous avons parlé plus haut : aussi rencontra-t-il sur sa route plusieurs caravanes, dont deux étaient chargées de dents d'éléphant. Rien de plus varié, de plus accidenté et quelquefois de plus riche que le pays qu'il parcourut. Il produit en abondance tout ce qui peut contribuer au bien-être physique de l'homme. Sa faune, comme sa flore, présente de magnifiques espèces. Le capitaine traversa douze districts, rencontra dans celui de Salawé des piliers de granit dont l'un était plus élevé que la colonne de Pompée à Alexandrie : on l'apercevait à une distance de 12 kilomètres; dans un autre, il vit des mines de fer en pleine exploitation. Après vingt-cinq jours de marche, il atteignit, à son indicible joie, le lac d'Ukéréwé, qu'il baptisa, en fidèle sujet anglais, du nom de Victoria.

La science venait de remporter une grande victoire, car ce lac qu'il avait devant lui, et qu'il contemplait avec ravissement du haut d'une colline, était bien le lac de Ptolémée. Ces eaux, qui semblaient dormir à ses pieds avec un léger murmure, étaient bien celles qui avaient créé l'Égypte et la maintenaient au rang des nations. Quel eût été son bonheur de pouvoir explorer ce lac dans tous les sens et chercher le déversoir qu'il entrevoyait au nord, et d'où s'échappent en bouillonnant les eaux du Nil! Avec quelle jouissance il aurait navigué sur cette surface liquide, qui avait à ce moment l'apparence d'un miroir immense, où venait se reproduire le magnifique azur des cieux, et visité ces îles, qui semblaient autant de bouquets qu'une main invisible avait mis dans l'eau pour leur conserver leur fraîcheur éternelle! L'île d'Ukérewé, qui a donné son nom au lac, l'aurait tout particulièrement attiré; mais il ne put se procurer aucune embarcation, et, bien qu'il eût été reçu avec politesse par les chefs des districts ou des villages riverains, il ne tarda point à s'apercevoir que sa présence inspirait de l'inquiétude. Ces naturels ne pouvaient comprendre les motifs qui le portaient à leur adresser tant de questions sur le lac. Ils virent dans cette circonstance quelque chose de mystérieux ; ils craignirent qu'il n'eût l'intention d'exercer sur ces eaux une action malfaisante, magique, de les boire peut-être, comme on l'en accusa plus tard. Aussi l'un des chefs lui donna-t-il à entendre qu'il ferait mieux de s'en retourner pour ne plus revenir. Ce ne fut pourtant pas cette invitation qui le détermina à quitter ces rivages, mais bien l'épuisement de ses ressources. Il rentra à Kaseh, où il trouva

le capitaine Burton parfaitement rétabli. Les deux voyageurs prirent congé de leurs hôtes et se dirigèrent sur Zanzibar, où ils arrivèrent sains et saufs. C'est là qu'ils apprirent la mort de leur excellent ami le colonel Hammerton, consul anglais; toutefois ils reçurent le plus cordial accueil de M. Ladislas Cochet, le consul français. Au mois de mars 1859, ils s'embarquèrent pour retourner dans leur pays, où ils arrivèrent deux mois après, et firent connaître au monde savant leurs découvertes, pour lesquelles la Société de géographie de Paris leur décerna sa grande médaille d'or.

Les données de la science géographique ne s'obtiennent point par de simples déductions; il y faut le concours et l'appui de l'expérience. Sans doute un pas immense avait été fait vers la solution du problème par la découverte des lacs Tanganika et Victoria, mais la principale inconnue restait encore à dégager. Il fallait prouver en témoin oculaire que le Nil sort de ce dernier lac. Le capitaine Speke voulut avoir l'honneur de cette découverte : il résolut d'entreprendre un troisième voyage. Il n'y avait qu'un moyen de mettre fin à toute espèce de doute, c'était de faire le tour du lac. Tel fut le but de son entreprise, pour laquelle il s'adjoignit un de ses amis, le capitaine Grant, officier comme lui dans l'armée des Indes.

La Société royale de géographie de Londres approuva le plan qu'il lui soumit de gagner de nouveau les régions équatoriales de l'Afrique par la côte du Zanguebar, de prendre Kaseh comme centre d'opération et de se diriger ensuite vers le nord-ouest en pénétrant dans ces contrées qui font cercle autour du lac Victoria. Il était tellement sûr de trouver le Nil débouchant du côté nord de ce lac, qu'il s'entendit avec un marchand d'ivoire nommé Petherick, qui parcourait dans l'intérêt de son commerce les pays arrosés par le Nil-Blanc, et qui se trouvait momentanément à Londres, pour qu'il tînt à sa disposition des bateaux à Gondokoro. Petherick devait en outre envoyer à la rencontre du capitaine quelques-uns des nombreux facteurs dont il se sert pour recueillir les dents d'éléphant. Ces hommes remonteraient le Nil jusqu'à la hauteur de l'Asua, son premier affluent, et y attendraient M. Speke pour le conduire au comptoir du négociant.

Le capitaine Speke demanda 5,000 livres sterling à la Société de géographie pour faire ce voyage. Cette somme parut trop forte, on ne lui en alloua que la moitié. Bien que 2,500 livres fussent insuffisantes pour une semblable expédition, il les accepta néanmoins, tant était vif son désir d'achever ses découvertes. Le bureau indien lui fournit une abondante provision de poudre de chasse. Un membre du conseil privé, sir George Clerk, lui fit obtenir un don considérable d'articles d'horlogerie, destinés à être offerts aux chefs arabes qui

l'avaient favorisé dans sa précédente expédition et qui pouvaient lui être encore d'un grand secours. Enfin le gouvernement lui assura le passage gratuit sur un vaisseau de l'état. Le capitaine Speke aurait voulu prendre la route la plus courte et passer par la Mer-Rouge, mais le commissaire anglais de la ville d'Aden lui fit savoir qu'il ne pourrait mettre aucun vaisseau à sa disposition à cause de la guerre de Chine. Il lui fallut donc prendre la voie du Cap de Bonne-Espérance. Parti de Londres le 27 avril 1860, il arriva à la ville du Cap le 4 juillet. Sir George Grey, gouverneur de la colonie, prit le plus vif intérêt à son entreprise. Sur sa demande, le gouvernement colonial vota au capitaine un don de 300 livres sterling, et le commandant militaire lui accorda un peloton de fusiliers hottentots pour l'accompagner dans son voyage.

Le 16 juillet, le capitaine et son ami quittèrent le Cap sur un vaisseau croiseur que l'amiral avait mis à leur disposition. Le 17 août, ils arrivèrent à Zanzibar, où ils apprirent que le consul de Hambourg, le docteur Roscher, avait fait l'année précédente un voyage d'exploration dans l'intérieur et avait pénétré sans obstacle jusqu'au lac Nyamesi ou des Étoiles, que traversent les 11e et 12e degrés de latitude sud ainsi que le 32e degré de longitude est. On pense qu'il n'est séparé du lac Shirwa, que le docteur Livingston a découvert en 1859, que par une langue de terre de sept kilomètres de large. En traversant à son retour l'Uhiyow, le docteur Roscher avait été massacré par quelques indigènes. Le baron de Decken organisait une expédition pour aller à la recherche de la dépouille de son infortuné compatriote, tout en faisant servir ce triste voyage aux intérêts de la science.

Cette affligeante nouvelle ne découragea pas le capitaine Speke; il s'occupa sans délai de faire ses préparatifs de voyage. Zanzibar est une ville qui offre sous ce rapport de précieuses ressources. Placée sous la domination des Arabes et gouvernée par un sultan, elle compte l'esclavage parmi ses institutions. Les trafiquans des pays subtropicaux de l'Afrique orientale y amènent leur marchandise humaine. Les esclaves sont vendus à l'encan; on en exporte une partie, les autres sont disséminés dans les familles musulmanes de l'île. Il arrive assez souvent que ces derniers obtiennent leur liberté, soit à la mort de leurs maîtres, soit pour leur avoir rendu des services signalés. Quelques-uns de ces affranchis se font marchands d'esclaves à leur tour; mais la plupart deviennent hommes de peine, ou prennent du service dans la marine. De là une population considérable de nègres appelés *wanguana* ou hommes libres, qui conservent les coutumes et les superstitions de leurs pays respectifs, ainsi que la connaissance de leur langue maternelle, bien qu'ils

parlent celle de la côte. Ils ne diffèrent de leurs compatriotes que par une plus grande connaissance du monde, plus de savoir-faire, plus de ruse et quelquefois plus de corruption. Le capitaine prit à son service quatre-vingt-onze hommes de cette catégorie, savoir soixante-neuf à Zanzibar et vingt-deux dans d'autres localités. Ils reçurent le jour de leur engagement une année de leurs gages, et devaient en recevoir autant à l'expiration du voyage. Ces engagés, avec le peloton de Hottentots et un chef arabe, formaient un personnel de cent huit individus (1). Outre ces *wanguana*, il avait loué une compagnie de cent et un *pagazis* ou portefaix qui ne devaient le servir que jusqu'à Kaseh. Les marchandises qu'il emportait en tout genre, mais surtout en cotonnades, habillemens, bijouterie en cuivre, horlogerie, verroterie, etc., formaient cent cinquante-six ballots, qu'il divisa en deux parties, sans compter les armes, les munitions, les instrumens de physique, les vêtemens, le linge, les tentes, les provisions. On ne doit donc pas s'étonner du nombre des hommes engagés. Il lui en aurait fallu bien davantage, s'il n'avait pas chargé un marchand arabe de lui transporter près de la moitié de ses ballots jusqu'à Kaseh.

II.

C'est le 2 octobre 1860 que le capitaine Speke se mettait en route à la tête de sa caravane, dont l'aspect était tout à la fois original et imposant. La marche s'ouvrait par un conducteur porte-drapeau, avec sa charge sur le dos. Il était suivi des *pagazis* armés de leur arc et de leurs flèches, et portant leurs fardeaux fixés aux deux extrémités d'un levier placé sur leurs épaules. Puis venaient les *wanguana*, la carabine en main, et chargés de différens objets de campement. Ceux-ci précédaient les fusiliers hottentots, conduisant douze mulets sur lesquels on avait mis les caisses de munition. Le capitaine et son ami, avec une compagnie que le sultan de Zanzibar leur avait donnée pour leur servir d'escorte jusqu'à la frontière occidentale de l'Uzaramo, fermaient la marche. Quelques femmes, vingt-deux chèvres, trois ânes et les écloppés composaient l'arrière-garde.

(1) Ce que devint cette troupe de cent huit hommes, il faut le dire tout de suite. Ils avaient juré une fidélité inviolable au capitaine Speke, s'engageant à le suivre partout où il irait, à lui être soumis en toutes choses. Eh bien! cinquante-huit l'abandonnèrent dès le lendemain même du départ de l'expédition, et les autres dans le cours du voyage. Ces derniers lui emportèrent vingt-quatre fusils, ainsi que la presque totalité des objets qui leur avaient été confiés; quinze furent renvoyés, huit furent relevés de leur engagement, quatre laissés en différens endroits pour cause de maladie, trois moururent en route, deux furent assassinés, et dix-huit seulement arrivèrent avec le capitaine Speke en Égypte.

Les campemens présentaient chaque jour, à peu de chose près, le même aspect. Le chef arabe, aidé du factotum de la caravane, nommé Bombay, distribuait, à titre de ration, une quantité donnée de cotonnade, de celle surtout que les naturels appellent *mericani*, avec laquelle chaque homme pouvait se procurer ses provisions de bouche (1). Les Hottentots, plus experts dans l'art culinaire, préparaient le dîner de leurs maîtres et le leur, ou s'étendaient nonchalamment sur l'herbe pour se remettre de leurs fatigues. Les militaires devaient monter la garde autour du camp, mais le plus souvent ils jouaient ou fourbissaient leurs armes; d'autres gardaient les animaux au pâturage; le reste dressait les tentes, coupait des branches d'arbres pour se faire des abris ou pour palissader le camp, ce qu'on oubliait assez souvent de faire. Après le repas, et lorsque le soleil était couché, les danses commençaient, accompagnées de battemens de mains et du tintement des sonnettes que les danseurs s'attachaient aux jambes. Ils marquaient la mesure par une répétition rhythmique du même mot.

Le capitaine Speke, de son côté, ne restait pas oisif. Il calculait, avec l'aide de son ami, les distances parcourues, notait les accidens de terrain ainsi que les cours d'eau, écrivait les noms des villages et des districts, faisait en un mot la topographie du pays. Il déterminait la hauteur de la station au-dessus du niveau de la mer, marquait la longitude et la latitude, tenait un registre des variations du thermomètre, consultait l'udomètre et en fixait sur le papier les résultats, écrivait son journal, classait les échantillons de minéraux qu'il avait recueillis dans la journée, confiait à son herbier les plantes rares qu'il avait trouvées, et préparait, quand il avait pu s'en procurer, les peaux des animaux dont il désirait enrichir les musées de l'Angleterre. Quand la chaleur n'était pas trop forte, il photographiait la nature et les hommes; mais, ayant été obligé de renvoyer son appareil à la côte, il remplaça la photographie par des dessins à l'aquarelle que le capitaine Grant faisait avec beaucoup de talent. C'est ainsi qu'il a pu enrichir son journal de voyage de soixante et onze dessins fort bien exécutés. Les deux voyageurs dînaient à l'approche de la nuit, prenaient ensemble leur thé, fumaient leur pipe et se couchaient après.

La contrée qu'ils allaient parcourir, et en général la région subéquatoriale dont l'Unyamuesi est le centre, a la forme d'un plat renversé. C'est un vaste plateau dont l'élévation varie de deux à cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et autour duquel s'étend un réseau de montagnes, en guise de cordon ou de bourrelet, auquel

(1) Voici le prix de ces provisions dans l'Usagara. Il fallait donner deux mètres de *mericani* pour avoir seize rations de blé, autant pour trois volailles, vingt mètres pour une chèvre, le double pour une vache.

appartiennent les monts Robeho, et sans doute ceux de Kilimandjaro et de Kénia. La moyenne de ce cordon peut avoir six mille pieds d'élévation. Il est interrompu au nord, où le plateau descend graduellement de l'équateur jusqu'à la mer Méditerranée; mais à l'orient c'est au-dessous du cordon que le plateau s'abaisse subitement, et confond ses premières assises avec la terre d'alluvion dont est formée la plate-bande qui borde la mer. Ce doit être un magnifique spectacle que la vue à vol d'oiseau de ce vaste camp retranché d'où sort le Nil. C'est un enchevêtrement de hautes montagnes et de collines, de vallées et de plaines liquides, pour lesquelles un soleil vertical n'a que des rayons bienfaisans. Le capitaine Speke y a placé quatre lacs. Il nomme d'abord celui de Tanganika, dont nous connaissons la position et l'étendue. Au nord de ce lac, et dans les gorges mêmes des montagnes de la Lune, il en place un second, beaucoup plus petit, appelé Rusizi, sur lequel il n'a pu obtenir de renseignemens précis. Le Rusizi décharge le surplus de ses eaux dans le Tanganika. A une cinquantaine de lieues à l'est se trouve le Nyanza-Victoria, qui a la forme d'un triangle équilatéral dont chaque côté mesure 320 kilomètres de longueur. L'équateur en profile le côté nord, et sa pointe méridionale tombe au 3e degré de latitude sud. A l'angle nord-est se trouve un quatrième lac, le Baringo, qui communique avec le précédent par un large canal, et d'où le capitaine fait sortir le premier affluent du Nil, l'Asua. Ces lacs figurent sur la carte que M. Speke a publiée, ainsi que les ébauches d'un cinquième dont nous parlerons plus tard; il paraîtrait toutefois que ce ne sont pas les seuls que possède ce vaste plateau. Pour se rendre dans l'Unyamuesi par le chemin des caravanes, le voyageur a dû faire un coude au sud et laisser inexplorée toute la partie du plateau située entre l'équateur, le lac Victoria et la ligne qu'il a parcourue, c'est-à-dire un espace de cent lieues sur cent cinquante environ. D'après les informations qu'il a obtenues, cette section du plateau, appelée le Masaï, aurait à peu près le même caractère que l'autre. Les montagnes y seraient plus élevées, puisque le Kilimandjaro et le Kénia ont leurs cimes couvertes de neige. Elle renfermerait de plus des plaines salées.

Sur les côtes de l'Océan, la saison des pluies ne dure qu'une quarantaine de jours; dans le centre du continent, elle est beaucoup plus longue. Au 5e degré de latitude sud, la pluie ne cesse de tomber pendant les six mois où le soleil est au midi de l'équateur, et il paraît qu'il en est de même au 5e degré de latitude nord. Dans l'année 1861, pendant laquelle le capitaine Speke et son ami ont voyagé du 5e degré au 1er de latitude sud, il a plu 132 jours, dont 107 du mois d'octobre au mois d'avril, et en 1862, année de leur séjour sous la ligne, il a plu 233 jours. Les mois les moins humides

ont été ceux de notre hiver. Les vents subissent plus de variations que la pluie; cependant ils ont une tendance à souffler de l'est avec une légère déviation, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, en suivant les mouvemens du soleil. L'élévation du plateau, le réseau de montagnes qui le met à l'abri des vents brûlans des terres basses ou de la côte, les vastes bassins qu'il renferme y entretiennent une température fort supportable. Les oscillations du thermomètre centigrade se sont maintenues entre les 15e et 30e degrés. Le capitaine a toujours pu porter ses vêtemens de laine, et s'est constamment servi de ses couvertures la nuit.

La végétation, sous la zone qui embrasse 5 degrés de chaque côté de la ligne, est d'une extrême richesse. Il y a en effet peu de pays aussi favorisés que celui-là. Il est abondamment arrosé, et la chaleur, sans être trop forte, l'est assez pour donner à la terre une grande puissance de production. Il n'en est pas de même des contrées qui s'éloignent de cette zone au nord et au sud : elles perdent de leur fertilité dans les proportions de leur distance. Elles sont d'ailleurs soumises à des influences de climat bien différentes. L'année y est divisée en deux saisons, celle des pluies et celle d'une sécheresse souvent excessive, pendant laquelle l'indigène souffre parfois de la faim, car il n'entre pas dans sa nature indolente de penser à l'avenir. Le nègre, avec ses cheveux laineux et frisés, son nez épaté, ses grosses lèvres, sa bouche en saillie, son front déprimé, est le même dans ses traits généraux sous toutes les latitudes du continent africain (1). Les nègres fuient les grandes agglomérations; on ne rencontre aucune ville considérable dans l'Afrique orientale. La vie de village est pour eux la vie normale par excellence. Leur gouvernement est patriarcal. Ils ne reconnaissent que deux classes de supérieurs, les chefs de village et ceux de district, dont le pouvoir est absolu. Ces derniers sont assistés d'un conseil de vieillards qui remplissent en même temps les fonctions d'aides de camp pour transmettre leurs ordres aux autorités locales. Leurs décisions rencontrent peu d'opposition, car toute désobéissance est punie d'une amende. Les revenus de ce gouvernement primitif se composent d'un impôt en nature sur une boisson fermentée qu'on appelle *pombé*, d'une part dans les chasses d'éléphans, de lions, de rhinocéros et de léopards, et d'un droit perçu sur les marchands qui traversent le district. Ce droit s'appelle le *hongo;* c'est la volonté seule du chef qui en détermine la valeur : il le calcule sur l'importance qu'il se donne ou sur l'étendue de son district. A ces revenus, il faut ajouter les confiscations des biens des individus condamnés à

(1) Les Wahuma seuls, représentans d'une race supérieure dont nous parlerons plus loin, font exception à ces caractères spécifiques.

mort pour crime de sorcellerie, d'homicide ou de déprédations considérables. Les petits vols n'entraînent qu'une peine assez légère; le plus souvent on s'en tient à la restitution. Dans les pays où la polygamie existe, le mariage ne peut pas être une affaire bien sérieuse. Le nègre achète sa femme. Le prix en est débattu avec le père. Ce qu'il donne reçoit le singulier nom de « douaire. » Les liens peuvent être dissous. Si la femme n'est pas satisfaite de son mari, elle peut retourner chez son père, qui doit alors restituer le douaire au mari; si au contraire c'est celui-ci qui prend l'initiative de la séparation, il ne peut demander que la moitié, parce qu'une femme perd alors la moitié de sa valeur, comme tout objet que l'on vend de seconde main.

Cette race n'a aucune idée d'un Dieu personnel, origine de toutes choses et gouverneur moral des êtres intelligens. Elle croit à l'existence d'un monde invisible qui n'est que l'image exacte de celui-ci. Les esprits qui l'habitent dirigent les hommes et partagent toutes leurs passions. Ces esprits sont répandus partout, agissent sur tout et sur tous; ils transmettent leur action par tous les êtres animés ou inanimés avec lesquels les hommes sont en contact. C'est un panthéisme sous la forme la plus concrète possible. Au prêtre ou magicien appartient le droit d'interpréter la volonté des esprits et de créer par des passes magnétiques ou des attouchemens mystiques les médiums au travers desquels ils se manifestent. De là une multitude d'amulettes, de talismans, de baguettes enchantées que les nègres et surtout les chefs et les prêtres portent sur eux en guise de paratonnerre contre les foudres d'en haut. Aucune idée morale, aucun système de théodicée positive ne se rattache à ces formes superstitieuses. Le prêtre s'appelle *mganga*. Son influence est presque sans limite sur l'esprit du nègre, et il tient auprès des chefs la place que les confesseurs occupaient jadis auprès des rois. Rien d'important ne se fait sans son avis. Ces personnages, dont il ne faut jamais parler avec mépris ni paraître dédaigner la puissance, sont un fléau pour les voyageurs. S'il leur plaît de les tenir éloignés du pays, ils n'ont qu'à pronostiquer à leur approche toute sorte de calamités, et chacun de croire à leurs paroles et d'agir en conséquence. Le principal instrument dont ces *mganga* se servent pour exercer leur art magique est une corne de vache ou d'antilope qu'ils remplissent d'une poudre mystérieuse. La corne, ainsi que la poudre, s'appelle *uganga*. Veulent-ils mettre un village à l'abri de l'attaque d'un ennemi, ils vont ficher en terre cette corne à l'entrée du chemin par où il doit venir. En la tenant simplement à la main, ces magiciens prétendent pouvoir découvrir un objet perdu ou volé. Les nègres leur achètent de la poudre bénite, et s'en servent dans mille occasions; ils en mettent surtout dans des niches

qu'ils construisent au milieu de leurs champs pour se rendre les esprits propices et obtenir d'eux une bonne récolte.

De toutes les races qui couvrent cette terre, la race nègre est celle qui résiste le plus à l'action de la civilisation ou aux efforts de la foi chrétienne. Le gouvernement autrichien avait établi, il y a une quinzaine d'années, une mission catholique à Gondokoro, sous le 4° 54′ de latitude nord. Il voulait faire prêcher les vérités chrétiennes aux tribus qui vivent sur les bords du Nil-Blanc. Vingt prêtres s'y sont succédé, quinze y sont morts, et pas une conversion n'est venue récompenser leur dévouement. La mission a dû être supprimée, et le personnel qui la composait a été réuni à celle de Khartoum. Les Arabes se vantent de gagner cette race tout entière à l'islamisme, et il faut avouer qu'ils ont fait dans son sein de véritables progrès. Au nord comme à l'est, des multitudes ont subi le joug mahométan; mais aucun élément civilisateur n'accompagne ces conquêtes. Les nègres musulmans ne diffèrent de leurs compatriotes idolâtres que par quelques phrases inintelligibles qu'ils prononcent à de certains momens de la journée, et surtout par de fastidieuses répétitions du mot Allah. Aucune des garanties qui forment les premières assises d'une civilisation durable et progressive ne se trouve au milieu d'eux. Ils sont restés étrangers à la véritable vie de famille, au respect que l'on doit à la personne humaine, à l'honneur du travail libre. La vie n'a pas acquis plus de prix à leurs yeux qu'elle n'en avait avant leur conversion. L'homme et la femme ne sont pas dans des rapports naturels, et le sentiment qui réagit si puissamment sur la société, la pudeur, ne s'est pas encore fait jour dans le cœur de la négresse musulmane. Le caractère africain est resté intact, l'islamisme n'a fait que l'effleurer. Aux portes mêmes de Zanzibar et des villes de la côte, et malgré un contact journalier avec les Arabes, le nègre se présente dans toute la crudité de sa première nature.

Quelle peut être la cause d'un semblable phénomène? L'intelligence de l'Africain est-elle incapable de concevoir les idées qui sont inhérentes à la vie civilisée? Nullement. Les enfans noirs qui sont placés dans les écoles d'enfans blancs font autant de progrès que leurs camarades. En Amérique, comme dans la colonie de Liberia, l'on rencontre des nègres d'une intelligence supérieure et des prédicateurs éloquens. Il ne faut donc pas désespérer de l'avenir de cette race. Si elle a opposé jusqu'à ce jour une puissance d'inertie ou une grande indifférence à l'action de la civilisation chrétienne, il n'en faut pas conclure qu'elle soit condamnée à une abjection éternelle. Depuis trois siècles qu'elle a des rapports avec les Européens, ceux-ci ne lui ont apporté que des élémens de dissolution et de mort; par la traite, ils ont travaillé au développement

des plus mauvais côtés de sa nature, ils ont maintenu le désordre dans son sein. Que l'esclavage avec toutes ses suites vienne à disparaître, et l'on verra l'Afrique renaître à la vie. Ne trouvant plus dans la civilisation chrétienne une ennemie, elle lui empruntera ce qu'elle a de grand, de beau et de bon, et les pionniers de la foi pourront espérer plus de succès.

III.

C'est le 21 septembre 1860 que les capitaines Speke et Grant prirent congé de leurs amis de Zanzibar. Ils montèrent sur une corvette de vingt-deux canons que le sultan Saïd-Majid avait mise à leur disposition pour traverser le bras de mer qui sépare du continent africain l'île dont cette ville est le chef-lieu. Le 25, ils débarquèrent à Bagamoyo, petit port de mer situé sous le 6° 26′ de latitude sud, où ils restèrent une semaine pour organiser leur caravane et faire leurs derniers préparatifs. Ils en partirent le 2 octobre et entrèrent dans l'Uzaramo (1). C'est un pays arrosé par le fleuve Kingari et ses affluens, qui le bornent au nord et au sud. Les habitans de l'Uzaramo sont de petite taille, fort recherchés dans leur coiffure, et lorsqu'ils sont parvenus à se couvrir le corps d'un enduit de terre jaunâtre, ils croient avoir fait la toilette la plus irréprochable. Ils s'adonnent à la culture de la terre, mais sont fort habiles à la chasse des esclaves. Leurs arcs ne laissent rien à désirer, et leurs flèches, toujours empoisonnées, sont dans un carquois artistement travaillé. Quelques hommes courageux et sans bagage pourraient traverser ce pays sans obstacle, mais un marchand isolé serait infailliblement dépouillé et n'échapperait qu'avec peine à la mort.

Bien que les chefs de l'Uzaramo prétendent relever du sultan de Zanzibar, cependant, lorsqu'il s'agit de prélever un impôt sur les voyageurs, ils se transforment en chefs indépendans. Il serait superflu de s'arrêter sur les débats quotidiens que le voyageur anglais eut à soutenir avec les autorités africaines au sujet du « hongo. » Ces débats se résument invariablement en ceci : les uns demandent beaucoup plus qu'ils n'espèrent obtenir, les autres offrent beaucoup moins qu'ils ne veulent donner. Les deux parties se relâchent graduellement de leurs prétentions respectives, et l'on finit par tomber d'accord. Le chef satisfait ordonne de battre le tambour, ce qui

(1) L'Uzaramo, c'est-à-dire le pays de Ramo. Dans les idiomes de l'Afrique orientale, les préfixes *u, m, wa, ki,* sont employées, l'*u* pour désigner un pays, l'*m* un individu, *wa* la collection des individus, le peuple, *ki* le langage. Ainsi *ugogo* veut dire le pays de Gogo, *mgogo* un homme de Gogo, *wagogo* le peuple de Gogo, et *kigogo* le langage de Gogo.

équivaut à un « laisser-passer. » Cette coutume est générale dans toute cette partie de l'Afrique orientale (1).

L'Usagara, voisin de l'Uzaramo, a 160 kilomètres de l'est à l'ouest. Ce pays, que le 7e degré de latitude sud partage en deux parties égales, est tout entier sur le versant du vaste plateau de l'Afrique intertropicale. C'est le 17 octobre que le capitaine en franchit la frontière. Il remarqua, en y entrant, que le sol n'est pas à plus de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais qu'il s'élève graduellement jusqu'au bourrelet dont nous avons parlé. Ce bourrelet, du côté où se trouvait le voyageur, est formé de deux chaînes de montagnes qui courent parallèlement du nord-est au sud-ouest, et qui s'enchevêtrent l'une dans l'autre par des embranchemens moins élevés. Ces montagnes sont de production volcanique; elles ont pour contre-forts de hautes collines sillonnées par de profonds ravins. Les deux officiers mirent plus d'un mois à traverser l'Usagara, n'ayant fait, terme moyen, que 5 kilomètres par jour. Des montées et des descentes se succédant sans interruption mirent leur patience à une rude épreuve jusqu'au moment où ils eurent atteint 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ils se trouvaient alors dans un autre royaume nègre, l'Ugogo, sous le 6° 31′ de latitude sud et le 32e degré de longitude est. De ce point culminant, la vue embrassait un vaste horizon. On découvrait une fraction de cet immense plateau

(1) C'est près des dernières limites de ce pays, dans un village appelé Dege-la-Mhora, qu'une première expédition scientifique dirigée par un Français eut un terme fatal. M. Maizan, officier de la marine française, après avoir été en station dans les eaux de l'Océan-Indien, qui baignent les côtes du Zanzibar, avait formé le projet, trop vaste il est vrai, de traverser l'Afrique de l'est à l'ouest. Il s'en ouvrit au consul anglais et au sultan de Zanguebar, qui l'encouragèrent à mettre ce plan à exécution, et lui prêtèrent un utile concours. Ce dernier avait même chargé un marchand indien de le conduire en sûreté jusque dans l'Unyamuesi. Après quelques journées de marche, un des individus de la suite de M. Maizan tomba malade. Ne voulant pas l'abandonner, il fit halte, espérant que quelques jours de repos suffiraient pour lui rendre la santé. Le marchand s'arrêta également, bien qu'un délai quelconque portât préjudice à ses intérêts. Après une halte de huit ou dix jours, les deux voyageurs se séparèrent d'un consentement mutuel. M. Maizan ne se doutait pas le moins du monde du sort qui l'attendait. Il ne comprit pas qu'en se séparant du marchand auquel il avait été confié, il perdait aux yeux des habitans du pays la protection du sultan et se trouvait exposé aux machinations d'adversaires inconnus qu'il avait laissés derrière lui. Ces adversaires étaient des marchands arabes qui, ne pouvant croire qu'un individu entreprît un voyage aussi long et s'exposât à tant de périls dans le seul intérêt de la science, s'étaient imaginé qu'il avait l'intention de découvrir les lieux qu'ils exploitaient et de connaître les secrets de leur trafic. Comme ils réalisaient des bénéfices énormes, il leur importait que ces secrets ne fussent pas dévoilés. Ils soudoyèrent en conséquence le chef de l'un des districts que M. Maizan devait traverser pour qu'il l'arrêtât au passage. Celui-ci donna des ordres à son fils Hembé, qui était le chef du village où le voyageur se trouvait. La case de M. Maizan est envahie, on s'empare de sa personne, on le garrotte, on l'attache au pieu d'une palissade et on l'y égorge pendant qu'un individu bat du tambour pour couvrir les cris de la victime.

qu'ils allaient traverser du sud au nord en faisant un coude vers l'ouest, et dont la surface leur paraissait unie comparativement au pays qu'ils venaient de quitter. Ce plateau s'inclinait légèrement vers le sud et déversait ses eaux dans le fleuve Ruhaha, qui coule vers l'est et va se décharger dans l'Océan-Indien. On apercevait au nord un groupe de collines habitées par une des nombreuses tribus du Masaï.

L'Ugogo présente un aspect sauvage en harmonie avec le caractère des habitans, qui ne sont heureux que quand ils se battent. Ces habitans, les Wagogo, sont actifs, entreprenans, intéressés : ils fatiguent les voyageurs au-delà de toute expression; ils vont en foule à leur rencontre, les accablent de questions, se moquent d'eux, entrent dans leurs tentes et pénètrent jusque dans celle des provisions; aussi les caravanes évitent-elles de traverser leurs villages. Les Wagogo sont d'un brun foncé, avec un mélange de noir. Ils vivent dans des *tombés*, ou villages construits en terre, qui ont la forme d'un carré irrégulier d'une dimension considérable, et dont les côtés sont divisés en une multitude de compartimens. Au milieu se trouve une cour légèrement concave.

Toute cette période du voyage fut des plus pénibles. La famine sévissait dans l'Ugogo. Les Anglais durent fréquemment recourir à la chasse pour suppléer au manque de vivres. Ils avaient fait halte le 27 novembre non loin d'un village et avaient empilé leurs effets autour d'un arbre à larges membrures, lorsqu'un nègre affamé, qui contemplait leurs carabines, vint proposer au capitaine Speke de lui montrer un étang où des rhinocéros venaient toutes les nuits se désaltérer. L'occasion était belle. Ce soir-là même, le capitaine partit, accompagné du nègre et des deux fils du chef de sa caravane, qui portaient chacun un fusil de chasse. Arrivé à l'étang avant le lever de la lune, il se mit en embuscade dans un épais massif de roseaux où il attendit jusqu'à minuit. Le silence nocturne, l'aspect sauvage du site, les ombres bizarres que des arbres à formes étranges dessinaient sur le sol, jetèrent l'épouvante dans le cœur du nègre, qui décampa. Ce poltron n'était pas encore fort loin, lorsque le capitaine aperçut à l'horizon quelque chose de noir qui remuait. Cette masse se rapproche, les formes se dessinent, et le chasseur reconnaît l'animal qu'il était venu chercher. Sa démarche trahissait de l'hésitation : il regardait autour de lui comme s'il pressentait quelque danger. Le capitaine, après avoir fixé à la mire de son fusil un petit morceau de papier blanc, se glisse en rampant au pied d'un léger talus qui le cache aux yeux de l'animal, et dès qu'il se trouve à une distance convenable, il se lève, l'ajuste et lui envoie derrière l'épaule une balle qui le tue du coup. Encouragé par ce premier succès et désireux de faire une bonne provision de

viande pour sa troupe, il résolut d'attendre le reste de la nuit, convaincu que d'autres rhinocéros viendraient encore à cet abreuvoir. Une grande heure s'était écoulée lorsqu'il en vit deux qui descendaient lentement la colline, marchant, comme le premier, d'un pas timide et inquiet. Ils s'arrêtèrent à une demi-portée de fusil du chasseur. La lune n'esquissait pas correctement leurs silhouettes et ne lui permettait pas de les ajuster facilement. Il se leva néanmoins et fit feu sur le plus grand, qui sursauta, rugit, et après quelques mouvemens violens, présenta le flanc au capitaine. Celui-ci voulut mettre à profit cette belle position pour achever sa victoire. Il se retourna pour demander une arme aux deux petits Arabes qui portaient des fusils de rechange; mais quel ne fut pas son désappointement de les voir suspendus comme des singes aux branches d'un arbre! Si les rhinocéros se fussent dirigés de son côté, le danger eût pu devenir très sérieux; mais après s'être regardés l'un l'autre, comme pour se consulter, ils reprirent le chemin par où ils étaient venus et disparurent sans laisser de traces de sang. Rentré au camp à la pointe du jour, le capitaine fit avertir ses gens de partir immédiatement pour se partager la dépouille du pachyderme, de peur que les naturels n'arrivassent avant eux pour s'en emparer. La plupart des hommes valides partirent donc; mais à peine avaient-ils commencé de dépecer la proie, que les nègres se présentèrent en foule pour avoir leur part. On veut les chasser, ils résistent, luttent, montent sur le corps de l'animal, et les pieds, les mains dans le sang, coupent, taillent, hachent, emportent les morceaux dont ils ont pu se rendre maîtres.

Le capitaine Speke, après avoir quitté l'Ugogo le 19 décembre, entra dans le désert de Mgunda, où des pluies torrentielles le retinrent pendant cinq jours devant une rivière qu'il fallait traverser. Il arriva le 24 janvier 1861 à Kaseh. L'Unyamuesi, c'est-à-dire le pays de la Lune, dont Kaseh est le centre commercial, occupe une surface aussi considérable que l'Angleterre, dont il a à peu près la forme. Le 6° 30′ de latitude sud en profile la base, et la pointe nord s'avance, à l'est du lac Victoria, jusqu'à 1° 30′ de la ligne. Le 30° longitude est en divise la frontière méridionale en deux parties égales. Il doit avoir été l'état le plus étendu de cette partie de l'Afrique, mais il s'est fractionné et a perdu de son importance. Il ne possède aucune tradition sur son origine, et nous n'aurions pas même de conjectures à hasarder sur ce point, si les Hindous, qui, avant l'ère chrétienne, faisaient le commerce avec l'Afrique orientale, n'avaient point parlé des naturels du pays de la Lune et des montagnes qu'ils habitent. Cette tradition signale un trait caractéristique des habitans, qui subsiste encore dans toute sa force : c'est l'amour du négoce. Échanger, troquer, brocanter, c'est leur vie. Ils

quittent leur pays, traversent les contrées qui les séparent de la côte, viennent à Zanzibar avec la même facilité que s'ils se rendaient à une localité voisine. Ils ne paraissent pas cependant plus intelligens que les nègres des autres pays. Ils sont plus noirs que leurs voisins, et leur angle facial paraît un peu plus aigu. Ils espacent leurs incisives de la mâchoire inférieure et taillent en forme de coin celles de la mâchoire supérieure. Ils ont pour costume national une large pièce d'étoffe dont ils s'enveloppent le corps, mais pour travailler ils se contentent de porter en sautoir une peau de chèvre, vêtement auquel la décence pourrait trouver à redire, si dans ces contrées elle avait voix au chapitre. Il faut ajouter, pour compléter le portrait, qu'ils fument toute la journée, et sont fort adonnés à l'ivrognerie.

Quand le capitaine Speke arriva à Kaseh, la guerre sévissait de toutes parts. Les marchands arabes sont de véritables puissances dans ces contrées. En se servant de leurs nombreux employés et de leurs esclaves, ils peuvent mettre sur pied des corps de cinq cents hommes armés. Leurs caravanes se composent parfois de plusieurs milliers d'individus, et comme ils parlent en maîtres, agissent en tyrans et commettent mille injustices, il est rare qu'ils ne soient pas repoussés par quelqu'une des tribus auxquelles ils ont affaire, et qu'ils veulent pressurer. Ils étaient alors attaqués de divers côtés, et l'on craignait que la ville ne fût mise au pillage. Ce fâcheux état de choses ne permit pas au voyageur de combler les vides que la désertion, les maladies, les congés et la mort avaient faits dans sa caravane. Il mit en campagne son factotum Bombay pour louer des porteurs; personne ne voulait à aucun prix, dans un moment aussi critique, prendre du service. On étendit les recherches jusqu'à soixante lieues de distance, on parvint enfin à engager une compagnie de cent vingt hommes qui, arrivés aux portes de Kaseh et apprenant que la guerre allait éclater, se sauvèrent à toutes jambes à l'exception de trente-neuf, que le capitaine fut heureux d'ajouter à sa suite. Pour remplacer ces fuyards, un marchand arabe, du nom de Musa, s'offrit de lui prêter, moyennant une indemnité convenable, une centaine d'esclaves; mais ses collègues s'y opposèrent sous prétexte qu'il ne fallait pas dégarnir la ville, qui pouvait être attaquée d'un moment à l'autre.

Ces désappointemens répétés ne parvinrent pas à décourager les voyageurs. Ils poursuivirent l'exécution de leur tâche avec une généreuse ardeur, et n'interrompirent pas un instant les préparatifs nécessaires pour la seconde partie de leur mission, de beaucoup la plus longue et la plus périlleuse. Ils mirent à profit l'affluence de trafiquans arabes et nègres que l'ouverture des hostilités avait amenés à Kaseh, pour se renseigner sur les chemins qu'ils devaient

prendre et les pays qu'ils auraient à traverser jusqu'aux sources du Nil. Provoquer et obtenir des renseignemens topographiques, les comparer, les rectifier les uns par les autres pour les coordonner ensuite, c'est là une science difficile à acquérir. Les explorateurs les plus expérimentés s'y montrent toujours novices. Quand on consulte la carte que MM. Burton et Speke ont publiée en 1858, on y découvre d'assez graves erreurs. Des contrées qui sont maintenant à l'ouest du grand Nyanza s'y trouvaient alors à l'est. Le lac Baringo, qui baignait les pieds du Kénia, a fait cent lieues pour aller se rattacher par un canal au lac Victoria. Des districts deviennent des états, et des états se convertissent en districts. Des rivières changent de direction; au lieu de couler au midi, elles coulent au nord. Cependant, malgré ces écarts étranges, on ne peut qu'être étonné de la justesse des renseignemens généraux. Sans doute Speke ignorait l'étendue et la configuration du lac Victoria, il ne savait pas non plus quel était le pays qui recélait les sources du Nil. Comme, à sa sortie du lac, le Nil sépare l'Uganda de l'Usoga et qu'un peu plus bas il entre dans l'Unyoro, il en résultait des divergences notables dans les informations données sur le cours du fleuve : les uns assuraient que l'origine du Nil était dans l'Uganda, d'autres certifiaient qu'elle se trouvait dans l'Usoga, d'autres enfin voulaient qu'elle fût dans l'Unyoro; mais tous la plaçaient invariablement au nord du Nyanza. Speke pouvait donc ne pas hésiter sur la direction générale qu'il devait suivre, tout en se tenant sur la réserve quant aux détails qui auraient pu l'égarer. Il savait en outre que, pour se rendre au nord, il fallait qu'il traversât l'Uzinza et le Karagué, deux contrées fort connues, qui se rattachent à Kaseh par une route que les caravanes suivent régulièrement. Cette route aboutit à un village appelé Ngandu, situé sur la frontière septentrionale du dernier de ces deux états, le plus éloigné des dépôts qu'alimentent les marchands de Zanzibar. Les pays au-delà de ce point n'avaient plus aucune communication directe avec le monde civilisé; l'obscurité les enveloppait, et les rapports les plus bizarres circulaient sur cette région, où cependant il fallait pénétrer, si l'on voulait atteindre le but du voyage.

Les deux explorateurs quittèrent Kaseh le 16 mars 1861 en se dirigeant vers le nord-ouest. Ils s'arrêtèrent le surlendemain à Iviri, où ils remarquèrent des officiers recruteurs qui agitaient une sonnette dans les rues et proclamaient que le village était appelé à fournir un certain nombre d'hommes par cent habitans. Ces conscrits devaient être rendus à Kaseh dans un délai fixé, pour être incorporés dans l'armée arabe. Les recruteurs ajoutaient qu'en cas de résistance le chef serait mis en état d'arrestation, et que les plantations seraient confisquées. On doit regretter que le capitaine

Speke et son ami ne soient pas restés un jour ou deux dans la localité pour être témoins des opérations du recrutement. Peut-être auraient-ils retardé leur départ sans la résistance de leurs nouveaux porteurs, qui s'étaient mutinés pour avoir une augmentation de paie. Le capitaine leur donnait cependant un chapelet de verroterie par jour, trois fois plus qu'ils ne recevaient des marchands arabes. Le calme s'étant rétabli, il se remit en route, et, après huit jours de marche, arriva dans le district de Mininga. L'homme le plus considérable de ce district était un marchand d'ivoire, vieux et cassé, du nom de Sirboko, qui, à l'exemple de beaucoup de ses confrères, s'était converti en fermier; il faisait sa récolte de riz. Ses esclaves étaient autour de lui, enchaînés quatre à quatre. Un de ces malheureux fixa ses regards sur le capitaine et s'écria du ton le plus lamentable : « *Haï bana wangi, bana wangi!* O mon seigneur, mon seigneur, ayez pitié de moi! Quand j'étais dans mon pays, libre et heureux, je vous ai vu à Uvisa sur les bords du lac Tanganika. Depuis lors, les Watutu sont venus, et dans une bataille qu'ils nous ont livrée à Ujiji, j'ai été couvert de blessures et fait prisonnier. Ils m'ont vendu aux Arabes, et me voici dans les chaînes. *Haï bana wangi!* O mon seigneur, si vous vouliez me faire mettre en liberté, je vous servirais fidèlement le reste de mes jours. » Ce douloureux appel émut le capitaine, qui engagea Sirboko à lui céder cet homme. Il le prit à son service, lui donna le nom de Farhan (joie), et n'eut pas lieu de se repentir de sa bonne action, car l'esclave délivré fut au nombre des dix-huit compagnons qui le suivirent jusqu'au Caire.

Le 9 juin, le capitaine quitta le vaste pays de la Lune pour entrer dans l'Uzinza, dont les habitans ne diffèrent de leurs voisins que par une couche épaisse de beurre rance dont ils s'enduisent le corps. Ce pays est situé entre les 3° 30′ et 2° 50′ de latitude sud et sous les 30° de longitude est. Comment Speke en est-il sorti? C'est ce qu'on se demande après avoir lu son récit. Hommes et choses, amis et ennemis s'opposent à son passage; les difficultés se succèdent d'heure en heure, les dangers se multiplient. Ses plus fidèles *wanguana* tremblent et ne veulent plus avancer; les plus honnêtes lui rapportent leur salaire et demandent leur congé; les porteurs se sauvent, les interprètes le quittent. Dans l'impossibilité d'avancer, il empile ses effets, les fait entourer d'une forte palissade, ordonne à ses gens de les garder, et retourne à Kaseh pour engager un interprète et louer des porteurs. L'Arabe Musa, sur lequel il comptait, est mort, et son fils ne peut lui rendre aucun service. Il lui manque quelques articles d'échange, mais on ne veut les lui vendre qu'à deux mille pour cent de bénéfice; tout lui fait défaut, les événemens le trahissent. Il écrit de Kaseh au consul anglais de Zanzibar et le prie de lui envoyer, par cinquante hommes armés,

pour 1,000 livres sterling de marchandises; puis, sans attendre la réponse à cette lettre, ayant obtenu le prêt de deux esclaves qui pouvaient lui servir d'interprètes, il revient à son campement, laisse une partie de ses effets sous la garde de son ami Grant et de quelques hommes, et se dirige de nouveau vers le nord. Un chef du nom de Makaka met sa patience à l'épreuve en déployant une rare habileté à lui extorquer une multitude d'objets. N'ayant jamais vu de blancs, il ne peut plus se passer de la société du capitaine, et fait mine de vouloir le garder longtemps auprès de lui. Il vint un jour faire une visite à son hôte avec une veste que celui-ci lui avait donnée, non sans avoir eu soin de la couvrir d'une forte couche de beurre rance; tout son corps en suintait. Il en couvrit le pliant sur lequel il s'était assis, et, comme il demandait à son hôte un nouveau présent, celui-ci lui donna ses pantoufles, qu'il avait remplies de graisse en y fourrant ses pieds. Il voulait tout voir et emporter tout ce qu'il voyait; ayant ouvert l'album du capitaine, il imitait les cris des animaux qui y étaient dessinés, et les touchait avec des doigts dont les ongles étaient d'une longueur énorme, marque distinctive dans ces contrées d'un homme qui se nourrit exclusivement de viande. Speke n'aurait pu se débarrasser de ce chef aussi repoussant qu'indiscret, si un parti de Watutu ne fût venu à son secours en attaquant le village la nuit. Dans la bagarre que cette surprise occasionna, il s'échappa, mais ce fut pour retomber au pouvoir d'un autre chef encore plus rapace, du nom de Luméresi : à bout de forces, il tomba malade. Une bronchite aiguë le retint quinze jours au lit. Sa respiration s'embarrassa; il râlait comme un homme qui va rendre le dernier soupir. Ses gens croyaient en effet que sa fin était arrivée; ils parlaient de s'en aller. Pour comble de malheur, il reçut la nouvelle que le camp de Grant avait été dispersé et pillé. Le doute sur la réussite de son entreprise se glissa un moment dans son esprit, mais il le repoussa et persista à croire au succès définitif. Peu à peu en effet sa santé se rétablit. Il reçut l'assurance du redoutable sultan de l'Uzinza qu'il ne serait plus inquiété dans son voyage et qu'il pourrait avancer sans crainte. Grant avait recouvré une bonne partie des objets qu'on lui avait enlevés, et, après avoir rallié sa troupe, était venu le rejoindre. Les deux amis reprirent courage et se remirent en route. Ils n'étaient plus arrêtés que par la magnificence des paysages qui se succédaient, et leur arrachaient parfois des cris d'admiration. Un jour ils dressèrent leurs tentes avant l'heure voulue pour jouir un peu plus longtemps du panorama qui se déroulait devant eux. A leurs pieds s'étendait une magnifique vallée au fond de laquelle serpentait une rivière poissonneuse qui allait se perdre dans le Nyanza-Victoria. Des arbres d'un aspect splendide couronnaient le

sommet de la colline opposée, dont les flancs paraissaient s'affaisser sous le poids de la plus luxuriante végétation. Des chardons auprès desquels ceux d'Europe n'auraient été que des nains élevaient leur tête orgueilleuse au-dessus d'une riche variété de plantes herbacées parmi lèsquelles on distinguait l'indigo sauvage. Ces collines allaient se rattacher au riche plateau du Karagué et du Kishakka, lequel était adossé à une chaîne de montagnes à formes arrondies, à sommets dénudés, et dont le versant oriental était sillonné de bandes blanches. Ces montagnes avaient toute l'apparence de volcans.

IV.

Le 7 novembre 1861, huit mois après leur sortie de Kaseh, Speke et Grant entrèrent dans le Karagué. Ce pays, heureux comparativement à ceux qui l'environnent, est situé entre le lac Nyanza à l'est et les contrées sur lesquelles sont assises les montagnes de la Lune à l'ouest. Il s'étend du 2° 22′ au 0° 55′ de latitude sud. Le 29° de longitude est le divise en deux parties égales. Rumanika, qui en était le roi, connaissait les voyageurs. Musa les lui avait chaleureusement recommandés, et comme ce marchand arabe l'avait aidé à triompher de ses adversaires, il avait une dette de reconnaissance à lui payer en la personne de ses amis. Le 27, ils arrivèrent sur une colline fort élevée dont le sommet était à 5,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ils aperçurent à mi-côte un massif d'arbres, et au pied une belle nappe d'eau qui semblait avoir été soigneusement encaissée dans un des plis du terrain. Ce massif était l'enclos du palais royal. Ils n'avaient pas eu le temps de s'y arrêter, lorsqu'un officier vint leur annoncer que le roi les attendait. Laissant leurs armes à la première barrière, Grant et Speke entrèrent, suivis de Bombay et de quelques-uns des wanguanas les plus âgés, dans une avenue bordée de chaque côté de huttes d'une dimension princière. Ils arrivèrent à un bâtiment rectangulaire, ayant pignons et toit incliné, lequel servait au roi de salon de réception et de cabinet de travail. Rumanika était assis par terre, les jambes croisées, couvert d'un vêtement moitié arabe et moitié nègre et richement orné. A ses côtés était également assis son frère Nanaji. C'était un docteur à hautes prétentions. Comme preuve de son savoir, il portait sur ses habits une multitude d'amulettes et de talismans. Derrière eux se trouvaient les fils du roi, au nombre de six ou sept, qui étaient aussi immobiles et aussi muets que des statues. La réception fut des plus amicales. Le roi serra chaleureusement la main aux deux étrangers, et leur adressa mille questions sur les contrées qu'ils avaient parcourues et les choses qu'ils y

avaient vues, sur leur pays et leur souveraine, sur tout ce qu'ils avaient souffert dans leur long et périlleux voyage. Après une conversation des plus intéressantes, Rumanika leur fit entendre qu'ils pourraient dresser leur camp soit dans l'enceinte de son parc, soit ailleurs. Les wanguana ne se le firent pas dire deux fois. Il tardait à ces hommes de la côte de se créer des abris contre une température qui pour eux était d'une sévérité excessive. Ils étaient transis de froid, bien que le thermomètre centigrade marquât encore à l'ombre 20 degrés.

Speke et son ami restèrent deux mois chez le petit prince du Karagué. Il n'entrait pas cependant dans leur plan de faire une halte aussi longue; mais comme aucun étranger ne pouvait pénétrer dans l'Uganda sans une permission de Mtesa, le roi de ce mystérieux pays, Rumanika avait obligeamment offert de lui envoyer quelques-uns de ses officiers pour le prévenir de l'arrivée des deux blancs, les recommander à sa protection, et le prier de leur préparer une bonne réception. Les relations les plus amicales s'établirent entre le roi et ses hôtes. Ce fut un échange quotidien de bons offices. Ils faisaient ensemble des excursions en bateaux sur des lacs de peu d'étendue qui se trouvaient à l'ouest du Karagué et des parties de chasse au rhinocéros et à l'hippopotame. Rumanika leur envoyait aussi de temps en temps sa bande de musiciens pour les régaler d'une sérénade exécutée par un orchestre fort primitif, composé de tambours et d'instrumens à vent fabriqués avec des roseaux. Il aimait à leur adresser des questions qui tantôt dénotaient une certaine profondeur de jugement, tantôt une simplicité plus qu'enfantine. Bien que Rumanika eût quelque penchant à la libre pensée, cependant la croyance aux maléfices et à la puissance des charmes et des alismans était profondément enracinée dans son esprit. Le premier objet qu'il demanda au capitaine fut un charme qui eût la vertu de faire mourir son frère Rogero, qui lui contestait son droit au trône. S'apercevant bien vite que son hôte n'approuvait pas les motifs de sa demande, il ajouta que ce ne serait pas précisément pour lui arracher la vie, mais seulement les deux yeux, afin de lui ôter la possibilité de lui nuire. Il revint plusieurs fois à la charge pour avoir un remède qui pût prolonger sa vie et accroître sa postérité. Le capitaine, pour mettre un terme à ses obsessions, lui donna un vésicatoire. Rumanika se montra d'ailleurs assez intelligent. Il comprit par exemple le but purement scientifique du voyage de ses hôtes, et n'épargna point les efforts pour les seconder dans leurs recherches. Il réunit toutes les personnes de sa maison qui avaient voyagé, les invita à répondre aux questions que le capitaine se proposait de leur adresser. Il lui envoya des esclaves du nord et de l'est pour

lui fournir des renseignemens sur le chemin qu'il devait suivre et les pays qu'il devait parcourir. Quand il visitait les parties les plus reculées de son royaume, Rumanika emmenait Speke avec lui, pour que l'officier anglais pût agrandir la sphère de sa propre expérience. C'est dans une de ces tournées que le capitaine découvrit, à l'ouest du Kishakka, le mont Mfumbero, qui se détache de la chaîne des montagnes de la Lune, et semble, comme une sentinelle, en annoncer les approches. Ce mont peut avoir dix mille pieds d'altitude.

Cependant la démarche de Rumanika auprès de son voisin de l'Uganda avait eu un plein succès, et un officier nommé Maula, accompagné d'une nombreuse escorte, était arrivé, apportant la bonne nouvelle que les étrangers étaient attendus à la cour du roi Mtesa, qui avait donné des ordres pour que rien ne leur manquât en chemin. Grant souffrait alors d'un mal de jambe assez grave. Speke laissa son ami aux bons soins de Rumanika, et se mit en marche. En remontant vers le nord, le voyageur fut frappé de la différence qui existe entre les Wahuma, c'est-à-dire les représentans de la race dominatrice dans cette partie de l'Afrique, et le gros du peuple. Chez celui-ci, on remarque tous les traits de la race nègre, tandis que les premiers présentent ceux de la race caucasienne, altérée sans doute par de nombreux croisemens. S'ils ont perdu les cheveux lisses, ils ont conservé la figure ovale, un nez arqué, des yeux plus ouverts, un front moins effacé. Ils vivent de leurs troupeaux et mènent une existence nomade, tandis que les familles purement nègres cultivent la terre. Ces Wahuma se sont emparés de l'autorité partout où ils ont planté leurs tentes, et ont établi des monarchies fortement centralisées. C'est à leur race qu'appartiennent les familles régnantes du Karagué, de l'Uganda et de l'Unyoro. Ils dominent en maîtres absolus sur cette partie du plateau de l'Afrique orientale que l'équateur partage en deux parties égales, et qui comprend 6 degrés de latitude sur 4 de longitude. D'où viennent-ils? Tel est le problème d'ethnographie que Speke se pose et qu'il cherche à résoudre. Il avance que ce peuple descend des Abyssins. Il veut qu'à l'époque où l'Abyssinie était un royaume florissant, une fraction s'en soit détachée, qui, ne jugeant pas les pays limitrophes assez fertiles pour s'y établir et sachant qu'au-delà du Nil se trouvaient de riches pâturages, aurait poussé jusqu'à ce fleuve, l'aurait traversé et se serait définitivement fixée dans les plaines fertiles de l'Unyoro pour y fonder l'empire de Kittara. Insensiblement ces Abyssins ont abandonné leur religion, perdu la connaissance de leur langue, emprunté aux autochthones leurs mœurs et leurs coutumes, et échangé leur nom primitif contre celui de Wahuma. Ceux qui demeurent en-deçà de l'équateur ont conservé la tradition qu'ils descendent d'un peuple du nord et que leurs ancêtres étaient moitié

blancs et moitié noirs, avec des cheveux lisses du côté blanc et frisés du côté noir. Cet empire de Kittara, après une longue série d'événemens, s'est fractionné en trois royaumes : le Karagué, que nous connaissons, l'Uganda, qu'il reste à étudier, et l'Unyoro, qui est le plus considérable des trois, et borne le second au nord et à l'ouest. C'est vers l'Uganda que la recherche des sources du Nil conduisait le capitaine Speke. L'Uganda, où le voyageur anglais allait être interné pendant six mois, est un petit état nègre qui doit sa puissance relative à l'effroi qu'il inspire à ses voisins, à la sauvage et intelligente énergie qu'a déployée un des ancêtres de Mtesa, appelé Kimera, à l'institution d'une noblesse, les *wakungou*, tenue de prêter au trône une obéissance absolue, enfin à des institutions draconiennes.

Les coutumes traditionnelles qui sont en vigueur à la cour d'Uganda révèlent un esprit organisateur qui a travaillé dans une nuit profonde et sur une matière qui ne pouvait devenir malléable qu'à grands coups de marteau. Le nègre ne comprend pas un pouvoir mitigé et contrôlé. Pour lui, le pouvoir est absolu ou il n'est pas. Une volonté n'est forte que par la variété, la promptitude et le nombre de ses décisions. La discipline de la cour de l'Uganda ne s'accorde que trop avec cette disposition de la race. Rien de plus bizarre que la composition du conseil royal; il est formé d'abord du général en chef, puis de la femme qui a eu le rare bonheur de couper le cordon ombilical du roi. Après ces deux personnages viennent le coiffeur, les gouverneurs des provinces, l'amiral, le porteur des dépêches, le bourreau, l'inspecteur des tombeaux, le brasseur et le cuisinier. A ces fonctionnaires il faut ajouter une multitude de pages, les chefs de la garde royale et celui qui dirige la police dans le vaste enclos royal. Tous les membres de la noblesse, quelles que soient leurs fonctions, doivent se rendre de temps en temps à la cour pour présenter leurs hommages au roi. Une absence prolongée et non motivée accuserait une indifférence coupable et pourrait être sévèrement punie. Malheur à celui qui ne porte pas l'habit officiel ou qui est négligé dans sa toilette! Il court risque de perdre la tête. Les décisions royales, qu'elles vous apportent une récompense ou vous préparent un châtiment, doivent être reçues avec reconnaissance. Cette reconnaissance s'exprime en rampant les bras étendus devant le roi et en remuant le corps comme le chien qui manifeste sa joie. A ces mouvemens il faut ajouter une répétition sans fin du mot *nyanzig*. Toucher accidentellement le trône ou les habits du roi, regarder une de ses femmes, entraîne la peine capitale. Quand le roi veut donner des ordres, il tient un grand lever, selon l'expression du capitaine Speke. Le roi s'assied sur son trône avec un grand appareil. A côté de lui sont des prêtresses, dont les seules

fonctions dans ce moment consistent à lui présenter une coupe de vin de bananes. Elles portent une coiffure faite de lézards desséchés et un tablier de peau de chèvre garni de grelots. Les courtisans ou nobles sont devant le monarque, assis à terre en demi-cercle sur plusieurs rangs. Au centre se trouvent les tambours et la musique. Les ordres sont donnés dans un langage bref et saccadé. « Les bestiaux, les femmes et les enfans sont rares dans l'Uganda; il faut réunir un corps de deux mille hommes pour en aller prendre dans l'Unyoro. » — « Les Wasonga ont insulté mes sujets, il faut les en punir. Levez un corps d'armée qui opérera contre eux conjointement avec la flotte. » — « Les Wahongou n'ont pas payé le tribut, il faut les y contraindre. » — Le général en chef choisit immédiatement les officiers supérieurs qui doivent commander ces corps et en donne connaissance au roi, qui les agrée. Lorsque la séance est levée, ces derniers transmettent des ordres à leurs subordonnés, le recrutement a lieu, et l'armée part. A son retour, le roi la reçoit en grande pompe, écoute le récit des exploits de ses officiers, les récompense par un don de femmes et de bestiaux, ou les élève à un grade supérieur. Le lâche est marqué d'un fer rouge quand il n'est pas mis à mort.

C'est le roi qui rend la justice. L'accusé est amené par l'officier chargé de la police, qui fait connaître la nature du délit. Aucune défense n'est permise, aucun débat contradictoire n'a lieu. Dès que la sentence est prononcée, c'est à qui montrera le plus de zèle pour s'emparer du condamné et le livrer à l'exécuteur des arrêts criminels. Un vaste système d'espionnage et de délation est pratiqué dans l'enclos royal. La plus petite infraction aux lois de l'étiquette, une posture jugée indécente, envoient le coupable à la mort. La discipline de l'intérieur du harem est encore plus sévère. Les pages chargés de la faire exécuter portent des turbans de cordes faites de filamens d'aloès. A chaque instant ils s'en servent pour lier les femmes coupables de quelques indiscrétions ou de méfaits plus considérables et les conduire à leur juge. Les lois du décorum, si sévères pour les hommes admis à la cour, n'enchaînent pas les femmes. Elles se couvrent comme elles veulent, et leurs servantes, quel que soit leur âge, ne se couvrent pas du tout.

C'est dans cet état, qui n'est que la caricature grimaçante d'une centralisation monarchique, c'est vers un jeune despote qui ne le cède en cruauté à aucun autre de la race africaine, et qui se joue de la vie des hommes comme un enfant de celle du moucheron qui lui tombe sous la main, que le voyageur anglais allait se rendre. Il avait plus que jamais la certitude qu'il était sur la route qui devait le conduire aux sources du Nil. Reculer, c'eût été trahir les intérêts de la science; s'il devait succomber avant d'avoir atteint

le but de son voyage, au moins sa tombe, creusée sur les bords du Nyanza, apprendrait à ses amis qu'il était digne de leur confiance et de la chaleureuse sympathie avec laquelle ils le suivaient dans l'accomplissement de sa difficile entreprise.

V.

Le pays de l'Uganda a la forme d'un arc de cercle. Il contourne le nord-ouest du grand Nyanza. Il est partagé en deux portions à peu près égales par l'équateur, ainsi que par le 30e degré de longitude est. Il est encore plus riche que le Karagué. La nature y déploie une fécondité exubérante, et aux diverses variétés de céréales que l'Uganda produit, il faut ajouter le caféier, la canne à sucre, l'igname, les patates, le maïs, sans compter de plantureuses prairies où d'innombrables troupeaux trouvent une abondante nourriture; mais la plante par excellence, la mère-nourricière des habitans, c'est le bananier, le *manz* des Arabes, cette plante chérie que des théologiens ont mise dans le jardin d'Éden pour tenter Ève, *musa paradisiaca*. Le bananier est le plus productif des végétaux. Aucun autre ne fournit à l'homme une égale quantité de substance nutritive. Cinq touffes peuvent nourrir une famille. C'est la plus belle ou plutôt la plus majestueuse des plantes herbacées. Sa tige provient d'un oignon d'un volume assez considérable que des racines blanches retiennent fortement à la terre. Elle s'élève jusqu'à douze et même jusqu'à quinze pieds de hauteur, et se termine par un faisceau de huit à douze feuilles, longues de quatre à cinq pieds, elliptiques, arrondies, divergentes, soutenues par une forte nervure et si solidement fixées à leur tige que les vents les plus impétueux ne parviennent pas à les en détacher. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe qui surpasse de trois ou quatre pieds le sommet de la tige pour retomber pendante sous le poids des richesses qu'elle soutient. Cette hampe se termine par un bouton qui semble formé d'écailles colorées. Elle porte autour d'elle, à la partie supérieure, un bouquet circulaire de fleurs sessiles, d'une couleur jaunâtre, réunies en grappes qu'une bractée enveloppe jusqu'à la floraison. Chacune de ces grappes produit de cinq à huit bananes; les fruits, qui prennent la forme d'un concombre, ont de 15 à 22 centimètres de longueur sur 3 ou 4 de diamètre. Cette haute tige ne vit qu'une année. Il semble que l'effort qu'elle fait pour produire tant de fruits cause sa mort; aussi récolte-t-on la banane en coupant l'arbre au pied. La plante se perpétue par des rejetons. La chair de la banane est épaisse, pâteuse, d'un goût fort agréable, et fournit un aliment très sain aux habitans des régions intertropicales. On la mange crue, cuite ou simplement grillée; sèche, elle a le goût, au dire du

capitaine Grant, des reinettes tapées de la Normandie. Le jus qu'on en extrait devient une excellente boisson, et la pulpe peut être convertie en un pain substantiel ou conservée par la dessiccation pour former la base de potages que les marins trouvent fort de leur goût. Les jeunes pousses, préparées par la cuisson, forment un légume d'une saveur agréable. Les Waganda (on nomme ainsi les habitans de l'Uganda) façonnent avec les feuilles vertes des vases pour porter de l'eau ou des tuyaux pour la faire passer d'un lieu dans un autre; ils se servent des feuilles sèches pour couvrir les toits, ou remplir la charpente des palissades. Ils en font aussi des sacs pour garder leurs grains. Les fragmens de la tige leur tiennent lieu de savon, et des filamens dont elle est en partie composée ils tirent leurs cordages. Ce n'est que dans l'Uganda que le bananier se trouve dans les conditions climatériques qui conviennent à sa riche nature. La zone qu'il occupe embrasse une largeur de 200 kilomètres dont l'équateur marque le centre. Passé le premier degré de latitude nord, les bananeries, jusque-là si pressées et si splendides, deviennent plus rares, le sujet perd de sa vigueur et finit par disparaître sous le 2e degré.

Les habitans de cette contrée favorisée ressembleraient à leurs congénères, si le despotisme brutal qui pèse sur eux n'avait donné à leurs traits une expression de dureté. Leur vêtement consiste en une espèce de manteau qu'ils attachent sur l'épaule droite et qui tombe jusqu'aux chevilles; ils l'appellent *mbougou*. Il est fait d'un certain nombre de bandes d'écorce de figuier artistement cousues ensemble. Pour obtenir cette écorce sans faire mourir l'arbre, ils font au tronc des incisions parallèles, enlèvent la bande ainsi détachée, puis recouvrent immédiatement la partie dénudée de feuilles de bananier; sous cet appareil, l'écorce repousse, et la blessure se guérit. On laisse ces bandes dans l'eau pendant un temps limité, on les bat ensuite avec des maillets dont les larges têtes sont taillées à facettes jusqu'à ce qu'elles aient au toucher l'apparence du velours de coton à carreaux ou à côtes.

Ce fut le 10 janvier 1862 que le capitaine Speke fit ses adieux à son ami Rumanika et s'achemina vers le nord. Il descendit graduellement les hauteurs qui forment les premières assises sur lesquelles s'élèvent les montagnes de la Lune, et atteignit, après cinq jours de marche, le Kitangulé, magnifique cours d'eau qui coule de l'ouest à l'est sous le 1° 16′ de latitude sud, et va se décharger dans le lac Victoria. Il est très profond et a trois cents pieds de largeur. Le 29, se trouvant sur une colline assez élevée, Speke aperçut pour la première fois dans ce voyage le Nyanza-Victoria. L'émotion qu'il ressentit fut profonde : il lui semblait que la moitié de sa tâche était remplie et qu'il ne tarderait pas à l'achever en suivant une route

parallèle aux rives du lac. Ce fut avec peine qu'il s'arracha à ce spectacle grandiose pour descendre dans les vallées et poursuivre sa route. Il entra dans un village où les habitans, affublés des plus bizarres costumes, faisaient un vacarme affreux. Il apprit que c'était un charivari qu'ils donnaient au malin esprit pour l'éloigner de leurs demeures.

Le capitaine Speke passa sous la ligne le 8 février 1862, et se trouva de nouveau en face du lac, à l'endroit où les deux rives du nord et de l'ouest se réunissent. Sa vue embrassait à droite et à gauche une vaste étendue de côtes, entre lesquelles se déployait une immense nappe d'eau légèrement ondulée, qui semblait vouloir fuir le rivage pour aller se perdre sous les lignes incertaines d'un horizon brumeux. On distinguait non loin des côtes un groupe d'îles au milieu desquelles se trouvait à l'ancre une division de la flotte royale de l'Uganda. Le voyageur descendit ensuite dans la belle vallée de Katonga, où il devait trouver, d'après les renseignemens des Arabes, une rivière large et profonde qui allait se déverser dans le lac. Il n'y rencontra que quelques ruisseaux fangeux, couverts de roseaux, qui essayaient de se faire jour au milieu d'une multitude d'îlots et de languettes de terre. Il les traversa à pied, portant ses habits sous le bras; mais il apprit que ces ruisseaux de si chétive apparence se transformaient à de certaines époques de l'année en un cours d'eau de premier ordre, et que ces époques ne coïncidaient pas avec les saisons pluvieuses. C'est dans cette vallée que des pages du roi Mtesa, portant sur leur tête rasée deux mèches de cheveux disposées en forme de croissant, vinrent lui présenter de la part de leur maître trois baguettes, symbole de trois remèdes qu'il lui demandait. Le premier devait délivrer un de ses parens de rêves fâcheux qui troublaient son sommeil; le second devait communiquer au roi la vertu d'avoir une nombreuse lignée, et le troisième lui fournir les moyens d'inspirer à son peuple une plus grande terreur. Le capitaine chargea ces pages de dire à leur maître qu'il répondrait directement à sa triple demande.

Arrivé sous le 0° 17′ 10″ de latitude nord, le capitaine fut arrêté par une rivière que les naturels appellent Mwarango. Large de 300 mètres, cette rivière aurait offert l'aspect d'un long, mais étroit marécage, si quelques courans ne se fussent frayé un passage au travers des joncs dont son lit est couvert. Un de ces courans avait 12 mètres de largeur sur 2 ou 3 de profondeur. En les traversant, l'explorateur s'aperçut à sa grande surprise que l'eau coulait du sud au nord : il comprit qu'il avait franchi l'arête du vaste plateau de l'Afrique subéquatoriale, qu'il en descendait le versant septentrional, et que cette rivière devait être un tributaire du Nil, si elle n'était pas le Nil lui-même. Les gens de son escorte, qui con-

naissaient le pays, lui dirent que ces eaux venaient du lac et allaient rejoindre le Nil, non loin de la résidence du roi de l'Unyoro.

Ce fut le 19 février que la petite troupe atteignit la résidence du roi Mtesa, véritable Versailles de l'Uganda, située dans la province de Bandawarogo, sous le 0° 21′ 19″ de latitude nord et le 30° 18′ de longitude est. Ce palais, car il faut bien lui donner un nom quelconque, occupe une colline tout entière; il est divisé comme un damier et se compose d'une multitude de huttes gigantesques. Le capitaine n'en avait jamais vu de semblables en Afrique. L'ensemble de cette demeure offrait un spectacle vraiment grandiose. Speke annonça son arrivée par une décharge de mousqueterie. Un officier vint lui dire que le mauvais temps s'opposait à ce que le roi tînt un lever pour le recevoir, que la présentation aurait lieu sans doute le lendemain. Il le conduisit ensuite aux huttes réservées pour les étrangers. Comme elles étaient fort sales, le capitaine Speke fit observer qu'il n'était pas un marchand, mais bien un prince du sang royal, et que sa demeure devait être dans l'enceinte du palais; sinon, il s'en retournerait sans voir le roi. L'officier se jeta à ses genoux et le supplia de vouloir bien se contenter pour le moment de cet abri, ajoutant que le roi, dès qu'il connaîtrait son rang, lui donnerait là-dessus pleine satisfaction.

Dans la prévision d'une réception officielle, et sachant combien les rois nègres, surtout quand ils proviennent d'une greffe abyssinienne, aiment l'étiquette et les cérémonies d'apparat, le capitaine Speke avait distribué à chacun de ses wanguanas un fez et de la cotonnade rouge dont ils s'étaient fait des uniformes, et les avait formés en gardes d'honneur. Le 20, jour fixé pour l'audience royale, Speke choisit les présens qu'il voulait faire à sa majesté wahuma : une grande boîte en étain, quatre coupons d'une belle étoffe en soie, une carabine, un chronomètre en or, un revolver, trois fusils de chasse, trois sabres-baïonnettes, trois boîtes pleines de poudre et des capsules, un télescope, un pliant en fer, dix grosses de ses plus belles verroteries et douze couverts. On s'achemina vers le palais dans l'ordre suivant : les deux officiers de l'escorte, les pages envoyés par le roi, le *kirangosi* ou guide portant le pavillon anglais, la garde d'honneur en tuniques rouges, l'arme sous le bras et la baïonnette au bout du fusil; puis venaient les hommes qui portaient les présens; le capitaine se tenait en dehors de la ligne. En les voyant passer, les courtisans criaient : *Irungi! irungi!* magnifique! magnifique! Eux-mêmes étaient cependant vêtus avec une véritable élégance : ils portaient un grand manteau d'écorce ressemblant à un beau velours jaune gaufré, et sur ce premier vêtement, en guise de surtout, un second manteau de petites peaux d'antilopes cousues ensemble avec une habileté qui aurait fait hon-

neur au premier gantier de Paris. Ils étaient coiffés de turbans ornés de défenses de sangliers parfaitement polies, de fausses perles, de jolis coquillages et de baguettes magiques, le tout fort artistement arrangé. Ils avaient en outre aux bras, au cou et au-dessus de la cheville des colliers, des bagues, des anneaux et autres ornemens qui leur servaient aussi de talismans.

L'entrée du palais surprit le voyageur par ses imposantes dimensions et un aspect d'excessive propreté. De la base au sommet de la colline, il ne voyait que des huttes aux toits parfaitement unis. De hautes palissades faites d'un roseau du pays dont la couleur tire sur le jaune les entouraient tantôt en groupe, tantôt isolément, selon le caractère et les fonctions des personnes qui les habitaient. Les huttes des femmes étaient sur une ligne continue; elles en renfermaient trois ou quatre cents, qui ne formaient qu'une partie du harem : le reste se trouvait dans le palais de la reine-mère. Elles étaient par groupes, regardant avec le plus vif intérêt l'étranger et sa suite, riant et échangeant mutuellement leurs remarques. Un officier se trouvait à chaque porte par laquelle le visiteur devait passer, chargé de la lui ouvrir et de la fermer immédiatement. Après un conflit avec le maître des cérémonies, qui voulait lui interdire l'usage de son pliant, conflit d'où le capitaine sortit vainqueur, car il lui importait de ne pas se laisser traiter en sujet, il fut introduit dans la partie du palais où le roi se trouvait avec toute sa cour. Il y entra le chapeau à la main, suivi de sa garde d'honneur et des hommes qui portaient les présens. Il n'alla pas directement vers le monarque africain; il s'arrêta derrière l'hémicycle que formaient les courtisans en face du trône. On l'invita à s'asseoir; mais comme il était exposé aux rayons d'un soleil brûlant, il mit son chapeau et ouvrit son parasol, au grand ébahissement de toute la cour. La scène était dramatique. Il avait devant lui un jeune homme de vingt-cinq ans, d'une figure assez agréable, d'une taille élevée. Sa personne présentait quelque chose de soigné et d'élégant. Il portait à la main un mouchoir bien plié, et un autre en soie brodée d'or dont il se servait soit pour se cacher la bouche quand il riait, soit pour se l'essuyer après avoir bu du vin de bananes, que ses dames d'honneur, qui étaient tout à la fois ses sœurs et ses femmes, lui offraient dans de petites calebasses. Son trône était un banc de gazon fort bien arrangé sur lequel on avait étendu une couverture rouge. Il avait auprès de lui plusieurs généraux avec lesquels il échangeait quelques paroles. On invita enfin le capitaine à s'asseoir dans le centre du demi-cercle. Le sol était tapissé de peaux de léopards. Le roi et lui se regardèrent pendant une grande heure au milieu d'un silence que le premier seul interrompait de temps en temps en adressant quelques mots aux personnes qui étaient près

de lui. Le nègre couronné examinait son hôte de la tête aux pieds, lui demandait par signes d'ôter son chapeau, d'ouvrir et de fermer son parasol; puis il faisait remarquer à ses officiers le brillant costume de la garde d'honneur. Tant de merveilles ne s'étaient jamais vues dans l'Uganda. Enfin Mtesa lui fit demander s'il l'avait bien vu. « Pendant une bonne heure, » répondit le capitaine. Là-dessus le roi se leva et se rendit d'un pas majestueux dans une cour voisine, car l'étiquette exige que la démarche des rois de l'Uganda soit semblable à celle du lion.

La cérémonie de réception se divisa en trois parties qui se passèrent dans autant de cours différentes avec des spectateurs différens. Dans la seconde, le roi était avec plusieurs de ses femmes qui avaient sans doute réclamé leur part du spectacle. C'est dans cette cour qu'il rompit le silence qu'il avait gardé jusqu'alors pour demander aux deux officiers qui avaient commandé l'escorte du capitaine quel message ils avaient à lui délivrer de la part du roi du Karagué. Ceux-ci satisfirent à sa demande, puis, se jetant la face contre terre, on les vit se tordre comme des vers blessés et se relever la figure couverte de poussière. Dans la troisième cour, le roi pria le capitaine de s'approcher, et, ne sachant comment entamer la conversation, lui demanda pour la seconde fois s'il l'avait bien regardé. Le capitaine saisit cette question comme point de départ et commença par adresser à Mtesa des paroles flatteuses sur sa puissance, sa renommée et la race illustre dont il était descendu, puis, tirant une bague de son doigt, il la lui donna comme un gage de l'union qu'il voulait contracter avec lui. Le voyageur espérait ainsi s'attirer d'emblée l'amitié du jeune homme et l'amener à prendre l'engagement d'envoyer chercher Grant dans le Karagué, et de charger quelques-uns de ses officiers de descendre le Nil pour aller à la recherche du marchand Petherik, qu'il croyait arrivé déjà au lieu du rendez-vous; mais il fut déçu dans son attente. La conversation fit tant de détours qu'il ne put y introduire le sujet dont il était si préoccupé. Le dialogue, il est vrai, n'était pas facile. Le capitaine devait d'abord s'adresser à Bombay, qui traduisait la phrase à l'interprète Nasib. Celui-ci aurait bien pu la transmettre directement au roi; mais c'eût été contre les règles de l'étiquette : il devait la confier à un de ses officiers, qui la répétait à sa majesté. Mtesa n'attendait pas que la réponse à sa question lui fût parvenue pour en faire une, deux, trois autres. Il arrivait que les questions et les réponses s'entre-croisaient de la façon la plus bizarre. Malgré ces difficultés, cette dernière phase de la réception royale fut moins pénible que les précédentes. Le roi ayant demandé à l'étranger de lui montrer le fusil de chasse dont il se servait, le capitaine lui répondit qu'il lui en avait apporté un fabriqué par les plus habiles armu-

riers de l'Angleterre. Là-dessus il ordonna aux porteurs de déposer sur un manteau étendu à terre les présens qu'il lui destinait. Bombay les tendait à Nasib, qui les prenait avec ses mains sales, les passait ensuite sur ses joues pour convaincre le roi qu'aucun malin esprit n'y était attaché, puis les lui remettait. Mtesa parut confus de recevoir tant de choses. Après avoir fait quelques remarques tant soit peu enfantines, il congédia son hôte en lui promettant de ne le laisser manquer de rien, ni lui, ni les siens.

L'impression que le voyageur avait produite sur Mtesa était des plus favorables. Le roi parlait avec admiration et à tout venant de ce qu'il avait vu, reçu et entendu. A coup sûr, il était le favori des esprits, car ses ancêtres n'avaient jamais joui d'une pareille faveur. Cependant, après une ou deux visites au palais, Speke s'aperçut qu'il avait affaire à un grand enfant capricieux, mobile, irascible, parlant sans penser, agissant sans réfléchir, subissant en esclave l'impression du moment et oubliant d'une seconde à l'autre ce qu'il avait dit et promis pour dire et promettre toute autre chose. La présence du capitaine exaltait au plus haut point sa vanité. N'était-ce pas sa renommée qui avait fait venir ce prince étranger de si loin? Celui-ci ne l'avait-il pas dit lui-même? Il était donc de son intérêt comme de sa gloire de conserver le plus longtemps possible cette preuve vivante de son influence dans le monde. Aussi le capitaine était-il à la lettre interné dans l'Uganda. Il était interdit aux grands du royaume d'entretenir des relations quelconques avec un étranger reçu à la cour. Tout commerce intime, toute visite pouvaient devenir un délit. Le capitaine ne pouvait faire aucune excursion à moins que ce ne fût dans la société du roi. Il se trouvait sur les bords du Nyanza, puisque la crique à l'extrémité de laquelle s'élevait la résidence royale était formée par ce lac, et il aurait bien voulu en visiter les bords, s'y promener en bateau; mais les magiciens auraient attaché à ces promenades solitaires un but mystérieux et les auraient déclarées funestes à l'état. Il avait sollicité l'autorisation de se rendre à l'est du royaume, sûr d'y trouver la branche-mère du Nil; mais il avait essuyé un refus péremptoire. Cette foule de fonctionnaires, d'officiers et de femmes qui composaient la cour avait tout intérêt à prolonger le séjour de Speke dans l'Uganda. Ils comprenaient que sa présence, en apportant un élément de distraction dans la vie du roi, ne pouvait que leur être favorable et les mettre quelquefois à l'abri des caprices sanguinaires de leur maître. Ils ne devaient donc rien faire qui pût hâter son départ. Cet intérêt était au reste la seule garantie qu'il eût contre leur malice, leur jalousie et leurs intrigues.

Heureusement le capitaine Speke avait une vertu avec laquelle, dit le proverbe, on vient à bout de tout : c'est la patience. Si, irrité

des refus qu'il essuyait, il eût pris la résolution de partir sans tenir aucun compte de cette autorité absurde, acceptée sans réserve par le pays tout entier, il aurait fait naître un conflit dans lequel il eût infailliblement succombé. Le capitaine se montra mieux avisé et fit preuve de plus de sagesse. Il manœuvra avec une rare habileté pour gagner l'amitié de Mtesa, si tant est qu'un être de cette nature fût capable de quelque attachement. Il se prêtait à ses caprices enfantins, prévenait ses désirs ou s'y soumettait promptement, lorsqu'ils étaient légitimes, lui donnant diverses leçons, lui enseignant l'usage des armes à feu, lui fournissant de temps en temps de l'eau-de-vie, qu'il distillait avec du vin de bananes, et à sa vive satisfaction le médicamentait. Le capitaine Speke avait en outre un avantage qu'en d'autres circonstances personne ne lui eût envié, c'est d'être aguerri aux spectacle sanglans et à la vue des supplices. Son séjour dans l'Inde, ses grandes chasses en Asie, ses précédens voyages parmi les tribus les plus inhospitalières de l'Afrique, l'avaient soustrait à l'empire de l'émotion. S'il n'eût pu contenir sa sensibilité, qu'aurait-il fait dans cette cour, qui n'était qu'un coupe-gorge, et où le fonctionnaire le plus occupé était le bourreau? Mtesa ne se gênait pas pour le capitaine; faire souffrir, torturer et mourir était si bien dans sa nature qu'il ne lui venait pas à l'idée de se contraindre en présence de son hôte. Dès la seconde visite de celui-ci, le roi voulut faire l'épreuve du beau fusil qu'il avait reçu la veille. Après l'avoir chargé lui-même, il appela un page pour qu'il allât l'essayer sur le premier individu qu'il rencontrerait. Le page obéit et revint un moment après joyeux comme un enfant qui aurait fait une espièglerie. — Eh bien! dit le roi, as-tu visé juste? — On ne peut mieux, répondit le page d'un air de triomphe. Personne ne s'enquit du malheureux qui venait de lui servir de point de mire. La prudence faisait à Speke un devoir de ne pas intervenir dans l'exercice d'une autorité considérée comme légitime. Il ne se permit d'intercéder que deux fois, non sans succès : la première fois en faveur d'une jeune femme que le roi allait assommer parce qu'elle lui avait manqué de respect en lui offrant un beau fruit qu'elle venait de cueillir; la seconde, en faveur du fils même de l'exécuteur en chef des arrêts criminels, envoyé à la mort pour une infraction à quelque règlement. C'est le père qui le supplia avec larmes de demander sa grâce. Pourrait-on deviner ce qui surprit Mtesa dans cette circonstance? C'est que le père se fût préoccupé du sort de son fils!

Speke resta ainsi plus de six mois à la cour de ce roi barbare, épiant en vain l'occasion d'étudier le pays. Il fit cependant une excursion de six jours sur le lac en compagnie de Mtesa et de sa suite; mais cette promenade n'eut pour lui qu'un fort mince résultat scientifique. Le roi ne voulut jamais perdre de vue la terre, ni s'é-

loigner du point d'embarquement. Il employa ces six jours à des régates, à des jeux d'adresse sur la grève, où les Waganda se montraient d'une gaucherie excessive. On fit de fréquentes descentes dans les îles d'un aspect charmant qui ornent les splendides rivages de ce lac. Une de ces îles était habitée par le grand-prêtre de la divinité du Nyanza. Mtesa et le capitaine se rendirent dans sa hutte : elle était décorée de symboles mystiques, et le prêtre lui-même était couvert de talismans. Sa démarche était lente et compassée; il ordonna aux officiers supérieurs de s'approcher et de faire cercle autour de lui et leur révéla à voix basse la volonté divine, puis il se retira. Il paraîtrait que cette révélation n'était pas favorable à la prolongation du séjour de la maison royale dans l'île, car immédiatement après l'avoir entendue on remonta en bateau et on s'éloigna.

Le capitaine avait obtenu que des officiers allassent chercher Grant. Il aurait bien désiré qu'ils fissent le voyage par eau pour que son ami eût l'occasion de longer les côtes nord-ouest du lac et d'en faire le tracé; mais l'amiral s'y opposa sous prétexte que le roi du Karagué ne verrait pas d'un bon œil que l'on pénétrât par eau dans ses états. En réalité, l'opposition était le fait des magiciens, qui craignaient que ce mystérieux étranger ne jetât quelque maléfice sur le lac. Sur la demande du capitaine, le roi avait aussi envoyé un détachement muni des instructions nécessaires pour aller à la rencontre de Petherick; mais ce détachement revint, comme on peut bien le penser, sans avoir atteint le but de sa mission, ayant été repoussé non loin des frontières de l'Uganda par une des tribus riveraines du fleuve qui avait levé l'étendard de la révolte.

Le 27 mai fut un jour heureux pour l'intrépide voyageur. Son ami Grant arriva, porté par quatre hommes sur une civière, car il n'était pas encore en état de marcher. A la vue du compagnon de ses travaux et de ses épreuves, Speke reprit un nouveau courage. Le capitaine n'avait plus aucune attache qui le retînt dans l'Uganda. Il devait, il voulait le quitter le plus tôt possible pour poursuivre son voyage vers l'est. Toutes ses incertitudes sur la direction qu'il devait prendre pour arriver au déversoir d'où le Nil tire son origine étaient dissipées. Si les nombreux renseignemens qu'il avait obtenus étaient exacts, il n'en était plus, à vol d'oiseau, qu'à une centaine de kilomètres. Mais comment obtenir le consentement de Mtesa? Le roi barbare était tellement fait à la société du capitaine qu'il parlait de lui monter une maison considérable et d'en faire un grand de son royaume pour l'avoir toujours auprès de lui. Le capitaine Speke fit miroiter à ses yeux les richesses contenues dans deux vaisseaux que Petherick lui amenait, et avec lesquels il comptait remonter le fleuve et arriver par le lac jusqu'au pied de son palais. Il lui fit

entrevoir un avenir de grandeur et de puissance quand une voie de communication serait ouverte entre l'Uganda et l'Europe par ce large canal dont il allait inspecter l'origine et étudier le cours; d'ailleurs leur séparation ne serait que momentanée; ils pourraient se revoir et chasser de nouveau ensemble. Il se résigna en même temps à faire d'énormes sacrifices pour obtenir son *exeat*. Il commença par celui qui lui coûtait le plus, le sacrifice de sa boussole. Mtesa n'avait cessé de la convoiter et la lui avait demandée plusieurs fois. Bombay fut chargé de la lui porter. La possession de ce joujou le ravit. Il riait de toutes ses forces, poussait des exclamations de joie, appelait ses femmes et ses courtisans pour le leur montrer. Il n'en fallut pas moins cinq mortelles semaines de négociations pour amener ce tyranneau à consentir sérieusement au départ des étrangers. Le bon roi du Karagué vint très efficacement en aide à Speke par un message adressé à son frère de l'Uganda, pour le prier de « lui renvoyer les hommes blancs. » Mtesa, irrité de ce message, comme si Rumanika le prenait pour son subordonné, résolut sur-le-champ de se séparer de ses hôtes. Il décida que Budja, un de ses officiers, avec une escorte, les accompagnerait. Il chargea l'amiral de donner les ordres nécessaires pour qu'un nombre suffisant de bateaux fût mis à leur disposition. Sachant que le pays qu'ils devaient traverser était marécageux et inculte, il leur fit donner soixante vaches, quatorze chèvres, dix paniers de beurre, une charge de café et une de tabac, avec cent pièces de *mbougou* pour habiller les hommes du capitaine. De son côté, Speke lui remit, comme présent de départ, son pliant, une belle carabine, des munitions de chasse, avec promesse de lui en envoyer davantage quand il aurait rejoint ses vaisseaux.

VI.

En quittant l'Uganda, les deux voyageurs prirent la direction du nord-est. Ils n'avaient à faire que de 120 à 130 kilomètres pour atteindre le Nil; mais, quand il faut marcher avec des hommes chargés et des troupeaux de gros et de menu bétail, une étape de 10 kilomètres suffit pour mettre hommes et bêtes hors d'haleine. Grâce à la hauteur du plateau, qu'ils n'avaient pas encore quitté, la chaleur était tolérable, bien qu'ils fussent sous la ligne; le thermomètre centigrade oscillait entre 22 et 28 degrés. Ils durent s'écarter un peu de leur route pour arriver à des prairies sans limites où paissaient les troupeaux du roi. C'est l'intendant de ces domaines qui devait fournir les vaches et le beurre que Mtesa leur avait donnés. Munis de ces ressources, ils continuèrent leur voyage. A leur approche, les habitans du pays abandonnaient leurs villages,

laissant aux hommes de l'escorte pleine liberté de les piller, ce qu'ils faisaient sans scrupule, les soldats du roi ayant le privilége de vivre aux dépens de tous. Ces malheureux cherchaient à se dédommager la nuit des pertes qu'on leur faisait subir le jour.

Le capitaine Grant souffrait beaucoup de sa jambe, la marche lui était pénible. Or, comme il tardait à son collègue d'arriver au Nil, ils convinrent de se séparer. Grant prit la route du nord, avec la plus grande partie du troupeau, après avoir donné à son ami pour rendez-vous la résidence du roi de l'Unyoro. Le 19, le capitaine mit quatre heures à traverser un marais d'une lieue de largeur appelé le Luajarri. Il a une vingtaine de lieues de longueur et unit le Nyanza au Nil en faisant avec eux un triangle équilatéral. Ce marais est guéable jusqu'à une courte distance de la rive opposée, où un courant assez profond obligea le voyageur à se servir d'un bateau. Enfin le 21 juillet, jour mémorable dans les annales de la science géographique, la caravane arriva à Urondogani, localité située sous le 0° 52′ de latitude nord et le 30° 50′ de longitude est, où l'explorateur se trouva en présence du Nil, magnifique cours d'eau de 800 mètres environ de largeur, embelli d'une multitude de petites îles. Les bords du fleuve étaient tapissés d'une herbe épaisse, du moins sa rive gauche, car la rive opposée paraissait assez aride. On devine la joie de Speke. Il resta longtemps à contempler ces eaux auxquelles tant de générations ont rendu un véritable culte; mais Urondogani ne devait pas être le terme de son voyage. Sans doute un pas immense était fait vers la solution du problème; les incertitudes s'étaient dissipées, les doutes avaient disparu, les faits étaient venus confirmer toutes les conjectures et justifier toutes les déductions. Si une force majeure eût empêché le capitaine de remonter le fleuve jusqu'à sa sortie du lac, il n'en aurait pas moins eu la gloire d'avoir découvert les origines du Nil; heureusement cet obstacle n'existait pas. Il se hâta de demander au chef du district les bateaux que l'amiral lui avait promis. Celui-ci s'était absenté par mesure de précaution. Son subalterne répondit qu'il n'y avait aucun bateau à l'ancre, et que ceux qui formaient la station n'étaient pas destinés à remonter le fleuve. Sans se laisser arrêter par ces subterfuges, il ordonna qu'on lui amenât de sept à dix embarcations : en attendant, il se livra aux plaisirs de la chasse. La faune de cette contrée ne lui laissait que l'embarras du choix. Les quadrupèdes de la plus grande espèce, ainsi que les daims et les antilopes, s'étaient donné rendez-vous sur ces bords. Les détonations de la poudre n'avaient pas encore répandu la terreur parmi eux et ne les forçaient pas à se tenir à une grande distance de l'homme; aussi, pendant les trois jours qu'il fallut attendre, l'abondance fut-elle dans le camp.

Cependant, les bateaux n'arrivant pas, Speke se décida à franchir à pied la distance qui le séparait des sources du Nil en suivant d'aussi près que possible les bords du fleuve. Il pensait n'être éloigné des sources que d'une quarantaine de kilomètres. Il partit le 24, et le lendemain il atteignait le village d'Isamba, où les eaux, irritées par une multitude d'obstacles qui leur barrent le passage, bouillonnent, grondent et forment des rapides d'un aspect féerique. Les nègres eux-mêmes en parlaient avec enthousiasme. Le fleuve à cet endroit était encadré des plus riches produits du règne végétal. Le même tapis de verdure en retenait mollement les eaux et semblait vouloir les cacher aux regards des voyageurs. D'épais rideaux d'acacias brisaient fort agréablement les rayons du soleil. A ces arbres étaient suspendues en festons plusieurs variétés de convolvulus, comme si une main invisible eût voulu enguirlander le Nil. Le chef du district accueillit le voyageur avec beaucoup de politesse, et aurait bien désiré qu'il se fixât pendant quelque temps dans le pays pour le débarrasser de nombreuses bandes d'éléphans qui venaient, jusque dans les villages, faire table rase des produits de leurs jardins.

En sortant de ce district, le capitaine Speke entra dans un canton qu'il appelle les « états de l'église, » parce qu'il est consacré à Lubari, le chef des esprits. Le roi n'y a aucun pouvoir. Un caractère sacré y protége les hommes et les biens. Les villages y sont nombreux, quoique peu considérables. Les habitans reçurent avec plaisir le voyageur étranger, et lui fournirent sans difficulté des vivres, tandis qu'ils se tinrent sur la réserve envers Budja, le représentant de l'autorité civile. Après trois journées de marche, le capitaine Speke arriva, le 28 juillet 1862, à cette cataracte célèbre dont les Waganda lui avaient si souvent parlé, et qui semble avoir été disposée pour que la science n'eût aucune incertitude sur l'origine du Nil. Elle se trouve sous le 0° 21′ 19″ de latitude nord et 31° 5′ de longitude est. La hauteur en est à peu près la même que celle du lac, c'est-à-dire trois mille sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Le fleuve a dans cet endroit de quatre à cinq cents pieds de largeur. Une assise de rochers sur laquelle se détachent quelques blocs de formes irrégulières lui fait faire un saut de douze pieds. Cette chute est à l'extrémité d'une baie allongée en forme de large canal, comme si les eaux voulaient parcourir un espace intermédiaire entre l'immense nappe d'où elles sortent et les étroites limites d'un fleuve dans lesquelles elles vont se resserrer. Speke a donné à cette baie le nom de « canal de Napoléon, » comme témoignage de reconnaissance envers la Société de géographie de Paris, qui lui a voté dans sa séance du 20 avril 1860 une médaille d'or, et à la chute celui de « Ripon, » en signe de respect et d'affection

pour lord Ripon, qui présidait la Société de géographie de Londres, sous les auspices de laquelle il a entrepris son grand voyage. Un léger coude vers l'ouest, que le canal fait à son extrémité, et un prolongement de collines qui encadre la rive opposée l'empêchaient à son grand regret de voir le lac dans toute son étendue; mais le panorama, pour être circonscrit, n'en conservait pas moins toute sa magnificence. L'ensemble, comme les détails, captivait les regards du voyageur. Il avait sous les yeux une eau transparente qui venait se briser en murmurant contre les fragmens de rochers qui lui barraient le passage. Des milliers de poissons sautillaient, bondissaient des deux côtés de la chute, tandis que de nombreux pêcheurs abordaient les brisans, munis de divers instrumens pour les harponner lorsqu'ils se débattaient contre le courant des eaux. Des crocodiles réfugiés sur des récifs ou des bancs de terre dormaient ou peut-être étaient aux aguets pour saisir leur proie; plus loin, des barques traversières faisaient la navette entre les rives opposées de la baie ou du fleuve. Des troupeaux de vaches ou de chèvres descendaient lentement et avec précaution des hauteurs pour se désaltérer à ces riches réservoirs, dans lesquels venaient aussi se baigner les animaux sauvages. Les collines étaient couronnées d'une végétation luxuriante, elles étalaient sur leurs flancs de nombreuses plantations de bananiers, et dans chaque anfractuosité surgissait un massif d'arbres de différentes essences. Partout le mouvement, partout la vie. De quelque côté qu'on se tournât, une riche nature, des scènes variées frappaient agréablement les regards.

« Maintenant, dit Speke, l'expédition peut regarder sa tâche comme accomplie; elle vient d'atteindre le but du long voyage qu'elle a entrepris. Le problème est résolu. Le lac Victoria est bien la source d'où découle ce fleuve qui a servi de berceau à l'homme illustre qui a posé les premières assises du christianisme. » Mais comme il regrettait alors le temps qu'il avait perdu à la cour de Mtesa et ailleurs! Quelles précieuses découvertes il aurait pu faire pour la géographie, s'il l'eût employé à visiter la partie orientale du lac, et surtout le nord-ouest, où il s'unit par un détroit à une autre nappe d'eau que les naturels appellent Baringo, et d'où sort le premier affluent du Nil! Néanmoins, bien qu'il n'eût étudié que la partie nord-ouest du Nyanza, il n'avait aucun doute sur son étendue, sa configuration et l'importance des rivières qui se déchargent dans son sein. Tous les renseignemens qu'il avait recueillis constataient ce fait, que de la pointe méridionale, en suivant les côtes orientales, le lac ne recevait aucun cours d'eau digne d'être mentionné, et comme le Kilangulé, dont l'embouchure est à l'ouest, ne peut être considéré sous aucun rapport comme la branche-mère

du Nil, il en conclut que « la tête » de ce fleuve se trouve à l'extrémité sud du lac, à cet angle aigu que les rives de l'est et de l'ouest forment en convergeant l'une vers l'autre. Cet angle est situé sous le troisième degré de latitude sud. Les eaux du Nil parcourent donc une étendue de trente-quatre degrés, un peu plus de la onzième partie de la circonférence du globe.

Le capitaine aurait voulu faire une excursion dans la baie et sur le lac; mais un officier qui avait été chargé par l'amiral de l'accompagner, pour le protéger contre la malveillance des autorités locales et lui faire obtenir les embarcations dont il aurait besoin, s'y opposa formellement, attendu qu'aucun ordre ne l'autorisait à fournir des bateaux dans ces parages. Ce fut bien malgré lui qu'il dut quitter ces lieux enchanteurs, dont il aurait désiré faire, au moins pour une semaine ou deux, un centre d'exploration. Il revint sur ses pas, rentra à Urondogani et se hâta de réclamer les embarcations qu'on aurait dû mettre à sa disposition dès le premier jour de son arrivée. Le chef du district lui en amena cinq, dont les ais mal joints étaient calfatés avec des loques de *mbougou*. Il s'y embarqua néanmoins avec une partie de ses gens et quelques provisions. Comme il avait reçu à plusieurs reprises l'assurance que Kamrasi, le roi de l'Unyoro, le recevrait avec plaisir et qu'il pouvait compter sur sa protection, le capitaine croyait n'avoir plus qu'à descendre le fleuve jusqu'à sa résidence, y rester un jour ou deux, puis reprendre son voyage nautique jusqu'aux confins de ses états, où il comptait trouver les vaisseaux de Petherick, ou tout au moins quelques-uns de ses agens chargés de l'escorter jusqu'à Gondokoro. Le Nil en aval d'Urondogani présentait une surface aussi unie qu'un miroir et lui promettait une navigation telle qu'un explorateur qui doit faire le décalque du pays qu'il visite peut la désirer. Elle fut très paisible aussi longtemps qu'il se trouva dans les eaux de l'Uganda; mais on était à peine entré dans celles de l'Unyoro qu'on se vit entouré d'une multitude de canots montés par des hommes armés et dont l'attitude était menaçante. Speke aurait voulu passer au milieu d'eux sans répondre à leurs menaces, quand il s'aperçut à leurs manœuvres qu'ils avaient l'intention de lui barrer le passage et de l'attaquer. Pour ne pas tomber sous leurs coups, il fut obligé, bien à contre-cœur, de faire usage de ses armes, et par une décharge il tua un homme, en blessa un autre et dispersa les canots. Cette facile victoire équivalait à une défaite. Le capitaine comprit que la route du Nil lui était fermée, il ordonna à ses gens de virer de bord et de remonter le fleuve jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans les eaux de l'Uganda. Il débarqua et résolut de pénétrer dans l'Unyoro par la voie de terre. Il venait de repasser le Luajarri, lorsqu'il rencontra, à son extrême surprise, son ami Grant, qu'il croyait arrivé depuis

quinze jours au lieu du rendez-vous. Celui-ci lui apprit que sa marche rétrograde était le résultat d'une injonction qu'il avait reçue de Kamrasi. Le roi, ayant été informé que les étrangers qu'il attendait arrivaient dans deux directions différentes, en avait conçu de la crainte, et par mesure de précaution avait envoyé à Grant l'ordre de sortir de ses états. Il avait aussi entendu dire de plusieurs côtés que ces étrangers étaient des anthropophages.

Cette nouvelle déconcerta les voyageurs. Que faire? De quel côté se diriger? Aller en avant, c'est la guerre avec tous ses périls; rétrograder, c'est se dépouiller de tout prestige et s'exposer au mépris des naturels. Après mûres réflexions, ils se décidèrent à demander un corps de mille hommes à Mtesa pour regagner la côte du Zanguebar à travers les tribus guerrières du Masaï. Ils venaient de lui expédier un messager pour l'instruire de leur décision lorsqu'ils reçurent une députation de Kamrasi chargée de leur faire savoir que le roi désirait vivement les voir, qu'il avait eu en effet quelque crainte en apprenant qu'ils arrivaient en deux bandes et par des voies différentes, mais que ses craintes s'étaient dissipées. Ce message, qui s'accordait si bien avec leur désir, fut reçu avec joie. Le 23 août, ils entrèrent dans l'Unyoro, dont le territoire, beaucoup plus considérable que les autres contrées qu'ils avaient parcourues, entoure l'Uganda à l'ouest et au nord. Le Nil en dessine les frontières à l'est, mais le Kidi, qui est au-delà, fait aussi partie des domaines de Kamrasi. La configuration à l'ouest en est indécise. Le capitaine Speke y place le lac Luta-Nzige, qui s'étend du nord-est au sud-ouest; il donne à ce lac plus de 300 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 80. Il touche par son extrémité sud à l'équateur et sans doute aux premières assises des montagnes de la Lune, tandis que le Nil en suivrait les bords septentrionaux. Le capitaine croit que ce vaste bassin sert de régulateur au fleuve, il en recevrait le trop-plein dans la saison des pluies pour le lui rendre dans la saison contraire. Du côté du Karagué, l'Unyoro atteint le premier degré de latitude sud pour se prolonger par une courbe à l'est jusqu'au 3° 30′ de latitude nord; mais les frontières que les explorateurs anglais traversèrent étaient à 80 kilomètres en-deçà de l'équateur.

Ce pays offre un aspect bien différent de celui de l'Uganda. Les forêts, qui en couvrent une partie, ne présentent rien d'imposant ni de mystérieux, les arbres y sont petits, rabougris, malingres. Les villages sont clair-semés, les huttes basses, les habitans mal vêtus et malpropres. Les produits agricoles sont peu nombreux. A côté de la banane, que l'on cultive encore dans la partie méridionale du pays, on ne trouve que la patate douce, le sésame et le millet. Le gros bétail y est rare. L'Unyoro est peu accidenté. Le capitaine Grant n'y a rencontré aucun point de vue digne de son

crayon. Le Nil et quelques rares monticules y rompent seuls la monotonie du paysage. Près de l'équateur, le fleuve est encore à près de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais sa déclivité vers le nord est assez rapide. A Paira, dans le Madi, la plus éloignée des dépendances de la couronne de Kamrasi, l'élévation du terrain n'est plus que des deux tiers. Le thermomètre a donné une moyenne de 23 degrés, cependant la température s'élevait au fur et à mesure qu'ils descendaient le plateau subéquatorial.

Ils mirent quinze jours à faire une centaine de kilomètres, ayant été arrêtés, tantôt par Budja, le chef de leur escorte, qui les suppliait de revenir auprès de Mtesa, tantôt par Kamrasi, qui ne tenait pas à ce qu'ils arrivassent avec cette même escorte, et qui espérait, à force d'ordres et de contre-ordres, la fatiguer et l'obliger à sortir de son royaume. Il réussit. Budja laissa les deux voyageurs et emmena vingt-huit wanguanas armés qui abandonnèrent lâchement leur maître, parce qu'ils le croyaient en danger, après l'avoir suivi pendant deux ans. Le 8 septembre, ils arrivèrent à la résidence de Kamrasi, située sous le 1° 38′ de latitude nord et le 29° 54′ de longitude est. Elle s'élève à la jonction du Mwarango, que les Wanyoros (habitans de l'Unyoro) appellent Kafu, et du Nil, et se compose d'un groupe de huttes d'une construction lourde, larges à la base, aplaties au sommet et dépourvues de toute proportion. Après un moment d'attente, un officier arriva qui les conduisit à leur logement. C'étaient de misérables cases construites au beau milieu du Kafu et d'une révoltante malpropreté. En s'apercevant de la pénible impression que la vue de ces tristes réduits faisait sur les voyageurs, l'officier voulut bien leur promettre qu'on leur en fournirait de meilleures. Ils restèrent dix jours sans pouvoir obtenir une audience du roi, malgré des demandes réitérées. Ainsi le voulait sans doute l'étiquette; mais, pour les engager à prendre patience, le roi chargeait chaque matin un de ses pages de leur dire « qu'il entendait leur cri, » c'est-à-dire qu'il prenait un sérieux intérêt à leur bien-être. Comme il faisait appeler chaque jour Bombay et s'entretenait volontiers avec lui, le capitaine lui fit dire que, s'il avait quelque répugnance à les recevoir parce qu'ils étaient blancs, ils se noirciraient le visage et se couperaient les cheveux, ou bien, s'il l'aimait mieux, ils lui enverraient leurs présens et partiraient pour Gani.

Un prompt départ n'aurait pas fait le compte de Kamrasi : s'il n'était pas cruel comme Mtesa, il était en revanche la rapacité incarnée. Il espérait faire payer un peu cher à ces deux étrangers une hospitalité dont ceux-ci se seraient fort bien passés. Le lendemain, il les reçut en audience solennelle, majestueusement assis sur un trône, qui n'était autre qu'un escabeau placé sur un tas de foin, re-

couvert d'une peau de vache. Son costume était simple. Il avait la tête des Wahuma; son nez saillant se détachait sur une figure ovale. Sa taille était élevée et l'ensemble de sa personne imposant. Le capitaine Speke prit la parole, et, après quelques complimens, lui dit qu'il était venu reconnaître les sources du Nil et en étudier le cours, parce qu'il avait conçu le dessein d'ouvrir une voie de communication par laquelle ses compatriotes viendraient faire des échanges avec ses sujets, au grand avantage des deux pays. Le roi lui répondit qu'il était charmé de le voir, lui et son compagnon, car il n'avait pas cru ce qu'on lui avait assuré, qu'ils buvaient les sources des rivières, puisqu'il ne s'était pas aperçu que celles qui viennent de l'Uganda eussent diminué le moins du monde. On avait ajouté, il est vrai, qu'il fallait leur servir trois fois par jour les parties les plus délicates du corps humain ; mais il avait pensé que, dans l'Uganda, ils auraient tout le temps de se rassasier de ces alimens, et dans tous les cas il ne permettrait jamais que l'on mît à mort aucun de ses sujets pour fournir leur table. Du reste, il était heureux de voir que, bien qu'ils eussent des figures blanches et des cheveux lisses, ils avaient des pieds et des mains comme les autres hommes. Il examina ensuite les présens que le capitaine avait fait déposer à ses pieds sur une peau de léopard. Le roi lui demanda qui gouvernait l'Angleterre. — Une femme, répondit-il. — A-t-elle des enfans? — Oui, et en voici deux, repartit Bombay en montrant les voyageurs.

Malgré cet accueil amical, ils restèrent deux mois dans leur prison sombre, humide, malsaine, placée au milieu d'un marais peuplé de crocodiles. Il paraîtrait que Kamrasi leur avait assigné cette cachette pour les soustraire aux recherches d'un détachement de guerriers de l'Uganda, qui avait ordre de les enlever pour les ramener à Mtesa. Ils ne purent ni chasser ni faire d'excursions sur le Nil ou dans les environs. Ils avaient à cœur de se rendre au lac Luta-Nzigé, dont ils n'étaient éloignés que d'une trentaine de lieues, pour en déterminer la position géographique et s'assurer si les renseignemens qu'on leur avait donnés sur ce réservoir régulateur des eaux du Nil étaient fondés; mais Kamrasi leur refusa l'escorte dont ils ne pouvaient se passer pour faire ce voyage. Il ne les présenta jamais à aucun membre de sa famille, bien que le capitaine lui en eût souvent manifesté le désir. Kamrasi ne s'occupait de ses hôtes que pour les dépouiller. Il était parvenu, à force de ruse et de mensonge, à s'emparer du beau chronomètre du capitaine, et dans une visite officielle il lui demanda la presque totalité des objets qui lui restaient comme un juste retour de l'insigne honneur qu'il lui faisait de venir dans sa tente. Il lui fut répondu qu'on ne pourrait se séparer de ces objets que le jour du départ, lequel serait fixé par l'arrivée de Bombay, car les voyageurs avaient jugé prudent d'en-

voyer ce fidèle serviteur reconnaître le chemin jusqu'à Gani et s'informer si Petherick était arrivé au lieu du rendez-vous, ou s'il avait chargé quelques-uns de ses agens de venir à leur rencontre. Avec quelle impatience ils attendaient son retour! Les minutes étaient des heures et les heures des journées. Il leur semblait qu'ils ne sortiraient jamais du milieu de ce marais, où ils étaient comme ensevelis. Ils n'avaient d'autres ressources pour rompre la monotonie de leur existence que de se rendre dans le soi-disant palais du roi, dont l'entrée leur était toujours permise. Ce palais ressemblait plus à un village mal entretenu qu'à une résidence royale.

Après cinq semaines d'absence, Bombay arriva porteur de bonnes nouvelles : il avait rencontré les facteurs de Petherick au nombre de deux cents, bien armés et commandés par un chef turc, qui avait reçu la mission d'attendre le capitaine Speke pour l'escorter jusqu'à Gondokoro. Les deux amis firent savoir au roi qu'ils allaient immédiatement se mettre en route et lui demandèrent une audience de congé. Ils accompagnèrent leur demande d'une multitude d'objets qu'ils le prièrent d'accepter comme présens de départ. Kamrasi reçut avec plaisir les présens, mais chercha de nouveaux subterfuges pour les faire revenir sur leur détermination. Ils lui dirent qu'ils lui avaient donné leur dernière tente, leur dernière marmite, leur dernière scie, et le seul moustiquaire qui leur restait, ayant la ferme assurance qu'ils allaient partir, et qu'ils ne pouvaient, sans ces objets et d'autres encore, rester plus longtemps auprès de lui. Il consentit enfin à leur donner l'audience de congé qu'ils sollicitaient. Il le fit avec toute la solennité dont il était capable, et essaya de se justifier de la manière dont il les avait reçus et gardés.

Le 6 novembre 1862, ils s'embarquèrent sur deux canots pour descendre le Kafu, dont l'étroit courant est protégé de chaque côté par une épaisse muraille de roseaux. C'est pour les soustraire aux regards de son peuple que le roi leur avait assigné cette route. Ces précautions furent inutiles; des milliers de spectateurs s'étaient placés sur les hauteurs qui dominent la rivière, pour les voir et les saluer. Le lendemain, ils entrèrent dans le Nil, qui, à l'endroit de sa jonction, présente une largeur d'un kilomètre, mais dont le lit se resserre graduellement jusqu'à 250 mètres. Au milieu des joncs qui en garnissaient les bords, ils aperçurent le papyrus à haute tige. Des îles flottantes tapissées de fougères et de différentes variétés de graminées suivaient lentement le courant. Après avoir traversé sans accident le district de Chopi, ils entrèrent dans le Kidi, dont les habitans portent pour tout costume une perruque bouclée comme leurs cheveux. Ils y rencontrèrent l'arbre à papier de verre, dont les feuilles sont rêches comme la langue du chat, et avec lesquelles les naturels polissent la hampe de leurs lances. Le dixième jour, ils

atteignirent les chutes de Karuma, situées sous le 2° 15′ de latitude nord et le 30° de longitude est. C'est une succession de rapides, dont le principal a 3 mètres de hauteur. Ils apprirent qu'il y en avait encore deux autres plus bas, qui partageaient en trois distances égales la section du fleuve qui se trouve entre la chute du Karuma et le lac Luta-Nzigé. Ils durent se contenter de ces renseignemens, obligés qu'ils étaient de quitter les bords du Nil pour suivre la route qui devait les conduire à la station des agens de leur compatriote. Ils marchèrent pendant six jours dans un pays inculte, couvert de marais, où ils ne virent ni un seul homme, ni une seule hutte, et traversèrent une pointe du territoire de Gani pour entrer dans celui de Madi, où les villages étaient entourés d'une forte clôture. Ils y furent reçus, à peu d'exceptions près, avec beaucoup d'égard et de respect. Les naturels étendaient devant les étrangers une peau de vache, y plaçaient un escabeau et deux pots de leur boisson, et les invitaient à se reposer et à se rafraîchir. Ils y ajoutaient quelquefois de l'eau chaude pour qu'ils se lavassent les mains; c'est l'expression de la plus exquise politesse dans ces contrées.

Le 3 décembre, ils arrivèrent à Faloro, où Bombay avait trouvé les avant-postes du commerce européen. Ce village est situé sous le 3° 10′ de latitude nord et le 29° 22′ de longitude est. Pour avertir de leur arrivée ceux qu'il croyait être les agens d'un négociant anglais, le capitaine fit faire à ses wanguanas une décharge de leurs fusils. Quelle ne fut pas leur joie d'entendre quelques minutes après une détonation d'armes à feu qui répondaient évidemment à leur décharge! Ils se dirigèrent de ce côté et virent venir à eux une compagnie de deux cents hommes, tambours et fifre en tête, et portant trois drapeaux. Ils firent halte à une courte distance, et un noir, portant un uniforme égyptien avec un sabre turc, s'avança et se jeta dans les bras du capitaine Speke. Celui-ci répondit à ces marques un peu vives d'affection par une bonne poignée de main et lui demanda de qui il était l'agent. « De Petherick, répondit-il. — Pourquoi ne portez-vous pas le pavillon anglais? reprit le capitaine. — C'est celui de Debono. — Et qui est Debono? — C'est le même que Petherick. » Bien que cette réponse ne parût pas fort claire au voyageur, il s'achemina néanmoins avec ce chef, suivi de sa compagnie, qui était composée de Nubiens, d'Égyptiens et d'esclaves de divers pays; ils arrivèrent à leur campement, qui avait toute l'apparence d'un village du Madi. Chacun de ces soldats avait sa hutte et vivait en famille.

Mohamed (c'était le nom de ce chef) pourvut aux besoins des deux voyageurs et de leur troupe avec une généreuse libéralité. Le lendemain, ces derniers voulurent se remettre en route; mais Mohamed s'y opposa, alléguant qu'il n'avait pas encore fait sa provi-

sion d'ivoire et que dans cette saison aucun vaisseau n'était à l'ancre à Gondokoro. Il fallut se résigner. Les voyageurs ne restèrent pas longtemps dans la société de ces singuliers représentans de la civilisation et du commerce européen sans s'apercevoir qu'ils étaient au milieu d'une bande de pillards. La manière dont ils se procuraient l'ivoire n'était rien moins qu'honnête. Profitant des divisions qui régnaient entre les chefs des différentes tribus du pays, Mohamed prêtait main-forte tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et se faisait payer ses services en recevant les dépouilles des vaincus et des dents d'éléphant des vainqueurs. Ses voyages d'affaires n'étaient pas autre chose que des razzias. Aussi les villages qui désiraient le tenir à distance lui payaient-ils annuellement un tribut d'ivoire. L'on comprend qu'une telle compagnie ne fût pas du goût des voyageurs européens. Au bout de cinq semaines, ils se décidèrent à prendre les devans et à attendre leur escorte sur les frontières du Bari. Partis le 11 janvier 1863, deux jours après ils retrouvèrent le Nil, qui coulait lentement de l'ouest à l'est. Il avait fait depuis la chute de Karuma, où il s'était tourné vers l'ouest, jusqu'à ce point, un demi-cercle dont le diamètre mesurait 1° 23′. A une certaine distance de la rive opposée s'élevaient les montagnes de Kuku, qui pouvaient avoir deux mille pieds d'altitude. Se trouvant au milieu d'immenses prairies où paissaient de nombreux troupeaux de buffles, d'élans, d'antilopes et même de girafes, ils y restèrent quinze jours, pendant lesquels la chasse pourvut largement à leurs besoins. Le 31, Mohamed les rejoignit avec sa caravane, où l'on comptait six cents porteurs. Pour trouver tout ce monde, il convoquait de distance en distance les chefs des villages environnans, et il exigeait impérieusement et avec menace que chacun d'eux lui fournît un nombre déterminé d'hommes pour porter « les propriétés du gouvernement, » comme il ne craignait pas d'appeler sa marchandise. Rien de plus pittoresque d'apparence que cette troupe qui s'élevait à près de mille hommes : le chef et quelques-uns de ses officiers étaient montés sur des ânes, d'autres sur des vaches, et dans leurs costumes variés on reconnaissait tous les degrés de la civilisation africaine.

Le 1er février, ils touchèrent encore au Nil, qui avait perdu sa paresseuse indolence et courait noblement au travers des roches gnessiques des montagnes du Kuku. Le volume de ses eaux avait considérablement diminué depuis qu'ils l'avaient traversé à la chute de Karuma. Ils le suivirent jusqu'à son confluent avec l'Asua, sous le 3° 42′ de latitude nord, où il fait un nouveau cercle à l'ouest, mais moins arqué que le précédent. Ils traversèrent cette dernière rivière à gué, n'ayant de l'eau dans sa partie la plus profonde que jusqu'à la poitrine. Le 9, ils entrèrent sur le territoire de la redou-

table tribu des Bari, qui se contentèrent de les menacer à distance; le 11, il ressentirent une secousse de tremblement de terre, le 14 rejoignirent le Nil, et le 15 arrivèrent sains et saufs à Gondokoro, entrepôt général du commerce de l'ivoire de ces contrées, et où se trouvent plusieurs comptoirs de négocians européens. Ce noyau de ville, appelé à recevoir un développement considérable et qui deviendra, il faut l'espérer, un foyer de lumière civilisatrice pour l'Afrique équatoriale, est situé sous le 4° 54′ de latitude nord et le 29° 20′ de longitude est. Le Nil y est navigable pour des vaisseaux marchands. Le capitaine Speke se rendit immédiatement sur le port pour y chercher ce Petherick qui avait été pour lui un sujet d'inquiétude depuis l'Uganda, et dont il craignait de lasser la patience en le faisant trop attendre à Gani ou plus haut encore. Il apprit que Petherick était resté, avec ses vaisseaux, parfaitement tranquille à Gondokoro, et qu'il se trouvait alors pour ses affaires à vingt lieues de là. Ce n'était donc pas à lui qu'il devait l'escorte de Mohamed, mais à un autre marchand du nom de Debono. Il se promenait sur la berge, lorsqu'à son indicible surprise il rencontra une de ses connaissances des Indes, M. Baker, avec lequel il avait fait des parties de chasse dans l'île de Ceylan. Celui-ci lui apprit que ses amis d'Angleterre étaient fort inquiets à son sujet, qu'ayant eu connaissance, par la voie de Zanzibar, de la défection d'une partie de sa caravane dans l'Ugogo, ils en avaient conclu qu'il ne pourrait jamais venir à bout de son entreprise, et que, s'il vivait encore, il se trouvait arrêté quelque part sur les bords du Nyanza-Victoria. Dans cette incertitude et avec l'espoir qu'il était encore temps de venir à son secours, il avait accepté la mission d'aller le chercher jusque sous l'équateur. Le capitaine Speke apprit aussi que trois dames hollandaises, la baronne A. van Capellan, Mme Tinne et sa fille, étaient venues le chercher sur un paquebot qu'elles avaient frété tout exprès, et qu'elles seraient encore à Gondokoro, si la fièvre ne les avait forcées de redescendre à Khartoum. Le profond intérêt qu'il avait inspiré non-seulement à ses compatriotes, mais à des étrangères, fut pour lui une bien douce récompense, et lui fit oublier dans ce moment les fatigues et les périls de son long voyage. Ce fut aussi à Gondokoro qu'il apprit la guerre d'Amérique, la mort du prince Albert, et qu'il reçut pour la première fois depuis son départ de Zanzibar des lettres d'Angleterre. Après un repos de huit jours, les voyageurs descendirent à Khartoum, et de là au Caire et à Alexandrie. Ils arrivèrent enfin sains et saufs dans leur patrie après une absence de trois ans et deux mois.

C'est au Caire que le capitaine Speke se sépara des dix-huit wanguana qui lui étaient restés fidèles. Munis de leurs photographies en guise de passeports, ils sont rentrés par Aden et l'île Mau-

rice à Zanzibar, où ils ont été reçus en triomphe et ont obtenu les récompenses qu'ils avaient bien méritées. Ils étaient tout disposés, ont-ils fait dire à leur chef, à se remettre en route, s'il lui prenait fantaisie de traverser l'Afrique de l'est à l'ouest.

VII.

Le voyage que nous venons de raconter est un des grands événemens scientifiques de notre époque. Le capitaine Speke n'aurait pas atteint le but qu'il s'était proposé, qu'il aurait encore droit à la reconnaissance de tous ceux qui ont à cœur les progrès des sciences géographiques. Partir de Zanzibar avec la résolution bien arrêtée d'arriver au Caire en descendant le Nil dès son origine, c'était une entreprise colossale, et il fallait pour l'accomplir un homme doué de toutes les qualités qui font le voyageur intrépide et l'explorateur intelligent.

A-t-il résolu le problème? Est-ce bien la première origine du Nil qu'il a découverte au grand déversoir du canal Napoléon? Ne serait-il pas tombé dans l'erreur que commettrait un voyageur qui placerait les sources du Rhône à Genève, parce que ce fleuve sort du lac dans cette ville, sans se demander si cette sortie ne serait pas le prolongement de son entrée à l'extrémité du lac? Il a prévu cette objection et y a répondu d'avance en rappelant les recherches qu'il a faites, les renseignemens qu'il a pris pour arriver à une connaissance exacte des cours d'eau qui se jettent dans le Nyanza. Il a acquis, dit-il, la certitude qu'il n'y avait que le Kilangulé qui versât dans ce lac un volume d'eau à peu près égal à celui qui en sort à la cataracte de Ripon; or il a fait remarquer que la science ne pourrait jamais prendre cette rivière comme la branche-mère du Nil. Cette observation est juste, seulement il reste des doutes sur la valeur de ses renseignemens et l'étendue de ses recherches. Nous pensons qu'il peut s'être trompé sur le nombre et l'importance des tributaires du lac. La partie qu'il a laissée inexplorée, et où il ne place aucune rivière, est considérable : c'est d'abord l'est tout entier à partir de la pointe méridionale du triangle, trois degrés en étendue, puis le nord-est. Il sait cependant qu'entre le Nyanza-Victoria et l'Océan-Indien se trouve une chaîne de montagnes qui suit une ligne parallèle à la mer, et à laquelle appartiennent les monts Kilimandjaro et Kénia. Le versant oriental de ces montagnes donne naissance à plusieurs fleuves qui se jettent dans la mer : pourquoi n'en serait-il pas de même du versant opposé? Comme cette chaîne suit à peu près le même méridien, il en résulte que les deux versans sont dans des conditions climatériques à

peu près identiques. Pourquoi donc le côté occidental ne donnerait-il pas naissance à des cours d'eau qui ne pourraient avoir d'autre issue qu'un grand lac? Or dans l'espace qui sépare cette chaîne du Nyanza-Victoria il serait difficile de placer une nappe d'eau assez étendue pour recevoir les produits de plusieurs rivières sans les déverser ailleurs. Le capitaine Speke a consulté les Arabes, qui traversent ces pays dans tous les sens; mais ces marchands méritent-ils la confiance qu'il leur donne? N'ont-ils pas intérêt à soustraire à la connaissance des Européens ces contrées qu'ils exploitent avec tant d'injustice et de cruauté?

Une autre objection bien plus sérieuse se présente tout naturellement à l'esprit quand on lit le récit du voyageur et que l'on consulte sa carte. On se demande si le beau fleuve qu'il a vu à Urodongani est bien le même que celui qui coule à Gondokoro, et sur lequel il s'est embarqué pour descendre à Khartoum. Il s'en est écarté trois fois; est-il bien sûr que dans ces intervalles le fleuve n'ait pas reçu un affluent considérable qui ait le droit de réclamer le nom de Nil-Blanc, et dont le cours d'eau d'Urondogani ne serait qu'une branche? Dans un des circuits qu'il lui fait faire, on voit qu'il s'en est éloigné de 80 kilomètres. Une distance aussi considérable devait enlever aux renseignemens des naturels toute valeur et jeter de l'incertitude sur ses propres déductions. Il ne le croit pas, car il trace le cours tortueux du Nil comme s'il l'avait suivi, sans y indiquer un seul tributaire. Cependant il a pu se convaincre lui-même combien est erronée la topographie d'un pays basée sur les rapports des indigènes africains. Quand il était dans le camp des facteurs de Debono, Mohamed, désireux de le seconder dans ses recherches géographiques, convoqua les chefs de tous les villages des environs pour qu'ils vinssent répondre aux questions que le capitaine leur poserait. Ils montèrent tous sur un rocher élevé d'où la vue embrassait une grande étendue de pays. Ils découvrirent à l'est une chaîne de montagnes qui suivait la direction du sud-est au nord-ouest en faisant une courbe. Ils comprirent que cette chaîne, au pied de laquelle coule l'Asua, dessinait le cours de cette rivière; mais à l'ouest ils n'aperçurent aucun signe indicateur de la présence du Nil. Le capitaine croyait néanmoins que le fleuve ne devait pas être fort éloigné, tandis que les notabilités du district affirmaient qu'il se trouvait à quinze jours de marche, et que pour faire ce voyage il lui faudrait plus d'un mois. Eh bien! ce fleuve n'était qu'à deux petites journées. Quand le capitaine le rencontra, il fut humilié à la pensée qu'il eût pu rester cinq semaines si près du fleuve sans l'avoir découvert. « *It is truly ridiculous*, » dit-il dans son journal; son discernement de voyageur lui avait fait défaut.

Nous serions heureux d'admettre sans réserve que le Nil qui coule à Gondokoro est bien celui que l'explorateur anglais a vu sortir du canal Napoléon; mais nous sommes arrêté par de sérieuses difficultés qu'il soulève lui-même sans les résoudre d'une manière satisfaisante. Il reconnaît que, dans le circuit que le fleuve fait à l'ouest à partir des rapides de Karuma jusqu'à Paira, où il le retrouve sans le chercher, il a perdu une partie de ses eaux. Ce n'est plus ce fleuve magnifique qui, à Urondogani ou au confluent du Kafu, coulait majestueusement. Le volume comme la couleur de ses eaux sont changés. Pour rendre raison de ce phénomène, le capitaine Speke met le Nil en contact avec le lac Luta-Nzigé, dont il fait, comme nous l'avons dit, un réservoir où il déchargerait, à de certaines saisons, le trop-plein de ses eaux. Sur la carte qui accompagne son journal, il le fait passer le long du lac, ou plutôt il en forme la rive septentrionale dans une longueur de 30 à 40 kilomètres. Il veut que, sur ce long espace, les eaux du Nil ne se confondent avec celles du lac que dans une proportion qui lui permette de conserver son existence propre et son nom. Cette explication est-elle admissible? Un fleuve peut-il couler le long d'une côte et à l'intérieur d'un lac sans confondre ses eaux avec celles de ce lac? Mais ce fleuve en sort à l'opposite de son entrée. Oui, il en sort un fleuve, mais ce n'est pas le même. Pour qu'un fleuve ne perde pas son nom quand il entre dans un lac, il faut qu'il le traverse dans sa longueur. Le bassin de ce lac n'est alors qu'une vallée que le fleuve emplit pour continuer ensuite son cours. Tel n'est pas ici le cas, et si le tracé que donne le capitaine Speke était correct, le Nil de Gondokoro ne serait pas celui qui sort du Nyanza-Victoria, mais il serait le prolongement d'un fleuve qui descendrait des montagnes de la Lune, entrerait dans le lac à son extrémité méridionale, le traverserait dans toute sa longueur, et en sortirait au nord pour continuer sa course jusqu'à la Méditerranée.

Espérons, pour la gloire du capitaine Speke, que son tracé de la courbe que fait le Nil sous le 3e degré de latitude nord n'est pas celui que le fleuve dessine, et que l'explication qu'il donne du changement considérable que subit ce même fleuve dans le trajet est incomplète et prématurée. Dans cette explication, aucune renseignement n'est fourni par l'observation personnelle. Le lac Luta-Nzigé, son étendue, sa configuration, sa position géographique, son contact avec le Nil, tout est le fruit d'informations sollicitées et obtenues près des naturels; or nous avons vu quelle valeur on peut parfois attacher à cette source de connaissances topographiques. Malgré ces observations, nous persévérons à croire que c'est bien le fleuve égyptien que le capitaine Speke a contemplé avec admira-

tion à Urondogani ainsi qu'à la chute du Ripon, et que cette diminution dans le volume de ses eaux qu'il a signalée doit être attribuée à d'autres causes que celles qu'il mentionne. Il ne pouvait pas d'ailleurs apprécier avec quelque exactitude ce phénomène, puisqu'il n'a jamais exécuté de sondages. Il est difficile de mesurer à première vue, et en restant sur les rives, la masse liquide qu'un fleuve charrie. La profondeur du lit, la perpendicularité plus ou moins grande des bords, les cavités qu'ils peuvent avoir, sont des faits qui échappent au coup d'œil et qui appartiennent au domaine de l'expérience.

Nous venons de parler de la gloire du capitaine Speke comme si elle était sérieusement engagée dans la solution de ces difficultés. Cette gloire restera intacte quand bien même de récentes découvertes modifieraient sensiblement le tracé qu'il nous a donné du Nil. Dans les travaux de cette nature, c'est à celui qui a ouvert la voie qu'appartient le principal honneur, car c'est au péril de sa vie qu'il a signalé à ses successeurs la route qu'ils devront suivre pour arriver le plus promptement au but. Ce sont les premiers voyageurs dans les contrées inexplorées et inconnues qui ont la difficile tâche d'apaiser les craintes superstitieuses des sauvages, de faire taire leurs méfiances, de dompter leur cruauté. Aussi l'histoire, quand elle fait le tableau des progrès et des conquêtes de la science, n'oublie-t-elle jamais ces hommes courageux qui ont été lui ouvrir au milieu de tant de dangers de nouveaux horizons.

Des réflexions qui précèdent, on peut conclure que le problème posé depuis bientôt deux mille ans n'a pas reçu sa dernière solution. Quelques obscurités qui subsistent encore sollicitent de nouveaux efforts et appellent d'autres explorateurs à l'œuvre. La France ne devrait-elle pas intervenir pour mettre un terme à toute incertitude? Ce ne sont pas les talens qui lui manquent, ni le courage qui lui fait défaut. Dans le grand combat que la civilisation livre à la barbarie, elle n'a pas l'habitude de se tenir à l'arrière-garde. Que la France prenne donc sa part des travaux d'exploration qui s'accomplissent sur les rives lointaines du Nil. Une fraction de l'Afrique septentrionale lui appartient; pourquoi ne se préoccuperait-elle pas de toutes les recherches qui se rattachent à ce vaste continent, quand surtout elles ont pour but d'en relier le centre avec le littoral méditerranéen? Le temps n'est pas éloigné où ce fleuve, délivré des obstacles qui embarrassent sa marche, sera la grande artère qui unira notre Europe avec ces régions des grands lacs et ces contrées subéquatoriales sur lesquelles la nature prodigue ses plus riches trésors.

C. Cahliatte.

L'AUSTRALIE

SON HISTOIRE PHYSIQUE ET SA COLONISATION

II.

L'INDUSTRIE PASTORALE, LES *SQUATTERS* ET LES ABORIGÈNES.

I. *Reminiscences of thirty year's residence in New South Wales and Victoria,* by R. Therry; London, 1863. — II. *The Colony of Victoria to the end of 1863,* by W. Westgarth; London, 1864. — III. *Statistical tables relating to the colonial and other possessions of the United Kingdom, 1861, presented to both houses of parliament,* London, 1863.

L'Australie n'est peut-être encore aujourd'hui aux yeux de beaucoup de personnes qu'une colonie pénitentiaire où l'Angleterre déporte ses *convicts*, ou bien un lieu d'asile pour les aventuriers de toutes les nations qu'attirent les mines d'or. On fait moins attention aux produits agricoles que cette contrée commence à exporter en quantités considérables, et qui en sont la vraie richesse. La transportation, la découverte des mines d'or et l'extension des industries pastorale et agricole sont, à dire vrai, les trois faits saillans de l'histoire des colonies australiennes. Il est superflu d'observer que la transportation n'a contribué en rien à la prospérité de ce pays. La Nouvelle-Galles du Sud est la seule province qui ait jamais reçu des déportés, et dès 1840 un navire arrivant à Sydney avec un chargement de condamnés était repoussé par la population tout entière. A Port-Phillip, à Moreton-Bay, sur tous les points de la côte, les établissemens, déjà prospères et purifiés de leur douteuse origine, s'opposaient à l'introduction de nouveaux *convicts* et répu-

diaient le triste héritage de la mère-patrie. Il ne serait pas plus juste de considérer l'Australie comme une vaste exploitation minière où accourent de toutes parts les hommes qui veulent gagner beaucoup avec peu de travail. Les terrains aurifères attirent, il est vrai, de nombreux vagabonds qui promènent leur activité inquiète et leurs habitudes de désordre sur toutes les côtes du Pacifique, de la Californie à la Colombie britannique, de la Victoria à la Nouvelle-Zélande; mais ces hommes sans ressources et sans fixité forment une minorité insignifiante au milieu d'une population sage et laborieuse. Les mines d'or du continent austral sont assez anciennes déjà pour que l'exploitation y ait pris une allure régulière. Les terrains aurifères sont d'ailleurs bien restreints en comparaison des immenses surfaces qui, d'après les derniers voyages d'exploration (1), sont propres à la culture ou au pâturage. Les districts d'où l'on extrait l'or tiennent peu de place, tandis que les troupeaux pénètrent partout (2). Ce sont les *squatters* qui occupent la terre, qui pénètrent à l'intérieur du continent, qui découvrent et colonisent de nouvelles régions. « Voilà nos véritables mines d'or, » disait un commissaire australien à l'exposition de Londres en montrant les échantillons de laine qu'il avait apportés. Au reste, les *squatters* forment l'aristocratie de la société coloniale. Pendant longtemps, ils ont été presque seuls dans les parlemens locaux et ont dirigé à leur guise toutes les grandes affaires de la colonie, l'immigration par exemple. Quoique leur influence diminue à mesure que se développent les autres branches de l'activité humaine, la suprématie appartient encore, en Australie comme partout, à ceux qui possèdent le sol. Les hommes qui ont le plus contribué à transformer ces solitudes australiennes en un pays prospère sont ceux aussi à qui il convient de demander comment on fonde des colonies florissantes.

I.

Le modeste établissement pénitentiaire que le capitaine Phillip avait fondé en 1788 sur les bords du Port-Jackson fut en quelque sorte abandonné à lui-même jusqu'aux derniers jours des guerres de l'empire. Il fallait à cette époque six mois au moins pour faire le voyage d'Angleterre à Sydney. En outre la source impure qui ali-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

(2) Dans le tableau des exportations de 1861, l'or figure pour environ 200 millions de francs, la laine, le suif et les cuirs, produits des troupeaux, pour 125 millions; mais l'or provient en presque totalité de la province de Victoria, tandis que les exportations de laine s'opèrent par tous les ports du continent.

mentait la population de cette ville naissante en détournait les émigrans paisibles et honnêtes qui eussent régénéré la colonie nouvelle. Cependant, des terres d'une fertilité admirable ayant été découvertes aux environs de Sydney, on réussit à y attirer quelques familles séduites par la gratuité du passage que le gouvernement octroya généreusement aux premiers émigrans, puis des officiers et des soldats congédiés auxquels on accordait des lots de terrain. Ces colons, qui obtenaient l'autorisation d'employer les *convicts* pour tous les labeurs pénibles, se bornaient à élever un peu de bétail pour l'alimentation des Européens et ne cultivaient que les produits du sol auxquels la proximité d'une ville assurait un débouché facile. Au nombre de ceux qui profitèrent des premières concessions se trouvait M. Mac-Arthur, capitaine au 102e régiment. Ayant acheté quelques moutons du Bengale ou du Cap de Bonne-Espérance qui avaient été apportés pour le ravitaillement de la colonie, il s'aperçut bientôt que la toison rude et grossière de ces animaux devenait en peu de temps fine et douce sous l'influence du climat tempéré de l'Australie. Il entrevit dès lors l'importance que l'élève des troupeaux pourrait acquérir sur ce continent au point de vue de la production de la laine. Sur ses pressantes sollicitations, le gouverneur fit acheter au Cap un petit troupeau de mérinos, de race espagnole pure, que le gouvernement hollandais y avait expédié. Ce fut le point de départ de l'industrie pastorale. A cette époque, il ne faut pas l'oublier, l'Angleterre tirait de l'Espagne toute la laine fine nécessaire à ses manufactures, et cette matière première devint rare et d'un prix excessif pendant les guerres de la révolution. Il y avait donc un intérêt de premier ordre pour les Anglais à en favoriser la production dans leurs colonies. Aussi, lorsque M. Mac-Arthur vint en Europe en 1803, il trouva un grand nombre de ses compatriotes disposés à l'aider dans l'entreprise qu'il avait conçue, et il reçut les encouragemens des principaux manufacturiers. Ayant recruté dans son pays natal les ouvriers qui lui étaient indispensables, il repartit bientôt avec un troupeau de bêtes choisies. Par un heureux présage, le navire qui l'emportait s'appelait *Argo* et avait une toison d'or à la proue. Soixante années se sont écoulées depuis ce début modeste, et aujourd'hui les colonies australiennes produisent presque autant de laine que la France et les îles Britanniques.

Malgré les efforts de certains hommes qui comprenaient, comme M. Mac-Arthur, le bel avenir réservé aux établissemens de l'Australie, la colonie se développait avec lenteur. La faute en fut surtout, paraît-il, aux gouverneurs qui se succédèrent dans l'administration de ce pays. Jusqu'en 1822, Sydney ne fut, aux yeux de l'autorité, qu'un dépôt pénitentiaire. Les *convicts* libérés, que l'on tenait à faire

rester aux antipodes afin d'éviter qu'ils ne revinssent dans la mère-patrie, semblaient avoir plus de droit aux encouragemens de l'état que les émigrans libres. L'arrivée de sir Thomas Brisbane, nommé gouverneur en 1822, fit entrer l'administration locale dans de nouvelles voies. On fit connaître en Angleterre que de vastes surfaces étaient libres pour la colonisation dans une contrée riche, fertile, où les troupeaux se multipliaient et s'amélioraient d'une façon prodigieuse. La terre était offerte gratuitement à tous les cultivateurs qui voudraient émigrer, sous la seule réserve qu'ils posséderaient une somme de 12,500 francs pour mettre le sol en culture et subvenir à leurs frais de premier établissement. Cette somme était assez faible pour que de nombreux émigrans pussent profiter de l'offre qui leur était faite, et elle était assez considérable cependant pour écarter les aventuriers qui n'auraient présenté aucune garantie de moralité. Des officiers retirés du service, des cadets de familles honorables arrivèrent en foule. La terre leur était concédée gratuitement, mais non en toute propriété. Ils n'en avaient que la jouissance temporaire; le gouvernement leur accordait seulement l'usufruit, se réservant de reprendre le fonds, si l'intérêt général l'exigeait.

Peu d'années après, en 1826, on vit se former une compagnie d'agriculture qui obtint une concession de 400,000 hectares à Port-Stephen, à 150 kilomètres au nord de Sydney, dans une contrée arrosée par de nombreux cours d'eau. Cette compagnie apportait d'Europe des ustensiles de toute sorte, des graines variées, des arbres à fruit, des oliviers et des ceps, de beaux étalons et des jumens de pur-sang, ainsi que 2,000 mérinos. En même temps elle introduisit un grand nombre de colons probes et laborieux. Le premier effet d'une telle entreprise fut d'augmenter dans une forte proportion le prix du bétail existant, et les colons plus anciens en profitèrent. Il y eut ensuite, — c'était une conséquence inévitable, — une réaction brusque, qui mit en péril les fortunes naissantes; mais l'élan était donné. Les habitans de Sydney, négocians et médecins, officiers et hommes de loi, les prêtres même, ne songèrent plus qu'à obtenir des concessions de terres, un *run* pour l'élève des troupeaux. Le gouvernement accueillit ces demandes avec d'autant plus de faveur que les explorations s'étaient étendues depuis longtemps au-delà des Montagnes-Bleues. D'immenses étendues de terrain propre au pâturage étaient alors disponibles; aussi la garantie pécuniaire d'un capital de 12,500 francs ne fut même plus exigée : les colons s'étendirent sur les plateaux récemment découverts à l'ouest de Sydney avec une rapidité merveilleuse. En 1828, la Nouvelle-Galles du Sud possédait déjà 540,000 moutons et 260,000 têtes de gros bétail; la population était de 36,000 habitans. Déjà aussi la

laine de cette provenance était avantageusement connue sur les marchés d'Europe. Bref la prospérité de la colonie était fondée. Les concessions se donnaient d'habitude à cette époque par lots de mille hectares. Quelquefois on accordait une surface plus étendue pour récompenser de grands services rendus; c'est ce qu'on fit en faveur de M. Mac-Arthur. Quant aux émigrans qui n'avaient que de faibles ressources pécuniaires, leurs lots étaient réduits à un mille carré, soit 256 hectares. Enfin les soldats libérés du service militaire ne recevaient que 16 hectares. Tous ces colons, considérés comme francs-tenanciers de la couronne, étaient confondus sous le nom de *settlers*. Lorsque plus tard ils furent en butte à la jalousie des autres colons, négocians et industriels des villes, on leur donna par mépris le titre de *squatters*, par lequel sont désignés, dans l'Amérique du Nord, les pionniers qui défrichent les terres inoccupées; mais, bien différens de leurs homonymes des États-Unis américains, qui sont en général des hommes sans ressources, les *squatters* de l'Australie formaient déjà la classe la plus riche, la plus intelligente et la plus honorable de la colonie. Il n'était pas rare de rencontrer parmi eux des gradués des universités d'Oxford et de Cambridge qui s'étaient expatriés, ne trouvant pas dans la métropole l'occasion de mettre à profit leur instruction et leur activité. Ces traditions se sont conservées jusqu'à présent, et l'industrie pastorale est encore la profession qui attire le plus les immigrans des classes élevées.

Ainsi le mot *squatter*, introduit peu à peu dans le langage colonial et même dans les actes publics du gouvernement, désigne le propriétaire de troupeaux qui ne fait que parquer ses bestiaux sur les terres dont il a obtenu la concession. La surface de terrain dont il exploite sans culture les herbages, produit naturel du sol, est son *run*. Au centre, il se construit une maison où il réside : c'est là sa *station* principale, son *home;* puis, si l'étendue de la colonie l'exige, il crée des stations annexes en divers points éloignés, des succursales en quelque sorte, entre lesquelles les troupeaux sont divisés, et où résident les bergers. Lorsqu'il n'y a pas de tribu hostile dans le voisinage, il suffit de bien peu d'hommes pour garder et soigner des troupeaux de plusieurs milliers de têtes. Les aborigènes ne sont pas toutefois les seuls voisins que l'on ait à redouter. Il arrivait fréquemment, surtout à l'origine, que des *convicts* échappés s'associaient pour commettre des déprédations sur les stations isolées. Ils emmenaient le bétail volé, soit pour fonder eux-mêmes un établissement dans un autre district, soit pour le vendre à vil prix avant que le propriétaire se fût aperçu du rapt. Ces vols étaient d'autant plus aisés à commettre que la propriété des bestiaux ne peut se

prouver que par une marque distinctive appliquée sur le dos de chaque animal, et qu'il est assez facile de dénaturer. On conçoit sans peine que les recherches de la justice étaient inefficaces sur un territoire si faiblement peuplé, et que la surveillance la plus active ne pouvait prévenir des délits de ce genre. Les plaines sur lesquelles les troupeaux sont dispersés ont une étendue telle que le maître ne peut les visiter souvent, et d'ailleurs, dans un troupeau nombreux, quelques centaines de têtes peuvent être enlevées sans qu'il y paraisse. Ces bandes de batteurs de buissons (*bushrangers*) sont moins nombreuses aujourd'hui, parce que la police est mieux faite, et le peu qu'il en reste se tient de préférence dans le voisinage des mines d'or, où le butin est plus considérable.

Des difficultés d'un autre ordre s'élevaient souvent entre les concessionnaires voisins à l'occasion des limites de leurs stations respectives. Les titres en vertu desquels les terres étaient occupées étaient si incertains, la désignation des surfaces concédées était si vague, qu'il arrivait souvent que le même terrain fût réclamé par plusieurs individus s'appuyant tous sur des actes réguliers. L'acte de concession, ce qu'on appelle la *licence*, n'était, à vrai dire, autre chose que l'autorisation de faire paître les troupeaux sur une certaine étendue de terrain choisie dans les districts encore inoccupés. Les limites n'en étaient pas tracées sur le sol; le plus souvent il n'était pas fait d'arpentage préalable en vue de déterminer l'étendue réelle de la station. Tous ces inconvéniens étaient une conséquence inévitable de l'extrême liberté d'allures dont jouissaient les colons, inconvéniens assez faibles sans doute, puisqu'ils n'arrêtèrent jamais un seul instant les progrès de la colonie.

A cette époque, où les établissemens de l'Australie méridionale n'existaient pas encore et où les plaines de la Murray venaient à peine d'être découvertes, le pays ne produisait pas assez de céréales pour la nourriture de ses habitans. C'était un grand malheur; mais, outre qu'il eût été très difficile de persuader aux colons qu'il fallait abandonner l'élève des troupeaux pour la culture du sol, le résultat même de ce changement paraissait douteux. On croyait en général que l'Australie ne serait jamais bonne qu'à produire de la laine. La sécheresse habituelle du sol et l'incertitude du climat semblaient s'opposer d'une façon absolue au succès des cultures artificielles. Puisque la contrée produisait spontanément d'excellens herbages, puisque les bestiaux s'y amélioraient et s'y multipliaient presque sans soins, qu'était-il besoin de chercher une autre industrie qui eût exigé plus de bras et plus de capitaux? La main-d'œuvre était chère, et les ports de l'Amérique fournissaient à bon marché les grains nécessaires à l'alimentation. D'un autre côté, à mesure que

les districts connus étaient occupés, on en découvrait d'autres plus éloignés. La terre ne manquait à personne, et les nouveau-venus en trouvaient encore de disponible. Il était donc inutile de mettre des obstacles à l'expansion du *squattage*. Tels furent les motifs qui déterminèrent le gouvernement colonial à laisser aux propriétaires de troupeaux, sans aucune réserve, la libre pâture des terrains vacans, qui étaient considérés comme appartenant de droit à la couronne. Néanmoins, afin d'affirmer le droit de propriété de l'état et de procurer des ressources au budget local, il fut résolu en 1831 que l'usufruit des pâturages ne serait plus concédé qu'à titre onéreux. Au reste la terre avait déjà acquis une valeur réelle, et il eût été d'une mauvaise administration de la donner à titre gratuit. La durée des concessions fut limitée à une année, sauf renouvellement, et la redevance annuelle fut fixée à 250 francs par station. C'était un tarif très modéré, surtout pour ceux qui occupaient de grandes surfaces. Il y eut encore quelques restrictions : l'étendue des stations devait être calculée à raison de 4 hectares par tête de mouton, le même individu ne pouvait posséder plusieurs stations à la fois; mais ces mesures, plus vexatoires qu'utiles, ne furent jamais appliquées, ou tombèrent bientôt en désuétude. Enfin il fut établi en principe que les terres dont les émigrans voudraient avoir l'entière propriété seraient vendues aux enchères sur la mise à prix de 5 shillings l'acre, environ 15 francs l'hectare. Toutes ces dispositions, qui avaient reçu la sanction du parlement anglais, donnèrent pour la première fois une existence légale aux *squatters*.

Sous l'influence de ce nouveau régime, l'industrie pastorale prit un développement prodigieux, et la colonie parut marcher dans une voie de prospérité croissante. C'est alors (de 1830 à 1840) que furent découvertes les plaines fertiles de l'Australie méridionale, sur les bords du golfe Spencer et du port Phillip. Les villes d'Adélaïde et de Melbourne furent fondées, et des terres d'une étendue considérable furent vendues d'abord au prix de 5 shillings, puis au prix de 1 livre sterling l'acre, c'est-à-dire 62 francs 50 c. l'hectare. Il résultait de ces créations nouvelles de plus grandes facilités pour l'occupation pastorale des districts intermédiaires sur les bords du Darling, de la Murray et de leurs affluens. L'esprit de spéculation intervenant, le trafic des terres et des stations fut porté à un degré excessif, qui devait amener des embarras financiers. La crise fut déterminée par une sécheresse exceptionnelle qui fit périr une grande partie des troupeaux pendant les étés de 1837 à 1839; l'élément principal du commerce d'exportation, la laine, décrut en qualité et en quantité; puis, lorsqu'on se remettait de ce désastre, survint une baisse dans le prix de la laine. En même temps les

troupeaux s'étaient multipliés bien au-delà de ce qu'il fallait pour l'alimentation des villes du littoral. Les propriétaires voyaient donc les débouchés se restreindre devant eux, et par conséquent le prix des animaux décroître dans une proportion considérable. Une nouvelle industrie vint améliorer un peu leur situation. Un colon eut l'idée de faire bouillir la viande pour en extraire le suif, qui a pris, depuis cette époque, une place importante dans les productions de la colonie (1). Ce fut un palliatif insuffisant, et la plupart des *squatters*, accablés par les dettes qu'ils contractaient pour subvenir à l'entretien de leurs établissemens, en vinrent à contester la légalité de la redevance que la couronne exigeait d'eux.

En 1843, un gouvernement représentatif avait été accordé à l'Australie. Le parlement, composé de trente-six membres, dont vingt-quatre nommés par les colons et douze par la couronne, se réunit à Sydney, qui était encore la capitale de toutes les colonies australes. Cette assemblée, où les *squatters* dominaient, étant investie du droit de fixer les recettes et les dépenses, fit observer qu'une partie du revenu colonial, l'impôt requis pour la jouissance des pâturages, était indûment soustraite à son vote. — N'est-ce pas une anomalie, disaient-ils, qu'il y ait un double mode d'établir le budget des recettes, l'un avec le concours des représentans du pays, et l'autre par la seule volonté du gouverneur? — La question avait une importance capitale, car la vente des terres avait produit 8 millions de francs, la moitié du budget local, pendant l'année 1840, qui fut, il est vrai, exceptionnelle sous ce rapport. Les *squatters* avaient bien d'autres motifs de plainte. Ils prétendaient que leur situation était précaire, qu'il n'y avait pour eux aucune sécurité à améliorer les terres dont ils étaient détenteurs, à y élever des constructions, même à entreprendre des travaux agricoles, qu'ils ne pouvaient emprunter aisément en donnant leurs stations pour gage, puisque ce n'était qu'une propriété transitoire entre leurs mains. Avec dix mille moutons sur un *run*, il était impossible d'obtenir à crédit une caisse de sucre ou de thé. Le prix des bêtes à laine s'étant avili, ils ne pouvaient même plus se procurer par la vente les fonds nécessaires à l'entretien de leurs établissemens, au paiement des gages et de la nourriture de leurs

(1) Au moment de la crise, les moutons, qui avaient valu jusqu'à 75 francs par tête, étaient descendus à 4 francs; l'industrie de l'extraction du suif les fit remonter à 8 ou 9 fr. On raconte qu'à cette époque de petites voitures circulaient le matin dans les rues de Sydney, chargées de gigots de mouton que l'on vendait aux consommateurs à raison de 60 centimes la pièce. Cette partie contenait, paraît-il, si peu de matière grasse qu'il y avait avantage à la vendre à ce prix plutôt que de la faire bouillir avec le reste de l'animal.

serviteurs. D'autre part, la couronne ne voulait pas renoncer au droit, qui lui avait toujours appartenu dans toutes les colonies, de délivrer les concessions de terres, d'en déterminer l'étendue, et de fixer la redevance annuelle due par les fermiers. Cette redevance n'était pas un impôt; elle ne devait pas être considérée comme une subvention accordée par les colons pour solder les dépenses communes de police et d'administration, mais bien comme la rente des terres vacantes, dont la propriété appartenait à l'état. Le gouverneur, sir George Gipps, faisait d'ailleurs remarquer qu'il y avait des inégalités choquantes dans la façon dont cette taxe était établie, attendu que chaque *squatter* ne payait que 250 francs par an, quelle que fût la surface qu'il occupât. Certains d'entre eux ne payaient pas plus pour 100,000 hectares que d'autres pour 1,000. Il proposait donc que la rente de 250 francs fût due par chaque station capable de nourrir 4,000 moutons ou 500 têtes de gros bétail, et, afin d'empêcher l'accaparement des terrains par les gros tenanciers, qu'il y eût une limite d'étendue, ou bien que les stations ne fussent pas distantes de plus de 11 kilomètres l'une de l'autre. Ces conditions étaient assurément équitables : la rente annuelle était peut-être une lourde charge pour les colons à un moment où l'industrie pastorale était dans la détresse, où l'argent manquait absolument; mais le droit de la couronne à disposer elle-même des terrains libres et à en fixer le loyer n'était guère contestable. Il était évident que, si les propriétaires de troupeaux avaient été laissés maîtres des terrains, ils auraient abaissé la redevance à un taux dérisoire, et compromis l'avenir de la colonie en tarissant la principale source de ses revenus.

Les *squatters* étaient déjà les seigneurs du pays. Ils entouraient le gouverneur, remplissaient tous les conseils, et formaient à peu près seuls le parlement colonial. Les producteurs de laine étaient tout dans une contrée où l'agriculture proprement dite existait à peine et où le commerce manquait de stabilité. Aussi furent-ils écoutés. Le conflit fut terminé par un acte royal (*orders in council*) de 1846, qui les satisfit pour un moment. Au lieu d'une concession éphémère à renouveler d'année en année, les tenanciers obtinrent des baux de quatorze ans. On leur accordait aussi un droit de préemption, à raison d'une livre sterling l'acre, sur les terres de leurs stations que le gouvernement jugerait utile de mettre en vente publique, afin de favoriser les exploitations purement agricoles. On maintenait en outre le paiement annuel d'une redevance proportionnée à l'étendue et à l'importance de chaque station; mais cette condition, qui avait paru exorbitante quelques années plus tôt, fut acceptée sans murmure, parce que le prix de la laine s'é-

tait relevé et que les propriétaires tiraient bon parti de leurs troupeaux. Telle fut la substance des *orders in council*, qui, livrant en réalité tous les terrains aux *squatters*, devaient engendrer plus tard de graves difficultés.

La découverte des terrains aurifères de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, qui date de 1851, produisit une nouvelle crise, de nature différente. D'abord les propriétaires se virent abandonnés par la plupart de leurs bergers, qui les quittaient pour se livrer à la recherche de l'or : il fallut vendre, souvent à vil prix, une partie des troupeaux, qui, faute de gardiens, seraient devenus la proie des aborigènes et des chiens sauvages; mais, quelques mois plus tard, la fièvre de dissipation que produisit l'abondance du précieux métal enchérit d'une façon prodigieuse tous les objets de consommation. Les produits du sol acquirent une valeur deux et trois fois plus considérable, et les *squatters* prirent indirectement leur part des nouvelles richesses qui venaient de se révéler dans la colonie. Alors aussi la « question des terres de la couronne, » qui avait été amortie par le régime de l'acte de 1846, vint se représenter avec des difficultés plus grandes. La question agraire allait être traitée (le fait mérite d'être remarqué) presque au même point de vue que dans l'ancienne Rome. En Australie comme à Rome (1), il s'agit de terres conquises sur la barbarie, accaparées à vil prix par une caste puissante et réclamées par le peuple, qui veut un partage équitable. Il s'agit de diviser de grandes propriétés presque stériles en de petites cultures très productives. En y regardant même de près, on retrouverait peut-être une certaine similitude entre les lois Licinia et Sempronia et les actes royaux qui, vingt-deux siècles plus tard, tranchèrent les mêmes difficultés. Néanmoins gardons-nous bien d'établir une analogie plus complète entre des époques si différentes. Les domaines des *squatters* n'étaient pas usurpés comme les terres des patriciens, mais constitués par des dispositions légales; l'agitation des colons deshérités, si grave qu'elle fût, ne produisit pas de révolution dans l'état, et la solution définitive, inspirée par des idées économiques plus saines, fut plus rationnelle, et sera par conséquent plus durable.

L'acte de 1846, en livrant les terres de la couronne aux propriétaires de troupeaux pour une durée de quatorze ans, avait eu le tort grave de constituer en leur faveur un long privilége. On avait dit, il est vrai, que le territoire de l'Australie n'était bon que pour la pâture, et il est étrange que cette assertion ait pu acquérir quelque

(1) L'agitation que causèrent les lois agraires a été racontée par M. Ampère dans *les Luttes de la liberté à Rome*. Voyez la *Revue* du 1er septembre 1863.

crédit. D'abord il est juste de reconnaître que si les grandes plaines sèches et pierreuses ne conviennent qu'à l'élève des bestiaux, il y a en outre une étendue considérable de terrains bien arrosés où les cultures européennes réussissent toutes. D'ailleurs, à mesure que les *squatters* pénétraient plus avant dans l'intérieur, ne fallait-il pas créer derrière eux des villages, de petites villes, des centres de commerce, de ravitaillement et d'industrie? Autour de ces centres n'était-il pas nécessaire d'avoir des jardins, de petites fermes, pour alimenter les habitans des denrées d'une consommation journalière? L'état conservait sans doute le droit d'exproprier en partie les concessionnaires de *runs* pour les travaux d'utilité publique; il pouvait tracer chez eux des routes, prendre les arbres indigènes, des pierres et autres matériaux fournis par le sol pour la construction ou la réparation des ouvrages publics. La propriété des mines de charbon et de métaux précieux était aussi réservée. L'état pouvait encore, à la rigueur et dans une certaine limite, déposséder les colons de l'espace strictement nécessaire à l'établissement des villages; mais son droit n'allait pas plus loin. Si le petit commerçant, possesseur d'une vache et de quelques moutons, voulait les faire paître autour de son habitation, le concessionnaire l'accusait aussitôt d'empiéter sur son domaine. L'état voulait-il mettre en vente publique un lot de terrains propre à la culture, le propriétaire du *run* où ces terrains étaient situés s'armait de son droit de préemption. On reconnut, mais trop tard, qu'il n'existait pas, à proximité du littoral, un coin de cet immense continent qui fût disponible. On s'étonnera peut-être que les *squatters* fissent obstacle à la création de villages qui devaient, à un certain point de vue, être une ressource pour eux-mêmes et pour leurs serviteurs. Ils auraient accepté assez volontiers le voisinage d'une population sédentaire; mais ils n'en voulaient ni chez eux ni à une proximité trop grande, parce qu'ils redoutaient les vols de chevaux et de bétail que ces voisins incommodes auraient pu commettre.

Sans la découverte de l'or, il se serait peut-être écoulé beaucoup de temps avant que les inconvéniens de ce régime se fissent sentir; mais les mines attirèrent subitement un plus grand nombre d'émigrans. Ceux-ci, après avoir acquis en quelques mois sur les champs aurifères une fortune considérable, aspiraient à devenir propriétaires d'une maison et d'un champ; enfin ils voulaient, après le dur labeur des mines, jouir en paix de leurs richesses dans un domaine qui leur appartînt. Les marchands et les marins, enrichis par le commerce et l'industrie, demandaient aussi à acheter des terres. Il y eut à une certaine époque une population flottante de six à sept mille habitans, campée à Melbourne ou dans les environs,

et n'attendant que l'occasion de s'établir dans le pays. Tous ces hommes réclamaient des terres à cultiver. Ils voyaient aux alentours des villes des plaines belles et fertiles dont le sol vierge n'attendait que la main du laboureur pour produire de riches moissons. L'enchérissement général des denrées de consommation journalière promettait de gros profits aux agriculteurs. C'est à ce moment qu'un chou se payait 3 francs à Melbourne et le double au moins dans les districts aurifères. Par malheur, il n'y avait pas de terres vacantes auprès des centres de population. Tout était occupé par des hommes qui en tiraient bien peu de profit, puisqu'ils se contentaient de faire brouter par leurs moutons les herbes qui poussent naturellement sur le sol. Si par hasard quelques lots de terrains d'une médiocre étendue étaient mis en vente, une spéculation effrénée en faisait monter le prix à un taux excessif. Qu'arriva-t-il? Parmi les nouveaux enrichis, les uns quittèrent l'Australie, emportant leurs épargnes, qui eussent profité au pays, et se dirigèrent vers l'Amérique pour y acheter les terres qu'ils convoitaient. D'autres, en trop grand nombre, consommèrent leur fortune dans la débauche et se livrèrent à tous les désordres que l'on peut imaginer.

Pour comprendre comment il ne s'établissait pas une sorte de compensation entre les offres de ceux qui voulaient des terres et les exigences de ceux qui en étaient détenteurs, il faut se rappeler que les concessionnaires n'avaient qu'un droit de jouissance à la pâture, et que si les terrains qu'ils occupaient avaient été vendus, ils n'eussent pas profité du prix de vente, qui entrait directement dans les caisses du trésor colonial. Les *squatters* n'avaient aucun intérêt à s'opposer au développement de l'agriculture; mais aucun d'eux en particulier ne voulait y sacrifier sa fortune présente. Il semble au premier abord qu'il eût été facile de dédommager les concessionnaires expropriés au moyen des ressources immenses que l'aliénation des terres devait produire. Le gouvernement local, ne se croyant pas sans doute le pouvoir de le faire, demanda des instructions en Angleterre, où l'on n'était guère à même d'apprécier la gravité de la situation. Cet état de choses se prolongea donc longtemps au détriment de la colonie et faillit même dégénérer en lutte ouverte. De nombreux *meetings*, où se rendaient les hommes les plus turbulens, discutaient la légalité des *orders in council*, et voulaient exercer une pression sur les parlemens locaux, qui élaboraient à chaque session l'interminable question des terres. Le 28 août 1860, la populace envahit le palais du corps législatif de Melbourne, qui était alors en séance. Ces excès amenèrent une réaction salutaire. La ville étant dégarnie de troupes, les citoyens paisibles, constitués en milice, firent reculer la foule ameutée et rétablirent l'ordre.

Ce ne fut néanmoins qu'en 1861 et 1862 que les parlemens des diverses provinces, abrogeant les dispositions antérieures, adoptèrent un système de concession plus conforme aux intérêts généraux. Voici en résumé les principes qu'ils ont proclamés et qui sont aujourd'hui en vigueur. Le *squatter* qui s'établit dans un district nouveau ou tout à fait inexploré obtient une concession de quatorze ans, et son *run* ne peut avoir moins de 64 ni plus de 256 kilomètres carrés; il paie une redevance d'à peu près 5 francs par kilomètre carré pendant les quatre premières années, redevance qui s'accroît légèrement pendant les années suivantes. Celui qui est établi depuis longtemps n'a qu'une concession de cinq ans et paie une rente fixée par évaluation de manière qu'elle soit proportionnelle aux produits de la station. Il s'ensuit que les mauvaises terres ne sont plus affermées au même prix que les bonnes. En cas de dissentiment sur la quotité de la rente à payer, le *run* est adjugé au plus offrant enchérisseur, qui rembourse au préoccupant la valeur des travaux exécutés par lui. Le *squatter* conserve le droit d'acheter, à raison de 62 francs 50 cent. l'hectare, la nu-propriété du territoire qu'il occupe, sauf les parties réservées pour l'établissement des villages. Le gouvernement se réserve aussi le droit de vendre toutes les terres propres à la culture, même celles où la pâture est déjà concédée, sans que l'occupant ait, comme autrefois, un droit de préemption. Aussitôt que ces terres sont cadastrées, tout colon peut y choisir un lot à sa convenance, de 16 à 130 hectares d'étendue, et l'acquérir au prix fixé. Il peut affermer en outre, moyennant une rente annuelle très faible, une surface trois fois plus considérable; mais ces avantages ne sont accordés qu'au colon qui se fixe sur le terrain et qui le cultive lui-même. Les acquisitions faites par le même individu ne doivent pas non plus dépasser chaque année une étendue déterminée. Ces dernières mesures ont pour but d'empêcher que de riches propriétaires n'accaparent toutes les terres vacantes dans le voisinage des villes. En réalité, les *squatters*, qui recueillent chaque année de gros bénéfices, peuvent, malgré ces restrictions, acheter successivement les terrains sur lesquels ils ont le droit de pâture, se prémunir ainsi contre une éventualité de dépossession et enlever aux cultivateurs le bénéfice que les nouvelles lois agraires prétendaient leur assurer; mais, s'ils réussissent à s'approprier de grands espaces dans les districts très peuplés, il est hors de doute que, devant l'élévation croissante du loyer de la terre, ils finiront par subdiviser eux-mêmes leurs *runs*, afin d'en livrer la meilleure portion à l'agriculture. Enfin les immigrans nouvellement débarqués reçoivent 12 hectares à titre gratuit; les soldats et les marins qui ont quitté le service militaire, 20 hectares. Les officiers

de l'armée de terre et de mer ont une remise d'un tiers sur le prix d'achat.

Les parlemens des quatre principales provinces, Nouvelle-Galles du Sud, Terre-de-la-Reine, Victoria et Australie méridionale, ont successivement voté, à quelques modifications près, les mesures qui viennent d'être exposées. L'Australie occidentale conserve seule les anciens erremens; cette province est aussi la seule qui ne jouisse pas encore d'un gouvernement représentatif. L'immense étendue de territoires déserts qu'elle possède et le peu d'activité de l'immigration y éloignent sans doute pour longtemps encore la crise que la question des terres domaniales a soulevée dans les autres parties du continent.

Le but que les gouvernemens coloniaux se sont proposé d'atteindre en édictant ces lois est d'assujettir les *squatters* à des contributions mieux proportionnées avec les produits qu'ils obtiennent de leurs troupeaux, de leur enlever un privilége trop exclusif sur les terrains dont ils étaient détenteurs et tout à la fois de leur assurer la sécurité d'une jouissance assez prolongée pour que leur industrie ne soit pas compromise, enfin de livrer à l'agriculture tout l'espace dont elle a besoin. Les dispositions nouvelles produiront-elles le résultat désiré? Il paraît certain que ceux dont les *runs* ont été compris, en totalité ou en partie, dans les réserves agricoles les plus voisines des villes sont grièvement atteints. Il y a toujours dans l'application d'une réforme des injustices individuelles; mais l'industrie pastorale, prise en masse, n'en souffrira pas. Elle sera seulement refoulée peu à peu vers les territoires inoccupés, et ceux-ci sont assez larges pour qu'on n'ait pas à songer de longtemps à restreindre le nombre ou l'étendue des stations de moutons. Quant aux cultivateurs, le gouvernement peut leur offrir maintenant plus de terres qu'il ne leur en faut (1). Les réserves agricoles sont suffisantes pour que l'établissement d'une population sédentaire ne rencontre plus d'obstacle. Les émigrans nouvellement débarqués n'ont plus à attendre, ainsi qu'il arrivait jadis, le moment d'une vente, ni à craindre les hasards d'une adjudication au plus offrant enchérisseur. Ils se mettent sans aucun retard en possession du sol. C'est

(1) Pour la province de Victoria, qui est renfermée dans des limites bien définies, voici la situation actuelle de la propriété territoriale. La colonie a une surface d'environ 22 millions d'hectares, dont 5 millions en montagnes inaccessibles, landes couvertes de broussailles (*ma'lee scrub*), lacs et marécages dont il est impossible de tirer parti. Des 17 millions restans, il y en a 600,000 réservés pour les communaux, 1,800,000 vendus en toute propriété, 200,000 en terrains aurifères, 14 millions occupés par le *squattage* à titre de concession provisoire et 400,000 encore libres. Sur les 14 millions d'hectares qui sont abandonnés aux troupeaux pour le moment, 10 millions

une grande amélioration dans l'état de la colonie. Quelque intéressante et productive que soit l'industrie pastorale, on doit convenir qu'elle laisse perdre une grande partie des forces vives du sol, et qu'elle ne crée pas assez de liens entre la terre et l'homme. On s'attache médiocrement au sol dont on n'a que la jouissance temporaire. A ce point de vue, il y a donc avantage à encourager l'agriculture dans un pays neuf, en dehors même des profits que la colonie trouvera à se fournir elle-même du blé et du vin qui lui manquent, et des bénéfices qui résulteront pour le commerce général du monde de l'extension des cultures de coton, de sucre et de café. On a cependant reproché à ces dernières lois agraires d'être trop onéreuses pour le cultivateur, en ce sens que le prix de vente est trop élevé dans les districts de formation récente. Ce prix, étant uniforme, est au contraire inférieur à la valeur réelle des terres dans les cantons où la population est déjà dense. Il se produit là des compétitions nuisibles aux intérêts des colons sérieux. La spéculation s'en mêle et parvient à accaparer de grandes surfaces qu'elle revend plus tard avec un bénéfice considérable. L'Australie est en réalité celle de toutes les colonies anglaises où le prix des terres est le plus élevé. Aux États-Unis et au Canada, l'hectare coûte 12 fr. 50 cent., à la Nouvelle-Zélande 31 fr. 25 cent. Aussi on a reconnu qu'il était nécessaire à la Nouvelle-Galles du Sud de faire crédit aux acheteurs et de leur donner un délai de trois ans; or dans un état essentiellement démocratique comme l'Australie on a l'expérience qu'une dette différée est dans ce cas une dette abandonnée. Le trésor seul en souffre, il est vrai, et le trésor est riche en ces contrées, puisque le produit des terres domaniales, ventes et redevances, s'est élevé à 40 millions de francs pour toute l'Australie pendant l'exercice de 1861. Ce qu'il importe surtout en ce moment est de coloniser le pays, d'y fixer une population sage, laborieuse et sédentaire. Si ce résultat est atteint sans que la grande industrie pastorale soit compromise ou rendue moins prospère, les législateurs australiens auront agi sagement.

Au nombre des mesures législatives qui ont facilité la colonisation du pays, il serait injuste d'oublier la loi relative au transfert

ont été déclarés propres à l'agriculture; ils sont déjà cadastrés ou en voie de l'être prochainement, et seront immédiatement disponibles pour la colonisation agricole. Les acquéreurs n'ont qu'à se présenter en désignant les lots qui leur conviennent. Dans un avenir qui peut être assez rapproché, le *squattage* n'aura donc plus à sa disposition que la moitié du pays, et la moitié la plus stérile. Dans les autres provinces, qui ne sont séparées du désert que par des frontières de convention, les troupeaux ont plus d'espace, et peuvent reculer dans le *bush* à mesure que l'agriculture envahit les terrains qu'ils occupaient.

des terres. En vertu de cette loi, votée en 1858 par le parlement de l'Australie méridionale, sur l'initiative de M. Torrens, dont elle porte le nom, et étendue depuis aux autres provinces, il a été établi un grand-livre de la propriété territoriale, sur lequel tous les domaines sont inscrits avec l'indication des emprunts et de tout ce qui peut affecter l'état de la propriété. Un duplicata en est délivré à chaque propriétaire pour ce qui le concerne. Grâce à ce système, le transfert des biens s'opère avec une facilité merveilleuse.

Après avoir examiné l'œuvre de la colonisation dans ses rapports avec l'état, il faut se transporter aux limites des districts occupés pour étudier les travaux et les mœurs des *squatters*. Lorsqu'il s'est avancé à une grande distance du littoral, le pionnier n'est plus guère gêné par les lois et par la compétition des autres colons. Monté sur une haute colline, il peut dire de tout l'espace qui l'environne, aussi loin que ses regards s'étendent : « Tout cela est à moi; » mais il est seul, sans autres ressources que lui-même, au milieu du désert, et puis il a les indigènes devant lui. La scène change; ce n'est plus une lutte légale entre des hommes habitués par leurs mœurs et leurs traditions à discuter librement leurs affaires : c'est la lutte de la civilisation contre la barbarie et de l'énergie humaine contre la nature.

II.

Lorsqu'un colon veut créer une station nouvelle dans les terrains vagues du *bush*, il traverse tout le pays qui est déjà occupé, s'arrêtant chaque soir dans une station ou sous la hutte d'un berger où il reçoit, avec l'hospitalité la plus cordiale, des renseignemens utiles sur la contrée dont il aspire à être l'un des pionniers. Parvenu aux limites du territoire déjà concédé, il explore les plaines et les vallées qui sont encore libres, il examine si les ruisseaux sont abondans, il s'informe auprès des colons voisins du nombre et des dispositions des indigènes qui occupent la contrée, et enfin il se choisit un canton à sa convenance, prenant pour limites soit une rivière, soit une chaîne de montagnes, soit un terrain stérile ou une forêt. Veut-il élever par exemple 20,000 moutons, il se mesure un *run* de 500 kilomètres carrés, plus ou moins, eu égard à la fertilité du sol et à l'abondance des eaux. Il retourne alors à la ville où résident les ingénieurs chargés du cadastre et de la concession des terres, et, après avoir fourni la preuve qu'il possède les troupeaux suffisans ou le capital nécessaire à l'achat du bétail, il obtient le droit d'occuper en qualité de fermier, et moyennant une redevance annuelle, les terres dont il a fait choix. Toutes les formalités sont accomplies. Le

colon est en règle avec l'état, et le succès ne dépend plus que de ses efforts.

Le nouveau *squatter* engage alors le personnel qui est indispensable à l'industrie pastorale, bergers, manœuvres et contre-maîtres, plus ou moins nombreux, suivant les dispositions connues des indigènes et l'étendue de la concession. Il se procure aussi le bétail dont il a besoin pour commencer, d'abord les chevaux, qui sont en grand nombre, afin que le maître et les serviteurs aient à toute heure du jour des montures fraîches à leur disposition, puis les bêtes à cornes et les moutons. Dans les cantons qui ne sont pas trop éloignés des villes ou des mines d'or, on élève beaucoup de gros bétail, parce que la viande s'y vend à bon prix; dans les districts éloignés, on préfère au contraire les moutons, car la laine est alors l'élément principal du trafic (1). Il s'agit maintenant de conduire ces troupeaux sur l'emplacement qui a été choisi, et c'est un voyage pénible, si la route est longue. Les bêtes à cornes surtout sont indisciplinées et veulent toujours retourner aux pâturages qu'elles viennent de quitter. Il arrive fréquemment qu'une fraction du troupeau s'échappe pendant les haltes de nuit; il faut courir à sa poursuite et la ramener au campement; puis on a des rivières à traverser, rivières sans pont et sans bateaux. Quand le colon est arrivé à l'endroit où il a résolu de s'établir, il se construit d'abord, pour lui et ses hommes, une hutte en terre et en bois dont le toit est recouvert de grandes herbes et d'écorces d'arbres, ce qui forme un abri frais en été et chaud en hiver. Plus tard, il aura une cabane en planches bien close et entourée d'une *verandah* qui mettra les murs à l'abri du soleil. Enfin, quand l'établissement sera devenu prospère, si le pays est sain et agréable, si le propriétaire n'a pas ailleurs un domaine qu'il préfère, il fera venir des ouvriers européens pour construire une maison de brique ou de pierrre où il pourra introduire tout le comfort britannique. En dehors de la maison d'habitation, les dépendances de la station se réduisent à bien peu de chose. Il suffit de disposer, avec les bois que le terrain produit, de vastes enclos qui ont quelquefois 2 ou 300 hectares de superficie. L'un d'eux renferme les chevaux que l'on veut avoir sous la main; les autres sont destinés au bétail non apprivoisé, aux moutons que l'on va tondre, aux bêtes qu'on a choisies pour les conduire au

(1) La Nouvelle-Galles du Sud produit plus de gros bétail que les autres provinces; il y existe un plus grand nombre d'établissemens où l'on fait bouillir les viandes afin d'en extraire le suif. Pendant l'année 1861, 38 usines de ce genre étaient en activité et ont traité 31,000 bœufs ou vaches. On en exporte aussi beaucoup de jeunes bêtes qui sont vendues pour l'engraissement aux stations de la Victoria et de l'Australie méridionale.

marché. Il y a rarement des hangars pour abriter les animaux pendant la mauvaise saison; chevaux, bœufs, vaches et moutons passent d'habitude l'année entière sur les pâturages. Le colon a soin d'établir sa demeure, son *home*, sur des terres propres à la culture, et il achète le plus tôt possible la nu-propriété du terrain environnant, afin d'avoir la certitude de n'en être point dépossédé au premier jour. Il peut donc y faire quelques travaux d'amélioration, défricher le sol, planter des arbres à fruit, créer un jardin et cultiver les légumes d'Europe pour l'alimentation quotidienne de sa petite colonie (1).

Les limites des concessions sont toujours assez incertaines. Quand elles ne sont pas marquées naturellement par une rivière ou par une chaîne de montagnes, on se contente le plus souvent de les indiquer par un trait de charrue. Les gouvernemens locaux encouragent maintenant les concessionnaires à clore la surface entière de leur *run* par des barrières en bois, et ils accordent des baux de plus longue durée à ceux qui exécutent ce travail. Dans les stations d'une grande étendue et très éloignées des centres de population, ce serait une dépense considérable et peu utile; mais ceux qui ont une concession restreinte ou qui sont voisins des villages et des mines d'or y trouvent de sérieux avantages. Les troupeaux, parqués dans des enclos, sont mieux gardés et plus aisément surveillés; on a moins de peine à les préserver des maladies contagieuses, et on tire un meilleur parti des pâturages. Ceci est déjà une exploitation perfectionnée, qui ne convient pas à tout le monde, ni surtout aux établissemens de création récente. D'ordinaire les moutons sont simplement divisés en troupeaux de 2,000 à 3,000 têtes, et chacun d'eux, confié à la garde d'un ou de deux bergers, est cantonné sur une partie du *run*. Ces bergers, qui sont quelquefois éloignés de deux à trois heures de chemin de la station principale, vivent dans la plus complète solitude, sous la hutte qu'ils se sont construite, ne recevant qu'une fois la semaine l'approvisionnement de farine, de thé et de sucre que le maître leur fournit (2). Il y a en plus sur chaque station des contre-maîtres qui visitent les troupeaux de temps en temps et veillent à ce que les bergers changent de place à mesure que les pâturages sont épuisés. Ce sont eux encore qui vont à la recherche des animaux égarés ou volés et qui font la

(1) Le concessionnaire ne peut cultiver, sur les terres affermées comme pâturages, que les céréales et les légumes nécessaires à sa consommation personnelle. S'il fait trafic de ces denrées, il est obligé d'en acheter le sol ou d'en payer un fermage plus élevé.

(2) En ces dernières années, les gages des bergers variaient de 800 à 1,000 francs par an, outre la nourriture, ce qui prouve que la main-d'œuvre n'est plus à un prix excessif dans les colonies australiennes.

chasse aux bestiaux sauvages. Certains districts de l'Australie sont peuplés aujourd'hui de taureaux sauvages qui se sont échappés des stations : c'est un voisinage assez désagréable, car ces bêtes mangent inutilement l'herbe destinée aux troupeaux apprivoisés, mais parfois aussi profitable, parce qu'il est possible de les amener dans les enclos et de les engraisser pour la vente. Ces divers travaux font au colon une existence active et animée qui séduit beaucoup les émigrans malgré l'isolement où l'on vit pendant une partie de l'année. Passant presque toute la journée à cheval, armé du grand fouet (*stockwhip*) auquel les troupeaux obéissent, le *squatter* vit en pleine nature, sans souci des événemens. Puis, quand la tonte des moutons est terminée et que les bêtes grasses ont été vendues, soit pour l'alimentation des villes, soit pour l'extraction du suif, il trouve que le produit de l'année se solde, pour peu que la station soit grande, par un bénéfice net de plusieurs centaines de mille francs. On comprendra aisément comment les profits peuvent être si considérables. Une station qui porte 10,000 têtes de gros bétail peut en vendre chaque année 3,000 au prix moyen de 120 francs environ, ce qui produit une somme de 360,000 francs. Si l'on élève des moutons, 50,000 bêtes donneront par an 50,000 toisons valant de 2 francs 50 centimes à 3 francs, soit de 125,000 à 150,000 francs pour la laine seulement; or ces produits sont presque en entier un bénéfice net, car les frais d'exploitation de l'industrie pastorale sont insignifians. Les *squatters* devraient donc s'enrichir promptement. Par malheur, beaucoup d'entre eux ont commencé avec un capital d'emprunt et sont épuisés par les intérêts élevés qu'ils paient aux banquiers.

Les occupations variées qui remplissent la vie ordinaire du *squatter* sur sa station laissent place à des incidens plus dramatiques. L'homme s'y trouve sans cesse en face de difficultés contre lesquelles il ne peut trouver de meilleur allié que sa propre énergie. Cette existence développe de nobles qualités, surexcite l'initiative individuelle et fait apprécier la valeur de l'indépendance. A mesure que l'on s'éloigne davantage du littoral, ces qualités deviennent plus nécessaires. De sanglans conflits avec les indigènes ajoutent un nouveau péril aux dangers de la vie du désert. Aussi les aventuriers qu'un caractère insouciant ou belliqueux pousse toujours aux extrêmes limites du territoire occupé fournissent rarement une longue carrière. Ils périssent presque tous avant l'âge soit d'une chute de cheval, soit dans une lutte contre les bestiaux sauvages ou dans un combat contre les indigènes.

En général, à mesure que le *squatter* s'enrichit, il acquiert la nu-propriété du sol dont il n'avait jusqu'alors que la jouissance

temporaire, et il s'attache au pays par les liens les plus solides. Le *squattage* a produit un grand nombre de fortunes immenses qui profitent au pays et qui exerceront sans aucun doute une influence salutaire sur l'avenir de l'Australie, car elles y développeront le bien-être, le luxe et le goût des jouissances élevées. Veut-on un exemple de la façon dont ces richesses s'acquièrent et des péripéties par lesquelles les colons ont dû passer, voici, sous un nom supposé, l'histoire d'un émigrant qui quitta son pays natal en 1832, sans autre ressource que ses bras et sa bonne volonté, et qui reparut en Angleterre en 1860 avec un revenu évalué à plus de 500,000 francs. Smith était le fils d'un fermier des environs de Glasgow. Séduit par les merveilles que l'on racontait de la Nouvelle-Galles du Sud, il s'embarqua pour l'Australie à l'âge de vingt ans, en n'emportant que la somme juste nécessaire pour revenir en Europe au cas où il n'eût pu rester dans la colonie. A peine était-il arrivé à Sydney, M. Mac-Leay, secrétaire colonial, lui confie la gestion d'une station située à 250 kilomètres de la ville, entre Goulburn et Yass. C'était un établissement de peu d'importance à ce moment, car il n'y avait que 2,000 moutons. Le propriétaire lui offrait un salaire de 1,000 fr. par an, et en outre une remise de 1 pour 100 sur la valeur des toisons pendant la première année, et de 1 pour 100 en sus pour chacune des années suivantes. Ce mode de rémunération était un encouragement à améliorer la qualité de la laine et le nombre des troupeaux. Le personnel de la station se composait d'une douzaine de *convicts*. Ceci se passait à l'époque où la Nouvelle-Galles du Sud était encore une colonie pénitentiaire. Les déportés étaient, on le sait, attachés au service des colons, qui demandaient à les employer sous la condition de les nourrir et de surveiller leur conduite. On avait ainsi des manœuvres autant qu'il en fallait; mais c'était un hasard de rencontrer dans cette catégorie d'hommes un individu qui fût propre à régir un établissement isolé.

Smith se trouvait sous le poids d'une lourde responsabilité. Ignorant de la vie et des habitudes coloniales, il eut d'abord à étudier le climat et la nature du sol de la station, le tempérament des troupeaux qui lui étaient confiés et le caractère des hommes qu'il avait sous ses ordres. Il y avait des traces évidentes que les bestiaux avaient été mal soignés pendant les années précédentes; on voyait par exemple en certains endroits du *run* des amas d'ossemens, seuls restes des moutons qui avaient péri de maladie ou d'inanition. Soumises à un régime meilleur et à des soins mieux entendus, les bêtes à laine gagnèrent rapidement en nombre et en qualité. En 1836, une maladie épidémique, une sorte de catarrhe, qui décima les troupeaux, donna lieu de reconnaître que les terrains imprégnés de sel

exerçaient une heureuse influence sur la santé des moutons. Smith entreprit alors de créer deux nouvelles stations, l'une pour M. Mac-Leay et l'autre pour lui-même sur les bords du Murrumbidgee, où les explorateurs venaient de signaler l'existence de terrains salés. Il n'y avait encore aucun établissement européen près de cette rivière, qui est à 900 kilomètres de Sydney : aussi les indigènes étaient-ils assez incommodes; dans les premiers temps surtout, ils ne cessaient d'attaquer les bergers isolés et d'enlever les bestiaux. Néanmoins, en les traitant avec douceur, on parvint à les rendre plus dociles, et certains d'entre eux furent même employés aux menus travaux de l'exploitation. Quelques années après, l'heureux pionnier avait si bien réussi sur le Murrumbidgee qu'il s'avança plus encore et créa une autre station, à 150 kilomètres de là, sur le Lachlan.

Lorsque, en 1844, après douze années de travail, Smith voulut rendre ses comptes à M. Mac-Leay, afin de se consacrer tout entier aux stations qu'il dirigeait pour son propre compte, les 2,000 bêtes à laine qu'il avait reçues en 1832 avaient produit un magnifique troupeau d'environ 30,000 têtes, sans compter les 10 ou 12,000 qui avaient été vendues dans l'intervalle. Par malheur, les années de 1842 à 1844 furent une époque désastreuse de dépréciation pendant laquelle les moutons perdirent presque toute leur valeur. Il y eut en 1845 une hausse sensible, grâce à l'industrie de l'extraction du suif, qui s'établit à cette époque dans la colonie. Survint ensuite une épidémie qui fit périr un grand nombre d'animaux. Les colons furent cruellement affectés par ces désastres successifs, et beaucoup d'entre eux, ayant eu recours aux banquiers, furent complétement ruinés par le taux élevé de l'intérêt, qui n'est pas inférieur à 10 pour 100 dans la colonie; mais les colons, et celui dont nous racontons l'histoire était de ce nombre, qui s'étaient créé une réserve par leurs bénéfices antérieurs traversèrent sans danger la période critique. L'immense quantité d'émigrans qu'amena la découverte de l'or fit presque décupler le prix du bétail. Malgré l'augmentation de taxe qu'imposa le gouvernement local et la désertion des bergers, qui voulaient tous abandonner les stations pour se rendre aux mines, les *squatters* se trouvèrent bientôt dans une position magnifique. Partout où les travailleurs européens faisaient défaut, ils engageaient comme bergers des Chinois ou des indigènes. Le prix des bœufs, des moutons et des chevaux était d'ailleurs tellement élevé que les frais de l'industrie pastorale, quoique devenus plus considérables, laissaient encore d'immenses bénéfices. Sans doute aussi on avait mieux étudié les maladies et les affections épidémiques auxquelles les troupeaux étaient sujets, et l'on savait mieux s'en garantir. Dans les districts où les eaux sont rares et où les rivières sont sujettes à

tarir pendant des chaleurs exceptionnelles, on essayait de creuser des puits pour avoir en tout temps de l'eau fraîche. Bref, à force de travail, d'énergie et de soins, Smith se trouvait en 1860 possesseur de 100,000 bêtes à laine, de 7,000 à 8,000 têtes de gros bétail, avec 700 ou 800 chevaux, répartis sur les diverses stations qu'il avait créées pendant sa vie active, et, loin de se présenter comme un exemple de prospérité singulière, il déclarait que les nouveaux colons de la jeune province de la Terre-de-la-Reine débutaient dans de meilleures conditions que celles qu'il avait jamais rencontrées lui-même.

Maintenant ne se figurera-t-on pas aisément l'existence des *squatters* de l'Australie, hommes aventureux, toujours énergiques, mais issus pour la plupart des classes aisées de la société anglaise? Montant sans cesse à cheval, ils ont des habitudes de locomotion rapide, et les distances ne les effraient pas. Appelés fréquemment dans les villes par les besoins de leur industrie ou par les nécessités de la vie politique, à laquelle ils prennent une part active, ils conservent une existence fastueuse que leurs richesses leur permettent de soutenir. L'aspect de magnifiques capitales telles que Melbourne et Sydney nourrit en eux le goût du luxe. L'hospitalité patriarcale, qui est dans la tradition de la vie du désert, ajoute à la dignité du foyer. Les plus riches et les plus honorés d'entre eux sont d'ailleurs, par une conséquence naturelle des institutions anglaises, les magistrats du district qu'ils habitent. Le colon australien ne se confine jamais dans l'isolement. Il fait appel sans cesse aux bienfaits de l'association : aux limites des terrains habités, l'association le protége contre les noirs; dans les districts mieux connus, elle facilite la construction des routes, les travaux publics de toute sorte; elle répond même à des besoins plus nobles, à ceux du culte par exemple. Sur les plateaux du Darling, plusieurs *squatters* se sont entendus afin d'obtenir un prêtre, qui va faire le service divin dans chaque station à tour de rôle, une fois tous les deux ou trois mois. Les journaux parviennent dans tous ces établissemens, y entretiennent le souci des affaires communes et discutent en toute liberté les intérêts de la colonie. Jusque sous la hutte du berger, le voyageur retrouve les nouvelles récentes de la métropole.

Lorsqu'on entend dire que les provinces colonisées de l'Australie sont partagées en de grandes propriétés occupées par de francs tenanciers de la couronne qui y vivent toute l'année, qui y disposent de fortunes considérables, qui, exerçant sur leur territoire les fonctions de magistrats, y vivent en outre dans cette indépendance relative du pouvoir central que créent les grandes distances et l'irrégularité des communications, on serait tenté de croire que la féo-

dalité du moyen âge va se reconstituer aux antipodes. Il n'en est rien. La vie politique infuse à tous les degrés de la hiérarchie sociale les bienfaits de la vie commune. La féodalité fut due à l'isolement des seigneurs; ici, au contraire, l'association est la règle. Les relations fréquentes de tous les colons entre eux corrigent ce que la vie pastorale et agricole a eu de funeste au début des anciennes sociétés.

Au sein de cette population laborieuse et civilisée, que devient l'indigène de l'Australie? C'est un fait digne de remarque qu'il ne se soit établi aucune entente entre les deux races qui se disputent aujourd'hui le sol de ce continent. On n'a jamais songé à fusionner les indigènes et les Européens; bien plus, l'idée d'amalgamer les deux races répugne aux colons anglais, qui considèrent les noirs comme incapables de se plier à des mœurs plus douces. Ce n'est pas que les points de contact aient manqué. Il arrive souvent que les colons sont en bons rapports avec les tribus de leur voisinage. Quelquefois des noirs entrent au service d'un *squatter* qui les occupe à la garde des troupeaux ou à la tonte des moutons, mais non à de gros ouvrages, car ce sont de faibles travailleurs. Ils restent là des mois entiers, une année même et plus. Cependant, si bien traités qu'ils soient, l'instinct sauvage reprend bientôt le dessus; ils s'éloignent et retournent à leur vie aventureuse dans le désert. Souvent aussi des *convicts* ont pris des épouses dans la race indigène, et l'on a observé que les mulâtres issus de ces mariages semblent conserver une prédilection particulière pour l'existence vagabonde de leurs ancêtres maternels. Quoique la colonie ait dépensé des sommes considérables pour civiliser les indigènes et les amener par degrés à un genre de vie moins précaire, il est impossible d'en citer un seul qui se soit assoupli aux usages européens et qui ait renoncé sans retour à la vie sauvage. Certains missionnaires qui se sont dévoués à l'amélioration du sort de ces pauvres êtres ont prétendu découvrir en eux d'excellentes qualités. Ils étaient assidus aux exercices religieux, ils paraissaient goûter un vif plaisir à entendre les mélodies sacrées, et saisissaient avec vivacité les connaissances élémentaires qu'on essayait de leur inculquer. Les enfans surtout semblaient plus dociles, on le conçoit, à l'enseignement élémentaire qui leur était donné dans des écoles spéciales; mais, parvenus à l'âge d'homme, ils reprenaient leur existence vagabonde. C'est ce qui advint à Benilong, un chef indigène qui, aux premiers temps de la colonie, fut envoyé en Angleterre et y reçut une éducation assez complète. Revenu dans sa patrie, il semblait initié à tel point aux habitudes européennes qu'il fut admis à la table du gouverneur. Cependant, quelques mois plus tard, il quittait les vêtemens euro-

péens qu'il avait portés si longtemps et l'existence comfortable qu'il avait menée pendant plusieurs années pour vivre dans les bois, à la manière de ses compatriotes, une peau de bête sur le dos et un javelot à la main.

Les indigènes ont des défauts plus graves que ces instincts sauvages. Ils restent de grands enfans, faibles d'esprit, agissant presque toujours sans conscience et sans réflexion. Ils sont de plus essentiellement perfides et rusés, assez semblables sous ce rapport aux populations de la Chine et du Japon. Soit que le sentiment de la propriété ne puisse prendre racine dans leur intelligence, ou qu'ils soient dominés par la passion pour le pillage, ils dérobent sans scrupule tout ce qui est à leur portée. Enfin ils ne manifestent pas de reconnaissance pour les bons traitemens, et commettent parfois des meurtres d'une atrocité révoltante sur les bergers et les employés d'une station où ils ont reçu un excellent accueil. Il y a bien des exemples de noirs qui, sans provocation, ont froidement massacré des familles de colons dans le seul dessein de voler quelques paquets de sucre ou de farine; mais c'est surtout aux confins des territoires habités que les tribus indigènes sont nuisibles, et là, on doit en convenir, la répression est toujours sanglante et souvent cruelle. Lorsqu'un *squatter* veut créer une station sur des terrains vagues, il y trouve d'habitude une tribu indigène qui n'a eu encore aucune relation avec les blancs ou qui ne les connaît que pour avoir été déjà chassée par eux du district qu'elle occupait précédemment. Les noirs se trouvent dépossédés de terrains dont ils avaient joui seuls jusqu'alors. On peut dire, il est vrai, que l'industrie pastorale ne met pas en œuvre toutes les ressources du pays, et que les indigènes ne sont pas obligés d'émigrer. Ils pourraient encore pêcher dans les rivières, tuer dans les broussailles les kangurous dont ils se nourrissent. Une race d'intelligence plus développée et d'un naturel inoffensif, comme celles par exemple qui occupent certains archipels de la Polynésie, vivrait à côté des colons, et s'élèverait peu à peu au niveau de la race envahissante. Il n'en est pas ainsi. Déjà rendus défians par les émigrations qu'ils ont été forcés de subir, les Australiens noirs sont dès le premier jour en état d'hostilité avec les nouveau-venus. Ils harcèlent et dispersent les troupeaux, criblent de javelots les bœufs et les moutons qu'ils rencontrent au pâturage, et s'ils ont besoin pour leur nourriture de tuer quelques bestiaux que le berger leur abandonnerait volontiers, ils en blessent dix fois davantage, par malice ou par enfantillage. Les troupeaux apprennent bientôt à redouter les noirs, et se sauvent dans toutes les directions aussitôt qu'ils les aperçoivent. N'est-il pas naturel que les bergers tirent quelques coups de fusil pour

effrayer les indigènes ou les tenir à distance? Mais par ce fait la guerre est déclarée. Au premier jour, un Européen surpris au milieu des broussailles sera assassiné, ou bien, en rentrant le soir à sa hutte, il trouvera sa femme et ses enfans percés de coups. Certes le sentiment de la vengeance ou de la conservation personnelle doit agir puissamment sur ces aventuriers qui ont quitté l'existence tranquille des villes pour la rude vie du désert. Alors le maître de la station réunira tous ses bergers et ses contre-maîtres, il fera appel à ses voisins, qui ont, comme lui, intérêt à tenir les aborigènes à distance, et il partira en expédition contre la malheureuse tribu qui a commencé l'attaque, jusqu'à ce qu'il lui ait infligé une sévère punition, et qu'il ait vengé par de nouveaux meurtres le meurtre qui a été commis. L'issue de la lutte ne peut être douteuse entre les fusils des blancs et les javelots de leurs adversaires. Aussi elle se termine presque toujours par la destruction de la tribu, dont quelques rares survivans abandonnent définitivement le terrain où ils avaient vécu jusqu'alors.

C'est ainsi que se fait la conquête de l'Australie. Et qu'on ne croie pas que ce soient là des scènes isolées ou accidentelles. En ce moment, la région où l'industrie pastorale a le plus d'activité et prend le plus rapide accroissement est la province septentrionale de la Terre-de-la-Reine. Or dans cette province, où les terres sont plus fertiles et les cours d'eau plus abondans qu'au sud du continent, les indigènes sont aussi plus nombreux, plus forts et plus belliqueux. Assurément ce n'est pas sans résistance qu'ils se laissent déposséder de leurs domaines, et cependant on n'entend dire ni qu'ils arrêtent les progrès des colons ni qu'ils se fusionnent avec eux. Sur qui doit retomber la responsabilité de cette déplorable lutte? Les noirs sont chez eux, il est vrai, et les Européens sont des intrus qui viennent leur enlever leur patrimoine; mais peut-on affirmer que les premiers ont le droit de détenir indéfiniment des terres qui sont improductives entre leurs mains? Ce qui se passe en Australie n'est en définitive qu'une des scènes de la lutte éternelle entre la civilisation et la barbarie, et personne n'osera penser que la civilisation doive reculer ou seulement s'arrêter dans son cours. Si ses progrès sont marqués par de sinistres incidens, la faute en doit retomber sur ceux qui engagent la lutte les premiers. Les colons qui ne font que se défendre contre les attaques des aborigènes ou qui se bornent à exercer de justes représailles ne sont pas coupables du sang qui est versé. Que s'il en est dans le nombre qui maltraitent de prime abord les noirs ou qui dépassent les droits d'une légitime défense, ce sont eux qui porteront le blâme et la peine de cruautés inutiles et injustifiables.

Par malheur, l'antagonisme constant des deux races habitue le

colon à verser le sang, et l'existence périlleuse qu'il mène fait qu'il tient peu de compte d'une vie humaine. Certains d'entre eux en viennent à se conduire comme s'ils avaient à coloniser un pays peuplé seulement d'animaux sauvages. L'extermination des indigènes a été posée comme règle et comme but, et cette opinion, ouvertement défendue il y a vingt-cinq ans environ, trouva même un appui dans la presse locale. N'était-il pas honteux que des hommes qui se présentaient comme les pionniers de la civilisation eussent la cruauté de condamner à mort un peuple tout entier, et de se charger eux-mêmes de l'exécution de cette sentence? Il est juste de reconnaître toutefois que la grande majorité des *squatters* répudiait ces sanglantes doctrines, et traitait les indigènes avec bonté. L'autorité locale, suivant les inspirations du gouvernement anglais, ne perdait pas non plus une occasion de rappeler les Européens à des principes plus justes et plus humains. Aux yeux de la loi, c'était un devoir strict de protéger ces pauvres êtres dégradés auxquels on enlevait en partie leurs moyens d'existence, et c'était une obligation d'autant plus étroite que les noirs étaient moins capables de se défendre et de se protéger eux-mêmes. Les conseils ne suffisant pas à arrêter les cruautés de certains colons, il fallut un jour sévir contre eux. Au mois de juin 1838, le régisseur d'une station située à 5 ou 600 kilomètres de Sydney, revenant après une courte absence, s'aperçut de la disparition d'une tribu indigène qui campait sur le *run* au moment de son départ. Cette tribu était composée de quarante individus environ, dont une dizaine de femmes et à peu près autant d'enfans. On lui dit qu'ils s'en étaient allés volontairement. En parcourant la plaine quelque temps après, il découvrit au fond d'un ravin vingt-huit cadavres de noirs affreusement mutilés et brûlés en partie. L'enquête judiciaire qui fut immédiatement commencée fit découvrir que sept *convicts* attachés à la station avaient, de propos délibéré, résolu et perpétré cet horrible massacre. Ils furent traduits devant le jury de Sydney, tous condamnés à mort et exécutés. C'était bien le cas de faire preuve de sévérité, puisqu'il fut reconnu que les malheureux assassinés n'avaient commis que de légères déprédations. Les coupables, avant de mourir, avouèrent leur crime, mais en déclarant qu'ils n'avaient pas cru violer la loi, bien d'autres dans la colonie en ayant fait autant. La condamnation des sept Européens produisit un grand effet à cette époque. Cette mesure sévère, blâmée par les partisans de la théorie d'extermination, fut au contraire considérée comme insuffisante par les hommes qui eussent voulu voir atteindre les *squatters* eux-mêmes plutôt que des subalternes qui n'avaient fait, disait-on, que suivre les exemples qu'ils avaient sous les yeux.

Un fait douloureux ressort des relations que les noirs ont avec les

Européens : c'est qu'il n'y a pas de place pour la population indigène au milieu de la société civilisée qui l'enveloppe de toutes parts. L'indigène tout nu ou simplement recouvert d'une peau d'*opossum* n'attire pas plus l'attention dans les rues opulentes de Sydney que son compatriote aux instincts primitifs sur le *run* d'une station éloignée. L'un et l'autre, le sauvage à demi civilisé et le sauvage insoumis, paraissent incapables de prendre nos mœurs, de se plier à nos usages. Que ce soit l'abus des liqueurs fortes ou les balles du colon qui les détruisent, il importe peu. La race entière disparaîtra de nos jours, et la génération qui vit encore en ce moment sera sans doute la dernière. On n'a que des données très incertaines sur le nombre des naturels qui occupaient, à l'époque de l'arrivée des Européens, les provinces colonisées aujourd'hui, et l'on ignore même combien il en reste au juste maintenant; cependant il est incontestable que la destruction de la race s'opère avec une rapidité prodigieuse. Un recensement assez exact, qui fut fait en 1861 dans la province de Victoria par les soins du bureau central pour la protection des aborigènes, fixe à moins de 2,000 le nombre des survivans, divisés en plus de cinquante petites tribus errantes, tandis qu'au moment de la fondation de cette colonie, en 1835, il y en avait de 6,000 à 7,000. Dans l'Australie méridionale, on en compte 5,000 environ. Pour la Nouvelle-Galles du Sud, il n'y a pas eu de statistique publiée; on sait seulement que les noirs ont totalement disparu dans un rayon très étendu autour de Sydney, et que de la tribu qui occupait, au nombre de 400 individus, les bords de Port-Jackson lorsque le capitaine Phillip y vint débarquer, il ne survivait, il y a vingt ans, qu'un homme et trois femmes. La Terre-de-la-Reine renferme encore de 10,000 à 15,000 naturels sur son immense territoire. Enfin, pour l'Australie entière, y compris les portions encore inoccupées, on évalue la population indigène totale à 400,000 âmes; mais ce chiffre ne présente aucune certitude, puisqu'il s'agit de tribus avec lesquelles on n'a aucune relation.

Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître que le gouvernement local fait de sérieux efforts pour arrêter la dépopulation, et qu'il est aidé dans cette tâche par le concours des hommes les plus honorables de la colonie. Le gouvernement n'a pas, il est vrai, le pouvoir et n'a même pas sans doute la volonté d'intervenir dans la lutte qui se continue entre les deux races aux avant-postes de la colonisation, et surtout aujourd'hui dans les districts les plus récemment occupés de la Terre-de-la-Reine; il ne peut que désavouer les massacres inutiles qui ne sont pas justifiés par la nécessité de la défense personnelle, et blâmer énergiquement les procédés plus atroces encore de certains *overlanders* qui, dit-on, dressent des chiens à la

chasse des indigènes, comme autrefois les Espagnols dans l'Amérique du Sud. L'influence morale et bienveillante de l'état trouve au contraire de fréquentes occasions de s'exercer au milieu des districts entièrement colonisés qui contiennent encore quelques indigènes. Il s'agirait seulement aujourd'hui de sauver les malheureux restes de tribus qui ont été englobés par la civilisation. Ceux-ci n'ont pris que la plus mauvaise part des exemples que leur présentaient les Européens. Impropres au rude travail des champs, inhabiles à plus forte raison aux occupations industrielles, ne pouvant plus se procurer sans rien faire la nourriture précaire dont ils se contentaient aux jours de leur indépendance, ils meurent de faim, et, pour peu qu'ils travaillent, emploient à s'enivrer le peu qu'ils ont gagné. L'ivresse, qui les dégrade corps et âme, leur est plus nuisible que la lutte. La religion serait seule assez puissante pour ramener ces malheureux êtres dans une meilleure voie. Dans la province de Victoria, où les noirs ont cessé depuis longtemps d'être dangereux pour les colons, de sérieux efforts ont été tentés dans ce sens. Le gouvernement institua un bureau spécialement chargé de veiller à leurs besoins, créa des écoles pour leur instruction, organisa certains d'entre eux par troupes pour la protection des districts éloignés et des districts aurifères. Les dépenses de ce bureau figurent encore pour environ 130,000 francs au budget annuel de la province. Les missionnaires wesleyens et anglicans entreprirent aussi d'arracher les tribus à leur vie errante en les fixant dans des cantons fertiles où la nourriture de tous les jours leur était assurée, et où l'on pouvait exercer sur eux une influence continue et permanente. Ces nouvelles habitudes étaient trop contraires à leurs instincts naturels. En dépit des soins bienveillans de leurs protecteurs, ils s'échappaient bientôt, préférant à la monotone existence qui leur assurait le travail et le pain quotidien les joies de la vie errante et les privations du désert.

Plus récemment, les missionnaires moraves ont créé de nouveaux établissemens du même genre. Ils avaient déjà obtenu quelque succès dans le district pastoral de Wimmera, qui contient le tiers des indigènes survivans sur le sol de la Victoria, quand, après la malheureuse expédition de découvertes de Burke et Wills, les colons de Melbourne, reconnaissans des soins que les indigènes de la Rivière-Cooper avaient accordés à ces infortunés voyageurs, engagèrent le gouvernement à les en récompenser par une œuvre utile. Il fut résolu en conséquence qu'une mission serait créée sur les bords du Cooper, afin de convertir au christianisme, s'il était possible, les 4 ou 500 habitans de cette vallée. C'était sans doute une façon plus heureuse de reconnaître leurs services que de leur donner des ha-

ches et des graines dont ils ne savaient que faire. L'avenir nous apprendra si cette tentative a eu plus de succès que les précédentes. Entre deux races qui diffèrent tant par les mœurs, par les instincts et par l'état social, on ne peut espérer une amalgamation complète. Il est même douteux que l'on arrive à les faire vivre côte à côte. Il serait préférable pour les indigènes que chaque tribu fût cantonnée sur un espace réservé, suffisamment étendu pour qu'elle pût conserver sa vie nomade, assez distant des établissemens européens pour que les noirs n'eussent aucun contact avec les colons. Encore cette mesure ne serait-elle bonne qu'à la condition d'établir ces réserves près des lieux mêmes où la tribu réside déjà, et de séparer les tribus les unes des autres, car les indigènes ne désertent pas volontiers leur pays d'origine, et des tribus différentes ne peuvent être rapprochées sans se mettre en état d'hostilité permanent.

Le sort des aborigènes de l'Australie est le côté lugubre du brillant tableau que nous offrent les colonies récentes. On se sent saisi d'une pitié profonde pour ces êtres inoffensifs que la fatalité condamne en masse à disparaître. Est-il donc inévitable que la civilisation écrase dans sa marche les races disgraciées qui n'ont pas su entrer assez tôt dans la voie du progrès? Ici on ne peut accuser les hommes qui prennent la place du peuple sacrifié. A part des exceptions coupables que la morale réprouve et que les colons eux-mêmes ont flétries, il y a des causes qui font que la race inférieure en lumières et en intelligence doit être anéantie.

III.

L'industrie pastorale convient surtout aux pays presque déserts. De grands troupeaux, vivant en quelque sorte à l'état sauvage, ne peuvent être conservés que dans les contrées où la population est rare. C'est d'ailleurs par ce moyen que l'homme peut le mieux utiliser les vastes solitudes qui ont été récemment découvertes, et mettre à profit la végétation spontanée qui recouvre les terres incultes, mais non stériles. La race ovine a le mérite de s'accommoder à tous les climats, car on la retrouve partout, depuis la zone torride jusqu'aux latitudes froides. Sous l'empire de ces différentes causes, la production de la laine tend à se déplacer, et l'Europe, qui se contentait autrefois de ce qu'elle produisait elle-même, ne demandant qu'à l'Espagne les laines fines nécessaires à ses manufactures, reçoit aujourd'hui d'immenses quantités de cette matière première que lui expédient les colonies de l'Océan-Austral. Les importations d'outre-mer sont bien près de balancer la production de l'ancien monde. A voir l'accroissement graduel de ces importations ainsi

que le bas prix auquel les colonies peuvent livrer leurs produits, on se demande si elles ne prendront pas sur le marché une influence prépondérante aux dépens de l'agriculture européenne. La situation actuelle du *squattage* aux antipodes peut faire prévoir l'avenir qui lui est réservé.

On a vu quelles grandes surfaces l'élève des bestiaux absorbe à elle seule. Au début surtout, les stations, établies dans des districts récemment ouverts à la colonisation, se mesurent par milliers d'hectares. Le propriétaire de troupeaux ne tire pas parti, il est vrai, de tout ce que pourrait donner le terrain qu'il occupe, il laisse perdre sans profit pour personne une grande partie des forces productives que le sol recèle; mais au moins il améliore singulièrement la terre. Les plaines, au moment où elles lui sont concédées, sont souvent recouvertes de buissons qui forment des fourrés impénétrables, ou bien elles ne produisent qu'une herbe maigre et rare dont les animaux ne sont pas friands. Les buissons une fois arrachés ou brûlés, le sol se bonifie d'année en année, grâce à la présence du troupeau lui-même et à l'engrais qu'il y dépose. La végétation change de nature. Les terres en apparence infécondes se transforment en bonnes prairies, et deviennent, par une révolution lente, mais continue, propres à une culture moins extensive. Il en est ainsi du moins pour les districts les moins mauvais du continent, car certaines parties, quoique parcourues depuis longtemps par les moutons, leur sont encore exclusivement abandonnées, comme ne paraissant pas se prêter à une exploitation plus perfectionnée.

Ces terres ainsi amendées et préparées, l'agriculture les réclame. L'industrie purement pastorale est donc menacée d'un côté par les envahissemens des fermiers, qui demandent à ensemencer les terres arables, afin de satisfaire aux besoins d'une population toujours croissante, et elle ne peut leur disputer longtemps la place, parce que la production des céréales, étant plus lucrative à surface égale, paie une rente plus élevée. D'autre part, les chercheurs d'or, qui sont privilégiés sous ce rapport, ont un droit absolu de faire des fouilles et de s'établir partout où le précieux métal apparaît. Les terrains aurifères sont précisément situés, à peu d'exceptions près, dans les cantons arides et déserts que le *squatter* eût espéré conserver longtemps sans compétition. Enfin le propriétaire de troupeaux aime, on le sait, à être isolé sur son *run*. Le voisinage des villages ou des mines d'or l'embarrasse. Il y trouve sans doute un débouché facile pour ceux de ses produits qui doivent être consommés sur place; mais la proximité d'hommes adonnés à des industries diverses effarouche les troupeaux, exige une surveillance plus active, un personnel plus nombreux. La nature de l'exploita-

tion change au point que les stations situées dans les districts habités se subdivisent en parcelles de moindre étendue et prennent une allure plutôt agricole que pastorale. On y récolte du vin, des céréales. On y fait de la culture maraîchère. Le *squatter* devient agriculteur. Cette transformation accroît plutôt qu'elle ne diminue le nombre des bestiaux vivans sur le sol. Lorsque les troupeaux peuvent être soumis à la stabulation par les mauvais temps et nourris pendant les mois de sécheresse avec les réserves de fourrages, il n'est plus besoin d'une surface de 2 à 5 hectares par tête de mouton. Sans doute la laine elle-même doit gagner en qualité et en finesse à ce nouveau régime de culture : en somme c'est une amélioration pour le pays; mais enfin l'industrie pastorale primitive, qui a fait la fortune de l'Australie pendant un demi-siècle, tend à disparaître dans les provinces du littoral à mesure qu'elles se peuplent; elle est refoulée vers le centre du continent, où elle se trouvera moins favorisée, les transports devenant plus coûteux et les approvisionnemens plus difficiles.

Aujourd'hui le *squattage* se continue sous des formes bien diverses dans chacune des provinces qui constituent l'Australie. Depuis longtemps, l'élève des troupeaux n'est plus dans la Victoria qu'au second rang. Les terres, envahies par les agriculteurs et les chercheurs d'or, se sont divisées; les stations ont diminué d'importance et d'étendue, et les immigrans trouvent des moyens d'arriver plus rapidement à la fortune en se livrant aux autres branches d'industrie qu'alimente une grande réunion d'hommes. En 1861, il y avait 1,029 stations pastorales; une seule nourrissait plus de 50,000 moutons; 744 en avaient moins de 10,000, et 71 moins de 500. Au nord de cette province, dans le bassin des rivières Murray, Murrumbidgee, Lachlan et Darling, s'étend un immense territoire qui est resté au contraire purement pastoral. Il n'y a là ni villes ni mines d'aucune sorte. Quoiqu'on soit à une très grande distance de la mer, l'exportation des produits du sol se fait sans peine, parce que les rivières sont navigables. Les stations s'étendent encore sur de vastes surfaces (1), et le *squatter* peut s'y livrer sans crainte à des travaux d'amélioration, l'éloignement de la mer étant une garantie qu'il ne

(1) On annonçait récemment dans les journaux de Melbourne la vente d'un domaine de ce pays qui peut servir de type aux grandes exploitations pastorales : c'est la station de Menindie, située sur le Darling, à 200 kilomètres environ du confluent de cette rivière avec la Murray, et où l'expédition de découvertes de Burke et Wills reçut un accueil hospitalier avant de s'enfoncer dans le désert. Le *run* s'étend le long du Darling sur 57 kilomètres de large et 38 kilomètres de profondeur. Les prairies sont salées et pourraient nourrir 100,000 moutons. Il n'y avait au moment de la vente que 80 chevaux, de 5 à 6,000 têtes de gros bétail et 12,000 moutons. Tout l'établissement, bétail, constructions et droit de pâture, a été vendu pour la somme de 1,075,000 francs.

sera pas troublé de sitôt par les défrichemens. Si l'on remonte vers le nord, en restant toujours à l'ouest de la grande chaîne de montagnes, on traverse les plaines de Liverpool et les plateaux de Darling, qui sont abandonnés sans restriction aux entreprises des *squatters;* puis on arrive dans la province de la Terre-de-la-Reine, où ils ont aussi toute liberté, comme aux premiers temps de la colonie. Le gouvernement y concède le droit de pâture sur des surfaces aussi étendues que le propriétaire de troupeaux les désire. A la latitude du tropique, le bassin de la rivière Fitzroy et de ses affluens se colonise en ce moment sans que les immigrans rencontrent d'autres obstacles qu'une population indigène très hostile et plus hardie qu'en tout autre point du continent (1). Plus au nord se trouve la vallée de la rivière Burdekin, qui est à peine connue, et qui offre de magnifiques prairies aux colons qui voudront s'y fixer. Sur toute l'étendue de la Terre-de-la-Reine, l'élève des bestiaux est l'industrie la plus développée, et les propriétaires de troupeaux ont encore au sein de la jeune colonie l'importance sociale qu'ils ont perdue en partie dans la Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud.

Au reste, les *squatters* ne perdent pas beaucoup à s'enfoncer dans les solitudes du centre. Les transports deviennent, il est vrai, plus onéreux; mais le principal de leurs produits, la laine, est une matière de peu de poids, et se transporte à de grandes distances sans beaucoup de frais. D'ailleurs, à mesure que les stations s'établissent le long des rivières, la colonie fait les travaux nécessaires pour en canaliser le lit; la Murray et ses principaux affluens sont déjà parcourus par des bateaux à vapeur qui en remontent le cours jusqu'auprès des montagnes où ces rivières prennent leur source. Les chemins de fer s'établissent aussi dans les districts où la population est devenue assez dense pour leur assurer un trafic avantageux. Une fois rendue sur le littoral, la laine arrive en Europe à un prix singulièrement réduit, le fret entre Melbourne et Londres n'étant que de 15 centimes par kilogramme. La cause en est facile à saisir : cette matière première est, avec l'or, le principal élément du commerce d'exportation de la colonie, tandis que les importations sont

(1) C'est dans la vallée de la Comet, un des affluens du Fitzroy, qu'était situé l'établissement de M. Wills, qui fut complétement détruit par une tribu indigène le 17 octobre 1861. Dix-neuf Européens furent massacrés, et deux ou trois serviteurs purent seuls s'échapper. La vengeance fut prompte et sévère. Une petite troupe, composée de onze colons bien armés et bien équipés, se mit immédiatement à la poursuite de la tribu coupable, la surprit dans son camp pendant la nuit et la dispersa après lui avoir tué une trentaine d'hommes. Ce sanglant conflit, qui eut un grand retentissement dans la colonie, eut pour effet de surexciter la haine réciproque des deux races. Sur ce nouveau territoire, les immigrans et les natifs paraissent être dans un état d'hostilité qui ne laisse aucune place à la conciliation.

très variées. L'or tient si peu de place à bord des navires, que les armateurs recherchent avec empressement, afin de compléter leurs chargemens de retour, une marchandise encombrante, telle que la laine, qui est au reste comprimée sous la presse hydraulique de façon à présenter une densité relativement considérable.

En ce moment, l'Australie possède près de 20 millions de moutons (1), et le nombre s'en accroît dans une énorme proportion d'une année à l'autre; elle élève 4 millions de têtes de gros bétail et 450,000 chevaux. Les établissemens anglais de l'hémisphère austral, Tasmanie et Nouvelle-Zélande comprises, ont versé en 1861 36 millions de kilogrammes de laine sur le marché européen. Tel est le résultat obtenu après soixante-dix ans de colonisation. Lorsqu'en 1793 M. Mac-Arthur entreprit d'introduire la race mérinos aux environs de Sydney, quelque confiance qu'il eût dans le succès de ses travaux, il n'entrevoyait pas sans doute le splendide avenir réservé à l'industrie qu'il allait créer.

Aucun textile n'est plus propre que la laine à la fabrication des vêtemens, aucun n'est plus souple et ne préserve mieux contre le chaud et le froid; c'est un bienfait pour l'humanité que l'accroissement d'une telle production. Déjà, sous l'influence des causes qui ont diminué les récoltes de coton en ces dernières années, l'usage de la laine tend à devenir plus général et n'a sans doute pas atteint ses limites extrêmes, car le prix de la matière première s'élève de plus en plus. L'industrie pastorale de l'Australie a donc devant elle un marché indéfini pour placer ses produits; elle a, d'un autre côté, des terres immenses à sa disposition pour multiplier ses troupeaux. Malgré les obstacles que lui créent les mines d'or, les agriculteurs

(1) Voici les chiffres donnés pour chaque province par la statistique de 1861, la dernière publiée :

	Chevaux.	Gros bétail.	Moutons.
Nouvelle-Galles du Sud	233,000	2,272,000	5,615,000
Victoria	76,000	716,000	5,781,000
Australie méridionale	53,000	265,000	3,038,000
Australie occidentale	11,000	34,000	280,000
Terre-de-la-Reine	29,000	560,000	4,093,000
Totaux	402,000	3,847,000	18,807,000
Mais pour se rendre compte de l'influence que les colonies australes de l'empire britannique peuvent exercer sur le marché européen, il faut ajouter le *stock* des îles voisines :			
Tasmanie	22,000	87,000	1,714,000
Nouvelle-Zélande	28,000	193,000	1,523,000
Totaux	452,000	4,127,000	22,044,000

et les aborigènes, elle s'accroîtra donc encore. L'agriculture n'a pas moins d'avenir, puisque l'Australie importe aujourd'hui pour environ 25 millions de francs de céréales et de farine, et que la population, incessamment croissante, a des besoins de plus en plus grands.

Il est bon de remarquer que l'industrie pastorale est aux antipodes un produit de l'initiative individuelle. C'est un grand succès qui n'est dû qu'à l'élan spontané des colons, sans secours ni subvention de l'état, sans primes ni encouragemens officiels. Les manufacturiers intéressés à la production de la laine en furent les premiers soutiens. Recevant moins d'aide que d'entraves du gouvernement militaire qui régissait alors la colonie, les premiers *squatters* ne réclamèrent que la liberté d'agir à leur guise. Ils n'ont jamais demandé l'intervention de l'état, qui s'est abstenu lui-même de les diriger par des conseils ou des règlemens restrictifs. Les luttes contre les indigènes, les maladies épidémiques des bestiaux, l'avilissement des prix à certaines époques, les discussions sur la durée et la nature des actes de concession, tels sont les faits notables de leur histoire, et la main du pouvoir, abandonnant chaque particulier à lui-même, ne s'y fait sentir que pour sauvegarder les intérêts généraux. Ce qui se passe aujourd'hui encore dans les districts d'occupation récente est bien fait pour attirer l'attention. Les pionniers se portent souvent au hasard, ou sur la foi de renseignemens incertains vers les points qui leur paraissent les plus favorables, et ils y apprennent à leurs dépens si la terre est bonne ou mauvaise. Réussissent-ils, ils sentent le besoin d'ouvrir une route, d'explorer une vallée inconnue, d'établir une école ou une église. Alors ils se concertent et subviennent en commun à l'œuvre qui profitera à tous. Faut-il venger des meurtres commis par les aborigènes et rendre la sécurité au pays, ils se réunissent et combattent ensemble jusqu'à ce que le résultat ait été atteint. Le gouvernement considère de loin, témoin muet et respecté, tout ce que ces hommes font en bien comme en mal. Arrivant à son heure, lorsque les établissemens du nouveau territoire ont fait preuve de vitalité, il donne aux communes la vie municipale, il institue des magistrats, enfin il fait entrer dans la grande famille coloniale la contrée qui s'est colonisée sans lui.

La transformation successive des pâturages en terres arables et en cultures plus intensives fait qu'en s'éloignant du bord de la mer on passe par gradation des cantons les plus civilisés aux territoires tout à fait incultes. Le voyageur qui débarque, à son arrivée aux antipodes, dans l'une des capitales du nouveau continent, à Melbourne ou à Sydney, se verra d'abord entouré de tout le luxe européen.

L'éclat des quartiers commerçans, la splendeur de certains édifices, les habitudes de la population feraient illusion, si la régularité des rues et la rareté des monumens publics ne venaient lui rappeler que ces cités sont de création moderne. Même dans les villes de second ordre du littoral ou de l'intérieur, à Adélaïde, à Ballarat, à Bathurst, à Brisbane, il retrouvera l'aspect et les souvenirs de la mère-patrie, des maisons bien bâties, des journaux, l'éclairage au gaz, l'activité industrielle et commerciale. Autour de ces centres de population, il traversera des jardins et des vergers où tous les fruits d'Europe ont été acclimatés, et il oublierait peut-être qu'il est dans un monde nouveau, si çà et là un gommier ne présentait son feuillage toujours vert et son aspect exotique au milieu des arbres européens nouvellement plantés. Un peu plus loin apparaîtront des champs couverts de vignes ou de céréales, de rians cottages dans des vallées où les productions des deux hémisphères sont réunies. Plus loin encore, le voyageur s'égarera sur le sol bouleversé par les travaux des chercheurs d'or et sur les plaines que parcourent les innombrables troupeaux des *squatters*. La boussole à la main, il s'engagera à travers les forêts et les steppes que personne ne semble avoir encore visités, sans rencontrer d'autre abri qu'une hutte de berger à la fin de sa journée, et, s'il est dans les districts dangereux du nord-est, il aura toujours l'œil au guet et le revolver à la main par crainte des tribus indigènes. Au-delà enfin, il foule la terre encore libre qui sera occupée demain, le désert dont un explorateur vient de temps à autre révéler les mystères et les dangers. Dans ces espaces immenses s'agite une population clair-semée, mais active et remuante, ardente au lucre et hardie dans ses entreprises, ne connaissant, à cheval ou en voiture, d'autre allure que le galop, tandis que l'indigène, auquel on prend sa place au soleil, assiste nonchalamment à cette transformation du pays qui trouble son repos séculaire et détruit ses moyens d'existence.

H. Blerzy.

LA

MARINE D'AUTREFOIS

SOUVENIRS D'UN MARIN D'AUJOURD'HUI.

I.

LES STATIONS DE LA MÉDITERRANÉE. — 1830-39.

Le grand attrait de la vie du marin telle que nous l'avons connue il y a quelques années, les personnes étrangères au métier de la mer ne l'ont peut-être jamais bien compris. Ce qu'aimaient avant tout dans notre profession ceux qui étaient nés pour s'y complaire, c'était le navire qu'ils montaient; ce qui remplissait leur cœur d'émotions inconnues « au reste des humains, » c'était cette sorte de satisfaction orgueilleuse et intime qu'éprouve quelquefois le chasseur, plus souvent le cavalier, que le marin seul a goûtée dans sa plénitude; c'étaient, — car je puis d'un seul mot rendre ma pensée, — les joies de la manœuvre. On naissait manœuvrier comme on naît poète; c'était affaire d'instinct. La sagacité, qui s'acquiert par la réflexion et par l'étude, ne pouvait suppléer à ce tact et à cet à-propos qui viennent de l'acuïté des sens plus encore que des opérations trop lentes de la raison. Sans avoir livré de bien grands combats ni rempli de missions particulièrement délicates, sans avoir rien glané dans le domaine de la science, tel officier que je pourrais nommer se voyait entouré, il y a vingt ans, de la considération la plus grande et d'une déférence universelle. On disait de lui : *c'est un marin!* Et cela voulait dire : c'est un homme

ferme, intelligent, résolu, prompt à prendre un parti; c'est bien plus : c'est un homme né sous une heureuse étoile, un homme *qui a le don*. Les vieux matelots le connaissaient tous et le saluaient avec une familiarité qui n'excluait pas le respect, quand ils le rencontraient, le dos déjà voûté par l'âge, enveloppé de sa grosse houppelande et repassant en lui-même quelque appareillage réussi ou quelque vigoureux coup d'écoute. La vapeur est venue apporter dans les conditions de notre métier plus qu'un changement radical : elle y a produit une révolution; elle a bouleversé de fond en comble nos traditions, nos plaisirs, nos usages et jusqu'à nos mœurs. « Je ne suis plus sur un navire, m'écrivait dès 1842 un de mes jeunes élèves qui venait de quitter le brick la *Comète* pour passer à son grand regret sur ce que nous appelions à cette époque un *bateau à vapeur;* me voilà embarqué sur une usine flottante! » Il faut cependant être de son siècle. La marine de nos jours peut avoir aussi ses charmes, elle a du moins l'intérêt qui s'attache à toutes les choses sérieuses et d'une grande importance dans le règlement des affaires de ce monde. C'est une puissante arme de guerre, un incomparable moyen de locomotion. On luttait avec les vagues, on les courbera désormais sous sa proue.

On est devenu plus fort. A-t-on par cela seul moins besoin d'être habile? Il est indispensable ici de s'entendre : l'habileté du manœuvrier a été mise sans doute à la portée de tous, — au moins du plus grand nombre; — mais il reste l'habileté du navigateur. En fait de navigation, la vapeur nous donne à résoudre des problèmes que, sans elle, nous n'aurions eu garde d'aborder. Un vrai marin, — je laisse de côté le soldat et le voyageur, je n'ai en vue que l'officier qui commande et conduit en pleine paix son navire, — un vrai marin, dans ce sens restreint et bien affaibli du mot, n'est pas en 1864 plus qu'en 1840 un homme ordinaire. S'il existe une différence entre l'officier de 1864 et ce qu'on appellera bientôt le *marin d'autrefois*, cette différence est loin de constituer une infériorité. L'inspiration pouvait jusqu'à un certain point tenir lieu à celui-ci de méthode; l'autre devra moins compter sur les priviléges d'une heureuse nature. La science lui réserve des labeurs qui n'auront pas exclusivement le pont du navire pour théâtre. Jadis on s'instruisait pour ainsi dire en plein air. Étudier, c'était agir, c'était aussi promener autour de soi un regard attentif et curieux. On trouvait une leçon dans chaque incident, et dans chaque leçon l'occasion de mille commentaires. La retraite et la méditation en eussent moins appris que de gais entretiens et de confians échanges. Il n'en sera plus de même de nos jours. Nous avons à dompter ces élémens par lesquels naguère nous nous laissions conduire. Quand nous saurons

lire dans les aspects changeans du ciel et de la mer, quand nous comprendrons bien les signes précurseurs du calme ou des tempêtes, nous n'en saurons pas assez. Il nous faudra encore demander à la mécanique et à la balistique leurs plus intimes secrets. L'élan spontané deviendra un effort réfléchi; de froids et longs calculs nous dicteront nos résolutions. Dans cet âge poétique où la théorie cédait toujours le pas à l'expérience, nous pouvions faire campagne armés à la légère; nous porterons désormais un plus lourd bagage. Le front insouciant du marin pâlira à son tour sur les livres. Il lui faudra, — j'ai regret à prononcer ce mot, — s'isoler pour se recueillir.

Qui eût pu pressentir un pareil changement dans un si court espace? L'ancien ordre de choses décroît et s'éteint chaque jour comme un astre qui approche de sa dernière phase. Les vaisseaux s'en vont! disais-je il y a vingt ans (1); les vaisseaux ne sont plus, puis-je dire aujourd'hui. Laissons-les au passé. Ils feront place à je ne sais quoi de plus glorieux et de plus triomphant encore. La marine d'autrefois! ce fut la jeunesse des capitaines et des amiraux d'aujourd'hui. Y a-t-il quelque intérêt à en raviver le souvenir? Y a-t-il pour la génération présente quelque donnée utile dans le tableau d'un passé dont l'abdication semble irrévocable et complète? J'espère le prouver. Les derniers jours de la marine à voiles ont été marqués par de grands progrès. En France surtout, cette marine a eu, comme par une amère ironie du sort, une période de renaissance et de suprême splendeur qui semblait annoncer autre chose qu'un déclin. C'est pour cela qu'elle peut jusqu'à un certain point servir de leçon au présent, — qui sait même? éclairer peut-être l'avenir. En vain l'art se transforme : quel que soit le moteur, l'énergie morale qui en fera l'emploi n'en gardera pas moins toute son importance. La marine a son côté technique; elle a aussi, — qu'on me passe cette expression, — son côté humain. Le premier se modifie sans cesse, le second ne saurait vieillir. C'est à ce titre que je détache d'un livre écrit depuis longtemps dans ma pensée quelques pages de l'histoire d'hier.

I.

Mon début dans la marine fut presque un naufrage. Ma prem ère campagne vint se terminer, vers la fin du mois de septembre 1829, à la roche Mingan. J'étais embarqué sur la frégate l'*Aurore*, qui devait se rendre au Sénégal. Nous avions appareillé le matin de la

(1) Voyez *la Marine militaire de la France* dans la *Revue* du 1er mai 1845.

rade de Brest. Debout sur un des canons du gaillard d'avant, j'étais tout entier au plaisir de voir le monde s'ouvrir devant moi. Les forts, les maisons, les arbres, les rochers semblaient fuir, et je leur adressais du cœur un dernier adieu, quand tout à coup je me trouvai face à face avec un cormoran perché sur une haute tige de fer. Je n'eus pas le temps d'exprimer ma surprise. Une secousse épouvantable ébranla la membrure de la frégate, la mâture fouetta dans l'air, et des cris, des commandemens confus m'apprirent que nous courions un grand danger. C'était la roche Mingan qui nous avait en quelque sorte attirés à elle. L'écueil était à pic. Nous pouvions couler dans l'espace de quelques minutes. Le courant nous avait jetés dans ce péril, ce fut le courant qui nous en sauva. La frégate, dont l'avant seul s'appuyait au rocher, pivota soudain sur elle-même. Nous nous trouvâmes portés miraculeusement au milieu du goulet. Les huniers avaient été amenés dans le premier tumulte. On courut aux drisses, on rétablit tant bien que mal la voilure, et dans la nuit même nous pûmes rentrer au port. Nos avaries étaient fort graves; il fallut près d'un mois pour les réparer. J'appris ainsi que pour un navire à voiles rien n'est plus dangereux que le calme, surtout dans les mers que sillonnent de violens courans.

Au mois de novembre 1829, nous reprîmes notre voyage interrompu. Cette fois la brise était fraîche. Nous franchîmes rapidement le goulet, et laissâmes derrière nous les rochers de l'Iroise, l'île d'Ouessant, la chaussée de Sein. Avant la nuit, nous étions en plein golfe. Je gagnai mon hamac, car je me sentais la tête un peu lourde. Je n'avais jusqu'alors navigué que dans la rade de Brest, et ces balancemens profonds d'un navire qui roule lentement d'un bord sur l'autre, quand il a le vent de l'arrière, ne m'étaient pas encore familiers. A quatre heures du matin, le timonier vint me présenter sa lanterne sourde devant les yeux. Je poussai un profond soupir, et je m'habillai à la hâte. Ce ne fut pas sans peine que j'arrivai sur le pont. Le vent du nord-est soufflait avec force et semblait fraîchir à chaque instant. Nous n'avions plus que les trois huniers au bas ris et la misaine (1) : cette voilure était encore exagérée; il fallut serrer le perroquet de fougue et le petit hunier. Le lieutenant, vieil officier qui avait servi dans l'Inde sous M. de Saint-Cricq, m'appela près de lui et de la main me montra la hune d'artimon. Je compris ce geste éloquent. L'ascension jusqu'à la hune me parut difficile.

(1) Il est à peine nécessaire d'indiquer ce que sont un hunier, une misaine et un ris. Le bas ris est le dernier ris; lorsqu'on l'a pris, la voile se trouve réduite de la moitié à peu près de sa surface. Le perroquet de fougue est le hunier du mât d'artimon, comme le petit hunier est celui du mât de misaine. Serrer une voile, c'est la ployer et l'assujettir sur la vergue.

Les haubans, mal ridés, se tendaient et se détendaient à chaque coup de roulis; de plus la nuit était fort noire, et il était impossible de voir où l'on mettait le pied. Enfin j'arrivai dans la hune, et là je m'occupai de remplir consciencieusement mon mandat. J'enflai de mon mieux la voix de manière à dominer, s'il était possible, le bruit de la tempête, et je me mis à encourager les hommes qui s'efforçaient d'étouffer les plis de la voile. En toutes choses, les débuts sont pénibles. La traversée n'était pas finie que j'étais amariné. Si j'avais quelquefois les tempes un peu serrées et le cœur légèrement ému, je pouvais du moins dominer ce malaise : quel que fût le temps, la vue de la hune d'artimon ne me faisait plus peur.

L'équipage de l'*Aurore* était composé de conscrits qui n'avaient jamais vu la mer et de négriers qui l'avaient battue dans tous les sens. Ces derniers avaient été capturés sur la côte d'Afrique. Condamnés à trois années de service, ils expiaient à bord des bâtimens du roi les plaisirs, les profits et aussi les péchés de leur vie aventureuse. C'étaient de braves gens pour la plupart, ayant été quelque peu négriers, quelque peu pirates, d'humeur plutôt turbulente qu'indocile, exposés à d'assez fréquens démêlés avec le capitaine d'armes, mais chéris du maître d'équipage. Véritables artistes en gréement, il n'y avait qu'eux à bord que l'on pût employer pour les ouvrages délicats. Dans les mauvais temps, ils étaient sans prix à une empointure. On ne voit plus de ces matelots-là sur nos vaisseaux; la race en a disparu depuis près de trente ans. Les histoires qu'ils contaient pendant les quarts de nuit faisaient mes délices. J'avais fini, à force de les entendre, par connaître presque aussi bien qu'eux-mêmes la fameuse *Coquette*, qu'aucun croiseur n'avait pu atteindre, et le trois-mâts la *Vénus*, qui faisait la traite à main armée (1).

A côté de ces vaillans bandits, on pouvait observer sur l'*Aurore* un type non moins curieux, celui du quartier-maître, qui avait gagné ses galons dans la dernière guerre et qui se croyait, — qui était réellement alors dans nos ports de mer, — un personnage. Ce vieux loup de mer était le gardien des antiques traditions, le dépositaire des légendes et des chansons du gaillard d'avant. Sa vie s'était passée sur les navires de l'état; il eût rougi d'embarquer à bord d'un bâtiment de commerce. Un tel homme n'eût point trouvé de place dans notre organisation actuelle; à l'époque dont je parle, il était la pierre angulaire de la discipline. Il s'est évanoui de la scène avec sa garcette le jour où l'on a cessé de battre les hommes et de fustiger les mousses.

(1) Négriers célèbres à cette époque sur la côte d'Afrique.

De quel mépris tous ces fins marins élevés à une rude école n'accablaient-ils pas nos pauvres conscrits! Ils leur avaient donné, je ne sais trop pourquoi, le surnom de *robins des bois*. Le maître d'équipage de l'*Aurore* se contentait de les appeler les *figurans*. Il les suivait toujours d'un regard oblique, et il semblait qu'il ne pût sans méfiance les voir s'approcher de quelque manœuvre. La moindre maladresse a souvent en marine de graves conséquences, et, il faut bien l'avouer, la gaucherie de ces malheureux arrachés brusquement à leur charrue faisait frémir quand elle ne faisait pas sourire. Nous avons appris à tirer parti de ce mode de recrutement, mais il a fallu de grands soins, et si nous avons réussi à pallier les inconvéniens d'un système qui nous était imposé par l'insuffisance de notre population maritime, c'est surtout à bord des vaisseaux, où l'importance de l'individu disparaît dans l'effort des masses que l'on met en mouvement. Il n'en faut pas moins reconnaître que la vapeur est venue fort à propos relever la valeur de ces trop nombreux comparses.

Après une traversée d'une vingtaine de jours, nous jetâmes l'ancre dans la baie de Gorée. Nous avions passé en vue de Ténériffe, sondé sur le banc d'Arguin et mouillé pour quelques heures devant la barre de Saint-Louis, mais à si grande distance de la côte que nous apercevions à peine les cimes des cocotiers. Je n'en étais pas moins ravi de notre campagne. J'avais contemplé le Pic, navigué dans les eaux où avait péri la *Méduse* et conversé avec des nègres venus de Saint-Louis dans leurs pirogues. Je me promettais des émotions bien plus vives encore quand je pourrais enfin toucher terre. Quelle bonne et joyeuse chose que la jeunesse, et combien de souvenirs emporte son étonnement naïf et sincère! Dès qu'on ne s'émerveille plus à chaque pas, il faudrait cesser de courir le monde. Descendu sur la plage de Hann et de Dakar, le premier sol où se soit posé mon pied de voyageur, j'aspirais par tous les pores cette nature étrange. Là où l'étrangeté n'existait pas, ma fantaisie la créait, plus ingénieuse encore que la nature même. La vue des bengalis et des sénégalis bourdonnant autour des buissons me causait des transports. Je n'avais qu'une crainte, c'était de ne pas assez bien profiter de mon temps et de laisser échapper par inadvertance quelque merveille. On n'a de semblables émotions qu'une fois dans sa vie.

La division française de la côte d'Afrique se composait en 1829 d'une frégate montée par le commandant en chef de la station, et de trois ou quatre canonnières. La frégate accomplissait scrupuleusement chaque année le même itinéraire : elle touchait à Sierra-Leone, au fort d'El-Mina, se montrait dans le golfe de Benin, et allait attendre au port de San-Antonio, dans l'Ile-du-Prince, les

approches de l'hivernage, qui marquaient généralement l'époque de son retour en France. Les canonnières entraient dans les rivières, et, la mauvaise saison venue, suivaient l'exemple de la frégate ou allaient se réfugier dans la baie de Gorée. Aussi était-ce cette saison insalubre, périlleuse, que les négriers choisissaient d'ordinaire pour tenter leurs expéditions. La côte leur était alors à peu près abandonnée. Quelque croiseur anglais rôdait seul aux embouchures des fleuves, mais sans oser s'aventurer au-delà. Pendant plus de la moitié de l'année, les Européens peuvent braver avec une sorte d'impunité le climat de la côte occidentale d'Afrique; dès qu'à la saison sèche succède la saison pluvieuse, il faut, si on le peut, se hâter de battre en retraite. C'est ce que nous fîmes dès le mois d'avril. Nous avions capturé deux négriers, montré notre pavillon sur la côte, touché aux étapes traditionnelles. Notre tâche était remplie. Par exception, au lieu de rentrer en France, nous fîmes route pour le Brésil,

Ma santé avait été légèrement altérée par des fièvres qu'on appelait alors *ataxiques*, fièvres qui laissaient le malade, une fois l'accès passé, dans une sorte d'anéantissement moral. On jugea que l'air du pays me guérirait mieux que tous les remèdes, et on me fit passer, à Rio-Janeiro, de la frégate l'*Aurore* sur la canonnière la *Champenoise*. Dans les derniers jours du mois de mai 1830, cette canonnière fit route pour Rochefort. La *Champenoise* était un navire trop peu important pour qu'on eût cru nécessaire de la munir d'un chronomètre. Nous faisions donc régulièrement *notre point d'après l'estime*, comme le faisait Colomb, comme l'avaient fait les Portugais qui avaient découvert le Brésil, comme les Hollandais qui les en avaient chassés. Nous jetions le loch deux fois par heure, et s'il n'y avait pas eu de courant équatorial et de *gulf-stream*, nous aurions pu connaître assez exactement notre position; mais nous savions qu'entraînés par ces fleuves océaniques, nous étions loin de suivre la direction apparente que nous marquait la boussole. Nous avions traversé la *mer herbue*. Ces masses de fucus détachées des îles qui servent d'avant-garde au continent américain ne se rencontreraient pas à une si grande distance du rivage, si les flots ne les charriaient, à travers l'Atlantique, dans une direction contraire à celle des vents régnans. Il n'y a point d'effet sans cause. La présence des immenses bancs de goëmons qui passaient incessamment le long du bord eût suffi pour nous apprendre que la mer sur laquelle nous voguions n'était pas immobile. Chaque touffe d'herbes qui flottait ainsi à la dérive emportait tout un petit monde : des crabes, des mollusques, des coquilles microscopiques que notre capitaine, savant conchyliologiste, examinait soigneusement à la loupe et s'empressait de

classer. Il avait ainsi eu la gloire de découvrir deux ou trois espèces inconnues, à peine grosses comme la tête d'une épingle.

Prévenus des courans qui devaient nous faire dévier de notre route, nous avions porté sur nos cartes deux points différens. L'un nous donnait la position qui résultait de l'*estime*, l'autre celle que nos hypothèses nous assignaient. C'était un calcul de probabilité. Entre ces deux solutions, un bon chronomètre eût prononcé en quelques minutes. Privés de montres marines, nous avions eu recours aux distances lunaires. Le capitaine observait, je calculais ses observations. L'estime et le résultat de mes calculs différaient de quatre-vingts lieues. Nous hésitions à accorder une entière confiance à des observations qui avaient eu lieu par un temps peu favorable. Cependant nous étions entrés depuis quelques jours dans la zone des vents variables. Le ciel était couvert, la brise fraîche, notre sillage rapide. L'inquiétude commençait à nous gagner. C'est toujours une perspective peu flatteuse que celle d'être exposé à rencontrer de nuit une terre qui surgit à l'improviste sous votre bossoir. Quand on a deux ris dans les huniers, le vent de l'arrière, et qu'on file neuf ou dix nœuds à l'heure, ces sortes de rencontres sont plus graves encore : elles ne vous laissent guère le temps de la réflexion. Nous avançions pourtant, et nous devions bientôt nous trouver au milieu des Açores, ou les avoir dépassées. La nuit approchait; j'achevais sur la table du *carré* des officiers un dernier calcul. Plus de doute, si les astres n'avaient pas menti, la *Champenoise* allait dans quelques heures donner dans le canal de Terceire. Je fermais mon *Guépratte* (1) et je rassemblais mes papiers, quand je m'entendis appeler à grands cris sur le pont. Le soleil en ce moment descendait derrière l'île du Pic, son globe de pourpre reposait sur un piton aigu. Les distances lunaires avaient eu raison.

Nous saluâmes joyeusement cet archipel qui voit passer presque tous les navires revenant des Indes ou d'Amérique, et le jour nous trouva devant la ville d'Angra. La brise d'ouest nous était restée fidèle; elle nous poussait toujours, plus fraîche, plus nourrie, vers les rivages de France. Bien que nous eussions rectifié notre position, nous devions nous attendre à quelques erreurs avant d'atterrir; mais la longitude n'était plus ce qui nous préoccupait. La sonde pouvant aller chercher dans le golfe de Gascogne un indice certain de la proximité de la terre jusqu'à quatre-vingts et cent brasses de profondeur, nous n'avions qu'à sonder pour savoir à peu de chose près sous quel méridien nous nous trouvions. Ce qu'il nous fallait connaître, c'était notre latitude, le parallèle sur lequel

(1) Tables de calculs nautiques désignées par le nom de celui à qui l'on doit cet utile ouvrage.

nous courions. Il importait en effet de ne pas entrer dans la Manche en croyant donner dans la Charente, de ne pas rencontrer la tour de Cordouan en cherchant la tour de Chassiron. Des écarts de vingt, de trente lieues même à droite ou à gauche se voient souvent quand on est resté plusieurs jours sans observations. Pour aller à Rochefort, un surcroît de prudence était nécessaire, car on avait à craindre d'un côté l'Ile-Dieu, peu élevée et projetant au large quelques récifs, de l'autre le terrible danger de Rochebonne, qui est à plusieurs mètres sous l'eau et hors de vue de toute terre. Ce danger est le grand écueil des navigateurs dans le golfe de Gascogne. Aujourd'hui que la science ne recule devant aucun problème, on a songé à le signaler par un feu flottant; des audacieux ont même demandé qu'on jetât sur cette base étroite et escarpée les fondemens d'un phare. Ce sont encore des projets à l'étude; mais il est fort probable que dans quelques années, au lieu d'éviter le haut-fonds de Rochebonne, on ira le chercher pour vérifier son point. Au temps où j'étais embarqué sur la *Champenoise*, on ne nous avait pas ainsi jalonné le chemin. Il n'y avait pas tant d'écriteaux dressés de jour et de nuit sur les côtes.

Depuis quatre ou cinq jours, nous n'avions pas vu le soleil, ou du moins nous ne l'avions pas vu à midi, seule heure favorable pour conclure de l'observation de cet astre une latitude sur laquelle on puisse réellement compter. Dans l'incertitude où nous nous trouvions, nous n'osâmes aller plus avant. A cent lieues environ de terre, nous résolûmes de *mettre à la cape*, c'est-à-dire de présenter le travers au vent, pour rester à peu près à la même place jusqu'au jour où nous pourrions obtenir une hauteur méridienne. C'est chose cruelle que d'avoir un bon vent, de savoir que quelques heures vous conduiraient au port, et d'être obligé de rester à la merci des flots, faute d'un rayon de soleil. La patience est de toutes les vertus la plus nécessaire au marin.

Pour la *Champenoise*, fort petit navire à fond plat, qui ne tirait que huit ou neuf pieds d'eau, il ne s'agissait pas seulement de patience; il s'agissait de passer d'une allure facile à une allure qui n'était pas sans danger, de présenter le flanc à ces lames devant lesquelles nous n'avions pas cessé de fuir depuis quelques jours. Quand on voyait la pauvre canonnière enfouie entre deux vagues comme un chalet au fond d'une vallée suisse, on ne pouvait s'empêcher de se demander si elle sortirait victorieuse de cette épreuve. Nous étions tous rassemblés sur le pont. La voilure avait été réduite au grand hunier. Le moment de prendre la cape était venu. La barre fut portée doucement et avec une lenteur calculée sous le vent. Le silence qui régnait à bord avait quelque chose de solennel.

La *Champenoise* répondit sur-le-champ à l'appel de son gouvernail. Elle changea graduellement de route, et le vent, qu'on entendait à peine quand il soufflait de l'arrière, commença de mugir. Bientôt ce fut un sifflement continu à travers les cordages; la brise indignée semblait dire à la canonnière : Ne m'affronte pas! Cependant on orientait peu à peu le grand hunier; le navire s'inclinait, et la vague, déroulant ses volutes, menaçait de tout engloutir. On devine de quel œil je suivais les péripéties de cette scène, nouvelle encore pour moi. La *Champenoise* résistait cependant. Elle tombait quelquefois lourdement sur le côté, et l'eau embarquait par-dessus ses bastingages; mais elle se redressait toujours, elle vivait, la chétive barque; elle avait vaincu. Nous nous aperçûmes pourtant que le grand hunier était trop lourd pour elle. Nous serrâmes cette dernière voile et restâmes sous le petit foc, en travers au vent, ballottés d'une vague à l'autre, et d'autant plus en sûreté que nous nous livrions avec plus d'abandon à la discrétion des flots.

Ces jours de cape sont des jours bien maussades. Tout craque, tout gémit à bord. Parfois une lame sourde, qui semble s'élever des profondeurs mêmes de l'océan, vient surprendre le navire au milieu de ses balancemens réguliers. La muraille frémit ébranlée, quand elle n'est pas arrachée par la vague; le pont inondé ploie sous le faix d'une soudaine avalanche : c'est un *paquet de mer* qui embarque à bord. D'autres fois ce sont des meubles mal assujettis qui échappent à leurs crampons, une lourde table qui balaie le *carré*, fauchant tout ce qu'elle rencontre sur son passage. C'est le fracas de la vaisselle qui se brise, le tumulte des matelots renversés sur le pont, la chute des officiers projetés contre les cloisons des cabines et se débattant au milieu des chaises, un désordre, un pêle-mêle inouis, d'affreux blasphèmes entrecoupés d'éclats de rire. On finit néanmoins par se faire à cette existence. L'homme s'habitue à tout. Dès le second jour, le corps accablé succombe au sommeil. La mer ne vous secoue plus, elle vous berce.

Pour nous, le désir d'arriver au port ajoutait encore aux contrariétés de notre situation. Il faut qu'un capitaine soit doué d'une certaine dose de fermeté pour résister en semblable occurrence à la pression qu'exercent presque toujours sur lui les impatiens dont il est entouré. Toutes les physionomies lui reprochent sa timidité. Ses ordres n'obtiennent que des réponses brèves, les moindres avaries lui sont dénoncées comme des catastrophes. On dirait qu'une conspiration sourde s'est organisée pour le contraindre à livrer quelque chose au hasard. Dans la marine, on ne commence à soupçonner le danger que lorsqu'on commande. De soudaines conversions s'opèrent bien souvent alors. On voit des officiers que rien

n'intimidait devenir des capitaines d'une prudence outrée. Le manque de résolution a perdu presque autant de navires que l'imprévoyance. D'hésitations en hésitations, on peut être conduit sur les roches tout aussi bien que si on les eût été chercher tête baissée. Notre constance ne fut heureusement pas mise à bien longue épreuve; nous en fûmes quittes pour vingt-quatre heures de cape.

Nous apprîmes en mouillant sur la rade de l'île d'Aix le débarquement d'une armée française dans la baie de Sidi-Ferruch, et quelques jours plus tard la conquête d'Alger. Les salves triomphales résonnaient encore à nos oreilles que déjà le gouvernement de la restauration n'existait plus. C'est mourir avec grâce que de mourir après une victoire. J'étais trop jeune pour que de pareils événemens m'atteignissent; mais il n'y avait point à Rochefort d'embarquement pour un aspirant. Je reçus l'ordre de me rendre à Toulon et de passer de Toulon dans le Levant, où l'activité de notre marine tendait, depuis quelques années, à se concentrer.

II.

Embarqué à Toulon sur le brick la *Surprise*, j'arrivai à Navarin dans les premiers jours du mois d'août 1830. Nous apportions avec un nouveau drapeau un nouveau nom à la frégate sur laquelle j'allais être admis. Cette frégate, qui s'était appelée jusqu'alors la *Fleur-de-Lis*, devenait par ce second baptême la *Résolue*. Le nom lui convenait, car elle avait pour capitaine un homme qui n'avait jamais hésité de sa vie. Le commandant de la *Résolue*, — je n'ai qu'à le nommer pour que chacun à l'instant le connaisse, — était en ce moment le capitaine de vaisseau Lalande. Fait pour briller surtout au premier rang, il n'avait pas encore cette haute renommée que nous l'avons vu conquérir plus tard, mais il laissait déjà entrevoir ce qu'il serait un jour. Dans un temps où l'on se transmettait sans les discuter quelques règles assez incertaines de pointage, et où les maîtres canonniers distribuaient à de dociles disciples les trésors de leur science occulte, le commandant Lalande avait appliqué toute l'activité d'un esprit pénétrant à l'étude des questions d'artillerie navale. On le vit sans relâche multiplier les exercices à feu. Le tir de mer était constamment dérangé par le roulis. Raison de plus, suivant lui, pour ne négliger aucun moyen de pointer avec précision. L'ancienne marine ne l'entendait pas ainsi. Elle considérait les hausses destinées à compenser par l'inclinaison de la pièce l'abaissement progressif du boulet comme un luxe inutile sur ce terrain mobile, qui variait lui-même d'inclinaison à chaque pas. La distance était-elle inférieure à 600 mètres,

les canonniers viseraient dans l'eau, comme s'il s'agissait d'envoyer le projectile à mi-route. Était-elle plus considérable, la ligne de mire serait dirigée vers l'extrémité des mâts de l'ennemi, pour que le boulet, obéissant aux lois de la pesanteur, allât frapper la flottaison ou les bastingages. Telles étaient les leçons qu'on nous donnait à l'école navale. Le commandant Lalande voulait au contraire qu'on pût toujours viser directement le point qu'on se proposait d'atteindre. Il s'évertuait en vain; la routine est plus forte que le raisonnement. Un beau jour il perdit patience. Aidé de son maître armurier, il fit visser dans la fonte une hausse grossièrement forgée dont il dota la volée de chacun de ses canons. Quand, à la fin de la campagne, ces pièces furent déposées à la direction de l'artillerie, ce fut, on se l'expliquera sans peine, un véritable scandale. La résistance même de la bouche à feu était compromise. Les canons de la *Résolue* furent d'une voix unanime déclarés hors de service, et rapport en fut fait au ministre. Il ne s'agissait de rien moins que de faire payer au dépositaire infidèle le matériel qu'il avait mutilé. Sans l'intervention de l'amiral de Rigny, qui venait d'être appelé à diriger le département de la marine, la condamnation était prononcée. Hâtons-nous de le dire pour l'honneur des principes, cette condamnation eût été plus sévère qu'injuste; mais le commandant Lalande, à qui l'on niait avec obstination le mouvement, avait marché. C'était toujours ainsi qu'il terminait les discussions.

Quoi qu'il en soit, ce novateur osé avait fini par convaincre son équipage qu'aucune frégate au monde n'était en état de résister à la *Résolue*. Au moment où je le rejoignis, il venait de faire l'épreuve de cette confiance, qu'il avait facilement inspirée parce qu'il l'avait lui-même. La première nouvelle de la révolution de juillet était parvenue, je ne sais trop par quelle voie, à Nauplie. L'amiral de Rigny s'était efforcé de tenir la chose secrète. Il avait voulu cependant en faire part au général Schneider, qui commandait le corps d'occupation laissé à Modon et à Navarin après le rappel de l'armée de Morée. Le commandant Lalande était homme de tact en même temps qu'homme de résolution. Ce fut lui que l'amiral chargea d'une mission qui, par plus d'un côté, pouvait devenir délicate. En doublant le cap Matapan, la *Résolue* aperçut une escadre au large. Changeant brusquement de route, cette escadre parut manœuvrer pour barrer le chemin à la frégate. Sans vouloir attendre ni chercher d'explications, le commandant Lalande donna dans le canal des Sapiences et fut jeter l'ancre sous le château de Modon. « Maintenant, mes enfans, dit le brave capitaine à son équipage, nous voilà mouillés à peu près par notre tirant d'eau. Si l'on nous coule, nous n'irons pas bien loin avant de toucher le fond.

Nous sommes donc dans d'excellentes conditions pour combattre. Une frégate de plus ou de moins n'importe pas beaucoup à la France, mais ceux qui ont la bonne fortune de tirer les premiers coups de canon se doivent de donner l'exemple aux autres. Voilà trois ans que je m'occupe de votre instruction, montrez aujourd'hui que je n'ai pas travaillé en vain. »

Ces simples paroles prononcées sans emphase produisirent un excellent effet. Il faut bien se garder de provoquer un trop bruyant enthousiasme chez des gens qui, dans quelques minutes, vont avoir besoin de tout leur sang-froid. L'élan nous est à peu près inutile, à nous autres marins, puisque nous ne pouvons presque jamais joindre l'ennemi corps à corps. Ce qu'il nous faut, c'est du calme, de la ténacité, beaucoup d'ordre et de présence d'esprit. Des cris, on en obtient toujours assez. Ce fut donc en silence que les canonniers de la *Résolue* coururent à leurs pièces, ajustèrent leurs hausses, étendirent leurs palans sur le pont et se tinrent prêts. L'escadre anglaise, — car c'était bien l'escadre de l'amiral Malcolm, — avait suivi la frégate dans le canal des Sapiences. Un officier du vaisseau le *Britannia* vint à bord de la *Résolue*. A la vue de cet appareil guerrier, il ne put s'empêcher de manifester un peu d'étonnement. Une énorme quantité de boulets avait été montée de la cale dans la batterie et sur le pont, les filets de casse-tête étaient en place, les embossures frappées sur les ancres, les boute-feu allumés fumaient dans les bailles. L'officier apportait la nouvelle des dispositions favorables de l'Angleterre. L'amiral Malcolm voulait en donner lui-même l'assurance au capitaine de la *Résolue*. Celui-ci s'empressa de se rendre à bord du *Britannia*. « Comment, Lalande, lui dit l'amiral Malcolm, vous avez pu croire que j'allais vous attaquer ainsi sans déclaration de guerre, que moi, un libéral, je serais le premier à tirer le canon contre une cause qui a toutes mes sympathies? — Je ne l'ai pas cru un instant, répondit le capitaine Lalande; je n'ai voulu qu'éprouver mes hommes, et je vous avoue que leur contenance m'a fait plaisir. C'est le meilleur exercice que nous ayons fait de la campagne. »

Tel était l'homme auprès duquel me conduisait mon heureuse étoile. A dater de cette époque, je ne l'ai plus quitté. Il voulait faire pour moi ce que mon père avait fait autrefois pour lui. Et quel trésor que son affection! Quelle grâce séduisante s'alliait à ce mâle courage! Je ne sais si l'on pourrait rencontrer des hommes plus spirituels que l'amiral Lalande; on n'en trouverait pas à coup sûr de plus attachans. Son esprit venait surtout de son immense désir de plaire, non pas aux grands, — car il était légèrement frondeur, — mais aux petits, aux faibles. Il se mettait en frais pour le moindre

élève. Aussi était-il l'idole de la jeunesse. Malgré le fâcheux état de sa santé, qui avait toujours été chancelante, il montrait une activité infatigable, et, — ce qui était plus étonnant encore, — une inaltérable égalité d'humeur. Au milieu des plus atroces souffrances, il avait le sourire sur les lèvres. On ne le dérangeait jamais. Je l'ai vu quitter la rédaction d'une dépêche importante pour écouter patiemment les réclamations d'un quartier-maître. Rien en lui ne sentait l'effort : il abordait les plus graves questions avec la même simplicité que les plus vulgaires détails. Il suffisait à tout sans avoir besoin d'aide, sans fatiguer personne, sans avoir lui-même un air affairé. Cependant il travaillait beaucoup, mais il aimait à faire des loisirs aux autres.

Le commandant Lalande avait horreur des châtimens corporels et ne s'impatientait que lorsqu'il entendait vanter ce moyen de discipline. Son moyen à lui de gouverner les équipages, c'était de les séduire en s'occupant sans cesse de leur bien-être, en les rendant fiers de leur capitaine. Nul homme n'a porté plus gaîment le poids de la responsabilité. C'était là sa supériorité et ce qui le désignait pour les grands commandemens. Il voyait tout en beau, les hommes, si médiocres qu'ils fussent, le ciel, si orageux qu'il se montrât, tout, jusqu'à l'époque dans laquelle il vivait. Son intrépidité était, si je puis m'exprimer ainsi, une intrépidité souriante. Il exécutait les coups de manœuvre les plus hardis en se jouant : il fallait même une certaine expérience de la mer pour reconnaître qu'il venait d'essayer quelque chose d'audacieux, tant il mettait peu de solennité dans ses apprêts. Il n'était pas dans sa nature de convoquer d'avance l'admiration, quoiqu'il fût loin d'y être insensible.

De grandes choses ont été accomplies par des hommes fort ordinaires. Les circonstances les favorisaient, et les événemens semblaient se baisser jusqu'à eux. Des hommes au contraire nés pour jouer un rôle, pour prendre au premier rang leur place entre les héros, ont passé sur la terre sans trouver des épreuves dignes de leur énergie. La révolution de juillet ne présageait pas une de ces époques stériles. Il y avait tant d'orages dans l'air, qu'on n'eût jamais pu croire que le ciel allait tout d'un coup recouvrer sa sérénité. Le commandant Lalande le croyait moins que personne. Depuis longtemps, son ambition était à l'affût ; suivant le mot heureux de Kléber, *il préparait ses facultés*. « Si jamais je rencontre l'occasion, disait-il souvent, je me souviendrai qu'elle est chauve. » L'occasion ne vint point. Plus d'une fois il s'imagina qu'il allait la saisir. A force de rêver la guerre, il la voyait partout. Son jugement, si sûr d'ailleurs, en avait été faussé. Il appréciait mal son époque. C'était un enfant des âges héroïques, et il attendait d'un moment à l'autre

le départ de ces bataillons qu'il avait vus jadis marcher à la frontière sans pain et sans souliers.

Les journaux qui nous arrivaient de France étaient bien faits, il faut l'avouer, pour entretenir les illusions de notre capitaine. La Belgique, la Pologne s'étaient soulevées. La tribune française retentissait d'appels aux armes. Tout était déjà calmé que nous ne le comprenions pas encore. Nous vivions cependant au milieu du concert européen. Les trois grandes puissances, la France, l'Angleterre et la Russie, s'occupaient de fixer d'un commun accord les limites de la Grèce. L'amiral de Rigny, rappelé à Toulon, avait, en partant, laissé le commandement de la station du Levant au capitaine Lalande comme au plus digne. Deux opinions étaient en présence. L'une voulait ménager l'empire ottoman, lui épargner autant que possible les sacrifices; l'autre songeait avant tout à constituer le nouvel état sur une base assez large pour qu'il pût se passer de tutelle : c'est à ce dernier avis que se rangeait le commandant de la *Résolue*. Il s'indignait de voir replacer sous le joug des Turcs les populations qui avaient été les plus ardentes à les combattre, les gens de Candie et de Samos, les héros de Chio et d'Ipsara. C'était surtout la Russie qui voulait rogner ainsi la Grèce. Il lui convenait d'avoir en Morée une sorte d'hospodorat bien faible, bien humble, qu'elle pût de Pétersbourg diriger à son gré. L'expansion des populations chrétiennes n'a pas dans le Levant d'ennemi plus opiniâtre que le gouvernement moscovite. L'Angleterre, aveuglée par sa prédilection pour la Turquie, secondait ces tendances. Nous étions seuls à lutter en faveur du droit, seuls à comprendre où était l'avenir. Il fallut bien céder. La Grèce fut délimitée, c'est-à-dire réduite, morcelée, dépouillée par ses protecteurs.

La frégate la *Résolue*, usée par trois ans de station, avait été remplacée en 1831 par la *Calypso*; mais la présence du capitaine Lalande fut jugée nécessaire encore. On le fit passer sur la nouvelle frégate. Nous avions 56 canons au lieu de 44, du calibre de 24 au lieu de pièces de 18. Nous étions loin cependant de nous croire aussi forts. Il fallut recommencer nos exercices; l'instruction laborieusement acquise s'en était allée avec l'équipage de la *Résolue*. La plupart des perfectionnemens dus à l'initiative hardie de notre commandant ne se retrouvaient pas sur la *Calypso*. Le maître charpentier et le maître armurier se remirent à l'œuvre. Le port de Toulon n'avait pas heureusement dressé d'*état des lieux*, car cette fois le locataire de la *Calypso* était ruiné. Il taillait, il sapait en plein bois, ouvrant un panneau ici, perçant un sabord par là, traitant la chose comme si elle lui eût appartenu. Il lui fallait une frégate à son goût, une frégate qui répondit à sa pensée, et sa pensée allait toujours au combat.

Cependant le commandant de la station du Levant avait d'autres soins. Tout n'allait pas de soi dans le nouvel état qu'avait imaginé la science des plénipotentiaires. Le capitaine Lalande aurait bien là, comme à bord de la *Calypso*, trouvé et appliqué hardiment le remède; mais ce n'était pas sa mission. Il observait donc les événemens, en rendait compte, et faisait pressentir les complications qui ne pouvaient tarder à se présenter. Le président Capo-d'Istria en effet ne contenait plus les partis. Il avait le sien, qui était encore le plus fort, qui ne l'eût pas été longtemps sans l'appui de la Russie. Ce parti avait ses racines en Morée; les insulaires et les Maniotes lui étaient très hostiles. L'île d'Hydra avait été la première à lever l'étendard de la révolte. Au fond de ces querelles, il y avait d'un côté le désir de devenir un état, de l'autre la résignation intéressée qui acceptait pour la Grèce le rôle et le régime d'une province. Un crime odieux vint flétrir la cause qui aurait eu sans cela toutes nos sympathies. Le président Capo-d'Istria fut assassiné en sortant de l'église de Saint-Spiridion par deux chefs maniotes. L'un des assassins fut tué sur le coup par un des gardes du président, l'autre réussit à gagner la légation de France. La police vint le réclamer. Il n'y avait pas à hésiter. La France ne protége pas les assassins. Le commandant Lalande consulté fut d'avis qu'il fallait se borner à stipuler que le réfugié serait garanti de la fureur de la populace et soumis à un jugement régulier.

Le parti du président, qui chancelait avant ce crime, se releva triomphant. Les Moréotes, serrés autour de Colocotroni et d'Augustin d'Istria, conservèrent le pouvoir; l'appui de la Russie se montra plus manifeste. Les insurgés s'étaient emparés de l'île de Poros et de la frégate l'*Hellas*. L'escadre russe, par ses démonstrations, obligea l'*Hellas* à se faire sauter. Nous n'avions pu prévenir cet événement; nous le déplorâmes. La destruction d'une propriété nationale donnait un fâcheux vernis à la cause des Hydriotes. Il était temps d'en finir. L'Angleterre s'était heureusement rapprochée de la France, et ces deux puissances, quand elles sont d'accord, font presque toujours prévaloir dans le monde les conseils de paix et de modération. On reconnut la nécessité de mettre à la fois un terme à la guerre civile et à l'intervention trop passionnée des Russes. L'occupation du siége du gouvernement par l'armée française fut décidée. Les troupes qui se trouvaient à Modon et à Navarin durent être transportées à Nauplie de Romanie. C'était une solution provisoire; la véritable solution pour quelques années du moins, c'était le choix d'un souverain étranger et la garantie d'un emprunt; mais avant que les cabinets eussent pu s'entendre sur ce sujet, la *Calypso* et le capitaine Lalande étaient déjà rentrés en France.

III.

Le commandant de la *Calypso* n'avait pu m'emmener avec lui. Je n'étais pas de ceux qui ont acquis le droit de se reposer. Pour obtenir le grade d'enseigne de vaisseau, il me fallait accomplir sans un jour d'interruption trois années d'embarquement. Je fus donc laissé dans le Levant; seulement j'y fus laissé dans des conditions inespérées. Mon affectueux protecteur me plaça sur un brick où je devais faire le service d'officier, avoir ma chambre et ma place à la table de l'état-major. Ce n'était pas à cette époque une faveur très insolite. Les cadres étant devenus insuffisans depuis que les armemens se multipliaient tous les jours, la plupart des états-majors étaient complétés par des enseignes auxiliaires ou par des aspirans. Sur le brick à bord duquel j'avais été admis, je me trouvai le troisième aspirant, investi d'une confiance que je ne méritais pas complétement encore. J'avais le cœur bien gros en me séparant d'un commandant que je considérais comme un second père et de camarades qui sont restés mes meilleurs amis, tant est féconde l'influence qu'exerce autour de lui un chef aimé; mais j'allais *avoir ma chambre* et *commander mon quart*. Il y avait bien là de quoi me consoler. Disons-le d'ailleurs, j'avais besoin de passer sous une discipline un peu plus rigoureuse que celle qui régnait à bord de la *Calypso*. Mon embarquement sur le brick l'*Actéon* fut pour moi un grand bonheur. J'y pris des habitudes d'application et de régularité que le poste de la *Calypso* ne m'aurait jamais données. Le service de l'*Actéon* était fort actif. Pendant plusieurs mois, nous battîmes l'archipel dans tous les sens pour donner la chasse aux pirates. Il n'y a pas de navigation qui puisse mieux former un jeune officier. Contraint de louvoyer de jour et de nuit dans des canaux étroits, on apprend à ne pas craindre le voisinage de la terre et à manœuvrer avec peu de monde, car il faut bien que les équipages dorment, et, à moins de circonstances exceptionnelles, on doit virer de bord, prendre des ris avec une seule bordée.

Pendant ce temps, la question d'Orient se montrait à l'horizon. Le pacha d'Égypte envahissait la Syrie. Méhémet-Ali était riche; il avait en quelques années créé une armée et une flotte. Mis dans le cas de légitime défense par les intrigues de Khosrew et la jalousie du sultan Mahmoud, il avait pris résolûment l'offensive. Son fils Ibrahim battait les Turcs sur terre pendant que la flotte d'Osman-Pacha tenait en respect la flotte ottomane. Nous reçûmes l'ordre d'aller surveiller les mouvemens des deux escadres. La flotte de Stamboul fut la première que nous rencontrâmes. Elle avait été

ravitailler dans le golfe d'Alexandrette les débris des bataillons du sultan, et nous la trouvâmes mouillée à Anamour, sur la côte de Caramanie. Elle se composait de treize ou quatorze vaisseaux, dont deux à trois ponts, de plusieurs frégates, de corvettes et de bricks. Elle escortait un nombreux convoi et était éclairée par deux navires à vapeur.

Il n'y a rien de plus routinier et de plus monotone que le service ordinaire des stations. Les bâtimens de guerre tournent presque toujours dans le même cercle, visitant chaque année les mêmes localités, s'arrêtant aux mêmes étapes. La côte de Caramanie, à peu près déserte, n'était pas comprise dans l'itinéraire de nos avisos. L'hydrographie en était aussi incorrecte que celle des régions les plus lointaines et les moins explorées. Quelques points saillans avaient été déterminés en 1819 par le capitaine Gautier dans un levé sous voiles, mais tous les détails de la côte étaient représentés, même sur une carte d'une échelle très réduite, de la façon la plus défectueuse. Je ne sais trop si de nos jours cette lacune considérable a été comblée, j'en doute. Pour nous, le mouillage d'Anamour était une découverte. Les Turcs étaient venus y renouveler leur provision d'eau à un ruisseau qui débouchait sur la plage. C'était une rade foraine sur laquelle on ne pouvait jeter l'ancre qu'en été. D'immenses massifs de roche calcaire se dressaient comme des murs à quelque distance du rivage. Nous avions devant nous les contre-forts du Taurus et les gorges désertes de la Cilicie : ni maisons, ni habitans, ni bestiaux, ni arbres même; partout la roche nue et le silence. Cette profonde solitude causait une impression que je ne saurais décrire. Ce n'était pas la solitude d'une terre vierge; c'était quelque chose de plus froid, de plus sombre et de plus décharné : on eût dit le squelette d'un empire. L'escadre turque ne s'arrêta que quelques jours devant Anamour. Dès qu'elle eut complété son eau, — il en faut beaucoup à des équipages qui ne connaissent pas d'autre boisson et qui ne vivent que de riz, — elle reprit la mer. Nous la suivîmes.

Pendant l'été, les vents ont dans cette partie de la Méditerranée la régularité des moussons de l'Inde; ils soufflent presque constamment de l'ouest-sud-ouest, parallèlement à la côte. Présumant que la flotte du sultan se dirigerait sur Rhodes après avoir touché à Alexandrette, l'escadre égyptienne s'était hâtée de s'élever au vent et de doubler l'île de Chypre. Les Turcs s'évertuaient, avec leur lourd convoi, à remonter le canal qui sépare cette grande île du continent. Il y avait un point où les deux flottes devaient nécessairement se rencontrer. En effet, un matin, nous aperçûmes, en nous éveillant, quinze ou dix-huit voiles rangées en ligne à quelques milles de nous. Osman-Pacha avait conservé l'avantage du vent.

Il était maître d'engager ou d'éviter le combat. Il avait douze vaisseaux, je crois, tous à deux ponts, de construction semblable, à poupe ronde, sans dunette, et ayant une égalité de marche qui facilitait singulièrement leurs mouvemens. Cette escadre était l'œuvre d'un ingénieur français, M. de Cérisy, un véritable créateur. Alexandrie n'avait ni magasins, ni cales, ni ouvriers, quand notre compatriote y était arrivé. M. de Cérisy n'y avait trouvé qu'une volonté forte, celle du pacha. Il y avait apporté son génie inventif, son activité, ses connaissances profondes en architecture navale, et au bout de quelques années il avait donné à Méhémet-Ali des vaisseaux comme nous n'en possédions pas. Ceci n'est point un paradoxe. Lorsqu'un homme de mérite est sur un terrain neuf, qu'il n'a plus à compter qu'avec lui-même, ses facultés s'exaltent; il ne craint plus de rompre avec la routine, et, s'il a des idées, il le fait bien voir. Confiné dans un arsenal français, M. de Cérisy aurait probablement rempli avec conscience la tâche d'un habile ingénieur; mais il eût montré un singulier courage, s'il avait entrepris d'innover. Ce n'était pourtant pas un mince problème que de construire sur de nouveaux plans un vaisseau à voiles. Le plus expert n'était jamais sûr du succès. De deux vaisseaux construits identiquement sur les mêmes gabarits, l'un avait une marche supérieure, l'autre était une bouée. Quand on met sur les chantiers un navire à vapeur, les mécomptes sont beaucoup moins à craindre. Avec les navires à voiles, il y avait un point délicat, une pierre d'achoppement où venaient trébucher les maîtres : c'était la marche *au plus près*. Tous les bâtimens vont d'un pas presque égal vent arrière : ils sont dans cette condition de véritables navires à vapeur; mais dès qu'il faut serrer le vent, on reconnaît les chevaux de race. Le plus fin voilier, c'est celui qui *gagne le plus au vent*, et malheureusement on ne sait pas bien encore ce qui fait les fins voiliers.

Soit intuition, soit calcul, M. de Cérisy avait construit pour le pacha d'excellens vaisseaux. Des officiers français s'étaient chargés de les armer. Il y avait là une bien autre entreprise que celle dans laquelle avaient réussi les lieutenans d'Ibrahim-Pacha. Convertir des fellahs en matelots! mieux eût valu édifier de nouveau les pyramides. On ne peut se figurer aujourd'hui ce qu'il y avait de difficultés, de complications dans l'organisation d'un vaisseau à voiles, ce qu'il fallait de patience, de méthode, d'ordre prévoyant, pour tirer parti d'un personnel déjà habitué à la mer. Prendre des bateliers sur le Nil, des laboureurs à leur charrue et former de tout cela un équipage, c'est une audace qui vaut la peine d'être citée. Toutes les nations peuvent se donner maintenant, grâce à la vapeur, le luxe d'une marine. Vous ne reconnaîtriez plus un navire turc à ses manœuvres. Il y a quelques années, les vaisseaux de sa hautesse

n'avaient pas besoin d'arborer leur pavillon; leur démarche seule accusait de bien loin leur nationalité.

Les vaisseaux égyptiens, — j'ai eu mainte occasion de les étudier, — avaient bien conservé quelque chose de turc dans leurs allures. Les manœuvres s'y exécutaient avec une confusion bruyante qui faisait quelquefois frémir. On voyait des huniers monter au haut des mâts emportant des grappes de fellahs qui pendaient encore aux vergues. Des cris aigus, d'assourdissantes clameurs accompagnaient tous les exercices. Le peuple arabe n'est pas taciturne; il est rieur au contraire et bavard jusque dans ses plus grandes misères. Aussi, pendant que la *courbache* activait l'enthousiasme des matelots comme autrefois la *liane* des quartiers-maîtres de la république, on entendait sur la rade d'Alexandrie un vacarme qui rappelait celui des moineaux de Constantinople dans les cyprès du Champ-des-Morts. Cependant il y avait un abîme entre les vaisseaux du pacha et ceux de son auguste maître. Les premiers essayaient de se modeler sur les vaisseaux européens, les autres en étaient encore aux traditions du combat de Tchesmé.

Méhémet-Ali, qui connaissait bien ses coreligionnaires, avait pris soin d'adjoindre à son escadre trois brûlots dont il attendait merveille. Il comptait sur cet épouvantail pour jeter le désordre dans la ligne du capitan-pacha. Le souvenir de Canaris était toujours vivant dans le cœur des marins ottomans. Il eût suffi de crier son nom dans la mêlée pour porter la terreur à bord du plus fier trois-ponts. Les brûlots égyptiens étaient des bricks très rapides confiés à des marins grecs, les plus experts en ce genre d'attaque. Ils portaient à l'arrière une plate-forme sur laquelle devait se réfugier l'équipage au moment de donner l'abordage, et traînaient à la remorque une embarcation destinée, une fois l'incendie allumé, à favoriser la fuite des incendiaires. Les Turcs, de leur côté, s'étaient munis de grandes péniches à rames que remorquaient leurs vaisseaux, et dont ils espéraient se servir pour détourner ces engins redoutés.

Un combat d'escadres, c'est un spectacle dont tous les jeux du cirque n'ont jamais pu égaler l'intérêt. Les champions étaient en présence, et, s'il n'eût tenu qu'à nous de donner le signal, ils auraient été bientôt aux prises. L'amiral turc avait mis son convoi sous le vent de sa flotte rangée en ligne, et il continuait tranquillement ses bordées. Osman-Pacha l'observait sous petites voiles, maintenant toujours sa distance. Ainsi se passa la première journée. Le lendemain, les deux flottes étaient exactement dans la même position; la distance qui les séparait s'était seulement un peu accrue. Nous commençâmes à craindre d'avoir en vain préparé nos lunettes. Deux jours, trois jours s'écoulèrent. Un beau matin, la flotte égyptienne avait disparu. Les Turcs allèrent mouiller devant

Rhodes, et le capitan-pacha descendit à terre. Si jamais une flotte s'est mise dans le cas d'être brûlée, c'est assurément la flotte ottomane. Elle était mouillée, dans une confusion dont on ne peut se faire une idée, sur l'étroit plateau de sable qui forme le mouillage extérieur de Rhodes. Les Égyptiens rôdaient aux alentours. S'ils n'attaquèrent pas cette fois les vaisseaux ottomans, nul doute qu'ils n'eussent l'ordre de les ménager. Il n'eût pas fallu qu'au lieu d'Osman-Pacha avec ses vaisseaux Miaulis se fût trouvé là avec ses bricks. Lui, qui avait offert le combat à toute une escadre dans le canal de Cos, il n'eût pas hésité à donner de nuit au milieu de ces vaisseaux en désordre, qui se seraient certainement détruits eux-mêmes.

Les Turcs ne restèrent pas longtemps dans cette situation périlleuse. La tentation fût devenue trop forte pour l'ennemi. Ils se réfugièrent dans la baie de Marmorice, et les Égyptiens vinrent les y bloquer. Quand on a visité les côtes qui se déroulent du golfe de Macri jusqu'aux Dardanelles, on comprend que la civilisation se soit d'abord assise sur les bords de la Méditerranée. Quels ports paraîtront dignes d'admiration aux marins qui auront pénétré dans la baie de Marmorice? Un goulet resserré ouvre l'accès d'une rade où mille vaisseaux ne se presseraient pas; tout autour du golfe, les collines, qui s'étagent, descendent jusqu'à la mer chargées de myrtes, de lauriers-roses ou de forêts odorantes. Je regrette de n'avoir pas retenu le nom des arbres qui couvrent une partie des rivages de la baie de Marmorice et du port voisin de Karagatch. Des marchands viennent, sur les lieux mêmes, en faire bouillir l'écorce pour en extraire un baume dont le parfum aromatique se répand au loin.

Les Turcs passèrent plus d'un mois dans cette baie, qui leur avait offert si à propos un refuge. Enfin, sur des ordres venus de Constantinople, ils se décidèrent à en sortir. Les Égyptiens leur ouvrirent encore une fois le passage. Le gouvernement de la Sublime-Porte semblait tout préparer pour une prochaine évacuation des vastes provinces d'où se retiraient lentement ses armées. Une frégate à peine achevée, qui se trouvait sur les chantiers de Rhodes, avait été lancée, équipée à la hâte, et amenée de nuit par un des navires à vapeur de l'escadre sur la rade de Marmorice. Cette frégate était un assez grand embarras; elle dérivait tellement que, sans le secours de deux petits steamers, il eût fallu l'abandonner. On la faisait remorquer, tant que le jour durait, *dans le lit du vent*. La nuit venue, elle mettait à la voile et se retrouvait en ligne au lever du soleil. Un vaisseau à trois ponts était en construction à Boudroun, l'ancienne Halycarnasse : on voulut l'adjoindre aussi à l'escadre; à cet effet, nous donnâmes dans le canal de Stancho, canal

compris entre l'île de Cos et les côtes de l'Anatolie. Le vaisseau n'était pas encore prêt, et nous dûmes poursuivre notre route sans l'attendre, car les Égyptiens nous talonnaient. Leur mission paraissait être, non pas de détruire la flotte turque, mais de la chasser dans les Dardanelles. On ne les voyait jamais; on en avait sans cesse des nouvelles par les éclaireurs.

L'escadre ottomane s'approchait lentement de son but, s'arrêtant souvent pendant la nuit et n'osant s'avancer que jusqu'au point qui avait été reconnu de jour par ses éclaireurs. Les alertes étaient fréquentes; en somme, les précautions pour éviter une surprise semblaient assez bien entendues. Nous avions dépassé les îles de Calimnos et de Leros, renommées pour leurs hardis plongeurs; Pathmos était derrière nous; les sommets de Nicarie et de Samos venaient d'apparaître : une brise de sud-est s'éleva tout à coup. Ce vent favorable simplifiait bien la tâche du capitan-pacha : les vaisseaux turcs se couvrirent de voiles et se précipitèrent à l'envi vers les Dardanelles. Il y eut dans le premier moment quelques abordages. Dans quelle flotte n'y en a-t-il pas? Des corvettes se trouvèrent soudainement métamorphosées en bricks; elles n'en coururent pas moins vite. Tout allait à souhait, quand le vent nous abandonna en face de Ténédos; il fallut laisser tomber l'ancre non loin du promontoire de Sigée, à la hauteur des ruines de Troie.

Les Turcs restèrent près d'un mois à l'entrée des Dardanelles. C'était la terre promise, et ils avaient grande envie d'y arriver; mais le courant les repoussait impitoyablement. A la moindre brise, ils se hâtaient d'établir leurs voiles et de lever l'ancre; ils gagnaient à ce jeu quelques encâblures à peine. L'ombre des Égyptiens était toujours là, — leur ombre seulement, — les vaisseaux restaient au large. Un matin nous fûmes fort étonnés de ne plus trouver la flotte ottomane au mouillage; elle avait glissé sans bruit, et nos timoniers n'en avaient rien vu. Prévenue de l'approche de la flotte ennemie, elle avait eu cette fois la prudence de ne pas l'attendre, et était allée se former en ligne de l'autre côté de Ténédos. Nos vigies la découvrirent, et nous fûmes la rejoindre, nous promettant bien de la mieux surveiller à l'avenir. Enfin le vent du sud se rendit aux vœux des Osmanlis : nous vîmes le capitan-pacha donner à pleines voiles dans l'Hellespont, et nous fîmes route dans un sens opposé, vers Andros.

La traversée de l'*Actéon* fut rapide. Nous mouillâmes devant Nauplie de Romanie, où le roi Othon tenait déjà sa cour. L'Hellade était dans l'ivresse. Les îles de l'Archipel comme la Morée retentissaient du cri de *zitô Othon o vasilevs tis Hellados!* « vive Othon le roi de l'Hellénie! » Six mille Bavarois surveillaient cet enthousiasme; les partis avaient désarmé, et tout annonçait un rè-

gne prospère. Nous ne pûmes jouir longtemps de ce spectacle. Un des bâtimens de la station, la corvette la *Truite*, venait de se perdre dans une baie voisine du mouillage de la Mandri, à quelques lieues seulement du cap Sunium. Ordre nous fut donné d'aller procéder au sauvetage. Nous étions en hiver, la neige couvrait les montagnes. La navigation de l'Archipel, qui est une des plus faciles du monde en été, est une des plus rigoureuses que je connaisse à partir du mois de décembre. On y trouve tant de caps à contourner, tant de canaux étroits à franchir, que le même vent ne peut que vous conduire bien rarement au port. Le moindre voyage, surtout quand on va vers le nord, est sujet à mille traverses. Les points de relâche sont nombreux, ils ne sont pas tous également sûrs. La *Truite* avait été conduite par son pilote dans une crique où le fond ne manquait point, dont l'étendue malheureusement était insuffisante. La nuit s'était passée sans inquiétude. Au jour, une rafale violente fit chasser la corvette. En moins de quelques minutes, elle fut sur les rochers. L'équipage tout entier put descendre à terre. Quant à la *Truite*, ses destins étaient terminés : elle resta cramponnée par l'arrière aux rochers qui l'avaient défoncée; l'autre moitié du bâtiment disparut sous l'eau.

La baie de la Mandri nous offrait un mouillage éprouvé. Nous allâmes y jeter l'ancre, mais nous nous y établîmes avec ce luxe de précautions qu'inspire toujours l'aspect d'un sinistre récent. La crique où gisait la *Truite* n'était séparée du mouillage que nous avions choisi que par un étroit promontoire. Nous nous occupâmes sur-le-champ de sauver tout ce qu'il était possible d'arracher au naufrage. L'accident avait été si subit que les officiers mêmes n'avaient rien pu enlever de leurs chambres. On jetait des grappins par les panneaux, et l'on tirait à soi tout ce qu'on pouvait saisir. Chacun venait ensuite reconnaître ce qui lui appartenait dans ces épaves.

Pendant que nous étions occupés à ce sauvetage, l'ordre nous vint de rentrer en France. Ainsi finissaient mes trois années d'embarquement. J'avais été un heureux aspirant. Nos pères ne connaissaient pas de si doux noviciats. Bien des gens prétendaient encore en 1832 que cette discipline indulgente nous amollirait. L'influence de quelques chefs, parmi lesquels il faut au premier rang placer le commandant, bientôt le vice-amiral Lalande, prévalut contre des protestations dont on ne se souvient plus même aujourd'hui. La bienveillance a définitivement vaincu l'antique et farouche rigorisme. Les matelots, les pauvres mousses eux-mêmes, ont ressenti les effets de ce changement de système. Les mousses ont été traités comme des enfans lorsque les aspirans ont été conduits comme des hommes.

Le jour où nous laissâmes tomber l'ancre sur la rade de Toulon, on m'apporta mon brevet d'enseigne. Le 1er janvier 1833, j'avais été nommé officier.

IV.

Après deux mois de congé, je repris la mer. L'armée d'Ibrahim-Pacha avait poursuivi ses avantages. Les Turcs venaient d'être complétement battus à Konieh. La route de Constantinople était ouverte. Les Russes menaçaient d'une protection suspecte l'empire ottoman; les Anglais rassemblaient des forces considérables dans l'Archipel, sous les ordres de l'amiral Malcolm. Nous dûmes armer des vaisseaux en toute hâte, pour renforcer aussi de notre côté l'escadre de l'amiral Hugon. Le capitaine Lalande fut appelé au commandement d'un de ces vaisseaux, et il voulut bien me désigner pour le suivre à bord de la *Ville-de-Marseille*. On n'a vu jusqu'ici dans le commandant de l'escadre de 1840 qu'un ennemi juré des Anglais. Le commandant Lalande avait l'esprit trop élevé et trop libéral pour ouvrir son cœur à de telles passions; il était au contraire le partisan le plus décidé que j'aie jamais rencontré de l'alliance anglaise, mais il ne voulait pas s'y asservir. Il entendait pratiquer cette alliance avec autant de fierté que de sincérité. Ce qu'il considérait comme un péril européen, c'était l'ambition à peine dissimulée de la Russie. Sébastopol l'inquiétait déjà. Je l'ai entendu bien souvent dresser ses plans de campagne pour le jour où les escadres alliées entreraient dans la Mer-Noire. Il ne mettait pas en doute cette prochaine nécessité. Sous ce rapport, il avait un coup d'œil prophétique. En partant de Toulon, il prévit que les Russes allaient se montrer dans le Bosphore. De leur côté, les Français et les Anglais devaient avoir forcé l'entrée des Dardanelles : il arriverait trop tard. Telle fut sa préoccupation pendant toute la traversée; mais il était fermement résolu à rejoindre nos vaisseaux sous les murs de Constantinople; le feu du Château-d'Europe et celui du Château-d'Asie ne l'arrêteraient pas. Les bruits que nous recueillîmes à Milo confirmèrent ses appréhensions. Nous remontâmes rapidement l'Archipel. Au point du jour, nous avions dépassé Ténédos; nous nous trouvions à l'entrée de l'Hellespont. Point d'escadres! Le vent avait été favorable, les alliés étaient sans doute à cette heure dans le Bosphore. Un brick de guerre français se trouva très opportunément au mouillage de Bezika pour nous arrêter. Ce brick, qui était, s'il m'en souvient bien, le *Palinure*, nous apprit que les escadres croisaient encore sous Mételin. Nous les avions traversées pendant la nuit sans les apercevoir et sans en

être aperçus. « Qu'on vienne, après cela, me parler de blocus! » disait l'amiral Malcolm à son vieil ami le capitaine Lalande.

Les Russes furent habiles et audacieux dans cette circonstance. Leur flotte se rendit à l'appel du sultan; trente mille soldats moscovites vinrent camper sous le Mont-Géant, en face de Thérapia et de Buyuk-Déré. Ibrahim-Pacha, qui s'était avancé jusqu'à Kutahié, s'arrêta aux cris d'alarme de la diplomatie. Les Russes replièrent leurs tentes et remontèrent sur leurs vaisseaux; mais en partant ils avaient laissé sur le rivage la pierre d'Unkiar-Skelessi. On avait manqué l'occasion de châtier leur témérité. La campagne de Crimée n'eût point eu lieu, si dès cette époque on eût su montrer l'énergie qu'on déploya en 1854.

Les Russes se maintinrent dans leur rôle. Il y avait entre la Grèce et la Turquie plusieurs questions pendantes. La Russie se déclara en faveur de la Porte. Elle n'osa point cependant agir seule, et se contenta de peser de tout le poids de sa politique captieuse sur les conseils des ambassadeurs. La *Ville-de-Marseille* reçut l'ordre de se rendre à Samos avec trois commissaires délégués par les ambassades des trois grandes puissances pour faire accepter aux habitans de cette île un arrangement qui les replaçait sous le joug de la Porte-Ottomane. Les Samiens avaient été les plus ardens à défendre la cause de l'indépendance. C'était à eux qu'il fallait attribuer en grande partie le soulèvement et les malheurs de Chio. Ils protestaient au nom des longs combats qu'ils avaient soutenus. On refusa de les écouter. A un jour donné, les commissaires alliés convoquèrent le peuple sur la place publique et lui donnèrent lecture des conditions auxquelles il devait se soumettre. Le prince que la Porte accordait aux Samiens, un phanariote, fils du prince Vogoridès, leur était en même temps présenté. C'était le commissaire russe qui portait la parole. Il était d'origine grecque, et maniait la langue romaïque avec une facilité merveilleuse. Il trouva cependant des orateurs pour lui répondre.

Le chef de Samos, Logotetti, avait de nombreux partisans; sa violence d'ailleurs effrayait les faibles, et leur communiquait une énergie qui n'était peut-être pas dans leurs cœurs. « Si les puissances nous abandonnent, s'écriait le peuple, nous quitterons Samos, nous irons chercher ailleurs une patrie; nous ne redeviendrons pas des raïas! » Un propriétaire de l'île se leva. Parodiant la réponse des sauvages de l'Amérique : « La chose vous est facile, dit-il, à vous qui ne possédez rien; mais nous, dirons-nous à nos vignes : Levez-vous et suivez-nous sur la terre étrangère? » Il n'alla pas plus loin que cet exorde. Une immense clameur suivit ses paroles; on l'accabla d'injures; on l'appela ivrogne, visage de chien et cœur

de cerf, — Οἰνοβαρὲς, κυνὸς ὄμματ'ἔχων, κραδίην δ'ἐλάφοιο, — et autre chose encore qui ne se trouve pas dans Homère. En un instant, le désordre fut à son comble; on se rua sur le pauvre diable, qui dut prendre la fuite et eut du moins le bonheur d'éviter un coup de pistolet tiré sur lui presque à bout portant. La séance, comme on pense, fut levée, et nous rentrâmes à bord du vaisseau. La diplomatie jusque-là n'avait pas fait ses frais, mais nous venions d'assister à une scène de l'*Iliade*. Nous étions enchantés. Je ne sais trop pourquoi nous sommes toujours portés à prendre parti pour les rebelles. Bien des gens diront que c'est à cause de notre humeur turbulente : j'aime mieux croire que c'est une suite de notre caractère chevaleresque. Nous épousons volontiers la querelle du plus faible : un Français ne peut pas voir battre devant lui un enfant. Toujours est-il que, dans tous les événemens dont j'ai été témoin ou auxquels je me suis trouvé mêlé, j'ai constamment vu nos sympathies s'adresser à la révolte. A Samos, pas plus qu'à Poros, à Hydra et à Nauplie, nous n'eûmes garde de manquer à cette noble habitude. Il se forma sur la *Ville-de-Marseille* un véritable parti en faveur des Samiens, et ce fut avec un profond regret que nous nous aperçûmes que Logotetti perdait chaque jour du terrain. La diplomatie finit par l'emporter : elle avait pour elle les propriétaires de vignes.

C'était une charmante station que la station du Levant en 1833. Les escadres passaient généralement tout l'hiver à Ourlac ou à Smyrne. On n'entendait plus parler que de bals et de fêtes. Il n'est pas de pays au monde où l'on s'amuse à moins de frais. Les toilettes sont simples, mais les femmes sont belles. C'est un luxe que rien ne remplace. Ce mois de décembre, qui était pour nous le signal des plaisirs, était dur cependant lorsqu'il fallait l'affronter dans l'Archipel. Un matin, deux frégates américaines, la *Constellation* et les *États-Unis*, deux bâtimens français, le vaisseau le *Superbe* et la frégate la *Galatée*, appareillèrent de la rade de Smyrne. Le vent soufflait du nord. Ces quatre navires débouchèrent rapidement du golfe. Arrivé sous *les Mamelles*, hautes montagnes qui s'élèvent presque en face de l'embouchure de l'Hermus, il fallut déjà prendre des ris. A la hauteur du cap Kara-Bournou, la brise était devenue une tempête. Il eût peut-être été sage d'aller chercher alors sur la côte voisine le mouillage de Folieri et d'y attendre le jour. Un certain point d'honneur retint également les Français et les Américains. Devant l'étranger, personne ne voulut être le premier à se montrer prudent. On passa outre. A minuit, on avait doublé Chio et Ipsara. Les avaries commencèrent. Des ancres furent arrachées par les vagues, des canons se démarrèrent; le *Superbe* perdit son grand mât de hune. Quand le vent souffle en tourmente, le vaisseau de ligne

est toujours celui qui subit les plus fortes avaries. — Dans une mer moins resserrée, la position n'eût encore rien eu de critique. Ici tout était péril. Mettre en cape, c'était se laisser porter à la dérive vers une île quelconque; continuer de courir vent arrière, c'était demander au hasard une issue. A cette heure, les quatre navires partis ensemble de Smyrne étaient dispersés. Chacun d'eux suivit une inspiration différente. La *Galatée* tint la cape une partie de la nuit; avant le jour, elle laissa arriver sur le cap Doro. Elle avait le meilleur pilote de l'Archipel, le fameux Dimitri; mais que peuvent les pilotes lorsque la *tramontana negra* passe sur l'Archipel? Toutes les côtes sont alors enveloppées d'une nuée épaisse, le ciel est bas et noir, la mer n'a pas d'horizon. Ce sont des tourbillons de neige fondue que la tempête chasse en hurlant devant elle. La *Galatée* jouait son existence sur un coup de dé : elle gagna. Au-dessus de lames déferlantes, on distingua tout à coup un point sombre. Était-ce le cap Doro? était-ce le rivage escarpé d'Andros? La vie et la mort étaient dans cette question. Dimitri affirma que c'était le cap Doro : quelques instans après, on apercevait l'île anglaise. On avait vidé le canal avant d'avoir pu s'assurer qu'on y était entré.

La *Constellation* fut relâcher à Milo, sans pouvoir dire peut-être par quel canal elle avait passé. La frégate les *États-Unis*, à bord de laquelle se trouvait le commodore Patterson avec ses deux filles, se crut un moment perdue. « En prière! en prière! » tel fut le cri de tout un équipage. La vague s'engouffrait entre Tine et Andros; la frégate la suivit. Jamais, dans les plus beaux jours, navire de guerre ne s'était aventuré dans cette bouche étroite. Seul, un brick français, le brick la *Flèche* (1), inspiré par une heureuse audace, l'avait franchie la veille, quelques heures avant que la tempête n'éclatât.

Restait le *Superbe*. Il était de tous celui qui semblait avoir le plus de chances de salut. Il avait à peine cessé un instant de poursuivre sa route. Ses doutes sur sa véritable position étaient donc moindres. Le commandant calcula qu'il arriverait sur Andros avant le jour. Il vint au sud-est, inclinant ainsi vers la gauche, reconnut, dès huit heures du matin, Tine et Myconi, et fut rapidement emporté dans ce large passage, en y laissant, il est vrai, sa misaine, qui lui fut enlevée par une rafale; mais il avait encore son petit hunier et toute une journée devant lui. Peut-être eût-il dû alors tenter de sortir de l'Archipel : on l'a dit après l'événement. S'il l'eût fait, ce n'eût point été d'ailleurs sans danger : toute une ceinture d'îles le séparait encore de la mer libre. L'île de Paros était peu distante : elle offrait le port de Nausse, vaste, sûr, habitué à recéler

(1) Commandé par le lieutenant de vaisseau Pellion, aujourd'hui vice-amiral.

des escadres. Les Russes y avaient établi sous la grande Catherine leur principal dépôt. Désemparé et presque sans voiles, avec un équipage accablé de fatigue, le *Superbe* se dirigea vers ce refuge. On se croyait dans la passe, quand du gaillard d'avant s'éleva un cri d'alarme. On avait pris trop à droite; le pilote abusé conduisait le vaisseau dans une fausse baie. On se hâta de revenir au vent. Pendant plus d'une heure, il fallut se traîner péniblement le long d'une côte de fer. L'émotion était vive. Le sort du vaisseau dépendait d'un hunier que des grains gonflaient quelquefois à l'arracher de sa filière, qu'une rafale sinistre faisait d'autres fois ralinguer (1). Tous les yeux étaient fixés sur ce morceau de toile, car la terre! les plus hardis n'osaient pas la regarder.

Sur le gaillard d'arrière, on restait heureusement impassible. Les ordres étaient donnés et exécutés avec le même sang-froid. La mer tient en réserve des ressources inconnues pour les courageux. La vague, en se retirant, repoussée par la côte, soutint, dit-on, le vaisseau par son remous; les grains eurent des risées favorables (2). Après deux ou trois heures d'angoisses, le terrible cap, qu'on avait craint de ne pas doubler, qu'on avait vu plus d'une fois déborder sur l'avant, fut enfin dépassé. On n'était pas pour cela hors de l'Archipel; la nuit approchait; il fallait courir de nouveaux hasards ou trouver un abri. Le pilote proposa le port de Parekia, voisin d'Antiparos. Jamais vaisseau de ligne n'y avait mouillé. On osa cependant, pressé par la perspective des dangers auxquels on avait hâte de se soustraire, on osa s'engager dans cet étroit canal au fond duquel le pilote promettait un port. Encore quelques pas, et le pilote avait tenu parole. L'ancre tomba trop tôt; elle tomba par une fatale méprise. Sur le gaillard d'arrière, on donnait des ordres pour orienter le petit hunier, on croyait manœuvrer pour s'enfoncer davantage dans la baie, que déjà le vaisseau mouillé venait à l'appel de sa chaîne. Un choc se fait entendre : la chaîne est brisée. Une seconde ancre est jetée des porte-haubans à la mer; précaution stérile! Le vaisseau talonne sur les roches, l'eau envahit la cale: en quelques minutes, l'avant est submergé : l'équipage se réfugie tout entier sur l'arrière. La mer était affreuse, mais la côte était proche. Dès le lendemain, des moyens de sauvetage furent organisés, et si quelques malheureux, trop confians dans leurs forces, n'eussent tenté de gagner la terre à la nage, on n'eût pas perdu un seul homme dans cet épouvantable événement.

Le vaisseau la *Ville-de-Marseille* fut envoyé au port de Nausse

(1) Lorsque le vent change de direction et cesse d'enfler une voile, cette voile *ralingue*. Quand les voiles ralinguent, le navire ne va plus qu'en dérive.

(2) Les *risées* sont les variations brusques et passagères de la brise pendant les grains.

pour recueillir et ramener à Nauplie l'équipage du *Superbe*. Tout vrai marin se sent ému de sympathie à la vue d'un malheur noblement supporté. Il sait que les naufrages ne se conjurent ni par l'habileté, ni par le courage, lorsque le ciel ne prend pas en pitié nos efforts. L'inexpérience seule est prompte à blâmer : elle trouve des remèdes à toutes les situations, des expédiens pour tous les périls. Elle est présomptueuse : c'est tout simple; elle n'a jamais eu l'occasion de se tromper. La perte du vaisseau le *Superbe* eut un immense retentissement. On avait oublié que l'amiral Collingwood, vieilli dans les plus rudes croisières, déclarait la navigation de l'archipel grec impossible en hiver pour des vaisseaux de ligne. On s'étonna qu'un vaisseau eût péri. On eût dû remercier la Providence que, dans une si terrible catastrophe, au milieu de pareilles circonstances, un équipage de huit cents hommes eût été sauvé.

Les naufragés du *Superbe* trouvèrent sur la *Ville-de-Marseille* l'accueil auquel leur donnaient droit les dangers qu'ils venaient de courir. Le jour même où ils arrivèrent à bord, nous appareillâmes. L'aspect du ciel était loin d'être rassurant, mais nous avions confiance dans notre étoile, nous à qui tout avait réussi depuis notre arrivée dans l'escadre. Nous étions un vaisseau heureux; nos manœuvres se ressentaient de notre bonne fortune. Ce que nous faisions, nous le faisions toujours avec aplomb. Les vaisseaux qui en viennent à douter d'eux-mêmes, — les mieux commandés ne sont pas à l'abri de cet esprit de vertige, — sont plus sujets aux accidens que les autres et finissent souvent mal. Si dans les affaires des hommes il y a une marée, cette marée était pour nous. Il nous fallait un vent du sud pour sortir de Nausse : nous eûmes un vent du sud; — un vent du nord pour nous rendre à Nauplie, — le vent changea subitement dès que nous fûmes hors de la passe. Tant de bonheur ne pouvait manquer de frapper douloureusement ceux dont l'habileté et la constance venaient d'être subjuguées par la fatalité. Ajoutons d'ailleurs que rien au monde n'est plus vrai que le vieil adage : il n'y a de bonheur que pour les audacieux. Si nous nous étions laissé arrêter par la menace d'un prochain orage, si nous avions hésité à sortir du port, la saute de vent nous bloquait dans Nausse au lieu de nous aider à gagner Nauplie.

Il est doux de servir sous un chef dont la sérénité aplanit tous les obstacles. La *Ville-de-Marseille* n'était peut-être pas le vaisseau le plus régulier de l'escadre, mais c'était le vaisseau qui passait partout. Pas de signaux dont l'exécution nous parût impossible, même ceux que nous ne comprenions pas. Un jour nous arrivons au mouillage de Smyrne. Depuis le matin, nous louvoyions dans le golfe, sous une brise très fraîche, brisant successivement tout ce que nous avions à bord de vergues de perroquet, et nous glissant

miraculeusement à travers les bancs de l'Hermus. On nous signale de venir mouiller dans l'est d'un vaisseau dont une flamme et un pavillon nous indiquent le nom. Notre chef de timonerie ne voit pas ce second signal et nous transmet d'une façon incomplète l'ordre qu'il s'est chargé de traduire. Il affirme que nous devons prendre poste dans l'est de l'amiral. Toutes les longues-vues sont braquées sur le mouillage. Pas de place! ordre absurde! manœuvre impraticable! voilà les commentaires qui suivent cette inspection. Le commandant Lalande reste un instant étonné, mais bientôt il sourit au problème difficile qu'on lui pose. C'est le traiter en maître. Il accepte le défi. La nuit cependant est venue : un vaisseau sous notre proue! Un coup de barre nous le fait éviter. Une frégate à tribord! une frégate à babord! Nous passons entre deux. Un brick droit devant nous! Nous mouillons sous sa poupe, nous filons cinquante brasses de chaîne et nous restons tranquilles. Nous sommes à notre poste, — un peu près de l'*Iphigénie* cependant. — Mais, se disait le commandant Lalande, ainsi l'a voulu l'amiral, cela le regarde. Les officiers, accourus sur toutes les dunettes pour nous voir passer, avaient cru que nous perdions la tête. Où va-t-il? disait-on. Tout le monde connaissait le signal qui nous avait été adressé, excepté nous-mêmes. L'amiral n'était pas satisfait : dès qu'il vit le commandant Lalande, notre erreur lui fut facilement expliquée. Tout ce qu'il nous demanda, ce fut de changer dès le lendemain matin de mouillage. La brise était restée fraîche. Nous étions à une demi-longueur de vaisseau de l'*Iphigénie*. On croyait généralement sur rade que nous allions nous touer sur des ancres à jet, harasser notre équipage; on nous connaissait bien! Nous hissâmes très paisiblement nos huniers, nous virâmes notre ancre et nous abattîmes sur babord avec le plus grand calme. « *Les vaisseaux ne culent pas!* dit simplement le commandant Lalande, j'en étais bien sûr. » En effet, notre flanc passa plus loin du beaupré de l'*Iphigénie* que n'en avait été notre arrière. L'inertie de cette lourde masse lui avait permis de pivoter sur elle-même avant de reculer. Si l'on croit que de pareilles épreuves ne trempent pas les caractères, on s'abuse.

Quelques années avant ma seconde campagne dans la Méditerranée, le combat de Navarin avait mis en présence les escadres de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Ce jour-là, jour si funeste à la flotte ottomane, les frégates l'*Armide* et la *Sirène* arrachèrent à nos ennemis d'hier, à nos rivaux d'aujourd'hui, des cris d'admiration. La nécessité de consolider le nouvel état chrétien dont ce combat venait d'assurer l'existence retint dans les eaux de l'Archipel les vaisseaux qui avaient combattu côte à côte. A l'ancienne animosité succéda une émulation généreuse. On lutta d'habileté dans les ma-

nœuvres, de hardiesse dans la navigation, d'élégance et de coquetterie dans la tenue des navires. Une ère de progrès bien entendu s'ouvrit pour nous. Nous avions beaucoup à apprendre : nous apprîmes vite, quelquefois même nous laissâmes en arrière ceux que nous voulions imiter. L'amiral de Rigny était homme d'initiative. Par sa situation personnelle, par ses grandes relations dans le monde, il dominait de très haut les capitaines rangés sous ses ordres, presque tous jeunes d'ailleurs et animés d'une noble ambition. Il fonda une école. Il fit, dans une certaine mesure, pour notre marine ce que l'amiral Jervis avait fait pour la marine anglaise. C'est surtout dans la Méditerranée que les escadres peuvent perfectionner leur organisation militaire. La beauté du climat, la fréquence des relâches, le terrain même sur lequel on manœuvre, tout y favorise l'établissement d'un service régulier.

Les relations qui s'établirent entre nous et les officiers anglais nous furent très profitables : elles nous firent partager le bénéfice de leurs traditions. Nous acquîmes ainsi en peu de temps ces *secrets de l'atelier* que nous eussions peut-être mis des années à découvrir. C'est dans le Levant qu'un esprit nouveau prit naissance. L'*anglomanie* envahit notre marine, elle ne la fourvoya pas. Si sur quelques points l'imitation fut poussée jusqu'à la puérilité, si les officiers les plus graves durent, jusque dans leur costume et dans les intonations de leur commandement, céder à l'engouement presque général, la voie dans laquelle on s'était éperdument lancé n'en était pas moins salutaire. Le progrès, le véritable progrès, était au bout. Comme dans toutes les affaires de mode, ce fut la jeunesse qui poussa les retardataires en avant. De très jeunes officiers jouèrent à cette époque un rôle plus considérable qu'on ne l'a peut-être remarqué. Leur ardeur ébranla l'opinion publique, et, dès que cette opinion se fut prononcée, les plus altiers courtisèrent ses suffrages. On eut beau regimber, il fallut plaire à ces juges, qu'on affectait vainement de dédaigner. Dès qu'un navire arrivait dans la station, il se trouvait pendant quelques jours sur la sellette. Pas un de ses mouvemens qui ne fût surveillé; on le passait en revue de la pomme à la flottaison. La tenue de sa mâture, le tracé de sa ligne de batterie, devenaient l'objet du plus minutieux examen; puis venaient ses embarcations : la *nage* des canotiers et la coupe des voiles provoquaient le sourire ou obtenaient l'assentiment. Cette sainte wehme, — insaisissable, car elle était partout, — tenait en émoi tout ce qui était jaloux de sa réputation. Elle avait ses favoris, elle avait aussi ses victimes. En somme, elle entretenait dans la marine le désir de bien faire, et je connais peu de ses arrêts que le temps n'ait pas ratifiés.

A l'époque où la *Ville-de-Marseille* était dans l'Archipel, on com-

mençait à se préoccuper plus généralement des questions d'artillerie. Les questions de gréement, d'architecture navale, de manœuvre, avaient cependant encore le pas. La chose était naturelle, on avait débuté par ce qui offrait le plus d'attrait. Bien des gens s'imagineront que le goût en marine n'est pas chose qui puisse se définir. Je le croyais aussi jusqu'au jour où ma bonne fortune me mit en contact avec un des esprits les plus judicieux que j'aie rencontrés en ma vie. Le lieutenant de vaisseau Larrieu, mon compagnon sur la *Ville-de-Marseille*, n'a point failli à ses débuts : il est aujourd'hui vice-amiral. J'appris de lui que ce qu'il fallait trouver beau, c'était ce qui pouvait contribuer aux qualités essentielles du navire, et qu'en y regardant bien il n'y avait point de coque agréable à des yeux exercés qui ne divisât facilement le fluide et ne se défendît avec avantage contre la vague. Dans les moindres détails, la raison et l'expérience devaient se trouver d'accord avec l'instinct. Je prêtai d'abord une oreille distraite à ces leçons, puis insensiblement j'en vins à en comprendre le charme. Les écailles tombèrent de mes yeux : je m'étonnai d'avoir admiré si longtemps, sur la foi d'un goût perverti, des constructions disgracieuses et massives. En réalité, je n'avais rien admiré, j'étais resté indifférent. La forme d'un navire, sa mâture, son gréement, ne me disaient rien; je n'aimais pas mon métier. Je commençai à l'aimer le jour où ces questions m'émurent. Alors seulement les heures me parurent courtes, et la manœuvre me devint attrayante. Supprimez l'amour du cheval, où sera l'intérêt du *turf?* Jamais plus grand service ne m'avait été rendu. Il me semble que j'aurais langui dans la marine, si le goût nouveau que l'amitié avait éveillé chez moi ne m'eût ouvert une source inconnue de jouissances. Je ne fus pas le seul à recueillir ce bienfait : une génération entière d'officiers a grandi dans les sentimens qui m'ont fait ma profession chère. Ce qui distingue le corps de la marine pendant toute la durée du gouvernement de juillet, c'est l'amour du métier pour lui-même, c'est un esprit de recherche et d'élégance qui a dû faire place, avec la transformation de la flotte, à des préoccupations plus austères.

Trop éprise peut-être du côté pittoresque des choses, l'agitation de la jeune marine n'en mit pas moins en mouvement dans la flotte tout ce qui, sans l'impulsion de ce zèle passionné, serait longtemps encore demeuré immobile. Matériel, personnel, discipline, organisation intérieure, rien ne put échapper à la fièvre qui venait de nous saisir. La transformation fut complète. Ce que la jeunesse rêvait, l'âge mûr se chargea de l'accomplir. Des volontés fortes et calmes se mirent au service de nos impatiences. Il avait été de mode pendant quelque temps de tout dénigrer chez nous. Bientôt au

contraire on se complut dans son œuvre, on aima ce qu'on avait créé, et l'on prit confiance en soi-même. J'ai vu sur la *Ville-de-Marseille* la marine renaissante chercher sa voie. Quelques années plus tard, elle l'avait trouvée : elle s'appelait l'escadre de la Méditerranée.

V.

Je ne raconte point mes campagnes; je cherche dans mes souvenirs ce qui peut faire revivre pour quelques instans une marine qui n'est plus, ce qui peut surtout la rattacher à la marine du présent, déjà menacée elle-même d'une prochaine déchéance par la marine de l'avenir. Les vaisseaux à voiles ont fait place aux vaisseaux à vapeur. Ces derniers s'effacent aujourd'hui devant les frégates cuirassées. Demain peut-être nous ne verrons plus que des navires à tours : tout change vite dans le siècle où nous sommes; c'est peut-être pour cela qu'il faut pardonner quelques regrets au passé. Le passé a si peu vécu.

J'ai été des premiers à prédire les envahissemens de la marine à vapeur, de cette force naissante, qui allait nous obliger à renouveler nos études. L'intrépide amiral sous lequel j'appris à aimer la marine à voiles n'a pas connu l'amertume de ces pressentimens. Il n'était pas dans sa nature de prévoir ce qui lui déplaisait. Au temps de Charlemagne, il eût vu les Normands remonter la Seine qu'il n'eût pas cru pour cela l'empire des Francs ébranlé. Aussi, quand il quitta la *Ville-de-Marseille*, me recommanda-t-il de retourner le plus tôt que je pourrais à la mer, et d'y retourner sur un vaisseau. Je lui aurais obéi, si dans un angle obscur de la rade de Toulon n'eût existé un bateau d'une soixantaine de tonneaux décoré par le ministère de la marine du nom de *cutter*. Ce cutter, construit jadis à Dieppe pour servir de yacht à la duchesse de Berry, était une preuve des difficultés que rencontre en tout pays l'acclimatement des espèces étrangères. Le cutter est anglais, comme le lougre est français et la goëlette américaine; mais nous sommes habitués à ne douter de rien : la princesse voulait un cutter, on lui en offrit un, peu coûteux il est vrai, car on le chevilla en fer et on se contenta de le revêtir d'un enduit résineux pour le préserver des vers. Le *Furet*, — puisqu'il faut l'appeler par son nom, — n'avait pas, comme pourrait le faire croire son extrait de baptême, la taille svelte. Il était au contraire très renflé de l'avant, et si pour le bâtir on avai choisi un modèle anglais, ce devait être celui d'une de ces grosses barques qui viennent se charger sur nos côtes d'œufs et de pommes de terre; mais il avait porté le nom de yacht, et quand l'amiral

Roussin, nommé ambassadeur à Constantinople, demanda qu'un navire fût envoyé à sa disposition dans le Bosphore, le *Furet* parut tout désigné pour cette honorable mission; seulement, comme il s'agissait de lui faire traverser le golfe de Gascogne et la Méditerranée, on jugea prudent de lui rogner préalablement les ailes et de le munir d'un semblant de bastingage qui éleva d'un pied environ sa hauteur au-dessus de l'eau. J'omets certains détails techniques; je ne parle ni de la civadière, ni du bout-dehors de foc dont on l'orna. Ainsi préparé, il partit. Sa traversée fut rude. Arrivé devant la Corne-d'Or, il obtint de prime saut l'admiration des Turcs. Le capitan-pacha l'envoya mesurer et en fit dresser le plan. A Thérapia, il fut moins bien accueilli. L'amiral Roussin crut à une mystification et se montra offensé. On lui promit de remplacer le *Furet* dès qu'on aurait pu armer un autre navire, et bien que l'accomplissement de cette promesse se fût fait un peu attendre, le cutter avait été vers la fin de 1836 ramené au port de Toulon pour y finir ses jours.

Tel qu'il était, ce pauvre *Furet*, je ne pouvais cependant passer près de lui sans le regarder d'un œil d'envie. Je me disais que ce serait un beau sort d'être le capitaine de ce petit navire. Il était vieux, on pouvait le rajeunir; laid, on l'embellirait. J'étais à l'âge où toutes les femmes sont jolies, où tous les navires sont passables. Par un hasard presque miraculeux, mes vœux furent exaucés. Le *Furet* sortit de son tombeau. Le bonheur voulut qu'on le trouvât encore plus pourri que je ne l'avais pensé. A l'exception de l'avant et de la carène, il fallut le refaire tout entier. J'évoquai mes souvenirs du Levant; je me rappelai ces yachts légers, aériens, que de jeunes lords nous avaient montrés sur la rade de Smyrne. Le *Furet* ne fut pas seulement refondu, il fut métamorphosé. Je partis pour l'Espagne vers la fin de 1837 avec une poupe neuve qui surplombait les flots et un beaupré qui se rentrait à volonté d'un ou de plusieurs crans, suivant l'état de la mer. Un yacht n'eût vraiment pas eu meilleure grâce. Nous étions en novembre. Le lendemain de notre départ, quand je m'éveillai au milieu du golfe de Lyon, je trouvai la mer grande et le *Furet* petit. La chose était assez naturelle. Je n'avais aucune expérience, et je sortais d'un vaisseau de 74. La brise fraîchit beaucoup et passa au sud-ouest. Le commandant Lalande m'avait élevé dans le mépris des relâches. Un *relâcheur*, pour lui, était toujours un triste officier. Je tins bon quelque temps, mais l'instinct de conservation l'emporta. J'allai, après avoir bataillé toute une nuit, chercher un refuge à Port-Vendres. Quand le vent se fut fixé au nord, je repris ma route vers Barcelone. La journée cette fois fut délicieuse; nous serrions la côte de près, et, le vieux *Portulan*

de Michelot sous les yeux (1), je suivais tous les accidens de terrain si bien décrits par le Palinure des galères du duc de Vendôme. Voilà un pilote qui avait su d'avance se mettre à la portée du *Furet*. C'est que les galères étaient, bien moins que le *Furet* encore, en état de braver les tempêtes. Il importait donc de leur signaler le moindre abri, la moindre crique où elles pussent *jeter le fer*. Il faut voir de quel air on parlait alors de passer de la Sardaigne en Afrique, de *faire canal*, suivant l'expression consacrée.

Entre le cap Saint-Sébastien et Mataro, le calme nous prit : la mer, fouettée dans tous les sens, venait battre sous la poupe et la secouait rudement. Je crus que cette longue arcasse (2), dont j'étais si fier, allait s'arracher. C'eût été dangereux, mais c'eût été surtout cruel, car c'était à mes instances réitérées qu'on avait accordé ce que beaucoup de vieux marins, avec un grognement de mauvais augure, déclaraient un bien périlleux appendice. J'avais vu tous les cutters anglais affecter cette forme, je ne pouvais croire qu'il y eût danger à les imiter. En effet le danger ou l'inconvénient, pour mieux dire, n'existait que pendant le calme. Dès que le moindre souffle pouvait mettre le *Furet* en mouvement, cette poupe allongée le protégeait merveilleusement contre les lames. Aspirée en quelque sorte par le sillage, la mer eût plus aisément escaladé une muraille à pic. Il y a souvent une profonde sagesse cachée dans les traditions populaires. Il faut les retourner dans tous les sens avant de se décider à les rejeter.

Au jour, nous étions devant Mataro. La brise de sud-ouest, qui est la brise habituelle sur les côtes de Catalogne, se leva vers dix heures. Une corvette anglaise d'une rare élégance, la *Favorite*, qui arrivait de Gibraltar, vint pousser sa bordée jusqu'à terre. Nous nous trouvâmes à la même hauteur. Toute la journée, nous louvoyâmes sans nous perdre de vue. Les avantages étaient balancés. La *Favorite* avait plus de vitesse, nous serrions davantage le vent. A ma grande joie, nous arrivâmes les premiers sous le môle.

Nous avions ordre de pousser jusqu'à Cadix en touchant à Tarragone : notre traversée fut pénible, mais pleine d'intérêt. Je faisais connaissance avec la côte d'Espagne, et, grâce aux dimensions du *Furet*, j'en pouvais suivre aisément les contours. C'était plaisir de passer sous ces hautes montagnes, dont les noms sonores se gravaient à jamais dans ma mémoire. Nous voguions en pleine chevalerie. Apercevait-on au-dessus du château de Roalquilar un sommet large et plat, c'était la table de Roland; cette brèche perdue au

(1) Description des côtes de la Méditerranée, dont les exemplaires sont devenus rares, et qui date du XVIIe siècle.

(2) Partie de la poupe qui se projette en arrière du gouvernail.

milieu des nuages, vers le fond de la baie d'Altea, c'était le coup de sabre de Roland encore. Après les rochers noirs et déchiquetés vinrent les masses grisâtres et nues qui servent de boulevard à Grenade, puis le cap Sacratif et les cimes neigeuses de la Sierra-Nevada; enfin le Vieux-Roc sortit du sein des flots, le détroit de Gibraltar s'ouvrit entre le mont de Ceuta et la pointe d'Europe. Par une nuit venteuse, le *Furet* franchit les colonnes d'Hercule : il faillit naufrager au port. J'eus l'imprudence d'écouter les avis d'un mauvais pilote qu'on m'avait donné à Barcelone, et, au moment d'entrer dans la baie de Cadix, je rasai de trop près la pointe sur laquelle s'élève le phare Saint-Sébastien : le *Furet* bondit de roche en roche et ne s'arrêta que dans un bassin sans issue. Comme chaque coup me retentit au cœur! On n'oublie pas ces émotions-là; à vingt-huit ans de distance, je crois les ressentir encore. Je parvins cependant à sortir du mauvais pas où je m'étais mis; nous arrachâmes le *Furet* tout pantelant et tout déchiré du lit de cailloux sur lequel la houle l'avait battu pendant plus d'une heure : il avait perdu sa fausse quille et son gouvernail. J'étais fort confus. Le capitaine de l'*Algésiras*, qui commandait la station française sur les côtes de l'Andalousie, se trouvait à Cadix; je dus lui aller conter ma mésaventure : il avait l'indulgence que l'expérience ne refuse pas même à l'étourderie. « Bah! me dit-il, vous en verrez bien d'autres. Rappelez-vous seulement ce proverbe breton : qui veut vivre vieux marin doit saluer les grains et arrondir les pointes. »

Nous entrâmes dans le canal de Puerto-Real pour nous réparer. L'arsenal de La Caraque, qui avait été si splendide, ne présentait alors aucune ressource : les magasins étaient vides, les portes des bassins ruinées, les officiers mendiaient leur pain. Si les révolutions sont quelquefois nécessaires, il faut avouer que ce sont de durs momens à passer. Nous trouvâmes à Puerto-Real un compagnon d'infortune : c'était le capitaine d'un brick de commerce anglais qui revenait de Terre-Neuve; il avait pris le feu de Saint-Sébastien pour celui de Tarifa et s'était jeté sur l'isthme de Léon, croyant donner dans le détroit de Gibraltar. L'erreur était un peu forte, mais toutes les erreurs en marine semblent énormes une fois qu'on les a reconnues; j'en ai vu commettre de plus singulières par des gens qui n'étaient pourtant pas des maladroits. Ce capitaine anglais était un excellent homme; il me prêta ses pompes, et je l'invitai à partager nos modestes repas. Il se louait peu des navires de guerre de sa nation qui étaient sur rade; il les accusait de faire déserter ses matelots pour compléter leurs propres équipages. La chose n'était pas impossible, car j'ai toujours vu les vaisseaux anglais à court d'hommes. Ce qui est bien certain, c'est que, chez le peuple

commerçant par excellence, on traite le commerce national avec bien moins de sympathie et d'égards que chez nous. Il est peu d'occasions où l'on ne lui fasse payer sans merci les services qu'on lui rend.

Bien que je commandasse le *Furet* depuis plus d'un mois, je n'avais pas encore des idées bien arrêtées sur la manœuvre de ce genre de bâtiment. Les maîtres, les matelots n'avaient pas plus que moi navigué sur un cutter. Nous nous étions tous en diverses circonstances trouvés, je dois le dire, un peu empruntés. Ce n'était pas le *Manœuvrier* de Bourdé-Villehuet (1) qui pouvait me tirer d'embarras. Mon capitaine anglais avait précisément passé sa vie à bord d'un cutter; je ne sais même s'il n'y était pas né. Je lui exposai franchement mes doutes. En quelques mots, il m'apprit tout ce qu'il m'importait de savoir. Les appareillages m'avaient paru quelquefois difficiles; c'était au contraire la manœuvre la plus simple. Virer de bord vent arrière était bien périlleux; aussi n'y fallait-il pas songer. « *Keep her two, three points free, and she will never miss stays;* un cutter vire toujours vent devant, pourvu qu'on mette suffisamment de vent dans la voile. » — Et la cape? — « Sous l'artimon et le dernier foc, le *storm-jib.* » — Mais s'il vente tourmente? — « Ne gardez alors que la trinquette, lâchez un peu l'écoute, mettez la barre dessous, *and she will be like a duck;* ce sera un canard sur l'eau. » Le conseil était bon, je ne tardai pas à en faire l'expérience. Malheureusement le *Furet* avait une mâture trop haute, un pont trop bas, un avant trop gros. Tous ces inconvéniens avaient sauté aux yeux de l'honnête capitaine. Il me recommanda d'user de prudence, en hiver surtout, et de ne pas croire que, parce que les yachts de plaisance passaient où eussent été arrêtées les frégates, le *Furet* pût en faire autant.

Cadix est une de ces villes heureuses où l'on ne peut aborder

(1) Traité de manœuvre resté classique depuis le temps de Louis XVI. — Bourdé-Villehuet, qui était un capitaine de la compagnie des Indes, a le premier appliqué les lois de la statique à l'étude des problèmes que nous avons à résoudre chaque jour. Il a décrit l'effet du vent sur chaque voile, celui de chaque voile sur le bâtiment. Flottant au milieu du fluide, le navire, lorsqu'il obéit à l'effort qui le sollicite, pivote autour de son centre de gravité. La pression des voiles de l'avant doit donc balancer la pression des voiles de l'arrière. Le gouvernail rectifie les écarts qui se produisent à droite ou à gauche. C'est ainsi que le bâtiment suit sa route. Dérangez cet équilibre, vous obtiendrez les divers mouvemens que vous avez intérêt à produire. Bourdé-Villehuet, dans ce style simple dont il faudra peut-être un jour retrouver le secret, a présenté avec une clarté admirable la décomposition de forces qui s'opère sur les voiles, sur la carène, sur le gouvernail: il a ainsi analysé la plupart des manœuvres; mais ses théorèmes n'ont trait qu'aux bâtimens munis d'une voilure complète. Quant aux autres, aux cutters par exemple, ils demandent à être maniés avec un tact qui ne s'acquiert pas dans les livres.

sans se croire en un jour de fête. On y respire le parfum de l'Orient, mais d'un Orient embelli par la propreté anglaise. Dès qu'on pénètre dans l'enceinte de la ville, on se sent pris d'un vertige de gaîté. On dirait qu'on entend tinter des grelots partout. Hommes et femmes, lestes et pimpans, gazouillent à l'envi. Le peuple n'a point ici une langue grossière qui soit, comme dans les autres pays, à son usage. Le sel andalous a la même saveur dans toutes les classes. En fait de grammaire, les marchandes d'herbes de Cadix valent les marchandes d'herbes d'Athènes. L'esprit sous la mantille dériderait un quaker : jugez de l'effet qu'il produit quand on a vingt-cinq ans! Il ne manque qu'une chose à Cadix, c'est une meilleure rade : non pas que la baie ne soit vaste et qu'on n'y puisse à la rigueur tenir sur de bonnes ancres; mais les communications avec la ville sont assez difficiles, quelquefois même périlleuses, en hiver.

A devil of a sea rolls in that bay of Cadiz,

comme l'a fort bien dit lord Byron. Nous étions à peine réparés que nous faillîmes être de nouveau jetés à la côte par un coup de vent de Médine. Le vent de Médine est un vent de sud-est qui souffle avec une extrême violence du fond de la rade et qui occasionne souvent des sinistres. Ce n'est pas cependant le plus dangereux. Le vent d'ouest qui donne dans la baie tourmente bien autrement les chaînes.

Notre retour à Barcelone dut s'opérer dans le courant du mois de janvier; c'est un mois où les yachts eux-mêmes évitent de se trouver à la mer. Le *Furet* ne se tira cependant pas trop mal d'affaire. Sans doute le vent était lourd, le froid vif et la mer un peu dure; mais l'hiver est quelquefois dans la Méditerranée plus clément que l'automne. Quand la côte presque tout entière est couverte de neige, qu'elle est, suivant l'expression des marins, *hivernée*, le vent ne souffle plus que rarement du large. Une brise fraîche et piquante, venant toujours de terre, accueille le navire, qui à quelques lieues de la côte était encore battu de la tempête. Le froid manteau étendu sur les montagnes repousse la tourmente. *La côte se défend*; c'est par cette métaphore que nous expliquons ce phénomène. Le *Furet*, sous une voilure que j'avais appris à manier, cingla donc, avec un vent presque constamment *traversier*, du cap de Gate à la pointe du Llobregat. A Barcelone, je trouvai l'ordre de m'arrêter *pour y renforcer la station*. Quel honneur pour le *Furet* et pour ses deux caronades de 12! Il en eut un plus grand quelques mois après : il fut chargé de porter secours à un brick de guerre anglais qui s'était échoué près de Villanova. Ce brick se jouait des tempêtes comme un albatros; il manqua, en voulant vi-

rer de bord, son évolution, et resta, saisi au talon, sur le sable. C'est un singulier assemblage de force et de faiblesse qu'un navire : il dompte un ouragan, il trébuche sur un caillou.

Au mois d'avril, nous fûmes rappelés à Toulon. Je ne doutais plus du *Furet*. Les pères et les capitaines ont de ces illusions. Arrivé à la hauteur de Blanes et de Palamos, je me lançai à corps perdu dans le golfe de Lyon; le mistral, je puis le dire, m'y accueillit à bras ouverts. Pendant trois jours, nous ne vîmes que le ciel et l'eau. Comment les lames qui ne cessaient de balayer le pont ne remplirent-elles pas la cale? C'est ce qu'aujourd'hui encore je ne saurais trop expliquer. Nos installations étaient fort incomplètes, je les ai perfectionnées depuis lors. L'eau pénétrait jusque dans ma chambre par mainte ouverture. Notre beaupré fut brisé, notre fausse quille arrachée de ses crampes. Il semblait que cette fois le *Furet* allait se démolir.

Ce n'était pas assez que le *Furet* eût été de Toulon à Cadix, on voulut l'envoyer à Lisbonne toujours pour renforcer la station. Le printemps aplanissait les mers, et du cap Sepet au mont de Gibraltar le *Furet* connaissait son chemin. La traversée ne fut donc qu'un jeu. A Lisbonne, je fis mon entrée dans la vie politique. Petite ou grande, la politique est dans la destinée de tout officier de marine. Le commandant de la *Dryade* me confia une mission qui me mit en présence d'un de ces mouvemens militaires si fréquens il y a quelques années en Portugal, commotions périodiques dont les conséquences heureusement ne furent jamais sanglantes. Dans l'été de 1837, l'esprit portugais prétendait réagir contre l'influence allemande. J'ai vu, à cette époque, des gens fort animés. Depuis lors, les passions se sont beaucoup calmées, et pour une monarchie née d'une révolution, la monarchie portugaise n'a pas donné au reste de l'Europe un trop mauvais exemple. Par une belle matinée d'été, j'entrai dans le Douro. Les bords de ce fleuve sont délicieux; l'embouchure par malheur en est obstruée. On n'arrive à Porto qu'avec le secours de la marée, et lorsque le vent vient du large, on n'y arrive qu'à travers un tourbillon d'écume et de sable. Aussi pendant l'hiver les navires vont-ils généralement attendre dans la baie de Vigo ou sous les îles Bayona que le vent d'ouest ait fait place au vent du nord.

Le commandant Lalande venait d'être promu au grade de contre-amiral. Il arbora son pavillon sur le vaisseau l'*Iéna* et me demanda au ministre pour aide de camp. Je repris avec joie le chemin de la France. J'aimais bien le *Furet*, mais j'aimais encore mieux mon amiral. J'emportai cependant à bord du vaisseau de 90 canons le souvenir du cutter qui m'avait fait connaître les premières joies et

les premiers soucis du commandement. Des comparaisons désobligeantes m'échappaient malgré moi à chaque instant. Le *Furet*, dans un coup de vent, eût bien moins fatigué! Avec quelle aisance il eût doublé cette pointe! Est-ce qu'il avait jamais manqué à virer! Un autre enthousiasme vint heureusement faire diversion au mien. Le vaisseau le *Suffren* avait brisé ses chaînes et ses ancres dans une tempête essuyée sur la rade de Cadix; il était à la côte. L'amiral Lalande et l'*Iéna* furent envoyés à son aide. Pour que nous ne fussions point arrêtés au détroit de Gibraltar, un navire à vapeur de 160 chevaux, le *Phare*, nous fut adjoint : en cas de vents contraires, il était destiné à nous remorquer. Si je ne jurais que par le *Furet*, le capitaine du *Phare*, lui, ne jurait que par la vapeur. Nous avions encore pour ce moteur nouveau les dédains dont MM. les officiers des galères avaient longtemps accablé les vaisseaux du roi. L'amiral Lalande n'a connu que des vapeurs à roues; s'il eût vu poindre l'hélice, il eût sur-le-champ abjuré ses préventions, car c'était un esprit prompt, fertile, et avant tout ami du progrès. Tels qu'ils étaient, les navires à vapeur, s'il les jugeait de mauvais instrumens de combat, pouvaient du moins devenir de précieux auxiliaires lorsque le calme enchaînait et paralysait les vaisseaux; mais il fallait que la remorque fût prise et donnée lestement. Ce fut de la part de l'*Iéna* et du *Phare* l'objet de nombreux et intéressans exercices. Jusque-là, on n'exécutait cette manœuvre qu'en mettant une embarcation à la mer. On faisait ainsi passer péniblement, et non sans quelque danger, les câbles de remorque d'un navire à l'autre. Nous employâmes un moyen plus prompt. L'*Iéna*, ses vergues brassées en pointe et bien effacées, continuait sa route; le *Phare* venait passer le long de son bord. Au moment où il nous rangeait d'assez près pour paraître nous effleurer, un gabier jetait sur son pont le bout d'une ligne de pêche. Le vapeur continuait sa route et se trouvait bientôt sur notre avant. A l'aide de la ligne de pêche, ses matelots tiraient à eux une ligne de sonde, puis une corde plus grosse, un *faux-bras;* sur ce faux-bras, ils attachaient le bout du câble de remorque, qui restait constamment ployé sur la dunette du *Phare*. A notre tour, nous halions à nous cette amarre, et lorsque la mer était belle, quelques minutes à peine après l'appel qui lui avait été adressé, le *Phare* nous enlevait avec une vitesse de trois ou quatre nœuds à l'heure. C'étaient ses jours de triomphe : la vapeur était donc bonne à quelque chose? Mais dès que la brise s'élevait, il fallait voir avec quel ingrat mépris nous rejetions en dehors le câble inutile! Le *Phare* le rangeait pli à pli sur sa dunette et le tenait prêt pour une autre occasion; puis il essayait de nous suivre, essoufflé, roulant, tanguant, couvert de fumée et de voiles. « On ne

fera jamais rien de ces navires-là! » tel était le jugement bref et péremptoire de plus d'un d'entre nous. Hélas! c'était plus qu'un jugement, c'était un espoir et une consolation. Pour moi, je n'ai pas à me reprocher dans toute ma carrière, tant que j'ai eu l'honneur de commander un navire à voiles, brick, corvette ou frégate, d'avoir accepté une heure de remorque. Je me suis tiré seul d'affaire, et j'ai eu du moins le courage de mes répugnances.

Le *Suffren* était bien envasé. La vague l'avait jeté sur la plage de Sainte-Marie et porté si haut de secousse en secousse que, même dans les plus grandes marées, il n'avait pas plus de treize pieds d'eau sur l'arrière, dix ou onze à peine sur l'avant. Le milieu portait sur un bourrelet de vase, de telle façon que les deux extrémités, moins bien soutenues, avaient fléchi, et que le vaisseau était déjà ployé comme un arc. De plus, la carène était ravagée par les torsions qu'elle avait subies. Une portion de la quille, tout le massif de l'arrière, manquaient. Le niveau de l'eau s'élevait et s'abaissait dans la cale avec la marée. Je n'ai jamais vu plus triste spectacle. Les pilotes, les officiers étrangers qui avaient visité le *Suffren* le donnaient pour perdu. Le commandant ne se résignait pas encore. L'amiral Lalande visita le vaisseau, étudia, approuva les moyens jusque-là employés, en indiqua de nouveaux, et jura que le *Suffren* serait sauvé. En effet, un beau jour, à la dernière grande marée d'avril, le *Suffren* se leva de son lit de douleur. On ne cria pas au miracle, c'est une preuve de l'incrédulité de notre siècle. C'était bien un miracle cependant, miracle de patience, d'habileté, d'audace, mais miracle de bonheur aussi. Le *Suffren*, arraché de la fosse fangeuse où depuis deux mois chaque jour l'enfouissait davantage, devait couler dès l'instant qu'il flotterait. A notre grand étonnement, l'eau qu'il faisait fut assez facilement épuisée par les pompes. Le *Phare* l'attendait à la limite des bancs. Il le conduisit le soir même à La Caraque. Bien nous en prit d'avoir été si prompts. C'est surtout en marine qu'il ne faut jamais remettre au lendemain. Dans la nuit, un coup de vent de Médine s'éleva, et le *Suffren*, qui était amarré déjà dans le port, faillit couler. Pourquoi seulement alors? Par une raison bien simple, mais dont personne ne s'était avisé : la vase de la baie avait pour ainsi dire mastiqué de son argile tenace, de cette argile à travers laquelle nous venions de traîner le *Suffren*, toutes les brèches, toutes les fentes par lesquelles la mer eût dû pénétrer. Pendant quelques heures, cette maçonnerie avait résisté. Délayée peu à peu, elle venait de livrer passage à la mer, qui demandait à reprendre ses droits. On accourut, on pompa à force, et enfin l'on réussit à tenir le vaisseau à flot jusqu'au jour. Un bassin, réparé par nos soins, était prêt; le vaisseau y entra. Quand il fut à

sec, chacun voulut le voir. Le *Suffren* portait écrit sur ses flancs, en caractères lisibles pour tous les marins : « Il ne faut jamais désespérer. »

Ce fut un beau jour pour l'amiral Lalande que celui où il sauva le *Suffren;* mais il allait avoir bientôt à se mesurer avec de plus graves difficultés. Nous étions au mois d'avril 1838. Il touchait à l'heure brillante de sa carrière. Dans cette période de renaissance que j'essaie de retracer, le rôle de l'amiral Lalande, plus sympathique qu'aucun autre, a été certainement un rôle à part. Il serait injuste cependant de vouloir le grandir aux dépens de ses émules. A côté de lui, nous rencontrons des chefs non moins autorisés, dont la marine a aussi gardé la mémoire. Je ne parle pas de l'amiral Hugon. Cette noble et sévère figure tient par trop de côtés à la marine de la république et de l'empire. Je ne parle pas non plus de la jeune et brillante influence qui s'efforçait déjà d'élever au-dessus de nos têtes le drapeau de l'avenir (1). Les chefs qui ont achevé l'œuvre ébauchée de l'amiral Lalande appartenaient à la même génération que le commandant de la *Résolue*. L'amiral de La Susse nous a révélé ce que vaut la méthode, l'amiral Casy ce que peut l'enthousiasme. L'amiral Baudin nous a montré l'énergie passionnée qui entraîne, l'amiral de Parseval la suprême dignité qui subjugue. Ce qui me paraît distinguer l'amiral Lalande entre tous ces hommes si remarquables à des titres divers, ce sont les grandes perspectives que son esprit embrassait. L'amiral Lalande ne se contentait pas de commander son escadre; il aspirait à constituer la force navale de la France.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

(La seconde partie au prochain n°.)

(1) Voyez la *Note* de M. le prince de Joinville *sur l'État des Forces navales de la France,* dans la *Revue* du 15 mai 1844.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DES FILLES EN 1864

La France, depuis dix ans, ne ménage guère ses revenus; les malveillans prétendent même qu'elle entame son capital. Elle a sur pied 400,000 hommes, quelquefois 420,000; elle n'entretient pas moins de 259 navires armés au lieu de 188, qui est le chiffre normal; elle double, triple et quadruple les traitemens de ses grands fonctionnaires; elle a des flottes en Chine, en Cochinchine, au Mexique, une armée à Rome. Elle fait de sa capitale ce qu'un habile machiniste pourrait faire de la scène de l'Opéra. Nous voilà loin de ces temps de prudence exagérée où la chambre disputait pendant toute une séance pour une économie de 6,000 francs : on ne s'occupe plus aujourd'hui de toute cette monnaie; la nouvelle unité de compte, en langage législatif, est le million. Nous en versons 300 au Mexique sans sourciller; nous en avons jeté 26 dans les fondations du nouvel Opéra. Nous trouvons chaque année dans l'inépuisable trésor de la France 1,500,000 fr. pour les théâtres de Paris, 15 millions pour les maisons de détention, 5 millions et davantage pour le pénitentiaire de Cayenne. Puisque les millions ne nous coûtent plus rien, ne pourrions-nous en ajouter 5 ou 6 au maigre budget de l'instruction primaire?

On fait sonner bien haut les 6 ou 7 millions qu'on lui donne sur les ressources ordinaires de l'état, et ces millions, il faut le reconnaître, font un grand effet quand on les compare aux 50,000 fr. de la restauration et aux 5,000 fr. du premier empire; mais il ne s'agit pas, dans une matière aussi grave, de savoir si on fait mieux que

d'autres : il s'agit de savoir si on fait tout ce qu'on peut faire et tout ce qu'on doit faire. C'est là la véritable question pour des gens sérieux, qui ne se préoccupent ni des intérêts d'une administration, ni de ceux d'une opposition, et qui ont à cœur par-dessus tout les intérêts de l'instruction primaire. Le dernier *Exposé de la situation de l'empire* déclare que 600,000 enfans ne reçoivent aucune instruction, et que, parmi ceux qui appartiennent nominalement aux écoles, un très grand nombre n'y apprennent rien. Est-ce là un état de choses qu'on puisse accepter pour un pays tel que le nôtre et pour une époque signalée par tant de progrès? Pendant qu'on fait de très louables efforts pour améliorer l'instruction primaire des garçons, on laisse dans le dénûment les écoles primaires de filles : il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les lois de finances. Cette inégalité, maintenue depuis l'empire sous tous les gouvernemens, devrait nous obliger à parler modestement de nous-mêmes. Quand M. Guizot fit adopter en 1833 cette excellente, cette admirable loi sur l'instruction primaire, qui contenait les principes de tous les progrès, la chambre des députés écarta les dispositions relatives à l'enseignement primaire des filles. M. Cousin s'en plaignit hautement, éloquemment devant la chambre des pairs. Ce n'était, disait-on, qu'un ajournement. Il y a trente et un ans qu'on disait cela. Enfin il est permis d'espérer que cette longue injustice touche à son terme.

Tout le monde en ce moment se préoccupe de l'instruction des filles, le gouvernement comme le pays. Chacun s'empresse d'apporter son programme. Ce n'est pas tant d'un programme que nous avons besoin, c'est d'argent. La loi de 1833 a fait pour les écoles de garçons un programme excellent, qu'il faut tout uniment imposer aux écoles communales de filles, en y joignant les travaux de couture. Si les commissions qu'on pourra instituer trouvent moyen d'améliorer le programme de 1833, nous n'y faisons pas d'opposition, quoique nous ayons en général peu de goût pour les programmes; mais la véritable commission de l'instruction primaire des filles, c'est la commission du budget. Aujourd'hui nous n'avons pas assez d'écoles, et plus de la moitié de ces écoles sont des écoles mixtes, c'est-à-dire des écoles de garçons où les filles sont reçues. Nos écoles de filles proprement dites sont dans une situation tellement précaire que le recrutement des institutrices est impossible. Non-seulement on est obligé de s'adresser presque partout aux religieuses, mais il a fallu introduire dans la loi une inégalité au moins suspecte, et dispenser les religieuses de la production du brevet de capacité. Pour démontrer la nécessité de créer un budget de l'instruction primaire pour les filles, nous ne voulons faire aucun rai-

sonnement; nous nous bornerons à mettre les faits sous les yeux du public.

Nous avons en France 37,874 écoles publiques de garçons et seulement 13,991 écoles publiques de filles (1), différence en faveur des écoles de garçons, 23,891. 37,500 communes et 13,991 écoles de filles, cela fait, en supposant une seule école de filles par commune, ce qui n'est pas entièrement exact, 23,509 communes où les écoles de filles font défaut. Il est vrai que les filles ont la ressource des écoles mixtes : 18,147 écoles reçoivent à la fois des garçons et des filles. L'instruction est donnée dans ces écoles à environ 360,000 filles. Il est difficile de ne pas le regretter. Dans quelques pays du nord de l'Europe, on accepte volontiers le principe des écoles mixtes; il n'en saurait être de même chez nous, où les inconvéniens sont nombreux et depuis longtemps signalés. A l'origine même de la révolution, le rapport de M. de Talleyrand témoigne des appréhensions qu'inspiraient les écoles mixtes. L'ancien évêque d'Autun tolère la présence des filles dans les écoles de garçons, mais seulement depuis six ans jusqu'à huit. A peine son rapport était-il déposé, que les maîtres de pension de Paris publièrent un mémoire où ils comparent ces pauvres filles de six à huit ans à des brebis abandonnées au milieu des loups (2). Ces loups étaient des garçons dont les plus âgés n'avaient que treize ans. On aurait pu demander avec plus de raison au rapporteur ce qu'il faisait des filles après ces deux années d'école, et si c'était bien la peine de violer une règle essentielle pour un résultat si évidemment insignifiant. Malgré les louables efforts de la restauration pour supprimer les écoles mixtes (3), il résulte du rapport de M. Lorain qu'elles étaient

(1) Les statistiques ne donnent que 13,766; nous avons conclu le chiffre de 13,991 des termes de l'*Exposé de la situation de l'Empire,* qui déclare, p. 70, que, les émolumens des institutrices publiques s'élevant à 9,169,020 fr. 59 c., la moyenne est de 665 fr. 33 c.

(2) « Lorsque nos sages et bonnes lois auront ramené nos mœurs à leur ancienne simplicité, à leur pureté originaire, enfin lorsque nous verrons revivre l'âge d'or parmi nous, peut-être verrons-nous aussi, comme nos fortunés aïeux, le tendre agneau bondir et se jouer au milieu des loups, qui auront oublié leur ancienne voracité; nous serons alors sans inquiétude, comme M. de Talleyrand, sur le mélange des sexes. » — *Observations* sur le rapport que M. de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, a fait à l'assemblée nationale les 10, 11 et 17 septembre 1791, suivies d'un *Plan d'instruction primaire nationale,* présentées à l'assemblée nationale par les maîtres de pension de Paris, 1791.

(3) Voyez l'article 32 de l'ordonnance du 29 février 1816. Dans une *instruction,* en date du 20 mai 1816, relative à l'exécution de cette ordonnance, M. Laisné, ministre de l'intérieur, s'exprime ainsi sur le même sujet : « Aux termes de l'article 32, les garçons et les filles ne doivent pas être réunis pour l'enseignement. Quoique cette disposition soit dans l'ordre des convenances et dans l'intérêt des mœurs, il est possible

fort nombreuses dans les campagnes en 1833, et donnaient lieu à de grands désordres. Dans le Cantal, des religieuses, appliquant à rebours le principe de M. de Talleyrand, recevaient des garçons de cinq à dix ans dans les écoles de filles (1). Dans les Ardennes, l'école de Perthes entassait 80 élèves, garçons et filles, dans un espace de douze pieds carrés (2). Dans le Cher, un inspecteur avait trouvé deux filles de seize à dix sept ans enfermées seules dans une chambre avec un jeune homme du même âge pendant que l'instituteur, qui cumulait avec cet emploi celui de sacristain, était allé servir la messe (3). Dans une commune du canton de Vanves, Eure-et-Loir, la classe était si étroite que les petites filles étaient obligées de monter sur la table pour aller à leur place (4). Plusieurs instituteurs tenant des écoles mixtes étaient célibataires; on en citait un qui, à dix-neuf ans, avait des écolières de quatorze (5). Dans plusieurs communes, on avait été obligé de dissimuler des faits trop affligeans afin d'éviter le scandale (6). L'administration, constituée sur des bases excellentes par la loi de 1833, s'efforça d'obtenir la séparation des sexes, elle agit constamment dans ce sens; mais il n'y a qu'un moyen d'assurer ce résultat, c'est l'argent : il faut que l'instituteur soit assez bien payé pour n'avoir pas besoin de la rétribution des filles. On ne fera aucune réforme sérieuse dans l'instruction primaire tant qu'on s'obstinera à la traiter avec cette honteuse parcimonie. Les instituteurs s'opposaient sourdement à une mesure qui leur ôtait la moitié de leurs élèves; les conseils municipaux résistaient pour le même motif, ne voulant ni augmenter la subvention communale, ni laisser mourir de faim l'instituteur. Aujourd'hui encore, au milieu des réclamations universelles, c'est l'argent qui fait le seul obstacle, et en effet la suppression des écoles mixtes coûterait cher, car il ne peut venir à

que faute de local, et dans les campagnes où il n'existe qu'un seul instituteur pour les deux sexes, elle soit d'une exécution difficile : dans ce cas, il paraîtrait convenable de fixer deux séances dans ces écoles, une le matin pour les garçons, et l'autre le soir pour les filles; mais on ne doit prendre ce parti que quand il n'y aura pas moyen de faire autrement. » Comparez la circulaire du comte Decazes, ministre de l'intérieur, du 3 juin 1819.

(1) *Tableau de l'instruction primaire en France,* par P. Lorain, chef du bureau de l'instruction primaire au ministère de l'instruction publique, p. 326.

(2) *Ib.*, p. 328. École de Perthes, arrondissement de Rethel. Ce sont les termes mêmes du rapport. Le fait paraît incompréhensible. Dans la commune de La Paix (Ardennes), où il y avait deux écoles, l'école des filles était tenue par un homme.

(3) *Ib.*, p. 328. École de C..., arrondissement de Sancerre (Cher).

(4) *Ib.* Commune de R... S... F..., canton de Vanves, arrondissement de Chartres (Eure-et-Loir).

(5) *Ib.*, p. 330. Commune de B..., canton d'Auros, arrondissement de Bazas (Gironde).

(6) *Ib.*, p. 330.

l'idée de personne de les supprimer sans les remplacer. On comprend bien qu'en dépit de la surveillance la plus attentive il y a dans ces écoles un danger réel pour les mœurs, que l'entrée et la sortie, les absences pendant la durée de la classe, la classe elle-même, offrent mille occasions de désordre, que les précautions, dans une telle matière, sont pour ainsi dire aussi dommageables que l'absence de précautions, que le local est souvent trop étroit et mal disposé, surtout dans les 10,119 communes qui ne sont pas encore propriétaires de leurs maisons d'école. S'il n'y a pas de différences sérieuses dans l'instruction élémentaire pour les deux sexes, il y en a dans l'éducation, et il ne faut pas oublier que quand par malheur la mère est retenue à l'atelier depuis le matin jusqu'au soir, la fille ne reçoit d'autres leçons de décence et de morale que celles de l'instituteur. Cet instituteur peut être célibataire, et s'il dépend à la rigueur des conseils municipaux d'éviter cet inconvénient, l'instituteur peut être veuf. On a pensé à introduire dans les écoles mixtes une maîtresse de couture (1). C'est bien, c'est un palliatif. On a aussi permis au conseil municipal de faire diriger l'école mixte par une institutrice quand il le jugerait à propos (2). Il était bon de le permettre, parce qu'il est quelquefois bon d'user de la permission. Cela dépend des mœurs et des habitudes locales, du nombre des élèves, et surtout de l'habileté et de la fermeté de la maîtresse qu'on a sous la main. Sur 18,147 écoles mixtes, 15,407 sont tenues par des instituteurs, et 2,740 seulement par des institutrices. Cette disproportion est indiquée par la nature des choses, et la disette d'institutrices munies de brevets la rendra longtemps inévitable. La question se résume d'un mot; une fille introduite dans une école de garçons y est bien instruite, mais elle y est mal élevée.

Plusieurs personnes voudraient supprimer à l'instant, par un article de loi ou de réglement, toutes les écoles mixtes. Nous ne saurions admettre qu'on procède ainsi en matière d'instruction. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il vaut mieux n'avoir pas d'école que d'en avoir une mauvaise. Le premier de tous les malheurs assurément, c'est de n'avoir pas d'écoles. Il ne faut jamais supprimer que ce qu'on remplace. Si l'on est en mesure de créer en un clin d'œil 18,147 écoles de filles, il faut sans perdre une minute proscrire toutes les écoles mixtes; sinon, non. Vainement soutiendrait-on que nos écoles mixtes ne font qu'entretenir le mal en le palliant, et que si on les supprimait, la nécessité urgente d'instruire

(1) Voyez l'article 48 de la loi de 1850.
(2) Règlement du 31 décembre 1853, art. 9.

les filles ferait sortir de terre des écoles. Il n'en est rien : on s'accoutume à l'ignorance ; c'est un commencement d'éducation qui montre la nécessité d'une éducation plus complète. Les 490 commissaires envoyés par M. Guizot en 1833 pour répandre partout les bienfaits de l'instruction rencontrèrent de l'indifférence ou même de l'hostilité dans tous les hameaux où il n'y avait pas d'école. Il en est de même de la presse et de la vie politique; il importe de garder précieusement ce qu'on a, même quand ce qu'on a est peu de chose; on ne recule jamais impunément. Il faut donc attendre que les législateurs se décident à ne plus faire d'économies aux dépens de la morale. Jusque-là il sera nécessaire d'améliorer les écoles mixtes et de les tolérer. C'est un premier et très grand malheur de notre organisation actuelle.

Quant à nos 13,991 écoles de filles, elles ne sont pas, tant s'en faut, dans une situation florissante. L'état ne garantit aux institutrices aucun traitement; elles vivent sur la bonne foi des communes, comme les instituteurs avant la loi de 1833. L'*Exposé de la situation de l'empire* assure qu'elles ont un revenu moyen de 665 francs 33 cent. Cela leur ferait, à peu de chose près, 1 fr. 85 c. par jour; n'en croyez rien, elles seraient riches! Pour établir cette moyenne, on a fait un total de tous les traitemens et on l'a divisé par le nombre des institutrices; mais on a compté dans le total les revenus relativement très élevés de quelques institutrices de grandes villes, et cette disproportion entre la richesse d'une minorité et le dénûment du très grand nombre a complétement faussé la moyenne. C'est ainsi que dans la *Statistique de l'industrie parisienne*, publiée en 1851 par la chambre de commerce de Paris, on lit que le salaire le moins élevé des femmes qui décorent la porcelaine est de 1 fr., et le salaire le plus élevé, de 20 francs. Seulement le salaire de 20 francs n'est touché que par une seule artiste sur 996, et presque toutes les autres sont obligées de se contenter d'un salaire inférieur à 1 fr. 50 c. (1). La statistique a de ces surprises. Si l'on faisait la moyenne du revenu des institutrices dans les petites villes et dans les campagnes en ne tenant pas compte des exceptions, il ne faudrait plus parler de revenus de 600 francs. Ce travail a été tenté; on ose à peine dire qu'on est arrivé à 100 fr. pour l'allocation municipale, et à 200 francs pour la rétribution des élèves payantes. Ce chiffre peut être contesté, parce qu'il repose sur une classification arbitraire des écoles. Laissons-le de côté. Ce qu'on ne contestera pas, c'est le fait suivant, qui est officiel. Le ministre, dans sa générosité, dans son humanité, a voulu porter à 500 fr. le salaire an-

(1) *Statistique de l'industrie à Paris.* 1851, p. 153.

nuel des institutrices les plus malheureuses; on a calculé qu'il ne fallait pas, pour y parvenir, moins de 1,600,000 fr. On peut juger par là de l'immensité du mal. La chambre a reculé devant cette dépense d'un ou deux millions : il eût été plus juste et plus habile de la doubler. 4,756 institutrices, qui sont loin d'être les plus malheureuses, ont un revenu flottant entre 400 et 340 fr., c'est-à-dire entre 1 fr. 10 c. et 0,94 c. par jour. Celles qui n'atteignent pas même le chiffre de 340 fr. sont réduites à des journées de 60 ou 75 c., qui doivent suffire à leur nourriture, à leurs vêtemens et à leur entretien. Elles ne peuvent pourtant pas mendier, étant institutrices, ni se faire inscrire au bureau de charité : comment vivent-elles? On ne peut pas s'empêcher de dire qu'en les mettant au-dessus du besoin le pays ne ferait qu'acquitter une dette sacrée.

Il ne faudrait pas qu'on vînt à ce propos nous parler d'économie. Voilà une économie bien meurtrière, qui condamne tant de pauvres femmes à souffrir de la faim. Là encore, le ministre glane où il peut, sur les services mieux dotés, quelques billets de mille francs qu'il distribue en secours; mais cette sollicitude, dont il faut louer le ministre, est-elle une excuse pour le pays? Est-ce que le pain de ces 5,000 institutrices chargerait beaucoup notre budget de 2 milliards? Qu'on y songe, il y a là une question de justice et d'humanité, non-seulement envers ces malheureuses, qui portent le grand nom d'institutrices et remplissent la grande mission de nous élever des citoyennes, mais envers les filles du peuple, à qui l'on donne des maîtresses mal préparées, incapables pour la plupart, qui souffrent de la faim à côté d'elles, et qui gagneraient à quitter leur école pour se faire servantes.

On a fait quelques efforts pour le recrutement des institutrices. On sait que nous avons pour les écoles de garçons 75 écoles normales dirigées par des laïques et contenant 3,094 élèves, 2 écoles normales dirigées par des frères et contenant 77 élèves. Il y faut ajouter quatre cours normaux dirigés par des laïques et contenant 82 élèves, 1 cours normal dirigé par les frères, 1 autre dirigé par un prêtre, réunissant à eux deux 51 élèves : en tout, pour l'enseignement des garçons, 77 écoles normales et 6 cours normaux, renfermant 3,304 élèves. Les écoles de filles sont bien loin de se recruter dans un aussi nombreux personnel d'élèves-maîtresses. Quatre écoles normales laïques renferment 198 élèves, 5 écoles congréganistes en comptent 142, en tout, pour les 9 écoles normales, 340 élèves. Il y a en outre 44 cours normaux dirigés par des sœurs et réunissant 1,125 élèves, 8 cours normaux dirigés par des institutrices laïques et réunissant 76 élèves; ce qui porte le nombre des

établissemens à 9 écoles normales et 52 cours normaux, et celui des élèves à 1,541.

Plus des deux tiers des élèves-maîtresses sont instruites dans les cours normaux, qui ne sont que des établissemens d'une importance secondaire. On doit souhaiter, on ose à peine espérer la création d'un plus grand nombre d'écoles. Il est clair qu'en matière d'enseignement un bon personnel vaut mille fois mieux que de bons règlemens, et que le plus sûr moyen d'avoir un bon personnel, c'est de le préparer dans des écoles normales; seulement il ne faut pas oublier qu'une école normale se compose de maîtresses et d'élèves. On aura des maîtresses à la rigueur en faisant de très légers sacrifices, car les institutrices, même les plus capables, ne sont pas très exigeantes; mais, pour obtenir des élèves, il faut avoir une carrière à leur offrir. Un tiers des institutrices communales gagnent, tout compris, 90 centimes par jour; ce n'est pas là, on en conviendra, un grand motif d'attraction. Pour gagner ce modeste salaire, il faut enseigner à lire et à écrire à de petits enfans tous les jours pendant six heures; c'est une occupation assez fatigante. Il n'y a pas d'espoir d'avancement, car une institutrice qui demande une meilleure école a tout juste la même chance de l'obtenir qu'une jeune fille sortant de l'école normale, et même plus elle vieillit, plus ses chances diminuent, car on s'use vite dans cette vie de privation et de labeur. Et pourquoi le conseil municipal donnerait-il la préférence à une maîtresse déjà épuisée? Sans argent ni avancement, l'institutrice a-t-elle au moins, dans sa pauvre école, la sécurité, la dignité? Pas du tout : elle dépend de tout le monde, du maire, du curé, de l'inspecteur, des parens. Le curé n'a même pas besoin de provoquer sa destitution; il n'a qu'à dire un mot pour la ruiner, ou bien encore il peut appeler des sœurs, et c'en est fait de l'école laïque. Telle est la position qu'une fille de vingt ans ira chercher dans un village où elle n'a ni parens ni amis, où peut-être elle ne trouvera personne qui puisse causer avec elle des choses auxquelles elle s'intéresse, aucune femme qui sache lire! Il est vrai qu'on lui promet une retraite, comme à l'instituteur, après trente ans de service et soixante ans d'âge. Soixante ans d'âge! le législateur n'y a pas pensé. Il ne sait pas ce que c'est que de faire l'école pendant trente ans pour dix-huit sous par jour. Et sur quoi sera-t-elle fondée, cette retraite? Sur un revenu annuel de 340 francs? Elle ne sera pas de cinq sous par jour.

Qu'arrive-t-il? C'est que les écoles normales manquent d'élèves, et que les institutrices laïques, ou du moins les institutrices capables, font absolument défaut dans les campagnes. On n'y trouve que de malheureuses femmes que la perte de leur mari et la des-

truction de leur fortune ont déclassées, qui à grand'peine ont obtenu un brevet du dernier degré, et qui achèvent de mourir en surveillant languissamment quelques élèves illettrées et maladives. La plupart des écoles rurales sont dirigées par des religieuses.

Il y a environ 40,500 religieuses en France (1). C'est tout un monde, composé des élémens les plus divers et recruté dans toutes les classes de la société. Plusieurs communautés sont riches par elles-mêmes, et ne reçoivent que des personnes bien élevées et en état de payer une forte dot. Vingt-deux maisons, appartenant à des congrégations autorisées, enseignantes ou hospitalières, se partagent une somme de 98,000 francs, inscrite annuellement au budget (2). Presque toutes les religieuses exercent une industrie pour augmenter leur revenu, et la plupart d'entre elles sont obligées de mener une vie très laborieuse. La couture, la confection des objets de lingerie, les fleurs artificielles, les dentelles, la préparation de diverses sortes de confitures et de dragées, qui ne sont guère dans certains couvens qu'un moyen de varier les occupations de la journée, deviennent pour d'autres une ressource indispensable, et ne suffisent pas toujours à donner aux recluses une modeste aisance. Les principales branches de leur industrie sont le service des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance, et l'enseignement. L'enseignement surtout est pour elles une sorte de vocation additionnelle, qui leur vient comme par surcroît avec celle de se consacrer au service de Dieu. Presque toutes les communautés, depuis les plus riches jusqu'aux plus humbles, les religieuses hospitalières, les ordres les plus rigoureusement cloîtrés, les simples associations charitables sans clôture et sans vœux solennels, ont ou un pensionnat ou une école. Quelques religieuses se tiennent, comme les frères des écoles chrétiennes, à la disposition des paroisses, et vont ouvrir école partout où on les appelle. Dans ce cas, elles ne se

(1) 23,359 religieuses vouées exclusivement à l'enseignement, 10,187 à la fois à l'enseignement et au service hospitalier, et enfin 6,845 vivant de la vie contemplative. — Recensement de 1856.

(2) En voici la nomenclature : Dames du Refuge, à Caen; Sœurs du Refuge, à La Rochelle; Sœurs de Charité, à Bourges; *idem*, à Besançon; Sœurs hospitalières de Saint-Maurice, à Chartres; Sœurs du Refuge, à Rennes; Sœurs de Charité, à Tours; Sœurs de la Miséricorde, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); Sœurs de la Doctrine chrétienne et Sœurs de Saint-Charles, à Nancy; Sœurs de Charité, à Nevers; Sœurs du Sacré-Cœur, à Beauvais; Sœurs de la Miséricorde, à Sées; Sœurs de Saint-Charles, à Lyon; cinq communautés de Paris : les Dames augustines, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, les Sœurs de Saint-Maur, les Sœurs du Refuge de Saint-Michel et les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve; Sœurs du Refuge, à Versailles; Sœurs de la Sagesse, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée); Sœurs de Saint-Alexis, à Limoges. — Deux congrégations d'hommes seulement participent à cette libéralité de l'état : ce sont les Lazaristes et les Missions étrangères.

bornent pas à l'enseignement; elles visitent les malades, entretiennent le linge, les ornemens, le menu mobilier de l'église, font un peu de pharmacie et se mettent au service du curé pour toute sorte de bonnes œuvres.

Outre le désir d'avoir une école portant en quelque sorte, par la qualité des maîtresses, enseigne de catholicisme, et dont il est le régulateur et le directeur presque souverain, le curé est naturellement charmé d'avoir des sœurs dans sa paroisse. Ce sont en beaucoup de choses d'utiles auxiliaires. Il considère d'ailleurs comme une œuvre pie de rendre service aux communautés besoigneuses, qui ont des sœurs inoccupées. Il est rare qu'une religieuse aille s'établir seule dans une paroisse; il en faut prendre deux, quelquefois trois ou davantage. Elles ont beau se contenter de peu, ce peu est encore une difficulté pour une commune pauvre. On aurait une maîtresse laïque à meilleur marché; mais une maîtresse laïque est presque introuvable pour les petites localités. A qui la demander? Aux élèves-maîtresses de l'école normale ou des cours normaux? Elles refuseraient. Supposons qu'elles acceptent, c'est en attendant mieux. On ne peut pas non plus prendre une toute jeune fille, si elle n'est pas de la commune. Au-dessus de la question de capacité, il y a les mœurs. Une fille peut se marier, une femme doit suivre la fortune de son mari. Mille raisons obligent les communes à appeler des religieuses ou à se passer d'institutrices. Même dans les communes riches, où l'on peut compter sur beaucoup d'élèves et sur une rétribution mensuelle élevée, il faut l'assentiment du curé pour donner l'école à une maîtresse laïque, car, s'il juge à propos d'appeler des religieuses et de donner un mot d'ordre, l'école communale sera désertée. Et alors que deviendra le conseil municipal? S'il s'obstine à maintenir l'institutrice qu'il a nommée, il faut qu'il établisse la gratuité absolue pour les élèves, qu'il remplace le produit des rétributions mensuelles par une allocation élevée, et peut-être avec tout cela n'arrivera-t-il qu'à payer très cher une maîtresse qui ne fera rien, et qui verra faire sous ses yeux toute la besogne par ses rivales.

La conséquence de cet état de choses est que les trois quarts des garçons sont élevés par des laïques, et plus de la moitié des filles par des religieuses (1). Or il faut se souvenir que 360,000 filles à

(1) Sur 13,766 écoles publiques de filles, il y a 7,861 écoles congréganistes et 5,905 écoles laïques. La proportion est toute différente pour les garçons. Sur 37,874 écoles publiques, 34,873 sont tenues par des laïques, et 3,001 par des religieux. Si maintenant nous comptons les écoles privées, nous trouvons qu'il n'y a dans toute la France que 3,553 écoles privées pour les garçons, savoir 3,023 laïques et 530 congréganistes,

peu près reçoivent l'instruction dans les écoles mixtes, presque toutes dirigées par des instituteurs laïques. Supprimons ces 360,000 enfans, il ne faudra plus dire que les religieuses élèvent la moitié des filles, il faudra dire qu'elles en élèvent les deux tiers. Supposons qu'en fermant aux filles les écoles mixtes, on ouvre immédiatement les 18,147 écoles de filles nécessaires pour les remplacer : il est probable, les mêmes causes agissant, que les nombres seuls seront changés, et que la proportion restera la même. Ainsi, pendant que le quart seulement des garçons recevra l'instruction dans les écoles congréganistes, les deux tiers des filles seront élevés par des religieuses.

Cela paraît assez grave. Les garçons et les filles, que nous voudrions séparer dans leur enfance, sont destinés à être réunis plus tard, et il faut les élever les uns pour les autres. Il importe assurément beaucoup au clergé d'élever les femmes, ou, ce qui revient au même, de les faire élever par des religieuses et dans des sentimens de ferveur religieuse, car si elles arrivent rarement à convertir leurs maris, ce sont elles qui donnent la première éducation à leurs enfans. Dans les pays nominalement catholiques, où l'indifférence religieuse a envahi les hommes de toutes les classes, depuis le philosophe jusqu'à l'ouvrier, tous les enfans sont baptisés et font leur première communion, tous les mariages sont bénis à l'église, on réclame les prières du clergé dans toutes les funérailles. Est-ce inconséquence des hommes? Non vraiment, c'est le triomphe de l'influence des femmes. Plus cette influence ainsi exercée semble précieuse aux chrétiens fidèles, plus elle doit déplaire à ceux qui,

tandis qu'il y a 12,826 écoles privées pour les filles, dont 5,630 sont dirigées par des religieuses.

On se trompe assez généralement sur la proportion des écoles laïques et des écoles religieuses pour les garçons. Sur 41,426 écoles, publiques et libres, de garçons, 37,896 sont dirigées par des laïques, et 3,531 par des frères. Ce n'est pas tout à fait un dixième. Les frères reprennent un peu l'avantage quand on compte le nombre des élèves au lieu de compter les écoles. Cela tient à ce que la plupart des frères, ne marchant que trois à la fois, et jamais isolément, ne peuvent être appelés dans de petites communes. En somme, les écoles de garçons, publiques ou libres, dans lesquelles sont comprises les écoles mixtes, renferment 1,785,420 garçons et 361,087 filles, soit une population de 2,146,507 élèves. 428,008 garçons reçoivent l'instruction dans les écoles congréganistes. C'est un peu moins du tiers; mais, comme les pensionnats supérieurs de filles sont classés dans l'enseignement primaire, il y a lieu de tenir compte ici de 180,000 garçons élevés dans les lycées, les colléges, les petits séminaires, les institutions diverses, et dont 120,000 au moins sont élevés par des laïques. Cela fait à peu près, pour les laïques, les trois quarts des garçons. Au contraire, sur les 1,669,213 filles qui fréquentent les écoles de filles, il y en a 609,247, c'est-à d re un peu plus du tiers dans les écoles laïques, et 1,059,966 dans les écoles congréganistes.

n'ayant pas la même foi, redoutent comme une cause de perturbation pour la famille la différence profonde des doctrines du mari et des croyances de la femme.

Il est vrai que l'éducation religieuse est donnée aussi dans les écoles laïques. La loi en fait même un devoir à tous les instituteurs, et particulièrement aux instituteurs publics; mais qu'est-ce que la loi? C'est l'expression de la volonté commune. La loi est stable jusqu'au moment où on la remplace; la volonté commune est mobile comme l'onde ou comme la nature humaine. S'ensuit-il un désaccord, au moins momentané, entre la légalité et les mœurs? Oui et non. Le désaccord existe; il est plus apparent que réel, car il n'y a de loi obéie que celle qui est voulue. Ainsi par exemple la loi ordonne d'enseigner la religion. Soit, on l'enseigne, voilà la loi satisfaite; mais comment? C'est ici que les mœurs prennent leur revanche. Partie des maîtres ne croient pas; parmi ceux qui croient, beaucoup ne comprennent pas. Ils n'enseignent que des lèvres, peine perdue : la foi seule peut engendrer la foi; c'est un privilége éternellement refusé au scepticisme. Ce n'est rien encore. La loi, dans un pays de liberté religieuse, ne peut préférer aucune religion; elle est obligée de s'en rapporter aux familles. Tout est permis en effet aux pères de famille, excepté l'athéisme. Ils ont le droit de choisir entre toutes les religions, à la seule condition d'en avoir une. Il peut donc arriver et il arrive qu'on enseigne deux cultes différens dans la même école. Ce n'est pas certes le même maître, et ce n'est pas non plus le même auditoire; cependant chaque enfant sait bien qu'à côté de lui on enseigne une doctrine différente, et une doctrine d'autorité, car, si c'était une doctrine de démonstration, il n'y aurait que demi-mal, ou plutôt il n'y aurait pas de mal du tout, le propre de la liberté étant de discuter, comme le propre de l'autorité est d'imposer. Chacun aurait ses raisons, qui lui paraîtraient démonstratives; mais non, il s'agit tout simplement de la parole de Dieu : c'est au nom de Dieu, de la société et de la famille qu'on enseigne à la fois deux religions qui s'excluent. Pour comprendre que cette contradiction dans les conséquences d'un même principe condamne le principe lui-même, est-il nécessaire d'avoir l'esprit très formé? Point, cette logique est de tous les âges. Quelle différence de cette école éclectique avec le couvent, où tout est autorité, où l'autorité conclut toujours de la même façon, où tout parle, jusqu'aux murailles, jusqu'à l'habit porté par le maître et aux vœux mêmes qu'il a faits, qui sont éternels, et qui semblent mêler un reflet d'éternité à tout ce qu'il fait et à tout ce qu'il dit! Ou l'éducation n'est rien, ou les âmes ne sortent

pas du couvent et de l'école mondaine avec la même empreinte. Cette femme qu'une religieuse a formée et cet homme nourri des doctrines de tolérance, peut-être d'indifférence, mariés ensemble, sont un vivant anachronisme. La femme est du XVIIe siècle, et l'homme de la fin du XVIIIe. Admettons qu'ils vivent en bonne intelligence, elle le croyant damné, lui la jugeant fanatique. Qu'arrivera-t-il quand à leur tour ils enseigneront? Et ils enseigneront : être père, être mère, c'est enseigner. La mère répétera sa doctrine, puisée au couvent; le père, par prudence, se taira. Se taira-t-il? Si même il prend cela sur lui, son silence sera commenté par ses actes. Et que pensera l'enfant de cette contradiction, aussitôt qu'il pensera? Il condamnera l'un ou l'autre, peut-être l'un et l'autre. Plus il aura l'esprit puissant, plus vite il perdra le respect.

Une modification semble en ce moment se faire dans les mœurs. Au sortir de la restauration, qui avait voulu forcer tout le monde à être catholique, on ne rêvait que tolérance. Si le clergé était tolérant, c'est-à-dire s'il donnait ses bénédictions à tous les mariés et à tous les morts sans acception de doctrines, on lui en faisait un titre d'éloges. De même, quand un philosophe évitait les sujets de controverse avec l'église, Dieu sait au prix de quelles concessions; quand il distinguait avec subtilité les questions religieuses et les questions philosophiques, quand il prenait grand soin de ne pas empiéter sur le domaine théologique, non par peur assurément, mais par esprit de méthode, rigueur scientifique, amour éclairé de la paix, on applaudissait à cette prudence. Le grand point était de ne pas provoquer de scandale et de faire vivre la religion et la philosophie côte à côte, sans se confondre, mais sans se quereller, en feignant de part et d'autre d'oublier leurs dissentimens. C'était l'ère du pouvoir temporel, des concordats, des religions de la majorité qui ne sont plus des religions d'état, des universités bien pensantes, quoique laïques; en un mot, c'était l'ère de l'indifférence.

La chose en soi n'est pas bonne; elle ressemble de trop près à l'hypocrisie. Le résultat le plus clair, c'est d'opérer la paix par la suppression des croyances; *ubi solitudinem fecerunt*... Aujourd'hui l'opinion n'est plus aux compromis. Elle veut qu'on se prononce entre la foi et l'incrédulité, entre une foi et une autre. Au lieu de crier contre le clergé qui repousse le mort, elle crie contre le mort qui veut finir son rôle terrestre par un mensonge. Elle ne tourne pas au fanatisme, car elle ne demande ni oppression, ni exclusion; mais si elle accorde à tout le monde le droit de penser librement, elle impose à chacun le devoir de professer hautement sa doctrine. Bref, elle veut mettre la tolérance par respect à la place de la tolé-

rance par indifférence. Ce changement, de plus en plus marqué, est de bon augure, et semble annoncer une renaissance morale. La révolution est déjà faite dans tous les esprits qui pensent; elle ne l'est pas dans les habitudes, parce qu'il y a désaccord entre l'opinion des hommes et celle des femmes. C'est là peut-être une question de quelque intérêt. On passe à côté d'elle sans y regarder, un peu parce qu'il y a du péril à s'en occuper, un peu aussi parce que nous avons vraiment de plus grandes affaires que d'obéir à la logique, de bien élever nos enfans et de sauver le principe sacré de l'autorité paternelle.

Indiquerons-nous du doigt le remède, comme nous avons indiqué le mal? Le remède! c'est un grand mot avec lequel on refoule toutes les plaintes. Si vous signalez une misère, au lieu d'y compatir sérieusement et de chercher à la diminuer ou à la guérir, on vous crie de toutes parts : Le remède! le remède! Et si vous avouez que vous n'en avez pas, ou même que vous n'avez pas une foi entière, absolue, dans l'efficacité de celui que vous proposez, on vous reproche d'avoir parlé. Il fallait vous taire, il fallait nous laisser dans notre ignorance, dans notre sécurité. Voilà, il faut l'avouer, un sentiment peu philosophique. Ce n'est pas ainsi que pensait Socrate quand il disait que le commencement de la science était de savoir qu'on ne savait rien. Pour nous, nous soutenons d'abord qu'indiquer le mal, c'est commencer à le guérir. Il vaut mieux avouer et même étaler ses ruines que de les plâtrer et de dire : « Admirez ma solidité. » Et quant aux remèdes, il y en a aussi qu'on peut signaler dès à présent, pourvu qu'on se rappelle que les sciences sociales diffèrent de la géométrie, et que les conclusions philosophiques ne se démontrent pas avec la même rigueur que les conclusions mathématiques. C'est la gloire de la philosophie, car c'est la preuve qu'elle a pour matière la liberté humaine, qu'il est impossible de soumettre aux règles du calcul. — Voici donc les remèdes, car il y en a deux. Il faut demander l'un à la loi et l'autre à la science. Demandons à la loi, en matière philosophique et religieuse, de ne pas intervenir, de ne créer d'entraves pour rien, ni de priviléges pour personne. Demandons à la science d'opposer la foi à la foi, c'est-à-dire une force à une force, et non pas l'indifférence à la foi, c'est-à-dire une faiblesse à une force. Il semble à des esprits sans portée que l'indifférence et la foi vivront bien ensemble, parce que l'une exige et que l'autre cède; mais céder à une croyance sans l'accepter, c'est ne pas être. La paix entre deux âmes est possible quand elle est fondée sur l'identité de foi, elle est encore possible quand elle est fondée sur le respect

réciproque d'une foi diverse et sincère; mais appeler paix cette absence de lutte qui naît de l'indifférence, c'est confondre la paix avec la défaite et la vie avec le néant. Paix dans le monde par la liberté! paix dans les âmes par la foi, même diverse, et par le respect!

Passer de l'éducation religieuse à l'A B C, c'est descendre, et pourtant il faut bien rechercher aussi ce que vaut l'éducation des couvens au point de vue littéraire et grammatical. Il est bien connu que plusieurs grandes et riches communautés tiennent de beaux pensionnats, bien pourvus d'excellentes maîtresses de toute sorte, où l'on enseigne les arts d'agrément comme dans le monde, et qui ont tout ce qu'il faut pour faire des élèves distinguées et surtout brillantes. Nous ne parlons ici que des petites écoles et des filles du peuple, et par conséquent de ces couvens sans propriété au soleil, sans riches dots, qui se recrutent dans les petites villes et dans les campagnes, où il entre plus de paysannes que de demoiselles, et où l'on vit en paysannes, en ouvrières, en servantes courageuses et infatigables des malades et des pauvres. Quand ce sont des ordres illustres et répandus dans le monde entier, comme l'ordre de Saint-Vincent de Paul, il y entre quelquefois des personnes élevées dans le luxe, et qui ont reçu une éducation brillante; mais le sacrifice est alors bien plus grand, et ce sont là des exemples très rares, de véritables exceptions. Quant à ces petites associations qui franchissent à peine les limites d'un département, on peut bien, sans manquer au respect qui leur est dû et sans méconnaître les services importans qu'elles peuvent rendre, avouer que la très grande majorité des filles dont elles se composent, très recommandables par leurs vertus et par leur énergie, ont tout juste autant de connaissances qu'il en faut pour suivre les prières de la messe dans leurs *paroissiens* et tenir tant bien que mal les comptes de la maison. Cependant ces braves sœurs ont à peine prononcé leurs vœux, qui pour beaucoup de communautés sont des vœux annuels, qu'elles sont à la disposition de leurs supérieures pour être gardes-malades ou maîtresses d'école, et la supérieure elle-même a souvent ses raisons pour n'être pas très difficile dans le choix de ces dernières. A Paris même, on ne trouve pas toujours, pour faire la classe dans les ouvroirs, des sœurs bien profondément versées dans les mystères de l'orthographe; on peut juger par là de ce qu'il en est à deux cents lieues d'ici dans le fond d'un village. Eh! sans doute, il ne s'agit guère pour ces pauvres filles de campagne que d'apprendre à lire et à écrire couramment, avec les deux premières règles d'arithmétique, et les quatre pour une éducation très soignée; mais

l'art d'enseigner même les plus petites choses est un grand art, très difficile, qui s'acquiert très lentement, que tout le monde n'est pas à même d'acquérir, et qui suppose dans la maîtresse de bien autres connaissances que celles qu'elle est chargée de transmettre. S'il n'était question que d'enseigner tout juste ce qu'on sait, nous n'aurions besoin ni de cours normaux, ni d'écoles normales. Nous n'aurions pas besoin non plus de commissions d'examen pour les institutrices, car enfin, s'il suffit de savoir lire et écrire, on ne voit pas qu'il soit très nécessaire d'assembler cinq personnes en cérémonie pour s'assurer de ce qui en est; tout le village saurait à quoi s'en tenir au bout de huit jours sur une institutrice qui tiendrait son livre à l'envers pendant les offices. Or il faut bien le dire, ce n'est pas sans motif que la loi actuelle dispense les religieuses de subir les examens et de produire un diplôme (1); la lettre d'obédience leur suffit, c'est-à-dire leur habit, car au fond la lettre d'obédience n'est que cela : c'est l'ordre donné à une religieuse par sa supérieure d'aller tenir une école. Certaines maisons religieuses ont joui de cette exemption sous la restauration; on la leur conférait dans l'ordonnance même qui les autorisait comme congrégations religieuses ou comme associations charitables. Toutes ne l'obtenaient pas; on pouvait donc croire que le ministre ne l'accordait qu'aux plus capables, et cela ressemblait quelque peu à une garantie. En 1828, il fut déclaré que le recteur délivrerait un brevet à tout membre d'association enseignante autorisée sur le vu de la lettre d'obédience, sans examen : exemption redoutable, car, dès qu'on réfléchit, on s'en demande le motif. On l'abolit en 1833, on soumit tout le monde au droit commun, et en vérité cette règle paraît d'une justice élémentaire : ou personne, ou tout le monde. Si l'on disait : Les prêtres, les élèves des écoles spéciales déclarés admissibles dans les services publics sont dispensés de l'examen, à la bonne heure, cela se comprendrait, parce qu'un prêtre est censé en savoir plus long qu'un instituteur de village; mais une simple religieuse? On ne passe pas d'examen avant de prononcer ses vœux dans un couvent. Pourquoi, si l'on se sent capable, se refuser aux examens? Est-ce par orgueil? Elles n'y pensent guère. Par modestie? Mais les examens des filles se font à huis clos et seulement en présence des concurrentes (2). Il est assez difficile de déterminer exactement la

(1) Loi du 15 mars 1850, art. 49. « Les lettres d'obédience tiendront lieu de brevet de capacité aux institutrices appartenant à des congrégations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par l'état. »

(2) Loi du 15 mars, art. 49, § 2. « L'examen des institutrices n'aura pas lieu publiquement. »

capacité des religieuses tenant école, car les rapports des inspecteurs ne sont pas livrés à la publicité; cependant il est assez connu que beaucoup de leurs écoles sont très faibles et ressemblent plutôt à un gardiennage, à un ouvroir qu'à une école. En droit, il n'y a pas de plus forte présomption d'incapacité que l'importance qu'on a mise pour les religieuses à les dispenser de l'examen. Et ce qui achève la démonstration, c'est qu'un certain nombre d'entre elles passent l'examen et ont un brevet. Pourquoi le passent-elles? Parce qu'elles se sentent capables. Pourquoi les autres ne le passent-elles pas, puisqu'il est évident par cet exemple que rien ne s'y oppose dans les convenances de leur état? Parce qu'elles se sentent incapables. 766 sœurs sont pourvues du brevet de capacité; 12,335 n'ont que des lettres d'obédience. Notons aussi que dans les derniers comptes-rendus 9,852 écoles de filles sont notées comme passables, médiocres ou mauvaises.

Il y aurait donc urgence à revenir aux termes de la loi de 1833 et à demander le brevet de capacité à toutes les personnes qui se livrent à l'enseignement, à moins qu'on ne préfère prendre une mesure plus radicale et le supprimer absolument pour tout le monde; mais nous sommes bien loin en France de songer à ce dernier parti: il s'en faut bien que la liberté absolue du travail soit dans nos mœurs. Pour ce qui concerne en particulier l'enseignement, loin de songer à supprimer les examens, nous n'en sommes encore qu'à constituer des jurys impartiaux. Il faut avouer d'ailleurs, en le déplorant, que la France est bien ignorante et qu'on aurait grand'peine à trouver dans le fond des campagnes des parens capables d'apprécier la capacité des maîtres. Bornons-nous donc à demander la règle uniforme, le droit commun. C'est en toutes choses un terrain solide. On a le bon sens pour soi, et avec un peu de patience et de persévérance on ne peut manquer de réussir.

Il n'y a point parmi nous de passion plus vivace que la haine de l'influence cléricale. On la retrouve partout, dans les esprits les moins cultivés et dans un monde très supérieur. A certains momens d'affaissement général, où la politique désarme, où chacun ne songe plus qu'à faire des affaires, on se réveille encore dès qu'il s'agit du clergé et de l'église. Ce n'est peut-être pas par excès de philosophie. Le grand nombre connaît mal ce qu'il condamne et donne de pauvres raisons pour expliquer son incrédulité ou sa colère. Le fond est plutôt un dissentiment politique qu'une querelle religieuse. C'est le souvenir de ce clergé riche, privilégié, puissant, qui, en 1762, d'après les calculs de l'abbé Expilly, comptait 406,482 personnes engagées par des vœux religieux, et n'avait pas moins de 120 mil-

lions de revenus, et qui, dans les premiers jours de la révolution, se croyait dépouillé quand on lui donnait, pour tenir la place de ses biens, un budget de 134 millions (1). La restauration, comme on sait, n'avait pas pris les mesures les plus efficaces pour effacer ces souvenirs, et aujourd'hui même nous voyons que le moindre incident les ravive. Plus d'un citoyen, se croyant fort bon libéral, n'hésiterait pas à proscrire la religion, s'il en était le maître, comme l'ont fait les libéraux de 1793, et parmi ceux qui entendent la liberté d'une manière moins dictatoriale, beaucoup voudraient au moins exclure le clergé et les congrégations de l'enseignement. Cela ne ferait pas le compte des vrais libéraux, défenseurs naturels de la liberté de conscience, de la liberté d'association et de la liberté d'enseignement; mais, s'il ne faut pas d'exception contre le clergé, il n'en faut pas non plus pour lui. Il se compromet en acceptant un véritable privilége. Il compromet ses écoles, bien plus, il compromet jusqu'à la liberté elle-même. Il est cependant bien visible que la protection de l'autorité, qui a fait pendant longtemps la force de la religion, est devenue pour elle, par le progrès des idées, une cause de faiblesse. La seule égide des églises, leur égide inviolable, est désormais le principe de la liberté de conscience, qui implique l'égalité absolue devant la loi.

On s'est demandé si l'on pouvait exiger des religieuses le brevet de capacité sans diminuer immédiatement le nombre des écoles de filles. Il est certain que si les 12,335 religieuses qui n'ont que des lettres d'obédience étaient réduites à se retirer devant le règlement qui les soumettrait à la loi commune de l'examen, on ne trouverait pas d'institutrices laïques pour les remplacer dans les conditions actuelles; mais peut-on rien dire de plus fort contre ces douze mille écoles? Sait-on ce que c'est que ce certificat de capacité qu'on n'ose pas exiger des religieuses? Qu'on prenne la loi de 1850. L'article 46 décide expressément que « l'examen ne portera que sur les matières comprises dans la première partie de l'article 23. » Voici cette première partie de l'article 23 : « l'enseignement primaire comprend l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les élémens de la langue française, le calcul et le système légal des poids et mesures. » C'est là tout, absolument tout. On se demande ce qui dans

(1) M. Charles Jourdain (*le Budget des cultes en France depuis le concordat de 1801 jusqu'à nos jours*, Paris 1859) estime à 70 millions le revenu net des possessions territoriales du clergé au moment de la révolution, et à 80 millions le produit de la dîme : total 150 millions. — Page 2. Ce sont les chiffres présentés par l'évêque d'Autun dans la séance du 10 octobre 1789. En 1790, dans son rapport au comité des finances, Chasset évalue à 200 millions les revenus des biens du clergé.

cette liste effraie les religieuses. Qu'on veuille bien dire clairement ce qui leur manque. Est-ce l'instruction morale et religieuse? Ne savent-elles pas lire couramment? ne savent-elles pas écrire? Les élémens de la langue française, qu'on ne s'y trompe pas, c'est l'orthographe, pas autre chose. Le calcul, ce sont les quatre règles; encore les commissions d'examen sont-elles assez faciles au sujet de la division. Mais en vérité, supposons que ces femmes qui tiennent des écoles ne sachent pas faire une division et ne connaissent pas le système légal des poids et mesures, combien leur faudra-t-il de temps pour acquérir ces deux sciences difficiles? Il faut pour cela un mois à un enfant de huit à neuf ans, de capacité ordinaire. Les 12,000 religieuses qui ne reculent pas devant la pensée de diriger une école vont se retirer, dit-on, devant la nécessité d'apprendre à faire une division! Et c'est pour les protéger contre une exigence si extraordinaire qu'on fait une loi d'exception en leur faveur! Et quand une telle déclaration est faite solennellement par les plus ardens défenseurs des écoles congréganistes, on dira que nous avons en France un enseignement primaire des filles sérieusement organisé!

Résumons la situation en quelques mots pour ôter tout prétexte aux illusions.

Il y a infiniment trop peu d'écoles publiques ouvertes aux filles, puisqu'elles en ont beaucoup moins que les garçons, et que les garçons n'en ont pas assez. Parmi les écoles ouvertes aux filles, nous sommes obligés de compter les 18,147 écoles mixtes, qui font beaucoup plus de la moitié du nombre total; 9,852 écoles de filles sont passables, médiocres ou mauvaises; 13,101 sont tenues par des religieuses, et dans ce grand nombre d'écoles congréganistes on ne compte que 766 maîtresses munies d'un brevet. M. Michel Chevalier, dans son rapport sur la dernière exposition universelle, s'exprime ainsi : « J'ose affirmer que dans nos campagnes, parmi la population mâle, entre trente et soixante ans, il n'y a pas une personne sur dix qui ouvre de temps en temps un livre pour y apprendre quelque chose. Parmi les femmes, il faudrait dire une sur vingt (1). » Cette phrase a été écrite en 1862. M. Michel Chevalier parle des personnes de trente à quarante ans. Il est heureusement certain que le nombre des illettrés diminue chaque année, et que la disproportion entre les hommes et les femmes diminue également; mais cette diminution est d'une lenteur désolante. La statistique des mariages pour 1861 donne les résultats suivans, dont l'optimisme le plus imperturbable ne saurait se contenter : sur

(1) M. Michel Chevalier, *Progrès de l'industrie moderne*, 1862.

100 mariés, le nombre des hommes qui n'ont pu signer est de 29,27, le nombre des femmes de 44,16. Les chiffres sont encore plus douloureux et la disproportion entre les sexes plus marquée, si l'on ne tient compte que de la campagne. Alors sur 100 mariés il faut compter, en hommes, 32,94 complétement illettrés, près du tiers; en femmes, 48,09, près de la moitié. Encore doit-on se souvenir que beaucoup de personnes qui ne savent ni lire ni écrire apprennent à tracer leur nom, et qu'un très grand nombre d'autres, capables à la rigueur d'épeler un mot ou d'écrire péniblement une ligne, sont tout à fait hors d'état de lire couramment pour s'instruire ou pour s'amuser. Voilà les faits, et on ne les changera pas tant qu'on ne prendra pas les mesures nécessaires pour avoir partout des institutrices capables. On cherche des carrières pour les femmes : la carrière d'institutrice est celle qui leur convient le mieux; la nature les y a pour ainsi dire destinées. Elles sont institutrices parce qu'elles sont mères. Pourquoi condamner les parens de 360,000 filles à les faire élever par des hommes et côte à côte avec des garçons? Ce n'est pas là de l'éducation. Pourquoi tolérer en faveur des congrégations religieuses une exception qui fait peser sur 12,000 écoles une présomption d'incapacité? Ce n'est pas là de l'instruction. Pourquoi plus d'écoles de garçons que d'écoles de filles? Ce n'est pas là de l'équité. Pourquoi un budget de plusieurs millions pour les instituteurs et de quelques centaines de mille francs pour les institutrices? Pourquoi des institutrices à 0,90 centimes par jour? Ce n'est pas là de l'humanité. Revenons-nous, en plein XIXe siècle, à l'ancienne théorie de l'infériorité des femmes? Ont-elles moins de droit que nous ou moins de capacité? La société a-t-elle un moindre intérêt à les instruire? Il est vrai que les femmes de la bourgeoisie ne sont pas destinées à gagner de l'argent; mais les femmes du peuple ne sont-elles pas, comme leurs maris, des ouvrières? Et puisqu'elles ont moins de force corporelle, n'est-il pas de toute justice de leur donner au moins les avantages d'une éducation égale? Même pour les femmes placées dans des conditions meilleures, et dispensées du travail mercenaire, la vie est-elle oisive? Est-il bon, est-il possible qu'elle le soit? Tandis que le mari est chargé du gain et de la recette, ne faut-il pas que la femme préside à la dépense? Est-ce là une fonction qui n'ait pas, comme l'autre, son utilité, ou qui puisse sans grand dommage pour les familles et pour la société se passer de noviciat? L'éducation d'ailleurs n'est pas seulement une affaire. Avant tout, ce que l'on doit vouloir faire par l'éducation, c'est un homme ou une femme, c'est-à-dire une créature raisonnable, soumise au devoir, amante de la vérité,

se servant de ses facultés pour se perfectionner soi-même et pour faire du bien aux autres. C'est là notre première carrière à tous, celle que la Providence impose généralement aux hommes et aux femmes, leur créant ainsi, par l'égalité de la destinée, des droits égaux à une bonne et solide éducation.

Le plus grand besoin de la société en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, est de fortifier les mœurs, et le moyen le plus efficace d'y parvenir est de donner une bonne éducation aux femmes, pour que le mari puisse aimer son intérieur, et que l'enfant trouve auprès de sa mère, avec les soins du corps, la nourriture de l'âme. En bonne logique, on devrait pourvoir d'abord aux nécessités de l'instruction primaire; on ne réglerait qu'ensuite le reste du budget. Il faut bien comprendre qu'il s'agit pour le pays de grands sacrifices d'argent. Ce serait une faute de le dissimuler, parce que c'est une honte d'en avoir peur. On n'économise pas sur les besoins intellectuels du peuple (1); on n'économise pas sur la morale. Quelques centaines de mille francs votés par pudeur ou épargnés par industrie ne sont qu'une aumône avec tous les inconvéniens de l'aumône. Par de pareils moyens, on soulage quelques misères, on ne transforme pas une situation. Il est plus que temps de prendre un grand parti. L'enseignement primaire des filles n'est pas à améliorer, il est à créer.

JULES SIMON.

(1) Les dépenses de la guerre représentent les 275 millièmes du budget total, et les dépenses de l'enseignement n'en représentent que les 11 millièmes.

PYTHAGORE

SA DOCTRINE ET SON HISTOIRE

D'APRÈS LA CRITIQUE ALLEMANDE

I. *Mathematische Beiträge zum Culturleben der Völker*, von Dr Moritz Cantor, Halle 1863. — II. *Geschichte der abendländischen Philosophie*, von Eduard Röth, Manheim 1855.

Ceux qui, nés au milieu de la civilisation moderne, se figureraient que l'humanité a toujours été en possession de toutes les idées qui sont les instrumens de cette civilisation sont dans une complète erreur : les idées, comme les peuples et les races, ont eu leur histoire, leurs éclipses, leur développement. Que d'élémens complexes entrent dans ce que l'on nomme vaguement la civilisation ! A côté de cette histoire toute d'apparat, faite de coups de théâtre, de catastrophes, remplie par les listes des dynasties, par les dates des batailles, l'érudition moderne étudie la formation lente et obscure des doctrines philosophiques, religieuses et scientifiques, qui sont en quelque sorte l'âme de l'humanité. Les investigations de la critique donnent ainsi à l'histoire son sens véritable, elles expliquent la grandeur et la décadence des nations, elles assignent aux races leur rôle particulier, elles éclairent d'une lumière toute nouvelle ce grand drame dont nous sommes les acteurs et les témoins. Où la critique n'a-t-elle pas porté son flambeau? Dans la théologie, dans l'étude des langues et des grammaires, dans l'ethnographie, dans la géographie, dans l'art. Même quand elle s'enferme sur le ter-

rain le plus circonscrit et en apparence le plus ingrat, elle réussit, par sa patience et son adresse, à en tirer les fruits les plus précieux. Qui pourrait croire, au premier abord, que l'histoire des mathématiques par exemple fournit des documens très précieux pour l'histoire générale des civilisations ? A ceux qui voudraient s'en assurer, je n'aurais qu'à offrir un volume récent écrit sur les origines des sciences exactes par M. Maurice Cantor, un jeune professeur de l'université de Heidelberg. Pour ma part, je ne me suis point laissé arrêter par le titre un peu effrayant de son livre : *Contributions mathématiques à l'histoire de la culture des peuples.* J'ai été étonné de trouver dans l'ouvrage de M. Cantor tant de considérations pleines d'intérêt mêlées à des recherches en apparence si arides; je ne soupçonnais guère, avant de l'avoir lu, jusqu'à quel point l'histoire des mathémathiques peut servir à éclairer l'histoire proprement dite. Dans ce champ si étroit, on se figure aisément qu'il n'y a rien ou presque rien à glaner : un peu de réflexion fait pourtant comprendre que rien ne touche d'aussi près que la science mathématique à la vie intime, aux mœurs, aux traditions, à tout ce qui constitue la civilisation d'un peuple. Non-seulement l'arithmétique règle les habitudes du commerce, les relations du capital et du travail, la routine des échanges, elle a encore une fonction plus haute, elle marque dans une race ce qu'on pourrait appeler le niveau du génie spéculatif; ses signes, ses symboles, ses opérations, tantôt opposent à l'abstraction des obstacles insurmontables, tantôt lui ouvrent des espaces presque sans limites. La science des nombres fournit à toutes les autres sciences les mesures sans lesquelles leur progrès est impossible; elle contribue ainsi à en provoquer ou à en retarder indéfiniment le développement, selon qu'elle est elle-même fondée sur des conceptions plus ou moins philosophiques.

Si l'on réfléchit au rôle de la géométrie, on comprendra aisément qu'il est tout autre que celui de l'arithmétique : le nombre est une abstraction, la forme parle aux sens et aux regards. Aussi n'est-il pas étonnant que le génie algébrique et le génie géométrique soient tout différens et même en un sens contradictoires : ces deux branches des sciences positives ont eu des développemens historiques presque indépendans au début. L'arithmétique scientifique, M. Cantor le démontre, est sortie de l'Asie, elle a eu son berceau dans 'antique Babylonie et dans la Chine : la géométrie, science tout esthétique et extérieure, a d'abord fleuri dans l'Égypte et dans la Grèce. Enfin c'est du mariage du génie asiatique et du génie grec qu'est sortie toute la science des anciens, et cet heureux croisement a été l'œuvre d'un seul homme, de Pythagore.

On s'étonnera peut-être que l'on ose assigner à un individu isolé

une si grande mission; mais plus nous remontons vers les âges de la barbarie et de l'ignorance, plus les individualités qui font saillie sur ce fond ténébreux sont élevées et lumineuses. Dans une civilisation déjà raffinée, l'œuvre du progrès devient un travail commun et solidaire; quelques noms sortent encore de la foule, mais toujours on voit les grands hommes entourés d'une pléiade pressée d'auxiliaires, de précurseurs, de continuateurs, qui les supportent en quelque façon, et qui méritent aussi leur part de gloire. D'ailleurs, quand la science a fondé ses méthodes, trouvé ses instrumens, établi ses lois principales, le génie lui-même ne trouve plus que des bribes, les découvertes nouvelles ne sont plus de véritables révolutions; on ne crée plus, on embellit, on achève, on améliore.

Dans l'antiquité au contraire, le génie reste une puissance solitaire : il est pareil à ces cimes qui sortent de la plaine et qui ne sont soutenues par aucun contre-fort de montagnes et de collines. L'œuvre d'un Aristote, d'un Pline, d'un Pythagore, a quelque chose de colossal : ces hommes ont été plus que des hommes, ils ont été des forces vivantes et hors de mesure avec nous, ils ont jeté la civilisation dans des sillons nouveaux, ils peuvent servir de limites entre le temps qui les a précédés et le temps qui les a suivis. Pythagore, dont je veux surtout parler, aurait été mis au rang des dieux, s'il fût venu quelques siècles plus tôt. Sa vie est promptement devenue une légende, on a raconté ses miracles; la nature n'avait, pensaient ses disciples les plus fervens, rien à lui refuser : les ruisseaux prenaient une voix pour lui parler, la fureur des bêtes sauvages se calmait à son approche. Il a été vu dans plusieurs endroits à la fois; l'imagination souple et gracieuse des Grecs pouvait-elle ne pas semer ses fleurs légères sur les pas de ce sage, qui possédait les secrets de l'Orient et de l'Occident, qui avait vu les plus lointains pays, et qui, après les mystérieuses leçons de l'école, ne dédaignait pas de parler avec une douce éloquence aux femmes et aux adolescens? La critique sépare l'histoire véritable de la légende, et reste encore, quand elle a soufflé presque à regret sur tant de mensonges innocens, en face d'une des individualités les plus surprenantes. L'œuvre de Pythagore est de celles dont l'humanité ne devra jamais perdre le souvenir, et il est heureux que les traditions de l'enseignement familiarisent les plus humbles écoliers avec ce nom. Celui qui sut marier le génie grec au génie asiatique a joué dans l'histoire des sciences un rôle égal à celui d'Homère dans la poésie.

La biographie de Pythagore est d'ailleurs l'une des plus attachantes qu'offre l'histoire des grands initiateurs du progrès scienti-

fique. Sa vie a cela de particulier qu'elle donne le secret et comme la clé de sa doctrine; aussi mérite-t-elle d'être connue dans tous ses détails. Ce ne sont pas certes les biographes qui lui ont manqué; mais ce qu'ils ont raconté de lui, après avoir longtemps inspiré créance, a semblé plus tard si extraordinaire qu'une critique hâtive, réagissant contre une crédulité trop confiante, a tout rejeté à la fois. La légende avait chargé de tant de fables cette vie étrange que l'on ne s'est point donné la peine de séparer la trame solide des faits des ornemens dont elle avait été surchargée. Aujourd'hui on croit assez généralement que la vie de Pythagore ne saurait être écrite, et qu'on a tout dit quand on a rappelé que le philosophe grec est né à Samos et est mort dans l'Italie méridionale. Sur quoi se fonde cette incrédulité? et n'y a-t-il donc aucun document qui puisse servir à reconstruire la biographie de Pythagore? Assurément nous ne sommes plus aujourd'hui disposés à donner aux biographes les plus célèbres de Pythagore les noms pompeux qui les ont si longtemps glorifiés : Porphyre n'est plus pour nous « le divin, » ni Jamblique « le merveilleux; » la critique moderne considère ces représentans de l'école néo-platonicienne comme des esprits médiocres et de simples compilateurs; mais, en acceptant cette appréciation, un Allemand, M. Röth, qui a été enlevé prématurément à la science, a fait remarquer que ces deux écrivains, fidèles à leur rôle ordinaire, ont emprunté tous les détails relatifs à Pythagore à deux disciples d'Aristote, Aristogène et Dicéarque, considérés par Cicéron et par toute l'antiquité comme des autorités de premier ordre. Les témoignages de seconde main de Porphyre et de Jamblique ont donc, d'après M. Röth, une valeur réelle, que la critique aurait grand tort de rabaisser. L'ouvrage trop peu connu de M. Röth mérite tous les éloges que lui accorde M. Cantor, qui, adoptant le même point de vue, s'est encore efforcé de corroborer les témoignages de Porphyre et de Jamblique par ceux de Nicomaque, de Théon de Smyrne et de Proclus. Il nous manque malheureusement les œuvres de Théophraste de Lesbos, un contemporain de Dicéarque, dont Diogène Laërce a seulement transmis les titres, ainsi que les ouvrages d'Eudème de Rhodes.

La réaction en faveur de Jamblique et de Porphyre a, en ce qui concerne Pythagore, des conséquences que l'antiquité n'aurait pu prévoir : l'on avait cru longtemps sur leur foi que le célèbre philosophe avait été à Babylone, puis on cessa de le croire; mais jamais on ne connut exactement l'importance des idées et des doctrines scientifiques que Pythagore avait recueillies en Asie. La fierté grecque ne voulut jamais reconnaître une dette envers les « barbares; » elle ne soupçonnait même pas qu'elle pût devoir quelque chose à

ces nations que ses armes avaient tant de fois défiées, et qu'elles finirent par soumettre. Pythagore ne révéla peut-être à personne, même à ses disciples favoris, tout ce qu'il avait appris pendant sa longue captivité à Babylone. Le mystère était une partie de sa force et de son prestige. Il instruisit la Grèce sans l'humilier, il l'enrichit sans lui dire où il avait pris tous ses trésors; mais, après plus de deux mille ans, la critique moderne est en mesure de percer quelques-uns des secrets dont s'entourait l'enseignement pythagoricien, et d'accomplir un acte de justice tardive en montrant ce que durent à l'Asie la civilisation grecque et plus tard la civilisation romaine.

Mnésarche, le père de Pythagore, était né à Lemnos, mais il s'était établi dans l'île de Samos, alors soumise à l'autorité de Polycrate l'ancien. Il se livrait au commerce du blé et visitait fréquemment les îles grecques et les villes du littoral de la Méditerranée. C'est dans un de ces voyages que naquit Pythagore, à Tyr, en 569 avant notre ère. Pendant son enfance, il fit plusieurs voyages avec son père et visita notamment les villes alors si florissantes de l'Italie méridionale. Le riche marchand de blé avait de hautes visées pour son fils, qui manifestait de brillantes dispositions pour les sciences et pour la philosophie. Dès l'âge de dix-huit ans, Pythagore résolut de voyager pour s'instruire; mais les tyrans ne permettaient pas toujours aux jeunes gens de s'expatrier, ni même de faire des voyages. Pythagore fut obligé de s'enfuir la nuit, et il se rendit d'abord à Lesbos. Il y fut bien reçu chez un de ses oncles, et commença par suivre les leçons de Phérécide, penseur sans grande originalité, mais familier avec quelques-uns des enseignemens de la science égyptienne. L'Égypte était alors le sphinx qui attirait la Grèce; comme de nos jours la Chine a été ouverte aux peuples européens, elle commençait à subir le contact des étrangers. Psamméticus n'avait réussi à établir sa puissance qu'avec l'aide de mercenaires ioniens et cariens : devenu roi par le secours des Hellènes, Psamméticus en appela beaucoup auprès de lui, leur donna des terres et leur accorda des places de sûreté. Pythagore voulut profiter de ces circonstances pour visiter la vallée du Nil; mais auparavant, et après être resté deux années avec Phérécide, il alla suivre à Milet les leçons d'Anaximandre et de Thalès. Ces nouveaux maîtres lui confièrent leurs conceptions encore informes et grossières sur la figure de la terre, sur les principaux phénomènes astronomiques. Thalès avait apporté d'Égypte la notion de ce que l'on nomme l'année solaire; il avait appris à mesurer la hauteur des pyramides par la longueur de leurs ombres à midi; ses connaissances géométriques étaient assez avancées déjà; il savait par exemple que tout angle inscrit dans un demi-cercle est un angle

droit, et connaissait quelques autres propositions aussi élégantes. Pour Anaximandre, il avait construit la première sphère céleste, il y avait tracé non-seulement la figure des constellations principales, mais il l'avait couverte du premier réseau des grands cercles qui servent à fixer la position des étoiles dans le ciel; il connaissait le gnomon; il savait s'en servir pour mesurer la hauteur du soleil au méridien et l'employer comme une montre horaire; il avait élevé la géographie à la hauteur d'une science et gravé les premières cartes sur des plaques métalliques.

Auprès de ces maîtres éminens, Pythagore se familiarisa bientôt avec l'astronomie et la géométrie grecques, et c'est sans doute à leur école qu'il apprit à mêler les spéculations métaphysiques aux considérations scientifiques. On a quelque peine aujourd'hui à faire revivre devant l'esprit cette science rudimentaire qui confondait dans une synthèse grandiose les formes de la matière et les formes de l'absolu, les propriétés des corps et les abstractions de la pensée. Thalès, frappé par l'ardeur et par le génie de son élève, l'encouragea dans ses projets de voyage en Égypte, et lui conseilla de se préparer au haut enseignement sacerdotal par un court stage à l'école des prêtres de Sidon. Pythagore s'y arrêta pendant un an, et n'arriva en Égypte qu'en 547. Il y venait dans le moment le plus favorable; la science égyptienne était à son apogée, la civilisation de la vallée du Nil dans toute sa floraison. Vingt mille cités, villages ou hameaux couvraient les bords du fleuve majestueux. Le commerce était florissant : Néchao, le fils de Psamméticus, avait essayé d'unir la Mer-Rouge à la Méditerranée; ses flottes trafiquaient avec toutes les villes du littoral méditerranéen; par ses ordres, des Phéniciens avaient fait le tour de l'Afrique, et, partis de la Mer-Arabique, étaient revenus par le détroit des colonnes d'Hercule. Pythagore n'arrivait point en Égypte en voyageur obscur : il était recommandé par Polycrate de Samos au roi, qui était alors Amasis. Ce grand prince, ami des Grecs, esprit humain et libéral, fit au jeune voyageur un accueil des plus favorables; mais la caste sacerdotale voyait de mauvais œil les progrès de l'influence étrangère en Égypte, et Pythagore fut d'abord traité avec méfiance. Il fut présenté, par les ordres du roi, aux membres du collége d'Héliopolis; ceux-ci, soulevant des questions d'hiérarchie et de compétence, le renvoyèrent au collége plus ancien de Memphis. Là mêmes difficultés : on déclare encore qu'il est impossible de recevoir l'étranger sans une autorisation émanant des plus hautes autorités sacerdotales. Enfin Pythagore arrive au plus ancien collége, à Thèbes. Là commencent les épreuves; il subit tout avec une admirable patience, les ablutions, les jeûnes, le corps rasé, la circoncision même,

opération si répugnante pour les Grecs; il est initié alors et admis à pénétrer dans le sanctuaire de la science égyptienne, entourée de tant de mystères, de superstitions et même de terreurs.

Pythagore put donc à loisir étudier cette civilisation tout indigène, sans précédens, sans traditions étrangères connues, dont la floraison avait déjà commencé deux mille ans au moins avant notre ère, ainsi que le témoignent les monumens, les inscriptions et les papyrus. Dans la culture égyptienne, les sciences géométriques et les sciences mathématiques proprement dites avaient atteint des degrés très inégaux. Il suffit de penser à Thèbes, aux pyramides, aux obélisques, à tant de ruines colossales et majestueuses, pour se convaincre que la science des formes avait trouvé dans la vallée du Nil un terrain favorable : ces monumens, ces figures empreintes d'une étrange grandeur, étaient comme les jeux monstrueux de la géométrie dans l'enfance. Elle s'attachait à des formes pour ainsi dire cristallines, à la pyramide, à l'obélisque, au cube; les inondations périodiques du Nil avaient sans doute provoqué les premiers progrès de la géométrie par la nécessité de mesurer soigneusement les niveaux, les hauteurs, les distances, les surfaces. Les savans égyptiens étaient d'habiles dessinateurs; l'astronomie avait également présidé aux premiers progrès de leur géométrie. Ils avaient trouvé des méthodes de construction fort ingénieuses pour représenter le mouvement des planètes, et cette astronomie toute figurative avait été poussée assez loin, si, comme le prétend M. Biot, dès l'année 1780 avant Jésus-Christ, ils purent réformer le calendrier et ajouter cinq jours à l'année, qui n'était auparavant que de 360 jours.

Il n'est pas douteux que Pythagore fit de nombreux emprunts à la géométrie égyptienne. Il resta en Afrique assez longtemps pour être initié à tous les secrets des sciences sacerdotales. La géométrie grecque a servi de base à la géométrie des modernes : le plus ancien traité que l'on en connaisse est celui d'Euclide. Le célèbre auteur des *Élémens* fut appelé vers l'an 300 avant Jésus-Christ à la cour d'Alexandrie, et put y étudier à loisir la science égyptienne; mais avant son traité, qui a eu le privilége de demeurer classique jusqu'à nos jours, la Grèce en avait déjà connu d'autres, et c'est sous une forme semblable à celle d'Euclide que plusieurs pythagoriciens avaient fixé la science de leur temps, notamment Hippocrate de Chios. Or ce qui caractérise les traités qui ont conservé ce nom en quelque sorte générique d'*élémens*, c'est que les propriétés géométriques y sont énoncées sous forme de propositions graduées et successives. La méthode est mnémonique en même temps que rationnelle; mais une des particularités de l'enseignement égyptien

est qu'il commençait par les exercices de mémoire et par les données mathématiques. N'est-il pas bien probable que Pythagore prit aux prêtres, dans la familiarité desquels il fut si longtemps admis à vivre, cette habitude de découper la science en propositions hiérarchiquement disposées en quelque sorte? Euclide emprunta sans doute un grand nombre de ses propositions aux *élémens* de l'école pythagoricienne, qui elle-même les emprunta à l'Égypte. La science africaine était déjà très avancée en tout ce qui concerne les propriétés des parallèles, l'étude du triangle, des polygones, de la sphère et du cercle, l'étude des figures semblables, c'est-à-dire composées par des lignes proportionnelles semblablement disposées. Sans doute, ni Thalès ni Pythagore ne se contentèrent de porter en Grèce l'énoncé et la démonstration des propositions égyptiennes; leur génie ajouta quelque chose à l'œuvre étrangère. Néanmoins, parmi tant de propositions, la plupart anonymes et d'origine inconnue, n'est-il pas permis de supposer que beaucoup aient pris naissance dans les paisibles écoles de la vallée du Nil? On connaît les principales propositions découvertes par Thalès lui-même; Proclus nous en a transmis l'énoncé; de Pythagore, il ne cite que deux propositions originales, dont l'une, il est vrai, d'une importance capitale, est bien connue sous le nom du *carré de l'hypothénuse*. Proclus a également fait connaître les théorèmes principaux dus aux disciples immédiats de Pythagore, mais il est possible que beaucoup d'entre eux aient d'abord été démontrés par le maître. Le *Timée* de Platon fournit la preuve que l'école pythagoricienne connaissait les cinq corps réguliers qui jouent un rôle si grand dans la cristallographie moderne, et dont l'étude suppose une géométrie déjà très fine et très élevée, le cube, le tétraèdre, l'octaèdre, l'icosaèdre, le dodécaèdre pentagonal. Il est impossible que l'étude de la sphère, et une étude très approfondie, n'ait point précédé celle de ces corps réguliers qui tous peuvent être inscrits dans une sphère. Quand on joint deux à deux les sommets opposés d'un pentagone, c'est-à-dire d'un polygone régulier de cinq côtés, on obtient une figure en forme d'étoile à cinq branches, qui paraît avoir joué un rôle mystique dans l'école pythagoricienne, et qui servait aux disciples de signe particulier de reconnaissance.

La critique admet aujourd'hui que l'Égypte a été avant la Grèce le berceau de la géométrie. Pythagore familiarisa ses élèves avec cette science et avec le mode d'enseignement qui a rendu un grand nombre de ses découvertes familières à tous les esprits en les gravant d'abord dans toutes les mémoires. Nous comprenons à peine aujourd'hui l'importance de cette science presque enfantine, dont les vérités ont pris de bonne heure pour nous le cachet de l'évi-

dence, et qui a modelé les moules mêmes où tous nos raisonnemens prennent leur forme; mais les peuples et les races ont aussi une période d'enfance, et c'est par les siècles que se comptent leurs lents progrès. Il est devenu presque impossible aujourd'hui de comprendre de quelle importance ont été pour la civilisation ces idées, en apparence si simples, avec lesquelles Pythagore a familiarisé le génie grec, et qu'il a fait passer en quelque sorte des ténèbres à la lumière.

Autant le génie égyptien se montra de bonne heure apte à classer, à définir les formes, à en découvrir les propriétés, autant il paraît avoir été rebelle à l'abstraction mathématique. L'arithmétique hiéroglyphique était, sous certains rapports, très philosophique et très rationnelle, mais elle ne connaissait qu'un fort petit nombre de symboles, et son cercle était extrêmement limité. Elle n'offre d'intérêt qu'au point de vue des signes qui servaient à représenter les nombres : on comprend en effet que, pour la représentation des nombres, les signes hiéroglyphiques présentaient de très grands avantages sur les signes phonétiques. Les nombres ne sont pas des objets, ce sont des idées d'une nature spéciale. Pour combiner ces idées, il était donc beaucoup plus facile de combiner des signes d'idées, c'est-à-dire des hiéroglyphes, que de combiner les signes des mots qui traduisaient ces idées. « Aussi, comme l'a fort bien dit M. Charles Dareste dans son intéressante *Histoire de la Numération*, tandis que la plupart des signes de l'écriture hiéroglyphique disparaissaient complétement, ou peut-être se transformaient en signes phonétiques ou alphabétiques, c'est-à-dire en lettres, les signes de nombres au contraire se sont partout conservés, et ils ont perpétué leur existence jusqu'à nos jours, sans que la nature propre, c'est-à-dire la signification, s'en soit aucunement modifiée. Les hiéroglyphes numériques ou les chiffres nous présentent donc ce curieux caractère d'être les seuls débris persistans de ces anciennes écritures hiéroglyphiques dont nous avons tant de peine à retrouver le sens, et qui présentent aujourd'hui de si curieuses énigmes aux personnes qui s'occupent des premiers temps de l'histoire. »

L'arithmétique de l'ancienne écriture hiéroglyphique reposait déjà sur le système décimal; mais il n'y avait qu'un signe pour représenter les unités décimales de chaque ordre. Un nombre quelconque étant formé par la réunion d'un certain nombre d'unités de diverses espèces, il fallait pour l'exprimer répéter le signe de chaque espèce d'unité autant de fois que ce nombre l'exigeait. Les unités simples, de un à neuf, étaient représentées par autant de lignes verticales; les dizaines, depuis dix jusqu'à quatre-vingt-dix, l'étaient par

des cercles entr'ouverts; le cent était figuré par un signe qui rappelle une feuille de palmier enroulé; mille était une fleur de lotus, dix mille un doigt recourbé. Il n'y avait point de signe particulier pour exprimer les unités décimales supérieures à dix mille : on ne pouvait les représenter qu'à l'aide d'un signe secondaire, d'un coefficient exprimant une multiplication. Cent mille était regardé comme dix mille multiplié par dix, etc. C'est bien encore par un procédé mental semblable que l'imagination se représente d'ordinaire les unités décimales d'ordre un peu élevé. Ce n'est guère que dans les budgets des grands empires que les millions apparaissent aujourd'hui comme des unités : pour le vulgaire, le million reste toujours mille fois mille. Le nombre rencontre en quelque sorte des limites naturelles dans les esprits peu familiers avec les abstractions mathématiques; il a rencontré les mêmes limites dans toutes les numérations primitives : au-delà de certaines grandeurs, les nombres se confondent, s'évanouissent dans une obscurité où les différences et les degrés deviennent insensibles.

L'arithmétique des prêtres égyptiens était beaucoup moins avancée que leur géométrie. Ils savaient, il est vrai, faire quelques calculs : le dieu Teuth avait inventé le nombre en même temps que l'astronomie, que le jeu de dés; mais la science du nombre était restée dans l'enfance, et ce n'est point dans les temples égyptiens que Pythagore put apprendre cette arithmétique presque transcendante qui devint comme l'âme de toute sa philosophie. Pendant le long règne d'Amasis, Pythagore resta en Égypte, et il y fut élevé aux plus grands honneurs sacerdotaux. Amasis mourut en 527, et à peine son fils Psamménit fut-il monté sur le trône que Cambyse se jeta sur l'Égypte; ses armées la dévastèrent, et la colère des vainqueurs s'épuisa principalement sur la caste des prêtres, qui représentait ce qu'il y avait de plus élevé et de plus national en Égypte. Avec un très grand nombre de prêtres, Pythagore fut emmené prisonnier à Babylone; mais tout peut tourner au profit du génie, même le malheur : la captivité fournit à Pythagore l'occasion d'étudier une civilisation à peu près inconnue de la Grèce et de se familiariser avec des idées que le génie égyptien et le génie grec n'avaient jamais connues. Il put achever sur les bords de l'Euphrate l'œuvre commencée dans la vallée du Nil, et préparer le mariage fécond de la science des formes et de la science des nombres. La fortune, d'un coup de baguette, transportait le curieux voyageur sur un théâtre tout nouveau. Babylone était alors dans toute sa splendeur; c'était le centre d'un immense commerce où se rencontraient les marchands nomades de la Bactriane, de l'Inde et de la Chine elle-même. Les caravanes y apportaient les productions de

l'Asie entière. Le Thibet y envoyait ses pierres précieuses, les onyx, les sardoines et le lapis-lazuli, employé pour les cachets, les bagues et les ornemens. L'Inde expédiait la cochenille pour teindre les étoffes et les tapis, les perles pêchées dans l'Océan-Indien et surtout dans les parages de Ceylan, l'ivoire, les bois précieux qui servaient à découper ces bâtons surmontés d'un ornement caractéristique, pomme, rose, lis ou aigle, dont parle Hérodote dans ses voyages. La laine aussi venait de l'Inde en immenses quantités. La contrée transhymalayenne importait dans la vallée de l'Euphrate jusqu'à des chiens de chasse qui servaient aux riches cavaliers de Babylone. La Chine y envoyait aussi ses produits par les caravanes. Les routes de l'est servaient à l'importation, celles de l'ouest à l'exportation. Babylone vendait ses produits manufacturés, ornemens, eaux de senteur, étoffes, pierres taillées, aux marchands de Phénicie, dont les vaisseaux trafiquaient sur le littoral de la Méditerranée. Du nord arrivaient à Babylone les blés et les vins des fertiles régions de l'Arménie et de la Mésopotamie, qui descendaient l'Euphrate sur de légers bateaux de bois revêtus de peaux. Dans une aussi active capitale, Pythagore put aisément, car sa captivité n'était pas étroite, fréquenter des prêtres babyloniens, des marchands de tout pays, des Juifs, des brahmanes, et peut-être des Chinois.

La science assyrienne, sept siècles avant Jésus-Christ, bien longtemps par conséquent avant le voyage forcé de Pythagore en Asie, comprenait déjà « la mythologie, l'histoire, la géographie et la statistique, la botanique, la zoologie, l'astronomie et l'astrologie, la science du calendrier, l'arithmétique, l'architecture, la grammaire. » Cette liste si complète a été retrouvée sur les briques de la bibliothèque du dernier roi de Ninive, de l'infortuné Sardanapale. Pour ne parler ici que de l'arithmétique, sur les marchés de l'Assyrie, les plus importans de toute l'Asie, les calculs pratiques étaient exécutés à l'aide de planchettes munies de cordes sur lesquelles on pouvait faire avancer ou reculer des boules qui marquaient des unités numériques d'ordre divers. Cet appareil primitif, qui rappelle un peu les compteurs de nos billards, remonte à une très haute antiquité, et était déjà en usage à Ninive avant de l'être à Babylone. Aujourd'hui encore les populations de l'extrême Orient, les Chinois et les Tartares, possèdent une machine à calcul nommée le *souanpan*, sans cesse employée pour tous les besoins du commerce. Qu'on se figure un carré oblong, renfermant trois rangées de boules mobiles sur des fils tendus à l'intérieur du cadre : cette machine, que les marchands chinois manœuvrent avec une merveilleuse rapidité, a été importée en Russie par

les conquérans mongols vers la fin du moyen âge. Les Russes colorent diversement les boules qui représentent les unités, les dizaines et les centaines. Le général Poncelet, pendant sa captivité en Russie, apprit à connaître cette machine nommée *tchotu*, et la rapporta en France. D'après les indications de M. Poncelet, on a depuis employé le *boulier* (c'est le nom français du *souanpan* chinois) dans les salles d'asile pour familiariser les enfans avec les premiers élémens de l'arithmétique. La machine à calcul de l'Asie a de tout temps été fondée sur le système décimal : une boule de la deuxième ligne vaut dix boules de la première, une boule de la troisième ligne dix boules de la seconde. On imagine sans peine comment, grâce à ce petit appareil, on peut faire avec rapidité des additions, des soustractions, des multiplications peu compliquées, enfin représenter un nombre quelconque. Dans ce système, le zéro fait défaut par la simple raison qu'on n'en a aucun besoin. Quand une unité d'un certain ordre manque, il suffit de laisser une place vide du côté où se rangent d'ordinaire les unités de cet ordre.

La machine à calcul n'a pas été inventée seulement en Asie : des besoins semblables en ont provoqué la découverte chez les anciens Étrusques et dans l'Inde; elle a servi de modèle pour les tables de métal ou de pierre employées chez les Grecs. Ces tables contenaient d'abord des entailles ou des rainures où l'on plaçait soit des pierres, soit des jetons représentant les unités de divers ordres et correspondant aux boules du *souanpan*. M. Cantor pense que c'est Pythagore qui perfectionna le premier l'ancienne table à calcul grecque et qui en fit le véritable abaque. Le mot grec *abax* ressemble au mot sémitique *abak*, qui veut dire poussière. Les tables à rainures devinrent des tables à poussière ou à sable, sur lesquelles on put tracer et effacer à volonté les signes représentant les nombres. C'est à Babylone que Pythagore aurait acquis les connaissances arithmétiques qui l'obligèrent à employer la table à poussière au lieu de l'ancienne table, qui ne se prêtait qu'à un nombre trop restreint d'opérations. Il apprit aussi à représenter les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 par des signes différens; or toute l'arithmétique repose sur la double convention qui permet de représenter les unités des divers ordres par les mêmes signes et de les distinguer cependant les unes des autres par la place qu'elles occupent. L'arithmétique se condamnait à l'impuissance tant qu'elle ne savait point donner à des symboles uniformes une valeur *de position* variable avec le rang où ils se trouvent placés. L'instrument de cette grande révolution fut la table de sable ou de poussière, où le maître pouvait également enseigner la géométrie et l'arithmétique, et où, par cette communauté même d'emploi, il était conduit à assigner aux nombres une valeur

en quelque sorte géométrique. Polybe, qui vécut entre les années 203 et 121 avant Jésus-Christ, compare les courtisans aux marques de l'*abax*, qui, suivant leur place, valent tantôt un marc et tantôt un talent, ce qui prouve que la table pythagoricienne ou l'abaque proprement dit ne se substitua pas entièrement à l'ancienne table à calcul. Cela tient peut-être à ce que cette dernière servait aussi pour les jeux. Elle a certainement donné l'idée des premiers échiquiers, et en Angleterre aujourd'hui encore le ministre des finances du royaume n'a-t-il pas conservé le titre de chancelier de l'échiquier? Le *souanpan* servit aussi à d'autres usages que le calcul : on a cru trouver par exemple un lien naturel entre les fils de cet instrument chargé de ses boules mobiles et le rosaire, que les croisés apportèrent d'Asie pendant le moyen âge.

Les peuples asiatiques n'étaient pas seulement très habiles à exécuter les calculs sur ces instrumens où les divers élémens des opérations arithmétiques sont en quelque sorte représentés d'une manière sensible : leurs savans avaient érigé l'arithmétique à l'état de science véritable. Chez les Grecs, on l'a vu, cette science était restée toute figurative; les quantités étaient dessinées ou représentées matériellement, au lieu d'être symbolisées; le génie plastique de la race hellénique répugnait aux abstractions trop sévères. Les Égyptiens représentaient des tendances semblables; mais l'Asie dégagea de bonne heure le nombre de son enveloppe grossière et l'aperçut dans sa pureté. Elle devina cette science étrange qu'on appelle la théorie des nombres, science sans méthode fixe, qui exige de l'esprit une sorte de divination intuitive et une puissance d'abstraction extraordinaire. C'est dans la vallée de l'Euphrate que Pythagore apprit à jouer avec les séries et les combinaisons des nombres, et prit l'habitude d'en chercher les lois mystiques et imprévues. Avant lui, il n'est nulle part question de l'arithmétique comme science : le calcul demeure chose banale, bonne seulement pour les marchands; après lui, la science des nombres envahit la musique et jusqu'à la métaphysique. L'Inde, la Chine, ont-elles été pour quelque chose dans le développement de l'arithmétique primitive? M. Cantor incline plutôt à croire que son berceau a été dans la Babylonie, et que ses découvertes ont été apportées au-delà de l'Hymalaya et dans l'empire du milieu, comme elles l'ont été par Pythagore dans le monde hellénique.

Dans l'arithmétique si avancée de l'école pythagoricienne, il sera sans doute toujours impossible de préciser avec netteté quelle est la part personnelle du maître, et quelle est celle des écoles assyriennes. On n'exagère rien en déclarant que cette dernière arithmétique était déjà très raffinée, et, si l'on me permet le mot, très

idéale. Des proportions ordinaires, arithmétiques ou géométriques, elle s'était par exemple élevée à ce que l'on nomme la proportion *harmonique*, combinaison de grandeurs qui n'a aucun emploi quotidien, et qui n'a que des propriétés transcendantes propres à satisfaire l'esthétique innée de l'esprit humain. Pythagore et son école prenaient un plaisir singulier à rechercher les propriétés des nombres tout à fait indépendantes du système de numération, ils aimaient à établir des séries ou suites de nombres et à en rattacher les termes par quelque loi particulière. Ils distinguaient les nombres *premiers*, qu'ils nommaient linéaires, parce que, n'ayant qu'un seul facteur, ils représentent géométriquement des longueurs, les nombres-surfaces, c'est-à-dire formés par le produit de deux facteurs, les nombres corporels ou à trois dimensions (ou trois facteurs). Ils avaient dans les séries des nombres découvert des rapports extrêmement curieux, tels par exemple que celui qu'exprime l'*Epanthème* de Thymaridas, l'un des disciples immédiats du maître. Ils connaissaient les nombres dits quadratiques, les nombres triangulaires, les nombres pyramidaux, etc. C'est par l'analyse des propriétés des nombres que Pythagore fut conduit à son fameux théorème géométrique du carré de l'hypothénuse. Remarquant que la somme de 9, carré de 3, et de 16, carré de 4, est égale à 25, carré de 5, il chercha l'interprétation géométrique de cette propriété sur le triangle rectangle dont les trois côtés sont égaux à 3, à 4 et à 5. Il vérifia ensuite que dans tous les triangles rectangles, quelle que soit la longueur des côtés, le carré fait sur l'hypothénuse est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés. Il semble du moins extrêmement probable que l'arithmétique conduisit Pythagore à ce beau théorème, car on n'en connaît plus la démonstration géométrique originale, et les géomètres modernes le démontrent de façons très diverses. En envisageant par un procédé inverse le théorème géométrique au point de vue arithmétique, Pythagore se trouva conduit aux racines des nombres qui ne sont point carrés parfaits, c'est-à-dire aux quantités dites *irrationnelles*, que l'on ne peut exprimer exactement avec des nombres, et que la science est obligée de symboliser d'une manière particulière. En traitant enfin son théorème au point de vue algébrique, Pythagore se vit amené à poser la première équation des indéterminées du second degré; il en fournit une solution, et plus tard Archytas, un de ses disciples, devait en trouver une autre.

La simple indication de ces problèmes montre assez que, du premier coup en quelque sorte, Pythagore avait porté l'arithmétique à des hauteurs où aujourd'hui même n'atteignent que les esprits d'élite. L'échafaudage presque entier de la science des nombres fut

élevé par les mains d'un seul homme, et l'on ne peut s'étonner que celui qui avait su pénétrer si profondément les mystères de la grandeur absolue ait regardé le nombre comme quelque chose de supérieur, de mystique et presque de divin. Il ne convient pas d'entrer ici dans le détail de l'arithmétique pythagoricienne : on voudrait seulement faire bien comprendre comment, dans l'œuvre du grand philosophe, la géométrie et l'arithmétique se montrent toujours réunies, comment elles s'éclairent mutuellement et se fécondent. Pythagore vit le nombre dans sa pureté abstraite, mais son génie grec lui permit de découvrir l'expression géométrique et pour ainsi dire corporelle des propriétés numériques. C'est là le côté admirable et vraiment original de son œuvre; sans lui, la théorie des nombres fût demeurée stérile et perdue dans les rêveries cosmogoniques des disciples de Zoroastre.

Sans chercher à diminuer la part de reconnaissance due au philosophe grec, il faut néanmoins rendre justice à cette science asiatique, où il put puiser à pleines mains pendant son séjour dans la vallée de l'Euphrate. Que Pythagore ait tiré de son propre fonds tout ce qui constitua plus tard son enseignement, on ne peut raisonnablement l'admettre, et d'ailleurs la critique fournit la preuve convaincante que certaines idées importées par Pythagore en Grèce ont été répandues aussi dans la Chine. S'il s'agissait uniquement de théorèmes mathématiques, on pourrait concevoir que le raisonnement ait pu y conduire en même temps dans des lieux différens; mais la preuve est rendue plus parfaite, plus complète par cette circonstance, qu'il s'agit de considérations bizarres qui sont comme l'alliage impur de la doctrine pythagoricienne, et qu'on retrouve pourtant aussi dans certains ouvrages chinois.

Parmi leurs spéculations sur les vertus des nombres, les pythagoriciens furent conduits à considérer le nombre 36 comme le symbole du monde. Si l'on prend la somme des quatre premiers nombres pairs et des quatre premiers nombres impairs, on obtient la somme 36; mais les quatre premiers nombres pairs représentent les quatre élémens terrestres ou impurs, les quatre premiers nombres impairs figurent les quatre élémens purs ou célestes. On attribua donc de grandes vertus au nombre 36. Plus tard, Platon détrôna ce nombre au profit du nombre 40, en supprimant 5 dans la série des nombres impairs et en remplaçant la série 1, 3, 5, 7 par 1, 3, 7, 9. Le nombre 5 était mis à part comme le premier principe, le *nous*, l'intelligence suprême et divine. N'est-il pas surprenant que les Chinois considèrent Fo-hi comme l'inventeur du premier système, et que que Vou-vang, père de l'empereur Vou-vang, qui régna vers 1120 avant Jésus-Christ, se soit donné comme l'inventeur du second? Ne

faut-il pas que ces imaginations étranges, qui ne s'appuient sur aucune réalité, sur aucune cosmogonie scientifique, aient une source commune? Et où peut-on la chercher, si ce n'est dans les régions où le hasard amena Pythagore après son séjour en Égypte?

Voici une autre preuve bien remarquable encore citée par M. Cantor pour montrer la communauté d'origine de la science grecque et de la science chinoise. Les nombres 3, 4, 5 jouaient dans la doctrine pythagoricienne un rôle très important : ils avaient servi au maître à découvrir la propriété des triangles rectangles. Si dans un triangle de cette sorte les deux côtés de l'angle droit sont égaux à 3 et à 4, la longueur de l'hypothénuse est exactement 5. Le triangle de Pythagore demeura toujours en honneur parmi les architectes de l'antiquité, et Vitruve en parle comme fournissant une méthode très simple et très expéditive pour construire un angle droit. La critique moderne a retrouvé en Chine ce triangle fameux. L'empereur Tchaou-kong, qui vivait vers 1100 avant Jésus-Christ, aimait particulièrement les mathématiques. Il y excellait lui-même, car on possède encore de lui un ouvrage sur ces matières, écrit sous la forme d'un dialogue entre Tchaou-kong et un savant nommé Schang-kaou. L'ouvrage comprend plusieurs chapitres, et le premier est une introduction qui résume à peu près tout le reste. Le sinologue Biernatzki a traduit ce premier chapitre en entier; en voici quelques paragraphes :

« Tchaou-kong dit un jour à Schang-kaou : — J'ai appris, seigneur, que tu es très expert dans les nombres. Je voudrais donc te demander comment l'ancien Fo-hi a fixé les degrés sur la sphère céleste. Il n'y a point d'échelons avec lesquels on puisse gravir le ciel : le fil à plomb et la mesure de la grandeur de la terre sont des moyens qui ne peuvent s'appliquer au ciel. Je voudrais donc savoir comment on a fixé ces nombres.

« Schang-kaou répondit : — L'art de compter se ramène au cercle et au carré.

« Si l'on analyse un angle droit, la ligne qui joint les deux extrémités de la base et de la hauteur est égale à cinq, quand l'une est égale à trois et l'autre à quatre.

« Tchaou-kong s'écria : — A la vérité, voilà qui est merveilleux! »

Rêveries fantastiques sur les rapports des nombres et de l'univers, théorèmes rigoureux de la géométrie, voilà donc ce que la critique retrouve, avec des caractères identiques, dans la doctrine pythagoricienne de la Grèce et dans les livres de la Chine? Ne faut-il pas que ces idées communes soient issues de quelque point intermédiaire entre des régions si éloignées? Et n'est-on pas autorisé à chercher dans l'antique Babylonie le berceau commun de la science hellénique et de celle du grand empire de l'Asie?

D'autres questions se rattachent à ces rapports scientifiques de la Grèce et de l'Asie, la question par exemple de l'origine des chiffres modernes. L'école pythagoricienne employait, pour exprimer les nombres, d'autres signes que les lettres, comme faisaient les Grecs : hors de l'école, on ne comprenait pas le sens figuratif de ces symboles, et dans l'école même on finit par le perdre. Quelle était l'origine de ces signes étranges, d'où sont issus nos chiffres modernes, bien improprement nommés chiffres arabes? C'est là un des problèmes les plus difficiles de l'histoire des mathématiques. L'analyse de tous les travaux publiés depuis la renaissance jusqu'à nos jours sur cette question presque insoluble serait à elle seule un livre considérable. La numération monumentale de l'Assyrie ressemblait beaucoup en principe à celle des Égyptiens, en ce sens que les unités de divers ordres y étaient répétées, sans qu'il y eût de signes spéciaux pour exprimer 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. Les unités décimales des divers ordres étaient pourtant mieux séparées à Ninive et à Babylone que sur les monumens égyptiens; on distinguait très nettement les mille, les dizaines de mille et les centaines de mille, bien qu'on eût besoin d'un signe multiplicateur pour représenter ces dernières. Toutefois, à côté de la numération monumentale, la plus ancienne et la plus vénérée (aujourd'hui encore ne grave-t-on point les dates sur beaucoup de monumens en caractères romains?), l'Égypte avait un autre système de numération qui présentait des signes spéciaux pour les neuf premiers nombres. On ne trouve pas seulement ce système dans l'écriture hiératique et démotique de la vallée du Nil; il existe aussi en Chine, chez les Indiens de race aryenne, et des besoins semblables l'ont fait naître chez les Azteks en Amérique. Où Pythagore prit-il les signes qui sont devenus nos chiffres modernes? Ces signes dérivent très probablement des chiffres *dévanagaris* ou de l'écriture des dieux, comme on appelait l'écriture sanscrite : on a essayé de rattacher ces chiffres dévanagaris eux-mêmes aux chiffres singhalais, mais l'origine véritable en reste un mystère. L'arithmétique des savans babyloniens était trop avancée pour qu'ils n'aient pas eu une numération cursive différente de la numération cunéiforme, visiblement incommode et compliquée. Est-ce à Babylone ou en Égypte que Pythagore apprit à connaître les signes dont il se servit pour représenter les nombres depuis 1 jusqu'à 10? Nous ne saurions vraiment répondre à cette question; mais la critique a beaucoup plus d'élémens pour résoudre le problème des origines de nos signes numériques actuels. Ceux-ci sont-ils d'origine arabe, comme on l'a cru longtemps, ou grecque et pythagoricienne, comme le prétendait déjà Vossius au XVIIe siècle, et comme le pensent aujourd'hui plusieurs érudits, notamment M. Chasles, le savant géo-

mètre, M. Vincent et M. Cantor? La discussion sur ce point dure depuis deux siècles, et le nœud du problème est l'existence de certains signes numériques nommés *apices*, que l'on trouve dans les manuscrits du célèbre ouvrage de Boëce sur la géométrie, signes qui, au dire de l'écrivain, auraient été usités dans l'école de Pythagore. Les apices ressemblent beaucoup à nos chiffres : sont-ils les véritables signes pythagoriciens ou des signes arabes que les copistes des manuscrits y auraient substitués? Malgré l'intervention de bien des autorités scientifiques, le débat reste ouvert.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que Pythagore n'employât dans ses calculs arithmétiques des signes spéciaux pour les nombres, depuis un jusqu'à neuf, et n'eût ainsi été conduit, en représentant les unités des divers ordres par les mêmes symboles, à leur donner une valeur de position et à créer une arithmétique toute semblable à la nôtre. Cette grande révolution ne porta malheureusement que des fruits tardifs : les signes pythagoriciens restèrent enfouis dans les secrets de l'école, la Grèce continua d'employer des lettres pour représenter les chiffres, et resta asservie à sa numération stérile. Les Romains employèrent toujours le même système, et sous leur long empire l'histoire des sciences nous fait assister à un véritable recul de l'esprit humain. Le génie romain répugnait aux mathématiques aussi bien qu'à la philosophie : les arts du gouvernement et de la guerre étaient la seule préoccupation des fiers conquérans de la terre. La philosophie de Rome n'était qu'un éclectisme sans grandeur ni originalité; son astronomie était purement physique, sa géométrie resta un simple arpentage : la théorie des nombres, poussée si loin par les écoles pythagoricienne et platonicienne, y était tout à fait négligée. Boëce chercha en Grèce toutes ses inspirations; il fréquenta les écoles d'Athènes; il étudia les œuvres d'Euclide, de Platon, d'Archytas de Tarente, qui était un pythagoricien, et qui avait lui-même initié Platon à la doctrine de son maître. Boëce fut avant tout un compilateur et un commentateur; il employa le mot de *quadrivium* en souvenir de l'école pythagoricienne, qui classait les sciences en quatre branches : l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie. Il ne prit rien à des sources arabes, et dans son œuvre originale les *apices* furent bien certainement les signes pythagoriciens.

Nous avons laissé Pythagore à Babylone. Il y resta pendant douze ans prisonnier, mais sans doute jouissant d'une demi-liberté qui lui permit de se livrer à ses recherches et à ses études favorites. Il recouvra la liberté en 513, dans des circonstances assez extraordinaires. A Cambyse avait succédé Darius après le court interrègne du faux Smerdis. A la cour de Darius vivait un médecin de Crotone,

nommé Démocède, qui avait obtenu toute la confiance du puissant monarque. Celui-ci le chargea du commandement d'une expédition qui devait reconnaître les côtes de la Grèce; mais Démocède viola ses instructions, débarqua à Tarente, et abandonna les Perses placés sous son commandement. Ceux-ci quittèrent les rivages de l'Italie méridionale, firent naufrage, furent recueillis et vendus à un certain Gillos de Tarente. La réputation de Pythagore était déjà bien grande, puisque Gillos renvoya ses esclaves persans à Darius, à la condition que le roi rendrait son prisonnier grec à la liberté. Le grand philosophe revint dans son pays, après une si longue absence, à l'âge de cinquante-six ans, et il eut encore le temps de fermer les yeux à son premier maître Phérécide. Il voyagea pendant un an dans toutes les parties de la Grèce pour revoir les lieux d'où il avait été si longtemps éloigné. C'est seulement après ce voyage qu'il ouvrit sa célèbre école.

Ici finit la partie romanesque de la vie de Pythagore, la partie que la critique allemande a essayé de restituer. Revenu en Grèce, le célèbre philosophe s'établit d'abord à Crotone; il y trouvait une école de médecine en renom, des savans distingués, un public intelligent et cultivé, un état politique qui n'était ni le despotisme des tyrans, ni la domination brutale du parti démagogique, ni la corruption de Sybaris. Il s'appliqua d'abord à réformer les mœurs, et parla aux cœurs avant de parler aux esprits; son éloquence persuasive gagna du premier coup les jeunes gens et les femmes; il traça ensuite les cadres de l'école et sépara son enseignement public de l'enseignement privé. Il n'admit au dernier que des disciples favoris, et les initia dans le secret à l'ensemble de sa doctrine, qui embrassait depuis les mathématiques pures jusqu'à la philosophie. Encore imbu des préjugés de l'Égypte et de l'Asie, il ne croyait pas la science faite pour le vulgaire, il ne parlait à celui-ci que de morale, il ne lui offrait que les maximes d'une philosophie générale et pratique. A ceux qui jouissaient de toute sa confiance et qu'il avait éprouvés, il révélait les secrets de cette métaphysique qui embrassait dans une ambitieuse synthèse toutes les choses de l'esprit et celles de la matière. Le caractère exclusif de son enseignement et la hauteur même de sa doctrine durent nécessairement lui faire des ennemis : pendant les tristes agitations qui furent le contre-coup des guerres de la Perse et de la Grèce, la paix de l'école fut troublée. Pythagore était regardé comme un aristocrate par les chefs du parti démocratique, et subit leurs persécutions envieuses et brutales. Il fut exilé de Crotone et se réfugia d'abord à Tarente, puis à Métaponte; mais il ne trouva nulle part le repos. Ses dernières années furent sans cesse troublées, et le noble vieillard

mourut à quatre-vingt-dix-neuf ans au milieu des discordes civiles.

Dans le cours de cette étude, j'ai dégagé entièrement l'œuvre scientifique de Pythagore de son œuvre philosophique, bien qu'elles fussent combinées et unies par toute sorte de liens. J'ai voulu montrer Pythagore, non tel qu'il apparaissait aux yeux de ses élèves favoris, avec les prestiges réunis et accrus les uns par les autres du savant, du voyageur, du métaphysicien, de l'initiateur : je l'ai fait voir tel qu'il se montre à la science moderne, avec des titres indiscutables et sans aucun appareil trompeur ou inutile. Même ainsi, on le trouvera sans doute assez grand : la critique doit s'incliner devant ce penseur profond et ardent qui, mettant son âme au-dessus des préjugés de son temps, alla chercher la vérité loin de sa patrie, qui sut profiter à la fois de toutes les conquêtes du génie grec et de toutes celles du génie asiatique. Ceux qui sont un peu familiers avec les sciences sont seuls capables de comprendre toute l'étendue des services que Pythagore a rendus à l'esprit humain en mettant en contact la géométrie et l'arithmétique, en élevant la dernière à une hauteur qu'elle a dépassée à peine dans les temps modernes. De tels services sont de ceux dont l'humanité ne comprend pas facilement la portée et qui ne forcent point sa reconnaissance, comme les travaux des ingénieurs, des physiciens, des architectes, de tous ceux qui sont en quelque sorte ses serviteurs de chaque jour. Et pourtant, depuis l'enfant qui balbutie ses leçons jusqu'à l'astronome qui mesure le mouvement des astres, depuis le marchand qui compte ses écus jusqu'au mathématicien qui joue avec de purs symboles, y a-t-il un de nous qui ne doive quelque chose au maître dont les enseignemens ont dépassé l'étroite enceinte de l'école et ont pris place parmi ces notions fondamentales qui servent de base et de soutien à la civilisation moderne? L'histoire a été en définitive assez juste pour Pythagore. Bien peu sans doute sont capables d'apprécier son ouvrage; depuis longtemps, sa vie et sa doctrine sont enveloppées de ténèbres, où la critique moderne commence seulement à s'orienter; mais sur les ruines de l'école et dans la poussière des commentateurs, malgré la confusion qui a fait méconnaître l'origine de tant de découvertes, son nom a continué à planer, porté par l'instinctive vénération des siècles et par la conscience cachée de l'humanité.

L'histoire de Pythagore offre un double enseignement : elle nous montre jusqu'où peut atteindre la grandeur d'un seul homme; elle fait également comprendre combien est lente l'œuvre des sciences et des civilisations primitives. On a longtemps pu prendre la petite terre hellénique comme le centre, le premier foyer du progrès dans le monde; mais aujourd'hui l'on ne saurait plus considérer la cul-

ture grecque comme une œuvre tout à fait spontanée, sans liens avec le dehors et avec le passé. La critique a établi une connexité visible entre cette civilisation qui a brillé d'un si vif éclat et les civilisations antérieures mal connues, mais qui appartiennent encore pourtant à l'histoire. Enfin, par-delà celles-ci elles-mêmes, on entrevoit un passé plus lointain encore, qui ne se manifeste que par par des systèmes grammaticaux, des symboles, des signes numériques particuliers. Plus grand chaque jour se montre le rôle de l'Asie dans cette ténébreuse antiquité. Du vaste continent dont l'Europe ne semble qu'une excroissance ne sont pas seulement sorties nos races, mais encore nos idées philosophiques, religieuses, scientifiques. L'histoire de notre civilisation, qui a pu sembler si courte tant qu'on n'a pas regardé hors des frontières de l'Europe, s'étend à d'incalculables distances quand on la rattache à ce passé que l'érudition patiente cherche à reconstituer aujourd'hui avec quelques débris, comme le naturaliste restaure des espèces perdues à l'aide de quelques ossemens. N'est-il pas bien remarquable, par exemple, de constater l'extrême antiquité du système décimal? Si loin que remontent les traditions, on le retrouve, et pourtant l'arithmétique décimale a dû être précédée d'une arithmétique plus grossière qui ne connaissait que des unités successives, sans les subdiviser en groupes réguliers.

Cette lente évolution des idées fondamentales qui servent de base aux sciences offre les phénomènes les plus saisissans. Le dernier chiffre que l'arithmétique ait découvert a été le zéro. Il est né en quelque sorte spontanément dans plusieurs endroits à la fois et vers la même époque, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il est tombé, comme un fruit mûr, de l'arbre de l'arithmétique, et, avec le secours de ce précieux, de cet indispensable symbole, l'arithmétique *de position* a pu se constituer sur des bases définitives. L'histoire du zéro forme une des parties les plus intéressantes du livre de M. Cantor; elle montre par un exemple de plus que les idées se développent dans l'esprit humain suivant un ordre logique. Tout se tient dans l'ordre mental comme dans l'ordre des faits. L'humanité enfin a une histoire intellectuelle comme elle a une histoire extérieure et matérielle. Il ne faut donc pas que les nations et les races aient souci seulement de cette gloire bruyante que célèbre l'histoire ordinaire; il importe qu'elles restent fidèles aux choses de l'esprit, et ne laissent jamais pâlir cette flamme que nul doigt ne peut toucher, mais qui colore toutes choses de ses rayons.

AUGUSTE LAUGEL.

RIMES DE VOYAGE

LA VEILLE DU DÉPART (1).

Que l'heure des adieux est une triste chose!
Nous étions tous pensifs... L'enfant, prenant la rose
Qui reposait vermeille à côté de son cœur,
En rêvant inclina ses lèvres sur la fleur.

Et la rose, cédant à cette haleine pure,
Lentement dépouilla sa divine parure,
Et chaque feuille d'or, résistant faiblement,
Une à une tomba du calice embaumant.

L'une ici, l'autre là, toutes à la volée
Prirent à travers l'air une route isolée,
Et, jetant leurs parfums comme un dernier soupir,
A nos pieds inquiets toutes vinrent mourir.

Pauvres feuilles! Et nous, une fortune amère
Allait nous disperser comme elles sur la terre;
Chacun de nous peut-être, en se quittant ce soir,
Devait-il s'éloigner pour ne plus se revoir.

(1) C'est au retour du voyage dont ces notes poétiques racontent les impressions que M. Auguste Barbier acheva d'écrire *il Pianto*. Bien des inspirations qui n'avaient pu trouver place dans le cadre du poème méritaient d'être recueillies, car elles expliquent des pages dont on n'a pas perdu le souvenir, et y ajoutent quelques accens intimes et familiers.

UNE STATUE DE PUGET.

Les bourreaux ont lancé leurs flèches empennées,
Et le soldat du Christ aux brillantes années,
Sébastien, par les trous qu'elles font en sa chair,
Sent avec tout son sang l'âme se détacher.
Déjà son cœur remue à peine en sa poitrine,
Sur son corps affaissé sa pâle tête incline,
Il tombe, et s'il n'était par des liens tenu,
Il joncherait le sol... Mais une femme a vu
Le supplice de loin, et cette aimante femme,
Jalouse dans son vol d'arrêter la belle âme,
Avec le saint troupeau de ses pieuses sœurs,
Va venir la tirer des mortelles langueurs...
O Puget, que de cœurs sensibles dans ce monde
Sont, comme ton martyr, à la haine profonde
En butte et transpercés des flèches du méchant,
Faisant à larges flots couler leur noble sang!
Mais, hélas! tous n'ont pas comme lui dans la peine
La délicate main de quelque douce Irène
Pour ranimer leur cœur, et sur la plaie en feu
Poser secrètement le dictame de Dieu.

Gênes, Sainte-Marie de Carignan.

DE GÊNES A LIVOURNE.

Ce n'est pas sans plaisir qu'à l'abri d'un manteau
Et couché tout du long sur le pont d'un vaisseau,
Par une belle nuit de lueurs constellée,
Je me sens emporter sur la plaine salée.
Mêlée aux sons aigus du cri des matelots,
Autour de moi mugit la grande voix des flots;
Le bois de la poulie au faîte des cordages
Gémit comme l'oiseau précurseur des orages,
La vapeur avec bruit s'épanche en jets fumeux;
Mais au-dessus de moi le calme est dans les cieux,
Et je vois sur la voute infinie et sans voiles
Silencieusement resplendir les étoiles.

EN DÉBARQUANT.

Ton poète terrible, ô charmante Toscane,
Fit mal de clore à sept les cercles infernaux;

Pour enrichir l'abîme et compléter ses maux,
Il devait ajouter les lignes de douane.

SUR PISE.

Que de tranquillité dans cette antique ville!
Ses quais, ses monumens, tout est paisible et beau;
Mais il vous semble aussi que son Campo-Santo
L'a prise toute en lui, tant elle est immobile!

O noble Child-Harold, inquiet voyageur,
Après tant d'amertume et d'orageuse ardeur,
Tu fis bien en ces lieux de chercher un asile :
Ce calme convenait au trouble de ton cœur.

LE PALAIS LANFREDUCCI.

Sur ta face de marbre, ô vieux palais de Pise,
Tu portes une chaîne, et dessous pour devise
Apparaissent aux yeux ces mots que l'on sculpta
En traits nets et profonds : *alla giornata.*

On peut chercher; pour moi, l'énigme est devinée.
Cette chaîne et ces mots, c'est enseigne donnée
Que tout ce qui se meut et respire ici-bas
Est forçat à la chaîne, et que le dur trépas,
Ou ce soir, ou demain, chacun à tour de rôle,
Nous fera déguerpir de la terrestre geôle.

A FLORENCE.

Il faut d'un caillou blanc noter tous ses bonheurs.
Avec le bon Robert, peintre des moissonneurs,
J'ai fait une course aux Cassines.
Ternes étaient les cieux et sombres les collines.
Les arbres jaunissans semblaient mourir de froid;
On sentait que l'hiver nous tenait sous sa loi.
Les choses cependant me parurent divines.

A PROPOS DE LA MADONE DU SAC.

J'aime fort ta légende, ô bon André Sarto!
Elle dit qu'un jour, las de ne pouvoir atteindre
A l'idéal des traits que tu désirais peindre,
La Vierge et son doux *bambino*,

Tu t'endormis auprès de ton œuvre incomplète;
Mais la mère du Christ, témoin de ton ardeur,
Quitta soudain les cieux pour prendre ta palette,
Et durant ton sommeil acheva ton labeur.
Bien des gens souriront à cette étrange histoire;
Mais qu'ils voient comme moi ton travail enchanteur!
Il est si pur, si plein de grâce et de fraîcheur,
Qu'ils seront comme moi, ma foi, bien près d'y croire.

ROME.

La Judée eut Jésus, la Grèce Phidias;
Mais Rome fit le grand mélange :
C'est là que Raphaël unit entre ses bras
Les fronts sacrés de la muse et de l'ange.

AU VATICAN.

A PROPOS DE LA CRÉATION DE L'HOMME PAR MICHEL-ANGE.

L'homme, statue inerte et de fange grossière,
Languissait incomplet sur le sein de la terre;
Soudain l'air nuageux devient éblouissant.
Un tourbillon d'esprits, portant le Tout-Puissant,
Passe, et Dieu, touchant l'homme avec son doigt de flamme,
Donne à ce bloc d'argile une part de son âme.

LA TRANSFIGURATION DE JÉSUS PAR RAPHAEL.

Entre terres et cieux le Christ est suspendu;
Il a les bras levés et le regard perdu
Dans le rayonnement des splendeurs de son père.
Ses longs habits flottans sont tout blancs de lumière,
Et son visage, empreint d'une étrange beauté,
De plus en plus prend l'air de la divinité.

A SUBIACO.

UN TRAIT D'HISTOIRE.

De grands nuages noirs, le flanc chargé d'orages,
Sur la cime des monts roulaient silencieux.
L'air était étouffant, et sous les verts ombrages
Les oiseaux suspendaient leurs chants mélodieux.

On n'entendait au sein de la gorge profonde
Que le frémissement du lac aux froides eaux
Et les cris de Néron perçant la voûte ronde
De sa blanche villa penchée au bord des flots.

L'empereur! Il est ivre, il pince de sa lyre,
Il chante, puis, levant la coupe d'or en l'air,
Il provoque le ciel en son ardent délire,
Et dit : « Le dieu Néron boit au dieu Jupiter! »

Soudain le ciel répond par un coup de tonnerre;
La foudre éclate, tombe, et son carreau vengeur
Frappe la coupe d'or, et la fond comme verre
Dans les tremblantes mains de l'insolent buveur.

LA GROTTE DE SAINT BENOÎT.

Le saint est seul au fond de sa grotte sauvage,
Adorant les splendeurs de la triple Raison.
Tout à coup une voix au grave et doux langage
Suspend avec ces mots sa méditation :

« Benoît! prier est bien, mais agir est plus sage.
Ce qui manque à mes fils, c'est la soumission,
C'est le travail. — Prends donc la règle et l'aiguillon,
Et chasse la paresse et le libertinage. »

Le jeune homme obéit. Il quitte les grands monts,
Et, ralliant à lui quelques saints compagnons,
Il leur met dans le cœur la parole de flamme,

Et dès ce jour le Christ voit ses enfans pieux,
Sous le joug du travail courbés comme des bœufs,
Cultiver sans relâche et la terre et leur âme.

ADIEUX A ROME.

Adieu, vaste tombeau de la grandeur romaine,
Terre des souvenirs, de beautés encor pleine,
Mais où l'on voudrait voir moins de clochers chrétiens
Et plus de citoyens!

LES MARAIS PONTINS.

Tout le long de la voie antique où nous roulons,
Ce ne sont que prés verts, marécages féconds,
Où maint chêne puissant croît à sa fantaisie.
  Une Hollande avec un ciel d'Asie!
C'est superbe; mais, las! les pauvres habitans
De ces beaux lieux sont tous des spectres grelottans
Que la fièvre dévore et consume avant l'âge;
Aussi, contemplateurs tristes d'un paysage
Frais, charmant, mais peuplé de souffles assassins,
Nous disons en fuyant sa mortelle verdure :
Pourquoi ce désaccord, et pourquoi la nature
Si tendre aux végétaux et si dure aux humains?

A GAETE.

La mer a beau laver d'un flot pur, caressant,
Les contours embaumés de cette belle plage;
Elle ne lavera jamais le noble sang
Que sous le fer d'Antoine, en un jour de carnage,
L'illustre Cicéron y versa de son flanc.

AU TOMBEAU DE VIRGILE.

Saint Paul, dit-on, un jour vint à ton mausolée,
Virgile, et sur ta cendre en son sein recélée
Laissa couler des pleurs pieux, et, soupirant,
Fit entendre ces mots : « Toi que j'aime et j'honore,
Des poètes le plus sensible et le plus grand,
Hélas! combien pour toi j'aurais fait plus encore
Si mon cœur en ces lieux t'eût rencontré vivant! »

PROMENADE A POMPÉI.

Quand nous mîmes le pied dans la cité des morts,
Seul, debout sur un tertre au-dessus de la ville,
Un jeune vigneron, de sa flûte docile,
Laissait tomber sur nous de suaves accords.
Ce n'étaient qu'airs d'amour et folle tarentelle,
Airs faits pour ranimer et renflammer les corps,
Symboles ravissans d'une vie éternelle!

EN MER.

Souvenir d'affreux temps! ô triste, triste histoire!
Un batelier me montre, en me menant sur l'eau,
L'endroit où par amour Nelson tachant sa gloire
Fit pendre Caraciolo.

RETOUR A FLORENCE.

Au printemps, Boboli voit ses belles allées
Se remplir de l'odeur de mille giroflées.
Nulle part cette fleur au baume doux et fin
Ne s'épanouit mieux que dans le vert jardin,
Si bien que l'étranger, sous ses ombres fleuries,
Errant et parfumé jusqu'en ses rêveries,
Dit en se rappelant les richesses de l'art
Que Florence renferme en son docte rempart :
Oui, cette ville est bien une fille d'Athènes;
Comme sa mère, elle a deux grâces souveraines,
La fleur qui porte aux sens un plaisir enchanteur,
Et celle qui ravit et l'esprit et le cœur.

AU BORD DE LA BRENTA.

Le long de la Brenta, je vois passer en fête,
Bras dessus, bras dessous, plus d'un beau couple aimant :
Tous portent un bouquet, mais bien différemment;
Les femmes l'ont au cœur, les hommes à la tête.

VENISE.

Le grand Goethe disait à l'aspect des gondoles :
Oh! les jolis cercueils, et comme il est charmant
D'être bercé par eux au gré des ondes folles,
Et d'y goûter le somme en pensant au néant!

EN REVENANT DU LIDO.

— D'où viennent ces clameurs, ces sauvages transports? —
Seigneur, de cet îlot que la démence habite.
C'est l'hôpital des fous. — Gondolier, passe vite,
Et fuyons au plus tôt de ces funestes bords.
Pauvres gens! et pourtant tout autour de leurs corps

Est calme : la mer dort à leurs pieds, sur leurs têtes
Le ciel luit; seuls en eux ils portent les tempêtes,
Tempêtes sans relâche et qui ne cesseront
Que le jour où la mort aura glacé leur front.

AUX PIGEONS DU DOME.

Oiseaux du grand saint Marc, hôtes de son église,
Beaux pigeons azurés qui dans l'azur des cieux
Montez en nuages joyeux,
Ne désertez jamais les clochers de Venise;
Volez toujours autour de ses toits glorieux,
Afin qu'au doux aspect de vos aimables jeux
Le cœur de ses enfans se ranime et se dise :
Courage! tout n'est pas esclave dans ces lieux.

EN TRAVERSANT LE SIMPLON.

O voyageur, vois-tu ces monts audacieux?
C'est le champ de bataille où les fils de la terre
Firent au roi des dieux une si forte guerre,
Qu'il faillit perdre ensemble et la foudre et les cieux.

Mais ils furent vaincus, et les pleurs de leurs yeux
Formèrent ces torrens bruyans comme un tonnerre,
Et l'écume vomie en leur sombre colère
Couvre encor de blancheurs ces sommets orgueilleux;

Puis ce profond ravin où serpente la route
Est un des grands sillons que leurs chars en déroute
Creusèrent sous le pied des chevaux haletans;

Et ces bois de sapins aux cimes toutes sèches,
Ces sapins par milliers plantés comme des flèches,
Ce sont les derniers traits du carquois des Titans.

RETOUR.

Italie, ô splendeur! dans le sombre Paris
Rentrer après avoir foulé ta blonde terre,
Hélas! c'est retrouver l'ombre après la lumière,
L'inquiétude après l'existence légère;
Mais c'est aussi revoir sa mère et ses amis.

AUGUSTE BARBIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1864.

Nous pensions avoir dit notre dernier mot sur la triste aventure du Danemark et sur l'attitude que la France a gardée dans les transactions qui ont abouti au dénoûment que l'on sait. C'est le comble de l'inutilité que de se répandre en paroles à propos de l'irréparable. Puis, lorsque le rideau est tombé sur une pièce politique dont la représentation maussade a trop longtemps duré, il y a un véritable repos d'esprit à la bannir, pendant quelque temps du moins, de sa mémoire. L'ingrat spectacle auquel on a été contraint d'assister aura sans doute plus tard certaines conséquences. Soit, laissons le temps faire son œuvre. Pour Dieu! qu'on nous laisse porter ailleurs nos pensées! Nous comptions profiter de ce répit et ne plus prononcer de longtemps le nom malheureux du Danemark; mais les appréciations que nous avons exposées touchant la conclusion de l'affaire danoise ont, à notre grande surprise, donné lieu, dans la presse officieuse, à des observations si incohérentes, si confuses et si mal établies sur les documens et sur les choses, que force nous est de braver encore une fois, mais en courant, le ridicule et l'ennui d'une redite au sujet d'un fait accompli.

Un rapprochement avait frappé tout le monde : au moment même où le Danemark succombait à l'agression de la Prusse et de l'Autriche, a éclaté la révélation de la triple alliance des cours du Nord. On avait en même temps remarqué une autre coïncidence. La presse officieuse avait fait un bruit énorme du rétablissement de la coalition du Nord, et en avait pris prétexte pour célébrer avec une verve imprévue l'utilité et le prestige de l'alliance de la France et de l'Angleterre. Ces manifestations singulières amenaient une question bien simple et bien naturelle : on n'avait donc pas prévu, au début et pendant le cours de l'affaire danoise, le rétablissement de l'alliance du Nord, et si on l'avait prévu, si on avait pressenti que le contre-poids moral qu'il fallait opposer à la coalition du Nord était l'al-

liance occidentale, comment avait-on refusé l'occasion qu'offrait l'affaire danoise de faire agir l'alliance anglo-française? La conduite passée et les déclarations présentes offraient donc un contraste bizarre et une contradiction inexplicable. On avait bien attribué, dans quelques cercles, l'attitude particulière de la diplomatie française à certaines préoccupations mystérieuses de rectification de notre frontière du nord-est. Pour notre compte, nous n'avions point méprisé ces rumeurs, car elles reposent sur une revendication qui ne saurait s'éteindre dans la conscience de la France; mais nous n'avons pas eu de peine à démontrer le peu de fondement des suppositions qui avaient cours à ce sujet. La France n'aurait pu obtenir la grande frontière, celle du Rhin, que par la guerre. Or en janvier dernier l'accord complet de la France et de l'Angleterre dans la question danoise aurait infailliblement contenu la Prusse et l'Autriche, aurait déterminé le règlement du conflit dano-allemand par les voies diplomatiques, et aurait par conséquent prévenu cette guerre qui peut nous rendre le Rhin. Quant à une petite rectification de nos limites, celle qui raccommoderait notre frontière sur le patron de 1792, nous avons montré qu'elle ne répond plus à un intérêt réel de notre défense depuis les grands travaux de fortification du règne de Louis-Philippe. Cette rectification, de l'aveu de tous, ne vaut point les chances et les frais d'une grande guerre; on ne pourrait songer à l'acquérir que par des voies diplomatiques. Or quelle apparence d'obtenir pacifiquement un tel résultat dans les circonstances présentes, puisque c'est à la Prusse qu'il faudrait demander la restitution de Sarrelouis, et que de cette puissance à nous une semblable restitution aurait l'air du prix de notre abstention dans le conflit dano-allemand? Ces suppositions étaient donc à la fois chimériques et injurieuses pour la France; elles pouvaient, et nous l'avons clairement donné à entendre, défrayer uniquement les rêveries de ce que l'on a fort bien appelé une politique d'amateur.

Nous ne nous doutions guère, tandis que nous effleurions ainsi cette politique conjecturale, que nous mettions la main sur un nid de guêpes. Nous avons ému des journaux que nous ne savions point si chatouilleux aux subtilités diplomatiques. De droite et de gauche, les piqûres ont plu sur nous. Il paraît, pour changer d'image, que nous aurons sans le savoir proféré une parole d'incantation qui a réveillé tout un essaim d'esprits étourdis et bourdonnans. Le spirituel magicien que nous avons maladroitement dérangé nous a tout d'abord punis en nous enlevant notre identité et en nous condamnant à une métamorphose imprévue. Ce n'est pas nous qui avons parlé; nous n'étions point capables apparemment de prononcer la formule magique. Ce sont deux hommes politiques chez lesquels nous avons le regret de ne pas fréquenter depuis bien des années, oserons-nous les nommer? M. de Morny et M. Thouvenel, qui ont exprimé leur opinion par notre organe; d'autres veulent qu'un grand orateur ait fait par notre in-

termédiaire l'essai d'une harangue future. Notre second châtiment est qu'on nous fait dire tout le contraire de ce que nous avons dit. On veut que nous ayons avancé que l'Angleterre aurait offert à la France les frontières du Rhin, si nous avions consenti à concerter avec elle des mesures en faveur du Danemark. Quelques-uns même, pour nous embrouiller tout à fait, ou par ignorance, prétendent que l'Angleterre n'a jamais sollicité la France à l'action commune, et que c'est la France au contraire qui aurait invité l'Angleterre à une coopération active. Dans ces reproches confus et contraires aux faits, nous ne pouvons réussir à démêler qu'une seule chose, c'est qu'en démontrant qu'il faut à la France un dédommagement des agrandissemens de la Prusse et un contre-poids à la coalition réactionnaire, soit au dehors, par l'acquisition de nos frontières naturelles, soit au dedans, par le développement libéral des institutions, nous avons été trouvés importuns.

Comment peut-on nous attribuer l'assertion que l'Angleterre aurait offert à la France la frontière du Rhin pour prix d'une intervention favorable au Danemark? Nous sommes les seuls au contraire dans la presse française qui ayons remarqué et particulièrement signalé les allusions de lord Russell et de lord Clarendon aux compensations que la France aurait exigées, si elle avait dû prendre part à la guerre; nous avons fait remarquer, au moment même, que cette perspective d'une compensation pour la France avait sur-le-champ refroidi les sympathies danoises du cabinet anglais. Dans les discours de lord Russell et de lord Clarendon, l'allusion aux dédommagemens territoriaux que nous eussions réclamés arrive comme un argument suprême en faveur de la politique d'abstention à laquelle le gouvernement britannique a fini par s'arrêter. « Comment vouliez-vous, semblaient dire les deux nobles lords à leurs compatriotes, qu'au dernier moment, après l'invasion du Slesvig et du Jutland, après la rupture de la conférence, nous fissions la guerre pour le Danemark à la Prusse et à l'Autriche? Nous n'aurions pu faire cette guerre d'une façon efficace qu'avec le concours de la France, et la France demande qu'il soit entendu d'avance qu'elle aura une compensation territoriale! » Nous n'avons donc jamais dit que l'Angleterre nous ait offert les frontières du Rhin, et nous avons très nettement montré le contraire. Au surplus, au moment où s'est présentée l'occasion d'agir en commun avec l'Angleterre, de fortifier l'alliance occidentale, de tenir en respect la Prusse et l'Autriche, et de détourner la catastrophe dont le Danemark est aujourd'hui victime, à ce moment-là il n'était pas encore nécessaire d'envisager la possibilité de la guerre. Dans le développement des affaires politiques, les dates ont une grande importance, car avec les dates et les actes auxquels elles servent d'étiquette les situations éprouvent des modifications profondes. Nous reconnaissons qu'à la fin de juin on ne pouvait plus rien en faveur du Danemark que par la guerre; mais en janvier, lorsque le sang n'avait pas coulé

encore dans les duchés, lorsque les amours-propres et les passions ne s'étaient point encore portés aux extrémités, quand la Prusse et l'Autriche, encore mal assurées de l'abstention de la France, ne réclamaient que l'exécution des engagemens de 1851, admettaient le traité de 1852, ne parlaient que de se saisir d'un gage, alors encore, nous en sommes convaincus, tout demeurait possible par la paix. Or c'est en janvier que se sont produites et l'offre d'action commune de l'Angleterre et la déclaration d'abstention de la France. Il s'agissait, au milieu de janvier, de prévenir l'entrée des Prussiens et des Autrichiens dans le Slesvig ou de les y arrêter, avant toute effusion de sang, en soumettant le règlement du conflit dano-allemand à une conférence européenne. Lord Russell conviait la France à une manifestation en ce sens concertée avec l'Angleterre. M. Drouyn de Lhuys interrogea lord Russell avec une louable netteté.—S'il s'agissait d'une manifestation dans le genre de celle qui avait été tentée pour la Pologne, le ministre français trouvait la démarche inutile.— Lord Russell chargea lord Cowley de proposer un concert et une coopération pour prévenir l'occupation du Slesvig. M. Drouyn de Lhuys demanda ce qu'on voulait dire par ce concert et cette coopération. Lord Russell se hâta de répondre : Il s'agit, si c'est nécessaire, de donner une assistance matérielle au Danemark. C'est dans cette partie de la correspondance du *blue-book* qu'est, suivant nous, le nœud du drame; c'est alors, à notre avis, que l'occasion s'est offerte à la France de prévenir le démembrement du Danemark et la rupture de l'équilibre du Nord, de disloquer l'alliance des puissances réactionnaires, de consolider au contraire l'alliance occidentale. Si la proposition anglaise n'eût pas été déclinée (nous avons cité, il y a quelques mois, d'après le *blue-book* et la discussion du parlement, les termes du refus de la France), la Prusse et l'Autriche eussent été contenues par la perspective d'une action commune de la France et de l'Angleterre, et les grands objets de l'alliance eussent été obtenus pacifiquement. Que si, contre toute vraisemblance, la guerre eût éclaté et nous eût conduits sur le Rhin, elle eût mis d'emblée en nos mains la compensation à laquelle nous aurions eu droit. Il nous semble qu'il y aurait eu de l'enfantillage à demander d'avance le consentement de l'Angleterre à une conquête qui eût été la première conséquence de la guerre que l'Angleterre eût entreprise de concert avec nous. D'abord la constitution britannique ne permet point aux ministres anglais de contracter des arrangemens éventuels de cette nature; puis, le premier effet, l'effet logique et nécessaire d'une telle guerre, étant de nous faire rentrer dans notre frontière naturelle, peut-on admettre que la dernière conséquence eût été de nous en faire sortir? L'Angleterre ne peut point nous inviter à une action commune d'où résulterait un conflit avec la Prusse, sans accepter implicitement la restauration de la France dans ses frontières naturelles. Aussi avons-nous eu raison de dire que l'on a manqué, au mois de janvier dernier, un coup de fortune en repoussant l'invi-

tation précise et pressante de l'Angleterre à une action commune. De deux choses l'une : ou par impossible la guerre eût éclaté, et dans ce cas on aurait eu la certitude de la compensation dont on s'est montré plus tard préoccupé, ou bien, et c'est ce qui serait infailliblement arrivé, l'Autriche et la Prusse eussent reculé devant l'union résolue de la France et de l'Angleterre, on eût prévenu une inhumaine effusion de sang, on eût enlevé à la Prusse l'occasion et le moyen de prendre tout à coup en Europe une prépondérance et une initiative inquiétantes, on eût épargné à la France le déboire de se trouver exclue, pour la première fois de son histoire, de l'arrangement des affaires du Nord.

Le bilan en effet de la politique qui a prévalu, personne ne le saurait nier, est tristement négatif. Nous n'avons pas de compensation territoriale, et la situation du nord de l'Europe est profondément altérée, en dehors de toute participation de la France, par des arrangemens que la Prusse et l'Autriche débattent à Vienne en tête-à-tête. Peut-on en vérité contempler un tel résultat avec une complaisance satisfaite? On essaie cependant d'invoquer pour la France deux motifs de satisfaction. — Il est très heureux, dit-on, que nous ayons évité une guerre dans laquelle nous eussions fait pour rien les affaires de l'Angleterre, et nous devons être très fiers de la consistance avec laquelle nous avons maintenu le principe de notre droit nouveau, le principe des nationalités. — A propos de la guerre, on dit que nous en eussions payé tous les frais et porté tout le poids, tandis que l'Angleterre se serait promenée sur les mers en s'emparant, comme d'une proie facile, des navires des belligérans. — Si l'hypothèse de la guerre avait le fondement sérieux qu'on cherche à lui donner, l'argument serait contradictoire de la part de ceux qui ont tant reproché à l'Angleterre de n'avoir point voulu concourir avec nous à la défense de la Pologne. Si la guerre se fût engagée à propos de la Pologne, et si l'Angleterre s'y était associée, le partage des rôles n'eût-il pas été précisément celui contre lequel on s'élève aujourd'hui? La guerre n'eût-elle pas été continentale? La France n'eût-elle pas été obligée de combattre la Prusse et la Russie, tandis que l'Angleterre se fût contentée d'une promenade sur les mers? Une raison qu'on trouvait mauvaise l'an dernier n'a pu devenir bonne cette année. Quant à l'argument tiré du principe des nationalités, les faits se chargent aujourd'hui d'en prouver l'inanité. On voit maintenant ce que devient le prétexte des nationalités entre les mains de la Prusse et de l'Autriche. Dans la politique de puissances qui ne s'appuient que sur la force, les idées générales ne sont qu'une machine à faire des dupes. Quand Frédéric II et Catherine accomplirent le premier démembrement de la Pologne, l'idée à la mode du temps était la tolérance. On attaqua les Polonais au nom de la tolérance, comme on a attaqué le Danemark au nom de la nationalité. Un esprit aussi vif que celui de Voltaire se laissa prendre à cette hypocrite amorce. Il n'y a pas lieu de se vanter, il faudrait plutôt rougir, si l'on a cru

naïvement qu'une œuvre de nationalité pouvait être confiée à la Prusse et à l'Autriche. En tout cas, ces deux puissances se chargent hautement aujourd'hui de déniaiser ceux qui ont cru que leur conscience les obligeait à laisser sacrifier le Danemark sur l'autel de la nationalité. Les duchés enlevés au Danemark obtiendront peut-être un souverain nominal; mais au point de vue militaire, maritime et diplomatique, ils entreront dans l'organisation et le système de la Prusse. Il n'est plus question de nationalité, lorsqu'il s'agit des Danois du Slesvig annexés à l'Allemagne. Il n'est plus même question, dans les arrangemens principaux, de cette infortunée diète de Francfort et de l'intervention des états moyens. Votre rôle est fini, monsieur de Beust; vos beaux jours sont passés. A Londres, vous aviez l'orgueil de faire attendre la conférence, qui n'osait ouvrir ses délibérations avant votre tardive arrivée. Vos confédérés font moins de façons : ils mettent votre général à la porte de Rendsbourg et oublient de vous inviter aux conférences de Vienne. Il ne vous reste plus qu'à tenter contre les grandes puissances allemandes une de ces tristes campagnes du particularisme dont vous avez l'habitude, et où vous vous savez vaincu d'avance. Vous avez encore à apprendre à quelques attardés que le patronage des états moyens d'Allemagne n'est point en ce moment un moyen politique plus efficace que le principe des nationalités.

Ne récriminons plus sur le passé, et prenons en considération le présent. Personne ne niera qu'il n'y ait un fait très nouveau dans le règlement d'affaires qui intéressent l'équilibre du Nord, s'accomplissant en dehors de toute participation de la France. Ce qui se passe à ce sujet forme un précédent où l'on pourrait voir de notre part l'abandon du système séculaire qui avait porté la France à chercher dans l'organisation des états scandinaves d'utiles contre-poids et des garanties défensives. Ce système abandonné doit être remplacé par quelque chose : il faut que nous retrouvions près de nous les contre-poids et les garanties qu'il ne nous paraît plus désirable de chercher et de nous assurer si loin. Les événemens récens ont produit aussi un autre fait nouveau : ils ont donné à la Prusse dans la politique européenne une place qu'elle n'avait point occupée depuis le commencement de ce siècle. La hardiesse heureuse d'un ministre, M. de Bismark, une campagne qui a donné à l'armée prussienne une grande confiance en elle-même, un succès diplomatique qui accroît en Allemagne, sinon la popularité, du moins la puissance effective de la Prusse, ont opéré ce grave changement. La position relative de la France est inévitablement affectée par tout ce qui augmente en Europe la position morale ou matérielle de la Prusse. Enfin avec ce réveil soudain de l'activité de la Prusse coïncide un autre fait non moins considérable, l'union reformée entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, union qui modifie profondément au point de vue moral, sinon au point de vue matériel, la situation de la France. En présence de ces faits simultanés et du nouvel ordre de choses qu'ils créent, il est évident que la France a besoin de fortifier les élémens et les moyens

d'action de sa puissance politique. Où cherchera-t-elle ce surcroît de vie et de force nécessaire non-seulement à sa légitime influence dans le monde, mais à sa securité? Les moyens d'action par lesquels les états européens peuvent exercer leur influence réciproque et trouver les conditions de leur équilibre sont, nous le rappelions récemment, au nombre de trois : il y a les frontières, les nationalités, la liberté politique, avec sa vertu naturelle de propagande. Les frontières? Nous avons vu qu'il ne saurait être question en ce moment d'un agrandissement territorial. Le principe des nationalités? Nous avons vu, depuis deux ans, qu'il ne nous a été d'aucun secours, et que quand nous l'avons invoqué, soit pour exercer une action, comme à l'égard de la Pologne, soit pour laisser faire, comme à l'égard du Danemark, il ne nous a point porté bonheur, et nous a plutôt affaiblis que fortifiés. Le seul moyen d'action qui nous reste donc, c'est l'action libérale, c'est la propagande des idées, c'est la direction du mouvement des institutions libres sur le continent. Nous signalons cette nécessité de la situation nouvelle avec une égale confiance, et à ceux qui redoutent chez nous le développement des libertés publiques, et à ceux qui avec une infatigable persévérance sont demeurés fidèles à la cause de la liberté. Il faut que les premiers y prennent garde : les circonstances où l'Europe est placée font du retour de la France aux pratiques de la liberté une condition pressante de la grandeur et de la sécurité nationales. Pour réagir contre des combinaisons qui ne lui sont point favorables, la France a besoin de reprendre la plénitude de sa vie politique intérieure et d'ouvrir en Europe un nouveau courant moral. Quant aux libéraux, il ne leur importe pas moins de comprendre le secours décisif que la force irrésistible des choses vient leur donner : leurs espérances doivent devenir plus fermes, et leurs efforts plus énergiques.

Voilà l'avertissement que nous lisons dans la situation de l'Europe; quand en France la presse est libre, les élections sont libres, et lorsque ces libertés viennent s'épanouir à la tribune de nos assemblées, la France prend sur les peuples du continent une sorte d'ascendant moral qui déjoue pacifiquement toutes les machinations des gouvernemens despotiques; mais il faut renoncer à la chimérique prétention d'exercer au dehors l'influence libérale de la France, si nous continuons à étouffer en nous-même, dans notre vie intérieure, la séve et la rayonnante chaleur de la liberté. A ce point de vue, nous avons regretté comme un anachronisme, comme un acte politique venant à contre-temps et à contre-sens, le procès qui a été intenté aux membres du comité démocratique et libéral qui aux dernières élections s'était mis à la disposition des électeurs. Est-ce le spectacle d'une telle poursuite que la France doit en ce moment donner au monde? Quoi! quand les intérêts les plus sérieux de sa politique extérieure la pressent de rechercher l'alliance des peuples libres et de voir une force pour elle dans toutes les aspirations qui à la surface de l'Europe s'élèvent vers la liberté, est-il opportun de venir nous disputer le droit de former

des comités électoraux, d'user de l'organisme indispensable à la liberté et à la sincérité des élections, de nous servir d'une prérogative sanctionnée par trente-cinq années de gouvernement constitutionnel? Est-ce privés de franchises aussi élémentaires que nous pourrons aller prendre en Europe le patronage des causes libérales? Cet intempestif et illogique procès des treize n'est encore jugé qu'en premier ressort; la cause a encore à traverser deux épreuves. On ne peut trop applaudir à l'émouvante élévation de pensée et de langage avec laquelle le défenseur des prévenus, M. Jules Favre, a soutenu à cette occasion les droits des électeurs; les plus renommés avocats de Paris, réunis autour de cette grande cause, n'ont rien voulu ajouter au magnifique discours de M. Jules Favre, et se sont contentés d'être ses témoins. Il y avait là des orateurs illustres vieillis dans la vie parlementaire, d'anciens ministres, les maîtres du barreau. En voyant ce cortége imposant des défenseurs, il est impossible de ne point remarquer une regrettable anomalie de notre organisation judiciaire. Il est fâcheux que chez nous les situations de magistrature ne soient point plus élevées et ne soient point le couronnement des carrières illustres du barreau. L'autorité des juges serait bien plus grande, surtout dans les procès politiques, si, comme en Angleterre, il fallait en France, pour devenir juge, avoir fait ses preuves aux premiers rangs du barreau et avoir parcouru une active carrière politique. En Angleterre, la plupart de ces hommes qui assistaient l'autre jour M. Favre auraient été, avec les carrières qu'ils ont fournies, lords-chanceliers ou lords grands-juges. Quelle autorité une réunion de vétérans de cette sorte n'aurait-elle point en Angleterre! Et quoiqu'en France la suprême dignité des fonctions judiciaires leur fasse défaut, est-on bien sûr qu'ils n'aient point aux yeux du public une autorité considérable? N'y a-t-il pas un inconvénient, un danger presque, à mettre en conflit, dans les affaires politiques, des décisions judiciaires avec les opinions puissamment exprimées de l'élite du barreau?

Ce n'est pas seulement un intérêt de politique extérieure qui réclame la renaissance de la France à la liberté, c'est aussi l'intérêt éminent de la fécondité intellectuelle de la France. M. Duruy, à la distribution des prix du concours, nous a révélé avec une louable franchise une curieuse statistique. Le ministre, pour avoir une idée des variations du niveau de l'instruction publique parmi nous, a fait comparer les compositions des concours pendant une longue période. Il résulte de cette comparaison que la qualité des compositions a été plus élevée justement aux époques où les émotions de la vie politique, pénétrant dans les couches supérieures de nos colléges, y excitait les talens naissans et y allumait une ambition généreuse. Il y avait sous le gouvernement de 1830 un progrès qui s'est encore maintenu sous la république; mais il y a eu déclin de 1852 à 1859. Depuis cette dernière année, le niveau se relève sans atteindre encore à la hauteur des ères libérales. On dira peut-être que l'abaissement des études, de 1852 à 1859, provient du barbare système de la bifurcation; mais cette affreuse

bifurcation, qui s'était donné un nom si digne d'elle, n'eût jamais été adoptée tant que l'organisation de l'instruction publique a été soumise au contrôle parlementaire : jamais des chambres ayant à voter une loi d'enseignement n'eussent consenti à essayer une expérience aussi mal inspirée et aussi hasardeuse sur une génération de jeunes Français. La production et la formation des hommes de talent et de mérite sont l'épreuve des institutions; c'est un cas où l'on juge aussi l'arbre à ses fruits. La période de la distribution des prix donne ordinairement lieu à des discussions hétéroclites. Cette année, une polémique bizarre a été soulevée au point de vue des idées démocratiques. Ne voyant guère, sur la liste des lauréats, de noms connus appartenant aux familles aristocratiques, aux membres de nos corps politiques et de l'administration publique, un journal a conclu de cette observation que les familles aristocratiques, les membres de nos corps politiques, les grands fonctionnaires, ne font point élever leurs enfans par l'université et les confient aux établissemens ecclésiastiques. De là, suivant ce journal, deux Frances nouvelles qui seraient élevées dans des principes différens, et ce serait malheureusement la génération favorisée par la naissance, la fortune et la situation politique, qui recevrait une éducation rétrograde, contraire à l'esprit de notre époque. Cette statistique est-elle exacte, et les inductions qu'on en tire sont-elles fondées? Cela nous inquiète peu : nous verrions avec peine que par des insinuations de ce genre on coupât la France en deux camps hostiles dès l'enfance. Il n'est pas prouvé que l'éducation des établissemens ecclésiastiques forme des esprits rebelles aux tendances de leur siècle : on a depuis bien longtemps signalé comme l'indice d'un effet tout contraire l'exemple des philosophes du XVIIIe siècle et de nos grands révolutionnaires, tous sortis des colléges de jésuites ou des maisons de l'Oratoire. De notre temps même, les plus énergiques adversaires de l'orthodoxie sont venus des séminaires et non des lycées. Au surplus, cette discussion a, suivant nous, le défaut de donner trop d'importance aux résultats religieux, moraux et politiques de l'enseignement secondaire. C'est un travers de l'esprit français de porter le grand intérêt des questions d'éducation sur le terrain de l'instruction secondaire : ce sont les résultats de cette instruction que l'on entoure, avec une solennité un peu puérile, des pompes, des récompenses, des cérémonies publiques. On omet, on passe sous silence la période vraiment décisive de l'instruction publique, celle qui est remplie par l'enseignement supérieur, celle où il est question non plus des enfans, mais des jeunes gens, celle où se font définitivement les hommes. Les cours de nos facultés correspondent à cette période, qui demeure trop terne en France et trop négligée par les regards du public. Dans d'autres pays, en Allemagne, en Angleterre, les intérêts et les années que représente la vie des universités occupent une bien plus large place dans l'attention générale. Cependant, nous le répétons, en France comme ailleurs, c'est à ce moment de l'instruction que se forme véritablement l'unité intellectuelle des générations nouvelles.

Si la France est trop lente à prendre la direction du mouvement libéral, on peut constater du moins avec plaisir que, parmi les états peu considérables ou nouveaux qui forment notre clientèle naturelle, il en est plusieurs qui ne se laissent point effrayer par la réaction despotique dont l'Europe est menacée. La Belgique en particulier vient de traverser sa crise électorale avec une énergie qui est un bon exemple, avec un bonheur qui est un encouragement aux libéraux de tous les pays. Le parti libéral vient de remporter en Belgique une victoire signalée. Réduit dans l'ancienne chambre à une majorité d'une voix, il gagne dans les élections une majorité de douze voix. Comme nous l'avions toujours pensé, l'étrange conduite du parti catholique durant la dernière session l'a discrédité devant le pays. Cette politique subtile et rusée qui consistait à refuser le pouvoir et à rendre le gouvernement impossible au parti libéral, cette politique avait abouti à une de ces sécessions qui sont une des plus graves fautes qu'un parti puisse commettre dans un gouvernement parlementaire. L'homme distingué qui dirige le parti catholique, M. Dechamps, a porté lui-même la peine de cette fausse manœuvre, et a perdu son siége à Charleroi. Grâce à cette remarquable manifestation électorale, le pouvoir est confirmé aux mains du ministère de MM. Rogier et Frère-Orban, et la Belgique, un moment déconcertée par le hasard d'une balance numérique des partis au sein de la chambre, va reprendre l'exécution du programme libéral, énergiquement résolue à ne plus reculer dans sa voie. Nous le répétons, la Belgique, en faisant son choix avec cette netteté et cet éclat, rend en ce moment un grand service à tous les partis libéraux en Europe.

Il ne faudrait pas se méprendre sur la portée de l'approbation qui a été donnée par les grandes puissances aux arrangemens intervenus à Constantinople entre le prince Couza et la Porte. Au moment où le prince roumain a fait son coup d'état, l'Europe était trop préoccupée de la question danoise pour avoir à prêter une attention sérieuse à ce qui se passait dans les principautés danubiennes. On a trouvé plus commode d'accepter le fait accompli comme une situation provisoire à laquelle on avisera en temps opportun. Ce qui importe en attendant, c'est qu'en France la démocratie libérale ne prenne point le change sur ce qui se passe en Roumanie. La création de l'unité roumaine est une pensée de la démocratie libérale française, exposée, soutenue par des écrivains éminens, entre autres par M. Edgar Quinet. Il n'est pas permis de voir la réalisation d'une pensée démocratique française dans l'autocratie dont le prince Couza s'est artificieusement emparé. Le statut promulgué par l'hospodar supprime les deux principes du gouvernement constitutionnel : la responsabilité ministérielle et le vote régulier de l'impôt. L'hospodar n'enverra plus ses ministres à la chambre; il y fera défendre ses projets de loi par des conseillers d'état. Le prince Couza n'est pas seulement un imitateur; il profite de l'expérience des autres. Il a évidemment étudié la récente carrière de M. de Bismark. On sait toutes les tracasseries qu'a suscitées au ministre prussien l'opposition

de la seconde chambre au budget de la guerre. Le budget n'étant pas voté, M. de Bismark ne s'est pas troublé pour si peu. Il a perçu les impôts conformément au budget de l'année antérieure; mais en agissant ainsi il avait le désagrément de violer la constitution, il a eu en outre l'ennui de dissoudre la chambre; enfin il a pris le parti de ne la point rassembler. Instruit par les difficultés que M. de Bismark avait rencontrées sur son chemin, le prince Couza a pris ses précautions dans son statut même. « Si le budget, dit l'article 6, n'est pas voté en temps opportun, le pouvoir exécutif pourvoira au service public conformément au dernier budget voté.» Ce simple article rend complétement illusoire le contrôle des représentans du pays en matière de finances. Si une opposition s'élève contre le budget, l'hospodar n'a qu'à congédier l'assemblée et à dire que le budget n'a pas été voté. Il n'est pas sans intérêt, dans les circonstances actuelles, de remarquer le pouvoir que l'hospodar s'arroge ainsi sur les finances. Le prince Couza veut contracter un emprunt; il a la prétention de fonder son crédit sur les grands marchés de l'Europe occidentale. Les finances roumaines présentent un déficit que ne peuvent combler les rentrées naturelles de l'impôt : de là la nécessité d'émettre un emprunt roumain; mais c'est ici probablement que l'hospodar rencontrera un écueil dans le pouvoir qu'il s'est adjugé pour la perception de l'impôt. Les capitaux qui se placent en fonds publics sont amateurs des finances contrôlées par des chambres, et n'aiment point, en matière de budget, les procédés arbitraires du pouvoir absolu. Que le prince Couza ajourne la solution de la question des paysans, qu'il supprime des journaux, qu'il enlève leurs organes à des hommes qui défendaient la nationalité roumaine et que connaissait la France libérale, tels que MM. Rosetti et Bratiano, avant qu'il n'eût lui-même un nom dans son pays; mais nous ne lui conseillons pas de venir frapper en autocrate aux portes des bourses européennes.

E. FORCADE.

LES INSTITUTIONS DE CRÉDIT POPULAIRE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (1).

Des problèmes sociaux qui, depuis de longues années déjà, avaient disparu de l'ordre du jour des discussions publiques commencent à préoccuper de nouveau l'opinion. Le calme qui s'est fait dans les esprits permet d'aborder aujourd'hui de sang-froid des questions qui jadis surexcitaient les passions populaires. On se rappelle la vogue qu'avaient, après la révolution de 1848, les mots magiques d'*associations ouvrières* et d'*organisation du travail*. C'est l'honneur des économistes de n'avoir pas abdiqué alors en présence de l'entraînement des uns, de l'affaissement des autres. C'est leur

(1) *Le Crédit populaire*, par M. A. Batbie; 1 vol. in-18, Paris 1864, Cotillon et Guillaumin.

honneur aussi, après avoir été les seuls à protester publiquement contre les utopies du socialisme et à en signaler les dangers, d'être encore les seuls qui, dans le domaine de la science, continuent à agiter le vaste problème du travail. Grâce à eux, le courage revient aux plus timides, de nouvelles questions ont été mises à l'étude, et parmi les anciennes on essaie de reprendre celles que la violence n'avait pas permis de résoudre. C'est sous l'empire de ces préoccupations que l'Académie des sciences morales et politiques mettait au concours pour 1863 l'*examen des moyens de crédit dans leurs rapports avec le travail et le bien-être des classes peu aisées*. Le mémoire couronné à cette occasion signale les associations ouvrières comme un des plus énergiques leviers dont les travailleurs puissent faire usage pour s'élever jusqu'au bien-être, et cite les résultats produits par ces institutions en Angleterre et en Allemagne.

Les associations ouvrières se présentent sous trois formes principales, bien qu'on puisse en imaginer beaucoup d'autres : ce sont les associations de crédit, les associations de consommation, et les associations pour la production en commun. Ces dernières sont incontestablement les plus difficiles à constituer. En 1848, après qu'une triste expérience eut désabusé les ouvriers des décevantes illusions que leur avait fait concevoir la proclamation du droit au travail, beaucoup d'entre eux, conservant les préjugés anti-économiques dont on les avait nourris, s'imaginèrent que l'association leur permettrait de s'affranchir de la tyrannie du capitaliste et de l'entrepreneur, et d'accroître d'autant leurs salaires. C'était là une illusion dont ils ne tardèrent pas à être désabusés, car des 300 associations qui se formèrent à cette époque, et dont 31 reçurent de l'état une subvention s'élevant à 890,000 fr., il n'en reste plus aujourd'hui qu'une vingtaine. La cause de cet insuccès tient moins aux circonstances politiques qu'aux conditions dans lesquelles ces associations s'étaient constituées. L'objet même qu'elles avaient en vue, se passer du capital, devait être pour elles un germe de mort. Si théoriquement les associations ouvrières en participation de bénéfices ne sont pas impossibles, elles rencontrent dans la pratique des difficultés que peuvent surmonter seulement des ouvriers d'élite. Dans les entreprises ordinaires, la vigilance, l'activité, la prévoyance, ne sont nécessaires qu'au maître; dans les associations, elles le deviennent aux ouvriers eux-mêmes. Il leur faut de plus une confiance dans ceux qu'ils se sont donnés pour chefs et un respect des droits d'autrui qui font encore trop souvent défaut aux ouvriers français. Naturellement frondeurs et défians, ils supportent difficilement l'autorité de leurs pairs et manquent trop souvent du calme nécessaire pour débattre leurs intérêts communs; leur éducation est encore à faire sous ce rapport. Une autre difficulté est celle de la gérance. C'est là une fonction qui réclame des hommes intelligens et actifs, qualités assez rares pour permettre à ceux qui les possèdent de se montrer exigeans. Le plus souvent ceux qui se recommandaient par leur honnêteté quittaient l'association quand ils trouvaient ailleurs une position plus

avantageuse; les autres l'exploitaient à leur profit ou laissaient péricliter les affaires. Bien des ouvriers qui auraient pu devenir de bons gérans hésitaient à en accepter les fonctions de peur de perdre la main et de se trouver, après quelques années, hors d'état de reprendre leur travail. Toutes ces difficultés ont amené la dissolution de presque toutes les sociétés fondées en 1849. Parmi celles qui ont résisté jusqu'à ce jour, quelques-unes sont néanmoins très prospères; telles sont celles des menuisiers en chaises, des facteurs de pianos, des ouvriers bijoutiers, et surtout celle des ouvriers maçons, dont le chiffre d'affaires, grâce à des circonstances exceptionnelles, est de plus de 1,500,000 francs.

En définitive, les associations ouvrières pour la production en commun ne sont pas fatalement condamnées à l'insuccès; mais il faut que les ouvriers se persuadent que, loin de les dispenser de toute prévoyance, cette forme de l'association en exige au contraire plus que le régime du salariat, qu'ils ne doivent rien attendre que d'eux-mêmes, et qu'il n'y a de salut pour eux que dans la liberté. Il est certaines industries, notamment celles qui exigent des avances considérables ou des connaissances spéciales, qui seront toujours fermées à l'association ainsi comprise; il en est d'autres au contraire qui ne pourront que gagner à se constituer de cette manière. En agriculture, nous en avons déjà un exemple remarquable dans l'exploitation des fromageries du Jura.

Quoique ne présentant pas les mêmes difficultés que les associations en participation de bénéfice, celles qui ont pour objet l'achat en commun d'articles de consommation n'ont pourtant pas encore pleinement réussi en France, ni même en Allemagne, malgré les efforts de M. Schultze-Delitsch pour les introduire dans ce dernier pays. Elles sont cependant nombreuses en Angleterre. M. Huber, professeur à Berlin, dans un écrit consacré au sujet qui nous occupe, signale en Angleterre huit cents associations de cette espèce. Au moyen d'un fonds commun, constitué par souscriptions, elles achètent en gros les objets nécessaires à la vie et les revendent en détail aux associés. Elles offrent à ceux-ci le triple avantage de pouvoir se procurer à bas prix des denrées de bonne qualité, de placer avantageusement leurs économies dans une entreprise fructueuse. et de se créer un capital par l'accumulation des dividendes. Quelques-unes de ces associations ont joint à la vente diverses branches de production, comme la meunerie. Le nombre total des ouvriers anglais associés pouvait s'élever en 1858 à 45,000, et le chiffre annuel des affaires à 500,000 livres sterling. Une des associations les plus prospères, celle des *Pionniers de Rochdale,* fondée en 1844 par 28 individus, comptait en 1859 3,000 associés et possédait un capital de 30,000 livres sterling, représenté par des filatures et d'autres établissemens; elle faisait pour 100,000 livres sterling d'affaires, et distribuait 10,000 livres sterling de dividendes. L'association des *Moulins de Leeds* fait annuellement pour 60,000 livres sterling d'affaires. Les autres pays sont moins favorisés, on l'a vu, sous ce rapport que l'Angleterre. Il existe cepen-

dant à Zurich une association du même genre, qui à son magasin d'alimens a pu joindre une boulangerie et un débit de boissons, et qui en 1861 a vendu pour 801,883 fr. de denrées diverses. D'un autre côté, M. Casimir Perier, dans une récente publication (1), nous apprend qu'il existe à Grenoble depuis 1851 une association alimentaire qui vend à ses propres membres des alimens préparés dans une cuisine commune, soit pour les emporter à domicile, soit pour les consommer dans des réfectoires mis à leur disposition. Elle ne cherche à faire aucun bénéfice, mais seulement à couvrir ses frais. En 1863, le nombre des membres était de 450; les recettes se montaient à 130,000 francs, et présentaient sur les dépenses un excédant de 5,000 francs environ. La compagnie d'Orléans a créé pour ses employés une institution analogue qui donne d'excellens résultats.

La troisième espèce d'associations comprend les associations de crédit, et ce sont celles dont M. Batbie s'occupe spécialement dans son ouvrage. Elles ont pour objet de permettre aux classes ouvrières d'arriver au bien-être, et par conséquent de rendre moins utiles des institutions charitables, telles que caisses d'épargne, sociétés de secours mutuels, etc. Les établissemens de prêts sur gages ne rentrent pas, à proprement parler, dans la catégorie des associations de crédit; mais ils ont contribué dans quelques pays, notamment en Angleterre, à la formation de sociétés de prêt (*loan societies*) qui s'en rapprochent à certains égards. L'industrie du prêt sur gages, sans y être l'objet d'un monopole, est réglementée en Angleterre et soumise à un tarif maximum; mais celui-ci est si onéreux pour ceux qui y ont recours qu'il s'est constitué, soit par voie d'association, soit par actions, des sociétés spéciales qui prêtent à de meilleures conditions; beaucoup d'entre elles sont même l'œuvre de sectes religieuses. Elles prêtent sans caution, à un intérêt qui n'excède pas 12 pour 100, des sommes dont le maximum est de 13 livres sterling, et qui sont remboursables au moyen d'à-comptes hebdomadaires. Elles ont été pour les classes laborieuses un véritable bienfait et ont puissamment contribué à alléger les souffrances que la crise cotonnière leur a imposées (2).

Les associations ouvrières de crédit ne sont pas moins florissantes en Allemagne qu'en Angleterre : seulement elles reposent sur une tout autre base. La fondation en est due à l'un des hommes les plus remarquables de

(1) *Les Sociétés de coopération*, par M. Casimir Perier, in-8°, Dentu, 1864.

(2) Ces sociétés, au nombre de 703 pour l'Angleterre seulement, sont en pleine prospérité. D'après le tableau présenté par John Tidd Pratt, esquire, à la chambre des communes, le montant des fonds versés par les déposans et actionnaires de ces 703 sociétés était de..... 210,139 liv. st.

Montant des prêts effectués en 1862	764,987
État des prêts au 31 décembre	454,359
Nombre de prêts accordés en 1862	161,150
Intérêts payés par les emprunteurs	37,220
Intérêts payés aux actionnaires	26,170
Bénéfice net, déduction faite des frais et des intérêts payés	6,581

ce pays, M. Schultze-Delitsch. Ces associations, appelées aussi *banques du peuple,* quoiqu'elles n'aient rien de commun avec l'institution qui, il y a quinze ans, a porté en France le même nom, ont produit des résultats si inattendus et si avantageux, qu'elles ont attiré l'attention de tous ceux qui prennent intérêt au progrès social. En Allemagne, M. Schultze-Delitsch passe en quelque sorte pour l'incarnation de la classe moyenne, dont il personnifie en politique les aspirations libérales. Aussi une souscription nationale de 50,000 thalers (187,500 francs) vient-elle de récompenser les efforts de l'homme qui, sans fortune, sans subventions de l'état, a su doter son pays d'une institution qui, après dix ans, fait plus de 100 millions d'affaires.

Les banques du peuple sont un produit indirect des événemens de 1848-1849. On se rappelle que le mouvement socialiste, après avoir remué la France, avait passé le Rhin, et que, comme chez nous, il avait soulevé en Allemagne les classes populaires, si faciles à entraîner. Comme chez nous, c'était à l'état qu'elles s'adressaient pour mettre fin à leurs souffrances réelles ou imaginaires. Plus de seize cents pétitions furent ainsi adressées à l'assemblée nationale de Francfort. Le président de la commission chargée d'étudier les problèmes se rattachant à la question ouvrière, M. Schultze-Delitsch, frappé des idées anti-économiques qu'elles révélaient, en même temps que des besoins réels dont elles étaient l'expression, se convainquit dès lors de la nécessité d'amener l'ouvrier à chercher son salut en lui-même et à s'élever par ses propres efforts. Quand le triomphe de la réaction lui eut fait des loisirs, il ne s'abandonna pas, comme tant d'autres, au découragement; mais il se mit à l'œuvre pour réaliser son projet.

Partant de l'idée que là où plusieurs personnes, prises individuellement, ne pourraient obtenir un centime de crédit, elles inspireraient, en s'associant et en s'engageant collectivement envers des capitalistes, assez de confiance pour contracter un emprunt, il imagina de créer des banques dont le fonds social se composerait : 1° de sommes empruntées par l'association; 2° d'une cotisation mensuelle payée par les sociétaires, augmentée d'un léger droit d'admission (1). Ainsi constituée, la banque prête à chacun des associés la somme dont il a besoin, sans cependant lui faire des avances supérieures au montant des sommes qu'il a versées, à moins d'obtenir la garantie d'un ou plusieurs de ses associés. L'emprunteur paie à la banque un intérêt qui varie entre 4 et 8 pour 100, plus une commission de 1/4 pour 100 par mois. Ces intérêts et cette commission assurent à l'association des bénéfices dont la répartition se fait annuellement entre ses membres.

Le mécanisme de ces banques, on le voit, est fort simple, et les avan-

(1) Le droit d'admission varie ordinairement entre 1 fr. 25 c. et 1 fr. 87 c. La cotisation mensuelle est de 25 centimes. Cette cotisation est due jusqu'à l'entier versement d'une certaine somme qui est portée au compte de l'associé.

tages qu'elles présentent sont nombreux. Ainsi que l'a fait remarquer M. Passy dans son rapport sur l'ouvrage de M. Batbie, elles fonctionnent à la fois comme caisses d'épargne et comme banques d'avance. Elles offrent à l'ouvrier un moyen de placer sûrement le fruit de ses économies; elles le mettent à même d'obtenir des prêts qui en dépassent le montant, et elles ont la plus heureuse influence sur son caractère et ses habitudes. L'obligation de verser des cotisations mensuelles le conduit à convertir en capital une partie de son salaire quotidien; de plus la nécessité de trouver au besoin caution parmi ses pairs le force à mettre dans ses actes une scrupuleuse honnêteté, sans laquelle il n'inspirerait aucune confiance. Enfin l'action personnelle qu'il exerce sur la gestion de l'entreprise, en lui donnant le sentiment de la responsabilité, le relève à ses propres yeux.

Les résultats moraux sont ainsi plus importans encore que les résultats matériels, car ces derniers sont soumis à des lois économiques immuables et indépendantes de la manière dont les forces productives se combinent entre elles. Que la production en effet s'opère au moyen des associations ou du salariat, elle n'en exige pas moins deux élémens indispensables : le travail et le capital. Quand l'un des deux est en excès par rapport à l'autre, sa part dans la distribution des produits diminue relativement; elle augmente dans le cas contraire. Si les capitaux disponibles sont peu abondans eu égard au nombre des travailleurs, le salaire de ceux-ci baisse, tandis que le taux de l'intérêt tend à s'élever. Ce dernier fléchit à son tour quand la quantité des capitaux à mettre en œuvre vient à s'accroître par rapport au nombre des premiers. Pour que la production puisse être portée à son maximum, il faut donc qu'il y ait dans le monde aussi peu de capitaux oisifs et aussi peu de bras inoccupés que possible, c'est-à-dire que toutes les forces sociales soient à la fois mises en action. Il faut en outre qu'il y ait entre ces forces un certain équilibre qui ne saurait être rompu sans de grandes souffrances. Or, s'il y a toujours beaucoup de capitaux inactifs, il n'y a pas moins de travailleurs qui cherchent l'emploi de leurs bras. Mettre les uns en rapport avec les autres, faciliter le rapprochement de ces deux élémens de production, tel a été le but de M. Schultze-Delitsch, et ce but a été plus qu'atteint, puisque les banques, par les économies qu'elles imposent aux ouvriers, contribuent elles-mêmes à la formation des capitaux qui sans elles eussent été gaspillés.

Ce qui prouve d'ailleurs combien ces banques répondent à un besoin réel et combien la conception en repose sur une idée juste, c'est le prodigieux développement qu'elles ont pris. Les premiers essais ont été tentés en 1850 à Delitsch, résidence de M. Schultze, et à Eulenbourg, petite ville voisine. Pendant plusieurs années, c'est à peine si l'on entendit parler, dans les environs, de ce nouvel instrument de crédit. Les ouvriers doutaient que des sacrifices aussi minimes que ceux qu'on leur demandait pussent donner des résultats appréciables; quant aux classes élevées, croyant voir dans les banques nouvelles une œuvre de ce socialisme qui les avait

tant effrayées, elles se gardaient bien de faire en leur faveur aucune propagande. Cependant les résultats obtenus par les premiers établissemens finirent par attirer l'attention publique et par provoquer des créations plus nombreuses. En 1858, on comptait déjà 120 banques en pleine activité dans les différentes parties de l'Allemagne. En 1859, il y en avait 183, en 1860 257; en 1861, le nombre s'en élevait à 364 (1); il dépasse aujourd'hui 500 et représente environ 140,000 associés. Avec un capital social de 16 millions de francs, qui appartient aux sociétaires, et 12 millions que ces banques empruntent à des capitalistes étrangers, elles font un chiffre d'affaires de plus de 30 millions de thalers ou 120 millions de francs.

Outre ces banques populaires, M. Schultze-Delitsch a encore tenté d'organiser des associations de consommation comme en Angleterre, mais, nous l'avons dit, sans grand succès. Des associations pour l'achat en commun des matières premières et la vente des marchandises fabriquées, — ces dernières, au nombre de deux cents, et comprenant divers métiers, tels que cordonniers, tisserands, menuisiers, tailleurs, etc., — paraissent appelées à plus d'avenir. Ainsi, par exemple, l'association des ébénistes de Berlin possède aujourd'hui, dans une des principales rues de la ville, une vaste maison servant de magasin général, où sont déposés les meubles fabriqués par les membres, et qui sont vendus pour le compte de chacun d'eux. L'association prélève 10 pour 100 sur le prix de vente; 8 pour 100 sont affectés aux frais généraux, à l'amortissement du capital et au paiement des intérêts des sommes empruntées; les 2 pour 100 restant sont distribués comme dividende aux actionnaires à la fin de chaque année. Cette société, dont les meubles sont renommés pour leur élégance, fait en moyenne pour 225,000 fr. d'affaires, et a distribué en 1861 3,750 fr. de dividendes.

Ces diverses associations sont reliées entre elles par un bureau central dont M. Schultze-Delitsch s'est réservé la direction, et qui réunit tous les documens statistiques. Des informations spéciales tiennent le public au courant des opérations de chacune d'elles. Ce qui fait surtout le mérite de ces institutions, c'est qu'elles se sont constituées sans aucun secours étranger. C'est par leurs efforts personnels, par les privations qu'ils s'imposent,

(1) Voici, d'après le rapport de M. Schultze-Delitsch, comment ces banques étaient réparties en Allemagne :

Prusse	188
Royaume de Saxe	54
Nassau	16
Provinces allemandes de l'Autriche	15
Duchés de Saxe	15
Principauté d'Anhalt	13
Mecklenbourg	12
Hanovre	11
Bavière, Bade, Hesse, etc.	40
	364

que les ouvriers parviennent à réunir le capital dont ils ont besoin, et c'est une garantie de succès dont ils comprennent l'importance, car ils ont résisté jusqu'ici à toutes les incitations de ceux qui les poussaient à réclamer le concours de l'état. Il y a là un immense progrès qu'on est heureux de constater dans les idées des classes laborieuses, et qui n'est point d'ailleurs particulier à l'Allemagne. A Bruxelles, un *meeting* d'ouvriers, convoqué au mois de septembre 1863, pour demander la création de pensions en faveur des invalides du travail au moyen d'un impôt sur le capital, s'est prononcé à l'unanimité contre ce projet. En France même, les ouvriers déclarent aujourd'hui qu'ils ne demandent plus rien à l'état, et qu'ils ne réclament qu'une seule chose, la liberté comme en Amérique, car c'est en effet dans notre législation que se rencontrent les obstacles les plus sérieux à la multiplication de sociétés de crédit semblables à celles de l'Allemagne. Il en existe cependant 35 en ce moment à Paris, dont la plus ancienne, la *Société-mère du crédit mutuel,* date de 1857. Fonctionnant d'abord comme simple caisse d'épargne, elle est arrivée, par des cotisations hebdomadaires de 1 à 2 francs, à se constituer un capital de 12,000 fr., au moyen duquel elle a pu faire à ses membres 150,000 fr. d'avances. Jusqu'à présent, cette société a opéré avec ses propres fonds, sans contracter au dehors aucun emprunt. Les autres sociétés fonctionnent à peu près de la même manière. Récemment M. Beluze a fondé une *Banque du crédit au travail,* dont l'objet est de faire des prêts aux associations ouvrières qui voudraient, en cas d'insuffisance de leur capital, recourir au crédit extérieur. Cette banque fait également des avances à ses propres souscripteurs, si bien qu'elle est à la fois une institution de crédit mutuel entre ses membres et une banque à l'égard des sociétés déjà formées. Enfin il vient de se constituer, sous la dénomination de *Comité de propagande pour les associations coopératives,* une société particulière composée d'hommes connus par leur dévouement aux intérêts du peuple, quels qu'aient été d'ailleurs leurs antécédens politiques. La présidence du *Comité de propagande* a été confiée à M. Batbie. Le comité se propose principalement de faire connaître au public français les résultats que les associations de crédit populaire ont produits ailleurs. En même temps il s'applique à signaler les obstacles que présente notre législation, ainsi qu'à étudier les moyens de les surmonter. C'est dans la même pensée que M. Wolowski a consacré quelques-unes de ses leçons du Conservatoire des Arts et Métiers à exposer le mécanisme de ces institutions (1). S'adressant à un public d'ouvriers, il a cherché à leur faire comprendre tous les avantages des associations; mais en même temps, pour les mettre en garde contre toute illusion, il a eu soin de leur rappeler ces belles paroles de Franklin : « Quiconque vous dit que vous pouvez arriver à un progrès quelconque autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas! c'est un

(1) Voyez *la Question des banques,* par M. Wolowski, 1 vol. in-8°; Guillaumin, 1864.

empoisonneur. » Espérons que tous ces efforts porteront leurs fruits, et que bientôt nous n'aurons plus rien à envier, sous le rapport du crédit populaire, à l'Allemagne ni à aucun autre pays. J. CLAVÉ.

ESSAIS ET NOTICES.

La Science du Langage,

par M. Max Müller, traduit de l'anglais par MM. George Harris et George Perrot (1).

Ce livre, avant de nous arriver, a déjà obtenu ailleurs une brillante fortune. On l'a traduit en allemand et en italien, et en trois ans il est parvenu en Angleterre à sa quatrième édition. Ce succès, si rare pour un ouvrage sérieux, a encouragé MM. Harris et Perrot à le faire connaître à la France. Ils ont espéré que notre public ne lui ferait pas un accueil moins favorable que celui qu'il a reçu dans le reste de l'Europe, et je ne crois pas qu'ils se soient trompés. C'est qu'en effet le sujet qu'il traite est de ceux qui intéressent nécessairement tout le monde. Par un privilége heureux, quoiqu'il soit du domaine de la science pure, il éveille la curiosité des gens que la science touche le moins. S'il nous paraît naturel qu'un ouvrier veuille connaître l'instrument qu'il ne manie qu'à certains momens de la journée, comment pourrions-nous être surpris que chacun cherche à se rendre compte des procédés du langage, qui est l'instrument de la pensée, et dont nous nous servons tous à toutes les heures du jour?

Aussi voit-on que, dans tous les temps, les esprits curieux se sont sentis attirés vers cette attrayante étude. « La science du langage, dit M. Max Müller, est de date récente. » Cela est vrai assurément, si l'on veut parler d'une science régulière, qui procède par des analyses exactes, tient à connaître tous les faits avant d'en rien conclure, et cherche à s'appuyer sur des principes inébranlables. Ainsi entendue, elle ne remonte pas au-delà de notre siècle, et nous l'avons presque vue naître; mais, bien longtemps avant, elle avait été l'objet de spéculations hardies. Les philosophes grecs, les stoïciens surtout, ces logiciens raffinés qui avaient besoin de bien connaître la valeur des termes pour leur dialectique subtile, avaient étudié le mécanisme du langage et essayé d'en deviner l'origine. Si, malgré une prodigieuse dépense d'imagination, ils ne sont arrivés à produire sur ces questions délicates que des systèmes douteux, c'est que là, comme ailleurs, leurs généralisations téméraires n'avaient pas été précédées par une étude assez patiente des faits. Et non-seulement leurs observations étaient incomplètes, mais, comme ils ne connaissaient qu'une seule langue, ils étaient sans cesse exposés à ériger en lois générales de l'esprit les procédés particuliers

(1) Un vol. in-8°, Auguste Durand.

d'une race ou même les caprices d'une génération. Pour que la science du langage s'élevât sur des bases solides, il fallait qu'on pût comparer diverses langues entre elles. Or de grands événemens donnèrent deux fois au monde ancien l'occasion de faire ces comparaisons : au moment où une armée grecque parcourut l'Asie jusqu'à l'Indus avec Alexandre, et quand toutes les nations du monde civilisé furent réunies sous la domination des Romains. On est vraiment surpris de voir que tant d'esprits curieux, qui s'étaient posé plus d'une fois les grands problèmes du langage, n'aient pas profité pour les résoudre de ces hasards heureux qui mettaient tant de langues diverses à leur disposition. Comment se fait-il, par exemple, qu'Aristote, qui tirait tant de profit des conquêtes de son élève pour l'histoire naturelle, n'ait pas songé à s'en servir aussi dans l'intérêt de la grammaire? Comment César, un esprit si pénétrant, qui ne dédaignait pas d'étudier les pays qu'il avait vaincus, et qui d'ailleurs s'était occupé d'études grammaticales, n'a-t-il pas remarqué que la langue des Germains et des Celtes avait parfois plus d'affinités avec le latin que la langue d'Homère (1)? C'est que les Romains, comme les Grecs, étaient trop infatués d'eux-mêmes: c'est qu'à l'exception de leur langue, de leur race et de leur civilisation, ils ne voyaient rien dans le monde qui méritât d'être étudié. Tous les peuples qui n'étaient pas eux, ils les appelaient des *barbares*, et ce nom méprisant et commode les justifiait à leurs yeux de ne pas prendre la peine de les connaître. M. Max Müller a raison de dire qu'en ce sens le christianisme fut un grand progrès. De tous ces barbares, il fit des frères : le préjugé qui séparait les nations tomba; la nécessité de prêcher l'Évangile aux humbles et aux pauvres de tous les pays, le désir de faire luire partout la lumière, donnèrent à des gens intelligens et dévoués la pensée d'apprendre tous les jargons de la terre; mais, comme le mal est toujours auprès du bien, avec le christianisme naquit une idée préconçue qui arrêta d'avance tous les progrès de la grammaire comparée. Sur quelques passages mal interprétés de l'Écriture, on admit comme un dogme que l'hébreu est la langue primitive de l'humanité et que toutes les autres en découlent. Il en résulta que pendant plus de mille ans tout le savoir des linguistes ne consista qu'à tirer, par des tours de force d'étymologie, tous les mots grecs et latins de quelque racine hébraïque. Jusqu'au XVIIe siècle, des prodiges d'habileté furent dépensés et perdus dans cette œuvre stérile. Cependant des esprits audacieux commençaient à mettre le principe en doute. Sans parler des originaux, comme Gorossius, qui prétendait que le hollandais devait être la langue parlée dans le paradis, ou des chanoines de Pampelune, qui décidèrent officiellement que c'était le basque, ou enfin d'Adam Kempe, qui, pour accommoder tout le monde, soutint que Dieu parla au premier homme en

(1) M. Max Müller fait remarquer qu'il fallait être aveugle, ou plutôt sourd, pour ne pas reconnaître l'identité du mot gothique qui signifie *avoir*, et qui se conjugue ainsi : *haba, habais, habaith*, avec le mot latin *habeo, habes, habet*.

suédois, qu'Adam répondit en danois et que le serpent s'adressa en français à Ève, Leibnitz entra le premier dans des voies scientifiques. Il signala la nécessité de recueillir soigneusement le plus grand nombre de faits avant de se livrer à des généralisations prématurées, et sollicita les voyageurs, les missionnaires, les ambassadeurs, les princes, de faire dresser des vocabulaires exacts de toutes les langues qui se parlent encore. C'est d'après ses plans que l'impératrice Catherine, qu'on ne s'attendait guère à voir protéger la philologie, publia en 1787 le premier volume d'un dictionnaire qui contient une liste de deux cent quatre-vingt-cinq mots en deux cents langues diverses. L'élan était donné lorsqu'on découvrit le sanscrit. Les services que la science tira de cette découverte furent immenses. « Les différens idiomes, dit M. Max Müller, semblaient flotter comme des îles sur l'océan du langage humain. Ils ne s'agglomeraient pas pour se former en plus vastes continens. » Le sanscrit permit de voir les liens qui les unissent entre eux, de les assembler en familles et en groupes, et, en donnant une vue plus nette de leurs rapports cachés, d'en dresser une classification généalogique. C'est à partir de ce moment qu'avec les travaux de Schlegel, de Bopp, de Lassen, de Burnouf, commença cette science nouvelle qu'on a appelée chez nous la grammaire comparée.

Quoiqu'elle n'ait pas encore un demi-siècle d'existence, cette science a déjà obtenu des résultats qu'on n'eût pas osé prévoir à son origine. Elle paraît surtout destinée à nous rendre deux genres de services différens. Le premier, celui qui a d'abord frappé tout le monde, c'est de nous donner sur l'histoire primitive de tous les peuples des renseignemens plus exacts que ceux qui nous viennent des vieux annalistes ou des traditions populaires, et de nous faire ainsi remonter plus loin qu'on ne l'avait fait encore dans le passé de l'humanité. Lorsque Bopp eut fait voir que le mécanisme grammatical du sanscrit, du zend, du grec et des dialectes celtiques, teutoniques et slaves, était au fond le même, et qu'on en eut légitimement conclu que ce n'étaient que des rameaux détachés d'un même tronc, on compara ces langues entre elles, et en notant les expressions communes qu'elles contiennent et qu'elles ont prises évidemment à la langue-mère d'où elles sont sorties, on réussit à se faire quelque idée de cette langue primitive et du peuple qui la parlait. C'est ainsi qu'on remonta jusqu'à ce petit clan des Aryas, établi probablement sur le plus haut plateau de l'Asie centrale et parlant un langage qui n'était encore ni le sanscrit, ni le grec, ni l'allemand, mais qui contenait les germes de tous ces dialectes. « Ces Aryas, dit M. Max Müller, étaient agriculteurs, et, parvenus déjà à un certain degré de civilisation, ils avaient reconnu les liens du sang et consacré les liens du mariage, et ils invoquaient l'Être qui donne au ciel la lumière et la vie sous le même nom que l'on entend encore aujourd'hui dans les temples de Bénarès et dans nos églises chrétiennes. » C'est ainsi que, par ses premiers travaux, la grammaire comparée a renouvelé toutes les con-

naissances que nous possédions sur l'histoire des temps primitifs de l'humanité (1).

L'autre service qu'elle nous rend, moins brillant peut-être en apparence, n'a pas moins d'importance au fond. Par la comparaison de cette multitude d'idiomes répandus dans le monde entier, elle nous fait connaître le mécanisme même et les procédés naturels du langage. C'est à cette étude surtout qu'est consacré le livre de M. Max Müller. On y trouve réunis et condensés tous les résultats obtenus jusqu'ici par ces travailleurs infatigables qui depuis quarante ans fouillent la mine nouvelle. Ils y sont, mais choisis par une critique sûre, éclairés par leur réunion même, et pour ainsi dire agrandis par les vues d'ensemble de l'esprit lumineux et philosophique qui a pris soin de les rassembler. La première impression qu'on éprouve en lisant ce beau livre, surtout si l'on vient de quitter pour lui les ouvrages des savans grecs ou latins, c'est une admiration profonde et sans réserve pour la science moderne, c'est qu'elle est plus sûre dans ses méthodes et ses procédés, plus véritablement hardie, quoiqu'elle fasse profession de fuir les hypothèses, surtout qu'elle est plus féconde dans ses résultats et plus vaste dans son horizon que la science antique. Que nous sommes loin du temps où l'on admirait les grammairiens d'Alexandrie et les stoïciens de Pergame discutant sur l'analogie avec des subtilités de raisonnement et des tours de force de dialectique! Nos savans d'aujourd'hui n'ont pas, comme ceux d'autrefois, abordé ces questions délicates uniquement armés de la finesse de leur esprit. Ils se sont, avant de rien décider, munis de connaissances immenses. Ils ont étudié toutes les langues en usage sur la surface du globe. Leur dignité ne les a pas empêchés de descendre à l'examen de ces patois informes qui souvent leur apprennent plus de choses que les langues littéraires et parfaites. Ils savent les procédés grammaticaux de ces cent dix-sept dialectes que parlent les hordes innombrables de Tartares qui errent de la Sibérie jusqu'au Japon. Ils connaissent le chinois, cette langue monosyllabique qui, grâce à son immobilité, est pour eux un témoin précieux du passé, et les idiomes touraniens, qui, pour la plupart, en sont restés aux premiers efforts de l'esprit pour accoupler ensemble des monosyllabes. Ils remontent ensuite aux langues éteintes, et non-seulement à celles qui, comme le grec et le latin, nous ont laissé des chefs-d'œuvre, mais à celles aussi qui, comme l'osque, le samnite, l'ombrien ou l'étrusque, n'existent plus que sur quelques inscriptions à demi effacées ou dans l'exergue fruste de quelques vieilles monnaies. Ils ne négligent pas les idiomes nés, comme le provençal, de la corruption du latin, pourriture féconde, d'où vont naître des langues parfaites. Ce n'est pas assez encore : ils veulent fouiller aussi les anciennes langues de l'Orient. De l'indoustani ils remontent au pâli, la langue sacrée de Ceylan, et du pâli au sanscrit, qui n'est

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1864, *les Ancêtres des Européens aux temps anté-historiques.*

plus parlé depuis vingt siècles. Par un effort de génie, ils ont retrouvé le zend, que personne ne comprenait plus, même dans le pays où il prit naissance, et ils commencent à déchiffrer les inscriptions cunéiformes des palais de Nabuchodonosor. C'est avec cet amas énorme de matériaux, qui eût assurément effrayé un génie antique, fût-il Aristote ou Varron, que la science moderne entreprend de poser les lois du langage.

Je ne puis pas indiquer ici tous les résultats que M. Max Müller a tirés de cette science amoncelée. Son ouvrage n'étant déjà qu'un lumineux résumé de tous les travaux contemporains, il serait bien difficile de le résumer lui-même d'une façon qui fût claire et utile. Je me contente de renvoyer au livre de M. Max Müller ceux qui sont décidés à s'instruire et que tentent ces grandes questions. Ils y admireront avec quelle netteté l'auteur sépare les divers élémens des langues, fait l'histoire de chacun d'eux, quand il est possible de la faire, arrive à saisir partout les racines, les explique et les classe, puis, montant plus haut encore, « jusqu'à cette cime élevée d'où nous pouvons contempler l'aurore de la vie de l'homme sur la terre, » nous montre ce que la science nouvelle peut nous apprendre de l'origine du langage. Toutes ces questions sont traitées avec grandeur, souvent avec une certaine poésie, toujours avec une admirable lucidité. M. Max Müller n'est pas de ces savans qui font profession d'être inabordables, et qui mettent autour de leur science une enceinte de phrases obscures et de termes barbares pour éloigner les profanes. Lui, au contraire, convie tout le monde à l'écouter, et il dit si clairement les choses qu'il n'y a plus de profanes quand il parle. J'ajoute qu'il ne s'adresse pas ici à un public d'Allemands, qui ne demandent pas qu'on leur rende la science facile; c'est pour un auditoire anglais que son livre a été fait, et encore pour un auditoire de gens du monde et de gens d'affaires qui veulent être instruits sans fatigue et prétendent comprendre du premier coup. L'accueil qu'ils ont fait aux leçons sur la science du langage prouve que M. Max Müller les avait servis à leur goût.

Cet important ouvrage n'était pas facile à traduire : il fallait, pour y réussir, une plume exercée, qui fût familière avec ces recherches ardues et parlât naturellement la langue de la science; il fallait aussi une plume souple et riche qui pût rendre la majesté d'un style qui s'élève naturellement avec la grandeur des pensées. MM. Harris et Perrot me semblent y avoir assez bien réussi. Leur livre se lit d'un bout à l'autre, sans qu'on y rencontre une phrase embarrassée ou obscure. Le tour en est si naturel qu'on ne croirait jamais qu'on lit une traduction, ce qui me paraît le principal mérite d'un ouvrage de ce genre. Aussi tous ceux qui le liront remercieront-ils les deux traducteurs de leur faire connaître, sans fatigue, les plus belles découvertes d'une science qui sera l'honneur de notre temps.

GASTON BOISSIER.

LE PROCÈS DES CENCI D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.[1]

Quelques livres commencent à nous arriver de ces provinces méridionales de l'Italie qui étaient naguère comme une Chine européenne. Rien n'en sortait, sauf les meilleurs citoyens pour aller en exil. Aujourd'hui, sous un régime de liberté, on enseigne à Naples, on y écrit, sinon avec toute la maturité d'un peuple exercé dans les travaux de l'intelligence, du moins avec une ardeur juvénile qui n'a besoin que d'être réglée et de mieux écouter les conseils du goût.

De M. Tito Carlo Dalbono nous ne savons que ce qu'il lui plaît de nous apprendre, ce qu'il eût peut-être mieux fait de garder pour lui. Fonctionnaire public, il trouvait ses appointemens trop modiques, et il a donné sa démission; libéral, il semble mécontent de la politique expectante qui prévaut en Italie: catholique, il veut être impartial, sévère même, quand il parle de la papauté, et je le rangerais volontiers dans cette petite église dont M. Dondes Reggio, député de Sicile, tient le drapeau dans le parlement de Turin avec plus de constance que de succès. M. Dalbono nous offre un curieux exemple du mal que le despotisme fait aux générations. Trop récemment affranchi pour ne conserver point quelque chose de ses terreurs passées, il se croit héroïque, et il l'avoue ingénument, parce qu'il a osé dire quelques vérités un peu rudes au pape... Sixte-Quint! Il ne semble se douter ni de la liberté que porte presque partout la critique dans l'étude de l'histoire du saint-siége, ni des progrès de l'esprit d'impartialité, grâce auxquels on cherche dans les vices inhérens au pouvoir temporel des circonstances atténuantes en faveur d'Alexandre VI par exemple et de ce même Sixte-Quint, que ses sujets, avec infiniment plus d'héroïsme que n'en peut montrer M. Dalbono, appelaient de son vivant *il papa boia,* le pape bourreau.

Le titre du livre n'est peut-être pas suffisamment exact. Nous n'avons point sous les yeux une histoire de Beatrice Cenci ou de sa famille, mais celle de la catastrophe finale qui seule, à vrai dire, l'a rendue célèbre dans la postérité. Tout le reste de cette vie de seize ans disparaît devant un procès de cette importance. C'est pourquoi M. Dalbono, y donnant toute son attention, a fait de son ouvrage, si l'on met de côté des hors-d'œuvre sur lesquels il faudra bien dire un mot, quelque chose comme l'impartial résumé d'un président de cour d'assises dans une cause célèbre. L'intérêt est donc tout entier dans l'exposition contradictoire des argumens de l'accusation et de la défense, dans le récit épouvantable et minutieux des tortures auxquelles furent soumis les accusés, et en particulier l'énergique, l'obstinée Beatrice, enfin dans les documens dont l'auteur a eu l'heureuse idée d'appuyer sa narration. Seulement il ne s'aperçoit pas que toute cette

(1) *Storia di Beatrice Cenci e de' suoi tempi con documenti inediti,* par Carlo Tito Dalbono; Naples 1864.

affaire, déjà si connue, et qui a défrayé l'imagination d'un Niccolini, d'un Guerrazzi, et de bien d'autres dramaturges ou romanciers, ne donnait plus matière qu'à un mémoire ou à un récit comme celui que publiait dans la *Revue*, il y a vingt-sept ans, Henri Beyle (1). M. Dalbono a eu connaissance de ce travail, et il l'indique en passant; mais il n'en paraît pas connaître l'auteur, et il semble croire que Stendhal s'est borné à traduire le manuscrit qu'il avait sous les yeux. On peut bien voir pourtant dans ce rapide et saisissant récit que le goût français avait élagué maint détail oiseux ou répugnant, et répandu la vie dans les pages inanimées du document original. Sans aucun doute, M. Dalbono a puisé à un plus grand nombre de sources; mais celle dont Beyle avait fait usage reste la principale, car on est étonné, après une confrontation attentive, de voir le petit nombre de faits que le nouvel ouvrage ajoute à ce que la *Revue* avait dit.

C'est cette pénurie de nouveau et le désir de publier un gros livre qui a poussé M. Dalbono à développer sa matière au moyen d'une foule de chapitres parasites qui rappellent la regrettable méthode si souvent pratiquée en Angleterre et en Allemagne. Toutes les fois qu'un nom célèbre se présente, M. Dalbono se croit tenu de raconter l'histoire du personnage, même dans ce qu'elle a de plus étranger au sujet. Comme il parle de la famille Cenci, ne faut-il pas qu'il nous déroule les annales des principales familles en Italie au XVIe siècle? Ce genre de digression est cependant plus tolérable que le premier, parce qu'il a fallu, pour s'y livrer, puiser ailleurs que dans de vulgaires précis d'histoire. L'auteur sent bien qu'il s'égare; mais, n'ayant point le courage de rien sacrifier, il se persuade et essaie de persuader à son lecteur qu'il ne s'est point écarté de son objet. N'a-t-il pas promis l'histoire de Beatrice Cenci et « de son temps? » Nous connaissons cet expédient commode des écrivains assez consciencieux pour bien étudier leur matière, mais trop amoureux de leurs recherches pour garder en portefeuille les notes qui leur ont servi à la féconder. Si quelques-uns savent dissimuler ce défaut de méthode par le charme du style, c'est le petit nombre, et M. Dalbono n'est pas encore de ceux-là.

A tout prendre, il n'a point fait une œuvre inutile, puisqu'un an après le récit de Stendhal paraissait à Florence, sur Beatrice Cenci, un nouvel ouvrage dont l'auteur, M. Bencini, ne craignait pas d'affirmer qu'il ne trouvait dans la vie de son héroïne aucune action, aucune pensée qui permît de la croire coupable. Ces affirmations, le doute que quelques hommes d'imagination essaient de faire planer encore sur une vérité trop manifeste, M. Dalbono les réfute avec une clairvoyance à laquelle il faut rendre justice. Beatrice Cenci fut coupable non-seulement d'avoir armé des mains mercenaires, mais encore d'avoir aidé à porter le cadavre de son père sur le sureau qui étendait ses branches au-dessous de la fenêtre, afin de donner le change à la police et de faire croire à une chute pendant un mo-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1837.

ment d'ivresse ou d'égarement, enfin d'avoir cherché à se débarrasser, par un nouveau crime, des hommes qu'elle avait employés. Néanmoins ses premières années s'étaient écoulées parmi tant de malheurs et d'opprobre que jamais accusé ne mérita mieux l'indulgence de ses juges et ce que l'ingénieuse humanité des temps modernes appelle les circonstances atténuantes. Pourquoi ne put-elle les obtenir dans une société à qui le meurtre ne répugnait pas comme il répugne à la nôtre? C'est un des points que M. Dalbono a le mieux éclaircis.

François Cenci, le père de Beatrice, s'était souillé d'assez de crimes pour avoir mérité dix fois de monter sur l'échafaud, où périt à cause de lui la plus grande partie de sa famille; mais, immensément riche, il payait pour chacun de ses méfaits de grosses amendes, et le trésor pontifical y trouvait son compte : punir Cenci, c'eût été éventrer la poule aux œufs d'or. En outre, plus d'une fois, il était spontanément venu en aide de ses deniers à l'état, aux cardinaux, aux innombrables prélats de la cour romaine, aux chanoines de Sainte-Marie-Majeure, au chapitre de Saint-Pierre. Ne se bornant point à donner, il prêtait pour des besoins sans cesse renaissans, et se faisait remettre en garantie diverses terres, divers immeubles appartenant soit à ces corps constitués, soit à tel cardinal ou à tel prélat. Les uns et les autres rentraient peu à peu dans leurs gages, sans bourse délier; c'était pour Cenci un moyen commode d'acheter le silence de ceux qui auraient pu le dénoncer ou le poursuivre. Enfin Clément VIII, le souverain pontife, déjà irrité de la mort d'un homme qu'il avait intérêt à ménager, et révolté dans sa conscience au seul mot de parricide, avait trouvé l'occasion bonne pour faire un exemple sur cette insolente noblesse de Rome qui mettait tant d'entraves au pouvoir pontifical, et pour devancer Richelieu dans cette voie où la puissance absolue gagnait tout ce que perdait la féodalité. Clément VIII apporta d'ailleurs à la défense le plus grave de tous les obstacles, il ne permit pas qu'elle se fît une arme du déshonneur de la victime : or le seul moyen de défendre, sinon les fils Cenci, au moins Lucrèce Petroni, leur belle-mère, et Beatrice, c'était de montrer l'abîme où les passions honteuses d'un père avaient plongé cette infortunée. Elle sut bien choisir pour conseil le premier avocat de Rome, le célèbre Farinaccio; mais Farinaccio était une âme vile de courtisan : il n'osa point user de son droit pour résister au souverain pontife; il avoua la culpabilité de sa cliente, et n'essaya de l'excuser qu'en alléguant qu'elle avait agi par *crainte* d'être déshonorée (*periculo stupri*). Il ne sut pas même rappeler que Beatrice, avant de demander au meurtre sa délivrance, avait, à l'exemple de sa sœur aînée, mais avec moins de succès, supplié le pape de l'arracher aux dangers qu'elle courait dans la maison paternelle en la mariant ou en lui ouvrant l'asile d'un couvent. Farinaccio abrita sa lâcheté sous ce spécieux prétexte, qu'ayant dans des procès antérieurs énergiquement flétri le parricide, il lui était bien difficile de l'excuser cette fois.

Un autre point restait obscur. Pourquoi Beatrice, si elle était une hon-

nête fille, n'aima-t-elle pas mieux, quand elle eut perdu toute espérance, se donner la mort que de la donner à son père? On trouve, dans ses aveux à son confesseur, le motif de sa résolution criminelle. Cette belle créature, dont le portrait de la galerie Barberini, partout reproduit, a rendu si populaires les traits exquis et délicats, ne sut pas, à la fleur de ses seize ans, renoncer à la vie. Elle en avait un amour immodéré, impérieux. C'était une de ces fortes Romaines, si communes alors, qui justifiaient en quelque sorte par leur caractère l'orgueilleuse prétention qu'elles affichaient de trouver l'origine de leurs familles parmi les contemporains des Gracques et des Scipions. Les Cenci, pour leur compte, ne se vantaient-ils pas de descendre d'un consul Cencius? Il suffit de se rappeler la part que prit Beatrice aux tragiques événemens qui la conduisirent à la mort, et surtout la constance dont elle fit preuve dans les plus horribles tortures, pour comprendre qu'il y avait une âme virile sous une si frêle enveloppe. On sait que les prières seules de sa belle-mère et de ses frères lui arrachèrent un aveu qu'elle appelait « déshonorant. » Cet aveu successif de tous les coupables ne permet plus le doute sur le crime des Cenci. F.-T. PERRENS.

POÉSIES NOUVELLES.

Descartes a dit que les hommes ne diffèrent pas tant les uns des autres par les facultés qu'ils ont reçues de la nature que par l'usage qu'ils font de ces facultés. Nulle parole n'est plus vraie, et l'existence même des hommes de génie n'en infirme pas la justesse. Le génie, dans l'ordre littéraire par exemple, n'est autre chose que le triomphe d'une idée simple et universelle; la grande poésie est celle qui tire son inspiration de ce fonds général d'idées et de sentimens qui est l'apanage de toutes les âmes. En se plaçant à ce point de vue, on a facilement une échelle des gloires et des mérites : à mesure que la conception du poète devient plus étroite et plus personnelle, la portée de son œuvre diminue; quand les sentimens dont son vers module l'expression se rapetissent et se localisent pour ainsi parler, sa poésie baisse de ton et nous passionne moins. Ce n'est plus la note éternelle et universelle que chacun de nous écoute et comprend : ce n'est qu'un murmure passager qui s'oublie, à peine entendu, et se perd comme un chuchotement.

C'est ce chuchotement, incapable d'emplir l'oreille, qui, hélas! remplace aujourd'hui ces grands concerts poétiques dont jouirent des générations plus heureuses que nous. C'est fini, nous n'avons plus de lyres toutes-puissantes. Dans le silence ou dans l'absence du génie, de mignonnes et vagues mandolines exhalent leurs menus accords; l'inspiration s'en va en miettes. Parcourez les volumes de vers qui se publient de nos jours, vous verrez quel faible souffle anime ces œuvres sans vitalité; on se croit au pays de Lilliput, et l'œil chercherait en vain quelque monument grandiose de lignes et d'aspect.

D'où vient cet affaiblissement de la faculté poétique? Cette génération de chanteurs superbes que nos pères ont tant applaudie a-t-elle donc épuisé toute verve et toute flamme que notre lyrisme aujourd'hui demeure si froid et si morne? Nous sommes obligés de le confesser : ce qui reste en nous de chaleur et de vertu intellectuelle sert à nourrir d'autres énergies que celles qui font les poètes. La pensée, devenue trouble et inquiète, ne s'attache plus ces ailes d'or qui l'enlevaient aux magiques régions, elle retombe lourdement à la terre, enchaînée à la prose par les graves préoccupations qui la tiennent captive. Or le poète est comme l'orateur, il puise et retrempe sa force dans cet auditoire sympathique qui le couve de l'œil et de la pensée. Si le public détourne la tête et ferme l'oreille, sa voix hésite et languit; ses accens ne ramèneront pas cette foule distraite qui s'en va à d'autres passe-temps ou à ses affaires. Celui-ci, un moment, s'est cru inspiré; illusion! Déjà l'éphémère a clos sa journée. Il suffit du vent qui passe dans les branches pour faire tomber cette feuille morte et cette poésie : ni la feuille ne tenait assez à sa tige, ni la pensée ou le sentiment n'était rivé assez solidement dans le vers pour vivre un instant de plus. Le génie, lui, tire de sa séve printanière des élémens de force et de durée; mais l'imitation, — cette imitation à laquelle nous sommes aujourd'hui réduits, — qu'est-ce autre chose que le rameau sec et jauni qui regarde tristement le sol? La poésie d'imitation peut, il est vrai, comme la végétation automnale, produire certains effets décevans de nuances et de couleurs; mais on devine bientôt les faiblesses et les défaillances dont elle périra : les sucs y sont altérés et insuffisans, le soleil de l'inspiration n'y verse qu'un pâle rayon, qui encore n'est que réfléchi. Considérons les poètes qui naissent à l'heure présente : lequel d'entre ces rêveurs s'emparera de notre attention, jettera dans le vrai courant de la poésie nos cœurs et nos facultés? Auquel de tous ces volumes reviendrons-nous après l'avoir lu, comme on revient à un enchanteur dont on ne peut plus secouer le charme? Est-ce à ce recueil de pièces lyriques que M. Catulle Mendès publie sous le titre de *Philoméla*. M. Mendès, qui possède un certain talent de versificateur, manque de l'haleine puissante qui fait les poètes inspirés; il retombe volontiers d'un chant gracieux et coloré dans une strophe lourde, pénible et mal cadencée. Ces poètes sensuels et épicuriens, dont il veut rappeler la manière en quelques endroits, avaient des idées plus nettes et plus lucides, et par les pleurs ou le rire, exprimaient des sentimens vrais; mais l'auteur de *Philoméla* surmène la langue et l'idée, et dans son ardeur juvénile se fatigue en de vaines voltiges. D'un autre côté, M. Mendès a été séduit par ces arabesques dont M. Théophile Gautier surcharge sa phrase poétique; il se déclare, lui aussi, amoureux, amoureux à n'en plus guérir, de la forme et de la main-d'œuvre, et il s'essaie au métier de ciseleur patient et délicat. Cette muse un peu présomptueuse a besoin en réalité de tâtonner encore à l'écart pour se dégager et pour s'affermir.

En passant de M. Catulle Mendès à M. Armand Renaud, nous ne sortons

pas de l'étroit domaine de la fantaisie personnelle. Les *Caprices de boudoir,* un livre dont le titre indique nettement le caractère, procèdent des mêmes données sensuelles et érotiques : Vénus continue de trôner dans son temple, et le poète l'adore à genoux. Que d'adorateurs l'orgueilleuse déesse a vu chanter dans la même posture depuis le temps où Lucrèce, un de ses prêtres vraiment inspirés, lui a dédié son hymne magnifique! Une pointe *d'humour* perce néanmoins de temps à autre dans ces *Caprices de boudoir,* où l'amour frissonne et chuchote; d'ailleurs ce ne sont pas seulement les caresses de la femme aimée que célèbre la strophe du poète, c'est aussi le mystère sublime de l'attraction universelle. La forme, généralement pure et nette, revêt le sentiment d'une parure aisée : malheureusement le vif de l'âme, ici non plus, n'est pas entamé par cette fantaisie trop déliée qui a le vol chancelant et incertain du papillon.

Quatre autres volumes de poésies, *Chemin perdu,* de M. André Lemoyne, les *Poèmes de la nuit,* de M. Achille Millien, *Passion,* par Mme Louise d'Isole, et les *Espérances* de M. George Lafenestre, annoncent des artistes soigneux de la forme et du rhythme; avec eux, l'idée s'élève et se fortifie un peu; la nature et l'amour, que leurs vers célèbrent avec des accens graves ou sourians, recouvrent du moins leur aspect et leur vérité, et lorsque tant d'autres esprits prennent le cauchemar volontaire, l'hallucination forcée, pour le rêve ou l'inspiration, on se réjouit à bon droit de trouver un poète qui chante sans effort ni affectation. M. George Lafenestre est un rêveur doux et modeste qui n'exalte pas prématurément son propre talent et ne promet pas « de fruits à l'aurore. » Il se contente de suivre le vent « comme la poussière et les hirondelles, » et il célèbre un peu au hasard les grandes merveilles et les petits riens de la création, qui sont aussi des merveilles. Il a l'oreille et l'âme ouvertes à tous les bruits, à toutes les harmonies, à tous les soupirs qui s'élèvent entre le ciel et la terre; tantôt il s'entretient mélancoliquement avec la cigale, les passereaux, les violettes; tantôt il s'égare à travers les blés, les forêts et les ruines, aspirant avec volupté les silencieux reflets de la lune, la poésie des horizons larges et éclatans, et celle des retraites dormantes et oubliées. Son doigt discret et délicat fait vibrer d'une façon charmante le clavier des émotions suaves et intimes. Et ce qu'il importe de louer surtout chez M. Lafenestre, c'est qu'il n'est pas seulement un heureux rimeur de sonnets, de ballades, de méditations à fleur d'âme : il montre dans son poème de *Pasquetta* qu'il sait au besoin trouver des accens nobles et énergiques. *Pasquetta,* c'est la puissance du génie arrachant le prédestiné au repos d'une existence calme et insouciante pour le vouer à une vie d'orages et de douleurs; c'est l'amour vaincu et refoulé par l'ambition; c'est ce pâtre qui sera un jour le Giotto, abandonnant sa vallée natale et Pasquetta, la chevrière, dont le cœur battait sur le sien, pour suivre le démon tyrannique de l'art, pour aller au loin chercher la couronne d'immortalité qui se paie si cher. On peut dire qu'ici l'inspiration de M. Lafenestre s'est soutenue naturellement à la hauteur de son sujet.

Un élève de l'École des chartes vient de tirer de l'oubli un petit volume, les *Poésies profanes* (1) de Claude de Morenne, évêque de Séez, qui nous reporte à la source même du courant poétique français, au temps où Ronsard et la pléiade, accordant leur muse au son de la lyre grecque et romaine, s'essayaient à improviser une langue nouvelle, à la faire jaillir d'un seul jet d'une imitation poussée à outrance. On ne connaissait jusqu'ici de Claude de Morenne que des *quatrains moraux* et des *cantiques spirituels* dont l'histoire et la critique littéraire avaient le droit de faire bon marché ; mais il paraît que dans un coin de l'âme du théologien frémissait une corde plus fraîche et plus juvénile qui le met dans le groupe national des Baïf, des Desportes et des Bertaut. Les chantres d'amour n'étaient pas alors douteurs et mélancoliques comme ils le sont devenus depuis : autre temps, autre inspiration; on aimait mieux faire du badinage que de l'analyse psychologique. Ce qui se dégage de la fantaisie un peu gauche des poètes de la fin du XVIe siècle, c'est un parfum singulier de jeunesse et de naïveté, qu'altère cependant un pédantisme trop apparent. Il est curieux d'un autre côté de voir comme la pensée la mieux nourrie trébuche sur les mots encore débiles et mal assurés, ainsi qu'un corps fait et vigoureux chancellerait sur des jambes trop grêles pour le supporter. Aujourd'hui nous sommes témoins d'un phénomène bien différent : jamais langue poétique n'a été plus riche, plus pleine, plus harmonieuse et plus sûre d'elle-même que cette langue deux fois remise dans le creuset du génie au XVIIe siècle et au XIXe; mais la pensée poétique, lasse peut-être, après tant d'efforts et d'enfantemens, de se replier sur elle-même et de chercher la moelle solide qui la fortifie, est devenue vague et fluide : elle ondoie à droite et à gauche, elle plane paresseusement au-dessus ou autour de ce monde moral et matériel qu'elle n'a plus assez de courage ou de vigueur pour creuser; elle ne se sert du rhythme et de la mélodie que parce que le rhythme et la mélodie sont choses légères et charmantes, habiles à dissimuler la faiblesse de l'idée; elle se contente d'entretenir doucement son vol dans les couches inférieures de l'atmosphore poétique, en attendant qu'un vent propice et puissant l'enlève derechef à de plus hautes régions.

Le recueil de Claude de Morenne est un mélange capricieux d'élégies, de sonnets, de chansons, d'odes, d'épithalames, d'églogues, où l'évêque de Séez chante l'Amour, Cupidon, le « petit archerot, » comme on l'appelait en ce temps-là, et les mignonnes fantaisies de sa jeunesse, les innocentes échappées d'une âme dont la théologie n'étouffa sans doute jamais les secrets soupirs. Comme exemple de poésie singulière, mignarde, ingénieuse, de cette poésie qui eût mis en joie certaines ruelles du XVIIe siècle, il faut lire dans les œuvres de l'évêque de Séez une pièce qui rappelle la ballade où Charles d'Orléans introduit en scène son cœur criant au feu et appelant

(1) Publiées et annotées par M. L. Duhamel, élève de l'École des chartes; Caen, Le Gost-Clérisse, éditeur.

ses amis à son secours. C'est l'Amour, alors « un faus petit garson, » aujourd'hui un sentiment que, Dieu merci, le XIXe siècle ne personnifie plus, qui a mis clandestinement l'incendie chez Claude de Morenne et contraint le futur évêque d'implorer l'aide du passant. D'autres pièces plus sérieuses, par exemple la pièce intitulée *Regrets et lamentations du comte de Mongommery,* respirent un vrai patriotisme ou procèdent d'une veine de satire quelquefois heureuse; on sent en outre dans tout le recueil que Malherbe, *le tyran des mots et des syllabes,* n'a pas encore fait triompher son impitoyable triage. Claude de Morenne grécise et latinise tout à son aise, il parle de l'automne porte-vin, de la rose doux-flairante, du roc enfante-flamme, des rois ensceptrés, etc.; il a des diminutifs à l'italienne, des diminutifs de diminutifs, mots charmans, friables, pleins de sourire et de grâce, qui, à la faveur de la renaissance grecque et latine, essayaient alors de se glisser subrepticement dans le tissu un peu âpre et anguleux du langage gaulois. Pourquoi, hélas! une proscription un peu trop sévère les en a-t-elle presque tous chassés?

Grâce à M. Antoine Campaux, nous pouvons revenir aux poètes d'aujourd'hui, sans quitter tout à fait ceux d'autrefois. Dans ses *Legs de Marc-Antoine,* M. Campaux a voulu imiter les *testamens* où Villon nous raconte, en termes tour à tour badins et mélancoliques, sa vie aventureuse, ses idées, ses émotions, ses fautes et ses misères. Il mélange comme lui le lyrisme et la satire, marie l'épigramme au sentiment. D'où vient donc que cette série de *legs* écrite en une langue châtiée et quelquefois ferme nous intéresse et nous charme moins qu'une seule page du chantre des *dames du temps jadis?* La raison en est simple : l'œuvre de Villon nous montre l'humanité sous un de ses aspects vraiment caractéristiques; c'est un monde tout entier, celui des dernières années du moyen âge, qui se révèle à nous dans ces confessions intimes; grâce à elles, on pénètre dans l'existence de ces pauvres clercs du XVe siècle qui tous n'avaient pas *maison et couche molle;* on retrouve cette basoche de taverne, insouciante, mutine, au besoin larronne, qui remuait, barbouillée de grec et de latin, dans l'enceinte de l'Université; toute une société curieuse et pittoresque défile dans les testamens de l'écolier, et y répand largement la vie et l'intérêt. Y a-t-il même séve et même attrait dans les poésies de M. Campaux? Non, le monde qu'il chante dans ses *Legs* n'a point le relief, l'étrangeté piquante de celui que Villon représente; M. Campaux mourrait *intestat* que le public n'y perdrait la peinture d'aucune existence ou d'aucun milieu bien tranchés. Le bohème d'aujourd'hui ne laissera pas ce vivace souvenir qui éclaire, en l'ennoblissant bien loin par-delà *les neiges d'antan,* l'originale figure de l'autre bohème du XVe siècle. En somme, c'est surtout son cœur et sa vie morale, c'est l'expérience douloureuse de ses fautes et de ses souffrances que Villon léguait à son siècle. Il quittait un monde où l'énergie et la volonté ne suffisaient pas pour se frayer un chemin facile : plus d'une larme coula furtivement sur la ballade ou sur le rondeau que rimait sa plume; mais la joyeuse

insouciance gauloise se réveillait vite dans un éclat de rire. Aujourd'hui tout est changé. Quoique la voix plaintive de Murger attriste encore notre oreille, nous ne sommes plus au temps de Villon ; les faits et les circonstances sociales n'ont plus comme autrefois aisément raison de l'homme viril. Si, depuis les *legs* de Villon, quelque chose s'est accru et a prospéré dans la grande famille des *clercs* parisiens, c'est moins le patrimoine de certaines douleurs imméritées que celui de certaines faiblesses. Pour revenir à M. Campaux, ses vers ne nous révèlent point un déshérité de la pire sorte. Les cordes qu'il touche n'ont que de sourdes vibrations; mais après tout c'est bien là le ton modeste des idées et des sentimens du poète. En laissant à l'un ses manuscrits, sa guitare, son encrier, sa bibliothèque, à l'autre son paravent, son chibouck, ou un pot de bière, M. Campaux, malgré son habileté de versificateur et une certaine facilité d'émotion légère, ne réveille point la curiosité et ne saisit pas notre cœur. On se dit, après la lecture de son testament, qu'il rentre, par les sentimens et par les idées, dans la foule de ces rêveurs tranquilles dont l'haleine ferait à peine rider la surface de l'eau et qui ne sortent pas de l'imitation.

En résumé, chez tous ces poètes contemporains, que l'on vient de passer rapidement en revue, l'originalité et l'à-propos font défaut à la conception. Ils ont trop l'air de chanter pour eux et à demi-voix ; leurs livres sont plutôt de longs monologues qu'une suite d'hymnes adressés au public lui-même, et où celui-ci se retrouve, reconnaît comme en un miroir ses constantes préoccupations. Quand Victor Hugo célèbre l'Orient dans ses *Orientales*, ses poèmes, ne l'oublions pas, répondent à des rêves communs à une foule d'esprits; ils éveillent un immense écho au fond des âmes, car ils éclatent au moment où le monde arabe et asiatique excite la curiosité, tient le regard attentif. Si le poète alors se fait, par l'inspiration, tour à tour turc et persan, espagnol et hellène, c'est qu'un reflet de ces chauds pays colore vaguement les imaginations de l'Occident. Donc il n'a pas crainte que sa voix demeure incomprise; la France ne lui est-elle pas sympathique pendant une guerre d'émancipation d'où sortira la renaissance grecque? Cet exemple choisi entre beaucoup d'autres suffit à montrer combien il importe à la poésie, pour s'assurer un rôle grand et fécond, de se mouvoir dans ce milieu général d'idées qui excite, à une heure donnée, comme une contagion généreuse, toutes les ardeurs et tous les enthousiasmes.

JULES GOURDAULT.

Il y a quelques mois, les délégués des sociétés savantes de la France tenaient à la Sorbonne leur réunion annuelle, et un fait particulier a signalé cette solennité. Il n'en est pas resté seulement un souvenir cher à tous les amis de la science : le discours où selon l'usage sont résumés les derniers travaux de ces sociétés dans le domaine de l'histoire et de la philosophie est devenu un écrit substantiel et qui mérite d'être conservé comme un brillant tableau du mouvement des études historiques françaises

depuis deux ans (1). Le soin d'écrire ce discours avait été confié, il est vrai, à un des hommes qui ont le plus fait pour propager dans notre pays le culte de l'histoire. C'est M. Amédée Thierry qui a été chargé de cette tâche, et il l'a remplie avec la sévère conscience qu'apporte dans tous ses travaux l'historien de la Gaule romaine. Il a tout d'abord introduit dans cet examen un ordre qui lui permettait de mieux saisir, à travers les diversités locales, les traits généraux des groupes savans dont il s'agissait d'exposer les recherches. Au lieu de procéder à sa revue département par département, il a pris pour unité comparative l'ancienne province. Il a pu ainsi montrer l'esprit historique vivifié par la tradition, et s'exerçant dans chaque partie de la France sur un rayon plus vaste que la simple unité administrative, le département. Ce que l'histoire gagne à se retremper ainsi dans les souvenirs provinciaux, les nombreux ouvrages cités et appréciés par M. Thierry le font clairement ressortir. Là où ces souvenirs sont plus vivaces, là aussi les publications sont plus importantes et les sociétés savantes plus nombreuses. Il suffit de citer la Normandie, qui ne renferme pas moins de vingt et une de ces sociétés, dont douze appartiennent au Calvados seulement. L'exemple d'un pays voisin est là au reste pour nous montrer que ce culte des traditions, concilié avec l'esprit du temps, n'est pas seulement une force historique, mais une force politique. L'auteur même du discours sur nos sociétés savantes en a pu faire la remarque dans un récent voyage en Angleterre, où l'appelait une distinction des plus flatteuses. Nommé *doctor of civil law* à Oxford, M. Amédée Thierry a vu de près, dans cette antique université, au milieu de coutumes vénérables, se perpétuer et se développer une curiosité féconde et salutaire, et la libre critique s'associer sans effort au culte de la règle. La France en est-elle arrivée à cette heureuse alliance, et n'a-t-elle pas encore beaucoup à faire pour s'y élever? Ce qui ressort à ce sujet du discours de M. Thierry, c'est que du moins l'indifférence à l'endroit du passé n'y est pas aussi complète qu'on l'a prétendu souvent, et que, si le goût des recherches patientes continue de s'y développer comme il le constate, il y aura là quelque jour un solide contre-poids pour les témérités de l'esprit d'innovation. On sera bien près alors de cet équilibre dont s'enorgueillissent à bon droit nos voisins. Pour qu'on y arrive, il suffit que les sociétés savantes, gardiennes de ces traditions sévères, comprennent de plus en plus leur rôle élevé, et qu'elles cherchent à mériter ces paroles d'encouragement qui nous ont frappé à la dernière page de l'éloquent discours de M. Amédée Thierry : « On ne vous impose plus l'histoire; c'est vous qui, par la masse de vos travaux, finirez par nous l'imposer en la reconstruisant de la circonférence au centre. »

(1) *Discours* de M. Amédée Thierry, tenu à la Sorbonne lors de la réunion annuelle des sociétés savantes le 2 avril 1864. — Librairie de Paul Dupont, Paris 1864.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-DEUXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIVe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1864.

Livraison du 1er Juillet.

PAULE MÉRÉ, troisième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ 5

L'AUSTRALIE, SON HISTOIRE PHYSIQUE ET SA COLONISATION. — I. — DÉCOUVERTES ET AVENTURES DES EXPLORATEURS DANS LE CONTINENT AUSTRAL, par M. H. BLERZY. 42

MAURICE DE SAXE D'APRÈS DES PAPIERS INÉDITS. — III. — DERNIÈRES AVENTURES ET LOISIRS D'UN DUC DÉTRÔNÉ, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER..... 86

LES CARRIÈRES DE MARBRE DE L'ALTISSIMO ET DE CARRARE, SOUVENIRS DE VOYAGE, par M. L. SIMONIN..... 125

LA SCIENCE ET LE SURNATUREL, MÉDITATIONS SUR LE CHRISTIANISME, par M. GUIZOT, de l'Académie Française..... 162

LE PORTUGAL SOUS LE ROI DOM LUIZ Ier, IMPRESSIONS ET SOUVENIRS, par M. V. DE MAZADE..... 189

LES CORSAIRES CONFÉDÉRÉS ET LE DROIT DES GENS, par M. AUGUSTE LAUGEL.... 224

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 249

REVUE MUSICALE. — LES CONCERTS, par M. P. SCUDO..... 260

Livraison du 15 Juillet.

PAULE MÉRÉ, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ..... 265

LE SAHARA, SOUVENIRS D'UN VOYAGE D'HIVER. — I. — LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE. — LE SAHARA ORIENTAL ET LA VÉGÉTATION DU DÉSERT, par M. CHARLES MARTINS..... 295

L'ELDORADO BRÉSILIEN ET LA SERRA-DAS-ESMERALDAS, par M. ADOLPHE D'ASSIER. 323

GUSTAVE III ET LA COUR DE FRANCE. — IV. — GUSTAVE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV, par M. A. GEFFROY..... 359

Les Origines du Nouveau Testament, par M. Albert RÉVILLE..... 392
La Grèce depuis la révolution de 1862. — IV. — L'Interrègne et la nouvelle Royauté, dernière partie, par M. François LENORMANT..... 423
La Crise philosophique et les Idées spiritualistes en France. — I. — L'École critique, par M. Paul JANET, de l'Institut..... 459
Revue scientifique. — Le Bolide du 14 mai, les Aérolithes et les Étoiles filantes, par M. J. JAMIN..... 491
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 504
L'Espagne et le Pérou, par M. Ch. de MAZADE..... 516

Livraison du 1er Août.

La Confession d'une jeune fille, première partie, par M. George SAND..... 521
Maurice de Saxe d'après des papiers inédits. — IV. — Maurice a Prague, a Moscou et a Fontenoy, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 570
Le Sahara, souvenirs d'un voyage d'hiver. — II. — Les Oasis, les Populations indigènes et la Vie au désert, dernière partie, par M. Charles MARTINS..... 611
La Belgique et la Crise politique. — Le Parti libéral et le Parti catholique, par M. Émile de LAVELEYE..... 638
La Jeunesse et les premières Épreuves de Vauban d'après les manuscrits du dépôt de la guerre, par M. Camille ROUSSET..... 665
La Culture du coton en Algérie, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut..... 692
La Crise philosophique et les Idées spiritualistes en France. — II. — Le Positivisme et l'Idéalisme, par M. Paul JANET, de l'Institut..... 718
Revue critique. — *La Régence* de M. Michelet, par M. Jules GOURDAULT... 747
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 762
Essais et Notices..... 774

Livraison du 15 Août.

La Confession d'une jeune fille, seconde partie, par M. George SAND..... 777
Les Sources du Nil et les dernières Explorations dans l'Afrique équatoriale, du capitaine Speke, par M. C. CAILLIATTE..... 815
L'Australie, son histoire physique et sa colonisation. — II. — L'industrie pastorale, les squatters et les aborigènes, par M. H. BLERZY..... 871
La Marine d'autrefois, souvenirs d'un Marin d'aujourd'hui. — Les Stations de la Méditerranée, 1830-39, par M. E. JURIEN de LA GRAVIÈRE..... 906
L'Enseignement primaire des filles en France, par M. Jules SIMON, de l'Institut..... 948
Pythagore, sa Doctrine et son Histoire d'après la critique allemande, par M. Auguste LAUGEL..... 969
Rimes de voyage, par M. Auguste BARBIER..... 990
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 998
Les Sociétés de crédit populaire en France et en Allemagne, par M. J. CLAVÉ..... 1008
Essais et Notices. — Les Livres nouveaux. — L'Archéologie et la Poésie.... 1016

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9119